IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME TREIZIÈME

SEIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1846

17116
6
AP
20
R5
n.sér.
t.13

LES

COUVENS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

Le couvent de Notre-Dame de la Miséricorde n'était point une de ces pieuses retraites fondées pour des personnes royales et enrichies de leurs dons. Une demoiselle dévote et un pauvre prêtre en commencèrent les constructions vers le milieu du XVIIe siècle, et les achevèrent avec le secours de la Provideuce et les aumônes des fidèles. C'était, à la vérité, la reine Anne d'Autriche qui avait posé la première pierre de l'église; mais sa munificence s'était bornée au don de quelques ornemens d'autel, et la maison de Paris était presque aussi mal rentée que les autres maisons de l'ordre, lequel, quoiqu'il ne fût pas un ordre mendiant, était un des plus pauvres de la chrétienté. Les biens du monastère ne s'étaient guère accrus avec le temps, et l'humble troupeau que gouvernait la mère Angélique ne vivait pas

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre, des 1er et 15 décembre 1845.

dans la grasse oisiveté à laquelle on se laissait aller chez les bénédictines, les visitandines et autres communautés dotées par d'opulens bienfaiteurs. Les religieuses de la Miséricorde restaient moins de temps au chœur que dans la salle de travail; elles faisaient de merveilleux ouvrages à l'aiguille et créaient sur le métier des chefs-d'œuvre auprès desquels ceux de la Lydienne Arachné auraient paru d'imparfaites ébauches. Leur vie se passait à confectionner ces délicates broderies, ces magnifiques dentelles dont se paraient les dames de la cour, et que les grands seigneurs d'autrefois portaient en jabot et en manchettes. Il y avait tel falbalas auquel ces ouvrières cloîtrées travaillaient pendant un an, et qui sortait de leurs pieuses mains pour orner le jupon court d'une danseuse; il y avait telle paire de manchettes dont les jeunes novices achevaient à peine l'impalpable réseau, lorsque quelque petit-maître les oubliait sur la toilette d'une marquise ou les déchirait dans une orgie.

En quittant le parloir, la mère Angélique emmena Mlle de Colobrières à travers une longue galerie sombre, sur les côtés de laquelle s'ouvraient une vingtaine de petites portes. C'était le dortoir des religieuses. Au centre, il y avait une grande horloge surmontée d'une croix. Quelques toiles sans cadre, barbouillées d'horribles peintures, décoraient les murs; les saints qu'elles représentaient semblaient faire sentinelle à chaque porte et prêter l'oreille au mouvement de l'horloge, dont l'aiguille marquait toutes les secondes de leur éternité. Un froid glacial suintait pour ainsi dire des lambris et pénétrait l'ame comme le corps. La pauvre Anastasie sentit se renouveler l'impression qu'elle avait éprouvée en passant la porte de clôture; elle s'arrêta en frissonnant, et dit d'une voix faible : — Quelle obscurité! quel silence! On dirait qu'il n'y a personne dans cette maison!

La supérieure sourit et leva un doigt vers l'horloge, qui, presque au même instant, sonna midi. Les douze coups retentissaient encore, lorsqu'un joyeux bourdonnement s'éleva dans l'intérieur du couvent; des voix enfantines se mêlaient à des voix plus graves, et leur babil animé se faisait entendre jusque dans le dortoir.

— Voilà nos pensionnaires qui entrent en récréation, dit la mère Angélique; mes chères petites brebis folâtrent dans le préau, et leur gaieté se répand dans toute la maison. Vous ne les rencontrerez guère qu'à l'église, ma chère fille; mais vous pourrez les voir rire et s'amuser par la fenêtre du dortoir des novices; c'est un divertissement que je vous permettrai quelquefois.

— Merci, ma chère mère, répondit Anastasie, qui commençait à

comprendre qu'au couvent les distractions les plus insignifiantes ne sont pas à dédaigner.

C'était aussi l'heure à laquelle les religieuses prenaient leur récréation. Elles étaient réunies dans une salle qu'on appelait la promenade d'hiver, et qui s'ouvrait sur le jardin. Cette pièce était encore plus simplement décorée que le parloir de la supérieure; l'ameublement, quid éjà avait servi à plusieurs générations de recluses, se composait d'une longue table massive et de quelques bancs de bois de chêne disposés contre les murs. Une espèce de chaire marquait la place réservée de la supérieure; mais ce siége particulier n'était ni plus douillet ni plus commode que les bancs des religieuses, et l'on ne devait pas reposer mollement sur ce solide tabouret, qui pourtant représentait un trône, le trône d'une souveraine absolue dans son étroit empire. Des rideaux de toile claire garnissaient les fenêtres et laissaient apercevoir le jardin. De ce côté-là, non plus, la perspective n'était pas extrêmement riante; les murs, dont la hauteur dépassait celle des maisons voisines, formaient une enceinte régulière, au centre de laquelle un bassin d'eau verdâtre figurait une fontaine. Deux allées de tilleuls tortus et rabougris s'allongeaient parallèlement jusqu'au fond du jardin, semblables à deux rangées de balais renversés, et il n'y avait pas un seul brin de verdure dans le grand espace carré qu'on appelait le parterre. De loin en loin, contre le mur de clôture, il y avait des espèces de niches en rocaille, ornées de statuettes en plâtre et de guirlandes de coquillages; c'étaient des oratoires élevés par les religieuses, et qu'elles paraient au printemps des languissantes fleurs qui s'épanouissaient dans leur jardin.

Lorsque la mère Angélique parut, suivie de Mlle de Colobrières, à l'entrée de la promenade d'hiver, toutes les conversations cessèrent, tous les regards se tournèrent vers la nouvelle venue avec un curieux empressement, et la communauté attendit, debout, dans un respectueux silence, les paroles de la supérieure. Celle-ci s'avança lentement jusqu'à sa place; son beau visage avait une expression de sévère douceur, d'austère sérénité, dont l'ascendant était irrésistible. On voyait qu'elle avait conscience de la domination absolue qu'elle exerçait également sur ces esprits timides ou résolus, sur ces ames abattues ou exaltées, satisfaites ou souffrantes, sur toutes ces natures assouplies et domptées, du moins en apparence, par la religion.

— Mes chères sœurs, dit-elle d'une voix grave et douce, voici la nouvelle ouaille que le Seigneur joint à son troupeau. Comme ma

sœur selon le monde, comme ma fille spirituelle, je la recommande à votre affection et à vos prières.

Aussitôt toutes les religieuses environnèrent Anastasie. Il y avait quelque chose de singulièrement ingénu dans les témoignages de leur amitié, et les formules de compliment qu'elles employaient ne ressemblaient guère à celles en usage dans le monde.

— Mon doux Jésus, que je suis aise! dit l'une des jeunes religieuses; c'est près de moi que sera votre place au réfectoire, ma chère sœur. Aimez-vous le fruit?

— Oui, ma sœur, répondit Anastasie étonnée de la question.

— Cela se trouve à merveille! reprit vivement la religieuse; avec la permission de notre mère, je me retranche chaque jour le dessert afin de me corriger, par cette petite mortification, du péché de gourmandise auquel je suis sujette; c'est vous, ma chère sœur, qui mangerez mes pommes.

— Le jour où vous prendrez le voile, quelle jubilation pour nous, mon enfant! dit une vieille professe en touchant de ses longs doigts jaunes la robe d'indienne de Mlle de Colobrières; mais, tant que vous porterez la livrée du siècle, je n'oserai me réjouir encore: vous ne serez pas tout-à-fait à nous.

— Que le temps de votre probation va nous paraître long! ajouta une autre religieuse. Il y a deux portes au noviciat, comme disait toujours la mère Perpétue, notre ancienne prieure: l'une est la grande porte du salut qui donne dans le couvent; l'autre, la porte que le tentateur tient entr'ouverte, et par laquelle il nous invite à retourner au monde. Ma chère sœur, je réciterai tous les jours le psaume *Deus noster refugium*, afin que Dieu vous fasse la grace de persévérer dans votre vocation.

— Venez, venez, ma chère sœur; nous allons vous montrer à faire des agnus, s'écrièrent les novices en entraînant Anastasie vers la table où elles avaient étalé les images qu'elles s'amusaient à découper et à encadrer dans des broderies d'or et de soie.

Les groupes qu'avait dérangés l'arrivée de Mlle de Colobrières se formèrent de nouveau, et les nonnes recommencèrent à babiller avec cet entrain particulier aux personnes obligées chaque jour à plusieurs heures de silence. C'étaient des entretiens innocens et puérils, de petits rires discrets qui s'entre-croisaient d'un bout de la salle à l'autre. Anastasie observait avec un certain intérêt ce tableau qu'un peintre eût pris plaisir à esquisser, car il y avait là des types frappans et tels

qu'on n'en rencontre que dans les cloîtres. Quelques vénérables sœurs réunies sur le même banc déploraient la disparition subite d'un gros chat noir, commensal de la maison, que depuis trois jours on n'avait pas vu au réfectoire. Elles le traitaient d'enfant prodigue, et s'indignaient gravement de son inconduite. En arrière de ces discrètes personnes, deux jeunes religieuses s'entretenaient à demi-voix. Les pauvres filles ajoutaient peut-être au plaisir de la récréation celui de converser sur les choses défendues. Plus loin les novices découpaient leurs agnus et faisaient à Anastasie quelqu'une de ces histoires qui se transmettent par tradition dans les couvens. L'une d'entre elles, une jeune fille blonde et pâle, s'était assise à l'écart près de la fenêtre. Elle lisait avec distraction un gros volume ouvert sur ses genoux, et suivait d'un mélancolique regard les passereaux qui, après avoir un moment sautillé dans le jardin, s'envolaient à tire d'aile par-dessus les murailles.

A midi trois quarts, la cloche sonna; son aigre carillon appelait les religieuses dans la salle de travail.

— Que savez-vous faire, mon enfant? demanda la supérieure à Anastasie, tandis que la maîtresse des novices distribuait la tâche de l'après-midi.

— Pas grand'chose, ma mère, répondit la jeune fille; j'ai appris seulement à refaire les choses usées, à réparer adroitement les habits dont l'étoffe est mûre.

— Moi aussi, je l'avais appris autrefois, dit la mère Angélique en soupirant; les demoiselles de Colobrières n'ont jamais eu de robe neuve, et Mme la baronne, notre bonne mère, est vêtue comme la bienheureuse Madeleine de Saint-Joseph, laquelle porta pendant trente-cinq ans la même jupe.

— Bonté divine! elle avait donc fait profession dans une maison où il n'y avait pas plus d'argent que chez nous? observa ingénument Anastasie.

— Elle était supérieure du couvent des augustines de Madrid, répondit la mère Angélique; c'est une maison de fondation royale qui a cent mille livres de revenus, et où les reines d'Espagne vont souvent entendre les vêpres et faire collation.

Les religieuses se mirent au travail en observant le silence. Anastasie s'assit devant un métier à broder et commença à tracer de légères guirlandes sur une cravate de mousseline des Indes. Cette occupation laissait toute liberté à son esprit, qui errait à travers mille pensées inquiètes et revenait obstinément vers des souvenirs chers

et douloureux. De temps en temps, la pauvre enfant baissait la tête sur son travail et essuyait furtivement ses yeux obscurcis de larmes; puis elle reprenait plus activement sa tâche et s'efforçait de chasser l'image qu'elle avait emportée au fond de son cœur, et qui y restait malgré ses résolutions, ses scrupules, ses remords.

A l'heure du goûter, une sœur converse passa avec une corbeille et offrit à chaque religieuse un beau morceau de pain sec. Anastasie prit le sien, le posa dans le coin de son métier, et continua à travailler à sa broderie.

— Mangez donc, ma chère sœur, lui dit à voix basse la religieuse assise à son côté, cela vous fera du bien. Le premier jour que je passai dans cette maison, j'avais comme vous le cœur serré; quand on distribua le goûter, je me dis que c'était le pain de la pénitence, un pain amer que je devais mouiller de mes larmes, et je ne pus en prendre une seule bouchée; le lendemain, j'avais plus d'appétit; je le mangeai, et je vous assure que je le trouvai bien bon et bien tendre. — Du reste, la règle ne défend pas de se ragoûter par quelques petites douceurs, et s'il vous plaisait d'accepter mes pastilles au chocolat...

A ces mots, elle tira de sa large poche une espèce de drageoir, et le présenta ouvert à Anastasie.

— Merci, ma chère sœur, merci, répondit Mlle de Colobrières touchée de cette attention; je ne suis pas accoutumée à ces petites délicatesses, et je me contente fort bien de ce bon pain blanc.

Elle rompit son pain et essaya de manger un peu; mais ses larmes coulaient : elle se rappelait avec regret les maigres dîners qu'on servait sur la table paternelle, et le pain de seigle que pétrissait la Rousse.

— Ce n'est rien, mon enfant; ne vous étonnez pas, reprit la religieuse, qui l'observait. Le premier repas qu'on fait dans le couvent, c'est toujours ainsi : on pleure, mais cela n'empêche pas la vocation.

Il faisait presque nuit lorsque la cloche appela les religieuses au chœur. Mlle de Colobrières les y suivit, et, sur un signe de la supérieure, elle prit place auprès de la grille, du côté des novices. C'était le premier acte de sa vie religieuse, et elle se sentit pénétrée d'une impression étrange de tristesse et de crainte en s'agenouillant pour la première fois dans le sanctuaire, au pied de cet autel où elle devait prononcer ses vœux. Jamais la pensée de cet engagement redoutable ne l'avait frappée comme en ce moment; jamais elle n'avait envisagé ainsi toute l'étendue de son sacrifice. En vain elle essayait de s'unir aux prières des religieuses; ses lèvres seules balbutiaient les psaumes de l'office de la Vierge; elle ne pouvait arriver au recueille-

ment intérieur, et malgré elle ses regards erraient sur ce qui l'environnait avec une pénible curiosité.

Le jour finissait, et le crépuscule qui tombait des fenêtres éclairait à peine l'enceinte du chœur. Les religieuses, droites dans leurs stalles, les yeux à demi fermés, leur formulaire à la main, psalmodiaient de mémoire l'office que la règle les obligeait à réciter chaque jour. A travers la grille qui séparait le chœur de l'église, on distinguait une partie de la nef, faiblement éclairée par la lampe qui brûlait devant le maître-autel. Quelques femmes dévotes, agenouillées au pied de la sainte table, disaient leurs oraisons en grelottant, et faisaient les répons aux religieuses. A l'un des angles du chœur et près de la grille s'élevait un petit autel entouré de symboles funéraires, et sur lequel brûlait un lumignon dont le pâle rayonnement faisait apercevoir l'effigie en miniature d'un corps au cercueil, enveloppé de son suaire, le front ceint de palmes et le crucifix entre les mains. Lorsque Anastasie eut aperçu cette sinistre image, elle n'en détourna plus ses regards; c'était pour elle comme une énigme funèbre dont elle cherchait à deviner le mot. Une des novices s'aperçut de sa distraction, et lui dit à voix basse en la poussant du coude : — Faites attention, ma chère sœur; on va se lever pour le *Vexilla regis*.— Et, comme Anastasie lui montra la lugubre figure et l'interrogea du regard, elle ajouta : — C'est l'image de notre saint fondateur, le père Ivan, dont nous avons le bonheur de posséder les reliques. Il est enterré là, dans l'épaisseur de la muraille.

— O Dieu! c'est un tombeau! murmura Anastasie, frappée d'une vague épouvante et attristée de ce sombre voisinage; mais presque au même instant elle fut distraite de cette pénible impression par quelqu'un qui venait d'entrer dans l'église et qu'elle put apercevoir à travers la grille : c'était le cadet de Colobrières. Après avoir erré toute la journée dans les rues de la grande ville avec le mélancolique ennui d'un pauvre étranger qui ne sait que devenir au milieu de ce chaos splendide et boueux, il venait, harassé de fatigue et transi de froid, se reposer dans la maison du bon Dieu, en attendant l'heure de se rendre au parloir du couvent de la Miséricorde. Anastasie fut tout à coup consolée en apercevant son frère; elle commençait à éprouver les compensations qu'il y a dans la vie monastique et à sentir le prix infini que donne aux moindres satisfactions la répression continuelle de tous nos désirs, de toutes nos volontés, de tous nos penchans. Une douce émotion fit battre son cœur; ses yeux, qui, dans cette journée, avaient été si souvent mouillés de larmes amères, répandirent des

larmes de joie, et elle murmura avec un indicible attendrissement : — Mon cher Gaston ! c'est lui !

Peut-être Mlle de Colobrières ne fut-elle pas la seule qui s'aperçut de la présence de ce beau jeune homme. Il s'était modestement avancé parmi les femmes dévotes qui disaient leurs patenôtres devant le grand autel, et, après avoir prié debout un instant, il s'était assis le chapeau à la main, la tête un peu fléchie sur sa poitrine, dans l'attitude d'une triste méditation. C'était vraiment un charmant cavalier que Gaston de Colobrières, et il avait fort bonne mine, malgré le goût un peu arriéré de son costume. Il portait l'habit neuf que sa mère lui avait fait faire à l'époque mémorable où le baron toucha les cinq cents écus de la vente de Belveser. Le tailleur du village appelé à confectionner ce vêtement y avait consciencieusement employé toute l'étoffe achetée par la baronne; les basques flottaient jusqu'à mi-jambe, et les revers pouvaient, au besoin, se croiser d'une épaule à l'autre. Mais la taille souple et cambrée du jeune gentilhomme donnait une façon à cette espèce de sac; quoiqu'il ne portât point de poudre comme les gens du bel air, et que ses cheveux noirs et brillans fussent rattachés sur la nuque par un simple ruban, il n'en avait pas moins une physionomie noble et une fort belle tournure.

Après l'office, et tandis que les religieuses sortaient du chœur, Anastasie se rapprocha de la mère Angélique, et lui dit à voix basse en tournant les yeux vers la nef : — Ce jeune homme, c'est notre frère, c'est Gaston.... — Oh ! mon enfant, comme il ressemble à notre mère ! je l'ai bien reconnu ! répondit la supérieure avec attendrissement.

Un quart d'heure plus tard, Gaston se présenta à la grille du parloir. — Mon frère ! mon cher frère, enfin nous voilà réunis ! s'écria Anastasie, comme si elle le retrouvait après une longue absence. La mère Angélique lui tendit silencieusement la main à travers les barreaux, et se prit à le considérer en soupirant; la pensée que ce fier jeune homme songeait à se faire moine l'étonnait et la contristait; elle comprenait vaguement que sa vocation devait avoir d'autres motifs qu'une piété exaltée, et que les passions humaines y avaient plus de part que l'amour divin. Gaston, de son côté, la regardait avec une inexprimable tristesse; il se souvenait de cette sœur aînée; il était encore un enfant lorsqu'elle était dans la première fleur de sa jeunesse. Pourtant il se rappelait la fraîche beauté, les graces riantes de ce visage qu'il revoyait maintenant si pâle et si grave sous son voile noir. Une larme roula sous sa paupière; il pressa de ses lèvres la main froide

et blanche de la religieuse en lui disant : — Hélas ! ma sœur, c'est le destin des femmes de notre famille de s'enfermer dans le cloître. Anastasie aussi est venue vous y rejoindre....

La mère Angélique fit un léger mouvement de tête, et répondit simplement : — Elle fera sa probation; puis la volonté de Dieu décidera; mais vous, mon frère, vous, monsieur le chevalier, êtes-vous certain de votre vocation pour la vie religieuse? Avez-vous la ferme résolution de prendre l'habit de saint François?

— Je ne sais si c'est là ma vocation, répondit tristement le cadet de Colobrières; je sens seulement dans mon ame un extrême désir de renoncer au monde, de me sceller, pour ainsi dire, d'avance sous la pierre d'un tombeau, afin de fuir les afflictions et les douleurs que l'on trouve sur cette terre.... Hélas! je veux mourir....

— Pas encore, mon frère; il faut attendre, dit gravement la mère Angélique; vous ne commencerez votre noviciat que lorsque vous aurez essayé quelque temps la vie du monde. Une pauvre fille ne peut pas tenter cette espèce de probation; mais un homme doit lutter d'abord contre la mauvaise fortune, contre lui-même. Quand on a vingt-cinq ans, une figure comme la vôtre, et qu'on s'appelle le chevalier de Colobrières, on ne s'en va pas tout droit au couvent des capucins; on frappe d'abord à d'autres portes.

— Oh ! mon frère, tout cela, je n'aurais pas osé le dire, mais je le pensais, ajouta Anastasie. Il faut réfléchir encore avant de prendre l'habit.

— Et en attendant, monsieur le chevalier, donnez-vous la peine de vous asseoir, reprit la mère Angélique d'un air presque enjoué. J'ai compté que vous voudriez bien accepter le souper que vous offre notre pauvre couvent.

Une sœur converse achevait d'arranger le couvert, et, sans violer la clôture, Gaston allait réellement souper avec la supérieure du monastère de la Miséricorde. Un large guichet pratiqué dans la grille, et qu'on ouvrait en ces sortes d'occasions, permettait de placer la moitié de la table dans la partie extérieure du parloir; de cette manière, les recluses n'étaient séparées de leurs hôtes que par le noir grillage qui divisait cette espèce de terrain neutre placé entre le cloître et le monde. Le couvert était dressé avec cette propreté méticuleuse et parfaite qui est le luxe des maisons religieuses, et le cadet de Colobrières fut traité selon les traditions de l'hospitalité monastique. La sœur converse mit devant lui une bouteille de vin vieux, une volaille succulente et plusieurs plats de friandises; puis elle arrangea symétrique-

ment, à l'autre bout de la table, du pain, de l'eau, une assiette de pommes et une boîte de fruits secs.

— Soupez, chevalier; nous autres, nous allons faire collation, dit gaiement la mère Angélique en se mettant à table après avoir récité tout haut le *Benedicite*. Alors un quatrième convive s'approcha familièrement pour prendre sa part du repas; c'était Lambin, lequel posa son museau pointu au bord de la table, et tourna en soupirant son œil de dragon sur Anastasie, tandis que la jeune fille avançait la main et le flattait à travers les barreaux de la grille.

Il n'y avait ni poêle ni cheminée dans le parloir; mais le froid extérieur ne pénétrait point à travers les épaisses murailles de cette salle, dont la température était réchauffée d'ailleurs par une espèce de brasero que la sœur converse avait placé sous la table. D'épais rideaux étaient tirés devant les fenêtres, et l'atmosphère était imprégnée d'un léger arome, semblable à l'odeur d'encens qu'on respire dans les églises. Le premier aspect de cet intérieur monacal était sévère et triste; mais les yeux s'y accoutumaient bientôt, et le calme, le silence de ces lieux, agissant sur les sens, jetaient l'ame dans un mélancolique bien-être. Gaston éprouva cette influence; les inquiétudes de son esprit s'apaisèrent, les sentimens les plus vifs de son cœur s'émoussèrent en quelque sorte, et pour la première fois depuis long-temps il se sentit vivre sans effort et sans souffrance. Après souper, il s'appuya pensif contre la grille qui le séparait de ses sœurs, et il leur dit sérieusement : — Que ne sommes-nous encore au temps du bienheureux Robert d'Arbrisselles! Si, aujourd'hui comme alors, les religieux et les religieuses d'un même institut pouvaient vivre en communauté spirituelle et temporelle, priant dans la même église, habitant la même maison, je n'hésiterais pas, je viendrais m'enfermer avec vous, mes sœurs : l'on est bien ici...

— Oui, quand on n'a d'autre pensée que son salut, répondit la mère Angélique, quand on suit les voies du Seigneur sans jeter jamais un regard en arrière, et que l'on est entièrement détaché des choses de la terre; mais celui qui n'est pas sans haine comme sans amour pour le monde ne doit pas venir avec nous. Monsieur le chevalier, ne parlons plus de votre vocation; songeons plutôt aux moyens de vous établir pour quelques mois dans cette Babel que je ne connais pas, mais dont je me figure les périlleux détours, les affreux précipices. D'abord nous allons calculer vos petites ressources.

— Je suis riche, madame, répondit Gaston en souriant et en tirant de sa poche la bourse et l'espèce d'écrin que lui avait remis la baronne.

Comme les serrures de l'auberge où je suis descendu m'ont paru fort peu solides, j'ai, par précaution, emporté sur moi toute ma fortune.

— Nous la garderons ici; c'est plus sûr encore, dit la mère Angélique. Je vais enfermer l'argent et les joyaux dans la caisse de la communauté.

A ces mots, elle se leva, et ouvrit, avec une clé qu'elle tira de sa poche, les doubles serrures d'une armoire pratiquée dans l'épaisseur de la muraille. Anastasie, ayant tourné machinalement la tête de ce côté, éprouva à peu près le même étonnement qu'Agathe de Colobrières lorsqu'elle avait aperçu jadis les écus de six francs et les louis d'or qui s'échappaient à flots de la valise entr'ouverte de Pierre Maragnon. — Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, que de richesses!

— C'est le trésor de notre pauvre couvent, répondit la mère Angélique avec un sourire satisfait; c'est l'argent que nous amassons pour le partager avec les maisons de l'ordre où l'on ne sait pas travailler comme dans la nôtre. La famille de Notre-Dame de la Miséricorde est nombreuse et nécessiteuse. Celles qui y sont admises prennent l'engagement de travailler toute leur vie pour le prochain. Outre les trois vœux de religion, elles en font un quatrième, celui de recevoir toutes les filles de qualité qui, ne pouvant s'établir dans le monde et n'ayant pas même une dot suffisante pour entrer dans un autre couvent, viennent se réfugier à la Miséricorde. Il s'en présente beaucoup, mon enfant, et il faut faire subsister cet innocent troupeau. La sainte Providence et le travail de nos chères sœurs y pourvoient. Selon l'esprit de la règle, leur vie est mêlée d'action et de contemplation; elles passent chaque jour une heure dans le chœur, et le reste du temps elles l'emploient à confectionner les parures mondaines dont vous voyez ici le prix; l'intention sanctifie l'œuvre, et le démon ne se réjouit pas lorsque la vanité du siècle fournit le pain quotidien aux servantes de Dieu.

— Mais, ma chère mère, dit Anastasie, pourquoi ne travaille-t-on pas ainsi dans toutes les maisons de l'ordre?

— Parce qu'il y a des monastères où l'on mène la vie de contemplation de préférence à la vie d'action, répondit simplement la mère Angélique; il y a plusieurs voies qui mènent au salut : sainte Marthe et sainte Marie sont allées également au ciel.

Huit heures sonnèrent en ce moment. La supérieure se leva.

— La récréation du soir est finie, dit-elle; voilà nos sœurs qui vont à l'oraison. Ma fille, donnez le bonsoir à votre frère.

— Hélas! déjà! murmura le cadet de Colobrières.

— Bonsoir, mon frère, bonsoir, Lambin, dit Anastasie en étendant ses deux mains frêles à travers la grille. Adieu... et à demain, Gaston; ma chère mère vous donne la permission de revenir.

— Oui, tous les jours, ajouta la mère Angélique; que Dieu vous garde, mon cher enfant!

La présence du cadet de Colobrières avait un moment consolé Anastasie; mais dès qu'il se fut éloigné, dès qu'elle se retrouva dans ce long corridor sombre peuplé de figures de saintes qui semblaient se dresser sur son passage, en lui montrant les attributs de leur martyre, elle retomba dans une horrible tristesse.

L'oraison du soir ne durait guère qu'un quart d'heure. Dès qu'elle fut dite, les religieuses se retirèrent en silence dans leurs cellules. Anastasie monta au quartier des novices, et entra avec elles dans leur dortoir. Une sœur converse ouvrit la porte de la dernière cellule, alluma la lampe de fer accrochée au mur, salua Mlle de Colobrières d'un *Ave Maria*, et la laissa seule dans ce réduit.

Les cellules étaient arrangées avec la même simplicité que le reste de la maison : un prie-Dieu, une table, une chaise, un lit sans rideaux et quelques images placardées contre la muraille composaient tout le mobilier, lequel rappelait jusqu'à un certain point la chambrette qu'Anastasie occupait chez son père, et où avait dormi une nuit Mlle Maragnon. La triste jeune fille leva machinalement les yeux pour chercher le chardon de sinople, les chérubins aux ailes éployées qui jadis lui souriaient à son réveil, et, en apercevant les solives noires qui barraient le plafond et les images qui grimaçaient contre la muraille, elle se prit à pleurer amèrement, et à se rappeler, avec des transports de douleur, le toit lézardé du château paternel. Il lui semblait qu'une distance que sa pensée ne pouvait mesurer séparait Colobrières des lieux où on l'avait amenée, et qu'elle vivait dans un autre hémisphère, sur une terre que n'éclairaient pas les mêmes astres. Par un naïf mouvement, elle courut à la fenêtre, et regarda le ciel. Le vent avait dissipé les nuages, l'atmosphère était pure, les étoiles scintillaient comme de sombres diamans, et, brillante entre toutes, la constellation d'Orion jetait ses feux tremblans dans le noir azur des espaces infinis. Anastasie reconnut avec une sorte de transport le signe radieux vers lequel elle avait si souvent élevé ses regards lorsqu'elle se promenait le soir sur la plate-forme du château. Il lui sembla qu'un rayon de ces tranquilles clartés descendait sur elle, et répandait dans son ame affligée une consolante sérénité. Elle referma doucement sa fenêtre, et fit lentement le tour de sa cellule, comme pour se familiariser avec tous les

objets qu'elle renfermait. Sa lampe à la main, elle visita le prie-Dieu : il était vide; seulement on avait posé sur la tablette un sablier et le formulaire de prières à l'usage de la communauté. La table était nue comme l'intérieur du prie-Dieu, et l'étroite couchette recouverte d'un drap blanc rappelait le lit funèbre où reposait l'image du saint fondateur de la maison. En poursuivant ses investigations, Mlle de Colobrières éleva sa lampe à la hauteur des images collées contre la muraille, et elle aperçut alors sur les lambris blanchis à la chaux des caractères tracés avec une pointe. Il était malaisé de déchiffrer le sens de ces lettres inégales et à demi effacées; pourtant Anastasie lut un nom, le nom profane d'Hector, et, un peu plus loin, ces paroles du livre de Job : « Les forces de mon ame sont épuisées; mes jours sont écoulés, et il ne me reste plus qu'à descendre dans le tombeau. On me voulait faire espérer que la nuit où je suis se changerait en divines clartés, et que je verrais la lumière après les ténèbres; mais, si j'ai quelque chose à attendre, c'est de descendre bientôt dans le sein de la mort et de me reposer dans les ténèbres éternelles. »

Anastasie mit la lampe sur le prie-Dieu et s'assit au pied du lit, les yeux fixés sur ces lignes qu'une novice, la dernière peut-être qui avait occupé la cellule, avait laissées sur ces froids lambris. Rien ne complétait le sens de cette inscription; il n'était resté aucune autre trace de celle dont la main écrivit ces lamentables paroles. Elle avait passé là comme une voyageuse qui s'en va pour faire place à une autre, sans laisser seulement son nom dans le logis banal. Mlle de Colobrières songea long-temps à cette inconnue, qui lui avait légué comme un souvenir ces pensées de mort; puis, accablée de fatigue, engourdie par le froid, elle s'étendit en frissonnant sur son lit et s'endormit d'un lourd sommeil.

Le jour ne paraissait pas encore lorsqu'un faible bruit réveilla Anastasie; c'était la supérieure qui entrait doucement dans la cellule. D'une main elle tenait sa lampe, de l'autre elle portait la robe et le scapulaire de l'ordre. La blanche clarté de la lampe rayonnait sur son visage, dont la douce gravité était mêlée d'une ombre de tristesse. Elle était si belle ainsi, que la jeune fille, réveillée en sursaut, crut voir une sainte apparition, la figure d'une bienheureuse s'approcher de son lit.

— Ma chère fille, dit la religieuse en lui montrant la robe grismaur, voici votre nouveau vêtement. Je ne juge pas à propos que vous preniez solennellement le voile. Cette cérémonie est un premier en-

gagement pour lequel vous n'êtes pas prête encore. En échangeant simplement votre habillement séculier contre la robe de l'ordre, vous n'êtes que postulante, et vous demeurez dans la condition des personnes du siècle que nous admettons à faire chez nous une retraite spirituelle.

— Hélas! ma mère, répondit Anastasie avec un soupir, est-ce que je puis jamais retourner au monde!

— Après une année d'épreuves, nous verrons, mon enfant, répondit la mère Angélique; jusque-là, vous ne prendrez point de nom de religion; vous serez toujours mademoiselle de Colobrières.

— Ma mère, vous le savez, aucune fille de notre maison n'a gardé ce nom jusqu'à sa mort, observa Anastasie d'un ton mélancolique.

— Non pas même notre tante Agathe, fit la supérieure avec un soupir; celle-là, l'on a vu comme elle avait la vocation! Que serait devenue cette pauvre ame, si la Providence n'eût veillé à son salut?

— Oh! ma chère mère, s'écria Anastasie avec un singulier étonnement; vous approuvez donc le mariage de notre tante avec Pierre Maragnon?

— Oui, ma fille, je l'approuve, répondit la mère Angélique; il vaut mieux mille fois qu'elle soit restée dans le monde en devenant la femme d'un roturier, que d'être entrée dans le cloître pour faire une mauvaise religieuse.

— Est-ce qu'il peut y avoir de mauvaises religieuses? murmura Anastasie en levant involontairement les yeux vers les lugubres versets tracés sur la muraille.

— Oui, ma fille, il y en a, répondit la supérieure; j'ai eu la douleur de voir, même dans cette maison, des religieuses qui détestaient intérieurement leurs vœux, et encouraient, par ces révoltes secrètes, la damnation éternelle. Aussi n'est-ce qu'après une longue épreuve que j'admets les novices à faire profession. Après la vêture, je surveille plus attentivement encore leur vocation, et, si je m'aperçois de la moindre tiédeur, j'ajourne leurs derniers vœux. Le Seigneur a béni mon intention; il n'y a plus maintenant, parmi nous, de ces ames désespérées, et toutes nos sœurs avancent sans efforts dans la voie du salut.

— Quelquefois, ma chère mère, l'on a vu des novices ne pas persévérer dans leur vocation religieuse, dit Anastasie avec hésitation; l'on en a vu qui ne trouvaient pas ici les consolations et le repos qu'elles attendaient.

— Il est vrai, ma fille; celles-là, je leur montre la porte de clôture encore ouverte; il faut qu'elles retournent au monde qu'elles regrettent. Hélas! quand elles ne peuvent pas...

— Quand elles ne peuvent pas? répéta Anastasie.

— Elles meurent, répondit tristement la mère Angélique.

— Et la novice qui avant moi demeurait dans cette cellule, elle est morte, ma mère? reprit Mlle de Colobrières.

— Qui vous a dit cela, mon enfant? demanda la supérieure étonnée; qui vous a parlé de cette pauvre fille?

Anastasie montra du doigt la muraille et fit signe à la mère Angélique de lire ce qui était écrit à côté de l'image de Notre-Dame-des-Douleurs. La supérieure déchiffra lentement ces caractères mal formés; à mesure qu'elle en comprenait le sens, ses yeux s'obscurcissaient de larmes. Quand elle eut fini de lire, elle revint près d'Anastasie et lui dit simplement : — Elle s'appelait dans le monde Mlle de Lansac; elle était orpheline et sans fortune. Un jeune homme riche et de grande naissance l'aima et voulut l'épouser; mais il avait un père qui menaça de le déshériter s'il persistait dans ce projet de mariage, lequel devint ainsi réellement impossible, car Mlle de Lansac était elle-même de trop bonne maison pour passer par-dessus l'affront d'un tel refus. Comme toutes les filles de qualité qui n'ont point de dot pour entrer au couvent, elle vint ici. Malheureusement cette maison où elle fut accueillie dans sa détresse ne put pas être pour elle un refuge contre les peines intérieures qu'elle y avait apportées. Elle languit deux ans dans des alternatives de ferveur et de dégoût, de désespoir et de tranquillité, puis elle mourut.

Ce simple récit émut profondément Anastasie. Il y avait dans la destinée de Mlle de Lansac et sa propre situation une douloureuse similitude; elle se releva baignée de larmes et répéta au fond de son cœur les paroles de Job : « Le tombeau sera ma demeure, et je reposerai dans les ténèbres éternelles... »

En ce moment, l'horloge du parloir sonna cinq heures, et presque en même temps la cloche se fit entendre.

— C'est le premier coup de la messe, dit la mère Angélique; habillez-vous, ma fille; il faut descendre au chœur.

Alors Mlle de Colobrières revêtit la robe de bure grise et le long scapulaire blanc; elle tordit les longues tresses de sa chevelure et les enferma sous un béguin, puis elle mit la guimpe et le voile. Ce costume austère donnait à son visage une ineffable beauté; l'on eût dit sainte Thérèse dans la mélancolique ferveur de sa première vocation,

lorsque, retenue encore par le monde, mais aspirant déjà au ciel, elle priait prosternée dans son oratoire, en fermant son oreille aux nocturnes sérénades des jeunes cavaliers d'Avila. La mère Angélique attacha elle-même le crucifix sur la poitrine de la jeune novice, ensuite elle lui dit : — Ma chère fille, vous allez recommencer aujourd'hui tout ce que vous avez fait hier; ici toutes les journées se ressemblent exactement, et vous pourrez connaître d'avance l'emploi de votre vie jusqu'à sa dernière heure.

Le cadet de Colobrières allait chaque soir passer une heure au parloir du couvent de la Miséricorde; le reste du temps, il vivait fort désœuvré, ne sachant comment employer ses longues journées. D'abord il avait essayé de se distraire et même de se divertir un peu; mais il ne savait vraiment en quoi consistaient les plaisirs de la grande ville, et il se bornait à se promener dans les rues en examinant la devanture de toutes les boutiques, comme un pauvre provincial qu'il était. Tout concourait à augmenter son ennui : l'on était encore en plein hiver; le ciel couvert de nuages immobiles distillait une pluie continuelle dans l'atmosphère enveloppée de brouillards. Gaston faisait de tristes promenades sur les pavés glissans, à travers la foule effarée qui le coudoyait, et au milieu de laquelle il aurait en vain cherché un visage ami. Lambin aussi était triste quand il suivait son maître à travers ce labyrinthe de rues, et plus d'une fois les passans mal avisés, qui lui marchaient sur la patte, éprouvèrent les effets de sa mauvaise humeur silencieuse.

Bientôt le cadet de Colobrières se lassa de ces courses sans but; il ne sortit plus de la journée, et attendit dans sa chambre l'heure de se rendre au couvent. Dès le lendemain de son arrivée à Paris, il avait, sur la recommandation de la mère Angélique, transporté son domicile chez une femme dévote qui tenait une espèce d'hôtel garni dans la rue de la Parcheminerie. Quelques étudians en droit et en médecine, jeunes gens de bonne vie et mœurs, remplis de science et fort légers d'argent, étaient les commensaux de cette maison; mais Gaston était trop timide et trop sauvage pour se lier avec eux, et toutes les relations se bornaient à un salut lorsqu'on se rencontrait dans l'escalier.

Le logement du jeune gentilhomme consistait en une chambre unique située au quatrième étage, et dont l'ameublement était pour le moins aussi délabré que celui de la chambre qu'il occupait dans le château paternel. C'était pourtant un autre genre de vétusté : à Colobrières, les débris de l'ancien mobilier offraient encore quelques traces des splendeurs passées; l'on voyait que c'était le temps qui d'un ongle

impitoyable avait gratté les lambris dorés et mis en lambeaux les riches tentures; dans la maison de la rue de la Parcheminerie, il n'y avait au contraire que de vieux meubles neufs, et c'étaient évidemment les mains peu soigneuses de trois ou quatre générations d'étudians qui les avaient diaprés de taches et rayés d'innombrables déchirures. Le lit en bois peint était garni de rideaux trop courts d'une demi-aune, et zébrés dans toute leur longueur d'une multitude de reprises. Un fauteuil boiteux, et à travers l'étoffe trouée duquel ressortaient des poignées de bourre, était placé en face d'une table recouverte d'un cuir jadis noir, mais qui avait pris à la longue une nuance fauve, tigrée de larges taches d'encre; deux chaises de paille sur lesquelles il fallait s'asseoir avec précaution accompagnaient le fauteuil. Au-dessus de la cheminée, il y avait un miroir d'assez belle grandeur, mais d'un ton si verdâtre, que ceux qui s'y regardaient reculaient d'abord à l'aspect de leur propre figure, laquelle leur apparaissait livide comme celle du Lazare au jour de sa résurrection. Le chambranle était orné, par compensation, d'une pendule de cuivre doré; mais, comme elle s'était malheureusement dérangée, on avait enlevé le mouvement et il ne restait plus que le cartouche. A la vérité, la maîtresse du logis avait averti Gaston de cet accident, l'assurant qu'il serait réparé dans le plus bref délai possible; mais, comme depuis quinze ans elle disait la même chose à chaque nouveau commensal, il n'y avait pas d'apparence que le cadet de Colobrières entendît jamais sonner l'heure dans sa chambre. Une commode, dont les tiroirs ne fermaient plus depuis un temps immémorial, et une natte qui servait de lit à Lambin, complétaient le mobilier.

Les papiers peints qui décorent maintenant les plus humbles mansardes étaient encore, à cette époque, une espèce de luxe, et les murs de cet appartement de garçon avaient été primitivement badigeonnés d'une couleur d'ocre jaune de l'effet le plus hardi, mais dont le ton un peu vif avait graduellement tourné au nankin pâle. Les étudians qui s'étaient succédé dans la chambre avaient embelli ce fond uni d'une foule d'arabesques tracées au charbon, de sentences et de devises de leur composition, et de rimes françaises ou latines, fruits de leurs poétiques loisirs. Pendant les journées pluvieuses, le pauvre Gaston, enfermé dans sa chambre, lisait en manière de passe-temps ces fleurs de rhétorique toutes fraîches écloses de l'imagination des écoliers ses prédécesseurs. C'étaient pour la plupart d'amoureuses inspirations, des madrigaux à d'adorables inconnues, ou bien des élégies à une infidèle. A travers toutes ces niaiseries, il y avait parfois

des mots sentis, des élans de passion, des choses douloureuses et vraies qui avaient un écho dans le cœur de Gaston, ce cœur malade que l'absence ne pouvait guérir.

Il n'est pas impossible de vivre dans la solitude quand on est environné des grands spectacles de la nature, quand on a devant soi les vastes horizons du ciel et de la mer. Les voix humaines se taisent alors, mais nous entendons d'autres voix qui parlent à notre ame. Ces bruits qui s'élèvent autour de nous peuplent les lieux les plus déserts; nous ne sommes point seuls sur le rivage que le flot baigne avec un mélancolique murmure, ni sur la cime des montagnes continuellement frappées des âpres caresses du vent, ni dans la forêt sombre où chantent les oiseaux, ni sur la plage aride dont le silence n'est troublé que par les vagues harmonies qui résonnent dans l'air. Mais la solitude au milieu de la foule contriste et épouvante notre cœur; nous errons éperdus à travers ce désert effrayant où bourdonnent des voix inconnues, où des murs vivans arrêtent de tous côtés nos regards. Le cadet de Colobrières sentit bientôt ce douloureux isolement. Dès qu'il eut satisfait au premier mouvement de curiosité qui l'avait porté à regarder autour de lui pour reconnaître en quel lieu il allait vivre, il détourna la vue et retomba plus profondément encore dans le morne ennui où il périssait. Ses jours s'écoulaient dans des alternatives de résolution violente ou de complet abattement : tantôt il aspirait à l'activité, aux périls d'une profession où il pourrait exposer chaque jour sa vie, et il aurait voulu se faire soldat; tantôt il tournait ses regards vers le cloître, et se demandait s'il ne vaudrait pas mieux s'y enfermer tout de suite pour achever bientôt d'y mourir. Il n'y avait qu'une heure dans la journée dont il ne sentit pas douloureusement s'écouler chaque minute : c'était celle qu'il passait le soir au couvent de la Miséricorde, près de ses sœurs. L'une était heureuse dans son austère condition; l'autre semblait résignée. Il y avait d'ailleurs dans l'ame de la mère Angélique une force mêlée de douceur et de sérénité qui se communiquait à ceux qui l'approchaient. Son influence rendait à Gaston le calme et le courage; en sa présence, il ne se sentait plus si malheureux, et malgré sa pénétration elle put croire que, comme la plupart des jeunes gens, il se laissait aller au courant de la vie, sans prévision du but auquel il arriverait. Pourtant elle ne le laissait jamais seul au parloir avec Anastasie; elle redoutait peut-être pour tous deux des épanchemens, de mutuelles confidences dans lesquelles leurs cœurs se seraient exaltés. Sans connaître précisément la situation de leur ame, elle soup-

çonnaît que des souvenirs chers et douloureux les préoccupaient, et elle voulait leur ôter la dangereuse consolation de s'y abandonner ensemble. C'était tout ce qu'elle pouvait prévoir d'ailleurs.

Souvent Anastasie parlait de sa mère, et se rappelait ceux qu'elle avait laissés dans le monde; mais elle ne prononça pas une seule fois le nom d'Éléonore, et Gaston imita cette réserve : il ne fut jamais question des Maragnon en présence de la mère Angélique. Quelquefois la jeune novice entretenait son frère de la vie tout à la fois active et calme qu'on menait dans le couvent.

— C'est surprenant, lui disait-elle, nous accomplissons chaque jour la même tâche, nous prenons les mêmes récréations, nous récitons les mêmes prières, enfin nous recommençons toujours les mêmes choses, et pourtant le temps passe vite dans cette monotonie. Ici vivre long-temps ou mourir bientôt paraît une affaire indifférente.

Une fois cependant, la supérieure ayant un moment quitté le parloir, Gaston se rapprocha de la grille auprès de laquelle Mlle de Colobrières était assise, et, appuyant son visage contre les barreaux, il lui dit à voix basse :

— Ma chère Anastasie, hélas! est-il bien vrai que celles qui habitent cette sainte maison ne se souviennent plus du monde, qu'elles n'y éprouvent ni chagrins ni regrets?

— J'y serais morte déjà, si la piété, l'affection, l'angélique vertu de ma chère mère ne m'eût soutenue! répondit sourdement la jeune fille.

— Juste ciel! ma pauvre sœur, que dites-vous? s'écria Gaston.

— Pourtant, je ne veux pas retourner au monde, reprit Mlle de Colobrières avec exaltation; quand je me trouve trop malheureuse ici, je songe à ce qui s'est passé là-bas... mon frère, ils sont mariés maintenant!

— Oui, il faut rester! murmura Gaston d'une voix étouffée, il faut rester ici, car ils retourneront à Belveser!

La mère Angélique revint en ce moment, et reprit l'entretien sans paraître s'apercevoir que des larmes roulaient sous les paupières baissées d'Anastasie, et que le cadet de Colobrières était fort pâle.

Pâques approchait, et, pendant la semaine sainte, personne n'était admis au parloir de la supérieure; la communauté des filles de la Miséricorde entrait alors en retraite, et embrassait la vie de contemplation; la salle de travail était fermée, et des exercices de piété remplissaient toutes les heures de la journée. Cette séparation momentanée acheva d'accabler Gaston; il tomba malade d'ennui et de chagrin. Personne autour de lui ne pouvait s'apercevoir de ses souffrances, et il les sup-

porta avec l'apathique résignation des ames véritablement désespérées. Chaque matin, la servante qui faisait sa chambre le trouvait levé et assis devant sa fenêtre, les yeux machinalement tournés vers la maison voisine, qui dominait celle où il demeurait de la hauteur de ses six étages, et lui interceptait tout à la fois l'air et le soleil. La maritorne en jupon de siamoise se hâtait d'arranger le lit, de rapprocher les tisons qui brûlaient bout à bout sur une poignée de cendres; puis elle jetait un regard oblique sur le pauvre jeune homme, dont elle observait avec un secret dédain les sobres habitudes, et lui criait d'une voix enrouée : — Monsieur prendra-t-il sa tasse de lait ce matin, et faut-il aussi monter pour lui une flûte de six blancs?

— Oui, je vous serai bien obligé, répondait Gaston sans tourner la tête.

Un moment après, l'affreuse chambrière revenait avec le déjeuner, et, avant de le poser sur la table, elle allongeait sa main rapace pour prendre les gros sous que le cadet de Colobrières avait déposés d'avance sur la cheminée. Ensuite elle jetait un regard de travers à Lambin, qui se hérissait à son aspect, saluait Gaston de la formule banale : N'y a-t-il plus rien pour votre service? Et, sans attendre sa réponse, s'en allait en grommelant : — Qui sait lequel des deux mange ce gros déjeuner? Sur ma foi, je crois que c'est le chien.

Et elle ne se trompait pas. La maîtresse du logis, qui était une femme dévote, stricte à remplir ses devoirs et d'une exacte politesse, monta un matin pour s'informer de la santé de son locataire. Comme il assura qu'il se portait bien, elle ne demanda pas mieux que de le croire, et s'en alla de ce pas à l'église dire ses patenôtres.

La semaine sainte s'écoula ainsi. Le beau jour de Pâques, Gaston se leva un peu ranimé par la pensée que le soir il irait au couvent de la Miséricorde, et qu'il trouverait Anastasie et la mère Angélique au parloir. Il était douteux pourtant que les forces ne lui manquassent pas pour arriver jusque-là; la fièvre avait pâli ses joues, et il se soutenait à peine sur ses jambes affaiblies. Lorsque la servante eut achevé de ranger sa chambre, il traîna son fauteuil devant la fenêtre ouverte, et s'accouda sur le balcon, les yeux levés vers la ligne d'azur que lui laissaient entrevoir les hautes maisons de la rue de la Parcheminerie. Une tiède bouffée de vent passa sur son visage et fit frissonner une chétive plante qui croissait au balcon d'une fenêtre voisine. Il comprit que le joyeux printemps était de retour, et que le soleil, dont il ne pouvait apercevoir le disque radieux, brillait sur les toits noirs de la moderne Babylone. Alors son imagination le ramena vers le doux

pays où toute l'année fleurissent les roses; il se rappela les haies vertes à l'abri desquelles s'épanouissaient déjà les délicates anémones, les pâles marguerites; il se rappela les bosquets sauvages de l'Enclos du Chevrier. Il suivait par la pensée, à travers ces frais paysages, une blonde jeune fille, qui tantôt franchissait d'un pas agile les roches abruptes, tantôt s'asseyait pensive au bord du sentier, sur le tronc renversé d'un saule, ou bien remontait vers la Roche du Capucin, et penchait son blanc visage sur les eaux indolentes de la source.

Un léger coup frappé à la porte troubla cette longue rêverie. Lambin releva la tête et dressa ses oreilles d'un air effaré, et le cadet de Colobrières dit sans se retourner : — Qui est-ce? qui va là?

— C'est moi, répondit la Rousse en entrant, son chapeau de feutre noir sur la tête, un petit paquet à la main, et ses gros souliers de cuir crottés jusqu'au courde-pied.

— Comment! c'est toi? fit Gaston stupéfait.

La pauvre fille était pâle d'émotion et de joie; elle laissa tomber son petit paquet, et prit une chaise en disant :

— Je vais m'asseoir, sauf votre respect, monsieur le chevalier; les jambes me manquent. Ah! c'est que j'ai marché... j'ai marché...

— Et que viens-tu faire ici, mon enfant? interrompit Gaston inquiet et touché de la voir arriver ainsi.

— Je viens vous donner des nouvelles de M. le baron et de Mme la baronne, répondit-elle; tout le monde au château se porte bien, grace au ciel, sauf les oiseaux de Mlle Anastasie, qui sont un peu languissans depuis son départ. Je voulais lui en apporter un ou deux dans une cage, ça lui aurait fait plaisir peut-être de les revoir; mais Tonin ne m'a pas conseillé de m'en charger.

— Je le crois bien! dit Gaston. Et tu as fait la route à pied?

— Oui, en me promenant, répondit la Rousse; je suis partie il y a trois semaines, le beau jour de Saint-Joseph.

— Et c'est avec la permission de ma mère que tu as entrepris ce voyage? demanda encore le cadet de Colobrières.

— Je n'ai rien dit à Mme la baronne; elle m'aurait peut-être empêchée de venir, répondit-elle avec quelque embarras. Je n'ai fait part de mon idée à personne, excepté à Tonin, qui a bien essayé de m'en détourner; mais il n'a pas pu, le pauvre homme!

— Mais, reprit Gaston, tu devais savoir que mon père et ma bonne mère m'ont écrit pour me donner de leurs nouvelles. Moi aussi j'ai envoyé deux lettres, et tu n'avais pas grand motif d'entreprendre un si long voyage... deux cent quarante lieues à pied...

— J'en aurais fait mille pour vous revoir, monsieur le chevalier! répondit impétueusement la Rousse.

A ce mot, le cadet de Colobrières commença à entrevoir la vérité. L'honnête garçon rougit légèrement, et détourna la vue avec la sauvage frayeur du bel Hippolyte en butte aux amoureuses fureurs de sa marâtre.

— Je m'attendais bien à ce que vous me fissiez quelques reproches, continua la Rousse d'un ton plus calme et avec une certaine tristesse. Vous êtes un peu fâché contre moi, parce que je suis venue vous trouver sans votre permission; mais, voyez-vous, je ne pouvais plus vivre là-bas, sachant de quelle manière vous étiez ici. M. le baron nous a lu tout haut la lettre où vous parlez des rues de Paris et du mauvais temps, et de votre chambre où vous êtes seul avec Lambin. Nous pleurions, parce que nous comprenions qu'il y avait là-dessous bien du chagrin et de l'ennui. Cela ne me sortait plus de la tête, et, le même soir, je dis à Tonin : Il faut que j'aille trouver notre jeune maître; j'aurai soin de lui et il ne sera plus seul, je lui tiendrai compagnie. Quant au voyage, ça ne m'inquiète guère; ce n'est pas comme s'il fallait passer la mer : on va par terre d'ici à Paris. Je n'ai pas besoin de carrosse ni de cheval; mes jambes m'y porteront. Alors j'ai fait mes petits arrangemens : il y a eu sept ans la dernière veille de Noël que je suis au service de Mme la baronne; j'ai trois écus de gages sur lesquels je ne dépense pas grand' chose. A la fin de l'année, il me restait toujours une dizaine de livres que je prêtais à mon parrain meste Tiste; le brave homme m'a rendu la moitié de cet argent; j'ai fait de mes meilleures hardes le paquet que voilà, et je me suis mise en route. Tonin m'avait avertie que Paris est une ville si grande, si grande, qu'autant vaudrait chercher une aiguille à coudre dans une meule de foin que d'aller demander quelqu'un de porte en porte; mais M. le baron sait bien l'adresse qu'il a mise sur sa lettre : je l'ai prié de me la dire, et j'ai retenu le nom de la rue, le numéro de la maison. En demandant mon chemin, je suis venue ici tout droit. Oh! monsieur le chevalier, ne soyez plus fâché... Voyez ce pauvre Lambin, comme il est aise de me revoir! il grogne de joie depuis que je suis entrée... Allez! j'ai bien fait de venir!... Considérez comme vous êtes mal servi! votre lit est fait à coups de poing, et il y a de la poussière partout... et puis, je vous trouve un peu pâle et amaigri. — Tiens! moi aussi je suis pâle, ajouta-t-elle en apercevant son visage dans la glace. Jésus! est-ce que c'est l'air de Paris qui nous rend comme ça?

— Eh! non, mon enfant, répondit en souriant le cadet de Colo-

brières. J'ai eu ces jours derniers un peu de malaise, c'est ce qui m'a pâli; et toi, c'est cette glace verte qui te donne un teint si blême.

— Vous avez été malade? s'écria la Rousse en considérant avec inquiétude les traits altérés de Gaston.

— Je suis mieux, je suis bien, répondit-il; ma pauvre Madeleine, ne parlons pas de cela. — Puis il ajouta avec quelque embarras : C'est de toi maintenant qu'il faut avoir souci. Comment allons-nous faire?... Tu ne seras pas si bien ici qu'au château de Colobrières, et tu regretteras bientôt de l'avoir quitté.

— Moi! s'écria-t-elle, jamais! dans ces derniers temps, j'y étais trop malheureuse; pourtant M. le baron et Mme la baronne avaient bien des bontés pour moi. Depuis le départ de Mlle Anastasie, j'accompagnais toujours Mme la baronne; l'après-midi, elle me gardait auprès d'elle sur la plate-forme, tandis que M. le baron faisait sa partie de boules avec Tonin; souvent, le soir, je venais filer à côté de la table, et, le dimanche, je regardais jouer aux cartes; mais tout cela augmentait mon ennui. Je rôdais aux environs du château en regardant de tous côtés comme pour vous chercher, et, quand je venais à penser que vous étiez parti pour toujours, je me prenais à fondre en larmes. Chaque fois que je passais devant votre chambre, j'avais comme un frisson : la vue de tous les endroits où je vous rencontrais d'habitude me faisait le même effet; je ne pouvais plus m'y souffrir, je me désespérais nuit et jour. Vous dites que je ne me trouverai pas si bien ici! Ah! monsieur le chevalier, vous ne savez pas comme j'ai pleuré là-bas!

— Je comprends, murmura le cadet de Colobrières avec un soupir.

Il venait de comprendre en effet cette passion que la Rousse lui analysait à sa manière, et qu'elle ne s'avouait peut-être pas entièrement à elle-même. Cette espèce de découverte le contrista. Quoique Madeleine fût une assez belle fille, malgré ses cheveux roux et son teint blafard, il n'était nullement charmé d'avoir fait sa conquête, et elle ne lui inspirait qu'une certaine compassion mêlée de scrupules inquiets. Il se prit à réfléchir sur ce qu'il allait faire de la Rousse; la situation était embarrassante; dans sa position, il n'avait que faire d'une servante, et il n'était guère facile de lui trouver et de lui proposer une autre condition. Il y avait urgence cependant, il fallait s'assurer d'un asile convenable, et la décider à s'y laisser conduire sur-le-champ; Gaston songea naturellement au couvent de la Miséricorde.

— Le contentement m'a déjà ôté la fatigue, dit la jeune fille en se levant; voyons, monsieur le chevalier, qu'avez-vous à me commander?

— Rien du tout, répondit Gaston, je n'ai rien à te faire faire; prends cette tasse de lait, ce petit pain, et déjeune.

— Je n'ai pas faim; la joie m'a coupé l'appétit, dit-elle en soupirant et en tournant vers le cadet de Colobrières sa prunelle verdâtre animée d'une ardeur languissante.

— Écoute, la Rousse, reprit-il alors avec une douceur mêlée d'autorité, tu ne peux rester ici : je n'ai ni le moyen ni la volonté de te garder avec moi; mais je sais un endroit où tu vivras commodément...

— Vous me renvoyez!... s'écria douloureusement la pauvre fille.

— Un endroit où je vais tous les jours, continua Gaston.

— Et où je pourrai vous voir? interrompit-elle encore.

— Un endroit où tu retrouveras ma sœur Anastasie, reprit-il en éludant la question. Elle sera contente de te revoir.

— Sainte Vierge! vous voulez que j'aille au couvent! fit la Rousse consternée, mais un peu consolée cependant par la pensée que Gaston ne l'obligeait pas à s'en aller tout-à-fait.

— Certainement; il faut que je t'y conduise dès ce soir, répondit le cadet de Colobrières. En attendant, nous allons entendre la messe là, tout proche, à l'église de Saint-Séverin; puis tu iras, si cela t'amuse, te promener un peu avec Lambin pour voir la ville.

Comme elle paraissait intérieurement désespérée, et qu'il était évident que le respect seul l'empêchait d'éclater en sanglots et de se révolter, Gaston entreprit de la convaincre; il lui parla long-temps, tantôt avec autorité, tantôt avec douceur, et enfin parvint à la décider. Elle plia, et se résigna à entrer comme sœur converse au couvent de la Miséricorde.

Le soir, Gaston arriva au parloir avec la Rousse. Ni lui ni sa sœur ne s'étaient doutés de l'espèce de délation dont elle s'était rendue coupable, et qui avait eu une si grande influence sur les déterminations de leur père. Anastasie l'accueillit avec joie, et fut fort touchée de la marque de dévouement qu'elle venait de donner à Gaston. La mère Angélique consentit sans difficulté à la recevoir dans le couvent, et, avant de la remettre aux mains de la sœur converse qui devait l'introduire dans la maison, on la garda un moment au parloir. Anastasie l'interrogea minutieusement sur ce qui s'était passé au château et dans tout le pays depuis son départ, elle demanda des nouvelles de tous les villageois qu'elle voyait le dimanche à la messe, et s'informa des évènemens survenus dans toutes les familles; mais ce ne fut qu'au dernier instant, lorsque la Rousse allait quitter le parloir, qu'elle lui dit avec une émotion contenue, presque en tremblant : — Et ma cousine, Mlle Éléonore Maragnon, peux-tu me donner aussi de ses nouvelles?

— Elle est à Belveser, répondit laconiquement la Rousse.

— Ah! murmura Anastasie d'une voix plus faible; elle y est revenue après le mariage...

— Quel mariage? fit la Rousse étonnée.

— Le sien, répondit Mlle de Colobrières.

— Elle n'est pas mariée, dit la jeune servante.

— Elle n'est pas mariée!... répéta Gaston en regardant sa sœur. Tous deux avaient pâli à ce mot; mais aucune autre marque d'émotion ne trahit la surprise et la joie dont cette nouvelle inattendue pénétrait leur ame. Anastasie garda le silence, et Gaston dit seulement avec une apparence de sang-froid : — Voyons, tâche de nous apprendre ce qui s'est passé là-bas, et pourquoi le mariage de ma cousine a été différé...

— Elle devait donc se marier? dit la Rousse d'un ton bref; on l'ignorait dans le pays. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est encore fille; je n'en sais pas davantage.

— Vous pouvez vous retirer, mon enfant, dit la mère Angélique en lui montrant la porte où l'attendait une sœur converse.

Dès ce jour, le cadet de Colobrières et sa sœur souffrirent un autre supplice. Une douloureuse impression succéda promptement à la joie que les paroles de la Rousse avaient laissée dans ces ames souffrantes; elles tombèrent dans des anxiétés cruelles, car elles étaient réduites à trembler et à frémir dans l'attente d'un évènement qu'elles avaient cru accompli. Gaston rentra dans sa mansarde, plus triste, plus rongé de soucis, plus malheureux que jamais, et Mlle de Colobrières demeura en proie aux amères inquiétudes, aux tourmens d'une imagination exaltée par des souvenirs qu'attisaient le calme extérieur, l'immobilité de la vie claustrale.

La règle, cette puissance occulte et inflexible, eut bientôt plié le naturel violent et passionné de la Rousse; les sœurs converses étaient étroitement soumises, quoiqu'elles ne fissent que des vœux simples; les anciennes surveillaient les novices dans leurs humbles fonctions, et les dirigeaient avec cet admirable esprit qui est le lien et la force des congrégations religieuses. Les habitudes austères de la vie monastique n'établissant aucun rapport entre les sœurs converses et le reste de la communauté, la Rousse ne rencontrait guère Mlle de Colobrières que dans le chœur, pendant la messe conventuelle que les converses entendaient tous les jours; quant au cadet de Colobrières, elle ne l'avait pas entrevu une seule fois, ni dans le couvent, ni dans la rue, où elle n'allait que rarement et toujours en compagnie d'une sœur dont la vigilance était bien connue.

Quelques semaines se passèrent ainsi. Un soir, la supérieure, au lieu de se retirer, comme de coutume, dans sa cellule après l'oraison, passa au quartier des novices et vint retrouver Anastasie. La jeune fille avait déjà quitté son voile, et ses beaux cheveux dénoués flottaient sur sa robe de bure comme un riche manteau de soie.

— Vous voilà comme sainte Madeleine, dit la mère Angélique en passant la main sur cette chevelure onduleuse et noire comme la nuit; il n'y a pas de parure mondaine aussi belle que ce voile donné par le bon Dieu.

—Bientôt, ma mère, je dois m'en dépouiller, répondit Anastasie avec un mélancolique sourire; en un moment, il sera tombé sous les ciseaux...

La mère Angélique hocha la tête en soupirant, et reprit d'un ton plus grave : — Ma fille, j'ai reçu aujourd'hui une lettre qui vous est adressée. Selon mon devoir, je l'ai décachetée et je l'ai lue d'abord.... Elle est de votre cousine, Mlle Maragnon, et je peux vous la remettre; la voici....

— Oh! ma chère mère, c'est Éléonore qui m'écrit! murmura Mlle de Colobrières toute tremblante et en hésitant à prendre la lettre; sans doute, elle m'annonce une nouvelle.... Hélas! qu'ai-je besoin d'apprendre ce qui se passe dans le monde?...

— Voulez-vous que je lise moi-même, mon enfant? dit doucement la supérieure.

Elle ouvrit la lettre et lut :

Au château de Belveser, ce 20 mai 17...

« Ma bien-aimée cousine,

« Depuis quelque temps déjà, je suis retournée dans cette chère solitude vers laquelle mon cœur est revenu mille fois pendant mon absence, et où je croyais venir vous rejoindre; mais, au lieu du bonheur que j'espérais, je n'ai trouvé qu'un affreux chagrin. Oh! ma chère cousine, est-il possible que vous soyez partie ainsi, sans laisser un souvenir, un adieu pour votre Éléonore? Je n'ai pu me résigner à cette entière séparation; je me suis informée, et j'ai appris que vous étiez à Paris, au grand couvent de la Miséricorde. Aussitôt, Anastasie, j'ai formé une résolution que vous allez connaître; vous verrez si mon amitié est fidèle, je vais vous en donner une sûre preuve. Mais d'abord je dois vous raconter ce qui s'est passé après le triste jour où je vous fis mes adieux à la Roche du Capucin.

« En vous quittant, je montai en voiture toute pleurante, et je m'éloignai de Belveser avec des déchiremens de cœur, des regrets que je ne saurais vous exprimer. Pendant toute la route, j'essayai

inutilement de vaincre ce chagrin; je soupirais sans cesse et j'avais le cœur si gonflé de larmes, qu'à chaque instant j'étouffais et me sentais prête à éclater en sanglots. Ma bonne mère était inquiète; Mlle Irène disait que j'avais des vapeurs, et me donnait la migraine à force de me faire respirer son flacon de sels et de m'entretenir des magnifiques présens de noces dont mon oncle Maragnon lui avait déjà montré la liste.

« Quand nous arrivâmes à Marseille, j'étais tout-à-fait malade; je m'attendais à être mariée tout de suite, et cette pensée me causait des angoisses inexprimables. Heureusement je fus aussitôt soulagée de ce souci; mon oncle vint au-devant de nous avec un visage contrarié, et nous annonça qu'une affaire de la dernière importance avait obligé Dominique à partir subitement pour Barcelone, où il serait forcé de demeurer peut-être une quinzaine de jours. Je l'embrassai de bon cœur à cette nouvelle et me trouvai allégée d'un grand souci. J'eus donc quinze jours pour me tranquilliser et me reconnaître, et puis encore quinze autres jours, et puis un nouveau retard d'une semaine, si bien que le carême arriva avant le retour de mon prétendu, et que forcément mon mariage se trouva différé.

« Je fis bien des réflexions dans ce laps de temps, je pris bien des résolutions; mais je n'osais m'en ouvrir à ma mère, et encore moins à mon oncle ou à Mlle Irène. Ma mère m'aurait demandé les raisons que j'avais pour différer cet engagement, et en vérité je n'aurais pu en donner aucune. Mon oncle aurait traité ces idées d'enfantillages, de caprices, et Mlle Irène n'eût pas manqué de me répéter sentencieusement ce qu'elle m'a dit vingt fois déjà de son air le plus capable : Quand le cœur d'une jeune fille ne se prononce pour personne, elle doit se laisser marier au gré de ses parens.

« Au milieu de ces perplexités, le ciel m'inspira une idée, une bonne idée, qui tout à coup me tranquillisa. Alors, au lieu de craindre le retour de Dominique, je l'attendis avec une sorte d'impatience, et, quand il arriva, j'allai au-devant de lui avec un visage content. Ma mère était ravie ainsi que mon oncle. Dominique parut surpris de cet accueil et n'en témoigna pas beaucoup de joie; mais je ne lui en voulais point du tout de sa froideur et de sa tristesse, j'en avais au contraire une espèce de reconnaissance qui m'affermissait dans mon dessein. Après souper, tandis qu'on était à la partie, je pris familièrement la main de mon cousin et l'entraînai sur le balcon, où je savais que personne ne pourrait nous entendre. — Mon cher Dominique, lui dis-je avec amitié et en le tutoyant, ce qui ne m'était pas arrivé depuis long-temps, mon cher Dominique, tu sais qu'on veut que tu m'épouses après Pâques.

Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de différer, de différer encore longtemps, une année, par exemple? Nous aurions ainsi le temps de nous accoutumer à cette idée de mariage qui nous contrarie à présent. — Ma bonne Éléonore, me répondit-il, je ferai tout ce que tu voudras. — Eh bien! lui dis-je alors, déclare à ton père que tu veux faire d'abord un voyage dans le Levant; il en a été question déjà, et l'on devait envoyer un commis de la maison à ta place. — Oui, mon père entendra peut-être à cela, fit Dominique en réfléchissant; il s'agit de monter une maison à Brousse, et ma présence là-bas fera mieux que celle d'un agent. Puis il ajouta avec un soupir : — Mais, ma pauvre enfant, il ne faudra pas moins que ta destinée s'accomplisse, et la mienne aussi... — C'est égal, lui dis-je, ce ne sera pas tout de suite du moins... Alors il me prit la main et continua d'un ton pénétré : — Tu ne vois pas clair, enfant, dans le fond de ton cœur; que le ciel te garde dans cette ignorance! Moi je sais ce qui se passe dans le mien; je sais qu'il aspire à un bonheur impossible. Jamais je ne conçus la moindre espérance, jamais je n'ai essayé de réaliser des vœux chimériques; je me suis résigné. Puisses-tu faire comme moi! J'agirai pourtant comme tu le désires. A ces mots, il quitta le balcon. Le même soir, il parla si bien à mon oncle de la nécessité de ce voyage à Brousse, et de la convenance qu'il y aurait à différer d'une année notre mariage, que tout fut arrangé. Huit jours plus tard il partit, et nous retournâmes à Belveser. Hélas! cousine, j'appris alors que vous aviez quitté Colobrières, que vous étiez au couvent, et que vous aviez résolu de prendre le voile. Aussitôt il me vint comme une inspiration...

« Voyez-vous, cousine, je suis une jeune fille dont l'éducation n'est point du tout achevée; ma pauvre mère, ayant perdu tous ses autres enfans, m'a élevée avec des faiblesses infinies; je suis un véritable enfant gâté, et, comme dit Mlle Irène, on n'a point du tout cultivé en moi les dons de la nature. Heureusement, il est temps encore de parfaire cette éducation manquée. C'est ce que j'ai dit à ma mère en la suppliant de me mettre pour une année au couvent de la Miséricorde. J'ai une foule de défauts dont je me corrigerai dans cette sainte maison : j'y perdrai l'habitude de faire ma volonté; les bons exemples me rendront humble, soumise, patiente, et je serai si contente de vivre près de vous, que tous les devoirs me sembleront faciles. Ma bonne mère a un peu résisté d'abord, mais je lui ai donné de si bonnes raisons, qu'elle s'y est enfin rendue. Comme il était décidé que je la quitterais aussitôt après mon mariage, pour entreprendre un long voyage à l'étranger, l'idée de cette séparation ne l'a

point trop affligée, et, enfin, elle a consenti à tout ce que je désirais. Il est décidé que j'entrerai comme pensionnaire dans votre couvent; c'est mon oncle lui-même qui me conduira à Paris. Ma mère, qui se plaît beaucoup à la campagne, et qui a fait entreprendre de grands travaux, passera toute cette année à Belveser avec Mlle Irène.

« Oh! ma chère Anastasie, je vais donc enfin vous revoir! Mon pauvre cœur tressaille à cette pensée, et j'éprouve autant de joie que j'ai eu de douleur à vous quitter.

« Savez-vous, cousine, ce que m'a dit l'autre jour mon oncle Maragnon? C'est que je vous aime tant que je suis capable de prendre le voile pour passer ma vie près de vous!

« Adieu, mon amie et ma sœur; vous dont l'ame est si paisible et si sainte, vous qui peut-être ne laissez plus qu'une petite place dans votre cœur aux affections terrestres, aimez-moi un peu cependant, et priez Dieu pour votre Éléonore. »

Anastasie avait écouté cette lecture avec un inexprimable saisissement, une sorte de joie douloureuse qui pénétrait son ame et faisait couler de ses yeux des larmes silencieuses.

— Eh bien! ma fille? lui dit la mère Angélique en l'interrogeant du regard.

— Ah! ma mère, répondit-elle, je serai heureuse de revoir Éléonore; mais la pauvre enfant ne se figure pas la vie qu'on mène ici... Elle ne sait pas que les pensionnaires sont séparées des novices, et qu'elle ne me verra guère que dans le chœur. Je redoute d'ailleurs pour elle les petites privations auxquelles tout le monde est soumis ici... Elle a été élevée avec tant de délicatesse et dans une maison si opulente... Pourra-t-elle s'habituer à la discipline de la classe et au pain sec?...

— Je suis certaine qu'elle se trouvera fort bien ici, répondit gravement la mère Angélique. Il est évident qu'elle a pour le mariage une vocation forcée; l'on verra ce que cela deviendra plus tard. Ma chère fille, je vous permets de lui écrire que nous l'attendons.

Mme CHARLES REYBAUD.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

LE DARFOUR

ET

LES ARABES DU CENTRE DE L'AFRIQUE.

VOYAGE AU SOUDAN,

PAR LE CHEIKH MOHAMMED-EL-TOUNSY.[1]

Le 12 messidor an VII, Bonaparte écrivait du Kaire au sultan du Dârfour, Abd-el-Rhamân-el-Rachid, qui le félicitait sur ses triomphes et lui demandait de protéger les marchands du pays : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux, il n'y a de Dieu que Dieu!... J'ai reçu votre lettre, et j'en ai compris le contenu. Lorsque votre caravane est arrivée, j'étais absent, ayant été en Syrie pour punir et détruire nos ennemis. Je vous prie de m'envoyer par la première caravane deux mille esclaves noirs ayant plus de seize ans, forts et vigoureux : je les achèterai pour mon compte. Ordonnez à votre caravane de venir tout de suite, de ne pas s'arrêter en route : je donne des ordres pour qu'elle soit protégée partout. » Le souverain d'un puissant royaume confiné au centre de l'Afrique avait donc entendu le bruit des victoires du *glorieux sultan des armées françaises*, comme il appelait le général

(1) Un vol. in-8°, chez B. Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît; 1845.

en chef des troupes républicaines, ou plutôt il avait applaudi aux défaites des mamelouks, qui venaient de perdre les plus belles provinces de l'Égypte. Qu'Abd-el-Rahmân se réjouît de voir tomber la puissance de ces guerriers turbulens et sans foi, cela s'explique; mais combien de temps auraient duré ses relations amicales avec une population européenne maîtresse du pays, voilà ce qu'il est difficile de savoir. Toutefois Bonaparte mettait à profit le bon vouloir du sultan; en promettant aide et protection aux populations noires engagées dans des entreprises de négoce avec l'Égypte, il s'élevait au rang de dominateur de l'Afrique et faisait reconnaître sa suprématie jusque sous l'équateur. Les deux mille esclaves qu'il demandait par un prochain envoi, c'étaient deux mille soldats faciles à nourrir, dévoués à leur maître, n'ayant rien à redouter du climat africain, et dont il eût pu tirer un grand parti, si l'occupation se fût prolongée. Bien loin que la guerre interrompît les échanges accoutumés entre les deux peuples, la présence des Français semblait encourager le sultan à diriger plus fréquemment vers le Nil ces caravanes périodiques qui, assurait-on alors, d'après des renseignemens positifs, se composaient parfois de quinze mille chameaux.

Ceci se passait en 1799; c'était à peine si on connaissait exactement la position géographique de ce royaume de Dârfour. Un voyageur anglais, W.-G. Browne, y avait pénétré quelques années auparavant, et ses observations, bien qu'incomplètes sur divers points, étaient les seules qu'un Européen eût recueillies par lui-même; jusqu'à ce jour, elles sont les dernières. Desservi auprès du sultan par un de ses compagnons qui le représentait comme un espion dangereux, Browne fut attiré jusqu'à Kôbeyh, capitale du royaume; on l'y garda à vue. En vain sollicita-t-il, pendant deux années, la permission de quitter le pays : toute la population se retirait avec effroi d'un infidèle dont la couleur, disait-on, était un signe de maladie, une marque de la réprobation divine. Cette situation désespérée causa au voyageur un profond chagrin, et bientôt une fièvre qui le réduisit à la dernière extrémité. Ces tristes loisirs, ces jours de douleur perdus pour l'étude, il les employa à apprivoiser deux jeunes lions. Enfin, dépouillé de tout ce qu'il avait apporté avec lui, Browne put se joindre à une caravane qui le ramena, après quatre mois de voyage, dans la Haute-Égypte. Après lui vint l'expédition française; sous ses auspices et avec des recommandations du général en chef, partit un jeune Allemand, Hornemann, qui périt en chemin. C'était alors que Bonaparte et le sultan du Dârfour échangeaient quelques lettres, comme nous l'avons

vu. Un voyage dans les états de ce dernier fut sur le point d'être entrepris par quelques-uns des savans qui accompagnaient l'armée; mais les évènemens changèrent de face. Après ce dialogue à distance entre le futur souverain du royaume le plus civilisé de la terre et le chef d'un peuple barbare, tout rentra dans le silence.

La route restait tracée; cependant les dangers qu'elle présente n'avaient en rien diminué. Sur dix voyageurs qui ont pris à tâche, depuis vingt ans, d'explorer le centre de l'Afrique en dirigeant leur marche vers Tombouctou, neuf ont péri; René Caillié seul est revenu. Si ces fantasques populations livrent passage de loin en loin à l'Européen que la passion des découvertes pousse en avant malgré tous les périls, le plus souvent elles le retiennent comme une proie et le condamnent à périr avec son secret. A ces races noires reléguées au milieu d'un immense continent, sous des latitudes brûlantes, défendues contre l'approche des nations civilisées par leur sauvagerie, par des barrières naturelles de déserts et de montagnes; à ces peuples ignorans, farouches à la manière des bêtes fauves et jaloux de leur liberté, l'homme blanc apparaît comme un mauvais génie, comme le précurseur de la conquête. Il devient tour à tour un objet de terreur ou de mépris, selon qu'il résiste avec une force d'ame surhumaine aux obstacles, aux dangers qu'on lui suscite, selon aussi que l'influence du climat et des inquiétudes sans cesse renaissantes altèrent sa constitution physique et abattent son courage. Les instrumens inconnus à l'aide desquels il observe le soleil pour assurer sa route excitent la défiance, et le désignent partout comme un sorcier; il est désormais responsable des calamités qui affligent le pays d'alentour. Que par hasard des connaissances en médecine heureusement appliquées lui attirent la bienveillance intéressée d'une population, son départ alors devient impossible; on le retient, on l'arrête par force, et quelque prince poursuivi par la crainte de mourir oblige l'étranger de s'asseoir dans son palais entre ses magiciens et son bouffon. Si ce voyageur est chrétien, s'il le témoigne en manquant aux prières de la loi musulmane, s'il ne lit point le Coran, si, subitement interpellé par un passant, il refuse de prononcer la formule sacramentelle, sa mort est certaine. Devra-t-il donc se résoudre à simuler une croyance qu'il repousse, soutenir pendant des années le rôle difficile et répugnant d'un néophyte avide de se perfectionner dans la connaissance de l'islam? Devra-t-il au mensonge tacite du vêtement joindre l'hypocrisie flagrante des actions et du langage?

Le voyageur dont le récit va nous occuper n'eut aucune dissi-

mulation de ce genre à s'imposer, et bien peu de ces grandes difficultés à vaincre. Musulman de naissance, fort instruit dans ce qui touche à la foi, à la législation, et surtout à la littérature de son pays, le cheikh Mohammed-Ebn-Omar-el-Tounsy (c'est-à-dire le Tunisien) put arriver au Dârfour, résider dans ce pays pendant huit années, et y vivre en paix sous la protection du sultan. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'ait eu à courir aucun danger durant ses longues pérégrinations : plus d'une fois sa vie fut menacée au milieu des populations sauvages, chez lesquelles la vue d'un homme blanc réveillait les haines de race; mais la parité de croyance a été le plus souvent sa sauvegarde : si l'assassinat pouvait lui tendre des piéges comme à tout autre, du moins le fanatisme n'armait-il point contre lui le bras des vrais croyans.

Après avoir fait des études assez solides pour un musulman à Tunis, dans son pays natal, Mohammed, âgé de quatorze ans à peine, alla au Kaire, en 1803, à la recherche de son père Omar, qui s'y était fixé lui-même une dizaine d'années auparavant. Quand le jeune cheikh arriva dans la capitale de l'Égypte, Omar ne s'y trouvait plus; il avait fait route vers le Soudan. Avec cette résignation qui est la grande vertu des Orientaux, l'enfant s'achemina, conduit par un ami de son père, sur les traces de celui-ci, et arriva de cette façon au Dârfour. Telles furent les causes fort simples de ce voyage remarquable, entrepris, non point dans l'intérêt des études géographiques, mais par des raisons de famille. Le voyage cependant eut des résultats utiles, parce que le jeune Tunisien s'y était en quelque sorte préparé. D'après son propre témoignage, Mohammed se mit en route pauvre d'argent et riche de science. « Or, maintenant, a dit l'humble qui espère en la bonté de son Seigneur, Dieu des bienfaits, moi, Mohammed-Ibn-el-Seyd-Omar, petit-fils de Soleyman, lorsque le Très-Haut m'eut inspiré le goût des sciences arabes, je m'abreuvai à la coupe du savoir; je méritai bientôt d'être compté au nombre des érudits et des enfans de la science..... mais déjà, s'agenouillant sur moi comme un chameau, la fortune m'avait brisé; elle avait écrasé de son poids ce que j'avais de richesses en main..... Dès-lors je dépensai tous mes efforts à m'enrichir de connaissances, à m'orner l'esprit de prose et de vers....» On le voit, le cheikh se fit un fonds de philosophie sur lequel il jeta la poésie comme un ornement; aussi amassa-t-il un trésor de citations qu'il verse à pleines mains dans ses pages. Il rehaussa le tissu de sa diction avec les perles du savoir, et appela son ouvrage : *L'Aiguise-*

ment de l'Esprit, titre tout-à-fait oriental, auquel il eut l'instinct de joindre cet autre, plus satisfaisant pour nous : *Voyage au Soudan et parmi les Arabes du centre de l'Afrique.*

Il était naturel qu'après avoir décliné ses noms de fils d'Omar et petit-fils de Soleyman, Mohammed-el-Tounsy racontât les aventures de son père et de son aïeul. Cette touchante narration, faite à la manière biblique, et dans laquelle, il faut le dire, l'expédition française, qui occupe trop peu de place, se trouve étrangement défigurée, est comme le premier chapitre de la vie du cheikh. C'est l'usage de son pays de prendre les choses *ab ovo*. Il ne s'agit donc pas d'un Européen qui écrit, mais d'un Arabe qui raconte, et ses souvenirs débordent. Bien qu'on soit tenté tout d'abord de rejeter cette introduction comme un hors-d'œuvre, on s'intéresse bientôt à la simple histoire d'une famille asiatique dispersée sur trois points du continent africain, et se respectant elle-même dans sa pauvreté. On sent palpiter les tronçons du serpent qui cherchent à se réunir; on entend les voix qui s'appellent dans l'immensité du désert.

Après son arrivée dans la capitale de l'Égypte, le jeune Mohammed, plein de joie et d'enthousiasme, vint rejoindre ses compagnons la veille du départ et passer la nuit au milieu d'eux. A l'aurore, on descendit au vieux Kaire, on fit agenouiller les chameaux sur le bord du grand fleuve, et là on attendit, car c'était un vendredi, jour néfaste jusqu'à ce que la prière de midi l'ait sanctifié. Puis la barque prit le large; le vieux Kaire s'éloigna, et de vagues inquiétudes, mêlées de regrets, assiégèrent le cœur du jeune musulman. Peu s'en fallut que son courage ne l'abandonnât, qu'il ne demandât à revenir sur cette rive déjà pleurée. A la vue des faces noires qui l'entourent, le descendant de Sem se rappelle la haine qu'ont vouée aux siens les fils de Cham. Pour vaincre cette première faiblesse, il a recours à la poésie, son talisman en toute rencontre, et se rappelle des vers comme ceux-ci :

« Voyage, tu trouveras des honneurs et des merveilles. La perle voyage et monte sur les couronnes!

« Cours loin de ta patrie; va chercher la gloire, voyage; dans tes excursions, tu peux rencontrer ces cinq utilités :

« Chasser le souci, faire fortune, acquérir la science, orner ta mémoire, hanter les grands! »

Au soir, la barque jeta l'ancre devant Minyeh, qui n'était pas alors une jolie ville industrielle, *un chef-lieu de préfecture*, remarquable par

ses filatures de coton, mais simplement un gros bourg, hanté par des mamelouks fugitifs qui s'y tenaient embusqués pour piller les passans. Le chef de la caravane flottante fut dépouillé par eux de tout l'argent qu'il portait, et, après avoir payé ce tribut aux voleurs, la barque reprit sa course, sans s'arrêter, jusqu'à Manfalout, la ville la plus méridionale de l'Égypte moyenne. De là, les voyageurs gagnèrent Beny-Ady, canal assez important, qui communique avec le canal de Joseph ou Calideh-Menhi. Les marchands du Dârfour étaient campés sur le bord, recousant leurs outres, les remplissant d'eau, et faisant tous leurs préparatifs de départ.

C'est un instant solennel que celui où la caravane se met en marche pour de longs et aventureux voyages à travers les solitudes de l'Afrique. Autour des chameaux patiemment couchés pour recevoir leurs charges et lents à se lever, autour des tentes que l'on plie, des ballots que l'on range, des armes que l'on accroche à la selle, s'agitent les esclaves noirs sous l'œil des marchands. Peu à peu les bêtes de somme se rangent en file; les chevaux bondissent en avant, les chameliers s'étendent sur les flancs de la colonne. Le sable vole au loin; puis bientôt la troupe se déroule sur la plaine unie, s'allonge, s'enfonce dans les sables du désert, et s'y perd comme la dernière voile du navire s'abaisse à l'horizon sous la vague étincelante. Cinq jours après son départ, la caravane touchait à Khardjeh, le plus considérable des villages de l'oasis de Thèbes. Des monumens si remarquables d'El-Khardjeh, des inscriptions grecques tracées sur un des pylones, de sa nécropole couverte en plusieurs endroits de caractères coptes et arabes mêlés de croix, le jeune cheikh ne dit pas un mot. Qu'importe à un musulman ce qui reste des siècles antérieurs à l'islam, ce qui ne touche pas au souvenir des patriarches? En véritable Arabe, Mohammed ne s'occupe que des dattiers si verts à cet endroit et si desséchés près du village à moitié détruit d'Abyrys. Cet arbre au port élancé semble saluer de loin le voyageur et l'inviter au repos; il lui prodigue son ombre et ses fruits abondans, et lui montre la source cachée sous ses racices. A mesure que la troupe s'éloigne du Nil en tirant vers le sud-ouest, le désert devient plus aride, et le dattier disparaît pour faire place aux tamarixs, aux buissons, enfin aux plantes épineuses, puis les montagnes se montrent : « Pays désolé, dit Mohammed, qui n'a plus d'autres habitans que les gazelles et les caravanes qui le traversent! »

Déjà les marchands avaient fait vingt journées de marche, sans

compter les haltes; déjà ils avaient dépassé Boulâc, dont la similitude de nom avec le port du Kaire arracha des larmes au jeune Tunisien, laissé derrière eux le triste pays de Macs, la source d'El-Chebb située dans les montagnes, le puits de Sélymeh entouré de ruines, et les citernes de Leguya, quand un dromadaire les croisa sur la route. C'était un courrier qui allait au Kaire chercher un sceau pour le nouveau souverain du Dârfour; Abd-el-Rahmân venait de mourir. A cette nouvelle, l'inquiétude se répandit dans la caravane; tous craignaient qu'il ne survînt quelque trouble dans le pays, et regrettaient ce prince équitable, généreux, digne enfin du surnom de El-Rachid, le juste, qu'il avait porté. Le courrier continua sa marche précipitée après avoir laissé les voyageurs en proie à de tristes pressentimens, et ceux-ci, ayant marché quinze jours encore, s'arrêtèrent sur les frontières du Dârfour. La dernière traite avait été de dix journées entières, depuis la citerne de Zaghâouy ou puits du Natron jusqu'à celle de Mazroub. Là chacun se sépara pour se diriger du côté de son pays; Mohammed poussa vers Sarf-al-Dadjadj, résidence de son protecteur Ahmed-Badaouy, qui l'avait comblé d'attentions pendant toute la route. Cet Ahmed voyageait en véritable seigneur; son cortége se composait de huit esclaves, de huit domestiques, et de soixante-huit chameaux dont quelques-uns chargés d'outres pleines d'eau, et deux autres harnachés de manière à porter les provisions. En outre, il menait avec lui cinq femmes de son harem et sa cousine Sitti-Djamâl, qui parut plaire au jeune cheikh par sa beauté ravissante. Enfin il se faisait suivre d'un magnifique cheval noir de race dongolah, couvert d'une selle en velours vert.

Tel était l'ami du voyageur tunisien, celui chez lequel Mohammed reçut l'hospitalité à Sarf-al-Dadjadj. Ceux qui avaient fait partie de la caravane se festoyèrent les uns les autres : ce fut une semaine de plaisirs. Un soir, comme il revenait d'un de ces festins, Mohammed vit arriver chez lui deux hommes dont l'un était bronzé, d'un extérieur assez prévenant, habillé avec une certaine élégance; l'autre, d'une couleur plus foncée, portait de pauvres vêtemens. Assez surpris de la venue des deux étrangers, le jeune homme s'assied et les regarde; ceux-ci se font des signes en examinant le Tunisien, et l'un d'eux s'écrie : — Est-ce bien lui? — Certainement, c'est lui! — Puis l'homme bronzé dit : — Es-tu d'ici? — Non; je viens du Kaire, et je vais rejoindre mon père. — Qui est ton père? — Omar, de Tunis. — Alors le noir reprit vivement : — Salue donc ton oncle Ahmed-Zarrouq! — Cet oncle, qui

avait habité le Sennâr, venait au-devant de Mohammed, de la part de son père, averti par une lettre de l'arrivée du jeune voyageur; il apportait même à Ahmed-el-Badaouy de beaux présens pour le remercier des soins qu'il avait prodigués à l'enfant depuis le départ de la caravane. — Bénédiction! s'écria El-Badaouy en voyant les cadeaux; je les accepte!... et je les donne à mon fils que voici. — Il désignait de la main Mohammed lui-même. Ce bienfait, que le respectable Arabe ajouta à ceux dont il ne cessait de combler le jeune fils d'Omar, fut bientôt expliqué. Accusé, quelques années auparavant, près du sultan, qui punissait avec rigueur toutes les injustices, de vendre des femmes libres, et jeté en prison le carcan au cou, El-Badaouy allait périr sans la généreuse intercession d'Omar lui-même. Après avoir raconté au jeune cheikh cette touchante histoire, l'Arabe ajouta : Peut-être ai-je fait envers toi quelque chose qui acquitte un peu ma dette; mais je ne le crois pas.

Encore tout ému de cette scène et comblé de présens, El-Tounsy partit avec son oncle. Il était à cheval, son oncle sur un dromadaire, et l'homme noir, l'ami de ce dernier, trottait sur un âne; trois esclaves les précédaient à pied. Six jours de marche séparaient encore les voyageurs de la ville d'Aboul-Djouboul où vivait Omar. Devant la porte de celui-ci se pressaient des chevaux, des ânes, des domestiques; c'était comme une petite cour. De jeunes filles, des esclaves noirs, accueillent les trois nouveaux venus, les félicitent sur leur heureuse arrivée, et Omar s'avance. A sa vue, Mohammed reste calme, maintenu par le respect extraordinaire que les Orientaux portent à leurs ascendans. « Je lui baise la main, dit-il, et je reste debout devant lui. Il me commande de m'asseoir, j'obéis; un moment après, il me dit : — Quelles études as-tu faites? Qu'as-tu appris? — Le Coran et quelque peu de science. » Ces paroles le réjouirent, et le lendemain le père, heureux d'avoir retrouvé son fils, tua le veau gras.

Ce sont là les scènes de la vie arabe dans ce qu'elle a de plus patriarcal; on est arrivé au Soudan (1) presque sans s'en apercevoir. Une fois établi au milieu des fils de Cham, Mohammed visite les grands, et reçoit d'eux des cadeaux qui lui font oublier l'inimitié des

(1) La dénomination générale de Soudan désigne cette vaste étendue de pays disposés sous une même zone entre le 8e et le 18e degré de latitude; ce sont, en allant de l'est à l'ouest, le Sennâr, le Kordofâl (Cordovan), le Dârfour (Dâr-el-Four), le Ouadây, le Bâguirmeh, le Barnau, l'Adiguiz, l'Afnau, le Dâr-Toumbouktou et le Dâr-Mellâ, où réside le roi de Foullân ou Fellâtâ.

deux races. Grace à la position honorable que lui a ménagée son père, il se mêle à une cour dont il connaît bientôt toutes les intrigues, et recueille sur les sultans du Dârfour des détails historiques qui servent à faire comprendre la situation actuelle du pays. Les états du Soudan, dont on entend à peine parler, ont leurs révolutions, leurs catastrophes sanglantes, leurs conspirations de sérail. Ce qui se passe à Constantinople sur une grande échelle se reproduit là dans des proportions moindres; seulement, chez les populations africaines, le drame marche plus vivement, parce que les passions sont plus violentes. Essayons, pour en donner une idée, de jeter quelque lumière sur la masse de faits un peu confuse que présente le récit du cheikh Mohammed.

Les traditions du Dârfour ne remontent pas au-delà de deux siècles, époque à laquelle ce royaume et l'état de Kordofâl ne formaient qu'un seul empire. Laissant à son frère Mouçabba le second de ces deux pays, le sultan Saloun (appelé aussi Soleym an) s'appropria le Dârfour; c'est de lui que descend la famille régnante. Les deux frères s'étaient promis par serment de ne jamais rien tenter l'un contre l'autre, et ils se tinrent parole. Cet état de choses subsista jusqu'au temps de Tyrâb, fils d'Ahmed-Bakr, père d'Abd-el-Rahmân. Ahmed-Bakr avait déclaré en mourant que le sultanat passerait successivement à chacun de ses sept enfans, et que nul des enfans de ceux-ci ne monterait sur le trône avant que le dernier des sept fût mort. Les deux premiers sultans, les deux frères aînés, périrent, après un règne assez court, dans des batailles livrées par eux au roi de Bargou, prince puissant, dont la capitale est Boussa, ville de douze mille habitans, visitée par Clapperton, et près de laquelle Mungo-Park fit naufrage. Après les deux aînés, ce fut le tour de Tyrâb, qui, cependant, n'était que le cinquième des enfans d'Ahmed-Bakr. Ce souverain, fort adonné au plaisir et peu soucieux du métier des armes, vécut long-temps dans une paix qui ramena l'abondance et la fertilité au sein de ses états; mais, par malheur, ses trente fils se mirent à parcourir le pays à la tête d'une troupe de cavaliers ; ils commirent tant de déprédations, qu'ils attirèrent sur leur père la haine du peuple. L'un d'eux, trouvant trop vulgaire de monter à cheval, s'avisa de se promener et de voyager à dos d'homme; si les porteurs manquaient aux relais préparés d'avance, il sautait sur les épaules des gens de sa suite, et les lançait au pas de course (1).

(1) Au reste, ce genre de monture n'est sans doute pas de l'invention du fils de

Vers ce même temps entra au service du sultan Tyrâb, en qualité de *kórkoa* ou lancier, un personnage étrange, que son talent extraordinaire, son dévouement à la dynastie, ses aventures et ses malheurs désignent comme le héros de cette dramatique histoire. Mohammed-Kourrâ (c'est le nom du jeune soldat) fut bientôt distingué par le prince, qui lui accorda un poste de confiance, celui d'intendant du palais de la famille impériale. En Orient, un pareil emploi est trop élevé pour ne pas exposer à la haine et à la calomnie celui qui l'occupe; Kourrâ ne tarda pas à être accusé, par un de ses collègues, d'entretenir des relations suspectes avec l'une des femmes secondaires du sultan. Instruit de cette fausse dénonciation, Kourrâ s'enferme dans sa hutte, s'arme d'un couteau, se mutile de sa propre main, et court se présenter au souverain, en lui disant, dans des termes trop énergiques pour être reproduits ici : « Vois, maintenant, si tu dois te défier de ton serviteur! » Et il tomba évanoui. A peine remis de son affreuse blessure, et envoyé près de l'émyn Aly-Ouad-Djami qui lui confia aussi l'intendance de sa maison, Kourrâ vainquit les répugnances de son nouveau maître, et sut se rendre indispensable. Il fit plus, il répandit secrètement des aumônes parmi le peuple au nom de l'émyn, qui, surpris de se voir de tous côtés accueilli par des bénédictions auxquelles il ne comprenait rien, fut obligé de recourir à la ruse pour découvrir l'officieux mensonge de son intendant. Dès-lors il conçut pour lui une grande estime, et l'appela à de plus hautes fonctions.

Un descendant de Mouçabba régnait alors dans le Kordofâl : c'était le sultan Hâchim, homme audacieux et entreprenant. Il avait organisé une troupe de dix mille noirs bien armés, rassemblé sous ses ordres des gens du Dongolah, des Arabes nomades et des habitans de la frontière; comptant sur une si puissante armée, il songea à envahir le Dârfour. Si cette guerre semblait menaçante à Tyrâb, sou-

Tyrâb; il existe à cet égard, dans les pays d'Orient, une tradition qui a cours surtout en Perse et dans l'Inde. Dans les petits poèmes féeriques de cette partie de l'Asie, il est souvent fait allusion à une race nommée *tasmapir* (jambes de cuir); cette espèce d'homme, redoutée des voyageurs, monte sur le dos de ceux qu'elle a réduits en esclavage, s'attache autour de leurs corps au moyen de lanières de cuir, qui, chez elle, remplacent les jambes, et les force à courir sans cesse comme des chevaux. Très probablement, un acte de tyrannie pareil à ceux qu'exerçait le prince de Dârfour sur ses sujets aura fait croire à l'existence de cette race de *tasmapir*, que les Orientaux craignent comme les mauvais génies.

verain de ce dernier pays, d'un autre côté, elle favorisait son ambition; il y voyait un excellent prétexte d'exposer à la mort dans les combats ses deux frères aînés qui vivaient encore, et dont il avait usurpé les droits en montant sur le trône, ainsi que ses neveux. Il partit donc avec tous les membres de cette famille destinée à périr sous les coups de l'ennemi; mais, à son approche, Hâchim se réfugia dans le Sennâr, et Tyrâb, fort embarrassé de ce cortége de princes du sang impérial, s'obstina à rester dans le Kordofâl. L'armée, mécontente, se mit à murmurer; les grands, princes et vizirs, regrettaient leurs familles et leur pays, selon cette sentence du prophète : « L'amour de la patrie est presque de la religion. » De cet ennui général des troupes naquit bientôt une conspiration; un émyn forma le projet d'assassiner le sultan dans sa demeure, manqua son coup, et tomba lui-même sous le sabre des gardes en se défendant comme un lion. C'était un avertissement pour Tyrâb; il ne songea cependant point à modifier ses projets, et voulut tirer parti de ce terrible incident pour épouvanter les chefs de l'armée. D'après son ordre, le cadavre de l'émyn, enveloppé dans un manteau, est mis à part jusqu'au lendemain; dans la nuit, la scène se prépare : le sultan appelle les vizirs au conseil, et chacun d'eux, secrètement troublé, forcé d'ailleurs d'entrer sans escorte, se range à sa place; derrière eux se tiennent des esclaves, armés de pied en cap, l'air fier et menaçant. Le sultan paraît alors; il était enveloppé d'une pelisse noire, sur son front s'abaissait un cachemire rouge, roulé en turban : ce sont là les marques de la colère impériale. Dès qu'on eut apporté au milieu de l'assemblée le cadavre de l'émyn, le sultan fit enlever le manteau dont il était recouvert, en s'écriant : Le reconnaissez-vous? Personne n'osa répondre. Cependant un des chefs, père de l'une des femmes de Tyrâb, prit la parole, et dit : Oui, nous le reconnaissons. Si tu veux notre sang, nous voilà; si tu veux nous faire grace, tu en es le maître. — Mais, reprit le sultan, qui vous a portés à conspirer? — Tu nous a amenés ici; tu sais que dans notre pays sont nos parens, nos familles, nos enfans. Tu nous prives de les voir, de jouir de leur présence; rien ne t'excuse de nous retenir ici. La vie ne nous est bonne que chez nous. — Le prince comprit bien qu'il ne pourrait vaincre cette obstination, pourtant il résolut de ne pas céder. Sa dernière ressource fut de se faire passer pour malade; il ne parut plus au divan, et ne s'occupa plus des affaires publiques. Cette maladie feinte devint réelle; sa robuste santé s'altéra rapidement, et il mourut en désignant pour lui succéder son fils aîné, le khalife Ishâq.

On peut supposer que le poison hâta cette mort un peu précipitée, à moins que la colère, ne trouvant pas à se faire jour, n'ait conduit au tombeau prématurément ce sultan, exaspéré des murmures de son armée et entouré d'ennemis secrets.

Ishâq devait succéder à son père; mais celui-ci avait eu d'une de ses favorites, la princesse Kinâneh, un autre fils nommé Habyb. La sultane, désespérée de voir son propre enfant exclu du trône, demanda conseil à Mohammed-Kourrâ, et ce fut lui qui dirigea une conspiration de palais ourdie au préjudice de l'héritier légitime, et dont profita Abd-el-Rahmân, le dernier des sept frères appelés successivement au trône, selon le vœu de leur père commun, Ahmed-Bakr. — Abd-el-Rahmân n'était encore connu que sous le nom de El-Yatim (l'orphelin), mot qui signifierait plutôt ici fils posthume. Studieux, probe, voué aux pratiques religieuses dès son jeune âge, vertueux à la face d'une cour dépravée, seul juste et généreux, quand les autres princes traitaient leurs vassaux en sujets conquis, il n'avait pas eu de peine à s'attirer l'affection des gens du Dârfour. Par bonheur, il se trouvait sans enfans lorsque mourut son frère Tyrâb, et la sultane Kinâneh, conseillée par Mohammed-Kourrâ, obtint de lui la promesse de l'épouser. L'astucieuse princesse courait ainsi la chance de redevenir femme du souverain régnant et mère d'un fils appelé au trône. Ce serment décida de la nomination d'Abd-el-Rahmân; à peine Tyrâb eut-il rendu le dernier soupir, que Kinâneh lui envoya en cachette les insignes du pouvoir royal.

Dans tout ceci, l'*orphelin* ne paraissait point encore, et trois partis se trouvaient en présence : les frères de Tyrâb, qui devaient régner avant Abd-el-Rahmân (puisqu'il était le plus jeune des sept), tenaient conseil avec leurs affidés; leurs neveux, les enfans des trois autres fils d'Ahmed-Bakr, morts sur le trône, réunissaient des partisans, et voulaient défendre leurs droits à la succession; enfin les raïas s'assemblaient, et on pouvait craindre à la fois une émeute de palais, c'est-à-dire une série interminable d'assassinats, et un soulèvement de l'armée. L'émyn Aly, patron de Mohammed-Kourrâ, tenait pour Ishâq, le fils aîné de Tyrâb. « Va, dit-il à son serviteur, va auprès de mon fils, et ordonne-lui de ma part de rassembler l'armée. — Je suis à vos ordres, reprit Kourrâ. » Il se garda bien toutefois de transmettre le message tel qu'il l'avait reçu. Au lieu d'amener ses troupes au palais, le jeune chef, suivant un faux avis, les conduisit à la demeure de la sultane Kinâneh. L'émyn crut être trahi par son fils, tandis qu'il l'était en réalité par Mohammed-Kourrâ; il ne voulut point survivre à cette

défection. A l'instant même il ouvrit une petite boîte, avala le poison qu'elle renfermait, et tomba mort, se punissant ainsi d'un crime dont il n'était pas coupable, et poussant la loyauté jusqu'au fanatisme.

Cependant l'orage grondait autour du palais; une députation des ulémas, ayant à leur tête le cady, allait d'un parti à l'autre, et consultant tour à tour les grands du royaume, les princes du sang et les raïas. Personne ne pensait plus à Ishâq; il s'agissait d'élire, non pas l'un des fils, mais l'un des frères du sultan. L'aîné de ceux qui vivaient encore, accepté par les émyns et par les vizirs, ne plut point aux jeunes princes, qui craignaient d'exciter sa jalousie et de périr par le poison. Ils désignèrent eux-mêmes un autre fils d'Ahmed-Bakr, que les soldats refusèrent avec des cris d'indignation. Enfin, le nom de l'*orphelin* fut prononcé. Abd-el-Rahmân, proclamé sultan, monta sur le trône par le vœu des grands et de l'armée, grace aux intrigues ourdies dans le palais et à l'impopularité de ses concurrens. Qui sait au juste quel rôle il joua dans ces circonstances délicates? Sans doute celui d'un ambitieux qui attend avec patience le résultat des évènemens, parce qu'il les a préparés lui-même.

Maître du pouvoir, Abd-el-Rahmân distribua aux ulémas, aux chérifs et aux pauvres tous les trésors amassés dans le palais par Tyrâb. Cela fait, il partit pour le Dârfour (ces évènemens s'étaient passés dans le Kordofâl, où le sultan Tyrâb venait de mourir), et se mit en mesure de tenir tête à son neveu Ishâq. Deux fois battu, puis vainqueur dans deux rencontres, ce jeune prince se montrait fertile en ressources, courageux, habile à réparer ses pertes, autant que cruel envers ses sujets. Dans sa conduite, il y avait quelque chose de la colère que donnent le désespoir et le sentiment d'une grande injustice. Abd-el-Rahmân, au contraire, agissait avec prudence; il cherchait à appuyer son élection par des actes équitables, généreux. Dans une dernière bataille, Ishâq, faisant des prodiges de valeur, s'élança jusque sur le chef de l'armée du sultan, Mohammed-el-Doukkoumy, fils de l'émyn Aly, ancien maître de Kourrâ, et lui appliqua de vigoureux coups de sabre en l'injuriant. El-Doukkoumy ne disait rien : sa double cotte de mailles repoussait le fer de son ennemi; mais quand celui-ci, las de frapper, lui tourna le dos, à son tour il lui asséna sur l'épaule un si terrible coup de cimeterre, que l'arme se rompit près de la poignée. Le khalife, délivré par les siens des mains de l'émyn El-Doukkoumy, fut bientôt forcé de fuir au milieu de son armée en déroute. Alors un fellah égyptien, bon tireur, soldat dans les troupes d'Abd-el-Rahmân, demanda à marcher à l'avant-garde, et promit de tuer Ishâq

d'un coup de fusil. Il monte sur un dromadaire pour rejoindre plus vite le corps commandé par El-Doukkoumy. De loin il reconnaît le khalife blessé au milieu de ses officiers, le couche en joue, et l'abat comme une gazelle. Plus tard ce fellah fut mis à mort par ordre d'Abd-el-Rhamân, car c'est une loi que nul ne doit s'armer pour combattre qui que ce soit de la famille impériale. Tout Dârforien qui, par hasard, ou même malgré lui, verse le sang d'un prince doit périr. Quand, après une sanglante mêlée, le sultan victorieux, maître du camp ennemi, entra sous la tente du khalife, il souleva le voile qui couvrait la face du cadavre, et avec des larmes abondantes pleura sur son neveu, en reprochant aux grands qui l'avaient suivi de ne pas avoir détourné un si vaillant prince de cette funeste guerre. Assurément, ce sont là de grandes batailles; on s'y bat à l'arme blanche comme dans les temps anciens; les chefs s'attaquent corps à corps et se frappent à outrance. Les cottes de mailles en usage depuis des siècles chez les peuples du Soudan dénotent une race brave, habituée à porter de lourdes armures, malgré une chaleur accablante. Malheureusement tout ce courage se dépense dans des guerres de succession qui, un jour peut-être, amèneront la conquête du pays par les troupes égyptiennes.

Délivré de ces inquiétudes, Abd-el-Rahmân songea à introduire des réformes dans le royaume. Il supprima les douanes, distribua les fonctions à ceux qui en étaient dignes, rendit les routes plus sûres, favorisa le commerce, et gouverna avec tant d'équité, que l'aisance se répandit partout. On raconte de ce monarque des histoires qui, si elles sont vraies, conserveront sa mémoire en Afrique comme s'est perpétuée en Asie celle du fameux Aaron, surnommé avant lui El-Rachid (le juste). Comme le khalife de Babylone, Abd-el-Rahmân aimait les gens de lettres, et ce fut à ce titre qu'il accueillit si bien le père de notre voyageur, le cheikh Omar; comme lui aussi, il entretint passagèrement des relations avec le personnage d'Europe le plus grand et le plus influent de son siècle. Aaron envoya une ambassade à Charlemagne, et Abd-el-Rahmân reçut des lettres de Bonaparte.

Par un singulier hasard, un mamelouk chassé d'Égypte par les armées françaises mit en danger la vie de ce sultan. Accueilli par Abd-el-Rahmân, qui le traita honorablement, cet audacieux soldat demanda au prince la permission de se bâtir une maison à la manière de celles du Kaire. De cette maison il fit une forteresse, et pratiqua dans le mur d'enceinte deux meurtrières auxquelles furent placés un canon et un obusier. Ce château dominait le palais plus humble du

sultan, et le mamelouk, observant du haut de son fort les démarches de celui-ci, conçut le projet de lui tirer au passage un coup de canon à mitraille. En même temps, l'Égyptien songea à former une conspiration qui fut bientôt découverte. Il donna dans un piége que lui tendit le sultan, et périt assassiné sous les yeux de ce prince, qu'il voulait détrôner pour prix de ses bienfaits. Sa maison fut démolie; il ne resta aucune trace de l'apparition dans le pays d'un hôte aussi dangereux. Peu à peu les complices du mamelouk périrent en prison; car en arabe le mot juste a un peu le sens de justicier : il est synonyme de sévère. Abd-el-Rahmân ne se montrait clément que lorsque l'occasion le permettait. Sa conduite envers Kinâneh en fournit une preuve. Cette femme, qu'il avait épousée par politique, éprouva bientôt de sa part des dédains dont elle résolut de se venger en le renversant de son trône. La conspiration ne réussit point : une jeune fille fort belle, élevée par l'ambitieuse princesse et aimée du sultan, découvrit le fatal secret. Abd-el-Rahmân fit égorger Kinâneh, rechercher ses complices, dont aucun n'échappa à sa colère, et déporter le fils de la sultane (Habyb, qu'elle avait eu de Tyrâb) dans les monts Marrah. « Après ces exécutions, dit Mohammed-el-Tounsy plus habitué que nous à de semblables épisodes, tout resta calme et tranquille. » En Orient, les têtes tombent à la parole du maître sans que le peuple s'en émeuve, sans même qu'il s'intéresse au sort des victimes. Si un cadavre flotte sur le Nil, le marinier se détourne en disant : Laissez passer la justice de sa hautesse !

Peu s'en fallut que Kourrâ, le fidèle cheikh, n'encourût lui-même une disgrace : à la tête d'une puissante armée, il avait repoussé une invasion de Hâchim, le sultan dépossédé du Kordofâl, et était resté dans ce pays en qualité de vice-roi. Des envieux vinrent murmurer à l'oreille du prince que Kourrâ songeait à se déclarer indépendant. Le sultan remit à un émyn une paire de fers, et lui dit : — Prends ces entraves, attache-les-lui aux pieds, et envoie-moi le traître avec ses troupes. — Kourrâ, loin de résister aux ordres de son maître, se mit de sa propre main les fers aux pieds, se les fit clouer et river par des ouvriers, et arriva ainsi au Dârfour. Le sultan, informé de son approche, se hâta de le délivrer de ces entraves, et le combla d'honneurs à la face de tous les vizirs, en s'écriant : — N'avais-je pas raison quand je vous assurais que Kourrâ ne se révolterait jamais contre moi? — Cependant, si Abd-el-Rahmân en eût été sûr, aurait-il obligé son serviteur dévoué à lui donner une marque aussi excessive de sa soumission? Kourrâ n'en voulut point au sultan de cette épreuve humi-

liante : Abd-el-Rahmân étant mort quelque temps après, il prit à cœur d'élever sur le trône le prince Mohammed-Fadl, son fils.

Durant la minorité du jeune monarque, Kourrâ gouverna en qualité de régent. Pour la troisième fois la haine des grands s'attaqua à lui, et il succomba. Ses ennemis l'accusèrent encore près du petit prince de se préparer à la révolte. Mohammed-Fadl le fit appeler; mais Kourrâ, outré d'indignation, refusa de se présenter devant lui. Menacé dans ses biens et dans sa vie, poussé à bout, il devint en effet rebelle, battit les troupes de son maître, et fit trembler sur le trône l'enfant qu'il y avait placé par son influence et soutenu par sa fermeté. Toutefois ce rôle de pacha révolté, Kourrâ le soutenait par force, à contre-cœur; il lui tardait d'en finir. La mort de son frère, tué dans une de ces fatales batailles, fut cause qu'il prit tout à coup une résolution désespérée. — J'ai horreur de la vie, dit-il aux siens. Demain, gardez-vous de combattre quand vous m'aurez vu pénétrer au milieu de la mêlée; songez seulement à vous conserver. Là-dessus, il congédia son armée, qui l'abandonna à l'exception d'un millier d'amis fidèles jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Le lendemain, on monta à cheval au bruit des tambours; Kourrâ, exaspéré, se lança comme un lion au milieu des troupes impériales, et se fraya une route sanglante jusqu'en face du sultan. Il n'a qu'à frapper un coup de plus, et le Dârfour n'a plus de maître; mais le souvenir des bienfaits dont l'a comblé le père de ce débile souverain arrête son bras : il le regarde avec un mépris plein de colère en lui reprochant son ingratitude. Le jeune roi, tout épouvanté de ces interpellations menaçantes, crie au secours. Ses soldats se serrent de nouveau, entourent Kourrâ dans un cercle fatal, et le criblent de blessures; cependant il combat pendant une heure encore, appelant la mort et la repoussant par instinct. Pour en finir, les gens du roi coupèrent les pieds de son cheval; il tomba sous le poids de sa double armure de mailles de fer. On courut en masse sur le cavalier renversé, on le frappa à la tête, on l'assomma. Ainsi mourut cet homme extraordinaire, qui avait deux fois donné le trône à des sultans de son choix; après s'être deux fois sacrifié aux volontés de ses maîtres. il eut horreur de l'ingratitude d'un enfant couronné par ses propres mains, et mourut rebelle.

Tandis que Mohammed-Fadl, affermi sur le trône, jouissait au dehors d'une autorité incontestée, trois de ses frères, encore fort jeunes, croissaient dans le harem. Le sultan protégea leur enfance; puis, craignant que ses propres fils ne trouvassent un jour dans leurs oncles des concurrens redoutables, il eut recours à l'assassinat : il commença

par faire périr le plus âgé des trois, Mohammed-Boukhâry, se contentant jusqu'à nouvel ordre de tenir les deux autres en charte privée. Les deux jeunes princes, dont l'un se nommait Abou-Madian, comprirent quel sort leur était réservé. Un prétexte leur fut offert de sortir du palais; ils montèrent à cheval et atteignirent, en fuyant, les frontières du Dârfour. Un corps de cavaliers envoyé par le sultan à leur poursuite essaya vainement de les arrêter; Abou-Madian tua de sa main le chef de la troupe, et, grace à l'inviolabilité absolue de sa personne comme prince du sang, il échappa aux coups des soldats. Des Arabes de la tribu de Bény-Djerrâr avaient pris parti pour les fugitifs; mais, attaqués une seconde fois par les cavaliers dârforiens, ils trouvèrent plus prudent d'abandonner à leur sort ceux qu'ils avaient accueillis, non sans les avoir lâchement dépouillés d'une grande partie de leurs effets et de leurs provisions. Fuir dans le désert n'est pas toujours chose facile; il faut forcément passer à portée des sources et des citernes pour y abreuver les chevaux. Abou-Madian, s'étant écarté de sa petite escorte pour chercher de l'eau, vit son frère enlevé par un parti d'ennemis qui fondit sur lui à l'improviste au moment où la fatigue l'obligeait à faire halte. Aussitôt il s'enfonça dans des collines de sable, changea de route et disparut. Après avoir erré à l'aventure dans ces solitudes inhospitalières où il ne rencontrait pas un visage humain qui ne fût celui d'un ennemi, Abou-Madian put faire parvenir au gouverneur égyptien d'Obéid, capitale du Kordofâl (1), une lettre dans laquelle il lui demandait asile et protection. Le gouverneur envoya des troupes à sa rencontre et le reçut au bruit du canon, pour lui rendre ainsi les honneurs dus à son titre de prince. Cette retraite sur le territoire égyptien inquiéta Mohammed-Fadl : il écrivit à son frère de revenir, lui donnant l'assurance qu'il l'accueillerait à bras ouverts; mais Abou-Madian refusa, car il se défiait des intentions du sultan. Il savait de bonne source que ce perfide despote avait fait crever les yeux à son frère, enlevé près de lui, au milieu du désert, par les troupes impériales.

Ceci se passait en 1833. Cinq ans après, le pacha d'Égypte ayant poussé lui-même une reconnaissance jusque dans le Sennâr, Abou-Madian alla le voir et le supplia de ne pas perdre de vue l'expédition au Dârfour, projetée depuis long-temps. Méhémet-Ali, profitant de l'occasion qui lui était offerte de s'étendre au-delà du Kordofâl, avait

(1) Le Kordofâl est occupé par les troupes égyptiennes depuis l'expédition d'Ismaïl-Pacha.

promis au jeune prince de le placer sur le trône avec une nombreuse armée. — Ce que je t'ai promis, lui répondit-il, je le ferai. Trouve-toi au Kaire à mon retour. — Abou-Madian vint en Égypte; il visita le Kaire et Alexandrie, admira les arsenaux et les forteresses, et contempla avec un éblouissement naïf la mer et les vaisseaux à trois ponts, mais sa patience devait être mise à une longue épreuve. Au mois de janvier 1843, comme il entrait au palais, le pacha lui dit en le voyant paraître : — Prépare-toi à partir, l'expédition du Dârfour s'apprête.— Des marchands arrivés de ce pays avaient apporté la nouvelle que Mohammed-Fadl était mort; son fils Hussein lui succédait. Cet évènement ayant rendu les chances d'une invasion moins hasardeuses, le prince exilé brûlait d'envie de rentrer dans ses états, et le vieux pacha jugeait les circonstances assez favorables à ses desseins particuliers.

Dès-lors Abou-Madian pressa Méhémet-Ali de remplir ses promesses. Il avait été question d'une armée de douze mille Égyptiens, soutenue de dix pièces de canon; on donna au prince dârforien 6,000 francs en argent, cinq tentes, deux bateaux pour remonter le Nil, cinq paires de pistolets et un nombre égal de sabres et de fusils. A ces secours précaires on joignit une lettre pour le gouverneur du Sennâr, qui resta définitivement chargé de l'expédition. On en attend encore les résultats; jusqu'à nouvel ordre, les relations entre les deux pays se trouvent suspendues. De l'aveu d'Abou-Madian, le sultan de Dârfour peut mettre sur pied cinquante mille hommes, cavaliers armés de lances, vêtus, eux et leurs chevaux, de couvertures de coton piquées, fantassins combattant avec le sabre et les flèches. A ces hordes barbares et indisciplinées, le gouverneur du Sennâr n'aura à opposer que six à sept mille soldats, mais supérieurs à l'ennemi par la nature de leurs armes, par l'habileté de leurs chefs et par la manière dont ils sont enrégimentés.

Tel est le récit sommaire des évènemens dont le Dârfour a été le théâtre depuis le temps où le Kordofâl devint un état à part jusqu'à nos jours. Il est probable que les choses se passent de même dans toute l'étendue du Soudan. A la mort d'un prince, ses fils se disputent le trône, se poursuivent par le fer ou le poison, s'attaquent en bataille rangée, et le sang coule dans les provinces. Beaucoup de crimes et quelques beaux exemples de dévouement composent à peu près toutes les annales des empires de l'Orient, anciens ou modernes. Si Abou-Madian est placé sur le trône par les troupes égyptiennes, il y a lieu d'espérer que ce séjour de dix années au milieu d'un pays comparativement avancé en civilisation laissera des

traces dans son esprit. En Égypte, il a vu des Européens, il a appris à les connaître, à apprécier ce qu'ils savent faire, par conséquent à moins se défier d'eux. Cependant ce ne sont là que des conjectures; les princes d'Orient aiment quelquefois à tirer parti de ce que leur enseigne l'Europe, mais rarement ils le font dans l'intérêt du pays. Pour réformer un état, il faudrait qu'ils commençassent par eux-mêmes; là gît toute la difficulté. Au Dârfour, comme dans les états voisins, le souverain possède l'autorité la plus absolue, la plus despotique; là il n'y a guère d'autres lois que le caprice du maître et un vague courant de traditions dont le sens se perd et s'efface. Autour du sultan, inviolable dans sa personne, se déroule une longue série de hauts fonctionnaires, qui, n'étant pas payés de sa main, vivent aux dépens du peuple. A lui revient la dîme de tous les biens, et les provinces sont divisées en lots qui représentent autant de propriétés affectées à chacun de ces grands dignitaires. Le *père cheikh*, presque égal en puissance au monarque, possède en propre, outre des fiefs nombreux, une vaste province; comme son maître, il a le droit de vie et de mort dans toute l'étendue du royaume. Après lui viennent les chefs dont les dénominations se rapportent à quelque partie du corps de sa hautesse, l'*orondalon* et l'*aba-oman*, *la tête* et *les vertèbres du dos du sultan*, qui commandent le premier et le dernier corps d'armée; le *kanméh*, dont le nom signifie *cou du sultan*, plus élevé en dignité que les deux précédens, et qui jouit, par compensation, du droit d'être étranglé quand le prince meurt à la guerre : le sultan a aussi son *bras droit* et son *bras gauche*. Derrière cette pléiade choisie s'agite une foule d'officiers civils et militaires, ayant le titre d'*emyn* et de *rois*, depuis les quatre membres du conseil, qui assistent le maître dans ses délibérations, jusqu'aux fous chargés de dérider son auguste face par leurs gambades et leurs plaisanteries. Ces fous, auxquels leur position donne de certaines prérogatives, ont à remplir, dans les intervalles de leur service habituel, un rôle par trop sérieux, celui d'exécuteurs. Quelle atroce ironie de faire étrangler ou poignarder les gens par ces pauvres bouffons, coiffés de la tiare pointue, portant pour insigne de leur royauté le sceptre à grelots!

Les hauts fonctionnaires, si grands et si puissans dans leurs provinces et dans leurs emplois, ne sont autour du trône que des courtisans humiliés. Ils doivent, par étiquette, tousser et éternuer, ou au moins faire semblant, quand le sultan tousse ou éternue, se jeter à bas de cheval, s'il tombe lui-même ou si seulement sa monture fait un faux pas, et cela sous peine du bâton. Comme la plupart des po-

tentats de l'Asie et de l'Afrique, le prince du Dârfour a le parasol pour insigne du pouvoir; comme l'empereur de la Chine, il préside à la fête des semailles, avec cette différence qu'après lui, les vizirs, les rois et les officiers jettent le grain dans les sillons, de telle sorte que toute une vaste plaine qui fait partie de l'apanage de la couronne se trouve en un instant ensemencée par les premiers d'entre les vassaux. Cette solennité, l'une des plus remarquables au Dârfour, est égayée par le chant d'une troupe de jeunes filles choisies dans le harem impérial; les flûtes et les tambours accompagnent les voix. La musique, on le sait, est la passion dominante des noirs; à défaut de sons harmonieux, qu'il ne leur est pas toujours facile d'obtenir, ils ont recours au tapage le plus discordant. Ainsi, au Dârfour, l'orchestre se compose de jeunes garçons qui crient dans des chalumeaux, de musiciens qui secouent à tour de bras des citrouilles remplies de cailloux (1), de joueurs de flûte soufflant à l'unisson, et de timbaliers. Les timbales ou *nacarieh* sont des instrumens particulièrement en honneur; on les dépose dans une hutte spéciale, et, lorsqu'il plaît à sa majesté de changer les peaux qui les recouvrent, il s'ensuit une fête solennelle, appelée le renouvellement des cuivres. A cet effet, on amène des taureaux à poil gris, on les égorge en grande pompe, et leur chair, entassée dans des vases de terre avec du sel, y reste pendant six jours. Le septième jour, on fait une nouvelle boucherie de taureaux, de moutons et de chevreaux; ces viandes, mêlées à celles que renferment les vases, sont servies sur des tables spécialement destinées aux fils du sultan, aux vizirs et aux rois. Malheur à celui qui ne mange pas! c'est un signe infaillible qu'il médite en son cœur quelque projet de révolte. L'inspecteur du festin le dénonce aussitôt, et on le soumet à l'épreuve de l'eau de *kyly*. L'accusé doit boire cette eau, dans laquelle on a fait infuser une espèce de noix vomique appelée *kyly*, qui a la propriété de ne troubler en rien l'estomac du coupable; l'innocent, au contraire, la rejette sans pouvoir l'avaler. A Madagascar, les Ovas emploient à un usage pareil le suc de l'arbre nommé *tanguin*, poison très actif, auquel l'accusé succombe infailliblement, s'il n'a recours à quelque ruse (2). Ainsi, le jugement de Dieu, repoussé de nos lois par le progrès des temps, s'est réfugié dans les contrées

(1) Cet instrument est en usage chez les noirs de l'Afrique occidentale; aussi le retrouve-t-on dans les danses qu'exécutent les esclaves des colonies françaises et espagnoles.

(2) On sait que la reine des Ovas vient de décréter que les Européens eux-mêmes seraient soumis à cette épreuve, ce qui n'avait jamais eu lieu. Il y a des

encore barbares; remarquons aussi qu'il a été en usage presque partout, car l'Inde en a conservé la tradition.

Les peuples de l'intérieur de l'Afrique, inférieurs sous tant de rapports à ceux des rives du Nil, n'ont point appris de ces excellens maîtres l'art de bâtir. Les palais du souverain, au Dârfour comme à Tombouctou, à l'ouest du Soudan, consistent en un véritable village de huttes arrondies au sommet et disposées dans un ordre invariable. Ce village, qu'on nomme *fâcher*, entouré d'une palissade grossière, se transporte, au gré du sultan, là où il lui convient de résider; ce prince n'a donc point de capitale proprement dite; de là l'embarras des géographes pour fixer sur les cartes ce qu'ils regardaient comme le chef-lieu du royaume. Au temps de Browne, le *fâcher* était à Kôbeyh; le cheikh Mohammed le vit, pendant son séjour, établi à Tendelty, plus au sud. Quand le prince est en voyage ou à la guerre, toute sa cour marche avec lui, et les habitations temporaires des grands doivent reproduire exactement le plan du *fâcher*. Par là on évite la confusion; les ordres sont donnés plus rapidement, et le maître apparaît en tout lieu avec le cortége qui fait sa puissance; c'est un soleil qui ne se dépouille jamais de ses rayons. En public, il affecte de se voiler la face, pour ne pas éblouir ses sujets; jamais il ne parle à personne autrement que par l'intermédiaire de plusieurs interprètes. Les jours de grand divan, il s'assied, au milieu d'une estrade décorée de pièces de soie toutes chamarrées d'or, sur un tabouret d'ébène recouvert d'un coussin; à ses côtés se placent les ulémas, les *fakyh*, les chérifs, et devant lui deux vizirs se tiennent debout. C'est le propre des souverains noirs d'aimer les vaines parades, les démonstrations extravagantes, le bruit, le luxe, en un mot tout ce qui frappe les sens. L'Européen qui paraîtrait devant cette cour à demi sauvage serait prêt à rire sans doute; mais cette première impression ferait bientôt place à un mouvement de terreur : là, comme dans les drames de Shakspeare, le burlesque et le tragique se rencontrent à chaque pas.

Si, des hauteurs de cette sphère élevée où trône le sultan, nous descendons dans les détails de la vie domestique, il apparaîtra clairement que l'islamisme n'a point eu sur les mœurs du peuple une influence bien salutaire; là, le vice se montre à nu, sans le prestige du pouvoir et de la grandeur. A ces populations sauvages et dépravées, le Coran a enseigné un fanatisme parfois féroce qui n'était

nations qu'on croit en voie de civilisation, et auxquelles il reprend des accès de sauvagerie.

peut-être pas dans leur caractère. Les Dârforiens sont naturellement une race gaie, éprise de fêtes et de plaisirs, aimant le merveilleux et courant après la grosse joie. Chez eux, il n'y a presque pas un seul jour qui n'apporte avec lui ses divertissemens, ses danses passionnées, et les femmes prennent part à toutes les cérémonies civiles et religieuses; elles en sont l'ame pour ainsi dire. Au milieu des plus graves solennités, elles se mêlent aux chanteurs pour improviser des strophes dans lesquelles se glissent des sentimens tout-à-fait profanes. Malgré cette liberté, il leur est défendu de manger en présence de leurs maris, et cette bizarrerie, le cheikh Mohammed ne se l'explique pas plus que nous. Quant il consulta des Dârforiennes sur la cause d'un si singulier usage, il n'obtint d'elles que cette réponse : — Manger devant son mari! ouvrir la bouche et y mettre de la nourriture! ah! c'est le comble de la honte! — Les femmes du Soudan voudraient-elles donc passer pour des êtres célestes et angéliques qui vivent sans manger?

Pour nous qui ne sommes pas musulmans, les anecdotes de harem racontées par le cheikh perdent beaucoup de leur intérêt; sur tout ce qui regarde les relations des sexes, le mariage, l'éducation des femmes et leurs ruses, il s'étend avec une certaine prolixité, et de telle façon qu'on n'ose plus en parler après lui. Il y a des choses que les médecins peuvent lire, mais qui demandent à être consignées dans des traités spéciaux : le voyageur tunisien n'a pas le sentiment de ces convenances. Dans tous les détails de la vie intime, les gens du Soudan diffèrent beaucoup des nations musulmanes; voilà ce qui le frappe. Sa curiosité est éveillée, et il observe. De ses nombreuses remarques, on tire cette conclusion, que les mots de vertu et de morale n'ont pas de sens au Dârfour; là, les passions violentes de la race noire ne connaissent presque aucun frein. C'est particulièrement cette dépravation, cette absence de retenue, qui maintiennent les habitans de l'intérieur de l'Afrique dans un état réel d'infériorité, qui les dégradent et ne leur permettent pas de sortir de l'enfance ignorante dans laquelle ils végètent. Des voyageurs en Abyssinie nous ont déjà fait de tristes révélations sur des peuples plus civilisés, qui conservent encore un lointain souvenir du christianisme; au Soudan, quelle lumière a pénétré? Le mahométisme, impuissant à changer les mœurs, s'y trouve mêlé à des superstitions, à des croyances bâtardes, sous lesquelles on reconnaît l'idolâtrie. On est effrayé, en lisant cette partie de l'ouvrage de Mohammed, de tout ce que la civilisation aurait à introduire de réformes dans ces régions oubliées.

Ce qui rendrait la tâche plus difficile encore, c'est que la race ré-

pandue dans le Dârfour n'est point homogène. Loin des villes rôdent les *Darmoudys*, caste de chasseurs sans foi ni loi, dangereuse à rencontrer sur sa route. Leur occupation est de prendre les bêtes fauves dans des lacs, ou de les guetter la lance au poing, en se tenant à l'affût sur les branches d'un arbre au feuillage épais ou dans une touffe de hautes herbes, à la manière des Indiens de *la Prairie*. D'autres individus de la même famille sont plus spécialement oiseleurs ou trappeurs; ils tendent des piéges à l'outarde dans les plaines. Çà et là vivent des Arabes qui ne se font pas remarquer par leur fidélité à garder un serment, comme ceux d'Asie, dont parle Hérodote; ils chassent le bœuf sauvage, recueillent le miel sur les arbres, et trafiquent de cornes de rhinocéros. Avec leurs excellens chevaux, ils gagnent de vitesse l'autruche et la girafe, et d'un coup de sabre vigoureusement asséné sur les jarrets renversent ces animaux, qui leur fournissent une riche dépouille. Dans les monts Marrah habite une race sauvage et brutale, au dire du cheikh El-Tounsy; ce sont les Dârforiens pur sang : leur peau est noire, ils ont la membrane extérieure de l'œil rougeâtre, ainsi que les dents; leur idiome et leurs usages diffèrent complètement de la langue et des coutumes arabes. Tel est le vrai type de la nation dont Abou-Madian offre tous les traits. Seulement on remarque dans son visage (reproduit en tête de la relation du cheikh avec beaucoup de finesse) une intelligence rusée à laquelle se mêle je ne sais quoi de naïf et d'étonné; il sort lui-même d'une famille de montagnards du Marrah. Chez ces Africains, l'étranger, que sa couleur trahit au passage, inspire une défiance extraordinaire. Quand le cheikh traversa pour la première fois les villages de ces Dârforiens, son teint brun, mais nuancé de rose, leur causa une vive surprise; ils le regardaient comme une bête curieuse. L'un disait : « Si une mouche touchait sa peau, elle en ferait jaillir le sang. » Un autre ajoutait en portant la main à son poignard : « Je vais le percer avec ce fer; je veux voir combien il coulera de sang de son corps. » Les habitans de la plaine ne se montrent guère plus bienveillans à l'égard de l'étranger qui fait devant eux une action dont ils ne comprennent pas le sens. Un jour, Mohammed-el-Tounsy s'arrêta au milieu de la campagne, dans le district d'Aboul-Djouboul, où son père avait été long-temps chargé de prélever les impôts, et là il se mit à écrire quelques vers. Tout à coup des passans crièrent : « Au sorcier, au magicien! il veut ensorceler le pays. » Peu s'en fallut qu'il ne payât de la vie cet accès intempestif de verve poétique.

On ne connaît point encore l'étendue du Dârfour ni la situation

précise des localités décrites (1) par Mohammed-el-Tounsy; seulement on sait qu'il faut environ cinquante jours de marche pour le traverser dans sa longueur, du nord au sud, depuis la frontière du côté de Mazroub jusqu'aux limites du pays de Fertyt, et quinze pour le parcourir dans sa largeur, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, depuis le Kordofâl, dont il est séparé par un grand territoire qu'occupent des tribus arabes, jusqu'au pays de Ouadây. Comment estimer le nombre des habitans avec quelque exactitude dans une contrée si peu explorée encore? Nous avons vu plus haut que l'armée seule s'élève à 50,000 hommes, et cependant des géographes instruits la réduisent à 2,000 soldats; quelques documens fixent à 200,000 ames le chiffre de la population, tandis que, selon d'autres, il serait plus juste de le porter au-delà de quatre millions. Faut-il comprendre sous une même dénomination et considérer comme un seul peuple les peuplades répandues dans les provinces *adjointes*, les tribus errantes qui ne reconnaissent pas toujours la domination du sultan? La nature même des races qui habitent le Dârfour rend un dénombrement fort difficile, et cette variété d'individus n'est que le résultat de la diversité des pays. Les monts Marrah, subdivisés en une foule de chaînes secondaires, servent de retraites à des peuples pasteurs qui élèvent une immense quantité de bestiaux et surtout de vaches. Le superflu du lait, qu'il faut répandre pour s'en débarrasser, forme dans ces riches pâturages de véritables ruisseaux. Au-dessus de ces riantes vallées s'élèvent des rocs inaccessibles creusés de cavernes que le sultan utilise à sa façon : il en fait des prisons d'état, dont quelques-unes sont spécialement destinées aux princes du sang. Çà et là de grandes et épaisses forêts couvrent le pays; ailleurs on trouve le désert de sable, et plus loin le sel fossile. Des Arabes parcourent ces grands espaces avec leurs chameaux; par leurs pérégrinations incessantes, ils établissent un courant de relations entre les divers peuples disséminés dans le Soudan. Les indigènes s'occupent plus spécialement de la culture du coton, des plantes tinctoriales, et de certains arbres à fruit inconnus en Égypte. Dans cette vaste étendue de pays, que des pluies régulières fertilisent chaque année, combien de richesses végétales se produiraient sous la main d'un cultivateur intelligent! Que de minéraux renferment sans doute ces montagnes, placées au centre même des lieux les plus peuplés, et dont l'ignorance des habitans ne tire aucun parti!

(1) A l'exception de la ville de Kôbeyh, que Browne a placée par les 14 degrés 11 minutes de longitude nord et les 28 degrés 8 minutes de longitude à l'est de Greenwich.

La paresse, d'ailleurs, a toujours été un des grands vices de cette population ardente au plaisir : sous les tropiques, la vie est facile; l'homme vit de si peu, que le travail le rebute, parce qu'il n'en sent pas l'utilité absolue. C'est pour charmer ses loisirs que le Dârforien se livre à la danse, aux jeux bruyans; il a aussi les rêves de la magie qui l'occupent et tiennent en éveil son imagination trop oisive. La croyance aux sorciers se trouve si généralement répandue au Dârfour, que le sage Mohammed a fini par l'adopter lui-même. Cet homme nstruit, qui lisait le Coran à sept ans comme un moullâh, déclare connaître les racines et les herbes qui ont la propriété de faire réussir en affaires d'amour, celles au moyen desquelles on s'attire les bonnes graces des protecteurs dont on a besoin. D'autres végétaux s'emploient pour faire périr un ennemi; il y a telle drogue qui procure une léthargie prolongée à tous les habitans d'une maison, et laisse aux voleurs le temps de piller. Notre voyageur a consulté, sur ces sciences occultes, un savant du pays, et le savant lui a répondu : « Les livres envoyés de Dieu aux prophètes Adam, Seth, Abraham, ont été enfouis en terre, et Dieu a fait pousser ces plantes aux lieux où les livres saints se trouvaient cachés. Puis le souffle des vents a répandu au loin les semences de ces plantes... L'expérience a fait découvrir les vertus étranges qui leur avaient été communiquées par l'esprit divin que renfermaient ces antiques écrits. » Telle est la curieuse explication que nous devons à un très habile musulman, versé dans les sciences arabes! Après l'avoir donnée fort sérieusement, Mohammed-el-Tounsy rapporte un fait surprenant qui lui fut raconté par un *fakyh* de sa connaissance. Un magicien du nom de Toumourrou, né au pays des Foullans, qui sont les plus grands sorciers de tout le Soudan, voyageait au désert par un ardent soleil; il prend son manteau, l'étale devant lui, le replie en le plaçant sur ses genoux, se met à prononcer dessus des paroles magiques (peut-être quelque chose comme *Sésame, ouvre-toi!*), puis il le lance en l'air, et voilà que le manteau, se déployant de lui-même, reste étendu comme un parasol. Celui qui raconte cette histoire voyageait à côté de Toumourrou; il a donc tout vu. La marche continue; le soleil se couvre, un orage éclate; alors Toumourrou, jetant en l'air une poignée de sable, sépare si bien la nuée par ce seul geste, que son chameau passe, sans recevoir une goutte d'eau, entre deux torrens de pluie. Les compatriotes de Toumourrou ont souvent été battus par leurs voisins, les Macâlyks, ajoute le conteur, mais ils ont toujours fini par repousser leurs ennemis au moyen de charmes et de sortiléges. Tout en fuyant, ils faisaient

paraître leurs pieds tournés en sens contraire, et plus ils s'éloignaient, plus les Macâlyks croyaient les voir avancer vers eux.

Après cela, que croire des vertus plus ou moins surnaturelles que le cheikh attribue à certains arbres, par exemple de ce suc végétal qui fait changer à l'instant la couleur du poil des chevaux (1), recette enviée des *gitanos* de toutes les Espagnes? Comment s'expliquer aussi ces arcs-en-ciel se dressant en ligne droite, qu'il dit avoir observés tant de fois? On conçoit combien la partie scientifique laisse à désirer dans cette relation d'un musulman; il a amassé les faits, les a présentés vivement, d'une façon nette, précise, pittoresque même; il a raconté souvent avec la verve d'un poète, quelquefois sous l'impulsion désordonnée de ses souvenirs, s'interrompant lui-même dans son récit au moyen de cette formule : Nous en reparlerons plus loin, s'il plaît à Dieu! Il lui a manqué aussi l'art et les instrumens au moyen desquels on mesure les distances et on détermine la position exacte des lieux. Jusqu'aux frontières du Dârfour, l'itinéraire de Mohammed est le même que celui de W. Browne : ce sont encore les observations de ce hardi voyageur qui servent de base à la carte de ce pays, puisqu'il a pu fixer la latitude de Kôbeyh, qui en est la ville principale. Songeons toutefois combien les indications de Mohammed seraient précieuses à un Européen, si jamais la route se trouvait ouverte. Son ouvrage à la main, le voyageur n'aurait qu'à aller droit devant lui, en comptant les jours de marche. Les jalons ne sont-ils pas placés d'avance? Il est dit dans l'appendice que le cheikh, malgré son âge assez avancé, se montre prêt à retourner au Dârfour, et à y servir de guide aux hommes que leur zèle pour la science entraînerait sur ses pas. L'occasion serait belle si les hostilités avec l'Égypte n'apportaient un obstacle de plus à un pareil projet en désignant aux yeux des naturels, comme un espion du pacha, quiconque franchirait la frontière.

Ce voyage a été écrit en arabe; c'est en tous points l'œuvre d'un littérateur d'Orient. Nommé réviseur et correcteur à l'école de médecine d'Abou-Zabel, le cheikh Mohammed a fait ses preuves d'érudition et d'intelligence en prenant une part active à la publication des livres traduits des langues de l'Europe : trois cents ouvrages sont sortis de cette imprimerie, fondée dans la capitale de l'Égypte depuis quelques années seulement. M. le docteur Perron, directeur de l'école de mé-

(1) Les Chinois prétendent savoir le moyen de changer la couleur des yeux, des cheveux et de la barbe; il suffit pour cela de prendre un certain breuvage pendant un espace de temps déterminé.

decine du Kaire, et lié de longue date avec Mohammed-el-Tounsy, son premier maître d'arabe, s'est chargé de mettre cette relation en français. Il l'a fait avec conscience et talent; sans rien changer à la forme du récit, il l'a enrichi de notes et d'éclaircissemens qui en sont l'appendice nécessaire. On doit le remercier aussi d'y avoir joint le résumé des derniers évènemens qui se rapportent à Abou-Madian, et un essai de carte utile à consulter. Avant de livrer l'ouvrage au public, le traducteur a cherché à vérifier la sincérité de la narration du cheikh; les indigènes du Kordofâl, du Dârfour, du Ouadây, consultés en diverses occasions, se sont toujours trouvés d'accord avec Mohammed sur le nom des lieux, sur l'itinéraire à suivre, sur la position des provinces. Enfin le manuscrit arriva en France, et M. Jomard s'empressa de le publier; il l'accompagna d'une savante préface qui résume les connaissances acquises jusqu'à ce jour sur les pays du centre de l'Afrique. Il convenait au doyen des voyageurs dans la Haute-Égypte de faire connaître à l'Europe cet ouvrage plein de faits nouveaux, et d'attacher son nom aux plus récentes explorations. Grace aux efforts persévérans que les hommes studieux dirigent de toutes parts vers ce noble but, l'Afrique s'éclairera peu à peu et cessera de tenir la science en échec. Encore quelques années, et peut-être que le sphinx vaincu n'aura plus d'énigme à proposer au passant.

TH. PAVIE.

ABÉLARD

ET

LA PHILOSOPHIE AU DOUZIÈME SIÈCLE.

ABÉLARD,

PAR M. CHARLES DE RÉMUSAT.[1]

Le nom d'Abélard s'est transmis de siècle en siècle avec la triple consécration du génie, de la passion et du malheur; mais, quelque illustres que soient ses amours, on ne connaissait, jusqu'à ces dernières années, ni sa doctrine, ni l'influence qu'il a exercée sur la philosophie de son temps. La plupart de ses ouvrages étaient oubliés ou perdus; il ne restait de lui que sa gloire. Abélard ne ressemble pas à ces docteurs du moyen-âge qui ont régné obscurément dans les écoles, et n'ont laissé après eux que le souvenir de vaines disputes. Abélard a été le héros de son siècle : il l'a occupé tout entier de ses succès et de ses malheurs. Il a fondé la scolastique, la seule philosophie que le moyen-âge pût souffrir. Il a été le précurseur et presque le martyr de la liberté de penser. C'est le Descartes du XIIe siècle.

M. Cousin a publié en 1836 un ouvrage autrefois célèbre d'Abélard, le *Sic et Non*, dont nous ne connaissions que le titre. A cette édi-

(1) Deux vol. in-8°, librairie de Ladrange, quai des Augustins.

tion était jointe une préface qui est un livre (1). Après avoir, dans ses leçons, victorieusement établi ce principe, que la curiosité humaine, une fois éveillée sur le problème de nos destinées, n'abdique ni ne s'éteint jamais; après avoir dépouillé la philosophie du moyen-âge de cette rude écorce qui arrête les esprits superficiels, et montré, sous ces formules glacées, sous cet appareil de servitude, les luttes désespérées et contenues, les aspirations ferventes, les inquiétudes promptement dissimulées, tous les élémens de la vie intellectuelle, et ce travail occulte, mais incessant, d'où la liberté devait sortir, M. Cousin n'avait plus, pour achever sa tâche, qu'à prouver la justesse et la solidité de sa doctrine en l'appliquant. Il choisit la philosophie d'Abélard, et cette philosophie résume bien, en effet, le travail intellectuel de la scolastique, puisqu'Abélard a combattu, sans les remplacer, tous les systèmes dont la scolastique a vécu. M. Cousin, sans descendre dans les détails, reprit ces divers systèmes, les définit avec une clarté supérieure, les jugea en les ramenant à leurs principes, et, laissant l'histoire à faire après lui, donna d'avance, sur ces questions capitales, le dernier mot de l'histoire. Jamais les rapports historiques et philosophiques qui unissent le moyen-âge à l'antiquité n'avaient été si profondément compris; jamais un jour si éclatant n'avait été jeté sur la nature du nominalisme et du réalisme, sur leurs conséquences, sur leur opposition, sur le rôle de cette tentative, impuissante par elle-même, mais féconde par l'esprit libéral dont elle est le produit, et qu'on appelle le conceptualisme. M. Cousin ouvrait ainsi une nouvelle carrière à l'activité de l'esprit philosophique, et ce qui prouve qu'il a réussi, peut-être même en un sens au-delà de ses espérances, c'est que nous voyons aujourd'hui se placer à côté de lui, dans ces arides sentiers de la scolastique, un des esprits les plus brillans et les plus fermes de notre temps, et l'un de ceux, sans contredit, dont on avait moins le droit d'attendre une œuvre si patiente, si laborieuse, et qui, par les difficultés matérielles qu'elle présente comme par l'exactitude scrupuleuse de l'exécution, rappelle l'irréprochable érudition des bénédictins.

L'entreprise de M. de Rémusat est très différente de celle de M. Cousin. M. de Rémusat n'a pas à réhabiliter la philosophie du moyen-âge. C'est Abélard, et lui seul, qu'il veut nous rendre; mais il veut nous le rendre tout entier, épuiser son sujet, ne rien laisser à faire après lui. Son livre est précisément ce qu'on aurait pu souhaiter qu'il fût pour

(1) Cette publication n'est qu'un premier pas, et M. Cousin nous donnera bientôt la première édition complète des œuvres d'Abélard. C'est un monument que la France doit au fondateur de la scolastique, et il sera beau pour le traducteur de Platon, pour l'éditeur de Proclus, d'y attacher son nom.

fixer d'une manière définitive le caractère d'Abélard et sa place dans le développement général de l'esprit humain. M. de Rémusat ne se substitue pas à Abélard. Après avoir raconté en historien et en poète le roman de sa vie, il prend un à un tous ses ouvrages, les analyse fidèlement, sans en altérer la forme, et les juge sans esprit de système, sans prévention, avec une netteté de style et une rectitude d'esprit qui sont en philosophie ses caractères distinctifs. Il est aisé maintenant de montrer que la réputation d'Abélard n'est pas usurpée, M. de Rémusat en a retrouvé les titres; mais, par une étrange destinée, cet Abélard, à qui ses contemporains ont fait si durement expier son génie, trouve à peine plus de justice dans la postérité; à mesure qu'il est plus connu, ce qui devrait augmenter sa gloire semble au contraire la diminuer, et nous aurons plus d'une fois à le défendre, même contre son historien.

Nous ne parlons que du philosophe. Si nous suivions Abélard dans ce drame à la fois touchant et terrible que M. de Rémusat nous déroule avec une émotion si vraie et une chaleur si pénétrante, comment ne pas réserver toutes nos sympathies à celle qui s'est oubliée dans l'amour, qui, maîtresse, a préféré la gloire de son amant à son propre honneur, qui, femme, lui a sacrifié sa liberté et tous ses instincts d'amour et de jeunesse, à l'exception des élans de ce noble cœur, qui ne devait cesser d'aimer qu'en cessant de battre! Dans la maison du chanoine Fulbert, aux premiers jours de cette passion si pleine de charme et de misère, c'est elle qui a le plus aimé. Après l'affreux et irréparable malheur, c'est elle, en demandant des consolations, c'est elle qui relève et qui console. Abélard l'ensevelit, à vingt ans, dans le cloître; elle se condamne, victime obéissante, à cette vie pour elle pire que la mort; elle étouffe la révolte de son cœur, et, sans lutter contre son amour, sans le cacher, sans rien ôter à l'amertume de sa plainte, elle donne à celui qui la sacrifie le double exemple du courage et de la constance. Attachée désormais à ces devoirs qu'elle pratique sans les aimer, tandis qu'Abélard promène partout sa blessure, elle le suit du cœur, partageant encore ses triomphes comme autrefois, souffrant de ses disgraces, et mettant son bonheur et son orgueil à recevoir de lui une règle qui lui devient doublement sacrée. Telle est cette noble femme, grande par son intelligence, plus grande encore par son amour, dont l'héroïque fermeté ne se démentit jamais parmi tant d'épreuves, qui, dans un siècle à demi barbare, inspire au monde entier une admiration attendrie, et rend son amour même respectable à l'église comme ses vertus. Il est triste, quand on vient de lire les pages brûlantes d'Héloïse, de fouiller dans l'ame d'Abélard, et

de retrouver à peine de loin en loin, au milieu des orages de cette vie, un reste de chaleur aussitôt étouffée. Lui, si audacieux, si impatient du joug dans sa lutte contre saint Bernard, il semble se réfugier dans l'austérité des lois monacales contre les ardeurs d'Héloïse. A peine a-t-il une plainte pour tant d'amour et de malheur; mais Héloïse s'en aperçoit-elle seulement? Que cet amour si pur, si dévoué, qui l'a protégé pendant sa vie, le défende aussi contre les sévérités de l'histoire. L'extrême justice n'est déjà plus de la justice. Ne refusons pas au déplorable amant d'Héloïse ce que la postérité refuse rarement aux hommes dont l'influence a été salutaire, et jugeons surtout l'ouvrier par son œuvre.

L'œuvre d'Abélard est double. L'histoire voit en lui l'auteur ou du moins le propagateur du conceptualisme et le fondateur d'une révolution libérale. On l'a jugé bien différemment, selon qu'on s'est attaché à sa doctrine ou à son influence. Nous ne dirons qu'un mot de cette doctrine, moins profonde que célèbre, assez pourtant pour montrer que, si Abélard compte au premier rang parmi les philosophes de la scolastique, ce n'est pas au conceptualisme qu'il le doit.

Quand Abélard entra dans les écoles de philosophie, une seule question divisait et agitait les esprits, la question des universaux. Les genres sont-ils plus réels que les individus, ou les individus que les genres? Voilà le texte sur lequel réalistes et nominalistes disputaient, argumentaient à perte de vue. On avait réduit à cette unique question la philosophie tout entière. L'église même s'était émue; on ne pouvait plus, sans impiété, soutenir avec Roscelin que les universaux ne sont que de l'*air battu*. Il n'y avait pas long-temps que le nominalisme de Roscelin avait excité tout ce tumulte, et déjà l'on comptait cinq opinions différentes soutenues avec le même acharnement. La querelle des universaux, après avoir rempli presque tout le XIIe siècle, se raviva deux siècles plus tard, et troubla une seconde fois la philosophie, l'église et le monde. Qu'est-ce qu'une dispute de sophistes qui engendre des révolutions? Le moyen-âge est plus profond qu'il ne semble au premier coup d'œil. C'est un problème mal posé; pour le reconnaître, il n'y a qu'à changer les termes. Il est peut-être absurde de demander, comme le faisaient les docteurs du moyen-âge, si l'humanité est autre chose que la totalité des hommes; mais le serait-il de chercher si la loi du développement de l'humanité résulte des faits, ou les produit et les domine? La querelle des réalistes et des nominalistes n'est rien moins qu'une des formes de l'éternelle guerre que se font la spéculation et l'expérience depuis l'origine de la philosophie. Dans un siècle où la pensée était plus hardie et plus pénétrante, la

philosophie plus libre et plus sûre d'elle-même, Platon et Aristote avaient établi sur de solides fondemens, avec autant de modération que de grandeur, les deux doctrines opposées, et c'est leur immortel honneur que la dispute entre la raison et les sens n'ait pu se renouveler après eux, sans ramener leurs argumens, leurs systèmes, et comme un dernier écho de cette lutte des deux écoles qui a partagé l'antiquité.

Tour à tour élève de Roscelin, le nominaliste le plus radical, et de Guillaume de Champeaux, le plus fougueux réaliste, Abélard vit les deux écoles dans leurs excès, et ne songea qu'à s'en préserver. A côté des nominalistes qui réduisaient tout aux faits, et des réalistes qui créaient au-delà du monde visible tout un monde peuplé de chimères, un troisième parti s'était formé, qui, sous le nom de conceptualisme, aspirait à tout concilier, en considérant les universaux comme des idées formelles de notre esprit. Ainsi s'évanouissait ce monde invisible, que le bon sens ne pouvait admettre, et dont Roscelin triomphait à outrance; et cependant les lois ne cessaient pas d'exister indépendamment des faits, de les dominer. Abélard trouva cette doctrine toute constituée; mais il l'exposa avec tant de force, et la défendit avec tant d'éclat, que l'histoire a pu, sans trop d'injustice, le regarder comme le fondateur du conceptualisme.

Cette doctrine est-elle la vraie? Nous dirons presque, malgré son apparente sagesse, que des trois elle est la plus fausse. Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer tour à tour aux deux doctrines qu'elle veut remplacer. Elle est assurément très différente du réalisme, car elle en est la négation expresse. Les réalistes soutiennent en effet que les genres ont une existence distincte, qu'ils sont une réalité hors de nous et hors des choses, et c'est précisément cette existence que les conceptualistes, d'accord en cela avec les nominalistes, traitent de prétention ridicule, contraire à la raison et au sens commun. Dans cette négation, Abélard et son parti ont-ils la raison pour eux? Oui, si les universaux ne peuvent exister que comme Guillaume de Champeaux l'a prétendu, dans un monde supérieur, qui n'a rien de commun avec le nôtre, que rien ne prouve, que rien ne justifie, qu'on ne peut admettre sans dévorer les contradictions, sans multiplier indéfiniment les êtres, et qui enfin, contraire à ce que nous voyons, à ce que nous sentons, ne peut pas même se concevoir. Mais ce monde de chimères, c'est l'œuvre de Guillaume de Champeaux; il l'a créé, il l'a rêvé, si vous voulez; ce n'est pas la conséquence nécessaire du réalisme. Faites de ces universaux l'objet éternellement intelligible de la pensée divine; aussitôt tout cet édifice d'objections insolubles s'écroule;

le réalisme n'est plus seulement possible, il est vrai, il est nécessaire. Alors, en effet, ce n'est plus Guillaume de Champeaux que l'on a devant soi, c'est Platon, ou plutôt c'est la vérité.

Ainsi le conceptualisme peut avoir raison contre ce qui est propre à Guillaume de Champeaux, mais il a tort contre le réalisme même. Il rejette le fond de vérité, avec les folles hypothèses dont on l'avait revêtu. Comparons-le maintenant au nominalisme : en quoi en diffère-t-il? Le propre du nominalisme est cette négation de la réalité externe des universaux, négation que le conceptualisme lui a prise. Il est vrai que, si l'on en croit Abélard, Roscelin ne donne aux termes généraux d'autre valeur que celle d'un son, qui ne désigne absolument aucune pensée, tandis que pour lui, à défaut d'une réalité externe, ils représentent au moins une opération régulière de notre esprit. Que l'on cherche bien : nous avons à présent les écrits d'Abélard; nous avons l'analyse si lumineuse et si fidèle de M. de Rémusat; y a-t-il une autre différence entre les deux écoles? Pourvu qu'on ne s'arrête pas à des distinctions purement verbales, et qu'on aille au fond des choses à travers les subtilités de la scolastique, je défie qu'on en trouve une autre. Or, cette différence est-elle bien sérieuse? De bonne foi, Abélard a-t-il pu penser que les termes généraux étaient absolument vides de sens aux yeux des nominalistes? N'est-il pas plus clair que la lumière du jour qu'une telle doctrine n'aurait jamais trouvé aucune créance dans aucun esprit? Que Roscelin et ses sectateurs aient été entraînés dans le feu de la discussion à des propositions aussi absurdes, cela se peut, et même cela doit être, car c'est un des inconvéniens de la méthode dialectique de pousser toutes choses à l'excès, et d'outrager à chaque instant le sens commun, sous prétexte de conséquence et de rigueur; mais il eût été d'un adversaire loyal de faire la part de cet entraînement, de ne pas profiter d'une erreur bien vite rétractée. Abélard a beau s'efforcer de se séparer du nominalisme, ses efforts sont malheureux; il ne trompe personne, s'il parvient à se tromper lui-même. M. de Rémusat, pour sa part, n'hésite pas; et le moyen d'hésiter? S'il y a une différence, elle est tout à l'avantage de Roscelin. C'est que lui, du moins, il avoue franchement, sans restriction, sans détour, son mépris pour le monde invisible. Le conceptualisme n'est qu'un système bâtard, qui veut mettre des mots à la place des choses et se sauver par une équivoque. Abélard a donc choisi de toutes façons la pire doctrine.

En lisant ce qu'il a écrit sur cette question célèbre, on est frappé du peu de lumière qu'il apporte sur la nature du conceptualisme. J'en

atteste M. de Rémusat, qui s'applique à le suivre dans toutes ses évolutions, à bien rendre toutes les nuances de sa pensée. Si quelqu'un était propre à ce travail ingrat, qui demande un coup d'œil si pénétrant, un jugement si sûr, certes c'était M. de Rémusat; cependant plus d'une fois le fil lui échappe, il le sent, il l'avoue. A qui la faute? A l'interprète moderne? à l'écrivain du XIIe siècle? Ni à l'un ni à l'autre; à la doctrine, à la doctrine seule, dont le vice capital est d'aspirer à paraître ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle ne peut pas être. Le conceptualisme, pris en lui-même et sans considérer les circonstances qui ont accompagné ou suivi son apparition, n'est qu'un embarras pour la scolastique. Ce semblant d'éclectisme, qui au fond ne concilie rien, complique inutilement la question et empêche les deux partis extrêmes de s'entendre.

M. de Rémusat est moins sévère pour le conceptualisme. S'il faut l'avouer, la conclusion à laquelle il s'arrête ne nous paraît pas inattaquable. On dirait d'abord qu'il adopte pour lui-même la formule d'Abélard; mais il est vrai qu'il y fait de telles restrictions, que le conceptualisme ainsi modifié est tout près d'être le réalisme, le réalisme de Platon, bien entendu, et non pas celui de Guillaume de Champeaux. Si M. de Rémusat craint de se ranger ouvertement parmi les réalistes, quoiqu'il ne soit séparé de leur doctrine que par de bien légères différences, ne serait-ce pas qu'elle se confond dans son esprit avec les exagérations des réalistes du moyen-âge? S'il s'est trompé, ce ne peut être que sur la question d'histoire, et non sur la question de philosophie. Un esprit tel que le sien, à la fois élevé et juste, sera toujours plus voisin de Platon, de Malebranche et de Leibnitz, que de Thomas Hobbes et de Locke (1).

Il y a deux parties dans le système de Platon, éclairé par la polémique d'Aristote, fécondé par l'école d'Alexandrie et par Malebranche, arrivé, pour ainsi dire, à la maturité dans Leibnitz : la présence réelle des essences éternelles dans la pensée de Dieu, et leur présence par participation dans la substance des êtres sensibles (2). De ces deux

(1) Voyez, dans les *Essais de Philosophie* de M. de Rémusat, t. I, p. 133 et suivantes, une théorie aussi juste que profonde des jugemens primitifs de la raison pure.

(2) Cette distinction, trop souvent négligée, est l'origine de la plupart des erreurs que l'on commet dans la classification des systèmes. Si quelques historiens ont considéré le conceptualisme d'Abélard comme très voisin du réalisme et même du panthéisme, c'est que des deux parties dont la doctrine réaliste se compose, ils ont ignoré ou négligé la première, qui est le principe de tout réalisme conséquent. Voyez M. de Rémusat, *Ab.*, t. II, p. 113 et suiv.

parties de la doctrine réaliste, M. de Rémusat adopte la seconde; il la développe avec force et profondeur. Pourquoi semble-t-il vouloir reculer devant la première? N'y a-t-il d'autre asile pour la pensée que le monde des faits, ou les espaces imaginaires que Guillaume de Champeaux a rêvés? et ne peut-on croire que les lois existent réellement quelque part en dehors de notre esprit qui les conçoit et des phénomènes qui les subissent, sans s'égarer dans cette région chimérique où les sens ne pénètrent pas, où la raison se trouble et s'éblouit?

M. de Rémusat ne veut pas du réalisme de Guillaume de Champeaux; nous lui en proposons un autre, plus ancien et plus illustre, le réalisme de Platon. Qu'il ne dise pas que les idées de Dieu sont des modifications formelles de la substance divine, et non pas des êtres, car nous lui répondrions que c'est conclure trop vite de l'intelligence humaine à l'intelligence divine. Qu'il n'ôte pas à Platon, pour le transporter à Plutarque, comme il l'a fait quelque part, ce grand principe de métaphysique, adopté depuis par Malebranche, que Dieu est le lieu des idées comme l'espace est celui des corps. C'est faire aux néoplatoniciens trop d'honneur et trop rabaisser la doctrine du maître. Platon, avant Aristote, avait compris que la nature de l'intelligible est d'être connu, comme la nature de l'intelligence est de connaître; il ne séparait point l'éternelle pensée de son éternel objet. Cet ouvrier puissant qu'il nous présente dans le *Timée*, et qui, saisissant cette masse informe de la matière qui s'agite dans le chaos et dans la nuit, règle ce mouvement, illumine ces ténèbres, apaise ces violences inouies, fait taire ces orages, dompte la nécessité par l'heureux et divin empire des lois de la Providence; cet ouvrier, ce moteur, ce géomètre, accomplit toutes ces merveilles, l'œil toujours fixé sur l'immuable modèle qu'il trouve au dedans de lui. Tandis que le Dieu d'Aristote, absorbé dans la contemplation solitaire de sa grandeur, ne trouve en lui que lui-même, le Dieu de Platon, en se connaissant, connaît les essences éternelles, à la fois distinctes et inséparables de sa nature.

Si l'on cherche dans Abélard le dialecticien après le philosophe, si l'on passe avec lui de l'exposition même du conceptualisme à la discussion des deux autres écoles, il semble que ce n'est plus le même écrivain. Tout à l'heure confus, hésitant, superficiel, il devient tout à coup ferme, hardi, conséquent. Les raisons abondent, les invectives se pressent, les syllogismes s'enchaînent avec rigueur, la même conclusion revient à chaque pas, toujours avec une nouvelle force. On reconnaît ce terrible athlète qui jamais, dans les luttes journalières de la scolastique, n'a essuyé de défaite. Le réalisme surtout (celui de

Guillaume de Champeaux, car Platon est hors de cause), le réalisme de Guillaume de Champeaux est réduit au néant. Abélard est moins fort contre Roscelin. La raison en est bien simple; il ne peut le battre sans frapper sur lui-même. Il n'a qu'une ressource, et il en abuse, c'est de le transformer, de l'exagérer, et de triompher d'un fantôme.

Certes, si Abélard se présentait à la postérité sans autre titre que cette doctrine, il serait vrai de dire que sa gloire est usurpée. Le conceptualisme est faux en lui-même, sans clarté, sans précision, sans grandeur. Comprendrait-on, avec une telle doctrine, les succès d'Abélard, l'admiration de ses contemporains, ce concours inoui d'auditeurs, ces alarmes de l'église? Quoi! voilà d'un côté la doctrine de Platon avec tout ce qu'elle a de grand et de généreux; de l'autre, une doctrine négative, faible en soi si l'on veut, mais pratique, claire, sensée en tout, excepté peut-être dans l'excès de ses négations: Abélard se jette entre les deux partis, les combat à outrance, et propose à leur place un éclectisme misérable qui n'a pour lui ni la vérité comme le premier, ni la précision et la franchise comme le second. Est-ce ainsi qu'on passionne la foule? Est-ce pour cela que trois mille écoliers ont bâti de leurs mains le Paraclet? Non, la valeur d'Abélard n'est pas dans le conceptualisme; ce n'est pas par là qu'il faut le juger. Le conceptualisme n'est pour lui qu'une occasion, une matière pour argumenter. Son grand objet, son but, sa passion, sa vie, c'est l'argumentation elle-même. Il déploie les richesses de son organisation intellectuelle, cette souplesse incomparable, cette force de mémoire, cette subtilité dans les distinctions, cette rigueur dans l'enchaînement des syllogismes, cette persévérance d'attention que rien ne trouble ni ne détourne, pour s'en donner le spectacle, pour jouir de sa puissance et de l'éclat que la victoire fait rejaillir sur lui. Un sentiment de fière indépendance se joint à cette humeur belliqueuse et l'ennoblit. C'est là, c'est dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher le secret d'Abélard. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés. Ils ont vu en lui un génie essentiellement révolutionnaire. C'est à la révolution qu'il a faite, et non à la doctrine qu'il a propagée, qu'il faut mesurer sa gloire.

Tout le prouve, sa vie, ses écrits, ses aveux, l'impression qu'il laissait dans l'ame de ses disciples, les craintes de ses ennemis. Attiré vers la dialectique par une vocation irrésistible, on le voit se placer d'emblée au premier rang dans l'art difficile de l'argumentation, triompher de tous ses adversaires aux applaudissemens de la foule, remettre en honneur les règles d'Aristote, se pénétrer de leur esprit, approfondir toutes les questions de logique, et réclamer avec constance,

avec opiniâtreté, avec une conviction profonde des droits de l'esprit humain, la liberté de juger par ses propres lumières, d'exposer ses doutes, de soutenir ses objections, et, en un mot, de discuter le dogme avant de l'admettre. Il n'était encore qu'un enfant quand il osa s'attaquer à Guillaume de Champeaux, déjà illustre et occupant la première chaire du monde. Il débuta par cette victoire, et le premier éclat qui entoura son nom, il le dut à la dialectique. Il fonde à son tour une école, et sa jeune renommée efface aussitôt toutes les autres. Irritée ou charmée, la foule court à ses leçons. Jamais on n'avait déployé une éloquence si facile et si hautaine, tant de témérité jointe à tant de force, un enthousiasme si vrai et si entraînant. Ce qui passionne à ce point la foule, ce qui l'émeut et la trouble, en dépit de cette doctrine étroite et sans portée du conceptualisme, dont les disciples d'Abélard sont les premiers à faire justice (1), c'est la forme même de cet enseignement, le dédain des traditions, la confiance en sa propre force, l'emploi heureux et exclusif de la dialectique, arme puissante dont on sent vaguement la portée sans oser se l'avouer encore. Le conceptualisme a beau n'être rien en lui-même, il n'existe qu'à condition d'attaquer le réalisme, le réalisme tout-puissant, consacré par la décision des conciles, défendu comme un dogme par le parti de l'autorité. Ainsi, par la faute de l'église, la discussion d'un système devient une révolte, et, tout en se renfermant dans les limites de la philosophie, Abélard fait, pour ainsi dire, l'apprentissage de la liberté. Quand il a triomphé des chimères du réalisme, et qu'il ne trouve plus d'ennemis sous sa main, il aborde la théologie. Jusque-là, pour expliquer les Écritures, on avait compulsé les textes, pâli sur les manuscrits, comme si toute la vérité était conquise et que la raison humaine fût désormais impuissante. Abélard, fier de sa force et comptant sur lui-même, accoutumé, dans les matières de pure philosophie, à défendre hardiment son opinion, à presser ses adversaires, à ne tenir compte ni du rang ni de l'autorité, se sentait trop à l'étroit dans une science que l'on enfermait alors dans des questions de logique et de grammaire. Il fallait que tôt ou tard la théologie s'emparât de cet aventurier philosophique, toujours en quête des occasions de vaincre; et, dès qu'il touchait à la théologie, il fallait qu'il y portât ce qui était sa force et sa vie, le génie de la controverse. Il entre dans la plus célèbre école de théologie de son temps, dans l'école d'Anselme de Laon, qui s'en tenait à l'exposition

(1) Voyez Jean de Salisbury, *Policrat.*, liv. VII, chap. 12.

pure et simple, et ne s'avançait qu'appuyé sur tous les commentateurs. Quel aliment pour l'esprit d'Abélard que cette érudition prudente et stérile! Il ne demandait à la théologie que de nouveaux périls et de nouveaux triomphes. Abondant et disert dans l'exposition, mais sans invention et sans force, Anselme savait discourir et ne savait pas répondre. La moindre objection le désarçonnait. « Ce n'est que de la fumée sans lumière, s'écrie Abélard. Qu'importe ce que les autres ont pensé? Le texte suffit, avec la raison pour guide (1)! » C'était donner en un seul mot le programme de toute sa vie. Il s'improvise théologien comme il s'est improvisé philosophe, et là, dans l'école même, et presque sous les yeux du maître, jetant un défi aux théologiens les plus érudits de son temps, il déclare qu'il va expliquer Ézéchiel sans secours, sans préparation. Des cris de fureur partent de toutes parts dans les rangs des théologiens. Ne paraître au milieu d'eux que pour accabler leur maître de ses dédains, repousser pour ainsi dire du pied cet amas de gloses et de commentaires dont l'étude absorbe leur vie, faire trophée de son ignorance pour mieux montrer la vanité de leur érudition, n'était-ce pas les forcer à combattre non pour une doctrine, non pour une école, mais pour leurs foyers, pour la science elle-même, pour la théologie, que la dialectique venait ainsi attaquer de front et saisir corps à corps? Les amis d'Abélard lui conseillaient de se préparer, de prendre du temps; mais Abélard n'avait pas le temps d'étudier. Il méprisait toutes ces études qui chargent la mémoire aux dépens de l'invention et du jugement. Débordant d'imagination et d'idées, il parcourait d'un bond le cercle des connaissances vulgaires, et s'efforçait d'aller en avant, de penser par lui-même. Il était seul philosophe au milieu d'un peuple de commentateurs et d'érudits. Sans connaître le but, sans savoir où le mènerait cette raison humaine dont il revendiquait les droits, il l'aimait pour elle-même, et ne cherchait encore, dans cette libre application de sa pensée aux problèmes les plus redoutables, que les joies de la victoire, ou peut-être, s'il faut le dire, les joies plus vives et plus émouvantes de la lutte. Cette confiance, ou sublime ou téméraire, que le succès justifiait toujours, soulevait la foule d'admiration ou de colère dans un temps où la pensée humaine semblait ignorer sa force, et où l'érudition tuait le génie. Dans ce champ de bataille où il s'élance avec une ardeur indomptable dès les premières années de sa jeunesse, Abélard combattit sans relâche et jusqu'à la mort au milieu des cris d'amour et de haine, dé-

(1) *Histor. calam.* « Le vice de notre temps, disait Abélard, c'est de croire qu'on ne peut plus rien inventer; et, si quelqu'un parmi nous fait une découverte, il est obligé, pour la faire passer, de la mettre sous le nom d'un ancien. »

chiré dans les plus tendres affections de son cœur, victime de la plus horrible vengeance, condamné, emprisonné, flétri, et toujours debout, toujours prêt à provoquer ou à répondre, écrasé comme homme sous le poids de ses malheurs, pleurant des larmes de sang, et, s'il prend la plume, s'il ouvre la bouche après chaque défaite, recommençant du premier mot son éternelle guerre.

Abélard ne touche à la théologie que pour l'altérer; on dirait qu'il se charge lui-même de justifier les craintes de ses ennemis. Entre ses mains, les mystères les plus impénétrables s'abaissent, se transforment, et ne sont bientôt plus que des doctrines philosophiques. Ne prenons pour exemples que les doctrines les plus essentielles, la trinité, la rédemption, le péché originel, la grace. Qu'est-ce que la trinité, sinon un seul Dieu en trois personnes distinctes et consubstantielles? La distinction des personnes subsistant malgré leur consubstantialité, voilà le mystère, voilà ce qui dépasse la raison humaine, ce qui l'accable, ce qu'on lui propose comme un sacrifice. Que fait Abélard? Tantôt, recourant à la théorie des universaux, il fait du Père le genre, du Fils et du Saint-Esprit les espèces (1); et que reste-t-il après cela du mystère de la trinité, pour lui, conceptualiste, qui n'accorde aux genres qu'une existence nominale? Tantôt, rempli des souvenirs du *Timée* et des interprétations alexandrines de la philosophie de Platon, il réserve au Père et à lui seul l'attribut de la toute-puissance, assimile le Fils à l'intelligence suprême, le Saint-Esprit à l'ame du monde (2), et trouble profondément par ces altérations le dogme de la consubstantialité, ou même, si l'on presse les conséquences, le rend absurde et contradictoire. A coup sûr, la trinité chrétienne ainsi transformée est encore loin d'apaiser tous les scrupules d'une raison éclairée; mais elle se rapproche de la philosophie, elle a des antécédens dans l'histoire des systèmes, elle perd quelque chose de sa profondeur mystérieuse, et les théologiens sont en droit de dire qu'en voulant nous élever jusqu'à elle, Abélard n'a fait que l'abaisser jusqu'à nous. Partout ses explications portent le même caractère. Le péché originel, quoi qu'on fasse, sera toujours embarrassant pour la raison; mais enfin la difficulté capitale, c'est la transmission de la faute et non celle de la peine (3). Abélard réduit à la transmission de la peine le dogme du

(1) « Lors donc que tu rapportes le Père au genre, le Fils à l'espèce... » *Ab. op.*, S. Bern., ep., p. 283.

(2) « La toute-puissance! une demi-puissance! nulle puissance! J'ai horreur de l'entendre, et cette horreur même suffit, je pense, pour le réfuter. » *Ibid.* — Cf. *Abélard*, par M. de Rémusat, t. II, p. 281 sqq.

(3) Lisez les réflexions de Bossuet sur le péché originel dans les *Élévations*,

péché originel; c'est encore, je l'avoue, compromettre la justice de Dieu; ce n'est plus renverser l'idée même de la justice. Que demander de plus à un philosophe du XIIe siècle? Avec le péché originel disparaît la nécessité de la rédemption et de la grace (1); mais sacrifier le dogme de la rédemption, c'est renoncer à l'essence du christianisme. Abélard hésite; son langage n'a ni clarté ni précision; il avance et il recule; il cherche une explication et n'en trouve pas. A travers ces tâtonnemens, on voit assez le fond de son ame. S'il ne dit pas encore que Jésus-Christ est venu non pour nous racheter, mais pour nous éclairer, que l'homme sans la grace peut faire le bien et gagner le ciel, ses disciples le diront pour lui, et ne feront qu'obéir à sa secrète pensée. Cette transformation du dogme catholique est-elle assez claire? parle-t-elle assez haut? Est-il bien nécessaire d'insister après cela sur les conséquences du principe d'Abélard? Saint Bernard disait avec énergie : « Il parle de la trinité comme Arius, de Jésus-Christ comme Nestorius, et de la grace comme Pélage (2). » Arius et Pélage, ces noms disent tout. Ce sont bien là les ancêtres d'Abélard, car leur tendance à l'un et à l'autre est d'ôter au dogme religieux ce qu'il a de surnaturel, et de le rapprocher des doctrines que la raison humaine peut démontrer et comprendre. Qu'Abélard le sache ou qu'il l'ignore, ces mystères, ces dogmes religieux, ainsi atténués, rendus accessibles à la raison, démontrés par la raison, ne sont plus qu'une philosophie. Ce sera, si l'on veut, une philosophie qui se rencontre avec la foi; ce ne sera rien de plus. Vous conservez l'enveloppe poétique, le mythe, après en avoir exprimé la doctrine qu'il contient; qu'importe, s'il résulte, malgré vous, de tout votre système, que la philosophie est l'esprit, et que la religion est la lettre morte?

Les hérésies abondent, il faut l'avouer, dans les écrits d'Abélard; mais puisqu'il a corrigé, rétracté ces propositions téméraires, puisqu'il a voulu rester fidèle à la foi catholique et fermer les yeux sur les conséquences du principe qu'il apportait, admettons avec lui son orthodoxie. Cette orthodoxie de fait rend-elle vaines, comme il le prétend, les alarmes de saint Bernard et du parti de l'autorité? La raison entre les mains d'Abélard n'a pas attaqué la foi : Abélard répondra-t-il de l'avenir? Le principe nouveau qu'il apporte n'est rien moins que le

7e semaine, élév. 2 : « Considérons la justice humaine; nous y verrons une image de cette justice de Dieu. Un père dégradé perd sa noblesse et pour lui et pour ses enfans, surtout ceux qui sont à naître,... etc. »

(1) *Abélard*, t. II, p. 443 sqq., 500, 509 sqq.

(2) Lettre de saint Bernard au cardinal Guy du Châtel, disciple et ami d'Abélard, et qui fut pape sous le nom de Celestin II. Voyez les *Fragmens* de M. Cousin : *Philosophie scolastique*, p. 300 sqq.

principe du libre examen, c'est-à-dire le plus variable, le plus mobile, un principe qui semble justifier à l'avance tous les écarts en ne donnant à la raison individuelle d'autre juge qu'elle-même. Voilà ce qu'il veut mettre à côté de l'autorité infaillible de l'église, et il affirme qu'il n'y aura point de divorce, que la raison appliquée aux vérités de la foi n'engendrera ni hérésies, ni scepticisme, que les mystères seront transformés en philosophêmes, sans que la sévère précision du symbole catholique reçoive la moindre atteinte! N'est-il pas évident que saint Bernard est ici le seul qui comprenne toute la force et toute la portée de la raison, et qu'il est mieux éclairé par ses craintes qu'Abélard par ses espérances?

Absorbé tout entier par le désir et le besoin de développer son principe, rassuré d'ailleurs par la pureté de ses intentions, Abélard mutile le dogme catholique ou l'altère, et croit sincèrement qu'il ne fait que l'approfondir (1). Il s'écrie qu'il ne veut pas être un Aristote, s'il faut abandonner Paul pour se donner à la philosophie. Non-seulement il désavoue une à une toutes les conséquences de son système lorsqu'elles lui sont présentées toutes nues, mais il n'est pas rare de rencontrer dans ses écrits la doctrine orthodoxe professée clairement à côté de la théorie suspecte (2); c'est qu'il y a deux hommes en lui, le chrétien qui veut rester fidèle, le dialecticien emporté par ses déductions. Cette contradiction ne le frappe pas; qui peut en être surpris et connaître l'histoire? Elle frappe tout le monde autour de lui. L'orage grossit chaque jour. Abélard, attaqué dans sa foi, est obligé de se défendre. On lui reproche le scandale de ses doctrines, et plus encore le scandale de ses principes; « mais, dit Abélard, mes disciples m'entraînent! » Il ne sent pas que c'est lui qui a mis dans ses disciples cette curiosité qui les dévore, ce besoin d'examiner et de comprendre. « Ils m'entraînent, dit-il, ils veulent des démonstrations, des preuves. Un enseignement qui n'est intelligible ni pour celui qui parle, ni pour ceux qui écoutent, est, à leurs yeux, absurde, ridicule. N'est-ce pas d'un tel enseignement qu'il a été dit : Aveugles, conducteurs d'aveugles? Le comprendre est la mesure du croire... » C'en est fait, Abélard s'est livré lui-même; la vérité de la situation l'emporte malgré ses efforts : cinq siècles plus tard, cette parole semblera téméraire dans Leibnitz. Certes, ce n'est plus là la philosophie soumise à la théologie; c'est déjà

(1) Abélard, *Théol. chrét.*, p. 1256. — *Abélard*, cinquième lettre à Héloïse. — Voyez aussi Leibnitz, *Théodicée*, disc. prélim., 6 et 86; M. de Rémusat, *Abélard*, t. II, p. 178 sqq.

(2) Voyez dans M. de Rémusat, t. II, p. 191 sqq., un passage très remarquable de la *Théologie chrétienne*, où Abélard réfute lui-même précisément toutes les erreurs qu'on lui reproche.

une puissance rivale; il n'y a plus subordination, il y a lutte. Le premier cri de liberté échappé à Abélard a remué la société jusqu'au fond. Là est tout le secret de son génie et de son influence. C'est le dialecticien qui excite cet enthousiasme et que poursuivent ces colères. Qu'importe sa doctrine? On en est encore de son temps à revendiquer le droit d'en avoir une. Abélard disait : « Je dois à la dialectique tous mes malheurs; » il aurait pu ajouter : « et toute ma gloire. »

La dialectique, dans un siècle où la théologie domine, c'est une arme, c'est l'avenir! Rien n'échappe à M. de Rémusat, ni cet amour de l'indépendance qui agite l'ame d'Abélard, ni cette fidélité au dogme religieux qui le trompe sur la portée de ses principes, ni cette confiance dans sa propre force qui lui ferait dédaigner l'autorité et les traditions, quand même il ne sentirait pas que notre raison est faite pour penser par elle-même, pour ne relever que d'elle-même. M. de Rémusat, appuyé tantôt sur les écrits d'Abélard, tantôt sur les évènemens de sa vie, établit avec une force invincible le caractère libéral de la révolution qu'il a opérée; il en montre le développement et les progrès. Abélard n'est plus seulement le héros d'une histoire d'amour, c'est le plus enthousiaste, le plus éloquent, le plus puissant des maîtres de la philosophie au moyen-âge; c'est le Descartes du XIIe siècle. Étrange destinée à laquelle rien n'a manqué ni pour le malheur, ni pour la gloire! Abélard ne paraît dans les écoles que pour se les asservir. Rien n'ébranle sa royauté intellectuelle, ni les scandales de sa vie, ni les anathèmes des conciles, ni l'absence. Sa réputation éclate au dehors. Poète, orateur, théologien, ses vers sont dans toutes les bouches, toutes les femmes l'adorent, tous les docteurs sont à ses pieds; ses ennemis, preuve et expiation de la gloire, acharnés contre sa vie et sa liberté, s'inclinent devant son génie. Quand Héloïse porta, dans cette vie jusque-là si brillante, d'abord les molles langueurs d'un amour heureux et bientôt après le désespoir, Abélard anéanti, brûlé de tous les feux de la vengeance et de l'amour, chassé du monde par une honte secrète et intolérable, forcé presque aussitôt par de nouvelles haines à quitter le couvent de Saint-Denis où il s'était jeté, traîné en criminel devant un concile, condamné à brûler de ses mains son *Introduction à la Théologie*, sans asile, sans ressources, presque sans pain, ne semble être tombé si bas que pour donner au monde, du sein de cette misère, le spectacle de son triomphe le plus éclatant. Il se retire dans une solitude des environs de Troyes, et là, dans un champ qu'on lui abandonne, il construit de ses mains, avec du chaume et des roseaux, un oratoire dédié d'abord à la Sainte-Trinité, et qui fut le Paraclet. Il fallait vivre. « J'étais trop faible pour

travailler à la terre, dit-il, trop fier pour mendier. J'eus recours au seul art que je possédais, et je me remis à commenter les Écritures. » Aussitôt les disciples accourent de toutes parts; on déserte en foule les écoles épiscopales pour venir entendre dans son exil le condamné du concile de Soissons. Là sont représentées les contrées les plus lointaines et les universités les plus célèbres. Partout où la dialectique est cultivée, le nom d'Abélard a retenti. Autour de lui se pressent des maîtres qui redeviennent écoliers sans rougir, des docteurs qui reporteront ailleurs, dans leurs chaires, dans leurs cloîtres, son enseignement et sa méthode, d'anciens partisans de ses adversaires sortis de leurs écoles pour le suivre, des proscrits, des esprits turbulens et inquiets, déjà condamnés ou sur le point de l'être, et qui tous le reconnaissent pour leur chef, parce que, seul des novateurs de son temps, il a le génie, l'éclat et la puissance. Les historiens les plus modérés parlent de trois mille disciples. Près de son oratoire s'élèvent de misérables cellules. Des ouvriers volontaires accoutument leurs mains au travail, relèvent son oratoire, pourvoient à ses besoins, donnent leur temps et leurs sueurs, couchent sur la dure, indifférens à toute cette misère, pourvu que le maître soit là et les éclaire de sa vive parole. Abélard, en dépit d'un secret orgueil, sentait son effroi grandir avec son succès. Origène, saint Jérôme, lui revenaient à l'esprit, mais il songeait encore plus aux persécutions subies par saint Athanase. « Dieu m'est témoin, dit-il, que je n'appris pas dans cet intervalle une seule réunion du clergé sans croire que ma condamnation en était l'objet. Je m'attendais à chaque instant à être traîné devant un synode ou un concile. Que de fois, dans mon désespoir, je songeai à sortir du monde chrétien pour aller parmi les infidèles chercher un coin de terre où je pusse respirer et servir en paix Jésus-Christ. »

Le parti de l'autorité voyait sa défaite prochaine. Il fallait étouffer Abélard, ou assister au triomphe définitif de la raison individuelle. Que faire? que tenter? Réfuter dans les écoles celui qui efface tous les maîtres, qui les réduit au silence dès qu'il paraît, c'est une tentative ou impossible ou inutile. Écrire contre lui, c'est lui préparer une victoire. Une première condamnation n'a servi de rien, ou plutôt Abélard condamné n'en est devenu que plus puissant. Il n'y a qu'un refuge, c'est d'armer contre Abélard l'homme qui représente dans l'église la tradition et la discipline, celui dont la voix décide du trône pontifical, et qui, par son éloquence et par ses vertus, est en même temps le conseil des rois, la lumière des savans et le guide des simples. Saint Bernard hésita long-temps. Il fallut lui montrer le danger. A peine eut-il compris de quoi il s'agissait, qu'avec la portée d'un

esprit supérieur, il vit plus loin que tous les autres, plus loin peut-être qu'Abélard lui-même, dans les destinées de la raison humaine, et se prépara à en finir avec les envahissemens de la dialectique, comme s'il s'agissait de changer la face du monde.

Abélard jugeait mal sa position. Loin de craindre le concile que saint Bernard assemblait, il l'appelait de tous ses vœux. Il préférait un jugement solennel aux sourdes manœuvres de ses ennemis, et cela se concevrait sans peine, si l'issue du jugement avait pu paraître douteuse, mais la condamnation était assurée. Quel serait l'appui d'Abélard? Sa renommée? on lui en faisait un crime. Ses amis? suspects pour la plupart, ils le compromettaient, loin de le servir. Même sa vie passée s'élevait pour ainsi dire contre lui. De quel œil les pères du concile verraient-ils cet abbé sans abbaye, ce moine marié, ce héros d'une histoire d'amour, déjà condamné comme hérétique, à la fois philosophe, théologien et poète, qui avait passé une moitié de sa vie à lancer des propositions téméraires, et l'autre à protester de son orthodoxie? Abélard se fiait sur son éloquence et sur cette habileté dans la dispute qui ne lui avait jamais fait défaut; l'on peut croire aussi que ce droit de libre examen, pour lequel on l'attaquait, frappait si fortement son esprit, qu'emporté par l'énergie de sa conviction, il espéra, jusqu'au dernier moment, le faire triompher. Noble illusion de tous ceux qui, pour avoir dépassé le niveau commun, se trouvent seuls en avant de leur siècle, et jugent les hommes de leur temps avec les idées de l'avenir!

Le concile de Sens est un moment solennel dans l'histoire du XIIe siècle. C'est le dernier acte de la vie publique d'Abélard, et il éclaire d'une vive lumière le caractère et la portée de tout son enseignement. Là se trouvent en présence Abélard et saint Bernard, c'est-à-dire le parti de la liberté et celui de la résistance, le philosophe qui marche avec enthousiasme vers un avenir inconnu, le théologien austère et inflexible qui veut tout courber sous la règle et tout ramener à l'unité de la foi; tous deux pleins d'ardeur et de conviction, également supérieurs à leur temps, et ayant seuls peut-être le secret l'un de l'autre.

Au XIIe siècle, c'est Abélard qui est l'homme de l'avenir; mais, il faut l'avouer, son rival, tout aveuglé qu'il est sur les droits de la raison, le surpasse par le caractère et peut-être par le génie. Tous deux sont les plus éloquens de leur siècle; mais l'éloquence d'Abélard est brillante, vive, impétueuse; celle de saint Bernard, tendre, touchante, inspirée, puisée aux sources les plus hautes. Sa pensée, ferme et pénétrante, et, suivant la juste expression de M. de Rémusat, plutôt

pénétrante qu'étendue, va droit aux conclusions dernières pour juger par elles le principe; en tout, son esprit est ferme, hardi; son trait distinctif est la résolution et la force. Il soutient le grand caractère de sa pensée par tout ce qu'il y a de grand et de magnifique dans sa vie. Saint Bernard, avec sa vie vouée au cloître, est un héros. Abélard avait vécu dans les orages, cherchant la célébrité et le bruit, plein de vaine gloire, tout brûlant du feu des passions, sans cesse en dehors des voies battues; il avait porté le trouble dans les écoles et le scandale dans les cloîtres; sous cet habit monastique, revêtu par désespoir, l'ambition, les regrets, la colère, remplissaient, dévoraient son cœur. Bernard avait commencé sa vie par l'apostolat; pour étouffer ses passions, il avait lutté contre elles comme un saint et comme un martyr; la popularité lui était venue malgré lui. L'éclat de ses vertus et de son génie en avait fait l'arbitre du monde chrétien, et, retiré dans la *Vallée d'Absinthe*, où il avait établi ses frères, il travaillait de ses mains comme le plus humble. Il n'avait pas encore ébranlé l'Europe pour la jeter une seconde fois sur le chemin des croisades; mais, en faisant triompher Eugène III de l'antipape son compétiteur, il venait de donner la paix à l'église et au monde. Voilà le juge, ou plutôt l'adversaire d'Abélard, car saint Bernard est l'un et l'autre. Ils entrent dans le lieu du concile : Abélard, qui, là, n'est entouré que de ses ennemis, voit tout le monde s'éloigner de lui avec horreur; on se jette sur les pas de saint Bernard pour baiser ses habits, pour obtenir sa bénédiction. Il n'a qu'à parler pour être obéi; Abélard, si on l'entend, n'excitera qu'une admiration stérile. C'est une tache sur le nom de saint Bernard que la dureté dont il s'arma dans cette querelle. Cette inhumaine rigueur contre un homme de tant de génie, et qui avait tant souffert, a effrayé les apologistes les plus résolus. M. de Rémusat, qui est forcément du parti d'Abélard, puisque c'est le parti de la raison et de la liberté, retient avec peine son indignation. Saint Bernard est heureux d'avoir été un saint, dit-il; parole profonde, car elle contient à la fois le reproche et l'absolution. Saint Bernard veut réussir; il est convaincu, il est indigné. C'est du fond du cœur qu'il s'écrie qu'il faut briser cette bouche avec des bâtons. Nous ne comprenons plus aujourd'hui ni cette colère, ni ce dédain. Nous ne savons plus ce que c'était qu'un moine tout-puissant, soumis à la règle, adorant la règle, et chargé de la faire triompher. Saint Bernard est doux et charitable pour ceux qui, comme lui, suivent la règle, et, quant à ceux qui la violent, il les brise.

Il fut sans pitié. Il s'apprête à combattre Abélard, à écraser le dra-

gon, dit-il; il écrit au pape, aux cardinaux. Il dit au pape : « C'est Arnauld de Brescia (1), » parole sinistre; Arnauld est l'ennemi temporel de l'église, comme Abélard du pouvoir spirituel. Tout est prévu d'avance; Abélard est enveloppé, perdu. Il renonce à la discussion dans le concile, mais saint Bernard n'aurait pas discuté. Il ne voulait pas convaincre, il voulait étouffer, détruire. Quand l'accusé en appelle à Rome : « Doit-il trouver un refuge auprès de Pierre, dit saint Bernard, celui qui renie la foi de Pierre? » Quoi! pas de discussion et pas d'appel? Non, la raison ne sera pas discutée, elle sera domptée. On imposera un silence éternel à Abélard. Il faudra qu'il demande pardon à genoux et qu'il se taise. On brisera cette bouche avec des bâtons. Discuter la religion, c'est l'avilir! Est-ce clair (2)? Ce n'est pas saint Bernard qui parle, c'est tout le parti de l'autorité par sa bouche. Les temps changeront, le langage aussi, la pensée jamais. Le christianisme est pourtant, dans ses croyances, une religion douce, tolérante, libérale. Le christianisme est tout cela; mais une hiérarchie, une église, et surtout une église infaillible, est intolérante, et ne peut pas ne pas l'être.

Saint Bernard ne s'était pas flatté d'anéantir l'école en frappant le chef (3). Il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que cet appel à la raison individuelle, qui revenait sans cesse dans l'enseignement et dans la polémique d'Abélard, était le véritable secret de sa puissance, que ces milliers d'auditeurs qu'il traînait sur ses pas obéissaient moins à l'ascendant de son génie qu'à la secrète influence du principe qu'il apportait, et que, pour une seule voix qu'on allait éteindre, on ne viendrait pas à bout d'étouffer tant d'espérances, de décourager des convictions si ardentes. Il n'avait entre les mains qu'Abélard et il le brisa; mais ce n'était plus, pour ainsi dire, qu'une vengeance, et la révolution était consommée.

Ce n'est pas à dire que le XIIe siècle ait vu fonder la véritable philosophie. Comme il ne faut pas diminuer l'œuvre d'Abélard, il ne faut pas l'exalter outre mesure. Il est loin, malgré tant d'efforts, d'avoir donné à la philosophie cette existence indépendante, souveraine, qui devait coûter encore tant de sang et de sueurs. Il ne demandait

(1) Saint Bernard, *Ep. ad Pap.*, p. 182.

(2) « Saint Bernard dit qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs ou qu'ils pervertissent les fidèles. » Bossuet, éd. Panth., t. XI, p. 242.

(3) On compte parmi les principaux disciples d'Abélard : Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers; Hugues de Saint-Victor; Pierre-le-Lombard, évêque de Paris; Jean de Salisbury, évêque de Chartres; Alain des Iles; le pape Célestin II, etc.

guère pour elle que cette humble place de servante de la théologie qu'on s'empresse tant de lui offrir, depuis qu'émancipée et triomphante elle ne veut plus souffrir de maître. Il obéissait plutôt à un sentiment qu'à une conviction. C'était une ame philosophique qui se sentait pressée de vérifier ses croyances, de les admettre avec réflexion et jugement, qui ne pouvait se résoudre à vivre d'aumônes, à accepter des convictions toutes faites; mais il passait sa vie à proclamer ce principe et à l'appliquer, sans méditer sur sa nature, sans en chercher les conséquences. Il y avait en lui comme un besoin de précision et d'exactitude qu'il porta souvent à l'excès, et qui dégénère en vaine subtilité, mais qui en revanche lui apprit à se défier des maximes reçues dans l'école, à les peser, à les retourner avant de leur donner accès dans son esprit, à compter plutôt sur lui-même que sur un secours étranger, et à développer ainsi son penchant à l'indépendance, avant de s'être aperçu que l'indépendance était un droit et en même temps un devoir. Il reconnaissait explicitement la suprématie de la foi, et ne voulait que se soumettre en homme éclairé. Quand il disait qu'il voulait comprendre avant de croire, c'est qu'il pensait en même temps que toute la religion pouvait être comprise. Il s'en tenait à la foi de Paul comme saint Bernard; mais saint Bernard se soumettait sans chercher à comprendre : Abélard voulait comprendre, et ne doutait pas d'y parvenir. Saint Bernard, accoutumé au renoncement de soi-même, et trouvant la philosophie inutile, sentait bien qu'elle pouvait être dangereuse; Abélard, qui ne pouvait s'en passer, s'obstinait à la croire inoffensive, pour avoir le droit de lui donner sa vie.

On reproche à Abélard d'avoir manqué de logique et de courage, parce qu'ayant revendiqué pour la philosophie le droit d'exister, il ne l'a pas, du premier coup, établie au-dessus ou du moins à côté de l'autorité religieuse. Est-ce un jugement équitable? Comment Abélard aurait-il compris que toutes les libertés s'enchaînent l'une à l'autre, et que le droit de rejeter n'est que la conséquence naturelle du droit d'examiner et de discuter? Comment, s'il l'avait compris, n'aurait-il pas frémi à cette seule pensée, lui, chrétien et fidèle, profondément convaincu, avec tout son siècle, de la vérité de la religion, et qui ne croyait pas qu'elle pût être ébranlée sans entraîner le monde? De ce que son ame ne pouvait se contenter d'une doctrine imposée sans démonstration, conclure qu'il doutait de la vérité de cette doctrine, c'est ignorer son histoire et celle de son siècle. C'est parce qu'il ne doutait pas qu'il voulait comprendre. Il était si loin de voir la conséquence possible du droit d'examen, qu'il ne défendait ce droit avec

tant d'énergie que parce qu'il n'en connaissait à fond ni la tendance ni la portée. J'ose dire qu'il aurait reculé, s'il avait cru que le christianisme pouvait être ébranlé par l'emploi de sa méthode, et qu'il n'en est pas moins grand. Ce n'est jamais le fondateur d'une doctrine qui en donne le dernier mot. Il y a sur l'esprit de tout novateur un aveuglement qu'il ne faut pas regretter, car c'est à ce prix seulement que le succès des révolutions est possible.

On a dit qu'Abélard avait de l'audace pour la doctrine et qu'il en manquait pour l'action. M. de Rémusat, qui le connaît si bien et le peint en traits si éloquens, l'accuse aussi de faiblesse. Au moins faut-il restreindre ce jugement dans de justes bornes. Quelle est donc l'action de sa vie publique où il a manqué de courage? Est-ce lorsque, nouveau dans l'enseignement, il a, pour son coup d'essai, relevé le nominalisme atteint par les foudres d'un concile? ou lorsqu'après sa disgrace, réfugié chez les moines de Saint-Denis, il entre en lutte contre la redoutable puissance de Suger? est-ce dans cette réforme de l'abbaye de Saint-Gildas, où il essaie, au péril de sa vie, de maintenir la discipline? Condamné une première fois, voit-on qu'il ait reculé dans son enseignement? M. de Rémusat remarque lui-même qu'après sa seconde condamnation, il a désavoué les hérésies qu'on lui imputait, sans rien rétracter de ses prétentions philosophiques. Ce concile de Sens, qui l'a écrasé, c'est à sa demande qu'il s'est rassemblé, c'est lui qui a voulu venir, poursuivi par des inimitiés puissantes, affronter la parole de saint Bernard et la colère de ses ennemis, sans autre appui que la justice de sa cause et cette éloquence tant de fois triomphante. Il est vrai, quand l'heure suprême a sonné, tout son courage se dément. Lorsqu'appelé dans la salle du concile, il voit sur tous les visages la colère et la haine, une résolution implacable, la vaine curiosité d'entendre encore une fois cette éloquence qui va se taire à jamais, glacé dans le fond de l'ame, certain que la condamnation est arrêtée, et pour la première fois frappé du sentiment de son impuissance, il cède devant la force, et il pleure. Qu'aurait-il fait? Protester avec énergie? Il protesta en effet; mais le pape, auquel il en appelle, le condamne aussi sans l'entendre, et Abélard, marchant vers Rome pour soutenir son appel, apprend par les chemins que la condamnation est sanctionnée, la peine aggravée. Devait-il se relever sous l'outrage, déchirer cette robe monacale, et, anticipant le rôle de Luther, fonder un schisme dans l'église ou se livrer sans retour à la philosophie? Mais le siècle d'Abélard n'est encore que le XIIe siècle; un tel cri de liberté se serait perdu sans écho; les cachots et la mort étaient tout

prêts, et enfin, par-dessus tout, ce qui enchaînait Abélard à son malheur, il avait la foi! La foi d'Abélard n'était pas cette foi consolante et pleine d'abandon que l'église catholique appelle la foi d'un enfant. Il croyait sans aimer. Il ne pouvait ni renoncer à sa croyance, ni apaiser la révolte de sa raison. Avant de trop mépriser sa faiblesse, mesurons bien tout le poids de cette force accablante qui retombe sur son esprit et sur son cœur, et comprenons, s'il se peut, l'excès de son désespoir, lorsqu'égaré, sans amis, courbé sous une condamnation terrible, allant chercher à Rome ou justice ou pitié, il s'arrêta en chemin dans la maison de Pierre-le-Vénérable, et cacha parmi les moines de Cluny le reste de sa triste vie.

Dirons-nous en finissant, avec M. de Rémusat, qu'Abélard est au-dessous de sa renommée (1)? Nous n'avons rien dissimulé de ses fautes. Abélard est soutenu par un profond sentiment de son droit, par son orgueil peut-être, par l'exaltation qui naît de la lutte, mais il n'a pas de caractère. Ce n'est pas sa volonté qui le mène, c'est sa passion. Il aime la liberté bien plus qu'il ne la comprend. Il l'aime trop pour la trahir; il ne la comprend pas assez pour donner à la révolution dont il est le héros toute la grandeur qu'elle comportait. Il ne sut jamais ce qu'on gagne à s'identifier avec sa cause, à s'oublier pour elle. Quand il devrait songer à l'avenir, à la philosophie, à la liberté, il n'est occupé que de sa gloire. Il n'était vraiment grand que dans la chaleur de la discussion. Tour à tour arrogant ou abattu, comme tous ceux chez qui l'imagination domine, exalté par la victoire, enivré par les applaudissemens, par l'attente passionnée de la foule, ou privé de ressort et d'énergie par le sentiment de son impuissance, il fut toujours dans la prospérité au niveau de sa fortune; mais l'ascendant de saint Bernard le terrassa.

Tout grand homme a ses faiblesses : voilà celles d'Abélard. Chef de parti, il n'a pas su déployer un grand caractère; défenseur de la raison, il n'en a pas connu tous les droits. Ses passions l'ont débordé. Il a manqué d'unité et de règle en tout.

Mais aussi quelle ardeur! quelle activité! Pendant trente ans, il occupe le monde. Quand est-ce que cette vie s'arrête? Le lendemain d'un triomphe, il recommence. Il parcourt toute la science de son temps, il renouvelle la philosophie, il s'empare en maître de la théologie, il laisse partout sa trace. Que lui a-t-on épargné? Rien ne l'abat; ce cœur déchiré se comprime, cette honte s'oublie, la science a le

(1) Tome II, page 545.

dessus. Écrasé pour un temps par Fulbert, il n'a pas, je l'avoue, cette dignité dans le malheur qui eût commandé le respect pour la personne. Le philosophe reparaît tout entier, il est lui-même au Paraclet. De son rocher de Saint-Gildas, il domine le monde de la pensée. Même à soixante-trois ans, à Cluny, il écrit, il a toute sa force. Ces concessions dont on parle, que sont-elles? Il a jeté de sa main son livre dans les flammes; il a pleuré! Il a rétracté ses erreurs sur la trinité, sur la rédemption! Eh! qu'importe à M. de Rémusat? Il n'a pas rétracté la liberté de penser; il est resté fidèle à la dialectique. Le jugement de saint Bernard est le vrai : ce n'est pas l'hérétique qu'il a combattu dans Abélard, c'est le philosophe; disons mieux, à l'éternel honneur d'Abélard, c'est la philosophie.

Nous défendons le héros de M. de Rémusat contre lui-même et avec les armes qu'il nous fournit. M. de Rémusat ne peut souffrir de restrictions à la liberté; mais, quand nous pensons à tout ce qu'elle a coûté, nous savons trop de gré à ceux qui nous l'ont transmise comme un immortel héritage pour leur disputer leur gloire.

M. de Rémusat nous donne Abélard tout entier; il le peint avec l'émotion d'un poète et le juge avec la fermeté d'un philosophe. Ce livre n'est pas une monographie d'Abélard, c'est le premier chapitre d'une histoire de la liberté de penser. Une érudition vaste et précise, une aptitude singulière à suivre jusqu'au bout le fil délié des raisonnemens d'Abélard, une fermeté d'esprit, une sûreté de méthode, qui permettent de ramener, quand il le faut, toute cette dialectique au langage simple et clair de la philosophie moderne, pour la juger à la lumière d'un infaillible bon sens, tels sont les mérites qui font de ce livre un modèle pour les futurs historiens de la scolastique. M. de Rémusat a pris, comme de raison, la plus belle part. Il n'y a, dans tout le moyen-âge, qu'une seule époque qui puisse rivaliser d'importance et d'intérêt avec ces premiers temps de la scolastique, c'est le moment où la scolastique périt. M. de Rémusat nous la montre à son origine comme une conquête de l'esprit philosophique; une histoire du XVIe siècle pourrait nous la montrer à sa décadence comme un obstacle à l'essor de la pensée. Telle est la dure condition de tous nos progrès et la suprême leçon de l'histoire.

JULES SIMON.

FRANZ COPPOLA.

L'Italie est un cygne, elle meurt en chantant.

Musique italienne et musique allemande,
C'est une question qui ne finit jamais;
L'un proclame l'orchestre et l'autre le gourmande;
Celui-ci n'a de goût que pour les grands effets,
Les modulations, les clairons et leur bande;
Celui-là veut un air sentimental et frais.

Vous aimez Bellini, je suppose, madame?
Et certes, volontiers, je conviens avec vous
Que c'est un enchanteur dont la voix porte à l'ame,
Un maestro divin, et que, si j'étais femme,
Ce cygne élégiaque, harmonieux et doux,
Je le préférerais à Mozart comme à tous.

Il avait des accens de tendresse divine,
De suaves langueurs d'un délire infini;
C'était le chant d'Orphée au fond de sa poitrine,
Une amoureuse voix soupirant son ennui.
Un poète a parlé des larmes de Racine;
Ne chantera-t-on pas les pleurs de Bellini?

Lui, de même, il savait pencher l'urne sonore
Et pleurer; il savait éclater en sanglots,
Et, pareille au ruisseau qui coule et qui s'ignore,
Son ame féminine, où vibraient les échos
De ces mille tourmens dont l'amour nous dévore,
Versait la mélodie et les larmes à flots.

Il pleurait pour Arthur, il pleurait pour Elvire,
La belle délaissée au suave délire;
Et, s'il voulait chanter l'héroïque Norma,
Une larme glissait furtive sur sa lyre,
Et la corde d'airain, qui frémissait déjà,
Sur un mode plus doux prenait *Casta diva.*

Mais ne trouvez-vous pas que cette mélodie
Tourne bien, par instans, à la monotonie,
Et qu'en cette chanson, qui s'oublie aux hélas!
Un peu de Rossini parfois ne nuirait pas?
J'aime le clair de lune et sa mélancolie,
Mais du soleil, pourtant, il faut bien faire cas.

Beethoven est immense, et son esprit sublime,
Emporté dans les airs par la nuée en feu,
Du monde instrumental a fécondé l'abîme;
L'orchestre, dont la vague à son souffle s'anime,
Ou mollement s'endort sous un ciel calme et bleu,
Avec toutes ses voix le proclame son dieu.

Weber est romantique. — Au fond de cette grotte
Si Miranda soupire, ou fredonne Ariel,
Si le cristal filtré par le roc éternel,
En creusant le granit, goutte à goutte clapote,
Si le cor égaré pousse un dout ux appel,
Quel que soit le mystère, il en saura la note.

D'un côté Samiel et de l'autre Oberon,
Ces esprits familiers, bizarres camarades,
Lui révèlent les bruits de la création;
Il entend les lutins mener leurs sérénades,
Il sait le frais motif que chantent les cascades
Au croissant de la lune ouvert à l'horizon.

Notes d'or et d'airain! l'une vibrante et claire
Comme un grelot d'argent que secoue un lutin,
L'autre portant en soi la flamme et le tonnerre,
Et les mornes rumeurs de l'orage lointain.
J'ai pourtant ouï dire, un jour, à mon voisin,
Que Weber s'est servi de la gamme ordinaire.

Ne penserez-vous pas, madame, comme moi
(Ceci pour revenir à notre causerie)
Que souvent, au milieu de cette symphonie
Où trône Beethoven en légitime roi,
De tant de bruits pompeux l'oreille est éblouie,
Et d'admirer si fort déplore un peu la loi?

Oui, c'est une forêt auguste, immense, altière,
Que cette symphonie avec sa profondeur,
Ses grottes, ses torrens, ses échos, son mystère;
Mais j'y voudrais parfois rencontrer la clairière,
Et dans la solennelle et mystique épaisseur,
Profane, j'ai souvent regretté l'émondeur.

Weber! à celui-là je ne sais quel reproche
Adresser. Fantastique, impétueux, ardent,
Les mondes souterrains grondent à son approche;
D'originalité, nul n'en eut jamais tant.
Quel poëme, *Freyschütz!* On l'avouera, pourtant,
Ce n'est pas toujours clair comme de l'eau de roche.

— Ainsi, rien de parfait sous ce beau ciel de l'art;
Triste abus de toucher à l'essence des choses,
Et de porter trop loin le feu de son regard!
Le chant de Bellini, l'orchestre de Mozart!
Plus d'un peintre a rêvé de ces métamorphoses :
Que les cactus aussi n'ont-ils l'odeur des roses?

Dessin de Raphaël, et couleur de Titien!
La question, mon cher, vous voyez, n'est pas neuve :
Symphonie allemande et chant italien?
Prenez à chaque source, épuisez chaque fleuve,
De quarante élémens composez votre bien,
Et nous verrons ensuite à juger de l'épreuve.

L'issue est glorieuse, et certes vaut son prix :
Satisfaire à la fois chaque dilettantisme !
Recueillir les bravos des différens partis,
Prêcher pour tous les saints ! eh ! mais, à mon avis,
C'est le comble de l'art et du charlatanisme :
Vous appelez cela, j'imagine, éclectisme?

— En effet, c'est le mot, l'éclectisme est partout,
Dans la philosophie et dans la politique;
Pourquoi donc, s'il vous plaît, à son tour la musique
N'en aurait-elle pas senti le contre-coup?
Un dogme, quel qu'il soit, répugne à notre goût;
Quand le diable fut vieux, il devint éclectique.

Je connais à Florence un maître sans pareil,
Dont, si vous permettez, je vous dirai l'histoire;
L'univers, avant peu, parlera de sa gloire,
Car de l'esprit du siècle il sait prendre conseil;
Tous les styles vivans sont dans son écritoire:
Il mettrait en duo la lune et le soleil !

Tantôt c'est Beethoven et tantôt Cimarose,
Et, si la cavatine un instant se repose,
L'orchestre en mal d'enfant travaille un contre-point.
D'imagination, on dit qu'il n'en a point,
Mais c'est prodigieux comme en lui toute chose
S'adapte, s'enchevêtre, et se lie et se joint.

J'assistai l'an dernier à la plus belle fête
Qu'on eût jamais encor vue à *la Pergola;*
Pour la première fois on donnait ce soir-là
Une partition de l'illustre poète
(Ses amis le nommaient ainsi dans leur gazette);
Florence et son grand-duc étaient à l'opéra.

Le sujet, emprunté de l'histoire biblique
(*La reine de Saba chez le roi Salomon*),
Avait du grandiose et l'ampleur magnifique
Qu'on est en droit d'attendre avec un pareil nom;
Tous vantaient les décors, et, quant à la musique,
Le maestro s'était surpassé, disait-on.

Certes, on disait vrai; pour ma part, je défie
Qu'on ait jamais produit rien de si colossal.
J'aperçois Babylone en cette mélodie;
Et ne voyez-vous point dans l'andante final
Que de métaphysique et de philosophie?
Mais c'est fait, tout cela, pour confondre Pascal!

Un air de Salomon, *maestoso*, sublime,
Dans le style pompeux de Bach et de Handel,
Obtint de l'assemblée un succès unanime;
Puis, l'auteur à Mozart ayant fait un appel,
Les harpes de Sion frémirent sur l'abîme,
Et ce fut un concert à vous ravir au ciel.

Beethoven se montra durant un intermède,
Chantant le clair de lune et la sérénité
D'une nuit d'Orient voluptueuse et tiède;
Mais quand le sorcier-roi de son sceptre enchanté
Conjura la nature, appelant à son aide
Ses légions d'Esprits dans un *air agité;*

De qui ce fut le tour, faut-il qu'on vous le dise?
Vous l'aviez deviné; — le chantre d'Oberon
S'empara du théâtre, et soudain, ô surprise!
On vit le roi des rois causer avec la brise
Qui, messagère active aux ailes de héron,
Transmettait aux lutins la voix de Salomon. —

De cette symphonie étrange, orientale,
Effet prodigieux! j'assistais de ma stalle
Aux évocations du sublime devin :
Les siècles à mes yeux disparaissaient soudain,
Et je voyais surgir cette ombre colossale,
D'un signe de son doigt enchaînant le destin!

Jardins de Salomon, labyrinthe féerique!
J'entendais vos concerts, vos murmures, vos bruits;
La salamandre en feu rampait au bord des puits,
Et, sous les bois profonds dont l'opale des nuits
De son fleuve laiteux baignait la cime antique,
Les oiseaux éveillés changeaient l'air en musique.

Sous les cèdres touffus, les palmiers odorans,
Sous les pins suant l'ambre et la térébenthine,
Rôdaient, en secouant leur clochette argentine,
Des couleuvres d'azur, hiéroglyphes vivans,
Mises là pour montrer aux regards clairvoyans
Les secrets imprimés sur leur peau serpentine. —

C'est là, loin du divan et loin de son vizir,
Qu'à l'heure où le harem s'endort dans le silence,
Le sultan exaucé dans son moindre désir,
Rassasié d'amour, de gloire et de science,
Se retire la nuit pour donner audience
Aux démons familiers qu'il lui plaît d'asservir.

Romantique à l'excès, fantasque, aérienne,
La musique à mon sens rendait on ne peut mieux
Tous les enchantemens d'une pareille scène,
Et certain tremolo sourd et mystérieux,
Imitant l'eau qui tombe au creux d'une fontaine,
Produisait un effet des plus délicieux.

Mais, pour la passion, la rêverie et l'ame,
Tout ce que j'ai cité n'était rien, sur ma foi,
Près d'un vaste duo que, vers la fin du drame,
La reine de Saba chantait avec le roi;
Morceau tel qu'on n'en a jamais écrit, je croi,
Et dont ici je veux esquisser le programme.

Dans un adagio pittoresque, avec chœur
D'étoiles et d'oiseaux, de plus en *ut mineur*,
Et qui de Spinoza démontrait le système,
Salomon, sceptre en main, au front son diadème,
A sa royale hôtesse, en un discours suprême,
Exposait le néant de l'humaine grandeur.

Après un début ample et tout cosmogonique,
Dont le ton rappelait cet air monumental
Du pontife d'Isis dans *la Flûte magique*,
Un chant de violoncelle avec cor *principal*
Du solo de la reine amenait la réplique
Avec un mysticisme assez oriental.

— « Le clairon des remparts frappe l'écho sonore,
« Les coursiers du désert commencent à hennir;
« En vain, ô majesté, je veux rester encore,
« Nul pouvoir plus long-temps ne doit me retenir.
« Et je m'éloigne; adieu, toi dont le souvenir
« Immortel va me suivre au pays de l'aurore! »

— « Fantôme éblouissant, pourquoi m'être apparu
« Si tu devais t'enfuir dès le matin venu?
« Pourquoi t'être levée, étoile de lumière,
« Si tu devais ainsi, dans ma nuit solitaire,
« Après tant de bonheur et d'espoir entrevu,
« Me laisser morne et triste à ma douleur première?

« De grace, un jour encor. — Les destins ont parlé,
« Et nous, humbles mortels, nous devons nous soumettre;
— « Loi terrible! Adieu donc, ô ma reine. — Adieu, maître! » —
Agitato brûlant, cinq bémols à la clé.....
Puis, à peine le calme achevait de renaître,
Que les cuivres sonnaient l'appel du défilé.

Salomon, tout entier en proie à sa tristesse,
Et son front douloureux vers la terre penché,
Menait à ses coursiers l'adorable princesse
Dont l'œil noir rayonnait, sous ses voiles caché,
D'une larme limpide et plus enchanteresse
Que le diamant rare à son col attaché.

Elle fuit au désert, la pudique sultane,
Elle fuit, la prêtresse aux lèvres de corail;
Autour du palanquin, où la tristesse plane,
L'esclave nubien agite l'éventail.
Passez et défilez, splendide caravane,
Dromadaires chargés des trésors du sérail!

Pour les dilettanti du style pittoresque
L'énumération, certes, aurait beau jeu,
Et j'entrevois d'ici l'incomparable fresque :
Peindre la caravane et le désert de feu,
Les housses, les caftans, tout ce rouge et ce bleu,
Quelle tentation! J'y succomberais presque.

J'aime mieux cependant parler de l'opéra,
De la marche s'entend, pompeuse et triomphale
Que l'orchestre entonnait à grand train de cymbale.
Vous n'imaginez point ce qu'on découvrait là;
C'était une merveille, un vrai panorama,
Que cette symphonie à jamais sans égale;

Mais un panorama fantastique à mes yeux,
Où passaient devant nous, légions imprévues,
Au lieu de princes noirs et de pachas hideux
Et d'esclaves chassant les almés demi-nues,
Cimarosa, Mozart, Gluck, Weber, tous les dieux
Dont l'orchestre évoquait les figures connues.

Je les vis défiler guidant les escadrons,
Qui sur un éléphant, qui sur un dromadaire :
Celui-là, devant qui s'inclinent tous les fronts,
N'est point, comme on le dit, quelque sultan vulgaire,
Mais le grand maestro, l'Amphion janissaire,
Rossini! Sonnez tous, fanfares et clairons.

Et cet autre sublime, au regard de pontife,
Qui, dans son palanquin par six nègres porté,
S'avance sur un air plein de solennité
Qu'a marqué le lion de sa puissante griffe,
Dites, est-ce un émir? un devin? un calife?
Un mage par l'Esprit en ses nuits visité?

Un roi mage, oui, plutôt, que l'étoile dirige,
Le mage Beethoven, immortel pèlerin,
Roi-pasteur que l'étoile au ciel guide sans fin,
Et qui, par les rochers où plane le vertige,
Va poursuivant toujours le mystique prodige,
Sûr qu'un divin messie est au bout du chemin!

A chaque mouvement comme à chaque formule
Que l'orchestre prenait, allègre ou solennel,
Le fantôme évoqué glissait au crépuscule
Pour s'effacer bientôt dans le groupe réel.
Tel qu'un blond cardinal du temps de Raphaël,
Je vis ainsi passer Bellini sur sa mule,

Puis tous les grands vizirs, les sultans et les rois :
Meyerbeer, Spohr, Auber, Spontini, Mercadante,
Celui-ci modérant une cavale ardente,
Celui-là fredonnant sous un chapeau chinois
Dont tous les clochetons babillaient à la fois;
Cet autre sur un bœuf à la masse imposante.

Je vis plus d'un lourdaud et plus d'un charlatan,
Comme bien vous pensez, en cette caravane;
Un surtout me ravit : à son air de sultan,
Pour Beethoven lui-même on l'eût pris, Dieu me damne!
Mais sous le harnais d'or perçait l'oreille d'âne,
Et l'habit d'Arlequin sous le riche caftan.....

L'auditoire enchanté porta ce beau finale
Aux astres, comme on dit en style d'opéra;
On admira surtout la marche triomphale,
D'un motif héroïque et plein de bravura;
Et, du haut jusqu'en bas, ce ne fut dans la salle,
Au tomber du rideau, qu'un immense hurra.

Bizarre fanatisme impossible à décrire!
Couronnes et bouquets, madrigaux, vers d'album,
Se mirent à pleuvoir sur le proscénium.
C'est un poison des cieux que distille la lyre!
Hommes, femmes, enfans, s'agitaient en délire;
On eût dit à les voir des buveurs d'opium.

Aux acclamations d'un public idolâtre,
Neuf fois le maestro parut sur le théâtre,
Ramenant d'une main la reine de Saba,
De l'autre Salomon tout décoiffé déjà;
Puis, lorsque tant de mains furent lasses de battre,
La rampe s'éteignit et le rideau tomba.

Beaucoup de bruit, puis rien! des fleurs! des fleurs encore!
Puis un quart d'heure après cette salle sonore
Demeure froide et vide, et tout s'est effacé.
Oh! notre gloire humaine, étrange météore
Dont la trace s'éteint sitôt qu'il a passé!
Qui sait? Le mieux peut-être est d'imiter Rancé.

Quant à moi, j'ai toujours estimé que deux choses
Se ressemblaient au monde épouvantablement :
Je parle d'un succès et d'un enterrement.
Partout même public en train d'apothéoses
Et passant au hasard, sans trop chercher les causes,
De l'acclamation à l'attendrissement.

Puis, quand tout est fini, quand la farce est jouée,
Quand à crier bravo la voix s'est enrouée,
Le silence et la nuit rentrent dans leur palais.
Ces pompes, ces clameurs, vaine et folle nuée,
Chef-d'œuvre et trépassé, munis de leurs brevets,
Vers l'immortalité s'en vont seuls désormais!

Or, tout en agitant quelque immense problème,
Je m'en revenais seul par les quais de l'Arno,
Quand j'aperçus de loin un petit homme blême
Qui machinalement regardait couler l'eau.
Je m'approchai : c'était l'illustre maestro,
L'auteur de *Salomon*, Franz Coppola lui-même.

Par la porte secrète il s'était esquivé,
Et, n'étant orateur ni profond politique
(Comme nous avons vu maint pianiste achevé
Nous en donner depuis l'exemple magnifique),
Il avait prudemment décliné la réplique
Du discours solennel à ces cas réservé.

— « Pardon, lui dis-je alors, si je vous importune;
Mais je sors du théâtre, et puisque je vous tien,
Puisqu'un heureux hasard et ma bonne fortune
Me font vous rencontrer, je vous dirai combien
J'admire votre ouvrage, ô grand musicien!
Dussé-je vous tenir une heure au clair de lune!

« Non, jamais on ne vit pareil enchantement,
Et vous avez d'un coup tourné toutes les têtes.
Que sont Bach et Mozart près de ce que vous êtes! » —
Le petit maestro sourit modestement,
Et, sans trop me paraître ému du compliment,
Du bout de son mouchoir essuya ses lunettes.

— « Oh ! mon Dieu, vous voyez un homme bien chétif,
Reprit-il ; mon génie, en somme, est peu de chose,
Et, si vous en pouviez connaître ici la dose,
Vous parleriez de moi moins au superlatif.
Je prends à l'un l'orchestre, à l'autre le motif,
Et, pour mieux composer, d'abord je décompose.

« Par un art merveilleux que je tiens d'un sorcier,
Brave homme qui sans moi serait mort sur la paille,
J'extrais en un moment tout l'esprit d'un cahier,
Tout le suc d'un chef-d'œuvre, et, lorsque je travaille,
Du flacon de cristal où je tiens ma trouvaille,
Je répands une goutte ou deux dans l'encrier.

« Poète, dites-vous? musicien, artiste?
Oh! que non pas, monsieur! moi, je suis alchimiste!
Quatre grains de cela, trois drachmes de ceci :
Je combine, j'assemble, et je parviens ainsi
A ces effets puissans auxquels rien ne résiste;
Quant à créer, vraiment, je n'en ai nul souci.

« D'ailleurs, c'est caresser une étrange chimère,
Que prétendre créer, au temps où nous vivons;
Beethoven et Mozart, comme le vieil Homère,
Pour la postérité disaient : Nous travaillons.
Pour la postérité? Je suis fils de ma mère :
Ils ont eu du génie, et nous en profitons!

« Bien fou qui se consume en de stériles veilles,
Qui se rompt la cervelle à chercher le vrai beau;
La nature épuisée est à bout de merveilles,
Elle a donné le son, il nous reste l'écho;
Faisons des bracelets et des pendans d'oreilles :
Dieu seul a le secret de l'or et du nouveau!

« Quoi! d'une idée ici je me ferais l'apôtre,
Et j'irais en son nom chercher mon Golgotha!
Ces efforts ne sont plus d'un temps comme le nôtre,
La Muse d'aujourd'hui s'appelle Industria!
Mozart dans une fiole, et Rossini dans l'autre,
Que pensez-vous, monsieur, de ce système-là?

— « Mais je pense, mon cher, que vous êtes un maître,
Et que ce siècle-ci vous doit un monument.
Par la mort-dieu, qu'au fond vous semblez le connaître!
Comme musicien, je vous trouvais bien grand,
Illustre Coppola, tout à l'heure, et peut-être
Le philosophe en vous est-il plus surprenant.

« Et dire, ô maladroit, que pour un lunatique
Je vous prenais d'abord, quand vous m'avez parlé
De sorcier, d'alchimie et d'eau cabalistique,
De Mozart dans votre encre à Bellini mêlé;
Mais ce n'était, je vois, que simple rhétorique,
Et de l'allégorie à présent j'ai la clé!

— « Rhétorique, monsieur! je parle sans figure;
Avouez-le tout net, vous ne me croyez pas.
N'importe! vous serez convaincu, je le jure;
Venez jusque chez moi, je demeure à deux pas.
D'ailleurs, la nuit est belle à courir l'aventure. » —
Et, parlant de la sorte, il me prit par le bras.

Nous cheminâmes donc par l'ombre et le silence
Cinq minutes au plus, et bientôt au détour
Des jardins de l'hôtel du résident de France,
Dont les tilleuls en fleur embaumaient le faubourg,
Mon homme fit un signe, et s'arrêta tout court
Devant une maison de modeste apparence.

Au palais enchanté nous touchions, grace au ciel;
Il sonna, nul ne vint d'abord à son appel,
Et lui, de resonner alors de main de maître.
Déjà son large front devenait solennel,
Quand nous vîmes enfin s'éclairer la fenêtre,
Et sur les blancs rideaux une ombre disparaître.

On ouvrit, et soudain, non, jamais œil plus bleu,
Jamais lèvre plus pâle et plus décolorée,
Ne frappa mes regards! Sur le pas de l'entrée,
Une enfant nous reçut, une vierge éthérée;
Seize ans! une ame prête à s'envoler vers Dieu!
La bougie en ses mains semblait un lys de feu.

— « Tudieu! dit Coppola, c'est bien se faire attendre,
Et nous avons l'oreille un peu dure ce soir.
— « Pardon, maître, pardon; n'allez pas m'en vouloir :
Je chantais dans ma chambre, et n'ai pu vous entendre. »
Et sa peau délicate, aisée à s'émouvoir,
S'éclaira d'un reflet du rose le plus tendre.

Puis le musicien d'un ton plus radouci :
— « C'est ma nièce, monsieur, oui-dà : miss Sensitive!
(A cause de ses nerfs je l'ai nommée ainsi.)
Elle est presque toujours souffrante et maladive;
Mais quelle intelligence! et quelle voix aussi!
Près de mon oiseau bleu, Sontag n'est qu'une grive.

« Ah! si l'enfant voulait débuter, quel succès!
Avant un an, monsieur, vous la verriez princesse;
Mais nous sommes farouche et timide à l'excès;
Pour le plus petit mot, nous tombons en faiblesse.
Je tremble que ce soir elle n'ait un accès.
Tenez, la voyez-vous qui s'éloigne et nous laisse? »

Telle en effet qu'une ombre, et sans que de ses pas
On entendît le bruit, la douce jeune fille
Se dérobait à nous. — « Ne regrettez-vous pas
De voir si lestement retourner vers sa grille
La nonnette aux abois? » — « Pauvre petite, hélas!
Reprit le maestro, comme son regard brille!

« C'est de l'accès qui vient le signe régulier.
— Que parlez-vous d'accès? — Sur son front magnétique
Ne lisez-vous donc pas le secret tout entier?
Elle va s'endormir d'un sommeil fantastique,
Puis courir au jardin, puis s'asseoir au clavier,
Et chanter jusqu'au jour une folle musique;

« Des airs qu'elle improvise, étranges, inouis,
Qu'on essaierait en vain de transcrire à la plume,
Des hymnes pour les fleurs et pour l'astre des nuits.
Après avoir erré les pieds nus dans la brume,
Hier elle s'éveilla sur la marge d'un puits;
Comprenez-vous enfin le mal qui la consume?

« Oh! c'est un mal cruel, déplorable à jamais,
Pour moi surtout, monsieur! Non, vous ne pouvez croire
A combien d'embarras m'exposent ses accès?
Des tours qu'elle me joue on ferait une histoire.
Je l'aime cependant; si je vous racontais....
Mais visitons d'abord notre laboratoire. »

Au seuil du tabernacle, en effet, nous touchions;
Nous entrâmes : ici grande fut ma surprise,
Quand je vis s'étager du sol jusqu'aux plafonds,
Au lieu de manuscrits et de partitions,
Des fioles dont une eau de couleur jaune ou grise,
Rose ou bleue, éclairait le cristal de Venise.

D'un côté le piano fracassé, vermoulu;
De l'autre un alambic de forme singulière,
Puis des partitions, des manuscrits à terre,
Le tout horriblement mélangé, confondu;
De pièces, de morceaux, mirifique inventaire!
Des œuvres de la veille étrange résidu!

Sur ces divers fragmens d'écriture effacée,
A peine pouvait-on des primitifs auteurs,
A force de travail, lire encor la pensée,
Et je me rappelai, chez les distillateurs,
Ces informes amas de feuilles et de fleurs
Dont la divine essence en un vase est passée.

— « Donc ceci, mon cher maître, est votre cabinet?
M'écriai-je. — Oui, sans doute. — Eh! mais, sans vous déplaire,
On se croirait plutôt chez un apothicaire.
— Apothicaire! Eh! eh! pour vous parler tout net,
Nous le sommes un peu; qui plus ou moins ne l'est?
Je vous ai dit d'ailleurs ma formule ordinaire.

« Trois drachmes de Weber, cent de Donizetti!
Je combine, j'extrais et je volatilise.
Pensez-vous que l'on puisse être mieux assorti?
S'il me manque un seul nom, j'entends qu'on me le dise. »
Et tandis qu'il parlait, je lus cette devise
Sur le plus gros flacon : *Spiritus Mozarti.*

— « Prenez sur l'étagère à votre fantaisie,
Me dit le maestro; de notre pharmacie
Débouchez, sans scrupule, une fiole au hasard,
Quelqu'un de ces flacons merveilleux où mon art
Goutte à goutte concentre, ainsi qu'un divin nard,
L'esprit de la musique et de la poésie. »

Je pris sur la tablette un petit flacon vert
Dont l'éclat d'émeraude attirait ma paupière;
Et, voyez le prodige! à peine l'eus-je ouvert,
Qu'un sauvage parfum se répandit dans l'air,
Je ne sais quelle odeur de chêne et de bruyère,
Quelle étrange senteur vivace et forestière!

Effet surnaturel! je crus voir dans les bois
La lune se lever, et flotter la bruine
De la source qui tombe au creux de la ravine;
— « Écoutez, écoutez! m'écriai-je; trois fois
A retenti le cor, et la chasse est voisine;
La meute fantastique emplit l'air de sa voix.

« Les hiboux effrayés hurlent dans leur simarre,
Et sous le noir taillis où s'engouffre le vent
S'élève d'un réchaud une flamme bizarre;
La cascade en rumeur s'enfle et devient torrent.
Hurra! j'ai vu la biche, au son de la fanfare,
Traverser le chemin, une balle à son flanc.

— « Tout beau! s'écria Franz; arrêtez, camarade;
Vous avez respiré le flacon de Weber,
Et je vois qu'il est temps, comme dans la ballade,
Que le maître-sorcier lève sa main dans l'air!
Voyez, il n'est ici ni torrent ni cascade,
Et jamais à Florence on n'eut un ciel plus clair!

« Ah! diable, la liqueur est tout évaporée;
Ne pouviez-vous donc pas remettre le bouchon?
Il va m'en coûter cher pour votre illusion.
N'importe. Seulement assez pour la soirée.
Je craindrais de vous voir la cervelle enivrée,
Si vous recommenciez sur un autre flacon.

« Certes, vous en usez d'ailleurs fort à votre aise;
Je vous dis : Respirez, et vous absorbez tout.
Si je vous laissais seul ici, qu'à Dieu ne plaise!
De mes trésors bientôt on vous verrait à bout.
Mozart, Cimarosa, Beethoven, Pergolèse,
Ce serait à mourir asphyxié du coup!

« Il faut, à ce propos, que de miss Sensitive
Je vous conte, mon cher, un acte fabuleux :
Figurez-vous qu'un soir, la nonnette aux yeux bleus,
Comme j'étais absent, dans cette chambre arrive,
Vide en son arrosoir mes philtres merveilleux,
Et court en inonder les fleurs qu'elle cultive.

« O douleur! voyez-vous Mozart et Beethoven,
Ce collyre enchanté, cette ame souveraine,
Que mon art des chefs-d'œuvre extrait à si grand'peine
Pour l'employer ensuite à quelque but divin,
Servir, ni plus ni moins que l'eau de la fontaine,
Pour rafraîchir le pied des lys de mon jardin? »

— « Voilà bien, en effet, qui n'est pas ordinaire,
Repris-je en souriant; j'aime l'invention.
Mais qui sait, après tout, si la visionnaire
N'expérimentait point en cette occasion?
Sans doute, à votre exemple elle aura voulu faire,
Et trouver à son tour quelque combinaison.

« Plus d'un secret échappe à nos regards myopes
Que l'œil du somnambule aussitôt va saisir.
Si les fleurs qu'elle arrose avec votre élixir
Miraculeusement éclataient en syncopes,
Dites, si, grace à vous, le monde allait ouïr
Chanter les dahlias et les héliotropes!

« Oh! le charmant concert! L'entendez-vous d'ici?
Le lys enamouré, frais ténor, beau Léandre,
Phrase languissamment son : *Pria che spunti.*
La rose lui répond par un chant doux et tendre,
Et le vieux tournesol, jaune comme Cassandre,
Chevrote dans son coin un motif de Grétry.

« Eh! mais, écoutez donc cette musique étrange;
Qui chante ainsi? les fleurs, dites, ou bien un ange?
Non, jamais on n'ouït telle vibration!
Est-ce une harpe d'or du temple de Sion
Qui soutient cette voix? Et maintenant, qu'entends-je?
Le chant s'éteint et meurt, ô désolation!

— « Vous ne devinez pas? Cette voix métallique,
Ce timbre incomparable et si mélodieux,
C'est ma nièce qui chante, et quant à la musique,
A ce maestoso puissant et glorieux,
Le tout s'est exhalé d'un orgue sympathique
Dont ses doigts délicats ont fait mouvoir les jeux.

« Sans doute elle essayait au clavier, j'imagine,
Quelque nouveau prélude à me chanter demain,
Et le sommeil aura paralysé sa main. » —
A ces mots, d'un ressort il poussa la machine,
Une lucarne au mur s'entr'ouvrit, et soudain
Notre regard plongea dans la pièce voisine.

Figure-toi, lecteur, ô suave tableau!
Une étroite cellule en forme d'oratoire,
Que la lune en tombant, de ses reflets de moire,
Éclairait, et pareille au marbre d'un tombeau,
La main pendante encor sur les touches d'ivoire,
L'ange mélancolique à voix de soprano.

Belle ame d'harmonie et d'extase échauffée!
Le sommeil l'avait prise en son ravissement,
Et son pied, plus mignon que le pied d'une fée,
Sur la pédale encor pesant légèrement,
Il s'exhalait de l'orgue une vague bouffée,
Un bruit plein de mystère et de recueillement!

Le cahier de musique avait glissé par terre
Et gisait à côté d'un grand fauteuil sculpté
Où dormait étendue, et la tête en arrière,
La belle jeune fille au regard velouté,
Dont les yeux assoupis s'ouvraient à la lumière
Comme ces pâles fleurs des tièdes nuits d'été.

Et pour accroître encor l'effet de cette scène,
Un crucifix d'ivoire, ouvrage merveilleux,
Dont la lune argentait la sombre croix d'ébène,
Penchait le long du mur son front silencieux,
Vers qui montait toujours, de l'orgue éteint à peine,
Comme un dernier soupir d'encens mélodieux.

Non, jamais à mes yeux plus étrange spectacle
Ne s'offrit ; — je croyais d'un coin du paradis
Entrevoir le tableau ; fantaisie ou miracle,
Songe, que sais-je, moi ? mes sens étaient ravis,
Et les brises du ciel, qui du frais tabernacle
S'exhalaient, de bien-être inondaient mes esprits...

. . . . . .

Huit mois s'étaient passés depuis cette aventure,
Lorsqu'aux *Italiens*, traversant un couloir,
Je m'entends tout à coup appeler l'autre soir :
Je m'arrête, et de Franz j'aperçois la figure.
— « Vous ici, mon cher maître? enchanté de vous voir!
Et c'est pour notre hiver un excellent augure.

« A quand le *Salomon ?* car je ne pense pas
Que vous nous visitiez en oisif dilettante;
Les lauriers parisiens vous ont tenté là-bas,
Fort bien ! Si le succès répond à mon attente,
Nous allons écraser de manière éclatante
Ce Giuseppe Verdi dont on fait trop de cas.

« Quant aux autres, vraiment, vous n'aurez pas grand'peine;
Rossini nous déplaît, Mozart n'a plus d'écho,
Et Bellini déjà nous paraît rococo !
La Grisi, savez-vous ? sera bien dans la reine;
Et comment Ronconi dira la grande scène,
Vous vous l'imaginez en voyant *Nabucco*.

— « Vous avez en effet une troupe divine,
Et, si monsieur Vatel donne mon opéra,
Je prétends renforcer de quelque cavatine
Le rôle du vizir, qu'à Mario je destine...

Mais rien ne presse encore, et nous verrons cela. » —
Et notre homme, à ces mots, tristement soupira.

— « Qu'avez-vous donc ce soir, et quel ennui vous gagne?
Je vous trouve, en effet, pensif et mécontent.
— Oui, le mal du pays peut-être... La Romagne,
Monsieur de Metternich... Quelle triste campagne!
Maître, à tes violons reviens tambour battant;
L'Italie est un cygne, elle meurt en chantant... » —

Tout ceci me semblait d'une entente ambiguë,
Et j'allais supplier mon brave Italien
De parler un peu moins en Phébus pythien,
Lorsqu'un coup de sonnette arrêta l'entrevue...
— « Au revoir donc. Ah çà! vous ne me dites rien
De votre nièce? Eh bien! qu'est-elle devenue?

— « Miss Sensitive? Oh! oh! vous ne me croirez pas;
Un mariage d'or! princesse! ambassadrice!
L'ange cataleptique a maintenant des bras
Comme une Clytemnestre et fait quatre repas.
Puis, nous représentons la cour de Vienne en Suisse;
Il faut, vous l'avouerez, que l'air nous réussisse!

« Sa santé, chose étrange! a tué son talent;
Plus un brin de gosier! plus une mélodie!
Et le prince, monsieur, l'épousa pour son chant!
J'ai toujours, quant à moi, pensé que le génie,
De même que la perle, est une maladie :
On en meurt quelquefois, on en guérit souvent! » —

L'acte était commencé; déjà, par la portière,
On entendait les chœurs et Brambilla chanter;
Je rentrai dans la loge. Avant de le quitter,
Je lui promis pourtant mon amitié sincère,
Et, si vous permettez, un de ces soirs, j'espère,
Madame, avoir l'honneur de vous le présenter.

HANS WERNER.

UN

VOYAGE EN ORIENT

PAR M. D'ESTOURMEL.[1]

Un jour d'été de 1833, je naviguais, par une fraîche brise du matin, dans l'orageux et étroit canal qui sépare l'île d'Hydra de la côte ferme du Péloponèse. J'avais à gauche les vertes montagnes qu'on appelle les Jardins, parce que leurs flancs et leurs pieds sont ombragés de quelques lauriers-roses et de quelques grenadiers; à droite, l'île, ou plutôt le rocher d'Hydra, dont les maisons, pour ainsi dire ciselées dans le rocher, font ressembler la ville à une large écaille de tortue qui dort sur la mer. Nous filions huit nœuds à l'heure, toutes voiles dehors jusqu'aux bonnettes; notre navire, quoique solide et vaste, craquait sous le poids des mâts et sous les coups des grosses lames qui le prenaient en poupe, et qui rejaillissaient en jets d'écume salée sur le pont. En peu d'heures, nous atteignîmes l'entrée du profond golfe d'Athènes. Là, les trois mers se rencontrent dans une embouchure de dix ou douze lieues de largeur. Le choc des lames contraires qui venaient s'y engouffrer produisait un remous terrible; la surface

(1) Deux beaux volumes in-8° avec dessins.

des flots était sillonnée par de longues crêtes d'écume. Tout à coup, balancée entre les collines ondoyantes dont elle coupait la mobile profondeur, nous apparut une embarcation légère qui s'ouvrait avec une prestesse intrépide sa route à travers ce splendide chaos. Elle toucha presque en même temps que nous la plage classique désirée. Nous en vîmes descendre trois voyageurs dont la physionomie vive et spirituelle exprimait cet intérêt prompt et cordial que les enfans de la France, quand ils demeurent fidèles au caractère de leur mère, accordent à tout ce qui s'offre à leur regard de beau, d'illustre, de grand. Ces voyageurs étaient le comte Joseph d'Estourmel et MM. de Gontaut, ses neveux. Le premier était arrivé à l'âge où l'imagination, encore dans toute sa force, se tourne désormais avec une involontaire mélancolie vers les impressions du passé, où le trésor principal de la vie se trouve déposé dans les souvenirs. Et qui, parmi nous, ne croit pas reconnaître dans la Grèce des souvenirs tout personnels, liés par une chaîne d'harmonie aux rêves, aux projets, aux généreuses illusions de sa jeunesse? La carrière administrative dont, sous le gouvernement de la restauration, M. d'Estourmel avait parcouru de la manière la plus honorable les degrés supérieurs, s'était fermée pour lui depuis la soudaine transformation des institutions nationales; mais son esprit, accoutumé aux efforts réguliers du travail, cherchait, dans l'exploration consciencieuse des contrées d'où l'ame littéraire et religieuse de la civilisation européenne est légitimement descendue, une occupation qui pût suffire à son activité; il voulait clore par des peintures à la fois brillantes et vénérables la galerie variée de ses acquisitions intellectuelles. MM. de Gontaut, au printemps de la vie, foulaient avec une gaieté qui n'avait rien d'insouciant cette poussière imprégnée d'immortalité, cette côte que la réflexion fait sembler vieille comme l'histoire, et que l'œil trouve encore fraîche comme la fiction. La curiosité naturelle à cet âge courait au-devant du riche aliment que lui offraient ces terres saintes à tous les titres, que marquent à leur double limite le Parnasse et le Sinaï; on aimait à voir tant d'espérances s'épanouir sur un sol où nous sommes accoutumés à placer le trône du passé. Nous visitâmes ensemble les monumens ruinés de la ville de Minerve, les humbles commencemens de renaissance que la capitale des Grecs affranchis avait alors à présenter aux voyageurs. M. d'Estourmel a consigné dans quelques pages bien pensées et bien écrites les impressions que l'étude d'Athènes venait de graver dans sa mémoire. On y trouve une description méthodique, claire, nullement pesante, de chaque vestige de l'antiquité : les dé-

tails abondent, car, sur le sol privilégié dont les échos répètent encore les chœurs de Sophocle, il n'est pas une pierre qui n'ait son nom, son concert et sa poésie; mais, dans ces pages si remplies, la main la plus chagrine ne trouverait rien à retrancher.

Quelques jours après, nous abordions à Rhodes, charmés de la perspective d'y retrouver cet observateur tout à la fois enthousiaste et gai, si bien Grec par l'instruction, si bien Français par le caractère. Cette fois, des souvenirs d'une nature plus intime allaient, sur le terrain de la chevalerie, solliciter chez lui des émotions nouvelles, et jeter un pont lumineux sur l'abîme de siècles et d'évènemens qui sépare l'antique Hellade de la France contemporaine. Le heaume du croisé est un excellent intermédiaire entre la couronne du sacrificateur et le chapeau du pèlerin moderne. Malheureusement les vents contraires retardèrent de trois jours la relâche de M. d'Estourmel. Il vint à Rhodes le lendemain de notre départ, et s'y livra de bon cœur à ces recherches où des titres de famille, facilement découverts dans ces archives de pierre que la magnanimité indolente des Turcs a gardées intactes, le dédommagèrent amplement de sa fatigue. Les titres, à Rhodes, s'écrivaient avec du sang; ils étaient scellés par la gloire. Le morceau qui concerne cet héroïque abri des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem est un des plus remarquables du premier volume par sa clarté et par sa couleur.

« Le moyen-âge est resté à Rhodes avec tout son appareil guerrier, ses tourelles, ses créneaux, ses ogives, ses armoiries. Nous possédons chez nous quelques maisons de ce genre; mais une cité tout entière, c'était un spectacle complètement nouveau pour moi. Le port où nous descendîmes est bordé de quais en grande partie ruinés et de longues murailles hérissées de meurtrières; une belle et haute tour carrée, crénelée, flanquée à son sommet de quatre tourillons, s'élève au-dessus des autres fortifications. Lors du siége, elle s'appelait la tour Saint-Nicolas, et elle fut vigoureusement défendue par un castellane. Une fois les portes franchies, on pénètre à travers un assemblage de maisons bâties en pierre, à petites croisées carrées, à portes basses et cintrées, avec des trottoirs qui ne laissent entre eux qu'une voie étroite. Quelques rues, mieux percées, forment le quartier noble, le faubourg Saint-Germain de Rhodes. Une d'elles, la plus droite et la plus large, a conservé le nom de rue des Chevaliers; elle traverse la ville, aboutissant d'un côté à la mosquée, près de la porte du fort, de l'autre à l'ancienne église patronale de Saint-Jean. Les hôtels qui la bordent sont tels qu'ils étaient à la fin du

XVe siècle, dont la plupart portent la date. Seulement quelques balcons fermés ont été ajoutés aux fenêtres pour empêcher le jour et surtout les regards de s'introduire du dehors dans l'intérieur des chambres. Des créneaux, de petites tourelles, des gouttières en pierre, s'avancent en saillie sur les façades; de longs câbles sculptés marquent la séparation des étages. Dans l'architecture, des noms se sont conservés qui maintenant ne représentent plus rien. Qu'est-ce, dans nos maisons modernes, qu'une *croisée* autour de laquelle règne un *cordon ?* Un assemblage de vitres et des moulures à l'entour. Mais les anciennes croisées représentaient exactement une croix, comme leur nom l'indique. La forme en fut adoptée à l'époque des croisades, et ce qu'on appela alors un cordon est bien réellement ce câble que je retrouve ici dans les encadremens.

« Ce qui contribue surtout à l'ornement, c'est la profusion d'armoiries en pierre ou en marbre blanc qu'on aperçoit jusque sous les toits; quelquefois on voit réunis jusqu'à sept de ces écussons. La croix de l'ordre est partout, mais jamais seule; la croix ancrée des d'Aubusson lui est accolée sur toutes les portes et les lieux les plus apparens, preuve évidente que la ville fut en grande partie reconstruite après le premier siége. On rencontre aussi fréquemment nos fleurs de lis : les maisons, ainsi décorées, présentent à l'œil un blason complet, souvent avec des devises et des inscriptions en caractères gothiques; mais, au milieu de tant d'objets curieux, le voyageur éprouve un grand désappointement par l'impossibilité de se procurer à Rhodes le moindre renseignement. Les nobles hôtes de ces demeures n'ont laissé personne après eux, et cette colonie chevaleresque, en levant son camp, a emporté son histoire avec elle. Allez donc demander aux Turcs ce que fut Rhodes autrefois? Ils ont trouvé des maisons vides, et s'y sont logés sans plus de façon, oubliant même d'enlever de dessus les murailles ces croix qui semblent encore les défier. Félicitons-nous de leur indifférence; c'est à elle que nous devons la singulière conservation de cette glorieuse cité, dont il n'est pas exact de dire, ainsi que l'affirme l'abbé de Vertot, *qu'elle n'était plus qu'un monceau de pierres et de terre* quand elle fut rendue à Soliman, en 1522. »

C'est à Jérusalem que nous devions rencontrer de nouveau M. d'Estourmel. En faisant le tour de ces murailles où tant d'héroïsme a été prodigué par nos pères (non point en vain, car une lyre impérissable l'a célébré, et rien n'est perdu de ce qu'a touché le génie), notre voyageur chercha-t-il la brèche sur le haut de laquelle *Raimbaud Creton*, son aïeul, arbora le premier l'étendard de la croix? J'en

doute, car beaucoup de modestie est au nombre des qualités les plus attachantes de M. d'Estourmel; mais, à sa place, nous recherchâmes religieusement ces traces glorieuses : la vanité est excusable pour un ami. Elle le serait du moins si quelque chose de petit pouvait tenir sur ce théâtre où les scènes les plus décisives pour les destinées humaines ont été rassemblées par la Providence dans une longue série de siècles semblables l'un à l'autre en ce point-là seul, où les moindres accidens du sol ont acquis des pas qui les ont foulés, des mains qui les ont modifiés, une importance sans égale; lieu dont la simple mention fait battre le cœur et baisser la paupière aux fidèles des trois grandes législations religieuses, d'une extrémité à l'autre de l'univers. Nous parlions tout à l'heure de pèlerins engagés dans le voyage d'Orient : c'est un titre dont M. d'Estourmel se montre digne par la sincérité de sa vénération, par l'empressement infatigable de ses recherches. La description de Jérusalem remplit cent cinquante pages de ses deux volumes. Aucun des chroniqueurs de Godefroy ne l'emporte sur notre contemporain par la franchise des impressions, par la fidélité des peintures; mais, bien qu'ému dans toutes les profondeurs d'une nature affectueuse et croyante, le voyageur garde partout l'aplomb de son observation, la justesse de son coup d'œil, l'ordre méthodique de ses idées. Le morceau suivant, que nous choisissons presque au hasard entre beaucoup d'autres dont l'intention est la même, résume d'une manière très caractéristique cette réunion dans M. d'Estourmel de *deux hommes* avec lesquels on éprouve à s'entendre un plaisir également facile, également pur.

« Une fois pour toutes, je m'expliquerai sur ce que j'entends par ces expressions : *les mêmes lieux*, *la même demeure;* ce qui ne peut jamais vouloir signifier que le même emplacement. Il ne reste pas pierre sur pierre du temple, la cité juive a été ruinée de fond en comble; les prophéties n'ont été que trop bien accomplies, et à chaque pas on peut dire ici : *Consummatum est*. Si donc ailleurs les ames pieuses se font un scrupule de douter, à Jérusalem c'est au contraire la foi qu'on accorderait sans examen à certains récits et à certains monumens, qui serait de nature à troubler les consciences, puisque cette foi aveugle se trouverait en contradiction avec ce qui a été prédit par Jésus-Christ lui-même. Nous avions avec nous un missionnaire espagnol d'une imagination très vive, dont la société me fut utile, parce qu'il savait le français et connaissait bien les localités. Le digne père Casto aurait vu de ses yeux le Sauveur couronné d'épines à la petite fenêtre de l'arcade à laquelle on donne le nom d'*ecce homo*, qu'il n'au-

rait pas été plus convaincu que le bâtiment entier était resté intact depuis Pilate jusqu'à nos jours, malgré Titus et Cosroës. Il supportait impatiemment les objections, et il était bien tenté de déplorer mon incrédulité. J'avais beau lui répéter que personne n'était plus disposé que moi à croire à l'authenticité des traditions par rapport aux emplacemens, que j'en trouvais d'irrécusables garans dans la vénération qui, dès l'aurore du christianisme, s'était attachée aux lieux saints, dans la succession des évêques pendant les premiers temps, et dans la présence continue de familles chrétiennes à Jérusalem; il n'était pas disposé à se contenter de cette déclaration. Elle était pourtant bien sincère, car je ne connais pas de ville au monde qui m'inspire plus la foi des emplacemens, et où les traditions me paraissent plus vivantes. »

Ce n'est pas seulement la cité de David, le sanctuaire des Machabées, les trophées de Titus, les créneaux des croisés, les mosquées dont la sainteté ne le cède, dans l'islam, qu'au temple de la Mecque, ce n'est pas seulement la Jérusalem religieuse et la Jérusalem historique que M. d'Estourmel cherche sous la poussière et le deuil de son abaissement; c'est encore à la clarté toujours vive de la poésie qu'il visite Sion et Siloé : la harpe des prophètes et la lyre chevaleresque de Torquato trouvent dans son récit des échos harmonieux. Entre les lignes sévères de la chronique et les nuages étincelans de la fiction se glissent dans le paysage les contours vaporeux de la légende. Sans y mettre le moindre artifice qui paraisse, M. d'Estourmel sait tirer un bon profit de tous ces matériaux divers. Il est si vrai dans toutes ses impressions, il se livre avec tant d'abandon au plaisir d'être convaincu, il compose un miel de si bon goût avec les fleurs quelquefois suspectes qu'il trouve sur sa route, qu'on ne se sent jamais le courage d'interrompre par des doutes historiques son confiant pèlerinage, éclairci dans ses détails par les illustrations fines et gracieuses que le crayon de M. d'Estourmel ajoute à presque toutes les pages du récit. On devine que Bethléem a sa bonne part du voyage, et, dans le fait, l'itinéraire suivi par M. d'Estourmel n'omet dans l'ancien patrimoine de Chanaan, transformé successivement en terre d'Israël et en royaume féodal de Jérusalem, aucun lieu qui ait été sanctifié par le bâton du patriarche, le manteau du prophète, la cymbale du psalmiste, le sang du martyr ou la lance du croisé.

Plus heureux que nous-même, le pèlerin dont jusqu'à présent nous avons accompagné les pas à la lueur de nos propres souvenirs a passé de Palestine en Égypte, interrogé dans Thèbes le mystère de la civilisation primordiale des grandes associations monarchiques,

rêvé de Platon sur l'emplacement de Saïs, où le père de la philosophie grecque vint apprendre que les compatriotes d'Homère n'étaient, dans la généalogie des pensées humaines, que des enfans inexpérimentés; enfin salué de nouveau, dans les plaines de Mansourah, l'ombre martiale et bénigne de saint Louis, dont il avait pris congé près des remparts de Sagette, où le bon roi donna de ses mains la sépulture aux champions de la croix. M. d'Estourmel parle de cette journée de la Massoure comme un soldat qui s'y serait trouvé; on sent que dans ce désastre national sa propre famille aurait à revendiquer quelque part de cette moisson de gloire douloureuse que le temps recueille sur les tombeaux.

L'ouvrage de M. d'Estourmel est écrit avec une absence totale de prétention, une aisance facile, de bon goût, et un enchaînement remarquable de pensées. Il s'empare du lecteur, et le conduit sans effort comme sans langueur au terme qu'on ne voit pas approcher sans regret. Là, point de morceaux d'apparat, point de ces lambeaux de pourpre qui, dans un si grand nombre de relations dont chacune eut son jour, font ressortir, en cherchant à la déguiser, la pauvreté décolorée du tissu. C'est une odyssée du XIXe siècle, jamais chagrine, rarement éclatante, mais dont l'intérêt est soutenu autant que varié. La manière de M. d'Estourmel le rattache à cette école qui fleurit en France dans notre meilleur temps, alors que Hamilton racontait avec une négligence gracieuse les mémoires du chevalier de Grammont, et qu'étrangère comme Hamilton à toute école littéraire, Mme de Sévigné offrait le modèle inimitable des confidences faites à l'esprit par le cœur? C'est un ton sûr de bonne compagnie, c'est une habitude de correction qui fait rencontrer en toute occasion l'expression la plus logique en même temps que la plus naturelle; c'est une candeur de sentimens qui dénote une ame sereine et douce, qu'une sympathie prompte et décidée met en harmonie avec le bon comme avec le beau. A ces graces natives joignez l'habitude des affaires, que décèlent la vigueur et la justesse des appréciations dans toutes les questions d'intérêt matériel que l'occasion s'offre d'effleurer, et cette expérience complète de la vie, qui jette des reflets sérieux sur un caractère que l'élasticité juvénile dont notre nation a le privilége n'abandonne pas dans ces lointaines régions.

Enfin l'artiste se reconnaît à chaque pas dans l'ouvrage de M. d'Estourmel. Ce don de fixer la forme exacte et d'indiquer la couleur véritable des objets, cette échelle de tons, cette fine gradation d'effets,

sont tout aussi sensibles dans le texte du voyage que dans les dessins qui l'accompagnent, et ce talent d'arrangement à qui des amis applaudissent dans sa maison, le public l'entrevoit dans son livre, d'autant plus séduisant qu'il est dégagé de tous les artifices du métier, et que la pompe glaciale qui pèse sur les galeries n'approche pas de cette collection de croquis spirituels.

Aujourd'hui nous voilà rentrés tous les deux dans la patrie, lui pour publier à loisir le monument illustré de son beau voyage, et pour jouir en paix de ces années de détente que Dieu donne à l'homme après les années de fatigues, moi pour voyager encore, à travers ces nobles passions religieuses et politiques, à la recherche de ces idées vers lesquelles un instinct de découverte pousse les peuples, comme autrefois les navigateurs vers une partie de la terre certaine, quoique inconnue; mais nous avons contracté, lui et moi, cette confraternité des voyageurs qui ne s'oublie jamais. Deux voyageurs nés sous le même ciel, parlant la même langue, déjà compatriotes une fois par la patrie où ils sont nés, ont en effet entre eux une autre patrie commune, c'est la terre étrangère qu'ils ont parcourue ensemble; ce sont les sites, les peuples, les villes, les déserts, les monumens qu'ils ont visités, où ils ont rêvé, joui, souffert, prié ou pleuré ensemble, et dont les impressions et les souvenirs forment pour eux un fonds commun d'idées ou de sentimens. Cette communauté de souvenirs, de noms et d'images est une sorte de patriotisme de l'imagination. La Bible le savait quand elle faisait dire aux fils de Jacob : « Nous avons été voyageurs ensemble dans la terre de Chanaan. » Avoir couché sous la même tente ou dormi sous le même mur, c'est presque une amitié.

Et maintenant, si nous partions de nouveau pour visiter une seconde fois, après dix ans d'absence, cet Orient que nous avons abordé avec tant d'espérances, quitté avec tant de regrets, et où nous avons laissé tant d'amis, que verrions-nous? Quels tristes et déplorables changemens le laps de ces dix années, l'égoïsme de l'Occident, la fausse politique des hommes d'état, n'ont-ils pas apportés dans ces contrées? Cette mer de Syrie, couverte alors des deux belles flottes des Turcs et des Égyptiens, n'est plus sillonnée que par quelques voiles anglaises. Elles se promènent de Rhodes à Alexandrie, comme des sentinelles de la marine britannique, allant et venant devant la guérite de Malte pour empêcher Tyr et Sidon de renaître et de se montrer de nouveau sur la mer. Mahmoud est mort à Constantinople, et les beaux vais-

seaux qu'il avait construits pour défendre son empire pourrissent dans le canal étroit du Bosphore, ne donnant d'autre signe de vie qu'un coup de canon tiré de temps en temps pour annoncer à la ville de Constantin qu'une esclave du sérail est accouchée d'un esclave, ou qu'un petit prince de l'Occident vient voir à Beglierbey comment est fait un successeur invisible et emmaillotté de Mahomet II. Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre n'osent pas relever, devant un commodore anglais, leurs murailles écroulées sous le canon de 1840! La belle armée d'Ibrahim-Pacha a disparu, comme une poussière du désert, abattue et chassée par le vent d'Europe. Méhémet-Ali se tait et se cache dans Alexandrie. L'empire arabe qu'il méditait tiendra tout entier dans sa tombe. Les Maronites, ces Suisses du Liban, prêts pour l'indépendance, déjà armés, souvent vainqueurs et dominateurs de Damas, qui n'attendaient, pour fonder la colonie indigène de l'Europe dans l'Asie-Mineure, qu'un signe et un encouragement de la France, sont abandonnés par nous, trahis, livrés, massacrés. Ces nobles chefs qui descendaient au-devant de nous, du haut de leurs montagnes, à la tête de leurs tribus, ont vu incendier leurs demeures hospitalières, violer leurs filles, égorger leurs enfans par les Druses et par les Albanais. L'émir Béchir, ce patriarche armé du nouvel Orient, qui régnait en paix sur deux races et qui les faisait multiplier et grandir ensemble, a été emmené captif à Malte sur un vaisseau anglais, puis transporté avec sa famille à Constantinople, puis exilé, à l'âge de quatre-vingt-six ans, avec sa femme et ses fils, dans un village obscur de la Turquie d'Asie. Il y a vu, dit-on, l'aîné de ses fils, l'émir Emyn, ce jeune prince guerrier et politique qui portait déjà le sabre de son père, massacré sous ses yeux par son escorte. Il a semé ses larmes et son sang sur toutes les routes. Ce beau palais arabe de Daïr-el-Kamar, aux flancs du Liban, que nous avons vu il y a peu d'années tout retentissant et tout resplendissant de sa puissance, n'offre plus que quelques pans de murs noircis par la flamme, et quelques Turcs assis sur ses ruines et fumant le narghilé dans ses vastes cours. Antoura, cette colonie française aux pieds du Liban, a été ravagé deux fois. Volney, le premier voyageur en Syrie, ne reconnaîtrait plus ce beau village où il apprit l'arabe, et où nous avons retrouvé son nom, gravé avec la pointe de son poignard sur le tronc d'un oranger grand comme un cèdre. Les cèdres d'Éden et de Salomon ont été coupés ou incendiés, pour que leur groupe séculaire ne servît plus de couronne au mont Liban et de point de ralliement et de pèlerinage aux chrétiens. Lady

ROYAL

Stanhope, cette énigme des deux mondes, cette nièce chérie de Pitt, sortie du cabinet de son oncle pour aller régner sur Balbek et sur Palmyre, est morte indigente et abandonnée dans sa solitude de Djoûm. L'excentricité grandiose de son mâle et bizarre génie est appelée folie par des touristes incapables de mesurer à leurs petites pensées la grandeur de cette sibylle de l'Orient. A peine quelques mémoires reconnaissantes comme les nôtres vont-elles, en idée, verser une larme sur sa tombe, et lui payer en souvenirs et en prières l'hospitalité du désert. Qu'elle y dorme en paix! La folie des cabinets européens a soufflé sur ses rêves de liberté, et elle est enfermée pour long-temps dans une terre de servitude. Mais, quand une politique plus humaine réchauffera l'ame des peuples de l'Occident, quand la Syrie civilisée aura recouvré l'indépendance et l'empire sur ces misérables tribus nomades qui rongent la terre d'Abraham et de Fakar-Eddin, quand l'Arabie, déjà pleine d'hommes, aura ressuscité en peuples, ces peuples viendront en pèlerinage à Djoûm chercher la cendre de lady Stanhope. Ils lui élèveront un tombeau à l'entrée de leur ville, et ils y graveront dans la langue de Job : « A la femme européenne qui nous aima quand « nous étions esclaves, et qui attira la première sur nous les regards « et la pensée de l'Occident. Ce que les hommes de son temps appe- « laient son rêve n'était que le pressentiment de son génie et la pro- « phétie de notre résurrection. »

Le livre de M. d'Estourmel ne sera pas seulement un charmant délassement d'esprit pour ces lecteurs qui, craignant les fatigues et les périls des longues traversées, aiment à faire voyager leur imagination aux dépens d'autrui, il sera encore un utile à-propos pour les hommes politiques dont l'horizon s'étend au-delà des frontières si étroites de la France. Il leur apprendra qu'il y a dans le monde d'autres Français que ceux qui sont nés sur le sol de la patrie, et que la puissance morale d'une grande et généreuse nationalité comme la nôtre s'étend bien au-delà de ce qu'on appelle la nation. La nationalité d'un peuple se compose des sympathies, des attachemens, des souvenirs, des espérances, que des peuples en apparence étrangers nourrissent pour la nation dont ils ont éprouvé ou dont ils attendent l'utile ou glorieux patronage. Voyez les Polonais en Europe, voyez les Maronites en Asie : l'amour de la France est une partie de leur patriotisme, et cet attachement est aussi une partie de la force de la France au dehors. Abandonner ces patronages, c'est abandonner une partie de sa force, c'est abdiquer une partie de sa nationalité.

Parmi ces alliés de cœur que la France compte dans diverses régions du monde, il n'en est point qui pussent être un jour plus utiles à la cause de notre grandeur que ces peuples du Liban sacrifiés par nous pendant et depuis 1840. Ils adorent le nom français. Il semble qu'un instinct secret leur révèle d'avance qu'ils nous devront un jour une patrie à eux et leur liberté. Tour à tour victimes des Turcs et des Égyptiens, menacés par la Russie d'être assujétis à la domination du culte grec qui leur est odieux, ayant une crainte naturelle de la domination protestante de l'Angleterre, ils ne trouvent qu'en nous cette parenté des souvenirs et cette confraternité de religion qui leur promettraient une protection conforme à leurs mœurs. Nous sommes leurs frères d'Occident. Témoins de la décadence rapide de l'empire ottoman, incrédules à la fondation d'un empire arabe, ils sentent approcher l'heure de la destinée. Ils sont en Orient la pierre d'attente d'une population saine, forte, laborieuse, industrielle, militaire, qui régénérera ces contrées. Ils sont le nœud qui rattachera l'Orient à la France. Si nous leur sommes nécessaires, ils nous seront utiles. Il nous faut des amis sur les rives de la Méditerranée. Nous faisons le désert en Afrique, mais nous ne nous faisons pas de partisans : le désert ne combattra pas pour nous. Les Maronites sont des amis tout faits par la nature et des partisans tout acquis par les siècles. La politique qui affecte de ne pas les voir est une politique aveugle; la politique qui les sacrifie aux Turcs après avoir voulu les sacrifier aux Égyptiens est une politique imprévoyante et barbare. Quels vœux et quels sacrifices la France n'a-t-elle pas faits pour ressusciter les Grecs? Que manque-t-il aux Maronites pour intéresser au même degré le cabinet français et le cœur politique de la France? Rien, si ce n'est un nom aussi sonore et une mémoire aussi populaire. Comme peuple, ils sont aussi nombreux; comme hommes, ils sont plus jeunes et plus sains; comme situation géographique, ils sont aussi importans; comme rapports commerciaux, ils produisent, consomment, échangent autant et plus avec nos navires, ils tiennent les clés du Liban, de Damas, de l'Euphrate et de cette Mésopotamie où les pas des caravanes semblent tracer la route des chemins de fer. Que leur manque-t-il pour multiplier, se consolider et se répandre du haut de leurs montagnes dans les plaines fertiles et désertes qui les attendent? Rien que la sécurité et la liberté. Ils sont le noyau d'un grand peuple, et nous le laissons écraser. Leur ruine et leur sang ne crient pas seulement vengeance contre notre inhumanité, ils crient vengeance contre notre politique.

Tous les hommes qui ont visité comme nous ces peuplades guerrières, et qui ont reçu à titre de Français et de frères l'hospitalité sous leurs tentes, ont unanimement rapporté les mêmes impressions. M. d'Estourmel a le mérite de les colorer de la double chaleur de son style et de son pinceau. Son livre est un remords parlant contre notre oubli. On sent, en lisant ses pages, combien son cœur est contristé de respirer sous les cèdres du Liban un autre air que l'air du christianisme et de la liberté. A ce titre, il a une utilité de plus à nos yeux : il popularise un sentiment généreux dans l'ame de la France, et la générosité a été de tout temps la première des politiques pour notre pays. En résumé, ce livre à plusieurs styles, que tant de voyageurs français de toute date et de toute nature écrivent depuis un demi-siècle pour nous reproduire l'Orient, comptera désormais une page de plus, et M. d'Estourmel a inscrit son nom à son tour, entre MM. Michaud et de Marcellus, sur ces ruines de la Grèce et sur ces rochers du Liban où se lisait déjà le nom de M. de Châteaubriand.

AL. DE LAMARTINE.

DE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

EN ANGLETERRE.

A la fin de la dernière session, le ministère de sir Robert Peel était dans toute sa force. Les deux chambres du parlement lui accordaient des majorités triomphantes; la confiance générale s'attachait à ses plans et devançait ses actes. Depuis M. Pitt, jamais gouvernement en Angleterre n'avait disposé d'un pouvoir plus étendu ni moins contesté.

L'Irlande devait être sa difficulté capitale. Placé entre des amis fanatiques et des adversaires irréconciliables, ayant à désarmer les passions d'un peuple aigri par la persécution et par la misère, et se posant le problème de faire vivre sous les mêmes lois deux races d'une civilisation inégale et d'une origine différente, les conquérans et les vaincus, on lui avait prédit qu'il échouerait sans gloire. Le procès d'O'Connell, cette brutalité arrachée à M. Peel par l'impatience d'un ministre qui est resté soldat, avait failli justifier la prédiction en compromettant tout ensemble la bonne foi et l'autorité du cabinet; mais presque aussitôt M. Peel avait rétabli et amélioré sa situation par une

politique aussi hardie qu'elle était grande. Il avait compris que, pour rattacher les Irlandais à l'Angleterre, il fallait s'attaquer à la fois à leur ignorance et à leur pauvreté incurable, leur donner l'instruction et le travail. La première partie de ce plan avait été réalisée par l'acte qui porte à 30,000 livres sterling la dotation du séminaire de Maynooth, ainsi que par un système d'instruction secondaire et académique qui a pour point de départ en matière de croyances religieuses une tolérance absolue; la seconde partie le sera, quand une loi équitable aura réglé les relations des fermiers avec les propriétaires, et lorsqu'un réseau de chemins de fer, dont les principaux attendent la sanction de la chambre des communes, aura mis en valeur le territoire ainsi que les richesses minérales et les ressources industrielles de l'Irlande.

En proposant de telles réformes, le ministère avait contraint les membres de l'opposition à l'appuyer de leur parole et de leurs votes; il avait fait violence aux préjugés de ses propres amis; il avait dompté enfin les répugnances du pays tout entier. Bien que dix mille pétitions portant plus de douze cent mille signatures eussent protesté contre le bill qui relevait d'une trop longue dégradation le séminaire catholique, et que tout membre des communes favorable à ce bill eût eu à subir les injonctions menaçantes de ses commettans, en qui revivait, avec tout son fanatisme, le vieux levain protestant de 1640, le premier ministre tenant bon et imposant par sa fermeté aux deux chambres, la mesure avait obtenu dans les communes 317 voix contre 184, et dans la chambre des lords, en présence des évêques qui sont les piliers de l'église anglicane, 181 voix sur 231 votans. Pour la première fois, un gouvernement conservateur s'était placé en avant de l'opinion, qui cédait malgré elle à l'ascendant d'une raison éclairée se faisant l'organe d'une nécessité publique.

Dans l'ordre des intérêts matériels, les succès, quoique moins disputés, n'avaient pas été moins éclatans. Lord Stanley et sir J. Graham faisaient peut-être regretter l'habileté administrative des whigs; mais, en revanche, les finances de l'état se trouvaient placées dans une condition beaucoup plus satisfaisante. Sir Robert Peel avait proposé et obtenu du parlement une série de mesures dont l'expérience n'avait pas tardé à confirmer le mérite, et qui avaient eu pour effet de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, de mettre le crédit et la circulation monétaire à l'abri des crises, enfin d'affranchir en grande partie des entraves du fisc les relations commerciales du pays.

L'*income-tax*, ce legs de l'état de guerre à l'état de paix, sans peser trop lourdement sur les contribuables, rendait annuellement au trésor près de 130 millions de francs. La séparation de la banque d'Angleterre en deux départemens distincts avait réussi à ce point que, dans le courant du mois de juin, la circulation des billets ne s'élevant pas au-dessus de 20 millions sterling, la banque avait dans ses coffres une valeur de 16 millions sterling en lingots ou en espèces. Le 3 pour 100 avait atteint et dépassé le pair; le commerce et l'industrie étaient dans la situation la plus prospère. La suppression du droit de 10 pour 100, qui frappait le coton en laine à l'entrée du royaume, avait donné un nouvel essor au travail dans les comtés manufacturiers. De tous côtés, on voyait s'élever de nouvelles usines. Pour l'année 1844, les exportations de l'Angleterre représentaient la somme énorme de 58,584,292 livres sterling; le salaire des ouvriers était en voie de hausse, et, comme ils ne payaient pas encore le pain trop cher (1), les classes laborieuses montaient d'un degré dans l'échelle sociale. Les sommes déposées dans les caisses d'épargne figuraient pour un total approximatif de 800 millions de francs, et le nombre des pauvres, dans une contrée où le paupérisme est invétéré et s'attache à la société comme une lèpre indélébile, avait diminué, sous l'influence de cette prospérité générale, de six ou de sept pour cent. Enfin la liste des crimes et des délits, qui marquait depuis dix ans une effrayante progression, avait présenté en 1844 trois mille accusés de moins, pour l'Angleterre seule; avec l'aisance du peuple s'améliorait encore sa moralité.

Même résultat dans les relations extérieures. Si le cabinet britannique se rendait, quant à sa politique générale, plus solidaire qu'il ne convenait à un gouvernement libre des tendances manifestées par les cours du Nord, en revanche il n'avait rien de capricieux ni de cassant dans ses rapports diplomatiques. Le traité négocié par lord Ashburton, pour la délimitation des frontières entre le Canada et les États-Unis, avait fait disparaître de ce côté les chances de guerre, et le traité par lequel la Grande-Bretagne modifiait le droit de visite sur les navires français tendait à calmer l'irritation qu'avaient produite, dans l'affaire de Taïti, les déclarations téméraires et déplacées de sir Robert Peel. Une seule éventualité menaçante apparaissait dans le

(1) En juin 1843, le prix moyen du blé en Angleterre était de 45 shillings par quarter, soit environ 20 fr. par hectolitre; il est aujourd'hui de 65 shillings.

lointain : la possession du territoire de l'Orégon pouvait donner lieu à des difficultés sérieuses, qu'aggravait encore l'humeur envahissante des États-Unis, encouragée par l'adjonction du Texas; mais le gouvernement, en vue du conflit que l'on redoutait, avait fait les plus formidables préparatifs, et derrière lui l'Angleterre était unanime.

Grace à la position insulaire du Royaume-Uni, à la prépondérance de ses forces navales et au développement qu'ont pris ses intérêts coloniaux, les questions extérieures n'y occupent que très médiocrement l'attention publique. On les abandonne au gouvernement avec une confiance qui ne peut tenir qu'à l'absence du danger. Ce détachement à peu près absolu de la politique, dans son application aux affaires du dehors, permet au peuple anglais d'intervenir plus activement et avec plus d'efficacité dans la conduite de ses affaires intérieures. Ailleurs, on dirige peut-être l'opinion publique; en Angleterre, l'aristocratie, le gouvernement, la presse, à très peu d'exception près, tout le monde la suit. Après l'émancipation des catholiques et la réforme électorale de 1832, la question des céréales va bientôt confirmer, par un exemple nouveau, ce principe du gouvernement parlementaire.

La gravité de la question est dans la scission profonde qu'elle fait naître entre les intérêts de la propriété foncière et les intérêts industriels. Des deux côtés, ces intérêts sont organisés pour la lutte. Les propriétaires fonciers, n'admettant pas que l'on puisse abolir ni même réduire les droits établis à l'importation des grains étrangers, sans diminuer par contre-coup leurs revenus et la valeur des terres, ont formé, en vue du maintien des lois sur les céréales, des associations agricoles qui s'intitulent *sociétés de protection*. Les manufacturiers, considérant la législation qui leur interdit d'échanger leurs produits contre les blés du Nouveau-Monde ou de la Baltique comme un instrument de cherté et comme un obstacle au développement des relations commerciales, insistent au contraire pour que ces lois soient effacées au plus vite d'un tarif de douanes qui a déjà remplacé le principe de la prohibition par celui de la liberté. Pendant quelque temps, leurs réclamations ont gardé un caractère individuel; mais, depuis deux ans, l'association qui s'est formée à Manchester sous le titre de ligue contre les lois sur les céréales (*anti-corn-law league*) a compris qu'elle ne pouvait gagner sa cause qu'à la faveur de l'agitation qu'elle imprimerait à l'opinion publique. Brochures, journaux, réunions solennelles, prédications ambulantes, souscriptions fabuleuses,

elle a tout mis en œuvre; ni l'enthousiasme ni l'argent ne lui ont manqué. Depuis l'union politique de Birmingham, cette formidable démonstration qui intimida l'aristocratie au point de décider l'adoption du bill de réforme, l'Angleterre n'avait rien vu de comparable. Pourtant la *ligue* est plus savamment et plus fortement conçue : elle a un principe de vie et de durée, elle est à la fois politique et industrielle; c'est la protestation d'une classe de citoyens qui aspire du chef de la richesse, comme d'autres du chef de la propriété territoriale, à l'influence et au pouvoir.

Le ministère, placé entre les deux camps, s'était efforcé de rester neutre. Il tenait au parti agricole par son origine et par les sympathies bien connues de la plupart de ses membres; il tenait au parti industriel par les mesures qu'il avait déjà prises en faveur de la réforme commerciale, et laissait dériver sa barque au courant des idées. Il n'avait, du reste, d'engagemens avec personne. La loi existante, qui est l'ouvrage de sir Robert Peel, est une atténuation du système prohibitif, tel que les lois de 1815 et de 1828 l'avaient institué; mais, quoique lié à cette mesure par un amour-propre d'auteur, le premier ministre, mis en demeure par ses partisans de la déclarer définitive, avait refusé hautement de leur donner cette garantie. La situation, à ce moment, ne présentait aucun symptôme d'urgence; le jour du succès ou de la défaite ne semblait prochain pour aucun des deux partis. Dans la chambre des communes, la motion annuelle de M. Villiers avait été repoussée par une majorité de deux contre un (1). En dehors du parlement, la ligue agissait vigoureusement sur les esprits; elle gagnait du terrain, mais sans acquérir cette force d'impulsion qui annule la résistance. Le parti manufacturier était en voie de faire des conversions, tandis que les argumens de ses adversaires se montraient, selon l'expression de lord John Russell, de plus en plus faibles. Il travaillait encore, non sans résultat, à fabriquer des électeurs, en se prévalant de la disposition légale qui permet à tout possesseur d'une propriété (*freehold*) de 40 shillings de revenu de prendre rang dans les listes électorales; mais l'action des ligueurs ne s'exerçait que sur les grandes villes et sur les comtés les plus voisins des centres industriels. Après deux années d'efforts, ils avaient tout au plus la perspective de déplacer vingt à vingt-cinq voix dans les élections prochaines. Ayant voulu aborder trop tôt ce rôle politique et faire dès à présent

(1) 254 contre 122.

acte de puissance, ils avaient échoué dans plusieurs épreuves, et notamment à Sunderland, où l'éloquence de M. Cobden, combinée avec la célébrité du candidat radical, le colonel Thompson, n'avait pas empêché le triomphe de M. Hudson, qui réunissait à la qualité de riche propriétaire celle non moins séduisante d'heureux spéculateur. Ajoutons que, si les fermiers ne se déclaraient pas partout favorables au système protecteur, les ouvriers des manufactures ne se passionnaient en aucune façon pour la liberté du commerce. Le peuple imitait la conduite du gouvernement; il demeurait neutre et il attendait. On pouvait donc croire, sans fermer les yeux aux progrès des esprits, que l'heure de l'émancipation n'avait pas sonné, et que le cabinet avait encore tout le temps d'y préparer l'Angleterre.

Une mauvaise récolte en Irlande, une récolte médiocre dans la Grande-Bretagne, ont suffi pour hâter la maturité de cette situation. Le dieu est intervenu au dénouement comme dans la tragédie antique; pour employer une métaphore qui est familière aux orateurs de la ligue, les saisons ont combattu contre l'aristocratie.

A la première nouvelle de l'épidémie qui avait frappé les pommes de terre et qui enlevait ainsi à une partie de la population la base de sa subsistance, lorsqu'on eut constaté que le rendement des céréales, qui devaient combler le déficit, était inférieur à celui d'une année moyenne, chacun vit venir de loin cette nécessité qui renverse les combinaisons des hommes. Le gouvernement s'y résignait tout le premier, et il y a lieu de croire que, dès ce moment, sir Robert Peel méditait une réforme quelconque dans les lois qu'il avait récemment défendues; mais toute situation a ses entraînemens, dans la faiblesse comme dans la force. Les réformes dont on n'a pas voulu quand elles étaient un progrès, on a mauvaise grace à les reprendre quand elles ne peuvent plus être qu'un temps d'arrêt. Les partis ne tardèrent pas à soupçonner les embarras du ministère, et, les ayant reconnus, ils cherchèrent à les exploiter.

La lettre de lord John Russell aux électeurs de la Cité est le point de départ de cette attitude nouvelle. En tacticien consommé, lord John Russell a reconnu qu'il ne manquait plus au mouvement qu'un chef politique et qu'une direction parlementaire, et il a pris en main le drapeau que la ligue avait arboré. Avant cette démonstration décisive, les whigs formaient un parti intermédiaire qui se refusait également à conserver le système protecteur dans son intégrité, et à le renverser de fond en comble. Comme moyen de transaction, ils avaient

proposé d'établir, à l'importation des blés étrangers, un droit fixe de 8 shillings d'abord, et, plus tard, de 5 shillings. C'était une position analogue à celle que sir Robert Peel occupait dans le parti conservateur, où il travaillait à modérer les tendances restrictives, comme les whigs les tendances libérales. En quittant ce terrain de la transaction, lord John Russell venait proclamer que le temps des demi-mesures était passé, et il déjouait par avance toute tentative du gouvernement pour s'y maintenir.

La démarche d'un homme d'état qui dirigeait depuis onze ans la fraction libérale dans la chambre des communes ne pouvait pas être un acte individuel ni isolé. Pourtant cet acte avait encore une portée plus grande que celle d'un simple engagement de parti, car il impliquait l'adhésion d'une fraction de l'aristocratie aux doctrines de liberté que l'aristocratie avait considérées jusqu'alors comme fatales à son pouvoir et à sa richesse. C'est au nom des grandes familles whigs que lord John Russell a dit : « La lutte que l'on soutient pour rendre le pain rare et cher, quand il est évident qu'une partie au moins de ce prix additionnel sert à augmenter le taux des fermages, ne peut que faire le plus grand tort à une aristocratie qui, cette semence de division une fois écartée, resterait forte par la propriété, forte par la constitution du parlement, forte par l'appui de l'opinion publique, forte par l'ancienneté de ses relations, et par la mémoire de ses immortels services.»

C'est un des caractères distinctifs du gouvernement en Angleterre que le parti conservateur, le parti qui ne sépare pas l'église de l'état, le parti aristocratique par excellence, prend volontiers pour alliés et pour chefs des hommes qui semblaient devoir être les organes naturels de la bourgeoisie, et qui portent encore sur leur front la rouille de la roture. La noblesse de lord Lyndhurst lui est personnelle; celle de sir Robert Peel date à peine de deux générations. En revanche, le parti libéral n'est capable que d'une agitation plus ou moins stérile, tant qu'il n'a pas à sa tête quelques membres de la classe privilégiée; il rappelle, trait pour trait, ces milices du moyen-âge, qui ne savaient combattre que lorsqu'un chevalier apportait la discipline dans leurs rangs et les menait au combat. Sous ce rapport, la lettre de lord John Russell a fait plus que la propagande organisée par la ligue; elle a déterminé l'adhésion de lord Morpeth, de lord Kinnaird, et la résignation de beaucoup d'autres; elle a décidé la haute banque et le haut commerce; elle a rendu possible ce *meeting* vraiment extraordinaire, dans lequel M. Cobden a porté la parole devant le lord-maire et sous les voûtes de Guildhall.

Il n'y a qu'une voix parmi les whigs sur l'opportunité d'une démarche qui atteste la prévoyance et la résolution de leur général en chef; mais les plus politiques en ont blâmé la forme. La lettre de lord John Russell était écrite avec une amertume, et elle avait un caractère agressif, qui ont dû blesser profondément le premier ministre. Les circonstances semblaient indiquer la convenance, la nécessité même d'un rapprochement entre les deux fractions modérées de la chambre des communes. Le temps ayant effacé les plus graves dissentimens qui les séparaient, la distance était désormais peu sensible entre les opinions, et n'existait plus que de personne à personne. Cette coalition, à laquelle tout le monde songeait, excepté peut-être les deux hommes qui pouvaient seuls la former, la lettre de lord John Russell l'a rendue tout-à-fait impossible; elle a rouvert et agrandi le fossé qui allait être comblé. Les destinées de l'Angleterre seront certainement affectées par cet incident, mais les whigs y perdront plus que l'Angleterre.

Lord John Russell calcule trop bien la portée de ses démarches pour que l'on ait le droit de supposer qu'il a fait ici autre chose que ce qu'il voulait faire. Le chef des whigs a su évidemment ce qu'il acceptait et ce qu'il repoussait : il a préféré l'alliance des radicaux à celle des tories modérés; il a déplacé l'avenir de son parti, et peut-être aussi l'avenir du gouvernement. Quant à sir Robert Peel, il n'était pas maître de suivre l'exemple qu'on lui donnait, ni de se rejeter dans la résistance aussi loin que ses adversaires allaient à l'avant-garde. Il arrive un moment, dans l'histoire des sociétés, où les préjugés et les intérêts des vieux partis ne peuvent plus trouver d'organes. Sir Robert Peel a dû juger que ce moment était venu.

Dans les derniers jours de novembre, il porta la difficulté au conseil des ministres. Le cabinet était partagé sur la question des céréales. Lord Aberdeen, sir J. Graham et M. Sidney Herbert formaient, avec le premier ministre, le parti des concessions; le reste du ministère y répugnait plus qu'il n'y résistait, lord Stanley faisant valoir des scrupules plutôt que des argumens, et le duc de Wellington entrevoyant dans le lointain seulement des nécessités que sir Robert Peel croyait pressantes. Dans cette disposition des esprits, les conseils de cabinet se succédaient sans conclure. L'on attendait avec anxiété la décision du ministère, lorsque le *Times*, qui semble avoir le privilége des révélations opportunes, publia un article dont voici les premières lignes, et qui fit une prodigieuse sensation :

« La détermination du cabinet n'est plus un secret. On assure que le parlement doit être convoqué pour la première semaine de janvier,

et que le discours du trône recommandera aux chambres d'examiner sans délai les lois sur les céréales, afin d'en préparer l'abrogation complète. Sir Robert Peel dans la chambre des communes, et le duc de Wellington dans la chambre des lords, se disposent, dit-on, à mettre à exécution le vœu exprimé par la couronne. » La nouvelle, présentée dans ces termes absolus, excita d'abord autant d'incrédulité que de surprise. Comment admettre, non pas seulement que sir Robert Peel eût brûlé ses vaisseaux (car le même homme qui s'était déjà fait whig pouvait tout aussi bien aller jusqu'au radicalisme), mais que le duc de Wellington, l'auteur de la loi de 1828, un membre de cette trinité de ducs en qui se personnifiait le système protecteur, abjurant les croyances de toute sa vie, se rendît volontairement et sans transition complice d'un revirement que l'aristocratie foncière allait regarder comme une trahison? Cependant le *Times* insistait, malgré les démentis et les clameurs de la presse ministérielle, et il faut avouer que les évènemens qui suivirent semblent lui avoir donné raison.

Il y aurait quelque témérité à prétendre que la proposition faite au conseil par le premier ministre, et adoptée par la majorité dans les premiers jours de décembre, fût la suppression immédiate et absolue de tout droit d'importation sur les grains provenant de l'étranger; mais que la résolution, arrêtée un moment entre les membres du cabinet, ait impliqué l'abrogation complète des lois sur les céréales ou seulement une modification importante dans l'économie de ces lois, il n'en est pas moins certain que le ministère avait résolu d'abandonner la politique qu'il avait jusque-là défendue dans cette question, et que le duc de Wellington s'était d'abord rallié au vœu de ses collègues. La publicité prématurée donnée par le *Times* aux projets du conseil paraît avoir ébranlé la résolution du duc, résolution qui avait dû lui coûter beaucoup, et qui était trop récente pour être fermement assise. Craignant de se voir en butte aux reproches de ses amis politiques avant l'heure où le pays recueillerait les fruits de ce douloureux sacrifice, il crut sans doute qu'il ne lui était permis ni d'appuyer ni de combattre une détermination à laquelle il avait eu part, et il envoya sa démission à sir Robert Peel. La retraite du duc de Wellington entraînait la dissolution du ministère. Le cabinet avait besoin, pour vivre et pour agir, de la majorité dans les deux chambres. Sir Robert Peel était tout-puissant à la chambre des communes, mais le duc de Wellington disposait de la chambre haute; et comment gouverner, quand on relevait des intérêts aristocratiques, sans le concours de l'homme

qui avait la confiance de l'aristocratie? Lord John Russell, représentant du mouvement populaire, aurait pu se passer de cet appui, et l'on verra qu'il ne l'a pas osé; mais sir Robert Peel le pouvait moins qu'un autre, et il ne le tenta point. Dès que la détermination du vieux guerrier lui fut connue, le premier ministre adressa l'offre de sa démission à la reine, qui passait les derniers jours de l'automne dans sa résidence de l'île de Wight. La retraite du ministère devint publique le 10 décembre; ce jour-là, un cabinet éprouvé par de longues et glorieuses luttes, rompu aux difficultés, habitué au succès, et dont l'habileté égalait peut-être la fortune, tomba sous le poids d'un dissentiment intérieur.

La reine fit quelques efforts pour changer la résolution de sir Robert Peel; mais, comme elle se pique, avant tout, de rester scrupuleusement dans les limites tracées par la constitution à sa prérogative, le chef des tories se retirant, elle manda le chef des whigs pour lui confier les pouvoirs que la royauté, dans ces momens difficiles, doit reprendre, mais qu'elle ne doit pas garder, même pour un jour. Lord John Russell se trouvait à Édimbourg lorsqu'éclata la crise ministérielle; le 10 décembre, il arrivait à Osborne-House, ayant laissé derrière lui le bruit des changemens qui se préparaient. Le 11, de retour à Londres, il annonçait à ses amis que la reine lui avait confié la mission à la fois délicate et ardue de former un gouvernement.

Après l'avortement de cette combinaison, l'on a cherché à expliquer la déconvenue des whigs par l'intervention d'une influence étrangère. L'échange assez actif de courriers qui se faisait entre les Tuileries et Windsor a donné lieu à des suppositions qu'il serait dangereux d'accréditer. Nous avons voulu remonter à la source de ces bruits. Il paraît qu'une lettre a été en effet adressée à la reine Victoria, lettre conçue dans les termes de la plus parfaite réserve, et qui se bornait à des vœux pour que l'œuvre de conciliation commencée par lord Aberdeen entre la France et l'Angleterre fût continuée par son successeur présumé. La reine a dû en donner communication à lord John Russell, qui n'y a vu, dit-on, qu'un acte de courtoisie. Au reste, l'on a montré des deux côtés une prudence pareille. Lord Palmerston n'a-t-il pas fait connaître aux chefs du centre gauche, à M. Guizot, qui s'en est vanté, et même ailleurs, où l'on ne s'en vantera pas, à quel point ses dispositions étaient changées à l'égard de la France? Nous vivons dans un temps où l'on ne sait pas toujours avoir des amis et leur rester fidèle, mais où l'on craint surtout d'avoir des ennemis.

Quoi qu'il en soit, les obstacles étaient assez nombreux, et la situation assez grave pour justifier l'hésitation que les whigs firent d'abord paraître. Sir Robert Peel se retirait, bien qu'il eût la majorité dans la chambre des communes. Le chef de la minorité n'allait-il pas se placer dans une situation moins enviable encore et plus précaire, en acceptant un pouvoir que des courans contraires devaient annuler? Le seul avantage des whigs consistait dans la netteté de leur conduite. Moralement, ils étaient mieux placés que les tories pour entreprendre la réforme des lois sur les céréales; car ce principe, à des degrés divers, avait toujours fait partie de leur bagage politique : ils n'avaient ni passé à renier, ni engagemens à rétracter, et ils ne partaient pas de la prohibition pour aboutir, à force de métempsycoses, au giron de la liberté. Leurs intentions n'étant pas suspectes, leurs actes devaient en avoir plus de force, et l'opinion publique enflait leurs voiles longtemps délaissées.

Mais le gouvernement est, avant tout, une question de majorité, c'est-à-dire de nombre. Sur ce point, les whigs n'avaient qu'à ouvrir les yeux pour apercevoir les plus tristes réalités. Dans la chambre des communes, ils n'avaient pas la majorité, et ils n'étaient pas certains de l'obtenir pour cette réforme spéciale, même avec l'appui de sir Robert Peel. Enfin une dissolution, en la supposant prochaine, ne pouvait pas leur faire gagner plus de vingt à trente voix. Quelle que fût l'énergie avec laquelle se prononçât l'opinion publique, il n'y avait pas lieu d'espérer, dans les élections, des résultats comparables à ceux que l'on avait emportés d'assaut, à la veille et en vue du bill de réforme. Les convictions se modifient, mais on ne convertit pas des intérêts.

La plus vulgaire des prévoyances conseillait donc de poser la question à la chambre actuelle, et de la mettre en demeure; mais il fallait d'abord connaître les intentions de ceux des ministres démissionnaires qui avaient paru pencher pour une réforme des lois sur les céréales : aurait-on le concours de sir Robert Peel, et détacherait-il de la majorité un certain nombre de voix? Voudrait-il, en un mot, faciliter ou embarrasser la marche du ministère dont sa retraite provoquait la formation? Il paraît que, dans une entrevue de lord John Russell avec sir James Graham, le chef des whigs demanda des explications qui ne lui furent pas données complètes ni très rassurantes. Cependant la réserve dans laquelle se renfermaient M. Peel et ses amis n'impliquait pas nécessairement un refus de concours. Lord

John Russell considéra sans doute la situation des tories modérés indépendamment de leurs dispositions personnelles; il jugea que, si le ministère whig n'avait pas à compter sur leur alliance, il n'avait pas non plus à redouter leur hostilité, et, sans s'arrêter à l'étude de leurs mouvemens, il crut devoir passer outre.

Au moment où lord John Russell, pour répondre à la confiance de la reine et pour ne pas négliger un retour de fortune, entreprenait de renouer les anneaux brisés du ministère whig, les principaux membres de cette combinaison étaient presque tous absens. Lord Palmerston se trouvait seul à Londres, et, depuis le premier instant des négociations jusqu'au dernier, il fut aussi le seul qui encouragea le premier ministre désigné dans la pensée de relever, malgré les difficultés des circonstances, l'espèce de défi jeté au parti. Il fallait mander lord Lansdowne, lord Morpeth, lord Normanby, lord Grey, M. Macaulay, M. Baring, M. Labouchère, sir J. Hobhouse, lord Cottenham, dispersés aux quatre coins de l'Angleterre. De là, les lenteurs de cet enfantement qui ne devait pas arriver à terme. Après plusieurs réunions à Chesham-Place, résidence de lord John Russell, réunions entremêlées de voyages à Windsor, où la reine s'était rendue pour faciliter les communications qu'exigeait le dénouement de la crise, lord John Russell, effrayé sans doute de la désunion et de la froideur qu'il apercevait autour de lui, fit savoir à sir Robert Peel que, dans le cas où le premier ministre consentirait à garder ou à reprendre la direction des affaires publiques, il pourrait compter sur l'appui de l'opposition. Sir Robert Peel déclina l'ouverture; il ne voulait pas gouverner par la permission ni sous le patronage des whigs, et, si l'opposition devait renoncer au gouvernement, il entendait que ce fût non par un acte de déférence pour lui, mais par un aveu bien constaté d'impuissance.

Ce calcul égoïste ne dut pas échapper à lord John Russell; il comprit sans doute aussi que l'occasion qui s'offrait aux whigs était une trève inespérée à l'espèce d'ostracisme qui avait pesé sur eux depuis quatre ans, et qu'en renonçant à la saisir, ils allaient passer condamnation dans leur propre cause. Les ouvertures de conciliation adressées à sir Robert Peel remontent au 17 décembre; le 18, après avoir consulté ses futurs collègues, et après avoir obtenu que le duc de Wellington, quoique étranger à la combinaison, conservât le commandement de l'armée, lord John Russell acceptait publiquement la mission de composer un ministère; ce qui est la formule consacrée en

Angleterre pour annoncer l'existence d'une nouvelle administration. Deux jours plus tard, le premier ministre en expectative se présentait à Windsor pour remettre entre les mains de la reine les pouvoirs qu'il avait reçus.

Que s'était-il passé dans l'intervalle? Les whigs avaient le champ libre : la reine les souhaitait peut-être; les tories s'écartaient pour leur faire place; le parti radical les appelait; O'Connell applaudissait à leur rentrée. Les obstacles ne pouvaient donc venir et ne vinrent en effet que d'eux-mêmes. Parmi les membres désignés pour composer le futur cabinet, les uns, envisageant principalement le côté sombre de la situation, ne se prêtaient qu'à regret à une combinaison qui avait peu de chances de durée; les autres, plus préoccupés de la position faite ou à faire aux personnes, adressaient leurs objections aux élémens dont se formait cet embryon de ministère. Une partie des whigs, ceux qui représentaient plus particulièrement la tradition aristocratique et qui, en leur qualité de grands propriétaires, conservaient un fonds de tendresse pour le système protecteur, ne concevaient pas que l'on élargît le cadre un peu étroit dans lequel s'était traînée l'ancienne administration; ils n'admettaient pas que les hommes qui avaient gagné la bataille en recueillissent les résultats, et ils voyaient toute une révolution dans le fait de l'adjonction de M. Cobden, agitateur populaire et manufacturier, qui n'avait d'autre noblesse que son incontestable capacité. Cependant l'insistance de lord John Russell avait emporté ce point, et M. Cobden serait entré dans le cabinet, s'il l'avait voulu.

La position de lord John Russell lui-même soulevait des résistances plus sérieuses. Il était impossible de lui disputer la direction politique, car, selon les usages de l'Angleterre, la reine l'avait fait premier ministre en l'appelant. La supériorité de talent justifiait d'ailleurs un pareil choix non moins que l'éminence du caractère. Ajoutons que l'état des affaires et des esprits en Angleterre exige impérieusement aujourd'hui que le premier lord de la trésorerie appartienne à la chambre des communes, et que dans la chambre des communes tous les membres du parti whig reconnaissent l'autorité de lord John Russell. Assurément, lorsque le duc de Wellington, malgré la célébrité qui s'attache à son nom, et bien qu'il ait commandé le gouvernement ainsi que les armées, cède à sir Robert Peel la direction de son parti, on chercherait vainement dans les rangs des whigs une illustration devant laquelle les droits de lord John Russell dussent s'effacer. Toutefois une société aristocratique comporte des prétentions que l'on s'ex-

pliquerait difficilement en France. Il ne faudrait pas trop s'étonner si lord Lansdowne, déjà chancelier de l'échiquier en 1807, ministre de l'intérieur en 1827, président du conseil privé en 1830, héritier d'un grand nom et possesseur d'une immense fortune, avait vu avec déplaisir les préférences de la couronne porter sur un cadet de famille doté d'un revenu assez mince, et comparativement nouveau dans la carrière politique. Le caractère de lord Lansdowne est trop honorable pour que l'on ait le droit de supposer qu'il a poussé la logique du mécontentement jusqu'à dissoudre de propos délibéré la combinaison à laquelle il était appelé à concourir; mais la froideur qu'il y apportait a dû très certainement réagir sur les dispositions de ses collègues.

Au reste, le malentendu qui existait entre les membres présumés du ministère, ce n'est pas lord Lansdowne, c'est lord Grey (lord Howick) qui l'a fait éclater. Lord Grey passe pour avoir un caractère difficile, pour être le dissolvant de toute combinaison dans laquelle on l'admet. Il s'était séparé, en 1839, du cabinet présidé par lord Melbourne, et lord John Russell n'ignorait pas, en lui demandant son concours, qu'il désapprouvait la politique suivie en 1840 à l'égard de la France. Il y avait là des incompatibilités que l'on pouvait prévoir, ou dont il fallait prendre son parti; lord John Russell n'a fait ni l'un ni l'autre.

Dans la distribution des portefeuilles, lord John Russell ayant offert à lord Grey le ministère des colonies, celui-ci s'empressa d'accepter; mais il demanda à savoir à qui serait confié le ministère des affaires étrangères. Le premier ministre ayant fait connaître que ce poste était réservé à lord Palmerston, lord Grey déclara qu'il verrait avec plaisir lord Palmerston au nombre de ses collègues, mais qu'il ne pouvait pas siéger dans un cabinet où le ministre qui dirigeait les relations extérieures en 1840 se trouverait appelé à remplir les mêmes fonctions. Nous avons lieu de croire que l'objection soulevée par lord Grey existait dans la pensée de la plupart de ses collègues; il a eu seul le courage de dire tout haut ce que d'autres se contentaient de penser tout bas.

Laissons de côté les impressions que le nom de lord Palmerston a pu produire en France. Ne recherchons pas même si les craintes manifestées par les capitalistes en Angleterre et si l'exclusion donnée par des membres du même parti à l'homme qui les servit si long-temps était une expiation nécessaire de ses fautes. Lord Grey ne considère pas comme viable un ministère dont lord Palmerston fait partie, et

lord John Russell, en dehors de lord Palmerston, ne voit pas de ministère possible. Si la difficulté qui vient de se présenter a suffi pour arrêter les whigs dans cette circonstance, elle les arrêtera dans un an, dans plusieurs années, pour bien long-temps sans doute. La retraite de lord John Russell est donc la plus grande faute qu'il ait pu commettre; ce n'est pas la démission du ministère qu'il a donnée, c'est la démission du parti.

Les whigs se mettant désormais hors de cause, et les vieux tories n'essayant pas même de concourir, sir Robert Peel restait maître de la situation. Les circonstances allaient l'investir de cette dictature qu'il avait souhaitée, et en vue de laquelle il avait, pour quelques jours, brisé ou suspendu l'existence du ministère. Une sorte de baptême nouveau le dégageait plus complètement des liens de parti. Après s'être fait de tory conservateur, il pouvait de conservateur devenir un instrument d'innovations, un ministre populaire. Sur l'appel que vient de lui adresser la reine, sir Robert Peel a retiré sa démission. Il rentre, triomphant de ses adversaires politiques et de ses collègues. La mort l'a délivré d'un dissident, lord Wharncliffe; il le remplace, dans la présidence du conseil privé, par le duc de Buccleugh, qui remet lui-même la présidence du bureau de contrôle, c'est-à-dire le gouvernement de l'Inde, à lord Ellenborough. Lord Stanley quittant l'administration des colonies, ce poste est confié à M. Gladstone, une des espérances et des lumières du parti. Le duc de Wellington reprend son siége dans le cabinet, comme si aucun dissentiment grave n'avait existé entre lui et le premier ministre; le ministère continue à diriger les affaires, comme s'il n'y avait jamais eu de déchirement dans son sein, en sorte que l'on se demande s'il était bien nécessaire de faire ce grand éclat, et de laisser l'Angleterre pendant quinze jours sans gouvernement.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que sir Robert Peel a joué la comédie, et que l'intérêt de sa situation personnelle a été l'unique mobile de sa conduite; mais nous croyons aussi qu'il n'avait qu'à vouloir pour épargner au gouvernement et au pays la crise que l'on ne sait encore comment caractériser. Avec l'autorité qu'il exerce sur le cabinet, des explications nettes et sincères auraient peut-être calmé les scrupules et désarmé les ombrages. Malheureusement le premier ministre ne condescend jamais à s'expliquer. Il ne cherche pas à inspirer la confiance, il la commande. Mystérieux dans ses plans et réservé dans ses formes jusqu'à la hauteur, il tient tout le monde à

distance. Sir Robert Peel a des collègues et des alliés politiques, mais il n'a pas d'amis. De là vient que, dans toutes les circonstances où il faudrait agir par la persuasion, il est réduit aux coups de tonnerre.

A peine rentré au pouvoir, le premier ministre a déjà repris ses allures de sphinx. On ne savait pas très clairement ce qu'il voulait avant la crise; on sait encore moins ce qu'il se propose de faire depuis. Demandera-t-il au parlement l'abolition complète et immédiate de tout droit d'importation sur les grains étrangers, ou bien se rallierat-il, comme l'annoncent quelques journaux, à un système d'abolition graduelle? Ses collègues l'ignorent peut-être encore, et en sont là-dessus au même point que le public. Cependant, le caractère de sir Robert Peel étant donné, on peut raisonnablement conjecturer qu'il ne s'arrêtera pas à moitié chemin, et que ses plans pècheront moins par la timidité que par la hardiesse. Ajoutons que la retraite de lord Stanley n'aurait pas de sens dans le cas où sir Robert Peel voudrait laisser subsister, ne fût-ce que pour un temps, la législation actuelle. Le représentant de la maison de Derby quitte évidemment le cabinet pour ne prendre aucune part à une mesure que l'aristocratie juge funeste à ses intérêts, et cette mesure ne peut être que la liberté du commerce des grains.

Dans la pensée de sir Robert Peel, l'abrogation des lois sur les céréales paraît se lier à un remaniement complet de l'assiette de l'impôt. Le premier ministre veut donner des compensations à la propriété foncière en la dépouillant de ses priviléges; on parle de la suppression de la taxe sur la drêche, ou des taxes de comtés, qui seraient désormais imputées sur les fonds généraux de l'état. D'autres supposent que sir Robert Peel va faire main-basse sur l'*excise*, affranchir par conséquent de tout impôt les boissons spiritueuses, pour augmenter en revanche le tarif de l'*income-tax;* mais on ne raie pas ainsi d'un trait de plume des ressources dont le produit annuel s'élève à 300 millions de francs. Quoi qu'il en soit des détails, la pensée est certaine. La réforme, telle que sir Robert Peel la conçoit, a deux parties essentielles pour chacune desquelles il compte apparemment sur une majorité différente, espérant faire passer l'abolition des lois sur les céréales à l'aide des whigs, et les mesures de compensation à l'aide des tories. Au fond, le problème qu'il se pose est celui-ci : rendre hommage aux principes, sans irriter ni froisser les intérêts. Pour cela, il faut rendre à l'aristocratie d'une main ce qu'on lui enlèvera de l'autre : le gouver-

nement de bascule devient une nécessité de la situation dans laquelle le premier ministre s'est placé.

Cependant la ligue garde une attitude de défiance et de menace. La campagne va commencer; les armes et les munitions sont prêtes. Les chefs de cette croisade, qui ont déjà levé, dans l'intérêt de leur propagande, une contribution de 100,000 livres sterling, en demandent aujourd'hui 250,000, et Manchester, en un seul jour, vient d'en souscrire 60,000 pour sa part. Quelles convictions ou quels intérêts que ceux qui inspirent de tels sacrifices! M. Cobden déclarait la semaine dernière, à Manchester, que l'abrogation des lois sur les céréales suffirait pour dissoudre la ligue; mais il ajoutait en même temps que, dans le cas où l'aristocratie toucherait à l'assiette de l'impôt, elle ferait naître une autre ligue, et obligerait la classe moyenne à soulever les classes laborieuses contre cette nouvelle forme d'oppression. Le moment est donc solennel et l'occasion décisive; il dépend de sir Robert Peel d'étouffer ou de semer dans les esprits les germes de la guerre. On ne doit pas escamoter les réformes, quand on veut éviter les révolutions.

LÉON FAUCHER.

CONVENTION

DU 29 MAI 1845.

NOTRE COMMERCE EST-IL REPLACÉ SOUS LA SURVEILLANCE EXCLUSIVE DE NOTRE PAVILLON?

Les conventions de 1831 et 1833 avaient soumis le pavillon français à l'exercice d'un droit de visite. Ce droit ne pouvait être exercé que dans certains parages et par certains croiseurs. Une convention nouvelle, signée le 20 décembre 1841, donna plus d'étendue aux parages dans lesquels les navires français pourraient être visités, en diminuant les garanties attachées au nombre comme au choix des croiseurs.

Cette convention venait à peine d'être signée, lorsqu'une vive discussion s'éleva, à ce sujet, au sein de la chambre des députés. M. Billault, qui provoqua cette discussion et y prit la part principale, montra que les inconvéniens déjà attachés à l'exercice du droit de visite établi par les traités de 1831 et 1833 allaient être aggravés par la convention nouvelle. Le cabinet chercha vainement à justifier cette convention; un paragraphe spécial, voté à la presque unanimité, fut ajouté au projet d'adresse, et empêcha le ministère de ratifier la convention du 20 décembre 1841.

L'opinion publique, éclairée par cette discussion et frappée par la saisie illégale d'un navire français, se prononça énergiquement contre le droit de visite dans les élections générales qui eurent lieu au mois de juillet suivant. Dès la première session de la législature qui va bientôt finir, la chambre des députés, pénétrée elle-même du sentiment public, renouvela, dans son adresse à la couronne, le vœu émis déjà l'année précédente. Il n'était plus question de la convention de 1841; le gouvernement avait refusé de la ratifier. Il s'agissait d'abolir totalement le régime des conventions primitives, et le cabinet, placé dans l'alternative de se retirer ou d'accéder au vœu de la chambre, prit l'engagement d'ouvrir une négociation à l'effet de *replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon.*

Les traités de 1831 et 1833 ont été, en effet, abrogés par la convention du 29 mai 1845. Le système de cette convention consiste à remplacer l'ancienne visite, qui avait pour but de vérifier la nature des opérations, par une visite d'un nouveau genre effectuée pour vérifier la nationalité des navires marchands et la réalité de leurs pavillons. On a proclamé que ce système, rendant, selon le vœu formel des chambres, la police de notre commerce à notre propre marine, était d'ailleurs conforme aux principes généralement reconnus du droit des gens et à la pratique constante des nations maritimes. Cette affirmation, inscrite dans la convention même, a été reproduite dans un article officiel du *Moniteur* (1), développée à la tribune de la chambre des députés par M. le ministre des affaires étrangères, et récemment enfin répétée dans le discours de la couronne.

Le droit établi par les instructions du 29 mai paraissait tellement innocent, qu'on ne s'inquiéta guère, dans le premier moment, d'en éclaircir les conséquences. On était fondé à le considérer comme parfaitement conforme à tous les précédens en matière de droit des gens et de police maritime. Comment supposer que des déclarations aussi positives et renouvelées sous tant de formes fussent contraires à la vérité? Il est résulté de là que tout le monde a cru pouvoir se féliciter de cette convention, et la considérer comme une victoire diplomatique.

(1) « Quant à l'article 8, lorsque les instructions qui y sont annexées seront publiées, il sera évident qu'elles ne font que régler l'exécution d'un principe du droit des gens conforme à la pratique constante de la marine française, aux précédens de notre législation, et établi dans la même forme, dans les mêmes termes, par les documens officiels du gouvernement des États-Unis. » (*Moniteur*, 5 juin 1845.)

L'Angleterre attachait un grand prix au maintien des traités de 1831 et 1833. La France, au contraire, en désirait vivement l'abrogation. Ces traités sont abrogés, et les choses replacées, nous assure-t-on, sous la règle du droit des gens, c'est-à-dire sur le pied où elles devaient être antérieurement au 30 novembre 1831.

Toutes les concessions sont donc en apparence faites par l'Angleterre.

En réalité, il en a été bien autrement.

On a transigé.

L'Angleterre a consenti à abroger les traités de 1831 et 1833. La France a consenti à modifier le droit des gens. On a aboli le droit de visite fondé sur les traités, et on a institué, en le déclarant conforme au droit des gens et à la pratique constante des nations maritimes, le droit de visite pour vérification de la nationalité des navires. Ainsi, par la convention du 29 mai 1845, il y a eu concessions de part et d'autre; mais elles sont fort inégales.

L'Angleterre a beaucoup gagné en paraissant tout concéder et ne rien obtenir. La France a beaucoup perdu en paraissant tout obtenir et ne rien concéder.

Un célèbre publiciste anglais, Jérémie Bentham, a dit : « Dans les traités entre nations, si l'une fait une concession à l'autre, il est d'usage, pour sauver le point d'honneur, de donner aux articles un air de réciprocité. L'objet serait-il, par exemple, de permettre en Angleterre l'importation des vins de France, on stipulerait que les vins des deux contrées peuvent réciproquement s'importer, en payant les mêmes droits. » Il n'y a pas un des traités conclus par l'Angleterre sur le droit de visite réciproque avec les nations diverses, qui n'offre un exemple frappant de ce genre de sophisme.

Il me semble donc important d'établir le sens et la portée de la convention du 29 mai 1845. Je me propose de montrer : 1° que le droit de vérifier le pavillon des navires marchands, loin d'être conforme aux principes du droit des gens, est une véritable innovation; 2° que l'exercice de ce nouveau droit, loin de replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon, doit entraîner, pour notre marine marchande et pour le maintien des bons rapports de la France avec les autres états maritimes, des inconvéniens plus nombreux et plus graves que ceux qui résultaient du système récemment abrogé; 3° que ce même droit, sans être d'aucune utilité pour la France, sert uniquement à constituer la police maritime exercée par l'Angleterre.

I.

Pour arriver à démontrer que la convention du 29 mai est une innovation, j'examinerai successivement : 1° les doctrines des différens états sur ce point; 2° les décisions des tribunaux compétens; 3° la pratique des nations maritimes.

Voyons quelle a été, relativement au droit qui nous occupe, la doctrine des différentes nations, et spécialement de la France et de l'Angleterre.

Depuis 1815, l'Angleterre a voulu fonder un système de police maritime en temps de paix pour la répression de la traite des nègres. Ce système a donné lieu à des négociations collectives dans les congrès, et à des négociations séparées de puissance à puissance. Tous les états maritimes y ont pris part dans une forme ou dans l'autre; presque tous ont conclu des conventions spéciales à ce sujet. Il a été clairement entendu en toutes circonstances, et par tous les états, qu'aucune nation ne pouvait exercer, en temps de paix et en pleine mer, aucun droit de police sur les navires des autres nations, à moins d'y être autorisée par un traité qui détermine dans quels cas et dans quelles formes un pareil droit peut être exercé.

Ainsi, il est resté établi en principe que les navires des nations qui n'ont conclu aucun traité de ce genre, qui n'ont délégué *volontairement* à une autre nation aucune part de leur souveraineté, ont droit à une indépendance absolue, à l'affranchissement complet de toute police exercée en mer par des étrangers.

Avant 1841, personne n'avait prétendu qu'indépendamment du droit de visite *conventionnel* il existât un droit de visite *naturel* et général, ayant pour objet la vérification de la nationalité des navires, donnant à tous les bâtimens de guerre le pouvoir d'aborder indistinctement tous les navires marchands, et de visiter les papiers de ces navires, sur le soupçon qu'ils auraient arboré un faux pavillon. Dans les occasions où la France et l'Angleterre ont solennellement reconnu la complète indépendance des pavillons en temps de paix, à l'égard de toute police étrangère, ces puissances n'ont jamais admis, par une exception implicite, le droit de visite pour vérification de la nationalité des navires, de même que l'on exceptait implicitement la police exercée en matière de piraterie.

Dans le mémoire communiqué le 27 octobre 1818 par lord Castlereagh au duc de Richelieu, au congrès d'Aix-la-Chapelle, le pléni-

potentiaire anglais, pour décider la France à concéder le droit de visite réciproque, s'attache à démontrer que, le gouvernement français demeurant étranger à tout système de droit de visite conventionnel, la croisière française établie sur la côte d'Afrique pour la répression de la traite des nègres sera entièrement inefficace, même à l'égard des navires français, parce qu'ils échapperont à la surveillance en hissant un pavillon étranger, sous lequel il deviendra impossible de les découvrir, à moins d'y être autorisé par des traités spéciaux.

Au congrès de Vérone, le duc de Wellington, dans le mémoire adressé le 24 novembre 1822 aux plénipotentiaires des autres états, déclara que l'inefficacité de la police maritime exercée par l'Angleterre pour la répression de la traite des noirs tenait à la facilité avec laquelle les navires négriers échappaient à la poursuite des croiseurs britanniques en arborant le pavillon français, et il fondait, sur la nécessité de pourvoir à cet inconvénient, la demande d'un droit de visite réciproque établi par des conventions spéciales. Il est évident que lord Castlereagh et le duc de Wellington n'auraient pas employé de tels argumens, s'ils eussent considéré la vérification du pavillon des navires marchands comme autorisée par le droit des gens. Les déclarations de ces deux hommes d'état constatent suffisamment la doctrine du gouvernement britannique à cette époque.

De son côté, le gouvernement français a eu maintes fois l'occasion d'exposer sa doctrine maritime; il l'a exposée en 1815 à Vienne, en 1818 à Aix-la-Chapelle, en 1822 à Vérone. En ces diverses circonstances, il a déclaré, dans une forme générale et absolue, qu'il n'admettait *aucun droit de visite*, *aucune intervention*, *aucune police étrangère* envers nos navires marchands.

En 1831, les déclarations du gouvernement français furent tout-à-fait explicites en ce qui touche la vérification du pavillon. A cette époque, l'Angleterre reproduisit, avec un redoublement d'insistance, la demande, qu'elle nous avait souvent adressée, d'établir un droit de visite réciproque. Six mois avant d'être accueillie et consacrée par la convention du 30 novembre 1831, cette demande fut repoussée par le gouvernement français. M. le maréchal Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, signifia ce refus dans une dépêche adressée, le 7 avril 1831, à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Dans cette dépêche, M. le maréchal Sébastiani ne se borna pas à reproduire les déclarations générales qui avaient été faites précédemment; il déclara formellement qu'à la France seule appartenait le droit de vérifier si le pavillon français était frauduleusement usurpé.

L'importance de cette dépêche m'oblige à en citer le passage suivant :

« Le gouvernement français, dit M. le maréchal Sébastiani, a déjà fait connaître à plusieurs reprises les motifs qui ne lui permettaient pas d'adhérer à de semblables propositions. Ces considérations n'ont rien perdu de leur force ni de leur importance. L'exercice d'un droit de visite sur mer en pleine paix serait, malgré la réciprocité qu'offre l'Angleterre, essentiellement contraire à nos principes, et blesserait de la manière la plus vive l'opinion publique en France. Il pourrait en outre avoir les plus fâcheuses conséquences, en faisant naître entre les marins des deux nations des différends susceptibles de compromettre les relations qui unissent si intimement la France et l'Angleterre. *Il est bien évident*, monsieur l'ambassadeur, *que les étrangers qui osent emprunter le pavillon français pour se livrer à un trafic que réprouvent à la fois les lois divines et humaines ne peuvent être régulièrement découverts et saisis en mer que par nos croisières;* mais il y a lieu d'espérer que les efforts constans des officiers de notre marine auront, à cet égard, tout le succès désirable. »

Je puise une nouvelle démonstration des sentimens du gouvernement français à cette époque dans le simple examen du premier traité conclu en 1831 entre l'Angleterre et la France. Il est dit expressément que les papiers des navires marchands de l'une des nations ne peuvent être examinés par les croiseurs de l'autre, avant que ces croiseurs aient produit le mandat spécial qui leur confère le droit exceptionnel de visite. Aurait-on pris cette précaution, si l'on avait cru consacrer un droit naturel et universellement reconnu?

De la part de l'Amérique, la protestation contre le droit de visiter en pleine mer la nationalité des navires est formelle, décisive; elle retentit encore. Les États-Unis soutiennent que le pavillon américain confère au vaisseau qui le porte une sorte d'inviolabilité, hors le cas de piraterie; ils refusent à toute autre puissance le droit de vérifier si le pavillon américain a été frauduleusement arboré. Depuis que le gouvernement britannique a prétendu ériger en droit la pratique que lui-même avait long-temps reconnue abusive, les États-Unis n'ont pas cessé de défendre les véritables principes du droit des gens, à Londres par leurs représentans, en Amérique par les déclarations et les actes des dépositaires du pouvoir.

Ce fut le 27 août 1841, précisément la veille du jour où le cabinet whig fut renversé par 91 voix de majorité dans la chambre des communes, à la suite d'un débat qui avait occupé quatre séances consécutives, que lord Palmerston réclama, *pour la première fois*, au nom

de l'Angleterre, le droit de visiter la nationalité des navires sous pavillon américain. Le ministre des États-Unis à Londres, M. Stevenson, protesta immédiatement, et sur le ton de la surprise, contre cette prétention inouie. Les réponses de M. Stevenson, en date du 10 septembre et du 21 octobre 1841, parvinrent à lord Aberdeen, successeur de lord Palmerston au *Foreign Office*. De son côté, lord Aberdeen, après avoir maintenu dans deux dépêches du 13 octobre et du 20 décembre de la même année, adressées à M. Everett (qui venait de succéder à M. Stevenson), la position prise par l'Angleterre, mit fin lui-même à cette correspondance en informant le ministre d'Amérique que lord Ashburton allait être envoyé à Washington avec de pleins pouvoirs pour régler toutes les questions débattues entre l'Angleterre et les États-Unis, et qu'ainsi il serait inutile de discuter à Londres les points au sujet desquels une négociation spéciale devait être ouverte auprès du gouvernement américain.

Cette négociation a eu pour résultat le traité signé à Washington le 9 août 1842. Il a été convenu que chacune des puissances contractantes entretiendrait une croisière sur la côte d'Afrique pour la répression de la traite des nègres; mais rien n'a été réglé relativement aux pouvoirs que ces croiseurs seraient appelés à exercer en vertu du droit des gens, de telle sorte que la grave question qui divisait l'Angleterre et les États-Unis est demeurée indécise. Voici maintenant ce qui s'est passé depuis la conclusion du traité.

Dans son message annuel du 8 décembre 1842, le président des États-Unis s'exprima ainsi au sujet du différend qui nous occupe :

« Bien que lord Aberdeen, dans sa correspondance avec l'envoyé américain à Londres, repousse expressément toute prétention au droit d'arrêter un navire américain en haute mer, lors même que ce navire aurait des esclaves à bord, et restreigne toutes les prétentions de l'Angleterre à celle de visiter et de s'enquérir, le pouvoir exécutif des États-Unis ne peut pas bien comprendre comment une visite et une enquête pourraient être faites sans arrêter un navire au milieu de son voyage, et par suite sans interrompre son commerce. Cette visite et cette enquête ont été regardées comme un droit de recherche présenté sous une nouvelle forme, avec un nouveau nom. En conséquence, j'ai cru de mon devoir de déclarer d'une manière positive, dans mon message annuel au congrès, que *pareille concession ne serait pas faite*, et que les États-Unis ont la volonté et le pouvoir de faire exécuter leurs propres lois et d'empêcher que leur pavillon soit employé dans des vues formellement interdites par ces mêmes lois. »

Lord Aberdeen, en recevant ce message, craignit que le langage

tenu par le président de l'Union américaine ne fît supposer que la question du droit de visite avait été résolue par les plénipotentiaires anglais et américains, et que l'Angleterre avait fait des concessions sur ce point. Dans cette appréhension, lord Aberdeen écrivit à M. Fox, ministre d'Angleterre aux États-Unis, une dépêche en date du 18 janvier 1843, qui devait être communiquée au secrétaire d'état de l'Union, et où il maintient les principes développés dans la dépêche du 20 décembre 1841, à savoir que l'Angleterre avait droit de faire visiter par ses croiseurs les navires sous pavillon américain, quand il y aurait apparence que ce pavillon serait arboré frauduleusement, et que des instructions avaient été données en conséquence aux croiseurs anglais. Lord Aberdeen ajoutait d'ailleurs qu'en cas de visite faite sans motifs suffisans, et en cas de préjudice souffert par les navires américains par suite de ces visites, réparation serait faite.

M. Webster, secrétaire d'état de l'Union américaine, ayant reçu communication de cette pièce, y répondit, le 28 mars 1843, par une dépêche adressée à M. Everett, et destinée à être communiquée à lord Aberdeen. Développant à son tour les principes énoncés en 1841 par M. Stevenson, M. Webster déclare que la visite pour vérification de nationalité n'offre pas moins d'inconvéniens que celle qui a pour but de vérifier la nature des opérations, et que les réparations offertes en certains cas par lord Aberdeen seraient toujours insuffisantes et tardives; il maintient qu'à moins de soupçons graves de piraterie, aucun navire américain ne doit être ni interrompu dans sa navigation, ni abordé, ni visité, même pour vérification de la nationalité; que tout navire marchand américain a droit de s'y refuser; que, *si l'on veut l'y contraindre, ce navire sera dans le cas de légitime défense*, et qu'ainsi la responsabilité de toutes les conséquences que cette résistance peut entraîner pèsera sur le croiseur.

Les États-Unis, par suite du traité de Washington, entretiennent une croisière sur les côtes d'Afrique. Les instructions données par M. Upshur, ministre de la marine américaine, en date du 15 mars 1843, aux croiseurs américains, leur prescrivent de ne pas vérifier la nationalité des navires sous pavillon étranger.

On peut donc affirmer, d'après tout ce qui précède, que la doctrine de tous les états maritimes, et particulièrement de la France, de l'Amérique et même de l'Angleterre avant 1841, a été positivement contraire au droit que la convention de 1845 vient d'instituer, à ce droit qui nous est présenté comme un principe absolu et universellement accepté.

J'aborde un second genre de preuves. Je vais démontrer que l'ancien et véritable droit des gens, en ce qui concerne l'inviolabilité du pavillon, est confirmé par la jurisprudence maritime. Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples, encore moins de les emprunter à tous les tribunaux du monde. Il suffira de faire connaître quelle a été, sur la matière qui nous occupe, et jusqu'aux prétentions élevées en ces derniers temps, la jurisprudence de la Grande-Bretagne. Les arrêts de la haute cour d'amirauté et des tribunaux mixtes, institués pour la répression de la traite des nègres, vont me fournir quelques exemples saisissans.

Le 11 mars 1816, un bâtiment de guerre anglais, *la Reine Charlotte*, rencontre un navire marchand français, *le Louis*, près du cap Mesurado, sur la côte d'Afrique. Le commandant de *la Reine Charlotte* somme le capitaine du *Louis* de s'arrêter, de se laisser aborder et visiter. Le capitaine du *Louis* s'y refuse; une lutte s'engage. A bord du *Louis*, un homme est tué, trois sont blessés. A bord de *la Reine Charlotte*, huit hommes sont tués et douze blessés. Après le combat, le commandant anglais procède à la visite; il vérifie la nationalité, il constate la nature des opérations. Ayant trouvé que le navire *le Louis* était français et engagé dans la traite des nègres, il saisit le navire et le traduit devant la cour de vice-amirauté de Sierra-Leone. La demande en condamnation de ce navire est fondée sur deux motifs distincts : 1° le navire *le Louis* est français et il fait la traite des nègres contrairement aux traités du 31 mai 1814, du 20 novembre 1815, par lesquels la France s'est engagée envers la Grande-Bretagne à abolir ce trafic; 2° le navire a résisté par la force à la visite d'un croiseur anglais dûment commissionné. La cour de vice-amirauté de Sierra-Leone déclara que, ces deux motifs étant fondés, la prise était valable. La condamnation du *Louis* ainsi que de sa cargaison fut prononcée; mais les choses n'en restèrent pas là. Les propriétaires du *Louis* appelèrent de ce jugement devant la haute cour d'amirauté anglaise.

Sir William Scott, depuis lord Stowell, que les Anglais regardent comme la plus grande autorité en matière de droit maritime, était alors juge d'amirauté; il s'agissait d'un cas dans lequel le sang anglais avait coulé à grands flots, et d'un fait de traite, c'est-à-dire d'un acte universellement odieux aux Anglais. Néanmoins sir William Scott décida que le navire *le Louis* avait été mal à propos condamné sur l'un et l'autre point : « 1° parce que, bien que la France se fût engagée envers l'Angleterre, par les traités du 31 mai 1814 et du 20 novembre 1815, à abolir la traite, elle n'avait conféré à l'Angleterre,

ni par ces traités, ni par aucune convention spéciale, *aucun droit de police sur les navires français;* 2° parce qu'en temps de paix, et hors des cas de piraterie, aucun bâtiment de guerre ou autre, de quelque commission qu'il puisse être muni par son propre gouvernement, ne possède *aucun droit d'intervenir en pleine mer, d'une manière quelconque, à l'égard des navires d'une nation étrangère,* ni pour le saisir, ni pour le visiter, ni pour l'aborder, ni pour l'obliger à s'arrêter, ni pour l'interrompre en quoi que ce puisse être dans sa navigation, à moins d'y être autorisé par un traité spécial conclu avec la nation à laquelle ce navire appartient. »

Il est curieux de remarquer que, dans cette affaire, le navire *le Louis* a eu pour défenseur le docteur Lushington, aujourd'hui juge d'amirauté de la Grande-Bretagne et l'un des négociateurs de la convention de 1845. Le docteur Lushington soutint qu'en temps de paix, sur la haute mer, la Grande-Bretagne n'a aucun droit de visiter les navires des autres nations; il ajouta que, pour justifier le procédé du commandant de *la Reine Charlotte,* pour montrer qu'il était en droit de contraindre *le Louis* à se laisser arrêter, aborder et visiter, il fallait prouver qu'un droit de visite quelconque existait naturellement en temps de paix, et il dit :

« Si ce droit existe, il doit être fondé ou sur le droit des gens ou sur un traité spécial. S'il existe en vertu du droit des gens, il faut prouver qu'il se fonde sur un principe qui n'admette aucune contestation; et où trouvera-t-on ce principe? Il y a une entière absence de toute autorité dans les écrivains sur le droit public; on ne peut citer aucun cas où un tel droit ait été exercé de temps immémorial; l'on ne montre même pas que ce droit ait été invoqué ni par l'Angleterre ni par aucune autre nation. C'est une preuve décisive contre l'existence de ce droit; si ce droit est fondé sur une convention spéciale, il faut montrer cette convention. »

Cet exemple prouve bien clairement que les principes sur lesquels est fondée la convention de 1845 sont une innovation véritable. Supposez que cette convention eût été en vigueur alors, la solution de l'affaire eût été bien différente. *La Reine Charlotte* aurait eu le droit d'arrêter *le Louis,* de l'aborder et de visiter ses papiers; elle aurait eu le droit de l'y contraindre; la résistance du *Louis* aurait été illégitime. L'arrêt de la cour de vice-amirauté de Sierra-Leone eût été indubitablement confirmé. Loin de là, cet arrêt est cassé; *le Louis* et sa cargaison sont restitués, et, si sir William Scott ne condamne pas le commandant de *la Reine Charlotte* à des dommages-intérêts, il déclare que c'est parce

que le cas du *Louis* est le premier de ce genre, et parce que le capteur a agi de bonne foi; mais il annonce en même temps que, si un cas pareil se présentait de nouveau, des dommages-intérêts seraient prononcés contre le capteur.

Le 6 juillet 1824, sir William Scott rendit un second arrêt, fondé exactement sur les mêmes principes. Il s'agissait d'un navire espagnol, le *San Juan Nepomuceno*, abordé, visité et capturé le 7 décembre 1817 par le croiseur anglais *le Prince régent*, antérieurement à la ratification du traité conclu entre la Grande-Bretagne et l'Espagne pour la suppression de la traite des nègres. Le *San Juan Nepomuceno* fut encore défendu par le docteur Lushington, qui reproduisit en cette circonstance les principes qu'il avait déjà développés dans l'affaire du *Louis*.

Les tribunaux mixtes (1), institués pour juger les navires saisis en conséquence des traités spéciaux obtenus par l'Angleterre, ont, pendant beaucoup d'années, et je puis dire jusqu'à la fin de 1838, appliqué la doctrine consacrée à la fois par la jurisprudence de la haute cour de l'amirauté britannique, et par les déclarations des hommes d'état anglais. Cette remarque s'applique à l'affaire du navire *Dona Maria da Gloria*, jugée en 1834, et à celle des navires américains *Mary-Anne Cassard*, *Florida*, *Eagle*, *Hazard*, *Iago*, déférés en 1838 au tribunal mixte de Sierra-Leone.

Le jugement prononcé le 30 octobre 1838 à l'occasion du navire la *Mary-Anne Cassard* mérite d'être mentionné spécialement. Ce navire avait été arrêté sous pavillon des États-Unis; quoique ses papiers fussent en apparence américains, il était évident que la *Mary-Anne Cassard* était une propriété espagnole déguisée sous le caractère américain. Néanmoins le tribunal mixte anglo-espagnol de Sierra-Leone se

(1) Les juridictions dont je veux parler ici sont instituées en vertu des traités conclus par l'Angleterre avec l'Espagne, le Portugal et le Brésil. Par exemple, en vertu du traité conclu avec l'Espagne, deux tribunaux mixtes ont été établis, l'un à Sierra-Leone, l'autre à la Havane. Ils sont composés d'un juge anglais et d'un juge espagnol; indépendamment de ces deux juges, il y a un arbitre anglais et un arbitre espagnol. Quand les deux juges sont du même avis, le jugement est rendu sans le concours des arbitres; dans le cas où les deux juges ne sont pas du même avis, le sort décide si la question sera tranchée par l'arbitre anglais ou par l'arbitre espagnol. — Les tribunaux mixtes anglo-portugais sont au nombre de trois depuis le traité de 1842. Ils siègent, l'un à Sierra-Leone, l'autre à Boavista, dans une des îles du cap Vert, le troisième au cap de Bonne-Espérance. C'est à Sierra-Leone et à Rio-Janeiro que sont établis les tribunaux mixtes anglo-brésiliens. D'ailleurs, les uns et les autres sont organisés et fonctionnent de la même manière.

déclara incompétent, et les deux commissaires anglais, MM. Macaulay et Doherty, adressèrent à lord Palmerston un rapport explicatif de cette décision. Dans ce rapport, qui a été publié et communiqué au parlement britannique, on trouve le passage suivant :

« Premièrement, l'Amérique n'ayant concédé *sous aucune forme* le droit de visite à la Grande-Bretagne, le lieutenant Kellett n'avait aucun droit, en temps de profonde paix, d'aborder la *Mary-Anne Cassard,* naviguant sous le pavillon des États-Unis, à moins qu'il n'ait eu de bonnes raisons pour soupçonner que ledit navire était un pirate, occupé à commettre une offense contre la loi des nations. Secondement, le lieutenant Kellett, n'ayant ainsi aucun droit d'aborder la *Mary-Anne Cassard,* n'était point autorisé à visiter ni à saisir ledit navire; il n'était point fondé à se prévaloir des renseignemens obtenus par une *visite illégitime,* pour constater la qualité de négrier, et le déguisement de la propriété espagnole sous le caractère américain. »

Ainsi la jurisprudence de la haute cour d'amirauté d'Angleterre, celle des tribunaux mixtes institués pour la répression de la traite des nègres, sont entièrement d'accord avec la doctrine émise à Aix-la-Chapelle par lord Castlereagh, et à Vérone par le duc de Wellington, qui a d'ailleurs soutenu, en 1839, les mêmes principes devant le parlement.

Je pourrais à la rigueur me dispenser de rechercher quelle a été la pratique des nations maritimes en ce qui touche le droit qui nous occupe, car la pratique, pour être légitime, doit être conforme à la doctrine; mais comme on a cherché à se prévaloir des abus commis par la marine anglaise, et comme on a imputé à la marine française des abus qu'elle n'a pas commis, pour ériger ensuite ces abus en droits consacrés par l'usage, il importe d'éclaircir tous les doutes qui pourraient s'élever à cet égard.

Dans la discussion du 27 juin dernier, à l'occasion du crédit extraordinaire demandé aux chambres pour la formation et l'entretien de la croisière française sur la côte d'Afrique, l'argumentation de M. le ministre des affaires étrangères a porté sur ce point, que, aux termes de la loi de 1825, le fait de naviguer sans papiers de bord ou avec des papiers de bord délivrés par plusieurs puissances devenant un cas de piraterie, la marine française a visité, depuis 1825, sur le soupçon de piraterie, les navires étrangers dans tous les cas où elle sera appelée à les visiter aujourd'hui en vertu de la convention nouvelle, c'est-à-dire sur le simple soupçon d'avoir arboré un faux pavillon.

Le ministre ajouta que la même pratique existe chez les autres grandes nations maritimes.

Si nos bâtimens de guerre ont commis l'énorme abus que leur impute M. le ministre des affaires étrangères, les instructions données par le département de la marine pour la répression de la piraterie doivent en faire foi, car c'est par ces instructions que nos bâtimens de guerre ont été guidés relativement à la conduite à tenir envers les navires étrangers.

J'ai désiré connaître les instructions données par le département de la marine à nos croiseurs avant la conclusion des traités de 1831 et 1833. Il m'a paru que ces instructions, à cause de leur objet et à raison de leur ancienneté, n'étaient pas de nature à demeurer secrètes. J'ai eu l'honneur d'écrire à M. le ministre de la marine pour lui demander d'en prendre connaissance. Il a bien voulu donner des ordres pour que ces documens me fussent communiqués.

J'ai reçu copie des instructions données, le 14 septembre 1831, pour la répression de la traite des noirs et de la piraterie, à M. le capitaine de vaisseau Brou, au moment où il allait partir sur la frégate *l'Hermione*, pour prendre le commandement de la croisière française sur la côte d'Afrique. La lecture de ces instructions m'a prouvé que nos croiseurs n'étaient nullement autorisés à considérer comme soupçon de piraterie et comme donnant ouverture au droit de visite la simple présomption que des navires étrangers arboraient un faux pavillon, qu'au contraire il leur était même expressément interdit de visiter les navires étrangers pour vérifier leur nationalité. Les passages que voici le montreront avec la dernière évidence :

« La France a constamment refusé de reconnaître à aucune nation le droit de visiter, dans l'intérêt de la répression de la traite, les navires couverts de son pavillon, et en conséquence *elle s'abstient* elle-même *de faire visiter les bâtimens portant pavillon étranger*.

« On ne peut méconnaître que cette situation de choses fournit aux navires négriers des facilités pour échapper à la surveillance des croisières; ces navires *trouvent une protection en arborant pavillon français devant les croiseurs anglais, et en arborant pavillon étranger devant les croiseurs français.* »

Enfin ces instructions ajoutent :

« Un moyen assuré pour déjouer fréquemment les précautions des coupables serait de se concerter avec les croiseurs anglais pour croiser de conserve,

autant que les dispositions personnelles des officiers pourraient le permettre sans porter la moindre atteinte à l'indépendance du pavillon.

« Quelle que fût la couleur qu'arborât le navire négrier, il serait en présence d'un bâtiment de guerre ayant sur lui droit de visite (l'Angleterre a conclu des traités avec l'Espagne, le Portugal, le Brésil, la Hollande, au sujet de la visite réciproque). »

On voit, contrairement à l'assertion de M. le ministre des affaires étrangères, que la visite des navires sous pavillon étranger pour vérifier leur nationalité a été expressément interdite à nos bâtimens par les instructions émanées du département de la marine. Loin d'être conforme à la pratique constante de la marine française, le droit reconnu en 1845 lui est donc formellement opposé.

Relativement à la pratique de la marine anglaise, la question est plus délicate et mérite d'être examinée avec attention.

Il est bien vrai que les croiseurs britanniques ont fréquemment abordé les navires portant pavillon d'une nation qui n'avait concédé aucun pouvoir à l'Angleterre pour examiner les papiers de ces navires et vérifier leur nationalité; ils ont fait plus, ils ont fréquemment vérifié la nature de leurs opérations et même opéré la saisie.

De ces abus on ne peut induire l'existence d'un droit.

Il faut observer, d'ailleurs, que, si la plupart des gouvernemens étrangers n'ont pas réclamé contre de semblables abus dans tous les cas, et aussi énergiquement qu'ils auraient dû le faire, ces gouvernemens ont réclamé souvent, et que leurs réclamations ont été quelquefois admises; que l'Angleterre elle-même a souvent reconnu et réprimé, comme une illégalité, l'intervention de ses croiseurs à l'égard des nations qui n'avaient pas concédé un droit de visite conventionnel.

Je rappellerai seulement ce qui s'est passé, en deux circonstances, entre l'Angleterre d'une part, la France et les États-Unis de l'autre.

Le 4 juin 1830, M. le duc de Laval-Montmorency, alors ambassadeur de France à Londres, adressa à lord Aberdeen, qui était comme aujourd'hui ministre des affaires étrangères, une dépêche dans laquelle il demandait au gouvernement anglais de prescrire à ses croiseurs plus de réserve dans l'exercice de leurs fonctions. Cette réclamation ne fut pas adressée vainement; des ordres furent envoyés au commandant de la croisière anglaise sur la côte d'Afrique pour que les croiseurs eussent à s'abstenir de *toute intervention* à l'égard du pavillon français.

En voici la preuve. Le commodore Hayes, commandant la croisière anglaise sur la côte d'Afrique, écrit de Sierra-Leone, en date du 20 jan-

vier 1831, à M. G. Elliot, secrétaire de l'amirauté britannique, une dépêche dans laquelle il développe les raisons qui s'opposent à la répression efficace de la traite des noirs. On y trouve le passage suivant :

« La seconde raison est dans les ordres qui me sont donnés et qui m'interdisent toute intervention à l'égard du pavillon français. Comme il est facile, pour quelques centaines de dollars, de se procurer des pavillons et des papiers français, la seule chose qui doive surprendre, c'est que l'on trouve sur cette côte un autre pavillon employé à faire la traite; lorsque les ordres que j'ai reçus seront plus généralement connus, il n'y en aura pas d'autres. »

De leur côté, les États-Unis ne se résignaient pas non plus à l'intervention illégitime de la marine britannique. Plus d'une fois ils obtinrent satisfaction; je le prouverai par l'exemple suivant.

Le navire américain l'*Edwin* ayant été fort maltraité par le croiseur britannique la *Colombine*, capitaine George Elliot, dans une visite effectuée le 12 juillet 1839, M. Stevenson, ministre des État-Unis à Londres, s'en plaignit vivement; voici la réponse que lui adressa lord Palmerston, le 15 février 1840 :

« Le soussigné a reçu la note qui lui a été adressée par M. Stevenson, et portant plainte de la conduite tenue par le lieutenant Elliot *dans l'examen des papiers de bord* du bâtiment américain l'*Edwin*. Le soussigné a voulu qu'une enquête fût immédiatement instituée sur cette affaire, et il s'empressera d'en faire connaître sans délai le résultat à M. Stevenson.

« Le soussigné a l'honneur en même temps d'informer M. Stevenson que des *ordres stricts de ne pas intervenir* à l'égard des navires appartenant à des états qui n'ont conclu avec la Grande-Bretagne aucun traité portant concession d'un droit de visite réciproque *ont été donnés* aux croiseurs de sa majesté employés à la répression de la traite..... »

Des faits postérieurs prouvent que les ordres dont parle lord Palmerston ont été effectivement donnés. Jusqu'en 1841, les abus commis par les croiseurs anglais sur le pavillon américain étaient secrètement tolérés peut-être, mais non pas autorisés officiellement par l'amirauté anglaise. Tant qu'un grand nombre de puissans états sont demeurés en dehors des traités conclus par l'Angleterre pour la répression de la traite des nègres, le gouvernement britannique s'est borné à ne pas réprimer sévèrement les abus commis par ses croiseurs; mais lorsque l'Autriche, la Prusse et la Russie se montrèrent disposées à entrer dans le système du droit de visite réciproque et à

conclure le traité qui fut signé le 20 décembre 1841, les États-Unis se trouvant alors la seule puissance considérable en dehors des traités, on crut pouvoir se dispenser d'user de ménagement à leur égard.

Après quelques actes transitoires, dont il serait trop long d'exposer ici le développement graduel, éclata la fameuse déclaration du 27 août 1841, lancée par lord Palmerston. Le 7 décembre de la même année ont été envoyées, pour la première fois, aux commandans en chef des croisières britanniques au cap de Bonne-Espérance, sur la côte d'Afrique, aux Indes occidentales et sur les côtes du Brésil, des instructions qui leur prescrivent de vérifier la nationalité des navires sous pavillon américain. On sait déjà comment l'Amérique accueillit cette prétention.

Je crois avoir pleinement démontré que le droit de vérifier la nationalité des navires n'est fondé ni sur les principes du droit des gens, ni sur la pratique des nations maritimes. Aucun publiciste, aucun jurisconsulte, aucun tribunal, aucun gouvernement n'avait jamais reconnu l'existence d'un pareil droit. L'Angleterre l'a proclamé pour la première fois le 27 août 1841; la marine anglaise ne l'exerce régulièrement que depuis le 7 décembre de la même année. Elle ne l'exerçait auparavant qu'à titre d'abus, toujours reconnus tels, et plusieurs fois réprimés. La France vient de consacrer ces abus, et de les ériger en droits par la convention du 29 mai, contrairement à la doctrine qu'elle avait toujours professée, et que la marine française avait constamment observée.

II.

Il me reste à démontrer maintenant que la convention du 29 mai 1845, au lieu d'améliorer le régime introduit par le système de 1831 et 1833, aura pour effet de l'aggraver; que notre commerce, bien loin d'être replacé sous la surveillance *exclusive* de notre pavillon, aura à subir au contraire une inquisition plus générale, une servitude plus réelle; que les occasions de conflit entre la marine française et celles des autres peuples seront nécessairement multipliées.

La convention de 1845 a pour résultat, je le répète, de remplacer le *droit de visite*, que la France et l'Angleterre s'étaient accordé réciproquement, par la *vérification de la nationalité*.

Le mot est nouveau : la chose est-elle nouvelle? Y a-t-il dans la pratique une différence possible entre la visite d'un bâtiment pour dé-

couvrir s'il fait la traite, et l'enquête nécessaire pour vérifier si le bâtiment suspect appartient en réalité à la nation dont il porte le pavillon?

Les Américains n'ont pas compris cette distinction : on peut s'en convaincre en relisant le message du président des États-Unis, que j'ai cité plus haut. Les instructions données aux croiseurs anglais, en vertu de la convention que j'examine, disent assez vaguement qu'au besoin on engagera le vaisseau soupçonné à amener, afin de pouvoir vérifier sa nationalité, qu'on sera même autorisé à l'y contraindre, que l'officier qui abordera le navire étranger devra se borner à s'assurer de la nationalité de ce navire par l'examen des papiers de bord ou *par toute autre preuve*. Or, après l'examen des papiers et l'enquête orale, il n'y a qu'un genre de preuve, c'est celle qui consiste dans la visite de la cargaison (1). C'est là précisément ce qui constituait l'ancien droit de visite, et c'est ce qui l'a rendu intolérable. Les recherches faites pour discerner si un bâtiment de commerce ne cache pas sa nationalité sous un faux pavillon pourront donc avoir les mêmes formes, les mêmes inconvéniens que les recherches faites pour découvrir si un bâtiment suspect fait la traite.

On se demandera sans doute, d'après ce qui précède, comment il a été possible de soutenir que notre commerce allait être à l'avenir replacé sous la surveillance exclusive de notre pavillon. Une phrase des *instructions* données aux croiseurs anglais semble, à la vérité, justifier cette assertion : « Vous ne devez, leur dit-on, ni capturer, ni visiter les navires français, ni exercer à leur égard aucune intervention, et vous donnerez aux officiers sous votre commandement l'ordre formel de s'en abstenir; » mais cette prétendue concession est aussitôt détruite par la phrase suivante que je transcris : « En même temps, vous vous rappellerez que le roi des Français est loin d'exiger que le pavillon français assure aucun privilége à ceux qui n'ont pas le droit de l'arborer, et que la Grande-Bretagne *ne permettra pas* aux vaisseaux des autres nations *d'échapper à la visite et à l'examen* en hissant un pavillon français, ou celui de toute autre nation, sur laquelle la Grande-Bretagne n'aurait pas, en vertu d'un traité existant, le droit de visite. » Cette prétention de l'Angleterre, long-temps repoussée par la France, a été admise par la convention de 1845, et

(1) Les instructions données en 1844 par le gouvernement anglais pour la visite des navires soupçonnés d'arborer un faux pavillon ne laissent aucun doute à cet égard. Il y est dit formellement : « Si les investigations donnaient des motifs suffisans de penser que le pavillon arboré par le navire a été frauduleusement pris par lui, *vous procéderez à l'examen du bâtiment et de la cargaison.* »

inscrite en ces termes dans l'article 8 : « Si le pavillon est *primâ facie* le signe de la nationalité d'un navire, cette présomption ne saurait être considérée comme suffisante pour interdire, dans tous les cas, de procéder à la vérification. » Il résulte de ces deux citations que l'Angleterre s'abstiendra de faire visiter les bâtimens protégés par le pavillon de la France, quand il y aura certitude qu'ils sont français; mais comment acquérir cette certitude autrement qu'en pratiquant une visite? Voilà ce qu'on aurait dû dire. Comment constater l'origine d'un bâtiment en pleine mer sans l'arrêter dans sa course, sans l'aborder, sans le soumettre à une inquisition plus ou moins blessante? Le navire français qui n'éveillera aucun soupçon ne sera pas arrêté; mais, s'il a le malheur de paraître suspect, il sera hélé par un croiseur anglais, sommé de s'arrêter et de se laisser aborder, contraint par la force, s'il refuse. Si l'examen de ses papiers de bord ne satisfait pas l'officier étranger, il devra laisser inspecter sa cargaison; il pourra être saisi et conduit devant un tribunal étranger; il sera exposé, en un mot, aux mêmes vexations dont le commerce français a eu à se plaindre sous l'empire des conventions de 1831 et 1833, et au sujet desquelles la chambre des députés s'est énergiquement prononcée.

Si l'on doutait que la visite opérée pour vérification de nationalité eût les mêmes caractères et entraînât les mêmes abus que la visite opérée pour réprimer la traite, il suffirait de comparer les instructions données par l'amirauté anglaise, le 12 juin 1844, aux officiers chargés spécialement de poursuivre les négriers, avec les instructions données le même jour pour la visite des navires soupçonnés d'arborer un pavillon qu'ils n'ont pas le droit de prendre. C'est qu'en effet il n'y a pas plusieurs manières d'exercer la police en pleine mer. La police maritime, sous quelque prétexte qu'on l'exerce, doit consister nécessairement dans une série d'investigations et de mesures préventives : 1° l'enquête orale qui se fait à bord des navires; 2° la visite des papiers; 3° la recherche à bord, comme disent les Anglais, c'est-à-dire la visite du bâtiment et de la cargaison ; 4° la saisie provisoire, sauf réparation en cas d'abus.

Il arrivera le plus souvent que la visite opérée pour vérification de la nationalité se bornera à l'enquête orale et à l'examen des papiers. Il ne faut pas croire que ces formalités soient insignifiantes ; le simple interrogatoire que le capitaine et l'équipage du navire abordé sont obligés de subir présente des inconvéniens réels. C'est chose grave que de mettre fréquemment les équipages de nos navires marchands en présence d'une sorte de gendarmerie étrangère, qui peut, à part

les malentendus produits par la différence de langage, apporter dans cette formalité des façons plus rudes, un ton plus impérieux, que ne le comportent nos mœurs, et faire naître des conflits dangereux. La présence d'un détachement envoyé par un bâtiment de guerre sur un navire marchand, l'appareil dominateur avec lequel les visites s'effectuent, sont, en quelque sorte, une occupation armée de ce navire.

Un des principaux inconvéniens des instructions du 29 mai, c'est qu'elles ne prescrivent aucune règle relativement à la manière dont les navires marchands seront abordés et relativement au déploiement de force avec lequel la visite s'effectuera. C'était bien le moins, il me semble, de prescrire en cette matière, et pour un droit de visite qui doit être exercé en temps de paix, l'ensemble des précautions que la France et les États-Unis d'Amérique sont convenus d'appliquer, par le fameux traité de 1778, au droit de visite exercé en temps de guerre; on peut voir, dans l'article 7 de ce traité, qu'il est prescrit aux bâtimens de guerre et aux armateurs, *afin d'éviter tout désordre*, de se tenir *hors de la portée du canon*, d'envoyer une chaloupe à bord du navire marchand, et d'y faire entrer *deux ou trois hommes* seulement.

Le second degré d'investigation, l'examen des papiers, est une opération plus grave encore. Parmi les papiers de bord d'un navire, il en est dont la communication faite à tous les bâtimens de guerre que l'on peut rencontrer est un véritable inconvénient pour le commerce. Les connaissemens des navires et les instructions données par les armateurs à leurs capitaines sont de ce nombre. Il est à remarquer, en outre, que dans la pratique on ne se borne même pas à l'examen des papiers de bord proprement dits; les croiseurs anglais sont dans l'usage d'examiner également les lettres particulières et les écrits qu'ils peuvent trouver; il leur est même prescrit d'en agir ainsi par les instructions de l'amirauté, à qui ils doivent, en certains cas, rendre compte de tous les documens, lettres et écrits (*documents, letters and writings*) qu'ils ont eu occasion de vérifier.

En 1778, la France et les États-Unis ayant senti les inconvéniens qu'entraîne l'examen des papiers d'un navire, quand on ne prescrit aucune limite à cet examen, convinrent (et il s'agissait alors du droit de visite en temps de guerre) de borner la vérification de la nationalité des navires sous pavillon neutre à la simple présentation d'un passeport dont la formule était annexée au traité même. La convention récente n'offre à notre commerce aucune garantie semblable; il semble, au contraire, qu'on ait pris soin de ne prescrire en cela aucune limite.

En ce qui touche la visite de la cargaison des navires, on est tenté, au premier abord, de se figurer que la convention du 29 mai offre de grands avantages au commerce français. Il importe d'examiner ce point de très près.

J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que les instructions annexées à la convention du 29 mai n'interdisent pas la visite de la cargaison; elles autorisent au contraire les croiseurs anglais à constater la nationalité des navires français par tous les moyens, tous les genres de preuves qui peuvent concourir à la constater. Or, l'examen de la cargaison d'un navire est le moyen le plus sûr de vérifier la réalité des papiers de bord. Comme les instructions annoncent que ces papiers sont souvent contrefaits, il est certain que les croiseurs anglais visiteront la cargaison de nos navires marchands toutes les fois qu'après examen fait des papiers, la nationalité française ne paraîtra pas suffisamment constatée. Il est à craindre que cela n'arrive souvent, soit parce que les papiers seront irréguliers, à raison de quelque accident ou de quelques négligences, soit parce que, les papiers étant réguliers, on les croira contrefaits, soit enfin à raison des erreurs ou des abus commis par les officiers qui procéderont à la visite.

Sous l'empire des conventions de 1831 et 1833, lorsqu'il s'agissait seulement de découvrir si les navires suspects étaient engagés dans le commerce illicite de la traite, il n'y avait pas de raisons pour que la visite intérieure des bâtimens français fût plus fréquente qu'aujourd'hui. La nationalité française une fois constatée, la visite de la cargaison devenait inutile et abusive, car il était à la connaissance de tous les officiers étrangers que les navires réellement français ne font plus la traite. Depuis 1831 jusqu'à ce jour, on ne cite que deux navires français, *le Marabout* et *la Sénégambie*, arrêtés sur le soupçon d'être engagés dans le trafic des noirs. Quant au *Marabout*, il a été prouvé qu'il ne faisait pas la traite, et la cour royale de Cayenne a déclaré son arrestation illégale. En ce qui touche *la Sénégambie*, elle a été saisie sur le territoire anglais en vertu des lois anglaises : il a été également prouvé que ce n'était pas un navire négrier; c'était un navire commissionné par le gouverneur d'un de nos établissemens sur la côte d'Afrique, et frété par lui pour le transport de quelques nègres destinés au recrutement des troupes noires que nous entretenons dans nos colonies d'Amérique.

Il est évident que, sous le précédent régime, la visite de la cargaison ne devait être opérée que dans le cas où l'examen des papiers de bord d'un navire n'établissait pas d'une manière satisfaisante la qua-

lité de français. Or, c'est précisément dans le même cas que la recherche à bord deviendra nécessaire à l'avenir. La convention de 1845 ne procure donc aucun avantage au commerce français en ce qui touche la visite de la cargaison.

Je crois avoir établi que la visite pour la vérification de la nationalité n'est pas moins menaçante pour le commerce français que l'ancienne visite, spécialement destinée à la répression du trafic des esclaves. Je vais démontrer que ce nouveau droit de visite sera exercé bien plus fréquemment que l'ancien, et qu'ainsi les abus, les violences, les récriminations auxquels la chambre des députés voulait mettre un terme, seront au contraire infiniment plus nombreux.

Sous le régime institué par les conventions de 1831 et 1833, la visite était exercée en vertu d'un droit volontairement et réciproquement consenti par la France et l'Angleterre. Elle ne pouvait être opérée que par des officiers d'un grade au moins égal à celui de lieutenant de vaisseau, munis en outre de mandats spéciaux et agréés personnellement par le gouvernement français, conditions qui leur conféraient en quelque sorte un caractère national. Cette visite, n'ayant pour but que la répression du trafic des esclaves, était limitée aux lieux où ce trafic s'exerce le plus ordinairement; elle n'était autorisée que dans les parages suivans : 1° entre la côte d'Afrique et le 30e degré de longitude à l'ouest du méridien de Paris, mais seulement depuis le parallèle du cap Vert jusqu'au 10e degré de latitude méridionale; 2° dans une zone de vingt lieues de largeur le long des côtes du Brésil et autour de chacune des trois îles de Madagascar, de Cuba et de Porto Rico.

Il en sera tout autrement sous le régime nouveau. D'abord, la visite pour vérification de nationalité étant admise, non plus en vertu d'une convention spéciale et volontaire, mais comme découlant d'un principe général du droit des gens, cette *visite* se trouve, par le fait, *généralisée*. A l'avenir, il sera licite à tout bâtiment de guerre, anglais ou autre, d'aborder un navire du commerce français et de s'enquérir de sa nationalité par les moyens indiqués ci-dessus. Je sais bien que les autres nations maritimes seront plutôt portées à protester contre le nouveau droit qu'à s'en prévaloir pour le mettre en pratique, et qu'en définitive la difficulté reste engagée entre la France et l'Angleterre. Voyons donc la situation faite au commerce français par les derniers arrangemens.

Bien que les instructions annexées à la convention du 29 mai ne

soient adressées qu'aux commandans des deux croisières française et anglaise, il résulte du texte de l'art. 1er de cette convention que des instructions semblables doivent être également envoyées au commandant de la croisière anglaise sur la côte orientale d'Afrique.

En ce qui touche la croisière occidentale, nous voyons bien qu'elle sera établie depuis le cap Vert jusqu'au 16° 30′ de latitude méridionale, c'est-à-dire qu'elle embrasse six degrés de plus; mais aucune limite dans le sens des longitudes n'est assignée à l'action des croiseurs, de telle sorte qu'elle peut s'étendre indéfiniment entre l'Afrique et l'Amérique.

En ce qui touche la croisière orientale, l'action des bâtimens qui la composent n'est limitée ni en longitude ni en latitude; elle peut ainsi s'étendre indéfiniment dans les mers orientales.

De plus, si l'on considère que le droit de vérifier la nationalité des navires est motivé par la nécessité de rendre efficace, non-seulement la répression de la piraterie et de la traite des noirs, mais celle de tout commerce illicite, il en résulte que le nouveau droit de visite ne s'applique pas seulement aux parties de l'océan fréquentées par les négriers, mais qu'il peut être également exercé partout où s'étend la navigation européenne, soit pour le commerce proprement dit, soit pour la pêche. Les navires français se trouvent exposés à être visités dans toutes les mers du monde par tous les bâtimens de guerre qui soupçonneraient, à tort ou à raison, que le pavillon français a été frauduleusement usurpé par un navire marchand de leur propre nation, pour violer impunément les lois et règlemens établis sur la navigation, sur le commerce et sur la pêche.

Remarquons enfin qu'aucune condition de grade n'est imposée aux croiseurs anglais, et qu'ils n'ont plus besoin d'être munis de mandats spéciaux et d'être agréés par le gouvernement français. Ils pourront tous visiter nos navires marchands, ou les faire visiter par l'un de leurs officiers. Le dernier *midshipman* pourra légalement procéder à la visite des navires de toutes les nations.

Ainsi, droit de visite conféré à tout bâtiment de guerre, de quelque nation qu'il soit, extension illimitée des zones où la visite peut être exercée, abolition de la double garantie du mandat spécial et de la condition du grade exigé de l'officier admis à faire la visite, telles sont les véritables conséquences de la convention de 1845. N'avais-je pas raison de dire que, sous le nouveau droit, la visite de nos bâtimens serait exercée beaucoup plus souvent et avec des garanties moindres que sous le régime précédent? Si ce résultat n'a pas été

suffisamment senti en France, les hommes d'état de l'Angleterre ne s'y sont pas trompés, et sir Robert Peel a pu dire avec conviction, dans la séance du 8 juillet 1845, que « l'Angleterre n'a renoncé à aucun des avantages sérieux des anciennes conventions. »

Le nouveau droit de visite devant être exercé beaucoup plus fréquemment que l'ancien, les saisies abusives deviendront plus fréquentes, et il sera beaucoup plus difficile d'obtenir la réparation des dommages éprouvés.

Lorsque le droit de visite résultait d'une convention spéciale et volontaire, le gouvernement français avait stipulé des garanties qui n'existeront plus désormais. Ainsi, en cas de saisie des navires français sous l'empire des conventions précédentes, nous avions la garantie qui tenait au maintien de la juridiction française et au droit qu'avaient les tribunaux français de prononcer des dommages-intérêts.

En reconnaissant comme un principe général du droit des gens le pouvoir de constater, par une visite en pleine mer, la nationalité des navires, on aliène en quelque sorte le droit de protéger ceux de ces navires dont le caractère national ne serait pas pleinement justifié.

En cas de saisie évidemment abusive, en cas de violences, de préjudice matériel, le gouvernement français conservera, sans aucun doute, la faculté de demander réparation à l'Angleterre; mais les réclamations de ce genre sont loin d'avoir l'efficacité désirable. Les réparations pour cause de mauvais traitemens ne sont pas faciles à obtenir. Il s'agit d'actes qui tiennent le plus souvent à un langage grossier, à des formes rudes, à des procédés insultans auxquels les Français sont excessivement sensibles, mais qu'il n'est pas toujours possible de constater, parce que, dans les enquêtes, les faits sont attestés en sens inverse par l'équipage du navire marchand et par l'équipage du bâtiment de guerre.

Quant au préjudice matériel causé par les visites et par les saisies, on pourra souvent les constater; mais les indemnités obtenues seront en général insuffisantes et beaucoup trop tardives pour être des réparations véritables.

Le meilleur moyen d'apprécier les inconvéniens que le régime nouveau va entraîner pour notre marine marchande, c'est assurément de rappeler les résultats que la vérification du pavillon a eus pour la marine marchande de l'Union américaine. Nous avons vu que depuis le moment où les conventions de 1831 et 1833 ont été mises à exécution jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dans un intervalle d'environ douze années,

un seul navire français, *le Marabout*, a été capturé par les croiseurs anglais. L'usage de vérifier la nationalité des navires sous pavillon américain a produit des résultats bien différens. Je trouve, dans les documens communiqués au parlement anglais sur la répression de la traite des nègres, que dans un intervalle d'environ deux années les navires américains dont voici la liste ont été capturés par des croiseurs anglais :

La *Mary-Anne Cassard*, saisie sur les côtes d'Afrique, le 27 octobre 1838, par le *Brisk*.

Le *Hazard*, saisi le 4 janvier 1839 par le *Forester*.

La *Florida*, saisie le 13 janvier 1839, par le *Sarracen*, à l'embouchure de la rivière Gallinas.

L'*Eagle*, saisi devant Lagos, le 14 janvier 1839, par le *Lily*.

Le *Iago*, saisi le 21 février 1839, sur la côte d'Afrique, par le *Termagant*.

La *Clara*, saisie le 18 mars 1839, à l'embouchure de la rivière de Nun, par le *Buzzard*.

Le *Wyoming*, saisi à l'embouchure de la rivière Gallinas, le 17 mai 1839, par l'*Harlequin*.

La *Catherine*, saisie le 13 août 1839, à douze milles de Quittah, par le *Dolphin*.

Le *Butterfly*, saisi également par le *Dolphin*, en septembre 1839.

Le *Hero*, saisi le 9 juin 1840, près de la côte d'Afrique, par le *Lynx*.

Le *Jones*, saisi le 10 septembre 1840, devant Sainte-Hélène, par le *Dolphin*.

Le *Tigris*, saisi le 7 octobre 1840, devant Ambriz, par le *Forester*.

Le *Seamew*, saisi le 7 octobre 1840, par le *Persian*, aussi devant Ambriz.

Le *Douglas*, saisi sur la côte d'Afrique, le 21 octobre 1840, par le *Termagant*.

Parmi les navires ainsi capturés, quelques-uns, tels que la *Mary-Anne Cassard*, la *Florida*, le *Hazard*, l'*Eagle*, etc., étaient à la vérité des navires étrangers munis de faux papiers américains et cherchant à éluder la surveillance des croiseurs anglais, en naviguant sous le pavillon américain; mais le plus grand nombre des navires saisis dont je viens de donner la liste, tels que la *Catherine*, le *Butterfly*, le *Jones*, le *Tigris*, le *Seamew* et le *Douglas*, étaient des navires réellement américains, quelques-uns même avaient leurs papiers parfaitement en règle, et ont été purement et simplement victimes de l'abus ou de l'erreur.

Je vais raconter avec quelques détails ce qui s'est passé relativement à un de ces navires, le *Seamew*. Il fut saisi le 7 octobre 1840

devant Ambriz, comme je l'ai dit, par le brick anglais le *Persian*, commandé par le capitaine Quin. On le prit pour un négrier espagnol, et il fut conduit à Sierra-Leone pour y être condamné par le tribunal mixte anglo-espagnol. Ce tribunal ayant reconnu que ce navire était américain, on le relâcha en rétablissant le capitaine dans l'exercice de ses droits; mais il était résulté de cette détention illégale de grands dommages pour le capitaine, pour l'équipage et pour les propriétaires du navire. Je laisse de côté les mauvais traitemens qui ont cependant motivé de vives plaintes, pour n'insister que sur le préjudice positif et matériel causé par cette arrestation. Le *Seamew*, occupé dès le 7 octobre 1840 par un détachement armé du *Persian*, est conduit à Sainte-Hélène, où l'on mit à terre, en les abandonnant à eux-mêmes, tous les hommes composant l'équipage, à l'exception du capitaine et de deux matelots. Privés de leurs ressources, ces hommes se trouvèrent bientôt dispersés par la nécessité; les uns revinrent directement en Amérique, les autres allèrent à Amsterdam ou à Liverpool, selon les occasions qui se présentèrent. Pendant cent vingt-cinq jours que le navire capturé reste au pouvoir du croiseur anglais, il est obligé d'abandonner sur la côte d'Afrique une partie de son chargement, qu'on ne lui permet pas d'embarquer; en un mot, ses opérations commerciales manquent totalement par suite du retard et des obstacles qui l'empêchent d'arriver à temps sur les lieux où sa cargaison peut être vendue avec avantage. Cependant il a été reconnu par le gouvernement anglais que ce navire, saisi comme négrier espagnol, était une propriété réellement américaine, et qu'il appartenait à deux citoyens du Massachusetts, MM. Robert Brookhouse et William Hunt; que le capitaine, le second et tout l'équipage étaient également Américains; que les papiers du navire étaient parfaitement en règle, sauf quelques planches qui se trouvèrent à bord et qui ne figuraient pas sur le connaissement, où elles auraient dû être mentionnées; enfin que ce navire était employé dans un commerce légitime, car il portait principalement du café, des étoffes de coton, sur la côte d'Afrique, où il allait chercher de l'ivoire et différens objets.

Maintenant que s'est-il passé relativement à la réparation due pour une saisie aussi abusive?

Le 16 avril 1841, plus de six mois après l'arrestation du *Seamew*, la demande en réparation est adressée à lord Aberdeen par M. Stevenson, ministre des États-Unis à Londres. C'est seulement le 6 juin 1842, après un délai de plus d'un an, que lord Aberdeen admet le principe de l'indemnité due aux propriétaires lésés. Le débat s'engage

alors sur la fixation du chiffre de cette indemnité. J'ignore si, au moment où je parle, la réparation est faite; tout ce que je puis dire, c'est que le 31 décembre 1844, c'est-à-dire plus de quatre ans après la saisie de ce navire, le chiffre de l'indemnité n'était pas encore fixé. J'ajouterai que pour le *Tigris*, arrêté le même jour que le *Seamew*, et pour lequel le principe de l'indemnité a été également reconnu par le gouvernement anglais, le chiffre de cette indemnité n'avait pas été fixé non plus le 31 décembre 1844, et qu'enfin pour le *Jones*, saisi le 10 septembre 1840, le point de savoir si une indemnité est due en principe aux propriétaires de ce navire n'était pas encore réglé à la même époque.

Si, depuis 1831, la marine marchande de France, visitée sous le prétexte de répression de la traite, a eu beaucoup moins à souffrir que la marine marchande de l'Amérique, visitée sous prétexte de vérifier le pavillon, ce ne doit pas être un sujet d'étonnement. Il est plus épineux qu'on ne le croit généralement d'établir le caractère national d'un bâtiment saisi en pleine mer. La pratique anglaise, en cette matière, est pleine de subtilités et de rigueurs. Afin de prévenir les conséquences de la facilité avec laquelle certains états neutres délivrent des papiers de bord aux navires marchands des puissances belligérantes, les cours d'amirauté de la Grande-Bretagne ont consacré par leurs arrêts successifs une jurisprudence extrêmement menaçante pour les autres états maritimes. Cette jurisprudence est une arme de guerre, dont il est imprudent de légitimer l'usage en temps de paix.

Je vais exposer, pour me faire bien comprendre, quelques-uns des principes consacrés en cette matière par la haute cour d'amirauté de la Grande-Bretagne.

Il a été décidé en plusieurs cas, et notamment le 28 janvier 1812, dans l'affaire du navire le *Success*, saisi le 7 janvier 1807, que la nationalité d'un navire pouvait être fixée arbitrairement, soit à raison de son caractère apparent, c'est-à-dire conformément à ses papiers de bord, soit à raison de son caractère réel, que les Anglais font consister dans la propriété du navire.

La haute cour d'amirauté a encore jugé que, lorsqu'un navire appartient à plusieurs propriétaires, et que ces propriétaires sont de diverses nations, on est libre de considérer ce navire comme appartenant en totalité à l'une quelconque de ces nations, de telle sorte que, si l'un des co-propriétaires du navire appartient à une nation ennemie, le navire est de bonne prise. Ceci montre toute la gravité de l'innova-

tion introduite l'année dernière par la loi des douanes, innovation par laquelle nous avons admis les étrangers à entrer pour moitié dans la propriété des navires français.

Ce n'est pas tout : la haute cour d'amirauté anglaise a décidé, notamment dans l'affaire de l'*Indian Chief*, qu'un navire sous pavillon neutre, avec des papiers parfaitement en règle, et ayant pour propriétaire un négociant qui appartient en réalité à la nation neutre dont ce navire porte le pavillon, doit être considéré comme ennemi, si ce négociant réside en pays ennemi, et s'il y a son établissement commercial.

La même cour a jugé, en d'autres circonstances, que, si un négociant a des établissemens commerciaux en plusieurs pays, on peut le considérer à volonté comme appartenant à l'un ou à l'autre de ces pays, quel que soit, en réalité, le lieu de sa résidence, et que les navires qui appartiennent à ce négociant peuvent être considérés comme ennemis, si l'une de ces nations est en guerre avec l'Angleterre. Ce principe a été consacré par plusieurs jugemens, notamment dans l'affaire de l'*Ionge-Klassina*.

Enfin, lors même qu'un négociant réside dans son propre pays et n'a d'établissement commercial nulle part ailleurs, si les navires qui lui appartiennent font un commerce qui puisse être considéré, à raison du port d'où part l'expédition des navires et où ils reviennent après leur voyage, comme faisant un commerce ennemi, ces navires peuvent être traités comme ennemis et déclarés de bonne prise. Cette règle a été fréquemment appliquée, et notamment aux navires américains la *Susa* et la *Vigilantia*.

Il m'a paru nécessaire de citer ces nombreux exemples, parce que la jurisprudence anglaise, en matière de vérification de nationalité en temps de guerre, a servi de règle à la jurisprudence des tribunaux qui ont été chargés, en temps de paix, de prononcer sur la saisie des navires arrêtés en exécution des traités pour la suppression de la traite des nègres, et parce que les croiseurs anglais ont agi conformément à cette jurisprudence dans l'exercice du droit de visite et de saisie.

Rien ne montre mieux à quel point les usages de la marine anglaise en matière de vérification de nationalité sont arbitraires et menaçans que ce qui s'est passé pendant plusieurs années relativement aux navires portugais, de la part des croiseurs anglais, et de la part des tribunaux mixtes institués pour prononcer sur le sort des navires saisis.

Par les conventions de 1815 et 1817, le Portugal n'avait conféré à l'Angleterre le droit de saisie sur les navires portugais que lorsqu'ils

étaient rencontrés au nord de l'équateur, et qu'on les trouvait chargés de nègres. La position de l'Angleterre était tout-à-fait différente relativement à l'Espagne depuis le traité du 28 juin 1835, et relativement au Brésil par suite de l'interprétation donnée au traité du 23 novembre 1826. Les croiseurs anglais avaient le droit de saisir partout les navires espagnols ou brésiliens hors des mers d'Europe, au sud comme au nord de l'équateur, avec ou sans nègres à bord, pourvu qu'ils fussent équipés pour la traite. — Pendant plusieurs années, on a vu avec étonnement presque tous les navires portugais qui faisaient la traite arrêtés par les croiseurs anglais, même au sud de l'équateur, sans avoir de nègres à bord, parce que la jurisprudence anglaise, en matière de nationalité, permettait de considérer les navires portugais tantôt comme espagnols et tantôt comme brésiliens, et de les faire condamner en cette qualité par les tribunaux mixtes anglo-espagnols ou anglo-brésiliens.

Je n'en finirais pas si je voulais présenter ici le tableau de tous ces faits. Un seul exemple suffira pour montrer que la vérification de la nationalité en temps de paix n'est pas moins périlleuse qu'en temps de guerre.

Le navire portugais *Sirse*, sous pavillon portugais, est rencontré en pleine mer, à dix-sept lieues au sud de Sierra-Leone, par le brick anglais *Buzzard*, commandé par le lieutenant Fitz-Gérald. Le navire est abordé, ses papiers sont examinés; on les trouve parfaitement en règle. Le propriétaire est Portugais : il réside aux îles du cap Vert, à Sant-Iago de Praïa, c'est-à-dire dans une des possessions portugaises; il n'a aucun établissement ni dans les colonies espagnoles ni au Brésil. Mais le lieutenant Fitz-Gérald découvre, en examinant les papiers de bord, que ce propriétaire a habité, plusieurs années auparavant, la ville de la Havane. Cela suffit pour que le croiseur anglais se croie en droit d'arrêter ce navire comme équipé pour la traite et comme espagnol, ce qu'il n'aurait pas pu faire s'il l'eût regardé comme portugais, attendu qu'il n'y avait pas de nègres à bord. Le tribunal mixte anglo-espagnol de Sierra-Leone, devant qui ce navire fut conduit, déclara, le 22 décembre 1838, la prise valable, et prononça la confiscation du navire et de sa cargaison. A la vérité, l'arrêt n'est pas fondé sur ce que le propriétaire du *Sirse* résidait à la Havane, mais sur ce que le *Sirse* faisait un voyage qui avait pour point de départ et pour terme un port espagnol, la Havane. Les considérans de cet arrêt sont appuyés sur les jugemens rendus par la haute cour d'amirauté britannique en pareil cas et en temps de guerre.

Si l'on voit les croiseurs anglais attacher arbitrairement tantôt une nationalité et tantôt une autre aux navires qu'ils saisissent, ce n'est pas seulement pour placer ces navires sous le poids d'une convention plus rigoureuse; ils ont égard aussi aux chances de condamnation qu'offrent les différens tribunaux en raison de la manière dont ils sont composés. Par exemple, pendant plusieurs années, l'Espagne n'a pas entretenu de commissaires à Sierra-Leone, de telle sorte que le tribunal mixte anglo-espagnol ne se composait en réalité que de deux commissaires anglais. Les croiseurs, intéressés à la condamnation des navires saisis et se croyant plus sûrs de faire déclarer la prise valable par un tribunal composé de deux juges anglais que par un tribunal réellement mixte, cherchaient à attacher la nationalité espagnole à tous les navires capturés, pour peu que les circonstances s'y prêtassent. Je choisis, entre beaucoup d'exemples, un des plus récens. Le navire *Aguia*, sous pavillon brésilien, fut saisi le 19 septembre 1843 par le croiseur anglais *l'Espoir*. Ce navire était équipé pour la traite. Ses papiers, parfaitement en règle, prouvaient qu'il était brésilien, et qu'il avait pour propriétaire un Brésilien. Il était naturel de le traduire devant le tribunal mixte anglo-brésilien. Cependant le capteur, intéressé à choisir le tribunal anglo-espagnol établi dans le même lieu, y réussit, parce que le propriétaire de l'*Aguia* résidait à la Havane. La prise fut déclarée valable. Mention fut encore faite, dans les considérans de l'arrêt, des jugemens rendus en des cas analogues par la haute cour d'amirauté britannique en temps de guerre.

La convention du 29 mai ne consiste pas seulement dans la servitude qu'elle impose à notre marine marchande, dans les périls qu'elle lui prépare; elle fait quelque chose de plus : les instructions qui y sont annexées prescrivent à notre marine militaire de vérifier la nationalité des navires sous pavillon étranger. Notre marine va ainsi exercer un droit abusif qui n'est encore admis par aucun gouvernement étranger, et que certaines puissances repoussent formellement.

Les peuples se soumettront-ils, d'un commun accord, à la servitude qu'on prétend généraliser en vertu du droit des gens? On connaît à cet égard les sentimens de la nation américaine. Avant 1841, le gouvernement des États-Unis a souvent protesté lorsque la marine anglaise a violé l'indépendance du pavillon américain pour vérifier la nationalité des navires. Depuis que l'abus a été érigé en principe, les Américains ont repoussé le principe de même qu'ils avaient réclamé contre l'abus. Seront-ils disposés à subir, de la part de la France, ce qu'ils repoussent de la part de l'Angleterre?

De ce que l'Angleterre n'a de contestations qu'avec les États-Unis pour la vérification du pavillon, il ne faut pas conclure que la France n'aurait de démêlés semblables qu'avec cette même république. L'Angleterre est parvenue à faire avec toutes les puissances maritimes des traités spéciaux, qui l'autorisent à pratiquer la visite, soit pour l'examen de la nationalité, soit pour la répression de la traite; mais la France n'a conclu de traités semblables qu'avec un petit nombre de puissances, et par conséquent elle est exposée à rencontrer de la part de beaucoup de nations, parmi lesquelles on peut citer les principaux états de l'Europe, une résistance semblable à celle que les États-Unis opposent à l'Angleterre.

III.

Les inconvéniens que doit entraîner la convention du 29 mai 1845 ne pèseront pas sur le commerce britannique comme sur le commerce français, et nos bâtimens de guerre ne pourront, en aucun cas, exercer utilement le droit de vérifier la nationalité des navires. Ce droit ne peut d'abord nous servir à rien pour la répression de la piraterie, qui n'est ici nullement en question. Si un navire, par des actes positifs d'agression ou par des démonstrations menaçantes et non équivoques, a donné lieu de penser qu'il se livre à la piraterie, le droit non-seulement de vérifier sa nationalité, mais de le visiter à fond et de le saisir, de quelque pavillon qu'il soit couvert, est concédé à tous les bâtimens de guerre indistinctement, par le consentement unanime des peuples. Comme d'ailleurs on reconnaît que toutes les nations ont également le droit de juger selon leurs propres lois tous les pirates, à quelque pays qu'ils appartiennent, on a fait, quant à la police de la mer, les exceptions nécessaires au maintien de la sûreté générale de la navigation. Il s'agit donc seulement d'examiner de quelle utilité peut être le nouveau droit pour la répression de la traite des noirs ou de tout autre commerce illicite.

La police pour l'exécution de nos lois et règlemens à l'égard du commerce et de la navigation s'exerce avec une entière efficacité dans nos ports, dans nos rades, sur nos côtes, et dans la zone maritime sur laquelle s'étendent notre juridiction et notre souveraineté. C'est là que nous pouvons, autant que nous jugeons à propos de le faire, multiplier nos moyens de police et aggraver les peines attachées à la violation de nos lois; c'est là, dis-je, que s'exerce la police véritablement efficace. Je n'ai entendu citer aucune de nos lois, aucun

de nos règlemens sur le commerce ou sur la navigation qui exigeât, pour en assurer l'exécution, l'établissement d'une police nouvelle en pleine mer; et, si l'on pouvait citer quelques exemples, je suis convaincu que l'on y pourvoirait efficacement en multipliant les moyens de police territoriale, et en aggravant les dispositions pénales qui s'y rapportent : il se passerait alors ce qui est arrivé pour la traite des nègres. Tant que la police exercée en France et dans nos colonies par nos diverses administrations, tant que la police faite par nos consuls et par nos bâtimens de guerre dans les ports étrangers sur nos nationaux ont été peu actives, et tant que nos lois pénales contre la traite ont été peu rigoureuses et n'ont pas embrassé tous les cas qu'elles pouvaient atteindre, on a introduit des nègres dans nos colonies, et la navigation française a pris part à l'importation des esclaves dans les pays étrangers; mais depuis que des moyens de police plus complets ont été pris, et depuis que la loi de 1831 a établi des dispositions pénales suffisamment rigoureuses, d'une part l'importation des esclaves dans nos colonies a totalement cessé, d'autre part la navigation française est demeurée entièrement en dehors de toute opération de traite. Quoi qu'en dise le préambule de la convention du 29 mai, les résultats que je viens de signaler étaient obtenus deux ans avant que, par l'échange des premiers mandats, à la fin de 1833, les conventions conclues avec l'Angleterre fussent mises à exécution.

Ce que je viens de dire s'applique également aux autres nations. Toutes celles qui ont voulu sérieusement abolir la traite y sont depuis long-temps parvenues, indépendamment de toute police exercée en pleine mer, par le seul effet de leur police territoriale et de la sévérité des lois pénales qu'elles ont promulguées. Ainsi l'importation des noirs ne se fait plus dans les colonies anglaises, suédoises, danoises, hollandaises, c'est-à-dire dans aucune des colonies européennes, à l'exception des colonies espagnoles; elle ne se fait plus dans aucun des états de l'Amérique, à l'exception du Brésil, et la navigation d'aucun pays, à l'exception de l'Espagne, du Portugal et du Brésil, ne prend part au transport des nègres d'Afrique en Amérique.

A la vérité, les croiseurs anglais ont capturé, il y a peu d'années, comme suspects de traite, deux navires sous pavillon anséatique : l'un, *la Louise*, a été capturé en 1841; l'autre, *le Jules-Édouard*, en 1842; le premier était de Hambourg, l'autre de Brême. Les tribunaux compétens ont décidé que ni l'un ni l'autre ne faisaient la traite. Nos croiseurs ont bien capturé deux navires sardes, le *Pocha* en 1840 et la *Maria-Annetta* en 1842; mais ces deux navires n'étaient pas des négriers : c'étaient des pirates, c'est en qualité de pirates que le conseil

d'état en a déclaré la prise valable, et que leurs équipages ont été jugés par nos tribunaux maritimes. A l'exception de quelques faits de traite commis, il y a plusieurs années, par des navires américains et à raison desquels le gouvernement des États-Unis a pris des mesures qui en ont prévenu le retour, on peut dire que, depuis douze ans, les Portugais, les Brésiliens et les Espagnols sont les seuls qui fassent la traite.

Nos croiseurs n'ont le droit de réprimer la traite que sur les navires français, qui ne la font pas, et sur les navires des puissances avec qui nous avons conclu des traités spéciaux sur le droit de visite, telles que la Sardaigne, le Danemark, la Toscane, la Suède, Naples et les villes anséatiques, qui ne la font pas davantage. Comme nous n'avons aucun traité ni avec l'Espagne ni avec le Portugal, ni avec le Brésil, il s'ensuit que nos croiseurs ne peuvent rien pour la suppression du trafic des noirs. A quoi servira-t-il qu'un croiseur français, rencontrant un négrier, vérifie sa nationalité? Cette vérification lui procurera le plaisir d'apprendre si le navire suspect est espagnol, portugais ou brésilien; mais, n'ayant aucun droit de saisir ce négrier, il sera obligé de lui laisser continuer son voyage, eût-il 500 nègres à bord.

La position de l'Angleterre est toute différente. L'Angleterre est la seule puissance qui ait conclu avec l'Espagne, le Portugal et le Brésil des conventions spéciales pour la répression de la traite. En vertu de ces conventions, non-seulement elle a droit de visite et de saisie sur les navires de ces trois nations, mais elle siége, par ses commissaires, dans les tribunaux établis pour statuer sur la validité des prises faites par ses croiseurs sur les négriers portugais, espagnols et brésiliens. L'Angleterre se trouve donc par le fait la seule puissance en mesure d'exercer, pour la répression du commerce des esclaves, une action réelle et sérieuse. Un document officiel, communiqué l'année dernière au parlement, montre que, depuis l'établissement des tribunaux mixtes, 429 navires portugais, brésiliens ou espagnols ont été traduits devant eux après avoir été saisis par les croiseurs anglais, que 381 ont été condamnés et confisqués, ainsi que leurs cargaisons, et que depuis l'époque où les conventions de 1831 et 1833 ont été mises à exécution, c'est-à-dire depuis le commencement de 1834, 348 navires portugais, brésiliens ou espagnols ont été capturés par les croiseurs anglais et conduits devant les tribunaux compétens, tandis que les croiseurs français n'ont pas effectué une seule saisie.

La position des officiers de notre marine et des équipages des bâtimens de guerre que nous envoyons depuis tant d'années sur la côte d'Afrique, pour exercer un simulacre de répression, est véritablement intolérable. On les retient dans une situation inégale et

inférieure à l'égard des croiseurs anglais, qui saisissent des centaines de bâtimens et partagent entre leurs équipages les primes qu'on leur accorde, indépendamment du produit de la vente des navires capturés et de leurs cargaisons. Il n'est pas bon de placer la marine française en de telles conditions, et de la faire assister au spectacle de cette magistrature exclusive et suprême exercée par la marine anglaise sur les navires marchands de toutes les nations.

Je ne conteste nullement les sentimens généreux qui ont dicté les mesures prises par l'Angleterre pour la suppression de la traite; je suis loin de croire que tout ce qu'elle a fait dans cette pensée ait été une combinaison machiavélique pour établir sa suprématie maritime. Toutefois, quand je considère non plus l'intention de ces mesures, mais leurs effets, j'éprouve de sérieuses inquiétudes. L'adhésion de la France au système qui tend à restreindre l'indépendance des pavillons est un mauvais exemple et un grand danger. Supposons que l'union de la France et de l'Angleterre soit assez imposante pour prévenir toute résistance de la part des autres états maritimes; supposons même que la convention du 29 mai ait pour effet de mettre fin à la résistance des États-Unis : pense-t-on qu'après avoir ainsi contribué à faire prévaloir des principes contraires à la liberté des mers et à l'indépendance des pavillons par le concours donné à l'Angleterre contre les États-Unis, la position de la France, comme puissance maritime, ne soit pas profondément changée?

Je remarquerai, en terminant, que la convention de 1845 n'était pas même nécessaire pour mettre fin au régime institué par les traités de 1831 et 1833. Ces traités avaient été conclus, de l'aveu du ministre anglais qui les a signés, à titre d'expérience. Une expérience de douze années ayant prouvé que l'action des croisières françaises est entièrement illusoire, la France était en droit de s'abstenir d'employer des croiseurs pour la suppression de la traite des nègres : elle pouvait légitimement faire usage du droit que lui réserve l'article 3 de la convention de 1831, et s'abstenir de renouveler les mandats des croiseurs anglais. Elle eût trouvé ainsi, dans une interprétation légitime, loyale, nécessaire, des traités de 1831 et 1833, les moyens de mettre fin aux inconvéniens qui en résultaient pour elle, sans être obligée d'introduire dans le droit des gens et dans les usages maritimes la grave innovation que la convention du 29 mai 1845 a légitimée.

Cette convention tend à consacrer, dans le droit des gens, une seconde innovation dont je n'ai pas parlé, et qui sera l'objet d'un examen spécial.

Cte MATHIEU DE LA REDORTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1845.

La session est ouverte; quel en sera l'avenir? Le ministère a-t-il à craindre dans cette session les orages qui l'ont assailli l'année dernière, et qui ne l'ont pas renversé? Que fera l'opposition? que fera le gouvernement? Le discours de la couronne peut être considéré comme le programme de la session du côté du ministère. Le programme de l'opposition se développera dans la discussion. On peut cependant dire dès ce moment que l'opposition devra surtout s'attacher à suppléer aux nombreuses réticences du discours de la couronne.

Ce discours, en effet, est fort explicite sur les questions que nous appellerons les faits accomplis; il est court et timide sur les faits en cours d'exécution, et il cherche à éluder la discussion. Ainsi, toutes les questions qui se rattachent à l'indissoluble union de la famille royale et de la France, et qui sont, grace à Dieu, des questions gagnées depuis long-temps, sont un des sujets sur lesquels le discours s'étend avec le plus de complaisance, et sur ce point l'adresse des deux chambres pourra s'étendre aussi avec une prédilection toute nationale. Les acclamations des deux chambres ont même, dès hier, fait la réponse la plus douce, nous n'en doutons pas, aux oreilles du roi, car c'est surtout quand il a parlé de ses fils, *qui portent partout avec honneur le nom de la France,* c'est surtout alors que les acclamations ont été vives et universelles. Nous espérons que, dans l'allusion que le discours de la couronne et les acclamations de la chambre ont faite au voyage du duc de Montpensier en Orient, il y a une pensée politique.

Il est temps, en effet, que la France s'occupe de l'Orient, et surtout du

Liban, si l'on veut que dans ce malheureux pays il reste encore quelques chrétiens. Quel spectacle que celui de la Syrie depuis 1840! Que de sang répandu, que de villages brûlés et détruits, que de populations anéanties! Et tout cela à la face de l'Europe chrétienne, et par la faute de l'Europe! En Europe, les dissentimens de la diplomatie n'aboutissent qu'à des notes plus ou moins amicales échangées entre les cabinets; dans le Liban, ces rivalités diplomatiques aboutissent aux violences de la guerre. Les Druses et les Maronites se battent et se détruisent parce que le consul anglais et le consul français ne paraissent pas avoir les mêmes sentimens et le même langage. Nous ne voulons pas rappeler ici toutes les déceptions et tous les désappointemens successifs de la politique française en Syrie depuis 1840; nous nous contenterons de faire une remarque et de noter les faits les plus récens de la triste histoire de la Syrie.

La remarque que nous voulons faire, c'est que la question de la Syrie est une de celles qui sont entrées dans le cercle des questions parlementaires depuis le discours de la couronne en 1843. A cette époque, le cabinet se félicitait de l'arrangement des affaires de la Syrie. Le débat sur ce paragraphe fut long; le ministère eut grand'peine à l'emporter, et, depuis ce temps, les chambres ont droit de demander compte au ministère de l'état d'un pays et du sort de populations qui ont toujours regardé la France comme leur protecteur naturel. A la fin de la session dernière, M. de Montalembert, à la chambre des pairs, appela l'attention du gouvernement sur le malheur des populations catholiques du Liban, et M. Guizot promit que la France interviendrait seule, si elle ne trouvait pas, dans les autres puissances européennes, les dispositions qu'elle avait droit d'attendre : c'est à ce moment aussi que M. Guizot disait qu'il y avait en Turquie un parti qui défendait la politique barbare et astucieuse de la vieille Turquie, et que c'était ce parti qui était l'auteur des désordres et des malheurs de la Turquie; mais ce parti, ajoutait-il, n'a aucun représentant dans le divan à Constantinople. Voilà sur quelles paroles et par quels engagemens finit la session. Qu'est-il arrivé depuis en Syrie? Un membre du divan de Constantinople, Chekib, ministre des affaires étrangères, un des membres du parti libéral et modéré, qui représente la jeune Turquie, a été envoyé dans le Liban, comme une sorte d'ange pacificateur, escorté par les vœux et les espérances de la diplomatie française. Il devait réprimer les excès, il devait punir le meurtrier du père Charles, supérieur du couvent d'Abbey, près de Beyrouth; il devait pacifier les Druses et les Maronites. Voici ce qu'a fait Chekib, qui, sans doute, n'est libéral qu'à Constantinople, parce que c'est là que se joue, sous les yeux de la diplomatie européenne, la comédie de la civilisation turque : Chekib a laissé impuni le meurtrier du père Charles, et il a désarmé les montagnards du Liban, qui se sont trouvés livrés sans défense aux brutalités de la soldatesque turque.

Ne nous y trompons pas, en effet. Le désarmement des populations est une bonne mesure de pacification, quand il y a des lois équitables, exécutées

par une autorité équitable et ferme; mais quand c'est tout le contraire, quand le pouvoir est injuste et fanatique, quand, pour exécuter ses ordres, il n'a que des satellites fanatiques et indisciplinés, alors le désarmement devient une véritable trahison. Il faut dans ce monde être protégé par la loi ou par la force. Ces deux principes se sont partagé le monde : en Europe, c'est la loi qui protége, la loi équitable et forte; en Orient, point de loi : la force seule peut protéger l'individu. Je sais bien que la Turquie a eu sa fameuse charte de Gulhané; mais aux portes même de Constantinople, et à plus forte raison en Syrie, une bonne paire de pistolets est une protection plus sûre et plus efficace que la charte de Gulhané. C'est cette protection que le désarmement ôte aux catholiques du Liban. En Europe, le désarmement est une mesure pacificatrice; en Orient, le désarmement est la manière de livrer le faible aux outrages du fort.

Voilà comment les espérances de la diplomatie française ont été déçues, voilà comment les engagemens pris par M. Guizot sont devenus illusoires. Quel est le moyen de faire respecter en Syrie le nom et la protection de la France, ou plutôt l'humanité? Le capitaine d'une frégate sur les côtes de Syrie a montré de quelle manière il fallait s'y prendre pour obtenir justice. Un drogman français avait été arrêté près de Beyrouth, maltraité par les soldats turcs et retenu captif. Le capitaine français, sans faire de protocoles, envoya à terre son lieutenant avec quelques matelots et quelques soldats, qui délivrèrent le drogman des mains des Turcs. Ce coup de hardiesse a fait plus pour relever l'autorité et le crédit de la France en Syrie que vingt notes diplomatiques.

Au mois de juillet dernier, un comité s'était formé en France pour secourir les chrétiens du Liban. Nous espérons que ce comité ne cessera de presser le gouvernement de venir en aide à nos frères chrétiens d'Orient. La tribune des deux chambres le secondera dans ce pieux office.

Les affaires de Syrie ne sont pas la seule réticence du discours de la couronne, réticence excusable, puisque aucun acte diplomatique n'est intervenu dans les affaires de Syrie, et surtout réticence concevable, puisque toutes les espérances de la diplomatie française ont été cruellement déçues dans cette occasion.

Le discours de la couronne ne dit rien non plus de l'expédition qu'on paraît vouloir faire contre Madagascar. Nous ne contestons pas l'opportunité de cette expédition, après le mauvais succès du coup de main que nous avons fait récemment de concert avec les Anglais; mais il faut que ce soit une expédition, et non une conquête. Cette expédition, du reste, a ses difficultés politiques. La ferons-nous de concert avec les Anglais? devons-nous, même à Madagascar, adopter l'entente cordiale? Nous n'avons pas grand goût, nous l'avouons franchement, pour ces coopérations perpétuelles; nous pensons qu'il est bon que la France, hors de l'Europe et dans ses rapports avec les peuples de l'Afrique et de l'Amérique, agisse seule et ne prenne conseil que de ses intérêts et de ses droits.

Voyez en effet à quoi nous a servi, dans la question du Texas, de marcher de concert avec l'Angleterre, de souhaiter avec elle le maintien de l'indépendance de cet état démembré du Mexique. M. Guizot a fait à la tribune une grande théorie sur l'équilibre qu'il fallait établir entre les diverses puissances américaines. L'équilibre européen, en effet, est aujourd'hui malheureusement une théorie ruinée et démentie par les faits. Voilà pourquoi peut-être on l'avait transportée en Amérique, pour voir si elle n'y réussirait pas mieux. L'expérience n'a pas été heureuse. Le Texas a été annexé aux États-Unis, en dépit des réclamations de la France et de l'Angleterre : un nouveau mode de conquête, l'annexion, s'est trouvé introduit dans le droit public de l'Amérique, et dans son message M. Polk n'a pas manqué de protester en termes violens contre la prétention qu'avait l'Europe d'établir en Amérique un équilibre entre les divers états, entreprise qui a toutes sortes d'inconvéniens : celui d'abord de blesser la fierté américaine, et cet autre encore, de viser à l'impossible. On ne peut, en effet, maintenir l'équilibre entre les divers états d'un continent qu'à la condition de trouver entre ces divers états une certaine égalité de forces. L'équilibre ne s'invente pas, il se trouve; on peut le maintenir quand il existe, mais on ne le crée pas. Or, en Amérique, il eût fallu le créer, car il n'existe pas. Quelle égalité de forces y a-t-il entre le Mexique et les États-Unis? quel équilibre établir? à quoi bon vouloir ce qu'on ne peut pas? à quoi bon blesser, par une malveillance impuissante, les sentimens d'un peuple ami de la France? La faute de conduite que nous avons faite dans l'affaire du Texas tient à cette solidarité de politique et à cette communauté d'action que l'on veut établir entre la France et l'Angleterre.

Non pas que nous soyons ennemis de l'alliance anglaise, non pas que nous ne reconnaissions avec plaisir l'union chaque jour plus étroite qui se fait entre les deux peuples. L'alliance des intérêts cimente et consolide cette union. Les deux bourses de Londres et de Paris vivent aujourd'hui de la même vie; elles respirent de la même haleine. Or, de notre temps, la destinée des peuples semble se faire à la Bourse. Nous avons même à remarquer le témoignage que l'Angleterre nous a donné récemment du besoin et du désir qu'elle a de vivre en bonne entente avec la France : nous voulons parler de l'obstacle qui a empêché la formation du ministère whig. L'Angleterre de 1845 n'a pas pu pardonner à lord Palmerston de l'avoir brouillée avec la France en 1840. Lord Palmerston est un homme d'état éminent, un habile orateur; mais il est une difficulté. Voilà ce que la Bourse de Londres n'a ni oublié ni pardonné; voilà ce qui a surtout empêché le ministère whig de se constituer. Nous ne méconnaissons pas la signification politique d'un pareil fait, et nous croyons même qu'il a plus de portée qu'on ne le croit en général; mais ce que nous voulons dire, c'est que ce fait était complètement imprévu, c'est qu'en France personne ne pensait que l'Angleterre ressentît à ce point la nécessité de vivre en sympathie avec la France : il y a donc entre les deux pays une communauté de vie qui est incontestable. Mais c'est précisément pour ne pas compromettre et gâter cette communauté naturelle qu'il est important de

ne pas l'exagérer et de ne pas se jeter dans des coopérations qui peuvent aisément devenir des collisions. Laissez les sentimens et les intérêts des deux peuples se rapprocher et s'unir chaque jour davantage par les voies naturelles de la civilisation et du commerce; mais ne visez pas à une communauté d'action politique ou à un concert d'expédition soit à Madagascar, soit en Amérique pour le Texas et pour l'Orégon; car là, la coopération que vous acceptez peut devenir ou peut paraître une dépendance. Songez combien cette coordination que vous voulez établir sur tous les points entre la politique des deux pays gêne notre action et affaiblit notre ascendant; songez à ce qui nous est arrivé l'année dernière pour le Maroc.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire, dans la discussion de l'adresse, de revenir sur le traité de Tanger, et nous conseillerions volontiers à l'opposition de ne pas rouvrir un ancien débat. Cependant personne ne peut contester que le ministère n'ait fait la faute de considérer, l'année dernière, la question du Maroc comme une question anglaise, au lieu d'en faire simplement une question africaine. Ce point de vue a tout compliqué. On dit que, dans la prochaine discussion, M. Guizot, avec cette hardiesse qui lui sied si bien à la tribune, compte rouvrir lui-même le débat sur ce point, et soutenir que nous avons bien fait de beaucoup accorder à l'Angleterre dans la question du Maroc, parce que ces concessions, qui ont prouvé notre sagesse, nous donnent le droit cette année d'agir avec une entière indépendance contre le Maroc, et que ce droit est pleinement reconnu par l'Angleterre. Cet argument, s'il est fait, nous semble dangereux. Si notre indépendance a besoin de l'aveu de l'Angleterre, si notre droit d'agir doit être reconnu par quelqu'un dans le monde, nous craignons que l'arbitre que nous choisissons ne soit pas toujours impartial; nous craignons surtout que nous ne soyons trop empressés à mériter sa bonne volonté.

Y aura-t-il une grande discussion sur les affaires de l'Algérie? Nous ne le pensons pas. La guerre pèsera sur la tribune et la contiendra. Il faut, en ce moment, pourvoir aux nécessités de la guerre; voilà le premier besoin du pays. Cependant nous ne pensons pas que le ministère puisse tout-à-fait se cacher derrière ces nécessités, et dérober ses fautes au grand jour des débats. Il a mal exécuté une paix qu'il avait mal faite, et il est curieux de voir comment, par un abaissement progressif, nous avons passé de la gloire de la bataille d'Isly à l'honneur douteux du traité de Tanger, et de là aux désappointemens successifs de l'inexécution de ce traité. Cette inexécution a eu surtout ce caractère, que le ministère a semblé y consentir de bonne grace. On eût dit qu'il s'y attendait, et que, fort content d'avoir pu bâcler un traité tel quel, et de l'avoir fait approuver par les chambres, il s'inquiétait peu de savoir comment il était exécuté.

La prise d'armes d'Abd-el-Kader et les désastres qui ont suivi cette prise d'armes ont averti la France du danger qu'il y avait à ne pas retirer de la victoire tout le profit qu'on peut en tirer immédiatement, et à compter sur le bon effet que produira la modération des vainqueurs. Toutes ces idées, qui

sont à peine de mise en Europe, sont en Orient complètement fausses. Malheureusement ç'a été le tort du traité de Tanger, qu'il a été fait pour l'Europe, tort immense, parce que, depuis ce traité, nos affaires d'Afrique sont entrées plus ou moins dans le cercle des questions européennes. Il fallait maintenir énergiquement leur isolement. On a fait le contraire, de telle sorte qu'on aura dorénavant deux choses à faire, et qui se nuiront mutuellement, la guerre en Afrique, et la diplomatie en Europe.

Quelles que soient les fautes du ministère dans la question du Maroc, nous ne croyons pas cependant que la discussion puisse être bien vive à ce sujet à la chambre des députés : non pas que nous pensions que le ministère puisse faire grand fonds sur l'apparition de l'ambassadeur marocain, quoiqu'il ait, dit-on, tout ce qu'il faut pour plaire, et que ce soit un véritable Abencerrage; mais il y a bien long-temps que les Maures de M. de Florian sont passés de mode, ainsi que ses bergers. Les préoccupations de la guerre sont, à notre avis, la première cause de la modération probable de la discussion sur les affaires de l'Algérie; outre cette cause spéciale, il y a une raison plus générale qui modérera, selon nous, toute la discussion.

Cette cause, ce sont les chemins de fer et la spéculation qui s'y rattache. Pour l'Afrique, ce sera la guerre qui contiendra la tribune; pour tout le reste, ce sera la Bourse, et le frein ne sera pas moins puissant. Comment, en effet, voulez-vous qu'il y ait une politique vive, sérieuse, animée, patriotique, quand il y a une préoccupation si ardente des intérêts matériels, quand il y a sur la place près d'un million d'actions, qui sont loin d'être consolidées, qui flottent à tous les vents de la spéculation? Chacun sait que la moindre agitation politique amènerait une crise fâcheuse. De là un sentiment instinctif de prudence qui est au fond de tous les esprits. Nous ne le croyons bon ni pour la moralité, ni pour la liberté du pays; mais nous le constatons, et nous sommes convaincus que le calme des premières opérations de la session tient à cet état. Nous irons plus loin; nous sommes persuadés que les efforts de la discussion la plus vive et la plus ardente triompheraient difficilement de ce calme vide et mou où nous sommes pour le moment, et qu'il faut laisser passer. La réaction est infaillible, et même elle est plus prochaine que ne le croit le cabinet, qui s'applaudit de cette atonie. Peut-on hâter cette réaction par des combinaisons de stratégie parlementaire? Nous ne le croyons pas, et, pour dire ici toute notre pensée, nous souhaitons que l'opposition échappe également au découragement et à l'exagération. Si elle reste hardiment et fermement sur la brèche, si elle dénonce les fautes du ministère selon la mesure même de ces fautes, si elle s'adresse aux bons et généreux instincts du pays, et si elle met ces bons instincts en parallèle avec les penchans du ministère, si elle ne fatigue pas la majorité par des propositions intempestives qui n'auraient d'autre effet que d'unir et de serrer les rangs de cette majorité par l'habitude de la victoire, si enfin elle accepte hardiment le combat partout, sans le chercher témérairement, nous ne doutons pas que l'opposition ne reprenne l'attitude que semblent devoir lui ôter les premiers

évènemens de la session. La victoire que doit chercher l'opposition n'est pas dans les chambres, mais en dehors des chambres, devant les colléges électoraux. La session doit, dès les premières discussions, prendre un caractère électoral : c'est à l'urne électorale qu'il faut viser, et non plus à l'urne parlementaire, car la destinée du pays est dans les élections et non dans les chambres.

Les cortès espagnoles ont été ouvertes le 15 décembre. Le ministère se félicite à bon droit, dans le discours de la reine, de la tranquillité dont jouit le pays et de l'insuccès qu'ont rencontré partout les tentatives des perturbateurs. Jàmais, en effet, réformes n'ont été accueillies avec plus de calme que les réformes opérées depuis deux ans, et jamais cependant, depuis 1833, l'état politique de l'Espagne n'avait subi des remaniemens plus profonds. Un fait caractéristique de la situation actuelle, c'est qu'à peine revenu aux affaires, le parti modéré a pu impunément entreprendre et mener à bonne fin cette réorganisation des municipalités dont la simple annonce avait été, en 1840, le signal de sa chute. Sans doute, la déclaration de la majorité de la reine n'a pas peu contribué à une transformation si complète de l'esprit public en restituant à la royauté l'initiative qu'avaient accidentellement usurpée les partis; mais il faut reconnaître aussi que trois ans de mécomptes ont rendu l'ancienne opposition plus circonspecte : elle commence à comprendre que sa force, son avenir, résident, non pas dans l'émeute, non pas dans des essais d'usurpation qui n'aboutissent qu'à la déconsidérer et à la désarmer au profit de quelques ambitieux, mais bien dans le jeu normal des institutions parlementaires. La dictature militaire enfin, cette théorie qui a si long-temps fermenté au fond du vieux levain ayacucho, ne paraît plus possible. Après l'expérience qu'en a faite Espartero, et, dans un pays où l'armée pourrait constituer à elle seule une majorité, l'absence de cet élément de troubles doit être compté pour beaucoup. Voilà, à notre avis, la triple garantie sous laquelle s'abritent les plans réformateurs du gouvernement modéré.

Ce n'est pas à dire que toutes les difficultés soient épuisées; il en reste une surtout contre laquelle le parti placé aujourd'hui à la tête des affaires peut venir inopinément se briser : nous parlons de la réduction des tarifs de douane, dont les cortès vont être saisies. S'il est une réforme indispensable, capitale, c'est assurément celle-là : finances, avenir industriel, progrès agricole, amélioration morale du pays, tout en dépend. Le chiffre exorbitant des tarifs actuels offre un tel appât à la contrebande, qu'on peut calculer que les neuf-dixièmes des produits importés en Espagne y pénètrent en fraude. Ruineux pour le trésor, cet état de choses paralyse de plus tout essor industriel : le bon marché résultant de la fraude ne permet pas aux fabricans indigènes de soutenir la concurrence des similaires de l'étranger. L'agriculture n'en souffre pas moins. La protection chimérique derrière laquelle l'Espagne s'est retranchée autorise les autres pays à grever de droits proportionnels les matières premières de la Péninsule. L'étranger sait très bien profiter de la contre-

bande; mais il n'en tient pas compte dans les arrangemens commerciaux, qui sont toujours basés sur les chiffres officiels. La contrebande est enfin un foyer permanent de démoralisation; elle entretient la monstrueuse vénalité des agens du fisc; elle dresse les populations au mépris des lois : de la contrebande à main armée aux *guerillas* factieuses il n'y a pas loin. Elle compromet la sûreté des particuliers tout autant que celle du gouvernement : un bandit contumace n'a qu'à s'affilier à la contrebande pour continuer impunément ses brigandages; la connivence intéressée des douaniers et des assureurs de fraude lui permet d'aller et venir en toute sécurité.

La réforme que médite le gouvernement espagnol est donc l'élément obligé, le véritable point de départ de la réorganisation du pays; mais ici les obstacles naissent en foule. Tant de capitaux, tant de bras sont engagés dans la contrebande, au-delà des Pyrénées, que l'abaissement des tarifs douaniers y équivaut à un bouleversement social. Voilà le grand, voilà peut-être le seul problème politique de la Péninsule. Pour quiconque étudie la révolution espagnole sans idées préconçues, elle est toute là. Pourquoi, par exemple, les provinces basques, moins façonnées que le reste du pays aux traditions du despotisme, sont-elles devenues, il y a douze ans, le centre de la réaction absolutiste? Parce que la révolution, à son début, n'avait pas assez dissimulé ses plans de centralisation. Converties, de temps immémorial, en entrepôt de contrebande, grace à la franchise de leurs frontières-nord, les provinces basques auraient tout à perdre à un système de nivellement qui, tôt ou tard, les engloberait dans le cercle douanier. Si, plus récemment, les exaltés, après avoir déblatéré six ans contre la dictature militaire, ont fini par l'introniser avec l'ex-régent, si ces mêmes exaltés, qui avaient opéré le soulèvement de 1840 au cri de : *meurent les Français!* se sont insurgés, en 1842-43, au cri de : *meurent les Anglais!* c'est qu'ils étaient le prête-nom de la coterie des contrebandiers. L'avènement d'Espartero ajournait tout traité de commerce avec la France, comme plus tard sa chute prévenait le danger plus imminent encore d'un traité avec les Anglais. Aussi, est-ce dans les villes du littoral, et principalement à Barcelone, que les deux mouvemens ont pris naissance. Le projet dont vont être saisies les cortès sera donc un vrai coup de partie pour le juste-milieu espagnol. Le ministère n'en méconnaît pas l'importance, car il réserve la question des cotons, autour de laquelle se groupent de préférence les susceptibilités menaçantes qu'il se prépare à combattre. C'est assez dire qu'il ne veut marcher qu'à pas lents dans la voie périlleuse où la nécessité l'engage. Le temps est d'ailleurs le plus sûr auxiliaire de la réforme des tarifs. La France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, envoient annuellement en Espagne quelques spéculateurs hardis qui, pour tenir tête au monopole des contrebandiers, font participer l'acheteur aux bénéfices de la fraude, en basant leur prix de vente sur le prix réel de revient. Quelques années encore, et les importateurs indigènes subiront, bon gré, mal gré, cette impulsion. Le commerce interlope

retombera insensiblement dans les conditions de l'importation légale, et peut-être que, tôt ou tard, il sera réduit à réclamer lui-même ces réformes douanières dont il est aujourd'hui l'adversaire acharné.

Quelle que soit d'ailleurs l'issue de la partie engagée par le cabinet espagnol, les obstacles ne lui viendront pas du côté du congrès. M. Castro y Orozco, candidat du ministère, a été élu président à une majorité de 94 voix contre 51, données au candidat de l'opposition, et cela en l'absence d'environ cinquante députés ministériels, soumis à la réélection, comme ayant accepté des fonctions salariées, et dont on n'avait pas encore vérifié les pouvoirs. La situation est bonne, on le voit, pour le gouvernement modéré; mais de cette situation même naissent pour lui des devoirs qu'il saura remplir, il faut l'espérer, en tenant tête avec une fermeté prudente aux intrigues des coteries comme aux violences des factions.

On ne sait encore rien de positif sur la nouvelle convention conclue entre la France et la Belgique; les renseignemens donnés à cet égard par la presse ministérielle de Bruxelles sont trop suspects de partialité pour être pris au mot. On peut cependant les accepter comme l'expression exacte des prétentions et des besoins de la Belgique, et, à ce titre, ils méritent une attention sérieuse.

Voici, d'après ces renseignemens, quels seraient les avantages faits à la Belgique. Le droit sur ses machines serait réduit. Le tarif différentiel du 6 mai 1841 (12 pour 100) serait conservé à ses fils pour *deux millions* de kilogrammes, maximum des quantités importées depuis 1840. Ce droit ne serait augmenté que de 5 pour 100 en-deçà de *trois millions,* et de 8 pour 100 au-delà, c'est-à-dire que, dans la limite d'importation la plus reculée, les fils belges ne paieraient que la moitié du droit de 40 pour 100 frappé sur les similaires anglais par l'ordonnance du 26 juin 1842. Enfin, et voici la concession la plus importante, l'amendement introduit, sur la proposition de M. Delespaul, dans la loi du 6 mai 1841, au sujet de l'emploi du compte-fil, serait modifié, ou pour mieux dire annulé au profit des toiles belges. Aux termes de cet amendement, toute fraction de fil, même la plus tenue, est assimilée à un fil entier, de sorte qu'une pièce de toile qui devrait être imposée, par exemple, à 36 fr., tarif des toiles à huit fils, devient passible du droit de 65 fr., si la douane française aperçoit à la loupe cette imperceptible fraction, effet possible de la simple inégalité du fil en un seul point, surtout quand il a été travaillé à la main. C'est là du moins ce que reprochent, depuis deux ans, les tisseurs belges à l'amendement Delespaul. D'après la nouvelle convention, les fractions de fil ne seraient comptées comme fil entier que tout autant qu'on en constaterait l'existence sur toute l'étendue de la pièce. En un mot, toutes les concessions faites à la Belgique par la convention de 1842 seraient maintenues, et on y joindrait des faveurs nouvelles.

Que nous accorderait de son côté la Belgique ? Le maintien des réductions stipulées, en 1842, au profit de nos vins et de nos soieries, le retrait de l'ar-

rêté du 14 juillet 1843 en ce qui concerne nos fils de laine, et l'adoucissement, *rien que l'adoucissement* des dispositions de cet arrêté en ce qui concerne nos tissus de laine, c'est-à-dire qu'en échange d'avantages nouveaux la Belgique ne nous restituerait même pas les avantages anciens. Qu'on ne l'oublie pas, la France avait acheté, par des concessions exclusives, le dégrèvement de ses vins et de ses soieries; elle avait droit à un traitement réciproque, et cependant le 28 août, moins de deux mois après l'échange des ratifications, ce dégrèvement était étendu « gratuitement et à titre d'essai » aux similaires du *Zollverein*. Peu sensible à l'égard de nos soieries, l'effet de cette assimilation a été désastreux pour nos vins, qui, de quatre millions et demi de francs, moyenne de leur importation avant la convention du 16 juillet, sont descendus, après la convention et sous l'empire de l'arrêté du 28 août, à trois millions et demi. Est-ce là rester dans l'esprit de la convention? Est-ce là ce que nos voisins appellent le maintien des faveurs stipulées en 1842? Quant à cet arrêté du 14 juillet, dont on nous marchande *l'adoucissement*, qu'est-il encore? Un acte d'hostilité postérieur à la convention et que rien n'a motivé de la part de la France, un manque d'égards d'autant plus inexcusable, qu'il coïncidait avec la prorogation des faveurs gratuites accordées à notre détriment au *Zollverein*. La Belgique n'aurait pas le droit de nous présenter comme une concession l'abrogation intégrale de cet arrêté, encore moins l'abrogation partielle, qui nous laisse bien loin de l'état de choses consacré par la convention du 16 juillet.

En établissant les griefs de la France, nous n'entendons nullement nous associer aux susceptibilités de la coterie prohibitioniste. L'alliance belge a toujours eu, à nos yeux, une haute importance, que nos voisins s'exagèrent peut-être, mais que, tous les premiers, nous reconnaissons. Nous dirons plus, les bases assignées par les journaux de Bruxelles à la nouvelle convention sont très incomplètes, très inégales; mais, prises isolément, chacune d'elles peut être acceptée sans détriment pour notre industrie. La réduction du droit sur les machines sera toujours d'une bonne politique commerciale. Le maximum de deux millions, assigné à l'importation des fils belges, est rassurant plutôt qu'alarmant pour les filateurs français, qui, en 1842, craignaient de voir la concurrence belge dépasser ce chiffre. En supposant, d'ailleurs, que les fils belges pussent affronter, au-delà de ce maximum, 5 pour 100 et 8 pour 100 de surtaxes successives, la lutte ne serait qu'entre eux et les similaires anglais. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau des importations linières de la Belgique et de la Grande-Bretagne, de 1836 à 1844, pour se convaincre que ces deux catégories d'importations se compensent annuellement, c'est-à-dire que, lorsque l'une décroît, l'autre augmente, sinon dans une proportion mathématique (cette précision n'est pas possible dans les faits commerciaux), du moins dans une proportion approchante, sans que les fluctuations éprouvées par chacune d'elles réagissent d'une façon sensible sur la production du concurrent français. Les concessions faites à l'égard des fractions de fil ne nuiront pas davantage aux toiles françaises. La Belgique importera un peu

plus de toiles provenant de fils à la main, et un peu moins de toiles provenant de fils à la mécanique : voilà tout. Les premières seront plus estimées du consommateur, mais elles sont plus chères, ce qui laissera toujours l'avantage à nos toiles, dont la presque totalité emploie le fil à la mécanique. Quant aux faveurs accordées par la Belgique à nos vins et à nos soieries, il faut se résigner à les accepter telles quelles. La France a trop présumé de la délicatesse de ses voisins, en n'introduisant pas dans la convention une clause qui interdît l'extension de ces faveurs aux similaires des autres pays; mais le mal est fait, et on ne peut pas raisonnablement exiger de la Belgique le retrait, le retrait immédiat surtout, des concessions faites aux vins et aux soieries du *Zollverein*, aujourd'hui qu'un traité les consacre. Nous n'avons pas d'ailleurs intérêt à isoler la Belgique, car c'est dans son isolement même que réside le principal obstacle à son union avec la France. Le jour où la Belgique pourra nous offrir, soit par le transit vers la Hollande et le nord de l'Allemagne, soit par la réexportation de nos produits vers ces pays, une compensation à l'infériorité de son marché vis-à-vis du nôtre, l'union sera chose facile. Le maintien partiel de la surtaxe dont la Belgique a frappé nos tissus de laine, par l'arrêté du 14 juillet 1843, peut seul donner lieu à des contestations sérieuses. Nous pouvons cependant affirmer que cette quasi-prohibition n'a pas fait grand tort à nos fabricans, qui sont en mesure d'offrir les tissus, rendus à Bruxelles, à l'ancien droit de 180 francs par 100 kilogrammes. Les assureurs du Hainaut se contentent, pour l'importation en fraude des mousselines, des mérinos et des stofs français, d'une prime qui varie entre 6 et 11 pour 100. Nous ne nous applaudissons pas de ce fait; mais nous le consignons pour l'édification des protectionistes belges. Envisagées chacune à part, ces bases sont donc acceptables; mais encore une fois elles sont incomplètes, et nos chambres, qui seront appelées, dit-on, à donner un avis préalable sur la nouvelle convention, ne devront pas le perdre de vue. La Belgique nous doit une compensation, et pour le préjudice que nous a causé son arrêté du 28 août 1843, et pour les concessions nouvelles qu'elle réclame au profit de ses tissus de lin. C'est le moment ou jamais, pour la France, de stipuler des garanties en faveur de la seule industrie qui soit restée en dehors de tous les arrangemens commerciaux conclus, depuis quinze ans, entre les deux pays. On le devine, c'est de la librairie que nous parlons.

On a depuis long-temps épuisé tout ce qui restait à dire sur les droits de la propriété littéraire comme sur la moralité de la contrefaçon. Les deux gouvernemens et les deux pays sont d'accord là-dessus. On n'invoque en faveur de cet inique trafic que la difficulté de le détruire; mais, qu'on le sache bien, cette difficulté n'est pas aussi grande que le prétend le ministère belge et que le croit le ministère français. Les deux partis belges déplorent également, quoiqu'à différens points de vue, le maintien de la contrefaçon : les catholiques, parce que, à la faveur du bon marché, elle inonde les classes populaires de productions dont ils redoutent l'esprit philosophique; les libé-

raux, parce qu'elle tue l'essor intellectuel du pays. Grace à la contrefaçon, la Belgique ne compte que deux ou trois écrivains marquans. Si ces deux partis ont jusqu'à présent toléré, quelquefois même protégé la contrefaçon, c'est qu'ils voulaient s'en faire un bouclier contre la France : le premier, dans une pensée d'isolement systématique; le second, dans l'intérêt de ces étroites susceptibilités qui long-temps lui ont fait voir dans chacune de nos exigences une menace, et dans chacun de nos essais d'union commerciale l'arrière-pensée d'absorber la Belgique politiquement. Néanmoins ce double préjugé s'est singulièrement modifié dans ces derniers temps. Les catholiques reviennent de leurs aberrations prohibitionistes, comme le témoigne leur récente adhésion au projet de loi qui vient d'ériger Anvers en entrepôt franc. Les catholiques ne sont plus d'ailleurs prépondérans. Quant au parti libéral, il commence à trouver ridicule ce rôle de débiteur ombrageux qu'il a pris si long-temps à l'égard de la France. Quatre ans d'opposition à la politique teutomane de M. Nothomb l'ont habitué à étudier et à prôner la nécessité de l'alliance française. Il vient de se passer à cet égard un fait très significatif. Un journal catholique ayant reproché, le mois dernier, à MM. Lebeau et Rogier d'avoir refusé, en 1840, l'union avec la France, que leur offrait M. Thiers, les journaux qui reçoivent d'habitude les inspirations de ces deux hommes d'état se sont récriés très vivement contre cette accusation : preuve évidente que MM. Lebeau et Rogier ne visent plus à la mériter. Après tout, à défaut de la bienveillance et de la bonne foi, nous pouvons invoquer la nécessité. Au mois de juillet 1844, une députation déclarait au roi Léopold que l'industrie linière belge ne pouvait exister que par le maintien des traités avec la France. Sachons nous en prévaloir. Ce sera dès-lors aux chambres belges de décider si une quinzaine de contrefacteurs, employant tout au plus un millier de bras, ont des droits plus sacrés qu'une industrie qui, outre onze filatures à la mécanique, fait vivre 280,396 fileuses et 94,700 tisserands.

Comme nous le disions il y a quinze jours, la fin de l'année, pour la Bourse, a été avancée d'un mois. Depuis la liquidation de novembre, les affaires ont pris un aspect plus rassurant, et enfin les adjudications des chemins de Creil à Saint-Quentin et de Lyon sont venues rendre à la place la vie et l'espérance, qui semblaient presque l'avoir abandonnée. Si rien ne disparaît plus rapidement, rien aussi ne renaît plus vite que la confiance des spéculateurs. Hier encore on tremblait, on se défiait, on revenait des illusions des chemins de fer; aujourd'hui le vent a changé; à l'effroi succède la faveur, et voici les promesses d'actions aussi recherchées qu'elles étaient abandonnées la veille. Faut-il se féliciter beaucoup de retours aussi brusques? Cet engouement qui succède si vite à la défiance ne trahit-il pas beaucoup d'irréflexion, de légèreté, et une bien faible connaissance du fond des choses? Il faut reconnaître néanmoins qu'en ce qui touche le chemin de Lyon ce revirement subit peut s'expliquer. Par les conditions favorables de son adjudication, et par les avantages évidens de sa ligne, ce chemin mérite les

espérances qu'il inspire. Les actions provisoires de ce chemin se sont élevées jusqu'à 135 francs de prime, et tout fait penser qu'elles augmenteront encore. Elles ont eu ce qui a manqué au chemin du Nord, un début modeste, qui offre aux spéculateurs les chances d'une hausse probable, et aux capitalistes, au public prudent, un placement garanti contre les chutes qu'amènent des cours exagérés.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE,

PAR M. VICTOR COUSIN.

Nous avons sous les yeux une publication d'une haute importance : M. Cousin est à la veille de donner aux amis de la philosophie la première partie de ce grand ensemble de leçons qui composent sa carrière de professeur tout entière. L'enseignement de M. Cousin a eu deux époques, celle qui s'étend de 1815 à 1820, et où la jeune école philosophique se forme et se constitue; puis, après un silence de huit années, la brillante époque de 1828 à 1830, où l'éclectisme se produit dans le monde avec le cortége de ses applications les plus élevées et les plus hardies.

Cette seconde période des leçons de M. Cousin est parfaitement connue du public; la première l'est à peine, et cependant c'est peut-être la plus curieuse et la plus féconde. Comme le dit l'illustre écrivain lui-même : « Ce sont là les commencemens, c'est le berceau de la philosophie nouvelle. Le temps lui apportera des forces. Peu à peu elle agrandira son horizon et ses vues. De la philosophie moderne elle s'étendra dans la philosophie ancienne; elle joindra Platon à Descartes, Aristote à Locke, Proclus à Malebranche, elle s'enfoncera même dans les ténèbres de la scolastique; elle embrassera tous les âges de la pensée humaine; elle rappellera tous les systèmes à un petit nombre de principes élémentaires, harmonieux et opposés, toujours en guerre et inséparables. Ici elle est encore bien loin de ses derniers développemens; elle est renfermée dans l'enceinte de la philosophie moderne, et elle commence à peine à entrevoir l'antiquité; mais elle est déjà en possession de toutes les idées essentielles et d'une doctrine bornée, mais solide. Elle est assise sur le sens commun; elle a l'enthousiasme du beau et du bien, elle aime la liberté et la vertu; elle est toute pénétrée de la pensée de Dieu; elle ne s'élève pas encore bien haut, mais on sent qu'elle a des ailes. »

Dès l'année 1811, M. Royer-Collard avait engagé le combat avec vigueur contre la philosophie de la sensation; mais à l'exemple de Reid, qu'il avait pris pour maître, il ne s'était guère avancé au-delà de l'horizon de la psychologie. Il restait à poursuivre le condillacisme sur le terrain de la métaphysique, de l'esthétique, de la morale. Cela même était peu encore, si l'on n'opposait pas à l'analyse artificielle de l'école sensualiste une observation

plus complète et plus vraie de la nature humaine, à la morale de l'intérêt celle du devoir, à une métaphysique toute négative la foi du genre humain retrouvée au plus profond de la conscience, et tout ensemble au faîte des plus libres spéculations. Ce fut l'œuvre propre qu'entreprit avec une ardeur merveilleuse le jeune suppléant de M. Royer-Collard, emporté dès les premiers jours, et comme malgré lui, hors du cercle étroit où sa sincère et pieuse déférence avait d'abord voulu s'enfermer, cherchant partout, en Allemagne, en France, et déjà dans l'antiquité, des adversaires à Condillac, et à lui-même des inspirateurs; pénétrant courageusement dans les souterrains de la philosophie germanique, allant de Kant à Fichte, quittant Fichte pour Malebranche et Malebranche pour Platon, et préparant de la sorte l'union future, l'union aujourd'hui indissoluble de la philosophie et de son histoire.

Sans rester étranger à aucun des grands problèmes philosophiques, l'enseignement de 1815 à 1820 eut pourtant ce caractère de tout ramener au problème moral comme à un centre commun de critique et d'analyse. Or, de toutes les applications fondamentales de l'éclectisme, la morale est celle dont il était resté le moins de traces, et qui présente en ce moment le plus d'intérêt et de nouveauté. Nous sommes heureux de pouvoir satisfaire d'avance la curiosité des amis de la philosophie, en citant quelques fragmens où les vues morales de M. Cousin sont présentées dans un style digne d'elles par la noblesse et la pureté. Pour nous, qu'il nous suffise de signaler en peu de mots le trait essentiel qui les caractérise.

La morale que la philosophie française s'honore d'enseigner est entièrement fondée sur la raison, et en même temps elle est d'une irréprochable sévérité. C'est au nom de la conscience qu'elle nous parle de nos devoirs; mais la religion la plus austère ne nous les imposerait pas avec une autorité plus inflexible. Ce dut être un noble spectacle, en ces tristes premières années de la restauration, où les caractères fléchissaient sous la double servitude d'une philosophie sensualiste encore debout et d'une réaction religieuse qui préludait aux derniers excès; ce dut être une source de nobles émotions et de généreuses espérances que cette voix mâle et fière qui disait à la jeunesse : La liberté fait toute notre dignité morale, et l'essence de la liberté elle-même, c'est sa subordination au devoir. Les générations nouvelles apprenaient à cette sévère école à répudier en ce qu'il eut d'incomplet l'esprit du XVIIIe siècle, tout en retenant ce qui fit sa grandeur et sa force, je veux dire l'indépendance de la pensée et l'énergique sentiment des droits de l'homme. En relisant ses leçons de 1818, M. Cousin peut se rendre ce témoignage qu'il est encore aujourd'hui ce qu'il était dans ces orageuses années de sa jeunesse, où il combattait au premier rang contre une réaction formidable. Combien d'autres ne pourraient dire comme lui : « Ce sont les principes de notre im-« mortelle révolution qui formaient déjà, comme ils composent encore au-« jourd'hui après vingt-cinq années de réflexions nouvelles, notre foi morale « et politique ! » Mais ce n'est pas ici le moment de récriminer; hâtons-nous de livrer au lecteur quelques-unes de ces fortes pages où le sentiment moral

et religieux s'unit avec l'indépendance philosophique en une si belle harmonie :

« La philosophie n'usurpe aucun pouvoir étranger; mais elle n'est pas disposée à déserter son droit d'examen sur toutes les grandes manifestations de la nature humaine. Toute philosophie qui n'aboutit pas à la morale est à peine digne de ce nom, et toute morale qui n'aboutit pas au moins à des vues générales sur la société et le gouvernement est une morale impuissante qui n'a ni conseils ni règles à donner à l'humanité dans ses épreuves les plus difficiles.

« La philosophie a devant elle deux routes différentes : elle peut faire de deux choses l'une, ou bien accepter les données du sens commun, les éclaircir, par là les développer et les accroître, et fortifier, en les exprimant fidèlement, les croyances de l'humanité; ou bien, préoccupée de tel ou tel principe, l'imposer aux données naturelles du sens commun, admettre celles qui sont conformes à ce principe, plier les autres artificiellement à celles-là, ou les nier ouvertement; c'est ce que l'on appelle faire un système.

« Les systèmes philosophiques ne sont pas la philosophie : la philosophie les surpasse de toute la supériorité d'un principe sur ses applications. Les systèmes s'efforcent de réaliser l'idée de la philosophie, comme les institutions civiles s'efforcent de réaliser celle de la justice, comme les arts expriment de leur mieux la beauté infinie, comme les sciences poursuivent la science universelle Les systèmes philosophiques sont nécessairement imparfaits, sans quoi il n'y en aurait jamais eu deux dans le monde. Heureux ceux qui passent aussi en bien faisant, et qui répandent dans les esprits et dans les ames, avec quelques erreurs innocentes, le goût sacré du vrai, du beau et surtout du bien! Mais les systèmes philosophiques suivent leur temps bien plus qu'ils ne le dirigent; ils reçoivent leur esprit des mains de leur siècle. Au milieu du XVIIIe siècle, vers la fin de la régence et sous le règne de Louis XV, la philosophie anglaise de Locke, transportée en France et développée selon le goût du temps, y produisit une école célèbre qui long-temps domina et qui domine encore parmi nous, protégée par de vieilles habitudes, mais en contradiction radicale avec l'esprit nouveau, avec les institutions et les mœurs issues de la révolution française. Sorti du sein des tempêtes, nourri dans le berceau d'une révolution, élevé sous la mâle discipline du génie de la guerre, le XIXe siècle ne peut en vérité contempler son image et retrouver ses instincts dans une philosophie née à l'ombre des délices de Versailles, admirablement faite pour la décrépitude d'une monarchie arbitraire, mais non pas pour la vie laborieuse d'une jeune liberté environnée de périls. Pour moi, entre un système tout-puissant, il est vrai, mais dont je connais l'origine, entre ce système et la foi éternelle de l'humanité devenue le besoin le plus pressant de la société nouvelle, j'ai fait mon choix, et, après avoir combattu la philosophie de la sensation dans sa théorie métaphysique, je n'hésiterai pas à la combattre dans la doctrine morale qu'elle devait né-

cessairement produire, et qui a si long-temps régné sur les esprits et sur les ames, je veux dire la morale de l'intérêt....

« Reconnaissons d'abord que cette morale est une réaction extrême, mais jusqu'à un certain point légitime contre la rigueur excessive de la morale stoïque, et surtout de la morale ascétique qui étouffe la sensibilité au lieu de la régler, et, pour sauver l'ame des passions, lui commande un sacrifice de tous les instincts de la nature qui ressemble à un suicide.

« L'homme n'est fait pour être ni un sublime esclave, comme Épictète, appliqué à bien supporter la mauvaise fortune sans s'efforcer de la surmonter, ni, comme l'auteur de l'*Imitation,* l'angélique habitant d'un cloître, appelant la mort comme une délivrance bienheureuse et la devançant, autant qu'il est en lui, par une continuelle pénitence et dans une adoration muette. La vie humaine n'est point une prison, ni le monde un couvent. Le goût du plaisir, les passions même ont leur raison dans les besoins de l'humanité. Ou la vie est un contre-sens inintelligible qu'il faut briser le plus tôt possible, ou elle a son prix et une fin digne de son auteur. Mais, pour que l'homme en fasse un emploi légitime, la première condition, c'est qu'il y tienne. Le premier lien de l'homme avec la vie est le plaisir. Otez le plaisir, et la vie lui est sans attrait. Supprimez la passion, plus d'excès, il est vrai, mais plus de ressort suffisant; faute de vents, le vaisseau ne marche plus et s'enfonce bientôt dans l'abîme. Supposez un être auquel manque l'amour de lui-même, l'instinct de la conservation, l'horreur de la souffrance, surtout l'horreur de la mort, qui n'ait de goût ni pour le plaisir ni pour le bonheur, en un mot destitué de tout intérêt personnel, un tel être ne résistera pas long-temps aux innombrables causes de destruction qui l'environnent et qui l'assiègent; il ne durera pas un jour. Jamais une seule famille ne pourra se former ni se maintenir, jamais la moindre société. Celui qui a fait l'homme, et qui l'a fait apparemment pour qu'il se conservât et se développât, n'a pas confié le soin de son ouvrage à la vertu seule, au dévouement et à une charité sublime : il a voulu que la durée et le développement de la race et de la société humaine fussent assis sur des fondemens plus simples et plus sûrs, et voilà pourquoi il a donné à l'homme l'amour de soi, l'instinct de la conservation, le goût du plaisir et du bonheur, les passions qui animent la vie, l'espérance et la crainte, l'amour, l'ambition, l'intérêt personnel enfin, mobile puissant, permanent, universel, qui nous pousse à améliorer sans cesse notre condition sur la terre.

« On le voit, nous ne venons pas contester à la morale de l'intérêt la vérité ni même la légitimité de son principe; nous sommes convaincu que ce principe existe, et qu'il a sa raison d'être. La seule question que nous posons est celle-ci : Le principe de l'intérêt est vrai en lui-même; mais n'y a-t-il pas aussi d'autres principes tout aussi vrais, tout aussi légitimes?...

« Il ne faut pas confondre la puissance et le droit. Un être pourrait avoir une puissance immense, celle de l'ouragan, de la foudre, celle d'une des forces de la nature; s'il n'y joint la liberté, il n'est qu'une chose redoutable et

terrible, il n'est point une personne : il n'a pas de droits. Il peut inspirer une terreur immense : il n'a pas droit au respect. On n'a pas de devoirs envers lui.

« Le devoir et le droit sont frères. Leur mère commune est la liberté. Ils naissent le même jour, ils se développent et ils périssent ensemble. On pourrait même dire que le droit et le devoir ne font qu'un, et sont le même être envisagé de deux côtés différens. Qu'est-ce, en effet, que mon droit à votre respect, sinon le devoir que vous avez de me respecter, parce que je suis un être libre? Mais vous-même vous êtes un être libre, et le fondement de mon droit et de votre devoir devient pour vous le fondement d'un droit égal et en moi d'un égal devoir.

« Je dis égal de l'égalité la plus rigoureuse, car la liberté, et la liberté seule, est égale à elle-même. Il n'y a d'identique en moi que la personne. Tout le reste est divers; par tout le reste, les hommes diffèrent; car la ressemblance est encore de la différence. Comme il n'y a pas deux feuilles qui soient les mêmes, il n'y a pas deux hommes absolument les mêmes par le corps, par la sensibilité, par l'esprit, par le cœur. Mais il n'est pas possible de concevoir de différence entre le libre arbitre d'un homme et le libre arbitre d'un autre. Je suis libre ou je ne le suis pas. Si je le suis, je le suis autant que vous, et vous l'êtes autant que moi. Il n'y a pas là de plus ou de moins. On est une personne morale tout autant et au même titre qu'une autre personne morale. La volonté, qui est le siége de la liberté, est la même dans tous les hommes. Elle peut avoir à son service des instrumens différens, des puissances différentes, et par conséquent inégales, soit matérielles, soit spirituelles; mais les puissances dont la volonté dispose ne sont pas elle, car elle n'en dispose point d'une manière absolue. Le seul pouvoir libre est celui de la volonté, mais celui-là l'est essentiellement. Si la volonté reconnaît des lois, ces lois ne sont pas des mobiles, des ressorts qui la meuvent : ce sont des lois idéales, celle de la justice, par exemple; la volonté reconnaît cette loi, et en même temps elle a la conscience de pouvoir s'y conformer ou l'enfreindre, ne faisant l'un qu'avec la conscience de pouvoir faire l'autre, et réciproquement. Là est le type de la liberté, et en même temps de la vraie égalité; tout autre est un mensonge. Il n'est pas vrai que les hommes aient le droit d'être également riches, beaux, robustes, de jouir également, en un mot d'être également heureux : car ils diffèrent originellement et nécessairement par tous les points de leur nature qui correspondent au plaisir, à la richesse, au bonheur. Dieu nous a faits avec des puissances inégales pour toutes ces choses. Ici l'égalité est contre la nature et contre l'ordre éternel; car la différence est, tout aussi bien que l'harmonie, la loi de la création. Rêver une telle égalité est une méprise étrange, un égarement déplorable. La fausse égalité est l'idole des esprits et des cœurs mal faits, de l'égoïsme inquiet et ambitieux. C'est l'envie appliquée à l'impossible. La vraie égalité accepte sans honte toutes les inégalités extérieures que Dieu a faites, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme non-seulement d'effacer, mais de modifier. La noble liberté

n'a rien à démêler avec les furies de l'orgueil et de l'envie. Comme elle n'aspire point à la domination, de même et en vertu du même principe elle n'aspire point davantage à une égalité chimérique d'esprit, de beauté, de fortune, de jouissances. D'ailleurs, cette égalité-là, fût-elle possible, serait de peu de prix à ses yeux; elle demande quelque chose de bien autrement grand que le plaisir, la fortune, le rang, à savoir le respect. Le respect, un respect égal du droit sacré d'être libre dans tout ce qui constitue la personne, cette personne qui est vraiment l'homme; voilà ce que la liberté et avec elle la vraie égalité réclament, ou plutôt commandent impérieusement. Il ne faut pas confondre le respect avec les hommages. Je rends hommage au génie et à la beauté. Je respecte l'humanité seule, et par là j'entends toutes les natures libres, car tout ce qui n'est pas libre dans l'homme lui est étranger. L'homme est donc l'égal de l'homme précisément par tout ce qui le fait homme, et le règne de l'égalité véritable n'exige de la part de tous que le respect même de ce que chacun possède également en soi, et le jeune et le vieux, et le laid et le beau, et le riche et le pauvre, et l'homme de génie et l'homme médiocre, et la femme et l'homme, tout ce qui a la conscience d'être une personne et non une chose. Le respect égal de la liberté commune est le principe à la fois du devoir et du droit; c'est la vertu de chacun et c'est la sécurité de tous; par un accord admirable, c'est la dignité parmi les hommes et c'est aussi la paix sur la terre. Telle est la grande et sainte image de la liberté et de l'égalité, qui a fait battre le cœur de nos pères, et celui de tout ce qu'il y a eu d'hommes vertueux et éclairés, de vrais amis de l'humanité. Tel est l'idéal que poursuit la vraie philosophie à travers les siècles, depuis les rêves généreux d'un Platon jusqu'aux solides conceptions d'un Montesquieu, depuis la première législation libérale de la plus petite cité de la Grèce jusqu'aux travaux de l'assemblée constituante, jusqu'à notre immortelle déclaration des droits.

« Ce n'est point là l'idéal que la philosophie de la sensation a le droit de se proposer. Elle part d'un principe qui la condamne à des conséquences aussi désastreuses que celles du principe de la liberté sont bienfaisantes. En confondant la volonté avec le désir, elle justifie la passion qui est le désir dans toute sa force, la passion qui est précisément le contraire de la liberté. Elle déchaîne ainsi tous les désirs et toutes les passions, elle ôte tout frein à l'imagination et au cœur; elle rend chaque homme bien moins heureux de ce qu'il possède que misérable de ce qui lui manque; elle lui fait regarder son voisin d'un œil d'envie ou de mépris, et pousse incessamment la société vers l'anarchie ou vers la tyrannie. Où voulez-vous, en effet, que conduise l'intérêt à la suite du désir? Mon désir est certainement d'être le plus heureux possible. Mon intérêt est de chercher à l'être par tous les moyens, quels qu'ils soient, sous cette seule réserve qu'ils ne soient pas contraires à leur fin. Si je suis né le premier des hommes, le plus riche, le plus beau, le plus puissant, etc., je ferai tout pour conserver les avantages que j'ai reçus. Si le sort m'a fait naître dans un rang peu relevé, avec une fortune médiocre, des facultés bor-

nées et des désirs immenses, car, on ne peut trop le redire, le désir aspire à l'infini en tout genre, je ferai tout pour sortir de la foule, pour augmenter mon pouvoir, ma fortune, mes jouissances. Malheureux de ma place en ce monde, pour la changer, je rêve, j'appelle les bouleversemens, il est vrai, sans enthousiasme et sans fanatisme politique, — l'intérêt seul ne produit pas ces nobles folies, — mais sous l'aiguillon brûlant de la vanité et de l'ambition. Me voilà donc arrivé à la fortune et au pouvoir; l'intérêt réclame alors la sécurité, comme auparavant il invoquait l'agitation. Le besoin de la sécurité me ramène de l'anarchie au besoin d'un ordre quelconque, pourvu qu'il soit à mon profit, et je deviens tyran, si je puis, ou serviteur doré du tyran. Contre l'anarchie et la tyrannie, ces deux fléaux de la liberté, le seul rempart est le sentiment universel du droit, fondé sur la ferme distinction du bien et du mal, du juste et de l'utile, de l'honnête et de l'agréable, de la vertu et de l'intérêt, de la volonté et du désir, de la sensation et de la conscience....

« Il est une autre doctrine qui, mécontente à la fois de la philosophie grossière de la sensation et de la philosophie ambitieuse de la raison, croit se rapprocher du sens commun en faisant reposer sur le sentiment la science, l'art et la morale. Cette école, illustrée dans ces derniers temps par Rousseau et surtout par M. Jacobi, veut qu'on se fie à l'instinct du cœur, à cet instinct plus noble que la sensation et moins subtil que le raisonnement. N'est-ce pas le cœur en effet qui sent le beau et le bien, n'est-ce pas lui qui, dans toutes les grandes circonstances de la vie, quand la passion et le sophisme obscurcissent à nos yeux la sainte idée du devoir et de la vertu, la fait briller d'une irrésistible lumière, et en même temps nous échauffe, nous anime, nous donne le courage de la pratiquer?

« Nous aussi, grace à Dieu, nous avons reconnu et nous avons mis bien au-dessus de la sensation ce phénomène admirable qu'on nomme le sentiment; nous croyons même qu'on en trouvera ici une analyse plus précise et plus complète que dans les écrits où le sentiment règne seul. Oui, il y a un plaisir exquis attaché à la contemplation de la vérité, à la reproduction du beau, à la pratique du bien; il y a en nous un amour inné pour toutes ces choses; et, quand on ne se pique pas d'une grande rigueur, on peut très bien dire que c'est le cœur qui discerne la vérité, que les grandes pensées viennent du cœur, que le cœur est et doit être la lumière et le guide de notre vie.

« Aux yeux d'une analyse peu exercée, la raison spontanée et le sentiment se confondent par une multitude de ressemblances. Le sentiment est attaché intimement à la raison; il en est la forme sensible. Au fond du sentiment est la raison, qui lui communique son autorité, tandis que le sentiment prête à la raison son charme et sa puissance. La preuve la plus répandue et la plus touchante de l'existence de Dieu n'est-elle pas cet élan du cœur qui, dans la conscience de nos misères et à la vue des imperfections de tout genre qui nous assiégent, nous suggère irrésistiblement l'idée confuse d'un être infini

et parfait, nous remplit, à cette idée, d'une émotion inexprimable, mouille nos yeux de pleurs ou même nous prosterne à genoux devant celui que le cœur nous révèle, alors même que la raison refuse d'y croire? Mais regardez-y de plus près : vous verrez que cette raison incrédule, c'est le raisonnement appuyé sur des principes d'une portée insuffisante; vous verrez que ce qui nous révèle l'être infini et parfait, c'est précisément la raison elle-même et la raison seule; vous verrez que c'est ensuite cette révélation de l'infini par la raison, qui, passant dans le sentiment, produit l'émotion et les ravissemens que nous avons rappelés. A Dieu ne plaise que nous repoussions le sentiment! Nous l'invoquons au contraire et pour les autres et pour nous. Nous sommes ici avec le peuple; nous sommes peuple nous-mêmes. C'est à la lumière du cœur, empruntée à celle de la raison, mais qui la réfléchit plus vive dans les profondeurs de notre être, que nous nous confions, pour entretenir dans l'ame de l'ignorant toutes les grandes vérités, et pour les sauver même dans l'ame du philosophe des égaremens ou des raffinemens d'une philosophie ambitieuse.

« Nous pensons, avec Quintilien et Vauvenargues, que la noblesse des sentimens fait la hauteur des pensées. L'enthousiasme est le principe des grands travaux comme des grandes actions. Sans l'amour du beau, l'artiste ne produira que des œuvres régulières peut-être, mais froides, qui pourront plaire au géomètre, mais non pas à l'homme de goût. Pour communiquer la vie à la toile, au marbre, à la parole, il faut la porter en soi. C'est le cœur, mêlé à la logique, qui fait la haute éloquence; c'est le cœur, mêlé à l'imagination, qui fait la grande poésie. Songez à Bossuet, à Homère, à Corneille, à Racine : leur trait le plus caractéristique, c'est le pathétique, et le pathétique, c'est le cri du cœur. Mais c'est surtout dans la morale qu'éclate la puissance du sentiment. Le sentiment est comme une grace divine qui nous aide à accomplir la loi sérieuse et austère du devoir. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'en des situations délicates, compliquées, difficiles, on ne sait pas démêler où est le vrai, où est le bien! Le sentiment vient au secours du raisonnement qui chancelle; il parle, et toutes les incertitudes se dissipent. En écoutant ses inspirations, on peut agir imprudemment, mais rarement on agit mal : la voix du cœur, c'est aussi la voix de Dieu.

« Nous faisons donc une grande place à ce noble élément de la nature humaine. Nous croyons l'homme presque aussi grand par le cœur que par la raison. Nous rendons hommage aux généreux écrivains qui, dans le relâchement des principes et des mœurs au XVIIIe siècle, ont opposé le charme et la puissance du sentiment à la bassesse du calcul et de l'intérêt. Nous sommes avec Hutcheson contre Hobbes, avec Rousseau contre Helvetius, avec l'auteur de *Woldemar* contre la morale de l'égoïsme ou celle de l'école. Nous leur empruntons ce qu'ils ont dit de vrai; nous leur laissons des exagérations inutiles ou dangereuses. Il faut joindre le sentiment à la raison, mais il ne faut pas remplacer la raison par le sentiment. D'abord il est contraire aux faits de confondre la raison avec le raisonnement et de les

envelopper dans la même critique. Le raisonnement est, après tout, l'instrument légitime de la raison : il vaut ce que valent les principes sur lesquels il s'appuie. Ensuite la raison, et singulièrement la raison spontanée, est, comme le sentiment, immédiate et directe; elle va droit à son objet, sans passer par l'analyse, l'abstraction, la déduction, opérations excellentes sans doute, mais qui en supposent une première, l'aperception pure et simple de la vérité. Cette aperception, c'est à tort qu'on l'attribue au sentiment. Le sentiment est une émotion, non un jugement; il jouit ou il souffre, il aime ou il hait; il ne connaît pas. Il n'est pas universel comme la raison, et même, comme il touche encore par quelque côté à l'organisation, il lui emprunte quelque chose de son inconstance. Enfin le sentiment est attaché à la raison : il la suit, il ne la précède point. En supprimant la raison, on supprime donc le sentiment qui en émane, et la science, l'art et la morale manquent de fondemens fermes et solides. »

Après avoir ainsi réfuté tour à tour la morale de l'intérêt et celle du sentiment, et établi ensuite les devoirs et les droits de l'homme sur leur véritable base, l'idée rationnelle du bien, l'illustre écrivain, passant de la morale à la théodicée, remonte jusqu'au premier et dernier principe des idées comme des existences, jusqu'à Dieu lui-même :

« Dieu est le principe du bien : il l'est comme fondement de toute vérité, de la vérité morale comme de toutes les autres. Tous nos devoirs sont compris dans la justice et la charité. Or, de qui peut nous venir une telle loi, sinon d'un être essentiellement juste et bon? C'est là, selon nous, une démonstration invincible et souveraine de la justice et de la charité divine : cette démonstration éclaire et soutient toutes les autres. Dans cet immense univers dont nous entrevoyons une faible partie, malgré plus d'une obscurité, Dieu nous apparaît juste et bon. Tout semble ordonné en vue du bien général, éclatante image de ce que doit être la conduite de l'homme. Enfin Dieu seul peut achever l'ordre moral. Cet ordre a pour loi l'harmonie de la vertu et du bonheur, il réclame donc l'accomplissement de cette loi. Sans doute, elle s'accomplit déjà dans le monde visible, dans les conséquences de tout genre qui suivent les bonnes et les mauvaises actions, dans la société qui punit et récompense, dans l'estime et le mépris public, surtout dans les troubles et dans les joies de la conscience. Toutefois cette loi nécessaire n'est point exactetement accomplie; elle doit l'être pourtant, ou l'ordre moral n'est point satisfait, et la nature la plus intime des choses, leur nature morale, demeure voilée, troublée, pervertie. Il faut donc qu'il y ait un être qui se charge d'accomplir, dans un temps qu'il s'est réservé et de la manière qui conviendra, l'ordre dont il a mis en nous l'inviolable besoin; et cet être, c'est Dieu.

« Ainsi de toutes parts, de la métaphysique, de l'esthétique, surtout de la morale, nous nous élevons au même principe, centre commun, fondement dernier de toute vérité, de toute beauté, de tout bien. Le vrai, le beau et le bien ne sont que les révélations diverses d'un même être. L'intelligence hu-

maine, interrogée sur toutes ces idées qui sont incontestablement en elle, nous fait toujours la même réponse; elle nous renvoie à la même explication : au fond de tout, au-dessus de tout, Dieu, toujours Dieu.

« Nous voici donc arrivés, de degrés en degrés, à la religion. Nous voici en communion avec les grandes philosophies qui toutes proclament un Dieu, et en même temps avec les religions qui couvrent la terre et qui toutes reposent sur le fondement sacré de la religion naturelle. Par là nous entendons, non pas la religion à laquelle l'homme peut arriver dans cet état hypothétique qu'on appelle l'état de nature, mais la religion que nous révèle la lumière naturelle accordée à tous les hommes sans le secours d'une révélation particulière. Tant que la philosophie n'est pas parvenue à la religion, elle est au-dessous de tous les cultes, même les plus imparfaits, qui du moins donnent à l'homme un père, un témoin, un consolateur, un juge. Par la religion, la philosophie entre en rapport avec l'humanité, qui, d'un bout du monde à l'autre, aspire à Dieu, croit en Dieu, espère en Dieu. La philosophie contient le fonds commun de toutes les croyances religieuses; elle leur emprunte en quelque sorte leur principe, et elle le leur rend entouré de lumière, élevé au-dessus de toute incertitude, placé à l'abri de toute attaque. La philosophie peut donc à son tour se présenter au genre humain. Elle aussi elle a droit à sa confiance; car elle lui parle de Dieu au nom de tous ses besoins et de toutes ses facultés, au nom de la raison et au nom du sentiment...

« La théodicée a deux écueils : l'un est l'abstraction, l'abus de la dialectique; c'est le vice de l'école et de la métaphysique. S'efforce-t-on d'éviter cet écueil, on court le risque d'aller se briser contre l'écueil opposé, je veux dire cet effroi du raisonnement qui s'étend jusqu'à la raison, cette prédominance excessive du sentiment qui, développant en nous les facultés aimantes et affectueuses aux dépens de toutes les autres, nous jette dans un anthropomorphisme sans critique, et nous fait instituer avec Dieu un commerce intime et familier où nous oublions un peu trop l'auguste et redoutable majesté de l'être divin. L'ame tendre et contemplative ne peut ni aimer ni contempler en Dieu la nécessité, l'éternité, l'infinitude, qui ne tombent point sous les prises de l'imagination et du cœur, mais qui se conçoivent seulement. Elle les néglige donc. Elle n'étudie pas non plus Dieu dans les vérités de toute espèce, physiques, métaphysiques et morales, qui le manifestent; elle considère en lui particulièrement les caractères auxquels s'attache l'affection. Dans l'adoration, Fénelon retranche toute crainte pour ne laisser subsister que l'amour, et, comme je l'ai déjà dit, sainte Thérèse et Mme Guyon finissent par aimer Dieu comme un amant.

« On évite ces excès contraires d'une sentimentalité raffinée et d'une abstraction chimérique, en ayant sans cesse présens à la pensée et la nature de Dieu par laquelle il échappe à tout rapport avec nous, la nécessité, l'éternité, l'infinitude, et en même temps ceux de ses attributs qui sont nos propres attributs transportés en lui par cette raison très simple qu'ils en viennent.

« Je ne puis concevoir Dieu que dans ses manifestations et par les signes

qu'il me donne de son existence, comme je ne puis concevoir un être que par ses attributs, une cause que par ses effets, comme je ne me conçois moi-même que par l'exercice de mes facultés. Otez mes facultés et la conscience qui me les atteste, je suis pour moi comme si je n'étais pas. Il en est de même de Dieu : ôtez la nature, et, mon ame n'apercevant plus nul signe de Dieu, je n'y songe pas même. C'est donc dans la nature et dans l'ame qu'il faut le chercher et qu'on peut le trouver...

« Telle est notre théodicée : elle rejette les excès de tous les systèmes, et elle contient, nous le croyons au moins, tout ce qu'ils ont de bon. Au sentiment elle emprunte un Dieu personnel comme nous sommes nous-mêmes une personne, et à la raison un Dieu nécessaire, éternel, infini. En présence de deux systèmes opposés, l'un qui, pour voir et sentir Dieu dans le monde, l'y absorbe, l'autre qui, pour ne pas confondre Dieu avec le monde, l'en sépare et le relègue dans une solitude inaccessible, elle leur donne à tous les deux une juste satisfaction en leur offrant un Dieu qui est en effet dans le monde, puisque le monde est son ouvrage, mais sans que son essence y soit épuisée, un Dieu qui est tout ensemble unité absolue et unité multipliée, infini et vivant, immuable et principe du mouvement, suprême intelligence et suprême vérité, souveraine justice et souveraine bonté, devant lequel le monde et l'homme sont comme le néant, et qui pourtant se complaît dans le monde et dans l'homme, substance éternelle et cause inépuisable, impénétrable et partout sensible, qu'il faut tour à tour rechercher dans la vérité, admirer dans la beauté, imiter à une distance infinie dans la bonté et dans la justice, vénérer et aimer, étudier sans cesse avec un zèle infatigable et adorer en silence!...

« Cette doctrine est si simple, elle est tellement dans toutes nos puissances, elle est si conforme à tous nos instincts, qu'elle paraît à peine une doctrine philosophique; et en même temps, si vous l'examinez de plus près, si vous la comparez avec tous les systèmes célèbres, vous trouverez qu'elle s'en rapproche et qu'elle en diffère, qu'elle n'est absolument aucun d'eux et qu'elle les embrasse tous et les représente précisément par le côté qui les recommande à l'attention de l'histoire. Bien imparfaite encore, œuvre incomplète des méditations et de l'enseignement de quelques années, le temps, je l'espère, la fortifiera et l'agrandira. Telle qu'elle est, puisse-t-elle pénétrer dans les esprits et dans les ames, y déposer et y entretenir le goût du sens commun, sans lequel la philosophie n'est qu'une spéculation arbitraire; le goût de la philosophie, sans lequel le sens commun n'est qu'un instinct aveugle; le goût enfin de l'histoire de la philosophie, sans lequel le plus puissant génie, privé de l'expérience des génies qui l'ont devancé, se trouverait au XIXe siècle livré aux mêmes chances d'erreur que celui qui le premier osa penser! N'oublions pas que, si la philosophie du XIXe siècle peut surpasser toutes les philosophies précédentes, c'est à la condition de les bien connaître, de distinguer les erreurs et les vérités qu'elles lui transmettent, de laisser tomber

les unes dans l'abîme du passé, de recueillir soigneusement les autres, et d'y asseoir les espérances de l'avenir. »

— Le deuxième volume de l'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, par M. Félix Ravaisson, vient de paraître in-8° (1). Ce volume est la suite et non la fin d'un ouvrage tout-à-fait remarquable dont nos lecteurs connaissent déjà la première partie. Chemin faisant, M. Ravaisson a vu la carrière s'étendre devant lui, et il ne s'est pas refusé à la parcourir tout entière. L'auteur termine aujourd'hui l'histoire de la philosophie ancienne dans ses rapports avec Aristote : nous avons retrouvé dans cette partie intéressante les brillantes qualités de l'écrivain philosophe, et nous les avons retrouvées mûries et fortifiées par le temps et l'étude. La *Revue* s'occupera de cet important travail.

— L'activité renaît dans le haut enseignement. A la Sorbonne comme au Collége de France, plus d'un cours important s'est déjà rouvert. Il y a là, à côté des régions bruyantes que fréquente trop volontiers notre littérature, une arène plus calme et plus haute, qui demeure ouverte aux libres efforts de la critique comme aux paisibles travaux de la science. Pour une ou deux voix imprudentes qui se sont adressées aux passions de la foule, les vraies traditions de l'enseignement gardent là encore plus d'un représentant fidèle qui recherche les sympathies sérieuses et qui les obtient. M. Saint-Marc Girardin, par exemple, ne retrouve-t-il pas chaque année un auditoire nombreux prêt à applaudir sa mordante parole et son inflexible bon sens? La voie où il marche n'est pas celle des ovations faciles, et cependant M. Saint-Marc Girardin n'y est pas seul. Au Collége de France, M. Philarète Chasles, qui avait à créer devant un public plus habitué aux concessions l'enseignement des littératures du Nord, a compris de même les devoirs de sa chaire; c'est par l'unique ascendant d'une critique élevée et d'une érudition solide qu'il a conquis son auditoire. Cet auditoire est sympathique et empressé, M. Chasles a pu s'en convaincre à la leçon d'ouverture du cours de cette année, où il a nettement indiqué le but à la fois noble et utile qu'il marque à ses efforts. C'est à concilier l'étude des littératures du Nord avec les exigences du génie français qu'il s'appliquera surtout. M. Chasles admire Shakspeare et Goethe, mais il n'entend leur sacrifier ni Rabelais ni Montaigne. Le sujet qui doit l'occuper cette année, c'est l'influence exercée par la lutte de l'Angleterre et de Napoléon sur le développement du génie britannique. De tels rapprochemens font plus qu'animer l'histoire littéraire, ils la complètent. En appuyant son enseignement sur une base aussi large, M. Chasles a pu s'étonner que des esprits aventureux se soient trouvés à l'étroit dans les limites d'un enseignement analogue. Il a prévenu ses auditeurs en souriant qu'ils ne trouveraient pas dans sa chaire *le plus petit messie*. On ne pouvait les convier plus spirituellement au culte désintéressé des lettres, et d'unanimes applaudissemens ont prouvé au professeur qu'il était compris.

(1) Chez Joubert, libraire-éditeur.

V. DE MARS.

DOCUMENS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

LA JEUNESSE DE CROMWELL.

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc...
BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

« Les vraies paroles de Cromwell, les choses écrites de la main de cet homme, je les ai cherchées de près comme de loin, je les ai recueillies au fond du Léthé, dans le marécage des pédans; j'y ai jeté mon filet et je les en ai tirées. Les voici!

« J'ai opéré (continue l'éditeur Thomas Carlyle, auquel nous conservons son style humoristique) ce lavage, ce blanchissage, ce décatissage; la multitude de stupidités étrangères qui encombraient ce linge sale a rendu le métier pénible, et Dieu me préserve de reprendre une tâche pareille! Quoi qu'il en soit, le public le verra maintenant sous sa vraie forme. J'ai passé des années de labeur dans les régions obscures et indescriptibles de l'histoire, et chaque jour je suis resté plus convaincu de cette vérité : que l'imagination populaire a eu raison; que l'homme appelé Olivier Cromwell fut en réalité l'ame de la révolte puritaine; que sans lui elle n'eût jamais été une révolte

transcendante et mémorable, une forte époque dans la vie du monde; que cette époque constitue l'épopée de Cromwell, la *Cromwelliade;* qu'il a le droit d'imposer son nom à cette phase bien plus que la plupart des héros à leurs épopées, et que ce résultat deviendra sans cesse plus visible. Sous un autre rapport, l'imagination populaire se trompe; non, cet Olivier n'est pas un homme de mensonge. Toutes ses paroles portent un sens, elles méritent d'être étudiées et pesées. Un esprit sérieux qui approfondit les instincts, les mystérieux silences de cet homme, qui les épelle avec soin et les déchiffre avec amour, est bien payé de sa peine. Le caractère de Cromwell et celui de son temps sont aussi éloignés que possible de l'hypocrisie et de la fourbe dont on fait une peinture si confuse et si généralement adoptée. »

Citer ce fragment du nouvel ouvrage, c'est donner une idée exacte du plan que l'auteur s'est tracé. Carlyle publie un certain nombre de lettres inédites de Cromwell long-temps enfouies dans les archives des familles ou des bibliothèques; il y joint toutes celles que divers éditeurs avaient imprimées avec une incurie et une inexactitude qui en laissaient à peine deviner le sens.

Rien n'était plus naturel que cette inexactitude et cette incurie. Presque immédiatement après avoir atteint le pouvoir suprême, Cromwell meurt; son fils Richard (celui que Carlyle appelle le berger d'Arcadie) s'évanouit de la scène politique, et la vieille dynastie reparaît. On déterre les ossemens des puritains pour les brûler, et, jusqu'à l'accession de Guillaume III, tout ce qui se rapporte à Cromwell devient anathème. Entre 1688 et 1800, les grandes familles, unies à la bourgeoisie, triomphent, et ces mêmes républicains n'ont pas beau jeu; on laisse dans l'oubli les lettres de Cromwell et ses discours publics, défigurés depuis long-temps; on ne songe guère à remuer ces décombres, où se trouvent empreints la trace et le feu de la guerre civile. Thomas Carlyle vient enfin, après deux siècles, déterrer les lettres, éclaircir et restituer les discours; il en rétablit la série chronologique, et rend un service réel à l'histoire. Nous nous occuperons d'abord de cette partie solide de son œuvre; nous nous réserverons d'examiner ensuite la façon dont il s'est acquitté de sa besogne d'éditeur.

Il méprise injustement les historiens ses prédécesseurs, Hume, Lingard, M. Villemain, qui ne possédaient pas les élémens dont il est maître. De ces élémens inconnus, il n'a pas fait l'usage qu'une raison sévère aurait dû en faire; il les a laissés à l'état de matériaux, sans les dégrossir, les mettre à leur place et les élaborer; le métal n'est pas sorti de la gangue; encore moins l'œuvre de l'artiste est-elle accom-

plie. Quant au fonds de son système, il accepte avec trop d'ardeur la responsabilité du puritanisme et de tous les actes des puritains; sa morale et sa politique, enfermées dans le cercle d'une exaltation enthousiaste dont il fait l'apothéose, n'ont rien de satisfaisant, toutes poétiques qu'elles soient. Jamais enfin cet esprit rare n'a été plus exclusif dans ses saillies, plus indiscipliné dans son humeur; il faut bien le dire, il a complètement manqué son but.

Appliquée à l'histoire, la méthode de Carlyle est inadmissible. Au lieu de les placer sous leur jour et dans leur ordre de génération, elle embrouille et obscurcit les faits qui ont si grand besoin d'être éclairés; de l'intensité même de la réflexion naît une sorte d'obscurité dans la lumière. Assez fort pour recueillir tous les documens d'une grande œuvre, Carlyle n'a pas su les grouper dans un ensemble organique.

On lui doit de la reconnaissance pour ces documens précieux, souvent neufs. Par malheur, à cette incohérence des matériaux, il a joint la burlesque humeur de son style; le livre est une caverne de Trophonius; les éclairs s'y battent avec les nuages, on quitte une énigme pour entrer dans un logogriphe, les singularités de Sterne et les caprices d'Hoffmann rencontrent les obscurités de Jacob Bœhme; l'histoire, muse grave, devient ce qu'elle peut.

Cherchons à réunir et à grouper ce que Carlyle a découvert d'important sur la généalogie, la naissance, la famille et les quarante premières années de Cromwell; les annalistes contemporains n'ont laissé à ce sujet que des obscurités ou des fables, Brodie et Godwin des hypothèses ou des apologies. La plupart des historiens du XVIIIe siècle ont attribué à Cromwell les vices débauchés dont le pamphlétaire Heath chargea sa mémoire dans le petit volume intitulé *le Fouet,—Flagellum, ou la Vie et la Mort d'Olivier Cromwell*. C'est comme si l'on écrivait la vie de Napoléon Bonaparte d'après les satires qui, entre 1815 et 1817, flagellèrent « l'usurpateur corse. » Rien de plus curieux à exécuter que cette restitution du caractère de Cromwell dans ses premières années : comment se prépara-t-il aux destinées que Dieu lui réservait? par quels degrés s'éleva-t-il? quelle fut l'éducation progressive de ce dictateur? Carlyle ne l'a pas dit : il s'est contenté de réunir des élémens qui peuvent servir à dégager l'inconnue. Il a dédaigné la solution de l'équation et l'a seulement posée. Telle sera notre tâche; le représentant du calvinisme septentrional au XVIIe siècle, qu'a-t-il été dans la vie provinciale dont nous signalerons les principaux traits? Nous aurons à nous occuper plus tard de la maturité de Cromwell, c'est-à-dire de l'époque militante qui le conduisit au protectorat, et de

ce protectorat même. Pour ces deux dernières époques, les documens inédits et les lettres particulières seront beaucoup plus nombreux que pour celle-ci.

La famille ancienne et saxonne des barons Cromwell, dont le domaine féodal se trouvait à Tattershall dans le Lincolnshire, semble originaire du *Crumwell* ou *Cromwell* (le Puits de Crum), petit hameau saxon, situé sur la limite orientale de Nottinghamshire; c'est une localité peu importante. Sous Édouard II, un baron Cromwell siége au parlement; depuis le moyen-âge jusqu'au commencement du XVIIe siècle, beaucoup de Cromwell, nobles et roturiers, riches et pauvres, quelques-uns shériffs, d'autres fermiers, tous étrangers au mouvement de la cour et de Londres, sans alliance avec la race normande, se trouvent répandus dans cette région. Notons (ce que Carlyle n'a pas fait) la descendance saxonne et populaire d'Olivier Cromwell.

Henri VIII, courroucé contre le pape, jette la population saxonne, la bourgeoisie et les fermiers d'Angleterre dans le mouvement de révolte qui soulève le nord contre le catholicisme; ce mauvais homme, qui comprenait son époque et son pays, force les seigneurs de suivre l'impulsion protestante, et les console avec des débris de monastères; alors un Cromwell surgit dans l'histoire d'une façon assez terrible. C'est le destructeur des monastères, *malleus monachorum*, le bras droit de Henri VIII dans cette œuvre de destruction et de dommage, Thomas Cromwell, devenu comte d'Essex. Son père, dit-on, avait une forge à Putney, et probablement c'était un des membres de la grande famille des Cromwell, quelque fils cadet venu du Lincolnshire pour trouver à Londres les moyens de vivre. Nul ne se montra plus ardent à l'œuvre que ce Thomas Cromwell, sous la main duquel papistes et monastères tombaient comme les feuilles d'automne. On s'insurgeait dans plusieurs comtés; Thomas Cromwell se servit, contre les rebelles et les catholiques, de son neveu, sir Richard Cromwell, l'aïeul même du protecteur, et qui aida vigoureusement son oncle. Personne n'avait soupçonné l'existence de ce Richard, neveu de Thomas le premier ministre, avant Carlyle, qui cite deux lettres classées parmi les MSS. Cottoniens (1); on y voit clairement se dessiner les relations de l'oncle et du neveu : l'un animé d'une véritable rage contre la papauté et le monachisme; l'autre galopant à droite et à gauche, allant, de couvent en couvent, à la poursuite de ces pauvres

(1) *Cleopatra*, t. IV, p. 2046.

moines, faisant la chasse aux prêtres pour exécuter les ordres de son oncle, abattant les capuchons, emprisonnant les abbés, puis revenant à Londres prendre part à un tournoi que sa majesté honore de sa présence, et fort bien accueilli du défenseur de la foi et de l'ennemi du pape. Récompensé par le don de plusieurs abbayes, Richard absorbe une assez grande quantité de terres ecclésiastiques pour arrondir son domaine et fonder une propriété importante. Homme d'action et d'exécution, il veut que l'on se saisisse d'un certain sir John Thymbleby, son voisin, qui s'oppose à la sainte réforme de l'église; il suggère à son oncle le désarmement de tout le comté; puis il court de Cambridge à Ely, d'Ely à Ramsey, de Ramsey à Peterborough, casse les abbés, brise les croix, expulse les religieuses, assez bon homme pour les prieurs qui se soumettent et renient le pape, cruel envers ceux qui se montrent *froward* (réfractaires). Tel est l'aïeul d'Olivier Cromwell.

De cette race protestante et véhémente, sur ce domaine formé des débris et des dépouilles catholiques, naquit, en 1599, Olivier Cromwell, qui n'était, on le voit assez, ni le fils d'un brasseur, ni le descendant d'un boucher. Shakspeare vivait, la vieille reine Élisabeth, ayant précipité le mouvement protestant, était adorée du peuple; il y avait dans tout le Nord un frémissement et une ardeur de combat, en Angleterre le pressentiment d'une grandeur servie par l'insurrection contre Rome. La famille Cromwell, par son adhésion aux nouvelles idées qui dominaient l'avenir, était devenue puissante dans le pays; Richard, destructeur des couvens et agent de son oncle Thomas, avait légué à son fils, sir Henri Cromwell, connu sous le sobriquet du « chevalier d'or, » un vieux monastère de femmes, Hinchinbrook, situé sur la rive gauche de l'Ouse, rivière aux flots mélancoliques, gémissant sur un lit sans pente et murmurant parmi les joncs. Henri en fit un beau manoir, et l'hospitalité d'Hinchinbrook devint célèbre. Son fils aîné, sir Olivier, après en avoir continué la tradition, le vendit aux Montagu, depuis comtes Sandwich. C'est à eux qu'appartiennent aujourd'hui le château, ses grandes salles, où les vieux portraits des Cromwell sont encore pendus, et les pelouses vertes inclinées vers le fleuve paresseux, et les longues avenues de saules et d'ormes. Robert, père du protecteur, répara les brèches de sa légitime par un mariage singulier. Il y avait dans le pays une famille Stewart, alliée aux rois, et dont l'un des auteurs, prieur catholique de la ville d'Ely, avait opposé quelque résistance à la réforme, à Henri VIII, à Thomas et à Richard Cromwell; cette résistance papiste ne se maintint pas contre

le titre offert de doyen protestant de la cathédrale et le fermage héréditaire des dîmes, ce qui assurait sa fortune. La mère d'Olivier Cromwell fut l'arrière-petite-fille de ce converti, Élisabeth Stewart, arrière-cousine de Charles Ier, roi d'Angleterre, et dont la dot consistait dans ces domaines et ces dîmes enlevés aux catholiques. La résistance catholique vient d'un Stuart; la persécution protestante est exercée au XVIe siècle par deux Cromwell; enfin la fortune qui découle de ces deux sources révolutionnaire et théologique se concentre sur le dictateur puritain Olivier Cromwell, symbole du protestantisme armé.

Cette fortune, honnête pour la province, trop peu considérable pour endormir l'ambition, équivalait à quelque trente mille livres de rente d'aujourd'hui. Olivier avait quatre ans, et Hinchinbrook n'était pas vendu, lorsqu'un bruit de chasse y annonça la venue de Jacques Ier, arrivant d'Écosse pour trôner en Angleterre, et qui rendait honneur à la parenté de mistriss Cromwell, une Stewart, comme nous l'avons dit. Le roi avait passé par Belvoir, le plus beau manoir féodal de l'Angleterre, et il était arrivé à Hinchinbrook, « toujours chassant, » dit la chronique. Le petit enfant Olivier, neveu du seigneur d'Hinchinbrook, put contempler la royauté dans sa pompe; Jacques passa deux nuits chez les Cromwell-Stuart, ses alliés, fit des chevaliers dans la grande salle, et entre autres l'oncle paternel du protecteur, sans oublier son propre parent, Thomas Stuart ou Stewart d'Ely, oncle maternel de l'enfant. Puis il prit la route de Londres, laissant le revenu de sir Olivier entamé par les frais de la visite royale; plusieurs années après, retournant en Écosse et renouvelant cet honneur coûteux, le monarque fut modestement hébergé par la bourse appauvrie du seigneur. Sir Olivier fut même forcé, en 1627, de céder son manoir pour la somme d'à peu près 75,000 francs d'aujourd'hui, que sir Sidney Montagu lui paya, et dont 32,500 devinrent la proie d'un seul créancier; puis il alla cacher ses regrets, ses splendeurs éteintes et son royalisme invétéré dans les marais de Ramsey-Mere, où il avait une petite propriété; son neveu, devenu chef puritain, revint l'y trouver plus tard, comme on le verra, avec une troupe de dévots à bandoulière de cuir.

Telle était la situation de la famille, où n'apparaît ni brasseur, ni boucher, et dont le second membre, père de Cromwell, enrichi par son mariage et résidant à Huntingdon, éclipsa bientôt le frère aîné, baronisé par le roi et enseveli dans ses marécages. A Huntingdon, de 1599 à 1620, pendant que l'Espagne et Rome s'armaient pour le catholicisme, que l'Écosse, l'Angleterre, la Saxe, la Scandinavie, se liguaient contre le Midi, pendant cette fermentation sourde et popu-

laire qui pénétrait tous les recoins des plus petits villages saxons, — Robert Cromwell élevait, sur les bords de l'Ouse, sa famille nombreuse. Dans cette solitude sévère, Olivier, son cinquième enfant, ne pouvait manquer d'entendre parler souvent des abominables papistes, de la « prostituée de Babylone, » de Ravaillac, le prétendu jésuite qui assassinait Henri IV, du roi d'Espagne, évidemment identique avec l'antechrist, surtout de Laud, exécré du peuple comme un demi-catholique, et qui, archidiacre à Huntingdon, était assurément le fils de Belzébuth; toutes ces matières préoccupaient vivement les esprits. C'était d'elles que devait rêver le petit Cromwell, quand il allait chasser aux outardes dans les marais qui environnent Ely. Sa famille paternelle et maternelle était austère, comme il convient à de nouveaux réformateurs; tout semble prouver l'inexactitude des légendes accréditées par ses ennemis sur ses exploits dans les tavernes, le singe qui le poursuivit sur les toits, ses habitudes évaporées et ses escapades. Rien ne l'invitait à cette dépense de mauvaises mœurs et de mauvais goût.

La population de ces contrées humides a toujours été mal disposée à ce qui est volupté ou frivoles plaisirs. Le pays, d'un aspect calme, un peu lugubre, rappelle certains paysages de Wouvermans (1); à l'occident, des ondulations de terrain peu sensibles se veloutent d'un gazon très serré, à la teinte sombre, entrecoupé de bouquets d'arbres; à l'orient, l'horizon est noir, et l'espace usurpé par une vaste plaine marécageuse; là, les saules pâles et les aulnes aux feuilles blanches se balancent sous le vent, et le vol pesant des oiseaux aquatiques sillonne lourdement un terrain fangeux. L'Ouse, avant de pénétrer dans ces régions, décrit plusieurs détours, et, changeant de couleur à mesure qu'elle avance, devient noire de jaune qu'elle était, se colore de reflets métalliques, que le soleil fait miroiter à la surface de ses flots plombés, et finit par se perdre dans des forêts de plantes grasses, d'algues, de joncs et de nénuphars. Une telle localité, semée de hameaux peu considérables, n'offrait pas à Olivier l'occasion de se livrer aux orgies qu'on lui impute. D'où viennent ces traditions qui donnent les aïeux de Cromwell pour gens obscurs, son père pour un brasseur assez pauvre, lui-même pour un homme dont la jeunesse a roulé dans des voluptés brutales? Du dénigrement que

(1) Voyez Gilpin, Wells, *History of the Fens*.—On n'a pas besoin de dire que nulle teinte romanesque ou d'invention n'a été admise dans ces détails de localités; l'exactitude en est attestée par les topographes et les annalistes provinciaux.

jettent les partis, puis de l'obscurité de ses quarante premières années. La famille de Cromwell s'était contentée d'une autorité provinciale, et n'avait point marqué dans les évènemens publics; Cromwell le père avait cultivé ses terres, vendu son grain, et sans doute, selon la coutume des fermiers qui s'y entendent, il en avait mis de côté une certaine partie qu'il avait brassée et convertie en breuvage domestique. Un ruisseau, l'Hinchinbrook, qui traverse la cour de sa maison encore debout aujourd'hui, semble lui avoir offert des facilités pour cette opération, et il est probable que mistriss Cromwell, bonne mère de famille, toute Stuart qu'elle était, y accorda ses soins.

Gentilshommes campagnards, les oncles de Cromwell vivaient, comme Robert, du produit de leurs domaines, dans une rustique aisance, non sans crédit; la fille de l'un épousa Olivier Saint-John, l'avocat républicain; une des tantes du protecteur, sœur de Robert, épousa un Hampden, et devint mère de ce Hampden qui donna le signal de la révolte, en refusant 20 shillings au roi. Toutes les parentés et les alliances des Cromwell se dirigeaient dans le même sens. Le jeune Olivier grandissait au milieu de ces influences, auxquelles le chef de la famille, le chevalier ruiné par ses dépenses, bon royaliste et protestant équivoque, demeurait étranger.

Le 23 avril 1616, le jour même où Shakspeare mourut, dix jours après la mort de Cervantes, l'université de Cambridge, située à douze milles de Huntingdon, comptait Cromwell parmi ses jeunes étudians ou *gentlemen-commoners;* il n'y passa qu'une année. Le 23 juin 1617, son père mourut, et le jeune homme de dix-huit ans, quittant aussitôt Cambridge, revint prendre soin de sa mère et de six jeunes filles, ses sœurs. Cette vie de débauche dont on parle est matériellement impossible. Dès l'année 1620, à vingt-un ans, il épouse la fille d'un riche marchand, Élisabeth Bourchier, la conduit chez sa mère, et revient vivre à Huntingdon, en propriétaire fermier, de cette vie libre et occupée qui laisse tant de place à la rêverie, si peu à la dissipation.

Dix années de solitude cachent ensuite les actes de Cromwell, qui deviendront si redoutables. Tout ce que l'on sait de lui à cette époque, c'est que, respecté de ses voisins, aimé de sa famille et vivant dans l'aisance, il a des accès violens d'humeurs noires. « Souvent (dit Warwick dans ses mémoires) il envoyait chercher à minuit le docteur Simcott, médecin de la ville, se croyant près de mourir; il lui parlait de son hypocondrie et de ses *imaginations à propos de la croix de la ville.* » Cette croix papiste l'obsédait. Les prédicateurs calvinistes hantaient le voisinage; quand il les avait écoutés et qu'il avait relu sa

Bible, cette sombre humeur le prenait; il se promenait sur le bord de la rivière funèbre que nous avons décrite, à l'ombre des aulnes, sous un ciel humide et bas, rêvant, pendant que ses bestiaux erraient dans ces pacages, à l'homme et à Dieu, à la vie et à la mort, surtout au dogme de la prédestination. Sans doute, le soir, plongé dans les terreurs de cette croyance, il envoyait chercher Simcott, et demandait à la science humaine des remèdes contre ce mal que Hamlet ne pouvait guérir.

Pourquoi cette douleur s'était-elle emparée des hommes les plus sérieux et les plus estimés de l'Angleterre? Lord Brook, lord Say, lord Montagu, éprouvaient les mêmes angoisses. Hampden, cousin de Cromwell, était puritain comme eux. Était-ce superstition ou fourberie?

Depuis que le protestantisme, proclamé par Henri VIII, avait armé l'Angleterre contre Rome, le schisme avait développé ses conséquences; la foi catholique était ébranlée au nord; l'unité était détruite. Le même doute dont le grand poète venait de montrer son Hamlet déchiré fatiguait les ames. La réforme était commencée, on voulait la pousser jusqu'au bout; la révolution opérée par le monarque ne semblait plus suffisante. Dès le commencement du siècle, une pétition, signée de près de mille ecclésiastiques, avait sollicité la destruction radicale des cérémonies et des rites, le retour à la simplicité primitive des observances. On s'était surtout prononcé contre l'absorption des dîmes par les courtisans, auxquels le monarque avait jeté cette curée en pâture; on avait réclamé l'attribution de ces richesses, du moins en partie, aux ministres nouveaux, propagateurs du calvinisme. Le radicalisme dans la réforme était la conséquence naturelle du premier coup porté à la vieille unité catholique. — « Il faut, criaient les démocrates religieux, renverser l'idolâtrie, détruire le mensonge, revenir au sens divin du christianisme, embrasser à la fois la liberté et la vérité, ne pas laisser trace de l'esclavage et de la fraude, déraciner cette servitude étrangère et cette mort de l'ame, s'élever à la contemplation de Dieu et à l'indépendance terrestre. » — Ce n'est pas à nous d'absoudre ou de condamner cette immense négation; il nous suffit de dire que telles étaient la pensée et la passion du Nord tout entier. Ce qu'on a regardé comme une hérésie était surtout la prise d'armes du grand corps germanique. La liberté protestait contre l'autorité, la négation contre l'amour, l'avenir contre le passé, le Nord contre le Midi. Je ne juge pas le mouvement; je l'explique.

Que ce mouvement vers la liberté effrayât le pouvoir civil et le pou-

voir religieux, cela devait être. On essaya de maintenir le peu de cérémonies qui ornaient encore le culte, d'entraver les nouveaux ministres de la parole calviniste, de s'opposer à la propagation de cette foi sauvage dans les cantons rustiques. De leur côté, les protestans combattaient ces résistances; ils s'efforçaient de transporter sur la tête des apôtres puritains une portion des dîmes que s'étaient attribuées les seigneurs. La bourgeoisie et les classes moyennes, toute cette partie de la société à laquelle les Cromwell appartenaient, s'émurent alors. On se cotisa pour donner le pain terrestre à ceux qui répandaient la parole de vie; on fit des fonds pour payer des missionnaires ambulans (*running lecturers*), d'autres à poste fixe, qui venaient dans la place du marché, le jour de foire ou après le service, encourager le peuple dans sa fureur contre Rome, et tonner contre les chasubles, les aumusses, les surplis, le rosaire, le signe de la croix, le despotisme du Midi. Olivier Cromwell ne fut pas des derniers à se joindre à cette opposition, et ce qui prouve qu'il représentait exactement l'esprit de son canton, c'est que le lundi 17 mars 1627, au moment même où son nom figurait sur la liste des souscripteurs de l'association puritaine, il fut élu membre du parlement.

Ce gentilhomme campagnard, silencieux et mal vêtu, assista sans mot dire aux séances orageuses des premiers parlemens de ce règne; il entendit les accusations contre Buckingham, la discussion du bill des droits, et fut témoin de cette scène bizarre pendant laquelle Pym, Cook et le président (*speaker*) *pleurèrent* tous trois à chaudes larmes de l'obstination du roi qui défendait son favori. Le rêveur des bords de l'Ouse craignait surtout de voir ses *lecturers* supplantés par des papistes. Le jour où la chambre s'occupa de ces matières, il prit la parole; elle s'était formée en comité religieux pour l'examen des abus ecclésiastiques. Cromwell, avec la rudesse de l'accent rustique, dénonça d'un coup quatre papistes, Laud, Mainwaring, Neil et Alablaster. Voici ses paroles :

— « Un docteur Beard (le vieux précepteur de son village) m'apprend, dit-il, que le docteur Alablaster prêche un papisme pur à la Croix de Saint-Paul, et qu'il le fait d'après les recommandations de son évêque, le docteur Neil. Le même évêque vient de donner une riche prébende à ce Mainwaring que la chambre a censuré avec justice. Si ce sont là les degrés par lesquels on arrive aux dignités de l'église, qu'est-ce qui nous attend? »

— Qu'est-ce qui nous attend? — Ce sont les premières paroles de Cromwell, que cite Carlyle d'après des notes manuscrites d'un

M. Crewe, conservées au Musée britannique; on croit entendre les notes aigres et vibrantes de cette voix qui se fit toujours obéir.

En effet, la chambre obéit au membre de Huntingdon, et ordonna contre ces quatre suspects l'enquête, dont elle confia la charge « à M. Cromwell. » Renvoyé dans ses foyers par la dissolution du parlement, il n'en resta pas moins populaire, puisque immédiatement après la session il fut nommé avec son précepteur puritain, le même docteur Beard, juge de paix du canton. Son ambition n'allait guère plus haut; la vie agricole et l'élève des bestiaux lui semblaient la seule destination de sa vie active; il vendit pour environ 50,000 francs de propriétés, acheta des pâturages plus considérables à Saint-Yves, cinq milles au-dessous de Huntingdon, sur les bords de la même rivière d'Ouse, et y alla vivre avec sa famille dans une situation étrangement lugubre.

Il faut avoir vu cette petite ville obscure de Saint-Yves (1) pour se faire une idée de l'aspect somnolent qui la distingue; ce sont des maisons rousses, un pont pointu où trois personnes peuvent à peine marcher de front, un gazon épais, haut et noirâtre, qui environne la ville, et un limon métallique traîné par les flots stagnans qui la baignent. De loin vous n'apercevez aucune trace d'habitation, tant les toits sont bas. Une aiguille de clocher très pointue perce un long rideau de saules pleureurs et révèle la ville au voyageur, surpris de la rencontre. A l'entour, le saule blanc et le gazon noir dominent; tout fait silence; la ville est endormie. Les jours de marché seulement, on entend des bêlemens et des beuglemens de bestiaux, joints au son des clochettes; le nom antique du principal domaine de l'endroit, dont Cromwell loua quelques dépendances, est encore le « Manoir du Sommeil » (*Slepe-Hall*); les vieux titres portent ces mots : *Saint-Yves cum Slepa*, « Saint-Yves du Sommeil. » Là Olivier Cromwell alla ensevelir ses pensées calvinistes et ses tristesses sauvages; là il rêva pendant cinq ans, vendit ses bœufs, écouta les *lecturers*, s'enivra de la Bible, prospéra en qualité d'éleveur et de fermier, et, aidé par Élisabeth Bourchier, bonne ménagère, fit l'éducation de six enfans. Les choses éternelles l'occupaient plus puissamment que les objets temporels. Malgré les efforts et les châtimens de Laud, les souscriptions pour l'entretien des missionnaires ou *lecturers* avaient continué en secret, et l'un d'eux, nommé Wells, établi par de tels secours, avait donné pleine satisfaction à Cromwell et aux habitans de Saint-Yves. Pour que les ser-

(1) Voyez Gilpin, Dibdin, Wells, Hearne, etc.

mons durassent, il fallait que la souscription durât aussi. Le fondateur de cette mission de Saint-Yves, un calviniste qui semble avoir été quelque riche marchand de Londres et qui se nommait Story, retarda l'envoi des fonds destinés à l'entretien de l'éloquence calviniste, et reçut aussitôt du juge de paix, ancien membre du parlement, aujourd'hui caché dans Saint-Yves et y faisant tristement son salut, la lettre suivante que nous traduisons avec une extrême servilité :

A mon très cher bon ami, M. Storie, à l'enseigne du Chien, Bourse de Londres, remettez les présentes.

« Saint-Ives, 11 janvier 1635.

« MONSIEUR STORIE,

« Dans la liste des bonnes œuvres que vos concitoyens nos compatriotes ont faites, celle-ci ne sera pas comptée pour la moindre, qu'ils ont pourvu à la nourriture des ames. L'érection d'hôpitaux pourvoit aux corps des hommes : bâtir des temples matériels est considéré comme une œuvre de piété; mais ceux qui procurent la nourriture spirituelle, ceux qui bâtissent des temples spirituels, ceux là sont les hommes véritablement pieux. Un ouvrage semblable a été votre fondation d'une chaire de prêche dans laquelle vous avez placé le docteur Wells, homme de bonté, de zèle et de capacité, pour faire le bien de toutes les manières; inférieur à nul que je connaisse en Angleterre. Et je suis persuadé que, depuis sa venue, le Seigneur a fait par lui beaucoup de bien parmi nous.

« Il reste seulement désirable à présent que *Celui-là* qui vous a mu à faire ceci vous pousse à la continuation de l'œuvre, et, par conséquent, qu'il l'achève. Élevez vers *Lui* vos cœurs. Et sûrement, monsieur Storie, ce serait une chose lamentable de voir un prêche succomber dans les mains de tant d'hommes capables et pieux, comme je suis persuadé que sont les fondateurs de celui-ci; aujourd'hui nous voyons qu'ils sont supprimés avec hâte et violence par les ennemis de la Vérité de Dieu. Loin de nous soit que tant de péché s'attache à vos mains. Vous qui vivez dans une cité renommée par la lumière brillante de l'Évangile, vous savez, monsieur Storie, que supprimer le paiement, c'est faire tomber le prêche, car qui va guerroyer à ses dépens? Je vous supplie donc, par les entrailles de Jésus-Christ, mettez la chose en bon train, et faites donner la paie au digne homme. Les ames des enfans de Dieu vous béniront pour cela, et ainsi ferai-je; et je demeure toujours

« Votre affectueux ami dans le Seigneur,

« OLIVIER CROMWELL. »

« Assurez mon amitié cordiale à M. Busse et mes autres bons amis (*puri-*

tains). J'aurais écrit à M. Busse; mais il me répugnait de le déranger par une longue lettre, et je craignais de ne pas recevoir une réponse de lui : de vous j'en attends une aussitôt que vous le pourrez à votre convenance. Vale. »

Telle est la première lettre de Cromwell qui nous ait été conservée; l'homme qui l'écrivait, robuste et mélancolique fermier de trente-six ans, n'avait aucun motif pour feindre l'enthousiasme: il prend la plume en faveur d'un missionnaire établi dans son pays, et suit la route qu'il a prise dans sa jeunesse, quand il a souscrit pour la même cause et dénoncé les papistes au parlement. Au fond de son manoir des marécages, il représente la portion la plus énergique de l'insurrection qui fermente. Le 11 janvier 1635, jour où il écrit cette lettre, est celui même où son cousin John Hampden, écuyer, refuse devant la paroisse assemblée du grand Kimble de payer au roi trente-un shillings six pence. La simultanéité du mouvement était bien profonde et bien réelle.

Ainsi s'élevait d'accord et d'ensemble, ainsi montait le grand flot protestant qui allait renverser le trône et les évêques, mouvement d'indépendance religieuse et civile, soutenu par la bourgeoisie, les habitans de la campagne, le corps même de l'ancienne population saxonne.

Plus septentrionale et plus violemment irritée, l'Écosse jurait avec larmes et prières de ne point déserter cette cause. En vain les bourreaux coupaient des oreilles et fendaient des nez; le sang et les exactions exaltaient la foule, et la pénurie du trésor royal faisait pitié. Le 6 novembre 1637, pendant que l'oncle maternel de Cromwell, le Stuart d'Ely dont j'ai parlé, mourait dans cette ville et laissait à son neveu Olivier un héritage composé de dîmes papistes, Saint-John, l'avocat républicain et calviniste qui avait épousé une Cromwell, prenait la parole contre le roi en faveur de John Hampden. Trois jours durant, son éloquence légale prouva pertinemment que Hampden ne devait pas payer 20 shillings (1), et pendant trois autres jours M. Holborn, avocat adverse, prouva pertinemment le contraire. Enfin il fut décidé que M. Hampden les paierait, et que le roi avait raison. « *Consideratum est per eosdem barones, quod prædictus Johannes Hampden de iisdem viginti solidis oneretur*, dit la sentence, *et inde satisfaciat.* » On sait ce qu'il y avait dans ce latin normand du moyen-âge.

Cromwell, environné d'une famille puritaine et insurrectionnelle,

(1) Hampden refusa 20 shillings dans une paroisse, 31 shillings et 6 pence dans une autre; il fut mis en cause pour les 20 shillings seulement.

s'occupait d'intérêts domestiques et provinciaux; il allait habiter à Ely la maison du fermier des dîmes, son oncle, maison triste comme toutes les habitations de Cromwell, composée d'un étage et demi, avec cheminées gothiques, balustrades irrégulières, et un certain air de sombre grandeur. C'est aujourd'hui une auberge située au coin de la place de cette vieille ville. Ely est encore la cité centrale de tous ces marécages, qui couvraient alors plus de trente milles carrés de superficie, et dont on avait commencé à opérer le dessèchement. Il s'agissait de creuser un canal pour l'Ouse, de diriger ainsi en droite ligne vers la mer ces eaux paresseuses, et de protéger par des terrassemens et des chaussées un pays trop humide. Ce plan, formé dès le moyen-âge, interrompu par l'indifférence des gouvernemens, avait été repris sous Élisabeth, et s'était arrêté tout à coup, en 1637, devant la caisse vide du malheureux Charles Ier. La question du dessèchement des marais était celle de la richesse ou de la misère de tout le pays; Cromwell jugea que son devoir était de réclamer. L'ancien fermier calviniste de Saint-Yves, le sombre habitant du « Manoir du Sommeil, » rédigea, présenta et signa la pétition de ses compatriotes, l'envoya au roi, convoqua une assemblée des propriétaires de Huntingdon, et se mit en opposition directe avec un gouvernement qui avait encore des bourreaux. Cromwell l'emporta. La continuation des travaux fut ordonnée, et le peuple du Lincolnshire et du Nottinghamshire l'appela le « seigneur des marécages » (*lord of the fens*).

Cette histoire, qui a de la valeur dans la série des faits qui conduisirent Cromwell au trône, a été éclaircie pour la première fois par Carlyle. Devenu le premier personnage de la province, cet âpre et mélancolique gentilhomme ne change rien à sa vie. Son mysticisme fanatique augmente. Plus il avance, plus il creuse l'abîme de Pascal. Sa jeunesse lui apparaît comme une époque de passions déréglées; il a vécu dans l'ignorance de Dieu; il verse des larmes, comme le roi David, sur toutes les heures consacrées à des soins terrestres; il ne pense qu'à l'anéantissement du *moi* humain devant l'éternité. Ce fourbe, qui n'était autre chose que le symbole exalté de la prédestination calviniste, écrivait alors à sa cousine, femme de l'avocat Saint-John, surnommé la *lanterne sourde* des républicains, la lettre suivante, qui prouve assez la profondeur effrayante de son enthousiasme. On ne trouve quelque chose de semblable que dans les *Torrens* de Mme Guyon.

A ma bien-aimée cousine, mistress Saint-John, chez sir William Masham, à sa maison nommée Otes, en Essex, présentez ceci.

« Ely, 13 octobre 1638.

« CHÈRE COUSINE,

« Je reconnais votre bon souvenir et vous remercie de votre amitié en cette occasion. Hélas! vous prisez trop haut mes lettres et ma compagnie. Je puis avoir honte de vos expressions en considérant combien peu utile je suis et combien peu mon mérite augmente.

« Cependant, pour honorer mon Dieu en déclarant ce que Lui a fait pour mon ame, je suis confiant et je veux l'être. Véritablement, donc, je trouve ceci: Que Lui donne sources d'eau dans un désert sec et infertile où il n'y a pas d'eau. Je demeure, vous savez où, dans Meshec, ce qui signifie *prolongement;* dans Kedar, qui signifie *ténèbres et noirceur;* cependant le Seigneur ne m'abandonne pas. Quoique Lui prolonge, cependant Lui, je l'espère, m'amènera à son tabernacle, à son lieu de repos. Mon ame est avec la congrégation du Premier-né, mon cœur repose dans l'espérance; et si je puis ici honorer mon Dieu, soit par action, soit par souffrance, je serai grandement content.

« Véritablement aucune pauvre créature n'a plus de cause de se porter en avant dans la cause de son Dieu que moi. J'ai reçu des gages abondans par avance, et je suis sûr que je n'en paierai jamais la moindre parcelle. Que le Seigneur m'accepte en son fils et me donne de marcher dans la lumière, et qu'il nous donne de marcher dans la lumière, parce que Lui est la lumière! C'est Lui qui a éclairé notre noirceur, nos ténèbres. Je ne puis pas dire qu'il détourne sa face de moi. Il me donne à voir la lumière dans sa lumière. Un rayon dans un lieu sombre a en soi beaucoup de rafraîchissement; béni soit son nom, de briller sur un cœur aussi sombre que le mien! Vous savez quelle a été ma manière de vie. Oh! j'aimais les ténèbres et je vivais dedans, et je haïssais la lumière; j'étais un chef, le chef des pécheurs. C'est trop vrai. Je haïssais la voix de Dieu, la sainteté; cependant Dieu a eu de la miséricorde pour moi. O les richesses de sa miséricorde! Louez-le pour moi; priez pour moi que Lui qui a commencé une bonne œuvre veuille l'achever au jour de Christ.

« Saluez tous mes amis dans la famille de laquelle vous êtes; je leur suis fort endetté pour leur amitié. Je bénis le Seigneur pour eux, et de ce que, par leurs soins, mon fils soit si bien. Accordez-lui vos prières, vos conseils; accordez-les-moi.

« Saluez votre mari et votre sœur pour moi. — Il n'est pas un homme de parole! Il a promis d'écrire au sujet de M. Wrath d'Epping; mais jusqu'à présent je n'ai pas reçu de lettres. — Priez-le de faire ce qui peut être fait avec convenance pour le pauvre cousin, au sujet duquel je l'ai sollicité.

« Encore une fois, adieu et portez-vous bien. Le Seigneur soit avec vous; ainsi prie

« Votre vraiment affectionné cousin,

« OLIVIER CROMWELL. »

Il est évident que la conviction la plus ardente animait cet homme, enseveli long-temps dans la « ferme des marécages, » exclusivement occupé de ses chers prédicans, et versant des larmes sur les jours néfastes et scandaleux de sa jeunesse. Les paroles bibliques qu'il prononce sont précisément celles du psaume puritain qui se chante encore aujourd'hui dans les vallons sauvages d'Écosse :

Dans *Meshec* forcé de gémir,
Que les heures me semblent lentes!
Kedar m'enferme dans ses tentes;
Hélas! quand pourrai-je en sortir!

« Woe's me that I in Meshec am,
« A sojourner so long!
« Or that I in the tents do dwell,
« To Kedar that belong! »

Voilà ce que psalmodient en chœurs nasillards d'honorables fermiers et d'excellens petits bourgeois des villes écossaises, qui n'ont pas commis d'autre péché que celui d'exister; le péché originel, fonds de la doctrine calviniste, éternelle douleur des prédestinés, respire dans ces cantilènes funèbres. Aux yeux des hommes qui pensent ainsi, la main de Dieu pèse toujours sur ce monde châtié. Notre devoir est la résignation; suspendus entre les deux éternités, incertains de notre sort, pleins de mépris pour la vie, nous ne devons aspirer qu'à la délivrance et aux régions suprêmes et sereines d'une liberté définitive. Mus par de tels ressorts, de quoi les hommes ne sont-ils pas capables? La question de savoir si Cromwell s'est contenté de faire mouvoir ces ressorts en les méprisant n'est plus un problème; on vient de lire cette lettre à sa cousine, où il parle de « son ame sombre, où Dieu seul reluit! » Elle fut lue sans doute à déjeuner chez sir William Masham, dans la grand' salle du château d'Otes, et toutes ces graves personnes aux pourpoints noirs et garnis de dentelles, aux vastes fraises, aux bottes énormes et toujours éperonnées, portant hauts-de-chausses larges et flottans, ne manquèrent pas de commenter, pour leur édification commune, l'épître du fermier gentilhomme; on peut imaginer

que de choses dévotement élégantes furent dites à ce sujet, et reconstituer avec leur secours le sombre esprit de la société anglaise avant 1645.

Les Écossais, qui ont chassé Marie Stuart la catholique, donnent l'impulsion de la révolte; par eux, les prophéties bibliques se réalisent; les tentes d'Israël se déploient, on sort de Kedar et de Meshec. Démocratie, fanatisme, haine nationale, se combinent dans la redoutable armée, à laquelle Charles Ier oppose inutilement ses courtisans fatigués et ses évêques mécontens. Elle avait pour officiers ceux même de Gustave-Adolphe, les vieux athlètes du Nord protestant. On se demande pourquoi aucun historien anglais n'a vu cette marche ascendante et belliqueuse du Nord, qui se venge de Rome, détruit les pompes du culte, déchire les élégances d'un art qui ne lui appartient pas, rappelle la simplicité et la nudité de l'Évangile primitif, et anéantit la hiérarchie papale. Ce mouvement va chercher au fond de la ville endormie de Saint-Yves et dans sa petite maison d'Ely l'arrière-neveu du persécuteur Thomas Cromwell, Olivier Cromwell.

Bientôt le roi se trouva sans argent, et, forcé d'en demander aux communes, il ouvrit une nouvelle session, à laquelle Cromwell assista. Les Écossais avançaient toujours; il y avait dans le peuple une fureur croissante contre les ornemens de la messe et les « surplis de la Toussaint; » les soldats du roi partageaient cette fureur démocratique. Passaient-ils devant la maison d'un puritain, trois hourrahs la saluaient; reconnaissait-on celle d'un de ces damnés qui portaient, chose effroyable, « quatre surplis à la Toussaint, » les soldats entraient chez lui et jetaient ses meubles par la fenêtre. Cependant l'armée écossaise chantant des psaumes, chaque homme portant un petit havresac plein de farine, avec uniforme gris de lin et bonnet bleu, ne jurant jamais, régulière comme il convient aux enfans du Seigneur, passait la Tweed, conduite par David Lesley, *le petit vieillard tortu*. Charles, abandonné de la masse de ses sujets, mal servi par ses chevaliers, ne parvint pas à déloger du Northumberland et du comté de Durham ces Écossais puritains, pleins d'une tendresse fraternelle, « doux comme des agneaux, terribles comme des lions, » et qui s'y maintinrent une année entière, appelant aux armes leurs bons frères d'Angleterre contre le trône et les évêques, contre Rome et les surplis. Ces appels ne restaient point sans effet : on regardait les Écossais comme les sauveurs et gardes avancées du protestantisme. Lorsqu'il fallut encore, faute d'argent, réunir en 1640 les communes, où

Olivier Cromwell vint siéger avec le puritain John Lowry, il entendit les rues de Londres retentir de la ballade qui nous a été conservée :

Grand merci (1), bon maître écossais;
C'est vous qui sauvez l'Angleterre, etc.

Le peuple s'attroupe autour de ces chanteurs des rues, et bénit les frères écossais, armés pour l'uniformité biblique, le règne des saints sur la terre et l'expulsion de toutes les mitres et de toutes les crosses. Cependant, — il y a, « près de l'église de Sainte-Bride, » un homme instruit, qui a voyagé, qui sait plusieurs langues, mélancolique comme Cromwell et puritain comme lui; il prépare plusieurs pamphlets, et il s'appelle M. Milton. Trois cents autres pamphlétaires prennent part au même combat, dont les résultats sont venus s'ensevelir définitivement dans cette montagne de douze cents volumes in-4° classés et étiquetés au Musée britannique sous le titre de *Pamphlets du roi*. Parmi ces pamphlets, ceux de M. Milton sont les seuls dont on se souvienne.

Pamphlets, pétitions, ballades, vers et prose, la démocratie calviniste emploie tous les moyens. Le 11 décembre, quinze mille personnes signent une pétition, qui, présentée au parlement où siége Olivier Cromwell, réclame la destitution des évêques et l'abolition de tous les surplis, reliques, aumusses et débris des cérémonies papales. Le 23 janvier suivant, sept cents ministres demandent la même chose. Les Écossais sont toujours là, en bons frères, la mèche sur le rouet, la Bible dans la poche, chantant leurs psaumes. Olivier Cromwell assiste avec intérêt et assiduité aux débats relatifs à ces matières. C'est ce que prouve le petit billet authentique et significatif que M. Carlyle a déterré et reproduit. M. Willingham, le correspondant auquel il l'adresse, est évidemment un puritain fort avant dans la confiance des Écossais, et qui la veille, dans les couloirs du parlement, aura montré à Cromwell les raisons écrites dont ils prétendent appuyer leurs demandes d'armes, d'argent et d'uniformité religieuse :

A mon bon ami, M. Willingham, à sa maison dans Swithin's Lane, cette lettre.

« Londres, février 1640.

« MONSIEUR,

« Je vous prie de m'envoyer les argumens des Écossais pour soutenir leur

(1) « Grammercy, gude Maister Scot... »
Grammercy est un des nombreux mots français que le dialecte d'Écosse a empruntés à notre langue.

désir d'uniformité dans la religion, exprimé dans leur huitième article; je veux dire ce que vous m'avez déjà communiqué. Je désire le relire avant que nous entamions ce débat, qui aura lieu bientôt.

« Votre serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

Lorsque le domestique de Cromwell porta ce petit billet à M. Willingham, dans Swithin's-Lane (où demeure aujourd'hui M. de Rothschild le banquier), on était en 1640, à la veille de la guerre civile; bien d'autres préoccupations religieuses et politiques, toutes dirigées vers le même but, absorbaient Cromwell, qui n'était encore que le « seigneur des marécages. »

Près de Saint-Yves s'étendait un pâturage fertile et marécageux, qui devait à cette particularité le nom de *Soke of Sommersham* (1). Les pauvres paysans du voisinage y menaient paître leurs troupeaux, et c'était pour eux un bénéfice. La reine Henriette, fille de Henri IV, imagina, pour récompenser un serviteur, de faire enclore de haies la commune, et de la donner à cette personne, qui se hâta de réaliser le cadeau royal. Les terrains, vendus à lord Manchester, ministre du sceau privé, et à son célèbre fils Mandeville, se trouvaient arrachés à l'utilité publique. Le canton spolié réclama par l'organe de Cromwell; pour la quatrième fois, il est en guerre avec le pouvoir. Il a soutenu les prédicateurs de ses deniers et de son influence, dénoncé les orateurs papistes, lutté contre le conseil d'état pour le desséchement des marais de sa province. Ici on le retrouve encore debout, pour l'intérêt populaire et l'intérêt local, en face du puissant Mandeville et de l'éloquent Clarendon. Sans doute sa voix fut rude et son procédé brutal; mais, après tout, il voulait que justice fût faite à ces pauvres manans, et il n'avait pas tort.

Qu'on lise chez Clarendon le récit de cette affaire; on verra Cromwell prêt à sa grande lutte. — « Je me trouvai, dit Clarendon, président d'un comité particulier convoqué à propos de grandes étendues de terres incultes qui appartenaient aux manoirs de la reine, et que l'on avait encloses sans le consentement des fermiers; ces enclos avaient été donnés par la reine à un serviteur de grande confiance, et celui-ci avait aussitôt vendu les terrains enclos au comte de Manchester, lord du sceau privé, lequel ainsi que son fils Mandeville faisaient en ce moment tous leurs efforts pour maintenir les clôtures; contre eux s'élevaient les habitans de tous les autres manoirs, lesquels réclamaient le

(1) Du mot *soak*, tremper, mouiller.

droit de pacage sur ces communes, et les fermiers de la reine sur les mêmes terrains, tous se plaignant hautement d'avoir été soumis de vive force à une grande oppression que soutenait le pouvoir.

« Le comité siégeait à la cour de la reine, et Olivier Cromwell, qui en faisait partie, semblait s'intéresser beaucoup aux réclamans, qui étaient nombreux ainsi que les témoins. Lord Mandeville, comme partie, était présent, et, par l'ordre du comité, assis et couvert. Cromwell que, moi du moins, je n'avais jamais entendu parler dans la chambre des communes, dirigea les témoins et les plaignans dans la conduite de leur affaire; il appuya et développa avec beaucoup de chaleur ce qu'ils avaient dit; les témoins et autres personnes engagées dans l'affaire, étant rustres et grossiers, interrompaient avec clameurs l'avocat et les témoins de la partie adverse, lorsqu'ils disaient quelque chose qui ne leur convenait pas, de sorte que moi, dont c'était le devoir de maintenir dans l'ordre les personnes de tous rangs, j'étais obligé d'adresser de vifs reproches et de faire des menaces pour que l'affaire pût être entendue tranquillement. Cromwell me reprocha, avec beaucoup de violence, d'user de partialité et d'intimider les témoins. J'en appelai au comité qui m'approuva, et déclara que j'agissais comme je devais le faire; cela enflamma encore Cromwell, qui n'était déjà que trop irrité. Quand lord Mandeville voulait être entendu sur quelque point de fait ou sur les formalités intérieures ou sur celles du moment de la clôture, et qu'il racontait avec beaucoup de modération ce qui avait été fait, ou expliquait ce qui avait été dit, M. Cromwell répliquait avec tant d'indécence et de grossièreté, il se servait d'un langage si insultant, que tout le monde reconnaissait que leurs natures et leurs manières étaient aussi opposées que leurs intérêts. A la fin, ses procédés furent si durs et sa conduite si insolente, que je me vis obligé de le reprendre, et de lui dire que si lui, M. Cromwell, se comportait de cette manière, j'ajournerais immédiatement le comité, et porterais plainte à la chambre le lendemain. Cromwell ne me pardonna jamais (1). »

Cette âpre voix qui avait effrayé Clarendon commençait à prendre l'autorité de l'homme décisif, qui frappe juste et fort. En ce moment se dessine une nouvelle royauté, la royauté de la volonté et de l'audace, servies par la justesse du coup d'œil. Un colporteur de pamphlets contre le roi avait été pris sur le fait dans la cour même du palais. C'était le plus fanatique des puritains, le jeune Lilburn, secrétaire de

(1) *Life of M. Hyde*, 248.

ce Prynne qui avait eu les oreilles coupées et le nez fendu pour avoir médit des acteurs. Lilburn venait d'être traîné par le bourreau de Westminster à Fleet-Prison, et avait reçu dans le trajet deux cents coups de fouet. Cromwell, le 9 novembre 1640, remit au parlement la pétition et la remontrance du martyr; toute la séance et toute la journée avaient été employées par la lecture de réclamations semblables, écoutées avec une fureur silencieuse par les membres du parlement, qui étaient « pâles, » dit sir Symmond d'Ewes, comme le peuple lui-même pendant le supplice. Si l'on veut savoir quelle figure faisait ce jour-là le « seigneur des marécages » parmi les membres du long parlement, on n'a qu'à consulter un jeune homme qui se trouvait là, et qui a écrit des mémoires. Collègue de Cromwell, mais non son parent, comme on l'a prétendu, habitué à porter au chapeau une plume rouge à l'espagnole, une dentelle de Malines bordant ce grand col rabattu qui tombait sur le velours du pourpoint, et un galon d'or à son manteau, il resta muet d'étonnement en face du gentilhomme fermier qui défendait Lilburn. — « Ce fut alors, dit sir Philip Warwick, que je le vis pour la première fois, à l'ouverture même du parlement, qui se tint en novembre 1640. Moi qui étais membre pour Radnor, j'avais la vanité de me croire un modèle d'élégance et de nobles manières, car, nous autres jeunes courtisans, nous étions très fiers de nos beaux habits! J'entrai à la chambre un matin, lundi matin; j'étais bien habillé. Je vis un gentilhomme qui parlait; je ne le connaissais pas. Il était vêtu d'une manière fort commune, en habit de drap tout uni et qui semblait avoir été fait par quelque méchant tailleur de campagne; son linge était grossier, et n'était pas excessivement frais; je me rappelle qu'il y avait une tache ou deux de sang sur son col de chemise, qui n'était pas beaucoup plus grand que son collet. Son chapeau était sans ganse. Il était d'une assez belle stature, avait l'épée collée sur la cuisse, le visage rouge et boursouflé, la voix stridente, peu harmonieuse et inflexible, et il s'exprimait avec une éloquence remplie de ferveur, car le sujet de son discours ne comportait pas de bon sens; il parlait en faveur d'un serviteur de M. Prynne, lequel avait répandu des libelles. Je déclare sincèrement que mon respect pour cette assemblée diminua beaucoup; elle écoutait le gentilhomme avec une grande attention (1). »

Tel est Cromwell à quarante-et-un ans, au moment où l'Angleterre va se partager en deux armées, protestantisme septentrional

(1) Mémoires de sir Philip Warwick.

et royauté chevaleresque. Les nouveaux documens qui nous ont servi à éclairer cette jeunesse restée obscure consistent surtout dans une multitude de petits faits qui le montrent associé par sa fortune, ses ancêtres, ses alliances, son tempérament, à la plus violente fraction du calvinisme. Déjà le tribun populaire s'est montré à diverses reprises, ainsi que le réformateur inexorable. C'est un homme positif qui a toujours réussi dans ses affaires de fermages, d'acquisitions, de vente de grains et d'influence personnelle; c'est un homme de famille qui a élevé sévèrement ses enfans, protégé sa mère, et traité doucement la bonne ménagère sa femme; mais c'est un adversaire terrible et impétueux dont la physionomie de lion, à l'œil fulgurant, aux traits massifs et entassés, tels que les présente le portrait de Cooper, épouvante déjà les ministres, et fait peur à Clarendon l'historien. Nous ne jugeons ni ses actes comme moraliste, ni sa doctrine comme chrétien; seulement il est clair qu'il représente son temps. Les heures de mélancolie ardente et de désespoir digne de Hamlet, qu'il a passées dans la ville de Saint-Yves, et que n'a pas pu guérir le docteur Simcott, son médecin, prouvent assez la sincérité de cet homme, que l'on a souvent traité de fourbe. Outre diverses facultés de profondeur, de ruse et de force, il porte en lui-même la grande condition des triomphes : il est convaincu.

PHILARÈTE CHASLES.

LES

ENFANS TROUVÉS.

L'HOSPICE DE PARIS.

Depuis un demi-siècle, des économistes et des hommes d'état avaient signalé l'accroissement du nombre des enfans trouvés dans nos hospices comme un fait chargé d'embarras pour l'avenir. Necker avait prédit que le moment viendrait où l'excès du mal forcerait l'autorité d'y chercher un remède. Ce moment est arrivé. Les conseils-généraux, qu'afflige l'impôt de plus en plus onéreux des enfans trouvés, ont fait entendre, sur plusieurs points de la France, un cri de détresse. Ce cri a trouvé des échos dans les diverses branches de l'administration supérieure. Le gouvernement, épouvanté à son tour de la nature et de l'intensité d'un mal dont tout lui révélait les progrès, a réclamé le concours et les lumières de la science pour arrêter le fléau dans sa marche. Les avis ont été partagés, contradictoires. Tout le monde convient qu'il y a quelque chose à faire; mais on n'est pas d'accord sur les moyens qui doivent accomplir cette réforme nécessaire et hérissée d'obstacles. Par où commencer? La statistique a dévoilé des faits; elle n'a presque rien appris sur les causes du mal ni sur la nature du remède. S'il ne s'agissait que de réduire à tout prix le chiffre annuel des dépenses dans le service des enfans trouvés,

l'entreprise ne serait point encore très facile; mais il s'agit en outre de la conservation de l'enfance, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus faible, de plus touchant et de plus digne d'intérêt sur la terre. Sous une question de chiffres en apparence, c'est le cœur humain tout entier que nous rencontrons ici à chaque pas, le cœur humain avec ses faiblesses et ses attachemens, avec ses misères et ses affections délicates. Le point de vue financier, quoique important et considérable sans doute dans une telle matière, nous paraît devoir être subordonné en théorie au point de vue moral. Il est temps d'appeler au secours de la législation actuelle sur les enfans trouvés, non cette économie publique, sans entrailles, qui ne voit partout que calculs, mais cette économie humaine, sœur de la charité, qui embrasse à la fois tous les intérêts, toutes les souffrances, dans ses recherches et ses solutions prévoyantes.

Un hospice s'élève dans Paris pour les enfans délaissés; la fondation de cet hospice remonte à des évènemens connus, sur lesquels nous reviendrons en peu de mots. Avant qu'il existât un asile pour les recevoir, le sort des enfans exposés, dans la ville de Paris, était déplorable. Jetés nuitamment *à val les rues*, ou déposés en *certain* lit à l'entrée de l'église Notre-Dame, ils n'avaient guère d'autres secours à attendre que ceux de la charité privée. Ces secours précaires, éventuels, ne sauvaient qu'un très petit nombre de victimes. Le cœur des habitans s'endurcissait à des maux qu'ils avaient sans cesse sous les yeux, et les enfans mouraient. Les commissaires du Châtelet retiraient chaque matin des égouts plusieurs cadavres de nouveau-nés. En 1636, une veuve (on rencontre de siècle en siècle les traces d'une femme sur cette voie épineuse de la bienfaisance) recueillit de ses deniers un bon nombre de ces innocens dans sa propre maison. Cette veuve demeurait dans une rue étroite et sombre, près de Saint-Landry. Sa vieille maison à ogives et à colonnettes était connue sous le nom de *la Couche*. On y apportait les enfans relevés çà et là dans les rues de la ville; mais la maison était petite et le mal était grand : ceux que l'exiguité du local empêchait d'admettre étaient exposés de nouveau. Un jour, la veuve de Saint-Landry mourut; avec elle se retira de la grande ville la providence des enfans trouvés. La bonne dame avait laissé des fonds pour continuer son œuvre, mais elle n'avait pas laissé son cœur dans la petite maison de *la Couche*, qui devint bientôt le théâtre d'un indigne commerce et des plus honteux abus. Le désordre était au comble quand M. Vincent (c'est ainsi qu'on nommait alors un ecclésiastique de Provence) alla visiter l'établissement dont

la mort avait enlevé la bienfaitrice. Quel spectacle! De petits êtres, jetés les uns auprès des autres et mêlés à des cadavres, se tordaient en criant sur de fétides grabats. Le bon prêtre s'en retourna consterné. Bientôt cependant une résolution prompte comme l'éclair déchire le voile de ténèbres et de mélancolie dont son ame était couverte. — Avec l'aide de Dieu, s'écrie-t-il, je sauverai ces enfans! — Mais que pouvait-il par lui-même? Cet homme avait le génie de la charité; il comprit qu'il fallait intéresser les femmes à son œuvre. On sait le reste. Vincent de Paule commença par former une association à l'aide de laquelle on loua, en 1638, une petite maison à la porte Saint-Victor. Il n'était pas encore content; il se disait que son œuvre finirait comme les précédentes, s'il ne parvenait à la faire revêtir d'un caractère public : les hommes passent, la société reste.

Vincent de Paule fit monter sa voix ou plutôt le cri des petits enfans jusqu'à la cour. Le roi Louis XIII accorda à l'œuvre des enfans trouvés les bâtimens de Bicêtre, ce sombre château où se sont promenées toutes les grandeurs et toutes les misères humaines. L'air y était trop vif pour les nouveau-nés. L'hospice des Enfans-Trouvés de Paris, situé plus tard au faubourg Saint-Lazare et en dernier lieu rue Notre-Dame, dans une maison appelée *la Marguerite*, fit venir des nourrices auxquelles on donna des nourrissons pour les élever à la campagne. Au bout de six ans, ils revenaient à la maison de Paris, où l'on s'occupait du soin de leur éducation. A l'âge de dix à onze ans, on les mettait en apprentissage; enfin, lorsqu'ils avaient atteint leur seizième année, ils recevaient, pour dernier secours, une somme qui les aidait à commencer l'exercice de l'état qu'ils avaient choisi. Ce régime dura ainsi pendant un siècle et demi; la révolution y mit fin. L'hospice des Enfans-Trouvés changea d'abord d'emplacement : l'ancienne abbaye de Port-Royal et la maison d'institution de l'Oratoire, situées à l'extrémité méridionale de Paris, formèrent les deux sections de l'*Hospice de la Maternité*. Ce transfert, motivé par les améliorations et les accroissemens du service, reconnaissait encore une autre cause. Les monumens ont, comme les diverses productions du sol, leur loi géographique; ils sont nécessités par la nature et les besoins des quartiers au sein desquels nous les voyons s'élever. Les femmes pauvres accouchaient autrefois à l'Hôtel-Dieu dans des lits à trois ou à quatre, et les enfans dont on voulait se défaire étaient déposés, comme nous l'avons dit, dans une maison voisine. Cette situation des établissemens de secours tenait à ce que la Cité était alors le centre de la misère et de la débauche. A la chute des ordres reli-

gieux qui couvraient de jardins, d'églises et de bâtimens immenses le plateau méridional de Paris, la classe pauvre se déplaça. Elle vint habiter le quartier Saint-Marceau et l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, qui forment aujourd'hui le 12e arrondissement, — le plus riche de tous les arrondissemens de Paris en misères physiques et morales. Comme il existe un rapport constant entre la destination des établissemens publics et le caractère de la population qui les entoure, les deux hospices de l'accouchement et de l'allaitement suivirent alors la marche de la classe inférieure qui émigrait du centre vers un des points excentriques de la ville. A cette raison topographique ajoutons une raison morale. Par un sentiment de délicatesse, ceux qui ont institué les tours ont voulu que les hospices d'enfans trouvés fussent placés à l'écart, dans des lieux isolés, pour ne point effaroucher la pudeur qui se cache, ou ne point faire rougir la misère qui pleure. A ces maisons de mystère il faut l'ombre, la solitude et le silence.

L'alliance intime qu'on avait voulu établir entre les deux sections de l'hospice de la Maternité (celle des femmes en couche et celle des enfans trouvés) fut bientôt reconnue entachée de quelques inconvéniens. On brisa le lien financier qui les unissait : les dépenses de la maison d'accouchement furent déclarées à la charge de la ville de Paris; celles de la maison des enfans trouvés firent au contraire partie du budget de l'état, et durent être acquittées sur le produit des centimes additionnels. A partir de ce jour, la division de l'hospice appelé *la Maternité* en deux établissemens bien distincts fut tout-à-fait consommée. Le nom collectif qui désignait ces deux institutions périt lui-même dans l'évènement qui les sépara. On regarda comme dérisoire d'attacher l'idée des devoirs les plus touchans et des affections les plus douces de la nature à un double établissement où les femmes renonçaient au contraire, pour la plupart, au titre de mère. Quoi qu'il en soit de ce scrupule et de la mesure administrative qui sépara la maison d'accouchement de l'asile des enfans trouvés, ces deux hospices ont continué de tenir l'un à l'autre par d'autres liens que ceux du voisinage. La maison d'accouchement, située rue de la Bourbe, fournit douze ou quinze cents enfans par an à la maison d'allaitement, placée rue d'Enfer. Il existe encore entre ces deux établissemens d'autres rapports moraux, et, quoique le sujet de nos études touche surtout ici à l'asile de l'enfance, nous aurons souvent besoin de nous transporter de l'ancienne abbaye de Port-Royal à l'ancienne institution de l'Oratoire.

Célèbre par ses malheurs, cette ancienne abbaye de Port-Royal de

Paris servit d'abord de décharge à Port-Royal des Champs. Tout ce que le siècle de Louis XIV eut de grand a passé là. Marguerite Périer, nièce de Blaise Pascal, y obtint une guérison qui fut regardée alors comme miraculeuse; Mme de Sévigné contribua, avec beaucoup d'autres femmes de naissance, aux dépenses du bâtiment et de la chapelle; la duchesse de Fontange y fut enterrée. « Tout le monde sçait, disaient les registres de l'abbaye, le crédit que cette demoiselle eust auprès du roi. » Louise-Marie de Gonzague de Clèves, qui fut reine de Pologne, avait été élevée dans cette maison. Le cœur se trouble quand on songe au changement de destination qu'ont subi de nos jours les bâtimens à demi ruinés de cette abbaye sévère. Comment l'asile de la prière et de la chasteté est-il devenu un hôpital de femmes enceintes qui viennent pour la plupart se délivrer des suites du libertinage? Où êtes-vous, Angélique Arnaud, vous dont le nom seul répandait un parfum de vertu dans cette solitude? Hâtons-nous de dire que les traces de la sainte janséniste ne sont pas entièrement effacées dans la nouvelle maison d'accouchement. Des sœurs infirmières ont succédé aux anciennes religieuses de l'ordre de Cîteaux. Consolons-nous: la charité vaut la prière; aux yeux même de la foi, l'hôpital est une église où l'on assiste Dieu dans ses malades.

Le second établissement affecté aujourd'hui au service des enfans trouvés était une succursale où les pères de l'Oratoire, qui avaient leur maison rue Saint-Honoré, exerçaient pendant une année aux pratiques religieuses les novices qui se destinaient à entrer dans la congrégation. La maison jouissait de beaux revenus, et était assez grande non-seulement pour loger la communauté, mais même pour fournir des appartemens à plusieurs personnes de distinction qui venaient, comme on disait alors, y travailler à la *seule affaire nécessaire*. C'est de là que sont sortis pénitens les abbés de Rancé et Le Camus. Un jardin spacieux et planté d'arbres qui donnaient du couvert dans les plus grandes chaleurs s'étendait çà et là dans la campagne, sans autre défense qu'un mur de clôture. Aujourd'hui ce jardin a été fort entamé et fort resserré par les constructions voisines qui sont venues s'établir sur ces terrains, rejetés, avant la révolution, en dehors de la barrière. Les bâtimens seuls, quoique retouchés, ont conservé ce caractère imposant et cénobitique dont l'esprit religieux savait revêtir ses moindres ouvrages. L'entrée de la chapelle, qui s'ouvrait autrefois sur la rue d'Enfer, a été brutalement masquée par un mur. La façade, quoique simple, est d'une ordonnance agréable. Un Enfant-Jésus au maillot sort d'un nuage de pierre dans lequel flottent des têtes d'anges. On lit sur la frise qui accompagne cette figure le passage suivant tiré de

l'Évangile : *Invenietis infantem pannis involutum.* Plus haut, une autre inscription latine donne l'explication de ce texte et de l'image taillée au ciseau sur la muraille : *Sanctissimæ trinitati et infantiæ Jesu sacrum.* Cette église était en effet consacrée au mystère de la sainte enfance de Jésus-Christ. Par quel hasard, nous dirions volontiers par quelle providence, ces murs, destinés à recueillir plus tard l'enfance abandonnée, furent-ils élevés dès l'origine en l'honneur de l'Enfant-Dieu couché dans une crèche et enveloppé de misérables langes? On adorait la pauvreté du premier âge dans ces mêmes lieux où l'on s'occupe maintenant à la secourir.

Pendant la journée, l'hospice des Enfans-Trouvés ne présente à l'extérieur rien de remarquable. Ses fonctions ne commencent, pour ainsi dire, qu'à l'heure des ténèbres et du crime. Il est minuit : la rue d'Enfer est déserte; les lumières, le bruit, le mouvement des voitures publiques, tout s'éteint de moment en moment. Une pâle clarté tombe des étoiles et de la lune sur les maisons endormies, sur la double rangée d'arbres qui bordent l'avenue de l'Observatoire, sur cet édifice même, qui détache dans un coin obscur du ciel sa masse tronquée. Au milieu de cette nuit silencieuse, au milieu de ce grand sommeil qui enveloppe de son aile un des quartiers les plus paisibles et les plus reculés de la ville, n'apercevez-vous pas, à l'une des fenêtres de l'hospice qui s'ouvrent au rez-de-chaussée sur la rue d'Enfer, une lampe allumée derrière un rideau de toile? Quelquefois encore, sur un des points élevés de l'Observatoire, une lunette, dirigée par une main invisible, guette le lever des astres et les mouvemens du ciel. Voilà les seuls objets qui annoncent à cette heure avancée la présence de l'homme au milieu de la solitude et du repos. Marchez doucement, passant attardé, et recueillez-vous : cette lunette qui regarde, c'est la science; cette petite lumière qui veille, c'est la charité! Cependant le léger tintement d'une clochette avertit votre oreille; un cylindre de bois, fixé dans le mur de l'hospice, exécute un demi-mouvement de rotation sur lui-même; une femme, couverte d'un long châle, la tête cachée sous un voile noir, glisse furtivement à côté de vous dans l'ombre. C'en est fait, le mystère d'abandon est accompli : un pauvre nouveau-né vient de tomber dans la fosse commune de la charité, où il perd, en commençant de vivre, son nom et son existence civile (1).

(1) Nous avons cru devoir indiquer l'état de l'hospice de Paris jusqu'au commencement de 1846, sans nous préoccuper des changemens plus ou moins prochains qui doivent modifier le système d'admission suivi jusqu'à ce jour.

Que se passe-t-il cependant derrière ce rideau impénétrable, dans cette chambre où brille une petite lumière? La pierre, moins dure que le cœur de la mère dénaturée, la pierre s'est ouverte, et elle a donné passage à l'enfant, qui se trouve ainsi porté dans des bras charitables. Parlons sans figures : le tour, décrivant un demi-cercle, et présentant au dehors, sur la rue, son côté vide, a reçu le nouveau-né et l'introduit dans l'hospice, en achevant son évolution. Une sœur hospitalière est là qui veille. Son premier soin est de placer le nouveau-né dans un berceau. Cet enfant du bon Dieu est toujours le bienvenu. S'il porte sur lui une médaille, un chiffre, un objet quelconque, la sœur conserve précieusement ces signes, qui peuvent servir dans la suite à le faire reconnaître. Les statistiques ne sont pas d'accord sur le sexe qui fournit le plus de victimes à l'exposition; on a long-temps cru que c'était le sexe le plus faible; une fille est, disait-on, un fardeau incommode et onéreux dont les parens doivent tenir à se décharger. A Paris, les résultats se balancent; il n'y a pas plus de filles que de garçons délaissés. Il est fort difficile de déterminer la proportion des enfans naturels et celle des enfans légitimes. L'administration ne peut exercer ici son jugement que sur des indices extrêmement vagues. On a bien eu quelquefois la précaution de joindre aux langes qui l'enveloppent une déclaration de père et de mère ou quelques autres indications; mais ces renseignemens, qui n'ont d'ailleurs pas toujours une authenticité absolue, manquent dans le plus grand nombre de cas, et la statistique en est alors réduite à conjecturer sur le silence. De 1816 à 1835, les enfans présumés légitimes figurent pour le chiffre de 6,774, contre 96,415, supposés naturels. Il n'est pas non plus sans intérêt de savoir quels sont les mois de l'année les plus chargés d'expositions : selon le témoignage du directeur de la maison, ce sont les mois d'hiver. Nous devons ajouter que Paris n'alimente pas seul l'hospice de la Maternité. Cet établissement est une sorte de dépôt central où l'on apporte des enfans de vingt lieues à la ronde. L'administration entrevoit avec inquiétude le moment où, nos grandes lignes de chemins de fer étant établies sur toute la France, la facilité des moyens de communication attirerait encore un plus grand nombre d'expositions dans Paris, et augmenterait ainsi la charge de l'hospice.

Un profond mystère entoure la maison des Enfans-Trouvés. Les registres, les règlemens, les actes officiels, tout est tenu secret. L'entrée même des bâtimens est interdite aux étrangers. Ce mystère a pour objet d'empêcher le père ou la mère qui aurait abandonné un

enfant de suivre ses traces dans l'intérieur de l'hospice. Malgré cette défense, nous avons visité la *crèche*, l'infirmerie, les écoles (1). La crèche (dont le nom tout chrétien rappelle une des influences qui ont le plus contribué dans le monde à adoucir le sort des enfans trouvés) est une salle longue, spacieuse, bien aérée. Cette salle est garnie d'une double ou d'une triple rangée d'environ quatre-vingts berceaux en fer. Des rideaux d'une blancheur irréprochable protégent le sommeil des nouveau-nés. On a d'ailleurs eu soin de modérer la lumière dans toute l'étendue de la crèche, pour ne point offenser des yeux à peine entr'ouverts et encore peu familiarisés avec le grand jour. Le parquet est frotté à la cire. Un feu de bois flambe en toute saison dans une cheminée haute et vaste. Des berceuses, habillées d'une grosse étoffe noire, président, sous la surveillance des sœurs de la charité, à la bonne tenue des enfans. Ces sœurs, dont le costume n'a point varié, portent une médaille qui représente leur vénérable fondateur, celui que l'église nomme saint Vincent de Paule. Quelques-unes d'entre elles ont vieilli dans ce service (2). Les soins dont ces nouveau-nés sont l'objet ont, en vérité, un caractère tout maternel. Les berceuses ne doivent pas leur donner à boire dans leur berceau, mais les prendre et les tenir entre les bras; elles doivent également les changer de linge devant le feu de la cheminée. Tout cela est bien prosaïque sans doute, mais tout cela est bien touchant. Nous ne voudrions pas que les femmes qu'une funeste indifférence éloigne de leurs enfans fussent témoins de ce spectacle : nous craindrions que les soins délicats dont les nouveaux venus dans l'hospice sont entourés ne rassurassent trop leur conscience sur la manière dont elles seraient suppléées dans leurs devoirs de mère. La vérité est qu'aucun de ces pauvres petits êtres ne recevrait à domicile les secours généreux qui leur sont prodigués ici par l'état et par des mains étrangères toujours prêtes à les accueillir.

Le service médical est très bien fait. Les enfans sont visités tous les matins, et les prescriptions du docteur sont assez bien suivies. Le ré-

(1) L'administration a bien voulu se relâcher un peu en notre faveur de sa réserve habituelle. Le directeur, M. Gourousseau, nous a fait pénétrer dans toutes les parties de la maison qui présentent quelque intérêt. Nous avons rencontré surtout dans M. le docteur Baron, médecin en chef des Enfans-Trouvés, cette obligeance et ces lumières qui sont toujours le partage des hommes distingués. Il serait injuste d'oublier MM. Terme et Montfalcon, dont les beaux travaux statistiques ont servi à fixer nos observations personnelles.

(2) Nous aimons à rappeler ici le nom déjà oublié de la sœur Guillot, qui, durant cinq ante-deux années d'un dévouement admirable, avait reçu et soigné plus de 360,000 enfans quand l'établissement la perdit.

sultat de ces soins et des progrès de la science a été de réduire le chiffre de la mortalité pour les enfans trouvés. Autrefois cette mortalité était effrayante. S'il faut en croire une statistique flatteuse, le mouvement de destruction naturelle, qui enlevait encore au commencement de ce siècle une si forte proportion de nouveau-nés dans l'hospice de Paris, aurait diminué de près des trois quarts. Nous ne garantissons pas l'exactitude du chiffre; toujours est-il qu'il ne faut plus guère chercher dans les agens extérieurs sous l'influence desquels se trouve placée la vie de l'enfant durant son séjour à la Maternité la cause d'un fléau exceptionnel. Non, cette cause doit être cherchée dans l'enfant lui-même, ou, si l'on aime mieux, dans les circonstances qui ont précédé son entrée à l'hospice. La plupart des petits êtres que des bras inconnus délaissent nuitamment dans le tour de la rue d'Enfer ont été conçus au milieu de circonstances désastreuses. Quelques-uns sont nés de l'orgie; d'autres sont le produit d'une extrême misère : ceux-ci ont souffert dans le ventre de leur mère d'une grossesse dissimulée; ceux-là ont vu le jour sous les toits, dans des greniers ouverts à tous les vents; ils sont raidis par le froid, au moment où le tour les amène dans l'hospice. Que peut la science sur de pareils cadavres? Enfin nous devons dire que l'état de maladie de plusieurs de ces enfans paraît avoir décidé leur abandon : leur mère les eût gardés vivans; mourans, elle les apporte pour ne point être témoin de leur triste sort. Comme Agar dans le désert, qui dépose son enfant sous un arbre et qui s'éloigne pour ne point le voir mourir, quelques femmes jettent leur enfant à l'entrée de l'hospice, et s'en vont en détournant la tête, car elles désespèrent de le conserver et ne veulent point assister à son agonie.

On conçoit qu'avec de tels antécédens l'hospice soit le tombeau d'une très forte portion des enfans trouvés, surtout durant les premiers jours qui suivent leur admission. Tous les enfans malades sont envoyés à l'infirmerie. Cette section de l'hospice offre, comme la crèche, un tableau parfait de bonne tenue et de propreté. Les médecins sont secondés dans leurs fonctions par des religieuses et des filles de service. On remarque des différences dans la manière dont ces femmes traitent les nouveau-nés chétifs qui leur sont confiés. Toutes ont bonne volonté, elles montrent en général de l'exactitude, mais celles-là seules mettent dans l'exercice de ces pénibles travaux de l'affection et de l'attrait, qui ont reçu de la nature l'amour des enfans. Il ne suffit pas d'être pieuse et charitable pour soigner comme il faut ces nouveau-nés si peu intéressans, il faut être mère. Si la maladie n'est point

étrangère à la détermination qui fait abandonner les enfans, il doit en être de même, à plus forte raison, de la difformité. L'hospice reçut, il y a quelques années, un petit être dont toute la figure n'était qu'une lèpre. Au moment où il avait été jeté dans le tour de la maison, la religieuse qui veillait recula d'horreur à sa vue. Nous avons rencontré cet enfant à l'infirmerie. La mère qui a repoussé ce malheureux, sans doute à cause de sa laideur effrayante, rougirait peut-être de sa lâche action, si on lui remontrait à cette heure un frais et beau garçon de quatre à cinq ans, que des soins étrangers ont pour ainsi dire rendu à l'espèce humaine.

La partie la plus attristante de cette maison, si chargée d'infortunes et d'infirmités, est celle où l'on soigne les enfans atteints d'ophthalmies. Ces petits êtres défigurés ne sont pas les seules victimes que nous devions plaindre : leur terrible maladie est contagieuse, et déjà deux ou trois infirmières ont perdu la vue dans ce service. Que diraient les filles débauchées, les femmes égoïstes et insouciantes qui *oublient* leur enfant dans le tour de l'hospice, en voyant, comme nous l'avons vu, des sœurs de la charité, de simples filles de service, presque sans autre motif que celui du devoir ou du besoin, risquer leur santé, leurs yeux même, pour dérober à une cécité éternelle de petites créatures qui ne leur sont rien, et qui ne leur auront même point de reconnaissance? Si nous pardonnons aux unes, combien ne devons-nous pas encourager les autres! On ne saurait trop louer en général le dévouement anonyme des religieuses de Saint-Vincent de Paule, de ces vierges-mères qui prodiguent leurs soins et leur tendresse aux petits enfans sans connaître jamais pour leur compte les joies du mariage ni les douceurs de la maternité. A elles les peines, les travaux, les fruits amers de ces voluptés illicites dont d'autres ont cueilli secrètement la fleur. Et quelle est leur récompense? Le monde les plaint, la société les ignore; Dieu seul les connaît pour nous, et bénit leur œuvre.

Nous avons suivi le nouveau-né depuis son entrée dans l'hospice; il s'agit maintenant de satisfaire au plus essentiel de ses besoins, à l'alimentation. Une nourrice que la maison loge depuis quelques jours est ordinairement là toute prête. Elle va sans doute lui offrir son sein? Non : la prudence défend de le faire avant que l'enfant ait été examiné. Si ce nouveau-né nous touche par son malheur, la femme qui se présente pour le nourrir et pour remplir vis-à-vis de lui les devoirs de mère n'est pas moins digne de notre intérêt. Or, aux yeux de l'administration, tout enfant qui arrive par la voie du tour est suspect. Craignant chez lui la présence de quelque maladie occulte qui se

communique, on le soumet à une épreuve de deux ou trois jours; c'est juste le temps qu'il passe à l'hospice, et durant lequel on le nourrit uniquement au gobelet ou à la cuiller. Cette épreuve est insuffisante pour prévenir tous les accidens : le germe de la maladie odieuse que les enfans trouvés apportent quelquefois avec eux ne se développe souvent qu'au bout d'un mois. Il en résulte que, malgré la surveillance du médecin, l'hospice de Paris a tous les ans une quarantaine de nourrices infectées. Quand un enfant présente quelques signes de mauvais augure, on l'isole et on le nourrit artificiellement jusqu'à ce que la maladie ait eu le temps de se déclarer. Ces précautions sont très sages. On ne peut disconvenir, d'un autre côté, que le mode d'alimentation auquel l'hospice est forcé, dans ce cas, d'avoir provisoirement recours ne soit nuisible à la santé du nouveau-né; mais qu'y faire? On rencontre à chaque pas, dans le service des enfans trouvés, des nécessités puissantes vis-à-vis desquelles, entre deux maux, il faut savoir bravement choisir le moindre.

Quoique atténuée par les progrès de la science médicale, la mortalité des enfans trouvés, dans l'hospice de Paris, n'en est pas moins très considérable. On en perd un peu plus d'un quart. Les causes de cette mortalité doivent être cherchées d'abord, comme nous l'avons dit, dans l'enfant : elles résident ensuite dans les nourrices.

L'administration traitait autrefois avec les nourrices par l'intermédiaire des *meneurs*. Ces hommes étaient de simples charretiers : ils amenaient dans leur voiture, à la maison de Paris, des femmes de la campagne, plus ou moins récemment accouchées. L'existence des meneurs s'explique par la quantité d'enfans qui réclament le sein, et par la difficulté qu'il y a de satisfaire à leurs besoins. Une partie des fonctions de ces messagers consistait donc à pourvoir l'hospice des moyens d'allaitement; véritables maquignons de nourrices, ils s'en allaient recrutant dans les communes et conduisant avec eux, à la maison de la rue d'Enfer, toutes celles qui voulaient bien les suivre. Cette industrie donnait très anciennement lieu à des abus que le temps dévoila et qui furent réprimés. Des meneurs venus d'une province éloignée se chargeaient d'amener des enfans qu'à leur arrivée ils déposaient clandestinement dans le tour de l'hospice. Ils obtenaient ensuite, à l'aide de secrètes manœuvres, que ces mêmes enfans leur fussent remis pour les conduire à la campagne. Les nourrissons revenaient ainsi dans leur famille, mais ils y revenaient aux frais de la maison des Enfans-Trouvés. On a vu une mère apporter elle-même son nouveau-né des environs d'Autun et l'abandonner, dans l'espé-

rance de le ravoir au bout de quelques jours avec les mois de nourrice. La maladresse d'une meneuse nouvelle, qui était dans le secret, fit découvrir la fraude. A l'époque même où ces désordres avaient depuis long-temps disparu, le service des meneurs était encore très loin de répondre à tous les besoins de l'administration. Un de ces besoins est la visite des enfans placés à la campagne. Les meneurs n'avaient ni les lumières suffisantes, ni le caractère convenable pour exercer sur les nourrices de leur arrondissement une surveillance efficace. L'administration crut bien faire en les réformant. Une partie du service des anciens meneurs est aujourd'hui remplacée, dans les communes, par des *préposés*. Ces derniers sont chargés d'inspecter les enfans trouvés disséminés sur leur arrondissement, et de s'entendre avec l'administration pour le choix des nourrices. La suppression des meneurs est une mesure louable, et cette légère amélioration amena quelques autres progrès.

L'hospice de Paris reçoit des nourrices de la campagne et des nourrices sédentaires. Celles qui sont à demeure gardent et nourrissent dans la maison les enfans plus faibles, à l'égard desquels on pourrait craindre la fatigue d'un voyage. Dès qu'un de ces enfans est reconnu assez fort pour être transporté sans danger à sa destination, on le retire à sa nourrice et on le remplace par un autre. Combien sont ingrates de telles fonctions, on le comprend sans peine : la femme qui sait que son nourrisson lui sera enlevé dans quelques mois ne peut ni s'attacher à lui, ni prendre d'attrait à ses devoirs. Simples machines à lactation, les nourrices sédentaires donnent mécaniquement leur sein à des nouveau-nés chétifs et malingres, dont elles n'obtiendront pas même un sourire. Comme s'il ne suffisait pas de ces motifs de répugnance pour éloigner de la Maternité les bonnes nourrices, on commettait anciennement la faute de les charger de deux nourrissons à la fois. Une pareille tâche a été reconnue au-dessus des forces de la nature : ce qui est possible à la campagne, au grand air, au milieu de l'abondance rustique des moissons et des vendanges, ne l'est plus avec la mélancolique réclusion d'un hospice. Ces nourrices à demeure sont en général des filles-mères. A la mortalité qui règne sur les maisons d'enfans trouvés, à la vie monotone qu'on mène dans ces établissemens réguliers et tristes, ajoutez, pour de telles mercenaires, la nécessité de se séparer de leur ménage, l'inquiétude qui résulte de cet abandon, et vous sentirez qu'en effet des femmes mariées, si pauvres qu'elles soient, doivent rarement se condamner à une captivité si dure. Par la misère qui court et malgré les

moyens qu'emploie l'administration, il y a des temps dans l'année où l'hospice manque de nourrices sédentaires, soit qu'il n'en arrive pas dans ce moment-là en proportion des exigences du service, soit que plusieurs d'entre elles aient perdu leur lait. Ce dernier accident est en général la conséquence de l'ennui que ces femmes éprouvent et des travaux contre leur goût auxquels on les assujétit dans l'intérieur de la maison. Cette disette de nourrices sédentaires est un inconvénient très grave et une cause de mortalité pour les enfans qu'on garde dans l'établissement de Paris. On est alors obligé de recourir à une nourriture artificielle qui ne supplée jamais heureusement l'usage du sein. L'enfant reste ainsi dix ou douze jours privé de l'allaitement naturel. L'embarras où se trouve, dans de pareils momens, le service médical, les accidens qui en résultent, ont fait imaginer deux ou trois fois de confier à un autre système d'alimentation le soin du nouveau-né. En 1803, quatre enfans sucèrent à la Maternité le lait d'une chèvre : tous les quatre périrent. L'expérience a été renouvelée depuis, non à la maison de la rue d'Enfer, mais dans les hospices de province : en général, les résultats n'ont guère été plus heureux. C'est surtout vis-à-vis des enfans trouvés que la nature maintient ses droits.

Outre les nourrices sédentaires, l'hospice a un grand nombre de nourrices à la campagne. En général, l'administration se voit contrainte d'aller les chercher dans les provinces éloignées du centre. On conçoit, en effet, que la facilité dont jouissent, pour utiliser leur lait, les nourrices de la Normandie, de la Flandre, de la Beauce et des autres localités voisines de la capitale, doit les détourner de tout engagement avec la maison des Enfans-Trouvés, qui ne peut leur offrir qu'un très faible salaire. On est donc obligé de recruter les forces nourricières sur un rayon de soixante-dix à quatre-vingts lieues de distance, pour que les besoins de l'allaitement soient pourvus dans l'hospice de Paris. Comme ces besoins sont énormes et sans cesse renaissans, on prend à peu près ce qui se rencontre. Rien pourtant n'est plus grave que le choix des nourrices, car, il faut bien le dire, le sort de ce nouveau-né que nous venons de voir endormi dans son berceau va être lié désormais pour plusieurs années, souvent même pour toute la vie, au sort de la femme dans les bras de laquelle l'administration va le remettre. Si la nourrice est très pauvre, elle fera partager sa triste et chétive condition à l'enfant trouvé. Affaiblie par la misère, cette femme, qui donne son lait, inoculera sa faiblesse à son nourrisson; peut-être succombera-t-elle même à l'œuvre, et la charité publique aura fait, sans le vouloir, deux victimes au lieu d'une.

Quoique appartenant à la classe la moins aisée de nos campagnes, les nourrices que reçoit la Maternité sont, nous devons le dire, d'une qualité peu inférieure à celle des nourrices ordinaires. Les enfans trouvés placés à la campagne ne sont donc pas, en général, plus maltraités que d'autres; ils sont seulement soumis aux chances d'un partage qui établit entre eux des inégalités de bien-être, selon qu'ils échoient à des mains dures ou nécessiteuses, ou qu'ils sont mis en nourrice dans des familles aisées.

Les bâtimens de la Maternité logent, en toute saison, seize à vingt femmes de la campagne qui attendent des nourrissons. Après un séjour de courte durée dans l'établissement, elles retournent dans leur pays, emmenant avec elles l'enfant que l'administration leur délivre. Pour ces nourrices, comme pour le nouveau-né qu'elles emportent à leur sein, l'hospice n'a donc été absolument qu'un lieu de passage. L'éloignement du pays où elles se rendent étant, comme nous l'avons vu, un inconvénient lié à la force même des choses, il faut nous occuper maintenant des moyens de franchir cette distance. Il y a quelques années, l'administration se servait encore à cet effet du ministère des *meneurs*. Le voyage était long, pénible, insupportable. Ces hommes disposaient d'une étroite charrette où l'on entassait les nourrices avec leurs nourrissons; l'incommodité qui résultait du mauvais air, des cris des enfans et des cahots de la voiture fit naître l'idée de changer un mode de transport si défectueux. Ajoutez à ces inconvéniens que la cherté des auberges forçait les meneurs de stationner en route dans de pauvres hôtelleries, les seules qui fussent toujours ouvertes et accessibles pour eux, mais où les nourrices étaient fort maltraitées. Le même voyage, qui durait autrefois douze et quatorze jours, n'en dure plus que trois ou quatre. L'administration a depuis quelque temps adopté un nouveau système de voitures à peu près semblables à nos omnibus, construites seulement avec plus de solidité, en vue des fatigues d'un service de diligences. Aujourd'hui les nourrices de l'hospice voyagent de toutes les manières; quelques-unes ont continué de faire route à petites journées; la plupart d'entre elles vont en poste; enfin il y en a déjà qui circulent par les chemins de fer. Ce dernier moyen de transport serait sans comparaison le plus utile de tous pour abréger, pour supprimer même la distance; il ne se trouve malheureusement pas très en rapport avec les faibles ressources dont l'établissement dispose. L'administration est en train, dans ce moment-ci, de traiter avec les directeurs des grandes lignes pour obtenir des conditions plus favorables. L'hospice ne pouvant se

servir, dans tous les cas, que des wagons de troisième classe, il y aura toujours un inconvénient grave à exposer, comme sur le chemin de fer de Rouen ou d'Orléans, des femmes qui nourrissent et de faibles nouveau-nés à toutes les intempéries des saisons. Il est donc à désirer que ces wagons soient désormais couverts. Si l'industrie tient à s'absoudre du reproche de matérialisme, elle n'y parviendra qu'en venant en aide aux misères, aux souffrances et aux besoins les plus intéressans de l'espèce humaine.

La nourrice est désormais pour l'enfant trouvé une mère que la société lui donne. Tandis que dans les asiles ordinaires la charité s'exerce tout à l'intérieur de l'établissement, ici, dans une maison d'enfans trouvés, l'action de la bienfaisance publique s'étend au contraire *extra muros*. Ce n'est pas même un hospice proprement dit, c'est une institution tutélaire. A peine, comme nous l'avons vu, après quelques jours seulement d'hospitalité, l'enfant a-t-il été remis à la femme qui doit le nourrir, tous deux s'éloignent, et le plus souvent ce départ est sans retour. Le seul rôle que l'administration conserve, rôle qui durera cette fois plusieurs années, est celui de tuteur. Les inconvéniens de ce patronage résultent de l'impuissance même des forces humaines à protéger de loin (de bien loin, hélas!) un si grand nombre de pupilles. Nous avons dit les moyens de surveillance dont l'administration se sert pour exercer sa tutelle : elle se fait représenter auprès des nourrices par des hommes qu'elle a revêtus d'un caractère légal. Comment ces *préposés* remplissent-ils les devoirs de leur charge? C'est ce qu'il est fort difficile de décider. En ce qui regarde les soins sanitaires, l'administration traite à forfait avec un médecin pour tous les enfans trouvés de l'arrondissement. Ce médecin est chargé de les visiter et de fournir lui-même les médicamens en cas de maladie. La mortalité des enfans trouvés, quoique moins forte dans les campagnes que dans l'intérieur de l'hospice, est encore très considérable, et hors de toute proportion avec celle des enfans ordinaires.

Cette circonstance s'explique pour les uns et les autres, du moins en partie, par la nature et les antécédens de leur naissance. Les enfans trouvés conservent les traces d'une génération viciée dans sa source : ils sont en général faibles, rachitiques, scrofuleux et de petite taille. A peine si, à l'époque du tirage, la moitié d'entre eux (200 sur 400) sont trouvés en état de faire partie du service militaire. Une telle infériorité mérite de fixer notre attention. Au nombre total des naissances (961,226) qui ont lieu chaque année en France correspondent 32,000 expositions d'enfans. C'est une exposition sur trente naissances.

On voit donc que les enfans trouvés glissent dans la population un élément très sérieux et très considérable de débilité. Ce danger est grave. Quand les races dégénèrent, les nations déclinent; or, une race, si forte qu'elle soit, ne résiste pas long-temps à l'intrusion annuelle d'un pareil nombre de nouveau-nés malades ou chétifs. Les anciens avaient prévu ce danger, et ils lui avaient cherché un remède dans la mort des enfans trouvés : aujourd'hui le problème est à résoudre dans un sens plus humain; mais, de quelque côté qu'on se tourne, il ne faut point perdre de vue l'amélioration de l'espèce, sans laquelle tous les autres progrès avortent.

Outre les enfans trouvés proprement dits, la Maternité reçoit encore des enfans en dépôt, des enfans abandonnés et des orphelins. On nomme enfant en dépôt celui dont la mère est malade dans un des hôpitaux de la ville, et qui se trouve ainsi privé, durant quelque temps, des secours nécessaires à sa conservation. L'admission de ces enfans étant considérée comme provisoire, on les confie à une nourrice sédentaire, quand il y en a; sinon, ils subissent le système d'alimentation artificielle avec tous les inconvéniens qui en résultent. Il arrive trop souvent que la mère disparaisse dans l'intervalle, et que le dépôt de l'enfant devienne, au bout de quelques mois, un abandon définitif. Dans le langage économique et administratif, on distingue entre l'enfant trouvé et l'enfant abandonné : ce dernier est né de parens connus; il a d'abord été élevé par eux ou du moins à leur charge; il est ensuite délaissé à un certain âge, sans qu'on sache ce que son père ni sa mère sont devenus. Il ne se passe guère de jour que la police ne rencontre, dans les rues de Paris, de ces garçons ou de ces petites filles perdues, dont les parens ont pris la fuite sans qu'il soit possible de retrouver leurs traces. Conduits à la Maternité, ces enfans abandonnés sont fondus, par l'administration de l'hospice, dans la masse des enfans trouvés, dont néanmoins ils se distinguent en général par leur mauvais naturel. Plusieurs d'entre eux, placés en pension dans une famille agricole, à une grande distance de Paris, se sont sauvés secrètement de la maison adoptive, pour revenir à pied dans la ville. Élevés par des parens dissolus, habitués presque depuis leur naissance à battre le pavé fangeux des quartiers les plus suspects, ces petits bohémiens ont du sang vicieux et vagabond dans les veines. Le mauvais caractère de ces enfans, qui est l'effet de la négligence, devient quelquefois une cause qui décide leur abandon. Des familles, ne sachant plus comment vaincre les inclinations vicieuses de leur rejeton opiniâtre et récalcitrant, se déterminent à s'en défaire. Quand,

à la suite de plusieurs épreuves infructueuses, l'hospice ne peut venir à bout de ces sujets rebelles, il les place dans une maison de correction, où leur caractère indomptable résiste dans plus d'un cas à tous les traitemens. On reçoit encore à la Maternité les enfans dont les père et mère ont été frappés de condamnations sévères par les tribunaux, et qui subissent leur peine dans les prisons de l'état. Tout cela ne constitue pas, comme on le pense bien, une population de choix. Outre que l'hospice fournit à cette dernière classe d'enfans les secours de la vie matérielle, il préserve leur moral d'un contact qui ne pourrait leur être que dangereux.

Enfin la maison donne aussi entrée à des orphelins pauvres. L'Asile des Orphelins a été long-temps séparé de l'hospice des Enfans-Trouvés. Nos pères, mus en cela par un double sentiment d'économie et de délicatesse, n'avaient pas voulu accorder indistinctement les secours de la charité publique aux enfans du péché et à ceux que la mort avait privés de leurs soutiens naturels. Au commencement de ce siècle, les orphelins habitaient encore une maison à eux, située rue du Faubourg-Saint-Antoine. L'administration n'a vu, de nos jours, aucun inconvénient à réunir sous le même toit ces deux misères. Les orphelins sont maintenant assimilés, dans la maison de la rue d'Enfer, aux enfans trouvés. L'état exerce, vis-à-vis des uns comme des autres, les droits et les devoirs d'une paternité transmise.

La population de l'hospice peut, on le voit, se diviser en deux classes, l'une qui demeure à la campagne, et l'autre qui réside dans l'intérieur; cette dernière n'est jamais d'ailleurs bien stable. En voyant des enfans de tout âge passer dans les cours de la maison, un observateur superficiel pourrait croire qu'ils ont grandi sous ces bâtimens rigides et séculaires, dont les toits couverts de mousse s'élèvent parmi des clochetons et des têtes d'arbres. Il ne faut pas s'y tromper : ces enfans ne sont point les fils ni les filles de l'hospice; cette population adolescente n'a pas été élevée dans ces murs; elle se compose d'enfans abandonnés qui attendent leur départ pour la campagne. S'il se rencontre encore des personnes qui se figurent un hospice d'enfans trouvés comme une grande maison d'allaitement ou de sevrage, dans laquelle on nourrit et l'on soigne en commun des nouveau-nés jusqu'à l'âge adulte, ces personnes ont tort, et nous les engageons à se séparer d'une erreur dangereuse. La science n'a pas trouvé jusqu'ici d'appareil pour élever les enfans à une chaleur artificielle : non, il leur faut, à ces nouveau-nés, le sein de la femme pour les réchauffer; il leur faut de plus une maison, un foyer domestique pour les conserver à la vie.

L'enfant est un germe délicat, qui ne vient point à bien hors de l'enveloppe tutélaire de la famille; si la famille naturelle manque, il est nécessaire de lui en créer une artificielle. Voilà précisément ce que se propose l'hospice quand il met ses pupilles en nourrice; il veut donner à ces enfans isolés dans le monde non-seulement une seconde mère, mais encore des frères et des sœurs de lait, un père adoptif, un toit (fût-il de chaume) sous lequel leur tête repose en pays de connaissance. C'est en effet ce qui arrive dans les campagnes : l'enfant de l'hospice, assis à la même table que le fils de la maison, s'identifie avec la condition de ses hôtes. Dès que sa bouche peut essayer quelques mots, il s'habitue à dire *notre* arbre, *notre* chèvre, *nos* poules. Les élémens de la vie, même physique, n'existent, pour un être sensible, que dans ces conditions de la famille et de la propriété. L'expérience contraire a été faite sur les enfans trouvés, et elle a toujours échoué. Aux yeux du moraliste, ce résultat est grave. L'idée d'entreprendre d'élever en masse des nouveau-nés dans un établissement régulier comme dans une fabrique a été appliquée, et elle a toujours rencontré dans la nature une résistance insurmontable. Cet essai malheureux, que nul n'osera recommencer à l'avenir, pourrait servir à faire juger ici certaines théories communistes et ennemies de la famille, si ces théories étaient sérieuses.

L'état doit aux enfans trouvés les soins conservateurs de la vie matérielle, mais il leur doit en outre l'éducation morale. Or, hâtons-nous de le dire, un hospice ne peut donner cette éducation. On attribue en général aux enfans trouvés un mauvais caractère; ce reproche, qui n'est point sans fondement, s'adresse surtout aux enfans qu'on élevait autrefois dans les maisons banales de bienfaisance. Une chose avait manqué à leur développement, c'est l'amour maternel. La charité ne supplée point à tout. L'enfant de l'hospice apprenait ses devoirs; il ne les suçait pas avec le lait, il ne les lisait pas en quelque sorte écrits dans les yeux d'une tendre mère, ou même dans ceux d'une nourrice qui, se considérant bientôt comme telle, l'associe à sa vie privée, à sa maison, à ses destinées, si pauvres qu'elles soient. L'habitude renoue ainsi entre cette femme et son nourrisson des liens que la nature avait prévus, et que le vice et le malheur ont rompus à sa naissance. Pour l'enfant de l'hospice, rien de semblable; on lui reproche d'être égoïste, indifférent, concentré en lui-même : le moyen de s'en étonner? L'homme ne naît pas naturellement sensible, et le cœur a besoin d'être formé. Les affections se développent chez le nouveau-né par l'exercice, par un échange de regards et de

caresses sur le sein de la femme qui l'a nourri. Ce développement se trouvait arrêté chez les enfans élevés dans nos hospices. Comme ils croyaient n'avoir rien reçu, ils n'avaient rien à rendre. Qui donc auraient-ils aimé? — L'état? — C'est un être bien vague et bien abstrait, pour toucher beaucoup de jeunes imaginations. — Les personnes qui les entouraient? — Mais ces personnes, chargées de distribuer les mêmes soins à tous les élèves de la maison, ne s'attachaient pas plus l'un que l'autre. Cabanis et d'autres observateurs ont vu dans ces enfans-là des êtres à part, chez lesquels le sens moral et même le sens commun n'existaient pas. Les filles valaient encore moins que les garçons : élevées dans la retraite jusqu'à vingt-deux ans, elles se trouvaient en outre gauches, embarrassées, timides, à leur entrée dans le monde. Voilà des faits convaincans, qui démentent plus d'un système. L'éducation, et par ce mot nous entendons surtout la culture de l'être moral, ne peut donc s'exercer avec succès que hors des murs de la maison commune, dans le sein d'une adoption étroite qui remplace le plus possible la maternité. — Cette règle administrative est dictée par une loi même de la nature. La plante ne se développe point sans tenir à la terre, et le cœur humain sans toucher à la famille.

Si d'un côté la tradition populaire attribue aux enfans naturels un caractère et des vices qui leur sont propres, elle leur accorde en revanche plus d'esprit qu'aux autres hommes. La vérité est qu'ils ne sont moralement ni plus mal ni mieux nés que les enfans légitimes. La plupart des défauts que les anciens observateurs leur reprochent doivent être mis, comme nous l'avons vu, à la charge de l'hospice dans lequel on commettait alors l'erreur de les élever. Quant à leur esprit, il ne se manifeste, comme celui des enfans ordinaires, que dans un milieu favorable. L'histoire cite plusieurs d'entre eux qui sont devenus célèbres. Moïse, le législateur des Hébreux, était un enfant trouvé; d'Alembert, dans le dernier siècle, avait été exposé, comme tant d'autres bâtards connus, sur les marches d'une église. Cependant il convient de faire observer que tous avaient été recueillis après leur disgrace par les mains d'une femme, et qu'ils avaient ainsi reçu dès le plus bas âge l'éducation de famille. Le premier maître d'école de l'enfant, c'est sa mère, et, en l'absence d'une mère, sa nourrice. Les nouveau-nés de l'hospice envoyés à la campagne sont jusqu'à sept ans regardés comme des nourrissons, et depuis sept jusqu'à douze comme des pensionnaires de celle qui les reçoit. S'il est vrai que l'enfant suce avec le lait le caractère et les inclinations morales de la femme qui lui présente

le sein, combien le choix des nourrices ne serait-il pas important vis-à-vis de ces innocentes victimes, pour lesquelles l'hospice doit réparer le malheur d'une naissance suspecte! Quels moyens a l'administration pour se déterminer dans un tel choix avec succès? Des moyens bornés et insuffisans. Elle est obligée de s'en rapporter à des renseignemens vagues, à des certificats de moralité qui ne certifient souvent rien que la complaisance des officiers publics. Les besoins du service contraignent même quelquefois l'administration à fermer les yeux sur ces enquêtes délicates. Si l'éducation des enfans trouvés est ainsi livrée au hasard, leur instruction est encore bien plus soumise aux éventualités. Le plus grand nombre d'entre eux, étant placés dans des familles pauvres et ignorantes, ne reçoivent aucune notion précise de leurs devoirs. Ce mal est grave; l'administration fait ce qu'elle peut sans doute pour y remédier, mais elle ne dispose que de moyens d'action très bornés. Comment exercer, à quatre-vingts lieues de distance, une surveillance active sur les études des pupilles de l'hospice? On donne bien des conseils, des avertissemens : sont-ils suivis? Il y a même tels cas où il est impossible de mettre ces conseils en pratique. Dans la plupart des provinces éloignées du centre, l'école primaire, qui réunit les deux sexes, n'est déjà pas assez grande pour les naturels de la commune. L'enfant de l'hospice, envoyé dans une des familles agricoles du pays, est toujours un peu considéré comme un étranger. Le plus souvent on s'autorise de l'étroitesse du local et de la condition équivoque de cet élève pour refuser de l'admettre au bienfait public de l'enseignement. Ajoutez aux causes d'un tel refus des motifs d'intérêt privé. L'enseignement primaire, en France, doit être gratuit, ainsi le veut la loi; mais la loi n'est pas l'homme. La plupart des instituteurs de la campagne sont des hommes, et, qui plus est, de pauvres diables, plus sujets que d'autres aux misères de notre nature. L'administration va lever cet obstacle, en payant pour chaque élève un franc par mois au maître d'école de la commune. Cette mesure est louable, et on peut en attendre quelques bons effets; mais il restera toujours à vaincre la résistance de certains parens adoptifs, qui ne veulent point envoyer l'enfant trouvé, surtout durant la mauvaise saison, à une distance souvent fort grande de leur chaumière, pour lui faire acquérir une science dont ils méconnaissent le prix.

Il se tient à Paris une école dans l'intérieur de l'hospice, mais cette école n'exerce aucune influence sur l'éducation de la masse. Uniquement destinée à ceux qui passent dans l'établissement, elle voit se renouveler sans cesse la matière sur laquelle son action doit s'exercer.

Le mouvement des élèves de la Maternité est de 130 à 150 enfans, tant trouvés qu'abandonnés ou orphelins. Cette population flottante ne fait, en général, que paraître et disparaître dans la maison. On conçoit que les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs qui sont chargées de l'enseignement doivent avoir peu de goût à remplir leurs devoirs dans de pareilles conditions. L'école existe, mais les écoliers manquent, ou du moins ils sont trop peu stables pour que les leçons données leur profitent. Afin de ne pas décourager tout-à-fait les efforts des frères et des religieuses qui exercent ces fonctions ingrates, on a institué dans la maison un noyau de 14 filles et de 14 garçons. Ces élèves, choisis parmi les enfans des deux sexes qui manifestent les meilleures dispositions intellectuelles, demeurent là environ deux années, durant lesquelles ils suivent les classes avec assiduité. Leur éducation se borne d'ailleurs aux élémens du calcul, du dessin et de l'écriture. On s'occupe surtout de développer chez ces enfans le sentiment religieux. Ce soin est digne d'éloges : donnons un père et une mère dans le ciel à ceux qui n'en ont pas sur la terre. Je n'ai pu entendre sans attendrissement ces enfans délaissés à leur naissance réciter en chœur, au lever du matin, les premiers mots d'une prière bien commune, mais toute particulière dans leur bouche : *Pater noster, qui es in cœlis!* En visitant la chapelle, où mes yeux cherchaient partout les richesses de l'ancienne église de l'Oratoire et ne rencontraient que des bancs de bois, des murs peints en marbre, de mauvaises toiles, j'avisai aussi dans un coin une statue en plâtre de la vierge Marie, autour de laquelle quelques jeunes filles se tenaient à genoux. Il y avait, dans une scène si simple et si touchante, quelque chose qui allait au cœur. Les pauvres filles semblaient avoir retrouvé dans cette maternité divine une consolation à leur malheur : elles n'étaient plus orphelines.

En résumé, les secours matériels ont été assez largement distribués aux enfans trouvés; il n'en est pas de même des secours moraux. On a veillé à la salubrité du local dans l'intérieur de l'hospice. On leur a assuré ensuite le lait nourricier, ce pain quotidien du premier âge; mais on a négligé de leur servir le pain de l'éducation, le pain de l'esprit. Que résulte-t-il de cette absence d'enseignement? C'est que bien peu d'entre eux arrivent à triompher de l'infortune de leur naissance. La nourrice a reçu de l'administration 9 francs pour les premiers mois; la somme a été ensuite en décroissant jusqu'à l'âge de sept années; on transforme alors cette rétribution en une pension annuelle de 48 francs. A douze ans, la pension cesse; à douze ans, l'enfant

trouvé cesse d'être à la charge de l'hospice. Il va entrer en apprentissage. Plusieurs d'entre eux restent alors sous le toit où ils ont grandi; d'autres sont placés, les garçons chez des laboureurs et des artisans, les filles chez des ménagères et dans des ateliers de couture. Cette destination n'est pas blâmable dans l'ensemble; sortis du peuple, les enfans trouvés retournent au peuple, à cette masse utile de travailleurs qui fécondent le sol ou alimentent l'industrie. La terre, cette mère du genre humain, suivant les anciens poètes, reçoit les soins et les âpres caresses de ces enfans qui n'ont qu'elle au monde pour les nourrir. Il nous semble néanmoins indigne de la France, pays de lumières et de liberté, de niveler, sans distinction aucune, le développement moral de tous ces pauvres enfans au degré le plus bas de l'échelle. Chez d'autres peuples moins civilisés que le nôtre, à Moscou par exemple, on mesure le degré d'instruction des enfans trouvés à leur intelligence et à leur capacité naturelle. Il en résulte que plusieurs d'entre eux s'élèvent dans la société au-dessus de la ligne ordinaire. En France, c'est tout le contraire : la destination de ces malheureux bâtards a toujours eu quelque chose d'uniforme : ouvriers ou soldats, ils n'ont guère dépassé les conditions civiles les plus obscures ou les grades les plus infimes de la milice. Une telle limite n'est à coup sûr pas tracée par la nature. Non, ce niveau fatal est l'ouvrage de la société, qui communique chez nous aux enfans trouvés une éducation également médiocre et bornée. On cite bien parmi eux, outre quelques célébrités anciennes, des chirurgiens qui se sont dernièrement rendus utiles, des vicaires de campagne, des professeurs; mais ces exceptions assez rares ne font que démontrer l'injustice de la règle. Il y a certes là une masse de besoins en souffrance, et, qui plus est, de besoins moraux, qui, selon nous, réclament une satisfaction.

Nous avons vu que le caractère des enfans trouvés se formait mal dans l'intérieur d'un hospice. Des témoignages d'une authenticité accablante déclarent ces élèves cloîtrés de la charité publique inférieurs, pour le physique et pour le moral, à la moyenne de la population ordinaire. En est-il de même des enfans élevés à la campagne? Non, sans doute. Ces derniers se montrent capables d'affection et de reconnaissance. A Dieu ne plaise que nous voulions faire peser un préjugé injuste sur des malheureux déjà si chargés par le hasard de leur naissance! toutefois, il faut bien le dire, nous avons rencontré à Paris et ailleurs un assez grand nombre de ces enfans, et nous les avons trouvés partout d'une race reconnaissable. Les filles surtout nous ont frappé; bien peu d'entre elles ont une figure intéressante. Presque

toutes sont laides, communes, maussades. Ces malheureuses sont marquées d'un signe particulier; on devine, en les voyant, qu'elles n'ont point eu de mère. La statistique prétend qu'il se rencontre une proportion très forte d'enfans trouvés dans les maisons de détention et sur les registres du bureau des mœurs. On a voulu attaquer ces chiffres; nous serions fort étonné si de tels calculs, en rapport avec le bon sens, étaient faux. Ces garçons et ces filles n'ont point l'honneur d'une famille à conserver, point de nom héréditaire à défendre de toute souillure. Où de tels êtres prendraient-ils le sentiment de leurs devoirs? La vertu qui, chez l'enfant élevé dans la maison paternelle, s'insinue en quelque sorte avec le souffle des personnes qui l'entourent, est souvent pour l'enfant privé de ces influences délicates un effort et une lutte au-dessus de la nature. Nous lui avons bien donné une famille; mais cette famille artificielle, étrangère, ne lui tient point assez au cœur pour le préserver toujours des séductions du vice. A douze ans, il est mis en apprentissage; le voilà presque son maître dans un âge où tant d'autres reçoivent encore les soins d'une surveillance attentive. L'hospice exerce bien sur lui jusqu'à la majorité le rôle de tuteur; mais cet être de raison ne le protége que dans des circonstances tout-à-fait graves. Pour tout le reste, il est abandonné à lui-même, à son inexpérience, à sa faiblesse. Quelques moralistes ont proposé de fonder, pour les enfans trouvés qui ont atteint l'âge de douze ans, une société de patronage. Cette œuvre charitable, dont il existe déjà une légère esquisse, consisterait à choisir et à nommer pour chacun d'eux un parrain dans le monde. Nous aimerions mieux qu'on leur donnât une marraine. Les femmes ont la main plus délicate que les hommes pour toucher à ces plaies sensibles du cœur. Ce n'est pas sans raison que Vincent de Paule s'est adressé à elles : « Or sus, mesdames... » Si nous formons après lui un vœu, c'est de voir l'influence des femmes du monde, bannie presque aussitôt de l'œuvre qu'elles avaient fondée, renaître et s'étendre aujourd'hui dans certaines limites à l'amélioration du sort des enfans trouvés.

Nous avons suivi le nouveau-né depuis son entrée à l'hospice jusqu'à l'âge de sa majorité. Tel n'est point, il faut le dire, le sort de tous ceux qui entrent dans le tour. Les parens ne renoncent pas tous à l'enfant qu'ils ont glissé dans le sein de la charité publique; on voit quelquefois de pauvres filles-mères passer à la brune, le cœur serré, passer encore devant cette grande maison fatale où elles ont laissé le triste fruit de leur déshonneur. Comme la sœur de Moïse, elles se tiennent de loin en observation, et cherchent, mais en vain, à savoir

ce que deviendra l'enfant qu'elles ont risqué sur les grandes eaux de l'adversité. A Paris, toute recherche de ce genre est impossible : l'hospice garde sous le secret tout ce qu'il reçoit, et ne le rend qu'après certaines formalités légales. La proportion des enfans réclamés est, à Paris, de un sur cent. La restitution est précédée d'une enquête sur la moralité des parens. Outre cette information, on exige que le père et la mère rendent à l'hospice les frais d'éducation du nouveau-né. Si les réclamans sont très pauvres, on leur fait grace de cette dette. Ce n'est point une scène dépourvue d'intérêt que celle d'un enfant remis, après un délaissement forcé, entre les mains des auteurs de sa naissance. Quelle tendre curiosité s'attache, dans le cœur de la femme surtout, à ce petit être que la misère lui a arraché et que lui restitue la bienfaisance publique! Comme il a grandi! comme il ressemble à sa mère! Ne dirait-on pas qu'il revient de l'exil ou du tombeau? Nous avons connu un jeune et pauvre ménage qu'une catastrophe subite avait réduit tout d'un coup à la plus affreuse extrémité. Il y avait dans la maison trois enfans en bas âge; il fallut s'en défaire. La mère, avec ce courage que donne le sentiment du devoir uni à celui de la nature, travailla désespérément pour retirer ses enfans de l'hospice. Elle en racheta d'abord un du produit de son ouvrage, puis deux, puis tous les trois. Comme la lionne dont le chasseur a dérobé les petits, cette malheureuse mère revint à la charge et reprit ainsi un à un les objets de son affection, pour les ramener au gîte. Le hasard nous mit à même de rencontrer dans les bureaux deux autres réclamans qui fixèrent notre attention. Une mère qui avait délaissé son enfant fit, au bout de quelques mois, des démarches pour en obtenir la remise. Dans l'intervalle qui suivit sa demande, cette femme mourut. Le parrain et la marraine de l'enfant recueillirent la bonne intention de la défunte : ils venaient l'un et l'autre pour adopter le jeune orphelin.

De tels exemples sont malheureusement assez rares. En général, la femme qui a déposé son nouveau-né dans le tour de l'hospice ne songe plus guère à ses devoirs de mère; cet enfant n'existe plus pour elle. Nous ne disons rien de celles qui se présentent au bout de quelques années pour retirer le fruit de leur grossesse, et qui reçoivent alors la nouvelle de sa mort : c'est cependant le cas le plus ordinaire. Une statistique prétend qu'on réclame plus de filles que de garçons. Ce fait s'explique : une fille est, durant les premières années de la vie, un fardeau incommode dont on juge à propos de se débarrasser; plus tard, on se forme d'elle une idée intéressante, on désire la ravoir auprès de soi, et on lui rouvre alors des bras incertains qui s'étaient

fermés à sa naissance. Nous avons cherché les motifs qui déterminent le plus souvent ces sortes de démarches : le témoignage des chefs de la maison nous a appris que le cri de la conscience, et plus souvent encore la nature d'une position que le temps a améliorée, sollicitent en général le cœur des parens qui viennent pour retirer leur progéniture. Nous avons vu que les réclamations étaient rares. On se demande si le mystère sous lequel l'administration tient ces asiles cachés avec d'extrêmes terreurs n'est pas un obstacle au retrait d'un plus grand nombre d'enfans trouvés. Ces précautions ont un bon et un mauvais résultat. Il y aurait sans doute un inconvénient à ce qu'un hospice de maternité devînt un pensionnat gratuit, où la première venue pourrait non-seulement se décharger du fruit de ses entrailles, mais encore conserver sur son enfant une surveillance et l'exercice des droits de la nature. C'est pour prévenir cet abus que l'administration a cru bien faire d'élever une barrière infranchissable entre les parens qui ont une fois renoncé à leurs devoirs et le nouveau-né que reçoit la charité publique. A peine le tour a-t-il exécuté son mouvement cylindrique, le sacrifice fatal est consommé pour la mère : son enfant ne lui appartient plus. Elle n'en aura désormais aucune nouvelle, jusqu'au moment où elle se résoudra à le réclamer. Ce sacrifice est juste sans doute, puisque l'état l'impose à des créatures qui ont elles-mêmes immolé en quelque sorte leur nouveau-né; mais est-il toujours moral, est-il même économique de fermer ainsi tout retour à des sentimens plus humains? Cette séparation absolue endurcit la femme dans son indifférence, dans son oubli, dans sa dégradante insensibilité. La conscience, n'ayant jamais le corps du délit sous les yeux, n'entendant plus même parler de son existence, efface bien vite le remords qu'une action si lâche peut y avoir laissé. Et puis, disons-le, les sentimens les plus doux de la nature demandent un apprentissage. Comment aimer ce qu'on ignore? Telle qui s'est habituée sans beaucoup de peine à son isolement, séparée qu'elle est forcément de son nouveau-né par les murs de l'hospice, sentirait peut-être un jour frémir des entrailles de mère, si elle recevait seulement une fois ses embrassemens, si même elle voyait de ses cheveux dans une lettre. En rétablissant dans les limites fixées par la prudence une certaine liberté de communication entre la mère et l'enfant placé en nourrice, ne réveillerait-on pas dans le cœur de plus d'une malheureuse des affections qui s'ignorent elles-mêmes et comme une vertu endormie? Si cette liberté des rapports existait, l'hospice recevrait peut-être plus d'enfans trouvés, mais il en verrait sortir davantage. Nous croyons qu'en

somme la société est intéressée à favoriser par tous les moyens raisonnables une reconnaissance que l'hospice cherche au contraire à empêcher dans l'état actuel des choses par un sentiment de crainte. N'ayons jamais peur de ramener le cœur humain à la morale et à la nature.

L'administration a dû prendre des précautions pour que les enfans ne se perdissent point en nourrice. Dans le dernier siècle, quand Mme d'Épinay voulut retirer de l'hospice les deux premiers nés de Jean-Jacques Rousseau, ces enfans ne se trouvèrent point. L'auteur de l'*Émile* avait pourtant eu le soin de mettre un chiffre sur leurs langes. Une telle lacune dans le service ne se représenterait point aujourd'hui. On a varié dans ces derniers temps les moyens de reconnaissance. Il y a quelques années, chaque enfant mis en nourrice portait autour du cou un cordon auquel était fixée une petite plaque de plomb numérotée. L'administration de l'hospice crut ce signe d'identité sujet à des inconvéniens, et elle jugea à propos de le remplacer par des boucles d'oreilles. La science réclama : ses conseils ne furent point écoutés. Aujourd'hui des accidens fâcheux ont démontré le danger de ces boucles, et l'administration redemande elle-même en ce moment l'usage du collier. Si cette question des moyens de reconnaissance est grave aux yeux de l'homme de bureau et du médecin, elle ne l'est pas moins aux yeux du moraliste. Un signe est nécessaire sans doute pour éviter dans le service une confusion déplorable; mais nous touchons encore ici à une de ces mesures délicates qui demandent bien des ménagemens. Il ne s'agit pas seulement de conserver à l'enfant des gages d'espoir, il faut de plus ne point afficher son malheur. Si à la note de sa naissance illégitime et de son exposition vous ajoutez une marque visible, vous en faites aux yeux des autres enfans de la commune un être à part et disgracié. Il serait à désirer que le collier fût au moins caché sous les vêtemens. Cet objet mystérieux a sans doute une grande valeur, puisque c'est peut-être pour l'enfant un père ou une mère dans l'avenir; mais un tel secret le regarde seul, et il doit être seul à le connaître. Il importe de ne point attacher à son infortune, déjà trop réelle et trop connue, une sorte de collier de force, qui montre en lui un patient condamné avant de naître aux travaux forcés de la bâtardise.

Résumons en quelques traits les réflexions qu'inspire au moraliste l'état actuel des enfans trouvés dans la ville de Paris. Un des faits douloureux qui ont le plus frappé notre observation, c'est la grande mortalité de ces enfans. Il y a peu d'espoir, nous le disons à regret, que cette mortalité diminue. Elle a en effet son principe dans des

causes qu'il n'est point donné à la médecine de détruire. Les conquêtes de la science rencontrent d'ailleurs une limite qu'elles ne peuvent plus guère franchir après un certain temps. Cette limite paraît être atteinte dans le service médical des enfans trouvés. Le mouvement de conservation, qui a sauvé depuis quelques années un plus grand nombre de ces malheureux, semble devoir aujourd'hui s'arrêter. En est-il de même de l'administration? L'état actuel de l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris a aussi très peu de chances de s'améliorer. Ce qui manque surtout, c'est une direction qui relie entre elles les diverses branches du service et qui imprime aux mesures adoptées une marche stable; or, une telle unité est impossible à obtenir avec les conseils et les influences diverses qui gouvernent cet établissement. On peut donc dire, sans attaquer en rien les hommes et en tenant surtout compte de la nécessité des choses, que l'institution des enfans trouvés dans la première ville du royaume fera gémir long-temps l'humanité, qu'elle est destinée à secourir.

L'étude de l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris abrégera beaucoup celle des mêmes établissemens qui existent dans le reste de la France. Ces maisons sont en effet établies maintenant sur un système à peu près uniforme. Depuis long-temps la correspondance des préfets dénonçait à l'administration supérieure l'oubli des devoirs et des prescriptions légales dans le service des départemens. Une inspection fut créée en 1833, ou du moins établie sur des bases plus larges. Son devoir était d'éclairer le gouvernement touchant la véritable situation des choses. Cette surveillance étrangère ne tarda point à dévoiler sur plusieurs points du royaume des vices très graves, que le temps et l'habitude avaient profondément enracinés dans le service des enfans trouvés. Ce service était tout simplement une forêt d'abus. Comme certains oiseaux de nuit qui évitent la lumière des grandes villes, les désordres qui n'avaient pu s'établir dans la maison des Enfans-Trouvés de Paris, au grand jour de la vigilance officielle et de la publicité, s'étaient réfugiés dans les vieux murs des hospices de la province. Ici, le mal était à la campagne : des nourrices substituaient leurs propres enfans à ceux qui leur avaient été confiés par l'administration, et qui étaient morts. Elles s'assuraient, au moyen de cette fraude, la continuation d'un paiement qui n'avait plus d'objet. Ailleurs, le désordre siégeait dans l'intérieur même de l'hospice; c'étaient les économes et les autres employés qui envahissaient tous les bâtimens avec les jardins, et qui en chassaient ainsi les locataires légitimes. Les servans manquaient à leurs devoirs. Enfin les sœurs elles-mêmes,

qui le croirait? n'étaient point demeurées étrangères à des soustractions d'argent et à des trafics condamnables. Sous ce voile dont la religion protège la tête des filles de saint Vincent de Paule, pour mettre à couvert leur pudeur et tenir secrète leur charité, se cachaient çà et là l'hypocrisie, l'avarice, la ruse. Dans un assez grand nombre de localités, les registres où l'on doit inscrire l'entrée et la sortie des enfans étaient mal tenus; dans quelques-unes même, ces registres n'existaient pas. L'inspection a diminué une grande partie de ces abus; les a-t-elle fait disparaître? Nul n'oserait le croire. On a changé plusieurs fois les règlemens et opéré depuis ces dernières années des réformes que nous passons sous silence. Malgré toutes ces mesures excellentes, les hospices d'enfans trouvés, dans les villes de province, sont, par le fait seul de leur existence et du mystère qui les entoure, des fourmilières de mauvaises œuvres que la surveillance la plus habile ne saurait réprimer ni détruire radicalement. Les aveux de l'administration supérieure ne nous laissent aucun doute à cet égard. On aura beau faire, le mal bravera tous les efforts humains, et l'amélioration de l'œuvre, en suivant la voie actuelle, est condamnée à rester toujours incomplète.

Il nous reste à dire un mot de la législation qui régit maintenant en France et dans le reste de l'Europe les enfans trouvés. Cette législation a changé plusieurs fois dans le monde avec les doctrines morales qui ont renouvelé les institutions et les hommes. La famille était, aux yeux des anciens, une propriété dont le chef disposait selon son plaisir. La naissance de tout enfant légitime était donc suivie d'un moment d'incertitude. — Vivra-t-il ou ne vivra-t-il pas? — Le père décidait la question en oui ou en non, et la mère présentait alors ou refusait le sein à son nouveau-né, suivant l'arrêt qui venait d'être rendu. L'usage était de déposer le nouveau-né à terre : si le père était d'avis qu'on conservât cet enfant, il donnait ordre de le lever et de le prendre dans les bras, *tolle!* sinon, il le laissait, et tout était dit sur le sort du malheureux. Les enfans exposés étaient mis hors la loi; ils appartenaient à celui qui voulait bien les recueillir. A quel usage l'industrie privée faisait-elle servir le petit nombre de ceux qui étaient sauvés de la mort? On les élevait, en général, pour les consacrer à la débauche, *quel que fût leur sexe*. Il existait à Rome une abominable spéculation qui consistait à mutiler systématiquement ces pauvres victimes, afin que l'aspect déchirant de leurs maux fît naître la compassion et attirât d'abondantes aumônes. Sénèque nous introduit dans ces laboratoires de toutes les infirmités humaines : on y fabriquait des boiteux, des

aveugles, des manchots, des culs-de-jatte, que sais-je encore? Désiriez-vous un bossu, un pied-bot, on avait toujours là de quoi vous le faire. Pour le coup, c'est trop fort : vous vous attendez sans doute qu'au récit de ces incroyables forfaits, l'indignation romaine va éclater. « Les enfans exposés, ajoute froidement Sénèque, ne comptent pas, puisqu'ils sont esclaves. Telle est la loi. » Le monde en était là, quand un petit enfant naquit à Bethléem dans une étable. Le christianisme changea les idées anciennes sur l'exercice du droit; il protégea la vie de l'homme jusque dans le sein de sa mère, il fit de la faiblesse une vertu qui attire les yeux et touche le cœur de Dieu même. Comment l'enfant ne fût-il pas devenu sacré sous l'empire de ces nouvelles croyances? Le malheur de ceux qui avaient été délaissés à leur naissance devint un titre de plus en leur faveur aux yeux de la société chrétienne; la crèche sauva dans le monde les nouveau-nés qui n'avaient point de berceau. Il faut d'ailleurs bien se garder de croire qu'un tel résultat fut instantané. Non; les abus consacrés par la loi humaine ne se redressent pas avec cette rapidité heureuse. Les premiers temps de l'ère chrétienne nous présentent une lutte opiniâtre entre les anciennes mœurs et celles que la nouvelle croyance voulait établir. Nous avons besoin de traverser plusieurs siècles et d'arriver jusqu'à Constantin pour trouver dans l'ordre civil quelques dispositions bienveillantes en faveur des victimes du délaissement et de la cupidité. Constantin n'osa pas toutefois abolir la servitude qui pesait encore sur les enfans trouvés; ce fut l'œuvre de Justinien. A lui était réservée la gloire d'effacer la tache originelle que l'abandon imprimait sur le front de ces malheureux. Durant le moyen-âge, la législation qui concernait les enfans exposés n'avait rien de très arrêté; tour à tour serfs ou vassaux des seigneurs hauts justiciers sur le territoire desquels ils avaient été trouvés, leur condition était alors passée sous silence. En 1670, Louis XIV, en fondant un hospice, assimila, dans la ville de Paris, le sort des enfans trouvés à celui des autres citoyens de l'état.

La religion chrétienne avait fait de la charité une vertu : la philosophie du XVIIIe siècle en fit une science. Elle démontra le prix d'un homme aux yeux de la société, dont il accroît le bien-être et la richesse par son travail. Cette science, connue de nos jours sous le nom d'économie politique, acheva l'œuvre de Vincent de Paule. La révolution de 89, qui venait rendre à la vie sociale tous les membres regardés jusque-là comme déchus, ne pouvait laisser dans l'oubli les enfans trouvés. Elle changea complètement en France la situation de ces victimes du préjugé, les plaça sous l'empire d'une juridiction uni-

forme et leur donna un état civil. La république fit plus, elle leur donna une mère : les enfans trouvés furent déclarés enfans de la patrie. Les évènemens allèrent plus vite que la volonté des législateurs : la république avait emporté la monarchie dans un orage; l'empire à son tour emporta la république. Le sort des enfans trouvés se ressent du régime exceptionnel qui gouvernait alors la France; ils sont mis hors du droit commun : seuls parmi les citoyens, la loi les condamne à ne pas jouir des chances favorables du tirage. Le ministre de la marine et le ministre de la guerre peuvent les réclamer pour le service de nos flottes ou de nos armées, dès qu'ils ont atteint l'âge de douze ans. Soumis à une sorte de servage militaire, les voilà donc traités une dernière fois comme dans le monde païen, avec cette différence qu'au lieu d'appartenir à un maître, ils sont maintenant la propriété de l'état qui les a recueillis. La patrie est bien encore, si vous voulez, une mère pour ces enfans délaissés, mais c'est une mère qui les oblige à mourir pour elle. Une disposition si contraire à nos mœurs constitutionnelles ne pouvait survivre à la chute du régime impérial. A peine le sceptre de la France, c'est-à-dire son glaive, fut-il brisé, à peine la guerre fut-elle effacée de l'Europe avec les pas du conquérant, cette mesure tout-à-fait transitoire tomba d'elle-même dans l'oubli. La restauration rendit aux enfans trouvés la liberté de choisir l'état qui leur convenait. Il est à désirer qu'on fasse disparaître à cette heure de notre code un texte aboli, dont la lettre seule subsiste encore, comme la trace d'une époque fameuse où la gloire offensa quelquefois la justice et les droits de l'humanité.

Si le décret de 1811 détourna les établissemens d'enfans trouvés de leur destination charitable, en faisant de ces maisons des pépinières de soldats ou de matelots, on ne peut disconvenir d'un autre côté que le législateur n'ait très largement pourvu (trop largement peut-être) à la conservation des nouveau-nés. Des hospices s'élevèrent dans toute la France, et un tour fut annexé à ces asiles pour protéger le mystère des admissions. Avant de juger au point de vue économique et moral cette institution mêlée d'inconvéniens, rendons ici justice au sentiment qui fit ouvrir chez nous une porte secrète de salut pour recevoir l'enfance délaissée. Ce sentiment fut généreux. La société présente aujourd'hui à Dieu, non, comme les sociétés anciennes, des victimes détruites, mais des victimes conservées, c'est-à-dire des infirmes secourus, des pauvres soulagés, de petits enfans sauvés de la mort qui les attendait à leur entrée dans la vie. Voilà les offrandes du nouveau culte que la philosophie et la science doivent inaugurer sur la terre.

Nous allons achever en quelques traits le tableau historique du sort

des enfans trouvés dans les temps modernes. Il existe ici une division entre les pays catholiques et les pays protestans. Les uns ont ouvert un grand nombre d'asiles aux nouveau-nés; la France en comptait à elle seule trois cent soixante-deux, autant que d'arrondissemens; les autres n'ont voulu instituer pour ces malheureux aucuns secours publics. Tandis que la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, entraient, avec la passion de la charité, dans la voie ouverte par Vincent de Paule, et ajoutaient même à la liberté des admissions un voile impénétrable, l'Angleterre refusait absolument de les suivre et continuait à se passer d'hospices. A Londres, dont la population est de 1,250,000 habitans, les nouveau-nés sont recueillis, comme autrefois en France, par la charité particulière, ou élevés aux frais des paroisses. L'état ne fait rien pour eux. Il est naturel de se demander si le nombre des naissances abandonnées est moindre dans les pays protestans, où la liberté du tour n'existe pas, que dans les pays catholiques, où l'institution reçoit tout ce qui se présente. Selon un économiste connu par ses recherches sur l'état des enfans trouvés dans les divers pays de l'Europe, M. de Gouroff, Londres n'a eu dans l'espace de cinq ans, depuis 1819 jusqu'à 1823, que 15 enfans exposés. Le nombre des enfans illégitimes reçus dans les quarante-quatre maisons de travail ne s'est élevé dans le même espace de temps qu'à 9,668, ce qui fait une moyenne de 933 par année. A Paris, où la population est beaucoup moins considérable, on a reçu dans la même époque 5,000 enfans, année commune, à l'hospice dit de la Maternité. Ces calculs ont été récemment attaqués par M. de Lamartine. Suivant lui, l'Angleterre aurait, sous un nom plus honnête, trois fois plus d'enfans trouvés à la charge de l'état que nous n'en avons en France. L'attaque manque, au reste, d'une base solide. A des chiffres, il faudrait répondre par des chiffres, et l'opinion de M. de Lamartine n'a jusqu'ici pour elle aucune statistique.

Si le nombre des enfans trouvés varie avec les latitudes du globe, leur condition n'est pas non plus la même chez toutes les nations modernes. En Espagne, les fils d'origine inconnue étaient regardés, dit-on, comme gentilshommes. Le peuple le plus fier et le plus pauvre du monde donnait aux enfans trouvés ce qu'il avait de mieux, la noblesse. Il aimait à étendre le manteau troué du *caballero* sur la naissance douteuse de ces infortunés qui sont traités ailleurs comme des esclaves. En Russie, les enfans exposés appartiennent encore de nos jours à celui qui les a recueillis, si toutefois il est noble; dans le cas contraire, ils sont inscrits parmi les paysans de la couronne. On voit

que la servitude ancienne s'est maintenue, pour les enfans trouvés, sous le gouvernement le plus arriéré de l'Europe. Il en est de même, à plus forte raison, pour toutes les nations étrangères à notre continent. Le mouvement de conservation et de délivrance, introduit chez nous depuis surtout deux siècles en faveur des enfans naturels et abandonnés, n'existe point pour les peuples chez lesquels le christianisme et la philosophie moderne n'ont point encore étendu leurs progrès. Le nouveau-né n'a pas cessé d'être la propriété de celui qui lui a donné naissance et qui peut le détruire, si bon lui semble. Les naturels de l'Afrique, les indigènes du Nouveau-Monde, les sauvages de l'Océanie, en un mot tous les peuples arrêtés aux formes antérieures de la civilisation, continuent de tuer ou d'exposer à leur choix les enfans qui les embarrassent. Dans tous ces pays, l'espèce humaine agit envers elle-même comme envers ces animaux domestiques dont la fécondité incommode a besoin d'être de temps en temps réprimée. Il n'y a rien à cela de surprenant, puisqu'en France même il a fallu le sourd travail des croyances et des idées pour amener définitivement le triomphe de ce principe inconnu des anciens, dont saint Vincent de Paule a fait une œuvre, dont Napoléon a fait une loi : tout ce qui est né de la femme a droit à l'existence.

L'ensemble de nos études sur l'état de choses actuel aboutit à une conclusion négative. En s'appuyant sur le mécanisme administratif, on n'arrive, comme nous l'avons vu, qu'à des résultats insuffisans. La législation en vigueur, quoique favorable aux enfans trouvés, est elle-même restée en arrière de nos institutions et de nos mœurs. Il y a donc peu d'espoir que le gouvernement parvienne à résoudre, de ce côté-là, un problème si grave, devant lequel l'habileté de Necker a reculé, et qui provoque à cette heure l'effroi des conseils-généraux. Ne conviendrait-il point, dans une telle situation morale, de déplacer le terrain des faits? Si l'on se transportait au milieu du théâtre même des expositions, au lieu de chercher le remède dans des hospices toujours impuissans à détruire, sinon à soulager le mal, ou dans une législation pleine de lacunes, ne trouverait-on point dans la société des élémens pour un meilleur système de secours aux enfans trouvés? C'est ici un nouveau point de vue, une nouvelle face de la question, qui a besoin d'être traitée à part, et qui nous semble réclamer une attention sérieuse.

ALPHONSE ESQUIROS.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DU

COMTE DE MALMESBURY.

Diaries and Correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury.

James Harris, vicomte Fitz-Harris, premier comte de Malmesbury, était né à Salisbury le 11 avril 1746. Après avoir quitté l'université d'Oxford, il alla étudier à celle de Leyde, fit un premier voyage à Berlin et en Pologne, fut nommé en 1767 secrétaire d'ambassade à Madrid, en 1771, à l'âge de vingt-quatre ans, ministre à Berlin, resta quatre années à la cour de Frédéric, et passa ensuite, en 1777, comme ministre plénipotentiaire, à la cour de Russie, près de l'impératrice Catherine. Il quitta ce poste important en 1782, fut nommé ministre à La Haye, et retourna, en 1793, en Allemagne, où il négocia le mariage du prince de Galles avec la princesse Caroline de Brunswick, si fameuse depuis par ses aventures et son procès. En 1796 et 97, il fut chargé de négocier avec la république française à Paris et à Lille, mais en 1800 il fut atteint de la surdité à un tel point, qu'il se vit forcé de refuser toute fonction publique. Il continua à vivre dans le commerce des hommes politiques et des hommes de lettres les plus éminens de son temps. Whig de principes, étroitement lié avec M. Fox, il suivit néanmoins le parti de M. Burke lors de la séparation célèbre de 1793. Il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, le 20 novembre

1820. Comme on peut le voir par ce simple aperçu, lord Malmesbury fut mêlé activement, pendant plus de trente ans, aux plus grands évènemens de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe; il vit de près Frédéric-le-Grand et Catherine-la-Grande, et assista à l'élévation et à la chute de Napoléon-le-Grand.

Les mémoires publiés par les soins de son petit-fils, le comte de Malmesbury actuel, se composent de sa correspondance diplomatique et du journal de sa vie. Nous connaissons peu de livres contemporains aussi riches en matériaux pour l'histoire secrète des cours dans les gouvernemens absolus, et des partis dans les gouvernemens libres. Le journal et la correspondance de M. Harris pendant son séjour à Berlin et à Saint-Pétersbourg ressemblent souvent aux mémoires de Tallemant des Réaux. On ne peut parcourir cette chronique scandaleuse sans se dire que notre temps vaut, après tout, infiniment mieux que celui qui l'a précédé, et que chez les souverains, comme chez les hommes mêlés aux affaires publiques, il y a sans contredit un plus grand respect de soi-même et d'autrui, une plus grande déférence pour les lois de la morale comme pour le contrôle de l'opinion, en un mot un sentiment plus profond, plus sincère de la dignité humaine.

Le premier spectacle qui s'offrit à M. Harris, à son entrée dans la vie publique, fut celui de l'agonie de la Pologne. Il arriva à Varsovie pour assister à l'ensevelissement de cette nationalité qui, selon le paragraphe annuel de nos adresses, ne doit point périr. L'impératrice Catherine avait donné la couronne de Pologne à un de ses anciens amans, Stanislas Poniatowski, mais elle avait envoyé avec lui un ambassadeur chargé de régner à sa place. La diète siégeait environnée d'un cordon de troupes russes, et quiconque ne parlait pas selon le bon plaisir de Catherine était saisi et transporté en Sibérie. Pendant les séances, l'ambassadeur russe se tenait dans une chambre qui avait une fenêtre sur la salle, et de temps en temps lui et ses généraux y passaient la tête pour rappeler à l'ordre les récalcitrans. Bien peu osaient braver la colère impériale; les deux évêques de Kiovi et de Cracovie, qui eurent un jour ce courage, disparurent pendant la nuit. La cour de Rome encourageait seule la résistance et fulminait des brefs; mais les Polonais disaient : Le pape est fou; que veut-il que nous fassions avec un morceau de papier contre 30,000 hérétiques bien armés?

L'ambassadeur russe, le prince Repnin, ne traitait guère mieux le roi que ses sujets. C'est pitié que de voir l'abaissement de cette

royauté. Stanislas était une moitié de philosophe égarée sur un trône; il avait du sens, de la littérature et de bonnes intentions, mais il était pusillanime et incapable; il sentait le caractère humiliant de son rôle, mais il n'avait la force ni de le relever, ni même de l'abandonner. « Je ne sens que trop, disait-il en français à M. Harris, les épines dont une couronne est semée. Je l'aurais déjà envoyée à tous les cinquante mille diables, si je n'avais pas honte d'abandonner mon poste. Croyez-moi, ne courez jamais après les grands emplois, il n'en résulte que des amertumes... J'osai prétendre à une couronne, j'ai réussi, et je suis malheureux. » Cet impuissant Dioclétien, auquel il n'était pas même permis de se réfugier dans un petit jardin, écrivait à un de ses amis d'Angleterre : « Si jamais on vous offre la couronne de Pologne, je ne vous conseille pas de l'accepter, pour peu que vous aimiez votre repos. » D'autres fois cependant, ce malheureux prince montrait des sentimens d'une véritable noblesse, et il les exprimait dans un langage qui ne manquait pas d'éloquence. C'est ainsi qu'il écrivait à sir Joseph Yorke, ambassadeur d'Angleterre à La Haye : « Le sort se lassera, à la fin, de se jouer de moi, et Dieu, qui ne fait rien en vain, ne m'a pas fait roi d'une façon si peu ordinaire, et ne m'a pas donné cet opiniâtre désir de faire le bien de ma nation, pour que tout cela soit perdu pour elle. Peut-être cette nation doit-elle apprendre à vaincre les préjugés par les malheurs même qu'elle s'attire, plus vite que mes sermons n'auraient fait dans une suite de temps plus paisibles. Peut-être aussi dois-je devenir la victime de sa folie, afin qu'un grand exemple et une grande révolution servent à ceux qui viendront après moi. Eh bien ! si je me trouve être ce malheureux chaînon de la grande chaîne des évènemens sur lequel est écrit sacrifice, il faudra que je remplisse ma destinée. »

Quand M. Harris, devenu, en 1772, ministre à Berlin, annonça à sa cour que la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient conclu un traité pour le partage d'un tiers de la Pologne, le gouvernement anglais ne voulut pas d'abord le croire. Il ne fut persuadé que lorsque la nouvelle devint publique, et que les troupes des trois puissances commencèrent l'occupation. On est émerveillé, en lisant les dépêches de M. Harris, de l'indifférence avec laquelle l'Angleterre envisagea alors cette usurpation. Lord Suffolk, ministre des affaires étrangères, l'appelait simplement une affaire curieuse (*curious transaction*). Il est vrai que l'Angleterre était alors tout entière occupée par l'insurrection de ses colonies d'Amérique, tandis que la France, après la chute de M. de Choiseul, était tombée dans la caducité de Louis XV.

Les trois puissances spoliatrices purent donc accomplir leur œuvre sans obstacles. Ce fut une véritable curée. L'avidité avec laquelle le roi Frédéric, en particulier, se jeta sur sa proie, a quelque chose de révoltant.

Bien que le caractère de ce prince philosophe, de cet ami de Voltaire, soit déjà suffisamment connu, les lettres de M. Harris fournissent cependant encore à ce sujet des traits curieux. Frédéric offrait les contradictions les plus étranges, quelquefois jetant l'argent par les fenêtres, mais plus régulièrement d'une avarice sordide. Aussi, lorsqu'il donnait des fêtes, il réglait tout lui-même, jusqu'au nombre des bougies. A une de ces fêtes à laquelle assistait le ministre anglais, tous les appartemens, sauf la salle du souper, étaient éclairés avec une seule bougie. Le souper était mauvais, les vins étaient frelatés. Après la danse, M. Harris demandait du vin et de l'eau; on lui dit : Il n'y a plus de vin, mais on peut vous donner du thé. Le roi dirigeait lui-même l'éclairage dans la salle de bal, et, pendant cette opération, la reine, la famille royale et tout le monde attendaient sans lumière, le roi n'ayant pas voulu qu'on allumât d'avance. Étant à Postdam, il eut à traiter à Berlin la landgrave de Hesse-Cassel et la princesse de Wurtemberg. Il écrivit à son contrôleur de la bouche une lettre dans laquelle, après avoir fait une sortie contre la filouterie des domestiques en général, il faisait un menu très détaillé des dîners, fixant la qualité et le nombre des plats, et toujours celui des bougies, qui paraissaient le préoccuper beaucoup. Un jour qu'il faisait venir une douzaine de bouteilles de vin de Bordeaux, il disait : « Il faut que j'écorche un paysan saxon pour me rembourser. » Heureux temps! Il disait aussi à son ministre en Danemark, qui demandait des frais de représentation : « Vous êtes un prodigue; sachez qu'il est beaucoup plus sain d'aller à pied qu'en voiture, et que, pour manger, la table d'autrui est toujours la meilleure. »

En revanche, ce grand guerrier jouait parfaitement de la flûte, et il attachait à ses talens d'artiste un excessif amour-propre. Il n'invitait presque personne à ses concerts, et, quand il devait jouer un nouveau morceau, il s'enfermait des heures entières dans son cabinet pour répéter; et même alors, quand il commençait, Frédéric, hélas! le grand Frédéric, le premier capitaine de son siècle, tremblait comme une débutante. Il paraît qu'il avait une belle collection de flûtes; il avait créé un conservateur pour les tenir en ordre. Il n'avait qu'un seul faiseur, et payait chaque flûte cent ducats. Il fallait qu'il fût bien malade un jour qu'il en cassa une sur le dos d'un hussard. « Dans sa der-

nière guerre, dit M. Harris, quand il donna de la fausse monnaie à tout le monde, il prit soin que son fabricant de flûtes fût payé en bon argent, de crainte qu'autrement il ne lui donnât de mauvais instrumens. » Un chanteur ayant dit un jour que le roi entendait mieux la guerre que la musique, sa majesté l'envoya au corps de garde, à la discrétion de ses soldats. Ceux-ci mirent à l'infortuné chanteur un uniforme et des moustaches, et lui firent faire l'exercice pendant deux heures à coups de canne; après quoi, ils le firent danser et chanter pendant deux heures encore, et finirent par lui faire tirer une quantité considérable de sang par le chirurgien. Ils le renvoyèrent chez lui dans cet état.

Une autre des manies du grand Frédéric, c'étaient les tabatières; mais il en était si jaloux, qu'il ne les laissait voir à personne. Il en avait toujours sur lui une énorme, dans laquelle il prenait du tabac par poignées. On ne pouvait pas approcher de lui sans éternuer. Il paraît que ses valets de chambre faisaient l'opération qu'on peut voir faire ici par les invalides sur l'esplanade, aux jours de soleil : ils faisaient sécher ses mouchoirs, et en récoltaient une quantité considérable de tabac; puis ils le vendaient.

Frédéric n'aimait pas les Anglais; c'était héréditaire. Il y avait eu une haine mortelle entre les deux précédens rois de Prusse et d'Angleterre. Le roi George II appelait Frédéric Ier : « Mon frère le sergent; » à quoi Frédéric répondait par : « Mon frère le maître à danser. » Quand Frédéric était sur son lit de mort, il demanda au ministre qui l'assistait s'il devait pardonner à tous ses ennemis pour aller en paradis. Sur la réponse affirmative du ministre, il se tourna vers la reine (sœur du roi d'Angleterre), et lui dit : « Eh bien donc, Dorothée, écrivez à votre frère, et dites-lui que je lui pardonne tout le mal qu'il m'a fait. Oui, dites-lui que je lui pardonne; mais attendez que je sois mort. »

Quiconque a lu les mémoires si originaux de la margrave de Bayreuth sait quelle sordide et misérable éducation reçurent les enfans de Frédéric Ier. On dirait que le grand Frédéric voulût se venger sur son propre héritier des persécutions et des avanies qu'il avait lui-même subies sous le despotisme paternel. Il n'avait pas d'enfans; on sait d'ailleurs qu'il avait peu de goût pour les femmes, surtout pour la sienne. L'héritier de la couronne était son neveu. Le roi semblait l'avoir dans une profonde aversion, et le tenait très serré; il en résultait que le prince royal faisait d'énormes dettes, quand toutefois il trouvait des prêteurs. Il quêtait partout; mais, comme lui rendre ser-

vice était une manière sûre d'irriter le roi, il trouvait rarement. Du reste, il vivait scandaleusement, composant sa société habituelle de gens de bas étage et de filles perdues. « Sa maîtresse favorite, écrit M. Harris, jadis danseuse de théâtre, préside à ses réjouissances, et joue le premier rôle dans les scènes indécentes qui s'y passent. Elle est grande, a les yeux très animés, est très décolletée dans ses allures, et donne l'idée d'une parfaite bacchante. Le prince lui donne beaucoup d'argent; elle dépense à elle seule tout le traitement que lui fait le roi. Elle répond de son mieux à cette générosité, car, en même temps qu'elle l'assure de sa fidélité, elle ne lui demande pas la sienne, et s'efforce au contraire de satisfaire ses désirs quand, par satiété, ils se fixent sur quelque nouvel objet. Dans ce cas, elle a toujours soin de ne lui laisser connaître aucune femme qui pourrait devenir sa rivale : son choix, heureusement pour elle, ne tombe jamais que sur des créatures de la dernière espèce. C'est à ces plaisirs qu'il emploie la plus grande partie de son temps; le reste, il le passe, soit à la parade auprès du roi, soit à s'habiller, article sur lequel, toutes les fois qu'il peut quitter l'uniforme, il est extrêmement difficile et recherché. Il fait même la dépense d'avoir un valet de chambre favori appelé *Espère-en-Dieu*, qui est constamment sur la route de Postdam à Paris, pour l'unique objet de le tenir avant tout le monde au courant des changemens dans les modes; et, comme Espère-en-Dieu ne prend ses informations que chez ses confrères (les perruquiers), il arrive que ceux qui suivent ses avis peuvent parfaitement passer pour tels. »

Le futur roi de Prusse envoya un jour un de ses confidens chez M. Harris pour négocier un emprunt particulier auprès du roi d'Angleterre. Le ministre anglais ne se souciait guère de la commission et faisait la sourde oreille, malgré les doléances piteuses de l'émissaire du prince, qui disait « qu'il n'avait pas de quoi payer sa blanchisseuse. » M. Harris le renvoyait à la Hollande, à Vienne et à Pétersbourg; mais le négociateur répondait (en français) « que le prince d'Orange n'avait pas le sou, que l'empereur (d'Autriche) n'avait pas la bourse, que l'impératrice-reine (Marie-Thérèse) ne donnait qu'aux églises, et que l'impératrice de Russie le dénoncerait tout de suite à son oncle. » Puis il ajoutait en parlant du prince : « Il a tout mangé chez les filles; il en a une qui lui coûte trente mille écus par an, et l'argent qu'il lui faut pour gagner les espions de son oncle monte encore à autant.»

Le roi connaissait les mœurs de son neveu, et on peut juger du cruel plaisir qu'il prenait à le rendre malheureux par cette anecdote

que raconte encore M. Harris : « L'impétuosité, dit-il en parlant du prince, avec laquelle il a fait le carnaval l'a jeté dans une mésaventure dont il ressent encore les effets désagréables, et dont probablement il ne sera pas si tôt quitte, attendu que son oncle, malicieusement peut-être, l'oblige à remplir ses devoirs militaires avec plus de sévérité encore que d'habitude. L'évêque de Warmia se trouva, l'année dernière, dans la même position, et le roi rendit presque son siége vacant en le forçant de manger à sa table les viandes les plus épicées, et en l'inondant de vin de Hongrie, dont, disait-il, il devait être, en sa qualité de Polonais, aussi bon juge qu'amateur. »

On peut suffisamment juger, par ces détails domestiques, de la valeur morale de la cour de Berlin sous Frédéric-le-Grand. La ville ne valait pas mieux; du moins M. Harris en fait une peinture qui n'a rien de flatteur. « Berlin, écrit-il, est une ville où, si le mot *fortis* peut être traduit par honnête, il n'y a *vir fortis nec fœmina casta*. Il règne dans toutes les classes des deux sexes une entière corruption de mœurs qui, jointe à une pénurie résultant soit de l'oppression du roi actuel, soit des habitudes dispendieuses mises à la mode par son grand-père, forment le pire des caractères. Les hommes cherchent sans cesse le moyen de soutenir une vie extravagante avec des ressources bornées. Les femmes sont des harpies, débauchées faute de réserve plus que faute d'autre chose. Elles prostituent leurs personnes au plus haut enchérisseur, et toute délicatesse de sentiment ou de manières leur est inconnue. »

Nous devons le répéter, notre temps vaut mieux que cela. Quand on rapproche de ce spectacle celui qu'offre la Prusse d'aujourd'hui, avec son travail intellectuel, avec ses agitations religieuses et politiques, encore confuses, mais toujours empreintes de gravité et de sincérité, on se réconcilie aisément avec une époque injustement dépréciée, et, même aux yeux de l'Allemagne, l'immense renom militaire du grand Frédéric ne doit pas écraser le caractère moins éclatant, mais assurément plus digne, du roi Frédéric-Guillaume IV.

La correspondance de M. Harris pendant son séjour à Berlin offre d'ailleurs peu d'intérêt politique; elle ne devient réellement sérieuse que lorsqu'il est envoyé à Pétersbourg. Là aussi nous rencontrons de la chronique beaucoup plus scandaleuse même qu'à la cour de Berlin, mais mêlée à la discussion des sujets les plus graves. Du reste, c'est une remarque toute simple que dans les gouvernemens absolus les vices comme les vertus des souverains occupent une bien plus grande place que dans les gouvernemens libres. C'est à ce titre que les dé-

bordemens de l'impératrice Catherine sont des élémens de l'histoire comme ceux de Tibère.

Ce fut au commencement de l'année 1778 que M. Harris se rendit comme ministre à Pétersbourg. Il y allait pour essayer d'amener l'impératrice à la conclusion d'une alliance offensive et défensive avec la Grande-Bretagne. Il y resta jusqu'à la fin de 1783, et retourna en Angleterre sans avoir rien obtenu. Pendant ces cinq années, il dépensa beaucoup d'habileté, beaucoup d'esprit d'intrigue et une très grande persévérance; mais il échoua surtout contre ce sentiment de répulsion qu'inspiraient déjà à tous les peuples les prétentions de l'Angleterre à la domination arrogante et absolue des mers. Les façons hautaines que montraient trop souvent et le gouvernement britannique et ses agens avaient indisposé contre eux presque toutes les cours. Catherine, d'ailleurs, quoique philosophe, était femme; elle aimait la flatterie, et elle l'aimait surtout en langue française. Que de fois le ministre anglais, voyant tous ses efforts déjoués par quelques compliments de Paris ou de Versailles, maudit la vanité, la coquetterie et toutes les faiblesses de la grande Catherine! « Cette grande dame, écrivait-il un jour avec presque autant d'esprit que de dépit, cette grande dame dégénère souvent en une femme ordinaire, et joue avec son éventail quand elle croit manier son sceptre. La France a appris l'art de la cajoler, et elle a peur d'encourir le déplaisir et la critique d'une nation qui écrit des mémoires et des épigrammes. »

Quand donc M. Harris arriva à Pétersbourg, il trouva la cour de Russie entièrement française. L'impératrice était entourée d'hommes gagnés aux intérêts des Bourbons, et qu'il appelait des *garçons perruquiers de Paris*. D'un autre côté, le roi de Prusse, qui détestait les Anglais, et qui avait à ce moment l'oreille de l'impératrice, les desservait de tout son pouvoir. Aussi M. Harris rencontra dès le début des difficultés à peu près insurmontables. Pendant une année entière, il négocia avec le ministre de Catherine, le comte Panin, et finit par s'apercevoir qu'il était joué par lui. Le comte Panin, qui était bien décidé d'avance à ne pas conclure avec l'Angleterre, transmettait à l'impératrice les demandes de M. Harris de façon à les rendre inacceptables, et un jour il répondit au ministre anglais « que la Grande-Bretagne avait, par sa conduite arrogante, attiré sur elle tous ses malheurs, et qu'elle ne devait attendre ni secours de ses amis ni clémence de ses ennemis. »

Alors M. Harris, voyant que de ce côté il n'avait rien à espérer, se tourna d'un autre. Il s'adressa à un ancien amant de Catherine, prin-

cipal pourvoyeur des nouveaux favoris, au prince Potemkin, et, par son entremise, il obtint plusieurs conférences personnelles avec l'impératrice. Il était spirituel, insinuant, hardi : quand il pouvait causer longuement avec Catherine, il la gagnait presque à sa cause; mais il reperdait vite le terrain qu'il avait gagné avec tant d'efforts. Outre les sentimens personnels qui poussaient alors Catherine vers la France, il y avait la grande question des neutres, qui mettait toutes les nations maritimes aux prises avec l'Angleterre. M. Harris reconnaît lui-même que le gouvernement anglais perdit par ses exigences l'occasion de se concilier la cour de Pétersbourg. Lors de la fameuse déclaration neutre de 1780, il avait conseillé à son gouvernement de céder momentanément à la nécessité, et de suspendre à l'égard de la Russie seulement la police que la Grande-Bretagne exerçait sur les mers. Il ne fut pas écouté, et Catherine ne pardonna jamais aux ministres tories.

Dans une autre occasion, M. Harris avait déterminé son gouvernement à céder à la Russie l'île de Minorque. Ce projet donna lieu à de très curieuses conversations entre le ministre anglais et l'impératrice, comme on le verra plus tard. Catherine tenait beaucoup à avoir une station dans la Méditerranée, à cause de ses vues sur Constantinople. Sa grande ambition était de reconstruire un empire d'Orient. Elle avait fait baptiser le grand-duc du nom de *Constantin*, et lui avait donné une nourrice grecque du nom d'Hélène; elle faisait construire une ville du nom de *Constantingorod*. Elle hésitait, pour le choix du siége de l'empire nouveau, entre Constantinople et Athènes. Elle était très frappée de la supériorité de la race grecque, du grand rôle qu'elle avait joué dans l'antiquité, et elle parlait souvent de la possibilité de la voir reparaître à la tête des peuples.

Dans les instructions données à M. Harris par lord Suffolk, on peut voir que le gouvernement anglais cherchait à inquiéter Catherine en lui persuadant que la France avait promis à la Turquie d'exclure les flottes russes de la Méditerranée. Minorque serait devenue pour la Russie ce qu'est aujourd'hui Malte pour l'Angleterre. L'impératrice avait donc accueilli ce projet avec enthousiasme, mais son ardeur sembla se calmer tout à coup, et M. Harris dut renoncer encore à ce dernier espoir de voir l'alliance se former. Dès ce moment, il paraît abandonner la partie, et nous le voyons solliciter à plusieurs reprises son rappel de Saint-Pétersbourg. « L'Angleterre, disait-il, devait se tenir à l'écart, ne plus rechercher d'alliances continentales, et attendre qu'on vînt la chercher. » Ce fut dans ces dispositions qu'il passa les

derniers mois de son séjour à la cour de Russie, qu'il ne quitta qu'après la conclusion de la paix entre l'Angleterre, la France et l'Espagne.

Telle est l'esquisse rapide de ce que fit, ou du moins de ce que tenta M. Harris à Pétersbourg. S'il ne réussit pas, ce ne fut pas faute d'avoir employé tous les moyens possibles de succès. Il écrivait à lord Stormont, alors ministre des affaires étrangères à Londres, qu'à Madrid et à Berlin il n'avait pas eu besoin de subsides, mais qu'à Pétersbourg, dans une *cour amie*, il avait été obligé de changer de système. Là, les secrets ne s'obtenaient qu'à prix d'argent. Il en dépensa beaucoup, au-delà même des crédits qui lui étaient ouverts, et il paraît que, lorsqu'il quitta la cour de Russie, il se trouva personnellement endetté de plus de 500,000 francs, qu'il paya sur sa fortune particulière.

C'est qu'il avait à lutter avec des habitudes de somptuosité tout orientale. Le prince Potemkin, son principal agent, donnait des fêtes qui lui coûtaient 50,000 roubles. L'impératrice avait des services de dessert de 50 millions; quand on jouait chez elle au macao, un jeu fort à la mode alors, elle donnait au gagnant un diamant de 50 roubles, et en distribuait ainsi cent cinquante dans une soirée. Elle gratifiait ses amans de sommes inouies, de terres, de milliers de paysans et de bijoux. On a compté que la famille du prince Orloff avait reçu, en dix ans, quatre à cinq mille paysans et 17 millions de roubles en argent, bijoux, vaisselles et palais. Un simple lieutenant aux gardes, Wasilschikoff, avait reçu, durant vingt-deux mois de faveur, 100,000 roubles en argent, 50,000 en bijoux, un palais de 100,000, une vaisselle de 50,000, une pension de 20,000, et sept mille paysans; le prince Potemkin, en deux ans de faveur, trente-sept mille paysans et environ 9 millions de roubles en pensions, palais, bijoux, etc.; Savodowsky, en dix-huit mois, dix mille paysans et plus de 300,000 roubles; Zoritz, en un an, plus de 1,300,000 roubles; Korsakoff, en seize mois, quatre mille paysans et près de 400,000 roubles; Landskoy dans la même proportion.

Catherine, comme on le voit, savait récompenser ses serviteurs. A l'un, elle donnait le trône de Pologne; aux autres, ce qu'on vient de voir. Il est vrai que le métier était rude. La chronique de cette cour dépasse en cynisme tout ce que l'histoire a raconté des césars romains. C'était un mélange extraordinaire de barbarie et de civilisation. L'Occident ne donnait qu'un vernis pour couvrir ces débordemens de l'Orient. Les traditions du Parc aux Cerfs pâlissent devant le journal de la cour de Catherine, car ici les positions sont interverties,

et le rôle de l'homme, usurpé par une femme, prend un caractère plus dégradant.

Rien de plus curieux, rien de plus étrange, rien de plus cru et de plus sauvage que le tableau de ces révolutions de sérail. Le prince Potemkin avait, comme nous l'avons dit, les fonctions de pourvoyeur général. Quand M. Harris arriva à Pétersbourg, c'était un nommé Zoritz qui était le favori régnant. Il était menacé dans son poste, mais il n'était pas résigné à l'abandonner de bonne grace. C'était un soldat, et il annonçait hautement le dessein d'appeler en duel son successeur. « Je sais bien, disait-il en français, que *je dois sauter*, mais, par Dieu, je couperai les oreilles à celui qui prendra ma place. » Celui qui aspirait à cette place honorable était un lieutenant de la police, appelé Acharoff, un homme bien bâti, dit la dépêche, mais taillé plus en Hercule qu'en Apollon. Malgré ces qualités recommandables, le candidat ne fut pas agréé. C'est que l'occupant était un terrible homme. Potemkin, qui ne l'aimait pas, présenta à l'impératrice un de ses officiers, *un grand hussard*. Après la présentation, Zoritz suivit Catherine dans sa chambre, lui fit une scène horrible, se jeta à ses pieds, lui dit que, malgré toutes les générosités dont elle l'avait comblé, il ne tenait qu'à sa faveur et à ses bonnes graces. Catherine fut touchée ou effrayée; elle garda Zoritz, et lui ordonna d'inviter Potemkin à souper pour *raccommoder l'affaire*, parce que, disait-elle, *elle n'aimait pas les tracasseries*.

Quelques jours après, cependant, Potemkin rentra en faveur, et Zoritz reçut son congé. L'impératrice le lui donna elle-même en lui dorant la pilule; l'amant congédié l'accabla de reproches et presque d'injures, mais rien n'y fit; on lui donna des pensions, une somme énorme d'argent comptant, sept mille paysans et l'ordre de voyager. Toutefois on n'osa pas lui donner un successeur officiel avant son départ, tant on redoutait son affreux caractère. « La cour et la ville, dit M. Harris, n'étaient occupés que de cet évènement, qui donnait naissance à beaucoup de réflexions désagréables. » On le croira sans peine.

Catherine, après des scènes si fatigantes, éprouvait le besoin d'un régime plus doux. Elle fit rappeler en ville un ancien favori, Sabadowsky, un homme d'un caractère paisible et modeste; mais celui-là ne plaisait pas à Potemkin, qui lui en substitua un autre. « Korsak, dit sir James Harris, a été introduit dans un moment critique, et, au moment où j'écris, sa majesté impériale est retirée dans un des villages de Potemkin, sur les confins de la Finlande, essayant d'oublier

ses soucis et ceux de l'empire dans la compagnie de son nouveau mignon, dont le nom vulgaire de Korsak est déjà changé pour le nom mieux sonnant de Korsakoff. »

Mais, pendant ces péripéties, l'ancien favori, Sabadowsky, qui avait été rappelé, était arrivé à la cour, et il demandait d'un ton très chagrin pourquoi on l'avait dérangé. On lui donna pour indemnité une place dans le sénat; mais, hélas! quinze jours après, le nouveau fonctionnaire était hors de service. « Il y a, écrivait M. Harris, plusieurs concurrens pour la place vacante : quelques-uns soutenus par le prince Potemkin, d'autres par le prince Orloff et le comte Panin, qui maintenant sont d'accord, d'autres enfin seulement par l'impression que leur tournure a faite sur l'impératrice. Les deux partis s'unissent pour empêcher le succès de ces hommes indépendans, mais elle paraît très disposée à choisir par elle-même. Potemkin, dont l'insolence égale le pouvoir, a été si mécontent de n'avoir pas à lui seul la disposition de ce poste, qu'il s'est absenté de la cour pendant plusieurs jours. Le sort de ces jeunes gens reste incertain, quoiqu'il paraisse décidé que Korsakoff sera envoyé aux eaux de Spa pour sa santé. Comme les dernières traces de décence que l'on gardait encore à l'époque de mon arrivée ici ont diparu, je ne serais pas étonné qu'au lieu d'un favori on en prît plusieurs. »

Cependant le choix de Catherine parut tomber sur un secrétaire du comte Panin, appelé Strackoff, que l'impératrice avait remarqué dans un bal; mais celui-là n'entra pas officiellement en fonctions, il ne vit l'impératrice qu'en secret, et Korsakoff resta prince régnant. Un autre aspirant, qui n'avait point réussi, se poignarda de désespoir. On cacha autant que possible cet intéressant malheur à Catherine; pourtant elle finit par l'apprendre, et elle en fut tout-à-fait affligée. Sa douleur ne pouvait durer bien long-temps; elle donna à Korsakoff son congé définitif, avec le conseil de voyager ou de se marier. Le successeur fut un nommé Landskoy, un chevalier aux gardes; comme il n'avait pas été fourni par Potemkin, celui-ci fut très irrité, et ne fut apaisé que par un présent de 900,000 roubles le jour de sa naissance. Landskoy était jeune, bien fait, et de bon caractère; mais il avait une nuée de cousins, qui s'abattirent sur la cour comme des sauterelles pour participer à la curée.

Ici la scène change. Tout à l'heure nous avions un favori qu'on n'osait pas renvoyer, parce qu'il cassait les vitres; en voici un maintenant qu'on ne peut pas congédier, parce qu'il a trop bon naturel. Ce pauvre Landskoy n'est ni jaloux, ni inconstant, ni impertinent; il

a déjà un remplaçant non officiel, mais il se conduit d'une manière si irréprochable, qu'on ne sait comment s'y prendre pour se débarrasser de lui sans mauvais procédé. C'est comme ces domestiques qu'on ne peut pas souffrir, qui le comprennent, et qui alors redoublent d'exactitude, et ne vous laissent pas le moindre motif plausible pour les mettre dehors. Landskoy est condamné à l'avance; son congé est décidé; déjà on a préparé les cadeaux habituels réservés aux favoris sortans; cependant il garde une facilité d'humeur réellement désespérante; il ne veut pas se fâcher ni faire une scène; bref, il restera longtemps encore.

Quelquefois le drame se mêle à ces comédies honteuses. Il y a au milieu de ces scènes étranges un moment de véritable tragédie. C'est celui où le prince Orloff, l'amant de Catherine quand son mari, Pierre III, fut détrôné et *mourut* quelques jours après dans sa prison, tombe dans des accès de sombre folie, et fuit devant les furies vengeresses du remords. On croirait voir Macbeth sortant pâle et effaré de la chambre du vieux roi Duncan. Orloff avait été le premier amant de Catherine et lui était resté le plus cher. Quand il devint fou, elle le traita comme un enfant, avec une douceur et une tristesse sans bornes. Elle le laissait entrer chez elle à toute heure, dans tous les costumes, soit qu'elle fût seule, soit qu'elle fût engagée dans les entretiens les plus graves. Parfois le malheureux s'écriait que les remords avaient détruit sa raison, et que c'était le jugement de Dieu qui était tombé sur lui. Quand il avait de ces accès terribles, Catherine se mettait à pleurer, et tout le reste du jour elle ne pouvait s'occuper ni de plaisirs ni d'affaires.

Orloff était du moins un homme distingué, de sentimens plus élevés que les favoris qui vinrent après lui. Tant que dura son règne d'amant, l'impératrice observa encore une certaine dignité extérieure qui disparut quand Potemkin arriva au pouvoir. Celui-ci avait acquis sur sa souveraine un empire extraordinaire qu'il conserva même après avoir été remplacé dans ses fonctions. C'était un homme audacieux, intrigant, et en même temps des plus bizarres, courant sans cesse les églises au milieu de sa vie débauchée, et, au comble de la faveur, soupirant après le cloître.

Catherine gémissait quelquefois sous le joug de ce barbare, mais sans pouvoir jamais le secouer. Un jour elle fit venir Orloff, et le supplia de se réconcilier avec Potemkin pour rétablir la paix dans le palais. « Vous savez, madame, lui dit Orloff, que je suis votre esclave, que ma vie est à votre service : si Potemkin vous offusque, donnez-moi

vos ordres, il disparaîtra immédiatement, vous n'entendrez plus parler de lui; mais m'engager dans une intrigue de cour, courtiser un homme que je méprise, votre majesté me pardonnera si je refuse. » L'impératrice se mit à fondre en larmes; Orloff se retirait, mais il revint et dit à Catherine que Potemkin était son ennemi et celui de l'état, qu'il cherchait à la plonger dans les plaisirs pour lui faire oublier les affaires et gouverner à sa place. « Vous n'avez qu'à prononcer un mot, dit-il, ma vie est à vous. » Catherine fut très affectée, elle avoua que son caractère changeait beaucoup, que sa santé s'altérait; mais elle ne pouvait se résoudre à employer des moyens aussi violens.

C'était au sein d'une pareille cour, au milieu de pareilles intrigues et de pareilles mœurs, que M. Harris avait à conduire des négociations qui demandaient le plus grand secret. Qu'on se représente sa position, quand, après lui avoir transmis le matin les meilleures assurances de la part de l'impératrice, Potemkin venait lui dire le soir : « Vous avez mal choisi votre moment. Le nouveau favori est dangereusement malade; la cause de sa maladie et l'incertitude de sa guérison ont si entièrement consterné l'impératrice, qu'elle est incapable de penser à autre chose, et toutes ses idées d'ambition, de gloire, sont absorbées dans cette unique passion... Mon influence est suspendue, particulièrement parce que j'ai pris sur moi de lui conseiller de se débarrasser d'un favori qui, s'il meurt dans son palais, causera un tort essentiel à sa réputation. »

Nous avons dit que le prince Potemkin était devenu l'intermédiaire entre le ministre anglais et l'impératrice. Par son entremise, M. Harris avait obtenu de Catherine une audience particulière à l'insu du ministre, M. de Panin. L'entrevue eut lieu à l'occasion d'un bal masqué à la cour; Korsakoff vint prévenir M. Harris, lui dit de le suivre, et le conduisit, par un passage dérobé, dans le cabinet de toilette de l'impératrice. Dans cette première conférence, le ministre anglais ne chercha qu'à se concilier la bienveillance de Catherine par des flatteries exagérées, mais il ne paraît pas qu'il fit beaucoup de chemin. L'impératrice se montrait toujours fort gracieuse avec lui, sans cesser de décliner toutes les offres d'alliance. Elle était alors préoccupée d'une seule pensée, celle de former la fameuse ligue des neutres. Pour parer cette attaque indirecte, le gouvernement anglais fit à l'impératrice une concession exceptionnelle : M. Harris déclara, au nom de sa cour, à M. de Panin, que la navigation des sujets russes ne serait *jamais interrompue ou arrêtée par les vaisseaux de la Grande-Bretagne;* mais

le gouvernement anglais, par un de ces actes de mauvaise foi qui justifièrent les reproches qu'on lui a souvent adressés à cet égard, donnait en même temps à M. Harris des instructions secrètes contraires à ses assurances publiques. « Je fus, dit-il lui-même en parlant des articles de la déclaration des neutres, je fus chargé de m'y opposer secrètement, et d'y acquiescer publiquement. »

L'impératrice continua donc à développer le grand projet auquel elle voulait attacher son nom. Elle ne voulait pas s'engager dans une guerre pour le bon plaisir de l'Angleterre. « Si j'étais plus jeune, disait-elle, je serais peut-être moins sage. » Elle refusa positivement les offres d'alliance de l'Angleterre, et, en même temps, elle fit proposer à toutes les cours étrangères son plan d'une *ligue générale pour la protection du commerce des neutres*. Le principe de cette ligue était que les vaisseaux neutres pourraient naviguer librement de port en port et sur les côtes des nations en guerre, et que les effets appartenant aux sujets des puissances en guerre seraient libres sur les vaisseaux neutres, à l'exception des marchandises de contrebande. Mais ce qui faisait la force de la convention, c'est que, si l'une des puissances neutres était attaquée dans son commerce, toutes les autres étaient tenues de s'unir à elle pour revendiquer le droit commun. Cette convention fut conclue et signée malgré tous les efforts de l'Angleterre. Potemkin s'y opposa vainement. « L'impératrice, dit M. Harris, perdit patience, et s'écria qu'elle seule savait ce qu'elle se proposait, et que là-dessus elle ne souffrirait aucune observation. »

Quand la convention eut été signée, M. Harris demanda son rappel; le gouvernement anglais refusa, et lui enjoignit de rester à son poste. Il continua donc ses efforts, mais désormais sans aucun espoir de succès. Potemkin lui-même ne cherchait plus à lui faire illusion. « Il n'est au pouvoir de personne au monde, lui disait-il, de lui faire abandonner son plan de neutralité armée. Contentez-vous d'en détruire les effets; mais sa résolution en elle-même est inébranlable. » Ce fut à cette époque, au mois de novembre 1780, que M. Harris eut avec l'impératrice une conversation des plus curieuses et des plus caractéristiques. Rentré chez lui, il l'écrivit immédiatement sous forme de demandes et de réponses. Nous en reproduirons les passages les plus saillans. Cette conférence, qui se faisait en français, a tout l'intérêt comme toute la tournure d'un dialogue de comédie.

HARRIS. — Je viens pour représenter à votre majesté impériale la situation critique dans laquelle nos affaires se trouvent. Elle connaît notre confiance en elle; nous osons nous flatter qu'elle détournera l'orage...

L'IMPÉRATRICE. — Vous connaissez, monsieur, mes sentimens pour votre nation, ils sont aussi sincères qu'invariables; mais j'ai rencontré si peu de retour de votre part, que je sens que je ne devrais plus vous compter parmi mes amis...

HARRIS. — Si votre majesté impériale eût jeté les yeux sur la note que j'ai remise au prince Potemkin, elle aurait vu sur quoi mes craintes sont fondées.

L'IMPÉRATRICE. — Je l'ai lue. Je vous répète, monsieur, que j'aime votre nation; c'est une faiblesse de croire à tous les commérages que les petits politiques répandent.

HARRIS. — Nos ennemis sont parvenus à tourner toutes les opérations de votre majesté impériale si fort à leur avantage, qu'à l'heure qu'il est on croit à Londres qu'elle est secrètement en intelligence avec la France, qu'elle s'entend avec la maison de Bourbon pour décider du sort de la guerre.

L'IMPÉRATRICE, avec une extrême vivacité. — Je vous donne ma parole d'impératrice que non. Je n'ai jamais eu d'inclination pour les Français; je n'en aurai jamais. Cependant je dois avouer qu'ils ont eu à mon égard des intentions bien plus marquées que vous autres.

HARRIS. — Ils n'ont eu, madame, que leurs intérêts en vue; leur politesse est toujours suspecte...

L'IMPÉRATRICE. — Que voulez-vous que je fasse pour vous? Vous ne voulez pas faire la paix.

HARRIS. — Nous ne désirons rien tant; mais nous ne sommes pas les agresseurs, et nous sommes sans amis.

L'IMPÉRATRICE. — C'est que vous ne voulez pas en avoir, monsieur. Vous êtes si *raides*, si *réservés;* vous n'avez point de confiance en moi.

HARRIS. — Je suis au désespoir de voir que l'effet des intrigues qui n'ont que trop réussi en Europe ait porté sur un esprit aussi éclairé que celui de votre majesté impériale. Je n'avais que trop raison de la croire prévenue contre nous.

L'IMPÉRATRICE. — Je parle d'après des faits; les faux bruits ne me font rien. Je suis au-dessus des préventions; mais toute votre conduite a été dure vis-à-vis de moi. Je vous avoue, cela m'a été sensible, car j'aime votre nation comme la mienne.

HARRIS. — Sauvez-la donc, madame, la nation que vous aimez; elle a recours à vous.

L'IMPÉRATRICE. — Quand je saurai vos sentimens, je vous le dirai.

HARRIS. — Daignez nous donner des conseils.

L'IMPÉRATRICE. — Quand vous me parlerez clairement.

HARRIS. — Le comte Panin prône le parti français partout; il est entièrement dévoué au roi de Prusse, et le sert plutôt que votre majesté. Il l'a invité d'accéder à la neutralité armée.

L'IMPÉRATRICE, avec hauteur. — Je serai bien aise qu'il accède, moi. Je soutiendrai mon projet; je le crois salutaire.

HARRIS. — On dit, madame (mais je crains d'offenser), que c'est le projet des Français, et que le vôtre était bien différent.

L'IMPÉRATRICE, avec violence. — Mensonge atroce! Vous devez savoir que je puis rendre politesse pour politesse; mais je n'aurai jamais de la confiance en eux. Mais quel mal vous a fait cette neutralité armée, ou plutôt cette *nullité armée?*

HARRIS. — Tout le mal possible. Elle établit de nouvelles lois... elle sert encore à confondre nos amis avec nos ennemis...

L'IMPÉRATRICE. — Vous molestez mon commerce, vous arrêtez mes vaisseaux. J'attache à cela un intérêt particulier; c'est mon enfant que mon commerce, et vous ne voulez pas que je me fâche!... Ne parlons plus là-dessus, nous nous brouillerions. Mais écoutez ce que je vais vous dire : faites la paix; le moment est venu. Ouvrez-vous à moi avec une entière confiance... Je désire ardemment vous tirer d'embarras; mais prêtez-vous-y vous-mêmes; soyez plus souples, moins réservés... Point de méfiance, point de raideur, je ne réponds alors de rien; mais soyez ouverts, clairs et francs, je répondrai alors de tout.

HARRIS. — Je sais d'avance que rien moins que la paix de Paris, renouvelée en entier, peut nous satisfaire.

L'IMPÉRATRICE, avec finesse. — Je ne dis rien. Parlez-moi franchement de chez vous; désabusez-moi de cette réserve, de cette méfiance que je crois apercevoir dans votre ministère; je vous dirai tout alors... Faites la paix; traitez avec vos colonies en détail, tâchez de les désunir; leur alliance avec les Français tombe alors d'elle-même, et cela leur servira *d'échappatoire...* Je vous réponds de mon amitié, de ma justice. Je suis charmée que vous ayez témoigné une envie de me voir; j'ai voulu vider mon sac... Tenez, mon cher Harris, je vous parle très sincèrement... Si, après tout ce que je viens de vous dire, je lui trouve (a la cour d'Angleterre) la même *indifférence,* la même *raideur,* que sais-je, moi? le même ton de *supériorité* avec moi, je ne me mêle plus de rien; je laisse les affaires aller leur train...

HARRIS. — Votre majesté impériale a l'ame trop élevée pour jamais nous abandonner. Elle ne voudra pas que la postérité dise que de son règne l'Angleterre a pensé succomber, sans qu'elle ait tendu la main pour la secourir.

L'IMPÉRATRICE. — Je suis lasse d'être généreuse : faut-il toujours l'être sans qu'on le soit pour moi? Soyez-le à mon égard, vous verrez comme je le serai au vôtre. Laissez mon commerce en repos, n'arrêtez pas le peu de vaisseaux que j'ai; je vous dis qu'ils sont mes enfans. Je voudrais que mon peuple devînt industrieux. Est-ce dans le caractère d'une nation philosophe de s'y opposer?

HARRIS. — Nous ferons tout pour vos vaisseaux; mais votre majesté impériale ne prétend sûrement pas, par cette neutralité armée, que toute nation jouisse du même droit?

L'IMPÉRATRICE. — Je vous dis que c'est une *nullité armée,* mais je la

soutiendrai toujours... (En se levant.) Adieu, monsieur, n'oubliez pas l'importance de notre conférence... Faites un pas de votre côté. Pour une femme, c'est peu exiger... »

Cette conversation est fort piquante; mais que produisit-elle? Rien. Si M. Harris était un fort habile homme, il avait affaire à aussi habile que lui. Potemkin lui répétait sans cesse : Flattez-la, caressez ses faiblesses; vous obtiendrez d'elle tout ce que vous voudrez. Il avait beau flatter, il n'obtenait rien. Au contraire, l'impératrice se faisait tout concéder, et ne donnait rien en retour. Son ambition était, comme on le voit, d'être prise pour médiatrice. L'orgueil britannique ne voulait pas fléchir. Ainsi l'impératrice demanda Minorque : l'Angleterre consentit encore, elle voulut bien céder Minorque, à la condition que Catherine effectuerait le rétablissement de la paix avec la France et l'Espagne sur les bases du traité de Paris de 1762; « mais, écrivait lord Stormont, aucune proposition ne sera faite concernant les *sujets rebelles de sa majesté britannique* (les Américains), *qu'on ne laissera jamais traiter par l'intermédiaire d'une puissance étrangère.* » Quand cette réponse fut communiquée à l'impératrice, elle ne voulut pas y croire; elle s'écria très spirituellement : *La mariée est trop belle; on veut me tromper.* Elle dit qu'on voulait la compromettre et l'entraîner dans la guerre. Bref, elle ne vit dans cette facilité du gouvernement anglais qu'un piége; elle transmit cette nouvelle, qui devait rester secrète, à l'empereur d'Autriche, et se fit un mérite d'avoir refusé une proposition qu'elle avait provoquée. Lord Stormont écrivait qu'il regrettait sa concession, et qu'il aurait désiré qu'elle n'eût jamais été faite.

En effet, l'impératrice n'en montra pas plus de dispositions pour servir l'Angleterre. La paix se fit sans elle, peut-être malgré elle, et avec la guerre finit en même temps la mission de M. Harris. Sa santé était gravement altérée, et il reçut enfin de M. Fox, qui était alors au pouvoir, la permission de revenir en Angleterre.

De retour à Londres vers la fin de 1783, il accepta la légation de La Haye. Il négocia une alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, et revint à Londres en 1788. Créé baron de Malmesbury, il resta en Angleterre jusqu'en 1793, soutenant dans le parlement la politique de M. Fox; mais, lors de la scission du parti whig, quand M. Fox se déclara prêt à reconnaître la république française, il suivit M. Burke. M. Pitt l'envoya à Berlin; puis, en 1794, son gouvernement le chargea de demander pour le prince de Galles la main de la princesse de Brunswick, qui depuis devint la fameuse reine Caroline.

C'est ici que nous retrouverons lord Malmesbury dans une des phases les plus curieuses et les plus originales de sa carrière diplomatique.

Lord Malmesbury avait toujours été jusque-là dans la plus grande faveur auprès du prince de Galles, qui fut ensuite le roi George IV. Il était pour lui un homme de bon conseil, et souvent consulté. Le prince lui confiait ses embarras, qui étaient toujours des embarras d'argent, et le prenait pour intermédiaire entre lui et les ministres de son père. Ses dettes étaient devenues si considérables, qu'il ne voyait plus d'autre moyen de se tirer d'affaire que d'aller voyager, et, quand M. Harris partit pour La Haye, le prince vint lui demander s'il pouvait y aller avec lui, et s'y faire présenter incognito. M. Harris eut beaucoup de peine à le détourner de ce projet. « Que puis-je faire, mon cher Harris? disait le prince. Le roi me hait : il veut me mettre aux prises avec mon frère. Je n'espère rien de lui. Il empêchera le parlement de m'aider jusqu'à ce que je me marie. » Et comme M. Harris le pressait de se réconcilier avec son père : « C'est impossible, dit-il; nous sommes trop loin l'un de l'autre. Le roi m'a trompé; il m'a fait tromper les autres. Je ne puis me fier à lui, et il ne me croira jamais. »

Dans une autre conversation, M. Harris offrit au prince de proposer à M. Pitt de porter sa pension à 100,000 liv. par an (2,500,000 fr.), s'il voulait en mettre de côté la moitié tous les ans pour payer ses dettes et se réconcilier avec son père; mais le prince restait convaincu que son père ne ferait rien pour lui. « Le roi me hait, » répétait-il sans cesse. Alors, comme M. Harris lui conseillait de se marier, il s'écria avec violence : « Je ne me marierai jamais; ma résolution est prise. J'ai arrangé cela avec Frédéric (son frère). Non, je ne me marierai jamais! — Permettez-moi, monsieur, répondit M. Harris, de vous dire, avec le plus grand respect, que vous ne pouvez pas avoir réellement pris cette résolution. *Il faut* que vous vous mariiez; vous le devez à votre pays, au roi, à vous-même. — Je ne dois rien au roi, répliqua le prince; Frédéric se mariera, et la couronne ira à ses enfans. »

A cette époque, le prince de Galles avait pour maîtresse Mme Fitz-Herbert, qui exerçait une grande influence sur lui. Il changea ensuite d'avis en changeant de maîtresse; car, quelques années plus tard, lord Malmesbury allait, comme nous l'avons dit, demander pour lui en mariage la princesse Caroline.

Lord Malmesbury avait pour mission purement et simplement de demander la main de la princesse. S'il avait eu des pouvoirs discré-

tionnaires, nul doute qu'il en aurait usé pour ne pas conclure cette union si malheureuse. On verra quelle triste commission lui était imposée.

Lord Malmesbury arrive à Brunswick. A sa première entrevue avec la princesse, il trouve une jeune fille fort ordinaire, assez embarrassée de sa personne, avec une jolie figure, de beaux yeux, des dents qui commencent à se gâter, des cheveux blonds, et, dit-il, avec ce que les Français appellent *des épaules impertinentes*. Le 2 décembre 1794, il signe le contrat. La petite cour de Brunswick est dans le ravissement, et la princesse prend le titre de princesse de Galles.

Alors, comme il arrive souvent, les défauts de la mariée paraissent l'un après l'autre après la noce. Le père prend à part lord Malmesbury et lui tient un long discours sur sa fille. « *Elle n'est pas bête*, dit-il, mais elle n'a pas de jugement; elle a été élevée sévèrement, *il le fallait*. Recommandez-lui, ajoute-t-il, de ne pas faire de questions, de ne pas se montrer jalouse avec le prince; s'il a *des goûts*, qu'elle n'y prenne pas garde. » Le duc avait écrit tout cela pour l'usage de sa fille; mais, appuyées par lord Malmesbury, ses observations n'en auraient que plus de force.

Vient Mlle de Herzfeldt, la maîtresse du duc, qui fait aussi ses recommandations. « Il faut, dit-elle, tenir sévèrement la princesse; elle n'est pas méchante, mais elle manque de tact. » La pauvre princesse arrive à son tour, et paraît faire assez bon marché d'elle-même, car elle prie lord Malmesbury de la guider. L'ambassadeur lui donne le conseil sommaire de garder un complet silence sur *tous* les sujets pendant les six premiers mois après son arrivée en Angleterre. Effectivement, en ne disant rien, il était difficile de dire quelque chose de trop. Une autre fois, il lui recommande de n'exprimer, autant que possible, aucune opinion, de ne parler ni politique ni affaires. Cela ressemble à la liberté de la presse dont parle Figaro; on peut parler de tout, excepté de religion, de politique, etc., en un mot de tout ce dont on parle.

La princesse montre, du reste, un fort bon naturel. Elle prend bien tous les avis, et même elle les demande. Ceux de lord Malmesbury sont fort sages; c'est un vrai catéchisme. Il engage la princesse à ne pas écouter les commérages, à ne pas confondre la bienveillance avec la familiarité. Mlle Hertzfeldt le prend à part, et lui dit (en français) : « Je vous en prie, faites que le prince fasse mener, au commencement, une vie retirée à la princesse. Elle a toujours été très gênée et très observée, et il le fallait ainsi. Si elle se trouve tout à coup dans

le monde sans restriction aucune, elle ne marchera pas *à pas égaux*. Elle n'a pas le cœur dépravé; elle n'a jamais rien fait de mauvais, mais la parole en elle devance toujours la pensée; elle se livre à ceux à qui elle parle sans réserve, et de là il s'ensuit (même dans cette petite cour) qu'on lui prête des sens et des intentions qui ne lui ont jamais appartenu. Que ne sera-t-il pas en Angleterre, où elle sera entourée de femmes adroites et intrigantes (à ce qu'on dit) auxquelles elle se livrera à corps perdu (si le prince permet qu'elle mène la vie dissipée de Londres), et qui placeront dans sa bouche tels propos qu'elles voudront, puisqu'elle parlera elle-même sans savoir ce qu'elle dit. De plus, elle a beaucoup de vanité, et, quoique pas sans esprit, avec *peu de fond;* la tête lui tournera si on la caresse et la flatte trop, si le prince la gâte. Il est tout aussi essentiel qu'elle le craigne que qu'elle l'aime. Il faut absolument qu'il la tienne *serrée*, qu'il se fasse respecter, sans quoi elle *s'égarera*. »

Le même soir, il y a bal masqué à l'opéra. Lord Malmesbury fait la promenade avec la princesse Caroline. En véritable Anglais, il la sermonne; il l'engage à ne pas manquer le service divin quand elle sera à Londres. — Le prince va-t-il à l'église? demanda la princesse. — Vous l'y ferez aller. — Mais s'il ne veut pas? — Alors vous irez sans lui, et à la fin il ira avec vous. — Voilà de bien sérieuses remarques pour un bal masqué, reprend la princesse. Mais l'ambassadeur garde le plus grand sérieux. Il est toujours occupé à ramener à la gravité cette cour légère, et semble vouloir lui donner une plus haute idée de l'honneur que lui fait l'Angleterre. Il traite la princesse en véritable enfant; perpétuellement il la conjure *de réfléchir avant de parler*. Quand elle lui dit qu'elle voudrait être aimée du peuple, il lui répond « qu'elle n'y réussira qu'en se faisant *rare*, que l'idée de se faire aimer du peuple est une illusion, que ce sentiment ne peut être partagé que dans un cercle très restreint, que toute une nation ne peut que respecter et honorer une grande princesse, et que c'est en réalité ce sentiment qu'on appelle faussement l'amour d'une nation; qu'on ne peut se le concilier par la familiarité, mais par un strict respect des convenances, en ne descendant jamais au-dessous de son rang. »

Un autre jour, à souper, la princesse lui demande qui serait la meilleure princesse de Galles, d'elle ou de sa belle-sœur? Lord Malmesbury lui répond qu'elle a ce que n'a pas sa belle-sœur : la beauté et la grace, et que les autres qualités, la réserve, la discrétion, le tact, elle les peut acquérir. « Je ne les ai donc pas? dit-elle. — Vous ne sauriez en avoir assez. — Mais comment se fait-il que ma belle-sœur,

qui est plus jeune que moi, les ait plus que moi? — C'est qu'elle a été élevée dans les épreuves, et elle a maintenant l'avantage *d'avoir mangé son pain bis le premier*. — Je n'apprendrai jamais cela; je suis trop communicative, trop légère. — Réfléchissez seulement, et vous vous corrigerez. »

Tout le séjour de lord Malmesbury à Brunswick se passe dans ce travail d'éducation. Quand il se met en route pour l'Angleterre avec sa pupille, il continue son œuvre de chaperon. Cette pauvre princesse, sortie de son petit duché et de sa petite cour pour devenir la femme de l'héritier de la couronne de la Grande-Bretagne, fait tout l'effet d'une parvenue. Elle n'a jamais eu d'argent, et ne sait comment s'y prendre pour en dépenser. Elle est comme ces enrichis qui ont peur de se servir de leur voiture. Elle donne *un louis* pour des billets de loterie; lord Malmesbury en donne *dix de sa part*. Puis elle appelle ses femmes : *Mon cœur*, *ma chère*, *ma petite*, ce qui choque beaucoup son mentor, qui la gronde. Cette fois, la princesse se pique; mais lord Malmesbury n'y fait pas attention. Il donne de l'argent pour elle et dit tout haut « qu'il s'est acquitté de ses ordres. — C'est bien à moi, réplique-t-elle d'un air mécontent, de vous donner des ordres! » Cependant le chaperon garde toujours le plus grand sang-froid, et la princesse, qui voit qu'elle ne gagne rien à être de mauvaise humeur, finit toujours par se calmer.

Ce malheureux lord Malmesbury est obligé de jouer jusqu'au rôle de femme de chambre. La princesse se piquait de savoir s'habiller vite; il lui en fait un reproche. Il lui dit que le prince de Galles est très exigeant sur *la toilette de propreté*, dont elle n'a aucune idée, et le lendemain elle revient *très bien lavée du haut en bas*. Ici nous citons.

« J'ai eu, dit lord Malmesbury, deux conversations avec la princesse Caroline, une sur la toilette, sur la propreté et sur la réserve dans les termes. J'ai tâché, autant que peut le faire *un homme*, de la convaincre de la nécessité de beaucoup d'attention dans toutes les parties de son habillement, soit en ce qui se voyait, soit en ce qui était caché. (Je savais qu'elle portait de gros jupons, de grosses chemises et des bas de fil, et encore n'étaient-ils ni bien lavés ni changés assez souvent.)..... C'est étonnant comme sur ce point son éducation a été négligée, et combien sa mère, quoique Anglaise, y faisait peu d'attention. Notre autre conversation a été sur la manière légère dont elle parlait de la duchesse (sa mère), se moquant toujours d'elle et devant elle... Elle comprend tout cela, mais elle l'oublie... »

Ce fut, hélas! en cet état, avec ces gros jupons, avec ces bas de fil,

avec cette profonde ignorance de la propreté et ce parfait mépris pour la toilette, que la future reine de la Grande-Bretagne fit son entrée sur cette terre des convenances. Ce n'est pas que le prince son mari se piquât de les observer vis-à-vis d'elle, car la première politesse qu'il lui fit fut d'envoyer au-devant d'elle sa maîtresse d'alors, lady Jersey. La princesse de Galles arrive à Greenwich; ses voitures se font attendre, parce que lady Jersey n'était pas prête. La maîtresse du prince finit par arriver; elle trouve la princesse mal mise, et en dit son avis. La réception que le prince fait à sa femme est encore plus curieuse, si curieuse, que nous citerons lord Malmesbury.

« Selon l'étiquette, je lui présentai la princesse Caroline, personne autre que nous n'étant dans la chambre. Elle se disposa, comme je lui avais dit de le faire, à s'agenouiller devant lui. Il la releva (assez gracieusement) et l'embrassa; il dit à peine une parole, tourna le dos, s'en alla dans un coin de la chambre, et, m'appelant, il me dit : « Harris, je ne suis pas bien; ayez-moi, je vous prie, *un verre d'eau-* « *de-vie.* » Je lui dis : Monsieur, ne feriez-vous pas mieux de prendre un verre d'eau? sur quoi, de très mauvaise humeur, il me dit : « Non; je m'en vais chez la reine. » Et il s'en alla. La princesse, laissée seule, était dans la stupéfaction, et elle me dit : *Mon Dieu! est-ce que le prince est toujours comme cela? Je le trouve très gros, et nullement aussi bien que son portrait.* Je dis que son altesse royale était naturellement très affectée de cette première entrevue, mais qu'elle le trouverait certainement différent au dîner. »

Au dîner, ce fut le tour de la princesse : elle voulut faire de l'esprit, et fut de mauvais goût; elle lança des volées de plaisanteries assez vulgaires à la princesse de la main gauche, qui était aussi à table, et qui ne disait rien; mais, dit lord Malmesbury, *le diable n'en perdait rien.* Cette première entrevue décida du sort des deux nouveaux mariés, et chacun sait ce qui en advint dans l'histoire. Quant à lord Malmesbury, il porta la peine de sa négociation : le prince de Galles ne lui pardonna jamais.

En 1796 et 97, lord Malmesbury fut chargé d'aller à Paris et à Lille pour négocier la paix avec la république française; nous le suivrons dans cette nouvelle mission.

JOHN LEMOINNE.

LES

COUVENS DE PARIS.

PREMIER RÉCIT.

LE CADET DE COLOBRIÈRES.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VI.

Un matin, vers l'heure où la population active commence à circuler sur les pavés éternellement boueux du centre de Paris, une chaise de poste tourna brusquement l'angle de la rue du Vieux-Colombier, et s'arrêta devant le couvent de Notre-Dame de la Miséricorde. Les passans s'étaient rangés pour faire place au poudreux équipage, et les petites gens du voisinage, entendant claquer le fouet du postillon, parurent au seuil de leur boutique. Comme les novices et les pensionnaires qu'on amenait au couvent de la Miséricorde n'y arrivaient pas d'habitude en carrosse, tous les regards plongèrent avec curiosité dans l'intérieur de la chaise de poste, dont les stores à demi relevés

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre, des 1er et 15 décembre 1845, et du 1er janvier 1846.

laissaient apercevoir le visage plein, coloré, encore régulièrement beau d'un homme sur le retour de l'âge, et le profil délicat d'une toute jeune fille blonde, mignonne, jolie et fraîche comme une fleur. A l'aspect de ces deux figures, une sorte de murmure s'éleva parmi les voisins et les passans. Ce fut comme une sourde explosion des idées qui, à cette époque, fermentaient dans toutes les têtes. — Oh! le monstre de père qui mène cette belle enfant au couvent! s'écria une bonne femme avec indignation; elle est trop grandelette pour y entrer comme pensionnaire; certainement elle vient prendre le voile de novice....

— Autant vaudrait dire que ce père dénaturé va l'enterrer vivante, ajouta un vieux rentier célibataire; quelle barbarie! Ravir à la société ces jeunes vierges que la nature destinait à devenir de tendres épouses, de vertueuses mères de famille; les ensevelir dans la solitude glacée d'un cloître! Malheur à l'homme qui accomplit ce crime abominable, le crime de lèse-humanité!...

— Combien de victimes ont déjà disparu dans ce sépulcre! s'écria un monsieur tout habillé de noir en se tournant vers le vieux rentier comme pour lui donner la réplique, combien d'innocentes beautés immolées au fanatisme!...

— Levez-vous à ma voix, victimes malheureuses!
Levez-vous! entendez mes plaintes douloureuses!
Accablez avec moi l'oppresseur abhorré,
Dont je n'ai pu fléchir le cœur dénaturé!

déclama emphatiquement, en jetant des regards furieux sur l'oncle Maragnon, un jeune commis bel esprit qui avait lu la *Mélanie* de La Harpe.

Pendant cette explosion de propos interrompus, la chaise de poste avait tourné; elle entra dans la petite cour qui précédait les bâtimens claustraux, et la lourde porte du couvent se referma sans bruit au nez des curieux.

Une sœur converse se présenta, aida les voyageurs à descendre, leur fit une révérence discrète, et les invita à entrer. Ils la suivirent dans les demi-ténèbres d'un escalier étroit et raide qui aboutissait à une salle où elle les laissa. Cette pièce était la partie extérieure du parloir, l'endroit réservé aux personnes séculières qui venaient visiter les recluses. Le rideau noir tiré devant la grille contrastait d'une façon lugubre avec la blancheur des murailles, et donnait un certain air sépulcral à cette petite salle, où une croisée à vitres en losanges répandait un jour faux et verdâtre. Le mobilier était à l'avenant de

cette espèce de décoration : une douzaine de chaises massives alignées devant la grille semblaient attendre les visiteurs, et une lamentable figure de saint Laurent martyr, accrochée en face de la porte, les regardait éternellement du haut de son gril : dans quelque endroit du parloir qu'on se plaçât, on rencontrait toujours son œil fixe, contracté, hagard, qui étincelait sous sa paupière immobile.

L'oncle Maragnon s'assit sur une des chaises de paille de manière à tourner le dos au tableau de saint Laurent; il aspira une large prise de tabac, et considéra tout ce qui l'environnait avec un certain malaise. Éléonore se tourna de tous côtés, joignit ses petites mains, et s'écria d'un air de contentement profond : — Enfin! nous voici au couvent de la Miséricorde!..... Quelle tranquillité! quel silence!..... Comme on doit vivre doucement ici!... C'est un séjour béni!... C'est bien véritablement la maison du bon Dieu!

L'oncle Maragnon la regarda avec étonnement et haussa les épaules; il trouvait l'atmosphère du parloir humide, le carreau glacé, l'ameublement des plus mesquins, la figure de saint Laurent épouvantable, et l'aspect général du couvent horriblement triste.

— Que je suis impatiente de voir le reste de la maison! continua Éléonore; je me figure d'avance la cellule de ma chère Anastasie, et le cloître, et le jardin. Peut-être peut-on apercevoir un petit coin du jardin par cette fenêtre.

Elle y courut avec une vivacité d'enfant, approcha son visage des vitres opaques, et ne vit rien qu'une grande muraille borgne, dont l'œil unique était une lucarne grillée.

En ce moment, un léger bruit annonça qu'on entrait dans l'autre partie du parloir; presque aussitôt le rideau noir s'ouvrit, et deux figures voilées parurent derrière la grille. Eléonore s'était retournée avec un léger cri; elle s'approcha tremblante de joie, et murmura, en passant ses mains mignonnes à travers les barreaux :

— Chère cousine!... enfin me voici, me voici près de vous!... Que je suis heureuse!

— Chère Éléonore! moi aussi, je suis heureuse de vous voir, répondit Mlle de Colobrières à voix basse et en tirant à moitié la main de sa large manche de bure pour toucher du bout des doigts la main de la jeune fille. Celle-ci ne parut ni surprise ni contristée de cet accueil, qui ne répondait pas tout-à-fait à l'empressement, à la joie qu'elle manifestait, et elle reprit avec un enjouement mêlé de sensibilité :

— Je viens m'enfermer avec vous pour une année entière; je viens d'avance faire pénitence des péchés que je pourrai commettre plus

tard dans le monde. Mon cher oncle a bien voulu me conduire lui-même jusqu'au seuil de cette maison...

— Mademoiselle Maragnon est la bien venue ici, dit alors la mère Angélique en s'adressant à l'oncle aussi bien qu'à la jeune fille; mais, avant que je lui fasse ouvrir la porte du cloître, il faut qu'elle sache bien la vie qu'on mène parmi nous, il faut qu'elle connaisse la règle un peu sévère à laquelle elle sera soumise temporairement.

— Oui, madame, cela est en effet prudent, dit M. Maragnon en considérant à travers la grille l'austère tableau qu'offrait la partie intérieure du parloir, et en cherchant à deviner sous l'épais voile noir les traits de la supérieure.

— Ma chère fille, reprit celle-ci en s'adressant à Éléonore avec cet accent plein d'onction et de fermeté sévère qui lui était particulier, nos pensionnaires sont assujetties à des devoirs presque aussi pénibles que ceux des novices; vous partagerez votre temps entre la prière et un travail assidu. Le travail est ici la principale obligation après ce que l'on doit à Dieu.

— Je m'y soumettrai avec joie pour réparer tant d'heures perdues dans de frivoles occupations, répondit gaiement Éléonore.

— La maîtresse des pensionnaires aura sur vous une autorité absolue, reprit la mère Angélique; elle éprouvera continuellement votre soumission.

— Ah! madame, j'ai tant fait ma volonté, que vraiment je ne m'en soucie plus, s'écria la jeune fille en riant; ceci ne peut donc pas s'appeler un sacrifice.

— Vous serez vêtue d'une robe d'étamine noire fort grossière, reprit la mère Angélique en appuyant sur chaque mot; vous vous lèverez chaque jour au premier *Angelus*, vous n'aurez que l'ordinaire de la communauté, laquelle fait un carême perpétuel; enfin vous serez entièrement séparée des novices pendant le travail, la récréation, et vous ne verrez votre cousine Anastasie que dans le chœur ou au parloir....

— Cette dernière privation me sera pénible, dit Éléonore avec émotion; mais je la supporterai, puisque j'aurai l'espérance de voir quelquefois ici ma chère Anastasie.

— Ainsi vous persistez, ma fille, continua la mère Angélique; vous persistez dans votre dessein d'entrer comme pensionnaire dans notre pauvre couvent?

— Oui, madame, j'y persiste, répondit Mlle Maragnon.

— C'est inconcevable! murmura l'oncle, qui depuis le commence-

ment de ce dialogue disait tout bas à sa nièce : — Voyons, ça n'est pas gai, la vie du couvent... Veux-tu que je te ramène vite à Marseille?...

— Monsieur, lui dit alors la mère Angélique, embrassez mademoiselle votre nièce. Je vais lui faire ouvrir la porte du cloître : nous vous la rendrons dans un an.

— J'y compte! s'écria le gros bonhomme d'un ton presque rogue; car, bien qu'il n'eût pas un grand fonds de sensibilité, il était affecté de cette séparation, et certains préjugés qu'il avait toujours nourris contre l'état monastique se réveillaient violemment dans son esprit. Il alla vers sa nièce, lui prit la tête dans ses deux larges mains, la baisa au front, et lui dit à demi-voix : — Vrai Dieu! je ne conçois pas pourquoi tu es venue, pourquoi tu t'obstines à rester... Enfin, puisque tu es décidée, puisque ta mère y a consenti, fais ta volonté... Mais souviens-toi bien de ceci : Tu es la fille unique de mon pauvre frère, qui a travaillé toute sa vie pour te laisser plusieurs millions de dot; tu es jolie, charmante; tu as été élevée pour vivre dans le monde; ta mère ni moi ne souffririons jamais que tu te fisses religieuse. Dans un an, je viendrai te chercher, dans un an jour pour jour, et en arrivant à Marseille tu épouseras Dominique. C'est dit, c'est décidé, c'est promis, c'est une affaire faite. Adieu, ma nièce.

Il salua la mère Angélique, et sortit brusquement du parloir.

— Mon oncle s'en va tout chagrin, dit Éléonore en soupirant. C'est un bien digne homme; mais ce qu'il veut, il le veut!

— Comme mon père, murmura Mlle de Colobrières, à laquelle cette simple réflexion suggéra une foule de pensées mélancoliques.

Mlle Maragnon revint bientôt de la tristesse où l'avaient jetée les dernières paroles de son oncle; elle suivit joyeusement la sœur converse, qui l'accompagna jusqu'à la porte de clôture, et la remit aux mains de la tourière chargée de l'introduire dans l'intérieur du couvent. La mère Angélique et Anastasie la reçurent à l'entrée du cloître; toutes deux avaient relevé leur voile. Éléonore considéra un moment la supérieure, et lui dit naïvement :

— Ah! madame, vous devriez toujours vous laisser voir; pourquoi donc baissez-vous votre voile devant votre beau visage quand vous venez à la grille?

— Parce que la règle me l'ordonne, répondit la mère Angélique avec un léger sourire; les religieuses de la Miséricorde ne peuvent paraître à visage découvert que devant leurs proches parens.

— C'est grand dommage, en vérité! répliqua vivement Mlle Maragnon, car l'habit religieux sied très bien aux belles personnes.

— Voilà une petite demoiselle qui comprend tout-à-fait les renoncemens de la vie monastique! dit la supérieure d'un ton de douce ironie. Jésus! comme elle scandaliserait nos chères sœurs, comme elle serait admonestée par la maîtresse des classes, si elle parlait ainsi devant la communauté! Je vois bien qu'il faut l'instruire un peu de nos usages avant qu'elle se rende au quartier des pensionnaires.

— Ma chère mère, dit Anastasie, si votre charité me charge de ce soin, je m'en acquitterai avec tout le zèle imaginable, et aussi avec une satisfaction infinie.

— Je n'en doute pas, ma fille, répondit la supérieure avec bonté; c'est à vous que je confie notre jeune pensionnaire : vous la guiderez dans tous les exercices de cette journée, mais prenez d'abord un moment de récréation, et, en attendant l'heure du dîner, faites-lui visiter la maison. Allez, je vous le permets.

Cette heure de liberté était une faveur rare, une concession inappréciable, dont Anastasie se hâta de profiter; elle emmena Mlle Maragnon à travers un labyrinthe de salles et de corridors, où elles ne rencontrèrent personne, car toute la communauté était dans la salle de travail, et enfin elle s'arrêta à l'entrée du jardin.

— Voici un endroit assez agréable, dit Mlle Maragnon.

— Décidément, cousine, vous avez la vocation de trouver que tout est bien au couvent! fit Anastasie avec un faible sourire; ces lieux, dont l'aspect vous charme, m'ont toujours paru extrêmement tristes; on ne s'y aperçoit pas du retour de la belle saison.

En effet, les douces influences du printemps n'avaient pas égayé la sévère perspective de ce séjour. Les tilleuls qui formaient deux longues allées parallèles au mur de clôture s'étaient à peine couverts d'un grêle feuillage, à travers lequel on apercevait leurs branches tortues, leurs rameaux enchevêtrés et noirâtres. A l'abri de ces tristes ombrages croissaient quelques lis indolens, quelques roses de Gueldres sans parfum. Le parterre était un terrain vague où croissaient d'aventure de chétives touffes de girofliers, et, véritablement, il n'y avait qu'un seul espace bien verdoyant dans cette enceinte : c'était le bassin, lequel était couvert de larges nappes de mousse et de lentilles d'eau. Quelques misérables poissons rouges frétillaient sous cette végétation marécageuse, qui recélait aussi des grenouilles au cri rauque et perçant. Les deux cousines s'assirent sur un banc isolé au fond de

l'allée, et demeurèrent un instant silencieuses, les mains unies et serrées dans une mutuelle étreinte, les larmes aux yeux. Mlle de Colobrières était en proie à cette joie fatale qui s'empare de notre ame, lorsque de nouvelles agitations succèdent à ces douleurs mornes, indolentes, dans lesquelles nos facultés se sont long-temps engourdies. La pauvre fille sentait ses souvenirs se raviver; la présence d'Éléonore lui rendait les ardentes émotions, les souffrances, les félicités de cette époque si courte et si regrettée, qui semblait remplir tout le passé, et comptait seule dans sa vie.

— Oh! ma chère Éléonore, dit-elle enfin, quelle preuve de votre amitié vous me donnez en venant vous enfermer avec moi dans cette retraite, en acceptant les privations, les obligations étroites, les austérités perpétuelles auxquelles l'on est soumis ici!...

— Ce sacrifice n'est pas si grand que vous le pensez, répondit Mlle Maragnon; plût au ciel qu'il me fût permis de le continuer toute ma vie!

— Vous voudriez prendre le voile! s'écria Mlle de Colobrières; ah! vous ne savez pas ce qu'il en coûte pour renoncer aux joies comme aux peines de ce monde!... Il faut être une prédestinée, une sainte, ou ne plus entrevoir que des afflictions sur la terre pour venir s'enfermer ici.

— Il n'y a plus pour moi dans cette vie aucun espoir de bonheur, dit la jeune fille avec un soupir profond, et j'ai déjà souffert de grandes peines.

— Vous, Éléonore! s'écria Mlle de Colobrières en considérant d'un air surpris, presque incrédule, ce frais visage, ces yeux brillans et doux, cette bouche souriante qui venait de proférer de si tristes paroles. Ah! chère, chère enfant, pour vous le malheur est impossible!

— C'est ce que tout le monde doit penser en effet, dit-elle d'un ton concentré; ma mère elle-même le croit....

— Hélas! reprit Mlle de Colobrières, vous vous exagérez à vous-même quelques chagrins passagers, quelques amertumes dont ne sont pas exemptes les destinées les plus heureuses. Ma chère Éléonore, ne soyez pas ingrate envers la Providence; considérez les biens dont elle vous a comblée. De quelles peines pouvez-vous parler? Jusqu'ici vous avez vécu comme une jeune fille sur laquelle le ciel a répandu toutes ses bénédictions. Votre mère vous a élevée avec une tendresse infinie, allant au-devant de tous vos désirs, de tous vos caprices. En vérité, elle a dû vous regarder jusqu'à présent comme une enfant gaie, insouciante, et surtout heureuse entre toutes.

Éléonore la regarda fixement, et répondit : — Ni ma mère ni personne au monde ne se doute de ce qui se passe au fond de mon ame et de ma pensée....

Elle baissa la tête à ces mots; sa physionomie avait pris une autre expression; quelque chose de sérieux, de profond, se révélait tout à coup sur ses traits enfantins.

— Ma chère Anastasie, reprit-elle d'une voix grave, on dit, on croit que je suis une enfant... On n'a jamais soupçonné ce que j'ai senti, ce que j'ai souffert... Il a bien fallu le cacher pour ne pas affliger ceux qui m'aiment, ceux qui veulent que je sois heureuse et qui sont près de faire mon malheur éternel... C'est ce mariage, ce fatal mariage....

— Pourquoi ne l'avez-vous pas déclaré à votre mère, ma chère Éléonore? interrompit Mlle de Colobrières d'une voix oppressée; elle aurait rompu cet engagement, elle vous aurait rendu à tout prix la tranquillité, le bonheur.

— Elle n'aurait pas pu, répondit Mlle Maragnon avec un soupir.... Puis elle ajouta avec véhémence : — Allez! je sais bien que tout était inutile et qu'il fallait se résigner comme Dominique.... Ma mère et mon oncle s'imaginent savoir mieux que nous ce qui peut assurer notre bonheur, et ils ne se départiront jamais de leurs idées. Dans un an, il faudra que mon sort s'accomplisse... J'obéirai; j'épouserai un homme dont le cœur est plein d'un autre amour...

— Que dites-vous? murmura Anastasie d'une voix faible et troublée.

— Il aime, je le sais, je l'ai deviné, répondit Éléonore; c'est son secret, je ne dois pas le révéler.... Hélas! il est bien malheureux.... Nous subirons tous deux notre mauvaise destinée. Nous nous laisserons marier... Alors fasse le ciel que je ne reste pas long-temps en ce monde, que je meure bientôt de douleur! — Et, après un silence, elle ajouta avec un soupir : — Enfin! j'ai encore une année devant moi, une année de vie....

Elle passa son mouchoir sur son visage pour essuyer ses pleurs, et parut faire un effort pour refouler les impressions qui, comme malgré elle, avaient débordé de son cœur. Anastasie soupirait et lui serrait les mains en silence : ses propres sentimens l'éclairaient sur ceux d'Éléonore et achevaient de lui faire comprendre les secrets de cette ame naïve et tendre, qui gardait un si fidèle amour au cadet de Colobrières. Elle n'eut pas besoin d'une plus entière confidence pour concevoir sa douleur et ses regrets. Mlle Maragnon parvint à se remettre

cependant; la trace de ses larmes s'effaça sur sa joue veloutée, ses yeux reprirent leur limpide sérénité, et après un long silence elle dit tout à coup : — Chère cousine, donnez-moi donc des nouvelles de ce brave Lambin, qui vous a suivie jusqu'à Paris?

Si Anastasie ne s'était point doutée de ses secrets sentimens, elle lui en eût certainement voulu de parler de Lambin avant de s'être seulement informée du cadet de Colobrières; mais elle comprit cette singulière réticence et répondit en souriant : — Lambin se porte très bien, il est avec mon frère; certainement nous les verrons tous deux ce soir. Gaston vient tous les jours au parloir, chère cousine.

— Je l'avais bien pensé, dit ingénument Mlle Maragnon. — Puis elle ajouta comme se parlant à elle-même : — Qui sait s'il s'est quelquefois souvenu de nos promenades à la Roche du Capucin!

La cloche sonna en ce moment. — Allons! dit Anastasie en se levant; c'est le dîner déjà... Il va vous sembler bien maigre en comparaison de ceux que vous aviez dans la maison de votre mère.

— Que fait cela? répliqua vivement Éléonore; quand on a le cœur content, on dîne bien avec un morceau de pain et une pomme!... et aujourd'hui je me sens bien heureuse!

Elles gagnèrent le réfectoire. Déjà les religieuses étaient debout à leurs places; elles attendaient en silence que la supérieure dît le *Benedicite*. Celle-ci entra la dernière, jeta un coup d'œil sur son troupeau, s'assura qu'il était entièrement réuni, frappa un léger coup sur la table, et, avant de s'asseoir, récita la prière qui précède le repas. Au réfectoire comme dans les salles, elle avait un siége particulier, une espèce de chaire plus élevée que les bancs de ses religieuses. Elle fit mettre un siége à son côté pour Mlle Maragnon; Anastasie s'assit près de sa cousine. Les sœurs converses, après avoir apporté le dîner, se tenaient debout pour le service, lequel n'était pas difficile, attendu la simplicité exiguë du repas. Les tables, très étroites et très longues, étaient couvertes d'un linge blanc et grossier; la vaisselle était des plus communes, et les carafes opaques qui accompagnaient les gobelets d'étain ne contenaient que de l'eau claire. L'ordinaire était le même pour toute la communauté; la supérieure, comme la dernière sœur converse, n'avait qu'un plat à son dîner. Le silence était d'obligation au réfectoire, et une religieuse faisait tout haut, pendant le repas, la lecture de quelque livre de piété; pourtant l'on tolérait les conversations à voix basse et les petites distractions que se permettaient les novices.

— Cousine, dit Éléonore un peu étonnée à l'aspect de cet austère

banquet, est-ce que ces dames ne parleront pas non plus en sortant de table?

— Vous verrez pendant la récréation, répondit en souriant Mlle de Colobrières.

— Dites-moi, cousine, reprit Éléonore, quelle est cette grande fille pâle qui sert à la première table, et qui fait une génuflexion si dévote chaque fois qu'elle passe devant le crucifix?

— C'est la Rousse, répondit Anastasie à demi-voix; c'est une pauvre servante que nous avions au château, et qui est venue trouver Gaston à Paris parce qu'elle se figurait qu'il avait besoin de ses services. La brave fille ne se doutait pas de l'embarras où le mettrait au contraire son arrivée; il l'a tout de suite amenée ici...

— Et elle a consenti sans difficulté à devenir sœur converse? demanda Éléonore.

Anastasie fit un geste négatif et reprit : — D'abord elle ne se plaisait pas du tout au couvent. C'est un esprit violent, obstiné, qu'il n'était pas aisé de réduire. L'on aurait en vain entrepris de la persuader, si d'elle-même elle ne se fût tournée vers Dieu; mais tout à coup la grace l'a touchée, et, comme dit notre maîtresse des novices, elle court en plein dans la voie de la perfection. Si on la laissait faire, elle pratiquerait des mortifications au-dessus de ses forces; dernièrement, elle s'est jetée aux pieds de notre mère, la suppliant de lui permettre de porter le cilice et de prendre la discipline l'espace d'un *Miserere* tous les vendredis.

— Et Mme la supérieure y a consenti? interrompit Éléonore.

— Non pas, ma chère enfant, répondit la mère Angélique en intervenant dans cet entretien; ces austérités sont contre l'esprit de la règle; j'ai refusé à la sœur Madeleine la permission qu'elle sollicitait, et je l'ai renvoyée à son travail en doublant sa tâche.

A ces mots, elle se leva pour dire les graces. Le dîner était déjà fini. Les religieuses, à peine sorties du réfectoire, se dispersèrent dans le jardin. Tandis que les vieilles se promenaient au soleil et donnaient à manger aux poissons rouges, les jeunes entourèrent la nouvelle venue avec cette curiosité, cette bienveillance familière qui est naturelle aux enfans et aux personnes absolument séparées du monde. On lui adressa mille questions, on lui prodigua les témoignages d'amitié, les petites flatteries. Toutes formaient des vœux pour qu'elle prît le voile. Ce qui les charmait et les étonnait surtout, c'était la sérénité, le contentement qu'exprimait la physionomie de Mlle Maragnon.

— Elle s'est tout d'un coup habituée ici, disait l'une; jamais novice

n'eut un visage aussi gai le jour de son entrée au couvent; on croirait qu'elle y a passé toute sa vie.

— C'est ce que j'ai pensé dès qu'elle est entrée dans le réfectoire, dit une autre; à voir l'appétit avec lequel elle mangeait nos lentilles, j'ai jugé qu'elle avait la vocation.

— Vous aviez bien raison, murmura Éléonore à l'oreille de sa cousine; elles parlent, elles parlent, ces bonnes sœurs!

Au moment de venir s'enfermer pour une année au couvent, Mlle Maragnon avait changé son costume et sa coiffure. Un humble déshabillé d'indienne violette avait remplacé ses robes de soie. Elle avait quitté la poudre, et ses cheveux, qui naguère étaient galamment crêpés et relevés en hérisson, débordaient maintenant en boucles blondes et soyeuses de dessous sa petite coiffe de gaze, ornée d'un pompon bleu de ciel. Elle était ravissante dans cette simple toilette, et, par une naïve intention de coquetterie, elle demanda à la garder toute cette journée, différant jusqu'au lendemain de prendre la robe noire et le béguin tout uni des pensionnaires.

A mesure que le soir approchait, la belle Éléonore devenait rêveuse; elle éprouvait le trouble ineffable, les tressaillemens intérieurs que donne l'attente d'un bonheur long-temps désiré. Quelque chose de ce qui se passait dans son ame rayonnait sur son visage et lui donnait une expresssion indicible de douce félicité. Après le travail, elle alla dire l'office avec la communauté et prit place dans le chœur à côté d'Anastasie. Les religieuses qui l'observaient admiraient la prompte vocation qu'elle semblait manifester. Ordinairement le premier aspect de cette froide enceinte glaçait les ames les plus ferventes; elles étaient saisies de tristesse et d'effroi en présence de l'autel où s'était tant de fois accompli le même sacrifice; elles songeaient à celles qui les avaient précédées, et qui, après avoir passé leur vie entre les murs du couvent, reposaient pour l'éternité dans les caveaux de l'église. Mlle Maragnon, loin de paraître sous l'influence de ces lugubres impressions, considérait d'un air heureux tout ce qui l'environnait, et souriait de temps en temps derrière le formulaire qu'on lui avait mis entre les mains.

En sortant du chœur, les deux cousines et la mère Angélique montèrent au parloir. Déjà le cadet de Colobrières attendait à la grille. Mlle Maragnon s'avança en rougissant, leva à peine les yeux sur lui, et dit d'une voix faible : — Bonjour, mon cousin. — Puis elle se mit à caresser le lévrier, qui s'était dressé contre la grille et passait son museau fauve entre les barreaux. Gaston répondit à ces paroles laconi-

ques par un salut respectueux, et se rassit en retenant Lambin, qui, ayant reconnu Éléonore, témoignait sa joie par des élans désordonnés. L'entretien n'était pas allé plus loin, lorsqu'un autre visiteur entra inopinément dans le parloir et s'approcha de la grille; c'était l'oncle Maragnon. Le digne homme avait voulu revoir encore une fois Éléonore avant son départ; il ne concevait rien à sa prédilection pour la vie cloîtrée, et se figurait qu'elle regrettait déjà d'être venue au couvent. Aussitôt la mère Angélique et Mlle de Colobrières baissèrent leur voile et firent une mystique révérence à M. Maragnon.

— Monsieur, dit la mère Angélique après l'avoir invité à s'asseoir, permettez-moi de vous présenter M. le chevalier Gaston de Colobrières.

L'oncle Maragnon salua le jeune gentilhomme et toussa dans sa cravate, ce qui chez lui était un signe que quelque idée subite fermentait dans son cerveau. Ensuite il prit place à côté de Gaston et lui dit avec une nouvelle inclination de tête : — Enchanté, monsieur, d'avoir le plaisir de vous rencontrer. Y a-t-il long-temps que vous êtes à Paris?

— Non, monsieur, quelques mois seulement, répondit Gaston; j'y suis venu pour accompagner ma sœur, Mlle Anastasie de Colobrières.

— Cette chère cousine dont Éléonore a tant pleuré l'absence, qu'elle est venue retrouver ici? dit le vieux Maragnon d'un air de bonhomie; je commence maintenant à concevoir pourquoi ma nièce trouve le couvent un séjour si agréable.

Après avoir négligemment émis ainsi son idée, il toussa derechef, tira de sa poche une bonbonnière d'écaille, offrit des pastilles, et se mit à entretenir la supérieure d'un voyage qu'il avait fait autrefois à Rome, et d'une béatification aux cérémonies de laquelle il avait assisté. Tandis qu'il édifiait la mère Angélique par ce discours, Éléonore et le cadet de Colobrières se parlaient seulement par de timides regards, et Anastasie, silencieuse et triste, songeait au temps de leurs longues entrevues à la Roche du Capucin.

M. Maragnon était un homme de sens et d'expérience; il avait d'ailleurs la sagacité, le coup d'œil prompt et sûr de son frère Pierre; la seule présence du cadet de Colobrières lui avait révélé le mot de l'énigme qu'il cherchait depuis la veille. Il vit clair au fond du cœur de sa nièce, et, calculant rapidement ce qu'il y avait à faire pour rompre cette inclination, il prit aussitôt un parti décisif. Avant de se retirer, il supplia à voix basse la mère Angélique de lui accorder le soir même un nouvel entretien. Comme elle hésitait, il ajouta qu'il

avait à lui parler sans témoins de choses secrètes, importantes, et dans lesquelles il s'agissait du bien, de la tranquillité des deux familles. Ensuite il sortit après avoir salué cordialement le cadet de Colobrières, lequel s'en alla presque aussitôt, car déjà la cloche sonnait pour la prière du soir.

Une heure plus tard, lorsque les religieuses et les novices furent rentrées dans leurs cellules, la mère Angélique retourna seule à la grille. Les paroles du vieux négociant lui avaient causé plus d'une distraction pendant l'oraison; elle était loin d'entrevoir le motif de cette seconde visite, et elle ne pensait pas qu'il pût être question d'Éléonore et du cadet de Colobrières; car, malgré sa pénétration, elle ne soupçonnait pas le secret qu'avait surpris au premier coup d'œil l'oncle Maragnon. Celui-ci arriva en même temps qu'elle au parloir. Le brave homme s'assit en face de cette figure immobile et voilée qui demeurait silencieuse après l'avoir salué à travers la grille : il chercha dans sa pensée des formules qui rendissent convenablement à l'oreille d'une religieuse les choses profanes dont il venait l'entretenir; mais il ne trouvait pas les termes du vocabulaire monacal avec lesquels on explique même les cas de conscience les plus délicats, et, prenant son parti, il dit simplement : — Ma révérende mère, je vous demande bien pardon; mais, au risque de vous scandaliser, c'est d'une amourette que je viens vous entretenir.

— Lorsqu'il s'agit du salut ou de l'intérêt du prochain, les personnes de notre état peuvent et doivent tout entendre, répondit gravement la mère Angélique.

— Alors, dit sans préambule l'oncle Maragnon, sachez, madame, que ma nièce Éléonore aime le chevalier de Colobrières, et que, selon toute apparence, c'est une inclination réciproque.

— Jésus! quel malheur! murmura la mère Angélique.

— Certainement c'est un malheur, continua M. Maragnon, mais il n'est pas sans remède. Ce voyage a aggravé le mal cependant.... Qui se serait douté de ce qui se passait dans l'esprit de ma nièce?... Elle n'est point sotte, cette enfant.... Jamais elle n'avait parlé en ma présence de ce beau cousin, et, en vérité, j'ignorais presque son existence.... C'est une fatalité qu'ils se soient connus, qu'ils se soient aimés, car, vous le concevez, madame, ce mariage est impossible....

— Impossible! répéta la mère Angélique d'un ton qui n'était pas tout-à-fait convaincu.

— Absolument impossible, reprit vivement l'oncle Maragnon. Quand même nous renoncerions au projet formé depuis si long-

temps de marier Éléonore à mon fils Dominique, quand même nous consentirions à rompre cette union de tous points convenable, la fille de Pierre Maragnon n'épouserait jamais Gaston de Colobrières. Nous savons de quel œil on voit les mésalliances dans votre famille; nous savons ce que c'est que l'orgueil des Colobrières... Mme veuve Maragnon n'exposera pas sa fille aux dédains de ses nobles parens : il ferait beau vraiment voir le vieux baron refuser pour son fils la main et les neuf cent mille écus de ma nièce!

— Il faut pardonner quelque chose à la vanité du rang, dit la mère Angélique. Mon père est un digne gentilhomme, un peu trop pénétré peut-être de l'orgueil de sa race; mais il chérit ses enfans, et qui sait s'il ne finirait pas par consentir?...

— Pardon, madame, interrompit le vieux négociant d'un ton glorieux qui valait bien les explosions de fierté du baron de Colobrières; pardon, mais il ne nous convient pas d'attendre, de solliciter un tel honneur. Chacun a son genre d'illustration, et peut-être aujourd'hui les Maragnon vont-ils de pair avec les Colobrières... Votre nom a une belle place dans le nobiliaire, mais le nôtre est connu dans les quatre parties du monde : la raison de commerce Jacques Maragnon et fils est connue jusqu'au fond de la Chine. Voilà pour la renommée : — je ne parle pas du reste, ajouta-t-il en faisant sonner les pièces d'or renfermées dans les vastes poches de son gilet; mais il ne s'agit pas de cela maintenant, il s'agit de réparer la faute que j'ai commise en amenant cette petite fille dans ce Paris, où elle a retrouvé son cousin Gaston.

— C'est facile, monsieur, répondit la supérieure. Je retirerai à votre nièce la permission de venir au parloir; elle ne verra plus le chevalier de Colobrières.

— Oui, tant qu'elle sera ici, interrompit l'oncle Maragnon, et au bout de l'année ils se retrouveront sur la porte du couvent. Non, non, il faut des moyens plus efficaces pour rompre cette inclination; il faut que le chevalier de Colobrières quitte Paris sur-le-champ... Ce jeune homme doit avoir en vue quelque carrière?

— Il voulait se faire capucin, répondit la mère Angélique en soupirant.

— Voilà un parti bien désespéré, répliqua M. Maragnon; on le persuadera facilement d'en prendre un autre. Il doit songer à faire sa fortune, nous l'aiderons; je ne parle pas de l'employer dans le négoce; le sang des Colobrières se révolterait en lui, il croirait déroger. D'ailleurs, il n'accepterait peut-être rien de moi; mais je me suis mis en tête un autre projet. J'ai quelque crédit auprès de certaines personnes

puissantes; je puis obtenir pour le chevalier de Colobrières un emploi important hors du royaume : nous l'enverrons aux Indes. Il y fera une fortune considérable, il épousera la fille de quelque nabab, et reviendra dans une vingtaine d'années chargé d'honneurs et de richesses. Quand il sera à l'autre bout du monde, il oubliera ma nièce, elle ne songera plus à lui, elle épousera son cousin Dominique et vivra fort heureuse avec son mari.

— Ces pauvres enfans! murmura la mère Angélique avec un soupir.

— Je reste à Paris pour presser la conclusion de cette affaire, continua M. Maragnon; vous, madame, faites pressentir au chevalier de Colobrières qu'on s'occupe de son avenir, qu'on peut ouvrir une belle carrière à son ambition.

— Je lui parlerai en ce sens, monsieur, mais je ne puis vous répondre de son consentement, dit la mère Angélique; renoncer à sa famille, à son pays, pour toujours peut-être, c'est un terrible parti!...

— Il vaut encore mieux s'en aller aux Grandes-Indes que de se faire capucin! murmura l'oncle Maragnon presque en colère. — Puis il ajouta d'un ton radouci : — Je suis certain que le chevalier de Colobrières n'hésitera même pas; dans les affaires de sentiment, c'est comme dans les affaires de commerce, on finit toujours par abandonner les chances onéreuses : une passion sans espoir, c'est comme une opération où l'on perd le cent pour cent; après un certain temps, l'on se fatigue d'attendre des profits qui ne viennent jamais et l'on y renonce. Sur ce, madame, je me retire, vous priant de me seconder en tout ceci, et de me tenir pour votre plus dévoué serviteur.

La mère Angélique se prit à réfléchir tristement après cet entretien; elle n'avait point d'objections contre les volontés, les projets de l'oncle Maragnon; elle était déterminée à seconder ses intentions, mais elle avait grand'pitié de ces pauvres enfans qui s'aimaient et ne devaient plus se revoir. Pendant une partie de la nuit, elle demeura en prières pour demander à Dieu de l'affermir dans son devoir, et de rendre la paix aux ames désolées par les passions humaines. Le lendemain, elle annonça aux deux cousines qu'elles allaient entrer en retraite, avec les novices, pour toute l'octave de la fête du Saint-Sacrement.

Il s'agissait de décider, comme elle disait, la vocation du cadet de Colobrières, et le soir, lorsqu'il vint à la grille où il la trouva seule, elle entreprit cette espèce de conversion. Il fallait le tact, la merveilleuse adresse d'une femme, d'une religieuse, pour changer les dispo-

sitions de cette ame encore enivrée du bonheur récent d'avoir retrouvé l'objet de son amour; il fallait faire succéder à de confuses espérances la certitude douloureuse d'un inévitable malheur. Sans faire allusion à cette passion, que le cadet de Colobrières croyait un secret bien gardé au fond de son cœur, la mère Angélique sut porter un coup mortel au vague espoir qu'il nourrissait peut-être. Elle l'entretint longuement du mariage d'Éléonore avec son jeune cousin, des projets de leur tante Agathe pour le bonheur de son unique enfant, et de l'impatience qu'avait l'oncle Maragnon de conclure ce mariage. Gaston l'écoutait d'un air morne, hochant la tête de temps en temps avec un geste de conviction désespérée et ne répondant que par des monosyllabes étouffés.

— C'est ainsi que chacun tâche de préparer son bonheur en ce monde en attendant d'aller rendre compte de ses œuvres dans l'autre, ajouta la mère Angélique en manière de corollaire; vous seul, chevalier, ne vous occupez guère de vos intérêts ici-bas.

— C'est si peu de chose! murmura le jeune homme.

— Cependant, mon frère, le soin de notre fortune est l'affaire la plus importante après celle de notre salut, reprit doucement la mère Angélique; je me suis occupée de votre avenir, quelques personnes agissent en votre faveur; vous avez des protecteurs puissans, et j'espère obtenir bientôt pour vous un emploi considérable.

— Je ne le désire point, répondit-il d'un ton découragé; qu'ai-je à faire des biens de ce monde? je n'aspire qu'à la retraite...

— Allez-vous parler encore de vous faire capucin! interrompit vivement la mère Angélique; certainement je vénère l'habit de saint François; il a été porté par des hommes d'une vertu éminente, plusieurs ont reçu du ciel des graces insignes, mais vous n'avez pas la pieuse ambition de marcher sur leurs traces et de devenir un saint... Croyez-moi, renoncez à ces idées, acceptez ce que je vous propose, et, au lieu de vous enfermer dans un cloître, partez pour les Grandes-Indes, allez faire votre fortune...

— Par-delà les mers! à travers mille périls! s'écria le cadet de Colobrières en se dressant l'œil animé, brillant d'une soudaine énergie. Oui, vous avez deviné ma vocation!... je partirai!...

L'oncle Maragnon avait tenu parole; ses sollicitations eurent un prompt et plein succès. Il obtint pour Gaston une mission qui l'envoyait dans un de nos comptoirs de l'Inde. Le vieux négociant pourvut secrètement à tout, et pressa le départ du cadet de Colobrières avec une incroyable activité : avant le dernier jour de l'octave de la Fête-

Dieu, Gaston quitta Paris pour aller s'embarquer à Lorient sur un navire en partance pour Chandernagor. Il partit sans revoir Mlle Maragnon, sans faire ses adieux à sa sœur, et toutes deux ignoraient encore sa résolution, qu'il était déjà sur le vaisseau qui devait le transporter à l'autre extrémité du monde.

Pendant la retraite de l'octave, elles avaient partagé les exercices de la communauté sous la direction immédiate de la maîtresse des novices, et elles n'avaient vu la supérieure que dans le chœur. Celle-ci les fit appeler le jour de la Fête-Dieu à l'issue de la messe conventuelle. Après les avoir conduites dans sa cellule, elle dit d'un ton calme, mais les larmes aux yeux et en s'adressant à Anastasie :

— Ma chère fille, Dieu vous éprouve par une sensible affliction; votre frère Gaston a dû accepter une occasion qui s'est offerte d'améliorer sa fortune; il est parti pour les Indes, et sans doute son absence durera bien des années. Il faut prier la divine Providence de veiller sur lui pendant ce long voyage, et de permettre que nous le revoyions avant de mourir.

A cette nouvelle, Anastasie joignit les mains en s'écriant : — Gaston!... mon frère!... je ne le verrai plus!... Puis elle éclata en sanglots. Éléonore était devenue pâle, mais ses yeux ne répandirent pas une larme. Elle s'assit près de sa cousine, et dit d'une voix altérée, mais avec une sorte de fermeté :

— Ma chère Anastasie, il faut se soumettre à la volonté de Dieu!...

Mlle de Colobrières se jeta alors dans ses bras en s'écriant : — Ah! vous me restez, vous!...

— Oui, pendant une année encore, dit la jeune fille avec une amère résignation, ensuite nous subirons toutes deux l'arrêt irrévocable de la Providence; j'obéirai au vœu de mes parens, je me marierai...

— Et moi, j'entrerai en religion! ajouta sourdement Mlle de Colobrières.

— Hélas! Seigneur mon Dieu! murmura la mère Angélique pénétrée d'une grande affliction, il n'est pas en mon pouvoir de les secourir; je ne les sauverai pas de ces vocations forcées!

Avant la fin de l'année cependant, il se passa des évènemens qui trompèrent toutes les prévisions et changèrent ces destinées, qui semblaient fixées irrévocablement. On était en 1789, et les premiers faits de la révolution étaient déjà accomplis. Quoique l'on ne s'occupât point des affaires publiques au couvent de la Miséricorde, le mouve-

ment révolutionnaire ne tarda pas à se faire sentir dans cette enceinte, jusqu'alors impénétrable aux bruits du monde. L'émigration avait commencé, la noblesse était dispersée, et les dames de la cour ne songeaient plus à acheter ces riches dentelles, ces magnifiques broderies que l'on confectionnait dans le couvent. Presque tout à coup l'habileté des religieuses dans ces difficiles travaux devint un talent inutile, et elles ne gagnèrent plus rien. La maison n'avait point d'autre revenu; la règle défendait aux filles de la Miséricorde de thésauriser, et le surplus du gain annuel était scrupuleusement partagé entre les maisons pauvres de l'ordre. Lorsque le travail cessa, la communauté fut à la veille de tomber dans le dénuement, et la mère Angélique se dit avec douleur qu'un jour viendrait peut-être où il faudrait, comme dans les maisons de l'ordre séraphique, aller quêter de porte en porte le pain quotidien. Les religieuses ignoraient pourtant l'indigence dont elles étaient menacées; la supérieure et la trésorière du couvent étaient seules au fait des extrémités auxquelles le départ des grandes dames de Versailles les réduisait. Dans cette situation difficile, la mère Angélique déploya une prudence admirable et un courage d'esprit infini; elle pourvut aux besoins de la communauté avec les plus faibles ressources : le jour où l'on proclama le décret qui abolissait les vœux religieux, il n'y avait plus qu'un écu de six livres dans la caisse du couvent.

La mère Angélique assembla aussitôt ses religieuses en chapitre et leur fit à haute voix lecture du décret; ensuite elle ordonna à la sœur tourière de lui remettre ses clés, et dit en les déposant sur la table de la salle capitulaire : — Mes chères sœurs, dès ce moment la porte de clôture est ouverte.

Sans doute, il y eut des cœurs qui tressaillirent de joie à cette nouvelle inouie; mais, en général, elle fut reçue avec une sorte de stupeur. Dès le lendemain quelques jeunes religieuses déclarèrent qu'elles voulaient se retirer dans leur famille, et elles s'en allèrent librement. Les vieilles professes s'imaginaient que les temps étaient accomplis, et que l'on touchait à la fin du monde. Quelques-unes s'avancèrent jusqu'à la porte du couvent, et se retirèrent aussitôt effrayées du bruit de la rue et de la figure des passans.

Quelques jours après la promulgation du décret, la mère Angélique reçut les deux lettres suivantes : la première était du baron de Colobrières; il lui écrivait :

Au château de Colobrières, ce 1er février 1790.

« MA CHÈRE FILLE,

« Depuis le départ de votre frère Gaston, qui m'a écrit du port de Lorient, j'ai été privé de vos nouvelles, et, vu les circonstances actuelles, j'éprouve quelque souci relativement à votre situation. C'est avec une extrême douleur que j'ai été informé des troubles qui désolent le royaume. Ne recevant pas les gazettes, je ne suis pas très au courant des évènemens; mais j'en vois assez pour savoir que l'esprit révolutionnaire a pénétré partout.

« Les manans du village ont depuis long-temps arboré les couleurs dites nationales à la place des fleurs de lis, et il y a eu encore autour de nous d'autres changemens non moins déplorables. Il m'est revenu dernièrement que des gens mal intentionnés voulaient piller et démolir le château; jusqu'à présent tout est tranquille cependant dans la baronnie.

« Je gémis avec tous les bons gentilshommes de France sur les forfaits du peuple. Ayant appris que nos princes s'étaient réfugiés à l'étranger, ainsi que la meilleure noblesse, je me suis demandé si mon devoir ne serait pas de quitter aussi ce malheureux pays; mais les conseils de votre mère m'en ont empêché.

« On parle, dit-on, de la vente des biens ecclésiastiques, de la destruction des couvens, et autres abominations semblables; ces bruits me mettent en souci par rapport aux neuf enfans que j'ai dans l'état religieux. Écrivez-moi pour me donner de vos chères nouvelles. Votre mère et moi nous vous envoyons du fond du cœur notre bénédiction, ainsi qu'à notre fille Anastasie, priant Dieu de vous secourir en ces tribulations, et de nous prendre tous sous sa garde. Ne nous oubliez pas dans vos prières, ma très chère fille, et tenez-vous pour assurée de l'affection et tendre amitié de votre père.

« BARON DE COLOBRIÈRES. »

La seconde lettre venait de l'oncle Maragnon. Elle était ainsi conçue :

MADAME LA SUPÉRIEURE,

« Le décret qui abolit les congrégations religieuses change tous nos arrangemens. C'est un évènement de force majeure qui annule nécessairement la promesse que nous avions faite à Éléonore de la lais-

ser au couvent pendant une année révolue; ni sa mère ni moi ne pouvons nous rendre à Paris en ce moment, et nous vous supplions de chercher une personne de toute confiance pour la ramener près de nous. Mme Maragnon désire que sa fille fasse ce voyage avec toute la commodité possible, dans une bonne chaise de poste servie par des domestiques que vous choisirez, etc., etc. Je vous prie de ne rien épargner pour remplir ses intentions, et je vous envoie à cet effet un mandat de 5,000 livres...

« Veuillez agréer, madame la supérieure, l'hommage de mon profond respect et me tenir pour votre très humble, très obéissant et très dévoué serviteur,

« JACQUES MARAGNON ET FILS. »

La bonne religieuse ne put s'empêcher de sourire en lisant cette signature que le vieux négociant avait apposée au bas de sa missive, comme si c'eût été un effet de commerce, et elle dit aux deux cousines qui étaient auprès d'elle dans la salle de travail maintenant déserte : — Voilà une lettre de la maison Maragnon qui redemande le dépôt précieux qu'elle m'avait confié.

— Une lettre de mon oncle! s'écria Éléonore en prenant d'une main tremblante le papier que lui présentait la supérieure.

— C'est bien, ma chère mère, dit-elle après l'avoir parcouru attentivement; mais voyez! vous avez oublié le *post-scriptum*. — Et elle lut tout haut avec émotion ces lignes tracées au revers de la page : « Ma fille bien-aimée, je vais t'attendre à Belveser, car les derniers décrets qui abolissent les vœux religieux feront inévitablement fermer les couvens. Dis à la mère Angélique, ma chère nièce, que je lui offre un asile dans ma maison ainsi qu'à celles de ses religieuses qui voudront la suivre. — Amène-moi toutes ces saintes filles. Je t'embrasse du fond de mon cœur. »

— Vous viendrez, ma chère mère, ajouta Éléonore avec effusion; il y a place pour toute la communauté à Belveser!

— Ah! murmura la mère Angélique les larmes aux yeux et comme se parlant à elle-même, il se pourrait!... Dieu permettrait que je revisse l'endroit où je suis née... ma famille, ma mère!...

La mère Angélique réunit aussitôt la communauté; son troupeau était presque entièrement dispersé déjà. La ruche monastique une fois renversée, l'essaim effaré s'était envolé au hasard à travers le monde; il n'y avait plus que quelques-unes des anciennes qui s'étaient obstinées à rester dans l'enceinte violée du couvent; elles déclarèrent

que leur intention était de se réfugier dans les Pays-Bas catholiques, et d'aller continuer leur profession religieuse dans quelque maison de l'ordre de saint Augustin. Les converses, qui n'étaient engagées que par des vœux simples, prirent le même parti; parmi les sœurs du voile blanc, la Rousse seule déclara qu'elle suivrait la mère Angélique. Toutes ces résolutions s'accomplirent promptement. Quelques jours plus tard, à la tombée de la nuit, une chaise de poste attendait dans la cour du couvent de la Miséricorde. Ce fut un moment triste et solennel que celui où la mère Angélique sortit de cette maison qu'elle avait gouvernée si long-temps, et dans laquelle elle avait cru mourir. Elle passa la dernière la porte de clôture, s'agenouilla sur le seuil, fit une courte prière, et monta dans la voiture avec ses deux cousines et la Rousse. Au moment de partir, elle avait quitté la robe grise, le scapulaire et le voile noir des filles de la Miséricorde; Anastasie aussi avait changé son habit de novice, et toutes deux étaient modestement vêtues d'un déshabillé de couleur sombre. Ce costume était comme une transition entre les parures mondaines et la bure des religieuses.

En entendant une voiture rouler sous la grande porte du couvent, les petites gens du voisinage parurent au seuil de leurs boutiques, comme, quelques mois auparavant, lorsqu'ils avaient vu la chaise de poste de l'oncle Maragnon s'arrêter devant cette sainte maison. Le jeune commis qui savait par cœur les vers de La Harpe reconnut, à la clarté des lanternes, les traits un peu pâlis d'Éléonore, et s'écria avec un mouvement tragique, en parodiant l'imprécation de Mélanie et en apostrophant dans sa pensée la bonne grosse figure de Jacques Maragnon :

> Dieu!... c'est le dernier cri de sa fille expirante
> Qui seul retentira dans son ame tremblante!

VII.

L'on était au commencement du mois de mars; une tiède brise murmurait entre les frêles rameaux qui commençaient à verdir ; le jour finissait, et le mince croissant de la lune se levait derrière les ruines de la tour de Belveser. Une voiture de voyage roulait à travers la campagne silencieuse; après avoir laissé Éléonore au seuil de la somptueuse demeure de Mme Maragnon, elle montait au château de Colobrières. Quand elle eut atteint l'entrée du chemin rocailleux qui abou-

tissait au vieux manoir, elle s'arrêta, et trois femmes descendirent : c'étaient la mère Angélique, Mlle de Colobrières et la Rousse. Elles gravirent à pied la rude montée et gagnèrent la plate-forme. Le plus profond silence régnait autour du château, et l'on aurait pu croire qu'il était inhabité, si un faible rayon de lumière n'eût traversé les contrevents vermoulus de la salle où la famille se tenait ordinairement.

— Chère enfant, dit la mère Angélique en s'arrêtant et en s'appuyant au bras d'Anastasie, la joie m'étouffe... le cœur me manque... je n'ose approcher... nos chers parens sont là...

Mlle de Colobrières regardait autour d'elle avec un attendrissement indicible, et hésitait aussi à franchir le seuil.

— Venez, dit-elle, approchons-nous sans bruit; nous pourrons d'abord voir ma mère à travers la fenêtre.

Elles s'avancèrent avec précaution et regardèrent entre les ais disjoints. Le tableau qu'elles aperçurent alors les navra : l'intérieur de la salle était éclairé par une petite lampe dont le débile rayonnement s'éteignait sur les tons obscurs des lambris; les meubles étaient rangés dans l'ordre habituel, mais il n'y avait que des cendres froides dans le foyer, et la table était nue. La baronne, seule dans cette vaste pièce, filait avec une activité machinale. Elle était assise à sa place ordinaire, en face du fauteuil vide de son mari. Tout en travaillant, elle remuait les lèvres comme si elle priait, et de temps en temps elle laissait tomber son fuseau pour essuyer les grosses larmes qui roulaient sur ses joues pâles.

— Mon père! murmura Anastasie, je ne vois pas mon père... il est arrivé ici quelque malheur...

Alors la Rousse frappa à la porte du château en appelant Tonin à haute voix. La baronne accourut toute tremblante à ce bruit et tira les verrous. — C'est toi, Madeleine!... s'écria-t-elle en considérant la sœur converse d'un œil stupéfait; tu viens de Paris!.... et mes filles, mes filles?...

— Elles sont ici, madame la baronne, répondit la Rousse; les voilà.

La bonne dame étendit les bras en murmurant : — Mes enfans!... ah! le bon Dieu vous envoie pour me consoler... Mes enfans, est-ce bien vous?...

Ses filles l'embrassèrent en pleurant et l'emmenèrent dans la salle. Elle s'assit entre elles deux en les tenant toujours par la main, et se mit à les considérer en silence avec une sorte de ravissement; puis elle dit avec des larmes de joie : — Ma chère Euphémie, il y aura bientôt vingt ans que je me séparai de vous, sans espoir de vous revoir...

Dieu me fait bien des graces, il accomplit un vœu que je n'aurais pas même osé former..... Ma chère Anastasie, mon enfant bien-aimé, vous m'êtes aussi rendue... que béni soit ce jour!... — Elle joignit les mains, et ajouta en levant les yeux au ciel : Oh! si votre père était avec nous!...

— Mon père! dit timidement Anastasie; hélas, il n'est donc pas ici?

— Il est parti depuis hier avec Tonin, répondit la baronne; je devais aller le rejoindre bientôt.

— Et où donc est-il allé, ma mère? demanda Anastasie.

— Il a émigré de l'autre côté du Var, répondit en soupirant Mme de Colobrières; c'était une idée qu'il avait en tête depuis long-temps. Il s'est passé bien des évènemens dans le pays, dont il a été fort indigné; les petites gens insultent la noblesse; les paysans pillent et brûlent les châteaux. Au milieu de tous ces déportemens, nous n'avons pas souffert le moindre dommage; mais votre père ne pouvait plus supporter la vue de ces calamités : il avait d'ailleurs l'idée que tôt ou tard nous serions victimes des révolutionnaires, et la nuit dernière, accompagné de Tonin, il a passé la frontière; d'un moment à l'autre j'attends de ses nouvelles. Sans doute, il me mandera d'aller le rejoindre à l'étranger; vous viendrez avec moi, mes chères filles; heureusement ce n'est pas loin.

La Rousse s'en était allée tout droit à sa cuisine; elle avait fouillé l'armoire aux provisions, et, sans rien dire, elle s'était mise à préparer le souper. Lorsqu'elle vint mettre le couvert, la baronne s'écria : — Est-ce qu'il y aura quelque chose à mettre sur la table? depuis hier je ne me suis pas souvenue de manger....

Pendant le souper, la Rousse, qui était sortie un moment, rentra dans la salle tout effarée : — Jésus! mon Sauveur! dit-elle, il se passe quelque chose d'extraordinaire là-bas dans le village....

La baronne et ses filles coururent sur la plate-forme : en effet, on entendait dans l'éloignement sonner le tocsin, et la clarté d'un incendie jaillissait à l'horizon.

— L'on a encore mis le feu à quelque château! s'écria Mme de Colobrières; grand Dieu! mettez un terme à toutes ces calamités.... Pourvu que M. le baron soit en sûreté de l'autre côté de la rivière!...

— Le tocsin sonne à l'église du village de Belveser, dit Anastasie avec inquiétude; qui sait si ces méchantes gens n'essaient pas de brûler le château de ma tante?

— Soyez tranquille, ma fille; ils s'en garderaient bien, répondit la baronne; le jeune Maragnon est à la tête de ce qu'ils appellent la com-

mune; on l'a nommé maire de l'endroit, et il fait une rude guerre aux malfaiteurs.

Le cœur d'Anastasie tressaillit à ce nom; les plus doux souvenirs de sa vie se retracèrent à sa pensée, et elle eut comme un pressentiment que le bonheur qu'elle regrettait n'était pas à jamais fini. La baronne retint long-temps ses filles auprès d'elle ce soir-là, puis elle les ramena dans la petite chambre qu'elles occupaient jadis. Ce réduit, si long-temps abandonné, n'était presque plus habitable; le chardon de sinople était effacé par les efflorescences du plâtre; le vent avait enfoncé la fenêtre, et les hirondelles nichaient sous les ailes des chérubins. La mère Angélique parcourut d'un œil attendri ce lieu dévaste, et dit en regardant le lit : — Je me souviens encore du jour où ma tante Agathe m'embrassa en pleurant avant d'aller se marier avec Pierre Maragnon, et me laissa ici à sa place.

— Pauvre femme! murmura la baronne en soupirant, je n'espère pas qu'il me soit jamais permis de la revoir.

— Qui sait, ma mère? s'écria Anastasie; tant de choses qui paraissaient immuables ont changé déjà!...

Ces paroles furent comme une prophétie; le lendemain, un messager, envoyé par Éléonore, apporta une nouvelle inouie : le vieux baron de Colobrières et son domestique Tonin, après avoir passé une seule nuit sur le territoire du comté de Nice, avaient de nouveau franchi le Var, et s'étaient retrouvés en France; l'on n'expliquait point clairement par quel motif ils étaient revenus ainsi sur leurs pas. A peine de retour, ils étaient tombés au pouvoir d'une de ces bandes armées qui de temps en temps battaient le pays, et ils auraient couru de grands dangers sans l'intervention du jeune Maragnon, lequel, après les avoir délivrés, les ramenait à Belveser. Éléonore écrivait à la baronne, au nom de sa mère, la suppliant de quitter le château, où peut-être elle n'était plus en sûreté, et de venir sur-le-champ avec ses filles se réfugier à Belveser, où son mari la rejoindrait le jour même.

Ce fut une touchante entrevue que celle de la baronne avec sa belle-sœur. Mme Maragnon vint au-devant d'elle, l'embrassa avec effusion, la considéra un moment avec un mélancolique attendrissement, et s'écria : — Oh! ma sœur, je vous aurais bien reconnue pourtant!... Puis, apercevant derrière la baronne le visage charmant d'Anastasie, elle ajouta vivement : — C'est vous! Vous voilà telle que je vous laissai il y a trente ans!

Un peu plus tard, le baron arriva escorté de Dominique Maragnon et de quelques honnêtes villageois armés de leurs fusils de chasse; le

digne gentilhomme était un peu abattu par sa première campagne. Quoiqu'il se fût vaillamment comporté, cette troupe de malfaiteurs qui, sous prétexte de déjouer les menées des aristocrates, se promenait à main armée sur la frontière, l'avait rudement traité; les plus méchans parlaient de le fusiller, lorsque Dominique Maragnon l'avait tiré de leurs mains. Il entra dans le salon et d'abord salua cérémonieusement Mme Maragnon en balbutiant quelques phrases sur le malheur des temps; puis les larmes lui vinrent aux yeux, il embrassa sa sœur et alla vers Éléonore en s'écriant : — Ma chère nièce, je suis vraiment fort aise de vous revoir. Savez-vous que je vous trouve fort embellie? — Sans ce digne jeune homme, ces brigands m'achevaient, ajouta-t-il en tendant la main à Dominique Maragnon; au lieu d'être vivant et bien portant parmi vous, je serais mort, à l'heure qu'il est, et enterré au pied d'un arbre.

Mme Maragnon installa à Belveser la famille de Colobrières. Le baron fit quelque résistance; mais on lui prouva facilement que sa sûreté exigeait qu'il attendît, pour retourner dans son château, que la contre-révolution fût accomplie. Ses autres filles, religieuses dans diverses maisons de l'ordre de la Miséricorde, vinrent retrouver, à Belveser, la mère Angélique, et formèrent comme une petite congrégation dont elle était encore la supérieure. L'oncle Maragnon arriva sur ces entrefaites. Prévoyant les évènemens, il avait restreint prudemment ses opérations commerciales, et venait attendre à l'écart le terme de cette grande crise. Le vieux négociant comprit bientôt qu'il n'avait surpris que la moitié d'un secret dans le parloir de la Miséricorde, et que l'inclination d'Éléonore pour le cadet de Colobrières n'était pas le seul empêchement à son mariage avec Dominique Maragnon. Il avait trop de jugement, trop de sagacité, pour s'obstiner à vaincre ce double obstacle, et, prévenant les intentions de son fils, il ne l'exposa pas à lui désobéir. Après avoir prévenu Mme Maragnon, il attendit un moment favorable pour expliquer sa volonté et emporter d'emblée le consentement du baron. Tandis que Dominique et les deux cousines, accompagnées de Mlle Irène, faisaient comme autrefois de longues promenades à travers champs, et allaient chercher des bouquets à l'Enclos du Chevrier, il jouait aux boules avec le baron ou lui lisait tout haut les gazettes. Un jour, il lui lut le décret de l'assemblée constituante qui supprimait la noblesse héréditaire, les armoiries et toute espèce de distinction entre les citoyens, et, profitant de la stupeur du baron à cette nouvelle inouie, il lui parla de la probabilité d'une inclination naissante entre Mlle Anastasie de Colobrières et Dominique Maragnon.

— Par le temps où nous vivons, tout est possible, répliqua froidement le vieux gentilhomme; les Colobrières ne sont plus nobles; je ne suis plus baron, et notre chardon de sinople n'est plus propre à rien qu'à être mangé par les ânes! C'est bien là ce que cette assemblée a décidé, n'est-ce pas? dès-lors je ne vois point d'obstacle à ce que ma fille épouse votre fils; c'est bien le moins, morbleu! que la révolution nous procure cet avantage!

En effet, quelques jours plus tard, Dominique Maragnon demanda et obtint la main de Mlle de Colobrières. La baronne en éprouva une si grande satisfaction, qu'elle avoua confidentiellement à sa belle-sœur qu'elle était intérieurement réconciliée avec le gouvernement dont l'influence produisait de tels miracles. Éléonore eut aussi une grande joie de ce mariage; c'était pour elle comme une espérance à moitié réalisée; l'on n'avait pourtant aucune nouvelle du cadet de Colobrières, et l'on ne pouvait former aucune conjecture probable sur l'époque de son retour.

La révolution marchait cependant, les évènemens s'accomplissaient rapidement, et enfin le baron lut une gazette datée du premier jour de l'an 1er de la république française. Dès cet instant, il déclara qu'il renonçait à s'occuper des affaires publiques, et qu'il protestait d'avance contre tous les actes du nouveau gouvernement. Le règne de la terreur arriva; les proscriptions atteignirent même les hommes qui, comme Jacques Maragnon, étaient dévoués à la révolution. Pourtant la tranquillité des habitans de Belveser ne fut pas un seul moment troublée; à cette époque où la fortune, le rang, la foi religieuse, conduisaient également à l'échafaud, le négociant millionnaire, le vieux gentilhomme et les pauvres sœurs de la Miséricorde vécurent en sûreté dans ce coin oublié du monde.

La guerre empêchait les communications à l'étranger, et, malgré les plus actives démarches, on ne recevait aucune nouvelle du cadet de Colobrières. Pendant plusieurs années, l'oncle Maragnon ne cessa d'écrire dans tous les comptoirs de l'Inde, mais la plupart de ses lettres ne parvinrent pas à leur destination, et les autres n'obtinrent que des renseignemens négatifs; il paraissait certain cependant que depuis long-temps Gaston avait quitté Chandernagor. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis son départ, et l'on ne doutait plus qu'il n'eût succombé. Seule, la baronne conservait quelque espoir de le revoir. Éléonore l'avait long-temps attendu, mais enfin elle demeura persuadée de son malheur. Lorsqu'elle n'éprouva plus ces mouvemens

intérieurs, cette foi en l'avenir, qui d'abord l'avaient soutenue, elle tomba dans une tristesse profonde, continuelle, calme pourtant; ceux qui voyaient le fond de son ame purent comprendre qu'elle ne succomberait pas à sa douleur, mais que, fidèle au souvenir de Gaston, elle le pleurerait toute sa vie. Elle supplia sa mère de ne point songer à son établissement, et annonça l'intention de passer le reste de ses jours à Belveser, avec les deux familles, qu'unissaient maintenant de doubles liens. Personne n'essaya de combattre sa résolution; seulement, Mlle Irène lui faisait parfois en secret des représentations, et lui disait en levant les yeux au ciel :

— A votre âge, j'étais comme vous, mademoiselle; ce mot de mariage me faisait frémir... J'ai refusé une quantité innombrable de partis.... eh bien! à présent, mes répugnances s'évanouissent de jour en jour, et je suis près de me repentir...

Éléonore persista dans l'espèce de vœu qu'elle avait fait; elle se considérait comme une veuve, la veuve inconsolable de celui qui n'avait jamais entendu de sa bouche l'aveu de son amour.

Il y avait six ans révolus que le cadet de Colobrières était allé s'embarquer à Lorient, et qu'on n'avait reçu de lui ni directement, ni indirectement, aucune nouvelle, lorsque le baron de Colobrières reçut une lettre datée de Londres. Gaston lui mandait simplement qu'après beaucoup de vicissitudes, il revenait des Indes avec une santé altérée par des fatigues et des souffrances excessives, et qu'il rapportait un peu d'argent dont il espérait faire, par le travail, le commencement de sa fortune. Le baron lut cette lettre devant la famille assemblée. Tandis que la baronne et ses filles pleuraient de joie et rendaient grace au ciel, Éléonore alla vers Jacques Maragnon, et dit en le regardant fixement : — Mon oncle!...

Il la comprit; il comprit qu'il devait réparer les malheurs qu'il avait involontairement causés en envoyant à l'autre bout du monde le cadet de Colobrières, et, prenant la main de sa nièce, il lui répondit : — Je porterai moi-même la réponse du baron; dans vingt jours au plus tard, Gaston de Colobrières sera ici.

— Vous savez ce que vous aurez à lui dire, mon oncle? ajouta Éléonore.

— Parbleu! répliqua le gros bonhomme, je lui remettrai la lettre de faire part du mariage de sa sœur avec Dominique. C'est une nouvelle un peu vieille déjà, mais elle ne lui en fera pas moins beaucoup de plaisir.

Un mois plus tard, Mlle Maragnon épousa le cadet de Colobrières.

Les deux familles continuèrent de vivre à Belveser. Lorsque les mauvais jours de la révolution furent passés, le baron parla de retourner dans son château, qu'il n'avait pas visité depuis ce qu'il appelait son émigration; mais le manoir seigneurial n'était plus qu'une ruine tout-à-fait inhabitable. Le vieux gentilhomme parut fort étonné de le voir en cet état; il finit par se persuader que c'étaient les révolutionnaires qui l'avaient démoli, et consentit à demeurer au milieu de ses enfans, dans le château neuf de Belveser. Il parvint à un âge fort avancé, exempt d'infirmités, et n'ayant qu'un seul souci, celui de voir ses fils partager jusqu'à un certain point les idées révolutionnaires : deux de ses aînés servaient dans les armées républicaines, et la baronne elle-même n'avait pas l'air de regretter l'ancien régime.

Mlle de la Roche-Lambert était la seule de son opinion; parfois ils s'entretenaient ensemble des calamités qui les avaient frappés et des malheurs de la révolution. Mlle Irène insinuait en soupirant qu'elle y avait perdu tout ce qu'elle possédait, et elle avait fini par le croire réellement. Le vieux gentilhomme hochait la tête et répondait : — C'est comme moi, mademoiselle; les terroristes ont pillé et démoli mon château. L'émigration a achevé ma ruine; j'ai failli périr en passant à l'étranger. C'est un fait connu : les Colobrières ont tout perdu à la révolution!

Mme Charles Reybaud.

MADEMOISELLE AÏSSÉ.

L'imagination humaine a sa part de romanesque; elle a besoin dans le passé de se prendre au souvenir de quelque passion célèbre; de tout temps, elle s'est complu à l'histoire, cent fois redite, d'un couple chéri, et aux destinées attendrissantes des amans. Quelques noms semés çà et là, donnés d'ordinaire par la tradition, et touchés par la poésie, suffisent. Les choses politiques ont leurs révolutions et leur cours; les guerres se succèdent, les règnes glorieux font place aux désastres; mais, de temps à autre, là où l'on s'y attend le moins, il arrive que sur ce fond orageux, du sein du tourbillon, une blanche figure se détache et plane : c'est Françoise de Rimini qui console de l'enfer. La Renommée, ce monstre infatigable, du même vol dont elle a touché les ruines des empires, s'arrête à cette chose aimable, s'y pose un moment; elle en revient, comme la colombe, avec le rameau.

Dans les temps modernes, si la poésie proprement dite a fait défaut à ce genre de tradition, le roman n'a pas cessé; sous une forme ou sous une autre, certaines douces figures ont gardé le privilége de servir d'entretien aux générations et aux jeunesses successives. Que dire d'Héloïse? qu'ajouter à ce que réveille le nom de La Vallière? Vers 1663, il entra dans la politique de Louis XIV de secourir le Portugal contre l'Espagne, mais de le secourir indirectement; on fournit sous main des subsides, on favorisa des levées, une foule de volontaires y coururent. Entre cette petite armée, commandée par Schomberg, et la pauvre armée espagnole qui lui disputait le terrain, il y

eut là, chaque été, bien des marches et des contre-marches de peu de résultat, bien des escarmouches et de petits combats, parmi lesquels, je crois, une victoire. Qui donc s'en soucie aujourd'hui? Mais le lecteur curieux qui ne veut que son charme ne peut s'empêcher de dire que tout cela a été bon, puisque les *Lettres de la Religieuse portugaise* en devaient naître.

La tendre anecdote que nous avons à rappeler n'a pas eu la même célébrité ni le même éclat; elle conserve pourtant sa gracieuse lueur, et ses pages touchantes ont mérité de survivre. A l'époque la moins poétique et la moins idéale du monde, sous la Régence et dans les années qui ont suivi, Mlle Aïssé offre l'image inattendue d'un sentiment fidèle, délicat, naïf et discret, d'un repentir sincère et d'une innocence en quelque sorte retrouvée. Entre ces deux romans si dissemblables, si comparables en plus d'un trait, qui marquent les deux extrémités du siècle, *Manon Lescaut*, *Paul et Virginie*, Mlle Aïssé et son passionné chevalier tiennent leur place, et par le vrai, par le naturel attachant de leur affection et de leur langage, ils se peuvent lire dans l'intervalle. Il est intéressant de voir, dans une histoire toute réelle et où la fiction n'a point de part, comment une personne qui semblait destinée par le sort à n'être qu'une adorable Manon Lescaut redevient une Virginie; il fallait que cette Circassienne, sortie des bazars d'Asie, fût amenée dans ce monde de France pour y relever comme la statue de l'amour fidèle et de la pudeur repentante.

Les lettres de Mlle Aïssé, imprimées pour la première fois en 1787 (à la veille même de *Paul et Virginie*), ont eu depuis plusieurs éditions; elles étaient accompagnées dès l'abord de quelques courtes notes dues à la plume de Voltaire, qui les avait parcourues en manuscrit. On les réimprimait dès 1788. En 1805, elles reparurent avec une notice bien touchée de M. de Barante, qui avait recueilli quelques détails dans la société de M. Suard. C'est ainsi encore qu'elles ont été reproduites en 1823. Le style avait subi de petites épurations dans ces éditions successives; il y avait pourtant dans le texte bien d'autres points plus essentiels, ce me semble, à éclaircir, à corriger : on ne saurait imaginer la négligence avec laquelle presque tous les noms propres, cités chemin faisant dans ces lettres, ont été défigurés; quelques-uns étaient devenus méconnaissables. De plus, un grand nombre des dates d'envoi sont fautives et incompatibles avec les évènemens dont il est question; il y a eu des transpositions en certains passages, et tel paragraphe d'une lettre est allé se joindre à une autre dont il ne faisait point d'abord partie. Enfin il est arrivé que des notes plus ou moins exactes,

écrites en marge du manuscrit, sont entrées mal à propos dans le texte imprimé. A une première et rapide lecture, ces inconvéniens arrêtent peu; on ne suit que le cours des sentimens de celle qui écrit Une édition correcte n'en était pas moins un dernier hommage que méritait et qu'attendait encore cette mémoire charmante, si peu en peine de la postérité, et n'aspirant qu'à un petit nombre de cœurs. Un érudit bien connu par sa conscience, sa rectitude et sa sagacité d'investigation en ces matières, M. Ravenel, après s'être avisé le premier de tout ce qu'avaient de défectueux les éditions antérieures, a préparé dès long-temps la sienne, qui est sur le point de s'exécuter. Un ami dont le nom reviendra souvent sous notre plume, et dont le talent animé d'un pur zèle fait faute désormais en bien des endroits de la littérature, M. Charles Labitte, devait s'y associer à M. Ravenel : c'est avec les notes de l'un, c'est moyennant les renseignemens continus et les directions de l'autre, qu'il m'est permis ici de venir repasser sur cette histoire et d'en fixer quelques particularités avec plus de précision qu'on n'avait fait jusqu'à présent. L'érudition ou ce qui pourrait en avoir l'air, en s'appliquant à ces sujets qui en sont si éloignés par nature, change véritablement de nom et prend quelque chose de la piété qui se met en quête vers les moindres reliques d'un mort chéri.

M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, vit un jour, parmi les esclaves qu'on amenait vendre au marché, une petite fille qui paraissait âgée d'environ quatre ans, et dont la physionomie l'intéressa : les Turcs avaient pris et saccagé une ville de Circassie, ils en avaient tué ou emmené en esclavage les habitans; l'enfant avait échappé au massacre de ses parens, lesquels étaient princes, dit-on, en leur pays. Du moins les souvenirs de la petite fille lui retraçaient un palais où elle était élevée, et une foule de gens empressés à la servir. M. de Ferriol acheta assez cher (1,500 livres) la petite Circassienne; il était coutumier d'acheter de belles esclaves, et ce n'était guère dans un but désintéressé (1). Ici il ne paraît pas que son inten-

(1) Voici une petite anecdote à l'appui : « M. le comte de Nogent, qui s'appelle Bautru en son nom, est lieutenant-général des armées du roi, fils et peut-être petit-fils d'officier-général, frère de Mme la duchesse de Biron. C'est un homme qui toujours l'a porté fort haut et a fait le seigneur à la cour. Sa hauteur lui a attiré une scène fort déplaisante, en insultant à sa table, à Nogent-le-Roi, pendant les vacances, un officier de son voisinage, au sujet d'un mariage pour sa fille. Il a même eu la sottise de demander une réparation devant les juges de Chartres. Cela a donné occasion à cet officier de faire ou faire faire un petit mémoire que l'on a trouvé parfaitement écrit, et qui a été répandu dans tout Paris... Dans le mémoire

tion fût beaucoup plus pure ni exempte d'arrière-pensée : il songeait à l'avenir et à cultiver cette jeune fleur d'Asie. Étant revenu en France, il y amena l'enfant (1) et la plaça, en attendant mieux, chez sa belle-sœur, Mme de Ferriol. Celle-ci, Tencin de son nom, sœur de la célèbre chanoinesse et du futur cardinal, était digne de la famille à tous égards, belle, galante et intrigante. Le mari, M. de Ferriol, receveur-général des finances du Dauphiné, et conseiller, puis président au parlement de Metz, ne joua dans la vie de sa femme qu'un rôle insignifiant et commode. La grande liaison de Mme de Ferriol fut avec le maréchal d'Uxelles. Les recueils du temps (2) donnent comme s'appliquant au premier éclat de leurs amours l'ode de J.-B. Rousseau imitée d'Horace :

Quel charme, Beauté dangereuse,
Assoupit ton nouveau Pâris?
Dans quelle oisiveté honteuse
De tes yeux la douceur flatteuse
A-t-elle plongé ses esprits?

en question, l'officier parle de la noblesse de la mère : on demanderait à propos de quoi. C'est une petite allusion sur ce que M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, ramena ici deux esclaves très belles. Il en garda une pour lui ; le comte de Nogent, qui peut-être était son ami, prit l'autre. Non-seulement il l'a gardée, mais il l'a épousée, et c'est d'elle que vient la fille à marier qui a fait le sujet de la dispute. » (*Journal* de l'avocat Barbier, avril 1732, p. 578-579, Bibliothèque du roi, mss., supplém. franç., n° 2036[47].)

(1) M. de Ferriol eut plusieurs missions et fit plusieurs voyages et séjours à Constantinople. Une première fois, en 1692, il fut envoyé auprès de l'ambassadeur de France, qui le présenta au grand-vizir, et celui-ci l'autorisa à le suivre à l'armée; M. de Ferriol fit ainsi les campagnes de 1692, 1693 et 1694, dans la guerre des Turcs et des Hongrois mécontens contre l'Empereur. Revenu en France au printemps de 1695, il reçoit en mars 1696 une nouvelle mission, et cette fois il est accrédité directement auprès du grand-vizir; il fait la campagne de 1696, celle de 1697, passe l'hiver et le printemps de 1698 à Constantinople, s'embarque pour la France le 22 juin 1698, et arrive à Marseille le 20 août. — C'est dans ce second voyage qu'il acheta et qu'il amena en France la jeune Aïssé. — En 1699, M. de Ferriol, qui n'avait eu jusque-là que des missions temporaires, remplaça à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, M. Castagnères de Chateauneuf. Parti de Toulon dans les derniers jours de juillet 1699, il alla résider en Turquie durant plus de dix ans, ne fut remplacé qu'en novembre 1710, par M. Desalleurs, et ne rentra en France que le 23 mai 1711. Ces dates, que nous devons aux bienveillantes communications de M. Mignet, nous seront tout à l'heure précieuses.

(2) Bibliothèque du roi, mss., dans le *Recueil* dit *de Maurepas* (XXX, page 279, année 1716).

La fin de l'ode semblait menacer l'amant crédule de quelque prochaine inconstance de la perfide :

Insensé qui sur tes promesses
Croit pouvoir fonder son appui,
Sans songer que mêmes tendresses,
Mêmes sermens, mêmes caresses,
Trompèrent un autre avant lui !

Mais il ne paraît pas que le pronostic ait eu son effet : Mme de Ferriol comprit vite que son crédit dans le monde et sa considération étaient attachés à cette liaison avec le maréchal-ministre, et elle s'y tint. On voit dans les lettres nombreuses que lord Bolingbroke adresse à Mme de Ferriol (1), qu'il n'en est aucune où il ne lui parle du maréchal comme du grand intérêt de sa vie. Il résulte du témoignage de Mlle Aïssé qu'il y avait dans cet état plus de montre que de fond, et que le crédit de la dame baissa fort avec l'éclat de ses yeux (2). Tant qu'elle fut jeune pourtant, Mme de Ferriol parut fort recherchée, et elle eut rang parmi les femmes en vogue du temps. Ses deux fils, MM. de Pont-de-Veyle et d'Argental, surtout ce dernier, furent élevés avec la jeune Aïssé comme avec une sœur. Les registres de la paroisse Saint-Eustache, à la date du 21 décembre 1700, nous montrent *damoiselle Charlotte Haidée* (3) et le petit Antoine de Ferriol (Pont-de-Veyle), représentant tous deux le parrain et la marraine absens au baptême de d'Argental, « lesquels, est-il dit des deux enfans témoins, ont déclaré ne savoir signer. » Aïssé pouvait avoir sept ans au plus à cette date de 1700, ayant été achetée en 1697 ou 1698. L'éducation répara vite ces premiers retards. Un passage des Lettres semble indiquer qu'elle fut mise au couvent des Nouvelles Catholiques.

(1) *Lettres historiques, politiques, philosophiques et littéraires* de lord Bolingbroke, 3 vol. in-8°, 1808. Ces lettres sont une source des plus essentielles pour l'histoire d'Aïssé.

(2) « Tout le monde est excédé de ses incertitudes (il s'agissait d'un voyage à faire à Pont-de-Veyle en Bourgogne); le vrai de ses difficultés, c'est qu'elle ne voudrait point quitter le maréchal, qui ne s'en soucie point et ne ferait pas un pas pour elle. Mais elle croit que cela lui donne de la considération dans le monde. Personne ne s'adresse à elle pour demander des graces au vieux maréchal..... » (Lettre XV.)

(3) Elle s'appelait *Charlotte*, du nom de l'ambassadeur (*Charles*), qui fut sans doute son parrain. — *Haidée, Aïssé*, paraissent n'être que des variantes de transcription d'un même nom de femme bien connu chez les Turcs. La plus adorable entre les héroïnes du *Don Juan* de Byron est une Haidée.

mais c'est surtout dans le monde qu'elle se forma. Cette décadence de Louis XIV, où la corruption pour éclater n'attendait que l'heure, faisait encore une société bien spirituelle, bien riche d'agrémens; cela était surtout vrai des femmes et du ton; le goût valait mieux que les mœurs; on sortait de Saint-Cyr, après tout, on venait de lire La Bruyère. On retrouverait jusque dans Mme de Tencin la langue de Mme de Maintenon. L'esprit d'Aïssé ne fut pas lent à s'orner de tout ce qui pouvait relever ses graces naturelles sans leur ôter rien de leur légèreté, et la *jeune Circassienne*, comme chacun l'appelait autour d'elle, continua d'être une créature ravissante, en même temps qu'elle devint une personne accomplie.

Une grave, une fâcheuse et tout-à-fait déplaisante question se présente : quel fut le procédé de M. de Ferriol l'ambassadeur à l'égard de celle qu'il considérait comme son bien, lorsqu'il la vit ainsi ou qu'il la retrouva grandissante et mûrissante, *tempestiva viro*, comme dit Horace? Cette question semblait n'en être plus une depuis long-temps; on a cité un passage tiré d'une lettre de M. de Ferriol à Mlle Aïssé, trouvée dans les papiers de M. d'Argental, duquel il ressortait trop nettement, ce semble, qu'elle aurait été sa maîtresse; mais ce passage isolé en dit plus peut-être qu'il ne convient d'y entendre, à le lire en son lieu et en son vrai sens. Nous donnerons donc ici la lettre entière, qui n'a été publiée qu'assez récemment (1); elle ne porte avec elle aucune indication de date ni d'endroit.

Lettre de M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, à mademoiselle Aïssé.

« Lorsque je vous retiray des mains des infidelles, et que je vous acheptay, mon intention n'estoit pas de me préparer des chagrins, et de me rendre malheureux; au contraire, je prétendis profiter de la décision du destin sur le sort des hommes pour disposer de vous à ma volonté, et pour en faire un jour ma fille ou ma maistresse. Le mesme destin veut que vous soiés l'une et l'autre, ne m'estant pas possible de séparer l'amour de l'amitié, et des désirs ardens d'une tendresse de père; et tranquile, conformés vous au destin, et ne séparés pas ce qu'il semble que le Ciel ayt pris plaisir de joindre.

« Vous auries esté la maistresse d'un Turc qui auroit peut estre partagé sa tendresse avec vingt autres, et je vous aime uniquement, au point que je veux que tout soit commun entre nous, et que vous disposiés de ce que j'ay, comme moy mesme.

« Sur touttes choses plus de brouilleries, observés vous et ne donnés aux

(1) Par la *Société des Bibliophiles français*, année 1828.

mauvaises langues aucune prise sur vous; soyés aussy un peu circonspecte sur le choix de vos amyes, et ne vous livrés à elles que de bonne sorte, et quand je seray content, vous trouverés en moy ce que vous ne trouveriés en nul autre, les nœuds à part qui nous lient indissolublement. Je t'embrasse, ma chère Aïssé, de tout mon cœur. »

Voilà une lettre qui, certes, est bien capable, à première lecture, de donner la chair de poule aux amis délicats de la tendre Aïssé; M. de La Porte, qui la publia en 1828, la prend dans son sens le plus grave, sans même songer à la discuter; si alarmante qu'elle soit, elle se trouve pourtant moins accablante à la réflexion, et, pour mon compte, je me range tout-à-fait à l'avis de M. Ravenel, que notre ami, M. Labitte, partageait également : cette lettre ne me fait pas rendre les armes du premier coup. Qu'y voit-on en effet? Raisonnons un peu. On y voit qu'à un certain moment M. de Ferriol fut jaloux de quelqu'un dont on commençait à jaser auprès d'Aïssé, qu'à cette occasion il signifia à celle-ci ses intentions, jusque-là obscures, et sa volonté, dont elle avait pu douter, se considérant plutôt comme sa fille : *Le même destin veut que vous soyez l'une et l'autre....* Cette parole, remarquez-le bien, s'applique à l'avenir bien plus naturellement qu'au passé. L'enfant est devenue une jeune fille; elle n'a pas moins de dix-sept ou dix-huit ans, alors que M. de Ferriol (je le suppose rentré en France) a soixante ans bien sonnés, car il ne rentre qu'en mai 1711 (1). Voilà donc qu'aux premiers nœuds, en quelque sorte légitimes, qui, dit-il, les *lient déjà indissolublement*, et qu'il a soin de mettre *à part*, le tuteur et maître croit que le temps est venu d'en ajouter d'autres. Il se déclare pour la première fois nettement, il se propose et prétend s'imposer : reste toujours à savoir s'il fut accepté, et rien ne le prouve. J'insiste là-dessus : la phrase qui, lue isolément, semblait constater une situation établie, accomplie, et sur laquelle on s'est jusqu'ici fondé, comme sur une pièce de conviction, pour rendre l'esclave à son maître, n'indique qu'un ordre pour l'avenir, un commandement à la turque; or, encore une fois, rien n'indique que l'aga ait été obéi.

Je ne parle ici qu'en me réduisant aux termes mêmes de la lettre, mais il y a plus, il y a mieux : le caractère d'Aïssé est connu, sa noblesse, sa délicatesse de sentimens, sont manifestes dans ses lettres et par tout l'ensemble de sa conduite. Il n'y avait pour elle de ce côté-là qu'un danger, c'était dans ces années obscures, indécises, où la pu-

(1) Lorsqu'il mourut en octobre 1722, il est dit dans les registres de Saint-Roch qu'il était âgé d'environ soixante-quinze ans.

berté naissante de la jeune fille se confond encore dans l'ignorance de l'enfant, alors qu'on peut dire :

Il n'est déjà plus nuit, il n'est pas encor jour.

Or, ces années-là, ces années *entre chien et loup*, elle les passa à quatre cents lieues de M. de Ferriol, et rien n'est plus probant en telle matière que l'*alibi* (1). Lorsqu'il revint dans l'été de 1711, elle avait déjà atteint à cet âge où l'on n'est plus abusée que lorsqu'on le veut bien; elle avait de dix-sept à dix-huit ans, et M. de Ferriol en avait environ soixante-quatre. Ce sont là aussi des garanties, surtout, je le répète, quand le caractère d'ailleurs est bien connu, et qu'on a affaire à une personne d'esprit et de cœur, qui va tout à l'heure résister au Régent de France.

A quelle date la lettre qu'on a lue fut-elle écrite? Dans quelle circonstance et à quelle occasion? Mlle Aïssé, en ses lettres, a raconté avec enjouement l'histoire de ce qu'elle appelle *ses amours avec le duc de Gèvres*, amours de deux enfans de huit à dix ans et dont elle se moquait à douze : « Comme on nous voyait toujours ensemble, les gouverneurs et les gouvernantes en firent des plaisanteries entre eux, et cela vint aux oreilles de mon *aga*, qui, comme vous le jugez, fit un beau roman de tout cela. » Serait-ce à propos de ce bruit, commenté et grossi après coup, que la semonce aurait été écrite? A-t-elle pu l'être de Constantinople même, et en prévision du retour, ce qui serait une grossièreté de plus? Quoi qu'il en soit, dans cette même lettre où Mlle Aïssé raconte ses amours enfantines, elle ajoute, en s'adressant à son amie, Mme de Calandrini : « Quoi, madame! vous me croiriez capable de vous tromper! Je vous ai fait l'aveu de toutes mes faiblesses, elles sont bien grandes; mais jamais je n'ai pu aimer qui je ne pouvais estimer. Si ma raison n'a pu vaincre ma passion, mon cœur ne pouvait être séduit que par la vertu ou par tout ce qui en avait

(1) On a dit dans une note précédente qu'il résidait à Constantinople en qualité d'ambassadeur; il y était arrivé le 11 janvier 1700. Tandis qu'Aïssé, en France, cessait d'être un enfant, il avait maille à partir ailleurs; l'extrait suivant, puisé aux sources, ne laisse rien à désirer : « En 1709, des plaintes ayant été portées contre lui par divers membres de la nation française, il est rappelé le 27 mars 1710. Son rappel est fondé sur l'état de sa santé, dont il ne se plaint pas. Bien que remplacé par le comte Desalleurs, qui prend en main les affaires de l'ambassade le 2 novembre 1710, M. de Ferriol n'en continue pas moins de correspondre avec la cour sur les affaires, se plaint vivement de M. Desalleurs, qui le lui rend bien, et enfin s'embarque le 30 mars 1711 pour la France, où il arrive le 23 mai. »

l'apparence. » Un tel langage dans une bouche si sincère, et de la part d'une conscience si droite, n'exclut-il pas toute liaison d'un certain genre avec M. de Ferriol? Il n'y en a pas trace dans la suite de ces lettres à Mme de Calandrini. Chaque fois qu'Aïssé, dans cette confidence touchante, se reproche ses fautes, ce n'est que par rapport à une seule personne trop chère, et il n'y paraît aucune allusion à une autre faiblesse, plus ou moins volontaire, qui aurait précédé et qu'elle aurait dû considérer, d'après ses idées acquises depuis, comme une mortelle flétrissure. Lorsqu'elle résiste aux instances de mariage que lui fait son passionné chevalier, parmi les raisons qu'elle oppose, on ne voit pas que la pensée d'une telle objection se soit présentée à elle; elle ne se trouve point digne de lui par la fortune, par la situation, et non point du tout parce qu'elle a été la victime d'un autre. Lorsqu'elle parle de l'ambassadeur défunt, elle le fait en des termes d'affection qui n'impliquent aucun ressentiment, tel qu'un pareil acte aurait dû lui en laisser : « Pour parler de la vie que je mène, et dont vous avez la bonté, écrit-elle à son amie (1), de me demander des détails, je vous dirai que la maîtresse de cette maison est bien plus difficile à vivre que le *pauvre ambassadeur*. » Parlerait-elle sur ce ton de quelqu'un qui lui rappellerait décidément une faute odieuse, avilissante? Pourquoi ne pas admettre que ce *pauvre* ambassadeur, déja vieux et *vaincu du temps*, comme dit le poète, finit par se décourager et par devenir bon homme?

Et en effet, jusqu'à la publication du fragment malencontreux, on avait cru dans la société que, si M. de Ferriol avait eu à un moment quelque dessein sur elle, Mlle Aïssé avait dû à la protection des fils de Mme de Ferriol, et particulièrement à celle de d'Argental, de s'être soustraite aux persécutions de l'oncle. C'était le sentiment des premiers éditeurs, héritiers des traditions et des souvenirs de la famille Calandrini; personne alors ne le contesta (2). L'*Année littéraire*, parlant d'Aïssé au sujet de cette publication, disait : « Elle se fit aimer de tout le monde; malheureusement tout autour d'elle respirait la volupté. Cette éducation dangereuse ne la séduisit cependant pas au

(1) Lettre IX.

(2) On trouve dans le *Journal de Paris*, du 28 novembre 1787, une lettre signée *Villars* qui reproche à l'éditeur d'avoir mêlé à sa publication des anecdotes défavorables à la famille Ferriol; le témoignage de M. d'Argental, encore vivant, y est invoqué. Cette lettre, écrite dans un intérêt de famille, prouve une seule chose, c'est qu'on était loin de croire alors et qu'on n'avait jamais admis jusque-là qu'Aïssé eût été sacrifiée à l'ambassadeur.

point de la faire céder aux vues de M. de Ferriol qui, peu généreux, exigeait d'elle trop de reconnaissance, et d'un grand prince qui voulait en faire sa maîtresse; mais elle la disposa à la tendresse, et le chevalier d'Aydie en profita (1). » Le récit de M. Craufurd (2) rentre tout-à-fait dans cette opinion qu'on avait généralement, et on sent qu'il ne change d'avis que sur la prétendue preuve écrite. Nous croyons avoir réduit cette preuve à sa juste valeur.

Le fait est qu'à dater d'un certain moment, qui pourrait bien n'être autre que celui de la tentative avortée, Mlle Aïssé eut son domicile habituel chez Mme de Ferriol, et ce ne fut plus ensuite que dans les deux dernières années de la vie de l'ambassadeur qu'elle retourna près de lui pour lui rendre les soins de la reconnaissance. Il mourut le 26 octobre 1722, à l'âge d'environ soixante-quinze ans. Est-il besoin d'ajouter que, durant ce dernier séjour (3), elle était plus que préservée par toutes les bonnes raisons et par l'amour même du chevalier d'Aydie, qui l'aimait dès lors, comme on le voit d'après certains passages des lettres de lord Bolingbroke. Je transcrirai ici quelques-uns de ces endroits qui ont de l'intérêt à travers leur obscurité et malgré le sous-entendu des allusions.

Bolingbroke écrivait à Mme de Ferriol, le 17 novembre 1721, en l'invitant à venir passer les fêtes de Noël à sa campagne de *la Source*, près d'Orléans : « Nous avons été fort agréablement surpris de voir que Mlle Aïssé veuille être de la partie et renoncer pendant quelque temps aux plaisirs de Paris. Peut-être ne fait-elle pas mal de visiter ses amis au fond d'une province comme d'autres y vont visiter leurs mères. Quel que soit le motif qui nous attire ce plaisir, nous lui en sommes très obligés... » Et sur une autre page de la même lettre, dans une apostille pour M. d'Argental : « N'auriez-vous pas contribué à nous procurer le plaisir d'y voir Mlle Aïssé? Je soupçonne fort que vos conseils, et peut-être le procédé d'une autre personne, lui ont inspiré un goût pour la campagne que je tâcherais de cultiver, si j'avais quelques années de moins. » — Quel est ce procédé? et de quelle autre personne s'agit-il? Nous chercherons tout à l'heure. — Un mois après, Bolingbroke écrivait encore à Mme de Ferriol (30 décembre 1721) :

(1) *Année littéraire*, 1788, tome VI, page 209.

(2) *Essais de Littérature française*, tome Ier, page 188 (3e édition).

(3) Mme de Ferriol, qui avait habité d'abord rue des Fossés-Montmartre, logeait en dernier lieu rue Neuve-Saint-Augustin, et l'ambassadeur demeurait dans le même hôtel; ainsi ces diverses installations pour Aïssé se réduisaient au plus à un changement d'appartement.

« Je compte que vous viendrez; je me flatte même de l'espérance d'y voir Mme du Deffand; mais, pour Mlle Aïssé, je ne l'attends pas. Le turc sera son excuse, et un certain chrétien de ma connaissance, sa raison. » Ainsi, dès-lors, Mlle Aïssé était aimée du chevalier d'Aydie (car c'est bien lui qui se trouve ici désigné), et si elle restait à Paris, sous prétexte de ne pas quitter M. de Ferriol, elle avait sa raison secrète, plus voisine du cœur.

A une date antérieure, le 4 février 1719, il est question, dans un autre billet de Bolingbroke à d'Argental, de je ne sais quel évènement plus ou moins fâcheux survenu à l'aimable Circassienne; je donne les termes mêmes sans me flatter de les pénétrer : « Je vous suis très obligé, mon cher monsieur, de votre apostille; mais la nouvelle que vous m'y envoyez me fâche extrêmement. Mlle Aïssé était si charmante, que toute métamorphose lui sera désavantageuse. Comme vous êtes *de tous ses secrets le grand dépositaire* (1), je ne doute point que vous ne sachiez ce qui peut lui avoir attiré ce malheur : est-elle la victime de la jalousie de quelque déesse, ou de la perfidie de quelque dieu? Faites-lui mes très humbles complimens, je vous supplie. J'aimerais mieux avoir trouvé le secret de lui plaire, que celui de la quadrature du cercle, ou de fixer la longitude. » Comme ce billet à d'Argental est écrit en apostille d'une lettre à Mme de Ferriol et à la suite de la même page, on ne doit pas y chercher un bien grand mystère. Cette métamorphose, qui ne saurait être que *désavantageuse*, pourrait bien n'avoir été autre chose que la petite vérole qu'aurait envoyée à ce charmant visage quelque divinité jalouse; dans tous les cas, il ne paraît point qu'elle ait laissé beaucoup de traces, et le don de plaire fut après ce qu'il était avant.

La phrase qu'on a lue plus haut sur le *procédé* d'une certaine personne, lequel était de nature, selon Bolingbroke, à faire désirer à Mlle Aïssé un éloignement momentané de Paris, pourrait bien s'appliquer à ce qu'on sait d'une tentative du Régent auprès d'elle. Ce prince en effet, l'ayant rencontrée chez Mme de Parabère, la trouva tout aussitôt à son gré et ne douta point de réussir; il chercha à plaire de sa personne, en même temps qu'il fit faire sous main des offres séduisantes, capables de réduire la plus rébelle des Danaë; fina-

(1) Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire,
Et de tous nos secrets le grand dépositaire.

C'est Dorante qui dit cela dans *le Menteur* (acte II, scène VI). Bolingbroke savait sa littérature française par le menu.

lement il mit en jeu Mme de Ferriol elle-même, peu scrupuleuse et propre à toutes sortes d'emplois. Rien n'y put faire, et Mlle Aïssé, décidée à ne point séparer le don de son cœur d'avec son estime, déclara que, si on continuait de l'obséder, elle se jetterait dans un couvent. Une telle conduite semble assez répondre de celle qu'elle tint envers M. de Ferriol; les deux sultans eurent le même sort; seulement elle y mit avec l'un toute la façon désirable, tout le dédommagement du respect filial et de la reconnaissance.

L'ambassadeur mort (octobre 1722), Mlle Aïssé revint loger chez Mme de Ferriol qui manqua de délicatesse jusqu'à lui reprocher les bienfaits du défunt. Indépendamment d'un contrat de 4,000 livres de rentes viagères, ce turc qui avait du bon, et dont l'affection pour celle qu'il nommait sa fille était réelle, bien que mélangée, lui avait laissé en dernier lieu un billet d'une somme assez forte, payable par ses héritiers. Cette somme à débourser tenait surtout à cœur à Mme de Ferriol, et elle le fit sentir à Mlle Aïssé, qui se leva, alla prendre le billet et le jeta au feu en sa présence.

Ce dut être en 1721 ou 1720 au plus tôt, que les relations de Mlle Aïssé et du chevalier d'Aydie commencèrent : elle le vit pour la première fois chez Mme du Deffand, jeune alors, mariée depuis 1718, et qui était citée pour ses beaux yeux et sa conduite légère, non moins que pour son imagination vive et féconde, comme elle le fut plus tard pour sa cécité patiente, sa fidélité en amitié et son inexorable justesse de raison. Le chevalier Blaise-Marie d'Aydie, né vers 1690, fils de François d'Aydie et de Marie de Sainte-Aulaire, était propre neveu, par sa mère, du marquis de Sainte-Aulaire de l'Académie française (1). Ses parens eurent neuf enfans et peu de biens; trois filles entrèrent au couvent, trois cadets suivirent l'état ecclésiastique. Blaise, le second des garçons, qui avait titre *clerc tonsuré du diocèse de Périgueux, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, fut présenté à la cour du Palais-Royal par son cousin le comte de Rions, lequel était l'amant avoué et le mari secret de la duchesse de Berry, fille du Régent. Rions avait la haute main au Luxembourg; il introduisit son jeune cousin, dont la bonne mine réussit d'emblée assez bien pour attirer un caprice passager de cette princesse, qui ne se les refusait guère. Le chevalier était donc dans le monde sur le pied d'un

(1) J'emprunterai beaucoup, dans tout ce que j'aurai à dire du chevalier d'Aydie, à une notice manuscrite dont je dois communication à la bienveillance de M. le comte de Sainte-Aulaire.

homme à la mode, lorsqu'il rencontra Mlle Aïssé, et, de ce jour-là, il ne fut plus qu'un homme passionné, délicat et sensible. Les premiers temps de leur liaison paraissent avoir été traversés; la résistance de la jeune femme, la concurrence peut-être du Régent, quelques restes de jalousie sans doute de M. de Ferriol, compliquèrent cette passion naissante. Le chevalier fit un long voyage, et on le voit au bout de la Pologne, à Wilna, en juin 1723; mais, à son retour, Mlle Aïssé était vaincue, et on n'en pourrait douter, lors même qu'on n'en aurait d'autre preuve que ce passage d'une lettre de Bolingbroke à d'Argental (de Londres, 28 décembre 1725) : « Parlons, en premier lieu, mon respectable magistrat, de l'objet de nos amours. Je viens d'en recevoir une lettre : vous y avez donné occasion, et je vous en remercie. En vous voyant, elle se souvient de moi; et je meurs de peur qu'en me voyant, elle ne se souvienne de vous. Hélas! en voyant le *Sarmate*, elle ne songe ni à l'un ni à l'autre. Devineriez-vous bien la raison de ceci? Faites-lui mes tendres complimens. J'aurai l'honneur de lui répondre au premier jour... Mille complimens à M. votre frère. J'adore mon aimable gouvernante (1); mandez-moi des nouvelles de son cœur; c'est devant vous qu'il s'épanche. »

Ce passage en sous-entendait beaucoup plus qu'il n'en exprimait, et l'année précédente il s'était passé un évènement dont bien peu de personnes avaient eu le secret. Mlle Aïssé, sentant qu'elle allait devenir mère, n'avait pu prendre sur elle de se confier à Mme de Ferriol, qui aurait trop triomphé de voir le naufrage d'une vertu naguère si assurée, et qui n'était pas femme à comprendre ce qui sépare une tendre faiblesse d'une séduction par intérêt ou par vanité. Dans son anxiété croissante, et les momens du péril approchant, la jeune femme recourut à Mme de Villette, qui, depuis un an ou deux ans, avait pris nom lady Bolingbroke. Cette dame aimable et spirituelle avait épousé en premières noces le marquis de Villette, proche parent de Mme de Maintenon (2), veuf et père déjà de plusieurs enfans, du nombre desquels était cette charmante Mme de Caylus. Mme de Villette, à peu près du même âge que sa belle-fille et sortie également de Saint-Cyr, avait, dans son veuvage, contracté une union fort intime, fort effective, avec lord Bolingbroke, alors réfugié en France : tantôt il passait le temps

(1) Toujours Mlle Aïssé; il la désigne ainsi par suite de quelque plaisanterie de société et par allusion probablement au rôle où il l'avait vue dans les derniers temps de M. de Ferriol.

(2) Philippe Le Valois, marquis de Villette, chef d'escadre, dont M. de Monmerqué vient de publier les *Mémoires* (1844).

chez elle, à sa campagne de Marsilly, près de Nogent-sur-Seine; tantôt elle habitait chez lui, à sa jolie retraite de la Source, près d'Orléans, où Voltaire les visitait. Dans un voyage qu'elle fit à Londres pour les intérêts de l'homme illustre et orageux dont elle avait su fixer le cœur, elle avait paru comme sa femme et elle en garda le nom, quoique de malins amis aient voulu douter que le sacrement ait jamais consacré entre eux le lien. Peu nous importe ici : elle était bonne, elle était indulgente; elle entra vivement dans les tourmens de la pauvre Aïssé et n'épargna rien pour pourvoir à ses embarras. Elle fit semblant de l'emmener en Angleterre vers la fin de mai 1724 : pendant ce temps, Bolingbroke, resté en France, écrivait de la Source à Mme de Ferriol, pour mieux déjouer tous soupçons (2 juin 1724) : « Avez-vous eu des nouvelles d'Aïssé? La marquise (Mme de Villette) m'écrit de Douvres : elle y est arrivée vendredi au soir, après le passage du monde le plus favorable. La mer ne lui a causé qu'un peu de tourment de tête; mais, pour sa compagne de voyage, elle a rendu son dîner aux poissons. »

On conjecture que ce fut à cette époque même qu'Aïssé, retirée dans un faubourg de Paris, entourée des soins du chevalier et assistée de la fidèle Sophie, sa femme de chambre, donna le jour à une fille, qui fut baptisée sous le nom de *Célénie Leblond*. On retrouve lady Bolingbroke de retour en France dès septembre 1724; probablement elle fut censée ramener sa compagne; les détails du stratagème nous échappent. Il est certain d'ailleurs qu'elle se chargea d'abord de l'enfant; elle put l'emmener en Angleterre où elle retournait à la fin d'octobre, même année; quelque temps après, la petite fille reparut pour être placée au couvent de Notre-Dame à Sens, sous le nom de miss *Black* (1) et à titre de nièce de lord Bolingbroke. L'abbesse de ce couvent était une fille même de Mme de Villette, née du premier mariage. Tout cela, on le voit, concorde et s'explique à merveille; on a le cadre et le canevas du roman; mais c'est de la physionomie des personnages et de la nature des sentimens qu'il tire son véritable et durable intérêt.

Le chevalier d'Aydie, dans sa jeunesse, offrait plus d'un de ces traits qui s'adaptent d'eux-mêmes à un héros de roman; Voltaire, écrivant à Thieriot et lui parlant de sa tragédie d'*Adélaïde Du Guesclin* à laquelle il travaillait alors, disait (24 février 1733) : « C'est un sujet tout français et tout de mon invention, où j'ai fourré le plus que j'ai pu

(1) Ce nom de fantaisie, *miss Black*, semble avoir été donné pour faire contraste et contre-vérité à celui de *Célénie Leblond*.

d'amour, de jalousie, de fureur, de bienséance, de probité et de grandeur d'ame. J'ai imaginé un sire de Couci, qui est un très digne homme, comme on n'en voit guère à la cour; un très loyal chevalier, comme qui dirait le chevalier d'Aydie, ou le chevalier de Froulay. » Il avait dans le moment à se louer des bons offices de tous deux près du garde des sceaux; il y revient dans une lettre du 13 janvier 1736, à Thieriot encore : « Si vous revoyez les deux chevaliers sans peur et sans reproche, joignez, je vous en prie, votre reconnaissance à la mienne. Je leur ai écrit; mais il me semble que je ne leur ai pas dit assez avec quelle sensibilité je suis touché de leurs bontés, et combien je suis orgueilleux d'avoir pour mes protecteurs les deux plus vertueux hommes du royaume. » — La *Correspondance* de Mme du Deffand (1) nous donne également à connaître le chevalier par le dehors et tel qu'il était aux yeux du monde et dans l'habitude de l'amitié. Plusieurs lettres de lui nous le font voir après la jeunesse et bonnement retiré en famille dans sa province. Nous donnerons ici au long son portrait tracé par Mme du Deffand; elle soupçonnait, mais elle ne marque pas assez profondément (car le monde ne sait pas tout) ce qui était le trait distinctif de son être, la sensibilité, la passion et surtout la tendre fidélité dont il se montra capable : ce sera à Mlle Aïssé de compléter Mme du Deffand sur ces points-là.

Portrait de M. le chevalier d'Aydie par madame la marquise du Deffand.

« M. le chevalier d'Aydie a l'esprit chaud, ferme et vigoureux; tout en lui a la force et la vérité du sentiment. On a dit de M. de Fontenelle qu'à la place du cœur il avait un second cerveau : on définirait le chevalier d'Aydie en disant de lui le contraire.

« Jamais ses idées ne sont subtilisées ni refroidies par une vaine métaphysique; tout est premier mouvement en lui; il se laisse aller à l'impression que lui font les objets; ses expressions sont fortes et énergiques; quelquefois il est embarrassé au choix du mot le plus propre à rendre sa pensée, et l'effort qu'il fait alors donne plus de ressort et de chaleur à ses paroles. Il ne prend les idées, ni les opinions, ni les manières de personne. Ce qu'il pense, ce qu'il dit, est toujours original et naturel; enfin le chevalier d'Aydie nous démontre que le langage de la passion est la sublime et véritable éloquence.

« Mais le cœur n'a pas toujours la faculté de sentir; il a des momens de repos et d'inaction. Alors le chevalier n'est plus le même homme : toutes ses lumières s'éteignent; enveloppé de ténèbres, s'il parle, ce n'est plus avec

(1) Les deux volumes in-8° publiés en 1809.

la même éloquence; ses idées n'ont plus la même justesse, ni ses expressions la même énergie, elles ne sont qu'exagérées; on voit qu'il se recherche sans se trouver : l'original a disparu, il ne reste plus que la copie.

« Quoique le chevalier d'Aydie soit plein de passion, ce n'est pas néanmoins l'homme du monde le plus tendre ni le plus capable d'attachement; il est affecté par trop de différens objets pour l'être constamment par aucun en particulier; il est accessible à toutes sortes d'impressions; le mérite, de quelque genre qu'il soit, excite en lui des mouvemens de sensibilité : l'on jouit avec lui du plaisir d'apprendre ce qu'on vaut par l'enjouement qu'il marque, et cette sorte d'approbation est bien plus flatteuse que celle que l'esprit accorde, et où le cœur ne prend point de part.

« Le chevalier ne saurait rester tranquille spectateur des sottises du genre humain; tout ce qui blesse la probité devient sa querelle particulière. Sans miséricorde pour les vices et sans indulgence pour les ridicules, il est la terreur des méchans et des sots. Ceux-ci l'attaquent à leur tour sur la sécurité et l'ostentation de sa morale : ils disent que les gens véritablement vertueux sont plus indulgens, plus faciles et plus simples.

« Le chevalier est trop susceptible d'émotions passagères pour que son humeur soit fort égale; mais ses inégalités sont plutôt agréables que fâcheuses : chagrin sans être triste, misanthrope sans être sauvage, toujours vrai et original dans ses divers changemens, il plaît par ses propres défauts, et l'on serait bien fâché qu'il devînt plus parfait. »

Sans être un bel-esprit, comme cela devenait de mode à cette date, le chevalier d'Aydie avait de la lecture et du jugement; il savait *écouter et goûter;* son suffrage était de ceux qu'on ne négligeait pas. Lorsque d'Alembert publia en 1753 ses deux premiers volumes de *Mélanges*, Mme du Deffand consulta les diverses personnes de sa société; elle alla, pour ainsi dire, aux voix dans son salon, et mit à part les avis divers pour que l'auteur en pût faire ensuite son profit; c'est sans doute ce qui a procuré l'opinion du chevalier d'Aydie qu'on trouve recueillie dans les OEuvres de d'Alembert (1). Très lié avec Montesquieu, il écrivait de lui avec une effusion dont on ne croirait pas qu'un si grave génie pût être l'objet, et qui de loin devient le plus piquant comme le plus touchant des éloges : « Je vous félicite, madame, du plaisir que vous avez de revoir M. de Formont et M. de Montesquieu; vous avez sans doute beaucoup de part à leur retour, car je sais l'attachement que le premier a pour vous, et l'autre m'a souvent dit avec sa naïveté et sa sincérité ordinaire : « J'aime cette femme de tout mon cœur; elle me plaît, elle me divertit; il n'est pas possible de s'ennuyer un

(1) *OEuvres posthumes*, an VII, tome Ier, page 117.

moment avec elle. » S'il vous aime donc, madame, si vous le divertissez, il y a apparence qu'il vous divertit aussi, et que vous l'aimez et le voyez souvent. Eh! qui n'aimerait pas cet homme, ce bon homme, ce grand homme, original dans ses ouvrages, dans son caractère, dans ses manières, et toujours ou digne d'admiration ou aimable? » — Sans donc nous étendre davantage ni anticiper sur les années moins brillantes, on saisit bien, ce me semble, la physionomie du chevalier à cet âge où il est donné de plaire : brave, loyal, plein d'honneur, homme d'épée sans se faire de la gloire une idole, homme de goût sans viser à l'esprit, cœur naturel, il était de ceux qui ne sont tout entiers eux-mêmes et qui ne trouvent toute leur ambition et tout leur prix que dans l'amour.

On ne possède aucune des lettres qu'Aïssé lui adressa; nous n'avons l'image de cette passion, à la fois violente et délicate, que réfléchie dans le sein de l'amitié et déjà voilée par les larmes de la religion et du repentir. La fille d'Aïssé et du chevalier avait deux ans; leur liaison continuait avec des redoublemens de tendresse de la part du chevalier, qui bien souvent pensait à se faire relever de ses vœux pour épouser l'amie à laquelle il aurait voulu assurer une position avouée et la paix de l'ame. Il semblait, en effet, qu'une inquiétude secrète se fût logée au cœur de la tendre Aïssé, et qu'elle n'osât jouir de son bonheur. Les attendrissemens même que lui causaient les témoignages du chevalier étaient trop vifs pour elle et la consumaient. Elle n'aurait rien voulu accepter qui fût contre l'intérêt et contre l'honneur de famille de celui qu'elle aimait. Une sorte de langueur passionnée la minait en silence. C'est alors que, dans l'été de 1726, Mme de Calandrini vint de Genève passer quelques mois à Paris, et se lia d'amitié avec elle. Cette dame, qui, par son mariage, tenait à l'une des premières familles de Genève, était française et parisienne, fille de M. Pellissary, trésorier-général de la marine; elle avait eu l'honneur d'être célébrée, dans son enfance, par le poète galant Pavillon (1). Une sœur de Mme Calandrini avait épousé le vicomte de Saint-John, père de lord Bolingbroke, qu'il avait eu d'un premier lit : de là l'étroite liaison des Calandrin avec les Bolingbroke, les Villette et les Ferriol. Genève ainsi tenait son coin chez les tories et dans la Régence. Mme de Calandrini était à la fois une femme aimable et une personne

(1) Voir dans les *OEuvres* d'Étienne Pavillon (1750, tome I, page 169) la lettre moitié vers et moitié prose, adressée à Mlle Julie de Pellissary, âgée de *huit ans*. Dans l'une des lettres suivantes (page 175), *sur le mariage de mademoiselle de Pellissary avec M. Warthon*, il faut lire *Saint-John* et non pas *Warthon*.

vertueuse; elle s'attacha à l'intéressante Aïssé, gagna sa confiance, reçut son secret, et lui donna des conseils qui peuvent paraître sévères, et qu'Aïssé ne trouvait que justes. Celle-ci, née pour les affections, et qui les avait dû refouler jusque-là, orpheline dès l'enfance, n'ayant pas eu de mère et l'étant à son tour sans oser le paraître, amante heureuse mais troublée dans son aveu, du moment qu'elle rencontra un cœur de femme digne de l'entendre, s'y abandonna pleinement, elle éclata : « Je vous aime comme ma mère, ma sœur, ma fille, enfin comme tout ce qu'on doit aimer. » De vifs regrets aussitôt, des retours presque douloureux s'y mêlèrent : « Hélas! que n'étiez-vous Mme de Ferriol! Vous m'auriez appris à connaître la vertu! » Et encore : « Hélas! madame, je vous ai vue malheureusement beaucoup trop tard. Ce que je vous ai dit cent fois, je vous le répéterai. Dès le moment que je vous ai connue, j'ai senti pour vous la confiance et l'amitié la plus forte. J'ai un sincère plaisir à vous ouvrir mon cœur; je n'ai point rougi de vous confier toutes mes faiblesses; vous seule avez développé mon ame; elle était née pour être vertueuse. Sans pédanterie, connaissant le monde, ne le haïssant point, et sachant pardonner suivant les circonstances, vous sûtes mes fautes sans me mésestimer. Je vous parus un objet qui méritait de la compassion, et qui était coupable sans trop le savoir. Heureusement c'était aux délicatesses mêmes d'une passion que je devais l'envie de connaître la vertu. Je suis remplie de défauts, mais je respecte et j'aime la vertu... » Cette idée de vertu entra donc distinctement pour la première fois dans ce cœur qui était fait pour elle, qui y aspirait d'instinct, qui était malade de son absence, mais qui n'en avait encore rencontré jusque-là aucun vrai modèle. Cette pensée se trouve exprimée avec ingénuité, avec énergie, en maint endroit des lettres; elles suivirent de près le départ de Mme de Calandrini, à dater d'octobre 1726. Mlle Aïssé cause avec son amie de ses regrets d'être loin d'elle, du monde qu'elle a sous les yeux et qu'elle commence à trouver étrange, et aussi elle touche en passant l'état de ses propres sentimens et de ceux du chevalier; c'est un courant peu développé qui glisse d'abord et peu à peu grossit. Après bien des retards, bien des projets déjoués, il y a un voyage qu'elle fait à Genève; il y en a un à Sens où elle voit au couvent sa fille chérie. Sa santé décroît, ses scrupules de conscience augmentent, la passion du chevalier ne diminue pas; tout cela mène au triomphe des conseils austères et à une réconciliation chrétienne en vue de la mort, conclusion douce et haute, pleine de consolations et de larmes.

Ce qui fait le charme de ces lettres, c'est qu'elles sont toutes simples et naturelles, écrites avec abandon et une sincérité parfaite. « Il y règne un ton de mollesse et de grace, et cette vérité de sentiment si difficile à contrefaire (1). » Je ne les conseillerais pas à de beaux-esprits qui ne prisent que le compliqué, ni aux fastueux qui ne se dressent que pour de grandes choses; mais les bons esprits, *et qui connoissent les entrailles* (pour parler comme Aïssé elle-même), y trouveront leur compte, c'est-à-dire de l'agrément et une émotion saine. Voltaire, qui avait eu communication du manuscrit pendant son séjour en Suisse, écrivait à d'Argental (de Lausanne, 12 mars 1758) : « Mon cher ange, je viens de lire un volume de lettres de mademoiselle Aïssé, écrites à une madame Calandrin de Genève. Cette Circassienne était plus naïve qu'une Champenoise. Ce qui me plaît de ses lettres, c'est qu'elle vous aimait comme vous méritez d'être aimé. Elle parle souvent de vous comme j'en parle et comme j'en pense. » La naïveté de Mlle Aïssé n'était pourtant pas si champenoise que le malin veut bien le dire, ce n'était pas la naïveté d'Agnès; elle savait le mal, elle le voyait partout autour d'elle, elle se reprochait d'y avoir trempé; mais du moins sa nature généreuse et décente s'en détachait avec aversion, avec ressort. Elle commence par nous raconter des historiettes assez légères, les nouvelles des théâtres, les grandes luttes de la Pellissier et de la Le Maure, la chronique de la Comédie-Italienne et de l'Opéra (son ami d'Argental était très initié parmi ces demoiselles); puis viennent de menus tracas de société, les petits scandales, que la bonne Mme de Parabère a été quittée par M. le Premier (2), et qu'on lui donne déjà M. d'Alincourt. C'est une petite gazette courante, comme on en a trop peu en cette première partie du siècle. Mais que de certains éclats surviennent et réveillent en elle une surprise dont elle ne se croyait plus capable, comme le ton s'élève alors! comme un accent indigné échappe! « A propos, il y a une vilaine affaire qui fait dresser les cheveux à la tête : elle est trop infame pour l'écrire; mais tout ce qui arrive dans cette monarchie annonce bien sa destruction. Que vous êtes sages, vous autres, de maintenir les lois et d'être sévères! Il s'ensuit de là l'innocence. » N'en déplaise à Voltaire, cette petite champenoise a des pronostics perçans; et ceci encore, à propos d'un revers de fortune qu'avait éprouvé Mme de Calandrini : « Quelque grands que soient les malheurs du hasard, ceux

(1) Article du *Mercure de France*, août 1788, page 181.

(2) Le premier écuyer, M. de Beringhen.

qu'on s'attire sont cent fois plus cruels. Trouvez-vous qu'une religieuse défroquée, qu'un cadet cardinal, soient heureux, comblés de richesses? Ils changeraient bien leur prétendu bonheur contre vos infortunes. »

Un trait bien honorable pour Mlle Aïssé, c'est l'antipathie violente et comme instinctive qu'elle inspirait à Mme de Tencin. Je ne veux pas faire de morale exagérée; c'est la mode aujourd'hui de parler légèrement des femmes du XVIIIe siècle; j'en pense tout bas bien moins de mal qu'on n'en dit. Tant qu'elles furent jeunes, je les livre à vos anathèmes, elles ont fait assez pour les mériter; mais, une fois qu'elles avaient passé quarante ans, ces personnes-là avaient toute leur valeur d'expérience, de raison, de tact social accompli; elles avaient de la bonté même et des amitiés solides, bien qu'elles sussent à fond leur La Bruyère. Mme de Parabère, une des plus compromises de ces femmes de la Régence, joue un rôle charmant dans les lettres d'Aïssé, et, comme dit celle-ci, « elle a pour moi des façons touchantes. » C'est elle et Mme du Deffand qui, lorsque la malade désire un confesseur, se chargent de lui en trouver un, car il faut avant tout se cacher de Mme de Ferriol qui est entichée de molinisme, et qui aime mieux qu'on meure sans confession que de ne pas en passer par la Bulle. Mme du Deffand indique le Père Boursault, Mme de Parabère prête son carrosse pour l'envoyer chercher, et elle a soin pendant ce temps d'emmener hors du logis Mme de Ferriol. Il a dû être beaucoup pardonné à Mme de Parabère pour cette conduite tendre, dévouée, compatissante, pour cette œuvre de Samaritaine; mais Mme de Tencin, c'est autre chose, et je suis un peu de l'avis de cet amant qui se tua chez elle dans sa chambre, et qui par testament la dénonça au monde comme une scélérate. Cupide, rapace, intrigante, elle détestait en Mlle Aïssé un témoin modeste et silencieux; la vue seule de cette créature d'élite, et douée d'un sens moral droit, lui était comme un reproche; elle cherchait à se venger par des affronts, elle lui faisait fermer sa porte; chez sa sœur, elle prenait ses précautions pour ne la point rencontrer. Ennemie naturelle du chevalier, par cela même qu'elle l'est de sa noble amie, elle leur invente des torts, ils n'en ont d'autre que de la pénétrer et de la juger. Le cardinal, tout dépravé qu'il est, vaut mieux; il évite les tracasseries inutiles, il a des attentions et des complaisances pour Aïssé. Quelques passages des lettres le donnent à connaître pour un de ces hommes qui (tel que nous avons vu Fouché) ne font pas du moins le mal quand il ne leur est d'au-

cun profit, et qui de près se font pardonner leurs vices par une certaine facilité et indulgence (1).

Mme du Deffand, malgré le beau rôle de confidente qu'elle partage avec Mme de Parabère et les louanges reconnaissantes de la fin, est jugée sévèrement dans cette correspondance d'Aïssé; rien ne peut compenser l'effet de la lettre XVI, où se trouve racontée cette étrange histoire du raccommodement de la dame avec son mari, cette reprise de six semaines, puis le dégoût, l'ennui, le départ forcé du pauvre homme, et l'inconséquente délaissée qui demeure à la fois sans mari et sans amant. Toute cette avant-scène de la vie de Mme du Deffand serait restée inconnue sans le récit d'Aïssé. Je sais quelqu'un qui a écrit : « Ce qu'était l'abîme qu'on disait que Pascal voyait toujours près de lui, *l'ennui* l'était à Mme du Deffand; *la crainte de l'ennui* était son abîme à elle, que son imagination voyait constamment et contre lequel elle cherchait des préservatifs et, comme elle disait, *des parapets* dans la présence des personnes qui la pouvaient désennuyer. » Jamais on n'a mieux compris cet effrayant empire de l'ennui sur un esprit bien fait, que le jour où, malgré les plus belles résolutions du monde, l'ennui que lui cause son mari se peint si en plein sur sa figure, — où, sans le brusquer, sans lui faire querelle, elle a un air si naturellement triste et désespéré, que l'ennuyeux lui-même n'y tient pas et prend le parti de déguerpir. Mme du Deffand, on l'apprend aussi par là, eut beaucoup à faire pour réparer, pour regagner la considération qu'elle avait su perdre, même dans ce monde si peu rebelle. Elle y travailla, elle y réussit complètement avec les années; dix ou douze ans après cette vilaine aventure, elle avait la meilleure maison de Paris, la compagnie la plus choisie, les amis les plus illustres, les plus délicats ou les plus austères, Hénault, Montesquieu, d'Alembert lui-même. Plus les yeux qu'elle avait eus si beaux se fermèrent, et plus son règne s'assura. On le conçoit même aujourd'hui encore

(1) Les lettres qu'on a publiées de Mme de Tencin au duc de Richelieu ne sont pas faites pour diminuer l'idée qu'on a de son ambition effrénée et de ses manéges, mais elles sont propres à donner une assez grande idée de la fermeté de son esprit. Le caractère apathique et *nul* de Louis XV ne paraît jamais plus méprisable que lorsqu'il lui mérite le mépris de Mme de Tencin. Parlant du relâchement et de l'anarchie croissante au sein du pouvoir, elle prédit la ruine aussi nettement qu'Aïssé l'a fait tout à l'heure : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'État ne culbute. » (Lettre de Mme de Tencin au duc de Richelieu, du 18 novembre 1743.)

quand on la lit. Toute cette justesse, cet à-propos de raison, cette netteté d'imagination qu'elle n'avait pas su garder dans sa conduite, elle l'eut dans sa parole; et, du moment qu'elle ne quitta guère son fauteuil, tout fut bien (1).

Mais ce qui intéresse avant tout dans ce petit volume, c'est Aïssé elle-même et son tendre chevalier; la noble et discrète personne suit tout d'abord, en parlant d'elle et de ses sentimens, la règle qu'elle a posée en parlant du jeu de certaine *prima donna :* « Il me semble que, dans le rôle d'amoureuse, quelque violente que soit la situation, la modestie et la retenue sont choses nécessaires; toute passion doit être dans les inflexions de la voix et dans les accens. Il faut laisser aux hommes et aux magiciens les gestes violens et hors de mesure; une jeune princesse doit être plus modeste. Voilà mes réflexions. » L'aimable princesse circassienne fait de la sorte en ce qui la touche, sans trop s'en douter; elle se contient, elle se diminue plutôt. A la manière dont elle parle d'elle et de sa personne, on serait par momens tenté de lui croire des charmes médiocres et de chétifs agrémens. Écoutez-la, elle prend *de la limaille*, elle est *maigre;* à force d'aller à la chasse aux petits oiseaux dans ses voyages d'Ablon, elle est hâlée et *noire comme un corbeau*. Peu s'en faut qu'elle ne dise d'elle comme la spirituelle Mlle De Launay en commençant son portrait : « De Launay est maigre, sèche et désagréable... » Oh! non pas! et n'allez pas vous fier à ces façons de dire, encore moins pour l'aimable Aïssé; elle était quelque chose de léger, de ravissant, de tout fait pour prendre les cœurs; ses portraits le disent, la voix des contemporains l'atteste, et le sans-façon même dont elle accommode ses diminutions de santé ressemble à une grace (2).

(1) Le genre de précision dans le bien-dire, que je trouve chez Mme du Deffand et chez les femmes d'esprit de la première moitié du XVIIIe siècle, me semble ne pouvoir être mieux défini en général que par ce que Mlle De Launay dit de la duchesse du Maine : « Personne, dit-elle, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tours ni figures, ni rien de tout ce qui s'appelle invention. Frappé vivement des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. » Voilà l'idéal primitif du bien-dire parmi les femmes du XVIIIe siècle, au moment où elles se détachent du pur genre de Louis XIV. Il y a eu des variations sans doute, des degrés et des nuances, mais on a le type et le fond. Mme du Deffand portait plus de feu, plus d'imagination dans le propos; pourtant chez elle, comme chez Mlle De Launay, comme chez d'autres encore, ce qui frappe avant tout, c'est le tour précis, l'observation rigoureuse, la perfection juste, ni plus ni moins. L'écueil est un peu de sécheresse.

(2) Ce négligé qui se retrouve dans son langage et sous sa plume la distingue

Au moral on la connaît déjà; de ce qu'elle a des scrupules, de ce que des considérations de vertu et de devoir la tourmentent, ne pensez pas qu'elle soit difficile à vivre pour ceux qui l'aiment; on sent, à des traits légèrement touchés, de quel enchantement devait être ce commerce habituel pour le mortel unique qu'elle s'était choisi; ainsi dans cette lettre XVIe (celle même où il était question de Mme du Deffand) : « J'ai lieu d'être très contente du chevalier; il a la même tendresse et les mêmes craintes de me perdre. Je ne mésuse point de son attachement. C'est un mouvement naturel chez les hommes de se prévaloir de la faiblesse des autres : je ne saurais me servir de cette sorte d'art; je ne connais que celui de rendre la vie si douce à ce que j'aime, qu'il ne trouve rien de préférable; je veux le retenir à moi par la seule douceur de vivre avec moi. Ce projet le rend aimable; je le vois si content, que toute son ambition est de passer sa vie de même (1). » Elle ne le voyait pas toujours aussi souvent qu'ils auraient voulu. Sa santé, à lui aussi, devenait parfois une inquiétude, et sa poitrine délicate alarmait. Ses affaires le forçaient à des voyages en Périgord; son service, comme officier des gardes, le retenait à Versailles près du roi; il accourait dès qu'il avait une heure, et surprenait bien agréablement, jouissant du bonheur visible qu'il causait. Le joli chien *Patie*, comme s'il comprenait la pensée de sa maîtresse, se tenait toujours en sentinelle à la porte pour attendre les gens du chevalier. — Cependant Aïssé était une de ces natures qui n'ont besoin que d'être laissées à elles-mêmes pour se purifier : elle allait toute seule dans le sens des conseils de Mme de Calandrini. Le chevalier, dans son dévouement, n'y résistait pas. Sans partager les vues religieuses de son amie, et pensant au fond comme son siècle, il consentait à tout, il se résignait d'avance à tous les termes où l'on jugerait bon de le réduire, pourvu qu'il gardât sa place dans le cœur de sa chère *Silvie*, c'est ainsi qu'il la nommait. La *pauvre petite*, placée au couvent de Sens, faisait désormais leur nœud innocent, leur principal devoir à tous deux; ils se consacraient à lui ménager un avenir. Tout ce qu'on racontait de cet enfant était merveille, tellement qu'il n'y avait pas moyen de se re-

encore des autres femmes d'esprit du moment, dont le style, avec tant de qualités parfaites de netteté et de précision, ne se sauvait pas de quelque sécheresse. Le tour d'Aïssé a gardé davantage du XVIIe siècle; elle court, elle voltige, elle n'appuie pas.

(1) C'est le même sentiment, le même vœu enchanteur, à jamais consacré par Virgile :

..... Hic ipso tecum consumerer ævo!

pentir de sa naissance. Lors de la visite qu'Aïssé lui fit à son retour de Bourgogne dans l'automne de 1729, on trouve de délicieux témoignages d'une tendresse à demi étouffée, le cri des entrailles de celle qui n'ose paraître mère. Enfin les tristes années arrivent, les heures du mal croissant et de la séparation suprême. Le chevalier ne se dément pas un moment; ce sont des inquiétudes si vraies, des agitations si touchantes, *que cela fait venir les larmes aux yeux à tous ceux qui en sont témoins.* Moins il espère désormais, et plus il donne; à celle qui voudrait le modérer et qui trouve encore un sourire pour lui dire que c'est trop, il semble répondre comme dans *Adélaïde du Guesclin :*

C'est moi qui te dois tout, puisque c'est moi qui t'aime!

« Il faut pourtant que je vous dise que rien n'approche de l'état de douleur et de crainte où l'on est : cela vous ferait pitié ; tout le monde en est si touché, que l'on n'est occupé qu'à le rassurer. Il croit qu'à force de libéralités, il rachètera ma vie ; il en donne à toute la maison, jusqu'à ma vache, à qui il a acheté du foin ; il donne à l'un de quoi faire apprendre un métier à son enfant ; à l'autre, pour avoir des palatines et des rubans, à tout ce qui se rencontre et se présente devant lui : cela vise quasi à la folie. Quand je lui ai demandé à quoi tout cela était bon, il m'a répondu : « A obliger tout ce qui vous environne à avoir soin de vous. » — C'est assez repasser sur ce que tout le monde a pu lire dans les lettres mêmes. Mlle Aïssé mourut le 13 mars 1733; elle fut inhumée à Saint-Roch dans le caveau de la famille Ferriol. Elle approchait de l'âge de quarante ans (1).

La fidèle Sophie, qui est aussi essentielle dans l'histoire de sa maîtresse que l'est la bonne Rondel dans celle de Mlle De Launay, ne tarda pas, pour la mieux pleurer, à entrer dans un couvent.

Mais le chevalier! sa douleur fut ce qu'on peut imaginer; il se consacra tout entier à cette tendre mémoire et à la jeune enfant qui désormais la faisait revivre à ses yeux. Dès qu'elle fut en âge, il la retira du couvent de Sens, il l'adopta ouvertement pour sa fille, la dota et la

(1) Nous voulons pourtant rappeler ici en note (ne trouvant pas moyen de le faire autrement) que, dans cette dernière maladie (1732), Voltaire avait envoyé à Mlle Aïssé un *ratafiat pour l'estomac*, accompagné d'un quatrain galant qui s'est conservé dans ses œuvres. De loin (ô vanité de la douleur même!), tout cela s'ajoute, se mêle, l'angoisse unique et déchirante, l'intérêt aimable et léger; un trait gracieux de bel-esprit célèbre, et un cœur d'amant qui se brise. Même pour ceux qui ne restent pas indifférens, c'est devoir, dans cet inventaire final, de tenir compte de tout.

maria à un bon gentilhomme de sa province, le vicomte de Nanthia. « Ma mère m'a souvent raconté, écrit M. de Sainte-Aulaire (1), que lors de l'arrivée en Périgord du chevalier d'Aydie avec sa fille, l'admiration fut générale; il la présenta à sa famille, et, suivant la coutume du temps, il allait chevauchant avec elle, de château en château; leur cortége grossissait chaque jour, parce que la fille d'Aïssé emmenait à sa suite et les hôtes de la maison qu'elle quittait, et tous les convives qu'elle y avait rencontrés. » Ainsi allait, héritière des graces de sa mère, cette jeune reine des cœurs. Le chevalier, pour ne plus quitter sa fille, se fixa au château de Mayac, chez sa sœur la marquise d'Absac. Vingt ans s'étaient écoulés depuis la perte irréparable. Les lettres qu'on a de lui, écrites à Mme du Deffand (1753-1754), nous le montrent établi dans la vie domestique, à la fois fidèle et consolé. La main souveraine du temps apaise ceux même qu'elle ne parvient point à glacer. C'est bien au fond le même homme encore, non plus du tout brillant, devenu un peu brusque, un peu marqué d'humeur, mais bon, affectueux, tout aux siens et à ses amis, c'est le même cœur : « Car vous qui devez me connaître, vous savez bien, madame, que personne ne m'a jamais aimé que je ne le lui aie bien rendu. » Que fait-il à Mayac? il mène la vie de campagne, surtout il ne lit guère : « Le brave Julien, dit-il, m'a totalement abandonné : il ne m'envoie ni livres, ni nouvelles, et il faut avouer qu'il me traite assez comme je le mérite, car je ne lis aujourd'hui que comme d'Ussé, qui disait qu'il n'avait le temps de lire que pendant que son laquais attachait les boucles de ses souliers. J'ai vraiment bien mieux à faire, madame; je chasse, je joue, je me divertis du matin jusqu'au soir avec mes frères et nos enfans, et je vous avouerai tout naïvement que je n'ai jamais été plus heureux, et dans une compagnie qui me plaise davantage. » Il a toutefois des regrets pour celle de Paris, il envoie de loin en loin des retours de pensée à mesdames de Mirepoix et du Châtel, aux présidens Hénault et de Montesquieu, à Formont, à d'Alembert : « J'enrage, écrit-il (à Mme du Deffand toujours), d'être à cent lieues de vous, car je n'ai ni l'ambition ni la vanité de César : j'aime mieux être le dernier, et seulement souffert dans la plus excellente compagnie, que d'être le premier et le plus considéré dans la mauvaise, et même dans la commune; mais, si je n'ose dire que je suis ici dans le premier cas, je puis au moins vous assurer que je ne suis pas dans le

(1) Dans la notice manuscrite sur le chevalier d'Aydie, dont nous lui devons communication.

second : j'y trouve avec qui parler, rire et raisonner autant et plus que ne s'étendent les pauvres facultés de mon entendement, et l'exercice que je prétends lui donner. » Ces regrets, on le sent bien, sont sincères, mais tempérés ; il n'a pas honte d'être provincial et de s'enfoncer de plus en plus dans la vie obscure : il envoie à Mme du Deffand, des pâtés de Périgord, il en mange lui-même (1) ; il va à la chasse malgré son asthme; il a des procès; quand ce ne sont pas les siens, ce sont ceux de ses frères et de sa famille. Ainsi s'use la vie ; ainsi finissent, quand ils ne meurent pas le jour d'avant la quarantaine, les meilleurs même des chevaliers et des amans.

Il mourut en 1758, disent les biographies. Un mot d'une lettre de Voltaire à d'Argental, qu'on range à la date du 2 février 1761, semble indiquer que sa mort n'eut lieu en effet que sur la fin de 1760. Voltaire parle avec sa vivacité ordinaire des calomniateurs et des délateurs qu'il faut pourchasser, et il ajoute en courant : « Le chevalier d'Aydie vient de mourir en revenant de la chasse : on mourra volontiers après avoir tiré sur les bêtes puantes. » C'est ainsi que la mort toute fraîche d'un ami, ou, si c'est trop dire, d'une connaissance si anciennement appréciée, de celui qu'on avait comparé une fois à Couci, ne vient là que pour servir de trait à la petite passion du moment. Celui qui vit ne voit qu'un prétexte et qu'un à-propos d'esprit dans celui qui meurt.

Cependant, la postérité féminine d'Aïssé prospérait en beauté et en grace; je ne sais quel signe de la fine race circassienne continuait de se transmettre et de se refléter à de jeunes fronts. Mme de Nanthia n'eut qu'une fille qui fut mariée au comte de Bonneval, et celle-ci eut aussi une fille unique qui épousa le vicomte d'Absac : la tige discrète ne portait à chaque fois qu'une fleur. « Un de mes souvenirs d'enfance les plus vifs, nous dit un témoin bien bon juge des élégances, c'est d'avoir vu ces trois dames ensemble; les deux dernières, dans tout l'éclat de leur beauté, semblaient être des sœurs, et Mme de Nanthia, malgré son âge de plus de soixante ans, ne déparait pas le groupe. » On doit ajouter, pour être vrai, qu'elle ne parlait pas volontiers de sa mère. Sa mère! c'était le chevalier qui l'avait connue, qui l'avait aimée; par lui seul son image demeurait présente. Tant

(1) Voir, dans le premier des deux volumes déjà indiqués (*Correspondance* de Mme du Deffand, 1809), pages 334 et 347, des passages de lettres du comte Desalleurs, ambassadeur à Constantinople; en envoyant ses amitiés au chevalier, il le peint très bien et nous le rend en quelques traits dans sa seconde forme non romanesque, qui ne laisse pas d'être piquante et de rester très aimable.

qu'il vécut, le portrait d'Aïssé occupa son rang dans le salon de Nanthia, parmi les autres cadres de famille; lui mort, et les souvenirs personnels qui expliquaient, qui justifiaient tout, étant déjà loin, le portrait devint un embarras; il passa dans une arrière-chambre; puis bientôt, à la génération suivante, il s'éclipsa tout-à-fait. Il se retrouverait sans doute encore, nous assure-t-on, dans quelque grenier du Périgord (1).

Il en est des amans comme des poètes : ils n'ont qu'une famille, tous ceux qui, venus après eux, les sentent, tous ceux qui, loin d'en rougir, les envient. Le jeune homme à qui ses passions font trève et donnent le goût de s'éprendre des douces histoires d'autrefois, la jeune femme dont ces fantômes adorés caressent les rêves, le sage dont ils reviennent charmer ou troubler les regrets, le studieux peut-être et le curieux que sa sensibilité aussi dirige, eux tous, sans oublier l'éditeur modeste, attentif à recueillir les vestiges et à réparer les moindres débris, voilà le cortége véritable, voilà la postérité légitime des poétiques amans. Elle n'a point manqué jusqu'ici à l'ombre aimable d'Aïssé. Son petit volume est un de ceux qui ont leurs fidèles et qu'on relit de temps en temps, même avant de l'avoir oublié. C'est une de ces lectures que volontiers on conseille et l'on procure aux personnes qu'on aime, à tout ce qui est digne d'apprécier ce touchant mélange d'abandon et de pureté dans la tendresse, et de sentir le besoin d'une règle jusqu'au sein du bonheur.

SAINTE-BEUVE.

(1) La race d'Aïssé est dès long-temps éteinte; la vicomtesse d'Absac, son arrière-petite-fille, mourut pendant la révolution sans laisser d'enfans.

POÈTES

MODERNES

DE L'ESPAGNE.

LE DUC DE RIVAS.

La sanglante bataille d'Ocaña fut une cruelle et néfaste journée : néfaste pour l'Espagne, qui voyait sa fierté trompée, sa résistance vaincue, et pour la France elle-même, qui payait chèrement une victoire douteuse et triste. Ce choc terrible de l'héroïsme guerrier et de l'héroïsme national fut moins encore un combat qu'une grande immolation où l'on vit s'entretuer deux peuples faits pour s'aimer. Parmi les victimes de ce désastre, parmi les blessés restés dans ces plaines funèbres, la fortune se plut à aller relever un jeune officier presque mortellement atteint, et qui déjà ne se pouvait plus mouvoir, pour en faire un des poètes les mieux inspirés de la Péninsule. C'était don Angel de Saavedra, duc de Rivas. Celui qui l'arracha à une mort infaillible était un pauvre soldat du nom de Buendia, dont l'obscur dévouement rappelle celui du Javanais Antonio sauvant Camoëns près de périr sur les mers qui le portaient à Goa, et gardant, sans le savoir, *les Lusiades* au monde. Ainsi cette existence poétique s'illuminait, au début, des lueurs du champ de bataille. Depuis, le duc de Rivas a été tour à tour, dans

les heures les plus périlleuses, député, ministre, diplomate. Il s'est vu comblé d'honneurs et persécuté. Envoyé aux cortès par sa ville natale en 1822, il était bientôt obligé de se réfugier à Londres, puis condamné à mort par l'audience de Séville. Ministre en 1836 avec MM. Isturitz et Galiano, il n'échappait aux fureurs de la multitude égarée qu'à l'aide d'un déguisement. Aujourd'hui il est ambassadeur à Naples, où le ciel italien lui rend sans doute les douceurs du ciel de l'Andalousie. Comme on voit, c'est l'agitation, le mouvement, la participation à tout ce que l'Espagne a tenté depuis un demi-siècle, c'est-à-dire la vie dans son expression la plus saisissante. En même temps, par un noble effort, le duc de Rivas faisait le *Moro Exposito* (*le Bâtard maure*), les *Romances historiques*, *don Alvaro ou la force du Destin*, drame étrange, qui fut le premier fruit de la rénovation dramatique espagnole, l'agréable comédie de *Tanto vales cuanto tienes*. Cette alliance de l'activité extérieure et de l'activité non moins féconde de la pensée, du prestige des aventures romanesques et de l'éclat littéraire, est ce qui distingue beaucoup d'anciens écrivains de la Péninsule. Ercilla, jeune encore, franchissait l'océan pour prendre part aux expéditions d'Amérique, et la nuit, dans l'intervalle de deux combats, il écrivait ces vers de l'*Araucana*, dont la gloire a fait vivre la résistance d'une petite peuplade du Chili. « Aucun pas, disait-il, n'avait été fait sur cette terre qu'il n'en eût mesuré la trace; aucune blessure n'avait été reçue qu'il n'en connût l'auteur. » Garcilasso de la Vega fut un des brillans soldats de Charles-Quint, et, durant ses courses de Vienne à Tunis, comme pour se reposer du fracas des armes, il faisait renaître les pasteurs de Virgile. Avant d'être surpris par la mort dans un assaut, le doux poète avait créé l'églogue espagnole. Hurtado de Mendoza était plus connu comme diplomate, comme gouverneur en Italie, que comme écrivain, et cependant sa plume, tour à tour légère ou grave, s'est jouée dans les amusantes intrigues d'un roman picaresque, de *Lazarille de Tormès*, et a retracé l'*Histoire des Guerres de Grenade*. Cervantès avait perdu un bras à Lépante; il avait été captif à Alger; il souffrait la pauvreté, et c'est l'ame mûrie par ces revers que, de la main qui lui restait, il écrivit *Don Quichotte*, ce livre devenu populaire, si attrayant pour la foule, si profond pour le penseur. Race pleine d'énergie active et d'ardeur, qui, dans l'histoire littéraire, forme un contraste naturel avec cette autre famille de grands esprits uniquement voués au travail, sobres d'action, timides même devant les difficultés matérielles, et qui, sans franchir le cercle de leurs coutumes paisibles, devinent, par la méditation, par la profondeur de l'é-

tude, les réalités qu'ils ignorent. Sans aucun doute, ces conditions hasardeuses qu'affrontaient si aisément tant d'hommes célèbres se sont modifiées avec le temps; l'idée qu'on se faisait du rôle de l'écrivain a changé aussi. Au fond cependant, des vicissitudes d'un nouveau genre ont vu se produire les mêmes caractères, la même facilité à se partager entre les exigences d'une vie semée d'agitations et d'embûches et les préoccupations littéraires, à se précipiter dans les plus chaudes mêlées, et à revenir aussitôt aux plus calmes, aux plus délicates recherches de l'art et de la science. Le duc de Rivas n'est point seul, sous ce rapport, en Espagne; il n'est qu'un exemple de plus dans cette génération éprouvée dont Martinez de la Rosa, Toreno, Galiano, Isturitz, ont été les orateurs, les historiens, les publicistes : exemple éclatant, il est vrai, qui fait qu'on peut justement se demander si les souffrances, si les leçons quotidiennes des évènemens, toujours profitables à l'expérience, à la sagesse humaine, servent aussi à faire éclore et à développer les germes de poésie qui sont en nous!

Certes, ce serait un cruel sophisme, ainsi que l'a dit l'auteur de *René*, de vouloir imposer le malheur au génie comme un indispensable aliment. Le malheur corrompt bien plutôt le talent et le frappe d'une de ces langueurs morales pareilles aux maladies lentes, mais incurables, qui détruisent insensiblement le corps. La diversité même de la vie, les distractions laborieuses des honneurs, des devoirs publics, l'entraînement de nécessités pratiques toujours changeantes, sont plus souvent un obstacle qu'un stimulant; ils émiettent, pour ainsi dire, nos facultés, ils émoussent ce qu'il y a de vertu littéraire dans l'esprit, et lui ôtent cette force de concentration qui fait son aptitude à la production intellectuelle. C'est le cours ordinaire des choses; c'est une loi commune à cette foule de vocations indécises qui flottent entre tous les desseins, parce qu'elles ne cèdent à aucune impulsion puissante. Qu'on suppose pourtant, au milieu des épreuves que chaque jour multiplie, une nature heureuse, libre et désintéressée, vraiment marquée à l'origine, pour ainsi parler, du sceau de la Muse : rien ne saurait effacer en elle cette divine et primitive empreinte. Les fatigues des situations les plus diverses ne détourneront pas l'invincible penchant qui la ramène sans cesse vers la poésie comme vers la plus douce gloire ou la consolation la plus élevée. L'inspiration, bien loin de s'éteindre comme une flamme dispersée par le vent, jaillira plus rapide et plus vive, nourrie de ces émotions viriles qu'éveillent dans le cœur les mille accidens d'une destinée orageuse. Quel plus grand intérêt que celui de voir ainsi l'homme

que les hasards se disputent ressaisissant toujours la lyre d'or et chantant comme Alcée, au dire d'Horace, les rigueurs de la tempête, de l'exil ou de la guerre (1)? Ceci peut, à beaucoup d'égards, s'appliquer au duc de Rivas, qui est une de ces organisations favorisées et, avant tout, noblement acquises à l'art. Le dévouement prodigue de la jeunesse, l'occasion, les circonstances, l'ont pu jeter dans les camps et dans les conseils, l'ont seuls fait militaire ou homme d'état; c'est la nature qui l'a fait poète. Dans l'homme politique même se retrouve encore cette qualité précieuse et innée. Soit qu'il se laisse aller à son ardeur révolutionnaire, et s'ouvre ainsi la route de l'exil, soit qu'en présence de la révolution triomphante il jette un triste adieu à Charles IV, qui fut le roi de son enfance, et mette la mémoire de ce souverain, dont l'ame était infirme, sous la protection de son inoffensive candeur, c'est plutôt un instinct généreux qui le domine qu'une conviction raisonnée et fondée sur de savans calculs. Le fond de sa conviction comme de sa poésie, c'est un amour vague, passionné, ardent pour son pays à toutes les époques, dans son passé grandiose, comme dans son présent attristé, comme dans son avenir douteux, — amour peint à chaque page de ses œuvres en traits où se révèle l'homme qui a souffert de ce mal cruel de l'absence. C'est sans aucun doute par le duc de Rivas que l'Espagne est représentée avec le plus d'éclat dans la littérature européenne. Ainsi l'imagination tient encore le premier rang dans la rénovation intellectuelle de la Péninsule; elle est le signe de l'illustre parenté qui unit quelques-uns des écrivains nouveaux aux génies d'un autre âge. L'histoire de cette antique tradition rajeunie, faite à un point de vue large et élevé, pourrait être l'histoire même de l'Espagne.

La littérature castillane, aujourd'hui renaissante, a traversé depuis trois siècles bien des phases diverses; elle a eu ses heures de gloire et d'abattement profond. Faut-il ajouter que ces alternatives dans les destinées de l'art espagnol coïncident toujours avec les périodes de prospérité ou de décadence politique? L'âge qui dans l'histoire littéraire a gardé ce beau nom d'*âge d'or* répond à ce temps où, chaude encore d'une lutte de sept siècles, l'Espagne se répandait dans le monde entier et tentait de lui imposer une domination gigantesque. Tout alors, dans ce vaste empire, était monté au ton de la grandeur. C'est par l'imagination surtout que brilla cette ancienne et glorieuse littérature. L'exaltation de la foi, l'amour du merveilleux, la fougue

(1) Horace, liv. II, ode 13.

spiritualiste, le chevaleresque héroïsme des sentimens, l'audace d'une libre et aventureuse fantaisie, dont l'Espagne s'est montrée si prodigue dans son existence même, devaient être, en effet, des alimens naturels pour l'imagination; mais quand cette sève généreuse fut tarie, quand ces sentimens héroïques furent épuisés, quand les revers vinrent glacer cette ardente et mobile fantaisie, la poésie, à qui l'inquisition avait interdit ces rajeunissemens salutaires produits par le mouvement de la pensée philosophique, n'ayant plus rien à exprimer, se réfugia dans de futiles jeux de parole, dans la recherche, dans l'affectation. Le génie espagnol, enfermé en lui-même, moitié par orgueil, moitié par contrainte, périt par l'abus de ses qualités les plus belles. Primitivement pompeux et fier, il tomba dans l'enflure; naturellement ingénieux, il se perdit dans de méprisables subtilités : par ces deux routes, il aboutit au *culteranisme*. La poésie de Gongora est le plus prodigieux effort de l'imagination livrée à elle-même, succombant à ses excès et parant encore sa stérilité, sa misère, de haillons de pourpre et d'or. Sous Charles II, il n'existe plus même un seul poète, un seul écrivain, qui mérite d'être cité. L'élément littéraire a disparu avec la vitalité politique.

C'est d'une telle chute que la Péninsule avait à se relever; c'est de cette flétrissante corruption que l'art a eu à se guérir, à se purifier, pour retrouver une seconde jeunesse. Était-il un génie plus apte à seconder cette œuvre de réparation que le génie français, si libre et en même temps si sage, si hardi et si pratique, si facile et si mesuré? Le duc d'Anjou, en traversant les Pyrénées, introduisit en Espagne la pensée littéraire de la France aussi bien que sa pensée politique. Auprès de l'époque qui va de Luis de Léon à Calderon, et qui, entre ces deux dates littéraires, a vu naître et grandir Cervantès, Ercilla, Rioja, Lope de Vega, Moreto, Alarcon, Guillen de Castro, le XVIIIe siècle, il est vrai, n'a encore que de pâles mérites; tout, au premier abord, est servile imitation, flagrante copie de nos modèles. Luzan, Montiano, Torre-Palma, Porcel, sont les sectateurs inexpérimentés des doctrines de Boileau bien plus que les disciples des vieux maîtres nationaux. L'influence française fut néanmoins incontestablement salutaire pour l'Espagne. Il ne faut pas s'arrêter aux côtés puérils de l'imitation dans les arts, et ne saisir dans un tel mouvement que les ridicules de cette académie du *bon goût*, sorte d'hôtel de Rambouillet de la comtesse Lemos. L'influence française eut d'autres effets : elle excita vivement l'esprit espagnol, elle lui ouvrit la route du monde moderne, lui apporta le renouvellement moral qui lui avait

manqué autrefois, l'épura des superstitions qui l'avaient souillé, et, en le ramenant pas à pas à la vie, prépara l'instant où il pourrait ressaisir quelques traits de son originalité première. Tandis qu'une complète déchéance littéraire avait signalé les commencemens du XVIIIe siècle, le talent lyrique de Melendez Valdez ornait d'un éclat nouveau ses années tombantes : si l'auteur de l'ode sur le *Triomphe des Arts* est français encore par le fond, il retrouve parfois les richesses de l'antique forme espagnole. Le même caractère apparaît dans les poètes venus après lui, et qui marquent non-seulement la transition d'un siècle à l'autre, mais encore le passage de l'imitation française à l'originalité moderne, dans cette école qui se compose de Quintana, Gallego, Arjona, Lista. Ce n'est point sans doute une école puissante, dont le passage ait été victorieux, qui se soit élevée au-dessus des conditions moyennes de l'art, de la mesure, de l'élégance, de la correction; on ne peut nier cependant qu'elle n'ait été un progrès réel, le seul peut-être qui fût possible alors. Il faut ajouter que, lorsque quelques-uns de ces écrivains ont rencontré un sentiment vrai, une émotion patriotique inspirée par le malheur du temps, ils ont su trouver en eux-mêmes des accens généreux et durables. — Le duc de Rivas semble se rattacher à cette tradition par les essais de sa jeunesse; mais ce n'était qu'un premier culte de son esprit inexpérimenté. Sa vraie place devait être dans la renaissance poétique plus profonde et plus large qui allait s'accomplir à côté de la révolution politique. C'est dans quelques-unes de ses compositions lyriques, telles que *le Proscrit* (*il Desterrado*), l'ode au *Phare de Malte* ou *Aux Etoiles*, dans ses poèmes ou dans ses drames, qu'on peut voir briller les premiers éclairs du génie nouveau. Destinée singulière! le combat qu'il avait livré avec l'épée à Ocaña pour l'indépendance, vingt ans plus tard, son intelligence le renouvelait dans le *Moro Exposito*, pour revendiquer pleinement la nationalité littéraire de son pays. Cette œuvre d'une imagination facile et énergique a été la première victoire de l'école moderne au-delà des Pyrénées. Le duc de Rivas appartient donc tout entier à la rénovation littéraire espagnole; il en a été le brillant promoteur. Poussé par son instinct, averti par les douleurs dans lesquelles il expiait le tort d'être de son siècle, instruit par l'exil, il a été l'un des premiers à vouloir créer un art qui exprimât fidèlement la civilisation nouvelle de la Péninsule. Ce qu'il y a de grand ou d'incomplet dans ses tentatives tient aux grandeurs et aux imperfections de cette civilisation même, qui n'est point arrivée encore à saisir bien nettement, bien distinctement, et sa loi et son but.

Il n'est point rare de voir en Espagne l'éclat de la naissance rehaussé par le talent littéraire. Il y avait autrefois au-delà des Pyrénées une noblesse belliqueuse et lettrée; des grands seigneurs tels que Santillane ou Villena pouvaient dans leur blason unir aux signes guerriers les signes de la poésie. Malgré la décadence morale de la noblesse, ces exemples se peuvent encore renouveler : don Angel de Saavedra est le second fils d'un grand d'Espagne, du duc de Rivas; il est né, le 10 mars 1791, à Cordoue. L'image de la cité mauresque est bien souvent revenue à sa mémoire; plus d'une fois ses chants ont rappelé l'*archange* qui étend ses *ailes d'or* sur la ville. « Insigne Cordoue! dit-il dans le *Moro*, ô patrie où j'ai goûté l'amour et les caresses qui sont le trésor de l'enfance!..... jamais mon attachement pour toi ne tiédit; tu ne sors pas un seul instant de ma pensée depuis que je traîne sous des climats étrangers une vie nourrie du pain amer de la douleur, mais soutenue par l'espoir qu'à la fin mes cendres pourront reposer dans ton sein..... » Merveilleux témoignage de la puissance de ces premiers souvenirs sur une ame poétique! C'est dès l'enfance que les véritables instincts de Saavedra se sont déclarés; son imagination rebelle à l'étude des sciences exactes ne recherchait pas seulement avec ardeur la poésie; elle se passionnait en même temps pour la peinture. Sa première éducation avait été confiée à un prêtre français émigré, dont le sort pouvait être un précoce et utile enseignement pour son élève. On l'a remarqué d'une façon touchante : l'Espagne payait alors par avance l'hospitalité future que la France devait donner à ses proscrits. Cette vive nature de Saavedra ne fit que se mieux déceler lorsqu'il entra au séminaire des nobles à Madrid, où il poursuivit ses études avec M. Demetrio Ortiz, qui a été depuis à la tête du tribunal supérieur de justice. La révolution déjà imminente, les premiers éclats de la guerre de 1808, ces grands évènemens si propres à détourner le cours d'une existence, le surprirent donc jeune encore, et vinrent donner à son éducation ce complément vigoureux qui fait disparaître toute trace de l'enfant sous le caractère de l'homme. Saavedra voyait commencer sa vie publique sous de terribles auspices : son cœur ardent s'ouvrait aux vœux, aux espérances d'une régénération politique qui animaient l'Espagne, comme aux haines nationales suscitées par l'invasion. Témoin des scènes de scandale d'Aranjuez, ces misères de l'autorité souveraine, cette puérile et honteuse dispute du pouvoir entre un roi plus faible que coupable, une reine dissolue, un prince astucieux qui n'avait de l'ambition que les mauvais côtés, et un favori à qui sa fortune, née du caprice, avait fait illusion, ne

contribuèrent pas peu sans doute à éveiller en lui le sentiment révolutionnaire exalté qu'il déploya en 1812 et en 1820. La position de sa famille l'appelait d'ailleurs à prendre une part active aux luttes qui s'ouvraient. Saavedra avait été de bonne heure pourvu d'un grade dans l'armée; il était officier dans les gardes-du-corps lorsque la journée du 2 mai rendit l'insurrection générale. C'est à ce titre qu'il fit la guerre de l'indépendance et qu'il exposa noblement sa jeunesse à tous les dangers; c'est à ce titre qu'il se trouvait, le 18 novembre 1809, à la bataille d'Ocaña, où, frappé à la tête et à la poitrine et laissé parmi les morts, il ne dut son salut qu'à un hasard bienfaisant. Le dernier combat auquel il assista fut le combat de Chiclana. C'était le moment où le sol de l'Espagne allait de nouveau être libre. Ainsi, de 1808 à 1814, sa vie est livrée au jeu des batailles, et se poursuit à travers le bruit des armes, le mouvement des insurrections, les incertitudes publiques. Sa destinée agitée est la destinée même du pays. Les colères de Ferdinand VII, qui frappèrent tant d'hommes distingués, épargnèrent du moins Saavedra, et lui laissèrent même d'heureux loisirs. La révolution de 1820 le rejeta tout à coup dans des luttes nouvelles, dans les luttes politiques. Il était député de Cordoue en 1822, et comptait avec MM. Isturitz et Galiano parmi les membres les plus exaltés des cortès. En fallait-il davantage pour que la vie de Saavedra allât aboutir à d'autres épreuves, à celles de la proscription, plus pénibles et plus dures cent fois que les hasards de la guerre?

Au milieu de ces puissantes diversions de la guerre et de la politique qui semblent devoir absorber les facultés d'un homme, ce qui est à remarquer, c'est la persistance, le développement de l'instinct littéraire de Saavedra. Soldat, il saisit toutes les occasions qui le ramènent vers l'étude, vers la culture de l'art, et cela prouve à quel point il était né poète. Dès 1807, il s'était lié avec le comte de Haro, aujourd'hui duc de Frias, et don Mariano Carnerero, et avait rédigé avec eux un journal sous la direction de Capmany. Le même entraînement de ses goûts littéraires, autant que la communauté des sympathies politiques, le rapprochait en 1811, à Cadix, de Gallego, de Quintana, de Martinez de la Rosa. En 1813, il publiait ses premiers essais, parmi lesquels se trouve le *Paso Honroso*, poème de jeunesse, oublié et médiocre au fond, mais où on peut déjà distinguer une heureuse facilité d'inspiration et une aptitude naturelle à manier la langue poétique. Il faut l'ajouter : quels que fussent les réels penchans de Saavedra, il ne les laissa triompher, il ne s'y livra entièrement que lorsque son épée ne pouvait plus être utile à l'indépendance espa-

gnole. — C'est à ces années de repos de la première restauration que remontent quelques-unes de ses compositions dramatiques peu connues, *Aliatar*, qui fut jouée avec succès à Séville, *Maleck-Adhel*, *le duc d'Aquitaine*, *Doña Blanca*, qui n'a point été publiée. Ce sont des essais plutôt que des ouvrages achevés, même en leur genre restreint. Ce sont les fruits d'un esprit ardent qui a besoin de produire, et se hâte, avant d'avoir trouvé sa vraie route, avant d'avoir découvert les lois secrètes et profondes de l'art. L'imitation, dans ce cas, est naturelle. Tout y doit porter le plus grand novateur lui-même en sa jeunesse, et l'autorité jusque-là respectée de l'exemple, et l'incertitude de la pensée inhabile encore, pour ainsi parler, à creuser son propre cours. Il y avait une autre cause d'ailleurs qui devait retenir Saavedra dans le cercle tracé par l'école littéraire du XVIIIe siècle. L'Espagne, dans ses troubles, dans les violentes préoccupations de sa défense et de sa régénération, n'avait point été initiée au mouvement poétique qui avait éclaté en Europe : les noms de Goethe, de Schiller, de Byron, ou de Scott, étaient des noms inconnus pour ses écrivains; leurs doctrines comme leurs inventions n'avaient pu encore franchir les Pyrénées.

La tragédie de *Lanuza*, qui date de 1822, ne satisfait pas davantage au point de vue littéraire. L'auteur n'a point songé à retracer quelque vigoureux et solennel tableau du XVIe siècle, où pussent revivre et se mouvoir à l'aise ces hommes si différens : Philippe II, Lanuza, Antonio Perez, — l'un poursuivant de sa haine astucieuse et profonde l'antique esprit d'indépendance provinciale, — l'autre livrant un dernier combat pour les franchises de l'Aragon, — le troisième allant d'aventures en aventures, et, après avoir été le ministre des vengeances de Philippe, son rival dans ses amours, soulevant en fuyant cette insurrection de Saragosse, où périrent les priviléges du pays, où de si nobles têtes tombèrent. Lanuza n'est qu'un nom ici; le vrai sujet est la lutte du libéralisme moderne contre Ferdinand VII. C'est une œuvre de circonstance, d'allusion, une véhémente harangue de tribun. Or, ce procédé d'allusions, ce mélange d'un intérêt actuel et passager, en un mot, ce travestissement du passé au profit de quelques passions du présent n'offre que de vaines ressources à la poésie dramatique. Quand les auteurs français du XVIIe siècle ranimaient des personnages illustres de l'antiquité, ils pouvaient parfois les voir à travers les préjugés de leur temps; ils avaient peu, il est vrai, l'entente de la couleur locale, ils violaient souvent la vérité historique, mais, à cette vérité appréciable seulement pour la critique, ils substituaient une autre vérité plus large et plus accessible à tous, la vérité

humaine. Le Grec ou le Romain était homme avant tout. De la sorte, le XVIIe siècle a pu arriver à créer un art qui a eu sans doute ses imperfections, mais qui avait aussi les élémens d'une beauté et d'une grandeur immortelles, en dehors même des souverains mérites du style. Si, au contraire, on ne va fouiller dans le passé que pour pouvoir jeter dans la balance des partis un évènement dont la ressemblance avec le présent crée quelque mirage éblouissant et trompeur; si la vérité historique et la vérité humaine sont chassées en même temps de la poésie pour faire place à la peinture de ce qu'il y a de plus incertain et de plus mobile, des passions politiques, que peut-il rester à une œuvre? L'intérêt qui l'a pu faire vivre un seul jour est effacé le lendemain par quelque autre intérêt plus pressant et plus direct, et la laisse tomber dans l'oubli. *Lanuza* n'est point la seule œuvre de ce genre que l'Espagne ait produite. Pendant la guerre de 1808, Quintana et Martinez de la Rosa s'étaient aussi adressés au sentiment surexcité du peuple, le premier dans *Pelage*, le second dans *la Veuve de Padilla*. Il faut l'avouer même, *Lanuza* n'a qu'un mérite inférieur à celui de ces deux ouvrages. — Au demeurant, le but de l'auteur n'était-il pas atteint? N'avait-il pas voulu faire une œuvre de passion politique plutôt qu'une œuvre d'art, et continuer au théâtre une de ces scènes d'émotion telles qu'on en pouvait voir au congrès, lorsque Galiano, dans sa fougue éloquente, disait qu'à défaut de la victoire, il ne resterait plus à l'Espagne que la servitude, et à eux-mêmes « que le poignard de Caton, l'échafaud de Sidney ou le sort de proscrits errans? »

La restauration de l'absolutisme de Ferdinand VII produisit en effet ce cruel résultat qu'entrevoyait Galiano. Ce n'est point l'instant de juger la révolution de 1820 et son dénouement précipité, d'en marquer le caractère politique; mais il y a dans ces crises un côté moral qu'il faut saisir, sans tenir compte des violences, des récriminations, des excès, des brutalités des partis. Dès ce moment, l'Espagne semble pour ainsi dire divisée en deux portions, l'une livrée volontairement, par un fanatisme incurable, à la servitude, ou fixée au sol par la nécessité; l'autre rejetée au dehors pour son active participation à toutes les tentatives constitutionnelles, pour la fierté de ses idées et de ses désirs. La vie s'extravase en quelque façon. Au-delà des Pyrénées, pendant dix ans, tout essor est comprimé; le pouvoir royal mêle dans ses actes la bouffonnerie et la terreur, frappe les victimes qui hasardent une espérance, supprime les écoles comme de secrets foyers de corruption, et rend des décrets contre les barbes séditieuses de la

Catalogne. La littérature qui prospère, c'est une charade dans la *Gazette de Madrid* ou quelque honnête grammaire. La censure coupe les ailes au génie de Calderon si on veut le réimprimer, et arrête sur le seuil les écrivains nouveaux, tels que Zarate ou Breton de los Herreros, s'ils tentent d'arriver à la scène. La stagnation est complète; c'est un sommeil semblable à la mort. Larra, dans le *Pobrecito Hablador*, a fait plus tard le tableau de cet état, avec l'ironie la plus acérée, en peignant l'Espagne sous la figure des *Batuecas*, vallée renommée pour l'ignorance qui y régnait. « Ici, dit-il, on ne lit, ni on n'écrit, ni on ne parle. » Et le *Batueco* se rassure en songeant que les hommes ne meurent pas d'ignorance. Il faut donc chercher ailleurs la vie morale de l'Espagne pendant ce temps; il faut la suivre dans les scènes douloureusement variées de l'exil. Les hommes les plus marquans, MM. Toreno, Martinez de la Rosa, Burgos, Arguellès, Galiano, Isturitz, tous ceux que leurs opinions désignent à la haine de l'absolutisme, sont obligés de s'enfuir; la proscription les jette loin de leur pays, en France, en Angleterre, où leur intelligence reçoit une éducation nouvelle. Se trouvant aux foyers politiques les plus agités, ils étudient la marche des idées constitutionnelles, ils se mêlent au mouvement littéraire de l'Europe, et cherchent dans les travaux de l'esprit des consolations élevées, souvent des ressources. Les œuvres de ces années d'épreuve forment toute une littérature de l'exil : Toreno écrivait l'*Histoire du Soulèvement et de la Révolution de* 1808; Martinez de la Rosa se consacrait à des essais plus littéraires, et faisait même représenter à Paris le drame d'*Aben-Humeya;* Canga Arguellès préparait ses publications sur les *finances* et l'*administration;* Alcala-Galiano s'était fait l'utile collaborateur des *revues* anglaises; Telesforo de Trueba imitait tour à tour l'art de Scott et d'Hazlitt dans ses critiques et dans quelques romans. Les *Contes de l'Espagne romantique* ont été traduits en français. Dès 1824, quelques hommes de talent, MM. Canga Arguellès, Villanueva, Mendibil, avaient fondé à Londres un recueil sous le titre de *Loisirs des émigrés espagnols* (*Ocios de los Emigrados españoles*). Les *Ocios* portaient pour épigraphe un mot d'Horace qui devrait servir de devise à toute émigration : *Vitanda desidia est!* c'est-à-dire, il nous faut déjouer par l'activité de l'intelligence cette corruption secrète que l'inaction et le malheur unis portent souvent avec eux. Les *Ocios* parurent jusqu'en 1828; ils contiennent des recherches sur les anciennes constitutions de l'Espagne, sur l'économie politique, des études sur la littérature, sur la philologie, de nombreux essais poétiques. — Ces travaux, dont nous ne voulons

pas cependant exagérer le prix, dans leur imperfection même, sont encore dignes d'estime. Ils offrent un exemple salutaire, celui de l'esprit dominant l'adversité. Ce sont les plus nobles soulagemens qui puissent rattacher à la vie dans ces momens où l'exil accroît ses rigueurs, où, sous le poids d'une inexprimable angoisse, on regrette de ne pas dormir dans la patrie opprimée, comme il arrivait à Énée battu par la tempête de la mer Tyrrhénienne d'envier le sort de ceux qui avaient péri sous les murs de Troie, dans les champs d'Ilion vaincue.

Saavedra occupe une place éminente parmi ces hommes distingués. L'exil n'est pas seulement une épreuve de plus dans sa vie; il marque aussi le vrai point où son goût littéraire, où son talent se transforment. Les douleurs qui viennent l'assaillir, en le contraignant à rentrer en lui-même, à compter, si l'on peut ainsi parler, avec son cœur, le ramènent à la source où toute poésie se retrempe, à la vérité des sentimens. C'est cette vérité exprimée avec éclat qui caractérise plusieurs de ses pièces lyriques. En même temps, dans ses courses à Londres, à Malte, à Paris, il se familiarisait avec les inspirations de la littérature nouvelle de l'Europe, avec les poèmes de Byron, les romans de Scott. Les doctrines modernes, en élevant son point de vue, faisaient reparaître à ses yeux non plus seulement l'Espagne classique du XVIIIe siècle, mais l'Espagne du *siècle d'or*, et, au fond de l'horizon, ce moyen-âge moitié gothique, moitié arabe, chanté dans les *romances* par un peuple de poètes inconnus. Ses écrits, dès-lors, ont les qualités de la poésie de ce siècle; à peine s'attarde-t-il encore un instant dans sa voie ancienne en rimant les *octaves* faciles du poème incomplet de *Florinda*.

Les œuvres lyriques de Saavedra sont comme une histoire émouvante et passionnée de sa vie fugitive. *Le Proscrit* (*el Desterrado*) (1) est le point de départ. Le poète, réduit à s'éloigner en 1823, gagne Gibraltar, et s'embarque le cœur serré; le vaisseau quitte le bord au moment où la nuit vient déjà :

« ... Au jour renaissant, je ne te verrai plus, belle Hespérie! le vent furieux m'entraîne et m'éloigne de toi. Tes plages ne réjouiront plus mes yeux, qui interrogeront vainement l'immensité des flots.. Ne te cache pas encore, soleil; arrête-toi, par pitié!... Ces coteaux paisibles ne sont-ils pas les champs heureux couverts d'une éternelle verdure où coule le Bétis? Non, mes yeux ne me trompent pas : je te salue et je t'aime, Guadalquivir, roi de l'Andalousie!... Oh! comme tu t'avances avec fierté vers la mer, toi qui coules si

(1) Les œuvres du duc de Rivas que nous avons sous les yeux ne renferment pas cette ode du *Proscrit*, et en contiennent certainement de moins belles. Nous ne la retrouvons que dans les *Ocios*, où elle fut publiée.

tranquille et reflètes dans tes ondes les murs antiques de Cordoue! Là, j'ai vu pour la première fois la lumière du jour; là, la Fortune souriante m'endormit dans un berceau d'or : qui eût pu croire à son inconstance? Là, tu m'as vu, enfant innocent, ramasser des coquillages et des fleurs; depuis, jeune homme ardent, j'ai laissé sur tes sables l'empreinte des pas d'un cheval fougueux en allant parcourir tes bords. Tu m'as entendu enfin chantant des exploits ou soupirant l'amour, et tu as aimé mes accens... Ah! sur tes belles rives, j'ai joui de la richesse, de l'amour et de la gloire, avant que mon étoile me devînt contraire. Toi qui me vis enivré de joie, ô Guadalquivir! regarde-moi maintenant, pauvre, malheureux, triste, proscrit, fendant la mer et fuyant sans avenir.

« Patrie ingrate, tu me rejettes avec fureur de ton sein, récompensant ainsi mon amour! Pourtant j'ai rougi de mon sang les moissons de tes campagnes en combattant pour ton indépendance et pour ta gloire... et ma voix, si humble qu'elle soit, s'est fait entendre pour ta liberté. »

Mais, aux yeux du poète, cette patrie n'existe plus; ce n'est qu'un mélange odieux d'oppresseurs et d'opprimés. Il s'indigne de l'audace des uns, de la facile résignation des autres. « Il n'est plus d'espérance, » dit-il, et, appelant la destruction sur cette terre, il lance une imprécation terrible qui expire tout à coup sur ses lèvres :

« Quel sentiment s'élève en moi et s'empare de mon cœur?... Où sont ces affreux fantômes qui entouraient mon front enflammé? Ils fuient, ils disparaissent, et d'autres objets apparaissent à mes regards.

« Ma mère! mère adorée! doux nom qui remplit et console mon ame! Hélas! tu vis, tu m'aimes, et pour moi, dans l'angoisse, tu verses des larmes sans fin. Mes frères, vous aussi, vous que mon sort condamne à un éternel regret, et toi, Angélique, qui as allumé dans mon cœur une flamme qui ne s'éteindra pas, et vous, amis fidèles, douceur et consolation de ma vie, objets de mon ardent amour, où êtes-vous?..... Qu'entends-je? L'onde a-t-elle prisune voix? Non, ce n'est pas le sifflement du vent, ce n'est pas le bruissement de la mer; c'est la voix de ceux que j'aime qui me répond : « Malheureux, nous sommes ici sur ce sol où tu es né et que tu maudis avec « tant de fureur; nous sommes dans ces lieux qui virent ton bonheur, et « nous pleurons, nous adressons à Dieu des vœux fervens pour toi et pour « cette patrie plus malheureuse que coupable..... Nous sommes dans cette « Espagne où on entend le doux parler que tu as balbutié dans l'enfance, « où les nobles coutumes des aïeux reçoivent encore notre culte, dans ce pays « enfin que tu outrages et contre lequel tu invoques l'anathème d'un ciel « vengeur. »

« Non, par pitié! accens qui fîtes souvent mon allégresse et qui maintenant déchirez mon ame, assez! Ma lèvre a-t-elle pu laisser échapper un tel blasphème? Pardonne, Espagne malheureuse et aimée; c'est la simplicité de

tes enfans, et non leur corruption, qui a fait tes maux. Les étrangers se sont unis à des tyrans pour te ravir ta liberté naissante; mais leurs triomphes seront passagers : les vengeurs ne te manqueront pas..... Quand ce grand jour se lèvera-t-il? Ah! qu'il vienne tant que l'ardeur de la jeunesse échauffera mes veines et que mes bras conserveront leur force!

« Mais, si les lois immuables du destin éloignent encore cette heure souhaitée de la réparation, qu'elle vienne du moins avant que la mort cruelle me frappe de son inexorable main! Que mes yeux pleins de larmes, doux pays, puissent voir tes campagnes, fût-ce au moment où ma tête blanchie s'abaissera sous le couteau de la Parque inclémente, où la tombe muette m'ouvrira ses bras! Que je foule encore ton sol libre, riche, heureux et indépendant, dût-il être pour moi désert, sans amours et sans amitiés, et ne m'offrir que des tombeaux où aller répandre des larmes et des fleurs! Et, dans cette vallée natale où coule le Guadalquivir à la lumière silencieuse de la lune, que je puisse jeter au vent le dernier de mes chants, ayant pour m'entendre célébrer ta gloire, ô patrie, les hommes qui ne sont pas nés encore et maudissant avec eux la mémoire de tes fils indignes qui te dégradent et t'oppriment! — Alors je briserai ma lyre et je mourrai content, allant chercher l'éternel repos à côté de mes aïeux..... »

Il serait difficile de rendre le feu de cette plainte énergique et saisissante, de reproduire exactement, dans un langage étranger, la couleur dramatique que lui donne cette brûlante rapidité d'émotions qui se succèdent et se heurtent, pour aller se perdre dans un invincible élan d'amour. Ce n'est point, on le sent, un simulacre de douleur; c'est un deuil réel, ce sont des larmes vraies : l'imagination ne fait que venir en aide au cœur oppressé. L'ode *Aux Etoiles* date du même instant. Ceci n'était toutefois que la première heure de l'exil, l'heure de la fuite amère et inconsolable, qui devait être suivie pour l'auteur de longues années d'absence pendant lesquelles il eut à souffrir plus que l'incertitude morale de la proscription. Plus d'une fois le besoin vint l'assaillir. Tantôt, vivant à Londres, il évoquait tristement, au milieu des brouillards de la Tamise, les souvenirs enivrans du pays natal, comme le témoigne *le Rêve du Proscrit* (*el Sueño del Proscrito*); tantôt, espérant trouver à Rome un ciel plus clément et des spectacles mieux faits pour l'inspirer, il se dirigeait vers cette antique patrie des arts, mais la police italienne l'expulsait soudainement de Livourne, et il se voyait contraint de se réfugier à Malte. L'ode au *Phare de Malte* reproduit ses impressions lorsqu'il aborda pour la première fois à cette île, en 1828, après avoir failli périr dans une tempête. Puis il retournait en France, et là encore il n'échappait pas aux plus dures nécessités. La peinture, qui avait été un des amusemens de sa jeu-

nesse, devenait pour lui un moyen d'existence. On a remarqué à cette époque divers tableaux de Saavedra; le musée d'Orléans en a conservé même. Il n'est qu'une joie qui puisse alors tempérer la tristesse de son cœur, c'est son union avec cette *Angélique* qu'il avait chantée dans *le Proscrit*. L'ode *A son fils* (*A mi hijo Gonzalo*), qui vint bientôt au monde, est une de celles où perce le plus pur et le plus doux accent de vérité :

« Sur le sein de ta mère, tu dors, mon doux amour, comme une perle de rosée sur une fleur; la candeur céleste d'une jeune ame se reflète sur ta figure comme un rayon de soleil dans le diamant.

« Ton pied n'a pas encore foulé la terre impure, tes mains n'ont pas touché le fer cruel et l'or corrupteur. Cette bouche suave, inhabile encore à parler et où règne une pureté angélique, n'a pu offenser personne.

« Tu ignores ce que c'est que la mort, ce que c'est que la vie. Cependant les heures s'envolent muettes. Quel sera ton destin? Ah! que t'importe? tu jouis de tes songes paisibles sans songer qu'il y a un lendemain.

« Dors, gage adoré; éveille-toi seulement aux doux baisers que nous te donnerons, ta mère ou moi, — et enchante un instant mon ame, qui a épuisé la coupe de l'infortune.

« Quand tu souris à mes tendres caresses, j'oublie ce qui a été et ce qui peut être encore; qu'importent, si je te vois souriant, et les mépris de la fortune et les colères du pouvoir?

« Mais il n'est pas de joie complète, hélas! Lorsque je te regarde, je soupire en songeant à ton avenir..... Inexplicable mystère que, comme toi, j'ignore, et que ni la science, ni l'or, ni la force ne peuvent découvrir.

« Une branche de rosier tombe dans un ruisseau tranquille qui couvre à peine la terre. — Heureuse si elle peut s'enfoncer dans ce sol humide et si elle grandit à l'abri du rameau paternel!

« Si un courant invisible l'entraîne vers le fleuve, elle peut encore s'attacher à une rive, y prendre racine, et devenir un magnifique arbuste.

« Mais, si le fleuve plus fort la pousse vers la mer, l'ouragan la saisit, les flots la secouent avec fureur, — et elle périt, mon fils; elle est précipitée au fond des ondes ou va sécher au pied de quelque écueil..... »

Saavedra songeait en même temps et travaillait déjà au *Moro Expositо*, qui fut publié à Paris en 1834.

Ainsi, l'émigration espagnole avait ses poètes comme ses historiens et ses critiques, tandis que dans la Péninsule même la vie littéraire, comme la vie politique, semblait suspendue. Dans les diversités de son existence errante, elle représentait la force morale et l'intelligence du pays; elle se faisait gardienne de ses traditions civilisatrices, et les empêchait de périr, jusqu'au moment où elles pourraient être renouées plus réellement, plus puissamment au-delà des Pyrénées, et

poursuivre leur invincible cours. Sans doute, considérée en elle-même, dans les résultats positifs, pratiques, qu'elle a pu avoir, une telle situation recélait des vices secrets; elle a été la source de sérieux dangers qui se sont révélés par la suite. C'est par cette scission douloureuse et prolongée, en effet, que se peuvent expliquer bien des incertitudes, bien des tiraillemens intérieurs, ce qu'il y a eu souvent de factice dans les mouvemens politiques de l'Espagne, et ces recours fréquens à l'imitation étrangère. Le peuple et les chefs replacés naturellement à sa tête ont paru plus d'une fois ne pas se comprendre; ils ne marchaient point d'un pas commun, ils n'entrevoyaient pas également le but. Ceci est la part faite au malheur, qui ne passe pas vainement sur une nation et sur les individus; mais, somme toute, quelle génération plus que celle-là a fait preuve d'un patriotisme dévoué, éclairé, efficace! Quels hommes plus que ceux qui la composent ont agi utilement dans les jours difficiles! Si la vue habituelle d'institutions fortement assises et jouant régulièrement dans d'autres pays a pu leur causer quelques illusions qui aient été les mobiles de leur pensée ou de leur conduite, il en est une qui les doit honorer : ils ont cru, dès les premiers momens, en mesurant leurs souffrances, que la liberté avait livré assez de batailles pour se fixer enfin, qu'elle était assez dégagée des incertitudes pour ne point voir dans l'ordre qui l'affermit une menace incessante de destruction; et aujourd'hui encore, après dix années d'agitations, ne se retrouvent-ils pas parmi ceux qui ont entrepris la noble tâche d'organiser les forces rajeunies de la Péninsule?

C'est par la mort de Ferdinand VII que l'Espagne se trouva replacée sans retour dans la voie moderne. Ferdinand fit plus en mourant qu'il n'avait fait pendant sa vie : il donna une royauté à l'Espagne libérale; de ses mains défaillantes et irrésolues, il lui remit une bannière à opposer au despotisme étroit représenté par don Carlos. On ne peut nier que cette circonstance n'ait été décisive pour l'avenir constitutionnel de la Péninsule; elle ralliait en faisceau les convictions progressives les plus avancées et les opinions scrupuleuses qui désiraient des réformes, mais voulaient les voir s'accomplir à l'abri de l'autorité royale; elle traçait un cours normal aux idées nouvelles, et accroissait leur puissance, assurait leur succès en facilitant la modération. L'amnistie rouvrit aussitôt les portes de l'Espagne aux proscrits de tous les temps comme aux défenseurs naturels d'Isabelle. Le pouvoir passait de M. Zea Bermudez à M. Martinez de la Rosa, qui promulguait le *statut royal*, et à M. de Toreno. Ainsi, cette royauté d'une enfant protégée par une femme énergique, par Marie-Chris-

tine, se trouvait indissolublement liée à la révolution politique de la Péninsule. L'auteur du *Desterrado* avait repassé les Pyrénées en 1834 avec ses compagnons d'exil. Par son passé, le duc de Rivas, — la mort de son frère venait de lui laisser ce titre, — devait être de nouveau appelé à jouer un rôle politique. Il fut nommé vice-président des *proceres* (1) sous le régime du *statut royal*. Dans les premières discussions même, il est aisé de constater qu'un changement notable s'était opéré en lui : non que le temps eût attiédi son dévouement au progrès de l'Espagne, mais l'expérience avait corrigé son exaltation brûlante. Lorsqu'on proposait la loi d'exclusion contre don Carlos, il élevait le débat au-dessus d'une simple question de légalité, et, fidèle à lui-même, il ne fixait ses préférences que parce qu'il voyait la lutte établie entre la liberté et l'absolutisme. Cependant il ajoutait en même temps : « Certainement, messieurs, il est douloureux que nous soyons mis dans une si cruelle nécessité par un infant d'Espagne, descendant de cent rois, neveu de Charles III, fils de Charles IV, ce doux et naïf vieillard mort dans l'exil, loin de son trône et de ses serviteurs. Je suis reconnaissant, mon père et ma famille lui ont dû des faveurs.... et nous qui sommes ici, nous l'avons presque tous servi dans notre jeunesse... » Dans ces paroles, on sent que la modération a mûri cette tête ardente, qu'un sentiment de patriotisme élevé, sage, généreux, s'est substitué à un esprit de parti exclusif et haineux. Plus tard, en 1836, on peut voir le duc de Rivas ministre de l'intérieur dans le cabinet de M. Isturitz, et cette fortune non enviée lui suscitait de nouveaux chagrins, de nouvelles persécutions. Le ministère Isturitz, en effet, disparut dans l'échauffourée militaire de la Granja; ses membres furent contraints de se soustraire par la fuite aux passions ameutées qui avaient mis en pièces et défiguré le corps de Quesada. Le duc de Rivas partagea ce mauvais sort, et passa momentanément en Portugal. Depuis, il a toujours occupé un rang éminent dans le parti modéré. Par ses actes, par ses discours, il a nettement marqué sa position dans toutes les circonstances. Toutefois il n'est pas un seul instant de cette vie agitée où le travail de l'imagination ne vienne révéler les vrais penchans du duc de Rivas. L'homme politique s'efface encore ici devant l'écrivain qui a donné la première impulsion au mouvement littéraire de l'Espagne, dans le poème par le *Moro Expo-*

(1) Comme on le sait, le *statut royal* établissait deux chambres, les *proceres* et les *procuradores* : la première e composait de grands du royaume, d'évêques, d'hommes renommés dans des fonctions publiques éminentes ou dans les lettres; la seconde était élue par le pays.

sito, dans le drame par *Don Alvaro*, et a consolidé sa gloire par les *Romances historiques*.

Quand *le Bâtard maure* parut en 1834, l'idée d'une rénovation littéraire s'emparait déjà des esprits au-delà des Pyrénées; elle mûrissait comme un fruit naturel de cette autre révolution qui allait transformer les mœurs, les lois, l'état social tout entier de la Péninsule. Le goût du XVIIIe siècle, qui avait survécu, qui dominait encore, à vrai dire, n'était pas seulement repoussé pour ses restrictions, pour ses préceptes classiques désormais impuissans; il avait en outre un vice originel : c'était, dans le fond, une importation étrangère, contre laquelle protestait le mouvement de la pensée renaissante. Il y avait dans toutes les intelligences un désir inquiet, ardent, de voir l'Espagne rechercher en elle-même, dans son passé comme dans ses agitations présentes, les élémens d'une poésie nationale et rajeunie. Les imaginations excitées se détournaient des fictions académiques pour retrouver le secret de ces peintures animées et vivantes, libres et fortes, dont l'ancienne littérature espagnole, et, à d'autres égards, les littératures modernes de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France pouvaient offrir de puissans exemples. Si *le Bâtard maure* eut un réel succès, c'est qu'il venait à point dans cette situation transitoire, c'est qu'il répondait à ces vœux encore indistincts de perfectionnement littéraire, c'est que l'auteur, mieux préparé par les circonstances, plantait un drapeau autour duquel les nouveaux écrivains pouvaient venir se ranger. Déjà, dans ses poésies lyriques, le duc de Rivas avait montré sans doute un talent énergique, vrai, plein d'émotion; il était arrivé, par un élan spontané, à des effets nouveaux; mais n'est-ce point dans l'action variée et multiple du poème, du roman ou du drame, que se peuvent faire les plus larges applications de l'art? Là, en effet, toutes les questions se présentent; la poésie a à reproduire la nature humaine sous toutes ses faces, dans sa vérité générale, et en même temps dans cette vérité particulière qu'on nomme la vérité historique. C'est là aussi qu'on peut apprécier pleinement la grandeur ou l'insuffisance des innovations littéraires. *Le Bâtard maure* est tout à la fois un roman et un poème. Il est précédé d'un morceau de critique dû à M. Alcala Galiano, sorte de préface du *Cromwell* espagnol; c'est un brillant essai sur l'état littéraire de l'Europe, sur la poésie de la Péninsule et sur son avenir. La critique se faisait ainsi l'auxiliaire de l'art; elle se renouvelait avec lui, elle expliquait ses œuvres, et montrait l'imagination s'efforçant de répondre à ces lointains appels que lui adressait, du sein du passé, le vieux génie castillan.

Le duc de Rivas fait revivre, dans son poème, l'Espagne troublée du moyen-âge, avec ses implacables passions, avec cette variété que lui donne le mélange de deux races toujours en guerre, luttant sans cesse de chevalerie et d'héroïsme. Le second titre l'indique assez, c'est *Cordoue et Burgos au dixième siècle.* L'auteur a choisi pour le rajeunir un des plus terribles épisodes de cette histoire féconde en tragiques aventures, la destinée de la famille de Lara; il en a fait le fond de son invention romanesque, en y rattachant toutes les digressions que peut lui fournir le spectacle des temps, des lieux et des hommes. — Cordoue est dans la fête : les jeux, les plaisirs, les tournois, réunissent tout ce qu'il y a de jeune et d'illustre à la cour du calife Hixcem, à l'occasion du mariage du fils de son ministre, l'*hagib* Almanzor. Au milieu de ces fêtes, décrites avec splendeur, il n'y a qu'un jeune homme tout entier à sa tristesse : c'est Mudarra. Une pensée grave et profonde habite son cœur. Beau, courageux, fait pour tous les exploits, il a une origine mystérieuse; son père lui est inconnu, il ignore quelle est sa mère. C'est le souci de sa jeunesse. Depuis que Zahira, la sœur d'Almanzor, qui veillait sur lui avec tendresse, est morte, il sent davantage le poids de sa naissance obscure et dégradée. Confié aux soins d'un chef arabe, Zaïde, qui, après une vie guerrière, s'est retiré dans son château de l'Albaida, c'est pour la première fois qu'il met le pied dans ce monde brillant, à l'abri de la faveur d'Almanzor, et aussitôt le terrible nom de *bâtard* retentit à son oreille. Giaffar, le gouverneur de Cordoue, s'irrite de le voir dans la fête porter les couleurs de sa fille Kerima. Déjà, cependant, Mudarra sent naître en lui un invincible amour pour la jeune fille. Vainqueur dans les jeux, c'est par ses mains qu'il est couronné; c'est elle qui lui remet avec inquiétude et en rougissant les insignes de sa victoire, et l'émotion de Kerima se transforme aussi en une passion brûlante. Tous les deux, dans leur amour, sont pleins de terreurs secrètes : « O Mudarra! Kerima! dit le poète; malheureux! quel étrange instinct agite votre poitrine, et vous fait voir d'horribles fantômes aux feux de votre amour! C'est comme une voix inexorable de l'autre monde qui vous crie qu'une mer de sang vous sépare, qu'un mur d'ossemens sans sépulture s'élève entre vous. » Ce secret qui les doit séparer existe en effet, et c'est à l'occasion d'un meurtre qu'il va être révélé. Giaffar, pour étouffer l'amour de sa fille, dirigé en outre peut-être par quelque motif inconnu, veut faire assassiner Mudarra, surveiller de ses propres yeux l'accomplissement de ce funèbre dessein, et lui-même il tombe sous les coups du jeune homme qui défend sa

vie. Mudarra arrive auprès de Zaïde, à l'Albaida, les mains teintes encore du sang de Giaffar : « Lève-toi, jeune homme, s'écrie alors le vieillard, ton bras innocent a été le ministre des colères célestes... tu as noblement commencé tes vengeances... le moment de la révélation est venu pour toi !... » Zaïde entraîne Mudarra dans un jardin; il lui raconte cette sombre histoire des infans de Lara, que l'auteur a trouvée éparse dans le *Romancero*.

Aucun détail ne manque à cette horrible tragédie. Vingt ans avant le moment où parle Zaïde, qui a été l'ami de la famille Lara et a connu tous ses malheurs, les sept infans avaient éveillé la haine de doña Lambra, épouse de Ruy Velasquez, leur oncle et favori du comte souverain de Castille. Dès-lors cette haine s'appesantit sur eux avec fureur. Doña Lambra jure leur perte et anime la colère de son époux. C'est d'abord le père, Gonzalo Gustios, qui, sous l'apparence d'une mission de paix et d'honneur, est envoyé à Cordoue. Ruy Velasquez met de moitié dans sa vengeance Giaffar, ministre du calife, qui garde encore le ressentiment d'une défaite que lui a fait subir la valeur de Lara, et Gonzalo est retenu, puis plongé dans un cachot sous un vain prétexte. Ses fils, les sept infans, saisis d'une belliqueuse ardeur, prennent les armes pour aller le délivrer, et, par l'effet de la même vengeance concertée entre Ruy Velasquez et Giaffar, ils tombent dans une embuscade. Giaffar jette leurs sept têtes en pâture à l'affreux désespoir de Gonzalo enchaîné. Il lui montre ces faces souillées, sanglantes, défigurées, mais reconnaissables encore pour l'œil d'un père, et Gonzalo, stupide de désolation, appelle vainement ses fils : *Diego! Martin! Fernando! Suero! Enrico! Veremundo! Gonzalo!* Voilà l'effroyable présent que Giaffar fait à son prisonnier avant de le remettre à Ruy Velasquez, qui l'enferme à son tour dans le château de Lerma. Toutefois, avant cette péripétie, dans sa captivité même, Gonzalo avait eu un instant d'oubli et de bonheur : une noble jeune fille, la belle Zahira, séduite par son infortune, avait pénétré jusqu'à lui dans son cachot; ils s'étaient aimés, et bientôt le fruit de cet amour avait germé dans le sein de la jeune Arabe. Ce fruit, c'est Mudarra.— Qu'on se figure le jeune Maure instruit tout à coup d'un tel passé, à l'heure où ses mains fument encore du sang de ce même Giaffar, qui fut le persécuteur de son père, le meurtrier de ses frères! Qu'on imagine l'évocation de tels souvenirs faite par un vieillard sous la voûte du ciel, à la lueur vacillante des étoiles, témoins impassibles de toutes les catastrophes humaines, et tandis que le vent de la nuit fait frissonner le feuillage noirâtre de sept cyprès plantés en mémoire des sept infans !

Certes, c'est une scène qui n'est pas sans grandeur. Un indéfinissable sentiment de terreur s'éveille dans l'ame. Hier Mudarra s'abandonnait à une douce tristesse en songeant à l'incertitude de sa naissance; ses occupations étaient d'aller porter des fleurs au tombeau de Zahira, sans savoir que la noble Moresque fût sa mère, et de parcourir les rives du Guadalquivir, le cœur plein de son amour naissant pour Kerima. Aujourd'hui il est sous le poids de ce passé de sang et de larmes, et ne voit devant lui qu'un avenir de vengeance. Ce n'est pas assez de la punition de Giaffar; il faut qu'il aille compléter le châtiment que réclame l'honneur de sa race; il faut qu'il aille chercher son père, mort peut-être, peut-être encore misérablement enfoui dans quelque prison de la Castille, et, en partant, il laisse un noble adieu à Kerima : « Adieu, dit-il, Kerima... En accomplissant mon devoir, je chercherai la mort; je la souhaite... Zahira fut ma mère; ne laisse pas périr les fleurs qui entourent sa tombe sacrée... »

Durant ces vingt années qui ont conduit Mudarra à son âge viril, que s'est-il passé en Castille? Gonzalo Gustios est resté toujours dans un cachot du château de Lerma, privé d'air et de lumière. Un geôlier venait lui annoncer le jour; le soir, on frappait sept coups contre le mur, comme pour lui rappeler sans cesse, par ce signe sinistre, le sort de ses fils. A peine délivré de ses tortures par le nouveau comte de Castille, Fernan-Gonzalez, il peut ramener sa vieillesse flétrie dans les lieux même où il a été puissant et heureux, — au château de Salas; mais ses yeux se sont usés dans les larmes, ses regards se sont éteints. Il ne reconnaît la ruine de son antique palais qu'en sentant le vent et la pluie lui fouetter le visage à son entrée. Les pierres se sont écroulées comme la grandeur de sa race. Ce malheur est un motif de plus pour que le peuple fête le retour inespéré du seigneur de Lara. C'est le moment où Mudarra arrive avec Zaïde à Salas. Gonzalo Gustios, en retrouvant ce fils de son ancien amour avec Zahira, qu'il croyait à jamais perdu pour lui, se livre à une joie d'enfant; il l'entoure de ses vieilles caresses : « O ciel, dit-il, rends-moi un instant la vue! que je puisse voir mon fils un instant, dussé-je rentrer après dans ma nuit éternelle! » La foule elle-même se plaît à reconnaître le jeune Arabe; en lui revivent tous les traits de Gonzalo, le fils préféré de Lara. De là naît même un touchant épisode, celui de la vieille Elvida, qui, après avoir perdu la raison en apprenant la mort du jeune Gonzalo qu'elle avait nourri de son lait, croit le voir revenu comme un voyageur qu'on ne semblait plus attendre, et se laisse aller à toutes les illusions d'un amour

mêlé de folie. Mudarra cependant n'abdique pas ses sentimens de vengeance, et une occasion naturelle se présente pour les laisser éclater. Le comte Fernan-Gonzalez, sachant que des Maures sont entrés sur le sol castillan, vient à Salas; il est accompagné de Ruy Velasquez, le premier auteur des maux de la famille Lara, le cruel complice de Giaffar. Mudarra demande à combattre pour l'honneur et la loyauté de son père contre Velasquez, et c'est dans cette passe d'armes chevaleresque, en présence de la Castille assemblée, que le sang de Gonzalo Gustios vient venger ses affronts et ses malheurs par la mort de l'époux de doña Lambra. L'auteur fait reparaître encore à la fin du poème la douce figure de Kerima. Exaltée par sa passion, poussée par l'égarement, la jeune fille, surmontant tous les obstacles, a voulu suivre les traces de son amant. On la voit tout à coup se jeter sur le champ de bataille où gît Ruy Velasquez et où Mudarra lui-même est près de succomber à ses blessures. Plus que toute chose, l'apparition de Kerima, sa tendresse retrouvée, doivent ramener le jeune Arabe à la vie. Tout donc semble sourire à leur bonheur nouveau. Gonzalo Gustios accueille la Moresque comme sa fille; les deux jeunes gens embrassent la foi chrétienne, et leur union se prépare; mais, comme si la loi religieuse à laquelle vient de se vouer Kerima développait en elle d'intimes remords, de mystérieuses douleurs, sa beauté s'efface et pâlit par degrés, et, à l'instant même où elle va être liée pour toujours à Mudarra, elle recule avec effroi, voyant le sang de son père sur la main de son fiancé. « Je me consacre à Dieu! s'écrie-t-elle, le Christ est mon époux! » — Ce dénouement imprévu est trop prompt; il est peu motivé, mal amené. Si l'on s'y arrête un peu cependant, pour en chercher le sens, ne voit-on pas la fatalité s'y montrer avec un caractère particulier? Ingénieuse à diriger ses coups, toujours prête à faire sentir sa puissance par quelque côté, elle respecte l'orgueil de l'homme, laisse Mudarra sortir vainqueur de ses luttes, regagner l'honneur d'un nom illustre, et à la même heure elle le frappe dans son bonheur; elle flétrit sa joie la plus chère. N'y a-t-il pas quelque chose d'émouvant dans la fuite soudaine et irréparable de cette illusion d'amour qui a flotté sur la jeunesse du bâtard, qui a triomphé de tant d'obstacles et semble attendre, pour s'évanouir tout à coup, que le cœur ait pu croire à sa durée?

Il est aisé de le remarquer, la fiction se mêle sans cesse à l'histoire dans *le Bâtard maure*, et cela serait plus visible encore s'il était possible de suivre la fantaisie du poète dans tous ses détours, dans toutes ses excursions. Le duc de Rivas a mérité d'être appelé le Walter

Scott de l'Espagne moderne, jugement qui est l'indication du prix attaché à son talent plutôt qu'une appréciation bien exacte. Cette habileté du récit en effet, cette connaissance profonde et désintéressée de la nature humaine, cet art de recomposer les caractères les plus divers avec une fidélité minutieuse, de reconstruire une époque dans son ensemble et dans ses détails, de faire vivre et agir les hommes en donnant de la logique même à leurs inconséquences, du naturel même à leurs folies, — toutes ces qualités, en un mot, qui font le génie du grand auteur des *Puritains* et de *Rob-Roy*, n'apparaissent que faiblement dans le *Moro Exposito*. Il y a sans contredit des élémens dramatiques dans l'action; il y a des tableaux puissans et vrais à côté de quelques scènes comiques par momens heureuses; il y a des traits énergiques et expressifs dans les caractères que l'auteur retrace, dans Gonzalo Gustios, Ruy Velazquez, Mudarra, Zaïde, le vieux serviteur Nuño, la pauvre nourrice Elvida. La pureté idéale de Kerima fait un noble contraste avec la beauté hautaine, empreinte de passions sensuelles, de la vindicative doña Lambra. « Pourquoi, dit le poète, le ciel n'a-t-il pas mis dans doña Lambra une ame noble et grande, digne d'habiter un si beau corps? C'était un sépulcre de marbre brillant au dehors, et qui recélait dans son sein les vers et la pourriture. Elle ressemblait à un riche palais où éclatent l'or, le bronze et le jaspe, et où se cachent des hyènes furieuses..... » Certainement la vie circule avec abondance dans cette œuvre, dont l'analyse ne peut donner que le froid squelette; mais ce qui manque à tous ces élémens rassemblés par l'auteur, c'est la cohésion, l'unité; ce qui manque à l'action, c'est une suite logique et bien déterminée. Nulle part on ne sent la présence de ce sentiment supérieur de l'ordre, qui doit présider même aux inventions les plus libres, et qui marque la différence entre une ébauche, quelque magnifique qu'elle soit, et une œuvre achevée. Encore moins peut-on y reconnaître le génie large et compréhensif de Walter Scott; si ces deux noms ont pu être rapprochés, c'est parce que le goût de cette poésie chevaleresque a été visiblement suggéré à l'écrivain espagnol par l'illustre Écossais, et que *le Bâtard maure* est le premier essai pour lui donner une naturalisation nouvelle au-delà des Pyrénées. — La partie la plus incontestablement belle du poème est la partie lyrique. Là l'inspiration se retrouve dans sa force et dans son originalité, soit que l'auteur donne cours à ses plus intimes émotions, soit qu'il dépeigne la beauté des campagnes. S'il ramène quelqu'un de ses héros dans son pays après une longue absence, il fait involontairement un retour sur lui-même.

« Oui, dit-il, les doux souvenirs de la patrie se fortifient loin du foyer paternel; nous nous imaginons que tout en elle doit être immuable, et nous souhaitons avec anxiété de la revoir, pensant que rien n'aura changé durant notre éloignement.

« Voici cependant l'heure du retour. Ce que nous avons quitté en partant n'existe plus; de tous les côtés nous ne rencontrons que des choses nouvelles et différentes; nous voyons avec effroi se dissiper les illusions de nos souvenirs, et nous sommes comme des étrangers dans notre propre patrie : malheur le plus grand qui puisse tomber sur nous! »

L'instant où Mudarra quitte l'Andalousie pour la Castille amène naturellement un tableau des deux pays, qui est un des beaux fragmens de la poésie descriptive espagnole.

« Une autre scène s'offre à mes yeux, dit le poète; ce ne sont plus les campagnes fleuries où s'étendent les ondes majestueuses du Guadalquivir; ce n'est plus la sierra féconde, élevant jusqu'au ciel sa cime toujours pure de neige et couronnée de mousse, de fleurs odorantes et d'oliviers, tandis que les vergers et les jardins tapissent ses flancs, embaumant l'air des douces senteurs de la rose et du jasmin. Point d'illustre cité dont le nom, la puissance et la gloire soient agrandis par la renommée, racontés par l'histoire et attestés par les monumens... — Voilà la Castille! un ciel obscurci par des nuées épaisses et des vapeurs grisâtres; un sol dépouillé où l'hiver cruel exerce ses rigueurs; un horizon d'affreuses montagnes dont les pics se hérissent, où s'élèvent seulement des pins au feuillage sombre, et qui sont couvertes de neiges. Voici l'Arlanza! si, dans l'été, il se couronne d'épis avec orgueil, maintenant ses eaux troublées et paresseuses s'encombrent de glaçons. Voici la cité belliqueuse où est le siége des comtes castillans. Ah! ce n'est pas la ville du puissant Hixcem. Comme Cordoue, la naissante Burgos n'élève pas dans un ciel de saphir ses minarets et ses dômes de marbre et d'or. Elle a de fortes murailles et des tours de pierre inaccessibles au soleil, qui défient les tourmentes, les orages et les fureurs de la guerre. Ses palais n'abondent point en richesses; ils ne sont pas tendus en toiles exquises de l'Orient; ils n'abritent pas les sciences et les arts. Là on n'entend pas, au lever de la claire aurore, la voix du muezzin annonçant aux hommes le nouveau jour et les invitant à porter leurs prières au temple. De vastes cloches d'airain ébranlent l'air et jettent leurs sons mélancoliques pour rappeler l'heure des pratiques divines. La voix des écoliers n'éclate pas dans les rues; dans les places, on n'aperçoit pas la gaieté, le mouvement et la profusion des métiers. Dans Burgos, le marteau retentit, battant le fer, pliant l'acier déjà éprouvé par le feu en armures de toute sorte. On n'entend que le chant monotone des églises, des chapelles, des couvens, et la confuse rumeur d'un peuple pauvre et taciturne. »

« Et les campagnes, combien elles sont différentes! Là, les laboureurs en

troupe et demi-nus suivent en chantant les bœufs tardifs à l'aide desquels ils fécondent leurs sillons, et sont assurés d'avance de l'opulente moisson qui sera le prix de leurs sueurs, tandis qu'ici le pauvre, condamné à lutter contre une terre ingrate, sous un climat plus dur, ouvre péniblement le sol avec ses mules agiles, redoutant toujours de voir le fruit de ses fatigues emporté, avant qu'il ait mûri, par quelque irruption ennemie, ou, lorsqu'il est mûr, par un moine rusé, par la barbarie d'un seigneur tyrannique ou la violence des bandits qui habitent la montagne.

« Enfin ce siècle vit, dans la Bétique, un empire illustre et tout puissant, une nation grande, brillante et riche, mais dont la déchéance prochaine s'annonçait par la tyrannie des monarques et l'amour du peuple pour les voluptés amollissantes; dans la contrée qu'arrose l'Arlanza, au contraire, un état naissant, les difficultés de la conquête, un gouvernement sans vigueur, des lois incertaines, des factions acharnées, une ignorance profonde, unie à la pauvreté; mais une énergie, une constance et un courage qui faisaient augurer la grandeur que le ciel réservait à la Castille!... »

Un pareil éclat rappelle l'époque où le génie espagnol n'avait pas été corrompu encore par le faux goût et refroidi par le mélange des fadeurs mythologiques; la forme et le fond sont ici en rapport. Il n'y a pas seulement dans ces vers cette fluide facilité descriptive, si commune dans les pays méridionaux, si naturelle avec une langue riche, sonore, harmonieuse, qui est elle-même une musique enivrante; tout y atteste une inspiration renouvelée et vivace; et, chose à observer, cet art de la composition, cette vue supérieure, cette force concentrique, qui font trop souvent défaut dans l'action, reparaissent dans les passages lyriques comme pour mieux marquer la vraie nature du poète. *Le Bâtard maure* méritait donc, à ce point de vue surtout, le succès durable qu'il obtint. Dans ses parties même les plus imparfaites, c'est encore une remarquable tentative. En remettant la poésie en présence de ce vaste domaine d'un passé héroïque, le duc de Rivas donnait un exemple fécond; il imprimait à l'art une direction salutaire, et, s'il n'atteignait pas toujours le but, il prouvait du moins qu'il l'avait entrevu, qu'il en saisissait la grandeur; son imagination, en pénétrant dans cette voie nouvelle, y faisait briller une de ces lumières soudaines que tous les esprits attendent, dans les momens de transformation, pour se mettre en marche.

Don Alvaro ò la Fuerza del Sino a réalisé au théâtre, en 1835, un progrès analogue. Si l'on songe, d'un côté, à l'état d'abaissement où se trouvait, plus peut-être que tout autre genre de littérature, l'art dramatique au-delà des Pyrénées, aux difficultés que faisait peser sur lui une censure ignorante, implacable, qui ne tolérait que l'imitation

des plus plates vulgarités étrangères, et de l'autre à cet amour merveilleux que l'Espagne a toujours eu pour les représentations théâtrales, qu'elle a conservé même dans les heures les plus mauvaises, on ne peut s'étonner que le drame du duc de Rivas ait été un évènement littéraire considérable; il ne faut point être surpris si la joie fut vive de voir que le pays illustré par Calderon, Lope, Moreto, Alarcon, Tirso de Molina, pouvait encore trouver des ressources en lui-même, et qu'il suffisait d'un peu de liberté pour seconder l'essor d'une nouvelle poésie dramatique plus nationale, et qui s'accordât mieux avec les instincts modernes. Le drame n'avait point eu à la fin du siècle dernier l'heureuse fortune qui était échue à la comédie. Tandis que celle-ci était réformée par un esprit vif et original, par Moratin, dont les œuvres, *la Femme hypocrite* (*la Mogigata*), *le Oui des jeunes Filles* (*el Si de las Niñas*), n'ont pas perdu leur intérêt, et se maintiennent de nos jours par leur verve brillante, la tragédie était restée ce que l'avait faite l'école du XVIIIe siècle. Les ouvrages les plus dignes de remarque qui touchent à notre temps, nous les avons nommés : quelques-uns, *Pelage* et *la Veuve de Padilla*, ont eu une valeur de circonstance. D'autres plus récens, tels que l'*Œdipe* de M. Martinez de la Rosa, montrent le goût purement classique dominant encore les intelligences les plus élevées, et gardant son empire jusqu'à un moment bien rapproché de nous. Aucun caractère nouveau ne signale ces compositions, et bien moins encore les traductions innombrables qui réduisaient l'Espagne à n'être que l'écho servile d'un autre peuple. Entre ces travaux timides ou inutiles et *don Alvaro*, il y a toute une révolution acccomplie dans l'art comme dans la société. L'auteur revenait vers la scène qu'il avait forcément quittée depuis plus de dix ans; mais il y revenait l'esprit libre des passions qui avaient fait de *Lanuza* un dialogue politique plutôt qu'une œuvre tragique, n'ayant en vue que l'intérêt littéraire et familiarisé avec les hardiesses des écoles poétiques étrangères. Il trouvait en même temps un théâtre délivré de la surveillance oppressive de la censure et un public vaguement désireux de nouveautés dans son ignorance, déjà ébranlé par les secousses politiques qui l'agitaient. Tout servait donc à favoriser l'audace.

Le drame du duc de Rivas est tout d'invention; il est né exclusivement de la fantaisie du poète; aucune date certaine ne pourrait être assignée à l'action. Si quelques mots sur la guerre de Philippe V n'indiquaient qu'il la faut placer au XVIIIe siècle, les campagnes d'Italie où don Alvaro va vainement chercher la mort pourraient aussi bien être les campagnes de Charles-Quint. Le vrai sujet, c'est la vie

d'un homme livrée aux poursuites inflexibles du malheur; c'est la *force du destin* prenant un être condamné à son berceau, pour le pousser, de déception en déception, de douleur en douleur, de chute en chute, jusqu'à une fin lamentable. Cette fatalité, que nous montrions dénouant les amours du bâtard maure et de Kerima, elle est ici dans toute sa puissance. Don Alvaro est le fils d'un vice-roi révolté du Pérou, qui s'est uni à une descendante des Incas pour secouer le joug castillan, au mépris de la loyauté et de l'honneur. C'est donc sous un astre funeste qu'il voit le jour. Il a traversé les mers pour venir justifier la mémoire de son père, mort avec la flétrissure du traître, pour chercher à laver l'écusson qui lui a été laissé souillé, et qu'il ne peut tirer de l'ombre avant l'heure de la réhabilitation. A Séville, où il vit cependant, sa naissance est ignorée; héros de la famille de Conrad ou de Lara, il n'est connu que pour la beauté étrange de sa figure, pour la profusion de ses richesses, et la facilité avec laquelle il jette l'or à pleines mains. Le mystère même dont il s'environne attire sur lui tous les yeux. L'inexprimable fierté qui perce en lui, l'apparence de noblesse qu'il garde toujours, tous ces dons extérieurs, à l'aide desquels il séduit et fascine les regards, empêchent qu'on ne sonde plus profondément les secrets de sa vie. C'est dans cette situation où le merveilleux a sa part, que don Alvaro s'éprend d'un violent amour pour doña Léonor de Vargas, la fille du marquis de Calatrava; mais lui qui n'a qu'un nom inconnu à offrir, dont la fortune est peut-être celle d'un aventurier heureux, d'un pirate qui veut se reposer dans les jouissances de ses fatigues coupables, comment pourrait-il aspirer à la main de l'héritière d'une illustre race? Il l'a osé pourtant, et la passion qu'il a éveillée dans l'ame de Léonor lui faciliterait singulièrement la route, s'il n'y avait un obstacle plus fort, celui que met entre eux l'honneur de la maison de Calatrava. Le vieux marquis oppose un refus invincible. Dans ces circonstances, Léonor, entraînée par l'amour de don Alvaro, consent à le suivre. La nuit les réunit secrètement, comme Roméo et Juliette. Près de partir, ils épanchent encore leur ardeur passionnée. Malgré tout, la jeune fille ne saurait étouffer ses regrets, ses remords, les terreurs qu'elle éprouve en foulant aux pieds le devoir et l'affection filiale; elle veut retarder, elle hésite, elle se combat elle-même, lorsqu'au milieu de ces incertitudes et de ces angoisses apparaît la figure irritée du père. Don Alvaro abaisse son orgueil devant le marquis, qui veut le faire enchaîner comme un vil larron; il se met à ses genoux, appelant sur lui seul le châtiment, et dépose à terre un pistolet dont il s'était d'abord

saisi; mais, par un jeu cruel du destin, ce pistolet part, et va frapper Calatrava, qui tombe et meurt en maudissant sa fille. Affreuse catastrophe! Vainement, dès-lors, don Alvaro cherchera à retrouver la paix, à réunir les élémens dispersés de son bonheur, comme on rassemble les morceaux d'un verre fragile qui a volé en éclats : le malheur partout l'accompagne; chaque effort qu'il tentera ne fera qu'élargir l'intervalle marqué de sang qui le sépare de Léonor. La lutte qui s'est engagée dans cette nuit funeste entre les serviteurs de Calatrava et don Alvaro, lutte où celui-ci a failli succomber, fait même que chacun des deux amans perd la trace de l'autre. Léonor s'enfuit chez une de ses parentes à Cordoue, et bientôt va se cacher plus profondément, sous les habits d'un religieux, dans une solitude abrupte qui avoisine le couvent des Anges, à Hornachuelos. Là, elle vit isolée, pleine de douleur et de repentir, retranchée du monde, morte pour sa famille. Pendant ce temps, don Alvaro, afin de tromper son désespoir, ou pour y mettre un terme, est allé, sous le nom de don Fadrique de Herreros, se mêler aux guerres d'Italie, et, bien loin de rencontrer la mort en allant au-devant d'elle, il ne fait qu'acquérir une brillante renommée de courage. Il n'a qu'un ami auquel il est lié par la communauté des dangers, par la noble fraternité du champ de bataille : c'est un jeune officier, don Félix de Avendaña; et, comme si le destin préparait une embûche sous chacune de ses joies passagères, don Félix n'est autre que le fils aîné du marquis de Calatrava, qui est à sa recherche pour venger la mort de son père et l'honneur de sa maison. C'est cette amitié même qui les remet en présence sous leurs vrais noms de don Alvaro et de don Carlos de Vargas. Le premier gravement blessé, dans la prévision de la mort, confie à son ami une cassette, pour brûler, s'il succombe, les papiers qui y sont contenus. Celui-ci, cédant à un instinct plus fort que sa loyauté, ouvre à peine la cassette, et voit le portrait de sa sœur, doña Léonor. Tout lui indique qu'il a enfin trouvé le meurtrier de son père; il attend sa guérison, le provoque, et tombe fatalement lui-même sous les coups de son adversaire, qui s'est inutilement efforcé de détourner cette catastrophe nouvelle. Ce n'est pas tout encore : don Alvaro revient-il en Espagne pour s'enfermer au couvent des Anges et se soustraire par là aux malignes influences de sa fortune, la paisible expiation ne lui est pas permise. Le second fils du marquis de Calatrava, don Alonso, viole sa retraite, l'arrache à sa cellule, fouette son sang par l'injure, et lui remet une épée dans la main; don Alonso meurt comme son frère, dans une gorge de la montagne, laissant don Alvaro pétrifié.

Il n'y a qu'une terreur à ajouter à celle-ci, c'est l'apparition de doña Léonor à cette heure suprême; le combat a eu lieu, en effet, près de la solitude où elle s'est ensevelie depuis long-temps. Son frère mourant peut encore rassembler ses forces pour la frapper d'un coup de poignard. Don Alvaro se précipite du haut d'un rocher en jetant au ciel un dernier blasphème, et les moines, les gardiens du couvent, accourus, s'écrient, pleins d'épouvante : « Miséricorde! Seigneur, miséricorde! »

C'est là une œuvre incontestablement tragique. Il y a dans don Carlos et don Alonso un âpre et malheureux désir de vengeance; dans don Alvaro, un effroi de tout ce qui l'entoure, de ce sang toujours prêt à lui rejaillir à la face, qui laissent une longue et sinistre impression. Une poésie forte et colorée relève et ennoblit ce qui pourrait parfois paraître simplement mélodramatique. Toutefois en considérant au fond le sujet lui-même, ne doit-on pas aussi faire remarquer ce qu'il y a d'un peu étrange à montrer la fatalité comme la souveraine et l'exclusive maîtresse d'une vie entière? Certes, nous comprenons ce que ce dogme mystérieux a de saisissant pour l'imagination, et particulièrement pour une imagination espagnole; nous savons quels effets on en peut tirer encore. Il faut bien que cette idée de la fatalité soit naturelle, pour qu'elle se retrouve, sous des noms différens, dans toutes les religions, pour qu'elle ait été reproduite à divers égards par les littératures les plus éminentes; mais la raison humaine, en grandissant, n'a-t-elle pas diminué le prestige de cette puissance invisible? Ce n'est plus une croyance pour nous, et, puisqu'avec le temps, le sentiment de la liberté morale s'est de plus en plus développé ne serait-ce pas un spectacle également grand et plus vrai aujourd'hui que celui de l'homme, non plus aveuglément soumis à une force supérieure, aveugle elle-même, mais luttant contre elle, arrivant parfois à déjouer ses coups, lui disputant son intelligence et son ame, et se montrant vainqueur aussi souvent que vaincu dans ce combat héroïque ? Si le drame antique, dont la fatalité est le ressort, nous rend les témoins de la défaite continuelle et assurée de l'homme, ces alternatives, cette perspective d'une lutte incertaine qui tient toujours nos forces en éveil, ne sont-elles pas la source d'un autre ordre de sentimens plus élevés et particuliers à la civilisation chrétienne, dont le bienfait nous rouvre les sphères supérieures, nous donne l'espérance dans les plus grands abandons? Pense-t-on qu'il y ait moins d'élémens dramatiques dans cette idée, que les douleurs soient moins touchantes parce qu'elles ne sont pas irrémédiables, que l'émotion se doive refroidir parce que

les efforts tentés pour corriger la fortune obtiendront quelque prix? La morne pitié qu'inspire un héros condamné et livré à la fureur vengeresse d'une destinée implacable serre le cœur, lui communique un oisif et venimeux désespoir. Une compassion douce et féconde, au contraire, naît à la vue de l'être assailli par les épreuves, et qui parvient de nouveau à découvrir *les étoiles du ciel*, selon le langage de Dante, après avoir suivi sans succomber la voie des douleurs humaines.

Quel que soit d'ailleurs ce jugement général, il faut le reconnaître, le duc de Rivas a développé son sujet avec une réelle puissance. On conçoit que pour une telle donnée les fictions classiques fussent insuffisantes, qu'il fallût un cadre plus libre et plus large aux agitations renaissantes de la destinée de don Alvaro. L'auteur n'a ménagé ni le temps ni l'espace; les années s'écoulent entre le commencement et la fin de l'action dramatique, la scène change à son gré, et est tantôt en Espagne, tantôt en Italie. L'élément comique vient par instans reposer des terreurs du drame. La prose se mêle aux vers, comme dans certains ouvrages anciens. Rien ne manque à cet essai hardi, qui, le premier, a donné la mesure des facultés dramatiques du duc de Rivas, comme *le Bâtard maure* avait fait éclater dans un jour nouveau ses autres qualités poétiques. — Il est maintenant facile d'apercevoir les traits distinctifs du génie de l'auteur. On pourrait dire de lui ce que Sheridan disait de Moore : « Son ame est une étincelle de feu échappée du soleil! » Doué d'une sensibilité énergique, d'un enthousiasme prompt et chaleureux, dans la poésie lyrique il trouve d'incomparables accens; s'il plonge dans l'histoire, la vérité se révèle à lui par éclairs, dans quelque vision magnifique et passagère; il la devine d'instinct plutôt qu'il n'en a une connaissance exacte. S'il peint un caractère, il en saisit surtout les côtés extérieurs et saillans qui frappent l'imagination. Il est habile à décrire les désastreux effets d'une calamité fatale, bien plus qu'à suivre pas à pas les passions dans leur développement moral et logique. Son style a toute l'opulence méridionale, la richesse de la couleur, la profusion des images, avec les défauts inséparables de ces qualités même. Il y aurait, sans contredit, de nombreux points de comparaison entre cette nature généreuse dominée par l'imagination, et celle de l'auteur des *Orientales* et d'*Hernani*, dont le génie est à demi espagnol.

Le talent du duc de Rivas s'est montré sous une autre face dans la comédie. *Le Prix de l'Argent*, — si l'on aime mieux, *Tu vaux ce que tu as* (*Tanto vales cuanto tienes*), — est une intéressante peinture de mœurs. C'est un pauvre diable de millionnaire qui tombe des Indes à

Séville chez sa sœur doña Rufina, et dont la considération baisse ou s'élève auprès de celle-ci, auprès des usuriers qui l'entourent et des amans intéressés qui courtisent sa fille, suivant qu'on le suppose ruiné par les pirates ou encore possesseur de ses richesses; ce qui doit faire réfléchir les millionnaires, et n'empêche cependant personne de tâcher de le devenir, sans doute afin que la comédie ne périsse pas. Il y a des détails faciles et amusans dans le développement de cette idée : le contraste de ce brave don Blas arrivant chargé d'or, seul pourtant, sans suite et mal vêtu, au milieu de sa famille, qui couvre sa misère d'un luxe insolent, est d'une invention comique élevée; mais *le Prix de l'Argent* n'est qu'une diversion aimable, que le jeu d'un esprit flexible et varié. C'est dans la voie qu'il s'était d'abord ouverte, dans le drame et dans le poème, que le duc de Rivas s'est maintenu avec gloire, et il n'a eu qu'à écouter son inspiration première pour produire d'autres œuvres sérieuses et originales, où son imagination se retrouve tout entière. *L'Epreuve de la Loyauté* (*el Crisol de la Lealtad*), *les Consolations d'un Prisonnier* (*Solaces de un Prisionero*), *la Morisca de Alajuar* surtout, sont de remarquables compositions dramatiques qui se rapprochent complètement des vieux modèles par l'ampleur, la liberté, le mouvement de la passion ou de la fantaisie. Dans le poème, l'auteur a mieux fait : il a rajeuni le *romance;* ingénieuse tentative digne de succès! Déjà il avait publié quelques *romances* à la suite du *Bâtard maure* en 1834; ses plus récens recueils sont exclusivement consacrés à faire revivre cette antique forme, et à lui donner un nouveau lustre.

Le *romance*, on le sait, est un genre particulier à la Péninsule. C'est dans ce mode de récit spontané, rapide, souple et toujours animé, que l'Espagne a célébré les évènemens de sa vie guerrière, ses faits domestiques; c'est dans cette poésie vraiment nationale que se reflètent le mieux son génie et ses mœurs. Il n'est pas de forme plus dramatique et plus heureuse que cette forme laissée par l'imagination populaire à l'imagination plus savante des poètes et qui avait été atteinte de la corruption commune à la fin du XVIIe siècle. Le duc de Rivas, en la modifiant légèrement, en lui appliquant une certaine règle rendue inévitable par les progrès de l'art, n'a fait que la reproduire dans les *Romances historiques*. Il s'est servi d'un genre de poésie purement espagnol pour traiter des sujets tout nationaux, — aventures tragiques, combats de chevalerie, histoires d'amour, prodiges de l'honneur. C'est dans les annales même de son pays qu'il a puisé, et il serait parfois curieux d'observer comment les *Ro-*

mances anciens et la poésie moderne représentent tour à tour les mêmes hommes, les mêmes actions, les mêmes évènemens. Les *Romances historiques* sont d'une très grande variété. L'imagination du duc de Rivas a créé tout un monde brillant et poétique : ici, au milieu des fêtes splendides de la cour de Philippe IV, c'est le *comte de Villamediana* qui périt victime de son amour pour la reine; là, le favori du roi don Juan, *don Alvaro de Luna*, touche en peu d'instans à toutes les extrémités de la fortune, et se réveille sur un échafaud après s'être endormi dans la prospérité et la puissance, destin ordinaire de tous les favoris que l'Espagne a vus passer en si grand nombre! En est-il un seul qui n'ait été violemment repris et englouti par la vague capricieuse qui l'avait porté? *L'Alcazar de Séville* et *le Fratricide* retracent l'histoire de l'amant couronné de Maria Padilla, de don Pèdre-le-Justicier, assassin d'un frère qui mourut de la main d'un frère. *Le Fratricide* est un des poèmes qu'on peut justement citer pour l'énergie et l'intérêt dramatique. La figure de don Pèdre, d'ailleurs, est une de celles qui ont le plus attiré les poètes et excité leur imagination. Combien d'œuvres anciennes l'ont pris pour héros! combien d'œuvres modernes même ont réveillé sa mémoire! Plusieurs des romances du duc de Rivas lui sont consacrés, outre *le Fratricide*. Le *Souvenir d'un grand homme* (*Recuerdo de un grande hombre*) est le mélancolique tableau des misères, des amertumes, des obstacles contre lesquels eut à lutter Christophe Colomb lorsqu'il allait sur un frêle vaisseau, poussé par une foi ardente, guidé par son génie, découvrir un monde nouveau, et agrandir l'empire des rois catholiques. L'auteur ne se borne pas seulement au passé, il a donné la forme du romance à des sujets tirés du présent. *Le Sombrero* et *le Retour désiré* (*la Vuelta deseada*), qui racontent les angoisses d'un amour tourmenté par l'exil, sont des légendes pleines de charme et d'une généreuse tristesse. — Ainsi, les *Romances historiques* offrent une réunion intelligente d'œuvres propres à remettre en honneur ce genre qui tient une si large place dans la littérature espagnole, et qui peut être encore une merveilleuse ressource pour l'art moderne.

Lorsque le duc de Rivas écrivait *le Bâtard maure* et *don Alvaro ou la Force du Destin*, il était presque seul; aucune voix n'avait devancé la sienne. Partout il y avait l'instinct, le désir d'une rénovation littéraire, plutôt que le pouvoir de réaliser immédiatement ce noble vœu; c'était la période de la conquête laborieuse et ardue. Quand il a fait paraître les *Romances historiques* et ses autres drames, plusieurs années s'étaient écoulées déjà pendant lesquelles cette révolution at-

tendue et souhaitée avait pris des proportions plus larges et était devenue le travail commun de tous les esprits. Ces années, en effet, ont vu surgir de nombreux poètes. Au théâtre, M. Gil y Zarate a fait *Charles II*, *Rosmunda*, *Guzman-le-Bon;* M. Hartzenbusch a donné *les Amans de Teruel*, *doña Mencia; le Troubadour*, *le Page*, de M. Garcia Gutierez, ont été de grands espoirs; M. Breton de los Herreros a écrit cent pièces pleines de gaieté et de verve; M. Zorrilla s'est signalé par *le Savetier et le Roi*, *la Nuit de Montiel*, *la Loyauté d'une Femme*. La poésie lyrique ou épique n'a pas été moins féconde. Les *Légendes espagnoles*, de M. Mora, peuvent être citées avec éloge. Espronceda, l'auteur trop tôt perdu de *l'Etudiant de Salamanque* et du *Diable-Monde*, n'a pas craint de lutter dans ses poèmes avec les souvenirs de Byron et de Goethe. M. Pastor Diaz a publié des vers qui dénotent un beau talent lyrique; M. Zorrilla travaille encore aujourd'hui à un poème historique sur Grenade (1), qui sera la peinture de la défaite de l'islamisme, et ranimera ce monde chevaleresque et passionné où s'agitent catholiques et Maures, les uns haussant la croix triomphante, les autres repliant le drapeau lacéré de Mahomet, et emportant l'impérissable souvenir de l'Alhambrah. —Voilà, sans doute, un ensemble d'ouvrages qui montrent combien la poésie est prompte à renaître en Espagne, et avec quelle ardeur l'école nouvelle a embrassé les doctrines que le duc de Rivas a le premier proclamées!

Est-ce à dire, cependant, que ce mouvement littéraire, malgré les meilleurs efforts pour atteindre un tel but, présente une entière et puissante originalité? Est-ce à dire que ces écrivains, dont les productions brillent parfois d'un si vif éclat, aient vraiment trouvé l'idéal poétique qui convient à l'Espagne de ce siècle? Non : pourquoi ne l'avouerait-on pas? Il n'y a là qu'une imparfaite image de ce qu'on peut attendre du génie espagnol renaissant. C'est un réveil plein d'espoir, mais un réveil avec les vues confuses, les naïfs étonnemens, les embarras, les erreurs inséparables de ce premier moment où, après un sommeil prolongé, un peuple rouvre tout à coup les yeux à la lumière intellectuelle. Certes, on l'a pu remarquer, l'imagination espagnole, ébranlée par ce mouvement, s'est déployée avec audace et grandeur. Ses tentatives les plus glorieuses, néanmoins, laissent voir je ne sais quoi d'incertain et de peu profond qui prouve qu'elle

(1) *La Cruz y la Media luna* (mot à mot : *la Croix et le Croissant*). — L'introduction du poème de M. Zorrilla a été publiée récemment à Madrid dans le journal l'*Heraldo :* c'est un nouveau témoignage des qualités poétiques qui distinguent le jeune et fécond auteur.

est encore à la recherche de l'aliment qui lui doit procurer la force et la vie. Trop souvent, dans son inquiète et mobile activité, elle ressemble à ces flammes errantes qui flottent à la surface du sol et qu'aucun large foyer n'entretient. Faut-il s'en étonner beaucoup? La Péninsule a eu le malheur de ne point subir cette action morale lente et progressive qui fait qu'à l'heure voulue un pays intérieurement renouvelé n'a plus qu'à rompre le dernier anneau qui le rattache au passé pour prendre possession de ses conquêtes politiques et trouver en même temps une expression littéraire rajeunie. Elle a marché un peu au hasard, poussée par de vagues instincts plutôt qu'animée d'une pensée unique et décisive. La révolution, jusqu'ici, n'avait fait que l'effleurer pour ainsi dire et jeter au vent les ruines qui la couvrent, sans pénétrer dans son sein même, sans modifier dans l'essence, et d'une façon permanente, son état social. Dès-lors les illusions peuvent s'expliquer; on conçoit que les écrivains rendus libres, excités à produire, mais n'ayant sous les yeux que cette vaste confusion, n'aient fait qu'entrevoir les véritables élémens de l'art nouveau, qu'ils aient parfois combiné dans leurs œuvres avec une maturité douteuse l'imitation des poésies étrangères contemporaines et l'imitation des anciens modèles nationaux. Le point d'appui leur manquait; comme une terre fuyante, le présent se dérobait sous leurs pas. Aujourd'hui, cependant, l'Espagne, après d'étranges secousses, aspire à voir la révolution porter ses fruits pacifiques. Une organisation régulière et féconde, plus que toute autre chose, est propre à développer les pensées, les sentimens modernes, qui descendent peu à peu dans les masses, et à transformer promptement les mœurs et les usages. C'est en se rapprochant de ces réalités morales chaque jour plus distinctes que l'imagination pourra ressaisir la vraie direction, et comme Antée, en retouchant la terre sa mère, regagner de nouvelles forces. Le but de toute littérature, qui est de représenter la société où elle naît, devra paraître plus facile à atteindre : but assurément bien digne d'enflammer des esprits généreux; car, en résumé, de quoi s'agit-il pour l'Espagne si ce n'est de créer une poésie moderne qui ait son caractère propre à côté de celle de Goethe, de Schiller, de Byron, de Scott, de Victor Hugo, de Lamartine, une poésie nationale qui continue la tradition de Lope, de Calderon, de Moreto, de Gabriel Tellez, d'Ercilla, sans reproduire ce qu'il y a eu d'éphémère dans les écrits de ces glorieux et immortels ancêtres de l'art?

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1846.

L'effet des premiers scrutins a été d'écarter pour le moment la question ministérielle et de faire passer les choses avant les personnes. L'existence du cabinet ne paraît plus en question, et c'est désormais à l'opinion publique et au corps électoral que vont s'adresser les orateurs. Les élections générales, hautement annoncées pour l'été prochain par les membres du cabinet, qui paraissent avoir triomphé, sur ce point, de la résistance de la couronne, sont devenues la préoccupation de tous les esprits; elles détermineront seules les opérations de la chambre et la marche de ses débats. Jusqu'à ce jour, les partis ont pu faire, pour se rapprocher du pouvoir, des sacrifices qui deviennent impossibles en face des opinions qu'ils représentent, et avec lesquelles ils vont avoir directement à compter. On peut donc s'attendre à des débats d'autant plus vifs qu'ils seront plus désintéressés, et à une sorte de reconstitution des partis au sein de la chambre, en vue du scrutin électoral.

C'est dans ces circonstances qu'il a été beaucoup question d'une fusion entre le centre gauche et la gauche constitutionnelle. Une telle union n'est pas sans péril, mais on a pu penser qu'elle était devenue nécessaire en raison des circonstances actuelles. Elle n'est pas sans péril, car elle aurait pour effet de contraindre le centre gauche à prendre, sur des questions politiques aujourd'hui ouvertes, des engagemens de nature à gêner son action, si la grande épreuve que tentera le ministère tourne contre lui-même. Ce parti, essentiellement gouvernemental et qui n'a toute sa valeur que dans le maniement des affaires, se trouverait nécessairement amené, par une alliance officiellement déclarée avec la gauche, à proclamer certains principes à la discussion desquels il s'est refusé jusqu'ici. Lorsqu'on se croyait en mesure de renverser le cabinet du 29 octobre, il était naturel et légitime que toutes les nuances s'effaçassent devant le grand intérêt commun aux diverses fractions de l'opposition; mais, si l'on aspire à se reconstituer en vue des élections générales et dans l'espoir d'agir fortement sur l'opinion du dehors, n'est-il pas à craindre que l'extension de quelques incompatibilités et l'adjonction de la seconde liste du jury ne suffisent pas pour atteindre un pareil

résultat et secouer l'indifférence de l'opinion endormie dans les intérêts de l'ordre le plus vulgaire?

Le seul sentiment vif encore dans le pays, celui qu'il serait du moins facile de développer, c'est la croyance à une corruption politique qui fausse le mouvement naturel et tous les ressorts du gouvernement représentatif. L'invasion des députés dans l'administration, les exigences des électeurs, dont l'influence individuelle est d'autant plus grande que la circonscription électorale est plus petite, la transformation d'un mandat politique en mandat d'intérêt privé, tel est le thème exagéré sans doute, mais spécieux, qui rencontre le plus de faveur dans le pays. Si l'élection de clocher est chère à d'innombrables intérêts, elle est difficile à défendre en théorie, et le jour plus ou moins prochain où le pays se réveillera pour discuter des théories, l'idée de l'extension des circonscriptions électorales sera probablement celle qui rencontrera le plus de faveur à ses yeux.

Le vote au chef-lieu sera donc, selon toute apparence, la première question mise à l'ordre du jour par la gauche dirigée par M. Odilon Barrot, et il est à croire que dès le débat de l'adresse, et pendant tout le cours de cette dernière session, des manifestations éclatantes seront faites dans ce sens. Jusqu'à quel point le centre gauche voudra-t-il s'associer à la tribune, et par ses organes dans la presse, à une mesure dont l'effet certain serait de rendre impossible l'élection de la moitié de la chambre? Nous inclinons à croire que rien n'est encore bien arrêté sur tout cela, et que la fusion annoncée d'une manière éclatante et précipitée par certains journaux n'aura aucunement pour effet d'enlever à chacune des fractions de l'opposition constitutionnelle le caractère particulier qui la distingue.

Ce n'est pas vers la gauche que des intérêts d'ambition et d'avenir peuvent faire incliner le parti qui suit l'impulsion de l'honorable M. Thiers; si une telle alliance avait pour effet de lui donner un programme plus populaire et mieux défini, elle aurait aussi pour conséquence de lui créer d'insurmontables embarras au jour de la victoire. Un programme réformiste, utile peut-être pour faire des élections en ce qu'il réveillerait quelques passions au cœur du pays et permettrait de compter sur l'appoint d'une partie des voix légitimistes, serait une difficulté sérieuse à laquelle le centre gauche ne voudra pas s'exposer. D'ailleurs, le premier effet de ce programme serait de détacher de lui les vœux et les sympathies d'un certain nombre de membres du parti conservateur, rentrés pour la plupart, il est vrai, dans les rangs de la majorité, mais auxquels leur infructueuse tentative de la session dernière a fait une place à part, et qui demeureront vis-à-vis du cabinet, même lorsqu'ils l'appuieront de leurs votes, dans un état de réserve sur lequel personne ne saurait prendre le change. Ces honorables députés avaient cru utile et possible, au début de la session de 1845, d'élargir les bases de l'opinion conservatrice par une extension de la majorité et une recomposition du cabinet sous un nom respecté de tous. Cette pensée n'ayant pas été agréée par leurs amis politiques, dont ils n'avaient pas entendu se séparer entièrement, leur posi-

tion se trouve modifiée, du moins dans les circonstances présentes. Sans se confondre avec les amis du ministère, et sans s'engager dans une opposition systématique, ils jugeront les questions en elles-mêmes, en conservant l'entier usage de leur indépendance et de leur liberté, et il est telle occasion inattendue qui peut leur assurer une prépondérance véritable au sein du parlement.

La chambre des pairs a discuté l'adresse avec des développemens que ses débats politiques n'avaient jamais eus jusqu'ici : peut-être ces débats approfondis et l'empressement que le public a mis à les suivre tiennent-ils à ce que la question ministérielle se trouve écartée pour le moment, et à ce qu'on ne prévoit encore aucun incident de nature à agrandir l'intérêt de la lutte au sein de la chambre élective.

Relativement à l'administration intérieure du royaume, une seule question était à l'ordre du jour, et il était naturel que l'ordonnance du 7 décembre dernier, sur la reconstitution du conseil de l'instruction publique, préoccupât exclusivement l'attention de la noble chambre. La présence du membre le plus illustre de l'ancien conseil, et sa résolution connue d'avance de combattre l'acte émané de M. de Salvandy avec l'autorité de sa position et de son talent, donnaient à cette discussion un intérêt à la fois politique et personnel, que les luttes parlementaires ont eu bien rarement au Luxembourg. L'attente publique n'a pas été trompée, et le débat a été digne des hommes éminens qui y ont pris une part si brillante. M. Cousin a établi d'une manière irréfragable qu'il était impossible de remettre en vigueur, par une simple ordonnance, un titre particulier du décret de 1808, et qu'il fallait ou ressusciter le décret en entier, en attribuant une force obligatoire à ses dispositions les plus manifestement inapplicables, ou reconnaître que le conseil royal existait régulièrement en vertu des ordonnances royales qui l'ont constitué sous la restauration. Jamais légiste discutant devant la cour souveraine n'a apporté plus de netteté et plus d'abondance dans l'appréciation d'une question controversée, et tant d'éloquence et de passion mise au service d'un point de droit offrait un spectacle nouveau qui a beaucoup intéressé la chambre. Elle a été saisie non moins vivement, lorsque M. Villemain est monté à la tribune pour accomplir un grand devoir. Jamais discours n'a été écouté avec une plus religieuse émotion, et rarement la tribune française a entendu des paroles plus graves, plus mesurées, plus politiques. Sans contester la convenance d'augmenter le personnel du conseil, et en rappelant les efforts tentés par lui dans cette intention, M. Villemain a défendu l'organisation sortie des ordonnances de 1815 et de 1829 contre le reproche de contrarier la libre action ministérielle, et il a maintenu que l'université allait se trouver affaiblie dans l'opinion lorsqu'on déclarait avoir voulu la fortifier. M. le ministre de l'instruction publique a déployé dans la défense de la mesure dont il a pris l'initiative un talent qu'on ne peut méconnaître. Quittant habilement le terrain de la légalité et des textes, il a revendiqué la plénitude de son droit d'agir par voie d'ordonnance, et s'est efforcé d'établir qu'une intervention constante de conseillers inamovibles dans la gestion des intérêts uni-

versitaires créait pour les ministres responsables des difficultés auxquelles ils n'échappaient pas complètement par la réserve d'un simple droit de *veto*. Il a fait de grands efforts pour élever le débat à la hauteur d'une question d'attributions constitutionnelles, et il est à croire que ce sera sous cette face qu'il se présentera sous peu de jours à l'autre chambre. M. Thiers paraît décidé à attaquer la mesure de M. de Salvandy au nom même des traditions impériales, sous l'égide desquelles M. le ministre de l'instruction publique s'est efforcé de la placer. Quel que puisse être le résultat de ce nouveau débat, la nécessité d'une loi organique pour reconstituer le conseil royal et régler les conditions du libre enseignement privé paraît désormais démontrée, et, lorsque M. Cousin terminait son discours en s'écriant qu'il demandait une loi, il exprimait l'opinion de tous les hommes politiques, quelle que soit leur manière de résoudre les problèmes qui se rapportent à ce grand intérêt de l'avenir.

M. le comte de Montalembert, qui avait eu la prudence de ne pas offrir à M. le ministre de l'instruction publique un concours dangereux, a trouvé une occasion plus heureuse d'entrer dans la discussion de l'adresse. Il a vivement interpellé M. le ministre des affaires étrangères sur le sort des chrétiens de Syrie, et provoqué des explications, données par M. Guizot d'une manière tellement précise, que le cabinet s'est mis dans la nécessité de triompher sous peu de temps à Constantinople, ou de venir confesser devant les chambres l'impuissance avérée de la France. M. le ministre des affaires étrangères a cru devoir rappeler les phases diverses traversées par cette longue et stérile négociation. En les énonçant après lui, on pourra se convaincre de l'hésitation et de l'incertitude déplorable qui ont présidé aux conseils de la diplomatie de Péra.

Lorsque le bombardement de Beyrouth et la défaite des Égyptiens eurent amené la chute de l'administration fondée en ce pays depuis près de quarante ans par l'un des hommes les plus habiles qu'ait produits l'Orient moderne, on vit se révéler deux tendances, l'une que M. Guizot a qualifiée de *dessein chrétien*, l'autre qu'il a appelée le *dessein turc*. Il s'agissait d'un côté de maintenir en Syrie, sous un membre de la famille qui gouvernait traditionellement le pays, une administration chrétienne; de l'autre, de soumettre ces malheureuses provinces à l'administration directe de la Porte ottomane. Parmi les plus funestes conséquences du traité du 15 juillet, on peut assurément citer celle-ci. Il était difficile, en effet, que l'Europe, qui venait d'arracher par la force la Syrie à la domination égyptienne, refusât de rendre au gouvernement turc l'usage des droits pour le rétablissement desquels elle avait failli compromettre la paix du monde. La Porte ne tarda pas à paralyser aux mains de l'émir Kassem le pouvoir qu'elle avait un moment consenti à lui confier sitôt après les évènemens de 1840, et elle se mit en mesure de gouverner la Syrie par ses pachas. D'après l'exposé de M. le ministre des affaires étrangères, la France ne se serait fait aucune illusion, dès l'origine, sur les funestes résultats d'une pareille tentative; elle aurait sinon protesté, du moins

demandé que le régime auquel allaient être soumises ces tristes contrées ne fût que provisoire. On comprend, du reste, qu'à cette époque la diplomatie française eût peu de crédit à Constantinople, et l'humilité de ses réclamations s'explique par la modestie obligée de son attitude après le traité de Londres. Entre l'opinion française, alors impuissante, mais toujours prononcée en faveur de l'administration unique et chrétienne du Liban, et l'opinion turque, qui triomphait d'une manière si fatale et si sanglante, une opinion intermédiaire se produisit, et l'Autriche fit prévaloir, en 1842, la pensée d'une administration mixte qui plaçait les Druses sous un magistrat druse et les Maronites sous un magistrat chrétien. Cette transaction fut acceptée par la diplomatie chrétienne, et la France, alors tourmentée du besoin de rentrer par toutes les portes dans le concert européen, eut le tort grave de présenter comme une victoire éclatante de sa propre politique ce qui n'en était pas même l'expression, d'après la déclaration de M. le ministre des affaires étrangères. La chambre nouvelle, à laquelle on présentait la convention de 1842 comme un grand succès diplomatique, refusa l'approbation qui lui était demandée, et prévit que le régime auquel on allait soumettre les populations du Liban n'aurait d'autre effet que d'y constituer l'anarchie.

L'échec parlementaire auquel on s'exposa dans cette circonstance fut d'autant plus gratuit, que M. le ministre des affaires étrangères a déclaré à la chambre des pairs que dès l'origine la France avait manifesté ses doutes sur la bonté d'une pareille transaction, et qu'elle en avait pressenti le vice fondamental. Il convient, d'ailleurs, d'ajouter avec lui qu'on ne regagne pas en un jour tout le terrain qu'on a perdu, et c'est dans les circonstances malheureuses amenées par le bombardement de Beyrouth et les vaines protestations de la France que peut se rencontrer l'excuse la plus plausible : il était naturel qu'elle fût alors sans crédit à Constantinople. Le tort de son gouvernement est d'avoir voulu se donner à Paris l'apparence d'un succès, et d'avoir assumé, aux yeux du pays, la responsabilité d'une mesure qu'il combattait alors comme insuffisante et dangereuse.

L'administration mixte fut mise en pratique au commencement de 1843. Un homme intelligent et modéré, Essad-Pacha, fut chargé d'appliquer ce régime impossible, et, malgré la loyauté de ses intentions, il fut contraint d'y renoncer bientôt. Dans les districts mixtes, le mélange des deux populations et l'association intime de leurs intérêts ne permirent pas à deux magistrats étrangers l'un à l'autre de fonctionner, chacun de son côté, sur leurs coreligionnaires respectifs; de plus, l'organisation féodale du Liban créait entre les populations et les seigneurs territoriaux certaines relations complètement indépendantes de la religion et de la race elle-même, de telle sorte que l'administration mixte aurait nécessairement amené la rupture de ces relations féodales, et mis en question la propriété des terres elles-mêmes. Il fallut donc suspendre comme impossible l'application du système émané du cabinet de Vienne, et auquel s'était ralliée toute la diplomatie. On vit alors la France dans une étrange situation, car elle poursuivait avec chaleur à Constanti-

nople, dans l'intérêt de ses protégés, — M. le ministre le déclare lui-même, — la mise en pratique d'un régime qu'elle n'avait accepté qu'avec répugnance et qu'elle estimait mauvais. En s'appuyant sur la convention de 1842, l'ambassade de France fit décider que, dans tous les districts où les races et les religions seraient mêlées, les chrétiens, sans aucune acception des droits féodaux et de l'ancienne juridiction des chefs druses, seraient placés sous la juridiction exclusive d'un magistrat de leur croyance.

Cette décision, rendue au mois de mars de l'année dernière, a poussé à l'insurrection les Druses dépouillés par là de toute autorité sur leurs vassaux. Alors a commencé dans le Liban cette série de massacres et d'actes exécrables signalés par M. de Montalembert, et qui sont enfin parvenus à éveiller l'opinion publique. Ainsi, en résumé, la France a paru accepter avec satisfaction une combinaison contre laquelle on nous révèle aujourd'hui qu'elle avait protesté dès l'origine; et lorsque, sur ses instances, ce système a été appliqué en Syrie, lorsqu'il est devenu pour les chrétiens l'occasion d'une oppression et de calamités sans exemple, avec une patience qui pourrait être qualifiée d'un autre nom, la diplomatie de Péra a vu soumettre le pays, pendant quatre années, aux expérimentations les plus diverses. De l'administration de l'émir Kassem, on est passé à celle des deux kaïmacans druse et maronite pour retomber sous la sauvage tyrannie d'un ancien ministre des affaires étrangères envoyé en Syrie dans la pensée que ce choix serait agréable à l'Europe, et constaterait la volonté de la Porte de marcher dans les voies de la civilisation.

Aujourd'hui, grace au ciel, toutes les expérimentations sont terminées, et, soutenue par l'énergique mouvement qui se manifeste enfin dans l'esprit public, la France reprend la pensée qu'elle avait malheureusement abandonnée au moment où elle se croyait trop faible pour la faire prévaloir. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que l'Autriche s'était récemment ralliée à l'administration unique et chrétienne devenue la base des réclamations françaises : la confiance qu'il a paru exprimer dans le résultat des négociations encore pendantes ne permet pas de douter que l'Angleterre n'incline aussi de ce côté. Si cet accord est obtenu, le vieux fanatisme turc sera vaincu, et les restes de ces malheureuses populations seront enfin sauvés. Un tel résultat suffira pour couvrir bien des hésitations et bien des fautes; mais que M. Guizot ne l'oublie pas : il est désormais engagé d'une manière si formelle sur la question d'une administration chrétienne du Liban, que, si ce point n'est pas emporté, il restera sous le coup d'un échec grave et irréparable.

Un intérêt plus nouveau a vivement aussi préoccupé la chambre, et se reproduira nécessairement au Palais-Bourbon. M. le comte Pelet de la Lozère a sévèrement critiqué la conduite du cabinet dans l'affaire de l'annexion du Texas; il a établi qu'en acceptant un rôle actif dans cette négociation, où il lui aurait été loisible de décliner toute intervention, la France était allée gratuitement chercher une défaite diplomatique, et qu'elle s'était aliéne

d'une manière peut-être irréparable la bienveillance des États-Unis pour une cause dans laquelle elle était complètement désintéressée. M. le ministre des affaires étrangères ne déploie jamais plus de talent que dans les questions difficiles à défendre, et l'on sait que les théories ingénieuses ne lui manquent pas plus que l'éloquence pour détourner le cours naturel des idées. Nous doutons fort qu'il ait été lui-même pleinement convaincu par les brillans développemens auxquels il s'est livré en répondant à M. Pelet de la Lozère; il sait trop bien que l'intérêt commercial est nul dans ce débat, et qu'il n'avait rien de contraire à l'annexion. Que Galveston soit la capitale d'une république indépendante ou la ville principale de l'un des états de l'Union, cela n'augmentera ni ne diminuera l'importance de nos transactions; et, si le Texas se couvre d'une population abondante, il fournira à la France un marché non moins utile, quelle que soit la condition politique du pays. En ce qui touche à l'esclavage, il y avait quelque imprudence à en parler, lorsque, dans la négociation ouverte avec le Mexique pour obtenir la reconnaissance du Texas comme état indépendant, aucune allusion n'a été faite à ce grand intérêt moral. Reste la grande théorie de l'équilibre américain, qui ne saurait être sérieuse dans la pensée de M. le ministre des affaires étrangères. Il ne peut pas se faire qu'un esprit aussi éminent croie que le Mexique et la Nouvelle-Grenade soient en balance de forces avec l'Union américaine, et prenne pour l'avenir la charge d'équilibrer la race espagnole avec la race anglo-américaine. Vouloir persuader à la France qu'elle a un intérêt permanent à maintenir au-delà de l'Atlantique un équilibre indépendant de ses propres intérêts en Europe, c'est là une tentative qui ne survivra pas au besoin de la cause. La France n'a qu'un seul et même intérêt dans le monde, et elle aura plusieurs siècles encore à s'inquiéter de l'Angleterre avant d'avoir à s'alarmer du progrès des États-Unis, se fussent-ils étendus jusqu'à la mer Pacifique et même jusqu'à l'isthme de Panama. La conséquence naturelle des paroles de M. le ministre des affaires étrangères serait de faire prendre à la France couleur et parti dans l'affaire de l'Orégon, comme elle l'a fait si infructueusement dans celle du Texas. Est-ce là ce que voudrait le cabinet? Nous en doutons fort; nous doutons surtout qu'il vienne le confesser à la tribune. Le discours de M. Guizot rend impossible la médiation de la France, dont on avait un moment entretenu l'espoir. Quoi qu'il en soit, de nouveaux développemens sont nécessaires, et il est urgent que les deux chambres tracent d'une manière précise la ligne de parfaite neutralité où le pays entend se maintenir dans les complications qui peuvent survenir prochainement entre l'Amérique du Nord et l'Angleterre. L'attitude du parti whig dans le sénat, les discours de ses principaux orateurs, sont de nature à laisser redouter de graves difficultés, et il ne faudrait pas que, par une sorte d'amour platonique pour l'équilibre américain, la question de l'Orégon ou de la Californie nous mît un jour dans le cas de rompre une alliance plus nécessaire à la balance politique de l'Europe que l'indépendance du Texas n'est nécessaire à celle du nouveau continent.

Les notes françaises contre l'annexion ont payé la convention du 29 mai sur la révocation du droit de visite. Cela n'est douteux pour personne, et, bien loin d'en faire un grief contre M. le ministre des affaires étrangères, nous reconnaissons volontiers que c'était là une nécessité de sa position. On n'obtient rien pour rien en ce monde, et l'alliance de la France et de l'Angleterre, par sa nature même, ne peut vivre que de tempéramens et de concessions réciproques; mais encore faut-il que celles-ci soient sincères, et lorsque pour prix de la convention qui révoque les traités de 1831 et de 1833 nous avons consenti à compromettre nos anciens et précieux rapports avec les États-Unis, il faut que cette convention réponde à tout ce qu'en attend la France, et que celle-ci ne soit pas dupe d'un leurre. Notre commerce est-il désormais replacé sous la surveillance exclusive de notre pavillon, selon le vœu de la chambre et du pays? C'est ce que conteste avec une grande autorité M. le comte Mathieu de La Redorte. Les précédens mis en lumière dans son discours et dans son écrit si substantiel, les abus possibles signalés par lui dans la pratique de la visite en mer pour constater la nationalité, pratique officiellement reconnue pour la première fois, l'extension donnée par les instructions au crime de piraterie, des assertions si graves et des faits si péremptoires ont jeté dans l'esprit public des doutes et des hésitations qu'il devient nécessaire de dissiper. Un débat nouveau et plus approfondi est désormais indispensable devant la chambre des députés.

La pairie, fatiguée de ce long débat, n'a pas permis qu'une discussion quelque peu sérieuse s'établît sur les autres paragraphes du projet d'adresse. M. le comte de Saint-Priest seul est parvenu à fixer pour quelques momens l'attention, en traitant la question de Buenos-Ayres, qu'il a éclairée par des développemens curieux. Les affaires de l'Océanie, celles beaucoup plus importantes de l'Algérie et du Maroc, ont été, d'un commun accord, réservées pour le débat qui s'ouvrira vendredi à la chambre des députés.

Les plus récentes nouvelles de Londres annoncent que les whigs ont repris confiance, et se regardent comme sur le point de ressaisir le pouvoir dans des conditions plus favorables que celles dans lesquelles il a été offert à lord John Russell. La résolution du cabinet tory est aujourd'hui connue; on sait que sir Robert Peel ne proposera pas le rappel des *corn-laws,* et se bornera à demander la fixation d'un droit de 8 shillings, qui devrait être réduit chaque année de 2 sh., de telle sorte que la libre importation serait ainsi retardée de quatre années. Il est à remarquer que ce droit fixe est précisément celui qui fut proposé par lord John Russell en 1841, et contre lequel sir Robert Peel fit prévaloir son échelle mobile, qu'il déclarait définitive. Une telle proposition ne satisfera ni la ligue ni les tories, et, dans cette réprobation unanime, les whigs se flattent que le pouvoir pourrait bien leur revenir. Il est certain que le mouvement en faveur de la révocation des lois-céréales se développe chaque jour avec une rapidité prodigieuse dans les classes moyennes et populaires, et qu'on peut évaluer les inscriptions électorales provoquées par les agens de la ligue à près du tiers de la totalité des listes. D'un autre côté, il

est constant que la majorité appartient encore à l'aristocratie territoriale dans le corps électoral aussi bien que dans les deux chambres du parlement, et les difficultés que plusieurs membres du cabinet éprouvent pour leur réélection ne permettent pas d'en douter. La Grande-Bretagne est donc placée entre deux forces qui semblent devoir se paralyser l'une par l'autre, et, en face d'une pareille situation, il est plus naturel de prévoir l'impuissance du cabinet de sir Robert Peel que de compter sur la formation de celui de lord John Russell. Dans huit jours, le parlement sera assemblé, et le grand problème sera posé, sinon résolu.

L'Allemagne est toujours dans une agitation stérile et une fermentation sans résultat qui semblent passer à l'état chronique. On dirait qu'elle est condamnée à être toujours à la veille d'une révolution, mais jamais au lendemain. La *Gazette Universelle* de Prusse a publié les résolutions royales relatives aux diverses demandes formées par les états provinciaux, et l'attente générale d'une constitution pour le royaume a été encore une fois trompée. Pendant que les correspondans des divers journaux disputaient déjà sur le siége des états, que les uns plaçaient l'assemblée représentative à Berlin, les autres à Brandebourg, le roi préparait une manifestation qui ne laisse plus aucun doute sur sa résolution de maintenir l'état de choses existant. Ce prince a remercié la minorité des états de la province de Prusse de ce qu'elle s'est refusée à s'associer à la manifestation constitutionnelle émanée de la majorité, et de ce qu'elle a remis avec une pleine confiance tout l'avenir du pays et des institutions entre les mains du roi. Toutes les propositions tendant à la publicité des débats provinciaux, à la liberté de la presse périodique, à l'établissement du jury, ont été repoussées, et, si ces résolutions royales ont trompé de nombreuses espérances, elles ne paraissent pas avoir provoqué une agitation menaçante pour l'ordre public.

La Prusse essaie, en matière de religion, ce qu'elle a si heureusement exécuté en matière de douanes, et elle a formé à Berlin une sorte de *Zollverein* protestant. Malheureusement pour le cabinet prussien, les croyances sont plus récalcitrantes que les intérêts, et il n'y a rien à attendre, pour l'unité religieuse de l'Allemagne réformée, de ce synode où les discussions paraissent avoir été non moins amères que stériles. Le parti piétiste reprend, dit-on, le terrain qu'il avait perdu, et le roi paraît s'abandonner à cette tendance avec un redoublement d'énergie. — En Saxe, la lutte parlementaire, engagée avec tant de vivacité, a déjà perdu la plus grande partie de son ardeur. D'importantes publications périodiques ont été défendues, et la publicité des débats judiciaires sera probablement le seul résultat de cette session, qui semblait s'ouvrir à la veille d'une crise sérieuse. Le Wurtemberg est toujours occupé de l'état alarmant de la santé de son roi, et l'Autriche a reçu la visite de l'empereur de Russie avec une sorte d'indifférence et de froideur qui a, dit-on, vivement blessé le fier monarque. L'archiduc Étienne étant reparti pour Prague sans avoir attendu l'arrivée du tsar, on en a conclu que les négociations du mariage entre ce prince et la grande-duchesse Olga

étaient rompues, et cette résolution de la cour impériale a été accueillie par l'opinion publique avec une satisfaction marquée. En résumé, ni à Rome, où l'empereur s'est incliné devant un vieillard, ni en Italie, où il a étonné plutôt que charmé les populations, ni dans l'Allemagne, qu'il a traversée avec rapidité, le tsar n'a rencontré les sympathies officielles ou populaires qu'il avait espérées. On assure que cet accueil l'a d'autant plus péniblement surpris, que le prince de Metternich aurait joué vis-à-vis de lui un double jeu, en lui garantissant une réception cordiale à Rome, tandis qu'il engageait d'un autre côté le pape à mettre à profit l'occasion pour plaider énergiquement la cause des catholiques polonais. Ainsi s'expliquent l'embarras qu'ont trahi les réponses de l'empereur au pape et l'impression de mécontentement qu'il rapporte de son voyage.

Une révolution vient d'éclater au Mexique. C'est chose commune dans ce malheureux pays. On serait tenté de croire que le besoin de renverser chaque année le gouvernement établi est passé, pour les Mexicains, à l'état de principe. L'année dernière, à pareille époque, Santa-Anna quittait le continent, expulsé par les armes et par un décret du congrès national. Aujourd'hui c'est le tour du président Herrera. Paredes, qu'on pourrait à juste titre surnommer le *faiseur de présidens*, vient de lever de nouveau l'étendard de la révolte à San-Luiz Potosi. Pour tous ceux qui ont suivi la marche du gouvernement élevé en 1845, ce résultat était prévu. En divisant, dès les premiers jours de son entrée au pouvoir, l'armée mexicaine en quatre cantonnemens placés sous les ordres de quatre des généraux les plus influens du pays, le président Herrera avait signé sa déchéance. On pouvait deviner dès-lors qu'au moindre sujet de mécontentement, les généraux divisionnaires, ayant leurs troupes sous la main, se prononceraient contre l'autorité, et, sous un gouvernement sans principes arrêtés, sans patriotisme comme sans énergie, le prétexte ne devait pas se faire attendre. Paredes a su le trouver dans les susceptibilités froissées de l'amour-propre national. Recourant à un mot magique qu'il avait souvent exploité contre Santa-Anna, la défense de l'intégrité du territoire, il s'est dirigé sur Mexico à la tête de huit mille hommes. Paredes compte sur l'appui du parti fédéraliste, « pour empêcher, dit-il, le congrès de signer avec les États-Unis une convention humiliante. » En réalité, on ne pouvait mieux servir les intérêts de l'Union. Les États-Unis n'en posséderont pas moins la Californie, et ils courent la chance d'obtenir davantage. Les deux alternatives qui se présentent aujourd'hui leur sont également favorables. Si Herrera, secouru par Santa-Anna, qu'il vient de rappeler, triomphe de Paredes, le traité dont ils pressent la conclusion sera signé. Si Paredes, au contraire, parvient à renverser le gouvernement actuel, les embarras de finances, les troubles sans fin qui suivent les révolutions, le défaut de ressources militaires, l'empêcheront de soutenir efficacement la guerre contre les États-Unis, à supposer qu'il ait vraiment l'intention de la faire, ce dont il est permis de douter. Les départemens septentrionaux du Mexique, qui ne peuvent déja plus résister aux sauvages, résisteraient en-

core bien moins aux troupes américaines, et la république perdrait non-seulement la Californie, mais toutes ses provinces du nord. De toute manière, cette crise, en interrompant les relations amicales des deux pays, ne fera qu'exalter l'ambition des États-Unis, et mettra le Mexique dans une situation pire que la situation actuelle. Quant au parti fédéraliste, que Paredes a déjà trahi dans trois occasions, il faudrait qu'il fût réduit aux derniers expédiens pour accorder encore sa confiance an général rebelle. Paredes est la personnification la plus complète du despotisme militaire; son caractère même le porte à combattre les idées libérales. Fera-t-il tout à coup abnégation de ses principes? Nous avons peine à le croire. Quoi qu'il en soit, la république mexicaine se trouve placée, par cette dernière révolte, entre la dictature de Santa-Anna et celle de Paredes, entre la guerre civile et la guerre étrangère, entre le démembrement et la dissolution. En présence de ces éventualités menaçantes, il est triste de penser à ceux de nos compatriotes qu'elles peuvent atteindre directement. Quelque confiance que nous ayons dans la fermeté du ministre espagnol auquel sont remis provisoirement nos intérêts, nous ne pouvons que déplorer les évènemens qui privent les Français établis au Mexique de la protection si urgente en ce moment du représentant de la France.

DE L'ENSEIGNEMENT DES LITTÉRATURES SLAVES.

M. Cyprien Robert, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les travaux sur le monde slave, est chargé de suppléer M. Mickiewicz au Collége de France. Dans sa leçon d'ouverture, M. Robert a nettement indiqué le but de son cours : ce n'est point par des généralités brillantes qu'il veut conquérir son auditoire, c'est par l'attrait que les études sérieuses n'ont point encore perdu pour quelques esprits, et aussi par l'ascendant de ses propres sympathies pour la race slave, dont il a caractérisé le noble génie avec une émotion pénétrante. Le caractère même de cette leçon, accueillie par d'unanimes applaudissemens, et où des faits, des souvenirs attachans, tiennent la place d'aperçus dogmatiques, est d'un heureux augure pour la suite du cours.

I.

En paraissant au milieu de vous, messieurs, je ne puis, je ne dois pas vous dissimuler l'impression pénible dont je me sens saisi. Cette place que je viens occuper est celle d'un des écrivains les plus chéris, les plus populaires du monde slave; beaucoup d'entre vous regrettent de ne plus entendre son éloquente parole, et seront portés à établir un parallèle sévère entre cette parole ardente et la mienne. — Je l'avoue, je n'aurais point accepté la position difficile qui m'était faite, si, en l'acceptant, je n'avais répondu aux désirs formellement exprimés par M. Mickiewicz, en même temps que j'obéissais à un instinct du cœur qui me pousse, depuis longues années, à défendre, partout où je le puis, la cause des Slaves. J'aime ces peuples, je les vois trop peu

connus en France, et je sens tout l'avantage qu'il y aurait pour ma patrie à les mieux connaître. Voilà ce qui m'a déterminé à ne pas laisser cette chaire plus long-temps muette. Je me suis dit : L'affection qui m'a soutenu dans mes voyages et mes études saura bien me soutenir encore dans cette carrière nouvelle, inattendue pour moi, et où je m'engage peut-être avec témérité, mais non pas du moins sans dévouement.

J'aurai besoin, messieurs, de toutes vos sympathies pour conserver à cette chaire une partie bien faible de la renommée qui l'entoura à sa naissance. Grace à vous, cette renommée fut grande. Le retentissement des premières paroles sorties de cette enceinte fit créer presque aussitôt, dans diverses capitales du continent, sept autres chaires analogues à celle-ci. — Vous désirez, je pense, savoir où sont ces auditoires, attirés comme vous par l'attrait de nouveauté des questions slaves; il ne peut vous être indifférent d'apprendre quel est le caractère spécial de chacun de ces cours. La marche qu'ils suivent peut, en effet, jusqu'à un certain point, nous éclairer nous-mêmes sur la marche à suivre ici.

Parmi les sept chaires de langue slave dérivées, pour ainsi dire, de celle de Paris, il y en a trois qui pourraient, avec le temps, acquérir une haute importance : ce sont celles de Berlin, de Pétersbourg et de Moscou. Un jeune érudit bohême, M. Cybulski, a été chargé d'initier le public berlinois aux mystères de la slavistique. On regrette que, dans sa timidité, M. Cybulski réduise presque son cours à un simple exposé de grammaire comparée : il paraît craindre, et non à tort peut-être, d'attirer sur son enseignement slave, au milieu de cette capitale allemande, une popularité dangereuse. A Pétersbourg, le savant professeur Preis semble également, quoique pour d'autres motifs, préoccupé de la crainte de faire du bruit. La rare étendue de ses connaissances philologiques ne l'aide qu'à lui faire trouver plus facilement les moyens d'éluder les faits généraux et les grandes questions littéraires du slavisme. Le programme de son cours embrasse quatre années. Au lieu d'offrir des tableaux d'ensemble, M. Preis marche lentement d'une peuplade à l'autre, sans paraître admettre chez les Slaves d'autre nationalité que celle des Russes. Commencé par des recherches sur les divers dialectes des tribus méridionales intermédiaires entre l'Italie et la Grèce, ce cours expose maintenant l'état des littératures slovaque, bohême et polonaise. Il se terminera par une grammaire générale des cinq langues de la race slave. On peut attendre du savant russe un monument durable de philologie comparée. M. Preis est peut-être, à cette heure, le premier des slavistes.

Le professeur de la chaire de Moscou, M. Bodianski, se signale par un esprit tout différent; il représente la partie enthousiaste, inspirée, de l'érudition; son programme reproduit d'ailleurs à peu près les divisions du cours de M. Preis : c'est une revue successive des différentes langues slaves, en commençant par celle des Bohêmes; mais, à ces langues, M. Bodianski rattache la tradition vivante, le chant populaire, l'histoire nationale; il s'applique même à constater autant qu'il le peut l'état actuel de chaque peuple. C'est à

la fois le plus pratique et le plus ardent des slavistes; seulement, en vrai Moscovite, il voudrait absorber tous les Slaves dans la nationalité russe.

La Russie possède encore deux autres chaires de littérature slave aux universités de Jarkof et de Kasan. A Jarkof, M. Sreznievski, laissant de côté les rapprochemens philologiques, appelle toute l'attention de ses auditeurs sur la nationalité et la littérature populaire des différens pays slaves. Quant à M. Grigorovitch, le professeur de Kasan, il se place à un autre point de vue. Son programme de 1844 annonce textuellement que « les premières leçons seront consacrées à tracer les frontières géographiques de chaque dialecte slave, et à raconter l'histoire de la formation de chacun de ces dialectes depuis les temps primitifs jusqu'au XIVe siècle. » Le professeur passera ensuite à la théorie de la langue sacrée, puis des langues serbe, carinthienne, bohême, lusacienne et polonaise, rattachant à cette grammaire comparée des observations théoriques sur la structure générale des langues humaines. A cette partie philologique succédera l'histoire littéraire slave, d'abord celle du moyen-âge du XIe au XVe siècle, puis celle de l'époque de transition (XVe et XVIe siècles), et enfin celle des temps modernes jusqu'à nos jours. Quoique sentant un peu l'hyperbole russe, le plan de ce cours est grand et logique; nous apprendrons bientôt comment M. Grigorovitch tient ses promesses.

Il faut l'avouer, le cabinet de Pétersbourg, par l'intermédiaire de ses curateurs, donne à ces quatre professeurs un programme large et libéral. Il les autorise à traiter non seulement des langues et des littératures, mais encore des différentes nationalités slaves sous les points de vue les plus divers. Leur ethnographie, leur histoire, l'état de leur pays et même de leur législation, tout rentre dans ce vaste cadre.

Ce n'est pas seulement la Russie qui se préoccupe du slavisme : l'Allemagne savante s'en préoccupe également. On enseignait déjà depuis long-temps la langue bohême à l'université de Vienne. Le gouvernement autrichien vient de créer deux chaires nouvelles pour l'étude de la même langue. Les élèves de l'Institut polytechnique assistent à l'un de ces cours; l'autre se fait à l'académie Joséphinique. Le programme tracé en 1844, avec l'autorisation du cabinet impérial, par le professeur de cette dernière chaire, M. Hromatko, offre les plus grandes analogies avec le programme moscovite de l'université de Kasan.

Les mêmes tendances se manifestent dans le nord germanique; à Leipzig le savant M. Jordan, à Breslau M. Tchelakovski, tout comme M. Cybulski à Berlin, s'efforcent de rivaliser avec les professeurs russes. On ne peut même guère douter qu'ils ne l'emportent sur ces derniers pour l'érudition : malheureusement ils ont à lutter contre la disposition secrète de leurs auditoires allemands, qui, dans un esprit de rivalité jalouse, ne laisseraient peut-être pas impunie l'expression d'une pensée franche et libre sur le passé et l'état présent des littératures slaves. Ainsi forcément restreints au domaine philologique, ces professeurs se renferment dans des études comparatives

sur les différentes langues slavones. Il est vrai qu'à Breslau M. Tchelakovski ose consacrer une partie de ses leçons à la littérature et même à l'histoire; mais son objet principal demeure néanmoins la philologie, pour laquelle tous ces professeurs affectent, non sans motifs, une grande prédilection. Nous sommes donc forcés de le reconnaître, beaucoup plus éclairés, plus avancés que la Russie dans la voie libérale, les états de l'Allemagne se montrent cependant, vis-à-vis des chaires slaves qu'ils ont fondées, beaucoup moins tolérans que le gouvernement russe.

Quand on pense que c'est sous le sceptre du tsar que la liberté de discussion, pour les plus importantes questions de la littérature slave, est réduite à s'épanouir, on ne peut se défendre d'un sentiment de joie, en voyant un auditoire à la fois slave et français s'assembler ici, dans cette capitale de la pensée, chez le peuple qui a le cœur le plus sympathique et la parole la plus libre du monde. On se sent porté à remercier du fond de l'ame les hommes d'état dont la sage prévoyance a fondé cette chaire, où l'on peut réparer toutes les omissions, toutes les pénibles réticences imposées aux autres chaires slaves, et débattre sans crainte toutes les questions qu'on évite ailleurs. Le moins que l'opinion publique pût désirer pour la chaire de Paris, c'était sans doute qu'elle ne se montrât sous aucun rapport inférieure aux chaires russes. Aussi avait-on choisi pour représenter le slavisme parmi nous un des hommes les plus aptes à atteindre ce but, un homme dont les poèmes intraduisibles, quoique cependant traduits dans toutes les langues de l'Europe, sont presque passés chez les nations slaves à l'état de chants populaires, un homme dont plusieurs ouvrages ont eu jusqu'à vingt éditions dans des contrées où deux éditions en représentent dix pour notre pays. — Je ne puis en dire davantage sur ce sujet. Sans des circonstances impossibles à prévoir, je n'aurais jamais paru dans cette enceinte. Ma place et mon devoir étaient ailleurs. Je ne suis point un savant, mais j'aime les Slaves, j'ai vécu près de dix ans voyageur au milieu d'eux, et c'est avec une sympathie profonde que j'ai étudié leur état social et leur littérature. Voilà mes seuls titres à venir suppléer ici l'un des plus grands écrivains du Nord. S'il suffisait d'une vive affection pour être toujours persuasif et vrai, personne ne parlerait des Slaves avec plus d'éloquence et de vérité que moi : personne au moins, je le sens, ne parlera d'eux avec plus d'amour.

Ce qui m'encourage surtout, c'est la certitude de ne pas travailler seul. Ce que je ne pourrai faire, d'autres le feront; là où je me tromperai, il s'élèvera des voix empressées à me rectifier. Les questions restées jusqu'ici les plus obscures se trouveront bientôt éclairées d'un jour nouveau : comment en douter, quand on voit les efforts que font partout les Slaves pour conquérir la science, pour s'élever enfin au niveau des grandes nations civilisées? On ne sait pas assez quelle moisson d'idées nouvelles et de faits encore inconnus se cache dans ces littératures, dans ces langues jusqu'à présent dédaignées, quoique ceux qui les parlent occupent géographiquement les deux tiers de l'Europe. Depuis tant de siècles que les slavistes travaillent

obscurément ensevelis dans leurs bibliothèques, comme des moines au fond de leurs cellules, depuis si long-temps que ces hommes laborieux vivent et meurent cloués à leur tâche par un destin ingrat, sans pouvoir attirer sur les questions slaves la moindre attention, ils ont entassé dans tous les genres systèmes sur systèmes. Enfin le moment d'une juste appréciation semble arrivé pour eux.

Il y a trente ans, qui pensait aux Slaves? Il y a dix ans, quoique l'attention fût déjà éveillée à leur sujet, qui songeait à s'occuper de leurs langues? Et aujourd'hui voilà que tout à coup huit auditoires, dans autant de grandes villes, s'assemblent pour étudier les littératures slaves. Ces langues, naguère encore repoussées par l'aristocratie même des empires dont elles sont l'expression nationale, ces langues tendent maintenant à devenir, comme l'allemand ou l'anglais, une branche indispensable de l'enseignement public. L'honneur de ce changement si rapide de l'opinion de l'Europe à l'égard des Slaves est dû en grande partie à la France, dont on retrouve l'action bienfaisante partout où il y a une justice à rendre, une réhabilitation à opérer. La réhabilitation de la race slave semble devoir être l'œuvre du siècle; aussi voyons-nous le siècle, fidèle à sa mission, appeler de lui-même les Slaves à venir plaider leur cause devant lui.

II.

Les Médicis, au moyen-âge, avaient fondé à Florence une chaire où l'on enseignait le dialecte illyrien de Raguse, uniquement parce que Venise, la rivale de Florence, gouvernait alors et opprimait les pays illyriens. Un motif analogue doit décider la France à propager l'étude des questions slaves. Il est remarquable, en effet, que partout où des populations de langues et de mœurs différentes se trouvent mêlées aux Slaves, sous un même gouvernement, comme en Prusse, en Autriche, en Hongrie, les Slaves se distinguent de leurs rivaux en ce qu'ils forment dans ces états le parti français, le parti qui réclame constamment les lois, l'influence sociale, et même l'alliance de la France. N'y eût-il pas d'autre motif, celui-ci suffirait déjà pour expliquer l'existence d'une chaire slave à Paris.

Cette chaire a un double but, littéraire et historique. Le but littéraire est général; il intéresse plus ou moins tout le monde, sans faire acception d'aucun pays. Le but historique, au contraire, nous semble rattaché d'une manière spéciale aux intérêts français; il s'agit de montrer le plus possible, à l'aide de l'histoire, les liens de sympathie qui ont de tout temps uni les Slaves à la France.

Pour la partie purement littéraire de son programme, cette chaire ressemble à toutes les autres. On lui demande d'expliquer, de commenter les plus beaux monumens des littératures slaves, on lui demande de la critique. Seulement cette critique doit porter l'empreinte de l'esprit français, c'est-à-dire être indépendante, impartiale; elle doit tendre aux généralités, embrasser les divers points de vue slaves, mais, autant que possible, les dominer tous, les

subordonner tous au point de vue européen. Le plus beau privilége de la critique française (et ce qui distingue surtout l'enseignement du Collége de France), c'est l'art de vulgariser, de grouper les faits épars, de résumer en un faisceau tous les travaux isolés, en un mot de donner au monde des formules. Certes, amener à des formules générales, réduire en corollaires toutes les questions de la slavistique, serait une rude tâche. On se plaint déjà de la difficulté de résumer l'érudition allemande, quoique cette érudition se serve d'une langue unique et qu'elle ait une foule de points connus. Que serait-ce donc s'il fallait résumer l'érudition slave, qui s'entasse depuis des siècles en cinq langues différentes? Aussi n'aurai-je point la vanité d'y prétendre. Pour la partie de pure érudition, je m'efforcerai d'être aussi bref que possible. Je sens d'ailleurs tout ce qu'aurait ici de fastidieux un cours d'érudition slavistique : l'importance de pareilles questions ne peut être bien sentie que dans les pays slaves. Je me contenterai donc d'indiquer, sur chacune de ces questions, la donnée générale, et de présenter le dernier résultat. — Les monumens de la littérature nationale, surtout les poésies, les chants et les légendes populaires, telle est l'inépuisable mine d'où je tirerai mes principales ressources; mais à cette partie attrayante et facile je devrai en joindre une autre plus importante, comme aussi plus épineuse, et où chaque parole devra être soigneusement pesée : je veux dire l'appréciation historique.

Dans cette seconde partie de ma tâche, il s'agit d'éclairer par l'histoire les tendances de la littérature, il s'agit de faire bien comprendre la véritable situation des différens peuples slaves dans leur rapports internationaux et dans leurs relations morales avec la France. Il y a là évidemment un but pratique, un but d'utilité nationale. Il s'agit dans cette partie du cours de faire servir la littérature à entretenir, à cimenter l'antique lien d'amitié qui n'a jamais cessé d'exister entre la France et les Slaves de la Pologne, de l'Autriche, de l'Illyrie. Cette force d'attraction qui existe entre les deux races slavone et française agit vraiment avec une sorte de pouvoir magnétique. Jetez les yeux sur un bateau à vapeur où se trouvent des voyageurs de toutes les nations. Le Slave de Pologne, de Bohême, de Dalmatie, le Russe même, à qui va-t-il d'abord? Au Français; c'est avec le Français qu'il se lie, qu'il fraternise de préférence. Les Slaves sont de tous les peuples ceux dont le caractère ressemble le plus au nôtre, ceux qui s'amalgament le plus vite avec nous. Il n'y a pas un slaviste qui ne pense (et j'ai moi-même entendu dire mille fois aux paysans d'Illyrie et de Bohême) que si, au lieu de l'épaisse muraille du corps germanique, c'était le Rhin seul qui les séparât de la France, il y a des siècles qu'il n'existerait plus de frontière entre eux et nous.

Ne verrait-on d'incontestable dans tous ces faits que le besoin irrésistible chez le Polonais de concourir à tout ce qu'entreprend la France, de tels symptômes sont assez graves pour mériter notre attention. Qu'on réfléchisse que du temps de Napoléon le cadre des légions polonaises a toujours été complet. A mesure que leurs rangs s'éclaircissaient sous le canon des rois

absolus, les places vides étaient aussitôt prises par de nouveaux venus, et l'on a calculé que deux cent mille Polonais ont ainsi succombé sous le drapeau français depuis la révolution. Deux cent mille volontaires polonais morts pour soutenir la France dans ses jours de péril! n'est-ce pas assez pour établir un lien éternel entre les deux nations?

Quant à l'esprit général de mes appréciations historiques, je le résume en deux mots :

C'est comme Français que je compte esquisser les évènemens, signaler les tendances des peuples slaves. N'ayant chez aucun de ces peuples le droit de cité, je m'abstiendrai religieusement de prendre parti dans les querelles qui les divisent, excepté pour les cas où l'humanité serait en cause. Loin de me blâmer de ma neutralité, les Slaves s'en réjouiront, je l'espère, comme d'une garantie de plus en leur faveur. Ce cours différera donc essentiellement de tous ceux dont on a vu plus haut les programmes, et qui partent, les uns de l'idée russe, les autres de l'idée polonaise. Notre seul guide, à nous, sera l'opinion libérale et l'intérêt de la France.

Pour mieux rattacher l'histoire et les tendances slaves aux grandes questions qui intéressent la France, et en même temps pour éviter de nous enrôler sous le drapeau historique, soit de la Pologne, soit de la Russie, c'est-à-dire pour mieux rester dans la question slave pure, nous porterons notre principale attention sur les Slaves du midi, qui sont, géographiquement du moins, les plus voisins de la France, sur ces Illyriens dont les rivages se voient d'Ancône, sur ce grand peuple dispersé qui borde à la fois les rivages autrichiens de l'Adriatique et les rivages turcs de la mer Noire. Montrer le rôle traditionnel de ce peuple dans la Méditerranée, ses connexions anciennes et actuelles avec la Grèce et avec Constantinople, révéler la part trop ignorée qu'il a eue et qu'il aura toujours dans la solution des questions orientales, attirer en un mot l'attention publique sur les Slaves de la Méditerranée, c'est évidemment servir la France, qui a dans ce grand lac européen de si graves intérêts engagés. On s'est trop habitué à ne voir de Slaves que dans le nord; on ne réfléchit pas que leurs plus fortes positions sont au contraire dans le midi, et que depuis un quart de siècle leur principal front d'attaque est tourné vers les mers grecques, le Bosphore et l'Asie.

Je viens de signaler le but littéraire et le but historique, les motifs d'utilité scientifique et d'utilité sociale qui semblent avoir dirigé notre gouvernement dans la création de la chaire slave. Il me reste à exposer de quels moyens je compte me servir pour atteindre le double but assigné à ce cours par ses fondateurs.

III.

Deux méthodes se présentent pour enseigner les littératures slaves, la méthode synthétique et la méthode d'analyse. Vous devinez, messieurs, quelle méthode sera la mienne. Les savantes synthèses panslavistes adoptées par les professeurs des pays slaves seraient ici, croyez-moi, une impossibilité.

Quand on n'est pas né Slave, avant d'envisager philologiquement toutes les langues et les littératures slaves en masse, il faut d'abord en connaître une suffisamment; il faut autant que possible connaître la plus ancienne, la plus simple, celle qui donne le mieux la clé de toutes les autres. De même, pour bien apprécier la race slavone dans son ensemble, il est utile d'étudier d'abord les tribus de cette race qui, dans leurs mœurs, leurs lois, leur poésie, ont conservé avec le moins d'altération le type originel.

Cette langue, cette nation, cette poésie primitive slave, je crois les avoir trouvées en Illyrie. On me demandera sans doute comment je suis arrivé à cette conviction. Parti de l'idée qu'au fond de toute grande race il y a la tribu-mère, comme à l'origine de toute famille de langues il y a la langue-mère, j'avais cherché durant des années cette tribu et cette langue dans le nord de l'Europe. Nulle part je n'avais reconnu leur présence. Trouvant les Polonais et les Tcheques de Bohême dépositaires des plus anciens documens connus de l'histoire slave, j'en avais d'abord conclu que ces deux nations devaient être les plus anciennes, les plus originales de la famille slavone; mais, en parcourant leurs provinces, je me convainquis de mon erreur. Le latinisme a trop profondément modifié le caractère primitif de la Pologne et de la Bohême, il est entré trop avant dans la vie même de l'homme des champs, et dans les cités le travail des idées modernes se fait trop sentir, pour qu'on puisse désormais, au milieu d'une telle fermentation, démêler aisément chez ces deux peuples le type natif de la race.

Après de vaines recherches, je me résignai enfin à aller demander ce type aux Russes; mais je trouvai chez eux le génie slave aussi défiguré par les importations asiatiques, qu'il l'est en Pologne par les importations occidentales. Désespéré, je passai alors chez les Slaves qu'on dit barbares. — Tout avait contribué à m'y pousser. Le Polonais de Varsovie m'avait renvoyé aux montagnards cracoviens, aux Gorals indomptés des Karpathes, comme aux plus fidèles gardiens du caractère national. Les Russes de Moscou m'envoyaient à leur tour aux Russines de l'Oukraine et de la Gallicie, comme aux fondateurs de leur empire. Arrivé en Oukraine, je trouvais les mœurs, les légendes, les usages, toute la vie russine, tellement remplis de souvenirs méridionaux, que j'étais forcé d'aller chercher encore plus loin, dans le midi et dans l'orient, la fée gardienne du berceau slave. Ayant enfin traversé le Danube, je ne tardai pas à retrouver le Kosaque de l'Oukraine, le Russine de la Gallicie, le Goral polonais des Karpathes et le Goral bohême des Sudètes, en un mot toutes les tribus primitives des autres nations slaves admirablement résumées dans l'Illyrien des Balkans. Tout ce qui, chez les autres peuples slaves, ne vit plus qu'à l'état de légende et de mythe obscur s'offre encore à l'état de loi vivante dans cette immuable et poétique Illyrie. Ne devais-je pas en conclure que je touchais enfin au roc vif, au terrain de première formation, que les Serbes d'Illyrie étaient vraiment les plus anciens des Slaves?

Pour obtenir une plus complète évidence, je me mis à jeter dans le creuset de la critique ceux des historiens modernes qui font émigrer en masse la

nation serbe du nord au sud, et qui n'admettent pas de population slavone entre le Danube et la Grèce avant l'ère chrétienne; je me convainquis bientôt du peu de valeur des raisons qu'ils allèguent à l'appui de leurs théories historiques. Les traditions populaires vinrent ajouter leurs poétiques inductions aux preuves que je venais d'obtenir. Quantité de mythes grecs ne s'expliquent bien que par les mœurs slaves. Les chants héroïques les plus anciens de l'Illyrie s'accordent à regarder comme Slaves les Illyriens d'avant Jésus-Christ. Les antiquités du pays m'offrirent de nombreux vestiges de la lutte acharnée des Slaves contre Philippe et Alexandre-le-Grand dans le nord de la Macédoine, et sur l'Adriatique contre les flottes des Romains. Les Croates enfin me montrèrent, cachée dans un vallon de la Zagorie, la ruine barbare de Krapina, avec sa légende des trois frères Tchek, Lekh et Rouss, qui, pour fuir le joug de Rome, émigrèrent au-delà du Danube, et devinrent les pères des trois grands peuples, bohême, polonais et russe. Voilà comment j'ai été conduit à reconnaître que les Slaves ne viennent pas du nord, mais que leur berceau est dans le midi, près du berceau des Pélages.

Sans doute, la Providence semble avoir donné pour toujours à cette race de pâtres et de laboureurs la steppe sans bornes, afin qu'ils y moissonnent le blé de leurs repas et le fourrage pour leurs troupeaux; mais ce champ héréditaire de la grande famille slave est nu; il est ouvert à toutes les invasions. Ni la Pologne ni la Russie ne nous offrent aucune de ces chaînes de montagnes stratégiquement inattaquables, et où les nations vaincues peuvent se retrancher pour des siècles en attendant de meilleurs jours. Le Caucase, vous le savez, n'est pas slave; loin de protéger la steppe, il n'a pas cessé, depuis le commencement du monde, d'y lancer la dévastation. Où sera donc le château fort, le refuge national de cette race de colons répandus dans toute la partie basse du globe, qui, comme un océan à sec, s'étend de la Chine à la Russie? Quelle digue les défendra contre de nouvelles inondations d'hommes et contre l'attaque des idées étrangères à leur génie? Je ne connais pas, pour la race et pour le génie slave, de meilleur rempart que la double chaîne d'Alpes habitées par les Illyriens et traversées par le Danube.

Le fleuve indompté qui fut d'abord la limite du monde habitable, qui sépara ensuite, durant deux mille ans, l'homme de la tente et l'homme de la cité, ce fleuve ne permit jamais ni aux hordes nomades, ni aux conquérans civilisés, d'altérer profondément la physionomie de ses rives. Après avoir, pendant tant de siècles, roulé les débris des armées romaines et les trésors pillés de Byzance, après avoir vu le naufrage de vingt empereurs depuis les Hohenstaufen jusqu'aux rivaux de Napoléon, le fleuve d'Illyrie continue de rugir au milieu des ruines. Les belliqueuses tribus campées sur ces rivages paraissent toujours prêtes, comme au temps d'Attila, à s'élancer sur leurs ennemis. Il est vrai que le Danube semble enfin vouloir adoucir sa voix tonnante, et murmurer aux oreilles des peuples qui boivent ses ondes les mots de paix et de fraternité. Il est vrai que pour la première fois on peut en sécurité le suivre dans tout son cours, remonter ses affluens jusqu'aux gorges

les plus inaccessibles des Balkans, et visiter sans crainte des tribus dont l'Europe jusqu'ici connaissait à peine le nom; mais ces tribus n'en restent pas moins obstinées dans leurs mœurs natives. Toujours occupées de guerres au-dedans ou au dehors, pour leur compte ou pour celui des monarchies voisines, elles sont encore ce qu'elles étaient il y a mille ans. Ce sont incontestablement les moins mélangées d'entre les tribus slaves.

On connaît maintenant les motifs qui m'amènent à présenter les Illyriens comme ceux de tous les Slaves qui ont le mieux conservé le type moral et les traits de l'antique physionomie slavone. Ce type est surtout empreint dans les divers dialectes dont se compose la langue de l'Illyrie. L'illyrien primitif, devenu au moyen-âge la langue d'église, nous paraît celui de tous les idiomes slaves qui offre les caractères d'antiquité les plus incontestables, et qui, par conséquent, s'approprie le mieux à un cours d'études linguistiques sur cette famille de langues. S'il devient un jour possible d'ajouter à ce cours général un cours pratique et spécial, un cours de grammaire et d'explications philologiques, ce sera l'illyrien, messieurs, qui en formera la base, ce sera l'illyrien dont nous lirons en commun les auteurs classiques. Puisse ce résultat m'être accordé! je le regarderai comme mon plus beau triomphe.

J'ajouterai en finissant un dernier mot sur les résultats généraux auxquels cette chaire me semble destinée à concourir. On a prétendu qu'une pensée de propagande à l'extérieur avait inspiré la création de la chaire slave de Paris. Si vous entendez par propagande cette agitation qu'appelle une grande partie de la jeunesse slave, et qui consiste à surexciter, par tous les moyens possibles, les passions des opprimés contre une oppression qu'il semble bien difficile de secouer dans le moment actuel, j'avouerai franchement qu'une telle propagande me paraît imprudente et cruelle; mais, en retour, aucun effort ne me coûtera pour propager les idées de liberté, par la fraternité et le pardon, au sein de ces sociétés malheureuses, où tout respire encore la haine et la guerre. Je verrais le plus ardent de mes vœux accompli, si je pouvais contribuer à convaincre les Slaves que ce n'est point par des doctrines exclusives et haineuses, mais en se tendant tous la main les uns aux autres, et surtout en sachant placer héroïquement, au-dessus même de leur intérêt national, l'intérêt du genre humain, qu'ils parviendront enfin à intéresser l'Europe entière et à émanciper leur patrie.

Sans doute, le joug des Slaves est dur. En traversant ces masses d'hommes asservis, on conçoit le désespoir qui porte les ames énergiques de ces contrées à saisir la plume comme un poignard, à se jeter dans la littérature comme dans une guerre acharnée. Quoique sympathisant avec ces martyrs, vous ne me demanderez pas la véhémence de leur langage. Ma position ici n'est point ce qu'elle serait ailleurs; ici je dois m'interdire religieusement toute tendance à imposer mes opinions; je dois exposer les faits et les idées, et laisser chacun des auditeurs juger en lui-même suivant sa conscience. Le professeur de cette chaire a pour unique mission d'observer et de dire ce qu'il voit : il est, il doit rester voyageur en pays slave. Cette absence de tout

esprit de parti me paraît la première de toutes les conditions pour parler sur des sujets et devant un auditoire où sont représentées des nations opposées entre elles, les unes opprimées, les autres oppressives, toutes encore séparées par une foule d'antipathies.

Ce n'est pas une tâche aisée que d'aborder, même littérairement, les questions du slavisme. Chacune de ces questions est un drapeau derrière lequel se groupent des légions de combattans, impatiens de résoudre par l'épée les problèmes que la plume a posés.

La conduite des cabinets d'Allemagne vis-à-vis des royaumes slaves qu'ils ont assujettis n'est certes pas de nature à calmer l'irritation des vaincus. Le génie absolu de l'Allemagne ne sait opposer au mouvement panslaviste qu'un plan général de germanisation. C'est surtout dans la Silésie et la Prusse orientale que l'administration prussienne fait les plus grands efforts pour obliger les enfans polonais à apprendre l'allemand. Les Slovaques de Hongrie subissent de la part de l'aristocratie maghyare un traitement peu différent. Dans un tel état de choses, faut-il s'étonner que la Russie parvienne à se poser en apparence comme la seule puissance vraiment amie des Slaves? Il serait imprudent de se le dissimuler, les chaires de littérature slave de l'empire russe sont fondées dans des intentions peu favorables à l'Europe. Aux examens du dernier semestre de 1844, le professeur de la chaire de Moscou terminait son discours de clôture en encourageant les Slaves de Bohême et de Hongrie à résister aux tentatives de l'Autriche pour leur enlever l'idiome de leurs pères. L'orateur ajoutait qu'ils ont derrière eux, pour les soutenir, la Russie, et que, s'ils oubliaient leur langue, on verrait, au bout de cent ans, les savans russes revenir, non sans escorte probablement, enseigner le slavon aux lieux où cet idiome est né.

Dans de pareilles circonstances, n'est-il pas clair qu'une appréciation des littératures slaves, faite à Paris sans aucun esprit de système, pourrait obtenir avec le temps les plus utiles résultats? Il suffit pour cela que notre but à tous soit un but de conciliation, et que nous évitions avec le plus grand soin de nous enrôler avant l'heure dans aucun des partis belligérans. Entre l'Allemagne qui redoute et arrête le développement slave, et la Russie qui s'indigne de voir ce développement entravé, la France semble appelée à exercer bientôt une glorieuse médiation. C'est à vous, messieurs, qui vous intéressez aux questions slaves, qu'il appartient de former l'opinion, et de préparer la France au rôle que la Providence lui réserve dans un avenir peut-être plus prochain que nous ne pensons.

HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE, PAR M. LE COMTE DE LA PEYROUSE.

Chaque jour les intérêts de notre marine s'identifient davantage avec les intérêts les plus vitaux du pays et se lient plus étroitement au développement de la grandeur nationale. Dans la faveur qui s'attache aujourd'hui à l'accroissement de notre puissance navale, on pourrait reconnaître sans trop d'efforts

une de ces inspirations heureuses que Dieu met au cœur des peuples qu'il protége, et comme un nouveau gage des destinées éclatantes réservées à notre pays. Il importe de venir en aide à cet élan national, et de raffermir incessamment des sympathies dont la date est trop récente encore pour qu'il ne soit déjà plus nécessaire de les fortifier contre les tendances opposées. Toute publication qui a la marine pour objet a donc en ce moment un intérêt pour ainsi dire de circonstance, et la plus futile n'aurait-elle pour effet que de tenir l'ardeur du public en haleine et de hâter la diffusion du vocabulaire maritime, qu'il y aurait encore lieu, pour les amis de la marine, d'en accueillir avec joie l'apparition. A plus forte raison doivent-ils applaudir aux publications sérieuses qui peuvent répandre quelques lumières sur le passé et sur l'avenir de notre puissance navale. De ce nombre est l'ouvrage que publie M. le comte de la Peyrouse (1), et qui retrace l'histoire de la marine française depuis son origine jusqu'à la paix de 1783.

Cet ouvrage, qui a coûté à l'auteur quatre années de recherches laborieuses, s'adresse particulièrement aux hommes d'état et aux marins. Aux premiers, M. le comte de La Peyrouse a voulu montrer les destinées du pays étroitement associées à celles de sa marine; aux seconds, il a raconté, en homme spécial, les grandes journées de Beveziers et de La Hogue, d'Ouessant et de la Dominique. Il leur a décrit, d'après les documens les plus authentiques, les mêlées où Tromp et Ruyter lançaient leurs brûlots, les lignes savantes et les évolutions étudiées de Keppel et de M. d'Orvilliers, les brusques assauts et les infatigables efforts de Suffren. Il a discuté tous ces systèmes, et il a fait ressortir avec talent ce qu'ils pouvaient avoir d'applicable à notre époque. M. de La Peyrouse ne s'en est point tenu là : il a compris que l'histoire de notre marine resterait incomplète, si on n'en étudiait la formation successive, si on ne recherchait l'origine et l'esprit de ses institutions, si on ne mettait en saillie les moyens employés par Colbert pour donner naissance à cet immense établissement naval porté par lui à une telle hauteur, qu'après l'en avoir laissé déchoir, nous n'avons jamais pu l'y faire remonter. Cependant, à diverses époques, de grands efforts ont été tentés pour relever notre puissance navale, et il fallait en tenir compte. Il importait surtout de consacrer un examen tout particulier à la restauration de la marine sous Louis XVI, car cette restauration a décidé du plus grand évènement qui, après la révolution française, ait modifié l'état politique du monde : l'émancipation des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord. L'auteur, nous sommes heureux de le constater, n'a manqué à aucune des conditions de ce programme.

Dans le premier volume, il nous conduit jusqu'à la guerre de la succession. Ce sont là les temps héroïques de la marine française. Ses défaites même ont alors un grand caractère et comme un reflet de la victoire; malheureusement il règne sur toute cette période glorieuse, par suite du peu de clarté et de précision des documens originaux, une certaine obscurité qui nous semble diminuer un peu l'intérêt de ces nobles récits. D'ailleurs, les noms de Duquesne, de Tourville, de Jean Bart et de d'Estrées ont une popularité de vieille date, et il est difficile de raconter l'histoire de leurs combats sans recourir aux mêmes sources où ont déjà puisé des publications en possession de la faveur publique.

Le deuxième volume nous entretient d'évènemens dont la connaissance

(1) Trois vol. grand in-8°, chez Dentu, galerie d'Orléans.

est en général moins répandue. Il s'ouvre à la guerre de la succession et se termine en 1762, au moment où la France subit ce traité de Paris par lequel, après avoir perdu trente-sept vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates, après avoir grevé ses finances de la somme énorme de 1,350 millions, elle souscrit encore à la perte du Canada et de l'Inde, de la plus grande partie de la Louisiane, de la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago, et de ses établissemens du Sénégal. La destruction des fortifications de Dunkerque est stipulée par ce traité, et une convention particulière impose à la France la présence d'un commissaire anglais dans ce port.

La paix fut ici plus désastreuse que ne l'avaient été les trois guerres soutenues pendant ce demi-siècle. En effet, la guerre de la succession d'Espagne, terminée en 1713, et pendant laquelle s'illustrèrent Duguay-Trouin, Forbin et Cassard, cette guerre qui vit la journée douteuse de Malaga et le désastre de Vigo, n'avait porté aucune atteinte irréparable à l'honneur de nos armes, et, bien qu'elle eût consacré pour quelque temps la prépondérance maritime de l'Angleterre, elle n'empêcha point, en 1740, nos flottes réunies à celles de l'Espagne d'entreprendre de relever la fortune de notre pavillon. On vit alors, après vingt-sept années de paix, une armée composée de dix-sept vaisseaux français et de seize vaisseaux espagnols, commandée par un vieillard de quatre-vingts ans (1), sortir audacieusement du port de Toulon pour aller présenter le combat à trente-cinq vaisseaux anglais, parmi lesquels on comptait sept vaisseaux à trois ponts et quinze frégates ou brûlots. Quelques années après, l'amiral de l'Étenduère, protégeant, avec huit vaisseaux, un convoi de deux cent cinquante voiles, rencontre près du cap Finistère vingt-trois vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Hawke, et sauve son convoi après un engagement glorieux. Enfin, en 1756, la reprise des hostilités est signalée par la victoire de La Galissonnière sur l'amiral Byng. Un pareil début est loin d'indiquer le honteux dénouement réservé à la lutte qui vient de s'engager. Par quelle série de fautes ce dénouement fut-il préparé? comment, en un mot, perd-on une marine? Voilà ce que M. le comte de La Peyrouse s'est proposé d'étudier et de développer dans le second volume de cette histoire, qui mérite à lui seul une lecture attentive et réfléchie.

Le troisième volume commence avec le règne de Louis XVI. Ce qu'on est convenu d'appeler l'orgueil de Louis XIV, et qui n'était peut-être que le profond sentiment de la grandeur nationale, avait créé la marine française. Le patriotisme pieux et éclairé d'un roi honnête homme se chargea d'en rassembler les débris et de faire sortir la France de l'abaissement dans lequel elle était tombée. On lira avec intérêt, dans ce volume, le magnifique épisode des guerres de Suffren dans l'Inde, et la campagne de M. de Grasse aux Antilles, terminée par le désastreux combat du canal de la Dominique. Tous les détails de cette funeste journée, qui nous coûta cinq vaisseaux, ont été, de la part de l'auteur, l'objet d'une étude approfondie, et sont présentés par lui avec une grande lucidité En présence de l'ennemi depuis trois jours, le comte de Grasse, dont l'intérêt était d'éviter le combat, puisqu'il était à la veille d'opérer sa jonction avec une force considérable que lui amenait l'amiral espagnol, le comte de Grasse se vit conduit, par un concours de circonstances funestes et par une sorte de fascination, à risquer un de ces engagemens, pour ainsi

(1) Le vice-amiral De Court.

dire, involontaires, où l'irrésolution des manœuvres et l'indécision des capitaines, ignorans de la pensée du chef, ne peuvent aboutir qu'à un affreux désastre. L'histoire de notre marine est pleine de fautes semblables. On verra, au contraire, au début de la guerre de 1778, l'amiral Keppel ne point craindre d'engager sa responsabilité et d'affronter l'irritation du peuple anglais pour sauver, par une retraite opportune, la flotte de la Manche. Que de fois nous avons eu à regretter que nos officiers-généraux n'aient point eu cette vigueur de caractère, que, pressés par des circonstances difficiles, ils n'aient point su mettre un terme à leurs hésitations en abordant franchement l'ennemi ou en se retirant devant lui, comme le fit Keppel, quand il en était temps encore! Mais cette fermeté d'esprit n'appartient pas toujours aux hommes les plus intrépides sur le champ de bataille, et nos amiraux, plus soucieux de leur réputation que de la fortune du pays, ont rarement possédé cette vertu qui fait les grands citoyens et qui consiste à braver au besoin l'opinion publique pour accomplir son devoir, vertu non moins nécessaire au commandant d'une armée qu'à l'homme d'état qui préside aux destinées d'un empire, et que, dans notre nouveau langage, nous avons appelée courage politique.

Quelque fâcheux que pût être l'effet produit par la défaite du comte de Grasse et par la levée du siége de Gibraltar, qu'avaient inutilement entrepris les armées alliées, nous avions cependant obtenu de trop grands succès dans cette guerre, qui immortalisa les noms des comtes d'Estaing et de Guichen, de Ducouédic et de La Mothe-Piquet, et où Suffren se fit une place à part, pour n'être point en droit d'exiger une paix honorable. Aussi cette nouvelle période, commencée par l'insurrection des provinces américaines et terminée par leur entier affranchissement du joug de la Grande-Bretagne, eut pour la France, outre ce grand évènement, d'avantageux résultats que M. le comte de La Peyrouse a soin d'enregistrer. « La France acquit en toute propriété les îles de Saint-Pierre et Miquelon à Terre-Neuve, et celles de Sainte-Lucie et Tabago aux Antilles. Aux Indes orientales, elle rentra en possession de Pondichéry, de Karikal, et de tous ses établissemens dans le Bengale et sur la côte d'Orixa. D'autres concessions importantes lui furent faites à l'égard de son commerce; elle consacra les droits des neutres, et obtint enfin l'annulation des honteuses stipulations dont le port de Dunkerque avait été l'objet. » Glorieuse époque, qui venait de fonder le principe de la liberté des mers, et qui contenait dans ses flancs toute une génération héroïque destinée à répandre dans le monde entier le germe fécond de la liberté civile et religieuse!

Cette époque avait derrière elle de grands désastres maritimes. Une suprématie redoutable s'était établie par nos revers, affermie par notre apathie et notre négligence. Nos vaisseaux étaient détruits, nos arsenaux déserts et sans approvisionnemens, l'esprit public découragé par de tristes souvenirs. Grace aux efforts d'une administration habile et prévoyante, une marine glorieuse est sortie de ces ruines, et elle a consolidé l'existence d'un grand peuple. Quel enseignement pourrait être plus fécond pour nous! En 1778, la France n'avait point réparé ses pertes ni restauré ses finances, comme elle l'a fait aujourd'hui, et si, de nos jours, elle voulait avoir une marine avec l'énergie que sut alors montrer Louis XVI, elle ne rencontrerait point dans la pénurie du trésor ces obstacles qui faillirent paralyser

les efforts d'un pays où le crédit public n'était pas fondé encore; mais il ne faut point cependant égarer l'opinion, il ne faut pas dire à la France que la marine n'est qu'une question d'argent. Il ne faut pas lui laisser croire qu'il y ait quelque chose qui puisse tenir lieu d'une bonne discipline et d'une organisation vigoureuse, ou qu'il y ait rien de plus pressant que d'habituer nos équipages à la mer et de leur rendre toute manœuvre et toute croisière faciles. Des finances prospères autorisent, il est vrai, de plus vastes efforts, de plus faciles espérances, et, si la France veut accepter des sacrifices proportionnés à l'étendue de l'entreprise, elle pourra, nous n'en doutons pas, voir en quelques années un matériel considérable remplir ses arsenaux. Ce ne sera point un plus grand miracle que celui qui fit surgir les fortifications de Paris, et la même baguette magique est encore là pour l'opérer. Mais, quand on aura fait cela, on aura peu fait encore. Il restera à créer une ame à ces corps inertes; à ces vaisseaux il faudra des commandans habiles, des officiers dévoués, des équipages exercés et valides; au matériel accru il faudra un nouveau personnel, et ce personnel, chacun s'empresse de le proclamer, on ne peut le demander qu'à l'inscription maritime. Aussi le développement de cette inscription tient-il le premier rang parmi les préoccupations de tous ceux qui hâtent de leurs vœux l'établissement d'une grande marine nationale. Il leur semble qu'après avoir construit des vaisseaux et même avant d'en construire, il est urgent de créer les hommes destinés à les manœuvrer, et, pour avoir des marins à tout prix, ils pressent le gouvernement d'assurer de nouveaux débouchés à notre navigation marchande, de trouver de l'emploi pour de nouveaux navires, de l'occupation pour de nouveaux matelots.

C'est là assurément une louable sollicitude. S'appliquer à agrandir la sphère d'activité de notre commerce extérieur, s'attacher à rechercher par quels droits protecteurs, par quelles combinaisons politiques, par quelles entreprises coloniales on pourrait augmenter cette race précieuse des gens de mer dont l'insuffisance se fait si durement sentir parmi nous, c'est s'occuper de développer dans leur élément le plus vital les forces maritimes de la France. Et cependant, à côté de cette préoccupation, toute grave qu'elle puisse être, il nous semble qu'il y a place pour une préoccupation plus essentielle encore; il nous semble que s'il est bon de construire des vaisseaux, meilleur peut-être de former des marins, ce n'est toutefois ni dans cet agrandissement du matériel, ni dans cet accroissement de la population destinée à l'utiliser qu'il faut placer le nœud de la question. Il n'est point, selon nous, dans le nombre des navires, il n'est pas même dans celui des marins; il est plutôt dans la bonne organisation de la flotte et dans l'esprit dont on sait l'animer. Que nous importeraient un matériel moins considérable, une population maritime moins nombreuse encore, si, malgré cette pénurie, nous pouvions nous féliciter d'avoir seuls conservé les traditions d'un bon service militaire et l'habitude des navigations difficiles, si, plus riches dans notre pauvreté que les marines les plus exubérantes, nous ne possédions que des navires d'une essence supérieure et qui ne pussent rencontrer leurs égaux sur les mers (1)! On improvise des vaisseaux; il ne faut que des crédits

(1) « Dans la guerre de mer encore plus que dans la guerre de terre, *la qualité* des forces vaut toujours mieux que *la quantité*. Nelson, avec *onze* vaisseaux,

suffisans pour cela : on fait plus difficilement des marins, mais on en créerait au besoin si la guerre, à son début, au lieu d'être décourageante, était glorieuse, et si quelques avantages éclatans venaient rétablir la confiance en nos armes. En présence même d'une révolution dans l'état naval qui condamnerait l'ancien matériel à pourrir inachevé sur nos chantiers et qui diminuerait l'importance de nos matelots, les bonnes institutions resteraient encore, avec l'ordre, la discipline et la pratique de la mer, les plus sûrs élémens de succès. D'ailleurs, quelles que soient les mesures qu'on adopte pour favoriser l'accroissement de notre inscription, quelque larges, quelque fécondes qu'on les suppose, elles n'auront point porté leurs fruits avant plusieurs années. En s'occupant de ce grave intérêt, on n'aura travaillé que pour un avenir plus ou moins éloigné, et nous croyons qu'on devrait songer, sans plus attendre, à fonder notre confiance sur un meilleur emploi des ressources existantes et des moyens actuels. C'est à ce point de vue, d'où l'on peut négliger tant de questions encore indécises, que nous aimerions à nous placer. Nous comprenons qu'on songe sérieusement à se préparer à la guerre qui peut éclater dans quinze ou vingt ans, mais nous demandons avant tout qu'il n'en puisse éclater une demain sans qu'elle trouve tous nos navires, dussions-nous en réduire encore le nombre, prêts à combattre l'ennemi avec avantage. Cet intérêt nous semble si pressant, qu'il absorbe chez nous toute autre préoccupation; nous craignons, en effet, qu'il ne soit point suffisamment garanti par la sollicitude publique; nous craignons qu'en divisant ses soins et ses crédits entre le présent et l'avenir, le pays ne soit porté à faire une trop large part au dernier, en un mot qu'en voulant trop vivement créer une grande marine, il ne soit enclin à négliger ce qui peut, dès aujourd'hui, lui en donner une bonne, prête à faire face à toutes les éventualités. Sans doute, si la sagesse des hommes d'état maîtrisait toujours les évènemens de ce monde, si la fougue populaire ne s'emparait jamais de leur direction, si la circonstance la plus imprévue, la complication la plus futile à sa naissance, ne pouvaient dominer, d'une façon souvent irrésistible, les calculs de la plus haute politique, sans doute alors on pourrait songer dès aujourd'hui à jouir plus pleinement des bienfaits de la paix et à écarter avec toutes pensées de guerre les charges que ces pensées imposent; mais qui donc oserait se porter ainsi garant de l'avenir, après avoir été témoin du passé? Le parti le plus sûr, tant que les peuples n'auront point complètement éteint leurs passions, sera toujours, nous osons l'affirmer, de ne point compter sur le calme du présent et de se tenir prêt pour l'éventualité du lendemain.

E. Jurien de La Gravière.

était en confiance sur cette mer où Villeneuve tremblait avec *vingt* vaisseaux, montés cependant par des matelots héroïques. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, Ve volume.) Cette confiance que les Anglais puisaient dans la qualité de leurs armemens, pourquoi ne la trouverions-nous pas un jour dans l'amélioration des nôtres?

V. de Mars.

DE LA CRITIQUE

PHILOSOPHIQUE.

I. — *Mélanges Philosophiques et Religieux,*
PAR M. BORDAS-DEMOULIN.[1]

II. — *Les Évangiles,*
Traduction nouvelle avec des notes et des réflexions,
PAR M. F. LAMENNAIS.[2]

La critique philosophique a été fondée par Aristote. A la puissance de l'invention métaphysique, le maître d'Alexandre joignait un jugement non moins étendu que sûr : aussi a-t-il laissé en toute matière des principes, des règles et des décisions qu'il faut encore aujourd'hui accepter ou contredire, mais dont il est impossible de ne pas tenir compte. Leibnitz, il y a deux siècles, restaura la critique philosophique; Descartes n'en eut pas le loisir : il se jeta rapidement dans le dogmatisme, après avoir critiqué la science officielle de son époque dans quelques pages d'une immortelle ironie. Pendant que Leibnitz faisait de l'histoire et de l'érudition comme des auxiliaires de sa propre métaphysique, Bayle dressait le plus piquant inventaire des opinions humaines, dans l'unique dessein de *former des doutes*. A ses yeux, la plus grande des erreurs était la certitude. Dans sa laborieuse vie, Bayle n'oublia jamais l'entraînement qui, vers l'âge de vingt ans, l'avait poussé à quitter la foi protestante de ses pères pour embrasser la religion ca-

(1) Un vol. in-8, librairie de Ladrange, quai des Augustins.
(2) Un vol. in-18, librairie de Pagnerre, rue de Seine.

tholique, à laquelle il renonça dix-sept mois après. Le souvenir de ces deux abjurations si brusques et si rapprochées lui inspira pour tout dogmatisme un invincible éloignement. Désormais Bayle ne se passionna ni pour Rome ni pour Genève; il n'afficha de préférence pour aucun philosophe, il fut le plus ingénieux des sceptiques, et aussi le plus docte, car, s'il doutait de tout, c'était après avoir tout approfondi.

Ce que Bayle redoutait si fort, ce que notre siècle semble ne plus comprendre, la passion dans les choses de la pensée, Voltaire l'eut au plus haut point. Il imprima à la critique philosophique une animation qu'avant lui on ne connaissait pas : voilà son originalité. D'autres, sans même invoquer Aristote et Leibnitz, eurent un esprit non moins universel. Ce n'est pas comme adversaire du christianisme que Voltaire est nouveau; Celse, Porphyre, Julien, l'empereur Frédéric II, Spinoza, lui ont enlevé sur ce point la gloire de l'initiative. Par quel endroit a-t-il donc été si puissant? Par la conviction ardente dont il était pénétré et qu'il savait faire passer dans l'ame des autres. Art, littérature, histoire, philosophie, religion, sur tous ces sujets Voltaire a des opinions, des préférences, des jugemens, des théories qu'il ne sacrifiera à aucun intérêt. Sans doute il ne s'est pas refusé, dans sa longue et militante carrière, les ressources de la tactique et les finesses d'une adroite diplomatie. Seulement il mettait cette habileté au service de ses passions littéraires et philosophiques. C'était pour elles qu'il voulait triompher, et non pas sans elles. Aujourd'hui ce n'est plus cela; nous avons de grands poètes qui se moquent presque de la poésie, du moins ils congédient la Muse et lui ferment sur le nez la porte des deux chambres. Tout ce qui peut devenir un embarras dans la poursuite du but qu'on veut atteindre est prudemment écarté; on jette à la mer ce dont on se faisait gloire dans d'autres temps. Enfin l'écrivain semble préoccupé surtout de ce qui peut être utile à lui-même. Il est un contemporain de Voltaire, un autre grand critique, auquel ces dispositions de notre temps arracheraient, s'il en pouvait être témoin, des exclamations pathétiques. En face de tant de calculs, quelle ne serait pas la colère de Diderot, lui qui servait avec tant de vivacité toutes les causes qu'il trouvait justes, et dont l'impétuosité effrayait jusqu'à Voltaire! Tête encyclopédique, ame de feu, Diderot embrassa tout, les sciences, la connaissance théorique des arts, des métiers, les lettres, la philosophie. Dans le drame et le roman, il fut novateur, et il se montra original dans la critique philosophique, surtout par les applications qu'il en sut faire. Quand il critique les mauvais peintres de son époque, quand il loue un petit nombre de tableaux que nous goûtons en-

core, quand il exalte Richardson et Sedaine, on sent un métaphysicien, un moraliste qui demande les causes de son admiration et de son blâme à de profondes études sur l'ame humaine.

C'est ce que comprit vite l'Allemagne, et le génie philosophique de Diderot, s'il ne créa pas Lessing, du moins l'excita puissamment. Entre ces deux hommes que d'analogies intéressantes! Qui ressemble plus à Diderot que l'auteur du *Laocoon* et d'*Émilia Galotti?* Sur ce point, au surplus, nous n'en sommes point réduits aux conjectures. Lorsque Lessing, à Hambourg, écrivit la *Dramaturgie*, on eût pu croire souvent que c'était Diderot qui tenait la plume, si l'on n'eût pas parfois rencontré son autorité invoquée, et son mérite noblement reconnu. Ainsi le pays de Boileau, de Rollin, de Le Batteux, avait aussi l'honneur de l'innovation dans la critique : il n'est pas rare à notre nation de se contredire pour se compléter. Parfois la même époque, les mêmes hommes traversent, en philosophie, en politique, les points de vue les plus opposés pour saisir l'ensemble. Cependant tous ces mouvemens amènent des résultats dont profitent les autres peuples. Avec un peu de justice, le monde conviendra que la légèreté française est bonne à quelque chose.

Au moment où Lessing disparaissait, une philosophie nouvelle pointait en Allemagne. A travers les phases diverses que depuis un demi-siècle cette philosophie a parcourues, elle a eu l'ambition de tout expliquer, de tout régler, soit qu'avec Kant et Fichte elle rapportât tout à l'homme, soit qu'avec Schelling et Hegel elle vît dans l'univers et dans l'histoire comme une éclatante expansion de l'unité divine. Aussi nous lui devons de fortes et brillantes théories sur les diverses applications de l'activité humaine, notamment sur le droit et sur l'art. Ici nous sommes dans la partie spéculative de la critique philosophique; ici les abstractions règnent, et la puissance métaphysique qui les enchaîne condescend rarement à appeler les faits en témoignage de la vérité des principes qu'elle établit.

C'est sans doute pour l'esprit un noble emploi de ses facultés que la contemplation des idées les plus générales considérées en elles-mêmes et isolées des faits qui souvent ne les traduisent qu'en les défigurant. Toutefois cet emploi ne convient qu'à un petit nombre d'intelligences; en outre, il finirait par être stérile, si d'autres esprits n'entreprenaient d'éclairer la pratique au flambeau de ces mêmes idées. La médecine, rédigée en aphorismes sous la plume d'un Boërhaave, ou érigée en système par Brown, par Broussais, plaît à notre raison comme une belle théorie, mais elle ne peut prouver sa puissance

qu'assise au lit du malade. La critique philosophique, appliquée aux productions de la pensée et de l'art, est, pour ainsi parler, une sorte de clinique morale : elle constate les faiblesses, les infirmités, les maladies de l'intelligence. A des œuvres mal conçues ou débilement exécutées, à des productions d'une stérilité ambitieuse et dont un faux éclat ne peut déguiser le néant, elle oppose tout ce que l'étude de la nature humaine lui a appris. De ce contraste sortent d'excellentes leçons. Les auteurs, il est vrai, font souvent comme les malades qui crient lorsqu'on touche leurs plaies, et cependant ils sont plus heureux que ces derniers, car leur guérison dépend d'eux-mêmes; mais, hélas! s'il est difficile au médecin de guérir les autres, peut-être l'auteur, averti par la critique, a-t-il plus de peine encore à connaître son état et à s'amender. Les cures littéraires sont les plus rares de toutes.

A ce compte, la critique serait presque inutile? Non; si elle persuade peu celui auquel elle s'adresse directement, elle produit sur d'autres une impression salutaire; elle éclaire, elle met en garde contre eux-mêmes les esprits qui se préparent à produire, et elle donne à tous, lecteurs et écrivains, de judicieuses indications pour saisir et goûter ce qui est vrai, ce qui est beau. Seulement, la critique n'aura cette puissance que si l'on croit à l'intégrité de ses arrêts. Si elle se met servilement à la suite d'une opinion, d'une théorie, au lieu de les dominer toutes; si, à l'égard des personnes, elle a l'air d'une flatterie ou d'une vengeance, elle porte elle-même à l'autorité qu'elle ambitionne une irréparable atteinte.

Critiquer, c'est juger et donner de ses jugemens des raisons victorieuses. L'indépendance du caractère, la force et la justesse de l'esprit, l'élévation et la fécondité des doctrines, peuvent seules fonder le crédit de la critique philosophique. Dans quelle mesure ces qualités indispensables nous sont-elles offertes par les *Mélanges philosophiques et religieux* de M. Bordas-Demoulin? Nos lecteurs connaissent déjà M. Demoulin, dont l'Institut a couronné l'ouvrage sur le cartésianisme; ils n'ont peut-être pas oublié les mérites et les défauts de cet écrivain, plein à la fois de conscience et d'illusions, qui, non content de l'honneur de commenter puissamment Descartes, revendiquait la gloire de l'avoir découvert et révélé. Nous avons montré aussi comment M. Bordas-Demoulin aspirait au rôle de métaphysicien créateur (1). Cette prétention au génie, nous avons dû la rabattre et la réduire au talent.

(1) *Le Cartésianisme et l'Éclectisme.* — *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1843.

Aujourd'hui l'auteur du *Cartésianisme* se produit surtout comme platonicien. La première partie de ses *Mélanges* nous offre une courte et synthétique histoire de la philosophie dont Platon est le centre. Avant Platon, suivant M. Bordas-Demoulin, il n'y avait pas de philosophie. Pythagore d'une part, l'école d'Élée de l'autre, n'ont fait que préparer les voies à la science de Socrate et de Platon. *Ce qu'est l'église pour la foi, l'école de Platon l'est pour la raison; elles portent la vérité et la conservent pure chacune dans son ordre.* Armé de ce principe, M. Bordas-Demoulin ne voit plus, dans la suite de l'histoire de la philosophie depuis Platon, qu'une triple déviation par une triple altération de la théorie des idées. Nous rencontrons d'abord la déviation du panthéisme, où figurent en première ligne Zénon de Cittium, Sénèque et Malebranche. La déviation de l'idéalisme vient ensuite, et les coupables sont l'école écossaise, Kant, Fichte, M. Maine de Biran. Enfin, pour déviation dernière, nous avons le matérialisme, dont Locke et Bentham sont les principaux représentans. La vérité aura donc été souvent absente des écoles de la philosophie? Sans doute, et cette conséquence ne trouble pas M. Demoulin. Il avoue qu'à la différence de l'église, qui subsiste continuellement, l'école de Platon périt quelquefois, et abandonne l'esprit humain à tous les égaremens des autres systèmes. « Quand l'esprit humain les a épuisés, l'école de Platon ressuscite et le rend à lui-même : c'est ce qu'on a vu aux époques de Plotin et de saint Augustin, de Descartes, de Bossuet et de Leibnitz, *et c'est ce qu'on verra encore.* » Que les philosophes contemporains se tiennent pour avertis : voici un platonicien vengeur qui viendra bientôt sur les idoles renversées relever les autels du vrai Dieu.

Avec Platon, M. Bordas-Demoulin se croit prémuni contre toute erreur. Par la doctrine de Platon, on ne peut aller au matérialisme, puisqu'on reconnaît la nature de l'ame et celle de Dieu dans des idées essentiellement spirituelles. Le panthéisme n'est pas plus à craindre, quand on croit avec Platon que l'ame a des idées propres et qu'elles lui constituent une substance, ce qui ne permet pas de réduire l'ame à une modification de la substance divine. Enfin on ne saurait tomber ni dans l'idéalisme, ni dans le scepticisme, lorsqu'on prend pour fondement la connaissance même de la substance de l'ame et de la substance de Dieu. Fortifié par cette manière de comprendre Platon, M. Bordas-Demoulin combat vivement l'éclectisme, qui, à ses yeux, n'est point un système, mais l'accouplement de trois systèmes ennemis. Il reconnaît que l'éclectisme a contribué à relever en France

l'histoire de la philosophie, mais il soutient que, comme système, il est impuissant à réunir les parties de la vérité qu'il prétend éparses. Peut-être nous est-il permis de remarquer que, si ces critiques sont justes, elles ne sont pas tout-à-fait nouvelles.

Du reste, au point où en sont arrivés aujourd'hui les esprits, il importe assez peu qu'on conteste la valeur systématique de l'éclectisme, puisqu'il se distingue surtout en ce moment par ses mérites historiques. Le passé exploré dans ses espaces les plus lointains et à des profondeurs qui paraissaient inaccessibles, d'obscures et difficiles théories traduites avec une élégante clarté, sont les véritables titres d'une école qui se trouve dans l'heureuse impuissance d'être intolérante, puisque sa force est précisément dans l'amas des richesses qu'elle exhume et qu'elle accumule. Quelques-uns préféreront Aristote à Platon; pour d'autres, Kant sera trop circonspect, et ils inclineront plutôt à Spinoza. Au milieu de ces divergences, brille toujours un point central et lumineux, le principe de l'indépendance de l'esprit humain. M. Bordas-Demoulin a pour le platonisme une dévotion ardente; ne nous plaignons pas de cette piété envers l'artiste grec, piété qui pourra l'inspirer éloquemment. M. Demoulin se sépare de l'école régnante. Il s'isole pour mieux se distinguer. Puisse sa solitude être féconde! L'uniformité nous tue. Bénis soient ceux qui nous apporteront des contrastes et de l'originalité!

L'esquisse d'une histoire générale de la philosophie que M. Bordas-Demoulin nous offre dans ses *Mélanges* se compose de fragmens rédigés à des époques diverses. Le ton vigoureux de quelques morceaux ne suffit pas pour compenser la faiblesse de l'ensemble, surtout si l'on met un tableau pareil en regard des importans travaux dont s'est enrichie dans notre époque l'érudition philosophique. M. Bordas-Demoulin se tromperait fort s'il pensait que, pour avoir écrit vingt pages sur Platon, il a restauré le platonisme. « Le dieu de Platon, s'écriait Voltaire, est-il dans la matière, en est-il séparé? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songe-creux cachés dans quelques galetas de l'Europe! si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre. » Aujourd'hui, grace aux travaux de Schleiermacher et de M. Cousin, Platon n'est plus réduit à quelques songe-creux pour admirateurs; il est lu généralement, il est goûté, il est compris. Toutefois la critique philosophique n'a point encore rendu sur ce grand homme un jugement complet et définitif. Quelle a été vraiment la puissance métaphysique de Platon? A quel système un, positif, s'est-il enfin arrêté au milieu de toutes les

traditions et de toutes les théories accumulées autour de lui? A ces questions, ni en Allemagne, ni en France, il n'a pas encore été répondu de manière à fermer le débat. Refuser toute originalité métaphysique à Aristote est d'un aveuglement qui met en garde contre tous les arrêts que peut prononcer M. Bordas-Demoulin : aveuglement inexplicable à une époque où la *Philosophie première* d'Aristote est traduite, commentée, appréciée dans ses développemens historiques. Faut-il rappeler à M. Bordas-Demoulin les publications de MM. Cousin, Barthélemy Saint-Hilaire, Félix Ravaisson et Jules Simon? Kant est traité avec le même dédain, avec la même insuffisance, par M. Demoulin, qui paraît avoir complètement ignoré l'excellente monographie de M. Émile Saisset sur Ænésidème. Il y aurait vu qu'il est impossible maintenant de parler de Kant et de Hume, sans remonter à ce grand sceptique de l'antiquité qui avait eu comme un pressentiment de leurs principales théories. Sur le terrain de l'histoire des systèmes, les éclectiques peuvent exercer contre M. Bordas-Demoulin de sévères représailles.

Voltaire, et surtout Pascal, ont inspiré à l'auteur du *Cartésianisme* de remarquables pages. Si M. Bordas-Demoulin a senti et peint vivement la passion avec laquelle Voltaire a servi l'humanité, il n'a pas assez mis en relief l'admirable justesse d'esprit dont la nature avait doué celui qui exerça tant d'empire sur son siècle. Cette qualité, élevée à sa plus haute puissance, fait le fonds du génie de Voltaire. Il est peu d'hommes qui aient prononcé autant de jugemens historiques, philosophiques, littéraires, et peu aussi se sont moins trompés. Suivez Voltaire dans tous les instans de sa vie, ne le prenez pas seulement aux heures de recueillement et d'étude, mais saisissez-le à ces momens de liberté, de causerie intime, où l'esprit se délasse en courant sur tous sujets à toute bride : que d'arrêts justes, précis, ingénieux! Qu'on ouvre sa correspondance : elle abonde en jugemens sur les hommes les plus divers, le cardinal de Richelieu, Tacite, l'Arioste, François Ier, le comte de Chesterfield, Grotius, Boulanger, Montesquieu, Cicéron. Voltaire répand aussi les plus spirituels aperçus sur le théâtre, sur l'histoire, sur la philosophie. Dans une de ses lettres, il rend la plus éclatante justice à Malebranche, et il ajoute : « Si Malebranche avait pu s'arrêter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand, ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme, et il disparut. » En écrivant à d'Alembert, Voltaire remarque qu'il faut que Benoît Spinoza ait été un esprit bien conciliant, car, dit-il, je vois que tout le monde retombe malgré soi

dans les idées de ce mauvais Juif. C'est ainsi que Voltaire suffisait à tout par une raison pénétrante, par un bon sens non moins flexible que vaste, par une sagacité divinatoire.

« L'homme est né pour le plaisir, il le sent; il n'en faut point d'autres preuves. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir. » Qui a tracé ces mots? Le janséniste Pascal. M. Bordas-Demoulin ne connaissait pas le *Discours sur les passions de l'amour*, et d'autres fragmens inédits jusqu'à ces derniers temps, lorsqu'il a écrit l'éloge de l'auteur des *Pensées*, éloge que l'Académie française a couronné en 1842. Cela explique qu'il nous ait représenté Pascal comme un homme tout d'une pièce que rien n'a jamais troublé dans sa foi et dans son dessein de donner des preuves triomphantes de la vérité de la religion chrétienne. « Pascal, dit M. Bordas-Demoulin, retrace les angoisses du doute aussi énergiquement et aussi naturellement que s'il les avait éprouvées, et la paix, le calme, le bonheur de la foi, avec les mêmes transports que s'il venait de les conquérir par des efforts incroyables. Tant il sait bien prendre et l'état où sont, et l'état où il veut voir ceux à qui il s'adresse! » Ce que M. Bordas-Demoulin nous donne pour un effet de l'art est l'expression de la vérité même. Ces angoisses du doute, Pascal les a éprouvées; ces efforts incroyables pour conquérir la foi, il les a faits. Il y a long-temps qu'en passant en revue quelques penseurs contemporains, nous signalions le scepticisme de Pascal, son combat pour conquérir la foi, sa douleur de n'en pas goûter tous les charmes; nous disions que, dans certains momens, il avait l'ame peu chrétienne. Ce qui alors n'était pour nous qu'un pressentiment est devenu une certitude par les publications récentes de MM. Cousin et Faugère. Nous possédons aujourd'hui un Pascal nouveau, non plus celui que nous avaient légué les convenances et les précautions du jansénisme, mais un Pascal d'une naïve authenticité. Quand on étudie avec une attention pieuse l'édition de M. Faugère, ce *fac-simile* précieux des manuscrits de Pascal, on assiste aux alternatives les plus douloureuses qui aient jamais traversé le génie d'un homme. Tantôt Pascal s'efforce de donner du christianisme une démonstration rationnelle, tantôt il en désespère. Alors il se prend à dire : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? » Dans un autre moment, il écrit ces lignes : « Comme on rêve souvent qu'on rêve, entassant un songe sur l'autre, il se peut aussi bien faire que cette vie n'est elle-même qu'un songe, sur lequel les autres sont entés, dont nous nous éveillons à la mort, pendant laquelle nous avons aussi

peu les principes du vrai et du bien que pendant le sommeil naturel : ces différentes pensées qui nous y agitent n'étant peut-être que des illusions pareilles à l'écoulement du temps et aux vaines fantaisies de nos songes. » Puis, enfin, dans un autre instant, Pascal, après avoir relu ces lignes, les a barrées. C'est la conscience de ses tourmens qui le rend si sombre, si amer, quand il parle de la misère de l'homme; alors il appelle l'homme un *cloaque* d'incertitude et d'erreur, et, pour sauver l'humanité, sur ce cloaque il plante la croix plutôt avec désespoir qu'avec amour. On comprendra maintenant pourquoi l'appréciation que M. Bordas-Demoulin a faite de Pascal est incomplète : elle n'en est pas moins remarquable par des pages d'une rare vigueur. Le morceau sur *les Provinciales* mérite surtout d'être signalé; il y règne un mouvement oratoire tout-à-fait en harmonie avec le ton de ces immortelles *petites lettres* dont Voltaire a dit *que toutes les sortes d'éloquence y étaient renfermées*. Il semblerait que par ces mots Voltaire voulait prévenir les éloges académiques.

M. Bordas-Demoulin a une philosophie de l'histoire qu'il est assez difficile de discuter. Il croit au péché originel, et non-seulement il applique ce dogme à l'individu, mais à l'histoire générale du monde. A ses yeux, c'est avec la chute de notre premier père que la marche du genre humain est claire et certaine. Une fois déchu, le genre humain oublie Dieu et s'égare dans l'idolâtrie : toutes les sociétés antiques ne sont qu'une conséquence du péché originel. Par l'effet de la chute, le genre humain, en se multipliant, s'est divisé en une multitude innombrable de peuples différens par le culte, les lois, les mœurs, les intérêts, ayant chacun ses erreurs, ses préjugés, ses folies. Jésus-Christ est venu, et il a relevé le genre humain dans la religion par l'établissement de l'église; il l'a relevé dans la politique par la révolution française. Aussi tous les peuples vont bientôt, sous le règne de la vérité et de la raison, retourner à l'unité vers laquelle convergent aujourd'hui les nations chrétiennes. Ici nous ne sommes plus en face d'une opinion, d'une théorie philosophique; nous avons devant nous une croyance intime, un article de foi, et de pareilles choses ne se discutent point. Seulement nous constaterons que le dernier mot de la philosophie *nouvelle* de M. Bordas-Demoulin est le mysticisme; nous remarquerons aussi que M. Demoulin, qui attribue à l'église un si grand rôle tant dans le passé que dans l'avenir, a pour le clergé contemporain des paroles d'une sévérité presque haineuse; il le représente plongé dans l'ignorance et l'aveuglement, étant enfin le seul ennemi réel, dangereux, de l'église et de la religion. Aussi déclare-t-il

au clergé que, tant qu'il ne se convertira pas au *christianisme social*, il compromettra de la manière la plus grave la foi catholique. Ce n'est pas avec M. Bordas-Demoulin que nous voulons agiter la question du christianisme social, car nous apercevons M. de Lamennais, qui s'avance avec un Évangile à la main, Évangile auquel il vient d'ajouter un petit commentaire. Prenons donc ici congé de M. Demoulin, en nous résumant sur la valeur de ses écrits. L'accent de conviction qui les anime toujours, le talent de style qui les distingue souvent, commandent l'estime; toutefois ni cette sincérité, ni cette distinction littéraire, ne suffisent pour conquérir à M. Demoulin le rang souverain qu'il ambitionne. M. Bordas-Demoulin veut absolument être considéré comme un métaphysicien rénovateur : c'est très bien; mais qu'il envisage un peu lui-même sa situation, il reconnaîtra qu'au moment où il se déclare contre l'éclectisme, il en fait lui-même, car il amalgame à sa façon Platon, Descartes et Malebranche. M. Bordas-Demoulin se proclame philosophe chrétien, c'est au mieux; seulement, lorsqu'il parle du clergé en termes violens, lorsqu'il se met à prêcher le christianisme social, il fait cause commune avec les écoles socialistes, il tient le même langage que M. de Lamennais, que cependant il accuse hautement de panthéisme. Dans tout cela, nous ne trouvons rien de bien original. M. Bordas-Demoulin s'est-il bien rendu compte de tous les élémens de sa pensée? A-t-il bien mesuré ses forces, sondé ses reins? Il est légitime d'entreprendre de prouver aux autres toute la puissance dont on se croit doué : on a le droit de remplir tout son mérite, comme on disait au XVIIe siècle, mais il ne faut pas le dépasser.

Le christianisme s'est établi par la parole, et il est presque récent, si on le compare aux religions qui l'ont précédé, et dont l'origine se perd dans les obscurités de l'histoire primitive du genre humain. Jésus n'a point écrit, mais il a parlé, il a enseigné. Ses paroles furent recueillies, interprétées, et il y eut une grande variété dans ces relations, dans ces commentaires. Cette variété nous est attestée par saint Luc, au début de son Évangile : « Comme beaucoup de personnes, πολλοὶ, ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous, je veux aussi, mon cher Théophile, après m'être exactement informé de tous ces faits, vous en développer la suite... » Cette multiplicité de relations (1) était tout ensemble la cause et l'effet d'une

(1) Voyez, pour les fragmens des évangiles apocryphes, les collections de Grabe et de Fabricius.

anarchie de croyances et d'idées dont triomphaient les ennemis de la religion naissante. Celse remarquait avec joie ces discordes des chrétiens : « Ils se combattent les uns les autres, disait-il; ils n'ont plus rien de commun que le nom, et sont divisés dans tout le reste. » Cependant peu à peu, par la force des choses, il se forma au sein du christianisme une majorité, grossissant tous les jours, qui tomba d'accord sur la nature des dogmes et la valeur des écrits. Saint Jean, dont l'autorité était si grande, approuva expressément, au rapport d'Eusèbe (1), les trois Évangiles de Mathieu, de Marc et de Luc, et, s'il se détermina à prendre la plume, ce fut surtout pour ajouter aux écrits de ces trois évangélistes le récit qu'ils avaient omis des choses que Jésus avait faites au début de sa prédication. Voilà les quatre Évangiles : ils prévalurent sur tous les autres, non par le vote solennel d'un concile, mais par le consentement successif de toutes les églises.

Les quatre Évangiles devinrent donc un livre canonique et sacré dont l'église eut la garde, la clé. A côté du texte se plaça nécessairement une autorité souveraine qui l'expliqua. Autrement, comment la religion chrétienne se fût-elle emparée du monde? Saint Augustin a dit que, sans l'église, il ne croirait pas à l'Évangile : c'était en deux mots donner les raisons de la puissance de la religion catholique. L'église s'est portée garante infaillible de l'authenticité et du sens vrai des Évangiles. Elle a affirmé aux peuples que les Évangiles contenaient effectivement la parole de Dieu, et elle leur a enseigné comment il fallait entendre cette parole. Alors tout était dans l'ordre, et la foi avait toutes ses sûretés : entre un livre divin et un interprète impeccable, elle ne pouvait s'égarer.

L'autorité de l'église ne fut jamais plus grande que sur les ruines de l'empire romain et au berceau des sociétés modernes. Seule alors elle avait la vie morale, et son joug était porté avec amour. Mais, quand les sociétés modernes furent séparées par plusieurs siècles de la chute définitive du monde antique et de l'invasion des conquérans barbares, quand elles commencèrent à s'organiser, la même activité d'esprit qui élevait les communes entre la royauté et la noblesse se tourna vers les choses spéculatives, vers la science et la religion. Deux ordres d'idées commencèrent alors, destinés à de grands développemens : la philosophie et les hérésies.

Pour ne parler en ce moment que des hérétiques, il est remarquable avec quelle passion éclata au XIIe siècle la révolte contre l'église. C'est

(1) *Histoire de l'Église*, liv. III, chap. 24.

surtout contre le privilége d'interpréter l'Évangile que les coups les plus violens sont dirigés. « Que nous veut le clergé? s'écriaient Pierre Valdo et ses disciples, qui prirent le nom de Vaudois. Est-ce que tous les chrétiens ne sont pas prêtres? Tous n'ont-ils pas le droit d'expliquer l'Évangile? » C'était là le point capital, et ces hérétiques avaient au moins le mérite de commencer par le commencement. Au surplus, ils n'étaient point en peine de prouver leur thèse. Ils disaient que l'église avait perdu toute autorité légitime depuis qu'elle possédait des biens temporels. Le vrai signe auquel devaient se reconnaître les chrétiens était la pauvreté : l'enseignement de l'Évangile appartenait donc de plein droit aux pauvres. Deux siècles après, Wiclef reproduisait les mêmes attaques. Selon lui, l'église primitive avait été pendant mille ans pure dans sa doctrine, irréprochable dans sa discipline. Malheureusement la fin du xe siècle vit l'accomplissement d'une prédiction de l'Apocalypse, qui, entre autres choses, avait annoncé que le grand dragon renfermé dans l'abîme pour mille ans serait enfin déchaîné. Une fois libre, le grand dragon remua la queue, et de cette queue sortirent tous les ordres religieux qui envahirent le monde chrétien. Aussitôt la foi, les mœurs, furent corrompues, et l'Évangile n'eut plus que d'indignes interprètes. Pour Wiclef, la pauvreté fut aussi le premier devoir du christianisme. Quand Luther eut établi que l'Écriture était la règle de la foi, et que chaque chrétien pouvait juger du sens des livres saints, d'autres vinrent bientôt renchérir sur cette doctrine. Dieu, en effet, disaient les anabaptistes, n'a-t-il pas déclaré dans l'Écriture qu'il accordait ce qu'on lui demandait? Eh bien! demandons-lui qu'il nous inspire, et le Saint-Esprit nous répondra. C'est à l'aide de ces inspirations que Muncer haranguait le peuple en Allemagne et l'engageait à conquérir l'égalité des biens. Il faut, disait-il, que les hommes vivent ensemble comme des frères, sans aucune marque de subordination ni de prééminence : voilà la véritable condition du chrétien. Dans le xviie siècle, l'Angleterre eut ses indépendans, ses antinomiens, ses millénaires, et d'autres sectaires encore, qui tous *cherchaient le Seigneur* à leur façon, suivant leurs caprices; ils commentaient l'Évangile au gré de leurs passions.

C'est donc une chose peu nouvelle qu'un commentaire radical de l'Évangile. Que d'esprits ont cédé à la tentation de donner à leurs théories, à leurs sentimens politiques, une consécration empruntée aux croyances religieuses! Il y a quelques années, M. Buchez réimprimait, dans une édition populaire qui ne coûtait que dix sous, la traduction des Évangiles par Le Maistre de Sacy, et il la faisait pré-

céder d'une introduction où il concentrait toute la doctrine politique de son école.— La France, disait-il en substance, est une nationalité. Toute nationalité est un but d'activité sociale, et tout but d'activité sociale est un devoir. Or, le but d'activité de la France, sa nationalité, son devoir, signifient une seule et même chose : la réalisation progressive de la fraternité universelle. Maintenant, qui peut imposer un devoir aux hommes, si ce n'est Dieu lui-même? Tout devoir reconnu par les hommes suppose nécessairement que Dieu leur a manifesté sa volonté. Tout homme qui admet le devoir ne peut pas refuser de croire que Dieu ait pris un corps semblable au nôtre, et qu'il nous ait lui-même enseigné en quoi consistait sa volonté tant par sa parole que par ses actes. C'est ce qu'a fait Dieu il y a dix-huit cents ans. Il a pris un corps, et il a prêché aux hommes le devoir. Cette prédication, c'est l'Évangile. Tout est social dans l'Évangile, parce que tout y est fondé sur la loi de la fraternité universelle. La France est fille de l'Évangile, et toutes les sociétés européennes sont filles de la France. La révolution française ne demande et n'essaie rien que l'Évangile n'ait prescrit, et dont le catholicisme n'ait donné l'exemple. L'Évangile nous enseigne toutes les vérités de l'ordre social, et le royaume de Jésus-Christ est de ce monde aussi bien que de l'autre. Jésus-Christ a agi et il a parlé pour l'avenir, dont il a été le rédempteur et l'organisateur. La génération actuelle commence d'appliquer les dernières conséquences politiques et civiles de l'Évangile, qui appelle tous les peuples à la fraternité, à l'égalité, à la liberté. — Tel est le fond des soixante pages que M. Buchez a écrites en guise de préface aux Évangiles; telle est la doctrine que M. de Lamennais reprend aujourd'hui en sous-œuvre avec quelques différences et avec des développemens dont il faut apprécier la valeur.

Ce retour à l'Évangile peut surprendre de la part de M. de Lamennais, qui a rompu si ouvertement non-seulement avec le catholicisme, mais avec le christianisme. L'auteur de l'*Esquisse d'une Philosophie*, des *Discussions critiques*, des *Amschaspands et Darvands*, est-il revenu à penser que l'Évangile est un livre sacré parce qu'il renferme la parole même de Dieu? Pour lui, les dogmes du christianisme sont-ils redevenus vrais et divins? Non, car M. de Lamennais nous déclare aujourd'hui que le Christ n'a point dogmatisé, qu'il a laissé une liberté entière à la spéculation, au travail perpétuel de la pensée d'où naît la science; qu'il n'exige pas la foi à des « solutions doctrinales de questions qu'enveloppe l'éternel problème de la nature et de son auteur. » Le Christ est venu fonder la société sur la règle immuable du droit et

du devoir : voilà tout ce qu'il importe de connaître. Mais le nouveau commentateur des Évangiles n'y songe point. Comment pouvons-nous savoir si les Évangiles contiennent véritablement la règle immuable du droit et du devoir, sans connaître l'éternel problème de la nature et de son auteur? Pour sonder ce problème, il y a deux voies : la foi et la science. Or, M. de Lamennais prétend aujourd'hui isoler l'Évangile de l'une et de l'autre. M. Buchez a été plus logique quand il a imaginé, avant M. de Lamennais, de se servir de la parole de Jésus-Christ dans des desseins politiques. Il s'est déclaré catholique fervent, il a proclamé sa foi dans la divinité du Christ, il a jeté l'anathème contre l'arianisme : ce langage est ferme, décidé; il porte avec lui ses raisons. Écoutons maintenant M. de Lamennais obligé de s'expliquer sur l'Évangile de saint Jean : « La doctrine du Verbe, répandue dans le monde grec sous une forme philosophique, avait pénétré chez les Juifs, et *peut-être* s'y était développée d'elle-même, car elle a des racines naturelles dans l'esprit. » Voilà un *peut-être* admirable! M. de Lamennais nous dit aussi qu'on trouve dans l'Évangile de saint Jean quelques-uns des premiers fondemens du système dogmatique complété par saint Paul et duquel est sortie la philosophie chrétienne. Que faut-il penser de ce système, de cette philosophie? Ne pressons pas trop M. de Lamennais sur ces questions, car il nous appellerait faux docteur et pharisien.

L'auteur du *Livre du Peuple* et des *Amschaspands*, cherchant un nouveau cadre pour ses prédications démocratiques, a donné cette fois la préférence à l'Évangile sur ses propres inventions, et c'est sous la forme d'un commentaire attaché à chaque chapitre qu'il s'est remis à prêcher ce que nous avons appelé, il y a quelques années, le *radicalisme évangélique*. Cette fois, il n'occupe plus lui-même le devant de la scène en prophète ou en poète : il s'est mis derrière le Christ, dont il interprète les paroles, dont il travaille à se faire un complice dans sa haine contre la société. « Les temps approchent, s'écrie le commentateur; un sourd murmure annonce la délivrance; on entend de tous côtés comme le craquement de fers qui se brisent; les puissans troublés se sentent défaillir; les faibles relèvent la tête; un dernier combat va se livrer. » Pourquoi ce dernier combat? Pour établir sur la terre le règne de Jésus? Mais le Christ n'a-t-il pas dit que son royaume n'était pas de la terre, et qu'il ne régnerait qu'au ciel? Non, c'est une erreur, c'est *une doctrine abominable*. Le royaume de Jésus est de ce monde, c'est l'avenir, c'est la société nouvelle que les bons doivent établir sur les ruines de la société présente. « Qu'ont aujourd'hui les peuples pour se couvrir, que des lambeaux? Qu'ils

jettent là ces haillons, au lieu d'y coudre follement le drap neuf. Qu'au lieu d'un vain travail d'impossible réparation, d'un travail dont l'unique effet serait d'agrandir la rupture, ils imitent le père céleste, qui, lorsque l'hiver a passé sur ce qu'avait vivifié le soleil, renouvelle le vêtement de la terre. » Quand le Christ a prêché la liberté, l'égalité, les peuples n'ont pas compris sa parole, ou bien, assoupis dans leur misère, ils ont manqué de ce qui seul assure le triomphe, le courage de vaincre et celui de mourir. Aujourd'hui le salut est proche. Qu'est-ce que le salut annoncé par l'Évangile, suivant M. de Lamennais? Le salut, *c'est le développement de la vérité et de l'amour dans le monde*. Or, qu'est-ce que le monde dans la pensée et le langage de Jésus? C'est l'assemblée des enfans de Satan, des hommes d'iniquité, c'est la société corrompue à laquelle Jésus est venu en substituer une autre fondée sur des maximes entièrement opposées. Aujourd'hui tout est corrompu, tout, sauf le peuple, chez lequel il faut chercher toutes les sympathies, tous les dévouemens, tous les héroïques sacrifices. Aussi est-ce au peuple que Jésus s'adresse; c'est le peuple qui a fondé son règne dans le monde, et c'est par le peuple que naîtra l'ère nouvelle. Comme le monde actuel n'est guère qu'une vaste organisation du mal, le règne du bien, le règne de Dieu, ne peut s'établir que par une destruction préalable et complète. Ce monde, c'est la cité de désolation, il faut qu'elle tombe, et *le jour des vengeances divines viendra, lorsqu'on ne l'attendra point*. Hélas! pourquoi M. de Lamennais, au moment de prendre la plume pour commenter l'Évangile, ne s'est-il pas rappelé cette belle parole de Pascal : « Le style de l'Evangile est admirable en tant de manières, et entre autres en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux et ennemis de Jésus-Christ. »

L'ame est tristement froissée par ces interprétations violentes données aux enseignemens du Christ. Voilà donc l'Évangile devenu un livre de parti! L'occasion était belle cependant, puisque M. de Lamennais se tournait encore une fois vers ce sanctuaire d'une religion dont il a été longues années le ministre éloquent et sincère, l'occasion était belle pour demander à ce sanctuaire la paix, le repos, si nécessaires à un cœur brisé par tant de secousses et de combats. La passion a été plus forte, et sous son empire nous voyons aujourd'hui l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* dénaturer cet Évangile qu'il avait lu tant de fois avec d'autres pensées. Il est vrai que les mots de foi, d'espérance et d'amour reviennent souvent sous la plume de M. de Lamennais, mais on sait maintenant à quoi s'appliquent ces mots. L'espérance qu'on nous prêche ici, c'est l'espoir d'une subversion générale. Quant

à l'amour, c'est la haine de la société actuelle, où triomphe Satan. Il y a de belles et douces paroles, mais le fiel est au fond. L'écrivain nous dit qu'il faut arracher de son cœur les passions mauvaises, et en même temps il nous peint la richesse comme la source de toute corruption, et la pauvreté comme investie du privilége de la vertu. Il semble un moment tomber d'accord avec le Christ, que la vérité doit se propager par l'enseignement, par l'exemple, et non par l'épée; puis aussitôt après il ajoute : *Toutefois il y a des cas où la force doit être opposée à la force.* Quels sont ces cas? Il valait la peine de nous en instruire.

M. de Lamennais revient sans cesse sur la puissance de la foi, qui obtient tout et qui opère tout, car le monde appartient à ceux qui croient; mais est-il en état de nous dire aujourd'hui à quoi il faut croire, à quoi doit s'appliquer la foi? Jadis, lorsque M. de Lamennais tonnait contre l'indifférence de son siècle en matière de religion, il insistait sur les miracles, comme sur un des points les plus essentiels de la démonstration qu'il avait entreprise. Il faut, disait-il, ou nier le sens commun, ou avouer les miracles de Jésus-Christ, et avec eux la sainteté, la divinité du christianisme. Il ajoutait que, si on ne voulait pas renverser la base de toute certitude, on devait reconnaître que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il n'existe pas de fait plus certain. Si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'avaient prédit les prophètes, il est donc le vrai messie, il est donc le véritable fils de Dieu, il est Dieu, il est *Jéhovah*. Nier ces conséquences, concluait M. de Lamennais, c'est nier la raison humaine; donc, autant il est certain qu'il existe une raison humaine, autant il est certain que le christianisme est vrai. Aujourd'hui M. de Lamennais nous déclare que toutes ces questions qu'il tranchait autrefois à l'aide d'un dogmatisme si sûr de lui-même sont oiseuses; c'est même un des crimes de l'ancien monde de s'en être occupé et de s'en occuper encore. Qu'importent les mystères du souverain être et les secrets de la création? Vouloir sonder ces problèmes, c'est détourner le christianisme de sa voie véritable, et retarder sur la terre l'avènement du royaume de Dieu. Le peuple n'a que faire de ces choses : qu'il détruise le vieux monde; cela seul est urgent, essentiel. On n'a jamais avec une plus déplorable franchise sacrifié les idées aux passions, et donné le pas aux mauvais instincts de la nature humaine sur le noble désir de chercher et de posséder la vérité. L'homme est ainsi mutilé dans son essence, dans sa pensée, et celui que les traditions chrétiennes nous représentent comme le Verbe divin, la source de toute science, l'éternelle raison de Dieu, n'est plus qu'un prédicateur de morale populaire craignant de remonter aux

principes des choses. Il aura été dans la destinée de M. de Lamennais de défigurer, de dégrader le christianisme, qu'il avait commencé par défendre avec tant d'éclat. Le même homme qui, à la suite des grands docteurs catholiques, à la suite de saint Augustin, de Bossuet, était venu prendre place parmi les plus illustres apologistes de la religion chrétienne, se met à reproduire aujourd'hui tant les hérésies informes du moyen-âge que les fanatiques aberrations qui agitèrent l'Allemagne et l'Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles. Est-ce ainsi qu'on prétend imprimer à notre époque une impulsion puissante et nouvelle? Le talent littéraire dont on trouve le brillant témoignage dans plusieurs pages des *Réflexions* de M. de Lamennais sur les Évangiles ne saurait empêcher de reconnaître à quelle triste déchéance il a lui-même, de gaieté de cœur, condamné sa pensée.

Assurément le christianisme a une vertu sociale, l'histoire en témoigne, et plus on l'interroge, plus elle confirme la vérité de ces paroles de Montesquieu : « Que, d'un côté, l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et, de l'autre, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, Timur et Gengiskan, qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons que nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître (1). » Comment le christianisme a-t-il accompli ces heureux changemens dans les affaires de ce monde? En prêchant à tous, aux rois comme aux peuples, aux vainqueurs et aux vaincus, la justice et la charité. Peu à peu le christianisme a pénétré dans les ames, adouci les mœurs, puis les lois; il a lentement conquis une puissance sociale d'autant plus certaine, qu'il ne s'est identifié avec aucune forme de gouvernement, non plus qu'il ne s'est jamais déclaré incompatible avec aucun pouvoir politique; voilà le sens de cette parole du Christ que M. de Lamennais déclare aujourd'hui ne pas comprendre : *Rendez à César ce qui est à César.* Le christianisme ne se révoltait pas contre la domination des empereurs romains, il s'y prenait mieux; il changeait les cœurs des hommes sur lesquels régnaient les empereurs.

Aujourd'hui le christianisme est de plus en plus provoqué, par l'esprit et les besoins de notre siècle, à exercer sur les sociétés une influence heureuse. Il y a partout en Europe de grandes misères à soulager, il y a de vieilles lois dont il faut corriger la rigueur, il y a des

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. 3.

lois nouvelles à promulguer sous l'inspiration de la charité chrétienne. En ce sens, le christianisme deviendra, nous l'espérons, de plus en plus social; mais il cesserait de l'être, ou plutôt il deviendrait menaçant pour les sociétés et les gouvernemens, s'il dégénérait en un radicalisme fanatique, d'autant plus redoutable qu'il usurperait l'autorité de la religion. L'Évangile, livre sans pareil, livre plein de mystères et de charme, divin pour les croyans, merveilleux pour tous, peut, s'il est arbitrairement interprété par l'aveuglement ou l'habile passion d'un sectaire, devenir un livre dangereux, car il peut conduire soit à un mysticisme sans limites, soit à une démagogie sans frein. Pour que l'Évangile ne porte que des fruits salutaires et bons, il faut que l'interprétation en soit faite aux peuples par des dépositaires reconnus et autorisés des traditions et des doctrines du christianisme. Ces dépositaires forment un corps, qui est l'église. La nécessité politique d'une église, les conditions auxquelles elle peut prévaloir, ont été admirablement comprises et satisfaites par le catholicisme. La réforme comptait à peine quelques années d'existence, qu'elle rédigeait des confessions et formait des églises en dehors desquelles il n'y avait plus pour elle de vérité religieuse. L'Évangile sans église serait comme un code sans magistrature, sans jurisconsultes, et que l'ignorance, l'intérêt privé, interpréteraient à leur fantaisie.

En toute chose, la confusion dans les idées non-seulement offusque la raison, mais elle a des effets funestes : ici elle complique et dénature les théories et les sentimens politiques par une sorte de fanatisme religieux. C'est pourquoi nous avons souvent insisté sur l'origine toute philosophique de la révolution française. Le christianisme a parlé aux hommes avec l'autorité d'une révélation; la liberté moderne, fille de la pensée, s'identifie avec tous les développemens de la raison humaine. La révolution française et le christianisme sont les deux plus grandes époques de l'histoire dans la sphère des croyances et des idées, et il importe de ne pas confondre la nature et les origines de ces deux mouvemens. Quand on reconnaît la filiation toute rationnelle de la révolution française, on comprend les phases qu'elle a traversées, les formes qu'elle a prises, les transactions auxquelles elle a dû souscrire avec quelques grandes institutions du passé ; on ne s'étonne point qu'elle ait été servie par les talens les plus divers, qu'elle ait réuni sous ses drapeaux les généraux à côté des tribuns, les diplomates à côté des penseurs ; on embrasse toute son étendue, on conçoit son habile flexibilité, et jusqu'à la sagesse qui lui prescrit des haltes. Que si, au contraire, on représente la révolution française comme une

explosion de niveleurs chrétiens décidés à tout détruire, pour mieux préparer le sol où doit s'élever la cité de Dieu, nous tombons dans un chaos déplorable qu'on pare du beau nom d'égalité; les passions les plus mauvaises se donnent carrière; tous les signes d'une grande civilisation, la richesse, l'éclat des arts, le talent, la hiérarchie sociale, sont dénoncés, sont proscrits comme autant d'attentats à la fraternité humaine; la société enfin est maudite, excommuniée, car elle est l'empire du mal.

Ces déplorables théories répandent dans beaucoup d'esprits le dégoût et l'épouvante : comment s'en étonner? Il arrive même à plusieurs, sous cette impression, de conclure que la plus forte digue contre ces théories est l'immobilité complète des institutions et des lois : ici on commence à s'abuser. L'inaction n'a jamais triomphé du mal. La meilleure manière de conjurer les dangers qu'entraînent avec elles les idées fausses est de montrer le bien qu'on peut accomplir en pratiquant d'autres idées. Il y a des hommes qui se font de la misère du peuple un argument pour leurs opinions subversives; voici un écrivain éloquent et célèbre qui s'arme de l'Évangile pour exercer sur les ames plus de persuasion et d'empire : ne sont-ce pas là des signes, des avertissemens dont les pouvoirs politiques doivent tenir compte? Loin de prendre l'inertie pour attitude, les pouvoirs politiques doivent prouver par leurs actes qu'ils n'entendent pas laisser aux partis extrêmes le privilége de la charité et du dévouement envers les classes laborieuses. N'y a-t-il pas pour soulager les misères véritables des remèdes possibles? Aux utopistes qui promettent au genre humain un bonheur chimérique n'y a-t-il pas à opposer des idées simples, fortes et pratiques, sur la condition des travailleurs, sur les rapports des fabricans et des ouvriers, sur l'éducation des enfans du peuple? En un mot, il faut combattre l'erreur par l'action et par la pensée. L'action appartient au gouvernement, c'est-à-dire à la royauté et aux chambres qui, placées dans une sphère supérieure, ne peuvent avoir d'autre but que la satisfaction des intérêts vraiment généraux et légitimes. Le rôle des écrivains est plus modeste. Quand les idées sont faussées, ils les redressent; si l'histoire est méconnue, travestie, ils la rétablissent : ils dissipent enfin les illusions, les mensonges, que répandent des systèmes erronés, en rappelant les lois de la nature humaine, ses conditions, ses limites. Ce n'est pas là un des moindres devoirs de la critique philosophique.

LERMINIER.

CRITIQUES

ET

HISTORIENS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE.

I.

GUILLAUME DE SCHLEGEL.

Quand une génération qui a fait ou a vu de grandes choses est près de s'éteindre, quand elle n'est plus représentée que par de rares débris, les derniers coups que frappe la mort, bien qu'ils puissent être facilement prévus, sont plus irréparables et semblent plus douloureux. A chaque perte nouvelle, on est tenté de croire que ce n'est pas seulement un homme, mais toute une société qui disparaît. Telle est pour nous cette forte génération qui, née dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, a traversé tant de révolutions dans l'ordre des faits et des idées; chaque jour, ses rangs s'éclaircissent, et tout récemment elle a eu à déplorer un vide nouveau. Dans un pays voisin vient de mourir un homme qui exerça la plus haute influence sur les doctrines littéraires de son temps, qui, doué d'une heureuse imagination, pou-

vant prétendre à la renommée d'un talent original, adopta de préférence le rôle de critique, et, tandis que ses amis ouvraient à la poésie des horizons inconnus, ne crut pas obéir à une vocation moins élevée en prenant plus spécialement en main la direction des esprits.

Si l'on songe aux droits, en apparence excessifs, qu'a revendiqués la critique, si l'on est désireux de voir ses prétentions hautement justifiées, on doit s'applaudir de trouver de temps à autre réunis l'esprit d'analyse et le don de création, de voir ce contrôle souverain exercé par des hommes auxquels on n'ait pas le droit de répondre dédaigneusement que la censure est aisée et l'art difficile. Il existe sans doute un goût et un jugement indépendans de l'imagination, mais il n'est pas moins vrai de dire qu'il y a dans le rôle de la critique quelque chose d'embarrassant, qu'elle a besoin d'être relevée parfois aux yeux du public et aux siens. Il ne suffit pas que ceux qui font profession de juger les ouvrages de l'esprit sachent se préserver de toute méprise, qu'ils appliquent fidèlement les principes du goût, toujours un peu capricieux : la critique renonce ainsi à une part de ses attributions; elle suit l'opinion au lieu de la devancer, elle vit au jour le jour et ne peut exercer une influence durable. Qu'il se présente, au contraire, un homme offrant l'assemblage de ces facultés qu'on croit inconciliables parce qu'on les voit rarement unies, soit que, les cultivant toutes à la fois, il appuie ses conseils de l'autorité de ses exemples, soit que l'imagination serve seulement chez lui à féconder la raison, il fera de la critique une science et un art, il se guidera d'après des principes certains, et en même temps il parlera de l'éloquence en orateur, de la poésie en poète. Qu'on ne lui reproche pas de déroger en se faisant l'interprète de ceux dont il pourrait être le rival; même dans ce rôle réputé secondaire, aucune des facultés de son esprit ne demeure stérile : ainsi que l'a dit un écrivain, le critique s'inspire du tableau comme le peintre s'est inspiré de la nature. Voltaire, après avoir médit de la critique un peu plus qu'il ne lui convenait, indique ainsi les qualités qu'elle exige pour être à la hauteur de sa mission : « Un excellent critique serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût, sans préjugés et sans envie. » C'est aussi de cette façon que M. Guillaume Schlegel comprenait la critique, et la première partie de cette définition ne s'applique à personne mieux qu'à lui. Malheureusement il faut avec de la science et du goût être exempt de préjugés. Sous ce rapport, on sait qu'il fut loin d'être irréprochable; mais, à part cette faiblesse, il dépassa plutôt les exigences de Voltaire qu'il ne resta en-deçà. Personne en France au XVIIIe siècle ne pouvait

deviner les révélations que l'avenir tenait en réserve, et la part d'invention que des intelligences supérieures sauraient plus tard appliquer à la critique.

Auguste-Guillaume Schlegel naquit à Hanovre le 5 septembre de l'année 1767. Avant lui déjà, quelque célébrité littéraire était attachée au nom de sa famille. Son père, Jean-Adolphe Schlegel, ministre de l'église réformée et prédicateur éloquent, avait composé des cantiques religieux; il se trouvait en relations d'amitié avec Rabener, Gellert, Klopstock et d'autres écrivains distingués. Jean-Henri Schlegel, frère de Jean-Adolphe, avait traduit des fragmens de Thomson ainsi que plusieurs pièces du théâtre anglais, et écrit des ouvrages historiques sur le Danemarck, où il passa une partie de sa vie. Un autre frère de Jean-Adolphe, Jean-Élie, à la fois poète dramatique et philologue, mérite une place à part dans l'histoire du développement intellectuel de l'Allemagne : il était alors le plus célèbre des Schlegel. Tous avaient uni le goût de la poésie à des études plus sévères; il est permis de supposer que ce spectacle influa sur les dispositions du jeune Schlegel et de son frère Frédéric. A mesure que leurs goûts s'éveillèrent, ils purent trouver dans le sein de leur famille des exemples et des conseils. Auguste-Guillaume acheva sa première éducation dans la maison paternelle et dans les écoles de sa ville natale, où il annonça déjà les qualités qui le distinguèrent éminemment, surtout une aptitude remarquable pour l'étude des langues. Dès cette époque, sans doute, il se familiarisa avec la langue française, car les premiers travaux de critique qu'il publia peu d'années après supposent une connaissance approfondie de notre littérature, et déjà aussi témoignent de son hostilité. Déjà il puise volontiers chez nous l'exemple des défauts dont il veut préserver ses compatriotes. C'est à grand'peine qu'il reconnaît dans nos écrivains quelques qualités assez humbles, du moins à ses yeux, la clarté, la concision, la pureté.

Au sortir du collége, M. Schlegel fut envoyé à Goettingue pour y apprendre la théologie. L'université de Goettingue offrait alors l'aspect le plus animé. D'un côté, Heyne, auquel Heeren devait bientôt venir en aide, renouvelait avec ferveur l'étude de l'antiquité, et offrait l'alliance, encore peu commune, de l'érudition et du goût. D'autre part, il s'était formé une école de poètes pleins de confiance dans l'avenir de l'art, et s'encourageant mutuellement à tenter des voies nouvelles. Hoelty, à cette époque, était déjà mort; mais M. Schlegel trouva encore réunis à Goettingue Stolberg, Miller, Boie,

Leisewitz, Burger, Voss enfin, qui, par ses traductions d'Homère et son poème de *Louise*, s'efforçait de rattacher l'art antique à l'art moderne. M. Schlegel fut extrêmement frappé de ce mouvement en sens divers qui s'agitait autour de lui. Il trouva à Goettingue la satisfaction de tous ses goûts; aussi renonça-t-il bientôt à son projet d'étudier la théologie pour se livrer sans réserve à l'amour des lettres et de l'antiquité. Heyne sans doute ne fut pas étranger à cette détermination; il distingua Guillaume Schlegel et l'associa à ses travaux; il publiait alors son édition de Virgile : l'élève fut chargé de procurer l'index, qui ne fut pas une sèche nomenclature de mots isolés, mais devint, grace à ses soins intelligens, un tableau complet de la poésie latine au siècle d'Auguste. En même temps, une dissertation sur la géographie d'Homère lui valut une palme académique, et telle était déjà la maturité de ses idées, que les opinions personnelles qu'il émit à cette époque sur l'origine des Pélasges purent trouver place long-temps après dans une appréciation critique du système de Niebuhr. Ces travaux d'érudition et de patience peuvent paraître des débuts un peu sévères; ils n'étouffèrent pas au moins l'imagination du jeune Schlegel. Dès ce moment, ses essais poétiques insérés dans l'*Almanach des Muses* de Goettingue et dans l'*Académie des Beaux-Arts* (*Akademie der schoenen Redekuenste*) attirèrent l'attention de Burger, qui dirigeait ce dernier recueil. Burger avait retrouvé l'ancienne ballade et l'avait de nouveau rendue populaire; il encouragea M. Schlegel à naturaliser en Allemagne le sonnet italien dégagé de l'afféterie qui en corrompait la grace. Cette forme était en effet heureusement appropriée à la muse harmonieuse et déjà savante du poète. A ses avis, l'auteur de *Lénore* avait joint un modèle que M. Schlegel dut avoir souvent présent à la pensée; c'était un sonnet qui promettait dès-lors l'immortalité à celui qu'il célébrait.

A AUGUSTE-GUILLAUME SCHLEGEL.

« Au nom de la lyre que j'ai maniée avec gloire, au nom des lauriers qui entourent ma tête, j'ose te dire un mot solennel que j'ai long-temps gardé dans mon cœur.

« Jeune aigle, ton vol royal s'élèvera au-dessus de la région des nuages; il trouvera le chemin qui conduit au temple du soleil, ou la révélation que m'a faite Apollon est un mensonge.

« Le bruit de tes ailes est harmonieux et sonore comme l'airain qui retentissait à Dodone; leur battement est léger comme la marche des sphères.

« Pour te consacrer au service du dieu du soleil, je n'estime pas que ma couronne ait trop de prix; mais attends.... une plus belle t'est réservée. »

De la part de Burger, on a quelque peine à comprendre un pareil hommage. Vraisemblablement, il estimait si haut M. Schlegel en raison même du peu de rapports qu'il y avait entre eux; c'était une contradiction comme il y en eut beaucoup dans sa vie et dans son talent. Quoi qu'il en soit, c'était trop promettre; il n'était donné à personne de remplir une semblable attente. M. Schlegel sans doute ne s'y trompa pas. Les éloges de Burger ne durent pas moins être pour lui un puissant encouragement. Plus tard, quand sa parole aura acquis plus d'autorité, il paiera cette dette à la mémoire de son maître en prose d'abord, dans une longue notice, puis en vers, dans un sonnet, l'un des plus achevés de son recueil.

Cependant M. Schlegel n'est encore qu'un jeune homme honoré de l'amitié de Heyne et de Burger, et indécis entre la science et la poésie. A ce moment, il part (1793); il accompagne à Amsterdam un banquier qui lui a confié l'éducation de ses enfans. Il reste trois ans éloigné de son pays, et aucune production, si l'on excepte quelques pièces de vers, ne date de cette époque. Il se fortifie et se prépare en silence à la lutte qui l'attend. Il revient enfin en Allemagne et se rend à l'université d'Iéna, où Schiller était encore professeur, où lui-même allait bientôt le devenir. Six lieues seulement séparent Iéna de Weimar, et l'éclat de la cour se reflétait sur l'université. Grace à des communications fréquentes, une vie presque intime s'était établie entre les écrivains les plus considérables, attirés à la cour du grand-duc par des faveurs qui ne pouvaient porter d'ombrage. Là Wieland, Schiller, Novalis, Herder, et déjà aussi Frédéric Schlegel, étaient réunis sous la présidence de Goethe, qui les dominait tous par la supériorité de l'âge ou l'universalité du génie. M. L. Tieck allait bientôt se joindre à eux. M. Guillaume de Humboldt venait les visiter; on était en correspondance avec Klopstock, avec Kant, Jakobi, Fichte et d'autres encore. Cependant, malgré ce brillant concours et le bon accord qui unissait tous les rivaux, un grand désordre régnait dans la littérature allemande, surtout dans la littérature dramatique. On était las, et avec raison, de l'imitation française; notre théâtre d'alors, reflet affaibli et décoloré des grands maîtres, justifiait tous les anathèmes des novateurs, sans toutefois les autoriser à remonter plus haut ni à confondre les modèles avec de maladroites copies. Lessing le premier avait donné le signal de la réforme; mais, malgré la violence de ses attaques et ses prétentions à l'originalité, il n'avait pu complètement secouer le joug, et n'avait guère fait que substituer au système fortement conçu des écrivains du XVIIe siècle les théories

sentimentales de Diderot, sans grand avantage apparemment. L'art, désertant les hautes régions, se vouait à la reproduction des accidens vulgaires de la vie; l'on croyait racheter la bassesse du sujet par l'enflure et la déclamation du langage. On avait sacrifié la noblesse, et l'on cherchait en vain le naturel, que l'on ne trouve d'ordinaire qu'à la condition de ne pas le chercher. Goethe lui-même, jaloux d'épuiser toutes les formes sous lesquelles pût se manifester son génie, n'avait pas dédaigné, après avoir puisé aux sources vives de l'histoire nationale, de composer une tragédie bourgeoise avec un épisode emprunté aux mémoires de Beaumarchais. A *Goetz de Berlichingen* avait succédé *Clavijo*. Enfin Schiller, bien que plus naïf et plus constant dans ses enthousiasmes, avait parfois aussi sacrifié au goût dominant. On passait tour à tour de l'histoire chevaleresque à la peinture des mœurs vulgaires, et de l'imitation de Sophocle à celle de Shakspeare, non sans quelque retour à Racine et à Voltaire. Bien que, depuis plusieurs années, l'habitude de la discussion et la nécessité d'éclairer les œuvres par les théories eussent accoutumé les esprits à compter plus sévèrement avec eux-mêmes, le talent restait encore livré aux hasards de l'inspiration. L'incertitude du public se retrouvait à quelque degré dans la pensée de ceux qui avaient entrepris de le conduire. En venant se joindre à la société d'Iéna et de Weimar, M. Schlegel apporta avec lui ce qui manquait le plus à ses amis, des vues arrêtées sur l'avenir de l'art et sur les voies qu'il convenait le mieux d'ouvrir au génie allemand.

M. Schlegel partagea cette tâche avec son frère Frédéric. Tous deux, doués à un haut degré du sens critique, se distinguaient néanmoins par des qualités différentes et se complétaient heureusement. L'un, plus maître de lui-même, avait le coup d'œil plus juste et plus sûr; l'autre, avec une imagination plus ardente, affectait cependant plus de rigueur dans ses déductions. Frédéric était plus avide de connaître, Guillaume plus pressé de jouir et de faire servir son érudition au triomphe de ses idées. Cette opposition s'accrut avec le temps par le fait de Frédéric. Tandis que son frère s'affermissait dans ses qualités comme dans ses défauts, il se laissait entraîner par ses ardeurs inquiètes à des hallucinations qui troublèrent l'équilibre de ses facultés; il ne trouva quelque repos que dans le sein de l'église catholique. Un instant aussi on put croire à la conversion prochaine de M. Schlegel; il s'en défendit vivement : habitué à glisser plus légèrement sur les choses, il ne sentit jamais le besoin de mettre ses croyances positives d'accord avec ses rêveries poétiques. Avant que les différences

devinssent aussi frappantes, les deux frères avaient passé plusieurs années dans un accord parfait de vues et de sentimens. Ils avaient eu le temps de constituer l'école romantique. Ce mot nous est venu de l'Allemagne, et cependant il n'a pas exactement pour nous le sens que lui ont donné les Allemands; il nous représente surtout l'idée de la liberté dans l'art : cette liberté, personne ne la conteste en Allemagne. Sous ce rapport, tout le monde est romantique; mais il y a de plus une école de poètes et de critiques qui, considérant comme désormais stérile le champ tant de fois labouré de l'antiquité, et craignant pardessus toutes choses de profaner la poésie au contact de notre vie bourgeoise, cherchèrent à l'art un nouvel objet en harmonie avec nos croyances, et assez reculé pourtant dans le passé pour offrir de l'attrait à l'imagination. Entre l'antiquité et les temps modernes, ils s'arrêtèrent au moyen-âge, et tentèrent de remettre en honneur les mœurs chevaleresques et le merveilleux chrétien. C'est la tâche qu'allait bientôt accomplir en France M. de Châteaubriand avec plus de passion et d'éclat, mais avec moins de science et de raison. En Allemagne, ces tendances étaient favorisées par les doctrines de Kant et de Fichte, en attendant toutefois M. Schelling et la philosophie de la nature, qui répondait mieux aux théories esthétiques des réformateurs. Wieland avait déjà préparé les esprits à ce renouvellement de l'art par son poème d'*Oberon;* il fallait ériger en système ce qui n'était de sa part qu'une fantaisie. Novalis et M. L. Tieck furent les esprits féconds et vraiment originaux de la nouvelle école; les deux Schlegel en furent surtout les critiques, ou, si l'on peut ainsi parler, les champions, toujours prêts à l'attaque comme à la défense. En dehors de ce cercle, les romantiques comptaient de nombreuses alliances; jamais cependant ils n'adoptèrent franchement Schiller. Épris de l'art pour lui-même, ils ne purent pas s'élever à ce pur idéalisme ni s'associer aux luttes orageuses de cette nature tourmentée. Ils réservèrent leur admiration pour Goethe, dans l'esprit duquel la nature se reflétait plus librement, qui, grace à sa superbe indifférence, maintenait l'art dans des régions plus sereines.

Les vues personnelles ne nuisirent pas toutefois à la communauté des efforts; on comprit qu'il y avait avant tout une cause générale à servir. Dès son arrivée à Iéna, en 1795, M. Schlegel prit part à la rédaction du journal *les Heures,* qu'avait fondé Schiller dans une pensée de libre association; mais il ne put en prolonger long-temps l'existence, non plus que ses illustres collaborateurs : *les Heures* cessèrent de paraître, malgré tant de chances de succès, après avoir lutté quel-

ques années contre l'indifférence du public (1797). Elles furent remplacées par l'*Almanach des Muses*. M. Schlegel inséra plusieurs articles dans ce nouveau recueil, ainsi que dans la *Gazette littéraire de Iéna;* ce qui ne l'empêcha pas de fonder lui-même, avec son frère, une publication périodique sous le nom d'*Athenæum* (1798). Le ton de critique amère que l'on regrette de trouver dans l'*Athenæum* s'explique sans doute par l'aveuglement ou la mauvaise foi des adversaires que le jeune écrivain avait à combattre; on doit cependant reconnaître qu'il s'y est trop souvent et trop facilement résigné. M. Schlegel suit en général le précepte d'Horace: il pardonne volontiers aux défauts en faveur des beautés. Écrivain original et poète, il était, plus que personne, à même de déterminer les droits de la critique sur les œuvres de la pensée, et la critique n'est souvent pour lui que le privilége de sentir et d'admirer plus vivement. Il a des momens d'émotion où il s'élève par l'enthousiasme à la hauteur des grands génies dont il se fait l'interprète; mais quelquefois aussi il descend de ces sphères élevées. Le sarcasme alors ne lui coûte pas plus que l'éloge; il s'abuse volontiers sur l'innocence des armes qu'il emploie, et fait une guerre implacable à la médiocrité ou à ce qu'il confond avec elle; c'est par là que ses erreurs ont eu un si fâcheux éclat, et ont donné tant de prise contre lui.

Rien n'égale la prodigieuse activité de M. Schlegel à cette époque. En Allemagne et en France, en Italie et en Angleterre, il n'y a presque pas une publication nouvelle qui échappe à sa censure. Beaucoup de ces travaux épars de tous côtés sont aujourd'hui perdus pour nous. Heureusement M. Schlegel en recueillit lui-même une partie : en 1801, il publia, de concert avec son frère, sous le nom de *Charakteristiken und Kritiken*, des articles qui avaient déjà paru, pour la plupart, dans des recueils périodiques. Dans le premier volume, il avait reproduit une analyse détaillée de *Roméo et Juliette*, prélude de ses études sur le théâtre anglais, et des lettres sur la poésie, la mesure et le langage (*ueber Poesie, Sylbenmass und Sprache*). Dans ces lettres, M. Schlegel défendait les droits de la poésie contre les Lamottes de l'Allemagne. Quand on eut renoncé à tout ce qui faisait le prestige de l'art, quand on se borna, par un sentiment d'égalité jalouse, à représenter sur le théâtre la vie de tous les jours, les vers durent bientôt paraître un luxe inutile; c'était d'ailleurs une conséquence de la philosophie matérialiste du XVIIIe siècle. Si l'ame est une faculté purement passive, toutes nos idées nous viennent des objets extérieurs, et le langage, expression de nos idées, doit se borner à représenter

fidèlement les objets. A ce compte, les ornemens du style ne servent qu'à déguiser la pensée; l'algèbre est le modèle des langues. Tout concourait ainsi à discréditer la poésie, et, quoique déjà les doctrines de Kant fissent révolution dans les esprits, beaucoup de gens se vantaient encore d'être revenus de ce préjugé. M. Schlegel montra que le rhythme ne répond pas, comme on le prétendait, à un besoin imaginaire; la poésie est la première forme sous laquelle se produise l'inspiration dans l'enfance des littératures, et, au ton d'exaltation où doit s'élever l'ame du poète, elle est le langage naturel. Il ramena à une juste mesure l'autorité de la raison dans les questions de goût; il fit voir surtout que l'entrave dont on voulait s'affranchir est un secours aussi bien qu'un obstacle, et qu'un long travail peut seul rendre à la pensée cet élan vigoureux qu'affaiblit toujours l'expression.

Plusieurs articles recueillis dans les *Charakteristiken und Kritiken* étaient consacrés à Goethe. Les deux frères s'étaient partagé le soin d'analyser les plus récens ou les moins connus de ses ouvrages : Frédéric s'était chargé de révéler au public le sens caché de *Wilhelm Meister;* M. Schlegel se réserva les *Élégies romaines* et le poème d'*Hermann et Dorothée*. Quoique lui-même y ait eu souvent recours dans ses vers, M. Schlegel n'était pas disposé à approuver beaucoup l'inspiration secondaire et un peu artificielle qui dicta à Goethe ses *Élégies romaines*. « Les formes de l'antiquité grecque et latine, si belles qu'elles aient été originairement, ont eu, dit-il, ainsi que toutes les formes, le malheur de survivre à l'esprit qui les animait : comme dans les urnes funéraires, on n'embrasse, en s'y attachant, que les cendres des morts. » Mais la critique était mal à l'aise avec Goethe; M. Schlegel dérogea en faveur du maître à la rigueur de ses principes. « Les imitations de Goethe, dit-il, restent originales, et par cela même sont vraiment antiques; le génie qui y règne rend aux anciens un libre hommage. Bien loin de vouloir rien leur dérober, il leur offre ses propres dons, et enrichit la poésie latine de poésies allemandes. Si les ombres de ces immortels triumvirs, Tibulle, Catulle, Properce, revenaient à la vie, ils pourraient s'étonner d'abord de voir cet étranger, sorti des forêts de la Germanie, se joindre à eux après dix-huit cents ans; mais ils lui accorderaient sans peine une couronne de ce myrte qui reverdit aujourd'hui pour lui comme il fleurissait autrefois pour eux. »

A l'occasion d'*Hermann et Dorothée*, M. Schlegel ne craignit pas de remonter jusqu'aux poèmes homériques, et ce ne fut pas de sa part un rapprochement ambitieux : M. Fauriel faisait de même, quelques années plus tard, dans son introduction à *la Parthéneïde* de Baggesen.

L'histoire du passé ne fournit pas toujours de ces faits héroïques dont le souvenir est assez vivant pour devenir le sujet d'une œuvre nationale et populaire; il faut quelquefois, pour ne pas risquer de dépayser les esprits, se rapprocher du temps présent, et, si l'on songe combien offrent peu de ressources au poète les calculs de la politique ou l'action inintelligente des masses, il semble que l'épopée, de nos jours, doive s'attacher plutôt à la vie privée qu'à la vie publique, ressembler plus à l'Odyssée qu'à l'Iliade. Cependant, aux deux extrémités de la société, la nature est étouffée par des habitudes factices, ou déparée par des mœurs grossières : il reste donc à peindre cette médiocrité au sein de laquelle on peut supposer le bonheur sans trop d'invraisemblance, et qui laisse place encore à l'activité humaine. Ainsi, M. Schlegel amenait ses lecteurs au poème d'*Hermann et Dorothée*. Il ne prétendait pas sans doute borner l'épopée moderne à l'idylle, il voulait seulement justifier la forme que Goethe avait adoptée, et montrer à quelles transformations se prête la poésie épique, en dépit de divisions artificielles. Une fois entré dans son sujet, il fit ressortir les ressources que Goethe avait trouvées en lui-même pour élargir un cadre trop étroit, l'art avec lequel il avait prévenu la monotonie par la variété, par le contraste même des tableaux, surtout l'impression raisonnable et salutaire qui naît de l'ensemble de son poème. Sous ce rapport, *Hermann et Dorothée* ne ressemble guère à *la Mort d'Abel*. En consacrant aussi quelques pages à Gessner, M. Schlegel lui adressa précisément les critiques opposées aux éloges qu'il avait donnés à Goethe. La poésie bucolique est d'une imitation périlleuse, et Gessner l'avait mise à la mode avec tous ses inconvéniens et ses dangers. Il s'était donné cependant pour un élève de Théocrite, et Diderot l'appelait un Grec; M. Schlegel l'accusa de n'être ni Grec, ni Allemand, ni prosateur, ni poète.

Le critique en M. Schlegel ne doit pas nous faire oublier des facultés plus brillantes : il resta toujours fidèle à sa double vocation, et consacra les instans que lui laissaient libres les soins de la polémique et les devoirs du professorat à des traductions poétiques ou à des poésies originales. Dès l'année même de son arrivée à Iéna, il publiait plusieurs fragmens de *la Divine Comédie*. Deux ans après, en 1797, parurent les deux premiers volumes de sa traduction de Shakspeare. Les sympathies les plus vives de M. Schlegel étaient acquises à Shakspeare, comme au poète qui a réalisé les plus grands effets dramatiques. Il voulut le proposer à sa nation, moins cependant à titre de modèle que comme une source d'inspiration; il n'admettait pas que rien pût entraver

l'originalité du génie allemand. Également éloigné de l'exagération et des ménagemens timides, il reproduisit toutes les hardiesses du poète, les particularités du langage, les variétés même du rhythme, et déploya partout une intelligence supérieure et un art infini. Il ne s'agissait plus d'établir, suivant le précepte de Delille, une juste compensation, en restituant d'un côté au poète ce qu'on lui faisait perdre de l'autre. M. Schlegel ne se demanda pas ce qu'eût pu dire Shakspeare composant ses pièces en allemand et au XIXe siècle; mais il comprit ce qu'il avait dit, le sentit vivement, et s'imposa de le répéter. Toutes les difficultés étaient réunies, elles furent toutes vaincues. Quelquefois même on se prend à regretter cet excès de perfection; on aimerait mieux, dans quelques passages obscurs, une traduction moins fidèle, qui, par les différences même, pourrait servir à interpréter plus clairement la pensée de l'auteur.

Un grand nombre de poésies détachées datent aussi de cette époque. Quelques-unes, telles que *Pygmalion* et *Prométhée*, sont des souvenirs de l'antiquité. L'auteur s'est borné à recueillir les traits épars que lui fournissait la fable, et à les exprimer en un langage digne du temps auquel nous reporte le sujet. A la même pensée se rattache la romance d'*Arion*. Cette poétique légende d'Arion sauvé des flots par les dauphins, que la douceur de ses chants a charmés, avait séduit dans l'antiquité toutes les imaginations. Il semble qu'on en ait fait le sujet d'un concours auquel prirent part poètes et prosateurs. Dans ce concours, M. Schlegel eût figuré dignement. Après les vers d'Ovide, après les récits d'Hérodote, de Dion Chrysostôme et de Plutarque, il ne restait pas, à vrai dire, une grande place à l'invention. M. Schlegel a dû presque se borner à fondre ensemble ces récits divers, et à en composer un drame achevé dans toutes ses parties. Il a trouvé cependant quelques traits qui avaient échappé à ses devanciers. Par une heureuse divination, Arion, au moment de mourir, chante la puissance de l'harmonie; il rappelle le souvenir de ceux qui ont repassé le fleuve sombre, et, en se précipitant dans les flots, se recommande aux néréides. L'idée de la vengeance qu'il tire de ses ennemis appartient à M. Schlegel. Au moment où Périandre les mande auprès de lui, Arion apparaît subitement à leurs yeux tel qu'il était en se jetant à la mer.

« Ses membres gracieux sont couverts de l'or et de la pourpre étincelante, une robe flottante tombe à longs plis sur ses pieds, ses bras sont ornés de bracelets; sa chevelure parfumée se déroule sur son cou, son front et ses joues.

« La lyre repose dans sa main gauche, de la droite il tient le bâton d'ivoire. Les assassins tombent à ses genoux éblouis comme s'ils voyaient la foudre. « Nous avons voulu le tuer, et il est devenu un dieu! O terre, entr'ouvre-toi. »

« — Il vit encore, le maître de l'harmonie; le chanteur est sous la garde céleste. Je n'invoque pas les esprits de la vengeance, Arion ne veut pas de votre sang. Esclaves de l'avarice, allez au loin dans des contrées barbares, et que jamais la beauté ne relève vos esprits abattus. »

L'élégie intitulée *l'Art grec*, sans être une imitation, n'en est pas moins composée de souvenirs. Elle fut suivie d'une autre bien différente sur *l'Alliance de l'Église et des Arts;* un tel rapprochement montre assez l'étendue de cet esprit accessible à toutes les émotions poétiques. Il ne sent pas la nécessité de choisir entre Homère et la Bible; il célèbre à la fois les divinités de la Grèce et les harmonies de la religion chrétienne. Les premiers sonnets de M. Schlegel représentent des scènes empruntées aux livres saints, et rappellent les tableaux de l'école romaine : c'est la salutation évangélique, l'adoration des mages, la sainte famille. Plus tard, il réunit en une sorte de galerie les portraits des poètes italiens : Dante, Pétrarque, Boccace et les autres. S'inspirant tour à tour de chacun de ces poètes, il s'attache à reproduire leur style et leurs pensées, de telle sorte que la pièce sur Pétrarque semble être un sonnet de Pétrarque lui-même. Il déposa aussi, dans des sonnets, ses impressions personnelles; ceux qu'il adressa à son frère, à MM. Tieck et Schelling, témoignent d'une haute estime et d'une amitié dévouée. On a quelquefois contesté la sincérité de ses sentimens; il est difficile de n'y pas croire, à en juger par l'expression élevée et souvent touchante dont l'auteur les a revêtus. Il avait adopté comme devise une pensée indienne dont voici le sens : « L'arbre empoisonné de la vie offre cependant deux fruits bien doux, le commerce de nobles amis et l'ambroisie des vers. » La forme du sonnet ne laissait pas à l'imagination un bien libre essor; mais, dans tous les genres où s'est essayée la muse de M. Schlegel, l'invention n'est pas le mérite dont il se montre le plus jaloux, bien qu'il en soit extrêmement touché chez les autres. Il est surtout préoccupé d'assouplir le rhythme encore rebelle et de donner à ses idées un tour poétique. Il est le continuateur de Klopstock et de Voss; au moment où M. Schlegel entreprit cette tâche, elle avait un mérite particulier d'opportunité. C'est là une considération dont on tient rarement assez de compte. Le souvenir des services rendus ne suffit pas

pour conserver intacte une renommée littéraire; il faut que la reconnaissance soit renouvelée par le plaisir (1).

La poésie servit aussi quelquefois les rancunes de M. Schlegel. Kotzebue, écrivain vulgaire, avait gagné la faveur du public en excitant chez les spectateurs une sensibilité factice par des moyens que l'art désavoue. Ses pièces étaient jouées sur tous les théâtres. La France à son tour les empruntait à l'Allemagne. Ses succès l'enhardirent au point de s'attaquer à la société de Weimar. M. Schlegel se chargea de lui répondre. Kotzebue revenait alors d'un exil où il avait été envoyé par méprise; à son arrivée, il fut accueilli par une satire en vers que l'auteur appela avec une emphase comique *Arc-de-Triomphe en l'honneur de Kotzebue*. Le reste répond à ce début; c'est un ensemble de sonnets et d'épigrammes, où se fait sentir l'abus de l'esprit et où règne une plaisanterie plus acérée que délicate. C'est par là que pèche en général M. Schlegel, quand il s'abandonne à son humeur railleuse; il lui arrive souvent de passer la mesure. De tous les poètes comiques ou satiriques, c'est à Aristophane qu'il donne la préférence, et il s'inspire volontiers de cette verve inexorable qui, de nos jours, a besoin d'être vue à distance pour nous paraître le bon goût. Il dut cependant conserver de cette querelle un souvenir satisfaisant. Kotzebue, dans la comédie de *l'Ane hyperboréen*, avait grossièrement insulté Mme de Staël. Par une heureuse fortune, M. Schlegel se trouvait l'avoir vengée avant de la connaître.

Vers la même époque, des sentimens bien différens inspirèrent mieux M. Schlegel. En 1799, un de ses frères mourut dans les Indes au service de la compagnie anglaise; il consacra à son souvenir *l'Épître de Néoptolème à Dioclès*. Il fut surtout sensible à la mort d'une jeune fille, Augusta Boehmer, qui lui était unie par des liens de famille. Une suite de sonnets, remplis des mêmes impressions, montrent qu'il prit plaisir à nourrir sa douleur. Il avait choisi Novalis pour confident de ses regrets, et bientôt après Novalis lui-même était mort, laissant sa tâche inachevée. En lui, M. Schlegel perdait un ami, et l'école romantique sa plus belle espérance. Il fut un de ces rois dont Goethe signala quelque part la puissance éphémère. Lui du moins n'en vit pas le déclin. Sa perte fut vivement sentie par la jeunesse qui s'associait à ses pensées d'avenir. Les journaux du temps parlent de pèle-

(1) Les poésies de M. Schlegel furent recueillies pour la première fois en 1800 à Tubingue, et réimprimées en 1811 à Heidelberg. Il s'en fit en outre plusieurs contrefaçons.

rinages faits à son tombeau et de nombreuses offrandes qui y furent déposées. Ce malheur redoubla la tristesse de M. Schlegel. On était alors à la fin de 1802; il quitta Iéna, et se rendit à Berlin. Sans doute, il fuyait des lieux qui lui rappelaient de cruels souvenirs; peut-être aussi les blessures de l'amour-propre ne furent-elles pas complètement étrangères à cette détermination. La correspondance de Goethe et de Schiller témoigne à son égard de dispositions dont il put être blessé. Goethe apporta souvent dans ses rapports une indifférence railleuse qui laissait trop de liberté à son jugement, et, pour Schiller, la noblesse même et le désintéressement de son cœur purent lui donner des exigences excessives et le porter à envisager certains défauts de nature avec trop de sévérité.

II.

Lorsqu'il quitta Iéna, M. Schlegel était âgé de trente-cinq ans. La lutte qu'il avait soutenue lui avait donné l'occasion de poser tous les principes qu'il devait développer plus tard; mais, bien que cette première partie de sa vie soit la plus diversement occupée, ce n'est pas pour nous la plus intéressante. Le nom de M. Schlegel est entré en France joint à celui de Mme de Staël. Il la vit pour la première fois à Berlin, non pas cependant dès son arrivée en cette ville. Dans les premiers temps de son séjour, il avait été chargé de faire un cours sur la littérature et les arts. Il avait achevé sa tragédie d'*Ion*, imitée de la pièce d'Euripide. Bien que, dans cette imitation, l'auteur se fût réservé une part d'originalité, ce n'était guère là qu'une tentative érudite qui ne paraît se rattacher en rien à ses théories. Peut-être même, en comparant la pièce allemande à la tragédie grecque, pourrait-on prendre une revanche facile de la comparaison des deux *Phèdres*. Vers le même temps, M. Schlegel agrandissait ses vues sur l'art romantique par l'étude du théâtre espagnol, et traduisait plusieurs pièces de Calderon, qui firent dire à Schiller : « Que de fautes Goethe et moi nous aurions évitées, si nous avions connu Calderon plus tôt! » Enfin M. Schlegel publiait, sous le nom de *Blumenstraeusse*, un choix de poésies italiennes, espagnoles et portugaises, et les faisait précéder d'une dédicace poétique dont nous citerons les premiers vers, parce qu'ils font comprendre, beaucoup mieux que nous ne saurions l'exprimer, comment cet esprit si vaste savait unir dans une commune admiration l'imagination brillante des races méridionales et le caractère sévère des peuples du Nord.

AUX POÈTES DONT J'AI TRADUIT LES CHANTS.

« Recevez l'offrande de ces fleurs, hommes sacrés; comme à des dieux je vous fais hommage de vos propres dons. Vivre avec vous et avec nos ancêtres allemands, c'est là ce qui seul peut soutenir mon courage. Romains à demi, vous descendez aussi de la race germanique. Laissez-moi donc vous saluer de ces paroles allemandes et vous prendre à vos belles contrées pour vous ramener chez vous vers le Nord, aux rivages de l'harmonie. »

Dans ces vers respire un patriotisme qui eût dû arrêter M. Immermann au moment où il adressa à M. Schlegel cette brusque apostrophe : « Tu as, Guillaume, déchiré ta robe allemande en Angleterre, puis en Italie et dans les sombres contrées de Brahma. » Est-ce donc trahir ou renier son pays que de l'éclairer et de l'enrichir?

Ce fut au milieu de ces travaux que M. Schlegel rencontra Mme de Staël. Elle fut frappée de cet esprit si abondant en idées, de cette érudition si bien éclairée par une critique ingénieuse. Elle n'avait connu rien de pareil en France; le charme de la nouveauté, un certain goût pour ce qui ne ressemblait pas à ce qu'elle entendait tous les jours, lui inspirèrent une extrême bienveillance pour M. Schlegel. Elle savait mieux louer que personne; ses éloges n'étaient autres que des impressions sympathiques; elle se sentait reconnaissante pour qui animait son imagination et renouvelait sa pensée. M. Schlegel éprouva un véritable bonheur à se sentir ainsi compris et apprécié. Il ne pouvait plus se passer d'une société si douce. Il renonça à la situation qu'il s'était faite à Berlin pour se charger de l'éducation des enfans de Mme de Staël, et partit avec elle en 1804, lorsqu'elle fut rappelée en Suisse par la mort de M. Necker.

M. Schlegel a passé ainsi douze ans auprès d'elle, mêlé à la société spirituelle et distinguée dont elle était le centre, y exerçant par son savoir et son esprit plus d'influence qu'il n'en recevait, et surtout qu'il n'en voulait recevoir; continuant sa vie laborieuse de professeur au milieu des distractions mondaines, accueillant difficilement les opinions qui n'étaient pas les siennes, inquiet et susceptible dans les relations habituelles, comparant quelquefois sa situation à celle qu'il eût pu occuper en Allemagne, et pourtant invariablement attaché à Mme de Staël, et dédommagé par son amitié attentive de tout ce qui pouvait lui déplaire dans la société où il vivait. Ce n'était pas encore là tout ce qu'eût demandé M. Schlegel; d'autres prétentions percèrent quelquefois malgré lui. Il en fut repris avec une douceur et une fermeté qui le découragèrent; il y avait d'ailleurs dans l'amitié de Mme de

Staël de quoi combler tous les désirs. Telle fut la liaison qui s'établit entre eux, liaison fondée sur la différence plus que sur la conformité des caractères, et par cela même plus profitable à tous deux. Il est difficile de croire que l'auteur de *l'Allemagne* ne s'éclaira pas souvent dans la conversation d'un juge aussi sûr toutes les fois que les préventions ne l'aveuglaient pas; et, d'autre part, le spectacle de cette sensibilité si vive que l'art et la poésie n'avaient pas seuls le don d'émouvoir, cette exaltation généreuse dont tous les mouvemens partaient du cœur, tout en causant peut-être quelque surprise à M. Schlegel, ne durent pas être perdus pour lui; il avait un esprit digne de tout comprendre. Toujours est-il qu'il conserva de cette époque de sa vie plus de souvenirs que d'amitiés. Blessé des inégalités sociales, il ne sut pas se mettre au-dessus d'elles et se faire franchement l'égal d'hommes qui eussent volontiers accepté l'égalité. L'hôte le plus assidu de Coppet et le plus accueilli, Benjamin Constant, fut aussi celui dont il se tint le plus éloigné. Il avait à son égard plus d'un motif d'aigreur. L'esprit de Benjamin Constant n'était pas assez conciliant pour adoucir les rancunes d'un rival malheureux. Entre tous les amis de Mme de Staël, ce fut avec M. Fauriel que M. Schlegel contracta la liaison la plus douce et la plus suivie. Il y avait entre eux une communauté d'études qui les rapprochait, et la nature sympathique de M. Fauriel devait triompher de toutes les défiances.

Dès que Mme de Staël put quitter la Suisse, M. Schlegel l'accompagna en Italie. Il est resté comme souvenir de ce voyage une longue lettre adressée à Goethe sur les œuvres des artistes contemporains, et une élégie célèbre sur Rome, dont M. Sainte-Beuve a rendu le mouvement poétique, malgré quelques suppressions, dans son portrait de Mme de Staël, à qui elle était adressée. Cette pièce est imitée de l'élégie de Properce. On y retrouve aussi plusieurs traits empruntés à Virgile, à Horace, à Lucain, que l'auteur ne prend pas même soin de dissimuler, dans la crainte de les affaiblir; mais là où les souvenirs lui font défaut, inspiré par la présence des lieux, il y supplée de telle façon, que l'on distingue malaisément ce qu'il traduit de ce qu'il invente.

De l'Italie on passa en France, afin d'apercevoir Paris de loin. Les tracasseries de la police impériale n'étaient pas faites pour guérir les préventions que M. Schlegel avait pu apporter. Il s'en vengea par bon nombre d'épigrammes; mais sans doute Mme de Staël ne permit jamais que l'on confondît la France avec le pouvoir qui la gouvernait, et qu'elle avait le droit de ne pas aimer. En 1807 cependant, on réussit à se rapprocher de Paris. Ce fut dans ce court moment que parut le

fameux parallèle des deux *Phèdres*. C'était encore un épisode renouvelé de la guerre des anciens et des modernes. Les choses toutefois avaient bien changé de face. M. Schlegel faisait un grand éloge de la pièce d'Euripide, et il avait bien raison; mais il censurait amèrement celle de Racine, et il avait grand tort. Le jugement qu'il a porté ne saurait prouver que sa partialité ou son incompétence..... J'hésite à ce mot; je ne sais quelles précautions prendre, je ne dirai pas pour faire accepter ma pensée, mais pour l'exprimer telle qu'elle est. M. Schlegel possédait en français un remarquable talent d'écrivain; il connaissait notre langue comme si elle eût été la sienne, il la parlait comme s'il ne l'eût jamais apprise. Malgré cela, lui manquait-il donc quelque chose, ce quelque chose qui fait que la vendeuse d'herbes de Théophraste en eût remontré sur certaines nuances de l'atticisme aux beaux parleurs qui avaient eu le malheur de naître hors des murs d'Athènes? D'ailleurs, autre chose est de connaître une langue dans toute sa correction, et même dans ses nuances les plus délicates, ou d'avoir en soi l'esprit d'une nation, son caractère, ses habitudes de société, ses traditions. On n'est pas naturalisé par le langage seulement, et personne ne peut avoir deux patries. Si M. Schlegel s'est proposé uniquement de démontrer que La Harpe était, en matière d'antiquité, un juge superficiel et prévenu, s'il a voulu dire que Racine n'a pas substitué partout, comme le prétend La Harpe, les plus grandes beautés aux plus grands défauts, ce n'était pas la peine de dépenser tant d'esprit; mais s'il a voulu soutenir, comme on n'en peut guère douter, que Racine a fait disparaître les beautés d'Euripide sans les remplacer par d'autres propres à son génie, en harmonie avec les sentimens de son époque, de sa nation, et inspirées par une vraie connaissance de la nature humaine, alors tout l'esprit du monde n'y suffirait pas.

Pour reprendre les choses de plus haut, j'avoue que les parallèles me paraissent mériter une médiocre confiance. C'est un procédé naturel à l'esprit de rapprocher les objets pour apprendre à les mieux connaître, et cette comparaison est légitime, si l'on cherche à fixer soi-même ses idées par un travail solitaire, ou si l'on se borne à consigner quelques indications précises; mais, dès que l'auteur paraît, comme il est nécessairement jaloux de ses découvertes et désireux de les présenter sous une forme brillante, la vérité est vite sacrifiée aux prétentions du bel-esprit. A force de chercher des idées neuves, on tombe dans des pensées fausses. On ne voulait d'abord que présenter la vérité sous une forme piquante; il se trouve qu'insensiblement on

a composé un tissu de mensonges ingénieux. Que sera-ce, si l'on est en droit de soupçonner l'équité de l'écrivain, si son parallèle n'est qu'un long plaidoyer ou plutôt un réquisitoire dans lequel perce la joie maligne du triomphe, si depuis l'on a pu observer que l'auteur se complaît dans ce souvenir et y revient avec une satisfaction que n'inspire pas habituellement le seul intérêt de la justice! A quoi sert d'ailleurs d'opposer sans cesse Homère à Virgile, Démosthène à Cicéron, Euripide à Racine, si ce n'est à attacher à l'un d'eux une idée d'infériorité qui trouble le plaisir qu'il nous cause? Pourquoi tourner à blâme pour les uns les éloges que nous donnons aux autres? Est-il bien nécessaire de choisir entre deux jouissances que nous pouvons goûter également? Nos admirations ne sont ni trop nombreuses ni trop naïves; nous pouvons nous y laisser aller sans crainte.

Dans la pièce grecque, Hippolyte entre sur la scène suivi d'un chœur de chasseurs; il dépose sur l'autel de Diane une couronne tressée dans une prairie vierge que n'a jamais effleurée le pied des troupeaux ni le tranchant de la faucille. Seule, au printemps, l'abeille y voltige; la Pudeur l'arrose d'une eau pure. « O ma maîtresse chérie, dit-il, reçois de mes mains pieuses ce lien pour ta chevelure dorée; car, seul entre tous les mortels, j'ai le privilége de vivre et de converser avec toi; j'entends ta voix sans voir ton visage. Puissé-je finir ma vie comme je l'ai commencée! » Mais Hippolyte, par le culte assidu qu'il rend à Diane, a outragé Vénus, et elle a juré de se venger. En vain un vieux serviteur l'engage à apaiser la déesse; Hippolyte répond qu'il est pur et l'adore de loin : il n'aime pas les divinités qu'il faut honorer dans les ténèbres. Le vieillard insiste; Hippolyte l'interrompt brusquement : « Allez, mes amis, rentrez dans la maison; il est agréable, au retour de la chasse, de trouver la table bien garnie. Il faut aussi prendre soin des chevaux, afin que, lorsque je serai rassasié, je les attelle à mon char et les exerce comme il faut. Pour ta Vénus, je lui souhaite toutes sortes de prospérités. »

C'est là un magnifique début, et, tant qu'Hippolyte ne se livre pas, comme un élève des philosophes, à ses longues déclamations contre les femmes, il y a dans cette plénitude de jeunesse et de force, dans cette insensibilité adoucie par un commerce intime avec Diane, quelque chose d'étrange et de charmant. Nous sommes surpris de nous sentir émus par des moyens si nouveaux; rarement même les anciens ont montré sur le théâtre ces figures calmes et sereines qui sont peut-être mieux encore dans les convenances de l'épopée, où l'action est moins rapide, où l'on a plus le temps de s'arrêter à les contempler.

On sent qu'Euripide a voulu se faire pardonner par ce contraste une autre nouveauté plus hasardée, la peinture de l'amour, que ses devanciers avaient rejetée comme trop sensuelle et ne donnant pas une assez haute idée de la dignité humaine. M. Schlegel a noblement décrit le charme particulier qui s'attache à l'Hippolyte grec :

« Hippolyte, dit-il, a une teinte si divine, que, pour la sentir dignement, il faut pour ainsi dire être initié aux mystères de la beauté, avoir respiré l'air de la Grèce. Rappelez-vous ce que l'antiquité nous a transmis de plus accompli parmi les images d'une jeunesse héroïque, les Dioscures de Montecavallo, le Méléagre et l'Apollon du Vatican : le caractère d'Hippolyte occupe dans la poésie à peu près la même place que ces statues dans la sculpture. Winckelmann dit qu'à l'aspect de ces êtres sublimes, notre ame prend elle-même une disposition surnaturelle, que notre poitrine se dilate, qu'une partie de leur existence si forte et si harmonieuse paraît passer en nous. J'éprouve quelque chose de pareil en contemplant Hippolyte tel qu'Euripide l'a peint. On peut remarquer, dans plusieurs beautés idéales de l'antique, que les anciens, voulant créer une image perfectionnée de la nature humaine, ont fondu les nuances du caractère d'un sexe avec celui de l'autre; que Junon, Pallas, Diane, ont une majesté, une sévérité mâle; qu'Apollon, Mercure, Bacchus, au contraire, ont quelque chose de la grace et de la douceur des femmes. De même nous voyons dans la beauté héroïque et vierge d'Hippolyte l'image de sa mère l'Amazone et le reflet de Diane dans un mortel. »

Si Racine eût pu conserver dans sa fraîcheur primitive cette fleur de la Grèce, s'il eût uni la naïveté antique à cette intelligence du cœur, fruit de la lente expérience des siècles, il eût surpassé du même coup Euripide, Sophocle et lui-même. Du moins a-t-il eu soin de rappeler Hippolyte tel qu'il était, en le montrant tel qu'il est devenu. Le héros est déchu, mais il est encore entouré du prestige de sa gloire :

Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte,

dit Aricie à Ismène, et c'est cette fierté même qui l'a séduite. Elle aussi avait défié l'amour. Hippolyte est l'excuse d'Aricie, et Aricie celle d'Hippolyte. Malgré cette justification, ce ne fut pas sans nécessité que Racine s'imposa un tel sacrifice; qu'auraient dit les *petits-maîtres* s'il n'avait pas fait son Hippolyte amoureux? Arnaud, il est vrai, blâmait déjà cette faiblesse; mais, pour l'austère janséniste, ce n'était pas là une question de goût. Désarmé par la passion et les fureurs de Phèdre, il gardait sa sévérité pour un amour plus dangereux par son innocence. Le personnage d'Aricie n'est pas cependant de

l'invention du poète. Virgile compte parmi les alliés de Turnus un Virbius, fruit des amours de cette princesse :

> Ibat et Hippolyti proles pulcherrima bello
> Virbius, insignem quem mater Aricia misit,
> Eductum Egeriæ lucis.

Tout en partageant l'admiration de M. Schlegel pour l'Hippolyte grec, nous ne pouvons accorder que tout l'intérêt se concentre sur lui; que Phèdre ne soit, comme le dit le critique, qu'un mal nécessaire. La jouissance que fait éprouver le personnage d'Hippolyte est plus esthétique que dramatique; les yeux y ont plus de part que le cœur. Si loin que soit la Phèdre grecque de la Phèdre française, c'est d'elle surtout que naît l'émotion, et il devait déjà en être ainsi chez les Grecs : il était plus facile de proscrire la peinture de l'amour que de n'en pas être charmé en la voyant. Dans Euripide, l'apparition de Phèdre est courte. En entrant sur la scène, elle prie ses esclaves de la soutenir, de délier le nœud qui retient sa chevelure. Sa douleur se décèle par le désordre de ses idées; tantôt elle voudrait aller au bord d'une claire fontaine puiser une eau pure, tantôt elle voudrait se reposer à l'ombre des peupliers, couchée sur une verte prairie. Un instant après, elle demande à être conduite sur la montagne pour s'élancer à la poursuite des cerfs; elle brûle de lancer le trait thessalien ou de dompter des coursiers vénètes. Sa nourrice essaie en vain de la calmer, et la presse de lui découvrir la cause de son mal. Contrainte par ces instances, Phèdre prépare l'aveu qu'elle va faire en rappelant les égaremens de sa mère et la triste destinée de sa sœur : là se bornent les ressemblances des deux poètes. La passion de Phèdre dans Euripide ne se trahit que par son abattement; il n'y a pas dans son amour de ces révolutions soudaines qui naissent de la marche des évènemens ou des mouvemens même du cœur; elle n'a pas d'espérances ni presque de désirs. Dès que son secret est connu d'Hippolyte par l'imprudence de sa nourrice, son parti est pris, elle va mourir; mais, dans sa perte, elle entraînera celui qui l'a causée. Ce n'est pas même la vengeance qui la fait agir; elle cède uniquement à la crainte du déshonneur. Que la Phèdre de Racine est bien différente! En l'absence de Thésée se produisent les premiers symptômes d'un passion longtemps contenue. C'est seulement lorsqu'elle croit son époux mort que Phèdre ose s'exposer à la vue d'Hippolyte. Elle va implorer sa pitié pour son fils; mais, forcée d'excuser ses rigueurs passées, elle laisse bientôt percer un sentiment contraire. Par ces ménagemens,

Racine nous conduit aux derniers excès de la passion, sans que jamais le sens moral soit péniblement affecté, sans que l'on puisse reconnaître quand la faiblesse devient un crime. A force de contempler Hippolyte, les sens de Phèdre se soulèvent, l'image du père se mêle devant ses yeux avec celle du fils, et de là naît cette admirable confusion de souvenirs et de langage qui trahit trop clairement un coupable amour. Phèdre cependant, rappelée à elle-même par une exclamation d'Hippolyte, veut un instant lui donner le change; mais elle sent qu'elle ne peut soutenir un tel personnage, et, sans plus d'excuses ni de détours, elle laisse déborder toute son ame. Dès ce moment, les bornes de la pudeur sont passées; malgré elle, l'espoir est entré dans son cœur. Loin de repousser les suggestions d'OEnone, c'est elle maintenant qui les appelle. — Thésée revient, et Phèdre, incertaine encore, l'aborde avec des paroles ambiguës qui peuvent être une accusation aussi bien qu'un aveu, mais dont l'équivoque naturelle est l'effet de ses hésitations plus que de ses calculs. Sa mort du moins sera une expiation. Elle n'attend pas même ce moment suprême; elle va révéler tout à Thésée; un mot l'arrête... Hippolyte aime Aricie, et alors éclate cette admirable scène de jalousie qui suffit à excuser les faiblesses du héros, puisqu'elle n'était pas possible sans cela. Les transports et les fureurs de Phèdre sont conformes au développement de la passion dans l'antiquité. Tout ce que lui inspire la violence de son amour repoussé, Didon ou Médée eussent pu le dire; mais ce qui n'appartient qu'à elle, ce sont les retours à des émotions plus douces, ce sont ces délicatesses de sentiment qui font un mérite des faiblesses et qui donnent au crime même le charme de la vertu. Grace à ce mélange de l'ame et des sens, Phèdre est l'exemple de la passion la plus déréglée et la plus touchante. Pour qu'un poète pût concevoir un tel caractère, il fallait que le christianisme eût purifié l'amour et fait un devoir de cette observation intérieure qui ne laisse échapper aucun secret mouvement. Phèdre est à la fois la païenne sensuelle et la pécheresse repentante. Il n'y a pas lieu à choisir ici entre l'art antique et l'art moderne; elle résume en elle toutes les inspirations dont s'est tour à tour animée la poésie, la religion de la nature et celle du cœur.

Si M. Schlegel eût fait ressortir les beautés de ce rôle avec l'enthousiasme qu'il sait si bien sentir et exprimer, il eût eu le droit de dire que la confidente OEnone remplace avec désavantage la nourrice de Phèdre, que Théramène, encourageant l'amour naissant de son élève, fait regretter le vieillard de la tragédie grecque, qui parle du moins au nom de Vénus irritée. Il eût pu blâmer le ton trop solennel du

récit et les détails poétiques sur lesquels un ami ne peut s'étendre et qu'un père ne peut écouter. M. Schlegel eût été libre aussi de reprocher à Thésée les motifs de son absence, qui le rendent au retour moins digne d'intérêt, en faisant observer toutefois que c'est pour Phèdre une excuse de plus, et que selon toute probabilité, dans la première pièce qu'Euripide composa sous le titre d'*Hippolyte*, comme dans la tragédie de Racine, Thésée avait été retenu par sa complaisance pour les amours de Pirithoüs. Au lieu de cela, M. Schlegel a pris deux poids et deux mesures, opposant sans cesse les beautés d'Euripide aux défauts inévitables de Racine, reprochant au poète français toutes ses inventions, quelquefois même ses emprunts, et de ce mélange calculé d'inexactitude et de rigueur, d'émotion et de logique, d'enthousiasme et de sévérité, il est sorti un pamphlet qui fera toujours honneur à l'esprit de l'auteur, mais qui peut laisser quelques doutes sur sa bonne foi.

Là cependant ne se bornèrent pas les témérités de M. Schlegel. Le *Parallèle des deux Phèdres* ne fut que le prélude du *Cours de littérature dramatique*. En quittant la France, M. Schlegel était allé à Vienne avec Mme de Staël; il y reçut un accueil brillant, et mit à profit son séjour en cette ville pour reprendre son enseignement interrompu. Il réunit et exposa, devant un nombreux auditoire, ses idées sur l'art théâtral. Ce sont ces leçons qui, traduites un peu plus tard par Mme Necker de Saussure (1814), se répandirent en France et y causèrent un grand scandale. M. Schlegel s'attaquait du même coup à toutes nos gloires. Corneille est le moins maltraité. L'auteur reconnaît qu'il s'était annoncé d'une manière brillante par *le Cid*, et, s'il était resté fidèle à cette veine poétique d'honneur et de loyauté chevaleresque, s'il avait élargi encore son horizon sans s'inquiéter tardivement d'Aristote, la tragédie, unissant la liberté et la variété du drame romantique à l'éclat du style, eût vraiment déployé toute la magie de ses moyens; mais pourquoi Corneille fit-il *Horace* et *Cinna*? M. Schlegel se montre plus sévère encore pour Racine. Ce que le critique cherche avant tout, c'est l'action; le charme de la poésie, qu'il ne peut nier, lui semble un mérite secondaire qui ne rachète pas la froideur des expositions et des longs récits, les invraisemblances de la mise en scène, et surtout le contraste des sujets avec les sentimens et le langage. Racine était pénétré de l'antiquité, mais il la voyait à travers son imagination et son cœur. Il aurait manqué de vérité et de naturel s'il eût voulu, prenant pour guide une froide érudition, s'affranchir des convenances qui étaient en même temps des délicatesses de senti-

ment, et tenaient à l'ensemble de la culture morale au XVIIe siècle. C'est là le secret de l'originalité dans l'imitation : ainsi le théâtre de Racine est l'expression la plus élevée de la société où il vivait, et derrière ce qu'il peut y avoir d'accidentel se retrouve la peinture éternellement vraie du cœur humain. C'en est assez pour nous rendre indifférens à des invraisemblances que la critique peut signaler, mais qui échappent au spectateur ému. A défaut de cette action qui parle aux yeux, et a quelquefois pour effet de nous rejeter dans une réalité grossière, il en est une autre plus intellectuelle qui naît du choc et du développement des passions, et qui a long-temps suffi au public.

Les théories de M. Schlegel embrassaient aussi l'art comique; il ne respecta pas davantage Molière, et cette offense fut peut-être la plus sensible de toutes. Rousseau seul avec Bossuet avait osé médire de Molière, et tout était permis à Rousseau. M. Schlegel se laissa aller envers cette grande renommée à des boutades regrettables qu'on a eu tort peut-être de prendre trop au sérieux. Il n'en vint cependant jamais, ainsi que lui en a fait honneur un trop spirituel écrivain, jusqu'à mettre *le Solliciteur* au-dessus du *Misanthrope*. N'insistons pas trop sur ces faiblesses d'un grand esprit. Il nous convient d'être indulgens pour une injustice qu'il n'a montrée que contre nous autres Français, plus peut-être par rancune nationale que par fausse critique. La sévérité ne serait pas plus équitable, et aurait aujourd'hui mauvaise grace.

Ce n'était pas au moins à l'indifférence ou au dédain que cédait M. Schlegel, quand il proscrivait l'imitation de l'antiquité. Son livre est autre chose qu'un pamphlet. Dans le premier volume, avant d'en venir au théâtre français, il a admirablement dépeint cette exquise organisation des Grecs qui faisait des jouissances de l'art une condition de leur existence, cette jeunesse du monde au milieu de laquelle ils s'ouvrent à la vie, la nature qui seconde le libre jeu de leurs facultés, et, grace à cet accord si rare de circonstances choisies, la poésie s'épanouissant heureuse et brillante, comme l'espérance qui sourit à cette race privilégiée. « La culture morale des Grecs, dit M. Schlegel, était l'éducation de la nature perfectionnée; issus d'une race noble et belle, doués d'organes sensibles et d'une ame sereine, ils vivaient sous un ciel doux et pur, dans toute la plénitude d'une existence florissante, et, favorisés par les plus heureuses circonstances, ils accomplissaient tout ce qu'il est donné à l'homme renfermé dans les bornes de la vie d'accomplir ici-bas; l'ensemble de leurs arts et de leur poésie exprime le sentiment de l'accord harmonieux de leurs diverses facultés; ils ont imaginé

la poétique du bonheur. » Ce n'est pas à dire que toutes les œuvres des Grecs fussent empreintes d'un caractère uniforme. Les poètes tragiques ont su atteindre aux effets les plus pathétiques et les plus terribles. Malgré l'aspect serein sous lequel ils envisageaient la vie, l'idée de cette force inconnue qu'on appelait le destin assombrit souvent le tableau; mais, voués au culte de la nature et ne soupçonnant rien au-delà, sans passé et presque sans avenir, libres de tous les vagues pressentimens qui assiégent notre ame, ils ont pu réaliser plus facilement la seule perfection qu'ils rêvaient.

A part quelques rares initiés, on n'avait guère en France d'idées arrêtées sur l'ensemble du théâtre grec, lorsque parurent les leçons de M. Schlegel. On en était encore à cette théorie de perfectibilité littéraire que le XVIIIe siècle avait mise en faveur, et dont La Harpe s'était fait le défenseur intéressé. Le temps passé n'avait guère, aux yeux de la critique, d'autre mérite que d'avoir préparé l'avenir. En ce qui touche le théâtre, on s'obstinait à se représenter la tragédie antique sous la forme classique que les grands écrivains du XVIIe siècle avaient rendue familière. Si, par hasard, on était forcé de reconnaître les différences qui séparent la scène grecque de la scène française, le procès était vite jugé. Tout changement était un progrès; on eût volontiers refait les modèles d'après les copies; la mode du jour semblait la règle éternelle du goût. Ceux même qui comprenaient le mieux le côté sublime de la tragédie grecque ne pouvaient s'habituer à ces traits de naturel et de simplicité que les anciens ne fuyaient ni ne cherchaient, mais qu'ils rencontraient quelquefois : ainsi faisait l'abbé Barthélemy, qui, plus érudit et mieux disposé que La Harpe, n'avait pu cependant se défendre de tout préjugé, et, oubliant son personnage, avait donné le singulier exemple d'un Scythe plus difficile que les Grecs eux-mêmes en fait d'atticisme et de convenances.

Les leçons de M. Schlegel, en se répandant en France, rectifièrent ces idées. Il montra le théâtre grec non pas seulement comme un heureux début, mais comme une œuvre accomplie qui avait eu son commencement, ses progrès, sa décadence. D'un côté, Eschyle efface le souvenir de ses devanciers et mérite d'être considéré comme le créateur de la tragédie grecque. Sans être le plus parfait des poètes tragiques, il en est le plus inimitable. Il marque cette première phase où le génie inexpérimenté est livré à lui-même et ne suit que sa seule inspiration. D'autre part, Euripide a déjà dépassé le but auquel Eschyle n'avait pu atteindre. Les dieux et les hommes, dans ses tragédies, sont déchus de leur antique grandeur. Au lieu de faire appel aux

sentimens les plus élevés de l'humanité, ce sont surtout les faiblesses du cœur qu'Euripide prend plaisir à peindre; souvent même il abuse de la sensibilité de ses auditeurs. Tout semble abaissé à dessein, afin de complaire plus sûrement à des juges moins sévères que l'admiration fatigue, et qui veulent se reposer dans des émotions plus douces.

Mais entre Eschyle et Euripide il y a la place de Sophocle. A égale distance de l'un et de l'autre, il occupe dans l'histoire de l'art ce point culminant au-delà duquel il n'y a plus qu'à descendre. M. Schlegel s'est particulièrement complu dans ce portrait. C'est qu'en effet beauté, gloire, génie, bonheur, tout s'est réuni pour composer en Sophocle l'ensemble le plus harmonieux que l'imagination puisse rêver, et les inventions avec lesquelles les historiens et les poètes ont voilé ses derniers momens ne permettent pas même de s'apitoyer sur sa fin. Les faveurs dont il fut comblé ne furent pas perdues pour l'art. Ses conceptions sont plus profondes et non moins hardies que celles d'Eschyle; l'harmonie dont il a su empreindre toutes ses œuvres peut seule en dissimuler la grandeur. Il a puisé dans la noblesse de son ame l'élévation morale à laquelle il subordonne les passions de ses héros. Nul poète peut-être n'a eu au même degré que lui le sentiment de la dignité humaine; aussi n'a-t-il pas besoin d'appeler à son aide un monde surnaturel; c'est presque toujours dans le cercle de l'humanité que l'action s'accomplit, mais de l'humanité représentée sous ses traits les plus généraux. Le despotisme du destin laisse à ceux même qu'il opprime leur énergie et leur liberté. Le chœur mêlé à tous les évènemens représente bien la conscience publique, souvent timide et confuse. L'action se développe sans vide et sans complication pénible. On ne rencontre pas, dans le cours de la pièce, de ces maximes équivoques qui, malgré une sanction tardive, peuvent faire douter des intentions de l'auteur. L'impression est constamment morale et religieuse, et la poésie, prodiguant toutes ses richesses, met le dernier sceau à cette œuvre, expression la plus complète et la plus haute de l'art tragique au siècle de Périclès.

Tous les arts, dans la Grèce, se prêtaient un mutuel secours; tous servaient à l'ornement de ces fêtes splendides dont, après tant de siècles, le souvenir est encore tout-puissant sur l'imagination. M. Schlegel essaya de recomposer quelque chose de cet assemblage en cherchant les rapports secrets qui unissent les différens arts, comme l'avait déjà tenté Lessing dans son *Laocoon*. Ce fut surtout à la statuaire qu'il demanda des points de comparaison avec la poésie. Pour rendre sensible la différence qui distingue la tragédie de l'épopée, il les compare

l'une au bas-relief et l'autre au groupe. Le bas-relief n'a pas de limites précises; on peut supposer l'action s'étendant indéfiniment en-deçà et au-delà. Aussi les anciens représentaient-ils surtout sous cette forme des sujets qui n'avaient, à vrai dire, ni commencement ni fin, comme des danses, des combats, des sacrifices. De même l'épopée n'offre pas un tout nettement circonscrit; les évènemens se succèdent sans lien rigoureux, du moins sans but arrêté; le poète raconte pour raconter, et les personnages, tenus dans l'ombre, ne nous apparaissent guère que de profil. Il en est tout autrement dans le groupe et dans la tragédie. Là les yeux, au lieu d'errer sur une série de faits divers, sont fixés sur un point unique, que le poète doit faire ressortir aussi clairement que le sculpteur. L'un et l'autre sont tenus de donner la même perfection à toutes les parties de leur œuvre. Le groupe est fait pour être envisagé sous tous les aspects, et le poète tragique ne peut pas même s'autoriser de l'exemple d'Homère pour sommeiller quelquefois. Passant de la théorie à l'histoire, M. Schlegel rechercha les analogies qu'offraient le développement de la poésie et celui de la sculpture. Il rapprocha des tragiques grecs les trois statuaires les plus fameux de l'antiquité, Phidias, Lysippe, Polyclète, et montra successivement en eux la grandeur désordonnée d'Eschyle, la perfection de Sophocle et les défauts séduisans d'Euripide.

On le voit, M. Schlegel n'était pas injuste envers le théâtre grec. Il sentait dignement ces beautés d'une simplicité si pure, d'une vérité si haute, si universelle, et ses émotions sympathiques passaient dans l'ame de ses auditeurs; mais en même temps il pensait que, la poésie étant la vive expression de ce qu'il y a de plus intime dans notre être, il est naturel qu'elle revête, suivant les différentes époques, une forme particulière aussi bien que la peinture, l'architecture, la musique. La religion chrétienne, en révélant à l'homme le néant de cette vie, en remplissant son ame de désirs que rien ici-bas ne peut satisfaire, a donné une direction nouvelle à toutes nos forces morales; elle a éveillé en nous des sentimens inconnus, ou épuré ceux qui n'avaient pu s'élever au-delà d'un sensualisme poétique. Ce perfectionnement moral, sans exclure la violence des passions, produisit de sublimes inconséquences, qu'il fallait tenter de peindre au moins, si l'on ne pouvait les expliquer; une conscience plus claire de la responsabilité humaine, une analyse plus attentive et plus profonde du cœur, mirent davantage en lumière les différences personnelles qui se détachent sur le fond commun de l'humanité. D'autre part, les luttes et les complications des sociétés modernes avaient fait une plus

grande place aux individus; les intérêts particuliers avaient obscurci les idées générales. Tout ainsi préparait une révolution dans l'art. Le poète dramatique surtout, plus astreint qu'un autre à tenir compte de l'état des esprits, dut se proposer un nouvel objet. Les fables mythologiques furent remplacées par des sujets empruntés à l'histoire ou aux légendes, et de là naquirent de nouvelles exigences. A la peinture des sentimens abstraits succéda celle des caractères individuels. On s'attacha soigneusement à des circonstances indifférentes en apparence, mais qui pouvaient secrètement agir sur la marche des évènemens ou en mieux faire comprendre le sens. Au lieu de contempler les choses dans une disposition exclusive, qui ne permet d'en voir que le côté sérieux ou plaisant, on chercha à réaliser une vérité plus voisine peut-être que l'autre de la nature et de la vie, dans laquelle se rassemblent les choses les plus opposées, le rire et les larmes, le burlesque et le terrible, la vie et la mort. Telle fut l'inspiration à laquelle obéirent Shakspeare et les poètes espagnols, sans s'inquiéter de ce qu'on avait fait avant eux, ni de ce qu'on faisait ailleurs. Ces créateurs du drame, s'abandonnant à l'impulsion de leur génie, eussent été fort embarrassés, sans doute, d'indiquer les principes secrets qui les avaient guidés. Ce fut à discerner ces principes, à les faire pénétrer dans les esprits, que s'appliqua M. Schlegel. Après avoir dépeint éloquemment le côté poétique du christianisme, il montra le caractère sérieux et contemplatif des peuples du Nord venant en aide à cette influence bienfaisante. Il fit voir comment à leur héroïsme grossier, mais sincère, se rattachaient les idées fécondes de chevalerie et d'honneur, et de cette époque de rénovation il marqua l'ère des littératures modernes.

Afin de mieux faire comprendre la théorie du drame romantique, M. Schlegel eut recours encore à un de ces rapprochemens que lui fournissait sa connaissance raisonnée des beaux-arts. Il avait comparé la tragédie grecque à un groupe de sculpture; le drame lui représente un vaste tableau comprenant des personnages entourés de tout ce qui peut donner à leur existence plus de réalité et de mouvement. Si la peinture ne peut rivaliser avec la statuaire pour le modelé des formes, en revanche la couleur donne plus de vie à l'imitation, et l'expression de la physionomie, animée par l'éclat du regard, révèle toutes les émotions de l'ame dans des nuances presque insaisissables.

Quand ces idées se firent jour en France, ou même quand M. Schlegel les exposait à Vienne, le *Génie du Christianisme* avait paru depuis plusieurs années, précédé lui-même par le livre de Mme de Staël

sur *la Littérature*. Le peu d'intervalle qui sépara ces trois évènemens littéraires, un tel accord entre des esprits également indépendans, sont par eux-mêmes des faits considérables, et montrent combien était vrai, même avant d'être senti, le besoin de rompre avec le passé, ou du moins de le transformer et de le rajeunir. Composées avec des préoccupations moins exclusives et moins dogmatiques, les leçons de M. Schlegel purent convaincre ceux qui s'étaient tenus en garde contre les séductions d'une imagination trop brillante, capable de rendre suspecte la vérité même. M. Schlegel, d'ailleurs, avait surtout en vue le théâtre : sous ce rapport, il n'eut pas de précurseurs. Il devança de vingt années l'éclatante préface dans laquelle le jeune auteur de *Cromwell*, appelant la mémoire à l'aide du génie, croyait inventer de toutes pièces un système nouveau. Ce n'est cependant pas à M. Schlegel que revient l'honneur d'avoir signalé le premier le double aspect sous lequel le poète dramatique doit envisager la nature. Cette théorie a une plus noble et plus antique origine : il faut remonter jusqu'à Platon pour en trouver le premier germe. A la fin du *Banquet*, après que tous les autres convives se furent retirés, Socrate resta à causer sans rancune avec Aristophane et Agathon. En les pressant de questions, il les contraignit d'avouer qu'il appartient au même homme de composer des tragédies et des comédies, que le poète tragique est, en vertu de son art, poète comique; au temps de Platon, nul exemple, à vrai dire, n'autorisait cette assimilation de facultés que tout le monde considérait comme distinctes, mais le drame satyrique offrait un intermédiaire entre la dignité tragique et la gaieté comique qui eût pu en amener le mélange, et déjà Aristophane, au milieu des scènes les plus licencieuses, s'était élevé comme en se jouant à des accens vraiment lyriques. Enfin, chez Homère, lorsqu'Hector dit adieu à Andromaque, et remet son fils entre ses bras, elle le reçoit avec un sourire mêlé de larmes : Δακρυόεν γελάσασα. Ces vérités si vieilles semblaient une grande nouveauté en France au moment où M. Schlegel tenta de les populariser; elles ne sont plus guère contestées aujourd'hui, et c'est surtout à lui que nous devons d'avoir multiplié nos jouissances, en signalant à notre attention des modèles trop négligés. Si toutes les espérances de M. Schlegel ne se sont pas réalisées, il a du moins préparé les esprits à ce que nous garde l'avenir. Viennent maintenant les chefs-d'œuvre, et les sympathies ne leur manqueront pas, en dépit de gens intéressés à croire que les chefs-d'œuvre abondent, et que la justice seule est à venir.

Si l'on en croit M. Schlegel, ce n'est pas assez pour un critique de se

placer au point de vue de ceux dont il apprécie les œuvres. Pour porter un jugement définitif, il doit se mettre aussi au-dessus des préventions qui ont pu borner la vue des écrivains eux-mêmes. C'est cette souveraine impartialité qui manquait à Winckelmann; il voyait la Grèce comme un Grec, et le critique, bien différent en cela du poète, ne doit être d'aucun siècle ni d'aucun pays. C'est là sans doute une bien grande prétention. Sans l'accepter complètement, on doit reconnaître, pour ce qui touche M. Schlegel, que, la nature humaine n'étant jamais complètement différente d'elle-même, le sentiment de l'art moderne dut ajouter en lui à l'intelligence de l'antiquité, et, d'un autre côté, la connaissance du génie antique put prévenir bien des écarts dans une voie où, en raison même de la liberté, les écarts sont plus à craindre. Aussi M. Schlegel s'en est-il mieux préservé que ceux qui ont voulu faire des théories à son exemple. Il ne se dissimule pas l'abus qu'on peut faire de la liberté dans l'art; s'il s'en fie volontiers au génie, c'est qu'il n'est pas prodigue de ce nom; il ne comprend pas le génie sans le goût. « C'est en vain, dit-il, qu'on a voulu établir entre le goût et le génie une séparation absolue qui ne saurait jamais exister; car le génie, de même que le goût, est une impulsion involontaire qui force à choisir le beau, et il n'en diffère que par un plus haut degré d'activité. » A la place des unités protégées si long-temps par l'autorité d'Aristote, qui n'en a jamais dit mot, M. Schlegel demande une unité plus profonde, plus intime, plus liée à l'ensemble des choses. Il confesse que le poète doit écarter les incidens étrangers à l'action et les détails importuns qui ne servent qu'à retarder la marche des évènemens, qu'il doit choisir les momens les plus décisifs de l'existence, et présenter une image embellie de la vie. Ailleurs, en demandant que le spectateur soit admis à voir de ses yeux des évènemens qui trop souvent se passent en récits, il exprime la crainte que la scène ne devienne une arène bruyante; par ces précautions, M. Schlegel a échappé à une grave responsabilité. Il serait curieux de savoir ce qu'il pensait des essais qui ont été tentés en France depuis vingt-cinq ans. Nulle part il ne s'en est expliqué, et rarement il abordait ce sujet dans ses conversations. On peut cependant deviner son opinion d'après les jugemens qu'il a portés sur les derniers efforts du théâtre allemand; l'analogie est assez grande pour que l'on ne craigne pas de se tromper.

Ce dut être un moment de vive satisfaction pour M. Schlegel que celui où, après avoir passé en revue tous les théâtres classiques, il arriva enfin à Shakspeare, et put se donner librement carrière. M. Schle-

gel admire les anciens, mais il aime Shakspeare. A part l'affinité qui unit le traducteur au poète, M. Schlegel aime Shakspeare pour les services qu'il en a reçus, et, si je puis ainsi parler, pour ceux qu'il lui a rendus. Shakspeare a aidé à la renommée de M. Schlegel, M. Schlegel a relevé et répandu la gloire de Shakspeare. Avant lui, en France, l'opinion flottait encore entre les palinodies de Voltaire, qui usait en despote de sa royauté littéraire pour donner et reprendre la gloire. M. Schlegel posa nettement en présence le système de Voltaire et celui de Shakspeare. Il s'attacha surtout à repousser le reproche de barbarie si souvent fait au grand tragique; il montra le siècle d'Élisabeth parvenu à un haut degré de culture, et le poète qui en fut l'honneur doué au moins de cette instruction qui, à défaut de connaissances précises, suffit à donner l'intelligence de toutes choses. Puis il peignit ce sentiment si vrai de l'histoire, alors même que le poète en néglige ou en confond les détails, l'art de rendre le merveilleux naturel, celui surtout de trahir les émotions secrètes de l'ame par des symptômes involontaires et les signes les plus fugitifs, de montrer par quels artifices la passion s'insinue dans le cœur à l'insu même de celui qui l'éprouve, enfin la faculté de toucher toutes les cordes à la fois, de faire entendre tour à tour les éclats de la colère ou du désespoir, les sarcasmes d'une impitoyable ironie et les accens les plus doux et les plus naïfs.

« On a vu de nos jours, dit M. Schlegel, des tragédies dont la catastrophe consistait dans l'évanouissement d'une princesse. Si Shakspeare donna dans l'extrême opposé, ce sont des défauts sublimes qui naissent de la plénitude d'une force gigantesque. Ce Titan de la tragédie attaque le ciel et menace de déraciner le monde. Plus terrible qu'Eschyle, nos cheveux se hérissent et notre sang se glace en l'écoutant, et néanmoins il possède le charme séducteur d'une poésie aimable; il se joue gracieusement avec l'amour, et ses morceaux lyriques ressemblent à des soupirs doucement exhalés de l'ame. Il réunit ce qu'il y a de plus profond et de plus élevé dans l'existence. Les qualités les plus étrangères et en apparence les plus opposées semblent liées l'une à l'autre lorsqu'il les possède. Le monde de la nature et celui des esprits ont mis leurs trésors à ses pieds. C'est un demi-dieu par la force, un prophète par la profondeur de sa vue, un génie tutélaire qui plane sur l'humanité et s'abaisse cependant jusqu'à elle avec la grace naïve et l'ingénuité de l'enfance. »

Les Anglais reconnaissaient déjà que les traductions de M. Schlegel leur avaient révélé des effets inconnus. Ses éloges, sans excepter les remarques de Samuel Johnson et de lady Montaigu, sont ceux qui répondent le mieux à leur orgueil national. Il est vrai de dire même

qu'ils s'avouent vaincus. M. Schlegel, en Angleterre, est appelé ultra-shakspearien.

M. Schlegel ne consacra qu'une leçon au théâtre espagnol. Son analyse incomplète a laissé beaucoup à faire à M. Fauriel; mais il serait difficile de rien ajouter à la peinture qu'il en a esquissée à grands traits. L'Espagne est la véritable patrie, et, si l'on peut ainsi parler, la terre classique du romantisme. L'esprit romantique n'a pas cessé d'animer le théâtre espagnol depuis son origine jusqu'à sa décadence, tandis que, chez les Anglais, Shakspeare est le seul qui en ait été intimement pénétré. Le caractère espagnol se prête de lui-même à être envisagé sous un aspect idéal. M. Schlegel se sentit respirer à l'aise dans cette atmosphère de poésie; il traça un admirable portrait de Calderon, mais il fallut s'arracher à cette contemplation; le temps le pressait. Arrivé au théâtre allemand, il apprécia dignement les ouvrages de ses anciens amis, malgré la mésintelligence qui avait fini par altérer leurs rapports. Il montra dans Goethe ce génie inépuisable échappant à l'analyse par ses innombrables transformations, et s'égarant dans les détours d'un labyrinthe sans fin. En abordant la scène, Goethe prend et quitte tour à tour toutes les formes de l'art dramatique : mais cela ne lui suffit pas; il se sent à l'étroit dans cet immense domaine, il tente d'en reculer encore les limites, et, désespérant de pouvoir se plier aux exigences des spectateurs, il fait ses adieux au public dans le prologue de *Faust*. La vocation de Schiller était plus clairement indiquée. M. Schlegel rendit justice à ses nobles qualités, à ce beau génie qui profitait si bien des leçons de l'expérience. Chaque pas de Schiller dans la carrière est un acheminement vers la perfection. A la composition informe des *Brigands* succède *Don Carlos*, qui, par la régularité de l'action, par l'intérêt des situations et la profondeur des caractères, marque une nouvelle époque dans la vie du poète. A ce moment, Schiller nourrit sa pensée par les méditations philosophiques et par l'étude de l'histoire. De là naît le drame de *Wallenstein*, qui se sent un peu trop peut-être de cette préoccupation nouvelle. L'équilibre se rétablit dans *Marie Stuart*, dans *Jeanne d'Arc* et dans *Guillaume Tell*, la dernière et la plus achevée de ses pièces, où se reflètent la nature sauvage de la Suisse et l'héroïsme naïf de ses habitans, — qui eût mérité, dit M. Schlegel, que les Suisses l'eussent fait servir à l'ornement de la fête nationale par laquelle ils ont célébré, après cinq cents ans d'indépendance, la conquête de leur liberté. Ces éloges effacèrent l'impression fâcheuse d'une épigramme que le dépit avait quelque temps auparavant arrachée à

M. Schlegel. Dans un accès d'humeur, il s'était oublié jusqu'à dire que, tant qu'il y aurait des Souabes dans la Souabe, Schiller aurait des admirateurs. On sait quelle est en Allemagne la réputation des Souabes, quoiqu'ils se soient depuis long-temps réhabilités. Cette épigramme, au reste, ne fut jamais insérée dans ses poésies, et cette omission peut valoir comme un désaveu. Cependant la réparation même ne put satisfaire à tous les scrupules des admirateurs de Schiller. L'honneur de Schiller est placé sous la sauvegarde de la chevalerie allemande; toute critique dirigée contre l'auteur de *Wallenstein* passe pour une profanation.

M. Schlegel eût pu en rester là; il avait passé en revue toutes les productions sérieuses du théâtre allemand; il voulut encore désavouer de dangereux auxiliaires qui compromettaient sa cause. Sans perdre confiance dans l'avenir, il traça du présent un assez triste tableau. Après la retraite de Goethe et la mort de Schiller, tout avait derechef été mis en question. Le drame sentimental était revenu à la mode. Le goût des pièces chevaleresques ne fut pas, à vrai dire, complètement perdu, mais les formes s'altérèrent avant même d'avoir été fixées; l'imitation s'adressa de préférence au côté extérieur et matériel de la représentation. On avait retenu de *Goetz de Berlichingen* l'abus des images et du style coloré. Ce besoin de parler aux yeux influa sur l'ensemble de toutes les compositions dramatiques. S'il n'était pas donné à tout le monde de s'inspirer de l'esprit de l'histoire et de la poésie, de pénétrer dans la pensée d'une époque, de tracer des caractères, et de faire sortir des situations même un dénouement naturel, tout le monde pouvait s'élever aux combinaisons de la mise en scène. Aussi fit-elle de rapides progrès; l'accessoire devint bientôt le principal. Malheureusement cette fécondité s'épuisa vite, il fallut recourir toujours aux mêmes expédiens, et ces détails, qui d'abord avaient pu ajouter à la vérité de l'action, ne furent plus ni intéressans ni vraisemblables.

A cette époque cependant, M. Schlegel conservait encore des espérances : avec le temps, sa confiance parut diminuer. En 1825, il eut l'occasion de publier à Londres ses idées sur l'avenir de la littérature allemande. Il voulait dissiper les préjugés des Anglais; il s'abstint par conséquent de toute récrimination. Il ne négligea rien pour le succès de sa cause; il vanta les progrès accomplis dans les sciences, dans la philologie, dans l'histoire, dans la philosophie. Les défauts qu'il est obligé de reconnaître, il les explique par des qualités propres à la nation allemande. C'est par amour de la simplicité que ses compatriotes

dédaignent de revêtir leurs idées d'une forme attrayante; c'est par désintéressement qu'ils négligent le côté pratique des choses et se perdent dans des théories sans application. Faute d'excuses sans doute pour expliquer la décadence du théâtre, M. Schlegel n'en parla pas.

A son départ de Vienne, M. Schlegel recommença à parcourir l'Europe avec Mme de Staël. Les distractions du monde prirent une plus grande place dans sa vie, sans nuire toutefois à ses travaux. En 1810, il joignit à ses traductions de Shakspeare le drame de *Richard III*, mais ce fut le dernier : il laissa à M. Tieck le soin d'achever cette œuvre si brillamment commencée. Ce n'est pas qu'il ait voulu faire un choix dans Shakspeare, car il n'a pas traduit *Othello* ni *Macbeth*. A cette époque se rapporte un essai critique sur les travaux de Niebuhr où, sans s'effrayer de cette grande perturbation jetée dans l'histoire, M. Schlegel distinguait cependant, au milieu des découvertes de la science, les écarts de l'imagination, et sur quelques points faisait chanceler l'opinion de l'aventureux historien. L'année suivante, parut dans le *Musée allemand*, que dirigeait M. Frédéric Schlegel, un essai sur les *Niebelungen*, tombés depuis long-temps dans l'oubli. C'est de là que date la faveur qui s'est attachée, de nos jours, à la grande épopée germanique. Cette réhabilitation était à la fois, pour M. Schlegel, une question d'art et de nationalité : il y reviendra plus tard; pour le moment, les évènemens se saisissent de lui et en font un écrivain politique. En 1812, forcé de faire un immense détour pour se rendre en Angleterre, il passa par Stockholm, où le prince royal de Suède l'accueillit avec de grandes marques de confiance. Bernadotte venait de rompre décidément avec Napoléon. M. Schlegel entreprit de faire sentir à l'Europe, et en particulier à la Suède, effrayée d'une détermination si grave, la nécessité de s'unir contre l'ennemi commun; il montra l'égarement du conquérant comme le signe de sa ruine prochaine. Dans cet écrit, les évènemens sont jugés avec partialité, les plus grandes actions de l'empereur sont rabaissées, son génie même est méconnu; mais, pour ce qui est des anathèmes lancés contre son ambition, on ne peut reprocher à un étranger d'avoir proclamé ce qu'à la même époque beaucoup de gens pensaient et disaient en France. Cette brochure fut suivie d'une autre intitulée : *Tableau de l'Empire français en* 1813. Ici le ton est moins sérieux et le sentiment moins respectable. Les alliés avaient enlevé un grand nombre d'estafettes et de courriers; M. Schlegel fut chargé de publier les dépêches qui avaient été saisies. Il fit précéder ces pièces d'un commentaire où prit occasion de s'exercer la malignité de son esprit. Cet écrit, réimprimé

depuis, ne méritait pas de survivre aux circonstances qui l'ont fait naître.

Après les évènemens de 1815, M. Schlegel jouissait de la réalisation de ses vœux et du libre accès de la France, quand la mort enleva Mme de Staël. Il en conçut une affliction profonde; les regrets qu'il montra le reste de ses jours témoignent d'une sensibilité qui fut trop souvent dominée par d'autres impressions et qu'on eût pu ne pas soupçonner. Peu de temps après ce coup douloureux, M. Schlegel écrivait à l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale, M. Langlès : « Foudroyé par la perte immense que j'ai faite, quelque prévue qu'elle fût, je suis incapable de voir personne; autrement, j'aurais assurément été chez vous, pour vous témoigner ma reconnaissance de toutes vos bontés, et surtout de l'intérêt que vous avez pris à la maladie de mon illustre et immortelle protectrice. » Cette reconnaissance était juste; c'est encore le souvenir de Mme de Staël qui protége le plus efficacement M. Schlegel contre les préventions dont il a été l'objet : il avait trop abusé de la critique pour n'avoir pas à en souffrir à son tour. Ce n'est pas qu'en France elle ait été très redoutable; elle était à cette époque bien désarmée, et ne savait guère que crier au sacrilége. Il n'y eut pas d'ailleurs beaucoup d'attaques en forme, à part le persiflage assez inoffensif de Hoffmann et les réfutations plus sérieuses, mais aussi peu concluantes, de Dussault. Le mauvais vouloir s'échappa surtout en épigrammes oubliées aujourd'hui; mais il s'attacha dès-lors au nom de M. Schlegel une impopularité que le succès croissant de ses idées ne put dissiper complètement. On ne voulut pas lui tenir compte de l'aveuglement contre lequel il eut à lutter, et qui fut pour beaucoup dans la violence de ses attaques. Il était de mode alors de repousser comme barbare tout ce qui était en dehors du goût modeste qu'on croyait être la loi suprême. L'Allemagne surtout était l'objet de la défiance générale; beaucoup de gens se demandaient encore, dans la sincérité de leur ame, si un Allemand pouvait avoir de l'esprit. A ces préventions, M. Schlegel eut le tort d'en opposer d'autres; c'est à lui néanmoins qu'est dû l'éclectisme littéraire à l'aide duquel on put faire justice de ses exagérations. Ce fut lui qui arracha les concessions sans lesquelles la cause était compromise, qui, en nous amenant à une admiration raisonnée, mit désormais nos chefs-d'œuvre à l'abri de toutes les attaques. Le goût national sortit victorieux de la lutte, mais à la condition de s'éclairer et de s'agrandir. Cette influence s'exerça sur ceux-là même qui étaient le moins préparés à la recevoir. L'abbé Geoffroy, dans les derniers feuilletons qu'il eut l'occa-

sion d'écrire sur *Phèdre* en 1808, sans parler de M. Schlegel, mêle à ses éloges quelques restrictions qui sans doute lui avaient été suggérées par la lecture du parallèle. On pourrait facilement citer de plus illustres exemples, et retrouver la trace des idées de M. Schlegel dans tous ceux qui le combattirent. Tous le suivirent de loin sans le rejoindre, et se donnèrent la satisfaction de s'établir comme en pays conquis sur les champs de bataille qu'il avait quittés la veille. Voilà l'aveu qu'il convenait de faire, et devant lequel on a trop reculé.

Avant de quitter la France, où rien ne le retenait plus, M. Schlegel, conformément au vœu de Mme de Staël, publia, de concert avec M. le duc de Broglie et M. Auguste de Staël, les *Considérations sur la Révolution française*. Il n'attacha pas toutefois son nom à cette publication; il craignit que son impopularité ne nuisît au succès d'un ouvrage qui touchait à nos intérêts les plus chers. Ce fut aussi à cette époque, au commencement de l'année 1818, que parurent ses *Observations sur la langue et la littérature provençale*. Familier avec toutes les langues méridionales, M. Schlegel avait voulu en rechercher les origines. Il aimait à remonter à la source des choses, à les contempler dans leur simplicité primitive. Quand il fut arrivé à la langue romane, il s'arrêta avec complaisance à ce premier germe de l'art moderne; il salua cette fleur qui, battue de tant d'orages et née au milieu des glaces de l'hiver, annonçait un riche printemps. L'étude des troubadours occupa le peu de temps qu'il put passer à Paris; il se proposait de composer un essai historique sur la formation de la langue française : il fut prévenu par les premiers travaux de M. Raynouard, publiés en 1816. Dispensé de donner suite à son projet, M. Schlegel se borna à signaler au public la portée de ces travaux, à louer l'érudition et la sagacité de l'auteur. Il était en dissentiment avec M. Raynouard sur un seul point : M. Raynouard avait soutenu l'universalité primitive du provençal dans toutes les provinces romaines, et en faisait descendre toutes les langues méridionales; M. Schlegel combattit cette assertion, et tenta d'établir que l'italien et l'espagnol, étant visiblement plus près du latin que du provençal, en dérivent sans intermédiaire. Il montra combien serait peu vraisemblable cette altération uniforme d'une langue dans des contrées si vastes, malgré les variétés du sol et les caractères distincts des populations. Cette opinion a été confirmée depuis par la grave autorité de M. Fauriel, et rendue populaire par M. Villemain dans ses leçons sur le moyen-âge. Aujourd'hui, à vrai dire, elle ne rencontre plus de contradicteurs. Si M. Raynouard, en répondant à M. Schlegel dans le *Journal des Savans*, maintint son assertion, on ne

peut voir là qu'une de ces méprises dans lesquelles les préoccupations systématiques entraînent les meilleurs esprits. Avant d'en venir au point contesté, M. Schlegel avait eu le temps de jeter sur la formation des langues une foule d'aperçus ingénieux. Il s'était attaché surtout à distinguer nettement les langues synthétiques et les langues analytiques : les unes, plus libres, plus variées dans leurs tours, parlant davantage à l'imagination; les autres, plus assujéties à l'ordre logique, mais plus claires, plus d'accord avec les besoins actuels des esprits. Dans cet écrit très court et cependant si plein de choses, M. Schlegel pressentait déjà les résultats auxquels fut amené plus tard M. Fauriel par ses recherches sur l'épopée chevaleresque. Frappé de la fécondité des lyriques provençaux, il s'étonnait qu'ils fussent restés complètement étrangers à la poésie épique, et s'en étonnait si bien, que, sans avoir encore de preuves positives à fournir, il ne craignait pas d'affirmer le contraire. M. Fauriel alla plus loin, peut-être aussi alla-t-il trop loin, en rapportant aux Provençaux toutes les épopées chevaleresques. Plus tard, dans une suite d'articles insérés au *Journal des Débats* en 1833 et 1834, M. Schlegel revint sur cette question, et tenta de faire un partage plus équitable entre le nord et le midi. A moins que la publication des travaux inédits de M. Fauriel ne révèle de nouveaux documens, cette réserve paraît plus voisine de la vérité. Dans les articles des *Débats*, comme dans les *Observations sur la littérature provençale*, les lecteurs français purent apprécier, sans avoir à se défier des paradoxes de l'auteur, la clarté élégante de son style.

III.

Après la mort de Mme de Staël, s'ouvre une nouvelle période dans la vie de M. Schlegel. Le calme va succéder à l'agitation, le travail solitaire aux émotions de la lutte et aux distractions du monde. En 1818, le roi de Prusse réorganisait les universités; il désira s'attacher M. Schlegel, qui accepta une chaire à Bonn. L'université de Bonn existait déjà depuis cinquante années; mais, désertée pendant long-temps, elle fut fondée une seconde fois. Dès le début, elle jeta un vif éclat. Là se trouvèrent bientôt réunis, outre M. Schlegel, Niebuhr amenant avec lui de Rome M. Brandis, le savant interprète d'Aristote, M. Arndt, M. Welcker, M. Näke, M. Lassen. A l'exception de M. Näke et de M. Lassen, il ne paraît pas que M. Schlegel ait contracté de liaisons intimes dans cette société d'hommes illustres

ou distingués. Aux exigences de son caractère, la vie qu'il avait menée pendant ses voyages en avait ajouté de nouvelles qui durent être peu goûtées de ses compatriotes; il s'attacha de préférence des hommes plus jeunes et disposés à mettre un haut prix à sa bienveillance.

A Bonn, M. Schlegel renonce enfin au moyen-âge, auquel il a gardé si long-temps un culte religieux; il n'y reviendra plus que passagèrement. A cinquante ans, il reconnaît qu'il existe une lacune dans son érudition, et il entreprend de la combler sans s'inquiéter des difficultés de l'apprentissage. Par-delà l'antiquité grecque, il en est une autre à laquelle elle se rattache par des liens de parenté étroite. M. Schlegel, avec cet instinct qui le porta toujours aux grandes choses, voulut remonter à cette source mystérieuse. C'est à Paris, en 1814, qu'il avait commencé l'étude de la langue indienne, mais son secret ne fut révélé que quatre ans plus tard. Il reçut aussitôt du gouvernement prussien la commission de fonder une imprimerie sanscrite. Il revint à cet effet à Paris, et y fit un séjour de huit mois, partageant ses journées entre la Bibliothèque royale et l'atelier du fondeur qui lui composait une collection de caractères *dévanagaris*. Forcé de repartir avant que tout fût prêt, il confia la direction de cet important travail à M. Fauriel. Ce fut entre eux le sujet d'une correspondance en style brahmanique, dont M. Sainte-Beuve a publié, il y a peu de temps, dans cette *Revue* (1), quelques lettres intéressantes. Dès-lors M. Schlegel se mit hardiment à l'œuvre, et, devenu maître presque sans avoir été élève, il fonda et entretint seul la *Bibliothèque indienne*, où beaucoup d'esprit et de savoir est mis au service d'une cause qui avait alors besoin de cette double recommandation. Il publia, avec l'accompagnement de notes et d'une belle traduction latine, le *Bhaghavad-Gita*, vaste épisode d'un poème qui ne compte pas moins de deux cent mille vers. Encore n'est-ce qu'une édition réduite à l'usage de l'humanité : il existe dans la tradition religieuse un *Mahabahrata* divin, composé de six millions de *slocas* ou de douze millions de vers. Quelques années plus tard parurent successivement quatre livraisons du *Ramayána*. Parler du *Ramayána*, de cette majestueuse et gigantesque iliade, pour ne louer que le talent du traducteur, que ce mérite d'une élégante et fine latinité dont seul peut-être encore M. Boissonade possède le secret, toucher seulement par ce côté à des œuvres qui intéressent à la fois l'histoire des langues, des religions et de la civilisation du monde, c'est ce qu'on ne saurait faire

(1) Voyez l'étude sur *M. Fauriel*, livraisons du 15 mai et du 1er juin 1845.

sans quelque embarras; mais pourquoi faut-il que M. Schlegel ait jeté dans sa vie des épisodes longs comme une vie entière? Après nous avoir conduits à travers l'Europe, du nord au sud et de l'est à l'ouest, il part, quand on pourrait croire ses courses finies, pour des contrées inconnues. Qu'il nous soit permis de suivre de loin l'intrépide voyageur que nous avions jusqu'ici accompagné en disciple fidèle.

Un divin personnage dit quelque part dans le *Bhagavad-Gita* : « La science qui s'applique à un seul sujet, comme si c'était le tout, étroite et manquant de principes, n'atteint pas les hautes vérités; on l'appelle une science obscure. » M. Schlegel avait deviné cette vérité quand il tenta de faire rentrer l'Orient dans le cercle déjà immense de ses études. Au dire des juges les plus éclairés, le temps lui a manqué pour faire faire à la science des progrès considérables, mais il en fut au moins l'habile et heureux propagateur. L'étude de l'Inde était alors une nouveauté et inspirait quelque défiance. Le seul fait de la coopération de M. Schlegel fut un immense service. L'autorité de son nom ne fut pas moins utile que sa rare sagacité. Ce témoignage de la part d'un homme en possession d'une haute illustration littéraire et scientifique, et qu'on ne pouvait soupçonner de se laisser prendre à des chimères, produisit l'effet le plus souhaitable; il gagna à la science le zèle d'un petit nombre d'adeptes et l'estime de tous les érudits.

Le besoin de collationner les manuscrits et de conférer avec les savans de tous les pays décida M. Schlegel à faire plusieurs voyages à Paris, à Londres, à Berlin. Se trouvant dans cette ville en 1827, il fut invité à faire un cours sur l'histoire des beaux-arts. Des extraits de ses leçons ont été traduits en français (1), et font regretter que la pensée du professeur n'ait pas été reproduite plus complètement. Tout en s'élevant aux plus hautes considérations sur le beau, il n'oublie pas que l'art doit profiter lui-même des observations qu'il fait naître, et passant, par une transition naturelle, de la théorie à l'application, il donne d'utiles conseils aux artistes. Cependant ces leçons, dans lesquelles le professeur dut se borner à des indications succinctes, n'étaient pas destinées à former un livre; elles n'étaient que l'esquisse d'un grand ouvrage qui resta toujours à l'état de projet. Il est fâcheux que le traducteur français qui les a recueillies n'y ait pas joint du moins quelques articles plus étendus publiés à une autre époque dans divers journaux, et réimprimés dans les *Kristische Schriften*. M. Schlegel

(1) *Leçons sur l'histoire et la théorie des beaux-arts*, traduites par A.-F. Couturier de Vienne. Paris, 1831.

l'y avait lui-même engagé. Il y a surtout un de ces articles sur les rapports de l'art et de la nature qui eût servi à établir nettement le point de départ de l'auteur. Pour déterminer la part qu'il convient d'attribuer à la nature dans les œuvres d'art, il est nécessaire de bien s'entendre sur le sens du mot *nature*. Selon M. Schlegel, ce mot, dans son acception la plus élevée, ne comprend pas seulement l'ensemble des êtres, il embrasse la force toujours agissante qui renouvelle incessamment la création. Grace à cette prodigieuse activité, chaque atome est le miroir du monde; mais c'est surtout dans l'homme qu'il se reflète. L'homme est un monde en abrégé, et seul, par un glorieux privilége, il peut contempler en lui-même l'image vivante de la nature; c'est l'universalité avec laquelle la nature pénètre dans l'intelligence de l'homme, et est pour lui reproduite dans le monde extérieur, qui est la mesure de son génie. A travers ce langage un peu voilé, on peut reconnaître que, selon M. Schlegel, il n'est pas besoin de recourir, pour expliquer l'idéal, à la notion de l'infini, à cette perfection imaginaire que nous concevons même à la vue de formes défectueuses. L'homme n'est pas chargé de refaire l'œuvre de Dieu; il lui suffit de l'observer et de la sentir. Si ses sens sont assez délicats pour en découvrir les merveilles cachées, son intelligence assez haute pour en comprendre les lois, si son ame surtout est assez ardente pour contenir toute l'émotion dont frémit elle-même la nature, il est digne de la reproduire et il n'a qu'à l'imiter. L'idéal peut l'aider encore à deviner ce qu'il ne peut voir, mais ne doit pas servir à dénaturer ce qu'il a vu; seulement il faut se souvenir qu'imiter la nature, c'est être initié à ses secrets, agir d'après ses principes, et en quelque sorte participer à sa puissance. Ainsi imitait Prométhée, pour nous servir d'une image de M. Schlegel, quand il formait l'homme d'une parcelle de terre, et l'animait avec une étincelle dérobée au soleil.

De retour à Bonn, M. Schlegel reprit ses leçons sur la littérature, et continua la publication de ses travaux sanscrits. L'*Almanach de Berlin*, 1829, 1831, contient deux articles d'un grand intérêt, dans lesquels sont résumées toutes les connaissances actuelles sur l'Inde. Vers le même temps, il composait en français ses *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques*, où il discutait toutes les publications entreprises et projetées par la Société asiatique de Londres (1832). Deux ans après parut l'essai sur l'origine des Hindous. Au milieu de ces occupations sévères, il eut l'occasion de revenir une fois à ses poètes chéris, Dante, Pétrarque, Boccace. M. Rosetti, professeur à l'univer-

sité de Londres, avait prétendu, dans un livre sur les premières causes de la réforme, qu'il existait au XIVe et au XVe siècle, dans toute l'Italie, une association secrète se rattachant à la secte des albigeois; que Dante, Pétrarque, Boccace, étaient affiliés à cette secte, et que leurs écrits étaient composés dans un style à double entente, dont lui, M. Rosetti, venait de retrouver le secret. M. Schlegel ne voulut pas faire le sacrifice de *la Divine Comédie* et du *Décaméron* tels qu'il les avait compris jusque-là; il s'en tint à l'interprétation vulgaire, et dans un article demi-sérieux, demi-plaisant, inséré dans cette *Revue* même (1), il fit justice de cette prétendue découverte; après quoi, s'excusant d'avoir entretenu trop long-temps ses lecteurs des rêveries d'un cerveau malade, il les engageait à rafraîchir leur imagination et à reposer leurs yeux, comme lui-même allait le faire, en contemplant les dessins spirituels et presque aériens de l'aimable Flaxman.

A cette époque, par l'effet du temps, par le choix même de ses études nouvelles, la vie de M. Schlegel rentre dans le demi-jour, et l'ombre ira bientôt s'épaississant. Lors de sa rentrée en Allemagne, il avait dû passer quelques années d'une existence bien douce. Toutes ses ambitions étaient comblées. Distinctions littéraires, titres honorifiques, lettres de noblesse, rien ne lui manquait, et, ce qui devait plus légitimement flatter son orgueil, le temps avait consacré ses idées, et on se souvenait encore de celui qui les avait répandues. De critique révolutionnaire il était devenu, ainsi qu'il l'a dit lui-même, critique constitutionnel. Mais cette jouissance fut bientôt troublée : novateur hardi dans la première partie de sa carrière, M. Schlegel se vit dépassé et méconnu par la génération qui suivit. Il ne tint pas assez de compte des changemens que les années avaient dû apporter dans les esprits; il ne voulut pas s'y associer. Comme ce Romain d'humeur chagrine, il se plaignait d'être jugé par des hommes qui n'étaient pas nés au temps de sa gloire. Il y a trois ans, il fit un appel au public français, et réimprima la plupart des ouvrages qu'il avait composés dans notre langue (2). Le livre fut froidement accueilli; l'auteur fut sensible à cette indifférence, et en exprima à plusieurs reprises son mécontentement. C'était encore une illusion détruite. Il menait à Bonn une vie de plus en plus retirée; la plupart de ses amis et son frère étaient morts. Sa société se composait surtout des étrangers qui venaient le visiter. Il faisait un accueil obligeant, quoiqu'un peu fastueux, à tous ceux que recom-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1836.

(2) *Essais littéraires et historiques*, par A.-W. Schlegel. — Bonn, 1842.

mandait leur qualité ou leur savoir. Quand des voyageurs de nations différentes se trouvaient réunis auprès de lui, il mettait une sorte de coquetterie à parler à chacun sa langue, de manière à faire illusion à tout le monde. Sa conversation, animée par les souvenirs de sa longue carrière, offrait un grand intérêt. On eût pu seulement désirer en lui des préoccupations moins personnelles et des ménagemens plus délicats. Ses questions portaient souvent sur la France; il y songeait plus qu'il n'eût voulu le laisser voir. Tout ce qui tenait à notre gouvernement excitait vivement sa curiosité sans lui inspirer beaucoup de confiance. Il avait souvent réclamé l'indépendance de la pensée, et dans de graves circonstances il avait fait ses preuves contre la tyrannie, mais il ne craignait pas moins les écarts de la liberté qu'il ne haïssait le despotisme, et s'en remettait avec confiance au régime paternel des gouvernemens absolus. Jusque dans ses dernières années, la variété de ses travaux était pour lui un délassement; il avait conservé cette vigueur du corps qui tient à l'état de l'esprit. Il vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant encore des travaux incomplets; mais, quoiqu'il se soit accusé d'avoir entrepris beaucoup et achevé peu de choses, en jetant un dernier regard sur sa vie, il a pu se rendre le témoignage qu'il y en a eu peu de mieux remplies.

D'où vient donc que sa mort ait fait si peu de sensation, et que déjà ses dernières années se soient écoulées au milieu de l'indifférence publique? C'est, il est vrai, le danger auquel sont exposés les hommes dont la vie se prolonge après que leur rôle est fini, qui restent spectateurs des évènemens et se renferment dans leurs souvenirs; mais des raisons générales ne suffiraient pas à expliquer le changement qui se fit dans l'existence de M. Schlegel : il fallut que lui-même y aidât par les défauts de son caractère. Dans la première partie de sa vie, il s'était plus fait craindre qu'aimer. Quand il cessa d'être redoutable, on ne se sentit pas attiré vers lui, et rien ne le protégea plus, pas même son âge, que le tour de son esprit faisait trop souvent oublier. Il avait indisposé beaucoup de monde par des prétentions de toute espèce et par les formes naïves qu'affectait sa vanité. M. Gustave Kühne a écrit récemment un article sur M. Schlegel dans la *Gazette d'Augsbourg* (1). Avant d'entrer dans une appréciation sérieuse, il a cru devoir égayer ses lecteurs par une représentation comique de la première leçon que M. Schlegel fit à Berlin en 1827. Il a dépeint le costume, l'attitude, les gestes du professeur cherchant à captiver les

(1) *Monatblatter zur Erganzung der Allgemeinen Zeitung*, août 1845.

bonnes graces de son auditoire, et la satisfaction de lui-même qui éclatait sur son visage. Ce tableau trop peu grave est cependant instructif; il montre par quelles faiblesses antipathiques au caractère allemand M. Schlegel s'était aliéné les esprits. Ces travers augmentèrent avec le temps. On demandait un jour à M. Schlegel quels étaient les écrivains contemporains dont le style pouvait servir de modèle; il répondit : Tieck et moi. Quand il se reportait aux derniers temps de l'empire, il aimait à s'exagérer la part qu'il avait pu mériter dans les persécutions dirigées contre Mme de Staël, et allait jusqu'à supposer entre l'empereur et lui une animosité personnelle. Nous relevons ces traits à regret et dans la crainte d'être accusé d'infidélité, si nous négligions un côté trop saillant, nécessaire pour compléter la ressemblance. Ce ne sont pas là les souvenirs qui doivent rester de cette vaste intelligence et de cette prodigieuse activité (1). M. Schlegel appartient à la famille des critiques tels que Lessing, Winckelmann, Frédéric Wolf, qui ont fait germer dans le monde des idées nouvelles et ont attaché leur nom à de grandes théories. Utiles auxiliaires du génie, eux seuls nous en révèlent toute la puissance. A leur tour, ils méritent de fixer l'attention de la critique et de reparaître au premier rang. Par l'assemblage de ses rares qualités, M. Schlegel combla presque l'intervalle qui sépare la faculté de produire de l'art de juger. S'il ne fut dans ses poésies originales qu'un très habile versificateur, il fut poète dans ses traductions; il fut poète surtout quand il fit passer dans ses écrits ou dans ses improvisations l'admiration qu'il sentait pour ces divins génies, Sophocle, Dante, Shakspeare, toutes les fois que l'enthousiasme, suivant la magnifique image de Platon, attacha à son ame les ailes qui nous transportent dans des sphères plus élevées. A l'époque la plus brillante de la littérature allemande, il eut une action décisive sur le goût public; les esprits même les plus originaux ne purent se soustraire tout-à-fait à l'empire de sa raison, et cet ascendant ne se

(1) On peut se faire une idée de cette activité en lisant la liste des écrits de M. Schlegel publiée récemment par M. le jurisconsulte Bœcking, qui donne en ce moment ses soins à une édition complète des œuvres du célèbre critique. Les titres seuls remplissent dix-huit pages d'impression. — Des lettres dues à l'obligeance de M. Bœcking et de M. L. Lersch nous autorisent à démentir la nouvelle répandue par le *Journal des Débats* que M. Schlegel aurait laissé de volumineux mémoires écrits en français. On a trouvé dans ses papiers des pièces de vers français, parmi lesquels un grand nombre d'épigrammes dont on se promet en Allemagne beaucoup de scandale, et dont, pour de tout autres motifs, nous redoutons un peu la publication.

borna pas à sa patrie. Il fut aussi un critique français. Quand ses idées pénétrèrent en France, on appliquait au jugement des œuvres les plus diverses quelques principes uniformes, sans s'inquiéter de la contrée ni de l'époque qui avait vu naître l'auteur; on ne tenait nul compte des mœurs ou des institutions qui avaient dû modifier ses idées. M. Schlegel signala les effets de ces circonstances trop négligées; il montra comment de la religion chrétienne et de nouvelles institutions sociales avait dû naître un art moderne inconnu à des modernes. Malheureusement il n'appliqua pas toujours les principes qu'il avait posés. Il s'était borné d'abord à demander pour la littérature romantique une place dans la théorie de l'art; bientôt il ne voulut plus reconnaître l'art moderne que sous cette seule forme. Après avoir réclamé la tolérance, il finit par se montrer plus exclusif que ses adversaires : frappé de leur aveuglement, il jugea des idoles d'après leurs adorateurs, et rendit le génie solidaire de la médiocrité; mais ses erreurs sont de celles où il y a toujours quelque chose à prendre. Nous n'admirons pas moins les grands écrivains dont il a méconnu la gloire, et, grace à lui, nous savons mieux pourquoi nous les admirons. S'il ne sentit pas tout le prix d'une perfection trop constante peut-être, et qui se fait tort à elle-même, il eut d'ailleurs le sentiment de toutes les grandes choses. Il en donna une dernière preuve quand, dans un âge avancé, il rompit avec un passé glorieux, et remonta à cette antiquité qui nous apparaît confusément à travers le double voile du temps et de l'espace. Cette tentative hardie couronna dignement sa carrière. Philologue et historien, critique et poète, publiciste même dans l'occasion, M. Schlegel n'a pas besoin qu'on lui tienne compte de l'universalité de son esprit, pour lui assigner un rang élevé dans chacune des voies qu'il a parcourues, et, si l'on regrette qu'il n'ait pas concentré sur des objets moins variés l'effort de son intelligence, il est permis de croire que dans sa pensée un lien secret rattachait toutes ses études l'une à l'autre. Les choses les plus diverses pouvaient se réunir à la hauteur d'où il les envisageait.

CH. GALUSKY.

LE

CHATEAU BOURET.

« Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly; venez, monsieur, je vous le montrerai. » Ce furent ces simples paroles, mais dites par Louis XIV, qui décidèrent enfin un riche fermier-général à prêter encore une fois quelques millions au grand roi, auquel il en avait déjà tant avancé. Son cœur d'argent, d'abord impitoyable, se fondit à cette invitation, faite avec le ton caressant que savait si bien employer Louis XIV pour humilier les grands en parlant aux petits et pour obtenir des petits l'or ou les services qu'il ne pouvait demander aux grands.

On sait que le fermier-général fut présenté à Marly, et que beaucoup de millions ne purent trop payer cet honneur sans exemple; mais l'exemple entraîna des inconvéniens. Depuis cette présentation, tous les gros financiers mirent pour condition tacite, lorsqu'on eut recours à eux pour quelque fameux emprunt, qu'on leur ménagerait une entrevue avec le roi. L'exigence était forte; beaucoup de courtisans la trouvèrent monstrueuse, même sous le règne de Louis XV, où l'on commençait à se relâcher un peu de la rigoureuse étiquette du siècle précédent. Elle était forte sans doute, mais elle attestait l'admirable égalité de la dette sur la terre; elle était le symbole lointain de Sainte-Pélagie et de Clichy, qui devaient voir un jour tant de marquis, de ducs et de princes illustrer leurs murs et leurs verrous.

Cependant, comme il fallait payer les dettes de la cour, quelque fierté qu'on eût, on finissait par fermer les yeux sur les prétentions de tous ces hommes d'argent; on se voilait le visage, et le scandale se consommait à la face tantôt de Marly, tantôt de Versailles, tantôt de Saint-Germain. Le roi recevait le financier.

On connaît, par tradition, l'immense fortune du financier Bouret (1). Où l'avait-il gagnée? Je pourrais répondre comme répondit le marquis de S...t-S.... à un de ses créanciers qui lui demandait quand il serait payé : — *Vous êtes bien curieux, monsieur!* Peut-être l'avait-il gagnée dans le sel, peut-être dans les farines, comme les frères Pâris, peut-être avec rien, supposition la plus probable de toutes, car l'argent est comme l'huile : il n'y a qu'à en battre long-temps et avec adresse quelques gouttes pour former des montagnes d'écume. Il est hors de doute toutefois que Bouret dut le commencement de sa grande fortune à la fourniture du blé, puisqu'en 1747 la Provence fit frapper une médaille en l'honneur de ce fermier-général, qui lui avait procuré du grain pendant une disette sans vouloir accepter d'autre indemnité que cette haute marque d'estime de toute une contrée reconnaissante.

Bouret était, on ne sait combien de fois, millionnaire; un moment son papier fut préféré à l'or même au fond des Indes. A l'époque peu puritaine de sa prospérité, c'était sous le roi Louis XV, on disait qu'il en usait en galant homme et en homme galant. Il faut entendre par là qu'il avait sa petite maison du faubourg, de nombreux amis à sa table, ses grandes entrées dans les plus célèbres boudoirs, des chevaux de race, et qu'il donnait de délicieuses soirées dans des salons où l'or de ses coffres semblait avoir germé en arabesques le long des murs.

Bouret traitait les gens de lettres avec la tendresse gastronomique qu'on n'a plus guère de nos jours, dans le monde où l'on dîne, que pour les écrivains politiques. Jadis on craignait l'épigramme, on ne redoute maintenant que le *premier-Paris*. La prose a volé la fourchette à la poésie. Grace à ses libéralités, à ses prêts, à sa table, Bouret a été épargné par les écrivains du XVIIIe siècle. Voltaire seul, dans un mouvement d'humeur échappé à sa vieillesse morose, attaqua le luxe de Bouret; Voltaire, lui qui s'était écrié autrefois : *Oh! le bon temps que ce siècle de fer!* il ne se souvint pas des bons rapports qu'il avait entretenus, comme on le verra plus loin, avec l'opulent financier. C'est

(1) Quelques-uns l'appellent Bourci, d'autres Bourette. Voltaire, qui connaissait beaucoup le célèbre financier, écrit Bouret.

à Bouret qu'il fait directement allusion dans un pamphlet intitulé *Requête aux Magistrats*, lorsqu'il dit par la bouche du peuple, qui se plaint du carême : « On nous déclare que pendant le carême ce serait un grand crime de manger un morceau de lard rance avec notre pain bis. Nous savons même qu'autrefois, dans quelques provinces, les juges condamnaient au dernier supplice ceux qui, pressés d'une faim dévorante, avaient mangé en carême un morceau de cheval ou d'autre animal jeté à la voirie, tandis que *dans Paris un célèbre financier avait des relais de chevaux qui lui amenaient tous les jours de la marée fraiche de Dieppe. Il faisait régulièrement le carême; il le sanctifiait en mangeant avec ses parasites pour deux cents écus de poisson.* »

Nous ne répéterons pas avec son siècle que Bouret ouvrait une voie heureuse à ses revenus en les faisant couler ainsi; mais nous regretterons toujours la perte des caractères comme le sien dans notre société sans caractères. Aujourd'hui le financier enrichi cache son or dans ses capitaux et ses capitaux dans le fond bien ténébreux de la province, ou, ce qui est pis, dans les souterrains des banques étrangères. Ce sont des fortunes ternes; nul ne les voit, pas même ceux qui les possèdent; ils lèguent aux enfans des inscriptions sur Vienne ou sur Amsterdam, et les enfans n'en jouissent pas plus que les pères. Tout se réduit à quelque chiffre qu'on se passe de main en main. On n'est riche que mathématiquement. Aussi, plus de grandes folies à faire parler toute l'Europe, comme celles des Brunoy et des Lauraguais, et, ce qui vaut mieux, de ces folies à faire travailler les artistes, ici avec le bronze et le marbre, là sur la toile. Que de tapisseries! que de tableaux! que de meubles n'exigeaient pas ces palais d'orgueil ou de plaisir construits par la finance! Nous lui devrons encore pendant cinq cents ans ces milliers de dieux domestiques dont nous parons nos cheminées et nos tablettes, si précieux encore aujourd'hui qu'on s'efforce de les imiter. Les hommes d'argent avaient imaginé et payé cela quelques années avant la révolution, ce terrible déménagement pendant lequel on cassa le nez à tant de petits amours et les doigts à tant de jolies bergères en porcelaine de Saxe et de Sèvres. Et que ne leur doit pas aussi la littérature! Ils se laissaient copier si complaisamment par les romanciers et si facilement mettre en scène par les poètes, et sans jamais se fâcher! Ils riaient les premiers de leur embonpoint chinois, de leurs gros galons d'or, de leur figure ronde et de leurs propos si pesamment alambiqués. C'étaient de bons petits dieux qui se laissaient frapper sur le ventre. Quel plaisir aurait-on aujourd'hui à voir reproduit sur la scène

un banquier vêtu de noir, causant avec un avocat de son espèce des droits électoraux!

Comme son grand aïeul, Louis XV eut recours toute sa vie aux emprunts. Tout déplorable qu'il fût, ce moyen résistait parfois, parce que les remboursemens ne s'étaient pas effectués en toute occasion avec l'exactitude convenable. Beaucoup de financiers avaient fini par reculer devant le téméraire honneur de prêter leurs pistoles au roi. La menace d'une banqueroute inévitable les effrayait.

A cette époque de doute sur la solvabilité de la cour, il fut proposé à Bouret de prêter un certain nombre de millions à Louis XV, dont les coffres avaient été mis à sec par des dépenses imprévues, comme si de telles dépenses ne doivent pas toujours se prévoir les premières. Bouret ne fut pas des plus faciles à se laisser toucher, mais il fut le plus audacieux. Après avoir stipulé les garanties de l'emprunt, il ajouta qu'il ne consentirait à obliger la cour, car le nom du roi n'était jamais prononcé ouvertement dans ces sortes de marchés, qu'à la condition expresse d'être présenté à Louis XV. Il tenait singulièrement à un honneur dont ses descendans auraient le droit de s'enorgueillir un jour. Ne pouvant leur léguer un nom illustré par les armes ou sous la toge, il trouvait un dédommagement à l'obscurité de son origine dans l'immense retentissement que donnerait à sa vie la haute distinction dont il était jaloux. Le mandataire de la cour suspendit sur-le-champ la négociation : il n'osa, avec quelque raison, prendre sur lui de laisser espérer à Bouret une satisfaction si démesurée. Être présenté au roi Louis XV, parler au roi! mais que de gentilshommes de l'origine la meilleure n'auraient pas obtenu, sans des motifs de la plus profonde gravité, l'honneur sollicité par le simple financier Bouret! Le conduire à Versailles, le mettre face à face avec le roi! mais, après une pareille infraction à l'étiquette, il n'y avait plus d'étiquette, par conséquent plus de cour et presque plus de monarchie. L'or devenait par trop insolent!

Cependant l'intermédiaire officieux rapporta au gouverneur du palais, et celui-ci au premier ministre, le désir de l'ambitieux prêteur. Dans ce trajet, la prétention de Bouret fut couverte de moqueries infailliblement très spirituelles. Il fallait pourtant se décider. Assis sur son coffre, le financier attendait une réponse claire et nette.

Prenant le roi dans un moment de bonne humeur, le premier ministre tenta d'aborder la difficulté. Quoique très large en matière de mœurs, le roi Louis XV, il ne faudrait pas s'y tromper, n'était pas

plus maniable sur l'étiquette que Louis XIV. Il refusa tout d'abord. C'était un fâcheux précédent à établir; les gentilshommes ne s'encanaillaient que trop chaque jour; l'exemple aggraverait le mal, et le mal était des plus tristes. Chaque chose a sa place à garder : les pins ne descendent pas dans la vallée, les astres restent à leur place. On ignore si le roi se servit absolument de ces deux comparaisons; mais, après avoir opposé un refus formel à la fantaisie de Bouret, il se montra peu à peu moins difficile; enfin, dévorant sa rougeur, il consentit à l'entrevue. L'autorisation ne fut pourtant pas donnée sans réserve. Bouret ne serait pas annoncé, il ne serait pas noté d'avance sur le livre des réceptions, on ne le présenterait pas au sortir de la messe; mais le roi, en se promenant dans les allées de Marly, permettrait à Bouret de l'aborder et de lui offrir ses hommages.

Le lendemain, si ce n'est le jour même, les millions du financier étaient portés sans bruit chez le roi.

Le traitant s'était exécuté le premier; c'était maintenant au roi à tenir sa promesse.

On voudrait pouvoir dire toutes les émotions de Bouret lorsqu'il fut conduit à Marly et placé au milieu de l'allée par où devait passer le roi, qui, probablement, se préoccupait beaucoup moins de la rencontre. De quel côté allait venir le roi? Avec qui serait le roi? Comment le regarderait le roi? Que dirait-il au roi?

Lorsqu'il vit venir lentement vers lui Louis XV, appuyé sur son jonc à corne d'or, Bouret perdit et son enthousiasme raisonneur et ses plus ingénieux projets de soutenir la conversation tant souhaitée. Ses jambes ondulèrent comme les arbustes plantés près de lui; il eût été incapable de faire une addition; l'effet produit sur son esprit tenait du respect et de la terreur. Il eût volontiers rompu le marché, s'il n'eût pas été trop tard. Le roi n'était plus qu'à vingt pas de lui. Bouret s'en remit au hasard, et, le chapeau à la main, le corps arrondi autant que le dessin de sa surface le permettait, il attendit le passage de Louis XV. Décidé au sacrifice que la nécessité lui imposait, le roi voulut s'acquitter de son engagement avec la meilleure grace possible, et, en matière de courtoisie, on sait qu'il était le digne héritier de Louis XIV. Il respirait les belles manières. S'arrêtant devant Bouret, il ôta son chapeau, et de sa plus douce voix il lui dit : « Monsieur Bouret, je me promets le plaisir d'aller manger une pêche à votre campagne, puisque vous m'avez rendu visite à Marly. »

Le roi était déjà loin, que Bouret, ivre d'orgueil et de bonheur, n'avait pas encore trouvé une réponse à renvoyer à celui auquel il

devait la haute et singulière marque d'estime qu'il venait de recevoir. Le roi de France et de Navarre lui avait promis d'aller manger une pêche à sa maison de campagne! Cela veut dire, pensa-t-il, que le roi daignera venir déjeuner chez moi! Je ne sais rien d'aussi beau, d'aussi généreux, d'aussi grand, dans l'histoire de France. Quel magnifique prince! Mais qui me vaut un tel honneur? Bouret avait oublié ce qui lui valait un tel honneur : il comptait pour rien les millions prêtés à Louis XV. Quelle modestie! Oh! c'est le plus grand roi du monde! répétait-il jusqu'à en perdre la raison. Pauvre Bouret, il ne savait donc pas que Mme de Sévigné en disait autant de Louis XIV après avoir dansé avec lui?

En rentrant à Paris, qui pouvait à peine le contenir, il fit part de son bonheur à tout le monde; le soir, dans les coulisses de l'Opéra, il n'était question que de la bonne fortune du fermier-général. Les danseuses le voyaient déjà ministre. Bouret n'aurait pas été loin de partager leur opinion. La nuit fut belle sur l'oreiller; le lever du soleil le vit plus calme; il réfléchit. « Le roi, murmurait-il sous les lambris dorés de sa chambre à coucher, m'a promis de venir manger une pêche à ma campagne, mais je n'ai pas de campagne. Il m'en faut une, et qui soit digne de recevoir un pareil hôte : une campagne avec château. Un beau, un magnifique château près de Paris, serait mon affaire... où le trouver? Allons à la recherche d'un château; allons! » Il sauta en bas du lit, et il s'élança bientôt sur la route de Versailles, plein d'impatience et d'espoir.

A droite et à gauche du chemin, il apercevait à profusion de superbes étendues de terrain, veloutées de gazon, lançant des fusées d'eau limpides vers le ciel, et portant sur leur socle des châteaux ciselés comme des pièces d'orfévrerie florentine; mais on ne voyait pas alors, ainsi que de nos jours, les grandes propriétés traînées à l'encan judiciaire. La terre de famille restait dans la famille, comme celle-ci restait sur le sol. Rien ne changeait de place, rien ne bougeait. Le portrait de l'aïeul ne quittait pas plus le mur que les bijoux de l'aïeule ne quittaient la maison. Belle et touchante immobilité! car, lorsque la vie et la résidence sont ainsi prises au sérieux, les sentimens s'y conforment. Croire, aimer, promettre, deviennent des choses sérieuses. Bouret sonna vainement à toutes les grilles de châteaux entre Paris et Versailles; aucun n'était à vendre. A peine rencontra-t-il plus loin, mais trop loin de la route, des propriétés d'une certaine étendue. Il renonçait d'ailleurs bien vite à s'en rendre acquéreur en voyant les médiocres proportions des bâtimens, pauvres habitations de gentillâ-

tres ruinés, établis là pour être plus près de Versailles, le grand rendez-vous des solliciteurs. Il éprouva l'inquiétude de Colomb ayant un monde dans la tête et manquant de vaisseaux pour le découvrir. Ses excursions se tournèrent du côté de Fontainebleau. Rien non plus sur cette longue rue de dix-huit lieues où l'on ne peut faire cent pas, en 1846, sans rencontrer un château à acheter. Les bords de la Seine lui offriraient peut-être la propriété qu'il convoitait avec tant d'ardeur; on y voyait alors, entre autres résidences charmantes, Choisy-le-Roi, qui fut plus tard à Mme de Pompadour, Soisy-sous-Étiolles, Petit-Bourg au duc d'Antin, Sainte-Assise au duc d'Orléans; si Bouret pouvait devenir leur voisin! Le roi mangerait la pêche sans sortir de chez lui... Malheureusement, même absence de maisons de campagne dignes de recevoir un roi dans ce rayon nouveau qu'il parcourait pas à pas, l'ame triste et le front découragé. Bouret en maigrit; il en perdit le repos, l'appétit, le sommeil. Cette pêche le poursuivait nuit et jour; il en rêvait; elle se posait sur sa poitrine comme un cauchemar. Il n'y a pas de petits chagrins, pas de petites douleurs. Ce n'est pas le mal qui entre dans le cœur, c'est le cœur qui s'élargit au point de se déchirer ou se réduit à rien pour entrer dans la forme que prend le mal; Alexandre écartelait son cœur quand il désirait posséder le monde; Bouret étouffait le sien dans l'intérieur d'une pêche. Quelle envie a eue le roi! se disait-il parfois dans la déception de ses courses; mais, se reprenant aussitôt, il ajoutait : C'est un si grand honneur pour moi!

Un jour que, fatigué de la parfaite inutilité de ses démarches, il avait, tout rêveur, traversé la forêt de Sénart et celle de Rougeaux, l'une et l'autre peuplées de riches domaines dont un seul aurait fait sa joie, le moindre de tous, il arriva à un endroit qui surplombe la Seine et touche à un petit village de chaume nommé Nandy, célèbre d'ailleurs par la famille de l'Hospital, qui fit bâtir le château de Nandy. C'est une espèce de tribune pittoresque d'où le cœur parle au ciel, à l'espace et à l'horizon. Derrière vous la forêt de Rougeaux, à vos pieds la Seine, dont la moire finement glacée se déroule depuis des siècles toute chargée de dessins qui sont des bois, des champs de blé, des oiseaux, des fleurs, des berges mousseuses, des villages qui se peignent renversés dans sa trame liquide et frissonnante.

— Puisque personne ne veut me vendre un château, s'écria-t-il à l'aspect de ce beau paysage, j'en élèverai un ici, dont je rendrai tous les autres jaloux.

Peu de jours après, Bouret achetait le terrain de Croix-Fontaine, où il projetait d'ériger sa construction seigneuriale. Telle est l'origine du

château qui porta tantôt son nom, tantôt celui de Croix-Fontaine, et qu'il dépensa tant d'argent à faire bâtir.

Détruit moins de soixante ans après sa construction, il est difficile aujourd'hui d'en donner une description exacte. On sait seulement qu'il affectait les formes d'un vaste pavillon, ce qui laisserait supposer qu'il n'avait pas d'ailes. Les renseignemens pris auprès d'anciens propriétaires témoignent de la richesse d'un mobilier dont ils ont acheté plus tard les principales pièces, quoiqu'ils se taisent volontiers sur ces acquisitions un peu bande-noire. Outre les salons d'apparat communs à tous les châteaux, le château Bouret renfermait des cabinets d'une incroyable originalité. Celui dit du *Japon* avait coûté des millions à orner. Il était littéralement en porcelaine. Les tables, les fauteuils, la cheminée, les corniches, venaient de la Chine. C'étaient des morceaux d'une dimension effrayante. Jusqu'aux lampes, jusqu'aux carreaux qui étaient faits de cette pâte si chère alors, si chère encore aujourd'hui. L'escalier qui conduisait à cette pièce était également en porcelaine nuancée d'or et d'azur, et tournait comme une conque marine dont il avait la transparence rosée. Mlle Gaussin, qu'aima toujours Bouret, monta plus d'une fois cet escalier diaphane. Il est probable que Zaïre quittait ses mules avant d'en fouler les marches. Quel rêve de Bagdad! quelle vision de péri! cet homme d'or, ce palais enchanté, cette divine actrice, cet escalier tournoyant à la lueur adoucie des bougies!

Pour mieux faire sa cour à l'imagination du roi, Bouret avait fait meubler un autre cabinet exactement semblable à celui qu'occupait Louis XV, à Versailles, quelques jours avant de se marier avec la fille du roi de Pologne. L'originalité de cette pièce, pour être comprise, a besoin d'une explication.

Lorsque le mariage du roi avec la jeune princesse polonaise fut arrêté, à l'exclusion des infantes portugaise et espagnole, le vieux cardinal de Fleury se préoccupa beaucoup des moyens qu'il convenait d'employer pour apprendre, sans danger comme sans erreur, à son royal élève les obligations d'un mari. On sait que les femmes inspiraient une telle terreur au jeune prince, qu'il fondit en larmes et trembla de frayeur, quand on lui annonça une première fois sans préparation que le jour de l'arrivée de l'infante il serait forcé de coucher avec elle. Voici le moyen auquel eut recours le spirituel cardinal pour instruire son élève si pudique et si timoré. Il fit placer autour de sa chambre douze tableaux parfaitement exécutés et destinés à allumer sa tendre imagination d'adolescent. Il comptait sur la curiosité des

yeux pour éveiller celle du cœur et sur l'intelligence du peintre pour porter la clarté dans celle de Louis XV. Au nombre de ces douze tableaux étaient *l'Amour naissant, Daphnis et Chloé, la Recherche, le Bouton de Rose, la Fleur désirée, la Fleur ravie.* Sous le tableau allégorique de *la Fleur ravie,* on lisait ces vers de Chaulieu :

Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
Dans mille ardens baisers vient de plonger mes feux;
Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux,
Mon ame tout entière a volé sur ma bouche.

Tels sont les vers choisis par un cardinal dans les œuvres d'un abbé pour inspirer à un roi très chrétien les devoirs d'un mari. O dix-huitième siècle!

Les architectes, les maçons, les peintres, ne se retirèrent que lorsque le château, le parc, les parterres et les pavillons furent achevés. Bouret avait semé l'or, et des merveilles étaient sorties de terre. A l'endroit même où Bouret avait failli se noyer de désespoir, il pouvait contempler maintenant du haut de son belvéder l'immense horizon de ses forêts. Les pêches ne furent pas oubliées : réunissant en un seul tous les vergers qu'il avait achetés pour agrandir sa propriété, il ne manqua pas plus de pêchers que de pêches à offrir au roi. Son vœu le plus ardent, on l'imagine, ne consista plus alors qu'à rappeler à Louis XV la promesse qu'il lui avait faite il y avait un an. Depuis un an, le roi, toujours de plus en plus endetté, au lieu de rembourser Bouret, s'était engagé envers lui pour d'autres sommes.

On le trouva moins difficile lorsqu'il fut question d'accorder une seconde audience à Bouret, de son côté moins timide à la solliciter. Le premier pas était fait des deux parts. Cette fois le fermier-général ne fut pas reçu en plein vent et comme à la dérobée; il se montra à Versailles, dans un salon royal, au milieu des Condé, des Matignon et des Villeroi. « Sire, osa dire Bouret, la pêche est mûre; mon château compte sur l'illustration de votre visite promise, si votre majesté s'en souvient, dans le parc de Marly. » Sans remarquer ce que signifiait le mot pêche venu à travers la phrase de Bouret, Louis XV comprit à peu près que le financier lui rappelait une visite qu'il avait probablement consenti à faire à son château de Croix-Fontaine.

« — Très bien, monsieur Bouret, lui dit-il en passant dans une autre salle; nous irons bientôt chasser dans votre parc. »

— Chasser dans mon parc! le roi viendra chasser chez moi! autre honneur plus considérable, se dit Bouret. Ce n'est plus une pêche que

Louis XV viendra cueillir dans mon domaine, c'est une chasse qu'il veut y faire! » Voilà Bouret se voyant à cheval auprès du roi, et galopant déjà au son du cor, aux aboiemens des chiens, au cri des piqueurs, tout comme s'il s'appelait Condé. Il rêvait déjà les hallali de Chantilly. Ce qui ne fut pas un rêve, c'est l'argent qu'il dépensa pour se monter des équipages de chasse, cent mille écus au moins. Et cependant il avait englouti des sommes énormes dans l'achat des terrains sur lesquels son château s'était élevé. Les ruines de ce beau château subsistent encore à l'endroit que nous avons indiqué : un pavillon est resté debout pour attester l'honnête orgueil de ce financier au grand cœur. Toutes construites en marbre et en pierre de taille, les caves de ce magnifique domaine, qu'on pila pendant la révolution, ont résisté à la pioche; il aurait fallu employer la mine. Ces caves sont immenses; elles se perdent sous les terres qui les ont envahies et couvertes. Des chênes ont cloué leurs racines dans ces pierres éternelles. Nous dirons, après avoir terminé l'étrange histoire de cette fortune bue par le limon du XVIIIe siècle, la légende qu'ont fait naître ces caves prodigieuses.

De distance en distance, dans les bois que Bouret acquit autour de son domaine, on aperçoit encore au-dessus des hautes herbes des bornes milliaires, placées là afin d'indiquer les mesures parcourues par ses équipages particuliers. Cette ligne de bornes s'étendait depuis Paris jusqu'à son château de Croix-Fontaine. La route qu'il fit ouvrir au milieu du bois, et que devait prendre Louis XV, se voit encore aux endroits où les herbes sont plus rares et quand le vent les couche. On dirait une voie romaine : la révolution a déjà fait des antiquités parmi nous. En voyant ces jeunes ruines, ce vieux passé de soixante ans à peine, on est saisi de cette affreuse mélancolie qu'on éprouve à l'aspect des monumens indiens inachevés et par terre, pourris et neufs, à demi enfouis dans les jungles et étincelans de couleur. Le néant, dans sa faim, les a dévorés avant d'être mûrs.

— Puisque je ne puis plus douter maintenant de la visite du roi, se dit Bouret, puisqu'il est sûr qu'il daignera passer une journée entière chez moi, dans mon palais de Croix-Fontaine, il y va de mon honneur de lui prouver sous toutes les formes, de toutes les manières, le respect, l'amour, l'enthousiasme dont je suis pénétré pour sa royale personne. L'histoire parlera de cette visite. Les siècles à venir citeront un instant mon nom à côté de celui de Louis XV. Travaillons donc en vue de cette considération; grandissons-nous, par un effort personnel, jusqu'à la hauteur de l'histoire.

Après avoir tout prévu, tout arrangé pour que chaque minute du jour consacré à la suprême visite offrît à Louis XV une surprise, un enchantement, un plaisir, Bouret songea sérieusement à éterniser le souvenir du passage du roi dans sa propriété. Il fut saisi de la frénésie des Fouquet et des Lafeuillade. Louis XV effaça Dieu dans son ame enivrée de courtisan. Comment perpétuer ce souvenir? Les médailles n'ébranlent pas l'imagination avec assez d'énergie; elles ne s'adressent qu'aux fibres molles des savans. Les tableaux exécutés pendant la fête qu'ils reproduisent sont un hommage que Fouquet a déjà employé à sa fameuse fête de Vaux. Un financier copier un autre financier! Non. Pour un bonheur sans exemple dans sa vie, il imagina une reconnaissance sans exemple. Bouret voulut élever une statue colossale à Louis XV au milieu de la cour d'honneur du château. Le premier objet qui frapperait la vue du roi en entrant, ce serait sa glorieuse image, reproduite avec art par le ciseau d'un habile statuaire.

La statue fut exécutée. Nous regrettons de ne pouvoir dire ici le mérite et le prix de ce morceau; les recherches ont été stériles : Bouret toutefois le considérait comme d'une grande valeur, puisqu'il osa demander une inscription à Voltaire, alors entouré des immenses rayons de son éblouissant déclin.

Soit que Voltaire, exilé à Ferney, n'éprouvât pas un désir très vif de rimer les vertus du roi sur le socle de sa statue, soit qu'il ne tînt pas à obliger le financier Bouret, il lui répondit d'une manière aussi spirituelle qu'embarrassée. Il s'étrangle avec son esprit. Ah! s'il pouvait se moquer du roi et du financier;.... mais la vieillesse l'a rendu prudent. On voit seulement dans sa réponse qu'il aimerait autant que ce fût à lui qu'on élevât une statue. Il répond à Bouret que M. Marmontel lui dira, — ce qui permet de supposer en passant que Marmontel avait ses grandes familiarités auprès de Bouret, — combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause des verbes auxiliaires et des articles. Il ajoute aussitôt, endossant sa peau de démon, qu'il est bien triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour honorer Louis XV. « Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire; de plus, le roi viendra chez vous; il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive long-temps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

« Il y a bien pis; si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis, et vous savez que la première idée qui vient

à tout convive, soit à table, soit en digérant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. »

Enfonçant petit à petit le poignard dans le cœur de Bouret, Voltaire ajoute dans la même lettre, car elle est longue, quoique très spirituelle (Correspondance, lettre ALII. 1768), qu'il ne lui envoie point de vers pour le roi, le temps des vers étant passé chez la nation, et surtout chez lui; mais s'il était encore officier de la chambre du roi, poursuit-il, s'il avait posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, le roi verrait ces quatre petits vers, qui ne valent rien, mais qui exprimeraient que c'est *un de ses domestiques* qui a érigé cette statue; et, après s'être considéré comme domestique dans sa phrase scélérate, afin d'arriver à donner en plein visage cette jolie qualification à Bouret, Voltaire cite les vers assez insignifians qu'il mettrait au pied de la statue du roi.

Qu'il est doux de servir ce maître!
Et qu'il est juste de l'aimer!
Mais gardons-nous de le nommer,
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

« Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds;

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

« Si j'étais à votre place, voici comment je m'y prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais, le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France.

« Le résultat de tout ceci, monsieur, est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue. »

Le résultat de toutes ces sinuosités épistolaires du philosophe de Ferney est celui-ci : J'aime peu Louis XV, que je crains beaucoup; je n'ai pas le temps de faire des vers pour vous. Cependant, si vous employez ceux-ci, vous me serez agréable, puisque je ne les ai pas écrits pour rien; mais, dans le cas où ils seraient trouvés mauvais, tant pis pour vous, à vous la faute, je vous ai dit d'avance de ne pas les mettre sous votre statue.

Nous ignorons complètement le parti auquel s'arrêta Bouret; il est probable qu'il fit graver sous la statue les vers de Voltaire, et qu'il attendit ensuite l'effet que l'œuvre du statuaire et celle du poète devaient produire sur Louis XV.

Louis XV était déjà bien vieux quand il s'engageait si témérairement à savourer une pêche dans les jardins de son financier, et il était de cinq ans plus vieux encore lorsque Bouret, qu'on lui présentait pour la troisième fois, mais cette fois aux Tuileries, lui rappelait avec une assurance respectueuse la flatteuse espérance qu'il lui avait donnée d'aller chasser dans son parc.

Cette fois Louis XV se souvint parfaitement de sa promesse. Avec un esprit infini, car Louis XV a été le Voltaire des rois, et ce ton d'exquise courtoisie qu'il avait puisé sur les genoux de Mme de Prie, et épuré plus tard auprès des plus spirituelles femmes du monde, il fit remarquer à Bouret qu'il était bien vieux pour chasser sur les terres des autres. Il l'assura cependant que, s'il persistait, il était prêt à ratifier ses paroles, malgré l'âge et le besoin du repos. Confus de tant de bontés, Bouret se jeta à genoux, et protesta que, si quelque chose pouvait le consoler de n'avoir pas eu l'honneur de voir le roi poursuivre le cerf dans son domaine, c'étaient à coup sûr les paroles qu'il venait d'entendre. « Relevez-vous, monsieur Bouret, lui dit ensuite le roi, et assurez Mme Bouret que, dès que mes graves atteintes de goutte m'auront quitté, j'irai faire la médianoche à votre château, puisque la chasse m'est interdite. » Bouret se releva et accompagna le roi, qui entrait dans ses petits appartemens.

— Je n'ai plus rien à désirer sur la terre, pensa Bouret en quittant les Tuileries pour regagner son hôtel. Sa majesté s'est excusée de n'être pas venue chasser chez moi, et elle s'invite d'elle-même à une médianoche à mon château. La pêche à cueillir dans mon jardin, ce n'était qu'un déjeuner, la chasse un dîner; mais la médianoche, c'est le souper et le bal. Sa majesté couchera chez moi, comme Louis XIV coucha chez le prince de Condé à Chantilly, et chez le duc de Montmorency à Écouen.

Nous avons dit les sommes ruineuses dépensées par l'excellent Bouret à la construction de son château; nous y ajouterons, outre celles qu'il continuait à prêter au roi, les sommes qu'il prodigua si inutilement pour remplir son parc de cerfs et de sangliers. Sa fortune se trouva largement compromise; mais l'ambition l'avait poussé de vague en vague jusqu'au milieu de la haute mer : il était moins naïf maintenant dans son désir de recevoir chez lui le roi. Pourquoi sa

majesté n'anoblirait-elle pas ce qu'elle avait touché? Pourquoi le château Bouret ne deviendrait-il pas, le lendemain de la visite du roi, une petite seigneurie, et le maître du château quelque chose aussi? Il existait des exemples de moins juste élévation. Comme cette idée souriait à Bouret!... Lui gentilhomme! ayant des armes sur son argenterie et au panneau de ses voitures! Oh! mon Dieu! il serait modeste : *un champ de sinople et une pêche d'or en abîme, surmontée d'une couronne de vicomte.*

Une réflexion vint foudroyer Bouret. Le roi lui avait dit : « Monsieur Bouret, assurez Mme Bouret que j'irai faire la médianoche à votre château. » Madame Bouret! Le roi me croit donc marié? Comment, pourquoi le détromper?... A mon âge, un fermier-général doit être marié... le roi a raison... Et d'ailleurs, comment donner une médianoche sans femme?... Quelle femme viendrait à ma soirée, si je n'ai pas une femme, et une femme qui soit madame Bouret? Puis-je introduire sa majesté au milieu des danseuses de l'Opéra? Je serais un un homme perdu de mœurs, je serais déshonoré. Les fermiers-généraux ne jouissent pas déjà d'une réputation virginale. Après tout, se dit Bouret, il est temps de fermer ma carrière trop dissipée de jeune homme : j'ai eu un célibat assez agité. L'erreur du roi ne serait-elle pas un avertissement de la Providence, qui m'appelle à contracter un mariage pur, honnête, et à goûter les joies sacrées de la famille?

Au bout de tous ses raisonnemens et de toutes ses réflexions, Bouret trouva le mariage. Il se maria enfin avec une cousine de Mme de Pompadour. La parole du roi avait été un ordre pour lui. Ce fut un grand scandale dans les coulisses de l'Opéra, l'endroit où l'on s'épouse le plus, et où l'on se marie le moins. On se moqua de la fin ridicule du financier; il rougit un peu, il se résigna ensuite; enfin il osa se montrer en public avec sa moitié légitime.

— Vienne le roi maintenant! s'écria Bouret, j'ai une femme pour lui faire les honneurs de la médianoche où il s'est invité.

Louis XV eut des rhumatismes après la goutte, de mauvaises digestions entre la goutte et les rhumatismes; sa santé ruinée ne se relevait pas. Chaque fois que Bouret voulait parler de la médianoche au ministre, le ministre répondait : « Sa majesté ne quitte plus Versailles; dès qu'elle ira mieux, on songera à lui remettre en mémoire votre fête. »

En attendant, la fortune du financier déclinait comme la santé du roi. Les deux règnes finissaient. Enfin Bouret apprit un jour avec toute la France que le roi était mort de la petite vérole. Bouret faillit

aussi en mourir. Il était écrit, dit-il en pleurant, que le roi ne mettrait pas le pied à mon château. Ni déjeuner, ni chasse, ni médianoche! Et je me suis marié!... ajoutait plus bas Bouret.

Devinez-vous comment finit cette superbe existence? Par un coup de pistolet. Bouret se brûla la cervelle. Qui peut dire que l'origine de son désespoir ne date pas de son ambition d'être présenté au roi, et du jour funeste où il apprit que le roi lui rendrait sa visite? Sa mort violente eut lieu en l'année 1778, quatre ans après celle de Louis XV, son débiteur et son idole. Il avait fini par être si pauvre et si oublié de ses amis, qu'il ne trouva pas, lui le prêteur des rois, cinquante louis à emprunter.

Où étaient donc ces gens de lettres, ces artistes qu'il avait tant fêtés autrefois? où étaient aussi ces danseuses de l'Opéra, ces chanteuses de la Comédie Italienne, ces comédiennes de la Comédie Française, pour lesquelles il avait fait faire des cabinets de porcelaine et des boudoirs d'hermine? ces divinités qui ornaient son olympe, cet olympe dont il était le Jupiter sous la plus persuasive de ses métamorphoses, éblouissante pluie d'or? Oh! ne les accusez pas encore! Ceux-ci aussi bien que celles-là mouraient à l'hôpital quand Bouret mourait de misère. C'est leur plus bel éloge. L'homme de lettres, spirituel jusqu'au bout, se mettait alors au-dessus de l'ingratitude par l'impossibilité d'être reconnaissant.

On manque de blâme, quand on songe que cette belle fortune de Bouret s'est perdue dans une pensée de largesse et de dévouement. Bouret se ruinant pour une pêche et se brûlant la cervelle pour avoir trop aimé son roi est un héros à sa manière, un grand homme d'une façon particulière à un siècle, à une époque qui ne ressemble à aucune autre. Sans doute, s'il eût été économe, s'il avait eu des vertus prudentes, son petit-fils serait aujourd'hui président millionnaire d'une société de chemin de fer. Le bel avantage pour nous!

Bouret a eu son heure; son nom éveille l'attention : je l'ai évoqué. Il vous aura peut-être fait sourire et penser un instant. N'est-ce rien? Que de millions ne rapportent pas autant, sans parler du budget!

Je n'ai jamais traversé la forêt de Rougeaux sans me détourner de mon chemin pour aller, à travers bois, revoir ces ruines où un homme a tant dépensé d'or, d'espérance et de dévouement. Le XVIIIe siècle, si hardi, si frivole, si spirituel et si athée, vous y parle de sa plus charmante et de sa plus triste voix; c'est un désenchantement adorable.

Il est à observer que toutes ces fortunes disproportionnées, qu'elles soient bien ou mal acquises, frappent presque toujours d'une maladie

triste ou bouffonne ceux qui les possèdent. Dieu les permet, mais il ne les aime pas; il ne les souffre qu'à titre d'exemple offert aux déshérités de ce monde. Elles découragent l'envie et raffermissent le sage dans la voie de médiocrité où il marche. Nous avons connu dans ces dernières années un financier aussi riche que Bouret, aussi généreux avec plus d'ordre, et d'une loyauté que nous ne refusons pas à Bouret, mais dont le passé ne nous dit rien. Honoré un jour d'une invitation chez M. Laffitte, à son château de Maisons, nous avons pu, avec la discrétion commandée par un grand nom et une courtoisie charmante, examiner les ombres jetées sur une existence glorieuse et pure. La mélancolie répandue sur ce front en apparence si calme contristait l'ame. Il n'y a qu'un roi qui ait le droit d'être aussi triste. Nous avons été témoin des agitations de cet esprit supérieur jouant au fondateur dans un espace de deux kilomètres, après avoir été le Masaniello de la France pendant trois jours. Les vingt ou trente chaumières de Maisons-Laffitte et ses rares habitans le rendaient aussi inquiet, pensif et sombre, que Lycurgue ayant à donner des lois à tout un peuple. Tantôt c'était la rapine d'un citoyen de la nouvelle ville qui avait empiété sur le champ de betteraves du voisin, tantôt c'était le reproche d'un habitant dont on avait détourné le filet d'eau où se désaltérait son pommier; et puis c'était l'incommensurable regret de notre fondateur de voir sa ville manquer de population. Il l'avait faite si fraîche, si coquette, si pittoresque, si honnête, si tranquille, et l'on n'y venait pas! Il en séchait de douleur. — Monsieur, daigna-t-il me dire, vous avez vu Maisons; vous avez vu tous les efforts que j'ai faits pour créer aux Parisiens une ville enchantée, une ville de fleurs, de silence et d'oiseaux : à votre avis, qu'y manque-t-il?

— Des vices, lui répondis-je.

— Comment! des vices?

— Oui, monsieur, des vices. Romulus fonda Rome avec des brigands; les plus belles colonies ont eu pour originaires des pirates. Les villes sont comme les théâtres; elles n'existent que par les vices. Il y a trop d'oiseaux et d'acacias à Maisons et pas assez de cafés, de restaurans, de pâtissiers, de marchands de vins. — Vous avez peut-être raison, me dit-il en soupirant, mais je ne tenterai pas votre moyen. Et il continua à descendre de plus en plus dans cette méditation au fond de laquelle j'apercevais les mécomptes et les amertumes du fondateur déçu. Il avait aussi sa pêche sur la poitrine. Bouret attendait un roi, M. Laffitte attendait un peuple.

Si ceux qu'égarera une partie de chasse aux limites de la forêt de

Rougeaux voient blanchir entre les rameaux de la clairière le toit aigu d'un petit pavillon, ils auront sous les yeux tout ce qui reste de la colossale construction de Bouret, la maison du gardien!

Il reste aussi les fameuses caves de marbre et de pierre de taille dont nous avons parlé, et auxquelles les habitans des localités voisines rattachent une légende fort répandue. Son caractère tout-à-fait allemand, empreint de la couleur brune des mines du Hartz, la fait sortir de la vulgarité de ces sortes de traditions orales. *Le trompette perdu* (tel est le nom de cette légende) nous a paru mériter une place dans l'histoire du riche financier.

Frappés des prodigalités intarissables de Bouret, les paysans lui attribuèrent des richesses fabuleuses. Non-seulement il était plus riche que le roi, ce qui était vrai, puisqu'il prêtait au roi, mais il était riche comme un sorcier. S'il ne fabriquait pas de l'or, il en possédait tant et tant, que les caves de son château en étaient pleines. Le tiers de la forêt de Rougeaux, sous laquelle ces splendides caves se prolongeaient en tous sens, était pavé de pièces et de lingots. Les diamans n'y manquaient pas non plus assurément.

A la révolution, le château fut démoli, mais les caves triomphèrent de la destruction, secrètement protégées par la puissance du génie qui gardait l'or du fermier-général. Vainement les plus braves, les plus hardis tentèrent-ils de s'aventurer dans le souterrain, d'où ils ne devaient sortir que riches à millions; le génie les repoussa sans cesse par le souffle de la terreur, après quelques pas risqués dans l'obscurité la plus épaisse. Chaque année voyait plusieurs tentatives semblables et de nouvelles défaites, mais qui toutes, au lieu de décourager la cupidité, ne servaient qu'à l'irriter davantage. La légende en était là, lorsqu'un enfant du pays, de retour de l'armée, un trompette, se la fit minutieusement raconter à la veillée de minuit. Chacun cherchait sur son visage bruni par tous les soleils quelques marques d'étonnement ou d'effroi; mais le trompette avait vu le Caire et Moscou : il s'étonnait peu, il ne s'effrayait jamais. Il était entré dans Rome en conquérant; son cheval avait mangé le gazon sacré des jardins du Vatican. Notre trompette n'avait pas plus de préjugés que son cheval. Quand il eut ouï la légende, il secoua sa pipe, se caressa la moustache, et s'écria en riant : « N'est-ce que cela? La nuit est belle; de ce pas, si vous le permettez, je vais descendre dans ces caves, et, par la barbe de muphti que j'ai prise au Caire, je n'en sortirai qu'après les avoir fouillées comme les poches d'un Prussien; à moi un bâton et une lanterne! »

La surprise fut générale. On voulut détourner le trompette de ce

projet, dont l'inutilité était aussi bien démontrée que le danger était certain depuis plusieurs éboulemens constatés dans les caves : on lui parla du génie, du démon, des gnômes; il fut inébranlable. Tout ce qu'on obtint de lui au nom de sa mère et de sa fiancée, ce fut que pendant son trajet souterrain il ne cesserait de sonner de sa trompette, afin de rassurer ceux qui le suivraient pas à pas au-dessus de sa tête. Soit! dit-il, et l'expédition commença. On accompagna en foule le trompette jusqu'à l'entrée des caves, dans les sombres cavités desquelles il ne tarda pas à s'enfoncer. Pendant un quart d'heure, on entendit la fanfare, tantôt en éclats bruyans, tantôt en sons étouffés, courir et serpenter sous la voûte de la forêt. Que de trésors il voit! que de trésors il touche! se disait-on, jaloux déjà des richesses du trompette. Tout à coup la fanfare cesse : on écoute, on s'interroge, on écoute encore, on penche la tête, on appelle le vent, on colle l'oreille contre terre; rien! l'effroi gagne la compagnie. Que lui est-il arrivé?... que fait-il?... il remplit peut-être ses poches de doublons... La fanfare se fait de nouveau entendre au bout d'une demi-heure; mais le trompette ne reparaît pas... Un moment la fanfare jaillit d'un point, on y court; une autre fois elle s'élance d'un point diamétralement opposé, on s'y précipite; la fanfare a encore changé de place.... On eût dit un feu follet sous la forme d'un son. Jusqu'au jour, cette musique décevante, vagabonde, menteuse, transpira à travers la terre. Aux premières lueurs de l'aube, elle s'éteignit, et le trompette ne sortit pas des entrailles de la forêt. Le lendemain, pareil silence; les jours suivans, pareil désespoir. Le trompette avait infailliblement péri victime de sa témérité.

Cependant, un an après, un vieux bûcheron prétendit avoir entendu, au milieu de la nuit, sonner de la trompette sous la terre, à quelque cent pas des ruines du château Bouret; un garde-chasse du château *de la Grange* affirma que la même nuit il avait entendu le même bruit. En fallait-il davantage pour croire que le trompette perdu errait encore dans les caves mystérieuses de Bouret? L'année suivante, des braconniers, eux qui ont l'oreille si fine, répétèrent aussi qu'ils avaient été surpris pendant la nuit par les sons plaintifs d'un cor souterrain. Depuis lors, les paysans assurent que trois fois par an, par une belle nuit d'hiver, le *trompette perdu* se révèle aux gens qui traversent la forêt. Le malheureux, dit la légende, ne peut plus retrouver l'entrée des caves, ou bien, ce qui n'est pas moins probable, il ne veut pas se décider à quitter une partie de l'or dont il est surchargé.

Telle est la jolie légende du *trompette perdu* et la fin de l'histoire du château Bouret.

LÉON GOZLAN.

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

ARISTARQUE.

I. — F.-A. Wolf : *Prolegomena ad Homerum*; Halle, 1795.
II. — K. Lehrs : *De Aristarchi studiis Homericis*; Kœnigsberg, 1833.
III. — Ed. Müller : *Histoire de la théorie de l'Art chez les anciens*; Breslau, 1837.
IV. — Fr. Ritschl : *Les Bibliothèques d'Alexandrie sous les Ptolémées*; Breslau, 1838.

I.

On a complaisamment démontré combien les lettres romaines le cèdent aux grecques par l'invention et l'originalité. Il est un genre du moins où Cicéron et Quintilien assurent à Rome un glorieux avantage; c'est la critique littéraire. Grace à Cicéron et à Quintilien, nous savons ce que c'est qu'un traité de critique écrit avec éloquence, nous savons ce que peut, même en un livre technique, cette verve du sentiment littéraire qui passionne la raison et rend le précepte intéressant et instructif à l'égal de l'exemple. Est-il donc possible que les beaux-arts, la poésie surtout, n'aient pas eu, en Grèce, un véritable artiste pour législateur et pour juge? Parmi tant de philosophes qui avaient

écrit *sur la poésie*, n'en est-il pas un qui fût mieux né qu'Aristote pour en parler à la fois avec passion et avec méthode? On ne le saurait dire aujourd'hui; mais la critique grecque, il faut l'avouer, est mal représentée par les rares débris qui nous sont parvenus. Denys d'Halicarnasse n'est le plus souvent qu'un rhéteur à courte vue, qui doit sa réputation chez les modernes au malheur qui nous a privés des ouvrages de ses maîtres. Il gourmande Hérodote et Platon, d'ordinaire sans comprendre la puissance et la délicatesse de leur génie. Gardons-nous de mesurer l'esprit grec sur les proportions de cette maigre et plate littérature. La Grèce a eu d'autres critiques plus dignes de ce nom : Aristote, au premier rang, par les dates comme par la profondeur des théories, et, pour l'art de juger les hommes, Aristarque et Longin. Malheureusement les œuvres critiques de ces trois écrivains n'ont pas échappé aux ravages qui ont fait de la littérature grecque une si déplorable ruine. Les théories d'Aristote sur la poétique, ces théories qui troublaient les nuits du grand Corneille et qui, malgré bien des rébellions du génie moderne, ont gardé jusqu'à nous tant d'autorité, ne nous sont parvenues que par lambeaux dans un petit livre où l'on a vu tour à tour le brouillon ou l'abrégé informe d'un grand ouvrage. Longin devait surtout sa gloire à un traité *du Sublime* où de nobles pensées sont rendues avec une indépendance et une chaleur d'ame qui honorent le rhéteur vivant sous un régime de tyrannie; mais voici que tout récemment la malencontreuse découverte d'un érudit vient d'enlever à Longin la propriété de ce curieux ouvrage. Le traité *du Sublime* est redevenu anonyme, et attend de quelque découverte nouvelle le véritable maître dont Longin avait, pendant trois siècles, usurpé la place (1). Quant au vrai Longin, digne secrétaire de Zénobie, nous sommes réduits aujourd'hui à le juger d'après quelques pages de rhétorique banale et de métrique, et d'après quelques fragmens d'un commentaire sur Platon.

Aristarque a été long-temps plus malheureux encore; c'est vraiment le nom le plus populaire et le plus vénéré de la critique chez les anciens; ses décisions ont eu force de loi et presque d'oracle; Panétius l'appelait un *devin* (2). Cicéron a dit quelque part : « J'aime mieux me tromper avec Platon que d'avoir raison avec tant d'autres. » Il y a eu

(1) Le manuscrit unique, d'où ont découlé tous les autres manuscrits connus de cet ouvrage, porte en titre : *de Denys* ou *de Longin*. L'omission de la particule a long-temps fait admettre un nom, *Denys Longin*, qui n'est cité nulle part ailleurs. Le vrai nom du critique était Cassius Longin.

(2) Athénée, XIV, p. 634.

des admirateurs d'Aristarque qui préféraient expressément ses erreurs à l'évidence de la vérité. « Nous suivons ici Aristarque, dit un commentateur d'Homère, plutôt que Hermapias, bien que celui-ci nous paraisse avoir raison (1). » Les élégans écrivains de Rome y importèrent de bonne heure cette superstition pour un nom tout-puissant à Alexandrie. *Fiet Aristarchus*, a dit Horace. Aristarque a personnifié chez nous, comme au siècle d'Auguste, la perfection du goût unie à cette franchise délicate du caractère qui donne à la raison toute son efficace et son autorité dans l'appréciation des œuvres de l'art. Et pourtant, il y a un demi-siècle à peine, celui qui aurait voulu justifier par des faits une si grande renommée n'aurait guère trouvé à recueillir dans beaucoup de livres qu'un petit nombre de notules grammaticales sans importance et sans intérêt. On se souvenait bien qu'un de ces héroïques aventuriers qui, lors de la prise de Constantinople, sauvèrent les débris de la littérature grecque au milieu de l'inondation barbare, Jean Aurispa, annonçait à ses amis deux volumes tout pleins des commentaires d'Aristarque sur l'Iliade; mais la promesse était restée sans effet, et Bayle, écrivant son article *Aristarque*, ne trouvait guère plus d'une ou deux pages de renseignemens authentiques sur ce grand personnage; il n'a rien moins fallu, pour allonger son travail, que la discussion des doutes et des erreurs accumulés sur ce sujet par les biographes modernes (2).

C'est la France qui a eu l'honneur d'exhumer sous des ruines oubliées une partie au moins de l'œuvre d'Aristarque. Des érudits avaient déjà remarqué dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, un vieux manuscrit de l'Iliade d'Homère enrichi de notes où le nom d'Aristarque était souvent cité. En 1781, un Français, d'Ansse de Villoison, envoyé par le gouvernement en Italie pour y fouiller les bibliothèques, retrouva ce trésor. Il en comprit toute la valeur et ne se donna pas de repos qu'il n'en eût procuré la publication (3). Grace à son zèle, l'Europe posséda bientôt une édition de l'Iliade annotée, non plus par quelque professeur de l'université d'Iéna ou d'Oxford, mais par tous les grammairiens d'Alexandrie, une espèce de *variorum*, comme di-

(1) *Scholies de Venise sur l'Iliade*, IV, 235. Comparez II, 316 et *passim*.

(2) L'article *Aristarque*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, écrit par un bien savant et bien ingénieux philologue, ne nous a pas semblé digne du sujet. L'auteur n'a pas voulu donner autre chose qu'une courte biographie.

(3) Venise, 1788, in-folio, avec de savans prolégomènes. Une nouvelle édition du commentaire, avec des tables alphabétiques fort utiles, a été publiée à Berlin, en 1825, par Imm. Bekker; 1 vol. in-4°.

raient aujourd'hui nos bibliographes. Il n'y manquait même pas les signes jadis consacrés parmi ces savans hommes pour marquer les vers apocryphes, ou obscurs, ou difficiles. Les noms de Zénodote, d'Aristophane, de Cratès, d'une foule d'autres auteurs, dont quelques-uns renaissaient pour la première fois à la lumière depuis dix-huit siècles, se pressent dans cette curieuse compilation. Aristarque seul y est plus de mille fois cité. A Herculanum ou à Pompeï, le miracle n'eût pas étonné. On avait cru un instant retrouver sous la cendre du Vésuve une antiquité tout entière; mais le sort, qui se joue de nos prévisions et de nos espérances, avait voulu qu'à Herculanum on ne déterrât que d'insipides ouvrages de l'école épicurienne avec quelques lambeaux d'un médiocre poème en vers latins, tandis qu'une bibliothèque sans cesse visitée par les curieux et les savans nous rendait, après plusieurs siècles d'oubli, l'inventaire de tous les travaux d'une génération érudite sur le plus beau chef-d'œuvre de l'antiquité. Aussi l'éclat de cette découverte fut grand parmi le monde, et il l'eût été plus encore si, comme le *Voyage d'Anacharsis*, le gros volume de Villoison n'eût paru la veille de la révolution française. L'Allemagne, moins rapidement émue dans la paix de ses écoles, continua l'œuvre de Villoison, et même elle la continua tout autrement qu'il n'eût voulu; car elle tira de son livre de cruels argumens contre l'unité du personnage d'Homère. On assure que Villoison, dans la sincérité de son orthodoxie, ne se consola jamais d'avoir fourni des armes à un odieux scepticisme. Wolf, l'auteur de tout ce désordre (nous parlons le style d'alors), entra pourtant un jour comme associé étranger à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais Villoison était mort depuis longtemps. Vivant, on peut croire que la courtoisie académique lui eût épargné le voisinage d'un aussi belliqueux confrère.

A l'aide des nouvelles richesses qu'offrait le commentaire de Venise, Wolf avait restauré à grands traits la figure d'Aristarque, considéré surtout comme éditeur critique des œuvres d'Homère. Cette esquisse, excellemment juste dans sa brièveté, n'a pas satisfait l'érudition allemande. En fait d'histoire et de grammaire, nos voisins sont comme le César de Lucain,

Nil actum reputans si quid superesset agendum.

Pour eux, rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Après Wolf, il s'est trouvé un patient philologue qui a réuni et mis en ordre, avec une grande exactitude, tous les fragmens, toutes les remarques, et jusqu'aux plus petites notes relatives au travail d'Aris-

tarque sur Homère. Plus heureux que Longin, qui voit diminuer son héritage, Aristarque voit donc le sien s'étendre et s'assurer chaque jour. Peut-être même allons-nous y ajouter encore en rapprochant ici quelques documens restés épars chez les biographes et les érudits, et en essayant d'offrir un ensemble de la vie d'Aristarque et de ses travaux.

Mais cette étude serait imparfaite, si nous ne remontions un peu plus haut pour replacer Aristarque au milieu de son siècle et de l'école même dont il fut le plus glorieux représentant.

II.

Ce fut une grande chose, à coup sûr, que la fondation d'Alexandrie, de son Musée, de sa bibliothèque. Une politique habile se montre à chaque pas dans cette histoire des Ptolémées que nous recomposons aujourd'hui, faute d'écrivains originaux, avec des débris d'inscriptions, des fragmens de manuscrits mutilés. Athènes achevait sa tâche littéraire. Plus de grand poète tragique ou lyrique; la comédie se continuait encore avec honneur, mais sans originalité, par les successeurs de Philémon; en philosophie, plusieurs écoles secondaires se partageaient l'héritage de Platon et d'Aristote. Alexandre conçut le projet de déplacer le centre de la Grèce, d'ouvrir un autre Pirée à l'activité commerciale des cités grecques, et de dérouter, si j'ose ainsi dire, le patriotisme hellénique que tant d'exemples immortels avaient habitué à considérer Athènes comme sa véritable métropole. Il fonda Alexandrie, sur les bords du Nil, aux avant-postes de la civilisation égyptienne, pour servir de rendez-vous à toutes les nations du monde alors connu : c'était un véritable coup d'état et qui ne manqua pas son effet. En quelques années, Athènes eut une rivale, une rivale dont la splendeur devait l'éclipser et lui survivre. Il est vrai qu'avec les coups d'état on ne fonde pas une littérature. Grace à l'énergique volonté de ses princes, Alexandrie posséda bientôt un beau port, un Musée, des bibliothèques; elle appela, elle accueillit libéralement tous les poètes, tous les savans de la Grèce qui voulurent y chercher fortune. Les Juifs eux-mêmes, qui apparaissent ici pour la première fois dans l'histoire grecque avec leur caractère national encore reconnaissable aujourd'hui, les Juifs furent admis, invités peut-être au partage de cette hospitalité généreuse. Le concours de tant de nations donna bientôt naissance à un dialecte nouveau, qui s'appela le dialecte alexandrin.

Dans le Musée, les écrivains puisaient largement à toutes les sources de l'érudition. Les bibliothèques d'Athènes n'étaient rien auprès de la vaste collection réunie par les Ptolémées. Celle de Pergame, malgré la noble émulation des Attales et des Eumènes, n'arriva jamais au même degré de richesse (1). On avait prodigué les trésors pour qu'Alexandrie ne pût rien envier à aucune ville de l'ancienne Grèce. Quelques témoignages même ajoutent que, par une nouveauté presque hardie, on avait fait traduire en grec les ouvrages écrits en langue étrangère, entre autres la collection des livres sacrés des Hébreux; c'est à cette époque, en effet, que remonte la fameuse version des Septante. A tous ces établissemens littéraires présidait, comme chef suprême, le secrétaire même du roi (*épistolographe*), en même temps grand-prêtre ou ministre des cultes pour toute l'Égypte, et toujours Grec de naissance, vivante image de cette adroite ambition qui voulait fondre autant que possible deux religions, deux civilisations profondément distinctes, quoique depuis long-temps forcées de s'unir par les intérêts politiques et commerciaux (2).

Mais la science n'est pas l'inspiration, et l'on cherche vainement ce qui pouvait inspirer des poètes ou des orateurs dans cette *cage des muses*, comme un spirituel satirique du temps appelait le Musée. Les crimes et les révolutions de palais, le gouvernement jaloux d'un ministre secrétaire d'état, le voisinage d'une population active, avide de gain et superstitieuse, au milieu d'une ville où les monumens même des arts ne pouvaient offrir qu'un mélange plus ou moins heureux du style grec et du style égyptien : tout cela devait disposer bien peu les esprits aux grandes conceptions du beau. Aussi connaît-on beaucoup d'astronomes, de mathématiciens à Alexandrie; les villes de commerce aiment et favorisent cette culture des sciences exactes, même au-delà des besoins de leur industrie. Quant à la poésie alexandrine, en vérité, c'est une bien pâle contrefaçon des grandes choses qui l'ont précédée. Apollonius (je n'en voudrais point médire, surtout depuis qu'on a, dans cette *Revue* même (3), fait si habilement ressortir quelques-unes

(1) Voir C.-F. Wegener, *De Aula Attalica literarum artiumque fautrice*, libri sex : Copenhague, 1836, in-8°. Il n'a paru encore que la première partie de cette monographie intéressante.

(2) On reconnaîtra ici le résultat des curieuses recherches de M. Letronne : *Inscriptions de l'Égypte*, t. I, 1844, in-4°. Il faut lire aussi sur cette époque une esquisse ingénieuse et savante de Heyne, *Opuscula academica*, t. I, p. 76 : *De Genio sæculi Ptolemæorum*.

(3) Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1845, l'article de M. Sainte-Beuve sur *la Médée d'Apollonius*.

des beautés que ne lui déroba pas Virgile), quel faible imitateur d'Homère ! Lycophron, avec son immense logogriphe de l'*Alexandra*, quel usurpateur du nom de poète ! Je ne vois guère dans Callimaque qu'un habile versificateur. Théocrite lui-même (pourquoi faut-il qu'ici encore je rencontre des admirations que je dois respecter?), Théocrite, comme peintre de la passion et de la nature, reste fort au-dessous de cette verve puissante qui anime l'épopée et la tragédie antiques. Faisons d'ailleurs aussi large qu'on voudra la part de l'invention dans les poèmes d'Apollonius et de Théocrite. Est-ce bien Alexandrie qui les a inspirés? Apollonius vécut long-temps à Rhodes; Théocrite était Syracusain de naissance. Quand Apollonius s'élève au-dessus d'une imitation artificielle des formes homériques, c'est par quelque souvenir de ses voyages, et grace au contact d'une vie moins factice que celle d'Alexandrie. Dans la collection des œuvres de Théocrite, je ne vois que les *Fêtes d'Adonis* qui offrent quelque peinture vraiment naïve des mœurs alexandrines. Pour ses poésies pastorales, Alexandrie ne lui a fourni que des livres; sa muse est celle de Daphnis le Sicilien : les bois, les montagnes, les rivières, toute la nature enfin, dans ses vers, est celle d'une autre Grèce que cette Grèce improvisée sur les bords du Nil par la volonté persévérante d'une dynastie de conquérans.

Que sont donc, avant tout, ce Musée, ces bibliothèques d'Alexandrie? Un vaste entrepôt des richesses anciennes de la littérature grecque. Qu'est-ce que la littérature dans l'école alexandrine, sinon une discipline savante qui perpétue l'imitation des grands modèles, et remplace le génie par un industrieux mécanisme? Ainsi, la véritable gloire littéraire de cette école, en dehors des sciences exactes, et avant la création de la philosophie qui porte son nom, repose sur les travaux de ses grammairiens, ou, pour mieux dire, de ses critiques.

En effet, pour ne pas trop rabaisser cette gloire, il faut bien connaître ce que l'antiquité attachait d'importance et d'honneur au titre de grammairien. Sur ce point, les témoignages abondent (1); j'en choisis un presque au hasard, bien postérieur au siècle d'Aristarque, mais que l'on peut sans crainte appliquer à une époque plus ancienne. Écoutez donc ce qu'enseignait le père du poète Stace, grammairien, professeur dans une école de Néapolis : la musique, la métrique, la philosophie des sept sages, l'épopée, la tragédie, la comédie, l'élégie,

(1) Voir L. Lersch, *Philosophie des Langues chez les anciens* (en allemand); Bonn, 1838-1841, in-8°, et Graefenhan, *Histoire de la Philologie classique* (en allemand); 1844-1845, in-8°, ouvrage dont les deux premiers volumes ont seuls paru.

la poésie lyrique. Son esprit et sa mémoire embrassaient tout le domaine de l'éloquence :

> Omnia namque animo complexus, et omnibus auctor,
> Qua fandi via lata patet, sive orsa libebat,
> Aoniis vincire modis, seu voce soluta
> Spargere et effreno nimbos æquare profatu.

A son école, la jeunesse apprend et la funèbre histoire de Troie, et les longues erreurs d'Ulysse, et le génie du belliqueux Homère, et les utiles préceptes d'Hésiode; quelle loi règle les sons de la lyre de Pindare, de celle d'Ibycus et d'Alcman, de celle du fier Stésichore et de la courageuse Sappho; elle entend expliquer les vers savans de Callimaque, les ténèbres de Lycophron, les énigmes de Sophron et les gracieux secrets de Corinne. Stace le père est de plus un poète et un poète lauréat. Callimaque, Apollonius, d'autres encore, avaient uni cette double palme de la science et du talent poétique. Le premier, que l'on ne connaît guère aujourd'hui que par ses hymnes, avait laissé des commentaires, des tablettes de chronologie littéraire; c'est le père de la bibliographie. Apollonius aussi quittait le rôle de commentateur et de bibliothécaire pour écrire les *Argonautiques*, et il donnait de son propre poème une seconde édition, la seule des deux qui soit parvenue jusqu'à nous. Mais les devoirs seuls du grammairien suffisaient à une vie tout entière, même à une vie ambitieuse de gloire. Il n'y a rien d'exagéré dans cet éloge que la douleur arrache au fils du professeur napolitain. On y pourrait même ajouter quelques lignes pour achever le portrait idéal d'un grammairien critique. Stace n'a pas dit (sans doute il craignait de déparer ses vers par de tels détails) que l'examen et la correction des manuscrits comptaient aussi parmi ses fonctions, qu'il devait savoir à fond la géographie, l'histoire et la mythologie, pour expliquer les vieux auteurs, pour décider à l'occasion sur l'authenticité d'un ouvrage suspect. Voilà une véritable encyclopédie. C'est, en vérité, le *trivium* et le *quadrivium* du moyen-âge, augmentés de tout ce que le moyen-âge avait perdu de la science classique. Avant l'école d'Alexandrie, la Grèce n'avait ni histoire littéraire, ni dictionnaires de sa vieille langue ou de ses divers dialectes, ni grammaire méthodique; tout cela fut l'œuvre des alexandrins, œuvre qui mérite d'honorer leurs noms auprès de la postérité. Toute littérature largement développée a eu ses écoles de grammairiens et de critiques. Henri Estienne, Casaubon, Gabriel Naudé, Vaugelas, sont les alexandrins de notre littérature. Tel savant du Musée, comme

Henri Estienne, amassait les matériaux d'un vaste lexique; tel, comme Casaubon, examinait les titres douteux d'un ouvrage que des faussaires ou des commerçans avides offraient, pour un grand prix, à la munificence souvent aveugle des Ptolémées; tel autre, comme Naudé, voyageur intelligent et négociateur bibliophile, obtenait, sur garantie, du peuple d'Athènes, l'exemplaire officiel des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, exemplaire dû aux soins de l'orateur Lycurgue, et précieusement conservé dans l'Acropole, où, pour le dire en passant, il ne rentra jamais (1); un autre fixait, comme Vaugelas, les lois de l'atticisme par l'exemple des bons écrivains et la discussion des locutions contestées. Je trouve même, sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, une poétesse, femme et mère de savans, qui me rappelle, en vérité, la fameuse Mme Dacier, fille de l'helléniste Le Fèbre, et femme d'un philologue dont elle partagea les travaux. Myro ou Mœro, native de Byzance, eut pour mari le philologue Andronicus, et pour fils Homère le tragique, un des six poètes qui composaient à Alexandrie une sorte de pléiade secondaire après celle des grands poètes d'Athènes. Elle avait écrit en vers héroïques un poème intitulé *Mnémosyne*, en outre divers morceaux élégiaques et lyriques; enfin des épigrammes dont il reste quelques fragmens (2). Comme Anne Le Fèbre, il paraît qu'elle avait aussi commenté le vieil Homère, et on lui fait honneur d'avoir, la première, expliqué certain passage obscur de l'Odyssée (3). Tous ces illustres académiciens d'un autre âge avaient aussi leurs séances, où ils débattaient des questions littéraires, et où ils étaient partagés en deux classes, selon leur aptitude à poser des problèmes ou à les résoudre. Nous avons les procès-verbaux de quelques séances de ce genre, qui font plus d'honneur au zèle des grammairiens qu'à la gravité de leur esprit et de leur science (4). Quelquefois pourtant la critique prenait à Alexandrie un rôle plus solennel encore, et qui rappelle notre Académie française, rédigeant, pour composer la première édition de son dictionnaire, une liste des auteurs classiques et jugés dignes d'en fournir les matériaux. C'était un bibliothécaire, qui, sous l'autorité sans doute et avec les avis de ses confrères, dressait le *Canon* des poètes épiques, lyriques, dramatiques ou comiques, celui des historiens et des orateurs.

(1) Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue;* Quintilien, x, 1, § 66; Nissen, *De Lycurgi oratoris vita et rebus gestis* (Kiel, 1833, in-8°), p. 86.

(2) Fabricius, *Bibl. Græca*, t. II, p. 131.

(3) Scholies sur le chant XII, vers 62.

(4) Voir Dugas-Montbel, *Histoire des poésies homériques*, p. 115.

Un grand respect semble s'être attaché à ces décisions que nous ne pouvons pas toutes contrôler aujourd'hui (1); celles de notre Académie n'ont pas toujours rencontré la même obéissance chez les contemporains, ni obtenu la même consécration dans le jugement de la postérité.

III.

On voit ce qu'était la science littéraire d'Alexandrie. Il est temps d'apprécier l'homme qui, dans ce monde élégant et érudit, se plaça au premier rang par le savoir et le bon goût.

Aristarque était né, dans l'île de Samothrace, d'un père qui portait le même nom que lui. Il vint sans doute assez jeune à Alexandrie, où il eut pour maître Aristophane de Byzance, savant bien oublié aujourd'hui, quoiqu'il soit le principal inventeur des signes que nous employons encore dans l'orthographe française, de nos *accens*. L'usage était alors que le grammairien conservateur des bibliothèques eût pour successeur le plus distingué d'entre ses auditeurs, ou au moins quelque élève de l'école alexandrine. C'est ainsi qu'à Zénodote avait succédé Callimaque, à Callimaque Eratosthène, puis Apollonius, à celui-ci Aristophane, dont l'héritage fut recueilli par notre Aristarque. De même aussi qu'Aristote avait élevé Alexandre, et Zénodote les fils du premier Ptolémée, Aristarque devint le précepteur du fils de Philométor. Jadis les Pharaons subissaient en quelque sorte une instruction toute sacerdotale, et entendaient chaque jour la leçon de morale contenue dans les livres sacrés (2). Les Ptolémées, sans renier complètement les souvenirs de cette éducation officielle imposée aux Pharaons par le sacerdoce égyptien, voulurent, à ce qu'il semble, laisser sous la tutelle de l'esprit grec les jeunes princes de la maison royale. Ils ne pouvaient, sur ce point, mieux concilier les intérêts de leur politique avec le respect dû aux vieilles traditions, qu'en s'adressant à quelqu'un de ces graves érudits qui présidaient aux travaux du Musée et des bibliothèques. Cela n'a pas toujours assuré à l'Égypte des souverains bien dignes du trône; mais il ne faut pas juger trop vite l'instituteur d'un roi par l'élève qu'il a formé. Pour réussir glorieusement dans cette tâche difficile, il ne suffit pas d'être Aristote, il faut rencontrer un Alexandre. Un prince d'ailleurs est bien rarement

(1) Les principaux témoignages sur ce sujet sont réunis par Ruhnkenius à la fin de son *Histoire critique des orateurs grecs*, plusieurs fois réimprimée.

(2) Diodore de Sicile, I, 70; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 4.

l'élève de son seul précepteur. Tout, autour de lui, concourt à le former, souvent à le corrompre. C'est du moins une dignité qui s'ajoute à la condition des savans que ce partage de la vie intime du palais. Le musicien Stratonicus parlait de son art devant un Ptolémée; le roi crut pouvoir jeter son mot dans la discussion, il le fit impoliment : « Prince, lui dit alors Stratonicus, autre chose est un sceptre, autre chose une lyre » (mot à mot, un *plectre*, un archet; il jouait sur l'assonnance des deux substantifs). C'est ainsi que Boileau osait soutenir contre toute la cour son droit de déclarer mauvais des vers que le roi trouvait bons (1). On aime à rencontrer si loin de nous ces traits d'une familiarité qui honore également le prince et son favori. Combien est plus honorable encore la confiance des princes alexandrins envers le savant hôte du Musée qu'ils choisissaient pour maître de leurs enfans!

Malgré ses doubles fonctions de professeur et de bibliothécaire, Aristarque fut un philologue laborieux et fécond. Un témoignage porte à huit cents le nombre de ses livres, et ce nombre, si étrange qu'il paraisse, peut n'être pas exagéré; c'est précisément celui des livres attribués à Callimaque; c'est, avec moins de variété, la même abondance qui nous étonne dans ce que les anciens racontent d'auteurs plus originaux, d'Aristote par exemple, de Théophraste et de Chrysippe. Du reste, les livres alors n'étaient pas toujours ce que nous appellerions aujourd'hui un volume. Les subdivisions d'un grand ouvrage comptaient pour autant de *livres*. Parmi ceux d'Aristarque, on ne peut citer aujourd'hui, par leurs titres, que ses *Réponses à Comanus, à Philetas, à Xénon*, qui étaient sans doute des traités polémiques, et son commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée. Il avait commenté aussi Hésiode, Archiloque, Pindare, Alcée, Anacréon, Aristophane le comique, Eschyle, Sophocle, Ion et Aratus, d'autres encore. Outre ces recueils, il avait sans doute écrit quelques traités de critique comparative, puisque Quintilien lui attribue surtout, ainsi qu'à son maître Aristophane, la composition de ces célèbres *Canons* où étaient rangés les poètes classiques de la Grèce. L'exposé des motifs qui précédait ces listes est un morceau à jamais regrettable pour les amateurs de curiosités littéraires. Eschyle, Sophocle et Euripide, jugés par un tel maître en présence de tous leurs chefs-d'œuvre; Aristophane, rapproché de Ménandre et de Philémon; Démosthène, d'Hypéride; Ho-

(1) Athénée, VIII, p. 350 (d'après l'historien Capiton d'Alexandrie). Comparez, dans le *Bolœana*, § IX, l'anecdote qu'on a quelquefois défigurée en l'abrégeant.

mère, des faiseurs d'épopée qui, dès Pisistrate, renouvelaient par une étude savante quelques-unes des merveilles de l'antique inspiration! Combien de telles pages nous auraient épargné aujourd'hui de conjectures et de discussions stériles! Mais, quand on voyage à travers les ruines, il faut bien un peu s'endurcir le cœur. On passerait des journées entières à maudire les ravages du temps et de la barbarie.

Aristarque doit aussi avoir enseigné systématiquement la grammaire grecque, chose alors nouvelle. L'un de ses disciples, Denys le Thrace, est auteur du plus ancien manuel de grammaire grecque qui nous soit parvenu, où l'on trouve pour la première fois les parties du discours ramenées à huit. C'était, selon Quintilien, la doctrine adoptée par Aristarque : jusqu'à lui, on n'avait distingué que six parties du discours; il en ajouta deux qui sont demeurées dans nos manuels, le participe et la préposition. Modeste découverte, sans doute, et dont le germe d'ailleurs se trouve déjà dans les profondes analyses d'Aristote, mais qui, à leur date, ont mérité d'avoir quelque éclat. On apprend aujourd'hui ces choses-là dans nos écoles primaires; mais on ne les lisait alors nulle part. Ouvrez le *Cratyle* de Platon, et voyez où en était alors l'analyse raisonnée du langage. Platon ne distingue dans le discours que des *noms* et des *verbes*. Il a fallu deux siècles pour compléter cette nomenclature, qui n'a guère changé depuis l'école d'Aristarque, et qui règne aujourd'hui presque seule dans les grammaires de tous les idiomes européens. Sachons, en passant, rendre hommage à ces utiles inventions, pour qui la popularité n'a pas été la gloire, et qui, du nom de leurs véritables auteurs, ont passé, grace à leur utilité même, sous le nom de tout le monde.

Une tradition encore plus oubliée rattache au nom d'Aristarque une idée qui a pu être bien puissante pour l'avenir des lettres en Occident. Selon des auteurs du moyen-âge (1), ce fut lui qui donna au roi Ptolémée le conseil d'envoyer du papyrus à Rome, en d'autres termes d'autoriser l'exportation de cette précieuse denrée vers l'Italie, sans doute au préjudice de quelques autres nations de la Grèce, et particulièrement des rois de Pergame, qui organisaient alors leur belle bibliothèque. Selon les mêmes auteurs, Cratès de Mallos, chef des grammairiens de Pergame, aurait, à cette occasion, engagé ses maîtres à perfectionner, faute de papyrus, la fabrication du parchemin (*charta pergamena*), et deux savans nous apparaîtraient ainsi comme

(1) Voir Boissonade, *Anecdota Græca*, I, p. 420; Tzetzès, *Chiliades*, XII, 347, 348.

les promoteurs d'une concurrence commerciale qui devait tourner au profit de la civilisation, en multipliant dans le monde conquis par les Romains les matières les plus commodes et les plus durables que l'on ait connues pour la transmission de l'écriture jusqu'à la découverte du papier. Si tout cela n'est qu'une fable, avouons qu'il y a des fables qu'on aimerait croire sans discussion.

Il est certain que, sur un terrain plus scientifique, Cratès et Aristarque représentent l'opposition des écoles de Pergame et d'Alexandrie. Cratès n'était pas un rival indigne d'Aristarque. Il voulait que la critique fût la science de tout ce qui tient aux œuvres de l'esprit; il réservait le nom de grammaire pour cette connaissance toute matérielle du langage qui s'attache aux mots et aux syllabes. Le grammairien, disait-il, c'est le manœuvre; le critique, c'est l'architecte. Ce qui nous reste aujourd'hui de Cratès (1) ne répond pas à ces prétentions. Dans la grande controverse sur l'autorité de l'usage et de l'analogie, controverse qui dure encore parmi les grammairiens, il avait pris parti pour l'usage, avec le stoïcien Chrysippe, contre Aristarque, défenseur de l'analogie; mais Varron lui reproche de n'avoir pas mieux compris la doctrine de Chrysippe que celle de son adversaire (2). On aperçoit plus d'érudition que de bon goût et de bon sens dans les fragmens des autres ouvrages de Cratès et de son école, et on ne peut guère s'empêcher de sourire quand un interprète d'Homère met gravement en présence, au sujet d'une variante légère dans le texte de l'Iliade, les deux phalanges commandées par Cratès et Aristarque. C'étaient alors de graves intérêts dans les cours savantes où l'on chantait la chevelure de la reine Bérénice métamorphosée en astre, et où Lycophron devait sa fortune à son talent pour les anagrammes (3). Croira-t-on même que les puérilités ingénieuses qui, en Grèce, défrayaient quelquefois les cercles et les écoles, faillirent gagner un instant la gravité romaine? Cratès avait été envoyé par son maître en ambassade à Rome; il s'y cassa la jambe, et profita du séjour forcé qu'il dut faire dans cette ville pour y donner quelques leçons, selon la mode des

(1) Voir les prolégomènes de Villoison sur l'Iliade, le livre de Thiersch *sur l'âge et la patrie d'Homère*, où il défend l'opinion de Cratès sur ce sujet; enfin un recueil des fragmens de Cratès dans Wegener, livre cité, p. 132 et suivantes.

(2) *De Lingua latina*, IX, 1, édit. Müller. Comparez le livre de Lersch, cité plus haut, première partie.

(3) Biographie anonyme de Lycophron. Dans le nom *Ptolemaios* il avait trouvé *apo melitos* (*du miel* ou *de miel*); dans celui d'*Arsinoe, ion eras* (violette de Junon). C'est à croire qu'il y avait dans quelque faubourg d'Alexandrie un hôtel de Rambouillet.

maîtres grecs de l'Orient. Il expliquait et corrigeait les ouvrages des grands poètes; l'expérience réussit assez bien, et produisit même quelques imitateurs, *aliis exemplo fuit ad imitandum*, nous dit Suétone. Par malheur, le même historien ajoute que, six ans après, Rome expulsait brutalement *les philosophes et les rhéteurs* (1). Il fallait du temps encore pour que ces rudes mœurs pussent livrer passage à la contagion d'une science élégante et raffinée. Un siècle plus tard, Varron résumait le premier, pour ses concitoyens, quelques controverses des écoles grecques, et commençait, à vrai dire, en Occident, la renommée des Cratès et des Aristarques.

C'est surtout comme interprète d'Homère qu'Aristarque l'emporte sur Cratès, et c'est surtout comme tel que nous voudrions aujourd'hui le connaître et l'apprécier. Dès la renaissance des lettres, on s'est beaucoup moqué, particulièrement en France, de l'érudition et de la manie des commentaires, et, depuis Érasme jusqu'à Voltaire, nous avons là-dessus de charmantes satires; mais on s'est trop habitué à croire que ce pédantisme est précisément né, au XVIe siècle, d'une admiration naïve pour l'antiquité mal comprise. Lucien connaissait déjà de pédans admirateurs d'Homère et s'en moquait avec grace. Nous n'avons plus maintenant une idée de cette prodigieuse activité qui, pendant six siècles, entre la fondation d'Alexandrie et le triomphe du christianisme, inonda la Grèce d'éditions, de commentaires, de discussions savantes sur les bons comme sur les méchans écrivains, sur Homère avant tous les autres. C'est dans le gros volume de Villoison qu'il faut chercher les titres et les débris de tant de livres long-temps oubliés. En quatre cents ans, avec l'imprimerie, l'érudition moderne a été moins féconde.

Aussi, il faut le dire, jamais nom de poète n'a eu chez aucun peuple, en aucun pays, une autorité comparable à celle d'Homère chez les Grecs. L'Iliade et l'Odyssée étaient les livres saints de l'ancienne Grèce : elle y trouvait et la suprême beauté de son génie et la plus pure vérité de son histoire comme de sa théologie primitives. Long-temps ces poèmes furent chantés avec enthousiasme par des rapsodes, sorte de prêtres des muses qu'entourait un respect religieux. Puis, quand l'écriture se répandit, on les lut, on les apprit partout dans les écoles avec autant d'ardeur qu'on les avait jadis entendus de la bouche des rapsodes. Pisistrate avait doté Athènes du premier exemplaire complet de l'Iliade et de l'Odyssée. Chaque ville

(1) Suétone, *De Illustribus Grammaticis*, c. I; *De Claris Rhetoribus*, c. I.

voulut avoir le sien, dont elle confia la préparation à quelque savant critique. Il y eut ainsi l'*édition* de Chio, celle d'Argos, celle de Sinope. Notre Marseille, aujourd'hui si oublieuse de la Grèce qui la civilisa aux temps les plus obscurs de la barbarie gauloise, Marseille ne se souvient guère qu'elle aussi alors donnait son nom à une édition d'Homère. A l'autre bout du monde, sous le règne de Domitien, le rhéteur Dion Chrysostôme retrouvait Homère honoré, chanté par des aveugles, au milieu des Scythes et des Sarmates, sur les bords du Borysthène. A Alexandrie, la ville des grammairiens et des critiques, les éditions abondèrent. Zénodote, Aristophane, avaient signé de leur nom des textes d'Homère corrigés par leurs soins. Aristarque, venu après tant de maîtres, instruit par leurs exemples et souvent par leurs erreurs, doué d'ailleurs d'un sens critique aussi juste que délicat, et muni d'une grande érudition, publia à son tour un Homère qui surpassa tous les autres, sans les faire complètement oublier, et mérita de parvenir jusqu'à nous, comme le dernier effort de la science et du goût dans une étude où, depuis Pisistrate, la Grèce avait déployé, avec amour, tant de savoir et de subtilité. Ce travail, Aristarque le revit plusieurs fois, car il est question, chez le commentateur de Venise, de la première et de la deuxième leçon d'Aristarque. Il le justifia dans des *Mémoires*, qui, comme son édition même, firent naître bien d'autres travaux. Ainsi Aristonicus avait écrit un livre pour expliquer et discuter les signes apposés par Aristarque aux vers homériques qui lui semblaient interpolés ou incorrects, ou notables à quelque autre titre. Ammonius et Didyme disputaient pour savoir s'il y avait eu, à proprement dire, deux éditions d'Aristarque. Ptolémée d'Ascalon examinait, dans un livre spécial, la recension aristarchéenne de l'Odyssée. Sur le sujet d'Homère comme sur tant d'autres, Cratès et les grammairiens de Pergame avaient pris parti contre l'école d'Aristarque. Engagée par les deux maîtres, la guerre se continua après leur mort, par leurs disciples, à coups de pamphlets et d'épigrammes. Athénée nous a conservé une de ces épigrammes, dont il serait impossible de faire passer en français la bile âcre et pédante (1). Du milieu de cette bruyante mêlée, le nom d'Aristarque s'élève glorieusement avec le surnom d'*Homérique*. Rome surnommait l'Africain ou l'Asiatique ses généraux vainqueurs d'Annibal ou d'Antiochus. La Grèce, qui ne connut cet insolent usage qu'à l'époque où elle ne savait plus conquérir, trop heureuse si elle pouvait se défendre,

(1) Athénée, liv. v, p. 222; Anthologie, Appendix, nº 35.

l'a du moins consacré sur le champ de bataille de ses écoles par une innocente imitation.

Maintenant, si nous voulons venir aux faits et apprécier le chef-d'œuvre de la critique alexandrine, que trouvons-nous enfin dans les commentateurs et particulièrement dans ce fameux recueil que nous a rendu la bibliothèque de Venise? Des centaines de minuties grammaticales sur le genre des adjectifs, sur l'augment syllabique, sur les mots composés, sur la déclinaison et la conjugaison, sur l'accent, l'orthographe et la quantité, sur le vrai sens de quelques mots obscurs, toutes choses bien précieuses pour un éditeur du texte homérique, mais peu saisissables pour ceux qui ne demandent à l'antiquité que l'esprit et comme le suc de ses meilleurs ouvrages. Aussi Wolf, qui avait embrassé avec tant de puissance le beau problème de l'épopée grecque, semble-t-il désespérer que le mérite d'Aristarque nous soit jamais bien connu hors du cercle étroit de la philologie grammaticale. Essayons cependant d'aller un peu plus loin qu'il n'osait faire, et de saisir à travers cette poussière d'érudition les traits principaux de la critique littéraire dont Aristarque a paru offrir le parfait modèle.

La doctrine d'Aristarque se rattache tout entière à un grand principe : il a compris qu'Homère représente seul tout un âge de la civilisation et de la langue grecque. On ne pouvait lire alors aucun poème authentique antérieur à Homère ou même contemporain d'Homère. Ce poète ne devait donc être expliqué que par lui-même, et il fallait se garder d'attribuer à ses héros des idées, des mœurs dont le témoignage ne fût expressément contenu dans ses poèmes. Une première conséquence de ce principe, c'est que tout devait être pris à la lettre dans les fables d'Homère. D'anciens philosophes, admirateurs sincères de cette poésie, mais tremblant pour la morale, si les dieux donnaient l'exemple de la violence et des vices, imaginaient d'expliquer les fables homériques par des allégories subtiles. Ainsi la grande bataille entre les dieux était ramenée à la lutte des élémens. Apollon combattant Neptune, c'était le feu partiel luttant contre l'humide tout entier; Junon et Diane, c'étaient l'air et la lune; Hermès et Latone, la raison et l'oubli; Vulcain et le Xanthe, c'étaient le feu tout entier et l'humide partiel, etc. Quand Jupiter jette Vulcain du haut du ciel dans l'île de Lemnos, on trouvait le procédé un peu brutal pour un dieu à l'égard de son fils. Vulcain avait couru un grave danger. Il en fut quitte, il est vrai, pour rester boiteux; mais ce petit mal était un échec inconvenant à la dignité divine. Voici comment les philosophes (et Cratès les suivait ici, comme en d'autres cas semblables)

se tiraient d'embarras. Il y avait deux espèces de feux créés par Jupiter : un feu divin et incorruptible, le soleil, qui parcourait le monde de l'orient au couchant; un feu plus corruptible et plus terrestre, qui animait la nature entre la terre et le ciel. L'un et l'autre mettaient le même temps à parcourir leur domaine respectif. Et voilà pourquoi Vulcain, jeté le matin du ciel, tomba dans l'île de Lemnos à l'heure où se couche le soleil. Cette île d'ailleurs était, dit-on, fort bien choisie par le poète, puisqu'elle offrait encore des traces de feu volcanique. D'autres interprètes, moins hardis, appliquaient aux fables d'Homère une méthode qui s'est résumée dans le système d'Euhémère, selon lequel les dieux auraient été primitivement des hommes divinisés plus tard et défigurés par la superstition. Ainsi le Polyphème de l'Odyssée était quelque personnage très savant : voilà pourquoi il avait un œil au milieu du front, tout près de la cervelle, qui est le siège de l'intelligence. Ulysse se montra plus fin encore que Polyphème; ce qu'Homère avait exprimé par sa victoire sur le cyclope. Rien ne pouvait résister à de telles interprétations. Aristarque (et ceux qui eurent ce courage avec lui ne sont pas nombreux) déclarait l'allégorie contraire aux intentions du poète. Il admettait donc dans leur grossièreté souvent sublime ces fictions d'un autre âge; il ne voulait pas qu'on en fît honneur à Homère, non plus qu'on lui en fît un crime. L'érudition a renouvelé chez nous tous les paradoxes de l'allégorie philosophique, Mme Dacier s'y complaît encore et y revient à chaque page de son commentaire sur Homère; mais la raison y a toujours répondu par l'opinion d'Aristarque.

Si la critique n'a pas le droit de forcer le sens des fables d'Homère, elle peut du moins y chercher une sorte de convenance et d'unité poétique. Tout passage qui produirait aujourd'hui dans l'Iliade une contradiction sera donc par là même suspect d'interpolation. Le poète héroïque n'est pas tenu d'être un profond philosophe, mais il doit s'accorder avec lui-même. Ainsi le premier voyage de Pâris à Mycène n'est mentionné clairement que dans six vers du XXIVe chant de l'Iliade. Homère, qui avait eu déjà tant d'occasions d'en parler, n'en a pourtant rien dit ailleurs : Aristarque concluait à supprimer les six vers en question comme insérés par quelque poète plus récent. Au XIIIe chant de l'Iliade, on voit reparaître un guerrier paphlagonien, nommé Pyléménès, déjà tué au Ve par la main de Ménélas. Ou bien, disait Aristarque, le même nom désigne deux guerriers différens (ce qui est peu vraisemblable, quoique non sans exemple), ou les deux vers qui nous représentent Pyléménès suivant les funérailles de son fils sont une mala-

droite interpolation. Tant d'altérations de ce genre avaient pu trouver place entre Homère et les alexandrins! Ne s'était-il pas même trouvé des sophistes assez effrontés pour insérer çà et là dans le texte du vieux poète des variantes, des vers ou des tirades, à l'effet d'embarrasser les *Saumaises futurs*, ou, comme on disait alors, pour *créer des problèmes* (1)?

Zénodote et les autres devanciers d'Aristarque n'avaient pas eu la même sagesse que lui. Ils avaient souffert ou inventé plus d'une explication, plus d'une interpolation qui altérait la vérité des mœurs héroïques. Par exemple, suivant en cela quelques poètes plus récens, et entre autres les poètes tragiques peu sévères sur ces sortes de vraisemblance, ils admettaient, aux temps homériques, l'usage vulgaire de l'écriture. Aristarque n'eût pas osé peut-être affirmer le contraire. Du moins, d'après sa règle de n'interpréter le poète qu'à la lettre, il n'hésitait pas à dire que les mots *graphin* et *semata* ne désignent pas, dans les deux passages classiques où Homère les a employés, une véritable écriture alphabétique, mais seulement quelques signes élémentaires (2). Si maintenant il prêtait à Homère, comme ont fait certains critiques modernes, l'intention subtile de ne point supposer chez ses héros l'usage d'un art que l'on pratiquait de son temps, et que lui-même pratiquait pour la rédaction de ses poèmes, je ne saurais le dire; on voit du moins de quelle conséquence est sur de tels sujets cette décision discrète, mais ferme. Les deux passages en question sont encore aujourd'hui le texte principal des discussions relatives à l'emploi de l'écriture dans les temps héroïques. Toutefois, pour une difficulté sérieuse il y en avait dix où l'esprit chicaneur des grammairiens avait soulevé les plus puérils problèmes; alors Aristarque renonçait franchement au débat. Antiphon, fils du roi Priam, a voulu frapper Ajax; son javelot s'égarant est venu frapper Leucus, un *compagnon* d'Ulysse. Or, les soldats d'Ulysse, dans l'ordre de l'armée grecque, n'étaient pas auprès des guerriers de Salamine. De là, pour les oisifs du Musée, de graves discussions. Aristarque s'en débarrasse en deux mots: il veut qu'on pardonne à Homère *une inadvertance poétique*. Pourquoi dans le fameux catalogue du second chant de l'Iliade le poète a-t-il commencé par les Béotiens? Sans intention, répondait Aristarque à ces ergoteurs qui torturaient Homère et ne voulaient rien

(1) *Scholies de Venise sur l'Iliade*, XX, 269.

(2) *Ibid.*, Iliade, VI, 168; VII, 175. Aristarque n'est pas nommé dans ces deux scholies, mais il est évident que c'est son opinion qui nous est transmise par Aristonicus.

ignorer; il ajoutait sensément : Si le poète avait commencé par un autre peuple, on demanderait encore pourquoi celui-là plutôt qu'un autre (1). Lucien, dans un voyage imaginaire au séjour des bienheureux, y rencontrant Homère, lui demande pourquoi il s'est avisé d'ouvrir l'Iliade par la *colère* d'Achille (mot de mauvais augure), et le poète répond naïvement : Je n'y songeais pas (2). Lucien a bien l'air ici d'aiguiser une épigramme déjà vieille d'Aristarque.

Après avoir cité cent exemples de diverse importance, où brillent la justesse et la sagacité de cet excellent esprit, son historien, M. Lehrs, s'écrie dans un élan d'admiration : « Tout cela est si beau, si conforme aux lois d'une science parfaite, que je m'arrête involontairement. Quoi! ne trouverai-je pas chez cet homme quelques traces des imperfections de son art et de son époque? Il y en a, Dieu merci; autrement je craindrais d'avoir présenté de lui à nos lecteurs une fausse image. » Il y en a surtout dans les explications étymologiques. Mais l'étymologie est une science toute récente, elle n'a trouvé sa méthode que par l'étude comparée des langues. Les Grecs, qui ne connaissaient que leur propre langue, les Romains, qui ne comparaient guère au latin que le grec, et qui voulaient tout expliquer par ces deux idiomes, ne nous ont légué en fait d'étymologie que des matériaux informes et des hypothèses ridicules. Sur ce point pourtant, le bon esprit d'Aristarque paraît dans sa réserve. Il a rarement creusé des origines obscures, et semble ne recourir qu'en désespoir de cause au périlleux procédé de l'analyse étymologique. Ici encore, M. Lehrs avoue qu'il s'est donné de grandes peines pour trouver Aristarque en défaut : il n'a pu y réussir.

Cependant le grand critique était homme, et nous ne l'avons pas encore vu aux prises avec le plus délicat de ses devoirs. La mythologie et les usages des héros forment un ensemble, nous dirions presque un système, où l'interpolation se trahit par des disparates toujours saisissables à l'œil d'un lecteur attentif, et on peut trouver des règles assez précises pour décider sur des questions de ce genre entre le poète et le faussaire interpolateur. Certaines questions de goût et de convenances, on dirait aujourd'hui questions *esthétiques*, ne sauraient se résoudre avec la même précision. Jusqu'à quel point Homère pourra-t-il être verbeux et rude sans devenir indigne de lui-même? Les Zénodote et les Zoïle en décidaient selon leur caprice, d'une façon souvent

(1) *Scholies de Venise sur l'Iliade*, II, 494; IV, 489. Lehrs, p. 212.
(2) *Histoire véritable*, liv. II, c. 20.

ridicule. Aristarque lui-même, en les corrigeant, ne nous satisfait pas toujours, et ses scrupules nous font quelquefois sourire. Ainsi, quand une même tirade se trouvait plusieurs fois répétée dans le récit épique, Zénodote s'en indignait et tâchait, par des suppressions, de remédier au mal. Au second chant de l'Iliade, Jupiter donne un ordre au dieu Sommeil, celui-ci le porte mot pour mot à Agamemnon, qui, à son tour, le reproduit dans les mêmes termes devant les Grecs assemblés. A la troisième fois, Zénodote avait perdu patience et proposé de réduire les dix vers en deux. Aristarque, avec grande raison, trouvait chez Homère la chose toute naturelle. Mille exemples pris au hasard dans les récits épiques des anciens peuple ou du moyen-âge confirment aujourd'hui cette décision. Mais voici quelques critiques où se trouve un sentiment moins juste de la vérité des vieux âges. Dans l'Odyssée, Nausicaa dit en abordant Ulysse : « Ah! si un époux tel que toi pouvait être appelé ici, s'il pouvait lui plaire d'y rester et d'y faire son séjour. » Notre savant trouvait le vœu trop peu virginal, et supprimait les deux vers. Plus bas, le père de Nausicaa dit à Ulysse aussi naïvement que tout à l'heure la jeune fille : « Par Jupiter, Minerve et Apollon, si tel que je te vois, ô étranger, pensant si bien comme je pense, tu pouvais avoir ma fille et t'appeler mon gendre, restant ici près de moi, je te donnerais volontiers, moi aussi, une maison, des richesses; mais, si tu ne le veux pas, aucun Phéacien ne t'y contraindra; le grand Jupiter en serait irrité. » Les affaires de mariage n'allaient pas si vite dans la bonne société d'Athènes et d'Alexandrie; Aristarque avait noté ces six vers de son signe de doute, non sans regret, car il leur trouvait une couleur très homérique. C'était se montrer plus sévère que le moraliste Plutarque, et qu'un orateur chrétien, saint Basile, qui cite comme un modèle de pureté morale tout cet épisode d'Ulysse chez les Phéaciens. Le bon goût des modernes se trouve très heureux de pouvoir invoquer une telle autorité (1).

Au reste, le mal n'est pas de grave conséquence lorsque nos alexandrins condamnent des vers sans les supprimer : alors nous restons libres de les croire ou de suivre un meilleur avis; mais il est plus d'une fois arrivé que le jugement d'Aristarque a fait disparaître des manuscrits les vers condamnés. Wolf en comptait ainsi plus de quarante absens pour cette cause dans le manuscrit de Venise, et Plutarque

(1) Plutarque, *De la manière de lire les poètes*. Saint Basile, *Conseils à des jeunes gens sur la manière de lire avec fruit les livres païens*.

nous en a conservé quatre qui, sans lui, nous seraient inconnus. Il faut citer cet exemple d'un abus de pouvoir qui avait d'étranges conséquences. Dans un des plus magnifiques chants de l'Iliade, le vieux Phénix raconte son histoire à Achille; il se dépeint frappé par l'imprécation d'un père... « Le roi des enfers et Proserpine, divinités terribles, exaucèrent ses vœux. Hélas! je pensai l'immoler de mon fer aigu; mais un dieu suspendit ma colère, offrant à mon esprit quelle serait ma renommée parmi le peuple, quel serait mon opprobre aux yeux de tous les hommes, si le seul de tous les Grecs j'étais appelé parricide. » Aristarque supprima ces vers *par crainte*, dit trop brièvement Plutarque, sans doute parce que cet emportement d'un fils qui va presque jusqu'au parricide lui semblait d'un exemple dangereux. Le moraliste est moins rigide; il trouve dans cet exemple un avertissement utile contre les fatales conséquences de la colère. Est-ce donc comme précepteur d'un roi qu'Aristarque devance et dépasse la sévérité d'un philosophe et celle d'un saint? Je comprends mieux les scrupules qui faisaient suspecter, dans le même ouvrage, le récit un peu leste des amours de Mars et de Vénus surpris par Vulcain. Encore est-il dangereux d'appliquer à des temps si éloignés de nous les convenances d'une société plus polie. La poésie des peuples primitifs se joue quelquefois de l'idée divine avec une liberté qui, grace aux éternelles contradictions de l'esprit humain, n'exclut ni la foi, ni le respect.

Aristarque tenait encore pour apocryphe, et cela sur des preuves dont le détail ne nous est pas parvenu, un chant et demi de l'Odyssée (1). *D'anciens critiques*, parmi lesquels il faut sans doute le comprendre, considéraient le dixième chant de l'Iliade comme un petit poème à part inséré par Pisistrate dans le corps du poème. Dans le reste de l'Iliade, plusieurs centaines de vers étaient marqués de son *obèle* réprobateur. Cicéron ne plaisantait donc pas autant qu'on pourrait croire, quand il écrivait à un ami : *Aristarchus Homeri versum negat, quem non probat.* Heureusement les copistes n'ont pas toujours obéi à ces décisions; nous aurions à regretter aujourd'hui une notable partie des poèmes homériques.

Un ancien auteur a dit : « Trois choses sont impossibles : arracher à Jupiter sa foudre, à Hercule sa massue, à Homère un seul vers. » Pour la dernière au moins, on voit que nos alexandrins avaient plus de con-

(1) Ces argumens, dont il reste quelques traces dans des scholies aujourd'hui anonymes, ont été reproduits et développés avec beaucoup de force par A. Spohn, dans son livre *De extrema parte Odysseæ*; Leipsig, 1816, in-8°.

fiance, et que leur audace a quelquefois réussi; mais ces exclusions arbitraires ne sont pas le plus étrange procédé dont ils se permissent l'emploi. Aristarque s'avisa un jour d'enlever deux vers à l'Iliade, dans la description du bouclier d'Achille où ils figuraient très bien, pour les reporter avec trois autres, qu'il avait sans doute trouvés ailleurs, dans le quatrième chant de l'Odyssée, où ils figurent à contre-sens au milieu d'une description de la cour de Ménélas. Athénée a déjà relevé cette idée malheureuse et si contraire aux sages principes que s'était posés Aristarque (1) : c'est que les plus grands esprits n'échappent pas à l'inconséquence, et qu'il est plus facile de se donner des règles que de les bien appliquer en toute occasion. Voyez de quelle main Aristote a, dans sa Poétique, tracé la théorie de l'épopée, et comparez ensuite avec les traits hardis de cette ébauche philosophique les minuties que nous ont conservées sous le nom du même Aristote les commentateurs d'Homère. Que d'esprit dépensé en pure perte sur des problèmes ou puérils, ou imaginaires, pour décider par exemple comment Neptune a pu produire un fils aussi laid que le cyclope, ou comment la tête de Gorgone peut se trouver à la fois aux enfers et sur le bouclier d'un dieu (2)!

Le plus important problème de cette philologie homérique est malheureusement celui sur lequel nous possédons aujourd'hui le moins de renseignemens. Quelques grammairiens attribuaient l'Iliade et l'Odyssée à deux auteurs différens. Xénon est un des défenseurs de ce système, qu'attaquait sans doute Aristarque dans son livre *Contre le paradoxe de Xénon;* mais ce qui reste de cette polémique se borne à un petit nombre de futilités. Le lecteur y trouverait aussi peu d'intérêt que de profit; il souscrirait volontiers à certain jugement de Sénèque (3) sur cette discussion familière aux écoles grecques, et renouvelée de nos jours avec supériorité par Benjamin Constant. D'ailleurs, le seul fragment qui nous reste des objections d'Aristarque contre Xénon n'a pas même aujourd'hui un rapport direct et saisissable avec la question soulevée par ce grammairien et par Hellanicus.

Enfin on attribue (4) à l'école d'Aristarque la division de chacun

(1) Athénée, liv. v, p. 181.

(2) Scholies de l'Odyssée, ix, 106; xi, 633. Voyez encore, sur l'Iliade, iii, 411, et vii, 93.

(3) *De Brevitate vitæ*, c. xiii : « Græcorum ille morbus fuit quærere quem numerum remigum Ulysses habuisset : prior scripta esset Ilias an Odyssea, præterea an ejusdem esset auctoris. »

(4) Pseudo-Plutarque, *De la Poésie d'Homère*, c. ii.

des poèmes homériques en vingt-quatre chants, dont chacun est désigné par une des vingt-quatre lettres de l'alphabet, innovation peu coupable en elle-même assurément, mais qui pourtant a jeté quelque désordre dans l'économie de l'Iliade et de l'Odyssée. On sait qu'aux époques les plus anciennes les deux épopées d'Homère ne se chantaient que par épisodes détachés. Les premiers exemplaires qui en furent rédigés n'offraient sans doute pas d'autre division que celle de ces anciennes rapsodies. Platon et Aristote n'en connaissaient pas d'autres. Pour égaler à peu près entre eux ces vingt-quatre livres, les alexandrins ont été forcés de couper en deux ou de réunir, selon le cas, certains épisodes qui s'accommodaient mal à l'uniformité de la nouvelle division. Cela n'est pas sans quelque inconvénient pour la lecture, mais cela surtout a étrangement influé sur les théories des modernes concernant l'économie du poème épique. On s'est d'ordinaire autorisé de la division alexandrine comme d'un exemple donné par Homère lui-même; c'est une tyrannie de plus qui a pesé sur l'épopée moderne. Comme tant de règles prétendues aristotéliques, la règle des douze ou des vingt-quatre chants doit son origine au caprice d'un grammairien qui voulut que l'œuvre d'Homère, dépôt sacré de toute science et de toute poésie, rappelât par ses divisions même l'alphabet de la langue immortelle (1).

En général, l'autorité des idées reçues, la puissance de la tradition, voilà ce qui ressort le plus clairement pour nous de cette étude sur les débats de la critique naissante. Une pensée domine tous les travaux des philosophes, des sophistes et des grammairiens sur Homère, c'est celle de la foi la plus paisible au personnage de ce poète. Pisistrate évidemment avait cru recueillir les vers d'un seul auteur, Xénophane et Platon croyaient s'attaquer à quelque grand inventeur de fables dangereuses quand ils déclamaient contre la morale de l'Iliade. Homère était pour Aristote, pour Chrysippe et ses stoïciens, pour toute l'école d'Alexandrie, le type idéal de l'imagination et de la raison poétique. C'est Homère, ainsi conçu, qui semble présider à toutes les discussions du Musée, en dicter toutes les décisions. Homère n'a pu écrire ce mot ou ce vers, insérer cet épisode dans son poème; l'allégorie est une heureuse invention d'Homère, un art profond d'enseigner la morale sous des formes attrayantes; ou bien la sagesse d'Homère est plus simple, elle consiste à sentir, à reproduire vivement les

(1) Par une subtilité plus puérile encore, on avait remarqué que les deux premières lettres du premier mot de l'Iliade (m-e), prises numériquement, formaient le chiffre 48, nombre total des chants de l'Iliade et de l'Odyssée.

grandes passions, les grandes scènes de la nature. En un mot, Homère a tort ou a raison, il est *ridicule* (1) ou sublime; mais pour Zoïle, qui le déchire, comme pour Aristarque, qui l'admire, Homère est un personnage réel, historique. Nous savons à quelle date Aristarque, Cratès, d'autres encore, plaçaient sa naissance : c'était pour tous un fait démontré que les deux épopées homériques étaient sorties du cerveau d'un même poète, que seulement elles s'étaient altérées çà et là sous la main des arrangeurs et des copistes. Tout au plus, avec la secte de Xénon, eût-il fallu reconnaître deux Homères, égaux d'ailleurs dans la diversité de leurs génies; mais on n'apercevait ni dans l'Iliade, ni dans l'Odyssée, ni dans l'histoire de leur transmission, aucune raison de croire que ces deux chefs-d'œuvre pussent être attribués au travail successif d'une école de poètes inspirés. Aujourd'hui la critique a renversé les conditions du problème. Elle ne va plus de l'auteur à l'œuvre, mais de l'œuvre à l'auteur. Comment s'est produit ce changement? Ce serait l'objet d'une autre étude. Aristarque avait, sur toutes ces questions, dit le dernier mot de la critique ancienne. En lui se personnifie au plus haut degré ce bon goût, cette poétique d'application, sans ambitieuse théorie, qui est peut-être la vraie critique, la plus utile aux poètes du moins. On apprend plus de chose sur l'esprit et l'économie du poème épique dans les débris du commentaire d'Aristarque que dans les traités d'Aristote et du père Le Bossu. On ne voit d'ailleurs, par aucun témoignage, qu'Aristarque ait jamais songé à réunir en un corps de doctrines les principes que nous avons déduits de ses jugemens épars chez les interprètes d'Homère, et j'aime à prendre cette vraisemblance pour une vérité. Un esprit sincère et juste, qui a beaucoup relevé les défauts d'autrui, doit se soucier peu d'écrire. A critiquer on apprend à redouter la critique. Nous avons là-dessus un précieux aveu d'Aristarque : *ne pouvant pas écrire comme il voulait, il ne voulait pas écrire comme il pouvait* (2). Bayle a rapproché de ce mot une réponse toute semblable de Théocrite, et une autre fort analogue d'Isocrate; mais cette modestie ne convient à personne mieux qu'au critique éminent qui, après avoir passé sa vie dans l'étude des plus parfaits auteurs de la littérature grecque, devait sentir combien il était difficile de se faire lire après eux.

(1) Nous n'exagérons pas; c'est une des épithètes que se permettent souvent les grammairiens ennemis d'Homère dans les scholies de Venise.

(2) Porphyr. *ad* Horatii *Epist.*, II, I, vers 257 : « Hoc vetus esse dictum Aristarchi ferunt, qui, cùm multa reprehenderet in Homero, aiebat : « Neque se posse « scribere quemadmodum vellet, neque velle quemadmodum posset. »

On sait bien peu de chose des dernières années d'Aristarque, et personne jusqu'ici n'a pris soin de réunir et d'accorder les rares documens qui nous sont parvenus sur ce sujet. Retiré, dit Suidas, dans l'île de Cypre, étant devenu hydropique, il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-douze ans. Ses deux fils, qui lui survécurent, étaient fort pauvres d'esprit. L'un d'eux même fut vendu comme esclave; mais, ayant par bonheur été amené à Athènes, les Athéniens payèrent à son maître le prix de sa liberté. Cette retraite (1), ce suicide, cette étrange destinée des fils d'un père illustre, tout cela fait naître bien des réflexions. Aristarque mourut-il donc dans la disgrace, et comment l'eût-il encourue? La mort volontaire pour échapper aux douleurs ou à l'ennui d'une maladie incurable était facilement excusée aux yeux des moralistes païens : on en connaît beaucoup d'exemples dans l'antiquité; mais comment excuser l'étrange insouciance qui livre à la misère, à l'esclavage même, les fils du précepteur d'un roi, du chef d'une grande école? Il y a là quelque mystère, quelque erreur peut-être du biographe anonyme auquel nous devons ces détails. Ne s'est-il pas trouvé un auteur assez ignorant pour placer Zénodote et Aristarque dans une pléiade de soixante-douze grammairiens chargés par Pisistrate de recueillir et de coordonner les poésies d'Homère, véritable commencement d'une légende qui ne s'est pas développée, contrefaçon païenne de la tradition relative aux soixante-douze interprètes des livres saints? Voici du moins ce que l'on peut conjecturer sur la disgrace du critique d'Alexandrie.

Ptolémée-Philométor était arrivé au trône, à l'âge de cinq ans, en 181 avant Jésus-Christ. Il ne put guère avoir que quinze ou vingt ans plus tard le fils qui fut, dit-on, élevé par Aristarque, et qui, après la mort de son père, fut, tout jeune encore, assassiné dans les bras de sa mère Cléopâtre par un oncle usurpateur. Le jeune Ptolémée-Eupator (c'est le nom que donne à ce prince un document découvert il y a seulement quelques années) reçut probablement, vers l'an 150 avant Jésus-Christ, les premières leçons de son illustre maître, et, comme on voit, il n'eut guère le temps d'en profiter; mais Aristarque avait depuis long-temps un autre élève à la cour d'Égypte. C'est ce frère puîné de Philométor (2), véritable monstre de luxure et de cruauté, long-temps rival turbulent de Philométor, puis son succes-

(1) Suidas semble aussi indiquer un voyage d'Aristarque à Pergame, où auraient eu lieu ses débats avec Cratès; mais nous croyons voir là quelque confusion ou quelque erreur du copiste.

(2) Athénée, II, p. 71.

seur par le double crime d'un assassinat et d'un mariage incestueux. Il osait se décerner le titre de *Bienfaiteur* (Evergète II), que la haine des Alexandrins changea en celui de *Malfaiteur* (Kakergète). On le nomma aussi *Physcon* (*ventru*) à cause d'une infirmité qui complétait la laideur de sa personne. A tous ces titres il joignit celui de *Philologue*, qu'il mérita peut-être par son zèle pour les curiosités de la science, car lui aussi, comme son maître Aristarque, il avait discuté des variantes du texte d'Homère (1), mais qu'il démentit bien cruellement par sa conduite envers les savans. C'est lui en effet qui, après avoir inondé de meurtres Alexandrie tout entière, chassa par centaines en exil les grammairiens, les philosophes, les géomètres, les musiciens, les peintres, les médecins, les professeurs, et peupla ainsi la Grèce de savans et d'artistes, réduits par la misère à vendre leurs leçons au plus vil prix : nouveau moyen de répandre les bienfaits de l'art et de la science dans les écoles ruinées par les longues guerres dont ce siècle est rempli (2).

Ou il y a des vraisemblances bien trompeuses, ou nous avons, dans cette sanglante et brutale persécution, le secret de l'exil d'Aristarque. Ptolémée-Physcon avait écrit des mémoires historiques fort détaillés, à ce qu'on en voit dans les citations d'un ancien compilateur, puisqu'il y parlait de ses voyages à Assos, à Corinthe, des princes ses contemporains, tels qu'Antiochus Épiphane et Massinissa, et aussi de sujets moins graves, comme des faisans nourris à grands frais dans les volières royales à Alexandrie. Un tel prince avait assez d'audace pour rendre compte à la postérité des motifs ou des prétextes dont il appuya l'expulsion de son ancien maître, et le triste abandon où il le laissa mourir.

Quoi qu'il en soit, comme toutes les réactions violentes, celle de Ptolémée-Physcon n'eut pas d'effets durables. Alexandrie se repeupla bientôt de philologues, de géomètres, de médecins et de philosophes. A défaut d'une postérité digne de lui, Aristarque laissait de nombreux élèves qui perpétuèrent sa gloire en continuant la tradition de ses doctrines. Les anciens en ont compté jusqu'à quarante : on en peut citer aujourd'hui encore une dizaine, parmi lesquels se placent, au premier rang, Ammonius, qui lui succéda dans la direction de son école; Apollodore, dont il nous est parvenu un bon abrégé de mythologie et des fragmens dignes d'intérêt; Moschus de Syracuse, poète

(1) Athénée, II, p. 61.

(2) Ménéclès et Andron, historiens cités par Athénée, V, p. 184.

élégant, qui forme avec Théocrite et Bion la pléiade des écrivains bucoliques avant Virgile.

L'histoire de la critique est encore à faire; il y aurait plus d'un grave enseignement à en tirer; nous n'en voulons pour preuve qu'une des pages les moins connues de cette histoire, celle que nous avons essayé de restituer. Lorsque l'auteur du *Traité sur le sublime* écrivait : *La critique littéraire est le dernier produit d'une longue expérience*, il semblait dire, pensant à Aristarque, qu'un moment vient dans les littératures où la raison et le goût jugent en dernier ressort les œuvres de l'esprit, et leur assignent un rang invariable dans l'estime de la postérité. Ce travail n'est pas aussi simple, et ces jugemens sont moins définitifs que les anciens n'aimaient à le croire. Bien des essais avaient préparé l'œuvre d'Aristarque, et celle-ci à son tour a provoqué des contradictions. Le temps a fait naître pour la critique des problèmes nouveaux. L'éloquence, la poésie, ont trouvé d'autres lois, subi d'autres conditions à travers les vicissitudes de la société grecque. Les horizons du goût se sont tour à tour élargis ou resserrés selon les passions littéraires de chaque jour. Les lettres grecques, puis les lettres latines, ont eu leurs périodes alternatives de fécondité et de lassitude, d'inspiration et de stérile patience, de naturel et de recherche. La querelle, maintenant assoupie, chez nous, des romantiques et des classiques, est plus vieille qu'Aristarque, et s'est plus d'une fois réveillée après lui : ce serait, dans l'antiquité seulement, l'objet d'une étude curieuse, qui remettrait en présence, non plus les droits d'Homère ou de Sophocle jugés plusieurs siècles après leur mort, mais les prétentions d'écoles contemporaines et rivales se disputant l'honneur des bonnes théories et des saines pratiques. Du milieu de ces débats, une vérité ressortirait avec évidence, c'est que tôt ou tard, moins par le génie des hommes que par le travail des siècles, le bon goût triomphe dans les jugemens du public. On raconte que certain poète épique d'Alexandrie faillit être classé, dans le *Canon*, auprès d'Homère. Aristophane et Aristarque s'abstinrent toutefois, parce que ce poète était vivant; il avait des amis sans doute, et de nombreux prôneurs. La postérité l'a laissé sous le vestibule du temple où brille la statue d'Homère : il se nomme Apollonius de Rhodes.

E. Egger.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

A M. LE PRINCE DE METTERNICH.

L'esprit de lutte possède le monde : tout le génie des politiques ne saurait l'en défendre, puisque vous-même, prince, vous avez échoué. Dieu donc vous rende la paix, car les hommes n'en veulent plus. La France, un peu vite fatiguée, s'était endormie; voici que l'Allemagne s'éveille; vous ne gagnerez point au change; elle s'éveille tout de bon. Voyageur ignoré, j'ai recueilli sur mon chemin les premiers bruits de cette vie nouvelle; je vous la denonce. Ne vous y trompez pas, ce ne sont plus des écoliers ou des rêveurs qui vous déclarent la guerre; vous avez eu trop beau jeu de ces poétiques complots dont vous faisiez semblant d'avoir peur. Il n'y a plus de ces honnêtes Teutons qui méditaient la mort des rois et la ruine des trônes pour restaurer les splendeurs primitives du saint-empire germanique. On ne conspire plus dans les universités, au fond des cabarets à bière, au bruit du choc des verres et du cliquetis des épées; on conspire au grand jour,

prince, et vous n'y pouvez rien. On conspire en frac et en chapeau rond, sans appareil pittoresque, sans fantaisie romantique, chacun à sa place et à ses affaires, qui dans son comptoir, qui dans sa chaire, qui dans son cabinet, qui à sa charrue. On se dit tout simplement qu'il ne serait pas si mal d'apprendre enfin à se conduire soi-même, et qu'on a bien maintenant assez d'âge et de raison pour marcher sans lisières. On remercie le ciel d'avoir donné de si bons princes au pays, de magnanimes seigneurs qui sont nés clémens, mais encore ne serait-on pas fâché d'avoir par devers soi quelque garantie, au cas où l'envie leur prendrait d'être pires. On estime qu'en matière de royales promesses, il en reste toujours plus lorsqu'on les écrit que lorsqu'on ne les écrit pas, et, si ravi qu'on soit des chefs-d'œuvre oratoires de ces beaux parleurs couronnés, on aimerait pourtant mieux voir leur éloquence mise en forme de contrat et couchée sur le papier. C'est plus vulgaire, mais c'est plus sûr. Bref, on est convaincu que les gouvernés ont assez de mérite à se laisser faire pour que les gouvernans prennent au moins quelquefois leur avis, et l'on prétend que ces avis-là sont les bons. On se dit tout cela sans beaucoup chercher, sans se gêner beaucoup; on le dit tout haut, à tout moment, de tous côtés; on le pense toujours, on ne pense qu'à cela.

Or, ces infatigables conspirateurs, ce sont, en vérité, les gens du monde les plus pacifiques, et c'est là pour vous le mauvais signe; ce sont gens d'humeur posée, d'habitudes casanières, des marchands et des propriétaires qui ne songeaient auparavant qu'à gérer leur négoce ou leurs biens, des érudits qui se nourrissaient de commentaires, des juristes qui ne sortaient pas du Digeste, tous les philistins d'autrefois! Il n'y a plus de philistins, ou du moins l'espèce en est changée. Voici venir les bourgeois, les vrais bourgeois de la société constitutionnelle; qu'on se défende comme on pourra, cette race est sans pitié. C'est justement de la sorte qu'elle est arrivée chez nous à l'empire; c'est en s'agitant comme elle s'agite à présent jusqu'au pied du Johannisberg. Pour mener des masses aveugles, il ne faut qu'un enchanteur populaire qui les remue du bout de sa baguette et les bride au gré de son caprice : le mal est qu'on n'avance ainsi qu'avec grand bruit et grand'peine; mais les hommes raisonnables, qui souhaitent sciemment le juste et le possible, persévèrent et réussissent, sans avoir, pour ainsi parler, autre chose à faire que de vivre, parce que ces nobles souhaits, devenus comme une portion de leur vie, s'accomplissent d'eux-mêmes à mesure qu'elle se prolonge. C'est là l'histoire de la France de 89; c'est aujourd'hui celle de l'Allemagne. C'est aujour-

d'hui de votre côté, prince, comme c'était alors du nôtre, un invincible besoin de lumière et de liberté; c'est une confiance absolue dans l'efficacité politique et morale de ces grandes assemblées qui régénèrent la patrie, c'est une attente universelle. Tout le monde est sur pied; j'ai rencontré partout de l'élan, de la foi, de l'enthousiasme, que vous dirai-je? les vertus naïves des révolutionnaires qui commencent au beau milieu de la place publique, et déjà cependant du sang-froid, de la tactique, les vertus savantes qui gagnent les batailles parlementaires dans le pays légal.

Votre sagesse a donc enfin trouvé son écueil, votre barque est brisée; mais, quand je pense à tout ce temps pendant lequel vous l'avez gouvernée sur cette mer orageuse des idées et des passions contemporaines, sur cette mer profonde que vous vouliez faire de glace, je m'incline devant votre esprit, qui fut si puissant; je mesure mieux la grandeur de votre nom en découvrant tout ce qu'il faut d'efforts heureux pour l'abattre; spectateur de votre décadence, je ne puis m'empêcher d'éprouver une sorte d'admiration pour votre fortune. C'est pourquoi j'ai pris sur moi de vous dédier ces lettres, qui sont comme le récit d'une victoire en train, c'est parce que j'ai de toutes parts entendu que c'était de vous qu'on triomphait, c'est parce qu'il sied d'honorer des vaincus dont la ruine tient tant de place.

Oui, prince, vous êtes un des vaincus dont on parlera dans l'avenir : il est à la mode maintenant, parmi certains diplomates tout neufs, de rabaisser les services que vous avez rendus à votre cause, et cette cause étant perdue, comme en effet vous deviez la perdre, ils accusent impunément votre vieille habileté. Le vrai, c'est qu'ils tâchent de recommencer à leur guise cette chanceuse partie qu'on ne gagnera jamais. Ils ne connaissent rien au jeu que vous avez joué; ce sont des enfans maladroits et présomptueux. Le siècle a sa pente; il veut ce qu'il veut. Or, ceux-là s'imaginent lui donner le change et lui faire croire qu'ils marchent avec lui parce qu'ils font mine de marcher. Les hommes entendent partout, dorénavant, agir eux-mêmes et se porter responsables de leurs actes; mais voilà que ces profonds politiques ont inventé de crier encore plus haut que le vulgaire ces grands mots de raison et de liberté. Vous demandez des institutions raisonnables! reprenez celles que le temps a détruites; nous allons vous prouver qu'elles étaient l'idéal de la science. Vous soupirez après des libertés équitables! nous allons vous offrir des priviléges et vous démontrer qu'ils ont bien meilleur air. Vous avez goûté comme tout le monde du fruit défendu de l'arbre de la science, vous vous apercevez

que vous êtes nus! laissez-nous faire, nous allons vous habiller avec les défroques du passé; le clinquant en est joli. Imprudens qui ne trompent qu'eux-mêmes, et ne savent qu'irriter, en les provoquant par de fausses espérances, ces légitimes désirs qu'ils essaient de leurrer! Vous du moins, prince, quand vous luttez contre l'impossible, vous ne vous abusez pas et ne vous mettez point en frais inutiles. Vous ne vous fatiguez pas à chercher des constitutions qui ne soient point des constitutions, un mouvement qui ne soit point le mouvement; vous dites tranquillement que tout mouvement est mauvais, et vous rangez vos armées en travers; vous ne vous souciez pas de rivaliser d'imagination avec la pensée publique, vous avez bien assez de la réprimer; vous ne cherchez point tel ou tel objet de rencontre à lui livrer en pâture; vous ne l'encouragez point, vous l'arrêtez court. A toutes ces forces vives qui vous pressent, vous n'avez jamais opposé que la force d'inertie. Depuis trente ans révolus, vous êtes resté sur la défensive, et, lâchant pied chaque jour, chaque jour vous avez repris pied. Ç'a été là votre génie; pendant trente ans, vous avez su ne rien faire. Vos détracteurs ont beau dire que c'était le génie de la médiocrité; — il n'y a que la médiocrité qui s'agite au hasard et remue pour remuer. Ministre souverain d'un état mal assemblé, vous n'ignoriez pas qu'il ne fallait qu'un choc pour en déjoindre les morceaux; vous avez employé votre vie à vous garer. Vous êtes le premier politique dont toute l'ambition ait été d'écarter les pierres du chemin des autres, de peur qu'ils ne vous dérangeassent en tombant. Vous n'avez eu ni passion ni système; vous n'avez voulu que le silence et l'immobilité du *statu quo*. C'est, après tout, une bien triste sagesse, c'est un bien injuste mépris pour les vœux les plus sacrés du temps dont vous êtes! Que celui-là pourtant vous condamne sans pitié qui eût trouvé moyen de faire durer autrement cet empire informe dont les destinées pèsent sur vous! Que celui-là vous maudisse qui se connaîtrait le courage de sacrifier au progrès général des idées l'éclat et la puissance attachés pendant trois siècles au nom de son pays, le vertueux patriote qui saurait bravement accepter un si profond abaissement de la fortune nationale pour le profit commun de l'humanité!

C'est qu'en effet, vous, prince, vous êtes un patriote qui n'avez plus de patrie; le temps est passé où les royaumes se gagnaient dans les traités et dans les batailles, au mépris de l'intérêt et du droit des sujets. A chaque pas de l'esprit moderne, vous perdez les vôtres : que vous restera-t-il demain? Votre ennemi, c'est l'*inévitable*, ainsi qu'on disait dans les premiers âges du monde en parlant du destin; c'est la

pensée de ce temps-ci; c'est une autre fatalité, mais une fatalité raisonnable; c'est cette force invincible qui résulte désormais du concours éclairé des intelligences et des volontés humaines, une force immense incarnée pour toujours dans les hommes et dans les choses de notre révolution. Vous serez ainsi l'une des dernières victimes de la révolution française, non pas une victime fougueuse et révoltée comme Pitt et Castelreagh, mais une victime opiniâtre et patiente, comme le soldat qui meurt à son rang et tombe l'arme au bras; vous tomberez avec le flegme autrichien. Peut-être essayez-vous parfois de vous faire illusion; vous n'y réussirez pas : en vain vous fermez les yeux; votre vainqueur vous crie son nom.

Il m'est venu de bonne source que le jour où sa majesté prussienne vous reçut en son château de Stolzenfels, vous lui payâtes son hospitalité par un mot de votre façon : «Serait-il vrai, sire, auriez-vous dit, que vous veuillez enfin nous donner une charte? Prenez à notre bon voisin celle de 1830; c'est la plus fraîche date et le dernier goût. » L'histoire ne rapporte pas la réponse; mais votre royal interlocuteur ne fut probablement très charmé ni dans sa vanité d'auteur inédit, ni dans son amour-propre d'Allemand de la vieille roche. Et cependant vous parliez de meilleur sens que vous ne le vouliez; votre conseil était plus sérieux que vous ne le pensiez. Une charte française à des sujets allemands, ce n'était pas une si grande moquerie que vous aviez essayé de la faire : nous sommes tous plus près les uns des autres qu'il ne le faudrait pour vous. Il n'y a pas deux manières d'avoir du bon sens : c'est là ce qui m'a partout émerveillé dans ma route, c'est l'introduction d'un nouvel esprit jusque sous ce réseau dont vous resserrez inutilement les mailles dans votre diète de Francfort; c'est la disparition de l'ancienne Allemagne qui abdique et s'efface pour revivre comme vit maintenant le monde tout entier; on ne s'amuse plus aux songes, on ne rêve plus pour rêver; on est pressé d'agir, et l'on veut des réalités en place des chimères; religion, philosophie, politique, tout va là, et déjà presque avec cette promptitude leste et sérieuse que nous mettons chez nous aux bonnes choses dans nos bons momens.

C'est cette transformation que je voudrais maintenant raconter. Peut-être semblera-t-il qu'il est encore ici bien souvent question de théologiens et de philosophes, plus souvent certes que de politiques et de diplomates; mais quoi! prince, n'allez pas dire comme ce pape de trop spirituelle mémoire : « Ce sont des querelles de moines; » attendez la fin de la métamorphose. Si simples que soient les détail

dont je me fais humblement l'historien, si ordinaires que puissent vous paraître mes histoires, j'imagine cependant qu'elles auront quelque intérêt pour vous; je ne sache personne autre qui vienne jamais vous les dire avec tant de franchise; et pourquoi trouveriez-vous si mauvais d'avoir été une fois si librement informé? J'ai donc mis votre nom sur l'adresse de mes modestes épîtres; j'ai osé cela sans intention mauvaise, sans ironie calculée, avec cette déférence qu'on doit aux illustres fortunes qui tombent; ç'a été pour moi cet hommage involontaire que le plus obscur soldat d'une armée victorieuse rend d'instinct au plus habile général de l'armée vaincue. On assure, prince, que les rois ne vous gâtent plus tous; ils vous ont tant gâté! Vouloir vous faire ma cour après eux, c'est être ou bien naïf ou bien hardi. Il est vrai que mes complimens ne sont sans doute pas ceux qu'on vous offre tous les jours; je compte un peu sur l'étrangeté d'un pareil langage pour mériter mon pardon.

I.

C'est la mode accoutumée des illustres voyageurs d'écrire leurs lettres entre deux relais, sur le coin d'une table d'auberge, pendant que les postillons crient et que les chevaux piaffent. J'avoue en toute humilité que je n'ai l'esprit ni assez vif, ni assez libre, pour saisir ainsi mes impressions au vol; je les raconte après coup; si peut-être elles sont moins soudaines, elles seront peut-être aussi plus exactes, et la matière en est assez sérieuse pour qu'il ne soit point mauvais de sacrifier ici le pittoresque à la sincérité. Je recommence, les pieds sur les chenets, ces quelques mois de courses et d'observations lointaines. Durant les longues veillées de l'hiver, dans le silence de cette calme solitude qui ne se trouve si bien qu'au fond des grandes villes, je me plais à revivre en esprit de cette vie agitée dont j'ai partout là-bas suivi les traces et consulté les échos; je reviens lentement sur mes pas, je me rappelle les hommes que j'ai rencontrés, je revois leurs figures, j'écoute leurs discours, et plus je réfléchis, plus je compare, plus aussi je reste frappé de ce mouvant spectacle, dont les scènes se déroulent encore sous mes yeux. J'ai assisté, j'en suis sûr, au début de quelque grand évènement; témoin secret, mais passionné, j'ai ressenti moi-même les premiers tressaillemens de cette fièvre inquiète qui fermente au sein de l'Allemagne; c'est un lever de rideau : les spectateurs frémissent, ils se pressent, ils se serrent, ils se taisent, ils s'interrogent

du geste et du regard; il semble qu'ils vont prendre un rôle dans la pièce, à la façon du chœur antique. J'aime le souvenir de ces momens d'enthousiasme et d'ardeur; je veux m'appliquer à les conserver. Nous autres, nous n'en sommes plus là : nous avons passé vite de la sécurité à la satiété: nous craignons la fatigue et le bruit comme des victorieux trop tôt repus; nous tombons peu à peu dans cette mortelle indifférence où vont se perdre les révolutions faites; mais, au milieu de tous ces biens dont nous jouissons, il en est un pourtant qui nous manque déjà, et qu'il faut toujours regretter : c'est cette jeunesse d'ame avec laquelle se préparent les révolutions à faire. Il n'y a plus guère, chez nous, ni opinions en jeu, ni partis aux prises; l'Allemagne est rangée tout entière en bataille dans le champ clos des idées : c'est un cruel contraste. On dirait que la vie de la pensée s'est retirée de nous pour aller germer de l'autre côté du Rhin. Aussi, quand, à la fin de mon voyage, je saluai pour la dernière fois cette terre en travail, il se mêlait à ma sympathie je ne sais quelle tristesse jalouse; laissant derrière moi une si chaude mêlée pour retrouver ici tout un monde endormi, je ne pus m'empêcher de retourner la tête; l'ennui me gagnait, l'ennui d'un ouvrier laborieux qui regarderait, les bras croisés, ses compagnons courbés sur leur tâche.

FRIBOURG EN BRISGAU.

Août 1845.

Je suis arrivé à Fribourg par le plus long chemin; je m'étais assez volontairement égaré dans les belles vallées de la Forêt-Noire, et, de village en village, j'avais suivi, comme à l'aventure, la frontière de Bade et de Wurtemberg, à partir de Wildbad, ce charmant désert placé tout auprès des pompes et des folies de Baden-Baden. J'oubliais un peu, dès mes premiers pas, la curiosité qui m'emmenait en pèlerinage, et, séduit par la simplicité de ces agrestes campagnes, je me pressais moins d'aller chercher dans la vie sociale des tableaux plus compliqués. C'était mon plaisir de voir de la route ces hardis bûcherons du pays tantôt abattre des sapins gigantesques à grands coups de cognée, tantôt les précipiter du haut des cimes dépouillées jusqu'au bord des rivières, tantôt les assembler sur ces rivières, rapides comme les torrens des Alpes, et, montant d'un pied ferme leurs trains à peine attachés, les guider sans encombre à travers les sinuosités et les soubresauts du courant. Il y a toujours un attrait infini dans le spectacle

de l'industrie rustique, parce qu'elle s'applique de près à la nature C'est là surtout qu'on sent l'action du travailleur et la sainteté du travail, c'est dans cet intime rapprochement des puissances de la matière et des puissances de la volonté. Il n'est rien de solennel comme cette lutte opiniâtre de la force humaine s'attaquant toute seule aux forces invisibles de la terre ou des eaux, rien du moins, si ce n'est la lutte de l'esprit humain contre lui-même, la guerre des idées contre les idées. Pour celle-là, je la retrouvai tout d'abord en entrant à Fribourg, sur un théâtre et dans des circonstances qui lui prêtaient un intérêt particulier. Il y avait guerre en effet, guerre au sein de l'église comme au sein de l'école.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'université de Fribourg fut jadis un des foyers les plus actifs de la propagande entreprise par l'empereur Joseph II. Les jésuites à peine chassés, on y enseigna les quatre articles de la déclaration du clergé de France, et il se mêla même quelque arrière-goût de jansénisme à cette improvisation gallicane. Il s'y mêla bien autre chose : c'était au plus vif de cette grande passion du XVIIIe siècle pour l'humanité; Herder et Lessing la prêchaient et l'inspiraient en Allemagne à peu près en même temps et de la même manière que chez nous notre Jean-Jacques. Nathan-le-Sage donnerait presque la main au vicaire savoyard. Il s'exhalait de tous les cœurs une sorte de tendresse philosophique qui était comme la charité de l'époque; on se pardonnait toutes les différences de culte et d'opinion, tant on était heureux de se saluer en commun de ce beau nom d'homme dont il semblait qu'on eût retrouvé les titres; cette mutuelle tolérance conduisait insensiblement à je ne sais quel idéal de religion primitive, où la raison toute seule se plaisait à se prouver son Dieu. Ce Dieu, bien entendu, n'était pas encore la raison elle-même : le despotisme hégélien méprisa fort ce rationalisme vulgaire, comme il l'a dédaigneusement appelé; mais alors, en vérité, les esprits émancipés de la veille se sentaient encore trop fiers du libre développement de leur énergie individuelle pour abdiquer si vite au profit de l'absolu. Bien leur en prit, j'imagine, et nous devons tout au moins leur en savoir gré. Ce fut un beau moment, trop vite effacé du reste, parce que les pratiques administratives vinrent atténuer ce qu'il avait d'élan poétique et naïf : cette noble école de 1780 prépara les voies aux institutions et à la pensée française de l'autre côté du Rhin. Le plus sage, le plus illustre des docteurs qu'elle ait laissés après elle, je dirais volontiers son apôtre, c'est M. de Wessenberg. Administrateur du diocèse de Constance, M. de Wessenberg a gouverné l'Allemagne

catholique du midi pendant vingt-cinq ans, et les évènemens se sont présentés tout à point pour le servir dans l'application de ses idées. Il est plus essentiel aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été de connaître ces évènemens. Tous ceux auxquels nous assistons en dépendent, et l'on ne comprend rien à la situation présente de l'église germanique, si l'on ne se reporte aux premières années du siècle.

De 1803 à 1827, les catholiques de Bade et de Wurtemberg n'ont point eu de relations régulières avec le saint-siége. Les domaines ecclésiastiques une fois partagés entre les princes temporels par le recès de 1803, tout le gouvernement spirituel se trouva du même coup renversé. La simple abolition des anciennes circonscriptions diocésaines avait suscité pour la France de grandes difficultés auprès de la cour de Rome, et cependant la constituante, en augmentant ou en diminuant le territoire d'un diocèse, ne touchait pas à l'évêque, puisque depuis long-temps déjà l'évêque n'était plus propriétaire du territoire. En Allemagne, le souverain spirituel n'était point aussi parfaitement distinct du souverain temporel. Supprimer l'un, c'était en beaucoup d'endroits supprimer l'autre, et il arriva justement ainsi que les pays où la domination ecclésiastique avait été le plus profondément établie par la possession matérielle du sol se trouvèrent les plus dénués de toute direction spirituelle après la sécularisation générale. Il fallait bien y pourvoir. Les princes nommèrent des administrateurs et des conseils où les laïques siégeaient à côté des prêtres. L'église tomba donc tout-à-fait sous la tutelle de l'état. La rigueur du dogme y perdit peut-être, mais, à parler franc, la paix publique y gagna. Le goût de la tolérance religieuse, le besoin de croyances raisonnables, ces deux traits caractéristiques de la fin du XVIIIe siècle, devinrent des maximes obligées de gouvernement. Il y eut une pacification universelle de par la loi politique, et l'influence sociale du culte fut d'autant plus bienfaisante qu'on la soupçonna moins d'être intéressée. L'enseignement de la chaire produisit un meilleur effet sur les cœurs, parce qu'il évita davantage de heurter les esprits. L'éducation populaire et l'éducation sacerdotale avaient été singulièrement négligées par les anciens propriétaires des domaines de l'église; les nouveaux maîtres que la force victorieuse du temps installait à leur place voulurent se faire pardonner leur usurpation en la rendant salutaire. Ils élevèrent des écoles dans les campagnes et propagèrent l'instruction dans le clergé.

M. de Wessenberg fut bientôt à la tête de cette grande œuvre de lumière et de charité. La cour de Rome ne consentit jamais à lui

donner l'investiture épiscopale : il accepta cette situation difficile, et, tout en la souhaitant moins équivoque, il s'efforça d'en tirer parti. Il sentait bien qu'il était dans l'église le représentant trop direct du gouvernement temporel, et que c'était là une dépendance qui l'affaiblissait; il savait encore mieux qu'il ne fallait pas compter sur le saint-siége pour travailler à la réforme des abus et au progrès des idées, et, n'y comptant pas, il n'ignorait point qu'il se mettait en péril de schisme. Il ne voulait pourtant ni du rôle de schismatique ni de la condition de fonctionnaire. Les yeux fixés sur l'église primitive, il en rêvait un peu le retour comme on le rêvait à Port-Royal. Il eut le talent d'inspirer ces généreuses illusions à tous les prêtres qu'il forma. Il en fit des hommes éclairés et respectés. Son plus pratique désir, c'eût été d'obtenir une constitution publique et une dotation fixe pour l'église d'Allemagne, c'eût été de ranger cette église entière sous l'autorité d'un primat national et sous la garantie d'un concordat avec Rome. En 1815, il crut un moment ses vœux réalisés. M. de Hardenberg parla sérieusement au congrès de Vienne d'organiser l'église catholique sur des bases analogues à celles que proposait le vicaire-général de Constance, il y eut même un article rédigé et discuté qui faillit prendre place dans le pacte fédéral; mais la cour pontificale intervint avec son habileté ordinaire. Le cardinal Gonsalvi mena toute l'affaire à bonne fin, et sur la demande de la Bavière il fut décidé qu'on ajournerait une question si délicate. Le saint-siége réclamait d'ailleurs bien autre chose; il entendait qu'il ne serait point tenu compte des faits accomplis, que l'église recouvrerait tous ses domaines, que les électorats archi-épiscopaux seraient reconstitués, que le saint-empire germanique, *consacré par l'autorité de la religion*, serait réintégré; il exigeait en un mot, au nom de la foi catholique, une complète restauration des établissemens du moyen-âge. Quelle que fût la bonne volonté des hautes puissances contractantes, elle n'était pas au niveau de cette superbe confiance dans le droit absolu du passé. Le saint-empire ne ressuscita point; M. de Wessenberg alla reprendre la direction de son évêché sans que rien eût été réglé pour le gouvernement général des églises allemandes, et celles des bords du Rhin demeurèrent, vis-à-vis de Rome, dans cet isolement auquel leurs propres pasteurs les avaient habituées dès le milieu du XVIIIe siècle.

Cependant les princes se voyaient de plus en plus pressés par l'opinion constitutionnelle; sommés d'accomplir les promesses de liberté qu'ils avaient publiquement données, ils se défendaient en criant à l'anarchie et en se retranchant derrière leur légitimité. Or, quelle était

en fin de cause la garantie suprême de cette légitimité nouvelle? C'était la parole de l'apôtre, que toute puissance vient de Dieu, mais alors naturellement interprétée, par une complaisance exclusive, à l'unique profit des monarchies et des dynasties. On opposait cette légitimité de droit divin à cette autre légitimité que l'assentiment populaire avait décernée pendant quinze ans à un soldat victorieux. Il y avait beaucoup de cette idée-là dans le nom même de la sainte-alliance : c'était l'union de toutes les souverainetés chrétiennes contre la souveraineté du peuple, représentée par son plus glorieux délégué. Animés d'un pareil esprit, les gouvernemens allemands devaient chercher à le répandre, et le saint-siége ne pouvait se refuser à les aider. La réorganisation de l'église catholique sous la loi du principe d'autorité n'était pas seulement chose satisfaisante pour son premier pontife; c'était chose rassurante au point de vue politique pour les souverains temporels, si vivement intéressés désormais à la déchéance du principe d'examen. Seulement, tout en souhaitant un établissement ecclésiastique qui, pour consolider le trône, l'appuyât sur l'autel, ils prétendaient bien ne pas agrandir l'un aux dépens de l'autre; ils n'étaient point d'humeur à rien relâcher de leurs conquêtes sacriléges, ils ne voulaient que les faire bénir pour les garder plus sûrement. On finit par tomber d'accord, grace à des compromis tacites. La chancellerie romaine envoya solennellement ses bulles, partagea les territoires en diocèses, institua les évêchés, établit les chapitres, fixa le chiffre des dotations ecclésiastiques, bref, décida du temporel au même titre que du spirituel. Les princes reçurent les bulles, mais avec tant de clauses accessoires, tant de modifications et de réserves, qu'ils ne crurent pas avoir entamé la suprématie de l'état. Ils nommèrent les évêques aux lieux qu'on leur désignait; mais ils les choisirent si soumis et si dévoués, qu'ils ne s'aperçurent pas d'abord du changement. Rome laissa faire dans la pratique; le tout était pour elle de prendre possession. Elle avait cause gagnée quant au principe. Après quelques années d'attente, elle jouit pleinement aujourd'hui de sa victoire, et se déclare partout maîtresse. En Bavière même, elle en est venue là du premier coup : le concordat de 1817, ajouté comme annexe organique à la constitution de 1818, l'annulait au lieu de la compléter. Avec la Prusse, il est vrai, avec le Hanovre et la Saxe, avec Bade et Wurtemberg, il fallut user de patience : pour ne parler que des deux derniers, ce fut seulement en 1827 que la province catholique du Haut-Rhin se trouva définitivement constituée. Elle comprit le Wurtemberg, Bade, Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt, Nassau, Francfort et la prin-

cipauté de Hohenzollern. Elle fut placée sous la conduite d'un métropolitain et de quatre évêques suffragans. Le métropolitain dut résider à Fribourg.

Dès-lors on se prépara sourdement à la lutte dont l'Allemagne catholique est maintenant le théâtre. Dissimulées sous les ménagemens nécessaires aux fortunes qui commencent, suspendues par la grande terreur que la révolution de juillet jeta dans tout le camp dont elle avait si vite triomphé, comprimées par l'influence générale du despotisme jaloux et bigot de Frédéric-Guillaume III, les prétentions ultramontaines éclatèrent, à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, avec l'ensemble et la précision qui suivent un signal donné. Le moment était bien choisi; on sortait de la persécution, et le nouveau roi venait de rendre hommage aux persécutés en se hâtant de réparer les torts de l'injustice et de la violence de son père. On semblait profiter spontanément de cette favorable ouverture des circonstances et pousser en avant à mesure que le chemin se faisait. En réalité, on démasquait des batteries armées depuis dix ans. L'histoire intérieure de l'église et de l'université de Fribourg pendant cet intervalle est une preuve de plus de cette constance avec laquelle le génie de Rome travaille et travaillera sans cesse à disputer le terrain qu'il a pour toujours perdu.

Aussitôt après l'institution de la nouvelle province ecclésiastique, M. de Wessenberg se démit complètement de ces soins difficiles auxquels il s'était si long-temps appliqué. Il entra dans la retraite où il vit encore, gardant toujours la même sagesse et la même sérénité, supportant courageusement le poids de son grand âge et les déboires du temps présent. M. de Wessenberg rappelle assez exactement ce qu'était pour nous M. Royer-Collard: rapprocher ces deux noms, c'est rendre justice aux mérites du premier sans diminuer la mémoire de l'autre. M. de Wessenberg avait entrepris de concilier l'infaillible autocratie du catholicisme romain avec l'autonomie d'une église allemande, comme M. Royer-Collard voulait accommoder ensemble la charte et la légitimité. Tous deux venaient à propos, tous deux ont eu un moment dans leur pays; ce moment a duré tant que les compromis ont été de saison. Une fois les compromis usés et les partis décidés à courir au bout de leurs principes, ces deux illustres médiateurs se sont trouvés au bout de leur rôle. La solitude de M. de Wessenberg est aussi remplie de bons et honorables souvenirs que l'était celle de M. Royer-Collard; il y renferme sans doute les mêmes dégoûts; il n'admet pas davantage que les idées se précipitent comme elles font sur cette pente rapide du siècle sans savoir enrayer. Il est donc éga-

lement blessé de la raideur avec laquelle l'esprit moderne persiste à marcher de conséquence en conséquence, et de l'entêtement avec lequel l'esprit du moyen-âge prétend toujours chercher dans ses linceuls des étendards de victoire. Il a fermé les yeux pour ne pas découvrir tout ce que les nouveaux catholiques allemands lui avaient emprunté comme par instinct; il a repoussé, dit-on, avec opiniâtreté les sollicitations indiscrètes de ces descendans sur lesquels il ne comptait pas; il s'est refusé nettement à les avouer, et, quand Ronge est venu lui-même tout exprès à Constance pour tenter un rapprochement, le vieux prélat n'a voulu lui donner audience que par-devant témoins. Mais, s'il comprend mal cet emportement d'une secte nouvelle et s'en afflige, M. de Wessenberg a dû s'affliger bien plus encore en voyant les doctrines ultramontaines détruire peu à peu l'ouvrage de sa vie. Il n'a pas assisté sans douleur à ce progrès artificiel qui les rétablissait en souveraines dans une église dont il crut, pendant un temps, avoir sauvé tout ensemble la foi et la nationalité. Il est même probable qu'il a combattu cette fatale invasion, non pas sans doute à grands coups et avec grand bruit, ce n'était là le fait ni de sa dignité ni de son âge, mais gravement et silencieusement, par la seule influence de son caractère, de son autorité, de ses souvenirs, et, pour ainsi dire, par le rayonnement de sa vertu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui même encore, dans toute la partie méridionale du diocèse de Fribourg, le clergé secondaire résiste énergiquement aux inspirations officielles qui lui viennent de l'archevêché; c'est qu'il a même dépassé quelquefois, par cette résistance, les limites auxquelles la prudence de M. de Wessenberg a dû s'arrêter. Ainsi depuis long-temps déjà il sollicite auprès des chambres badoises l'abolition du célibat ecclésiastique. Ronge pensait bien rencontrer là des alliés; il n'a pourtant réussi qu'à moitié. Très décidée sur tout ce qu'elle regarde comme question de discipline, cette petite église l'est beaucoup moins à l'endroit du dogme, et l'audace du concile de Leipzig l'aurait certainement effarouchée. Cependant, lorsque l'archevêque engagea dernièrement les doyens des cantons à prévenir, par une exacte surveillance, les progrès que l'hérésie rongienne pourrait faire chez leurs curés, la plupart des doyens du midi ne donnèrent pas de suite au mandement épiscopal, et l'on en vit même qui, pour toute réponse, réclamaient hardiment les nombreuses réformes exigées, disaient-ils, « par l'esprit du siècle, » pendant que d'autres suppliaient déjà qu'on leur accordât des synodes réguliers.

Le malheur est qu'à Fribourg même « l'esprit du siècle » a singuliè-

rement reculé, et c'est miracle qu'il se conserve ainsi dans ces gorges de la Forêt-Noire. L'archevêque a successivement disgracié ou frappé tous les hommes qui de près ou de loin ont eu l'honneur d'appartenir à M. de Wessenberg. L'ultramontanisme est bientôt devenu dans son diocèse presque aussi correct qu'il doit l'être dans l'autre Fribourg. Peu s'en faut que l'ardeur exclusive des jeunes prêtres n'ait bientôt remplacé partout la modération trop libérale des anciens. La faculté de théologie a été renouvelée tout entière, les autres envahies par places; il n'a plus été possible aux protestans d'arriver dans les chaires vacantes de la faculté de philosophie; comme juristès, comme médecins ou comme orientalistes, partout dans l'université les ultramontains ont pris pied. La théologie protestante s'enseignant uniquement à Heidelberg, l'ultramontanisme règne à Fribourg sans contrepoids et sans contrôle. Ce n'était pas pour cela que Joseph II avait chassé les jésuites. Ce sont eux maintenant qui reprennent l'avantage, expulsant ou suspendant à leur gré tous les dissidens, au mépris des libertés académiques et du droit public de l'Allemagne. Le grand-duc céda trop à leurs instances, et la marche de son gouvernement, sous le coup de ces exigences de plus en plus insatiables, est en vérité chose assez instructive. Nous sommes ici sans doute sur le terrain des petites affaires, mais ce sont celles-là qui souvent apprennent les grandes.

Souverain protestant d'une population à moitié catholique, le grand-duc a toujours cru d'une bonne politique de favoriser la croyance qui n'était pas la sienne. C'est un jeu trop commode pour être toujours le meilleur. On a fini par s'en apercevoir en Belgique. Le grand-duc se trouvait pourtant soutenu dans cette voie, et jusqu'à certain point contraint d'y marcher par l'influence de la première chambre. La haute et la moyenne noblesse forment là un corps héréditaire et compacte contre lequel ne peuvent absolument rien les huit membres introduits à titre viager par la faveur du souverain, sans que le souverain ait le droit de dépasser ce nombre insignifiant. On a donc pu systématiquement employer le catholicisme très décidé de la première chambre pour se couvrir contre les prétentions libérales de la seconde. Le grand-duc s'est même ainsi défendu contre son propre ministère, et il a par là tenu quelquefois en échec l'homme le plus habile qu'il ait à son service, M. Nebenius. Il garde d'ailleurs encore plus près de lui des conseillers moins éclairés et moins responsables, dont l'intervention balance et neutralise les pouvoirs légaux. C'est la mode un peu despotique des petits princes constitutionnels de l'Allemagne, c'est leur revanche contre la constitution, le dernier asile

de l'autocratie pure. Les paroles venues de ce côté-là ne sont certes pas discours de révolutionnaires : on veut avant tout affermir et relever le trône grand-ducal; on a plus d'un grief contre la charte dont on s'est embarrassé en 1818, on lui cherche un antidote. C'est ainsi qu'on est arrivé à considérer la rigueur de la foi positive comme une sûre garantie de l'obéissance des sujets. Il n'y avait point, dans la partie protestante du duché, ce salutaire développement du piétisme que certaines puissances allemandes ont accepté de si grand cœur, comme étant le meilleur gage de leur sécurité : pourquoi donc n'aurait-on pas usé chez soi de l'autorité du prestige ultramontain, comme on use ailleurs des ressources calmantes de l'esprit méthodiste? Ce n'était pas de trop pour assoupir l'opinion publique et dompter cette infatigable turbulence d'une chambre factieuse.

Qu'est-il résulté de cette belle tactique? On a cru se donner des alliés complaisans : une fois pris au piége, on a vu qu'on s'était donné des maîtres. La religion s'offrait en aide à la politique; c'est elle qui bientôt a pris la politique à sa remorque. L'indépendance des églises rhénanes vis-à-vis du saint-siége avait été proclamée par leurs chefs les plus éminens à la fin du XVIIIe siècle; on en était alors à vouloir des libertés germaniques comme la France avait ses libertés gallicanes. Du sein même de la cour épiscopale de Trèves on fulminait contre les jésuites. Depuis quatre-vingts ans, les électeurs ecclésiastiques et les évêques non médiatisés s'entendaient pour renfermer l'autorité du pape dans de plus justes bornes. Ce n'était pas l'administration séculière de 1803, ce n'était pas même le timide retour des influences romaines en 1827 qui pouvaient effacer de pareils antécédens et gâter une situation si favorable à la paix publique. Cette situation, cependant, le grand-duc l'a perdue en quelques années, pour avoir voulu trop s'appuyer sur la main trompeuse qu'on lui tendait, et les ultramontains, devenus à Fribourg les dominateurs absolus de l'église et de l'université, tourmentent de plus en plus leurs imprudens patrons. Ceux-ci commencent enfin à réfléchir; il est déjà tard. La nouvelle secte catholique n'en a pas moins été fort rudement traitée, fort gênée dans ses pérégrinations et dans sa propagande; mais on a pris une attitude plus ferme vis-à-vis du tapage clérical de l'orthodoxie, et l'on a montré quelque décision. En 1842, il sortit de Fribourg un violent pamphlet sur l'état du catholicisme dans le grand-duché de Bade. La réponse, qui fut vive, attribuée maintenant à M. Nebenius, prend ainsi un caractère presque officiel. Cette année même, les professeurs ultramontains ont fondé un journal populaire,

qu'ils rédigent sur le ton le plus virulent (*Süddeutsche Zeitung*); ils y plaident en faveur des superstitions de Trèves; ils essaient de réchauffer le préjugé des masses contre les Juifs : il semble que le gouvernement ait voulu leur prouver son indépendance en donnant tout dernièrement une chaire de l'université de Heidelberg à un israélite distingué, M. Weil, l'auteur de la *Vie de Mahomet*. C'était vraiment osé, dans un pays où l'émancipation des Juifs est encore une question régulièrement débattue par les chambres et les divise, sans distinction de partis. Cette initiative du ministère badois fut d'un grand effet dans toute l'Allemagne; gardons-nous bien de nous en étonner : par le temps qui court, elle eût été méritoire même chez nous.

Je rapporte tous ces détails avec l'intérêt qu'on mettait là-bas à me les raconter. Ce sont les accidens d'une grande histoire qui est en train de se faire : l'ordre civil ne tardera pas à se séparer, en Allemagne comme en France, de tout rapport obligatoire avec les cultes positifs. Lorsque je passai par Fribourg, c'était réellement sur ce point-là que portait tout l'effort de la lutte; c'était par l'endroit le plus décisif et le plus délicat qu'elle était engagée. L'archevêque venait de renouveler, dans son diocèse, cette même querelle des mariages mixtes qui avait donné tant d'embarras à la Prusse il y a quelques années. Il s'y était pris moins violemment, avec des formes plus lentes et plus circonspectes. Il n'y gagna rien; cette fois, le gouvernement ne mollit point, et l'affaire est pendante à Rome, tandis que les curés restent indécis entre les menaces d'excommunication lancées par le prélat et les menaces de destitution formellement signifiées par le ministère. Étrange position, fausse des deux côtés! Les souverains allemands n'ont point encore voulu reconnaître ce principe le plus fondamental de la société moderne, à savoir que l'ordre civil subsiste par lui-même, et n'a pas besoin du support de l'église; ils ont partout identifié l'église à l'état, plus encore par ambition que par piété. Ils en portent aujourd'hui la peine, ceux-ci d'une manière, ceux-là d'une autre: ceux-ci, parce que l'église se fait révolutionnaire comme dans l'Allemagne protestante du nord; ceux-là, parce qu'elle se refuse aux besoins les plus essentiels de son temps, comme dans l'Allemagne catholique du midi. Pour ces derniers du moins, l'opinion les aide et leur prête plus de force qu'ils ne souhaiteraient même en avoir contre des ennemis dont ils rêvent toujours l'alliance. Elle va droit à la cause du mal, et s'en prend moins au prêtre qu'au souverain. Serviteur fidèle de la discipline religieuse, le prêtre en défend l'intégrité; il ne veut point administrer le sacrement à quiconque ne partage pas les scrupules de

sa foi; il ne marie point au nom de la foi catholique celui de qui ne sortira pas une famille nouvelle pour le catholicisme; il est dans son droit. Dépositaire indigne de l'autorité civile, le souverain ne l'a pas crue par elle-même assez respectable pour garantir l'état des personnes; il l'a fondue comme autrefois dans l'autorité sacerdotale; il a laissé aux mêmes mains l'acte ou le contrat, qui est d'ordre public, et le sacrement, qui est d'ordre mystique. Sur l'ordre mystique repose donc la société tout entière : on a prétendu rendre ainsi ses lois plus saintes et ses chefs plus vénérés; mais ainsi, d'autre part, l'ordre public est détruit du moment où le prêtre ne le couvrira plus de sa bénédiction. Or, le souverain peut-il forcer le prêtre à bénir? Ce n'est pas ce que lui demande l'esprit du siècle, ce n'est pas ce qu'on lui doit. Il faut seulement que la famille puisse subsister en sa simple qualité de famille humaine; il faut qu'elle soit d'abord maintenue pour tous par la consécration solennelle de la raison laïque, sauf à la conscience de chacun de se préoccuper du soin de la consécration religieuse; il faut un état civil indépendant et distinct de l'état spirituel. Cette institution de l'état civil, c'est aujourd'hui le vœu universel en Allemagne. Je dirais mal avec quelle intelligente vivacité je l'entendais exprimer à Fribourg. Mais, quand on reconnaît l'émancipation du citoyen par rapport à l'église, d'un mot on proclame l'égalité des cultes et l'admission de toutes les sectes aux mêmes droits; d'un mot le pouvoir change de caractère et de principe; c'est un premier pas, un grand pas de fait dans les voies de la révolution. Aussi, les princes ne se soucient guère de s'engager sur un terrain si glissant. Le gouvernement badois s'en tiendrait volontiers, pour toute doctrine en matière de mariage mixte, aux articles du traité de Westphalie, qui rangeaient les fils dans la communion du père, les filles dans celle de la mère. Il préférerait cet accommodement usé à des innovations trop fécondes en conséquences. Il invoque même auprès du clergé les canons de Trente, qui déclarent valide toute union contractée en présence du prêtre, le prêtre se fût-il abstenu de la bénir. Il se contenterait de cette assistance muette et forcée. Inutile modération! le clergé repousse l'insignifiance d'un pareil rôle; les libéraux méprisent une si pauvre comédie, et saisissent toutes les occasions d'arriver à la jouissance sérieuse d'une des garanties essentielles de la société moderne; ils réclament la séparation de l'église et de l'état. C'est pour cela que les affaires des nouveaux catholiques, si chétifs que fussent après tout leurs mérites, ont dernièrement provoqué tant d'émotion dans les chambres ba-

doises. C'est pour cela que j'ai vu les chambres saxonnes agiter si violemment la même question. Derrière la question religieuse, il y avait une conquête politique.

TUBINGUE.

Je ne saurais me rappeler sans un vif plaisir les heureux momens que j'ai passés à Tubingue; je voudrais retrouver, pour les raconter, tout ce qu'il y avait d'alerte et de mouvant dans la vie qu'on mène là, une vie joyeuse et laborieuse, insouciante et tracassée, pleine de menues intrigues et de studieux loisirs, de mesquines rancunes et de généreux projets, une vie de petits bourgeois et de féconds penseurs. Tubingue est un village, mais ce n'est pas dans toutes les capitales qu'on dépense à la journée ce qui se dépense là d'esprit et d'intelligence. C'est un village, sans doute, mais un glorieux village où vient battre le plus riche sang de la Souabe, comme au cœur même de ce fortuné pays. Je n'ai rencontré nulle part en Allemagne autant d'animation sérieuse, nulle part cette ardeur de conquêtes si bien tempérée par un si juste bon sens. Cette race des Souabes est toujours une race forte et puissante; elle a gardé tout ce qu'il y avait de plus original dans sa nature primitive. Il n'est guère que deux provinces qui puissent encore aujourd'hui donner une idée de l'ancienne Allemagne: c'est la Westphalie, où se conserve, au fond des campagnes, toute cette rustique sauvagerie qui choquait si singulièrement la France polie du XVIIe siècle; c'est la Souabe elle-même, où l'on croirait que l'ame des héros du moyen-âge n'a pas cessé d'inspirer le génie national.

Il y a là bien des têtes à la fois poétiques et songeuses, je ne sais quel curieux mélange de critique et d'enthousiasme, d'abandon naïf et de sang-froid railleur, un grand goût d'aventures, un grand penchant à l'audace, et néanmoins une sorte d'ironie sceptique, de réserve méfiante à l'endroit des choses extraordinaires, beaucoup de prudence et de finesse, et tout ensemble un emportement terrible à la première occasion, une violence très sincère, enfin cette fougue brutale qui a fait dire en forme de proverbe : qu'un Souabe avait droit d'attendre ses quarante ans pour devenir sage. Ajoutez à ces traits perpétuellement contradictoires deux autres plus saillans encore, et qui couvrent le tout : la conscience très assurée de sa valeur personnelle, et, malgré certaine gaucherie native, le besoin de montrer ce qu'on est; puis, pour couronnement, cette disposition d'humeur qui n'a pas de nom

dans notre langue, parce qu'elle n'est pas trop de notre fait, qui n'est précisément ni la sensibilité, ni la bonhomie, ni la simplicité, ni l'onction, qui est quelque chose comme tout cela, et qu'on appelle en allemand *Gemüthlichkeit*. En somme, c'est un type singulier qui s'est conservé à travers tous les âges. Les fameux caractères de la maison de Hohenstauffen sont marqués à cette empreinte vigoureuse, et il en reste jusque sous l'éducationmoitié italienne et moitié arabe de Frédéric II.

Quand la chute de cette illustre maison eut enlevé à la Souabe le rang qu'elle tenait dans l'empire, la place laissée par une si vaste ruine devint une sorte d'arène où le pays s'exerça tumultueusement à la vie politique; elle fut là plus active que partout ailleurs, et mieux qu'ailleurs donna du relief à ses personnages. Puis, quand les progrès de l'ordre européen eurent mis à néant les petites existences nationales, la fécondité de cette terre privilégiée ne se ralentit pas. Il en sort à la fois trois hommes qui pourraient seuls immortaliser tout un peuple : Schiller, Hegel et Schelling; et si, après cette génération glorieuse, il était permis de citer d'autres noms trop jeunes encore pour avoir mérité l'honneur d'un pareil rapprochement, on verrait bien que la veine n'est pas épuisée, et qu'on peut se fier en l'avenir.

Or, tous ces mouvemens et tous ces hommes, nés sur le sol d'une même patrie, ont laissé trace de leur passage à Tubingue. Ç'a été là le berceau de bien des agitations qui sont venues renouveler la politique comme la philosophie. C'est à Tubingue que fut juré, en 1514, le pacte constitutionnel du vieux duché de Wurtemberg. C'est à Tubingue que Hegel et Schelling étudiaient ensemble, sur la fin de l'autre siècle, et l'on visite encore la chambre où ils vécurent dans cette première communauté de leurs pensées.

Ceux qui habitent maintenant les lieux qu'ils habitèrent ne sont pas restés au-dessous de pareils souvenirs. On est tout étonné de rencontrer tant de personnes distinguées si fort serrées les unes contre les autres dans cette petite ville universitaire, et la variété de ces mérites qui se coudoient augmente encore la surprise. Tout est remuant et divers. Il y a jusqu'à trois camps au sein de cette population d'élite, et l'un plus richement peuplé que l'autre. Il y a les savans d'ordre spécial, M. Baur, l'un des théologiens les plus respectés de l'ancienne école, trop vieux pour marcher avec Strauss, son élève, trop hardi pour accepter l'enseignement littéral de la stricte orthodoxie; M. Valz, connu dans toute l'Allemagne par ses travaux d'archéologie; l'orientaliste Ewald, l'un des proscrits de Goettingue,

le jurisconsulte Warnkœnig, qui vient d'arriver de Fribourg. Il y a, d'autre part, des hommes déjà engagés dans les affaires de l'état, et faisant leur métier de politique en même temps que celui de professeur, quelquefois même quittant l'un pour l'autre : M. de Wächter, par exemple, chancelier de l'université, président de la seconde chambre, esprit fin et habile, très propre à conduire une assemblée délibérante; M. de Mohl, le plus ferme soutien de la faculté des sciences administratives, et en même temps le plus direct de tous les héritiers présomptifs du ministère actuel, qui l'a récemment destitué pour l'avoir accusé publiquement devant les électeurs. M. de Mohl, M. de Wächter, sont en passe d'arriver au pouvoir, et modèrent le libéralisme de leurs opinions pour l'y faire entrer avec eux. M. Schlayer, au contraire, use tant qu'il peut de tout le sien pour leur mieux résister; ministre de l'intérieur, M. Schlayer soutient ainsi presque tout le poids du cabinet vis-à-vis des chambres; c'est encore un enfant de Tubingue, le fils d'un boulanger, que son mérite infini d'homme pratique et de parleur délié a élevé rapidement aux plus hautes positions.

Sans sortir de l'université, nous voilà donc au milieu des ambitions et des difficultés de la vie constitutionnelle; rentrons davantage au sein de l'école, nous y trouvons un troisième groupe tout au moins aussi remarquable que les deux autres, plus jeune, plus actif, plus passionné, moins occupé de la science qu'on ne l'est dans le premier, moins réservé, moins prudent qu'on ne l'est dans le second, mais animé par des intelligences si vives et en même temps si droites, que c'est un charme de s'arrêter là. Je veux parler des hégéliens de Tubingue; quelle que soit la violence avec laquelle on les ait attaqués, personne ne leur a contesté une réputation vite acquise de gens d'esprit et d'honnêteté; mais ce qu'on n'a pas assez dit, et ce que j'aime surtout à dire, c'est cette fermeté de bon sens, c'est cet amour du réel, qui les a séparés à temps des folies impuissantes du nouvel hégélianisme. Il y a là trois hommes d'avenir et de talent qui me représentaient bien la situation morale de l'Allemagne nouvelle et me donnaient la plus juste idée de ce progrès qu'elle accomplit vers les choses positives : M. Vischer, le professeur d'esthétique frappé d'une suspension de deux ans, dont l'histoire a récemment occupé la presse; M. Zeller, rédacteur de la *Revue théologique* la plus estimée de l'Allemagne; M. Schwegler, qui publie ces *Annales du Présent* où les hégéliens de Tubingue ont rompu si net avec ceux de Halle. Par une rencontre qui n'a rien de singulier en Allemagne, ces trois maîtres en philosophie sont d'anciens théologiens, des élèves du séminaire pro-

testant de Tubingue. Ce grand cloître que la réformation s'est élevé pour l'étude des sciences religieuses a, pour ainsi dire, porté malheur à l'orthodoxie. C'est de cette rude maison que sont sortis presque tous les théologiens qui ont ruiné la théologie. En France, on étudie pour employer ce qu'on apprend quelque part et à quelque chose; en Allemagne, on étudie pour étudier : la science est la science; ce n'est ni un moyen ni une profession. Qui dit chez nous théologien dit un homme occupé à servir par son travail le culte qu'il professe. Nous sommes encore sous le coup de la règle d'autorité catholique; en Allemagne, un théologien est tout simplement un homme qui fait de la théologie, comme un juriste fait du droit, avec entière liberté de prendre l'opinion qui lui convient et de laisser celle qui lui déplaît. Il n'y a rien de si naturel pour un théologien allemand que d'expliquer la trinité comme Schelling et l'Évangile comme Strauss. Règle générale, théologien ne signifie point là-bas homme d'église; c'est bien souvent tout le contraire.

Ce séminaire de Tubingue est pourtant la plus belle institution scientifique de l'Allemagne du sud; il fait l'honneur du Wurtemberg, et, s'il a contribué à diminuer la pureté de l'ancienne orthodoxie, il a d'ailleurs répandu partout une instruction bienfaisante. Il n'y a pas de pays plus généralement éclairé que le Wurtemberg, pas d'écoles élémentaires plus sagement dirigées, plus fréquentées, plus utiles que les siennes, pas de gymnase où les études classiques soient plus sérieuses. La Prusse est entrée depuis long-temps déjà dans cette voie féconde; mais le Wurtemberg l'y avait précédée, grace à l'influence de son clergé. On rencontre au fond des moindres villages des ecclésiastiques tout pleins de connaissances et de politesse : ce ne sont pas seulement de bons et honnêtes pasteurs, ce sont des musiciens, des philologues, des naturalistes, des hommes de goût en même temps que de savoir. Tous ne vont pas, assurément, jusqu'aux extrémités révolutionnaires de la théologie; il faut des natures ardentes pour certains entraînemens de logique; la masse est en général, et fort heureusement, très volontiers inconséquente; ils s'arrêtent donc en chemin, les uns ici, les autres là, et ce qui leur reste de commun, c'est un même culte pour la libre pensée, un même amour de la raison, un même penchant à prêcher la morale plus souvent et plus familièrement que le dogme. C'était là, du moins, la situation générale il y a quelques années; elle est aujourd'hui devenue beaucoup moins paisible en devenant moins uniforme : en Wurtemberg, comme ailleurs, il y a réaction violente contre les tendances modernes de l'intelligence

humaine, contre cette loi qui, de plus en plus, la pousse à vouloir gouverner tout et se gouverner elle-même par ses seules forces. Le Wurtemberg est maintenant l'un des champs de bataille du piétisme.

Il est clair, pour qui veut y regarder sérieusement, que depuis quelque temps l'esprit du siècle semble lutter contre ses propres besoins, et revenir sur les pas qu'il a faits. Partout en Allemagne, en France, en Angleterre, on met en question la valeur des idées sur lesquelles reposent cinquante années de conquêtes; on dispute à la société spirituelle comme à la société politique les fondemens sur lesquels elle s'est lentement assise par un travail de trois siècles. L'une comme l'autre procède du droit absolu que la raison s'est décerné, de n'obéir partout qu'à elle-même, et de chercher partout son entière satisfaction : peu s'en faut qu'on ne tienne maintenant ce droit suprême pour une usurpation sacrilége. On le poursuit, on l'accuse, on le calomnie dans toutes les œuvres accomplies à sa gloire et en son nom. L'on affirme hardiment que ce droit n'est une garantie suffisante ni pour le repos de l'état, ni pour la sérénité des intelligences. On lui reproche d'avoir tout renversé dans le monde des faits et dans le monde des idées; on se prend de compassion et d'amour pour ces ruines qu'on regrette; on les voudrait vivantes; on s'imagine qu'elles vivent. Vienne donc la foule pour s'incliner et baisser la tête devant cette résurrection : voici l'ancienne église et l'ancienne royauté. Ce n'est plus une restauration brutale, imposée par la force, c'est une réhabilitation morale, obtenue par la science, confirmée par la voix éclatante du cœur humain, dont l'invincible tendresse ne trouvait plus à se rassasier dans cette sécheresse de l'ordre rationnel qui règne sur le temps présent. En somme, n'est-ce pas là le dernier mot du puséysme et du mouvement qui vient à sa suite? n'est-ce pas là le fond des baroques doctrines de ces gens d'esprit fourvoyés qui se sont appelés la jeune Angleterre, parce qu'ils avaient inventé de copier l'Angleterre d'avant 1688? N'est-ce pas chez nous l'argument souverain de quelques sages bien connus, quand ils veulent faire de la haute morale politique? En Allemagne, du moins, c'est à peu près toute la pensée des disciples plus ou moins illustres de cette école historique, monarchique, dévote et féodale, qui parle toujours des vertus de la fidélité allemande et des graces paternelles d'un règne chrétien. C'est enfin ce qu'il y a de plus net, de plus catégorique dans les manifestations si complexes du piétisme.

Qu'en présence de ces phénomènes l'esprit moderne doive douter de l'avenir et subir de nouveau tous les jougs qu'il a secoués, per-

sonne pourtant ne l'oserait prétendre; mais est-ce à dire qu'il ne doive point réfléchir sur lui-même, s'observer, et voir s'il a usé de toutes ses facultés, s'il n'a point mis trop de confiance dans les unes et pas assez dans les autres? est-ce à dire qu'il ne doive point prendre note de réclamations trop générales pour être seulement spécieuses? Non pas, assurément. Il y a là comme un grand procès qu'il doit gagner, parce qu'on ne pourrait l'empêcher d'y être à la fois juge et partie; mais encore lui faut-il tous ses titres. Il faut, par exemple, que cette froide et grave raison de notre âge se demande s'il n'y a point au fond d'elle-même, tout comme au fond des plus antiques traditions, une abondante richesse de forces morales; il faut qu'elle apprenne à tirer d'elle toutes ces ressources de sentiment dont on lui reproche de manquer. Non, certes, elles ne lui manquent pas; rien de ce que l'homme éprouve n'est hors de sa raison; mais, attaché depuis si long-temps au labeur de l'émancipation, toujours armé pour la bataille et luttant au dehors, l'esprit moderne, l'esprit philosophique ne s'est pas encore assez occupé de pourvoir aux besoins de la vie intérieure, aux douces consolations des ames; il a presque abandonné cette tâche précieuse aux croyances antiques; il a laissé dire que c'était là l'office privilégié des cultes positifs. On en a conclu qu'il ne saurait lui-même le remplir, et c'est ainsi qu'on a commencé à renier sa puissance. N'est-il pas temps aujourd'hui qu'il avise? De ce point de vue peut-être il est bon maintenant de rappeler les origines du piétisme allemand, et plus particulièrement sa propagation dans le Wurtemberg.

La sainte-alliance s'était formée sous la garantie de la religion; à la mode de l'ancienne diplomatie, elle s'était mise sous les auspices de la trinité; on avait même cru nécessaire de prévenir la Sublime-Porte qu'on n'avait pas l'intention de recommencer les croisades. Cet esprit de dévotion chrétienne n'agit pas de même sur les diverses classes de la société allemande. Les classes éclairées, les classes moyennes, entrèrent de plus en plus, par opposition comme par conscience, dans les voies du rationalisme. La morale stoïcienne de Kant et de Fichte resta l'idéal de la règle pratique. Ce furent là les dieux qui régnèrent long-temps sur l'esprit de la bourgeoisie, et aujourd'hui même que la science s'est élevé de nouveaux autels, les hommes d'un certain âge, qui ne sont ni des ignorans, ni de beaux-esprits de profession, s'en tiennent, pour la plupart, au culte de leur jeunesse. C'étaient pourtant des dieux sévères, d'humeur peu populaire, d'accès peu gracieux. Il n'y avait point là de quoi parler à la multitude. Celle-ci prit au sérieux le programme de ses bien-aimés souverains. Ce qu'il y a

toujours eu d'exaltation mystique en Allemagne se ranima par une subite effervescence, qui se ressentit surtout dans l'Allemagne du midi; seulement le don de spiritualité manquait, ce don précieux du moyen-âge, d'où lui venait tant de grandeur jusque dans la naïveté de sa foi. Ce nouveau mysticisme eut la naïveté sans la grace, et quelquefois sans la sincérité; ce fut une naïveté voulue, et en quelque sorte brutale; on s'en prit au plus gros des choses, parce qu'on n'avait pas l'essor de l'ame pour aller puiser au fond; on rechercha les pratiques par goût pour les pratiques elles-mêmes; on s'y livra comme à une besogne matérielle qui rapportait le salut. Ce ne fut point un élan passionné, ce fut un besoin froid et calculateur. Les grandes époques du cœur humain se tiennent sans se ressembler jamais. Ce n'était plus dans la religion, même dans la religion des masses, qu'il fallait chercher le mysticisme; il entrait alors dans la philosophie où l'apportait Schelling; il y déployait toutes ses séductions, il y ouvrait tous ses abîmes; le vrai sens du mysticisme ancien n'était pas plus dans les rigueurs du zèle piétiste que dans les minuties de la direction jésuitique.

Malheureusement les pasteurs, trop séparés de la portion inférieure de leur troupeau par leur éducation philosophique, ne s'appliquèrent point assez au service de leurs plus humbles auditeurs; ils ne surent point voir tout ce qu'avait de légitime ce vague désir d'émotions et de consolations spirituelles. Ils ne surent ni satisfaire ses justes exigences, ni redresser ses mauvaises voies. Ce fut ainsi que le peuple se retira insensiblement de l'église. Dégoûté du culte officiel, de la parole languissante du ministre, de la sécheresse d'un enseignement mal approprié à des aspirations plus vives, il se jeta dans les associations privées, et forma des conventicules où s'introduisit aussitôt l'esprit de secte. En haine de la hiérarchie ecclésiastique, cet esprit, qui put un moment sembler révolutionnaire, abolit, pour son usage particulier, le privilége du sacerdoce, et déclara suffisamment investis du sacré ministère tous ceux en qui la grace se manifesterait comme en des vases d'élection; chacun put devenir son propre prêtre et celui de sa famille. Ce fut une grande tentation, une tentation bien ancienne en Allemagne; c'était par là que les anabaptistes avaient fait fortune; c'était une tendance très marquée chez les séparatistes de l'école de Spener qui, datant déjà de la fin du XVIIe siècle, étaient eux-mêmes pour beaucoup dans l'enfantement du nouveau piétisme.

Cet amour d'isolement, ce zèle de petite église s'est surtout manifesté en Wurtemberg; les piétistes ont là des établissemens distincts,

des communes qu'ils peuplent exclusivement, et qui, reconnaissant l'autorité extérieure de l'état, repoussent en tout celle du consistoire. Les colonies religieuses de Kornthal et de Wilhemsdorf sont comme les deux contreforts sur lesquels s'appuie tout le piétisme wurtembergeois. Le gouvernement s'opposa d'abord à des dissidences si violentes; un jour le roi, recevant les membres de la seconde chambre, interpella le chef de l'un de ces établissemens, qui se trouvait parmi les députés, et lui reprocha de vouloir une patrie à part au sein de la patrie commune. « Sire, répondit-il, si celle-là nous manque, nous irons la chercher en Amérique; nous sommes deux cent mille résignés par avance à l'émigration. » A vrai dire, quarante ou cinquante mille l'auraient bien suivi. C'est qu'en effet la persécution n'y pouvait rien, et la persécution ne manqua nulle part. Frédéric-Guillaume III, qui faisait de force une seule église avec deux, n'était pas d'humeur à souffrir patiemment cette nouvelle église qui, chez lui aussi, se formait dans l'ombre. Son esprit méthodique et bureaucratique s'accommodait mal de cette irrégularité plus ou moins sentimentale des manifestations religieuses; son autorité s'alarmait à la pensée de ces congrégations souterraines qui semblaient devoir miner le sol politique en même temps que l'édifice ecclésiastique. Presque tous les souverains allemands partagèrent alors ces dispositions, et les piétistes, poursuivis par mesure de police, condamnés par les tribunaux, se renfermèrent davantage dans la foi intérieure, et se livrèrent aux bonnes œuvres avec une ardeur trop féconde pour n'avoir pas été du moins d'abord désintéressée.

De meilleurs jours allaient enfin leur venir, une fortune plus prospère, sinon plus honnête. Quelques ministres se laissèrent gagner par les simples vertus de leurs ouailles persécutées; d'autres, sortis des classes inférieures, apportèrent avec eux dans la chaire pastorale les inspirations habituelles de leur éducation première. Puis arriva le grand mouvement rétrograde pour toute une portion de l'église. Avec Kant, avec Fichte, on distinguait encore facilement le travail de la raison critique et le devoir de la raison pratique; on ne répugnait point à faire deux parts de son intelligence, et l'on réservait toujours avec bonne foi les vérités de l'ordre révélé. La philosophie n'avait point absorbé la théologie; elle lui prêtait seulement un sens plus large, une discussion plus sévère. Avec Schelling, cette absorption commença, mais sous une forme si poétique, sous des voiles si amples et si mystérieux, qu'on se laissait prendre au charme sans trop y songer. Vint enfin la dialectique hégélienne, et cette fois il fallut bien

ouvrir les yeux. Souveraine impérieuse de l'histoire humaine, *l'idée*, l'idée pure et unique, en dominait tous les momens, en embrassait toutes les faces. Il n'y avait plus ni religion, ni philosophie dans le sens primitif des mots; il n'y avait dans le monde qu'une seule et même pensée se confondant plus ou moins avec une seule et même existence : tous les contraires disparaissaient et se fondaient au sein de cette unité redoutable. Ce fut alors une grande frayeur ou un grand entraînement. Ceux qui ne marchèrent pas en triomphateurs à la suite du maître se rejetèrent en arrière avec épouvante, et, pour échapper à ce violent ébranlement de l'esprit, se rattachèrent de toute leur force à la lettre. Pour sauver l'orthodoxie protestante, ils se firent anti-protestans; ils résolurent de clore ces feuilles menaçantes que le libre examen soulevait l'une après l'autre, et, pour éviter toute discussion nouvelle, ils mirent le sinet à la page où il leur plaisait d'en rester. Ils voulurent un dogme officiel, comme si l'on pouvait décréter la vérité par mesure de salut public. Le piétisme populaire leur offrait un terrain solide où les croyances s'acceptaient d'emblée, sans questions gênantes, sans réticences secrètes; ils y posèrent le pied, et s'y établirent comme en une citadelle : il y eut ainsi un piétisme érudit qui prit la conduite de l'autre. Le piétisme eut ses sermonaires et ses docteurs; il infesta les vieux cantiques et la vieille liturgie de ses formules pédantesques. Puis l'intérêt et l'ambition s'en mêlèrent. Les philosophes prêchaient avant tout la logique, ils y renfermaient tout : leurs adversaires prétendirent s'appliquer avec une supériorité absolue au perfectionnement de la loi morale; ils aspirèrent publiquement à la sainteté. C'est une cruelle chose que la sainteté sans l'abnégation; Dieu préserve le monde du gouvernement des saints! Aspirer au commandement des hommes de par la sublimité de sa vertu, mettre la vertu à l'ordre du jour, comme on disait chez nous en 93, c'est ouvrir la carrière au plus effréné de tous les despotismes, parce qu'il en est le plus convaincu, ou bien c'est lâcher la bride aux corruptions les plus infames, parce qu'elles souillent les sentimens les plus sacrés; c'est organiser la terreur ou l'hypocrisie. L'hypocrisie trouve toujours sa place dans la société, ce n'est pas le piétisme qui la lui fera perdre; mais la terreur est, de nos jours, un procédé bien violent : les consciences cèdent à moins; il n'y a malheureusement nulle part d'exaltation assez puissante pour résister aux ennuis continus d'une oppression sourde et tracassière. Ç'a été là toute la tyrannie des piétistes; ç'a été le résultat des conseils qu'ils ont donnés aux princes dont ils ont bientôt fini par avoir l'oreille. Ils ont usé des argumens dont usaient en même temps

qu'eux les meneurs ultramontains auprès des souverains catholiques; ils leur ont promis de conquérir le siècle à l'obéissance. Au milieu de ces agitations nécessaires de la libre pensée qui va et vient comme le sang dans les veines, ils ont célébré les charmes et les bienfaits de la vie stagnante. On les a crus sur parole. Ils ont, petit à petit, occupé tous les emplois, et garni de leurs créatures toutes les conditions et tous les rangs. Le vieux Frédéric-Guillaume a fini par leur complaire; son fils s'en est entouré, parce qu'il a trouvé chez eux je ne sais quel parfum de vétusté qui flattait les goûts d'artiste du royal amateur. Le sage Guillaume leur a donné sa confiance en Wurtemberg, voulant ainsi fortifier la stricte orthodoxie dont il fait profession.

Si la réaction piétiste cause plus de bruit en Prusse, elle n'est ni moins profonde, ni moins tenace en Wurtemberg. La philosophie hégélienne est arrivée très tard dans ce Tubingue, où s'était pourtant passée la jeunesse de Hegel. Strauss, étudiant à son tour, en 1827, dans le vieux séminaire où Hegel lui-même avait étudié, ne connaissait encore rien de ses écrits, et c'était à peine, racontent les amis de Strauss, si l'on entendait alors parler à Tubingue « de la théologie excentrique d'un certain Marheineke. » En 1830, quelques-uns de ces singuliers séminaristes, qui n'avaient pourtant pas encore quitté leurs capes du moyen-âge, entreprirent de lire la *Phénoménologie*. Ils le firent en commun, et sans maîtres, puisqu'aucun des leurs ne les pouvait aider. Le maître, à vrai dire, c'était l'un d'eux, c'était Strauss, qui, l'année suivante, abandonna la chaire qu'on venait de lui confier dans l'école préparatoire de Maulbroun, pour aller suivre les leçons de Hegel à Berlin. Le peu de temps qu'il put en jouir porta ses fruits. La *Vie de Jésus* parut en 1835. Le Christ n'était plus une personne vivante et unique; l'*idée* ne s'incarnait pas ainsi dans un individu à l'exclusion de l'humanité, l'*idée* était dans tous les hommes et dans tous les temps, dans tous les momens et dans tous les actes de l'existence universelle. La personnalité du Christ disparaissait; à la place du Christ historique venait un Christ idéal, construit lentement par toutes les traditions antérieures à son apparition terrestre. C'était la plus superbe conquête de l'hégélianisme, celle qui flattait le mieux cette ambition singulière avec laquelle il prétendait passer uniquement pour un christianisme agrandi. « Je vous donne bien plus de Christ que vous n'en aviez! » s'écriait Strauss de la meilleure foi du monde. Le fond vraiment original de cette nouvelle théologie, il était là. Pour la partie négative, pour la destruction du Christ ancien, Strauss avait simplement continué ou résumé les recherches critiques

de tout un siècle; mais la partie positive, la fondation du Christ philosophique, s'appuyait fièrement au plus ardu de la métaphysique hégélienne, et celle-ci était ainsi transplantée, sous forme d'érudition palpable, au cœur même de la dogmatique.

Ce ne fut qu'un cri d'alarme dans toute l'église wurtembergeoise. La réaction s'opéra d'autant plus vivement qu'on s'était moins attendu à de pareils coups. On destitua Strauss de son emploi de répétiteur au séminaire; l'université, gagnée peu à peu dans presque tous ses membres, pénétrée d'une horreur croissante pour les hégéliens, se convertit à une orthodoxie de plus en plus scrupuleuse. La faculté de théologie embrassa le piétisme d'un accord unanime, son doyen excepté, M. Baur, qui resta rationaliste. Vers le même temps, la faculté de théologie catholique passait des opinions de M. de Wessenberg à l'ardeur exclusive des opinions ultramontaines; celles-ci prenaient là, sous l'influence de M. Möhler, qui fut plus tard appelé en Bavière, cette couleur mystique que les amis de M. Baader lui ont tous involontairement empruntée, Schelling comme les autres. L'hégélianisme était vaincu dès sa naissance dans l'université de Tubingue, et avec lui malheureusement, par suite des circonstances générales, la liberté de l'esprit philosophique. Cet esprit se relève aujourd'hui à force de bon sens, de raison pratique et de modération. C'est là ce qu'il est si curieux de voir de près; c'est là ce qui donne un intérêt sérieux aux *Annales* hégéliennes de Tubingue, quoiqu'elles n'aient pas encore en Allemagne tout le retentissement qu'elles auront : c'est la clarté, c'est la simplicité vigoureuse avec laquelle elles sont entrées dans cette route, où le pays tout entier marche à la conquête des droits positifs et des réformes possibles.

On se souvient peut-être d'un incident qui a fait cette année quelque bruit au-delà du Rhin : un professeur de Tubingue venait d'être suspendu pour avoir ouvert son cours en disant qu'il se garderait bien de parler de l'immortalité de l'ame et de l'existence de Dieu, vrais contes d'enfans, qui n'étaient plus à l'usage des hommes! L'histoire nous arrivait, embellie par la bonne foi des piétistes allemands et de nos piétistes français. Heureusement elle n'est pas si noire, et ne dément point si cruellement cette loyale sagesse qui m'a frappé chez la jeune génération de Tubingue. Il s'agissait simplement d'un discours prononcé par M. Vischer devant le sénat académique, au moment où il prenait possession de la chaire d'esthétique fondée pour lui, malgré la plus vive opposition. Compagnons de Strauss, partisans déclarés des libertés politiques, rangés ouvertement sous la bannière

de Hegel, M. Vischer et ses amis excitaient autour d'eux bien des méfiances. Ils portaient tout le poids de cette qualité d'hégélien que les excès de continuateurs insensés rendent si compromettante. On les appelait des jacobins, parce qu'ils s'en tiennent à cette philosophie qui, quinze ans au moins, fut dans toute l'Allemagne une philosophie d'état. Gens de bon sens, mais d'humeur violente, ils avaient peut-être trop durement traité leurs adversaires. On se vengea. Dans cette harangue solennelle, M. Vischer exposait les rapports généraux de l'esthétique avec toutes les sciences enseignées dans l'université. Le sujet était donc par lui-même assez banal pour qu'on ne pût l'accuser d'être un programme d'athéisme; mais M. Vischer avait dit, en comparant l'art catholique et l'art protestant, qu'il ne se mettait au point de vue d'aucune des deux confessions; il s'était demandé s'il pouvait y avoir encore un art religieux dans l'ancienne acception du mot, une peinture qui peignît de bonne foi des démons et des anges. C'en fut assez, on jura qu'il s'était vanté de n'avoir point de religion; l'on déchaîna sur lui les prédicateurs de Stuttgart, déjà irrités par ses mordantes épigrammes contre les piétistes. Le ministre, cédant aux clameurs sans partager les ressentimens qui les inspiraient, a suspendu M. Vischer pour deux ans. Ç'a été une assez grosse affaire qui a longtemps occupé la presse et les chambres.

J'ai lu ce discours, écrit après coup, et reconnu conforme par le sénat qui l'avait entendu. Un trait m'a surpris, un trait qui caractérise toute la situation morale de l'auteur, de ses amis, toute celle de l'Allemagne. C'est une profession de panthéisme qui se présente de front et se nomme avec pleine franchise, mais avec tant de restrictions en faveur de la libre existence des individus, qu'on ne sait plus trop comment concilier cette souveraine indépendance de la personne et cette identité absolue de l'être universel. C'est en effet là qu'en est venue l'Allemagne, c'est à l'impasse de cette contradiction. Épreuve salutaire où elle puisera certainement un sentiment plus assuré des vrais ressorts de la nature humaine! scabreux défilé d'où elle se tirera bientôt par le développement des énergies individuelles au sein de la vie publique! Il semble pourtant que l'Allemagne ait cédé beaucoup à cette exaltation superbe par laquelle l'homme réussit à s'enfermer en lui-même, ne compte plus qu'avec soi, et s'isole dans l'orgueil de ses propres jugemens. L'Allemagne est un pays de critique; mais on ne réfléchit pas que, si Luther évoqua le libre examen, ce fut pour anéantir le libre arbitre; on ne songe pas que, si Kant et Fichte agrandirent tellement le domaine de la conscience, ce fut en supprimant

toute réalité extérieure, de sorte que la conscience humaine put bientôt devenir identique à l'intelligence absolue. En fait, le génie allemand s'est toujours plus ou moins complu dans l'abnégation du moi. Or, c'est ce moi de la pensée, de la volonté, de la croyance, que la société moderne a pris à tâche de fortifier et de grandir. Plus donc l'Allemagne entrera dans les voies modernes, plus elle se fera sagement et sciemment révolutionnaire, plus aussi elle s'éloignera de ces fantômes nuageux qui l'oppressent. Il arrive bien, dans l'inertie d'une existence muette et servile, qu'un peuple laisse absorber à plaisir tout ce qu'il a de vitalité par la contemplation trompeuse de l'infini : c'est l'esprit de l'Inde. Quand on n'a rien à faire avec le réel, on est sans défense contre cette puissance maligne du cerveau qui peut bâtir et toujours bâtir en l'air, on est l'esclave d'une logique artificielle, belle de cette beauté stérile qu'aurait la géométrie si les corps n'existaient pas. On ne touche rien de positif et de concret: on peut ainsi tout simplifier et tout abstraire, on supprime à son gré toutes ces diversités nécessaires qui font l'harmonie du monde pour les ramener au néant de je ne sais quelle formidable unité; mais on aura vingt fois démontré cette ruine de l'essence humaine, que vingt fois, s'il le faut, l'homme se relèvera, se touchera, s'écoutera, et, respirant en lui-même la force originale et créatrice de la liberté, dira toujours : Moi! Admirable retour des intelligences! On voulait avoir un Dieu si grand, qu'on n'en avait plus du tout, et qu'on sacrifiait l'homme sur un autel vide. L'homme n'accepte pas cette unité dévorante qui lui coûte son être; il veut vivre, et pour vivre il lui faut la dualité. L'homme anéanti ressuscite, et, du même coup, retrouve sa foi dans un Dieu existant par le seul sentiment de sa propre liberté. La liberté de l'homme sauve et garantit la personnalité de Dieu. On aura beau calomnier ce magnifique moment de la pensée, c'est un moment religieux. L'Allemagne s'en approche à mesure qu'elle mûrit pour l'avenir, et plus les terroristes de la dernière école hégélienne ont poussé leur panthéisme à bout, plus la réaction salutaire a fait de progrès. Le nom de panthéisme reste et restera sans doute encore par habitude scientifique, la chose s'en va. Ceux même qui croient garder la doctrine l'interprètent ou la démembrent pour la plier aux exigences de leur esprit; ils ne s'aperçoivent pas qu'entre ces deux termes, dont le contraste les fâche toujours, quoi qu'ils en aient, entre l'universel et l'individu, ils sont bien plus soucieux de préserver l'un que d'embrasser l'autre. Ils se réjouissaient autrefois de cette science qui leur donnait la clé des harmonies du monde, et, comme enivrés

d'un si beau triomphe, ils oubliaient volontiers la petitesse de leur personne, confondue dans l'immensité du grand tout; ils tiennent fort aujourd'hui à prouver, soit pour eux, soit pour les autres, que cette chétive personne humaine a cependant sa place à part et son libre mouvement au milieu de cet infini qui paraissait l'absorber; ils y réussissent mieux qu'il ne le faudrait pour l'ensemble du système. C'est là une situation toute récente, et, si quelque chose peut donner une idée du mérite solide de ces modestes hégéliens de Tubingue, c'est de l'avoir comprise et servie.

Ç'a été en effet la raison décisive qui leur a fait abandonner à temps la rédaction des *Annales Allemandes*, et fonder si à propos chez eux les *Annales du Présent*. Quand MM. Vischer et Zeller s'étaient associés à MM. Marx et Ruge, ceux-ci étaient encore bien loin d'avoir pris Bruno Bauer pour idole. Strauss était regardé par les publicistes de Halle comme un pédant novateur, dont l'érudition indigeste venait déranger une croyance garantie par les catégories hégéliennes. Depuis, on est allé bien loin avec ces catégories; on s'en est servi pour prouver que Strauss était un fanatique qui se donnait encore la peine de lire l'Écriture; on les a braquées sur toutes les parties de la vie sociale, on a démoli toute existence, et l'on est tombé soi-même dans un abîme sans fond ouvert par la rage sincère de Feuerbach et par la manie affectée de Bruno Bauer; on s'est brutalement glorifié d'un absurde athéisme et l'on a tendu la main aux communistes. Tout cela répugnait beaucoup aux allures naturelles de ces francs esprits de la Souabe; ils ne pouvaient soutenir cette perpétuelle abstraction qui menait de théories en théories jusqu'aux folies les plus impraticables; c'était là pourtant ce que M. Ruge appelait joindre la pratique à l'idée. Les hégéliens de Tubingue, non contens de protester par leur retraite, résolurent de relever un drapeau plus honorable et de donner meilleure idée du sens moderne dont les hégéliens des *Annales Allemandes* s'étaient proclamés les représentans. C'est là l'œuvre poursuivie par les *Annales du Présent*.

Voir des hégéliens, dans l'ardeur de la jeunesse, convertis aux côtés les plus sérieux des idées politiques et sociales, c'est d'un bon augure pour toute cette grande question de principes qui s'agite maintenant de l'autre côté du Rhin. J'aimais à les écouter quand ils exprimaient avec tant de sens et de modération le généreux esprit qui les anime. On sait bien maintenant en Allemagne qu'il ne s'agit plus de construire un édifice tout entier dans les nuages de la spéculation pour le mettre ensuite à terre et y pousser les hommes par

troupeaux. On sait qu'il faut commencer par prendre pied dans la vie réelle pour la corriger et l'améliorer, afin d'assainir d'autant l'esprit lui-même en ne l'abandonnant plus à la rêverie des chimères. On veut des choses positives, qui ont un nom, qui sont un objet d'utilité immédiate, un embellissement ou une force de plus pour la destinée de l'homme; on veut toutes les libertés pratiques, la liberté de la parole et de la conscience, la liberté de la presse, la publicité et l'oralité des débats judiciaires, l'institution du jury, la centralisation nationale avec toutes ses conséquences; on veut enfin, et par-dessus tout, l'émancipation de l'état dans ses rapports avec l'église, et la reconnaissance de son autonomie morale. Je copie le programme et je répète les discours de mes amis de Tubingue. Voilà les vrais ennemis de la politique absolutiste en Allemagne, voilà les vrais alliés de l'esprit français. Ce ne sont pas des radicaux ou des socialistes, ce sont les éclaireurs de ce grand parti constitutionnel que j'ai partout rencontré. Ils possèdent une charte, ils veulent en tirer tout ce qu'elle leur donnera; ils ont foi dans la puissance des moyens légaux aidés de cette autre puissance toujours croissante de l'opinion publique; ils ont foi surtout dans la valeur de ces procédés purement intellectuels avec lesquels l'esprit moderne travaille et change les nations. Leur patriotisme ne s'amuse pas très naïvement de ce beau songe d'un nouvel empire allemand qui ravissait encore les prétendus libéraux de 1840; mais ils se réjouissent sincèrement et sans arrière-goût romantique de ce progrès naturel qui rapproche des peuples frères; ils y voient une garantie contre la tyrannie des petits princes; ils calculent tout ce que la liberté générale gagne au croisement des lignes de fer, à l'union des douanes, à l'uniformité des mesures et des monnaies; ils saluent cette révolution pacifique au nom d'un avenir inconnu, déterminés pourtant à la repousser, si jamais on voulait profiter du juste entraînement de l'orgueil national pour faire avorter sous le joug d'un seul empire les justes exigences des principes constitutionnels.

Tout cela se disait en de longues causeries, tantôt à la promenade, sur les bords silencieux du Neckar, tantôt le soir, à la table de mes hôtes, et le charme paisible des lieux, l'antique simplicité des mœurs, contrastaient agréablement avec la vivacité passionnée des idées les plus sérieuses de ce temps-ci. Nous nous séparâmes trop tôt; il fallait bien cependant quitter cet aimable gîte et continuer ma route. Je voulais aller voir à Stuttgart les dernières séances des chambres wurtembergeoises et l'ouverture du concile rongien.

****

LE

CLUB DES HACHICHINS.

I. — L'HOTEL PIMODAN.

Un soir de décembre, obéissant à une convocation mystérieuse, rédigée en termes énigmatiques compris des affiliés, inintelligibles pour d'autres, j'arrivai dans un quartier lointain, espèce d'oasis de solitude au milieu de Paris, que le fleuve, en l'entourant de ses deux bras, semble défendre contre les empiétemens de la civilisation, car c'était dans une vieille maison de l'île Saint-Louis, l'hôtel Pimodan, bâti par Lauzun, que le club bizarre dont je faisais partie depuis peu tenait ses séances mensuelles, où j'allais assister pour la première fois.

Quoiqu'il fût à peine six heures, la nuit était noire. Un brouillard, rendu plus épais encore par le voisinage de la Seine, estompait tous les objets de sa ouate déchirée et trouée, de loin en loin, par les auréoles rougeâtres des lanternes et les filets de lumière échappés des fenêtres éclairées. Le pavé, inondé de pluie, miroitait sous les réverbères comme une eau qui reflète une illumination; une bise âcre, chargée de particules glacées, vous fouettait la figure, et ses sifflemens gutturaux faisaient le dessus d'une symphonie dont les flots gonflés se brisant aux arches des ponts formaient la basse : il ne manquait à cette soirée aucune des rudes poésies de l'hiver.

Il était difficile, le long de ce quai désert, dans cette masse de bâtimens sombres, de distinguer la maison que je cherchais; cependant

mon cocher, en se dressant sur son siége, parvint à lire sur une plaque de marbre le nom à moitié dédoré de l'ancien hôtel, lieu de réunion des adeptes.

Je soulevai le marteau sculpté, l'usage des sonnettes à bouton de cuivre n'ayant pas encore pénétré dans ces pays reculés, et j'entendis plusieurs fois le cordon grincer sans succès; enfin, cédant à une traction plus vigoureuse, le vieux pène rouillé s'ouvrit, et la porte aux ais massifs put tourner sur ses gonds.

Derrière une vitre d'une transparence jaunâtre apparut, à mon entrée, la tête d'une vieille portière ébauchée par le tremblotement d'une chandelle, un tableau de Skalken tout fait. — La tête me fit une grimace singulière, et un doigt maigre, s'allongeant hors de la loge, m'indiqua le chemin.

Autant que je pouvais le distinguer à la pâle lueur qui tombe toujours, même du ciel le plus obscur, la cour que je traversais était entourée de bâtimens d'architecture ancienne à pignons aigus; je me sentais les pieds mouillés comme si j'eusse marché dans une prairie, car l'interstice des pavés était rempli d'herbe.

Les hautes fenêtres à carreaux étroits de l'escalier, flamboyant sur la façade sombre, me servaient de guide et ne me permettaient pas de m'égarer.

Le perron franchi, je me trouvai au bas d'un de ces immenses escaliers comme on les construisait du temps de Louis XIV, et dans lesquels une maison moderne danserait à l'aise. — Une chimère égyptienne dans le goût de Lebrun, chevauchée par un Amour, allongeait ses pattes sur un piédestal et tenait une bougie dans ses griffes recourbées en bobèche.

La pente des degrés était douce; les repos et les paliers bien distribués attestaient le génie du vieil architecte et la vie grandiose des siècles écoulés; — en montant cette rampe admirable, vêtu de mon mince frac noir, je sentais que je faisais tache dans l'ensemble et que j'usurpais un droit qui n'était pas le mien; l'escalier de service eût été assez bon pour moi.

Des tableaux, la plupart sans cadre, copies des chefs-d'œuvre de l'école italienne et de l'école espagnole, tapissaient les murs, et tout en haut, dans l'ombre, se dessinait vaguement un grand plafond mythologique peint à fresque.

J'arrivai à l'étage désigné. Un tambour de velours d'Utrecht, écrasé et miroité, dont les galons jaunis et les clous bossués racontaient les longs services, me fit reconnaître la porte.

Je sonnai; l'on m'ouvrit avec les précautions d'usage, et je me trouvai dans une grande salle éclairée à son extrémité par quelques lampes. En entrant là, on faisait un pas de deux siècles en arrière. Le temps, qui passe si vite, semblait n'avoir pas coulé sur cette maison, et, comme une pendule qu'on a oublié de remonter, son aiguille marquait toujours la même date.

Les murs, boisés de menuiseries peintes en blanc, étaient couverts à moitié de toiles rembrunies ayant le cachet de l'époque; sur le poêle gigantesque se dressait une statue qu'on eût pu croire dérobée aux charmilles de Versailles. Au plafond, arrondi en coupole, se tordait une allégorie strapassée, dans le goût de Lemoine, et qui était peut-être de lui.

Je m'avançai vers la partie lumineuse de la salle où s'agitaient autour d'une table plusieurs formes humaines, et dès que la clarté, en m'atteignant, m'eut fait reconnaître, un vigoureux hurra ébranla les profondeurs sonores du vieil édifice.

— C'est lui! c'est lui! crièrent en même temps plusieurs voix; qu'on lui donne sa part!

II. — DE LA MOUTARDE AVANT DINER.

Le docteur était debout près d'un buffet sur lequel se trouvait un plateau chargé de petites soucoupes de porcelaine du Japon. Un morceau de pâte ou confiture verdâtre, gros à peu près comme le pouce, était tiré par lui au moyen d'une spatule d'un vase de cristal, et posé à côté d'une cuillère de vermeil sur chaque soucoupe.

La figure du docteur rayonnait d'enthousiasme; ses yeux étincelaient, ses pommettes se pourpraient de rougeurs, les veines de ses tempes se dessinaient en saillie, ses narines dilatées aspiraient l'air avec force.

— Ceci vous sera défalqué sur votre portion de paradis, me dit-il en me tendant la dose qui me revenait.

Chacun ayant mangé sa part, l'on servit du café à la manière arabe, c'est-à-dire avec le marc et sans sucre. — Puis l'on se mit à table.

Cette interversion dans les habitudes culinaires a sans doute surpris le lecteur; en effet, il n'est guère d'usage de prendre le café avant la soupe, et ce n'est en général qu'au dessert que se mangent les confitures. La chose assurément mérite explication.

III. — PARENTHÈSE.

Il existait jadis en Orient un ordre de sectaires redoutables commandé par un cheik qui prenait le titre de Vieux de la Montagne, ou prince des Assassins.

Ce Vieux de la Montagne était obéi sans réplique; les Assassins ses sujets marchaient avec un dévouement absolu à l'exécution de ses ordres, quels qu'ils fussent; aucun danger ne les arrêtait, même la mort la plus certaine. Sur un signe de leur chef, ils se précipitaient du haut d'une tour, ils allaient poignarder un souverain dans son palais, au milieu de ses gardes.

Par quels artifices le Vieux de la Montagne obtenait-il une abnégation si complète? — Au moyen d'une drogue merveilleuse dont il possédait la recette, et qui a la propriété de procurer des hallucinations éblouissantes. Ceux qui en avaient pris trouvaient, au réveil de leur ivresse, la vie réelle si triste et si décolorée, qu'ils en faisaient avec joie le sacrifice pour rentrer au paradis de leurs rêves; car tout homme tué en accomplissant les ordres du cheik allait au ciel de droit, ou, s'il échappait, était admis de nouveau à jouir des félicités de la mystérieuse composition.

Or, la pâte verte dont le docteur venait de nous faire une distribution était précisément la même que le Vieux de la Montagne ingérait jadis à ses fanatiques sans qu'ils s'en aperçussent, en leur faisant croire qu'il tenait à sa disposition le ciel de Mahomet et les houris de trois nuances, — c'est-à-dire du *hachich*, d'où vient *hachichin*, mangeur de *hachih*, racine du mot *assassin*, dont l'acception féroce s'explique parfaitement par les habitudes sanguinaires des affidés du Vieux de la Montagne.

Assurément, les gens qui m'avaient vu partir de chez moi à l'heure où les simples mortels prennent leur nourriture ne se doutaient pas que j'allasse à l'île Saint-Louis, endroit vertueux et patriarcal s'il en fut, consommer un mets étrange qui servait, il y a plusieurs siècles, de moyen d'excitation à un cheik imposteur pour pousser des illuminés à l'assassinat. Rien dans ma tenue parfaitement bourgeoise n'eût pu me faire soupçonner de cet excès d'orientalisme; j'avais plutôt l'air d'un neveu qui va dîner chez sa vieille tante que d'un croyant sur le point de goûter les joies du ciel de Mohammed en compagnie de douze Arabes on ne peut plus Français.

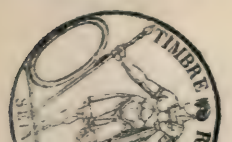

Avant cette révélation, on vous aurait dit qu'il existait à Paris en 1845, à cette époque d'agiotage et de chemins de fer, un ordre des hachichins dont M. de Hammer n'a pas écrit l'histoire, vous ne l'auriez pas cru, et cependant rien n'eût été plus vrai, — selon l'habitude des choses invraisemblables.

IV. — AGAPE.

Le repas était servi d'une manière bizarre et dans toute sorte de vaisselles extravagantes et pittoresques.

De grands verres de Venise, traversés de spirales laiteuses, des vidrecomes allemands historiés de blasons, de légendes, des cruches flamandes en grès émaillé, des flacons à col grêle, encore entourés de leurs nattes de roseaux, remplaçaient les verres, les bouteilles et les carafes.

La porcelaine opaque de Louis Lebeuf et la faïence anglaise à fleurs, ornement des tables bourgeoises, brillaient par leur absence; aucune assiette n'était pareille, mais chacune avait son mérite particulier; la Chine, le Japon, la Saxe, comptaient là des échantillons de leurs plus belles pâtes et de leurs plus riches couleurs : le tout un peu écorné, un peu fêlé, mais d'un goût exquis.

Les plats étaient, pour la plupart, des émaux de Bernard de Palissy, ou des faïences de Limoges, et quelquefois le couteau du découpeur rencontrait, sous les mets réels, un reptile, une grenouille ou un oiseau en relief. L'anguille mangeable mêlait ses replis à ceux de la couleuvre moulée.

Un honnête philistin eût éprouvé quelque frayeur à la vue de ces convives chevelus, barbus, moustachus, ou tondus d'une façon singulière, brandissant des dagues du XVIe siècle, des kriss malais, des navajas, et courbés sur des nourritures auxquelles les reflets des lampes vacillantes prêtaient des apparences suspectes.

Le dîner tirait à sa fin; déjà quelques-uns des plus fervens adeptes ressentaient les effets de la pâte verte : j'avais, pour ma part, éprouvé une transposition complète de goût. L'eau que je buvais me semblait avoir la saveur du vin le plus exquis, la viande se changeait dans ma bouche en framboise, et réciproquement. Je n'aurais pas discerné une côtelette d'une pêche.

Mes voisins commençaient à me paraître un peu originaux; ils ouvraient de grandes prunelles de chat-huant; leur nez s'allongeait en proboscide; leur bouche s'étendait en ouverture de grelot. Leurs figures

se nuançaient de teintes surnaturelles. L'un d'eux, face pâle dans une barbe noire, riait aux éclats d'un spectacle invisible; l'autre faisait d'incroyables efforts pour porter son verre à ses lèvres, et ses contorsions pour y arriver excitaient des huées étourdissantes. Celui-ci, agité de mouvemens nerveux, tournait ses pouces avec une incroyable agilité; celui-là, renversé sur le dos de sa chaise, les yeux vagues, les bras morts, se laissait couler en voluptueux dans la mer sans fond de l'anéantissement.

Moi, accoudé sur la table, je considérais tout cela à la clarté d'un reste de raison qui s'en allait et revenait par instans comme une veilleuse près de s'éteindre. De sourdes chaleurs me parcouraient les membres, et la folie, comme une vague qui écume sur une roche et se retire pour s'élancer de nouveau, atteignait et quittait ma cervelle, qu'elle finit par envahir tout-à-fait. L'hallucination, cet hôte étrange, s'était installée chez moi.

—Au salon, au salon! cria un des convives; n'entendez-vous pas ces chœurs célestes? les musiciens sont au pupitre depuis long-temps. — En effet, une harmonie délicieuse nous arrivait par bouffées à travers le tumulte de la conversation.

V. — UN MONSIEUR QUI N'ÉTAIT PAS INVITÉ.

Le salon est une énorme pièce aux lambris sculptés et dorés, au plafond peint, aux frises ornées de satyres poursuivant des nymphes dans les roseaux, à la vaste cheminée de marbre de couleur, aux amples rideaux de brocatelle, où respire le luxe des temps écoulés. Des meubles de tapisserie, canapés, fauteuils et bergères, d'une largeur à permettre aux jupes des duchesses et des marquises de s'étaler à l'aise, reçurent les hachichins dans leurs bras moelleux et toujours ouverts. Une chauffeuse, à l'angle de la cheminée, me faisait des avances, je m'y établis, et m'abandonnai sans résistance aux effets de la drogue fantastique.

Au bout de quelques minutes, mes compagnons, les uns après les autres, disparurent, ne laissant d'autre vestige que leur ombre sur la muraille, qui l'eut bientôt absorbée; — ainsi les taches brunes que l'eau fait sur le sable s'évanouissent en séchant. Et depuis ce temps, comme je n'eus plus la conscience de ce qu'ils faisaient, il faudra vous contenter pour cette fois du récit de mes simples impressions personnelles. — La solitude régna dans le salon, étoilé seulement de quelques clartés douteuses; puis, tout à coup, il me passa un éclair

rouge sous les paupières, une innombrable quantité de bougies s'allumèrent d'elles-mêmes, et je me sentis baigné par une lumière tiède et blonde. L'endroit où je me trouvais était bien le même, mais avec la différence de l'ébauche au tableau; tout était plus grand, plus riche, plus splendide. La réalité ne servait que de point de départ aux magnificences de l'hallucination.

Je ne voyais encore personne, et pourtant je devinais la présence d'une multitude : j'entendais des frôlemens d'étoffes, des craquemens d'escarpins, des voix qui chuchotaient, susurraient, blésaient et zezayaient, des éclats de rire étouffés, des bruits de pieds de fauteuil et de table. On tracassait les porcelaines, on ouvrait et l'on refermait les portes; il se passait quelque chose d'inaccoutumé.

Un personnage énigmatique m'apparut soudainement. Par où était-il entré? je l'ignore; pourtant sa vue ne me causa aucune frayeur : il avait un nez recourbé en bec d'oiseau, des yeux verts entourés de trois cercles bruns, qu'il essuyait fréquemment avec un immense mouchoir; une haute cravate blanche empesée, dans le nœud de laquelle était passée une carte de visite où se lisaient écrits ces mots : —*Daucus-Carota, du pot d'or,*—étranglait son col mince, et faisait déborder la peau de ses joues en plis rougeâtres; un habit noir à basques carrées, d'où pendaient des grappes de breloques, emprisonnait son corps bombé en poitrine de chapon. Quant à ses jambes, je dois avouer qu'elles étaient faites d'une racine de mandragore, bifurquée, noire, rugueuse, pleine de nœuds et de verrues, qui paraissait avoir été arrachée de frais, car des parcelles de terre adhéraient encore aux filamens. Ces jambes frétillaient et se tortillaient avec une activité extraordinaire, et, quand le petit torse qu'elles soutenaient fut tout-à-fait vis-à-vis de moi, l'étrange personnage éclata en sanglots, et, s'essuyant les yeux à tour de bras, me dit de la voix la plus dolente : « C'est aujourd'hui qu'il faut mourir de rire! » Et des larmes grosses comme des pois roulaient sur les ailes de son nez. « De rire... de rire... » répétèrent comme un écho des chœurs de voix discordantes et nasillardes.

VI. — FANTASIA.

Je regardai alors au plafond, et j'aperçus une foule de têtes sans corps comme celles des chérubins, qui avaient des expressions si comiques, des physionomies si joviales et si profondément heureuses, que je ne pouvais m'empêcher de partager leur hilarité. — Leurs yeux se plissaient, leurs bouches s'élargissaient, et leurs narines se di-

lataient; c'étaient des grimaces à réjouir le spleen en personne. Ces masques bouffons se mouvaient dans des zones tournant en sens inverse, ce qui produisait un effet éblouissant et vertigineux.

Peu à peu le salon s'était rempli de figures extraordinaires, comme on n'en trouve que dans les eaux-fortes de Callot et dans les aquatintes de Goya : un pêle-mêle d'oripeaux et de haillons caractéristiques, de formes humaines et bestiales; en toute autre occasion, j'eusse été peut-être inquiet d'une pareille compagnie, mais il n'y avait rien de menaçant dans ces monstruosités. C'était la malice, et non la férocité qui faisait pétiller ces prunelles. La bonne humeur seule découvrait ces crocs désordonnés et ces incisives pointues.

Comme si j'avais été le roi de la fête, chaque figure venait tour à tour dans le cercle lumineux dont j'occupais le centre, avec un air de componction grotesque, me marmotter à l'oreille des plaisanteries dont je ne puis me rappeler une seule, mais qui, sur le moment, me paraissaient prodigieusement spirituelles, et m'inspiraient la gaieté la plus folle.

A chaque nouvelle apparition, un rire homérique, olympien, immense, étourdissant, et qui semblait résonner dans l'infini, éclatait autour de moi avec des mugissemens de tonnerre. — Des voix tour à tour glapissantes ou caverneuses criaient : « Non, c'est trop drôle; en voilà assez! Mon Dieu, mon Dieu, que je m'amuse! De plus fort en plus fort! — Finissez! je n'en puis plus... Ho! ho! hu! hu! hi! hi! Quelle bonne farce! Quel beau calembour! — Arrêtez! j'étouffe! j'étrangle! Ne me regardez pas comme cela... ou faites-moi cercler, je vais éclater..... » Malgré ces protestations moitié bouffonnes, moitié suppliantes, la formidable hilarité allait toujours croissant, le vacarme augmentait d'intensité, les planchers et les murailles de la maison se soulevaient et palpitaient comme un diaphragme humain, secoués par ce rire frénétique, irrésistible, implacable.

Bientôt, au lieu de venir se présenter à moi un à un, les fantômes grotesques m'assaillirent en masse, secouant leurs longues manches de pierrot, trébuchant dans les plis de leur souquenille de magicien, écrasant leur nez de carton dans des chocs ridicules, faisant voler en nuage la poudre de leur perruque, et chantant faux des chansons extravagantes sur des rimes impossibles. Tous les types inventés par la verve moqueuse des peuples et des artistes se trouvaient réunis là, mais décuplés, centuplés de puissance. C'était une cohue étrange : le pulcinella napolitain tapait familièrement sur la bosse du punch anglais; l'arlequin de Bergame frottait son museau noir au masque en-

fariné du paillasse de France, qui poussait des cris affreux; le docteur bolonais jetait du tabac dans les yeux du père Cassandre; Tartaglia galopait à cheval sur un clown, et Gilles donnait du pied au derrière à don Spavento; Karagheuz, armé de son bâton obscène, se battait en duel avec un bouffon osque. Plus loin se démenaient confusément les fantaisies des songes drolatiques, créations hybrides, mélange informe de l'homme, de la bête et de l'ustensile, moines ayant des roues pour pieds et des marmites pour ventre, guerriers bardés de vaisselle brandissant des sabres de bois dans des serres d'oiseau, hommes d'état mus par des engrenages de tourne-broche, rois plongés à mi-corps dans des échauguettes en poivrière, alchimistes à la tête arrangée en soufflet, aux membres contournés en alambics, ribaudes faites d'une agrégation de citrouilles à renflemens bizarres, tout ce que peut tracer dans la fièvre chaude du crayon un cynique à qui l'ivresse pousse le coude. — Cela grouillait, cela rampait, cela trottait, cela sautait, cela grognait, cela sifflait, comme dit Goethe dans la nuit du Walpurgis.

Pour me soustraire à l'empressement outré de ces baroques personnages, je me réfugiai dans un angle obscur, d'où je pus les voir se livrant à des danses telles que n'en connut jamais la Renaissance au temps de Chicard, ou l'Opéra sous le règne de Musard, le roi du quadrille échevelé. Ces danseurs, mille fois supérieurs à Molière, à Rabelais, à Swift et à Voltaire, écrivaient, avec un entrechat ou un balancé, des comédies si profondément philosophiques, des satires d'une si haute portée et d'un sel si piquant, que j'étais obligé de me tenir les côtes dans mon coin.

Daucus-Carota exécutait, tout en s'essuyant les yeux, des pirouettes et des cabrioles inconcevables, surtout pour un homme qui avait des jambes en racine de mandragore, et répétait d'un ton burlesquement piteux : « C'est aujourd'hui qu'il faut mourir de rire. »

O vous qui avez admiré la sublime stupidité d'Odry, la niaiserie enrouée d'Alcide Tousez, la bêtise pleine d'aplomb d'Arnal, les grimaces de macaque de Ravel, et qui croyez savoir ce que c'est qu'un masque comique, si vous aviez assisté à ce bal de *Gustave* évoqué par le hachich, vous conviendriez que les farceurs les plus désopilans de nos petits théâtres sont bons à sculpter aux angles d'un catafalque ou d'un tombeau!

Que de faces bizarrement convulsées! que d'yeux clignotans et pétillans de sarcasmes sous leur membrane d'oiseau! quels rictus de tirelire! quelles bouches en coups de hache! quels nez facétieusement dodécaëdres! quels abdomens gros de moqueries pantagruéliques!

Comme à travers tout ce fourmillement de cauchemar sans angoisse se dessinaient par éclairs des ressemblances soudaines et d'un effet irrésistible, des caricatures à rendre jaloux Daumier et Gavarni, des fantaisies à faire pâmer d'aise les merveilleux artistes chinois, les Phidias du poussah et du magot!

Toutes les visions n'étaient pas cependant monstrueuses ou burlesques; la grace se montrait aussi dans ce carnaval de formes : près de la cheminée, une petite tête aux joues de pêche se roulait sur ses cheveux blonds, montrant dans un interminable accès de gaieté trente-deux petites dents grosses comme des grains de riz, et poussant un éclat de rire aigu, vibrant, argentin, prolongé, brodé de trilles et de points d'orgues, qui me traversait le tympan, et, par un magnétisme nerveux, me forçait à commettre une foule d'extravagances.

La frénésie joyeuse était à son plus haut point; on n'entendait plus que des soupirs convulsifs, des gloussemens inarticulés. Le rire avait perdu son timbre et tournait au grognement, le spasme succédait au plaisir; le refrain de Daucus-Carota allait devenir vrai. Déjà plusieurs hachichins anéantis avaient roulé à terre avec cette molle lourdeur de l'ivresse qui rend les chutes peu dangereuses; des exclamations telles que celles-ci : « Mon Dieu, que je suis heureux! quelle félicité! je nage dans l'extase! je suis en paradis! je plonge dans des abîmes de délices! » se croisaient, se confondaient, se couvraient. Des cris rauques jaillissaient des poitrines oppressées; les bras se tendaient éperdument vers quelque vision fugitive; les talons et les nuques tambourinaient sur le plancher. Il était temps de jeter une goutte d'eau froide sur cette vapeur brûlante, ou la chaudière eût éclaté. L'enveloppe humaine, qui a si peu de force pour le plaisir et qui en a tant pour la douleur, n'aurait pu supporter une plus haute pression de bonheur.

Un des membres du club, qui n'avait pas pris part à la voluptueuse intoxication afin de surveiller la fantasia et d'empêcher de passer par les fenêtres ceux d'entre nous qui se seraient cru des ailes, se leva, ouvrit la caisse du piano et s'assit. Ses deux mains, tombant ensemble, s'enfoncèrent dans l'ivoire du clavier, et un glorieux accord résonnant avec force fit taire toutes les rumeurs et changea la direction de l'ivresse.

VII. — KIEF.

Le thème attaqué était, je crois, l'air d'Agathe dans le *Freyschütz;* cette mélodie céleste eut bientôt dissipé, comme un souffle qui balaie des nuées difformes, les visions ridicules dont j'étais obsédé. Les larves

grimaçantes se retirèrent en rampant sous les fauteuils, ou se cachèrent entre les plis des rideaux en poussant de petits soupirs étouffés, et de nouveau il me sembla que j'étais seul dans le salon.

L'orgue colossal de Fribourg ne produit pas, à coup sûr, une masse de sonorité plus grande que le piano touché par le *voyant* (on appelle ainsi l'adepte sobre). Les notes vibraient avec tant de puissance, qu'elles m'entraient dans la poitrine comme des flèches lumineuses; bientôt l'air joué me parut sortir de moi-même; mes doigts s'agitaient sur un clavier absent; les sons en jaillissaient bleus et rouges, en étincelles électriques; l'ame de Weber s'était incarnée en moi. Le morceau achevé, je continuai par des improvisations intérieures, dans le goût du maître allemand, qui me causaient des ravissemens ineffables; quel dommage qu'une sténographie magique n'ait pu recueillir ces mélodies inspirées, entendues de moi seul, et que je n'hésite pas, c'est bien modeste de ma part, à mettre au-dessus des chefs-d'œuvre de Rossini, de Meyerbeer, de Félicien David. — O Pillet! ô Vatel! un des trente opéras que je fis en dix minutes vous enrichirait en six mois.

A la gaieté un peu convulsive du commencement avait succédé un bien-être indéfinissable, un calme sans bornes. J'étais dans cette période bienheureuse du hachich que les Orientaux appellent le *kief*. Je ne sentais plus mon corps; les liens de la matière et de l'esprit étaient déliés; je me mouvais par ma seule volonté dans un milieu qui n'offrait pas de résistance. C'est ainsi, je l'imagine, que doivent agir des ames dans le monde aromal où nous irons après notre mort. Une vapeur bleuâtre, un jour élyséen, un reflet de grotte azurine, formaient dans la chambre une atmosphère où je voyais vaguement trembler des contours indécis; cette atmosphère, à la fois fraîche et tiède, humide et parfumée, m'enveloppait, comme l'eau d'un bain, dans un baiser d'une douceur énervante; si je voulais changer de place, l'air caressant faisait autour de moi mille remous voluptueux; une langueur délicieuse s'emparait de mes sens, et me renversait sur le sofa, où je m'affaissais comme un vêtement qu'on abandonne. Je compris alors le plaisir qu'éprouvent, suivant leur degré de perfection, les esprits et les anges en traversant les éthers et les cieux, et à quoi l'éternité pouvait s'occuper dans les paradis.

Rien de matériel ne se mêlait à cette extase; aucun désir terrestre n'en altérait la pureté. D'ailleurs, l'amour lui-même n'aurait pu l'augmenter, Roméo hachichin eût oublié Juliette. La pauvre enfant, se penchant dans les jasmins, eût tendu en vain du haut du balcon, à

travers la nuit, ses beaux bras d'albâtre, Roméo serait resté au bas de l'échelle de soie, et, quoique je sois éperdument amoureux de l'ange de jeunesse et de beauté créé par Shakspeare, je dois convenir que la plus belle fille de Vérone, pour un hachichin, ne vaut pas la peine de se déranger.

Aussi je regardais d'un œil paisible, bien que charmé, la guirlande de femmes idéalement belles qui couronnaient la frise de leur divine nudité; je voyais luire des épaules de satin, étinceler des seins d'argent, plafonner de petits pieds à plantes roses, onduler des hanches opulentes, sans éprouver la moindre tentation. Les spectres charmans qui troublaient saint Antoine n'eussent eu aucun pouvoir sur moi.

Par un prodige bizarre, au bout de quelques minutes de contemplation, je me fondais dans l'objet fixé, et je devenais moi-même cet objet. — Ainsi je m'étais transformé en nymphe Syrinx, parce que la fresque représentait en effet la fille du Ladon poursuivie par Pan. J'éprouvais toutes les terreurs de la pauvre fugitive, et je cherchais à me cacher derrière des roseaux fantastiques, pour éviter le monstre à pieds de bouc.

VIII. — LE KIEF TOURNE AU CAUCHEMAR.

Pendant mon extase, Daucus-Carota était rentré. Assis comme un tailleur ou comme un pacha sur ses racines proprement tortillées, il attachait sur moi des yeux flamboyans; son bec claquait d'une façon si sardonique, un tel air de triomphe railleur éclatait dans toute sa petite personne contrefaite, que je frissonnai malgré moi. Devinant ma frayeur, il redoublait de contorsions et de grimaces, et se rapprochait en sautillant comme un faucheux blessé ou comme un cul-de-jatte dans sa gamelle.

Alors je sentis un souffle froid à mon oreille, et une voix dont l'accent m'était bien connu, quoique je ne pusse définir à qui elle appartenait, me dit : « Ce misérable Daucus-Carota, qui a vendu ses jambes pour boire, t'a escamoté la tête, et mis à la place, non pas une tête d'âne comme Puck à Bottom, mais une tête d'éléphant! »

Singulièrement intrigué, j'allai droit à la glace, et je vis que l'avertissement n'était pas faux. On m'aurait pris pour une idole indoue ou javanaise : mon front s'était haussé, mon nez, allongé en trompe, se recourbait sur ma poitrine, mes oreilles balayaient mes épaules, et, pour surcroît de désagrément, j'étais couleur d'indigo, comme Shiva, le dieu bleu.

Exaspéré de fureur, je me mis à poursuivre Daucus-Carota, qui sautait et glapissait, et donnait tous les signes d'une terreur extrême; je parvins à l'attraper, et je le cognai si violemment sur le bord de la table, qu'il finit par me rendre ma tête, qu'il avait enveloppée dans son mouchoir.

Content de cette victoire, j'allai reprendre ma place sur le canapé; mais la même petite voix inconnue me dit : « Prends garde à toi, tu es entouré d'ennemis; les puissances invisibles cherchent à t'attirer et à te retenir. Tu es prisonnier ici : essaie de sortir, et tu verras. »

Un voile se déchira dans mon esprit, et il devint clair pour moi que les membres du club n'étaient autres que des cabalistes et des magiciens qui voulaient m'entraîner à ma perte.

IX. — TREAD-MILL.

Je me levai avec beaucoup de peine et me dirigeai vers la porte du salon, que je n'atteignis qu'au bout d'un temps considérable, une puissance inconnue me forçant de reculer d'un pas sur trois. A mon calcul, je mis dix ans à faire ce trajet. Daucus-Carota me suivait en ricanant et marmottait d'un air de fausse commisération : « S'il marche de ce train-là, quand il arrivera, il sera vieux. »

J'étais pourtant parvenu à gagner la pièce voisine dont les dimensions me parurent changées et méconnaissables. Elle s'allongeait, s'allongeait... indéfiniment. La lumière, qui scintillait à son extrémité, semblait aussi éloignée qu'une étoile fixe. Le découragement me prit, et j'allais m'arrêter, lorsque la petite voix me dit, en m'effleurant presque de ses lèvres : « Courage ! elle t'attend à onze heures. »

Faisant un appel désespéré aux puissances de mon ame, je réussis, par une énorme projection de volonté, à soulever mes pieds qui s'agrafaient au sol et qu'il me fallait déraciner comme des troncs d'arbres. Le monstre aux jambes de mandragore m'escortait en parodiant mes efforts et en chantant, sur un ton de traînante psalmodie : « Le marbre gagne ! le marbre gagne ! »

En effet, je sentais mes extrémités se pétrifier, et le marbre m'envelopper jusqu'aux hanches comme la Daphné des Tuileries; j'étais statue jusqu'à mi-corps, ainsi que ces princes enchantés des *Mille et une Nuits*. Mes talons durcis résonnaient formidablement sur le plancher : j'aurais pu jouer le commandeur dans *Don Juan*.

Cependant j'étais arrivé sur le palier de l'escalier que j'essayai de descendre; il était à demi éclairé et prenait à travers mon rêve des

proportions cyclopéennes et gigantesques. Ses deux bouts noyés d'ombre me semblaient plonger dans le ciel et dans l'enfer, deux gouffres; en levant la tête, j'apercevais indistinctement, dans une perspective prodigieuse, des superpositions de paliers innombrables, des rampes à gravir comme pour arriver au sommet de la tour de Lylacq; en la baissant, je pressentais des abîmes de degrés, des tourbillons de spirales, des éblouissemens de circonvolutions. — Cet escalier doit percer la terre de part en part, me dis-je en continuant ma marche machinale. Je parviendrai au bas le lendemain du jugement dernier. Les figures des tableaux me regardaient d'un air de pitié, quelques-unes s'agitaient avec des contorsions pénibles, comme des muets qui voudraient donner un avis important dans une occasion suprême. On eût dit qu'elles voulaient m'avertir d'un piége à éviter, mais une force inerte et morne m'entraînait; les marches étaient molles et s'enfonçaient sous moi, ainsi que les échelles mystérieuses dans les épreuves de franc-maçonnerie. Les pierres gluantes et flasques s'affaissaient comme des ventres de crapaud; de nouveaux paliers, de nouveaux degrés, se présentaient sans cesse à mes pas résignés, ceux que j'avais franchis se replaçaient d'eux-mêmes devant moi. Ce manége dura mille ans, à mon compte. Enfin j'arrivai au vestibule, où m'attendait une autre persécution, non moins terrible.

La chimère tenant une bougie dans ses pattes, que j'avais remarquée en entrant, me barrait le passage avec des intentions évidemment hostiles; ses yeux verdâtres pétillaient d'ironie, sa bouche sournoise riait méchamment; elle s'avançait vers moi presque à plat ventre, traînant dans la poussière son caparaçon de bronze, mais ce n'était pas par soumission; des frémissemens féroces agitaient sa croupe de lionne, et Daucus-Carota l'excitait comme on fait d'un chien qu'on veut faire battre : « Mords-le, mords-le ! de la viande de marbre pour une bouche d'airain, c'est un fier régal ! »

Sans me laisser effrayer par cette horrible bête, je passai outre. Une bouffée d'air froid vint me frapper la figure, et le ciel nocturne nettoyé de nuages m'apparut tout à coup. Un semis d'étoiles poudrait d'or les veines de ce grand bloc de lapis-lazuli. J'étais dans la cour.

Pour vous rendre l'effet que me produisit cette sombre architecture, il me faudrait la pointe dont Piranèse rayait le vernis noir de ses cuivres merveilleux : la cour avait pris les proportions du Champ-de-Mars, et s'était en quelques heures bordée d'édifices géans qui découpaient sur l'horizon une dentelure d'aiguilles, de coupoles, de tours, de pignons, de pyramides, dignes de Rome et de Babylone.

Ma surprise était extrême; je n'avais jamais soupçonné l'île Saint-Louis de contenir tant de magnificences monumentales, qui d'ailleurs eussent couvert vingt fois sa superficie réelle, et je ne songeais pas sans appréhension au pouvoir des magiciens qui avaient pu, dans une soirée, élever de semblables constructions.

— Tu es le jouet de vaines illusions; cette cour est très petite, murmura la voix; elle a vingt-sept pas de long sur vingt-cinq de large.

— Oui, oui, grommela l'avorton bifurqué, des pas de bottes de sept lieues. Jamais tu n'arriveras à onze heures; voilà quinze cents ans que tu es parti. Une moitié de tes cheveux est déjà grise... Retourne là-haut, c'est le plus sage.

Comme je n'obéissais pas, l'odieux monstre m'entortilla dans les réseaux de ses jambes, et, s'aidant de ses mains comme de crampons, me remorqua malgré ma résistance, me fit remonter l'escalier où j'avais éprouvé tant d'angoisses, et me réinstalla, à mon grand désespoir, dans le salon d'où je m'étais si péniblement échappé.

Alors le vertige s'empara complètement de moi; je devins fou, délirant. Daucus-Carota faisait des cabrioles jusqu'au plafond en me disant : « Imbécile, je t'ai rendu ta tête, mais, auparavant, j'avais enlevé la cervelle avec une cuillère. » J'éprouvai une affreuse tristesse, car, en portant la main à mon crâne, je le trouvai ouvert, et je perdis connaissance.

X. — NE CROYEZ PAS AUX CHRONOMÈTRES.

En revenant à moi, je vis la chambre pleine de gens vêtus de noir, qui s'abordaient d'un air triste et se serraient la main avec une cordialité mélancolique, comme des personnes affligées d'une douleur commune. Ils disaient : — Le Temps est mort; désormais il n'y aura plus ni années, ni mois, ni heures; le Temps est mort, et nous allons à son convoi.

— Il est vrai qu'il était bien vieux, mais je ne m'attendais pas à cet évènement; il se portait à merveille pour son âge, ajouta une des personnes en deuil que je reconnus pour un peintre de mes amis.

— L'éternité était usée; il faut bien faire une fin, reprit un autre.

— Grand Dieu! m'écriai-je frappé d'une idée subite, s'il n'y a plus de temps, quand pourra-t-il être onze heures?...

— Jamais... cria d'une voix tonnante Daucus-Carota, en me jetant son nez à la figure, et se montrant à moi sous son véritable aspect... Jamais... il sera toujours neuf heures un quart... L'aiguille restera sur la minute où le Temps a cessé d'être, et tu auras pour supplice de

venir regarder l'aiguille immobile, et de retourner t'asseoir pour recommencer encore, et cela jusqu'à ce que tu marches sur l'os de tes talons.

Une force supérieure m'entraînait, et j'exécutai quatre ou cinq cents fois le voyage, interrogeant le cadran avec une inquiétude horrible. Daucus-Carota s'était assis à califourchon sur la pendule et me faisait d'épouvantables grimaces.

L'aiguille ne bougeait pas.

— Misérable! tu as arrêté le balancier, m'écriai-je ivre de rage.

— Non pas, il va et vient comme à l'ordinaire;... mais les soleils tomberont en poussière avant que cette flèche d'acier ait avancé d'un millionnième de millimètre.

— Allons, je vois qu'il faut conjurer les mauvais esprits, la chose tourne au spleen, dit le *voyant*. Faisons un peu de musique. La harpe de David sera remplacée cette fois par un piano d'Érard.

Et, se plaçant sur le tabouret, il joua des mélodies d'un mouvement vif et d'un caractère gai... Cela paraissait beaucoup contrarier l'homme-mandragore, qui s'amoindrissait, s'aplatissait, se décolorait et poussait des gémissemens inarticulés; enfin il perdit toute apparence humaine, et roula sur le parquet sous la forme d'un salsifis à deux pivots. Le charme était rompu.

— Alleluia! le Temps est ressuscité, crièrent des voix enfantines et joyeuses; va voir la pendule maintenant.

L'aiguille marquait onze heures.

— Monsieur, votre voiture est en bas, me dit le domestique.

Le rêve était fini. Les hachichins s'en furent chacun chez eux de leur côté, comme les officiers après le convoi de Malbrouck.

Moi, je descendis d'un pas léger cet escalier qui m'avait causé tant de tortures, et quelques instans après j'étais dans ma chambre en pleine réalité; les dernières vapeurs soulevées par le hachich avaient disparu. Ma raison était revenue, ou du moins ce que j'appelle ainsi, faute d'autre terme. Ma lucidité aurait été jusqu'à rendre compte d'une pantomime ou d'un vaudeville, ou à faire des vers rimant de trois lettres.

THÉOPHILE GAUTIER.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

— RÉCEPTION DE M. LE Cte ALFRED DE VIGNY PAR M. LE Cte MOLÉ. —
— M. ÉTIENNE. —

C'est Patru, on le sait, qui le premier introduisit à l'Académie la mode du discours de réception. Il s'avisa, à son entrée (1640), d'adresser un si beau remerciement à la compagnie, qu'on obligea tous ceux qui furent reçus depuis d'en faire autant. Toutefois ces réceptions n'étaient point publiques; les complimens n'avaient lieu qu'à huis-clos, et il se faisait ainsi bien des frais d'esprit et d'éloquence en pure perte. Ce fut Charles Perrault, beaucoup plus tard, qui fit faire le second pas et qui décida la publicité : « Le jour de ma réception (1671), dit-il en ses agréables *Mémoires*, je fis une harangue dont la compagnie témoigna être fort satisfaite, et j'eus lieu de croire que ses louanges étoient sincères. Je leur dis alors que, mon discours leur ayant fait quelque plaisir, il auroit fait plaisir à toute la terre, si elle avoit pu m'entendre; qu'il me sembloit qu'il ne seroit pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, et qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies lorsqu'elle est parée..... Ce que je dis parut raisonnable, *et d'ailleurs la plupart s'imaginèrent que cette pensée m'avoit été inspirée par M. Colbert* (1) : ainsi tout le monde

(1) Perrault était près de lui comme premier commis.

s'y rangea. » Le premier académicien qu'on reçut après lui et qu'on reçut en public (janvier 1673) fut Fléchier, digne d'une telle inauguration. Perrault, qui mettait les modernes si fort au-dessus des anciens, comptait parmi les plus beaux avantages de son siècle cette cérémonie académique, dont il était le premier auteur. « On peut assurer, dit-il, que l'Académie changea de face à ce moment; de peu connue qu'elle étoit, elle devint si célèbre, qu'elle faisoit le sujet des conversations ordinaires. » — Perrault, en effet, avait bien vu; cet homme d'esprit et d'invention, ce bras droit de M. Colbert, qui jugeait si mal Homère et Pindare, entendait le moderne à merveille; il avait le sentiment de son temps et de ce qui pouvait l'intéresser; il trouva là une veine bien française, qui n'est pas épuisée après deux siècles; on lui dut un genre de spectacle de plus, un des mieux faits pour une nation comme la nôtre, et l'on a pu dire sans raillerie que, si les Grecs avaient les Jeux olympiques et si les Espagnols ont les combats de taureaux, la société française a les réceptions académiques.

Les discours de réception se ressentirent de la publicité dès le premier jour : « Mais j'élève ma voix insensiblement, disait Fléchier, et je sens qu'animé par votre présence, par le sujet de mon discours (*l'éloge de Louis XIV*), par la majesté de ce lieu (*le Louvre*), j'entreprends de dire faiblement ce que vous avez dit, ce que vous direz avec tant de force... » Dès ce moment, le toa ne baissa plus; la dimension du remerciement se contint pourtant dans d'assez justes limites, et la harangue, durant bien des années, ne passa guère la demi-heure. Le fameux discours de Buffon lui-même, qui fut une sorte d'innovation par la nature du sujet, n'excéda en rien les bornes habituelles. On commençait vers la fin du siècle à viser à l'heure. M. Daunou remarquait, à propos du discours de réception de Rulhière, que, succédant à l'abbé de Boismont, il avait voulu donner à son morceau une étendue à peu près égale à celle d'un sermon de cet abbé. Garat, recevant Parny, parut long dans un discours de trois quarts d'heure. Mais, de nos jours, les barrières trop étroites ont dû céder; les usages de la tribune ont gagné insensiblement, et l'on s'est donné carrière. En même temps que les complimens au cardinal de Richelieu, au chancelier Seguier et à Louis XIV, s'en sont allés avec tant d'autres choses, le fond des discours s'est mieux dessiné : celui du récipiendiaire est devenu plus simple (plus simple de fond, sinon de ton); après le compliment de début et la révérence d'usage, le nouvel élu n'a qu'à raconter et à louer son prédécesseur. Quant à la réponse du directeur, elle est double : il reçoit, apprécie et loue avec plus ou moins

d'effusion l'académicien nouveau, et il célèbre l'ancien. En devenant plus simples dans leur sujet, les discours sont aussi devenus plus longs; les hors-d'œuvre, au besoin, n'y ont pas manqué : l'empire et l'empereur ont pourvu aux effets oratoires, comme précédemment avait fait Louis XIV; le plus souvent même, on n'a pu les éviter, et la biographie des hommes politiques ou littéraires est venue, bon gré, mal gré, se mêler à ce cadre immense. Ç'a été tout naturellement le cas aujourd'hui dans cette séance, l'une des plus remplies et des plus neuves qu'ait jusqu'ici offertes l'Académie française à la curiosité d'un public choisi; M. le comte Molé devait recevoir M. le comte Alfred de Vigny, lequel venait remplacer M. Étienne. On avait là, par le seul hasard des noms, tous les genres de diversité et de contraste dans la mesure qui est faite pour composer le piquant et l'intérêt. La séance promettait certainement beaucoup; elle a tenu tout ce qu'elle promettait.

Par suite de la loi de progrès que nous avons signalée tout-à-l'heure, le discours de réception du nouvel académicien se trouve être le plus long qui ait jamais été prononcé à l'Académie jusqu'à ce jour. Est-il besoin d'ajouter aussitôt qu'il a bien d'autres avantages? On sait les hautes qualités de M. de Vigny, son élévation naturelle d'essor, son élégance inévitable d'expression, ce culte de l'art qu'il porte en chacune de ses conceptions, qu'il garde jusque dans les moindres détails de ses pensées, et qui ne lui permet, pour ainsi dire, de se détacher d'aucune avant de l'avoir revêtue de ses plus beaux voiles et d'avoir arrangé au voile chaque pli. Dès le début de son discours, il a tracé dans une double peinture, pleine de magnificence, le caractère des deux familles, et comme des deux races, dans lesquelles il range et auxquelles il ramène l'infinie variété des esprits : la première, celle de tous les penseurs, contemplateurs, ou songeurs solitaires, de tous les amans et chercheurs de l'idéal, philosophes ou poètes; la seconde, celle des hommes d'action, des hommes positifs et pratiques, soit politiques, soit littéraires, des esprits critiques et applicables, de ceux qui visent à l'influence et à l'empire du moment, et qu'il embrasse sous le titre général d'*improvisateurs*. Cette dernière classe m'a paru fort élargie, je l'avoue, et dans des limites prodigieusement flottantes, puisqu'elle comprendrait, selon l'auteur, tant d'espèces diverses, depuis le grand politique jusqu'au journaliste spirituel, depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à M. Étienne; mais certainement, lorsqu'il retraçait les caractères de la première famille, et à mesure qu'il en dépeignait à nos regards le type accompli, on sentait combien M. de

Vigny parlait de choses à lui familières et présentes, combien, plus que jamais, il tenait par essence et par choix à ce noble genre, et à quel point, si j'ose ainsi parler, l'auteur d'*Éloa* était de la maison quand il révélait les beautés du sanctuaire.

M. Étienne, lui, n'était pas du tout du sanctuaire, et une illusion de son ingénieux panégyriste a été, à un certain moment, d'essayer de l'y rattacher, ou, lors même qu'il le rangeait définitivement dans la seconde classe, d'employer à le peindre des couleurs encore empruntées à la sphère idéale et qui ressemblent trop à des rayons. Pindare, ayant à célébrer je ne sais lequel de ses héros, s'écriait au début : « Je te frappe de mes couronnes et je t'arrose de mes hymnes... » Quand le héros est tout-à-fait inconnu, le poète peut, jusqu'à un certain point, faire de la sorte, il n'a guère à craindre d'être démenti; mais, quand il s'agit d'un académicien d'hier, d'un auteur de comédies et d'opéras-comiques auxquels chacun a pu assister, d'un rédacteur de journal qu'on lisait chaque matin, il y a nécessité, même pour le poète, de condescendre à une biographie plus simple, plus réelle, et de rattacher de temps en temps aux choses leur vrai nom. Cette nécessité, cette convenance, qui est à la portée de moindres esprits, devient quelquefois une difficulté pour des talens supérieurs beaucoup plus faits à d'autres régions. On a dit de Montesquieu qu'on s'apercevait bien que l'aigle était mal à l'aise dans les bosquets de Gnide; nous sera-t-il permis de dire que l'auteur d'*Éloa* a souvent dû être fort empêché en voulant déployer ses ailes de cygne dans la biographie de l'auteur de *Joconde* et des *Deux Gendres?* De là bien des contrastes singuliers, des transpositions de tons, et tout un portrait de fantaisie. Nous avons beaucoup relu M. Étienne dans ces derniers temps; nous en parlerons très brièvement en le montrant tel qu'il nous paraît avoir réellement été.

Il possédait, dit M. de Vigny, une qualité bien rare, et que Mazarin exigeait de ceux qu'il employait : *il était heureux*. C'est là un trait juste, et nous nous hâtons de le saisir. Oui, M. Étienne était heureux; il avait l'humeur facile, le talent facile, la plume aisée, une sorte d'élégance courante et qui ne se cherche pas. On a beaucoup parlé de la littérature de *l'empire*, et on range sous ce nom bien des écrivains qui ne s'y rapportent qu'à peu près : M. Étienne en est peut-être le représentant le plus net et le mieux défini. Il a exactement commencé avec ce régime, il l'a servi officiellement, il y a fleuri, et, s'il s'est très bien conservé sous le suivant et durant les belles années du libéralisme, il a toujours gardé son premier pli. Né en 1778

dans la Haute-Marne, venu à Paris sous le directoire, il était de cette jeunesse qui n'avait déjà plus les flammes premières, et qui, tout en faisant ses gaietés, attendait le mot d'ordre qui ne manqua pas. Attaché de bonne heure à Maret, duc de Bassano, il prêtait sa plume à ce premier commis de l'empereur, en même temps qu'il amusait le public par ses jolies pièces; de ce nombre, le petit acte de *Bruis et Palaprat*, en vers, dénota une intention littéraire assez distinguée. Le succès prodigieux de l'opéra-féerie de *Cendrillon* tenait encore la curiosité en éveil, lorsqu'on annonça quelques mois après (août 1810) la représentation des *Deux Gendres*, l'une de ces pièces en cinq actes et en vers qui, à cette époque propice, étaient des solennités attendues et faisaient les beaux jours du Théâtre-Français. La réussite des *Deux Gendres* mit le comble à la renommée de M. Étienne; l'attention publique au dedans n'était alors distraite par rien, et les journaux n'avaient le champ libre que sur ces choses du théâtre. A ce court lendemain du mariage de l'empereur et dans les deux années de silence qui précédèrent la dernière grande guerre, il y eut là, en France, autour de M. Étienne, une vogue littéraire des plus animées, et finalement une mêlée des plus curieuses et des plus propres à faire connaître l'esprit du moment. Reçu à l'Académie française en novembre 1811, à l'âge de trente-trois ans; dans l'intime faveur des ministres Bassano et Rovigo; rédacteur en chef officiel du *Journal de l'Empire*, remplissant la scène française et celle de l'Opéra-Comique par la variété de ses succès, connu d'ailleurs encore par les joyeux soupers du *Caveau* et par des habitudes légèrement épicuriennes, on se demandait quel était l'avenir de ce *jeune homme* brillant, au front reposé, au teint vermeil, s'il n'était (comme quelques-uns le disaient) que le plus fécond et le plus facile des paresseux, un enfant de Favart, s'il ne faisait que préluder à des œuvres dramatiques plus mûres, et où il s'arrêterait dans ces routes diverses qu'il semblait parcourir sans effort. Le temps d'arrêt n'était pas loin. M. Étienne devait à son bonheur même d'avoir des envieux et des ennemis; le bruit se répandit que la pièce des *Deux Gendres* n'était pas de lui, ou du moins qu'il avait eu pour la composer des secours tout particuliers, une ancienne comédie en vers. On exhuma *Conaxa;* c'était le titre de la pièce qui avait, disait-on, servi de matière et d'étoffe aux *Deux Gendres*. Ce que cette découverte excita de curiosité, ce que cette querelle enfanta de brochures, d'explications, de révélations pour et contre, ne saurait se comprendre que lorsqu'on a parcouru le dossier désormais enseveli; on en ferait un joli chapitre qui s'intitulerait bien :

un épisode littéraire sous l'empire. Cette querelle et l'importance exagérée qu'elle acquit aussitôt est une des plus grandes preuves, en effet, du désœuvrement de l'esprit public à une époque où il était sevré de tout solide aliment. C'est bien le cas de dire que les objets se boursouflent dans le vide. La discussion se prenait où elle pouvait.

Entre les innombrables brochures publiées alors, quatre pièces principales suffisent pour éclairer l'opinion et fixer le jugement : 1° la *préface* explicative que M. Étienne mit en tête de la quatrième édition des *Deux Gendres;* 2° la *Fin du procès des* DEUX GENDRES, écrite en faveur de M. Étienne, par Hoffman; 3° et 4° les deux plaidoiries adverses de Lebrun-Tossa, intitulées *Mes Révélations* et *Supplément à mes Révélations.* Toutes grossières et sans goût, toutes rebutantes que se trouvent ces dernières pièces, elles ne sont pas autant à mépriser qu'on est tenu de le faire paraître dans un éloge public. Il résulte clairement du débat que M. Étienne avait reçu de M. Lebrun-Tossa, son ami alors et son collaborateur en perspective, non pas *un projet de canevas,* mais une véritable pièce en trois actes et en vers, presque semblable en tout à celle qui est imprimée sous le titre de *Conuxa,* et qu'il en tira, comme c'est le droit et l'usage de tout poète dramatique admis à reprendre son bien où il le trouve, une comédie en cinq actes et en vers, appropriée aux mœurs et au goût de 1810, marquée à neuf par les caractères de l'ambitieux et du philanthrope, et qui mérita son succès. Le seul tort de M. Étienne fut de ne pas avouer tout franchement la nature de ce secours qu'il avait reçu, et de compter sur la discrétion de Lebrun-Tossa, dont l'amour-propre était mis en jeu : « Quoi! s'écriait celui-ci dans un apologue assez plaisant, vous ne me devez qu'*un projet de canevas* (le mot est bien trouvé), c'est-à-dire *un échantillon d'échantillon*, tandis que c'est *trois aunes de bon drap d'Elbeuf* que je vous ai données. » Je résume en ces quelques mots ce qui se noie chez lui dans un flot interminable de digressions et d'injures.

Le coup cependant était porté; la faculté d'invention devenait suspecte et douteuse chez M. Étienne; il essaya, en 1813, de poursuivre sa voie dans la comédie de *l'Intrigante,* qui n'eut que peu de représentations, et que quelques vers susceptibles d'allusions firent interrompre. Il nous est impossible, nous l'avouons, d'attacher à cette pièce le sens profond et grave que M. de Vigny y a découvert. Il parle du *grand cri* qui s'éleva dans Paris à cette occasion; nous qui, en qualité de critique, avons l'oreille aux écoutes, nous n'avons nulle part recueilli l'écho de ce grand cri. M. Molé a lui-même dû rabattre énergiquement

ce qu'il y a d'exagéré en certain tableau d'une représentation à Saint-Cloud, dans laquelle il se serait passé des choses formidables, des choses qui rappelleraient quasi le festin de Balthasar. Tout cela rentre dans le coloris fabuleux. Le peintre, en voyant ainsi, tenait à la main la lampe merveilleuse. Littérairement, cette pièce de *l'Intrigante* nous paraît faible, très faible; et ici, après avoir relu celle des *Deux Gendres* infiniment supérieure, après nous être reporté encore aux autres productions dramatiques de M. Étienne, nous sommes plus que jamais frappé du côté défectueux qui compromet l'avenir de toutes, même de celle qui est réputée à bon droit son chef-d'œuvre. Le langage de M. Étienne, quand il parle en vers, est facile, coulant, élégant, comme on dit, mais d'une élégance qui, sauf quelques vers heureux (1), devient et demeure aisément commune. Ce manque habituel de vitalité dans le style, ce néant de l'expression a beau se déguiser à la représentation sous le jeu agréable des scènes, il éclate tout entier à la lecture. Le faible ou le commun qui se retrouve si vite au-delà de la première couche chez cet auteur spirituel a été en général l'écueil de la littérature de son moment. Que d'efforts il a fallu pour s'en éloigner et remettre le navire dans d'autres eaux! Il n'a pas suffi pour cela de faire force de rames, on a dû employer les machines et les systèmes. Doctrinaires et romantiques y ont travaillé à l'envi; ils y ont réussi, on n'en saurait douter, mais non pas sans quelque fatigue évidemment, ni sans quelques accrocs à ce qu'on appelait l'esprit français. Je faisais plus d'une de ces réflexions, à part moi, durant ce riche discours tout semé et comme tissu de poésie, et je me demandais tout bas, par exemple, ce que penserait l'élégance un peu effacée du défunt en s'entendant louer par l'élégance si tranchée de son successeur.

La chute de l'empire coupa court, ou à peu près, à la carrière dramatique de M. Étienne; la restauration le fit publiciste libéral à la *Minerve* et au *Constitutionnel*. La première formation du parti libéral serait piquante à étudier de près, et, dans ce parti naissant, nul personnage ne prêterait mieux à l'observation que lui. D'anciens amis de

(1) On en a retenu et l'on en cite encore quelques-uns dans *les Deux Gendres :*

Ceux qui dînent chez moi ne sont pas mes amis...

Et à propos d'un écrit du gendre philanthrope :

Vous y plaignez le sort des nègres de l'Afrique,
Et vous ne pouvez pas garder un domestique...

On pourrait ainsi en glaner un certain nombre encore dans *les Deux Gendres*, presque pas un dans *l'Intrigante*.

Fouché ou de Rovigo, des bonapartistes mécontens, en se mêlant à d'autres nuances, devinrent subitement les meneurs et, je n'hésite pas à le croire, les organes sincères d'une opinion publique qui les prit au sérieux et à laquelle ils sont restés fidèles. Mais, au début, c'était assez singulier : quand ils attaquaient le ministère Richelieu comme trop peu libéral, ceux qui connaissaient les masques avaient droit de sourire. Dans la première de ses *Lettres sur Paris* (1), M. Étienne s'écriait : « Il est des hommes qui voudraient garder, sous une monarchie constitutionnelle, des institutions créées pour un gouvernement absolu. Insensés, qui croient pouvoir allier la justice et l'arbitraire, le despotisme et la liberté ! Ils sont aussi déraisonnables qu'un architecte qui, voulant changer une prison en maison de plaisance, se bornerait à refaire la façade de l'édifice, et qui conserverait les cachots dans l'intérieur du bâtiment. » Ne dirait-on pas que quelques années auparavant, au plus beau temps de son crédit et de sa faveur, quand il siégeait en son cabinet du ministère, M. Étienne était dans une prison? Ne pressons pas trop ces contrastes; lui-même il eut le tact d'apporter du ménagement et de la forme jusque dans son opposition, et, malgré l'odieuse radiation personnelle qui aurait pu l'irriter, sa tactique bien conduite sut toujours modérer la vivacité par le sang-froid et par des habitudes de tenue. Ses *Lettres sur Paris* eurent un grand, un rapide succès; ce fut son dernier feu de talent et de jeunesse; depuis ce temps, M. Étienne vécut un peu là-dessus, et, à part les rédactions d'adresse à la chambre dans les années qui suivirent 1830, on ne rattache plus son nom à aucun écrit bien distinct. Il rédigeait *le Constitutionnel*, et se laissa vivre de ce train d'improvisation facile et de paresse occupée qui semble avoir été le fond de ses goûts et de sa nature. Dans son insouciance d'homme qui savait la vie et qui n'aspirait pas à la gloire, il n'a pas même pris le soin de recueillir ses œuvres éparses et de dire : *Me voilà*, à ceux qui viendront après (2). Cet avenir, tel qu'il le jugeait, devait d'ailleurs avoir pour lui peu de charmes. M. Molé a relevé chez M. de Vigny un mot qui semblerait indiquer, de la part de M. Étienne, une sorte de concession faite en dernier lieu aux idées littéraires nouvelles. M. Étienne n'en fit aucune, en effet, ni aux idées, ni aux individus; si quelque chose même put troubler la philosophie de son humeur, ce fut l'approche et l'avénement de certains noms qui ne lui

(1) *La Minerve*, tome Ier, page 82.

(2) Nous apprenons avec plaisir que la famille de M. Étienne va au-devant des regrets du public, et que les œuvres s'impriment en ce moment chez MM. Didot.

agréaient en rien; l'antipathie qu'il avait pour eux serait allée jusqu'à l'animosité, s'il avait pu prendre sur lui de haïr. On lui rend aujourd'hui plus de justice qu'il n'en rendait; il eut des talens divers dont la réunion n'est jamais commune; jeune, il contribua pour sa bonne part aux gracieux plaisirs de son temps; plus tard, s'armant d'une plume habile en prose, il fut utile à une cause sensée, et il reste après tout l'homme le plus distingué de son groupe littéraire et politique.

En esquissant sous ces traits l'idée que je me fais de M. Étienne, j'ai assez indiqué les points sur lesquels je me sépare, comme critique, des appréciations de M. de Vigny. Je sais tout ce que permet ou ce qu'exige le genre du discours académique, même avec la sorte de liberté honnête qu'il comporte aujourd'hui : aussi n'est-ce point d'avoir trop loué son prédécesseur que je ferai ici un reproche à l'orateur-poète; mais je trouve qu'il l'a par endroits loué autrement que de raison, qu'il l'a loué à côté et *au-dessus*, pour ainsi dire, et qu'il l'a, en un mot, transfiguré. Son élévation, encore une fois, l'a trompé; sa haute fantaisie a prêté des lueurs à un sujet tout réel; c'est un bel inconvénient pour M. de Vigny de ne pouvoir, à aucun instant, se séparer de cette poésie dont il fut un des premiers lévites, et dont il est apparu hier aux yeux de tous comme le pontife fidèle, inaltérable. Cet inconvénient (car c'en est un) a été assez racheté, dans ce discours même, par la richesse des pensées, par le précieux du tissu et tant de magnificence en plus d'un développement.

M. le comte Molé a répondu au récipiendaire avec la même franchise que celui-ci avait mise dans l'exposé de ses doctrines. C'est un usage qui s'introduit à l'Académie, et que, dans cette mesure, nous ne saurions qu'approuver. Une contradiction polie, tempérée de marques sincères d'estime, est encore un hommage; n'est-ce pas reconnaître qu'on a en face de soi une conviction sérieuse, à laquelle on sent le besoin d'opposer la sienne? Notre siècle n'est plus celui des fades complimens; la vie publique aguerrit aux contradictions, elle y aguerrit même trop; qu'à l'Académie du moins l'urbanité préside, comme nous venons de le voir, à ces oppositions nécessaires, et tout sera bien. Les peaux les plus tendres (et quelles peaux plus tendres que les épidermes de poètes!) finiront peut-être par s'y acclimater.

Il y a toujours beaucoup d'intérêt, selon moi, à voir un bon esprit, un esprit judicieux, aborder un sujet qu'on croit connaître à fond, et qui est nouveau pour lui. Sur ce sujet qui nous semble de notre ressort et de notre métier, et sur lequel, à force d'y avoir repassé, il nous est impossible désormais de retrouver notre première impression,

soyez sûr que cet esprit bien fait, nourri dans d'autres habitudes, long-temps exercé dans d'autres matières, trouvera du premier coup d'œil quelque chose de neuf et d'imprévu qu'il sera utile d'entendre, surtout quand ce bon esprit, comme dans le cas présent, est à la fois un esprit très délicat et très fin.

Ce qu'il trouvera, ce ne sera pas sans doute ce que nous savons déjà sur la façon et sur l'artifice du livre, sur ces études de l'atelier si utiles toujours, sur ces secrets de la forme qui tiennent aussi à la pensée : il est bien possible qu'il glisse sur ces choses, et il est probable qu'il en laissera de côté plusieurs; mais sur le fond même, sur l'effet de l'ensemble, sur le rapport essentiel entre l'art et la vérité, sur le point de jonction de la poésie et de l'histoire, de l'imagination et du bon sens, c'est là qu'il y a profit de l'entendre, de saisir son impression directe, son sentiment non absorbé par les détails et non corrompu par les charmes de l'exécution; et, s'il s'agit en particulier de personnages historiques célèbres, de grands ministres ou de grands monarques que le poète a voulu peindre, et si le bon esprit judicieux et fin dont nous parlons a vu de près quelques-uns de ces personnages mêmes, s'il a vécu dans leur familiarité, s'il sait par sa propre expérience ce que c'est que l'homme d'état véritable et quelles qualités au fond sont nécessaires à ce rôle que dans l'antiquité les Platon et les Homère n'avaient garde de dénigrer, ne pourra-t-il point en quelques paroles simples et saines redonner le ton, remettre dans le vrai, dissiper la fantasmagorie et le rêve, beaucoup plus aisément et avec plus d'autorité que ne le pourraient de purs gens de lettres entre eux?

Et c'est pourquoi je voudrais que les éminens poètes, sans cesser de l'être, fissent plus de frais que je ne leur en vois faire parfois pour mériter le suffrage de ce que j'appelle les *bons esprits*. Trop souvent, je le sais, la poésie dans sa forme directe, et à l'état de *vers*, trouve peu d'accès et a peu de chances favorables auprès d'hommes mûrs, occupés d'affaires et partis de points de vue différens. Aussi n'est-ce point de la sorte que je l'entends : gardons nos vers, gardons-les pour le public, laissons-leur faire leur chemin d'eux-mêmes; qu'ils aillent, s'il se peut, à la jeunesse; qu'ils tâchent quelque temps encore de paraître jeunes à l'oreille et au cœur de ces générations rapides que chaque jour amène et qui nous ont déjà remplacés. Mais sur les autres sujets un peu mixtes et par les autres œuvres qui atteignent les bons esprits dont je parle, dans ces matières qui sont communes à tous ceux qui pensent, et où ces hommes de sens et de goût sont les

excellens juges, prouvons-leur aussi que, tout poètes que nous sommes, nous voyons juste et nous pensons vrai : c'est la meilleure manière, ce me semble, de faire honneur auprès d'eux à la poésie, et de lui concilier des respects; c'est une manière indirecte et plus sûre que de rester poètes jusqu'au bout des dents, et de venir à toute extrémité soutenir que *nos vers sont fort bons*. Ainsi l'homme d'imagination plaidera sa cause sans déployer ses cahiers, et il évitera le reproche le plus sensible à tout ami de l'idéal, celui d'être taxé de rêve et de chimère.

Mais je m'éloigne, et le discours de M. Molé, où rien n'est hors-d'œuvre, me rappelle à cette séance de tout-à-l'heure, qui avait commencé par être des plus belles et qui a fini par être des plus intéressantes. On définirait bien ce discours en disant qu'il n'a été qu'un enchaînement de convenances et une suite d'à-propos. Les applaudissemens du public l'ont assez prouvé. Le directeur de l'Académie a laissé tomber au début quelques paroles de douleur et de respect sur la tombe de M. Royer Collard, « sur cette tombe qui semble avoir voulu se dérober à nos hommages; » puis il est entré dans son sujet. M. Étienne nous a été montré dès l'abord tel qu'on le connaissait, un peu embelli peut-être dans sa personne, selon les lois de la perspective oratoire, mais justement classé à titre d'esprit comme un élève de Voltaire. Puis sont venues les rectifications : M. Molé les a faites avec netteté, avec vigueur, et d'un ton où la conviction était appuyée par l'estime. Non, l'excès même du despotisme impérial n'amena point cette fuite panique des *familles françaises* dont avait parlé le poète à propos de *l'Intrigante;* non, les familles nobles ne redoutaient point tant alors le contact avec le régime impérial, et trop souvent on les vit solliciter et ambitionner de servir celui qu'elles haïssaient déjà. M. Molé n'a point dit tout, il s'est borné à remettre dans le vrai jour. Ce n'est point, en effet, par des traits isolés et poussés à l'extrême que se peignent des époques tout entières; il faut de l'espace, des nuances, et considérer tous les aspects. Peu s'en était fallu que, dans le discours du récipiendaire, M. Étienne, à propos toujours de cette *Intrigante* si singulièrement agrandie, ne fût présenté comme un héros et un martyr d'indépendance, comme un *frondeur* de l'empire, comme un audacieux qui exposait ses places : M. Molé a fait remarquer qu'*heureusement*, d'après M. de Vigny lui-même, *il n'en perdit aucune*, et que, lorsqu'en 1814 il refusa de livrer sa pièce à ceux qui voulaient s'en faire une arme contre le prisonnier de l'île d'Elbe, il crut rester *fidèle* et non pas se montrer *généreux*. C'est qu'en effet il est de ces choses

qu'on ne peut entendre sans laisser échapper un mot de rappel : elles sont comme une fausse note pour une oreille juste. Oh! quand on a la voix belle, pourquoi ne pas chanter juste toujours?

Arrivant à l'éloge même du récipiendaire, et en se plaisant à reconnaître tout l'éclat de ses succès, le directeur a cru devoir excuser, ou du moins expliquer les retards que l'Académie mettait dans certains choix, et l'espèce de quarantaine que paraissaient subir au seuil certaines renommées. M. de Vigny avait provoqué cette sorte d'explication, en indiquant expressément lui-même (je ne veux pas dire en accusant) la lenteur qui ne permettait à l'Académie de se recruter parmi les générations nouvelles qu'à de *longs intervalles*. Et ici, il me semble qu'il n'a pas rendu entière justice à l'Académie. Depuis, en effet, que l'ancienne barrière a été forcée par l'entrée décisive de M. Victor Hugo, je ne vois pas que le groupe des écrivains plus ou moins novateurs ait tant à se plaindre, et, pour ne citer que les derniers élus, qu'est-ce donc que M. de Rémusat, M. Vitet, M. Mérimée, sinon des représentans eux-mêmes, et des plus distingués, de ces générations auxquelles M. de Vigny ne les croit point étrangers sans doute? Ce n'est donc plus à de *grands intervalles*, mais en quelque sorte coup sur coup, que l'Académie leur a ouvert ses rangs. Elle est tout-à-fait hors de cause, et on n'en saurait faire qu'une question de préséance entre eux.

Une omission éclatante s'offrait au milieu du tableau que M. de Vigny venait de tracer de notre régénération littéraire, il avait négligé M. de Chateaubriand; M. Molé s'en est emparé avec bonheur, avec l'accent d'une vieille amitié et de la justice; il a ainsi renoué la chaîne dont le nouvel élu n'avait su voir que les derniers anneaux d'or.

Il y a long-temps qu'on ne parle plus du cardinal de Richelieu à l'Académie, lui que pendant plus d'un siècle on célébrait régulièrement dans chaque discours : cette fois la rentrée du cardinal a été imprévue, elle a été piquante; *Cinq-Mars* en fournissait l'occasion et presque le devoir. M. Molé n'y a pas manqué; le ton s'est élevé avec le sujet; la grandeur méconnue du cardinal était vengée en ce moment non plus par l'académicien, mais par l'homme d'état.

Je ne veux pas épuiser l'énumération : le morceau sur l'empereur à propos de *la Canne de jonc*, le morceau sur la terreur à propos des descriptions de *Stello*, ont été vivement applaudis. L'éloge donné en passant à l'*Histoire du Consulat* de M. Thiers a paru une délicate et noble justice. En un mot, le tact de M. Molé a su, dans cette demi-heure si bien remplie, toucher tous les points de justesse et de con-

venance : son discours répondait au sentiment universel de l'auditoire, qui le lui a bien rendu.

En parlant avec élévation et chaleur du sentiment de l'admiration, de cette source de toute vie et de toute grandeur morale, M. Molé s'est appuyé d'une phrase que M. de Vigny a mise dans la bouche du capitaine Renaud, pour conclure, trop absolument, je le crois, que l'auteur était en garde contre ce sentiment et qu'il s'y était volontairement fermé. M. de Vigny, tel que nous avons l'honneur de le connaître, nous paraît une nature très capable d'admiration, comme toutes les natures élevées, comme les natures véritablement poétiques. Seulement, de très bonne heure, il paraît avoir fait entre les hommes la distinction qu'il a posée au commencement de son discours : il a mis d'une part les nobles songeurs, les *penseurs*, comme il dit, c'est-à-dire surtout les artistes et les poètes, et d'autre part il a vu en masse les hommes d'action, ceux qu'il appelle les *improvisateurs*, parmi lesquels il range les plus grands des politiques et des chefs de nations. Or, son admiration très réelle, mais très choisie, il la réserve presque exclusivement pour les plus glorieux du premier groupe, et il laisse volontiers au vulgaire l'admiration qui se prend aux personnages du second. Il est même allé jusqu'à penser qu'il y avait une lutte établie et comme perpétuelle entre les deux races; que celle des *penseurs* ou poètes, qui avait pour elle l'avenir, était opprimée dans le présent, et qu'il n'y avait de refuge assuré que dans le culte persévérant et le commerce solitaire de l'idéal. Long-temps il s'est donc tenu à part sur sa colline, et, comme je le lui disais un jour, il est rentré avant midi dans sa *tour d'ivoire*. Il en est sorti toutefois, il s'est mêlé depuis aux émotions contemporaines par son drame touchant de *Chatterton* et par ses ouvrages de prose, dans lesquels il n'a cessé de représenter, sous une forme ou sous une autre, cette pensée dont il était rempli, l'idée trop fixe du désaccord et de la lutte entre l'artiste et la société. Ce sentiment délicat et amer, rendu avec une subtilité vive et multiplié dans des tableaux attachans, lui a valu des admirateurs individuels très empressés, très sincères, parmi cette foule de jeunes talens plus ou moins blessés dont il épousait la cause et dont il caressait la souffrance. Il a excité des transports, il a eu de la gloire, bien que cette gloire elle-même ait gardé du mystère. Une veine d'ironie pourtant, qui, au premier coup d'œil, peut sembler le contraire de l'admiration, s'est glissée dans tout ce talent pur, et serait capable d'en faire méconnaître la qualité poétique bien rare à qui ne l'a pas vu dans sa

forme primitive : *Moïse*, *Dolorida*, *Eloa*, resteront de nobles fragmens de l'art moderne, de blanches colonnes d'un temple qui n'a pas été bâti, et que, dans son incomplet même, nous saluerons toujours.

Mais, quels que soient les regrets, pourquoi demeurer immobile? Pourquoi sans cesse revenir tourner dans le même cercle, y confiner sa pensée avec complaisance, et se reprendre, après plus de quinze ans, à des programmes épuisés? M. Molé, parlant au nom de l'Académie, a donné un bel exemple : « Le moment n'est-il pas venu, s'est-il écrié en finissant, de mettre un terme à ces disputes? A quoi serviraient-elles désormais?.... Je voudrais, je l'avouerai, voir adopter le programme du *classique, moins les entraves;* du *romantique, moins le factice, l'affectation et l'enflure.* » Voilà le mot du bon sens. Le jour où le directeur de l'Académie, homme classique lui-même, proclame une telle solution, n'en faut-il pas conclure que le procès est vidé et que la cause est entendue? Dans toute cette fin de son discours, M. Molé s'est livré à des réflexions pleines de justesse et d'application : ce n'était plus un simple et noble amateur des lettres qui excelle à y toucher en passant, il en parlait avec autorité, avec conscience et plénitude. On avait plaisir, en l'écoutant, à retrouver le vieil ami de Chateaubriand et de Fontanes, celui à qui M. Joubert adressait ces lettres si fructueuses et si intimes, un esprit poli et sensé qui dans sa tendre jeunesse parut grave avant d'entrer aux affaires, et qui toujours se retrouve gracieux et délicat en en sortant.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1846.

Au moment où nous écrivons, les débats de l'adresse se prolongent encore à la chambre des députés. Tantôt brillans, tantôt traînans et confus, ils sont loin d'avoir épuisé la liste des questions à l'ordre du jour. L'opposition n'a aucune raison pour éviter les rencontres avec le cabinet ou pour les abréger; au contraire, en les rendant aussi fréquentes, aussi graves que possible, elle travaille et réussit parfois à semer entre le ministère et ses propres amis des causes sérieuses de déplaisir et de mécontentement. Il est peu agréable à une majorité d'être contrainte coup sur coup à des votes d'où l'on puisse conclure qu'il lui est indifférent que l'administration soit pure ou les lois obéies. Alors l'opposition triomphe, car ses échecs parlementaires lui semblent bien compensés par l'impression qu'elle croit avoir produite tant sur l'opinion que sur le corps électoral.

Cette situation réciproque de la majorité et de l'opposition est, à nos yeux, nous l'avouerons, un spectacle assez triste, car de part et d'autre on se trouve entraîné à des actes, à des accusations dont, en suivant ses vrais instincts, on se fût abstenu. Les hommes graves de la majorité n'approuvent pas, à coup sûr, les excès de zèle dans lesquels peuvent tomber certains préfets, pas plus que dans l'opposition les esprits sérieux ne voudront soutenir qu'il doit être interdit au gouvernement d'exercer sur les élections la moindre influence; mais, comme on est rangé en bataille les uns contre les autres, on s'échauffe, on s'exalte : la modération, la vérité, succombent sous des exagérations que chaque parti impose à ses membres comme un devoir.

Au milieu de cette mêlée parlementaire, un fait a été remarqué, qui a paru nouveau à quelques-uns, et dont se sont affligés quelques autres : nous vou-

lons parler de l'union de la gauche et du centre gauche. D'abord, cette alliance n'est pas nouvelle; elle est, depuis quatre ans, le point de ralliement de toutes les forces de l'opposition; puis elle n'a rien d'inquiétant pour la stabilité de l'avenir. Qui a perdu la restauration, si ce n'est la conviction où était le successeur de Louis XVIII qu'après un ministère royaliste, composé de ses plus dévoués serviteurs, il n'y avait plus d'administration possible, d'administration capable de gouverner et de sauver la monarchie? En vain M. de Martignac épuisait, au service de la couronne, son énergie et son talent; il se sentait suspect, et il en était désespéré. Que de fois ses intimes amis l'ont surpris ému jusqu'aux larmes des marques de défiance que ne lui épargnait pas une cour insensée! Heureusement, aujourd'hui, la situation est autre. Si conservateur que l'on soit, on ne saurait nier que le gouvernement de 1830 a l'avantage de compter dans les rangs de l'opposition constitutionnelle des hommes aussi dévoués à sa cause, à sa perpétuité, que les membres de la majorité actuelle. Nous calomnierions le cabinet et ses amis, si nous ne pensions qu'ils sont les premiers à s'en féliciter.

Cette différence d'avec la restauration n'échappe pas aux partis extrêmes; aussi attaquent-ils les représentans, les chefs du centre gauche et de la gauche avec la même violence que si ceux-ci étaient au pouvoir. Souvent même M. Thiers est plus assailli que M. Guizot. On ne pardonne pas non plus à M. Odilon Barrot et à ses amis de ne pas suivre avec une obéissance aveugle la consigne réformiste donnée par quelques journaux. M. Ledru-Rollin a eu l'insigne imprudence de se faire à la tribune l'organe de ces colères : il n'a pas compris qu'en exhumant du fond de quelques feuilles obscures de pareilles déclamations, pour les traduire au grand jour de la tribune, il en montrait lui-même toute la pauvreté, tout le néant. Sans le vouloir probablement, M. Ledru-Rollin avait l'air d'un auxiliaire du cabinet. Il semblait préoccupé du besoin, non pas d'attaquer le ministère actuel, mais un ministère futur; c'est ce qu'a spirituellement relevé M. Duvergier de Hauranne, qui n'a pas voulu, pour son compte, coopérer à cette diversion singulière.

Il est remarquable, et ce n'est pas un des moindres gages de sécurité pour l'avenir, qu'au moment où l'on parle tant de l'union du centre gauche et de la gauche, le centre gauche a su garder toute la modération de ses opinions, sans permettre à une alliance qu'il a crue nécessaire de les altérer. Si M. Duvergier de Hauranne ne pense pas qu'à l'extérieur notre politique soit assez hardie, il n'est pas pour cela devenu partisan d'une politique de guerre, il a les mêmes opinions qu'au temps de Casimir Périer; seulement il préfère les souvenirs d'Anvers et d'Ancône à ceux de Taïti et du Maroc. Jamais M. Thiers n'a parlé plus en homme de gouvernement, soit qu'il ait traité des questions étrangères, soit qu'il ait approfondi un des points les plus importans de la politique intérieure, c'est-à-dire la constitution de l'université. Dans cette dernière question, il a protesté hautement, il a fait plus, il a prouvé qu'il mettait à ses pieds toute préoccupation de parti, pour ne songer qu'à l'intérêt général.

Les débats de la chambre sur la question universitaire ont été remarquables par leur élévation, par leur éclat. Ils ont aussi le mérite d'avoir porté la lumière dans toutes les pensées, dans toutes les situations. Que M. le ministre de l'instruction publique ait été inspiré, en accomplissant la réforme du conseil royal, par les intentions les plus droites, par le plus vif désir d'accroître l'autorité morale de l'université, pour notre part, nous n'en avons jamais douté, et notre conviction avait devancé, sur ce point, les explications données à la chambre par M. de Salvandy. Ce point établi, il faudra convenir, d'un autre côté, que, lorsque l'opposition, par l'organe de M. Thiers, attaque les ordonnances du 7 décembre, c'est elle qui, dans cette circonstance, professe les opinions et les doctrines conservatrices. Ici les rôles sont intervertis, et ce changement ne se peut nier. Quand on a entendu M. Thiers regretter éloquemment une institution née de la force des choses, affermie par l'expérience, consacrée par trente années de pratique et de services rendus au pays, on ne peut avoir de doute sur l'esprit conservateur qui lui a si heureusement dicté un de ses plus éclatans discours. M. Saint-Marc Girardin se trouve faire au cabinet une opposition aussi spirituelle que modérée en défendant ce que le gouvernement ébranle.

Quels sont donc les graves motifs qui ont déterminé le pouvoir à prendre ainsi l'initiative d'un aussi grand changement dans l'organisation de l'université? Des esprits soupçonneux avaient été chercher ces motifs dans une autre région que la sphère universitaire. On avait conjecturé que le cabinet n'avait pas sans quelque satisfaction adhéré à une réforme qu'il imaginait devoir être agréable à l'église, à la cour de Rome. C'est ce qu'avait indiqué à la fin de son discours M. Thiers avec précision et finesse. Toutefois l'honorable chef du centre gauche, en indiquant de cette manière quel procès de tendance on pouvait, pour ainsi dire, faire au cabinet, avait surtout insisté sur la question du fond, sur l'organisation même du corps universitaire. M. Guizot, au contraire, a surtout parlé des circonstances et des faits politiques au milieu desquels s'est accomplie la révolution qui a frappé le conseil royal.

Les insinuations sont désormais inutiles : la pensée du gouvernement a été avouée avec une hardiesse qu'on croit opportune. La réforme du conseil royal de l'instruction publique n'est plus une conception universitaire, c'est une combinaison politique. Au milieu des difficultés que présentait la rédaction de la loi sur l'instruction secondaire, dans le conflit des passions et des théories qui luttaient les unes contre les autres, le cabinet a imaginé qu'en portant la main sur le conseil royal, il arriverait à un grand résultat, qu'il parviendrait à pacifier les esprits. Il a fallu que sur ce point la conviction du ministère fût bien forte, car rien, on en tombe d'accord, n'appelait les coups de l'autorité sur le conseil : il était resté irréprochable. « Je n'ai eu, a dit M. Guizot, qu'à me féliciter du concours du conseil royal, quand j'ai eu l'honneur de le présider, et j'ai la ferme conviction que depuis cette époque, et à toutes les époques, et il y a trois mois encore, le conseil royal n'a jamais gouverné irréligieuse-

ment l'université; j'ai la conviction que le respect dû à la religion, aux croyances religieuses, le soin de les favoriser, de les développer, ont toujours préoccupé la pensée de l'ancien conseil royal. » M. Guizot proclame aussi que le conseil royal n'a jamais été tyrannique. Il semble donc qu'il avait toutes les raisons possibles pour arrêter le bras de son collègue, M. le ministre de l'instruction publique. Malheureusement, quand M. de Salvandy demanda à M. Guizot son adhésion, son appui pour la mesure qu'il projetait, ce dernier fut moins frappé de l'innocence du conseil que des avantages que pouvait offrir à sa politique cette espèce de coup d'état. En détruisant le conseil pour le réorganiser sur d'autres bases, on faisait aux adversaires de l'université une concession dont on espérait recueillir les fruits; on se donnait les apparences de l'impartialité.

Quand M. le ministre des affaires étrangères affirme à la tribune qu'il ne veut pas éluder les promesses de la charte, quand il se déclare le partisan d'une liberté raisonnable de l'enseignement, nous croyons à la sincérité de son langage; dans la sphère des croyances morales, M. Guizot aime franchement la liberté. Il veut aussi maintenir les droits de l'état sur l'enseignement public, nous en sommes convaincus. Enfin il annonce qu'il s'emploiera tout entier à conserver dans le pays la paix religieuse : c'est le devoir de tout gouvernement. Ces trois résultats sont également désirables, et les pouvoirs publics, aussi bien que le pays, doivent y tendre d'un commun accord; mais nous doutons que la route prise par le ministère pour y arriver soit la meilleure.

Qui prononcera? L'avenir. C'est à l'avenir que s'est référé M. Thiers, et M. Guizot a accepté ce renvoi à un avenir qu'il se flatte de ne pas voir arriver si tôt. En effet, M. le ministre des affaires étrangères n'a pas dissimulé que, pour vaincre les obstacles qu'il rencontrait dans l'œuvre de la pacification religieuse, il lui fallait beaucoup de sagesse et pas mal de temps. *Le temps*, a-t-il ajouté, *nous le prendrons, nous le prendrons tant qu'il le faudra*. Il faut que jusqu'à présent M. le ministre des affaires étrangères ait obtenu peu de chose, car son langage a été fort modeste. Est-il même certain que le principe de la dissolution de la société de Jésus ait été admis par le gouvernement romain? Ne serait-il pas plus vrai que la cour de Rome est restée, sur ce point, dans les termes de la neutralité la plus entière? Quelle que soit l'habileté du diplomate qui nous représente auprès du saint-siége, elle ne peut changer le fond de la situation. Or, le ministère ne s'est-il pas mis, beaucoup plus que ne le lui conseillait la prudence, à la merci du bon vouloir d'un gouvernement étranger? C'est ce qu'a laissé penser le résumé si concis par lequel l'honorable M. Thiers a clos le débat.

Les développemens qu'ont reçus les débats ouverts sur la conduite administrative du cabinet et sur l'instruction publique ont dû momentanément faire rejeter au second plan les questions de politique extérieure. Aucune d'entre elles d'ailleurs n'était en mesure de provoquer une résolution impor-

tante de la part de la chambre. Quoi que la majorité puisse penser au fond du cœur des actes qu'on l'a contrainte de couvrir de son nom, depuis l'indemnité Pritchard jusqu'au traité de Tanger, cette majorité les a acceptés et ne peut guère permettre qu'on les remette en question devant elle. Le parti conservateur a trop souffert l'année dernière des sacrifices qui lui ont été imposés sur ces matières, pour qu'il soit possible de rouvrir des débats qui pèsent à tout le monde et qui seraient sans résultat. L'opposition n'avait donc à prendre que des réserves pour l'avenir, elle avait surtout à se dessiner sur une affaire qui est assurément la plus importante du temps présent, puisque la question d'Orient sommeille, et à indiquer la politique qui lui serait commandée par les intérêts du pays dans le conflit élevé entre les deux plus grandes puissances maritimes.

M. Thiers s'est chargé de le faire, et jamais tâche n'a été accomplie d'une manière plus élevée. Quelques mois avant de rentrer au pouvoir, à la veille du 1er mars 1840, l'illustre orateur prononça un discours resté célèbre. Il se proposait de rendre son énergie première à l'alliance anglaise relâchée, sinon brisée, par le refus d'une intervention collective en Espagne, et plus tard par le peu d'accueil fait à Paris à la proposition d'une action énergique contre la Russie dans le Bosphore. Aujourd'hui, pour être fait sur un thème différent, le discours n'a pas une moindre portée. Il ne s'agit plus de renouer l'alliance anglaise : elle est devenue le premier article du symbole gouvernemental; on la célèbre sur tous les tons, on se pâme en parlant de l'étroite intimité qui unit les deux couronnes. Il ne peut donc plus être question de prouver à la France l'avantage de bons rapports avec sa puissante voisine : il n'est point un parti sérieux qui n'en soit convaincu. L'œuvre vraiment utile, vraiment politique, c'est d'opposer une digue à l'entraînement du cabinet, d'exposer jusqu'où doit s'étendre l'alliance anglaise, et quelles questions il importe de résoudre par soi-même dans l'entière liberté de son action et de son influence.

Au premier rang des questions réservées, M. Thiers a placé celles qui divisent l'Angleterre et les États-Unis, et il a établi que l'intérêt évident de la France était de décliner toute intervention dans un tel conflit. Ce n'est pas seulement une neutralité en cas de guerre qui convient au gouvernement français, c'est une neutralité diplomatique absolue, dont il ne saurait sortir qu'en suscitant au-delà de l'Atlantique des ombrages et un mécontentement dangereux. Professer, comme l'a fait M. le ministre des affaires étrangères, la doctrine de la neutralité pour le cas d'hostilités ouvertes, et celle d'une intervention, pendant la paix, au profit de l'une des parties, c'est ajouter l'inconvénient d'une contradiction au péril d'une politique dangereuse. Or, n'est-ce pas sortir de la neutralité que d'exercer sur le Texas une coercition morale? N'est-ce pas sortir des limites de la prudence que d'aller chercher une défaite à laquelle il était si facile de se dérober? N'est-ce pas compromettre sa réputation d'habileté que de se faire donner par l'événement

un si éclatant démenti, et de consigner dans un document authentique l'opinion que l'annexion est impopulaire au Texas, la veille même du jour où elle est proclamée à l'unanimité par la législature de ce pays? Commencer la politique de neutralité, si solennellement proclamée, par un acte d'ingérence toute gratuite dans les affaires de l'Amérique du Nord, c'est une œuvre que toute l'habileté du ministre n'a pu parvenir à justifier. Son argumentation a consisté à établir qu'en s'opposant à l'annexion du Texas, la France ne s'était jamais préoccupée du côté anglais de ce débat, et n'avait songé à garantir que ses intérêts particuliers. Alors se sont produits les détails statistiques sur les ressources maritimes et commerciales du nouvel état, que M. Thiers n'a pas eu de peine à réfuter. L'importance qu'aurait pour la France l'existence indépendante du Texas est une thèse peu sérieuse. Il y a, d'ailleurs, un fait irréfragable et que nous nous étonnons de n'avoir pas entendu alléguer dans cette discussion : c'est que, lorsqu'en 1838 la France a reconnu l'indépendance de la jeune république, elle n'a agi ni dans un intérêt commercial, ni dans un intérêt politique, mais pour se venger du Mexique, contre lequel elle avait, à cette époque, des griefs connus du monde entier.

M. Thiers a salué en termes magnifiques la grandeur future des États-Unis; il a montré cette grandeur produisant dans le monde l'affranchissement de notre politique. Puis, étendant son horizon et remontant aux grands principes qui, depuis 1789, font à la fois en Europe notre gloire et notre faiblesse, il a montré combien la proclamation de ces principes et les susceptibilités qu'ils froissent chaque jour au sein des grandes cours nous ont fait perdre de notre liberté d'action; il a constaté l'unité, artificielle sans doute, mais puissante, qui lie le continent européen en présence de la France révolutionnée, sinon révolutionnaire. Cette sainte-alliance persistante, avec des modifications et sous des noms divers, a contraint la France, depuis 1830, à se rejeter vers l'Angleterre. L'alliance anglaise est devenue la première nécessité de notre politique. De là des difficultés sérieuses lorsque nos progrès maritimes ou commerciaux ont porté ombrage à notre alliée, de là des exigences auxquelles on s'est trouvé presque toujours dans la nécessité de céder. Deux grands faits, selon M. Thiers, amèneront bientôt dans le monde l'affranchissement de notre action, aujourd'hui contenue et parfois détournée de sa direction naturelle : l'un, c'est le progrès pacifique et régulier des idées françaises en Europe; l'autre, c'est l'extension de la puissance américaine. La grandeur des États-Unis ne fera pas sans doute abandonner à la France une alliance indispensable à la paix du monde, mais elle lui permettra de se mouvoir, au sein de cette alliance, avec une liberté qui lui est aujourd'hui refusée. Devant une telle perspective, susciter dans l'Union américaine des irritations contre nous et prendre parti pour l'Angleterre dans un conflit diplomatique d'où l'on déclare qu'on s'empressera de se retirer, si le canon vient à gronder, c'est se montrer en même temps imprévoyant et timide. Le moyen le plus puissant qu'ait trouvé M. le ministre des affaires étrangères

pour atténuer la vive impression causée par ces paroles au sein même de la majorité, c'est de jeter du haut de la tribune une éclatante déclaration de neutralité pour l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et l'Amérique. La France a accepté cette déclaration, conforme aux sentimens comme aux intérêts du pays; elle en remercie le gouvernement sans trop insister pour savoir comment la concilier avec la conduite tenue à Galveston. Puisse cette politique de neutralité être efficace! puisse la France, dans le conflit de deux droits maritimes opposés et dans la lutte des principes les plus contraires, n'abandonner aucune des traditions qui ont fait sa force et sa gloire!

M. le ministre des affaires étrangères n'avait guère à opposer aux vastes considérations développées par M. Thiers qu'un seul fait, le respect des existences indépendantes et du *statu quo* territorial, tel qu'il est régi dans les deux mondes par les traités; mais, lorsqu'il invoquait l'état de choses existant, et s'élevait contre l'ardeur conquérante des États-Unis, c'était pour retomber sous la pressante dialectique de M. Billault. Cet orateur, dans l'un de ses discours les plus substantiels, rappelait les invasions successives faites par l'Angleterre aux points les plus importans du vieux et du nouveau continent; il la montrait s'établissant, sans protestations et sans obstacles de notre part, à Aden, à Bushire, dans la Nouvelle-Zélande, enfin dans le golfe du Mexique, à Balise et sur le territoire des Mosquitos.

Le débat sur cette importante question a repris à l'occasion du vote des paragraphes. Un admirable discours de M. Berryer a provoqué, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, des explications analogues à celles qu'il avait fournies dans la discus ion générale; mais les déclarations plus nettes et plus précises sur le système de neutralité et sur la ferme intention du gouvernement de maintenir, en cas de guerre, les principes de droit maritime toujours professés par la France, ont sans doute augmenté le chiffre de la majorité, qui a rejeté l'amendement de M. Berryer. Peut-être cet amendement avait-il l'inconvénient de statuer pour une éventualité que tous écartent de leurs vœux; c'était, comme l'a dit spirituellement M. Guizot, une réserve pour une hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'effet de la discussion est produit, et les sentimens de la chambre ont éclaté avec une grande unanimité.

Le résultat de cette discussion aura été de donner au cabinet un sérieux avertissement. Toute décidée que soit la majorité à ne pas frapper les actes accomplis d'un blâme de nature à amener une crise ministérielle, il est manifeste qu'elle a improuvé la négociation relative au Texas, et que le cabinet est désormais placé dans l'impuissance de faire un pas de plus dans la voie où il semblait engagé. La majorité est dévouée à l'alliance anglaise; mais elle la veut avec des limites déterminées et connues d'avance. Malheur au gouvernement qui, dans un entraînement irréfléchi, essaierait de les franchir!

Dans quinze jours, les sentimens véritables de la France seront connus au-delà de l'Atlantique, et à une froideur d'un moment succédera la confiance

accoutumée. Nous désirons sincèrement que les États-Unis mettent dans les délicates négociations aujourd'hui pendantes un esprit de conciliation sans lequel la paix du monde deviendrait impossible. Les derniers débats du congrès semblent de nature à faire redouter des dispositions contraires. Ce n'est plus seulement le parti démocratique qui, par l'organe du général Cass, demande la dénonciation immédiate du traité de 1827 et la prise de possession du territoire entier de l'Orégon; c'est le parti whig lui-même qui semble céder à la contagion universelle. Un homme considérable par les fonctions présidentielles qu'il a remplies, M. Quincy Adams, déclare que la première mesure à prendre est de dénoncer le traité, et, ajoutant l'ironie à la menace, il fait une longue dissertation pour établir que la convention de 1827, considérée à tort comme un traité d'occupation conjointe, assure dès à présent les droits des États-Unis à la souveraineté de tout l'Orégon, et n'attribue aux sujets anglais que des priviléges de commerce et de libre navigation que l'ex-président veut bien consentir à leur continuer; il ne voit donc pas une seule possibilité de guerre, et n'est d'avis de s'y préparer que pour rassurer l'opinion publique. Au surplus, M. Adams finit par se montrer plus sincère, et déclare en face des deux mondes qu'il faudra désormais, dans toutes les questions territoriales, user du procédé militaire de Frédéric II, et traiter après l'occupation consommée.

En regard de cette motion vient se placer celle de M. Calhoun, qui, conformément à des offres antérieures faites par les États-Unis, aurait pour effet de céder à l'Angleterre la portion du territoire située au-delà du 49e degré de latitude, en réservant à l'Union le cours entier de la Colombie. On sait que cette proposition a été plusieurs fois repoussée à Londres; mais au point où en sont arrivées les choses, il est à croire qu'elle y serait accueillie, si elle était reproduite. Aura-t-elle la majorité dans la chambre des représentans et au sénat? Cela commence à devenir douteux. Telle est pourtant la seule chance qu'ait encore la cause de la paix. Ce sera déjà beaucoup pour le cabinet anglais que d'accueiliir des ouvertures toujours repoussées avec hauteur tant qu'il n'a pas redouté la guerre, et de livrer à l'Union le seul cours d'eau navigable qui conduise à l'Océan Pacifique. On dit que, pour mettre l'honneur national à couvert sur ce point, le cabinet anglais aurait chargé des voyageurs d'explorer une rivière à peu près inconnue, et dont le cours véritable est à peine indiqué depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à son embouchure. Le *Frazer-River* serait, contre toute expérience et toute vérité, officiellement déclaré navigable, et l'Angleterre profiterait de cette découverte géographique pour abandonner ses droits à la propriété de la Colombie.

Nous ne doutons pas que telle ne soit, en effet, la conclusion de ce grand débat, si le parti des négociations prévaut à Washington, comme on peut encore l'espérer; mais si les États-Unis, dans un entraînement qui paraît avoir saisi la législature locale de New-York elle-même, ne parlent plus du 49e degré et prétendent au 54e, si c'est la souveraineté de l'Orégon tout entier

qui est en question, que fera-t-on à Londres, et comment deviendra-t-il possible de céder sans déshonneur? Après avoir reculé dans l'affaire de Mac-Leod, dans celle des frontières du Maine, et tout récemment dans l'affaire du Texas; après avoir, depuis six ans, courbé la tête sous la menace, comment deviendra-t-il possible de céder, lorsque, loin d'offrir ce qu'elle avait deux fois refusé, on viendrait à s'emparer d'une chose qu'on n'avait pas même eu jusqu'ici l'audace de lui demander?

On le voit, rien n'est moins rassurant qu'une telle perspective. Il règne au-delà de l'Atlantique une telle surexcitation d'espérance et d'orgueil, et l'on s'y tient pour tellement convaincu que la Grande-Bretagne reculera devant une lutte dont le premier effet serait de lui enlever le Canada et de compromettre sa tranquillité intérieure en suspendant ses exportations, qu'on peut s'attendre aux dernières extrémités, et à voir la majorité du sénat emportée par l'impulsion universelle. La crise ministérielle qui s'est ouverte en Angleterre, et les embarras parlementaires qui attendent le cabinet reconstitué, n'auront pu qu'exalter encore à Washington la confiance du parti démocratique et des hommes de l'ouest. Les prochaines nouvelles nous feront connaître le contre-coup produit aux États-Unis par la révélation de ces graves embarras.

Quel effet ces embarras auront-ils sur la résolution définitive de l'Angleterre elle-même? c'est ce qu'il est encore impossible d'apprécier. Le langage des membres du cabinet dans les deux chambres, celui de sir Robert Peel en particulier, ont été des plus pacifiques; mais la crise qui agite l'Angleterre peut avoir des phases non moins diverses qu'imprévues. Quelle politique sortira de l'agonie furieuse du torisme, des espérances surexcitées des whigs, de la situation difficile de sir Robert Peel? c'est assurément ce qu'il n'est pas encore possible de prévoir.

Les explications attendues avec tant d'impatience par l'Angleterre et par l'Europe ont été enfin données, et elles ont tiré toute leur grandeur de la réalité du gouvernement représentatif qui éclate en ce pays. Des hommes politiques qui stipulent pour leur propre parti sur des conditions nettes et précises; des rivaux parlementaires qui se promettent un loyal concours dans la défense de principes communs dont le triomphe importe à des intérêts supérieurs à ceux de leur ambition; une reine qui traite directement avec les chefs du parlement, les investit de tous ses pouvoirs, et ne leur fait aucune autre condition que celle de conquérir la majorité : c'est là un beau spectacle, dont la grandeur consiste surtout en ce que la valeur véritable des hommes devient la seule mesure de leur importance politique.

C'est par là que cette scène imposante produit sur tous les esprits un effet saisissant. Il y a sans doute beaucoup d'ombres au tableau, beaucoup de situations fausses et contraintes dans cet ensemble; mais les embarras des personnes disparaissent devant la forte organisation des partis. Qu'importe aux grands intérêts de l'Angleterre, qu'importe à l'histoire que sir Robert

Peel ait été appelé aux affaires en 1841 pour faire exactement le contraire de ce qu'il propose aujourd'hui? Qu'importent les amères récriminations d'un romancier et les clameurs de la *dukery?* Ce qu'il faut à l'Angleterre dans la crise dont elle est menacée, c'est un homme d'état assez fortement établi au sein de son propre parti pour lui imposer des sacrifices, assez sûr de l'estime publique pour pouvoir compter au besoin même sur ses adversaires. Les sarcasmes de M. d'Israëli ont pu torturer le premier lord de la trésorerie pendant deux heures; il peut éprouver un sentiment pénible en écoutant des plaintes qui ne sont pas dénuées de fondement; mais les souffrances de sa vanité individuelle n'ôtent rien à la grandeur de son rôle politique. Le duc de Wellington est presque aussi grand pour avoir décidé l'émancipation catholique que pour avoir triomphé à Waterloo, et cependant cette grande mesure n'avait pas eu d'adversaire plus prononcé.

Sir Robert Peel a reculé devant l'imminence d'une crise terrible, comme le ministère de l'émancipation en 1829, comme celui de la réforme en 1832; il a vu que la ligue marchait à pas de géant à la conquête du pays, que la classe moyenne tout entière se jetait dans le mouvement; il a compris la haute portée de la lettre de lord John Russell, et il a pensé qu'il valait mieux être conséquent dans sa conduite générale que conséquent dans des théories économiques : aussi a-t-il préféré l'honneur de sauver son pays à la vaine satisfaction de son amour-propre individuel. Quel est d'ailleurs le parti, quel est l'homme qui n'apprenne rien à l'école des évènemens, lorsqu'ils parlent d'une voix aussi éclatante? Est-ce que le parti tory est aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ans? Qu'est-ce que le mouvement d'Oxford au point de vue religieux? qu'est-ce que l'école de la *jeune Angleterre* au point de vue politique? Le docteur Pusey et M. Gladstone professent-ils les maximes de lord Eldon, et qu'y a-t-il de commun entre lord John Manners et le duc de Newcastle? Est-ce bien à M. d'Israëli, à l'auteur de tant d'utopies sociales, qu'il appartient d'attaquer un homme considérable parce qu'il a changé d'opinion sur des intérêts secondaires, et qu'il fait passer les grandes questions avant les petites? Lorsqu'on nous aura prouvé que les théories audacieuses et quasi républicaines énoncées dans les romans de la *jeune Angleterre* sont les mêmes que celles de M. Pitt, nous consentirons à prendre au sérieux les reproches lancés par un homme d'esprit, qui pourra parfois être un embarras pour la personne du premier ministre d'Angleterre, mais qui ne sera jamais un danger pour sa politique.

A l'exposé de la conduite tenue par sir Robert Peel et lord John Russell durant la dernière crise a succédé l'exposé de ce plan auquel étaient attachées les destinées de vingt-cinq millions d'hommes, et qu'aucune indiscrétion n'avait divulgué avant la publication intégrale. Il était facile de prévoir que la suppression de ce qui restait encore de droits protecteurs entrerait nécessairement dans la combinaison financière du premier ministre. Les tentatives déjà faites depuis trois ans n'ayant eu aucun inconvénient sous le

rapport fiscal, et ayant répandu dans toutes les classes un grand bien-être, il était naturel que sir Robert Peel voulût compléter son ouvrage. Jusqu'à quel point la théorie sera-t-elle confirmée par la pratique dans cette expérience, la plus radicale qu'aucun gouvernement ait jamais tentée? c'est ce qu'il faut laisser à décider au temps, qui pourrait bien n'être pas en tout d'accord avec Say. Protégée pendant deux siècles par un régime prohibitif absolu, arrivée à un immense développement de l'industrie et de la richesse publique, l'Angleterre est sans doute dans une meilleure situation que les autres états de l'Europe pour tenter cette immense expérience. Jusqu'à présent, le royaume de Naples, dirigé par un prince hardi autant qu'éclairé, paraît seul disposé à entrer dans ces voies nouvelles. Sir Robert Peel l'a déclaré lui-même dans le parlement anglais en rendant hommage au roi de Naples. Quant aux *corn-laws*, elles ont été immolées en quelques mots. Dès aujourd'hui l'échelle mobile s'abaisse, et dans trois ans les lois céréales auront rejoint le *test* et les *rotten boroughs* dans ces pages de l'histoire où sont inscrites déjà tant de vieilles institutions abolies. Cette perspective suffira-t-elle pour faire accepter par M. Cobden et par les whigs le plan de sir Robert Peel? On peut le présumer dès aujourd'hui au ton général de la presse anglaise, et c'est avec une satisfaction véritable que nous en acceptons l'augure.

Le gouvernement représentatif n'a pas partout ces dehors magnifiques sous lesquels il vient de se déployer en France et en Angleterre. Néanmoins on peut assurer qu'il est en progrès évident sur tous les points de l'Europe, et qu'il s'asseoit chaque jour plus solidement aux lieux où son établissement a été le plus difficile. Les débats des cortès espagnoles en sont une preuve, et la longue discussion de l'adresse a constaté les progrès faits dans l'ordre politique et administratif par le cabinet que préside le général Narvaez.

Les chambres espagnoles arrivent à peine au terme des débats de l'adresse. Le sénat a eu promptement rédigé et voté sa réponse au discours de la reine Isabelle; mais dans le congrès la discussion a été longue, agitée. Ce n'est pas qu'en définitive le résultat du vote soit à nos yeux incertain. Sur l'ensemble de la politique, la majorité est incontestablement acquise au gouvernement, et les trente ou trente-cinq voix qui ont appuyé l'amendement proposé par M. Seijas Losano, au commencement des débats, forment le chiffre réel de l'opposition. Cette opposition est elle-même un démembrement du parti modéré; elle se compose d'un certain nombre d'hommes qui prétendent ne point sortir du cercle des opinions conservatrices. Des discours remarquables, quelquefois éloquens, ont été prononcés devant le congrès, parmi lesquels on peut citer l'attaque très habile et très vive de M. Pacheco, chef de cette opposition, et les défenses successives qu'ont présentées le général Narvaez, MM. Martinez de la Rosa, Pidal et Mon.

Les amis du ministère ont trop souvent cédé au dangereux plaisir d'attaquer lorsqu'ils n'avaient, pour se défendre, qu'à exposer les actes accomplis.

Malgré les accusations dirigées contre lui, un cabinet qui a maintenu l'ordre depuis plus d'une année, qui a organisé l'administration municipale et provinciale, l'administration supérieure par le conseil d'état, qui a substitué au désordre des contributions anciennes un système uniforme et régulier, qui a établi sur de nouvelles bases l'enseignement public, un tel cabinet a fait ses preuves et rendu d'éminens services au pays. Certainement tout n'est point parfait dans les lois diverses que le gouvernement espagnol a promulguées depuis quelques mois avec l'autorisation préalable des chambres; mais ce qu'il faut considérer, c'est que, pour la première fois depuis la révolution, on peut voir en Espagne un ensemble de mesures administratives acceptables. L'opposition elle-même le reconnaît bien, lorsqu'elle admet en principe l'excellence de toutes ces mesures. Sur quoi portent donc les reproches? Sur des détails du système général, c'est-à-dire sur des imperfections que la pratique seule peut mettre en lumière et aider à corriger. Pense-t-on par exemple que le pouvoir civil puisse acquérir son autorité morale en un jour, que ce soit une œuvre bien facile d'appliquer tout un système financier sans statistique exacte, de fonder une administration qui puisse aussitôt suffire à tous les besoins? On ne saurait trop le répéter cependant, c'est là le plus pressant besoin de la Péninsule, et ce serait une grande illusion de croire qu'au-delà des Pyrénées le pouvoir puisse aller impunément, comme en Angleterre, des tories extrêmes à sir Robert Peel, ou, comme en France, de M. Guizot à M. Molé ou à M. Thiers. Tant que l'Espagne n'aura pas cette organisation que le cabinet Narvaez a reçu la mission de créer, un changement de ministère ne sera rien moins qu'une révolution : chose assurément digne d'être méditée par tous les hommes du parti conservateur espagnol.

Malheureusement, nous le craignons, ces questions si vitales peuvent paraître aujourd'hui menacées encore d'un ajournement : la solution en est mise en péril par une autre question épineuse, brûlante, qui absorbe tous les esprits, et dont la passion publique s'est emparée : c'est le mariage de la reine. Il est aisé de voir que c'est la seule difficulté du gouvernement espagnol. On ne saurait imaginer à quel point les têtes sont échauffées à ce sujet, principalement à Madrid. Dans le congrès même, à vrai dire, c'est toujours à cela qu'on revient indirectement en parlant d'administration ou de finances; et lorsque dans une séance fort orageuse un jeune député de l'opposition, M. Llorente, reprochait tout récemment au ministère, à propos du système tributaire, d'être un *gouvernement de cour*, cette accusation ne portait pas sur les projets de M. Mon, qui s'est défendu avec un plein succès. A tort ou à raison, on attribue à la reine-mère et au général Narvaez la résolution arrêtée de donner pour mari à la reine Isabelle le comte de Trapani. Or, dans toutes les classes en Espagne il y a une répugnance générale et extrême contre le jeune prince italien.

Dans la Péninsule, on est toujours prompt à recourir aux moyens hasardeux, extra-légaux. Ainsi, par une imprudence peu concevable, l'infant don

Enrique, fils de l'infant don François de Paule, a cru devoir jeter dans la polémique une déclaration où il pose ouvertement ses prétentions à la main de la reine. L'effet de ce manifeste a été fâcheux pour le jeune prince même; on y a vu ou un enfantillage ou une ambitieuse folie, et, sauf le parti progressiste, qui, par une inconséquence singulière, applaudit à tout ce qui semble une violence faite aux pouvoirs publics, il n'est personne qui n'ait approuvé le gouvernement d'avoir prescrit à l'infant d'aller prendre le commandement de son navire; mais ce fait, qui est aujourd'hui blâmé par tous les hommes sages, n'en subsiste pas moins comme un dangereux élément de trouble dans des circonstances données. Il n'est pas de pays où on oublie plus aisément une faute qu'en Espagne. C'est au gouvernement qu'il appartient de faire par sa prudence que la faute de l'infant don Enrique reste bien une faute, et garde le caractère d'un appel inconséquent et inutile aux passions du dehors.

Depuis il s'est produit un fait, à notre avis, beaucoup plus grave encore, plus propre à éclairer le ministère espagnol, et qui prouve que les répugnances déclarées contre le comte de Trapani ne sont pas simplement un moyen d'opposition. Instruit que la question du mariage de la reine était à la délibération du conseil des ministres, qui tous ne paraissaient pas d'accord, un grand nombre de députés de la majorité elle-même, — cinquante ou soixante environ, — se sont réunis et ont signé un message pour demander au gouvernement de ne se point engager dans une voie où l'opinion publique se refuse à le suivre. Maintenant le cabinet persistera-t-il dans ses projets ou cédera-t-il à ces sollicitations amicales? C'est là ce qu'on ne peut dire. Il est très vrai que les ministres ont quelque droit de se plaindre de ce témoignage mal déguisé de défiance de la part d'hommes dont les opinions ne sont pas douteuses, et dont la sympathie leur est acquise; mais ne doivent-ils pas y voir aussi la preuve de l'irrésistible puissance de l'opinion publique? Et, s'il y a quelque irrégularité dans cette intervention d'un certain nombre de députés venant demander au gouvernement des garanties sur une question qui n'est pas soumise au congrès, la cause n'en est-elle pas dans une faute qui a été commise l'an dernier, lorsqu'on a supprimé l'article de la constitution qui prescrivait de soumettre aux cortès le mariage de la reine? Quoi qu'on fasse, il est difficile de soustraire une affaire aussi importante aux délibérations des chambres sous un régime constitutionnel.

Comme on le voit, c'est là une situation sérieuse et délicate, une situation d'où dépend peut-être l'avenir de la Péninsule. Le gouvernement de Madrid, assure-t-on, a promis à ses amis des explications satisfaisantes. Nous souhaitons vivement qu'il les donne; nous le souhaitons pour l'Espagne, et aussi pour la France, dont l'influence est en jeu dans ces complications hasardeuses.

REVUE LITTÉRAIRE.

Histoire des États-Généraux de France, par E.-J.-B. Rathery, de la Bibliothèque du Louvre (1). — Histoire complète des États-Généraux et autres Assemblées représentatives de France, depuis 1302 jusqu'en 1626, par M. A. Boullée, ancien magistrat (2). — Le sujet traité dans les ouvrages de MM. Rathery et Boullée avait été mis au concours en 1840 par l'Académie des sciences morales et politiques, et il faut avouer qu'il était bien choisi, car, si l'on traçait d'une manière complète l'histoire de nos assemblées représentatives, on ferait en même temps l'histoire de toutes nos institutions politiques. Ce fut, comme on sait, en 1302, sous Philippe-le-Bel, un des princes les plus despotes qui aient régné sur la France, qu'eut lieu, à propos de la querelle de ce roi avec Boniface, la première assemblée à laquelle on puisse donner le nom d'états-généraux. Elle ne trompa point l'attente de Philippe, et, comme il l'avait demandé, elle s'engagea à défendre l'indépendance de la couronne contre les prétentions de la papauté. L'influence des états grandit chaque jour avec l'importance des questions sur lesquelles ils furent appelés à se prononcer. En 1317, lors de l'avénement de Philippe-le-Long, ils déclarèrent les femmes inhabiles à succéder au trône, et empêchèrent ainsi la guerre civile d'éclater. Pendant la captivité du roi Jean, ils essayèrent, sous la direction d'Étienne Marcel, de Jean de Craon et de Robert Lecoq, d'opérer au profit de la cause populaire une révolution prématurée, que fit échouer la jalousie des provinces contre Paris. Devenus sous Charles VI les instrumens des partis qui déchiraient la France, réduits sous Charles VII et sous Louis XI à n'émettre que des avis fort peu écoutés toutes les fois qu'il s'agissait de la diminution des impôts et de la réforme des abus, ils jetèrent un moment un grand éclat, lorsqu'ils se réunirent, sous la minorité de Charles VIII, en 1484. En lisant les procès-verbaux de cette assemblée, restée célèbre dans nos annales, on ne voit pas sans surprise quels progrès les idées politiques avaient faits depuis un siècle. Quelques orateurs développèrent sans crainte des théories si hardies, qu'elles ne devaient recevoir leur application que trois cents ans plus tard : ainsi Philippe Pot, député de la noblesse de Bourgogne, osa proclamer que la royauté était « une dignité et non un héritage. » Malheureusement l'esprit étroit de localité, les haines provinciales, donnèrent beau jeu aux intrigues de la cour, qui, après avoir extorqué un vote de subsides, se hâta de dissoudre l'assemblée. Convoqués deux fois sous Louis XII, les états, dont il ne fut pas question sous François Ier, reparurent lors des guerres civiles qui signalèrent la seconde moitié du XVIe siècle. Ils furent réunis une dernière fois avant la révolution, en 1614, pendant la minorité de Louis XIII; mais

(1) Un vol. in-8°, imprimerie et librairie générale de jurisprudence de Cosse et N. Delamotte.

(2) Deux vol. in-8°, Langlois et Leclercq, 81, rue de La Harpe.

ils présentèrent alors un spectacle affligeant, et, quand on songe aux humiliations de tout genre que les ordres du clergé et de la noblesse firent chaque jour subir aux députés du tiers-état, dont l'inviolabilité même n'était pas respectée, on a besoin d'évoquer d'autres souvenirs et de se rappeler que les états de 1614 eurent pour successeurs immédiats les états de 1789. Depuis 1614, en effet, la royauté éprouva une répugnance invincible à convoquer ces assemblées, tant elle redoutait de voir arriver l'heure fatale où, comme l'avait alors prédit le président Miron, « l'enclume devait enfin devenir marteau. »

L'histoire chronologique des états-généraux occupe une très grande place dans les ouvrages de MM. Boullée et Rathery. La tâche des auteurs avait été rendue facile par les nombreuses publications faites sur ce sujet depuis 1788. Il faut reconnaître toutefois que M. Rathery a consulté avec soin les sources originales, tandis que M. Boullée s'est borné la plupart du temps à recourir aux historiens modernes ou à des écrivains tombés depuis long-temps en discrédit, comme Anquetil et Velly. Tous deux se sont ensuite occupés *de la forme et des attributions des états-généraux,* et cette question, traitée fort superficiellement par M. Boullée, est certainement la partie la plus intéressante et la plus instructive du livre de M. Rathery. Voici en peu de mots le résultat des recherches auxquelles il s'est livré.

Le droit de convoquer les états-généraux appartenait au roi, au régent ou au lieutenant-général du royaume. Cette convocation se faisait deux ou trois mois à l'avance par des lettres circulaires adressées aux baillis et aux sénéchaux, et renfermant un exposé des motifs qui la rendaient nécessaire, comme le besoin de subsides, la réforme des abus, le soulagement du peuple, l'extirpation de l'hérésie. Tandis que les nobles et les ecclésiastiques étaient prévenus individuellement, le tiers-état était averti collectivement à son de trompe, par affiche ou par lecture de lettres au prône, et pour lui seulement commençait dans chaque ville et dans chaque village une série d'opérations électorales qui avaient pour but de nommer les députés chargés de présenter à l'assemblée générale du bailliage les cahiers de doléances de ces localités. Cette assemblée où le clergé et la noblesse votaient alors directement choisissait enfin les députés aux états, et refondait en un seul tous les cahiers qui lui avaient été apportés. Les suffrages se donnaient la plupart du temps à haute voix, sur l'appel nominal fait par le greffier. Des coffres fermant à clé étaient placés à la porte du lieu de la réunion pour y recevoir les réclamations. Il n'y avait du reste rien de fixé ni sur le nombre des électeurs et des députés, ni sur les conditions requises pour être électeur ou éligible. Les femmes, possesseurs de fiefs, pouvaient voter par mandataire. Certaines charges, les charges de judicature, entre autres, étaient regardées comme incompatibles avec les fonctions de député.

Avant le jour fixé pour la séance royale, les députés étaient autorisés à se livrer à des travaux préliminaires, tels que la vérification des pouvoirs, la prestation du serment, etc. Malheureusement, dans la plupart de ces réu-

nions préparatoires, le temps se consumait en ridicules querelles d'étiquette. Ainsi, en 1560, on débattit gravement la question de savoir si le duc de Guise devait porter haut son bâton de grand-maître, et s'il n'était pas injurieux pour les états qu'il le tînt entre ses jambes.

Le surlendemain de la séance royale, les trois ordres commençaient séparément la rédaction de leurs cahiers de doléances, car aucune unité ne régnait dans leurs travaux Quand la rédaction était terminée, ils députaient au roi pour lui demander le jour et l'heure où il lui plairait de les recevoir. La séance de réception des cahiers était aussi la séance de clôture; le roi ne manquait pas de promettre une réponse favorable aux doléances qu'on lui présentait, et l'assemblée était dissoute sans avoir reçu d'autre garantie que cette promesse presque toujours illusoire, à moins que des circonstances impérieuses ne forçassent à accorder quelque satisfaction momentanée aux réclamations des trois ordres.

Ordinairement après et quelquefois avant la session, s'agitait entre les députés et leurs électeurs une question bien souvent discutée de nos jours, celle de l'indemnité due aux représentans de chaque ordre. Cette indemnité, pour les députés du tiers, variait de 4 à 10 ou même 15 livres par jour, et s'acquittait au moyen d'une taxe spéciale. Bien qu'elle fût admise en principe, elle donnait souvent lieu à des scènes fort désagréables pour ceux qui la réclamaient. En 1593, les états de Bourgogne la refusèrent, sous prétexte « qu'il n'était rien dû aux députés pour la belle besogne qu'ils avaient faite. »

Tout en rendant justice à l'ordre et à la clarté qui règnent dans le livre de M. Rathery, nous signalerons pourtant quelques lacunes importantes. On y sent trop l'absence d'aperçus généraux, et, s'il s'en rencontre par hasard, l'auteur, au lieu de les tirer de son propre fonds, les a empruntés à des écrivains modernes. Nous regrettons qu'il ait parlé aussi brièvement du vote des impôts, de l'éloquence parlementaire, et surtout de l'influence immense que les états durent exercer, à différentes époques, sur l'esprit public. M. Boullée a essayé d'envisager la question à ce dernier point de vue; mais, comme il n'a fait que l'effleurer, nous ne pouvons guère lui savoir gré que de ses bonnes intentions; et, bien que son ouvrage ne soit pas sans mérite, le public ratifiera certainement le jugement de l'Académie, qui a décerné le prix à M. Rathery, et seulement une mention honorable à son concurrent. L. L.

Une saison aux bains du caucase, traduit de Lermontoff, par M. Léouzon Le Duc (1). — On se souvient de *Pelham*, ce vif et charmant portrait où il semble que Bulwer ait voulu marier la verve d'Hogarth à la grace de Lawrence. Il y a dans cette confession d'un dandy anglais des pages d'une vérité si naïve, qu'on sait bonne grace au romancier de n'ajouter aucun commentaire et de s'effacer derrière son héros. Le lecteur n'a pas besoin qu'on lui explique ce singulier caractère; il en comprend, dès les premiers cha-

(1) Un volume in-8°, chez Jules Labitte, passage des Panoramas.

pitres, tous les ridicules et toutes les faiblesses; il connaît Pelham à merveille, et ne demande qu'à le voir aux prises avec la vie réelle. Les franches impressions de la comédie sont transportées dans le roman. Il y a, si nous ne nous trompons, un peu de ce charme et de cette vive manière dans le roman de Lermontoff. C'est encore une confession, et une confession de dandy, que ce livre; mais nous ne sommes plus en face d'un rival de Brummel, d'un de ces types accomplis d'élégance et de fatuité qui ne se développent et ne triomphent à leur aise que dans la tiède atmosphère des salons. Le héros de Lermontoff mêle en lui un peu de l'impertinence de Pelham et de la fougue de don Juan. C'est un officier russe qui sait son Byron par cœur, et qui promène au milieu des loisirs élégans d'une ville de bains, au pied des monts neigeux du Caucase, je ne sais quelle exaltation superbe et fiévreuse, où se fait sentir l'inquiétude propre au génie slave. Nous ne voulons pas faire de comparaisons déplacées ni de rapprochemens ambitieux; il y a dans ce récit, que la préface nous donne comme un extrait plutôt que comme une traduction fidèle, deux défauts auxquels on reconnaît toujours la jeunesse d'un écrivain : la tendance déclamatoire et les réminiscences. Néanmoins, tel qu'il est, avec ses imperfections même, ce petit roman mérite une attention sérieuse. Si, bien des fois, en lisant ce récit, on se souvient de *Pelham* et de *Beppo*, bien des fois aussi l'originalité du conteur russe se révèle avec puissance; on est transporté dans un monde nouveau, et comme sous un autre ciel; ce mélange d'élégance exquise et de grossièreté, de fadeur et de cynisme, de mollesse orientale et de farouche pétulance, ne saurait tromper le lecteur le plus distrait. Il n'y a qu'un instant, vous rêviez avec René, vous pleuriez avec Werther, tournez la page, et vous êtes en pleine Russie, entouré de moujiks hébétés et de soldats ivres, ou lancé sur une cavale furieuse dans la steppe infinie.

L'auteur de ce roman, Lermontoff, n'avait, pour écrire ce livre, qu'à puiser dans les souvenirs de sa vie. A peine sorti de l'université, il entrait comme sous-officier de hussards dans la garde impériale. Bientôt il passait lieutenant; mais, sa nature inquiète et ardente lui ayant attiré une querelle dont les suites pouvaient être graves, un ordre impérial l'envoya au Caucase. Là encore la fatalité le poursuivit. Provoqué en duel par un officier dont il avait blessé au vif la vanité susceptible, Lermontoff tomba, mortellement frappé par la balle de son adversaire; il avait trente ans. C'est en 1841 que la Russie perdait, si jeune encore et si plein d'avenir, ce brillant et malheureux émule de Pouchkin. Cette carrière si courte avait été bien remplie. Le poète et le romancier avaient pu se révéler par des écrits remarquables, parmi lesquels il faut placer au premier rang l'ouvrage qu'on vient de traduire en partie.

Ce roman, nous l'avons dit, est une confession. C'est Petchorin, officier russe, qui nous raconte une période curieuse et agitée de sa vie. Petchorin est la personnification de cet égoïsme insatiable et hautain qui semble une des maladies les plus communes de notre siècle. « Mon plus grand plaisir, dit-il,

c'est de courber sous ma volonté tout ce qui m'entoure, c'est d'éveiller l'amour, le dévouement, la crainte. » Mais tout cela, tous ces instincts farouches, toutes ces passions indomptables, se cachent sous les gracieux dehors d'une politesse exquise et d'une élégance raffinée. C'est l'ame d'un corsaire dans le corps d'un dandy; c'est l'orgueil de Lara doublé du flegme de Pelham. Tel se montre à nous Petchorin, quand il arrive, magnifique et ennuyé, dans une petite ville de bains située au pied du Caucase. Là, au milieu de quelques officiers blessés dans la guerre de Circassie, et de bourgeois qui viennent aux bains pour se guérir, les rares représentans de l'aristocratie russe promènent leur dédaigneuse indolence. Une certaine princesse Ligowski et sa fille Mérie sont l'objet de l'attention générale. Spirituelle et charmante, la jeune princesse a tourné la tête d'un pauvre porte-enseigne de l'armée russe, que la balle d'un Circassien a envoyé huit jours avant l'arrivée de Petchorin aux bains de Petigorsk. C'est la fatalité qui réunit dans cette petite ville Petchorin et le porte-enseigne Grouschnitski. Bien que la camaraderie militaire ait rapproché souvent ces deux hommes, Petchorin, au fond, méprise Grouschnitski, et Grouschnitski déteste Petchorin. Tôt ou tard une lutte terrible éclatera entre eux. En attendant, ils se voient, ils causent avec une cordialité apparente, et le porte-enseigne, qui n'a pas de secrets pour Petchorin, lui apprend de quelle passion malheureuse il est consumé. La fortune et la naissance ont mis un abîme entre Grouschnitski et la princesse Mérie; mais l'amour et la vanité aveuglent le jeune porte-enseigne. La princesse paraît l'avoir remarqué; c'en est assez pour qu'il se berce des plus folles illusions et fasse à Mérie une cour assidue. Le bonheur de Grouschnitski ne tarde pas à fatiguer Petchorin. C'est un caractère né pour la lutte et la contradiction; l'exaltation d'un enthousiaste le rend froid comme glace, et le contact d'un flegmatique fait de lui un rêveur passionné. Petchorin veut être aimé de Mérie, il le sera; son orgueil ne sera satisfait que quand il aura entendu avec une impassibilité railleuse la jeune princesse lui avouer son amour. Ce moment arrive, et le fat joue son rôle en acteur consommé. Jamais on n'a poussé plus loin l'insensibilité, jamais on n'a répondu avec plus de dédain à de plus tendres paroles. Du même coup Petchorin se fait deux ennemis. L'amour-propre de la princesse, la jalousie de Grouschnitski, ne lui pardonneront pas. Le roman tourne dès-lors au mélodrame, et, quel que soit l'intérêt de la dernière scène, on regrette les développemens spirituels, les agréables digressions du début. Le porte-enseigne n'imagine rien de mieux pour se venger de Petchorin que de l'attirer dans un piége : il le provoque à un duel; mais ce duel, où Grouschnitski, grace à la complicité des témoins, ne doit courir aucun danger, est un véritable assassinat. Petchorin heureusement a deviné cette triste ruse; il déjoue le complot de son adversaire; on se bat suivant les règles, et Grouschnitski meurt tué par Petchorin. Le roman finit par une glorification de la fatalité où l'âpre génie du poète russe se retrouve tout entier. Ce n'est pas dans l'action, mais dans le développement des caractères, qu'il faut évidemment chercher le sens de cet étrange récit. L'élégant et superbe égoïsme de

Petchorin, la violente et inculte nature de Grouschnitski, la brillante coquetterie de la jeune princesse, révèlent chez Lermontoff un véritable talent d'observateur. Aussi ce roman mérite-t-il de rester comme une étude fort incomplète sans doute, mais très intéressante, sur quelques types peu connus de la société russe au XIXe siècle.

Le roman de Lermontoff n'a pas seulement l'intérêt d'une piquante esquisse de mœurs; il y aurait à débattre à propos de ce livre une curieuse question littéraire, à décider jusqu'à quel point l'influence de Byron et de Goethe a pénétré dans cette jeune littérature, dont Pouschkin demeure encore aujourd'hui le plus glorieux représentant. Nulle part mieux qu'en Russie on ne peut juger les différences qui existent entre le génie du Nord et le génie slave; ces différences éclatent même dans les œuvres trop communes où l'imitation se fait sentir, et où le poète s'est le plus visiblement inspiré des muses étrangères. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce roman de Lermontoff. Même aux pages les plus décidément byroniennes, aux endroits où l'ironie en lutte avec la passion se fait la plus large part, on reconnaît encore l'exaltation du génie slave, sa fougue généreuse et ses mystiques ardeurs. Ce n'est pas là le hardi blasphème et le doute incurable du poète anglais; c'est une exagération de scepticisme qui déguise mal la plaie cachée, et dans la gaieté fiévreuse du conteur une douloureuse émotion se trahit. On se prend alors à regretter que tant de sève originale se perde ainsi en impuissans efforts. Cette déclamation forcenée contre la Providence, contre la société, contre la vertu, fatigue à la longue, malgré l'énergique talent qui s'y révèle. On voudrait voir l'écrivain s'abandonner plus complètement à sa riche nature, et on se demande si, en acceptant avec docilité la vivifiante influence du génie national, il ne mériterait pas une place plus glorieuse qu'en se faisant l'écho de la mélancolie britannique.

LIFE OF LA SALLE, BY M. SPARKS OF CAMBRIDGE; Massachusets. — ON THE DISCOVERY OF THE MISSISSIPI; by Thomas Falconer : London. — Les contestations territoriales qui ont surgi entre les États-Unis et l'Angleterre ont appelé l'attention des deux pays sur les sources même de leurs titres, sur les découvertes primitives, sur les droits des nations dont ils sont aujourd'hui les héritiers. Cette étude des origines a remis en lumière les travaux d'un de nos compatriotes, Robert Cavelier de La Salle, dont nous avions presque oublié le nom. Cependant c'était son audace intelligente qui nous avait ouvert les belles vallées du Mississipi, et frayé devant nous toute la partie méridionale du continent de l'Amérique du Nord. Il découvrit le premier le cours du grand fleuve indien; il le descendit depuis le Canada jusqu'à la mer. Il fut aussi le premier qui partit des côtes de France pour aller reconnaître dans le golfe du Mexique l'embouchure du Mississipi. Le but de ce dernier voyage ne fut pas atteint; La Salle se porta trop vers l'ouest, et laissa le fleuve derrière lui; mais son débarquement au Texas n'en a pas moins eu une influence considérable sur les établissemens français.

Les étrangers nous reprochent avec raison d'avoir depuis long temps négligé la mémoire de cet intrépide pionnier qui porta quelquefois dans ses travaux l'intuition du génie. Est-ce ingratitude de notre part? est-ce oubli des services rendus? Non; mais, quand les honteuses faiblesses du gouvernement de Louis XV nous eurent fait perdre d'un trait de plume toutes nos vastes possessions de l'Amérique du Nord, la France, cruellement froissée, détourna les yeux de ses anciennes conquêtes, et ne chercha pas à conserver les souvenirs glorieux d'une époque que fermait si tristement le déplorable traité de 1763. Peut-être Robert de La Salle eût-il attendu long-temps un retour de justice si ceux qui ont hérité du fruit de ses découvertes n'eussent été conduits par leurs intérêts même à rassembler les élémens de sa vie et de ses voyages. Un Américain, M. Sparks, a écrit son histoire; un Anglais, M. Thomas Falconer, vient de publier à Londres des mémoires originaux et inédits avec un récit de ses voyages au cœur de l'Amérique. Ces mémoires restaient ignorés dans les cartons du ministère de la marine; ils sont extrêmement curieux et jettent un grand jour sur les développemens de notre puissance d'outre-mer.

On ne sait rien ni sur la famille de Robert de La Salle, ni sur l'époque de sa naissance; on sait seulement qu'il naquit à Rouen, qu'il fut élevé dans un séminaire de jésuites, et qu'il émigra de bonne heure pour le Canada. Durant les premières années de son séjour dans la colonie, il se fit remarquer par son caractère entreprenant et par quelques expéditions courageuses. Il revint plusieurs fois en France; les rapports des gouverneurs du Canada l'avaient recommandé au ministre de la marine. En 1675, il reçut le gouvernement et la propriété du fort Frontenac, construit en 1672 sous le nom de fort Cataraqui. Au mois de mai 1678, il fut commissionné pour entreprendre la découverte du Mississipi. Cette entreprise, heureusement conduite, devint son principal titre de gloire. Il quitta La Rochelle le 14 juillet 1678, et le 15 septembre il débarqua à Québec. Il avait emmené avec lui un compagnon fidèle, Henri de Tonty, qui nous a laissé un mémoire sur ses travaux et des détails sur sa mort tragique.

Aussitôt après son arrivée, La Salle s'occupa de préparer l'expédition dont il était chargé. Il se rendit à Niagara, afin d'y construire un petit navire. On le nomma *le Griffon* en l'honneur du comte de Frontenac, gouverneur de la colonie, qui portait un griffon dans ses armes. Le 7 août 1679, La Salle mettait à la voile sur le lac Érié. Diverses contrariétés entravèrent son entreprise; après avoir été obligé de quitter son navire, il essaya vainement de le rejoindre; il revint à Frontenac sur la glace, suivi de cinq hommes, pour chercher des informations. Nous le voyons se consumer en vaines démarches pendant la dernière partie de l'année 1680 et la première de l'année 1681. Enfin il repartit de Frontenac le 28 août 1681, après avoir fait son testament. Cet acte, dont le texte est publié par M. Falconer, avait eu jusqu'à ces derniers temps une importance historique. En le rapprochant des lettres écrites par La Salle en 1683, on pouvait s'en servir pour déterminer la date

de la découverte de l'embouchure du Mississipi. M. Falconer lui-même, dans un article publié par le journal de la Société royale de Géographie de Londres, avait pris ce testament pour base de sa discussion; mais, M. Sparks ayant retrouvé depuis et mis au jour le procès-verbal authentique de la prise de possession de la Louisiane, les dates ont pu être rétablies avec une rigoureuse exactitude, sans qu'on eût besoin de rapprocher des pièces diverses.

Au moment de son départ de Frontenac, La Salle avait avec lui vingt-trois Français, dix-huit sauvages Abenakis et Loups, dix femmes indiennes et trois enfans. Il arriva aux bords du Mississipi le 6 février 1682. Le 7 avril de la même année, il reconnaissait l'embouchure du fleuve et prenait possession du pays au nom de Louis XIV. Nous venons de parler du procès-verbal dressé dans cette circonstance. Cet important document n'a encore été imprimé qu'en anglais; il est rédigé par un sieur Jacques de la Métairie, qui s'intitule notaire du fort de Frontenac dans la Nouvelle-France, et qui avait été commissionné pour remplir les mêmes fonctions durant l'expédition de La Salle. L'acte porte quatorze signatures; il est daté du 9 avril 1682. Il commence par relater brièvement les principaux évènemens du voyage; puis il constate la prise de possession au nom du *très haut, très puissant, invincible et victorieux prince Louis-le-Grand*, avec les cérémonies d'usage. Toute la compagnie était sous les armes; on chanta le *Te Deum*, le psaume *Exaudiat*, l'antienne *Domine, salvum fac regem*, et, après une décharge de coups de fusil, La Salle attacha une croix à un arbre de la rive et prononça quelques paroles qui consacraient le nouvel établissement. On enfouit ensuite en terre une plaque de plomb portant d'un côté les armes de France, et de l'autre une inscription latine. Quelques hymnes terminèrent cette cérémonie simple et digne, moitié religieuse et moitié politique, qui ajoutait d'immenses provinces au domaine colonial de la France. Le procès-verbal donne au pays le nom de *Louisiane;* comme ce nom ne se retrouve nulle part avant cette époque, il est probable qu'il lui fut donné par La Salle.

L'expédition avait atteint son but; son chef se remit en route pour le Canada; mais il fut retardé d'abord par une maladie dangereuse, puis par les obstacles naturels d'une route si longue, au milieu d'un pays sauvage. Il resta sur les bords du Mississipi jusqu'au mois de septembre 1683. Les archives de la marine possèdent trois lettres originales datées de cette époque. La Salle regagna Québec vers le commencement de l'automne; il s'embarqua bientôt pour la France, et le 18 décembre il rentrait à La Rochelle.

Colbert, dont il avait reçu sa mission, venait de mourir; son fils, le marquis de Seignelay, occupait le poste de ministre de la marine. Ce fut à lui que La Salle adressa deux mémoires, l'un sur ses découvertes, l'autre sur le projet d'une nouvelle expédition.

La Salle proposait à M. de Seignelay de se rendre par mer dans le golfe du Mexique, de reconnaître l'embouchure du fleuve qu'il avait descendu, de profiter de l'irritation que le dur gouvernement de l'Espagne avait produite sur les Indiens, pour lui enlever une province en s'avançant vers Mexico,

et de donner ainsi des bases solides à la puissance française sur le golfe. La Salle développa son plan, dans un second mémoire, avec une lucidité admirable. Des vues véritablement politiques l'élèvent fort au-dessus d'un voyageur hardi ou d'un aventurier entreprenant. Il fit accepter ses idées, et il obtint l'autorisation de fonder une colonie au midi de l'Amérique septentrionale. Le gouvernement français désirait depuis long-temps de se trouver à portée des possessions espagnoles. Dans les lettres patentes de 1678 qui avaient autorisé l'expédition précédente, il était dit expressément : « Nous avons consenti à cette proposition d'autant plus volontiers que nous n'avons rien tant à cœur que la découverte de cette contrée, *dans laquelle il y a apparence que l'on trouvera un chemin pour pénétrer jusqu'au Mexique.* » La Salle mit à la voile, au mois de juillet 1684, avec une petite flottille composée de quatre navires. Il n'occupait aucun rang ni dans l'armée de terre ni dans la marine; aussi, dans ses relations avec M. de Beaujeu, commandant de l'escadre, eut-il à subir diverses contrariétés. Heureusement M. de Beaujeu repartit pour la France après le débarquement sur les côtes du Texas.

L'expédition avait, sans le savoir, dépassé le Mississipi; La Salle se hâta d'élever un fort, et se mit ensuite à chercher le cours du fleuve. On croit qu'il ne s'éloigna pas de plus d'une journée de la baie de Saint-Bernard du côté de Mexico. Après avoir construit un nouveau fort, plus favorablement situé que le premier, il se remit en route à la tête de vingt hommes, laissant le commandement à Joutel, qui l'avait accompagné dans ce dernier voyage, et qui fut pour lui un second Henri de Tonty. Ses recherches dans le pays durèrent quatre mois, après lesquels il rejoignit Joutel, et résolut de gagner le Canada en traversant tout le continent. Il prit encore vingt hommes avec lui, mais la maladie et la désertion l'obligèrent à revenir sur ses pas, et il rentra une seconde fois dans le fort, sept mois après l'avoir quitté. Tous ses voyages avaient été dirigés vers l'est, du côté du Mississipi et de l'Illinois. Une nouvelle expédition ayant été décidée, on partit le 12 janvier 1687. Deux mois plus tard, le 20 mars, La Salle périssait par une trahison odieuse. Lui qui avait vécu pendant vingt ans au milieu des cannibales, bravé leurs mœurs barbares et affronté mille dangers, fut assassiné par ses propres compagnons. Une conspiration avait été tramée par deux individus nommés Lanctot et Duhault. Il paraît que durant le voyage sur la côte La Salle avait forcé le frère de Lanctot de retourner seul au camp, parce qu'il se trouvait incapable de marcher; les deux frères avaient en vain réclamé contre cet ordre; en revenant au camp, le malade fut massacré par les sauvages. Lanctot jura qu'il ne pardonnerait jamais la mort de son frère; il s'ouvrit d'abord à Duhault, puis il trouva d'autres mécontens disposés à devenir ses complices. Joutel nous apprend que les grandes qualités de son chef étaient contrebalancées par une hauteur de manières qui le rendait souvent insupportable, et par une dureté envers ses inférieurs qui souleva de profonds ressentimens. Les conspirateurs n'attendaient qu'une occasion favorable pour accomplir leurs projets de vengeance; un hasard la fit naître. Un neveu de La Salle nommé

Moranget avait profité d'une halte pour chasser le buffle dans un petit bois avec le domestique de son oncle et un sauvage indien. Il avait ordre de revenir le soir même; comme il tardait, La Salle, inquiet, voulut envoyer à sa recherche. Lanctot et les autres s'offrirent avec empressement. Ils retrouvèrent les chasseurs fatigués, et on convint de passer la nuit dans le bois pour revenir le lendemain de bonne heure. Chacun devait faire le guet à son tour, mais les conspirateurs ne dormirent point, et ils tuèrent durant leur sommeil Moranget et ses compagnons, qui étaient dévoués à La Salle, et qui l'auraient défendu jusqu'à la mort. Au point du jour, ils entendirent des coups de fusil; c'était La Salle, qui s'était mis lui-même à la recherche de son neveu. Quand il s'approcha, en demandant aux assassins des nouvelles de Moranget, il reçut trois balles dans la tête. On assure que la rancune des meurtriers éclata par ces mots : « Te voilà, grand pacha, te voilà ! » « Ainsi périt, dit un missionnaire qui avait suivi La Salle, notre sage conducteur, constant dans l'adversité, intrépide, généreux, engageant, adroit, habile, et capable de tout entreprendre. Il mourut dans la vigueur de l'âge, au milieu de sa carrière et de ses travaux, sans la consolation d'avoir vu les résultats de son œuvre. » Le crime reçut son châtiment; peu de temps après, les deux chefs de la conspiration, Lanctot et Duhault, furent eux-mêmes tués par un aventurier anglais que La Salle avait affectionné, et qui trouva l'occasion, en vengeant sa mort, de satisfaire quelques ressentimens personnels. Les derniers mots qu'entendirent les meurtriers furent un reproche de leur lâche attentat : « Misérables, vous avez assassiné mon maître. »

On voit, d'après ce qui précède, que la vie de La Salle est une des existences les plus actives et les mieux remplies qu'on puisse imaginer. A peine sorti de l'enfance, il commença ses voyages, et il ne s'arrêta plus. M. Sparks a retracé avec détail la suite de ses découvertes; il a raconté toutes les aventures et tous les incidens qu'il a pu recueillir. M. Falconer, après lui, s'est contenté d'une analyse rapide. Il voulait seulement expliquer l'importance de plusieurs documens authentiques et arriver à l'examen des prétentions territoriales de l'Angleterre et des États-Unis. Ces deux biographes ont consulté, outre divers titres originaux, les écrits de Tonty et de Joutel, le grand ouvrage de Charlevoix intitulé *Histoire et description générale de la Nouvelle-France,* publié en 1744, celui du père Le Clercq, missionnaire récollet, imprimé en 1691, et portant pour titre : *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France.* Le nom de Robert de La Salle restait enseveli dans des pages oubliées; les livres qui viennent de l'en tirer méritent d'être signalés à l'attention de la France. Ne laissons point les étrangers rendre seuls justice à l'un de nos compatriotes. La Salle a joué dans notre histoire coloniale un rôle qui est loin d'avoir été sans dévouement, sans influence et sans gloire.

V. DE MARS.

L'ARAGON

PENDANT LA GUERRE CIVILE.

I. — LES PYRÉNÉES ARAGONAISES.

De toutes les provinces de l'Espagne, l'Aragon est la plus vaste et la moins connue. Nulle autre n'a pesé aussi long-temps qu'elle sur l'histoire du monde, nulle autre n'est mieux protégée, par les accidens du sol, contre l'envahissement de ce courant anglo-français, sous lequel s'altère chaque jour la vieille physionomie de la Péninsule; nulle autre, enfin, ne longe la France sur une plus considérable étendue, et, malgré tant de titres à la curiosité, l'Aragon ne tente ni écrivains ni voyageurs. Quelques données banales sur les monumens de Saragosse, deux ou trois chimères historiques qui ont fait fortune, entre autres le fameux *sino no* (1), voilà à peu près tout ce qu'on en sait. Ce serait pourtant une tâche attrayante pour les historiens que d'aller ressaisir, sur le sol qui fut son berceau, la large et mystérieuse empreinte de cette race aragonaise, un moment prépondérante en France, souveraine en Sicile, conquérante en Grèce, mais dont le flot des âges et des peuples a effacé, d'Europe en Orient, le lumineux sillon. Pour le peintre, le poète, le touriste, l'Aragon a des mœurs et des costumes qu'on dirait copiés d'hier sur les personnages de Calderon et de Cervantes; pour l'archéologue, des merveilles

(1) Ce *sino no*, que les trois quarts des historiens étrangers donnent comme la formule sacramentelle du serment politique des Aragonais, n'a été prononcé qu'une fois.

ignorées. A l'époque de mon voyage, l'Aragon offrait en outre un genre d'intérêt qui garde une assez large place dans mes souvenirs : l'émeute d'un côté, et Cabrera de l'autre, y jouaient le dernier acte de ce drame de rue et de grand chemin, que Maroto a pu interrompre, mais dont l'avenir réserve peut-être encore le dénouement.

L'Aragon n'est guère accessible, du côté de la France, que par deux points : la vallée d'Aure, dans les Hautes-Pyrénées, et la vallée béarnaise d'Aspe, d'où je partis par une matinée de juin. La vallée d'Aspe est déjà à demi aragonaise. Les contrebandiers d'Echo, d'Anso et de Canfranc y accourent chaque jour par caravanes, de ce pas gymnastique qui devance l'amble des mulets, et qu'hommes et femmes soutiennent au besoin pendant vingt-quatre heures, sans autre temps d'arrêt que l'instant nécessaire pour échanger en France leurs outres d'huile contre des ballots de rouennerie et de morue. On voit là force costumes contemporains du roi goth Favila. Tel est, par exemple, celui des femmes d'Anso. Un corsage imperceptible se rattache, deux ou trois doigts au-dessous du sommet de leurs épaules, à une ample jupe de serge verte, jaune ou bleue, dans les plis de laquelle toute forme disparaît. Une énorme fraise de toile de chanvre très grossière, mais très finement dentelée à ses bords, engloutit le cou, les oreilles et une partie des tempes. Des cheveux massés négligemment sur le derrière de la tête, des manches de chemise qui laissent l'avant-bras nu, ou se prolongent en vastes bouffantes plissées qu'une fraise retroussée fixe au poignet, complètent, chez les Ansotanas, le costume classique des duègnes de l'ancien théâtre espagnol.

Je recommande le passage de la vallée d'Aspe à quiconque veut voir l'un des plus curieux paysages des Pyrénées. Quand on a franchi le dernier sommet du port de Paillette, limite des deux royaumes, d'un pas on croirait avoir sauté cinq cents lieues, tant est brusque, saisissant, le changement à vue qui s'opère dans le sol et dans le ciel. Un immense horizon se déroule : aux gorges humides et noirâtres du versant français succèdent des masses nues d'une éblouissante blancheur. Le contraste n'est pas moins rapide dans l'atmosphère que dans le paysage. Les brumes pluvieuses que le vent d'ouest refoule sur le versant français y sont retenues par la raréfaction de l'air supérieur, de sorte qu'en dépassant la dernière crête, on se sent comme inondé de clarté. C'est le ciel d'Orient à deux pas du ciel de Hollande. L'Aragon, humble torrent qui donna son nom à un empire, prend naissance au sommet du port, non loin des ruines de Sainte-Christine, ancien monastère d'hospitaliers. A mesure qu'on descend son cours, le site se resserre, s'assombrit, se boise, et reprend peu à peu l'aspect du versant septentrional, mais sans offrir aux yeux les moindres traces de culture. Un reste de fort romain, un autre fort également en ruine, bien qu'il date à peine de la guerre de l'indépendance, attestent seuls le passage de l'homme. Cette fois, il n'y a plus à s'y tromper : cette lumière, cette solitude, ces ruines, ce silence, tout dit que l'on est bien en Espagne.

Canfranc, le premier village espagnol, n'est qu'une immonde rue encaissée entre deux montagnes à pic, qui la maintiennent dans une ombre perpétuelle. Ce glacial coupe-gorge fut peuplé, dans les premiers siècles de notre ère, par une bande de voleurs, qui dans la suite envoyèrent une colonie au lieu où s'élève aujourd'hui Oloron, d'où l'étymologie « au larron ! » dont se glorifie beaucoup cette sous-préfecture. Ainsi placés aux deux abords de la vallée d'Aspe, ces honnêtes pirates de montagne pouvaient rançonner les innombrables pèlerins, qui, au moyen-âge, affluaient de France et d'Espagne vers Notre-Dame de Sarrance. Canfranc est pourvu d'une assez bonne hôtellerie, où l'on dîne à l'aragonaise, c'est-à-dire, à rebours. Voici l'ordre invariable du service : riz à l'huile, volaille à l'huile, mouton à l'huile et soupe à l'huile, le tout précédé d'une salade au vinaigre. Le lendemain, à mon lever, je ne pus obtenir de l'eau pour ma toilette. Comme j'insistais, l'hôtesse me répondit : « Vous êtes donc bien sale, pour avoir besoin de vous laver ! » ce qui me ferma la bouche. Le muletier que j'avais loué pour me conduire à Jaca, l'ancienne capitale du royaume d'Aragon, vint me prendre en chantant. C'était un muletier de la vieille-roche, un spécimen inaltéré de cette race d'*arrieros* joyeux et berneurs qui causaient tant d'angoisses au pacifique Sancho Pança.

La gorge de Canfranc débouche dans un groupe de larges vallons à peu près incultes. Vers le centre de ce montueux désert apparaît, sur un mamelon pelé, un véritable hameau africain, dont les grises façades, étroites et élevées comme les façades d'une tour carrée, ne laissent pénétrer le jour que par un ou deux guichets percés près du toit, et soigneusement recouverts de petits vitrages à demi opaques. A mon passage, d'horribles petits enfans, plus nus sous leurs haillons que la nudité même, jouaient dans la *poussière* des ruisseaux, pendant que leurs vigilantes mères se livraient entre elles, les unes assises, les autres agenouillées, à une inspection réciproque de leurs cheveux crépus.

Mon muletier m'assourdissait depuis deux heures de l'invariable refrain que voici, chanté à tue-tête sur toutes les variations de l'hymne de Riégo :

Si Carlos quiere corona
Que se la haga de papel;
Que la corona de España
No se ha hecho por el (1).

Tout à coup un accompagnement inattendu se fit entendre. L'orchestre, caché sous l'arche d'un pont qui barrait la route, se composait d'une guitare, d'une flûte, d'une clarinette et d'un tambour de basque. — *Estudiantes !*

(1) « Si don Carlos veut une couronne, — qu'il s'en fabrique une de papier, — car la couronne d'Espagne — n'a pas été faite pour lui. »

estudiantes! cria le muletier dont la face s'était subitement épanouie. Presque aussitôt nous vîmes apparaître quatre vigoureux gaillards dans le costume traditionnel de l'étudiant espagnol : vaste chapeau à claque, posé parallèlement aux épaules, qui en effleurent les deux cornes retombantes; cravate à la Colin; ample cape noire, portée par l'un en sautoir, tordue par l'autre en ceinture, drapée chez un troisième en ailes de chauve-souris, et lancée par le quatrième sur la tête du muletier, qui, avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, tombait pelotonné sur lui-même au milieu des quatre étudians, lesquels poursuivaient gravement leur concert. Ces écoliers si folâtres avaient bien trente ans chacun; mais l'étudiant de douzième année, qui est une excentricité chez nous, est chose très ordinaire en Espagne. Tels qui ont commencé par racler de la guitare de ville en ville, pour se conformer aux usages de l'école, se font en vieillissant guitaristes de profession. Le métier est peu lucratif, du reste, depuis l'abolition des couvens. Don Nicomédès, le tambour de basque et le bouffon de la troupe, s'en plaignait amèrement à moi. Peu d'instans après notre rencontre, il m'avait demandé la permission de *cultiver mon estimable connaissance*, et je m'étais résigné de bonne grace au rôle de confident. Les plaintes de don Nicomédès, exprimées dans le jargon pittoresque et moqueur de l'école, avaient pour moi tout l'intérêt d'une véridique esquisse de mœurs.

« Le temps n'est plus, me disait-il, où deux, trois mille écuelles de soupe nous étaient servies journellement à la porte de tel couvent de Salamanque, de Valence ou de Valladolid. Le bon temps pour l'écolier! Il pouvait sans nul souci jeter sur les cartes son dernier carolus, ou distribuer sa pension en mantilles et en oranges à toutes les *muchachas* de la ville, sûr qu'il était de trouver sa pitance à l'heure voulue. La cuisine du couvent devenait-elle monotone, l'écolier mettait sa guitare en bandoulière, s'adjoignait cinq, six, dix bons compagnons, et la bande joyeuse s'en allait battre tous les pavés d'Espagne, courir la *tuna* (1), comme nous disons. Sur son passage pleuvaient des balcons pistoles, réaux et piécettes, et, de la rue aux balcons, montaient complimens, sérénades, médisances improvisées; car vous saurez que chaque troupe d'étudians a son improvisateur. Nous étions la liberté de la presse, monsieur, même la liberté de casser les vitres et de berner les alguazils! A l'apparition de notre chapeau à claque, l'alcade le plus féroce se retirait riant et désarmé. Puis, quand de Saragosse à Gilbraltar, de Salamanque à Barcelone, nous avions tout cassé, tout berné, tout damné, tout réjoui, nous reprenions le chemin de l'école, apportant des doublons par poignées et de l'appétit à effrayer les trois mille gamelles du couvent. Aujourd'hui l'Espagne est libre, mais la marmite est renversée. Et passe encore pour la famine! ce qui nous achèvera, c'est le frac. A Saragosse, où nous allons, le général Esteller s'est avisé, il y a quatre ou cinq mois, de nous interdire la

(1) Mot qui ne peut se traduire que par son dérivé *tunante*, vaurien.

cape, et sous quel prétexte, monsieur! sous prétexte qu'il suffisait d'endosser l'uniforme d'étudiant pour faire incognito un mauvais coup au coin des rues. A la vérité, Esteller a reçu naguère une cinquantaine de coups de couteau; mais cela ne nous rend pas notre cape, et on parle déjà de la proscrire partout. Plus d'habit de corps, plus de privilége de corps. Les señoras nous riront au nez, les hommes prendront mal nos plaisanteries, l'alguazil nous traitera comme des marchands d'oranges. Il n'est pas jusqu'à cette bonne camaraderie de l'école et de l'armée qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Figurez-vous le malheureux étudiant sans cape, arrêtant l'officier en habit de *gala,* pour lui débiter notre vieux couplet de passe :

Estudiantes y militares
Formemos una misma tropa :
Vosostros para les armas,
Nosotros para la sopa (1).

L'officier tournera dédaigneusement le dos... et il aura raison : l'écolier en frac rentre dans les conditions d'un modeste bourgeois qui pince de la guitare. C'est triste, et, pour ma part, j'ai bonne envie d'aller suspendre mon tambour de basque aux saules d'Oviédo, noble patrie du gentilhomme qui a l'honneur d'entretenir avec vous cette agréable causerie. Je donne jusqu'à nouvel ordre ma démission d'étudiant. A telle enseigne, excellence, que s'il vous faut un secrétaire, un majordome, un cocher, un précepteur pour votre jeune frère ou un maître à danser pour votre petite sœur, je suis licencié en théologie, *Asturien et fidèle*, et tout-à-fait votre serviteur. »

Je remerciai don Nicomédès, qui n'était pas, comme on pourrait le supposer, un mauvais plaisant. Dans ce pays, où les universités sont accessibles au plus pauvre et où la domesticité n'a rien de dégradant, il est très ordinaire de donner ses habits à brosser à un bachelier, voire un licencié en droit canon. Les piliers de l'hôtel des postes à Madrid sont garnis de petits placards écrits à la main, où un étudiant, presque toujours Asturien ou Galicien, et invariablement orné de « vingt-deux ans » joints « à une belle figure, *hermosa prestancia,* » fait aux amateurs l'énumération de ses aptitudes, depuis celle de secrétaire jusqu'à celle d'aide-de-cuisine, et s'offre à servir indifféremment un « gentilhomme en voyage » ou « une dame seule. » Les vingt-deux ans sont à l'adresse de la dame seule.

Don Nicomédès était un puits d'anecdotes toutes saupoudrées de ce sel *estudiantino* qui défie la traduction. Je regrette surtout de ne pouvoir rendre, dans la piquante excentricité de l'original, le récit des tribulations subies par la petite troupe dans le trajet qu'elle avait dû faire en France pour

(1) « Écoliers et soldats, — formons une même troupe, — vous pour les combats — et nous pour la soupe. »

se rendre de Barcelone à Saragosse en évitant les bandes carlistes. Dans les rues de Toulouse, les quatre étudians avaient voulu essayer l'effet de ces lamentations spirituellement burlesques, qui, en Espagne, entr'ouvrent les lèvres les plus roses et les bourses les mieux nouées. Un sergent de ville avait fait mine de les arrêter pour délit de mendicité. — Voilà où nous sommes tombés, monsieur, ajouta don Nicomédès; mais, bah! tout le monde n'a pas la chance de mon ami Cabrera.

— Vous avez connu Ramon Cabrera ? m'écriai-je; où donc?

— A l'université de Tortose, d'où on l'a chassé pour son bonheur. Mon ami Ramon promettait beaucoup. C'était bien lui, dans notre université, qui portait le plus énorme claque et le plus vieux manteau noir rapiécé de fil blanc... car vous saurez que c'est là notre point d'honneur à nous autres : nul étudiant n'oserait paraître à l'université avant d'avoir lacéré son manteau neuf et soumis son claque à un bain de vingt-quatre heures.... Ramon était enfin un garçon très débraillé et très aimable, et viveur! et joueur! et *couteleur!* je n'en parle pas : toutes les bonnes femmes de Tortose passaient le rosaire pour sa conversion. L'époque des ordinations arriva. Les postulans étaient rassemblés à l'église, quand l'évêque Saez monta à l'autel et interpella Ramon. Ramon se leva nonchalamment.

— Ramon, dit l'évêque, je vous refuse le sous-diaconat jusqu'au jour où vous changerez de vie.

— J'en changerai, votre illustrissime.

— Et quand cela, s'il vous plaît?

— Quand votre illustrissime changera de maîtresse.

Ramon fut chassé, comme je vous l'ai dit, et, deux ans après, l'écolier aurait pu faire pendre l'évêque, qui, je dois cet hommage à sa vieillesse, avait des mœurs irréprochables. —

Don Nicomédès était non-seulement un amusant conteur, mais un cicérone fort complaisant. En arrivant à Jaca, petite place forte située à six heures de marche de Canfranc, et bâtie ainsi que sa citadelle au sommet d'une redoute naturelle qui domine une riche vallée, l'officieux étudiant m'apprit que cette ville se vante d'avoir été fondée par Bacchus, qui serait devenu Jaccus pour le plaisir de laisser une étymologie à Jaca. Repris dès la fin du VIIIe siècle sur les Maures, Jaca fut assiégé l'année suivante et sauvé par ses femmes, qui, en voyant plier l'armée chrétienne, se précipitèrent sur le camp ennemi, armées de frondes, de coutelas et de massues. On ramassa parmi les cadavres quatre têtes de rois maures. Le souvenir de cet exploit féminin s'est perpétué jusqu'à nos jours. Tous les premiers vendredis de mai, les autorités ecclésiastiques et séculières se rendent en procession à la chapelle de la Victoire, bâtie au pied de la colline d'où l'escadron féminin apparut aux Sarrasins consternés. Une troupe d'hommes armés précède le cortége. Quatre têtes de carton hissées au bout de longues piques représentent les têtes des rois maures. Un membre de la municipalité, vêtu d'une longue robe de soie

cramoisie, porte la bannière de la ville, où se lit cette légende en lettres d'or : *Christus vincit, Christus imperat, Christus regnat, Christus ab omni malo nos defendat.* Quelquefois le peuple se partage en deux troupes qui en viennent aux mains sur le théâtre de la bataille, appelé encore Champ-des-Tentes (*Campo de las Tiendas.*) Arrive de la ville une nouvelle troupe d'hommes habillés en femmes : l'ennemi fuit en désordre, et les vainqueurs protestent, par de vigoureux coups de poing, de leur haine contre les Sarrasins. Quelques infidèles restent chaque fois étendus sur la place; les chrétiens vont célébrer leur victoire au cabaret.

L'ancienne capitale des rois d'Aragon n'a pas d'édifice intéressant. J'excepte une excellente *fonda* (hôtel), où je pus me réconcilier avec la cuisine aragonaise, pendant que mes quatre étudians révolutionnaient les balcons de la ville. Le cahot de mon mulet m'avait prédisposé au sommeil, et, la nuit à peine close, je me fis conduire dans ma chambre. C'était une immense salle rectangulaire au dernier goût espagnol de l'an 1600. De robustes madriers de chêne, croisant à angles droits leurs sculptures noires, remplaçaient le plafond. Le sol était carrelé de petits losanges en faïence peinte, produisant un effet analogue à celui d'une mosaïque d'assiettes à dessert, où je finis par découvrir le portrait de tous les animaux de la création. Un immense lit carré, qu'il fallait escalader, tant il était haut, deux fauteuils à montans raides rehaussés d'imperceptibles filets d'or, quelques tableaux religieux encadrés de clinquant, un grand christ ensanglanté et blême, composaient tout l'ameublement. J'oubliais un des détails les plus caractéristiques de ces vieux intérieurs d'Espagne, que l'invasion des mœurs françaises transforme de jour en jour, et qu'on ne trouve guère plus qu'en Aragon : c'étaient de petits fragmens de glace de Venise, enchâssés dans des ciselures de bois et plaqués au mur, non pas à hauteur d'homme, mais à dix pieds au-dessus du sol. Ils chatoyaient jusque dans les poutres, ces malheureux petits miroirs; en revanche, j'en étais réduit à faire ma toilette devant le cristal d'une carafe.

Je délayais à peine un second *bolado*, sorte d'écume de sucre solidifiée et parfumée au citron, qui, sous un très grand volume, sature à peine un verre d'eau, quand une servante de l'hôtel entr'ouvrit brusquement ma porte : « *Caballero*, on vous attend au *locutorio* (1) des dames; il y a *funcion* (2). » J'étais harassé, je m'excusai de mon mieux. Cinq minutes après, la servante rentra : « *Caballero*, on ne reçoit pas vos excuses. Ce sont *les jours* (3) de la señora. » Il fallut m'exécuter, sous peine de grossièreté flagrante. Dans les hôtels d'Aragon, le voyageur n'est pas, comme chez nous, un numéro représenté par une clé : c'est l'hôte dans la bonne vieille acception du mot, l'auditeur patient des interminables histoires que le maître de céans lui

(1) Parloir, vieille désignation aragonaise qui répond à salon, à boudoir.
(2) Fête, soirée.
(3) La fête, l'anniversaire de la naissance.

raconte à table d'un ton bienveillant et protecteur, le cavalier obligé de ses filles, et son associé dans les devoirs d'hospitalité à remplir vis-à-vis des nouveaux venus. Mon hôte de Jaca, je dois le dire, m'écorcha raisonnablement au départ; mais, comme je tendais aux servantes l'étrenne d'usage : « Vous êtes chez moi, monsieur, dit-il en s'interposant d'un air de dignité amicale, et j'ai l'habitude de payer mes domestiques. » Rognez donc l'addition de ces hidalgos pointilleux!

Je m'habillai à la hâte, et me dirigeai d'assez mauvaise humeur vers la *funcion*, qui avait réuni tout le beau monde de Jaca. La fête avait lieu dans un salon parqueté et meublé presque à la française, car la demoiselle de la maison se piquait de donner le ton à la ville. Par une recherche de luxe dont j'ai retrouvé plus tard de nombreux échantillons, le parquet avait été oint d'huile, et une insupportable odeur de rance se mêlait aux émanations musquées que répandaient dans l'air les toilettes d'une vingtaine de dames : les Espagnoles raffolent du musc, seul parfum, à vrai dire, qui puisse dominer l'odeur du cigare, admis dans tous les salons d'outre-Pyrénées. On dansait. L'orchestre se composait de mes étudians du matin, qui, par un raffinement de dandysme *estudiantino*, avaient émaillé leurs manteaux de quatre ou cinq nouvelles arabesques au fil blanc. Le plus grave et le plus maigre de la bande avait décoré le devant de son chapeau d'armes parlantes : une cuillère et une fourchette de bois, placées en sautoir au-dessus d'un écriteau de papier, où se lisait : *La hambre en posta*, « la faim qui court la poste. » Le violon, la clarinette et la guitare jouaient un *britano*, sorte de gigue anglaise, qui alors partageait, chez nos voisins, la vogue naissante de la mazurka. Mon ami don Nicomédès, ne trouvant plus l'emploi de son tambour de basque, faisait des déclarations en jargon universitaire à un cercle de dames qui se pâmaient d'aise et le questionnaient toutes à la fois.

J'allais saluer les señoras de la maison, quand une gracieuse enfant vint m'arrêter vivement au passage : enfant par ses petites mains encore rosées, femme par ses cheveux déjà si longs et si abondans, qu'ils semblaient lourds à sa tête mignonne, et me rappelaient ce préjugé triste et charmant du peuple de Madrid, qui dit d'une jeune fille morte dans ce premier développement de sa beauté : « Elle est morte de ses cheveux. » Francisca, c'était son nom, — je le devinai aux diminutifs de Paca, Paquilla, Paquita, Frasquita, Frasquilla, Carrita, par lesquels chacun l'interpellait, — Francisca m'attira sans façon vers le quadrille, en me disant d'un air rieur et boudeur : « Que vous vous faites attendre, *caballerito!* Voyez, on en est à la seconde figure du *britano*. A propos, vous m'apprendrez la seconde figure? — Mais je ne sais pas le *britano*... — Ni moi non plus, » et de rire aux éclats. « Au couvent, on ne tolérait que le *zapateado* (1) et *las manchegas* (2); la mère

(1) Danse populaire de l'ouest.

(2) Danse de la Manche.

Circoncision nous faisait de sempiternels sermons contre le *britano*, qu'elle trouve trop mondain... Elle est bien attrapée, la mère Circoncision! Pendant que les autres dansent, moi, je cause avec mes *cortejos*. — Et combien avez-vous de cortejos? — Jésus de mon ame! j'en ai déjà cinq... six avec vous, car vous en êtes, n'est-ce pas? — Très volontiers. Et lequel préférez-vous, doña Frasquita? — Belle question! je les préfère tous. — Mais lequel épouserez-vous? — Aucun. N'ai-je pas mon *novio?* » Et Mlle Carrita se hâta de m'apprendre la différence essentielle qu'on fait des cortejos, simples adorateurs dont toute fille bien née peut avouer un nombre indéfini, au *novio*, fiancé, qui a des droits uniques.

II. — UN ESCORIAL INCONNU.

Je fis à Jaca la connaissance d'un bénédictin décloîtré qui m'abordait chaque jour avec ces mots : « Quand irez-vous à Saint-Jean de la Peña? » Ainsi se nomme le monastère où avait vieilli ce bénédictin. Au dire de l'honnête *frayle*, qui avait un peu voyagé, il n'existait pas, à cinquante lieues à la ronde, de merveille architecturale qui pût rivaliser avec Saint-Jean de la Peña, hormis peut-être « la caserne neuve de Pau. » Ce terme de comparaison, qui était pour mon vieux moine le *nec plus ultra* de l'hyperbole admirative, me trouvait, je l'avoue, assez froid. Le bénédictin fit un appel plus décisif à ma curiosité en m'apprenant que ce monastère occupait la crête d'une montagne dont la masse isolée, la coupe hardie, avaient plus d'une fois attiré mes regards, et que cette crête, dont l'étroit profil semblait se projeter en lame de couteau dans les profondeurs raréfiées de l'horizon pyrénéen, formait un plateau circulaire dont le diamètre avait plus d'une lieue. Je partis donc, par une chaude matinée de juillet, sous la conduite d'Esteban, grand fainéant fort déguenillé que j'avais ramassé, pour quelques réaux, sur le seuil de ma *fonda*. J'estimais assez ce vagabond pour sa taciturnité et ses grands airs d'hidalgo ruiné.

Une rampe, adoucie par de nombreux zigzags, permet aux attelages de franchir le raide escarpement qui sépare le monastère de la plaine; mais Esteban, ne comprenant pas l'utilité d'un chemin qui allonge les distances, me fit gravir une enfilade de précipices à pic qu'une araignée ou un chasseur d'isards eussent pu seuls contempler sans effroi. Trois heures après, nous atteignions la rampe supérieure de la chaussée. Des bancs jetés çà et là sous des bouquets symétriques de platanes nous annonçaient déjà le terme de notre course, quand Esteban partit comme un trait dans la direction du plateau. Deux coups de sifflet furent échangés, et suivis d'un de ces dialogues de cris inarticulés au moyen desquels les poumons pyrénéens annulent de prodigieuses distances. Esteban revint avec la même vitesse, et me fit signe de le suivre dans un épais taillis de houx qui protégeait le bas-côté du chemin.

J'obéis. Au bout de quelques minutes, nous étions au point culminant d'un vaste ravin, fermé là en cul-de-sac par un mur naturel de blocs calcaires, et dont le lit, tapissé de mélèses et de houx, va se perdre en serpentant dans les gerçures terreuses qui ceignent le pied de la montagne. Çà et là, quelques guérites de pierre, comme en semaient les ermites espagnols aux abords de tout riche couvent, percent cette immobile verdure. A droite du mur suinte un filet d'eau, reçu dans une auge de grès; à gauche sont d'immenses cônes de granit, adossés à la montagne sans faire corps avec elle, et figurant un groupe d'obélisques que nul effort humain n'aurait pu achever de dresser; au centre, comme pour faire repoussoir à cet amoncellement cyclopéen, apparaît une mesquine porte de bois, dont le cadre est enchâssé partie dans la roche, partie dans des lambeaux de maçonnerie qui le rattachent aux rebords informes des blocs environnans.

Je me perdais en réflexions sur l'utilité au moins problématique de cette porte, quand arriva un paysan tenant à la main un trousseau de clés. — Soyez le bienvenu, me dit-il en regardant de travers Esteban; je soupçonne ce drôle de s'être moqué de nous deux, car je ne suppose pas que vous ayez fait cette course pour voir... — Et il hésitait à diriger vers la porte la clé qu'il venait de choisir dans le trousseau. — Enfin, puisque nous y sommes..... vous vous dédommagerez d'ailleurs au couvent neuf.

— Ouvre et tais-toi, dit froidement Esteban.

Le diffus cicérone se décida à attaquer la serrure, qui résista une bonne minute, d'où je conclus que l'objet mystérieux de la curiosité d'Esteban n'attirait que de bien rares visiteurs. Enfin la porte s'ouvrit, et nous pénétrâmes dans une excavation assez étroite, qui paraissait aller en s'élargissant vers le haut. Je me crus un moment dans une de ces mines d'or creusées jadis par les Phéniciens dans les montagnes de Jaca, et que la découverte du Pérou a seule fait fermer; mais la roche, examinée de près, était du marbre le plus pur, ce qui excluait cette supposition. Je gravis trois ou quatre marches informes de vétusté. Soudain, taillée dans les vastes profondeurs du granit, m'apparaît une voûte lumineuse, immense, une sorte de ciel souterrain, cintre colossal que l'œil, un instant fasciné, éperdu, est tenté de prendre pour la courbe de l'atmosphère. C'était bien un souterrain, et cependant, entre ces murs de marbre, sous ce ciel de marbre, sur ce sol de marbre, un beau cloître du IXe siècle déroulait ses sculptures grimaçantes dans des flots de clarté.

On ne s'explique pas d'abord d'où vient cette clarté : d'invisibles soupiraux, ménagés par la nature ou la main de l'homme entre les blocs qui encadrent la porte, dardent le jour de bas en haut, de sorte qu'il paraît tomber, non du dehors, mais des cassures chatoyantes de la voûte. Plus loin, vers les dernières profondeurs de la caverne, on cherche vainement ces ombres croissantes que ferait pressentir sa structure; la clarté y est plus pure encore, car elle tombe à pic, de la voûte même de la montagne, par un splendide

ciel ouvert qu'un auvent naturel rend invisible, si on n'est presque au-dessous.

A gauche du cloître, qui occupe le centre du souterrain, est un compartiment plus sombre, où le jour ne pénètre qu'indirectement et après avoir émoussé deux fois ses rayons sur le marbre rose de la voûte et des parois, ce qui lui laisse une faible teinte d'opale, pareille à celle qui tombe des vitraux de nos basiliques. C'est le chœur, mais le chœur sans tableaux, sans statues, sans insignes religieux, et où l'incendie, le marteau peut-être, ont laissé d'indélébiles traces de destruction. Sa voûte est en partie artificielle, en partie formée par la voûte même de la caverne, et, vanité des vanités, ces maçonneries, vieilles à peine de quelques siècles, offrent déjà l'empreinte de la décrépitude, quand leur ajoutage antédiluvien semble rafraîchi d'hier par le ciseau.

Un mur sépare à demi le cloître du chœur. Ce mur, ainsi que les dalles environnantes, est tapissé de tombeaux que surchargent des inscriptions romanes, presque toutes illisibles et mutilées. Le visiteur distingue pourtant çà et là, entre deux millésimes oubliés, des fragmens de noms et de blasons à demi noyés dans les plus mystérieux lointains du Romancero et de la légende, — parfois de saisissantes syllabes : REX — PR. NCE. S — REG. NA.; mais il ne peut recomposer l'arbre mortuaire de cette dynastie inconnue. Patience : une porte s'ouvre à côté du chœur, et on pénètre dans un splendide salon, un véritable salon Louis XV, où les plus moelleuses nuances du marbre ne font pas regretter le velours, où d'élégantes inscriptions, ressortant en lettres d'or sur des plaques de bronze, remplacent les bergeries et les arabesques de Watteau. Ce boudoir enchâssé dans des ruines est un ossuaire; ces inscriptions sont la reproduction complétée des épitaphes qui parsèment le cloître, et, muet cénacle de rois endormis depuis les temps carlovingiens sous leur armure de bataille, toute la vieille dynastie pyrénéenne des Garci Ximénès, des Abarca, des Arista, des Gonzalve Sanchez, des Fortun, des Ramire, des Pedro Ier, déroule aux regards surpris ses noms dix fois séculaires. Cette caverne oubliée, dont ni hommes ni livres n'avaient su m'apprendre l'existence, et où m'avait conduit le caprice d'un mendiant, n'était rien moins que le berceau de la monarchie espagnole, la sépulture des premiers conquérans chrétiens.

A l'époque de l'invasion mahométane vivaient à Saragosse deux frères appelés Votus et Félix, en grand renom de noblesse, de richesse et de vertus. Un jour, dit la chronique, Votus, qui aimait la chasse, se laissa entraîner à la poursuite d'un sanglier jusqu'au bord du talus qui sert de façade au souterrain. Le sanglier disparaît tout à coup, et Votus, qui ne peut retenir son cheval, est près de rejoindre lui-même le cadavre broyé de sa proie, quand, par l'intercession de saint Jean-Baptiste, pour qui ce gentilhomme avait grande dévotion, le cheval s'arrête immobile, deux pieds fixés à la montagne, et le reste du corps suspendu sur l'horrible fondrière. Votus descendit de

cheval et rendit grace à saint Jean-Baptiste. Un sentier frayé par les bêtes sauvages, probablement le même qu'Esteban devait retrouver onze siècles plus tard, conduisit le chasseur devant la source qui jaillit du talus. Près de la source il vit une caverne, dans la caverne une église, et dans l'église un vieillard étendu sans souffle, la tête appuyée sur une pierre triangulaire où se lisait cette inscription :

« Moi, Jean, suis le fondateur et le premier habitant de cette église que j'ai dédiée à saint Jean-Baptiste. J'y ai vécu long-temps dans la solitude, et maintenant je repose dans le Seigneur. »

Après avoir enseveli le vieillard de ses propres mains, Votus courut à Saragosse, affranchit ses esclaves, distribua ses biens aux pauvres, et revint avec son frère Félix s'établir dans la caverne de Saint-Jean, où l'on allait de toutes parts les consulter.

Un jour s'y présentèrent six cents hommes, dernier débris des peuplades pyrénéennes, que traquait, de vallée en vallée, le Maure Ayub. D'après le conseil de Votus et de Félix, ils élurent roi Garci Ximénès, le principal de la contrée, et les pâles chrétiens errant dans les gorges voisines purent croire, à cette acclamation souterraine, que la montagne trouvait une voix pour annoncer l'indépendance de l'Aragon. Ce fut l'indépendance de l'Espagne entière, la réaction de la race celtibérienne, demeurée intacte dans ce coin des Pyrénées, contre les Maures et les Goths. A ce peuple, à ce roi, il ne manquait plus qu'un royaume. Garci Ximénès y avisa. Quelques jours après son élection, il surprenait dans les montagnes d'Aynsa une formidable armée d'infidèles, et, à la mort du Pharamond celtibérien, le royaume de Sobrarbe, fondé par sa massue, longeait les Pyrénées des frontières de Catalogne à l'Océan. Devenu plus tard l'Aragon, le royaume de Sobrarbe s'étend jusqu'à Saragosse et Calatayud, impose un empereur aux Goths, depuis long-temps stationnaires dans les plateaux de Castille et Léon, et, un moment refoulé par eux, déborde sur l'Espagne orientale, puis sur la Provence, la Sicile, l'Orient, jusqu'au jour où, absorbant de nouveau, par le mariage de Ferdinand-le-Catholique, l'Espagne gothe qu'il avait perdue par le divorce d'Alonzo-le-Batailleur, il fera flotter sur les tours de l'Alhambra, ce dernier refuge de l'islamisme, la bannière bénie par l'ermite Votus dans une caverne des Pyrénées. Filiation de race et filiation de victoires, tout rattache l'Espagne de Garci Ximénès à l'Espagne de Charles-Quint.

Les historiens ont universellement méconnu ce double rôle de la nationalité aragonaise. Quelques-uns ont fait de l'Aragon un infime satellite de la Navarre, qui n'a été long-temps qu'une province de Sobrarbe, qui a eu pour premiers rois les rois de Sobrarbe ou leurs fils puînés, qui ne s'est jamais séparée de Sobrarbe que par rébellion et pour tomber sous le joug des Français ou des Castillans. Tous ont subordonné l'Aragon à la Castille, qui n'a rien fait de grand que par lui, sous lui ou avec lui, et dont la gloire politique n'est qu'un reflet du nom aragonais. Cet oubli s'explique. Dépositaires de la

civilisation romaine, les Goths sont devenus les historiographes du moyen-âge espagnol, et naturellement ils ont amoindri le rôle d'un peuple rival, dernier représentant de la famille indigène. Zurita, qui a seul tenté de rendre à Garci Ximénès l'auréole usurpée de Pélage, est arrivé trop tard pour détourner le courant des souvenirs nationaux, et encore est-il effacé par le chroniqueur Moret, qui a tout sacrifié à la Navarre, son pays. Il reste cependant assez d'aveux et de monumens pour reconstruire, presque jour par jour, cette merveilleuse épopée aragonaise. La beauté, aussi bien que la vérité historique, y trouveraient profit. A part la poésie de convention que la légende et le Romancero ont laissé tomber sur l'Espagne de Pélage, on s'intéresse fort peu à ces Goths faibles et corrompus, qui, en oubliant le courage des barbares, n'ont su prendre à la civilisation latine que ses vices, sa mollesse, sa cupidité, et chez qui les Maures trouvent dix traîtres et pas un soldat. On ne s'intéresse pas beaucoup plus à ce Pélage, devenu l'hôte perfide des infidèles, pendant que le Celtibérien Garci Ximénès va chercher dans les entrailles d'une montagne ce dernier lambeau de sol libre qu'il ne trouve plus sous le ciel, et y puiser, Antée chrétien, la force qui étouffera, dans l'étreinte de huit siècles, l'islamisme vainqueur. Le tableau de la réaction aragonaise est pur de toute ombre; sur son réveil plane la fatidique lueur des races prédestinées. On s'éprend malgré soi de cette peuplade inconnue, qui, de son nid de roches, a vu passer les Carthaginois, les Romains, les Goths, en gardant sa pauvreté et sa liberté, et qui, au jour de la désolation commune, réduite elle-même à une poignée de six cents combattans, descend dans la plaine pour enseigner la victoire aux débris humiliés de ces trois civilisations. On épie avec anxiété le silencieux enfantement de cette Espagne qui tient tout entière dans une caverne, et qui sera un jour l'Espagne de Philippe II, de cette royauté sans terre et sans soleil, qui, huit cents ans plus tard, ne pourra pas voir le soleil se coucher sur son empire, admirables antithèses comme Dieu et le temps savent seuls en créer.

Le souvenir de ces vieux rois de Sobrarbe, tel qu'il a surgi de la tradition locale, ce fidèle artisan des grands reliefs historiques, ressemble aux énumérations d'Homère : Fortun Garcès qui s'ensevelit sous un monceau d'ennemis; Sanchez-Abarca courant, les jambes nues, par les montagnes, à la chasse des Sarrasins et des ours, et qui laisse la seconde moitié de son nom aux sandales du pâtre aragonais; Iñigo-Arista, attendant pour vaincre que la croix de Constantin apparaisse sur un buisson, ou coupant de sa main quatre têtes de rois maures, pour en faire avec la croix sur le buisson le blason de Sobrarbe; Garcia-qui-tremble, formidable peureux, qui, pour distraire ses terreurs, semait sur chaque champ de bataille des hécatombes de mécréans, revivent tous dans la légende des vallées pyrénéennes, et peuvent patiemment attendre la réhabilitation historiqne qui exhumera leurs règnes des archives de Saint-Jean.

Un seul instant, la tradition orale et la tradition écrite se taisent, et on

perd, pour le ressaisir quelques années plus tard, le fil de cette succession de rois : l'Aragon est resté comme noyé dans le reflet contemporain de Charlemagne; mais bientôt la dynastie de Sobrarbe n'aura plus à redouter ces interrègnes de gloire, car un empereur lui est né au milieu des pâtres de la vallée d'Echo. A peine âgé de vingt ans, Alonzo Ier passe l'Èbre, envahit le Bas-Aragon, refoule les Maures jusqu'à Valence, et fait de Saragosse la capitale d'un empire qui réunit à la couronne de Sobrarbe les couronnes d'Oviédo, Galice, Castille et Léon. Cette lumineuse existence, jalonnée par soixante batailles qui valent au Charlemagne aragonais le titre de *batailleur*, se perd tout à coup dans la fantastique pénombre des Frédéric Barberousse et des Emmanuel. Un jour qu'à la tête de trois cents chevaliers il a osé affronter, dans les montagnes de Fraga, l'armée combinée de tous les Maures d'Espagne, le vieil empereur ne reparaît plus. Les uns disent qu'il a été secrètement enseveli par les religieux de Montéaragon, d'autres qu'il vit encore, mais que, ne pouvant supporter la honte d'une première défaite, il est allé, chevalier sans nom, guerroyer en Palestine. Plus de trente ans après, arrive de Palestine à Saragosse un grand vieillard à barbe blanche, se disant le Batailleur, et qui ameute les jeunes seigneurs en leur racontant avec les plus minutieuses particularités la vie et les exploits des anciens. On craignait une révolte : apocryphe ou non, l'empereur-revenant fut pendu comme un Juif sous les fenêtres du palais de sa nièce, qui régnait alors conjointement avec le comte de Barcelone, son mari. Le peuple crut à un parricide.

A côté du Batailleur apparaît une bizarre figure, celle de Ramire-le-Moine. Alonzo étant mort sans postérité, les Navarrais et les Aragonais ne purent s'entendre sur l'élection du nouveau roi. Ceux-ci portèrent enfin leur choix sur un frère de l'empereur défunt, moine profès à Saint-Pons de Tomiers, près de Narbonne. On n'avait pas grande idée de ce personnage, mais il parut suffisant pour perpétuer la famille de Sobrarbe. Fray Ramiro fut donc couronné, dispensé et marié. En devenant roi, le pauvre moine n'avait fait que changer de cilice. C'était un éclat de rire universel quand le frère d'Alonzo passait dans les rues de Huesca, portant sa lance droite comme un cierge et son casque en arrière comme une mitre de prieur. On lui donnait parfois les chevaux les plus fougueux, pour jouir de son allure gauche et embarrassée. Un jour que le cor sonnait pour la bataille, le malheureux roi s'enchevêtra tellement entre sa lance, son écu et les rênes de son cheval, qu'il mit l'écu à la place de la lance, la lance à la place de l'écu, et prit les rênes aux dents. La bonne humeur des Aragonais décerna d'une commune voix à Ramire les sobriquets de *rey cogulla* et de *rey carnicol* (1), qui apparaissent encore dans les refrains de quelques *jotas*. Pendant que les Aragonais riaient, Navarrais, Maures et Castillans rognaient à qui mieux mieux l'Aragon. Ramire convoquait en vain les *ricombres* pour organiser la ré-

(1) Roi cagoule, roi aumusse.

sistance; les ricombres ne répondaient pas, occupés qu'ils étaient eux-mêmes à se tailler des héritages dans le manteau impérial du Batailleur.

Il bouillait cependant, sous l'armure mal assurée de ce bouffon involontaire, un vieux levain du sang des Alonzo et des Abarca. Une sombre tragédie couronne ses tristes et plaisantes tribulations. Ramire ayant envoyé demander conseil à son ancien prieur, celui-ci conduisit l'affidé dans le jardin du couvent, et là, comme jadis Tarquin, se mit à abattre silencieusement les plants et les arbustes les plus élevés, en commençant par ceux qui dominaient les autres. Ramire était assez lettré pour comprendre l'allégorie. Il manda aux seigneurs que, « ne pouvant être entendu d'eux quand il les appelait, il avait résolu de faire fondre une cloche qui pût retentir dans tout l'Aragon, » et il leur donnait rendez-vous à Huesca pour la cérémonie. L'idée parut curieuse, pas un seigneur ne manqua à l'appel. L'heure venue, Ramire introduisit un à un, dans une salle qui s'appelle encore *la salle de la cloche,* quinze de ses plus dangereux *ricombres,* à commencer par le marquis de Luna, le plus intraitable et le plus puissant. Quand la porte s'ouvrit pour le reste des assistans, une hideuse pyramide de têtes, simulant la forme d'une cloche, se dressait au fond de la salle près de quinze cadavres décollés. La cloche de Huesca fit son effet, et l'auréole de respect et de terreur dont le vieux moine demeura entouré fut telle qu'étant rentré plus tard dans la vie monastique, il garda jusqu'à la mort tous les priviléges de la royauté.

L'ermitage de Saint-Jean et la monarchie de Sobrarbe avaient eu le même berceau; leurs destinées furent parallèles. Fortun Garcès transforma en église la petite chapelle qu'avaient trouvée dans la caverne Votus et Félix. L'ermitage devint couvent, le couvent un des plus riches prieurés d'Espagne, et quand Paterne, moine français, vint, en 1025, imposer aux cénobites de Saint-Jean la règle de saint Benoît, ils avaient depuis long-temps échangé leurs cilices de bure contre la plus fine laine de Ségovie. Les rois se faisaient baptiser, couronner, enterrer à Saint-Jean. Les princes, les plus puissans ricombres, ambitionnaient le titre de chevaliers de Saint-Jean; les plus hautes dames, celui de servantes (*ancillas de San-Juan*), et cet honneur s'acquittait, bien entendu, par d'énormes donations. A la récente abolition des couvens, les bénédictins de Saint-Jean de la Peña percevaient les redevances de près de deux cents villages et d'un nombre plus considérable de hameaux.

Le couvent souterrain a été incendié trois fois. Le premier incendie, qui eut lieu sous les premiers rois de Sobrarbe, brûla les archives, et c'est à cet accident que Briz Martinez et Zurita attribuent les lacunes des premiers siècles de l'histoire d'Aragon. Les deux autres incendies eurent lieu en 1494 et en 1675, et c'est après le dernier seulement que les bénédictins désertèrent la caverne pour aller s'établir sur le plateau supérieur. Les restes des rois d'Aragon ont été transportés, sous Charles III, dans l'élégant caveau dont j'ai parlé, et qui s'appelle le *Pantheon de los reyes* (Panthéon des

rois). Les tombeaux sont au nombre de vingt-sept, et occupent, sur trois rangs, toute une muraille du Panthéon. Quelques-uns renferment divers personnages, désignés tantôt nominalement, tantôt par l'oublieuse formule : ET ALII QUAM PLURES, écrite sous le nom et sous l'écusson du mort principal. L'architecte du Panthéon est d'autant moins excusable dans sa recherche du *joli*, qu'il aurait pu s'inspirer des sombres magnificences des caveaux de l'Escorial; il faut reconnaître cependant que sa donnée, toute fausse qu'elle est, a été exécutée avec une finesse exquise. Le marbre rosé des colonnes demi-saillantes qui règnent le long des murs s'harmonise avec le marbre vert des socles et le marbre blanc des chapiteaux. La profusion des dorures laisse tomber sur cet ensemble comme un reflet indécis qui émousse la crudité des teintes. Tout contraste, et rien ne choque. Sur la muraille opposée aux tombeaux sont sculptés trois cadres en relief, dont l'un représente le serment des rois d'Aragon; les deux autres, un seul et même sujet traité de deux manières, et que la légende rapporte tantôt à Garci Ximénès, tantôt à Iñigo Arista. Des deux parts, c'est un champ de bataille au-dessus duquel plane la croix miraculeuse de Sobrarbe. A la vue du signe redouté, les Maures fuient en désordre, et les turbans avec les têtes volent sous le cimeterre des chrétiens. Au fond, vis-à-vis de la porte, est un autel surmonté de trois suaves sculptures d'albâtre ou de marbre blanc, car, dans le demi-jour, on peut s'y méprendre; c'est un Christ de Carlos Salas entre une Vierge et un saint Jean très finement drapés.

Nous rejoignîmes la chaussée, Esteban et moi, et de là nous eûmes bientôt atteint le plateau supérieur, dont le plan, légèrement incliné vers le midi, ne peut être soupçonné derrière la crête anguleuse qui le borne au nord, du côté de Jaca. Le nouveau monastère est au centre d'une immense pelouse, d'où ses bâtisses blanches, encore grandies par la raréfaction de l'air, se détachent avec une certaine ampleur monumentale. Mon ami le bénédictin ne m'avait pas trompé : c'est une caserne, une superbe caserne, mais voilà tout. Un beau réfectoire, de larges corridors, des cellules savamment prémunies contre le chaud et le froid, et où l'on n'a pas épargné l'espace, ce comfortable de la vie cloîtrée; une vaste chapelle sans caractère architectural bien prononcé, mais dont la nudité ne manque pas de quelque grandeur, voilà tout ce qu'on peut citer du nouveau couvent de Saint-Jean de la Peña. Ce couvent n'est lui-même qu'une reconstruction datant à peine de 1816. L'ancien édifice, qui fut détruit pendant la guerre de l'indépendance, et qu'on avait mis quarante ans à bâtir, passait pour un des meilleurs morceaux de l'architecture du XVIIe siècle. Ce qu'on ne se lasse pas d'admirer, c'est l'aspect tout à la fois vaste et recueilli du paysage environnant. Pas un bruit, pas une ombre, pas une image lointaine d'en bas n'en troublent l'immobile sérénité. Au nord et au couchant, une vaste ceinture de pins voile l'amphithéâtre des Pyrénées. Au levant et au sud, le plateau perd ses vagues contours dans les profondeurs du ciel, et reproduit à l'œil l'horizon infini de la

pleine mer; la terre semble avoir disparu pour qui la cherche en dehors du cloître où on est venu l'oublier.

III. — SARAGOSSE. — ROSEAUX ET RONDALLAS.

A l'époque de mon voyage, la guerre civile, à peu près terminée en Navarre, s'était concentrée sur Saragosse et ses alentours; l'immobile Aragon, aux prises avec une révolution constitutionnelle, me promettait un curieux spectacle : du choc de ce moyen-âge vivant contre les plus jeunes idées du siècle devaient jaillir d'étranges contrastes, de sanglans et bizarres anachronismes, dont les rares échos tombaient, de loin en loin, comme une sinistre énigme, sur l'Europe étonnée. Je louai donc jusqu'à Saragosse le muletier qui m'avait conduit à Jaca.

A Anzanigo, où j'arrivai vers le milieu du jour, je demandai vainement à dîner. A toutes mes instances, les filles de l'hôtellerie répondaient qu'un *gavacho* pouvait bien attendre, puisque d'honnêtes chrétiens attendaient aussi. Dans le langage haineux du paysan aragonais, *gavacho* désigne indistinctement un Français et

L'animal dont on fait les jambons de Bayonne.

Ces demoiselles étaient, à certains égards, excusables. Toute une caravane de muletiers m'avait précédé dans l'hôtellerie, et le muletier est un pouvoir dans les *posadas* espagnoles, où il dispose tyranniquement de tout, depuis la guitare de l'hôte jusqu'à la maritorne traditionnelle inclusivement. Je m'estimai fort heureux d'être admis à la table de ces messieurs, et je fus, j'ose le dire, l'objet de leurs attentions. Quelques lieues après Anzanigo, on atteint, par une série de monticules échelonnés comme des gradins, la cime la plus méridionale des Pyrénées. De ces hauteurs, on domine Ayerbe et le château en ruines de ses marquis. Quelques petites tours d'observation, pouvant échanger entre elles des signaux, dessinent encore, de sommet en sommet, la ligne qui, du VIIIe au XIe siècle, fut la frontière des chrétiens de Sobrarbe. Cette vue réveilla les goûts mélomanes de mon muletier, qui, sachant le pays fréquemment traversé par les estafettes établies entre la faction de Navarre et celle de Catalogne, se montrait, depuis une heure, très circonspect à l'endroit des prétentions de don Carlos, et il chanta sur un air de *jota* :

Vinieron los Sarracenos
Y nos matàron à palos;
Pues Dios està por los malos
Cuando son mas que los buenos (1).

(1) « Vinrent les Sarrasins, — et ils nous étrillèrent d'importance, — car Dieu est pour les méchans, — quand ils sont plus forts que les bons. »

Des hauteurs voisines d'Ayerbe, on découvre dans son entier l'immense lande de Gurrea, vrai désert d'Afrique, qui sépare Saragosse des Pyrénées. A sa surface calcinée, l'air, devenu visible comme à la bouche d'une fournaise ou au passage d'un fer incandescent, vibre et ondule avec tous les caprices du mirage. Le Gallego, profondément encaissé, projette son ruban d'argent le long du désert. Ayerbe n'est qu'une grande et laide bourgade où je passai la nuit. Dès qu'on me sut *gavacho*, on me montra obligeamment l'endroit où vingt gendarmes de la garde impériale, après avoir été promenés dans les rues, la selle au dos et la bride à la bouche, furent attachés à deux pas d'un bûcher dont la flamme, courbée par le vent, venait lécher leurs membres nus. Quand le vent se montrait trop paresseux, on lui substituait des jets d'huile bouillante. Ces souvenirs de 1808, à peu près effacés dans le reste de l'Espagne, sont encore très vivaces en Aragon. La haine s'y alimente du voisinage; c'est l'éternelle histoire des frères ennemis. Saragosse, qui laisse ronger par la poussière de huit siècles les bannières conquises sur les Maures, renouvelle très soigneusement, à la façade de ses maisons, le lait de chaux destiné à faire ressortir la noire empreinte des balles françaises.

Le lendemain, nous abordâmes le désert de Gurrea, et, pendant douze mortelles heures, sous un soleil de plomb, dans les flots d'une poussière brûlante, nous eûmes l'avant-goût d'un voyage d'agrément à Tomboctou. Le surlendemain, nous entrions à Saragosse par le vieux pont *del Angel*, en face du *Pilar*, dont le dôme et les clochetons, extérieurement revêtus de faïences coloriées, scintillent au loin comme d'énormes cristaux à facettes. C'est à Saragosse que je voudrais traduire le Romancero, si le Romancero pouvait être traduit. Façades écussonnées et rouillées, fenêtres en meurtrières, rues mystérieuses comme un guet-apens, noirs couvens dormant au soleil, immenses labyrinthes de pierre, où les clochers sont plus nombreux que les hommes, tout garde à Saragosse l'empreinte de cette vieille Espagne, qui se faisait déjà si vieille au temps de Charlemagne et du Maure Gazul. Tolède et Burgos, les deux villes momies, n'en approchent point. Deux heures de l'après-midi sonnaient, l'heure de la sieste; aussi la ville semblait-elle déserte comme au jour du jugement. Pas un murmure ne s'élevait de l'immense damier des rues, si ce n'est au passage de deux ou trois groupes de galériens, dont les formes athlétiques, les visages bronzés, dépassant l'ombre de quelque grêle tour sarrasine, allaient silencieusement se perdre sous un pesant arceau des Goths, ou parmi les ruines que firent nos boulets. Survint un autre galérien, qui, plus éveillé que les autres, chantait d'une voix lamentable :

Mas que estrellas en el cielo,
Yo le diera puñaladas...

« Plus qu'il n'y a d'étoiles au ciel, — je lui donnerais des coups de couteau. » Et là-dessus l'horloge de la Séo sonna pour la seconde fois deux heures, que répéta l'Archevêché, que répétèrent successivement et à cinq minutes

d'intervalle le Pilar, l'Hospice, la Casa-Lonja, l'Escuelapia, et une trentaine de couvens, ce qui permet de savoir qu'il est deux heures pendant une bonne heure et demie.

Mon muletier, qui connaissait la ville, me logea chez un petit bourgeois de la rue de la Tour-Neuve, près de la place San-Felipe. Cette Tour-Neuve se nomme ainsi depuis neuf cents ans, et se dresse isolée au milieu de la place San-Felipe, qu'elle menace de son effrayante masse quadrangulaire, comme un legs d'immortelle haine laissé là par les Sarrasins proscrits. La tour de Pise n'est guère plus inclinée. La rue est en parfaite harmonie avec ce sombre accompagnement. Nulle part, dans Saragosse, plus noires broderies de pierre et de fer n'émaillent de plus noires façades; nulle part balcons plus jaloux ne protègent de leurs trèfles rouillés de plus menaçantes embrasures. — O Calderon, pensai-je, pourquoi vos don Félix et vos Elvire ne sont-ils plus là? — Deux coups discrètement frappés à la porte répondirent à cette exclamation mentale, et ma vieille hôtesse entra, m'apportant sur un antique plateau de faïence le *chocolate* obligé.— Quoi! me dit-elle, vous voilà déjà au balcon, *senor Francesito?* Vous y prendrez goût, je vous jure.

— J'en suis persuadé, doña Escolastica.

— Surtout, reprit doña Escolastica en clignant de l'œil, n'oubliez pas que je vous ai laissé le roseau.

— Quel roseau?

— Vous le voyez là, dans cet angle... Le plus heureux roseau de Saragosse, sans me vanter.

— Sur mon honneur, je ne comprends pas.

Mon accent fut sans doute empreint de vérité, car doña Escolastica laissa tomber ses bras comme dans le paroxisme de l'étonnement.

— Parlez-vous sérieusement? Jésus de mon ame, vous n'avez donc chez vous ni balcons ni voisines?

— Mais encore une fois, repris-je, plus intrigué que jamais, qu'a de commun ce roseau avec les balcons et les voisines?

Pour toute réponse, la señora prit dans un coin le roseau qu'elle m'avait montré, et qu'assurément je ne supposais pas inscrit dans l'inventaire de mes meubles; elle fixa un papier à l'un de ses bouts, et, le promenant sur la façade de la maison attenante :

— Ce roseau, *caballero,* commande (*manda*) à deux balcons (deux balcons formaient, en effet, la tangente au quart de cercle décrit par le roseau); deux balcons, reprit doña Escolastica avec un légitime orgueil de propriétaire, et trois señoras par balcon!

Doña Escolastica disait vrai. Un roseau délicatement fendu à l'une des extrémités, de manière à pouvoir retenir un billet, régit à Saragosse et dans quelques autres villes d'Espagne les innombrables intrigues de balcon. Tout voisin bien appris donne le signal à sa voisine, et il faut bien mal signer son nom ou bien mal nouer sa cravate pour ne pas obtenir une réponse courrier

par courrier, je veux dire roseau par roseau. Cet échange de madrigaux et de dédains quintessenciés ne crée d'ailleurs, de part et d'autre, ni droits ni devoirs. C'est l'inoffensive passion de l'hôtel de Rambouillet traduite en prose des romans de chevalerie. En revanche, une lettre sans signature, surtout un refus d'écrire, équivalent à un aveu, et alors c'est à l'église de Notre-Dame de Pilar que se continue l'intrigue. Chaque soir, à l'heure du rosaire, quand l'immense basilique n'a pas encore couronné de flammes ses candélabres d'or, et que la lampe perpétuellement allumée devant la statue miraculeuse de la Vierge (1) projette seule une lueur discrète sous les arceaux, les amoureux viennent s'agenouiller l'un près de l'autre et causent de leurs affaires, sans que nul y trouve à redire. L'Espagne a toujours un peu mêlé la dévotion à l'amour, et cet accouplement, dont l'extase de sainte Thérèse n'est peut-être que l'expression épurée, est encore aujourd'hui, comme autrefois, chez nos voisins, le thême invariable de l'élégie amoureuse. Si une circonstance imprévue empêche le rendez-vous, on se confie de part et d'autre à un employé de l'église. A l'époque de mon passage à Saragosse, le sonneur du Pilar était justement renommé pour sa discrétion.

La fin du jour approchait, et l'intérieur des balcons commençait à bourdonner déjà d'un murmure confus de voix féminines. Çà et là un rayon du soleil couchant allait chercher dans le pli des rideaux le creux d'une main mignonne; mais ces rideaux restaient inexorablement fermés. Enfin une tête de femme se montra, puis deux, puis trois; et, l'ombre envahissant d'un seul jet la rue de la Tour-Neuve, tous les balcons reprirent leur toilette de mantilles, la plus gracieuse toilette que puisse faire un grand balcon noir. Mes voisines de côté et de face répondirent à mon salut par un signe de tête familier, comme cela se pratique entre voisins de balcon.

Pendant une heure, à partir du coucher du soleil, les balcons de Saragosse se transforment en salons de visite, où les señoras rient et parlent toutes à la fois, tandis que leurs silencieux maris lisent à l'écart les journaux. La manœuvre des roseaux ne commence jamais qu'à la nuit noire, et quand le bruit simultané des portes qu'on verrouille et des tambours qui battent la retraite sur la place de la Constitution a mis en fuite les importuns. Pendant que les balcons du premier et du second étage vont leur train, les *rejas* du rez-de-chaussée ne demeurent point inactives. On appelle *rejas* d'énormes cages de fer qui débordent de la façade, à deux pieds au-dessus de la rue. Les mères les plus vigilantes s'inquiètent beaucoup moins de la sagesse des filles que de la solidité des *rejas*. C'est là que le *novio* (fiancé) vient chaque soir entretenir sa *novia* avec la permission des grands parens. Enfin les caves même n'envient rien ni aux balcons, ni aux rez-de-chaussée. La plupart de

(1) Cette statue, dit la légende, est tombée du ciel, dans le XIe siècle, vers le temps de la prise de Saragosse par l'empereur Alonzo-le-Batailleur. Le manteau et la couronne dont on la pare les jours de fête sont estimés plusieurs millions.

ces caves sont des cabarets, où, à la nuit, la *marrana* vient danser avec son *marrano*, qui, depuis le matin, s'y livre à des festins de morue frite. Le *marrano* est à Saragosse ce qu'est le *manolo* à Madrid, le *jaque* à Malaga, à cette différence près que le *jaque* et le *manolo* font semblant de travailler le jour à quelque chose, tandis que le *marrano* n'a pour mission que de manger de la morue frite de l'aube à la brune.

Un soir que la tiédeur embaumée d'une nuit de juillet m'avait retenu plus tard que d'ordinaire à mon balcon, je vis passer une *rondalla*, probablement la dernière *rondalla*. Le vent, si faible qu'on ne l'entendait pas, jetait à chaudes bouffées dans la ville les senteurs de romarin enlevées à la plaine. On aurait dit le recueillement et les parfums d'une immense basilique. A intervalles inégaux, semblable au son de l'orgue, s'élevait une lente ondée de mugissemens : l'Èbre venait de briser de plus fortes vagues aux arches du vieux pont del Angel, et, sur tous ces parfums, ces silences et ces bruits, le ciel jetait son illumination d'étoiles, frangée en guirlandes fantastiques par la silhouette des pignons et des clochers. Tout à coup un murmure croissant de guitares et de mandores s'éleva dans la direction de la place du Marché. A ce signal, la rue entière, qui semblait endormie, se réveilla avec fracas. — *Rondalla!* criaient joyeusement les señoras, accourues sur le balcon dans le plus simple négligé. — *Rondalla! rondalla!* hurlaient les marranos avinés, sortant en foule des cabarets pour aller rejoindre avec leurs guitares la sérénade ambulante.

La sérénade approchait. Au vacarme centuplé des instrumens se joignit un long cri lugubre comme la première phrase d'un *Requiem*, puis un silence, puis ce même cri répété jusqu'à six fois, avec un égal nombre de silences, et tout cela dans un faux-bourdon étrange, fantastique, aigre, riant et funèbre tout à la fois. A la sixième reprise, les voix se taisent brusquement et d'aplomb, comme si tous les chanteurs étaient frappés de mort au milieu de la dernière note; mais un imperceptible frôlement de guitares s'empare peu à peu de l'oreille. Ce ne sont d'abord que des ritournelles capricieusement filées, où lutine çà et là le timbre cristallin des mandores. Le rhythme devient ensuite plus véhément; chaque note éclate, se brise en milliers de notes, et ce n'est plus qu'un déluge de sons limpides, aigus, diamantés, éblouissans, d'étincelles d'arpéges pétillant en *crescendo*, mourant en soupir, remontant et tourbillonnant en gammes effrénées, inouies, et d'une vitesse qui tient du vertige, pour s'éteindre dans un silence aussi inattendu que celui où viennent d'expirer les voix. Les chanteurs reprennent après deux ou trois pauses. Tel est l'air national des Aragonais, la *jota aragonesa*, déjà popularisé en France par quelques théâtres, mais dont on ne peut comprendre l'effet magique et sans nom que la nuit, sur les montagnes ou dans le sombre labyrinthe d'une ville espagnole. La *jota*, par la simplicité de son rhythme, par les répétitions qu'elle admet, se prête beaucoup à l'improvisation, et les improvisations ne manquèrent pas cette nuit-là; maint impertinent solo fit

rougir à tour de rôle les señoras du voisinage, que le médisant improvisateur finissait, du reste, par comparer à toutes les fleurs d'un parterre et à toutes les saintes du paradis. De stations en stations, la rondalla arriva sous le balcon de ma voisine de gauche, divine blonde de ce beau sang flamand qui, en Espagne, s'est conservé si pur, quoique adouci, depuis le règne de Charles-Quint, et ma voisine obtint les trois couplets suivans, qui, je regrette de le dire, n'étaient pas une improvisation :

Y los angeles del cielo,
A quien Dios mismo formó,
Truecan lo blanco por duelo,
Porque no son en el suelo,
A miraros como yó.

Y las hermosas pasadas
Que fueron ya desta vida
Son contentas y pagadas,
Porque fueron enterradas
Primero que vos nacida.

Y los difuntos pasados,
Por mucho santos que fuesen,
En la gloria son penados,
Descontentos, no pagados,
Por morir sin que os viesen (1).

L'intermède des guitares et des mandores reprit; mais, dès les premières mesures, les musiciens s'arrêtèrent déconcertés : une cinquantaine de voix chantaient sur un autre air à deux cents pas de là, du côté de la rue de *las Botigas ondas*. — Sainte Vierge! voici maintenant les autres! s'écria le peuple féminin des balcons avec de petites frayeurs mêlées de plaisir. — Les autres! répétèrent les concertans furieux à travers un déluge d'épouvantables jurons. La seconde troupe continuait imperturbablement son air, la première reprit le sien, et elles s'avancèrent l'une contre l'autre en raclant de la guitare sur des tons différens. Au moment de la rencontre, chaque troupe émit la prétention de tenir la rue, et on tira les couteaux : simple rivalité de sociétés philharmoniques. Tous les quartiers de Saragosse avaient, de temps immémorial, à cette époque, leurs troupes d'amateurs, aussi divisées entre

(1) « ..... Et les anges du ciel, — que Dieu lui-même a formés, — changent le blanc en deuil, — n'étant pas sur la terre — à vous voir comme moi.

« Et les belles d'autrefois, — qui ne sont plus de cette vie, — sont heureuses et récompensées, — puisqu'elles étaient enterrées — avant que vous fussiez née.

« Et les trépassés d'autrefois, — tout saints qu'ils fussent, — pleurent dans la gloire, — malheureux et sans récompense, — pour être morts sans vous voir. »

elles que les Capulets et les Montaigus du moyen-âge italien, et dont le point d'honneur consistait à s'interdire l'une à l'autre l'exercice de la guitare. C'est en cela que consistaient les rondallas. Je parle au passé, car, dès le lendemain, l'autorité fit placarder un ordre qui proscrivait à l'avenir toute espèce de rondalla. L'autorité fut influencée, dit-on, par le faux bruit qu'on s'était servi d'armes à feu, innovation qui fût devenue très dangereuse pour les simples spectateurs. Je puis affirmer que ce bruit était une calomnie. A la vérité, plusieurs de ces messieurs étaient armés de tromblons, ce qui ne tire pas à conséquence dans le pays; mais on ne se servit que du couteau. A la première explosion d'injures et de cris avait succédé une sorte de silence. Il faudrait le pinceau de Goya ou la plume d'Hoffmann pour peindre cette mêlée presque muette, ces têtes noires qui s'agitaient, ces bras aussitôt baissés que levés, ces couteaux, ces poitrines nues, ces ceintures rouges, vertes ou bleues, reluisant, tournoyant ou volant en lambeaux à la lueur des lanternes, et ces mandores brisées en rendant un son âcre et plaintif. Un homme, un seul, resta sur le carreau. La rue et les balcons furent déserts en un clin d'œil, car, en Espagne, le témoin d'un meurtre est ordinairement mis au secret.

IV. — CABRERA ET MONTÈS DEVANT SARAGOSSE.

Peu de jours après la *rondalla*, nous eûmes une assez chaude alerte. Cabrera, après avoir écrasé à Maëlla les derniers débris de la garnison de Saragosse, était tombé le matin même sur la banlieue de la ville, et, du haut de la Tour-Neuve, on voyait se rétrécir d'heure en heure le cercle lugubre de l'incendie, cet avant-coureur de l'assaut. Quand je dis nous, en parlant d'alerte, je fais insulte au flegme de ces dignes Saragossans. C'était un dimanche qu'on avait eu avis de l'approche des carlistes, et, suivant l'usage immémorial du dimanche, la population s'était répandue tout entière en dehors des remparts, à portée de carabine des éclaireurs ennemis. Les petits bourgeois dînaient en famille sous les platanes du Torrero. Les marranos éparpillés sur le champ du Sépulcre, au bruit des guitares raclées derrière les barreaux de fer de l'Aljaferia (1) par les prisonniers factieux, défiaient, en dansant, les premières fraîcheurs du *cierço*, sorte de mistral aragonais qui apporte parfois les glaces de Norvége aux citronniers en fleur. Le beau monde enfin émaillait de capes, de mantilles, d'éventails de nacre et d'épaulettes d'or l'aristocratique boulevard de Santa-Engracia, et çà et là quelques groupes bruyans commentaient avec chaleur la polémique engagée la veille entre les deux journaux de Saragosse sur le mérite intrinsèque du romantisme français. De temps à autre, un paysan effaré venait chercher le général San-Miguel dans la cohue des promeneurs :

(1) Ancien palais des rois maures de Saragosse, converti en prison, et où se trouvaient détenus huit cents prisonniers factieux.

— Quoi de nouveau? lui demandait-on au passage.

— L'avant-garde est à dix minutes, au moulin de la Casa-Blanca.

— Ils s'arrêteront là pour ce soir, se disaient les questionneurs en manière d'*à parte*, et chacun reprenait paisiblement la causerie interrompue.

J'accostai un groupe de sept ou huit voisines. La conversation était beaucoup plus sérieuse chez ces dames, car il s'agissait du bal masqué annoncé pour le 15, à l'occasion des fêtes du Pilar. — Vrai! doña Angustias? — Oui, ma chère, j'attends un domino de France. Savez-vous les vilaines choses qu'on raconte de Cabrera? — Des horreurs, ma chère! Est-il noir ou rose? — Noir. Venez à ma *tertulia* et amenez-moi Dolorès. — Dolorcita, la pauvre! vous savez bien que sa robe de deuil n'est pas encore prête. — *Ay! que lastima!* son frère dansait si bien! — *Pobrecito!* c'est avec moi qu'il a dansé son dernier *britanno*. — Ce ne sont pas les danseurs qui feront faute cette année... Et les señoras se montraient du coin de l'œil un cercle nombreux d'officiers qui faisaient, à quelques pas de là, tous leurs efforts pour attirer l'attention des jolies promeneuses.

Ces officiers paraissaient très contens d'eux-mêmes. Chaque déroute de l'armée du centre (et l'année 1838 en avait vu de nombreuses) rejetait à Saragosse deux ou trois états-majors sans cadre, qui promenaient six mois durant dans les balcons et les *paseos* de la ville leurs avantages personnels et leur superbe dédain pour le civil. C'était, sans variante aucune et aux victoires près, l'antagonisme impérial du « bourgeois » et du « traîneur de sabre. » Comme partout, le beau sexe avait pris fait et cause pour l'armée, et, dans un temps où le plus mauvais cadet de village se mêlait de porter l'épaulette, je vous laisse à penser la besogne des mères, des frères et des maris. La France se trouvant un peu mêlée à toutes les façons du dandysme ultra-pyrénéen, ces modernes Almaviva avaient pris au mot les muscadins du directoire, et la moitié de leurs visages disparaissait dans les profondeurs d'un col exorbitant, assez large du reste pour permettre des airs penchés. Joignez à cela le grasseyement andaloux, qui eût fait se pâmer Garat lui-même. Ces messieurs n'avaient eu garde surtout d'omettre la « légèreté française, » cette tradition qu'il faut aller chercher maintenant à Madrid ou à Moscou : l'œil aussi vaurien que possible, le poing à la hanche, le jarret tendu, ils paradaient impertinemment autour des señoras éblouies, en se communiquant leurs remarques à haute et intelligible voix, comme doivent le faire de jeunes héros pris de vin.

Il circulait pourtant dans cette foule endimanchée une vague inquiétude et parfois des éclairs de colère. Montès, le fameux *torero*, qui devait arriver de Madrid pour les courses du Pilar, parviendrait-il à percer l'armée factieuse? Quand ce doute attristant venait suspendre les causeries, peu s'en fallait que la population ne se précipitât, furieuse, vers les bivouacs de Cabrera. Les marranos seuls prenaient la chose avec philosophie. — *Si no hay toros, habrá prisioneros;* « si on ne donne pas des taureaux, on donnera des

prisonniers, » se disaient-ils l'un à l'autre, et les jeunes marranas, joignant le geste à la parole, faisaient coquettement glisser leur index sous leur menton, en saluant, à travers les grilles de fer de l'Aljaferia, les prisonniers en question, qui grattaient de plus belle la guitare en l'honneur de ces demoiselles.

En somme, le 7 octobre 1838 fut un dimanche assez gai. Ce n'était ni bravade, ni apathie de la part des Saragossans; mieux que cela, c'était de la belle et bonne indifférence, commune, du reste, à cette époque, à tous les Espagnols. Cinq ans de troubles avaient porté à son apogée la lassitude des esprits. A force de tournoyer dans cet inexorable cercle de sacrifices inutiles, de succès et de défaites sans résultat, de luttes toujours renaissantes, nos placides péninsulaires avaient pris le sage parti de fermer les yeux sur tout. L'Espagne était à la guerre civile comme on est ailleurs en hiver ou en été. En vain l'habile tragédienne s'étudiait-elle à varier les péripéties du drame : le spectateur n'applaudissait ni ne sifflait, et, si elle a fini par baisser la toile, c'est qu'elle a vu son parterre de quinze millions d'hommes bien près de s'endormir.

Le cierço, devenu tout à coup glacial, fit ce que n'avait pu Cabrera; il força la population à rentrer, et le général San-Miguel s'empressa de faire fermer les portes. Le sort de son prédécesseur Esteller, assassiné le 5 mars précédent, pour avoir laissé Cabañero pénétrer pendant la nuit dans la ville, lui donnait sans doute à réfléchir. Les marranos, ne comprenant pas l'utilité d'un général qui ne savait pas faire respecter leur sommeil, avaient traîné Esteller par les rues jusqu'à la place de la Constitution, où quelques balles avaient achevé l'œuvre des couteaux. San-Miguel fut, du reste, admirable. Toute la soirée, on le vit, sur les trottoirs du *Coso,* fumant et délibérant avec les marranos et les bourgeois. Malheureusement ces deux classes de citoyens n'étaient pas d'accord. Les bourgeois conseillaient la panacée ordinaire, c'est-à-dire l'installation immédiate d'une junte; mais les marranos parlaient fort légèrement des juntes, et proposaient de trancher à eux seuls la question par le massacre des prisonniers. Pour complaire aux bourgeois, San-Miguel convoqua une junte; et la junte, pour complaire aux marranos, décréta pendant la nuit la mort d'un certain nombre de prisonniers, en représailles d'un égal nombre fusillé naguère par ordre de Cabrera. Tout le monde était ainsi satisfait.

Cette satisfaction, il est vrai, ne fut pas de longue durée. La junte, ne voulant ni exaspérer l'ennemi, ni se priver, en cas d'assaut, d'un otage précieux, avait décidé que l'exécution des prisonniers n'aurait lieu que plus tard; mais, le lendemain, les marranos s'étaient réveillés en goût de sang. Dès le point du jour, ils encombraient la place de la Constitution, vociférant contre la junte, qui avait gâté leur première idée, et insistant pour le massacre immédiat des factieux. San-Miguel, qui allait de groupe en groupe, essayant de renouer les causeries de la veille, n'était plus écouté. En vain

frappait-il sur l'épaule des marranos influens, questionnant l'un sur sa marrana, l'autre sur son cheval, un troisième sur l'effet probable de la nouvelle batterie du Carmen : le marrano fronçait le sourcil, et s'éloignait en murmurant : « Tout ça c'est pour tromper le pauvre monde; moi, je préfère les prisonniers. » Et l'exaspération montait à son comble, et, de ce flot de têtes noires, de cette tempête de voix irritées, sortaient, bourdonnement lugubre, quatre uniques syllabes : — *Degollarlos !* — massacrons-les ! Un moment il se fit silence, et tous les visages se tournèrent vers un groupe animé qui stationnait à l'entrée du Coso. Bientôt alla s'élargissant autour de ce groupe une nouvelle ondée de murmures, et grossi, de proche en proche, par les colères, les joies, les terreurs de la foule, ce cri : — Chorizo s'est évadé ! — vint expirer au pied du cercle où se trouvait enfermé le général.

San-Miguel, que je venais d'accoster, pâlit malgré tout son sang-froid. Il n'y allait plus de la vie des prisonniers, mais de sa propre tête. Chorizo, l'épouvante des bourgeois, l'adoration des marranos et la coqueluche des marranas, était un simple abatteur, qui, à la tête d'une trentaine de coupe-jarrets, gouvernait et opprimait Saragosse dans les jours d'émeute. Chorizo avait ordonné et dirigé de sa personne l'assassinat public commis sept mois auparavant sur le général Esteller, et l'autorité s'était acquis une certaine réputation d'audace en envoyant ce boucher d'hommes expier son forfait à la forteresse de Monzon. Vraie ou fausse, la nouvelle de l'évasion de Chorizo (1) devait sonner très mal aux oreilles de San-Miguel. Une subite inspiration le sauva. Il parla bas à un officier, qui fendit en toute hâte les groupes, et, un instant après, San-Miguel se trouvait seul sur la place de la Constitution. La générale avait battu, et la population, supposant l'assaut commencé, s'était portée en masse sur les remparts. Pendant vingt-quatre heures, la ville fut muette comme une nécropole; çà et là seulement un bruissement de pas annonçait l'arrestation de quelques suspects, à qui l'Aljaferia allait ouvrir ses grilles, et dont les blêmes visages ne déparaient pas ce cadre de solitude et de mort.

En réalité, l'ennemi n'avait pas bougé de ses bivouacs, et tout danger disparut même dans la matinée suivante. Soit que l'arrestation des suspects eût dérangé ses plans, soit que, dans son inexpérience des opérations de siége, il n'osât pas se mesurer avec ce colosse endormi, dont la cuirasse de pierre avait ébréché, trente ans auparavant, l'épée de Napoléon, Cabrera s'éloigna de Saragosse. Harassés à dessein de rondes, de marches et de contre-marches pendant un jour et une nuit, les marranos furent les premiers à dire que la patrie était suffisamment sauvée. Des prisonniers et de Chorizo, il n'en fut plus question.

Qu[illegible]emain était la fête anniversaire de la reine, et, selon l'usage, le Cho[illegible]nop[illegible]

Le lend[illegible]os s[illegible]) n'était qu'un nom de guerre donné au Trestaillon ara-[illegible]ros, [illegible]taille.

(1) Chorizo (saucisso[illegible] gonais, à cause de sa petite

crieur public enjoignit, à son de trompe, aux habitans « d'illuminer sous peine d'amende. » Comme on voit, l'autorité saragossane n'y mettait pas d'hypocrisie. Personne d'ailleurs ne s'avisa d'en rire ou d'en murmurer. Aimée ou non, Isabelle II était le mot de ralliement, le signe conventionnel adopté par les libéraux : l'ordre d'illuminer en son honneur ne choquait pas plus que n'avait choqué, trois jours auparavaut, la défense de porter le béret basque, insigne habituel des carlistes. — *Viva la reyna aun no lo merezca!* criaient les gardes nationaux de Saragosse dans la nuit du 5 mars, en courant sus aux soldats de Cabañero; « vive la reine, bien qu'elle ne le mérite pas! » — Cette façon froide et rassise d'envisager les choses qui, à certains degrés, se retrouve dans toutes les provinces et caractérise tous les partis espagnols, a son bon côté. Si elle exclut le dévouement aux personnes, elle exclut aussi ces rancunes d'individu et de caste, qui, à l'issue des guerres civiles, divisent ailleurs les citoyens. Pour l'immense majorité des Espagnols, la dernière lutte n'a été qu'une partie loyale, où l'enjeu et les droits étaient égaux de part et d'autre, où l'acharnement était quelquefois permis, mais en dehors de laquelle tout serait dit. La plupart des carlistes ont pu rentrer en Espagne sans avoir à braver les vengeances du parti libéral, et sans songer, de leur côté, à faire d'inutiles retours vers le passé. L'adversaire n'avait opposé qu'une reine à leur roi; mais la reine était par hasard un atout, et à cela que répondre? *Viva la reyna aun no lo merezca!* La philosophie pratique de l'Espagne s'est toujours inclinée devant une nécessité bien reconnue, et c'est là, pour qui saura l'employer, un infaillible moyen de gouvernement. Peu importe au gouvernement de chercher des sympathies. Il ne sera, quoi qu'il fasse (dans certaines limites, bien entendu), ni plus ni moins aimé. La condition essentielle pour lui, c'est d'être fort, de le paraître surtout. Ce fatalisme tolérant, ce respect de l'opinion et de la position d'autrui, se sont exercés parfois jusqu'en pleine guerre civile. Pour ne pas citer le trait fort connu de ces soldats christinos et carlistes qui, entre deux fusillades, allaient se confondre dans les joyeuses évolutions d'un bal de village, voici un autre trait qui se rapporte à la nuit du 5 mars. Deux tambours se rejoignent, à quatre heures du matin, dans une de ces étroites ruelles de Saragosse où trois hommes ont peine à marcher de front, et à plus forte raison deux tambours :

— Pourquoi bas-tu la générale?

— Pourquoi bas-tu le rappel?

— J'ai mes ordres.

— J'ai mes ordres aussi.

En ce moment, une lanterne qui passait éclaira chez l'un le béret carliste, chez l'autre l'uniforme bleu des *nacionales* saragossans. Deux Français auraient dégaîné; mais les deux tambours poursuivirent leur chemin de conserve, en continuant de battre, l'un la générale, l'autre le rappel. Ils admettaient réciproquement la légitimité de leurs baguettes.

V. — UN TOURISTE EN CAPILLA.

J'avais pris les mœurs constitutionnelles sur le fait; mais ce n'était là qu'une face de la médaille. Le côté carliste me manquait encore, et, pour tout avouer, je regrettais presque que Cabrera ne m'eût pas permis de compléter mes observations sur ses coupe-jarrets aragonais et catalans. Je n'avais rien perdu pour attendre.

Je partis au mois de décembre de Saragosse par un convoi de galères qui se rendait à Madrid. Je comptais visiter ainsi plus à loisir le Bas-Aragon, que je décrirai en deux mots : de Saragosse à Almunia, c'est un désert; d'Almunia à Calatayud, un jardin. Calatayud se compose de deux villes bien distinctes : l'une, étalant, au pied d'une falaise à pic, ses ruines romaines et gothes, ses sveltes minarets, qui resplendissent sous leur revêtement de faïence coloriée; l'autre, bâtie ou plutôt creusée dans la coupe verticale de la falaise. Un rebord anguleux qui figure un toit, parfois un grossier placage de maçonnerie en guise de façade, des sentiers en boyau serpentant d'une hutte à l'autre comme sur la vase humide les sillons d'un énorme ver, donnent seuls à ces terriers aériens l'aspect d'habitations humaines. A quelque distance de Calatayud, les vignes, les amandiers, les grenadiers, disparaissent; la pâle verdure des saules remplace celle des oliviers, et, par une série graduelle de collines que hérissent les tours de l'Aragonais et du Goth, on atteint ce triste plateau de Castille-Nouvelle, où l'élévation du sol, jointe à la pureté de l'air, improvise, par le 40° de latitude, un climat hyperboréen.

Nous fûmes, les premiers jours, sur un perpétuel qui vive. Un convoi de munitions et d'habillemens, destiné à l'armée du centre, venait d'être dirigé de Madrid sur Saragosse, et nul doute que les carlistes essaieraient de le surprendre sur quelque point de la route. Nous arrivâmes pourtant sans encombre à Alcolea-del-Pinar, petit bourg défendu par une église fortifiée et par quelques soldats qui prenaient le soleil avec une insouciance parfaite. Leur officier, que j'interrogeai sur la position des troupes carlistes, m'assura que la plus rapprochée était à une vingtaine de lieues, et que le reste de la route était parfaitement sûr.

Moins de cinq minutes après notre passage, huit cents carlistes tombaient sur la garnison d'Alcolea par une de ces marches foudroyantes qui semblaient prêter aux colonnes de Balmaseda, de Cabrera et de Cabañero, le don d'ubiquité. Ils pouvaient aisément nous apercevoir; mais nos conducteurs ne hâtèrent pas pour cela l'allure de leurs galères. Ces dignes Aragonais s'arrêtèrent même à Sahuca, à moins d'une lieue d'Alcolea. A ma demande de passer outre, ils s'étaient bornés à répondre que Sahuca était de temps immémorial, pour les galères de Saragosse, une étape de couchée, et qu'après

tout leurs pauvres mules ne partageaient pas mon antipathie politique à l'égard des factieux.

Au nombre des voyageurs se trouvait un vieux commandant de l'armée du centre, en congé pour Badajos, sa patrie. Je n'ai jamais vu vieillard si maigre et si taciturne. Je trouvai pourtant grace devant son humeur morose au point que don Gregorio (c'était son nom) m'offrit, dès le second jour du voyage, de partager avec lui le bénéfice de son billet de logement. J'avais accepté, car toutes les *posadas* sont détestables sur cette route. Si l'alcade chargé de nous assigner notre logis s'avisait d'émettre un doute sur la réalité de mes droits, don Gregorio levait tranquillement sa canne, et elle ne s'était pas abaissée deux fois que le magistrat se confondait en excuses. Du reste, pas l'ombre d'une protestation. La bastonnade était à cette époque le lot quotidien des alcades de village : un simple caporal eût cru se manquer à lui-même en négligeant la moindre occasion de constater sur les épaules de ces souffre-douleur municipaux la prééminence du militaire sur le civil. Presque tous, d'ailleurs, étaient de pauvres diables que les habitans payaient pour ce rôle de bouc-émissaire. Malgré l'intérêt de curiosité qui s'attachait pour moi à voir battre l'autorité constituée, je regrettais d'occasionner de semblables scènes; mais don Gregorio avait fait taire mes scrupules en déclarant que, moi absent, il ne s'en passerait pas moins la fantaisie.

Nous trouvâmes chez l'alcade de Sahuca deux paysans, envoyés, l'un par l'alcade d'Alcolea, qui faisait savoir au chef christino de Villaverde l'entrée des carlistes, l'autre par l'alcade de Villaverde, qui mandait au chef carliste d'Alcolea la retraite de la garnison constitutionnelle. Ces deux paysans venaient se relayer chez l'alcade de Sahuca, qui s'empressa d'expédier deux autres émissaires, l'un au chef christino de Villaverde, l'autre au chef carliste d'Alcolea. — Vous le voyez, messieurs, nous dit-il, nous voulons contenter tout le monde : eh bien! nous sommes battus des deux côtés.

Calculant que, si les factieux visitaient Sahuca, ce serait pour piller notre convoi de galères, nous nous fîmes loger le plus loin possible de la posada où il était remisé. Le lendemain, je m'éveillai avant le jour. J'étais sous l'impression de ce double bien-être qui résulte d'un péril passé et des douceurs d'un bon lit par une nuit froide et pluvieuse, quand des coups sourds, à bruissement métallique, vinrent ébranler la porte de la maison. — *Faïciosos!* murmura dans son patois un valet de charrue, qui était entré à pas de loup dans ma chambre, et qui s'enfuit aussitôt. J'appelai don Gregorio, qui marmottait dans la pièce voisine des jurons et des *Ave Maria*.

— Combien en a-t-on fusillé à Saragosse? me demanda-t-il à demi-voix.

— Soixante.

— *Ergo,* Cabrera est en retard de huit, et nous risquons fort... *Ave Maria purissima...*

Le bruit des crosses et des haches redoubla, et cinquante voix crièrent : *Abrir ó se degolla todo!* — « ouvrez, ou on égorge tout! »

C'était le meilleur parti à prendre. J'appelle à grands cris maîtres, valets et servantes : silence complet, et la porte craquait déjà. Je résolus d'ouvrir moi-même. Impatient, courant à droite et à gauche dans une obscurité profonde, je me heurtai en cinquante endroits. Deux allumettes avaient roulé sous mes doigts en éclatant, mais en s'éteignant aussitôt, et la porte ne rendait plus que le bruit aigre, fêlé, du bois qui mollit et cède. La troisième allumette fut heureusement moins rebelle, et en moins de deux secondes j'avais ouvert la porte, dont l'embrasure se hérissa aussitôt d'un faisceau de baïonnettes.

— *Atràs!* (arrière!) dit une voix qui rendit les baïonnettes immobiles. En ce moment, une lanterne sourde éclaira la scène, et les rangs des factieux s'ouvrirent respectueusement devant le *señor comisario*. C'était un élégant jeune homme d'une tenue irréprochable.

— Monsieur le commissaire, dis-je en m'avançant, vous le voyez, nous nous sommes rendus.

— Rassurez-vous, *caballero,* me répondit-il avec aménité.

Je le saluai avec une politesse qui eût peut-être paru excessive en tout autre circonstance, et qu'il me rendit d'ailleurs avec usure. Il y eut même assaut de courtoisie entre nous au pied de l'escalier, où il me céda galamment le pas. A la troisième marche, j'étais enchanté de ma nouvelle connaissance, qui me dit à la quatrième :

— Mon gentilhomme, *faites-moi la faveur* de votre manteau.

— Je n'en ai pas, dis-je un peu déconcerté.

— C'est bien ! reprit le commissaire d'un air piqué. Où est votre compagnon ?

— Ici, monsieur l'officier, répondit don Gregorio d'une voix dolente. Le vieux routier s'était fait, pour la circonstance, une mine si souffreteuse, si humble, si *bourgeoise* dans l'acception militaire de ce mot, que le plus timide alcade de Castille lui eût rendu en ce moment tous ses coups de bâton.

— Maintenant, camarades, dit le commissaire, parlons franc. — Je frémis à ce mot de *camarades;* nous étions évidemment dénoncés. — Vous êtes ici par billet de logement?

— Franchement, oui, me hâtai-je de répondre d'un ton que je voulus rendre léger. La posada est si mauvaise que nous ne nous sommes pas fait scrupule de mystifier ce pauvre alcade en nous donnant à lui comme...

— Pas mal trouvé ! interrompit le commissaire. Puis, s'adressant à don Gregorio : — Et vous, mon ancien, que nous contez-vous?

— Moi, monsieur l'officier, psalmodia don Gregorio avec des intonations admirables de vérité, je ne suis qu'un pauvre écrivain public de Saragosse... je vais chercher mon pain à Madrid. La misère est bien grande, mon brave monsieur, bien grande !

Le commissaire éclata de rire.

— A merveille, dit-il; et cette redingote à collet droit?

— J'ai été d'église, mon respectable officier... du temps *des autres*... vous savez?

— Et que nous dites-vous de cette casquette? reprit le commissaire en prenant des mains d'un soldat un bonnet de petite tenue, dont la vue parut déconcerter don Gregorio. Ce bonnet était le sien; bien que le galon en fût arraché, le vieil officier avait jugé prudent de le jeter par la fenêtre, et, sur le sol blanchi par la neige, les factieux l'avaient facilement aperçu. Don Gregorio pouvait d'autant moins décliner ses titres de propriété, qu'il avait la tête nue, et que le bonnet s'y adaptait parfaitement.

— Je l'ai acheté à la friperie, dit-il.

— Comme vous y avez acheté cette balafre, dit le commissaire en suivant du doigt le large sillon d'une cicatrice qui partageait le menton du commandant. J'en suis bien fâché, mais, vous le savez comme moi, en temps de représailles les ordres sont rigoureux.

— Mais non! mille fois non! m'écriai-je outré. Nous ne sommes pas militaires. Voyez plutôt nos papiers... Et je tendis mon portefeuille. A vrai dire, j'ignorais si mon compagnon pouvait affronter la même épreuve; mais, la cause de don Gregorio étant définitivement perdue, je ne devais plus songer qu'à tirer mon épingle du jeu.

— Des papiers, en a qui veut, dit le commissaire en refusant de prendre mon portefeuille, et là-dessus il nous quitta, en chargeant deux soldats de veiller à ce qu'on nous *respectât*.

Le corridor qui menait à l'escalier était hérissé de baïonnettes derrière lesquelles se mouvaient les bérets écarlates et bleus de la troupe. Il eût fallu le crayon de Charlet avec la couleur de Rembrandt pour saisir ces effets magiques d'armes étincelantes et rouillées, cette vague lueur de la lanterne sur ces faces balafrées, pâles, couleur de bronze, et dardant sur nous avec des impatiences de loup leurs fauves prunelles.

— Caballero, me *faites-vous la faveur?* dit tout à coup un gigantesque Catalan qui, d'une main, me serrait la gorge et, de l'autre, fouillait dans mes poches. L'un des factionnaires chargés de veiller à ce qu'on nous respectât prit pour un essai de résistance les soubresauts convulsifs que m'arrachait le manque de respiration, et il m'asséna deux coups de crosse sur la poitrine, pendant que le second factionnaire prêtait main-forte à un Bas-Aragonais qui faisait à don Gregorio des politesses analogues.

Peu d'instans après, l'ordre fut donné de nous conduire à la posada où logeaient les chefs du détachement. Je protestai vainement que je n'étais qu'un touriste, le plus éclectique des touristes. — Arme au bras, alignez-vous! cria un sergent sans m'écouter, et nous fûmes placés au centre d'un peloton. Nous trouvâmes au rez-de-chaussée le valet de charrue se débattant comme un désespéré entre quatre soldats qui lui liaient les mains derrière le dos. — *Buen mozo!* (un beau garçon!) dit le sergent en le toisant d'un coup d'œil de racoleur. Le malheureux valet fut placé à notre suite entre deux fusils, et la cause du trône et de l'autel compta un défenseur de plus.

Quand nous arrivâmes à l'hôtellerie, le chargement de nos trois galères gisait éparpillé et dépecé sur le sol de la remise. Porcelaines, cristaux, ornemens d'église, pièces de mousseline, horlogerie, caisses de confitures et de nougats, roulaient confusément dans la boue sous les pieds des hommes et des chevaux. Toutes les bouches mâchaient, toutes les voix juraient, toutes les mains rapinaient ou brisaient, et sur ce pandémonium hurlant de cous nus et de poitrines nues planait la voix formidablement enrouée d'un robuste *manchego,* qui, perché sur le timon d'une galère, une chape d'officiant au dos et un ostensoir brisé aux mains, lançait à pleine poitrine sur l'assistance distraite un sonore *Dominus vobiscum.*

On nous introduisit dans la salle basse de l'hôtellerie. Trois hommes accoudés à la table de cuisine, sur laquelle on avait à demi déployé, en guise de tapis, une magnifique pièce de velours, écoutaient, les sourcils froncés, le rapport de deux paysans.

Le commissaire s'avança. — Señores, voici nos deux prisonniers. L'un, le plus âgé, est probablement de la division Oráa; quant à l'autre...

— *Fusilarlos! fusilarlos!* dirent en se retournant à demi les trois hommes, et cela du ton de gens qu'on viendrait déranger pour une bagatelle. L'un d'eux, qui portait sur son uniforme une longue veste en peau d'agneau, ajouta, en jetant un coup d'œil sur mes cheveux, un peu longs, comme on les portait alors : *Este será maçon* (celui-ci est sans doute franc-maçon), et l'audience fut levée.

On nous conduisit au premier étage, dans l'unique chambre de l'hôtellerie, et on plaça deux factionnaires à la porte.

— Connaissez-vous la veste de peau d'agneau? me dit don Gregorio.

— Non.

— Eh bien! c'est Palillos. — Avez-vous remarqué son voisin de droite?

— Oui.

— C'est Balmaseda. Quant au troisième, ce pourrait bien être Llangostera, car, enfin, qui se ressemble...

Et, sans achever le proverbe, don Gregorio se blottit, la tête sous le manteau, dans un coin d'où il ne bougea plus.

Llangostera, Balmaseda, Palillos!... Je n'avais pas pu réussir à voir Cabrera face à face, mais j'étais amplement dédommagé. Jamais plus lugubre et plus sanglante trinité ne s'était donné rendez-vous sur un grand chemin. Cabrera, quoiqu'il professât un suprême dédain pour le traité Elliot, fusillait du moins avec certaines formes, et presque toujours sous prétexte de représailles; mais Llangostera, Balmaseda, Palillos, notamment les deux derniers, fusillaient indifféremment, parce qu'on était militaire, parce qu'on était voyageur, ou simplement parce qu'on était en vie.

Un *brasero*, seul système de chauffage connu en Espagne, était au centre de la chambre, et, à côté du *brasero*, un officier s'efforçait vainement d'ouvrir un nécessaire à secret dont, une heure auparavant, j'étais propriétaire. J'en fis un prétexte pour lier conversation.

— Quoi! ceci est à vous? *Faites-moi donc la faveur....* me dit l'officier en me passant le nécessaire, et je poussai obligeamment le secret. L'officier parut un peu désappointé en n'apercevant que des cigares. Il en alluma un, et m'invita à l'imiter. Nous causâmes. Il avait habité Saragosse, et me questionna particulièrement sur une famille dont j'eus l'occasion de lui parler en très bons termes. D'autres officiers, presque tous jeunes, entrèrent successivement, et bientôt ils furent une vingtaine autour du *brasero,* guettant, pour la plupart, avec une anxiété qui m'eût paru comique sans la circonstance, la moindre occasion d'échanger avec moi les quelques lambeaux de français que leur fournissait leur mémoire. Ces jeunes gens étaient d'ailleurs pleins de savoir-vivre. A les voir observer, affecter même cette distinction quelque peu maniérée de forme et de langage qui révèle l'*hombre fino* (l'homme de bon ton), je comprenais qu'ils tenaient à se réhabiliter dans mon esprit, à démentir cette réputation de coupe-jarrets parvenus qu'on avait faite aux officiers des bandes carlistes. Quant à leurs opinions, elles me semblèrent plus que tièdes : quelques-uns même parlaient très lestement de don Carlos. Un moment, la conversation tomba sur plusieurs officiers constitutionnels que j'avais connus à Saragosse. En parlant des grades qu'ils avaient obtenus, j'étais interrompu par ces exclamations bienveillantes : — « Tant mieux! Ce garçon-là méritait de réussir! » — absolument comme s'il se fût agi d'un ami d'enfance au service de quelque raja hindou. D'autres trahissaient leur indifférence politique plus naïvement encore : « Il a été plus heureux que moi. » Dès cette époque, la lutte était déjà bien moins une guerre d'institutions qu'une guerre de grades.

Je n'ai pas besoin de dire que j'étais moins préoccupé en ce moment d'études psychologiques que du désir de me créer des auxiliaires; mais j'essayais en vain de provoquer une démarche en ma faveur. Chaque interpellation collective de ma part était accueillie par un silence unanime. Prenais-je à l'écart un officier, il m'objectait son peu d'influence, et puis disparaissait. Je finis par rester seul.

Entre six et sept heures, il se fit un grand tumulte dans l'hôtellerie, et le cri : « Formez les rangs, » bientôt suivi d'un roulement de tambours, vint redoubler mon anxiété. S'agissait-il de nous? L'embrasure de la fenêtre devenait moins sombre; mais la demi-lueur qui s'y montrait était encore si faible, qu'on pouvait moins l'attribuer au jour naissant qu'au reflet de la neige, dont les larges flocons se détachaient, lourds et espacés, sur le fond obscur du ciel, comme sur une tenture noire des larmes d'argent. A moins d'admettre une exécution aux flambeaux, le moment n'était pas venu.

Tout à coup j'entendis la porte de la remise s'ouvrir à deux battans, et, à la clarté d'une torche de sapin, passèrent, sur deux files, carabines et tromblons à l'épaule, deux ou trois cents factieux qui prenaient évidemment la direction d'Alcolea. Battaient-ils en retraite? Un départ si brusque, l'apparition d'une cinquantaine de cavaliers qui suivaient les fantassins, et que

suivirent bientôt, au milieu d'un groupe nombreux d'officiers, le commissaire (qui avait enfin trouvé un manteau neuf) et les trois hommes que don Gregorio avait appelés Balmaseda, Llangostera et Palillos, semblaient autoriser cette supposition. Le défilé s'opérait au milieu des plus fantastiques accidens de lumière. A un factieux en sabots, jambes nues et poitrine nue, succédait, dans le disque rougeâtre de la torche, un autre factieux enveloppé de mousseline, un autre portant pour tout bagage sa guitare en bandoulière, un quatrième ployant sous le butin. Puis apparaissaient çà et là les fantaisies les plus grotesques, les plus incohérentes : des bas de soie sous une capote trouée, un frac au dernier goût sur des nudités de sauvage, un châle de prix sur un lambeau de pantalon garance, volé jadis à quelque cadavre de la légion étrangère. Les détrousseurs et les mendians de Callot, transportés sur le verre et se mouvant dans le foyer lumineux d'une lanterne magique, reproduiraient assez exactement ce diabolique défilé, rendu muet par la couche de neige qui assourdissait le bruit des pas. Puis tout disparut, et la torche s'éteignit, en éclairant d'une dernière lueur quelques têtes échevelées de femmes, qui gisaient demi-mortes au seuil des maisons.

— Si nous étions oubliés! pensai-je; et, lâchant brusquement les barreaux de fer de la fenêtre, je me retournai vers la porte... Au lieu de deux sentinelles, il y en avait sept. Ces sept défenseurs du trône et de l'autel attendaient en bâillant et en s'étirant qu'on voulût bien leur permettre de nous expédier.

Au jour, c'est-à-dire vers sept heures, un bruit de voix et de fusils annonça l'arrivée d'une nouvelle troupe. Un sergent entra : — *Abajo, señores!* (en bas, messieurs).

Je ne sais pas quelle figure je faisais; mais don Gregorio me parut admirable quand sa tête grise sortit du pan de manteau qui, depuis quatre heures, l'enveloppait : pas un muscle qui bougeât sur son visage où reparaissait, stéréotypée, cette inexorable empreinte de mauvaise humeur si redoutée des alcades.

En arrivant dans la remise où un peloton formait le quart de cercle, j'aperçus le propriétaire de ma boîte à cigares. Le coup d'œil que je lui jetai fut sans doute bien éloquent, car, après quelques secondes d'hésitation, cet officier se détacha du reste de sa compagnie, passa rapidement devant moi en laissant tomber à voix basse, sans me regarder, ces deux syllabes : *Callen* (taisez-vous), et s'approcha d'un autre officier assez âgé, qui me parut être le chef de la troupe arrivée depuis quelques instans.

— Commandant, dit il, on s'est mépris sur le compte de ces messieurs. Ils s'étaient fait loger militairement par une raison bien simple : la posada n'avait que *deux* lits pour *sept* voyageurs.

Cette dernière circonstance était vraie.

— Que me contez-vous? maugréa d'un ton assez bourru le commandant, qui, examiné avec attention, était la contrefaçon carliste de don Gregorio. Que m'importe à moi? reprit-il; sais-je seulement de quoi il s'agit?

— C'est vrai, vous étiez absent; mais je vais vous expliquer... Et notre protecteur se mit à paraphraser sa première remarque.

Le commandant se croisa les bras et se promena de long en large, s'arrêtant tantôt devant don Gregorio, qui avait repris ses airs souffreteux d'*écrivain public*, et tantôt devant moi qui lui présentais, tout large ouvert, mon passeport. Enfin il s'éloigna avec une impatience visible. — Tout est perdu, pensais-je; mais lui, se retournant brusquement : — *Vayan con dios!* euphémisme indigène qui signifie, dans sa traduction la plus vraie : « Qu'ils aillent au diable! » Jamais insolence ne m'a trouvé si reconnaissant.

Don Gregorio se dirigea aussitôt vers la porte. Avant de le rejoindre, j'allai serrer la main de notre libérateur, qui me dit : — En revenant à Saragosse, vous apprendrez aux N.... que vous avez vu leur frère.

Cette famille, dont il m'avait parlé, était la sienne. Un mot médisant, indifférent même, glissé par moi dans une conversation en l'air, et, à l'heure qu'il est, je reposerais probablement dans quelque fossé de Sahuca.

Trois jours après, nous arrivâmes à Madrid dans l'état le moins brillant du monde, et les manolos étendus au soleil près de la porte d'Alcala durent nous prendre, à notre costume, pour des officiers d'Espartero qui venaient réclamer un à-compte sur leurs arriérés.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

DES DERNIERS TRAVAUX
SUR KANT, FICHTE, SCHELLING ET HEGEL.

I. — *Rapport sur le concours ouvert par l'Académie des Sciences morales et politiques pour l'examen critique de la philosophie allemande*, par M. de Rémusat.
II. — KANT. — *Critique du Jugement*, traduite par M. Barni.
III. — FICHTE. — *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse*, traduite par M. Bouillier, avec une introduction de M. Fichte le fils.
IV. — SCHELLING. — *Bruno, ou du Principe divin et naturel des choses*, traduit par M. Husson.
V. — HEGEL. — *Hegel et la Philosophie allemande*, par M. Ott (1).

La philosophie allemande présente aux méditations de l'historien un phénomène peut-être unique dans les annales de la pensée. Elle commence par le kantisme, doctrine circonspecte et sévère, si défiante à l'égard de la raison, qu'elle paraît la condamner au plus irrémédiable scepticisme, et toutefois l'œuvre du philosophe de Kœnigsberg n'est que le premier anneau d'une chaîne de systèmes, différens, mais inséparables, qui viennent tous aboutir, comme à leur dernier terme, à la philosophie de Hegel, c'est-à-dire au dogmatisme le plus absolu, le plus vaste, le plus téméraire qui fût jamais.

(1) 1845. — Chez Ladrange, quai des Augustins, 19.

Comment se sont produits ces étonnans contrastes, ces mouvemens extraordinaires de l'esprit humain? Quel lien rattache Fichte à Kant, Schelling à Fichte, Hegel à Schelling, et fait de ces doctrines contraires les rameaux d'une même tige, ou, si l'on veut, les ondulations successives d'un même courant? Que penser de l'originalité si vantée de cette altière philosophie hégélienne, qui naguère encore se décernait l'immortalité, et qui se meurt aujourd'hui à Berlin? La France n'a-t-elle pas à recevoir de l'Allemagne plus d'une utile leçon et à lui faire entendre en retour quelques vérités sévères? Vastes et délicates questions où il eût été impossible d'introduire des lecteurs français il y a quelques années, et qu'il est bien périlleux encore d'aborder en ce moment. Mais, après les nombreux travaux dont la philosophie allemande a été l'objet dans ces derniers temps, on peut espérer que l'entreprise d'éclaircir les épais nuages qui couvrent encore à presque tous les yeux la philosophie germanique, ne paraîtra pas trop téméraire, et qu'on nous saura même bon gré de l'avoir tentée.

On a comparé le mouvement d'idées qui, depuis un demi-siècle, agite l'Allemagne, à la période mémorable par où s'ouvre la philosophie moderne et au sein de laquelle se détachent avec un éclat singulier les noms de Descartes et de Spinoza, de Malebranche et de Leibnitz. On a fait plus d'honneur encore, s'il est possible, à cette famille de penseurs dont Kant est le père, en rappelant à son occasion une incomparable époque, celle où un même homme aurait pu voir Socrate instruire Platon, et Platon susciter Aristote. Pour nous, il faut l'avouer, tout en nous inclinant avec une admiration sincère devant les génies contemporains, nous craindrions, par ces altiers souvenirs, d'offusquer le légitime éclat qui s'attache à leur nom. La postérité commence à peine pour Hegel et pour Schelling, et il y a deux mille ans que Platon et Aristote nourrissent de leurs pensées le genre humain.

L'Allemagne peut du moins revendiquer cet insigne avantage, que l'initiative philosophique n'a cessé de lui appartenir en Europe depuis ces soixante dernières années. On remarquera que, des trois grands peuples qui marchent à la tête de la civilisation moderne, il n'en est aucun qui n'ait à son tour tenu le sceptre de la philosophie. Au XVIIe siècle, c'est la France qui donne le branle aux esprits, et l'école de Descartes est celle de l'Europe. A mesure que le cartésianisme décline, l'Angleterre fait de plus en plus prévaloir l'influence de son génie; Bacon, Locke, Newton, Hume, voilà les maîtres nouveaux qu'adopte l'élite des nations. Venue la dernière dans cette glorieuse royauté de l'intelligence, la philosophie allemande a eu aussi son éclat et sa

grandeur, et, si on la compare aux autres philosophies contemporaines, nul doute qu'elle ne les éclipse, soit par le nombre des hommes de génie qu'elle a enfantés, soit par l'impulsion forte et rapide qu'elle a donnée à la pensée humaine.

Tant d'ardeur et de fécondité ne l'a pas préservée de la commune loi. Tout mouvement philosophique a un orbite qu'il est destiné à parcourir : la philosophie allemande paraît avoir atteint le terme du sien. Où se formera le foyer nouveau de la pensée européenne? L'avenir seul peut résoudre ce problème; mais il est glorieux pour la patrie de Kant qu'aucun développement considérable d'idées ne puisse désormais se constituer que sous une condition, c'est de s'assimiler tout ce que la philosophie allemande a produit de substantiel dans sa rapide et brillante carrière. Essayons de concourir pour notre part à ce travail d'assimilation en jetant quelque lumière sur ces systèmes si célèbres et pourtant si mal connus; attachons-nous à leurs principes fondamentaux; cherchons le trait qui les caractérise, le lien qui les unit, la méthode qui en gouverne le développement et en mesure la valeur.

Parmi les publications récentes dont nous comptons nous servir librement pour l'exécution de ce dessein, nous signalerons tout-à-fait à part l'esquisse forte et brillante que vient de nous donner M. de Rémusat (1). L'auteur des *Essais de Philosophie* avait déjà beaucoup fait pour préparer la France à l'intelligence des doctrines allemandes en écrivant sur Kant, avant la publication de travaux plus complets, un morceau vraiment éminent par la précision lumineuse et la rare exactitude de l'analyse. Aujourd'hui M. de Rémusat, avec un zèle que rien ne rebute et une souplesse d'esprit admirable, passe d'Abélard à Hegel, des ténèbres de la scolastique à celles de la Germanie, et, portant partout avec soi l'heureuse vivacité d'un esprit qui sait tout animer et tout éclaircir, il nous développe beaucoup plus profondément qu'on ne l'avait fait encore l'enchaînement intérieur des quatre grands systèmes qui constituent la philosophie allemande, ceux de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel. Ces noms illustres, en y joignant celui de Jacobi, sont les mêmes auxquels se sont attachés les auteurs des deux mémoires récemment couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques (2). Nous imiterons ces exemples.

(1) Dans l'introduction qui précède son Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, mentionné plus haut.

(2) M Wilm a obtenu le prix, M. Fortuné Guiran une mention très honorable. On annonce comme prochaine la publication de l'ouvrage de M. Wilm, qui comprendra quatre volumes.

I.

Le glorieux fondateur de la philosophie allemande, Emmanuel Kant, est peut-être la plus exacte image et à coup sûr une des plus nobles et des plus pures de l'esprit du XVIIIe siècle, siècle à la fois sceptique et croyant, naïf et raffiné, ironique et enthousiaste, qui a entassé ruines sur ruines avec une impitoyable rigueur et une sérénité merveilleuse, parce qu'il sentait en soi ce qui devait tout réparer, la force intérieure, la chaleur, la vie. En philosophie, le XVIIIe siècle paraît vouloir de tout point contredire le grand siècle qui l'avait précédé. Or, ce qui avait caractérisé l'époque cartésienne, c'était un nombre infini de systèmes, de spéculations métaphysiques, où l'esprit nouveau déployait sa naissante fécondité. Au XVIIIe siècle, on affecte une aversion décidée pour la métaphysique, on veut en finir avec les systèmes. Tandis que les sages de l'Écosse les réprouvent au nom du sens commun, et Hume au nom de l'empirisme, tandis que Voltaire les perce des traits de son ironie, Kant, plus grave que le redoutable moqueur, mais non plus indulgent, les cite au tribunal de sa critique, et prononce contre eux un arrêt qu'il croit sans appel.

Faisons toutefois ici une réserve nécessaire. Ce serait se former de Kant une idée fausse que de le confondre avec les interprètes consacrés du scepticisme, les Pyrrhon, les Montaigne, les Bayle. Si sa philosophie, prise à la rigueur, recèle le scepticisme, sa grande ame en fut toujours exempte. Comme le XVIIIe siècle, Kant a une foi : il croit fermement à la puissance et à la dignité de la raison; comme Montesquieu, comme Turgot, comme l'immortelle Constituante, il croit aux droits de l'homme; comme Reid et comme Rousseau, au devoir. Non, il n'était point sceptique, celui qui disait avec enthousiasme et avec grandeur : « Deux objets remplissent l'ame d'une admiration et d'un respect toujours renaissans, et qui s'accroissent à mesure que la pensée y revient plus souvent et s'y applique davantage : au-dessus de nous, le ciel étoilé; au dedans, la loi morale. » Ce n'est point de l'ame d'un sceptique que s'exhalaient ces nobles accens : « Devoir! mot sublime, qui n'offre l'idée de rien d'agréable ni de flatteur, et qui ne réveille que celle de soumission! Malgré cela, tu n'es point terrible et menaçant; tu n'as rien qui effraie et qui rebute l'ame. Pour émouvoir la volonté, tu n'as besoin que de lui montrer une loi, une loi simple, qui d'elle-même s'établit et s'interprète. Tu forces au respect jusqu'à la

volonté rebelle dont tu ne parviens pas à te faire obéir. Les passions qui travaillent sourdement contre toi sont muettes et honteuses en ta présence. Quelle origine assez digne de toi t'assigner? Où trouver la racine de ta noble tige? Ce n'est pas dans les penchans sensuels, que tu repousses avec fierté. Ce ne peut être que dans ce sanctuaire où l'homme se trouve élevé au-dessus du monde sensible, affranchi du mécanisme de la nature, et où réside sa personnalité, sa liberté, son indépendance! »

Ce ne sont point là les élans fugitifs d'un superficiel enthousiasme; mais Kant vivait au XVIIIe siècle, et l'œuvre de cet âge devait être une œuvre de renversement. Voilà pourquoi la foi reste comme ensevelie au dedans des ames, tandis que le scepticisme éclate partout. Sa forme la plus générale et la plus sensible, c'est le mépris du passé. Les vastes conceptions d'un Aristote, d'un Descartes, d'un Leibnitz, ont perdu tout prestige; on n'y voit guère que de brillans caprices de l'imagination, d'ingénieux romans dont s'est amusée la jeunesse de l'esprit humain en attendant l'âge des sérieux travaux. D'où vient cependant que la philosophie, depuis deux mille années, erre ainsi à l'aventure à la merci de ces rêveries stériles et changeantes qu'on appelle des systèmes de métaphysique, alors que d'autres sciences déploient une activité si régulière en ses mouvemens, si féconde en ses produits? Les mathématiques ont éminemment ce caractère. Elles changent et se renouvellent, il est vrai, mais pour s'accroître et s'enrichir sans cesse. Descartes a surpassé Euclide, et tous deux ont été surpassés par Newton; mais le calcul de l'infini n'a pas détruit l'analyse cartésienne, pas plus que celle-ci n'a renversé l'ancienne géométrie. En métaphysique, au contraire, les systèmes renversent les systèmes. Un philosophe ne peut croire qu'il a raison qu'à condition de condamner tous les autres à l'extravagance, et l'œuvre toujours reprise dans son entier est toujours à reprendre encore.

D'où vient cela? On dit que les philosophes manquent de méthode; mais, si la philosophie a ses poètes inspirés, elle a aussi ses géomètres. Quel plus sévère génie que l'auteur de la *Métaphysique?* Quel plus méthodique ouvrage que l'*Éthique* de Spinoza? La cause, suivant Kant, est tout autrement radicale. Pour la pénétrer, il soumet à une analyse profonde la nature intime des sciences. Il remarque, et c'est pour lui un trait de lumière, que les mathématiques n'ont pas pour objet de connaître les choses en elles-mêmes, mais seulement de développer certaines notions inhérentes à l'esprit humain, les notions d'unité, de nombre, d'espace, et autres semblables. Par exemple, la

géométrie s'inquiète peu de l'essence des corps de la nature; elle s'attache à la notion d'étendue, notion indépendante des sens, et sur ce fondement tout idéal, tout abstrait, elle développe la série de ses constructions et de ses théorèmes. L'objet du géomètre, ce n'est pas une essence, un être en soi, c'est une idée. De même l'algébriste ne s'intéresse en rien à ces objets changeans dont l'égalité n'est qu'apparente, dont l'unité est toute relative; c'est la quantité idéale, le nombre abstrait, c'est-à-dire encore une idée, une notion, qui fait la matière de ses hautes combinaisons. Telle est, suivant Kant, l'origine de la solidité, de la certitude des mathématiques.

Elles n'ont pas seules ce privilége : les sciences physiques vantent avec raison leur exactitude, leur régulier développement; mais depuis quand ont-elles pris le rang élevé qu'elles occupent dans l'estime des hommes? Depuis que, se séparant de la métaphysique, elles ont abandonné la chimère d'une explication absolue des choses pour se réduire à l'expérience et au calcul, l'expérience, qui recueille les faits, le calcul, qui leur applique les lois de la pensée. La physique n'a rien à démêler avec l'essence impénétrable des choses. Les corps sont-ils ou non divisibles à l'infini? le monde a-t-il eu ou non un commencement? qu'importe à Galilée et à Toricelli? Ils laissent les docteurs de l'école argumenter pour ou contre ces fantômes opposés; il leur suffit d'explorer la nature et de contempler les cieux.

Interrogeons l'histoire des sciences philosophiques elles-mêmes. Depuis Aristote, tout a changé en philosophie, une seule chose exceptée, la logique. Ainsi la métaphysique varie avec les systèmes; la logique leur survit. Pourquoi cela? C'est que la logique ne s'occupe en aucune façon des objets de la pensée, mais seulement de la pensée elle-même. Le premier qui s'est dit : A quelles conditions la pensée peut-elle, en se développant, rester toujours d'accord avec ses propres lois? celui-là a créé la logique. Que sont devenues les entéléchies d'Aristote, et ses formes substantielles, et son premier ciel? L'*Organon* est resté; il est resté avec l'*Histoire des Animaux*, parce que deux choses seules restent dans les sciences : les faits de la nature visible et les lois de la pensée.

Cette idée fondamentale une fois conçue, on aperçoit à sa lumière les grandes lignes de l'entreprise philosophique de Kant. Il s'attache d'abord à ces hautes notions d'espace, de temps, d'unité, de cause, de substance, qui semblent emporter la pensée humaine dans une région supérieure au monde visible, et développer devant elle des perspectives infinies; Kant souffle sur ces illusions, et, appliquant à nos plus

sublimes conceptions l'impitoyable scalpel de son analyse, il prétend démontrer qu'elles sont absolument vides quand on les sépare de l'expérience, et n'ont d'autre usage que de la régler.

Voilà l'*Analytique*, œuvre incomparable de pénétration, de sévérité, de finesse, et qui survivra au système ruineux qu'elle illustre et consacre, sans être capable de le soutenir.

La célèbre *Dialectique* sert de contre-épreuve à cette analyse. Nous trouvons ici les plus redoutables machines que le scepticisme ait jamais remuées pour ébranler sur ses bases l'esprit humain; bien des années ont passé sur la *Critique de la Raison pure*, bien des sources nouvelles ont rajeuni l'éternelle fécondité de la philosophie, mais je ne sais si les blessures qu'elle a reçues de la main de Kant sont encore bien guéries. Peut-être cette excessive timidité tant reprochée aux héritiers de l'école écossaise, aussi bien que cette ivresse spéculative qui emporte d'autres esprits dans la direction contraire, ont-elles une même origine, et c'est dans la dialectique kantienne qu'il la faut aller chercher.

Kant se propose tour à tour les trois grands objets de la pensée, l'homme, la nature, Dieu. Étrange et désolant spectacle! ce noble génie engage une lutte acharnée contre les croyances les plus saintes et les plus solides qu'il ait été donné à l'homme d'atteindre. La simplicité de l'ame, sa personnalité, son immatérialité, gage de ses destinées immortelles, toutes ces vérités, trésor commun des pauvres d'esprit et des hautes intelligences, Kant les immole sans pitié. Il faut voir cet esprit si sain et si droit emprunter aux sophistes leurs armes les plus dangereuses, pour prouver tour à tour que le monde est fini dans l'espace et dans le temps, et qu'il est infini, qu'il a et qu'il n'a pas des parties indivisibles, qu'il suppose et qu'il exclut toute cause libre, qu'il nécessite et qu'il repousse un être nécessaire. O Pascal! que n'avez-vous entendu la voix du dialecticien de Kœnigsberg! quelle n'eût pas été votre joie en contemplant cette *superbe raison invinciblement froissée par ses propres armes, et l'homme en révolte sanglante contre l'homme!* Mais cette joie farouche est loin de l'ame de Kant. Après avoir tout détruit, il aspire à tout relever. La conscience morale, la notion du devoir, tel est le point fixe et inébranlable qui sert de base au nouveau Descartes.

Ici la *Critique de la Raison pure* fait place à la *Critique de la Raison pratique*. Kant s'attache à l'idée du devoir et en présente une analyse d'une sévérité et d'une rigueur que ni l'antiquité ni le XVIIe siècle n'avaient connues, et qui depuis n'ont pas été surpassées. L'essence du devoir, c'est d'obliger, et cette obligation est évidente par soi,

immédiate, absolue. Absolue, elle est universelle. De là cette belle formule de Kant : Agis de telle sorte que le motif de ton action puisse être élevé au rang d'un principe universel de législation morale. Nous voici transportés dans un monde nouveau, non-seulement au-dessus de la région sensible, mais au-dessus même des idées de la raison pure, incapables de rien nous apprendre sur la réalité des choses. La raison pure nous présentait la liberté, l'ame immortelle et Dieu comme de simples possibilités; l'idée du devoir les transforme en autant de dogmes désormais à l'abri de toute atteinte. Le devoir, en effet, suppose l'autonomie de la volonté. Tu dois, dit la raison; donc tu es libre. L'accord parfait de la raison et de la volonté, c'est la sainteté, le bonheur, d'un seul mot le souverain bien. Mais ni le bonheur ni la sainteté ne se peuvent réaliser en ce monde; il faut à l'être moral une destinée supérieure, il faut à cette destinée un arbitre suprême, parfait dans son entendement et parfait dans sa volonté, architecte du monde moral, type de la sainteté, source du bien et du bonheur, en un mot Dieu.

Telle est dans son ensemble l'entreprise philosophique de Kant. Son premier défaut, le plus frappant de tous, celui qu'on a tant de fois et si justement signalé, c'est le défaut d'unité. La *Critique de la Raison pure* et la *Critique de la Raison pratique* ne forment pas une philosophie homogène, mais en quelque sorte deux philosophies distinctes et contraires, qu'aucun artifice de logique ou d'analyse ne saurait concilier. Ce n'est pas tout : Kant a composé une troisième critique, la *Critique du Jugement*, qui, en s'ajoutant aux deux autres par d'ingénieuses combinaisons, enrichit sans doute, mais aussi complique sa philosophie. Dans cet ouvrage qu'une exacte et habile traduction (1) vient de donner à notre littérature philosophique, Kant développe sur l'idée du beau des vues originales et profondes qui sont devenues le fondement de toute l'esthétique allemande, et rattache à cette idée essentielle de l'esprit humain une autre notion fondamentale, celle de finalité ou de cause finale qui tient une si grande place dans la science de la nature. A la rigueur, l'esthétique de Kant qui n'attribue à l'idée du beau aucune valeur objective est en parfaite harmonie avec l'esprit général du système; mais dans la théorie de la finalité on voit poindre des idées qui, bien faibles encore, dépassent déjà infiniment l'horizon de la philo-

(1) Voyez *Critique du Jugement*, suivie des *Observations sur le beau et le sublime*, par Emmanuel Kant, traduit de l'allemand par M. Barni. — Chez Ladrange, 2 vol. in-8°.

sophie critique : c'est, par exemple, l'idée de la nature conçue comme un vaste organisme où chaque série de phénomènes est une sorte de membre vivant qui concourt à l'harmonie et à la destination de l'ensemble; c'est encore l'idée de l'union intime du mécanisme et du dynamisme au sein de l'univers : hautes et solides conceptions auxquelles Schelling a rendu un juste hommage et où il a loyalement reconnu les germes de sa propre philosophie.

Il n'en reste pas moins vrai que le premier comme le dernier mot de la doctrine de Kant, c'est la *Critique de la Raison pure*. Or, en voici le fond en deux mots : Des deux termes dont se compose toute connaissance, savoir l'esprit humain, le *sujet*, d'une part, et de l'autre, les choses, l'*objet*, Kant supprime le second et prétend réduire la science au premier. Ici s'élève au sein même de l'idéalisme critique une double difficulté. Kant, en effet, y conserve et y détruit tout à la fois l'élément objectif de la connaissance. Il le détruit, car il nie la possibilité de l'atteindre, de le déterminer en aucune façon ; il le conserve, car il n'ose pas nier son existence; au contraire, il l'affirme expressément, que dis-je? il la démontre (1). Par cette négation hardie, unie à cette illégitime affirmation, Kant est également infidèle aux données du sens commun et aux conditions de la science. Les droits de la conscience et du cœur de l'homme trouvent un interprète éloquent, Jacobi; ceux de la logique et de la science auront aussi le leur dans Fichte.

Réduire l'esprit humain à lui-même, la science à un seul de ses termes essentiels, le sujet, c'est dire que la nature et Dieu sont pour l'homme une illusion, que l'homme est à soi-même un objet inconnu, inaccessible, presque fantastique; c'est donner le plus audacieux démenti au cri du sens intime, aux instincts les plus puissans et les plus légitimes de notre nature.

La nature, l'instinct, le sentiment, voilà les armes de Jacobi contre la philosophie de Kant. Jacobi est, à beaucoup d'égards, le Jean-Jacques Rousseau de l'Allemagne. Comme l'éloquent vicaire savoyard,

(1) Cette contradiction devient très sensible dans les remaniemens nombreux que Kant a fait subir à la *Critique de la Raison pure*. M. Tissot, à qui nous devons la traduction de cet immortel ouvrage, vient de rendre un nouveau service aux amis de la philosophie allemande, en reproduisant ces remaniemens successifs à l'aide d'une combinaison heureuse dont M. Rosenkranz, l'éditeur allemand de Kant, lui avait donné l'exemple. — Voyez *Critique de la Raison pure*, deuxième édition, 1845, chez Ladrange.

l'auteur de *Woldemar* et d'*Alwill* avait protesté avant Kant contre la bassesse et la sécheresse de la morale de l'intérêt. Quand la philosophie critique apparut, elle trouva Jacobi tout préparé contre elle. Elle le blessait en effet dans les plus sensibles endroits de son enthousiaste et délicate nature. La morale même de Kant, si pure et si élevée, ne trouvait pas grace à ses yeux. Outre qu'elle s'accordait mal avec le reste du système, il lui reprochait d'être en elle-même trop amie des maximes et des règles, de faire à la raison une trop grande place qu'elle ravissait au sentiment. Il ne faut pas emprisonner dans des catégories le naïf et libre élan du cœur et glacer sous des formules abstraites la grace ou l'héroïsme du dévouement. Si exactes que paraissent nos règles et nos maximes, quelque chose en nous de puissant et d'irrésistible leur échappe toujours : « Je mentirais, s'écrie Jacobi dans *Woldemar*, je mentirais comme Desdemone mourante.... je serais parjure comme Épaminondas et Jean de Witt... » Ces paroles marquent bien le rôle de Jacobi dans le mouvement de la philosophie allemande : il s'est épuisé en protestations. Il a protesté tour à tour contre Kant, contre Fichte, contre Schelling, opposant au scepticisme de la philosophie critique et à ses artificielles analyses, comme aux témérités de l'idéalisme et du panthéisme, la croyance spontanée, la foi naïve et irrésistible de la conscience.

Par malheur, à force de combattre les égaremens des systèmes, Jacobi finit par prendre en haine la raison, mère des faux systèmes, mais aussi mère de la vérité. Nous le rapprochions tout à l'heure de Jean-Jacques; il y avait aussi en lui du Pascal. La sagesse de la raison lui était une fausse sagesse, insupportable au cœur de l'homme, contraire à ses plus chères espérances. « Je ne veux pas, disait-il sans cesse, être sage à mes dépens. » Dans sa conversation célèbre avec Lessing sur Spinoza, il soutient que le spinozisme est le dernier mot de la raison, pour accabler ainsi du même coup la raison et le spinozisme. Emporté par les ardeurs de la polémique, il alla même jusqu'à prétendre que l'intérêt de la science, c'est qu'il n'y ait point de Dieu, car la science veut expliquer, et Dieu est l'inexplicable. On se souvient du mot de l'auteur des *Pensées :* « Athéisme, marque de force d'esprit. »

Mais ce que Jacobi invoque contre la raison impuissante, ce n'est point la religion de Pascal, c'est le sentiment dans ce qu'il a de plus élevé à la fois et de plus vague; c'est, comme dit l'Allemagne, le *savoir immédiat*, plus sûr que le raisonnement et l'analyse. Jacobi revient ici à la raison sous une autre forme, et cette philosophie négative,

sans rigueur et sans contenu, n'a d'intérêt qu'à titre de protestation légitime.

En attaquant d'une autre manière la doctrine de Kant, Fichte ouvrait à la philosophie une nouvelle issue. De là l'intérêt supérieur de son entreprise.

Ce qui frappa surtout Fichte dans le système de Kant, ce fut le défaut de rigueur et d'homogénéité. Kant en effet, tout en refusant à l'esprit humain le droit de connaître autre chose que soi, ne conservait même pas cet avantage d'être conséquent dans l'erreur et de former un système établi sur un príncipe simple et bien lié dans toutes ses parties. Il reconnaissait en effet qu'il existe, par-delà les phénomènes et par-delà les lois que leur impose la pensée, des êtres, inaccessibles, il est vrai, mais réels. Le premier pas de la *Critique de la Raison pure*, c'est de constater que rien ne se produit dans la pensée que par l'expérience, par les phénomènes des sens. Or, ces phénomènes que l'esprit rencontre et qu'il ne produit pas supposent un principe étranger. Étrange concession! Quoi! la science a pour infranchissable enceinte l'esprit humain, le sujet, et cependant il existe autre chose, et la première condition de la science est de supposer un objet qu'elle ne connaît pas, qu'elle ne peut atteindre, et qui est l'origine de tout! La science débute donc par une hypothèse, et par une hypothèse contradictoire à sa nature. La science a son principe hors d'elle, ou plutôt elle n'a pas de principe, elle n'est pas.

Cette rigueur et cette homogénéité parfaites, qui faisaient défaut dans le système du maître, c'est ce que chercha avant tout le disciple. De là, sa fameuse *Théorie de la Science*. Ici, le principe de Kant est poussé à sa dernière conséquence. Plus d'élément objectif supposé arbitrairement; tout est sévèrement déduit d'un seul terme de la connaissance, du sujet. Le problème pour Fichte est celui-ci : tirer du moi la philosophie tout entière, et l'audacieux analyste prétend donner à cette déduction toute la rigueur des mathématiques. Celles-ci supposent en effet la loi de l'identité, qui s'exprime ainsi : A = A. Fichte n'en demande pas davantage; il ne réclame qu'une donnée primitive : Moi = Moi.

C'est sur cette pointe aiguë qu'il prétend faire reposer l'édifice entier de l'esprit humain. La nature et Dieu ne sont que des développemens du moi. Le moi seul est principe, expliquant tout, posant tout, créant tout, étant tout, s'expliquant, se posant, se créant lui-même. Il faut également admirer ici l'excès d'extravagance de l'esprit humain

et l'étonnante fécondité de ses ressources. Le voilà réduit par Kant à lui-même, voilà la philosophie enfermée dans le moi, enchaînée à une sorte de point mathématique. Laissez faire l'esprit humain : ce seul point conservé lui livrera tout le reste. Du moi, il tirera la nature et Dieu lui-même, car il faut un théâtre à son activité, un idéal à sa raison et à son cœur. De l'excès du scepticisme, il ira au dogmatisme le plus absolu. Tout à l'heure il doutait de tout; maintenant il se vante non-seulement de connaître la nature, mais de la créer; que dis-je? il se vante de créer Dieu! On sait que ce sont les propres expressions de Fichte, à la fois absurdes et conséquentes, également merveilleuses de rigueur logique et de folie.

Oui, Fichte tire du moi la nature et Dieu. Le moi, en effet, suppose le non-moi : il se limite lui-même, il n'est lui-même qu'en posant un autre que soi; il ne se pose qu'en s'opposant son contraire, et lui-même est le lien de cette opposition, la synthèse de cette antinomie; si, en effet, le moi n'est pour lui-même qu'en se limitant, cette faculté qu'il a de se limiter suppose qu'en soi il est illimité, infini. Il y a donc au-dessus du moi relatif, du moi divisible, du moi opposé au non-moi, un moi absolu qui enveloppe la nature et l'homme. Ce moi absolu, c'est Dieu. Voilà donc la pensée en possession de ses trois objets essentiels; voilà l'homme, la nature et Dieu dans leurs relations nécessaires, membres d'une même pensée à trois termes, séparés à la fois et réconciliés. Voilà une philosophie digne de ce nom, une science, une science rigoureuse, démontrée, homogène, partant d'un principe unique, pour en suivre et en épuiser toutes les conséquences.

Tel est le système de Fichte : qu'on trouve ce système absurde, bizarre, obscur, il n'en est pas moins vrai qu'il est une période essentielle de l'histoire de la philosophie allemande, un anneau nécessaire de la chaîne. On peut sans doute expliquer aussi l'influence qu'il a exercée par la beauté de quelques-unes de ses applications. La morale de Fichte, par exemple, est une suite imprévue peut-être, mais rigoureuse de sa métaphysique. Elle est fondée sur le moi. Le caractère éminent du moi, c'est la liberté. Conserver sa liberté, son moi, c'est le devoir; respecter le moi, la liberté des autres, c'est le droit. De là ce noble stoïcisme de Fichte, et cette passion pour la liberté, qui ont été en si parfait accord avec la mâle vigueur de son caractère et le rôle généreux qu'il s'est donné dans les affaires politiques de l'Allemagne. Mais, à nos yeux, l'importance du système de Fichte n'est pas là. Sa grandeur et son originalité, nous la trouvons dans cette extraordinaire métaphysique si justement et si hardiment appelée par

ROYAL

lui-même l'*idéalisme subjectif absolu*. Elle a ce caractère singulier qu'en poussant à ses plus extrêmes conséquences le scepticisme de Kant, elle prépare le dogmatisme de Schelling et de Hegel. Et il faut bien le remarquer, non-seulement elle le prépare, mais elle le commence et le contient. Fichte, en effet, aspire ouvertement à la science absolue. Il explique l'homme, la nature et Dieu. Il mène la philosophie allemande, si on peut ainsi dire, du subjectif à l'objectif par le subjectif même, du scepticisme au dogmatisme, d'une doctrine tellement timide, qu'elle ose à peine affirmer un être effectif, à cette philosophie ambitieuse qui embrasse dans ses cadres immenses l'histoire de l'humanité et celle de la nature, et prétend, sans mesure et sans réserve, à l'explication universelle des choses.

Schelling a commencé sa carrière philosophique par accepter le système de Fichte, comme Fichte avait d'abord adopté celui de Kant. Son premier écrit, composé à vingt ans, porte ce titre expressif : *Du moi comme principe de la philosophie;* mais il ne tarda pas à s'apercevoir de l'impossibilité absolue de maintenir la philosophie dans cette étroite enceinte où elle étouffait. Sur les pas de Fichte, la philosophie avait perdu la nature; il s'agissait de la reconquérir.

La nature existe en face du moi. Toute tentative de déduire la nature du moi, l'objet du sujet, est radicalement impuissante; l'exemple de Fichte l'a prouvé. On ne réussirait pas mieux à déduire le sujet de l'objet, le moi de la nature, la pensée de l'être. Ainsi point d'être sans pensée, point de pensée sans être, et aucun moyen de résoudre la pensée dans l'être ou l'être dans la pensée. C'est dans ces termes que se posait devant Schelling le problème philosophique.

On s'explique très simplement la solution où il fut conduit. Suivant lui, la pensée et l'être, le sujet et l'objet, ne peuvent être à la fois irréductibles et inséparables, s'il n'y a pas un principe commun de l'un et de l'autre, principe à la fois subjectif et objectif, intelligent et intelligible, source unique de la pensée et de l'être. Ce principe, ce *sujet-objet absolu*, comme l'appelle Schelling, est l'idée-mère de sa philosophie. Remarquons que c'est à peu près de la même manière que Spinoza avait été conduit à l'unité de la substance. Son maître, Descartes, en effet, avait constaté au début de la science une dualité fondamentale. En face de l'être qui pense, il avait reconnu l'être étendu. Comment expliquer leur coexistence, bien plus, leur union? Malebranche, préludant à l'idéalisme de Kant, avait nié qu'on pût connaître les corps; Berkeley, devançant Fichte, avait essayé de

déduire l'étendue de la pensée. Spinoza, sentant d'avance la vanité de ces tentatives, déclara hardiment que la coexistence de la pensée et de l'étendue n'était possible que par une substance infinie, à la fois étendue et pensante, à la fois nature et humanité. L'analogie est sensible, mais il ne faut pas l'exagérer. Le mouvement de la philosophie allemande a un caractère qui lui est propre et une originalité limitée, mais réelle. Schelling n'est point le plagiaire de Spinoza, bien qu'il l'ait connu et admiré dès sa jeunesse, bien que la polémique ardente qui divisa Mendelsohn et Jacobi, et à laquelle prit part toute l'Allemagne pensante, soit antérieure de quelques années aux premiers écrits de Schelling, et l'ait de bonne heure si vivement frappé, qu'il exprimait ouvertement, dans son premier essai, l'espérance de *réaliser un jour un système qui fût le pendant de l'*Éthique *de Spinoza* (1). C'est justement ce qui est arrivé, mais les différences des deux systèmes sont incontestables. Nous y insisterons un instant pour mettre en pleine lumière le principe fondamental de la philosophie de Schelling.

Dans l'univers de Spinoza, il y a deux mondes, à la fois unis et opposés, le monde de la pensée ou des ames, et le monde de l'étendue ou des corps. Ces mondes se pénètrent l'un l'autre. Toute ame a un corps, tout corps a une ame. La pensée a ses lois, la nature a les siennes; mais ces lois se correspondent étroitement. Un des grands théorèmes de Spinoza est celui-ci : *L'ordre et la connexion des idées est le même que l'ordre et la connexion des choses* (2). Quel est le secret de cette identité? C'est que la pensée et l'étendue, les ames et les corps, ne sont que les deux faces d'une même existence. La nature, c'est Dieu dans l'étendue et le mouvement; l'ame, c'est Dieu dans la pensée. Dieu étant un, les lois de son développement sont unes. Ainsi toutes les existences se pénètrent, tout s'unit, tout s'identifie.

Schelling part aussi de cette dualité, la pensée ou le sujet, les choses ou l'objet, ou encore la nature et l'humanité. La nature a des lois; mais une loi, c'est essentiellement quelque chose d'intellectuel, c'est une idée. La nature est donc toute pénétrée d'intelligence; d'un autre côté, l'humanité a aussi ses lois; elle est libre sans doute, mais elle n'est pas livrée au hasard. Des règles absolues gouvernent son développement. Il y a donc parenté entre l'humanité et la nature. D'où

(1) Schelling, *Du moi considéré comme principe de la philosophie.*
(2) *Éthique*, part. II, prop. 7.

vient leur distinction? C'est que la nature obéit à ses lois sans conscience, tandis que l'humanité a conscience des siennes. En d'autres termes, il y a de l'être dans la pensée, de l'idéal dans le réel, et il y a aussi de la pensée dans l'être, du réel dans l'idéal. La différence, c'est qu'ici la pensée, et là l'être, dominent; mais au fond la pensée et l'être sont inséparables. Il y a donc un principe commun qui se développe tantôt sans conscience et tantôt avec conscience de soi-même. C'est le Dieu de Schelling.

Jusque-là le philosophe hollandais et le philosophe allemand ne diffèrent pas; voici le point où ils se séparent. Dans l'univers de Spinoza, il y a un abîme entre la pensée et l'étendue. La pensée et l'étendue, c'est toujours Dieu sans doute, mais il n'y a aucune sorte d'union entre ces deux parties de son être. Le flot des idées coule d'un côté, le flot des corps coule de l'autre. Dieu les embrasse, il est vrai; mais, dans cet océan infini, les ondes contraires ne s'unissent pas. De là au sein de la nature une solution de continuité éternelle. Il en est tout autrement dans le système de Schelling. L'ensemble des êtres compose une échelle continue et homogène où chaque forme de l'existence conduit à une forme supérieure. La nature n'est pas, comme dans Spinoza, destituée d'intelligence. Un courant infini de pensée circule dans toutes ses parties; seulement cette pensée n'arrive pas du premier coup à la plénitude de son être. C'est d'abord une pensée tellement obscure, tellement sourde, qu'elle s'échappe absolument à elle-même. Par degrés, elle s'éclaircit et se replie sur soi; elle se sent d'abord, puis se distingue, enfin elle arrive à se réfléchir, à se posséder, à se connaître parfaitement. « La nature, dit Schelling, sommeille dans la plante, elle rêve dans l'animal, elle se réveille dans l'homme. » Ce développement merveilleux est ce que les Allemands appellent le *progrès* ou le *processus* de l'être (*prozess*). L'idée du *processus* n'est pas dans Spinoza; elle appartient en propre à la philosophie allemande et à Schelling. Leibnitz, à la vérité, et, deux mille ans avant Leibnitz, Aristote, avaient conçu la nature comme une série de formes homogènes s'élevant de degrés en degrés à une perfection toujours croissante; mais, dans Leibnitz comme dans Aristote, le lien substantiel qui unit ces formes diverses reste obscur ou inexpliqué. Schelling l'explique par le panthéisme, il est vrai, mais enfin il l'explique à ses risques et périls, et, de cette sorte, en empruntant tour à tour à Spinoza et à Leibnitz, il reste lui-même. On ne saurait refuser à cette fusion du dynamisme de Leibnitz et du panthéisme de Spinoza le caractère de l'originalité et

de la grandeur, d'autant mieux que Schelling n'a copié personne; c'est le mouvement propre de sa pensée, c'est le courant de la philosophie allemande qui l'a conduit à la philosophie de l'identité.

Le système de Schelling en effet, bien qu'il paraisse et qu'il soit réellement une réaction extrême contre la doctrine de Fichte, en un autre sens la continue. Fichte n'admettait-il pas aussi l'identité absolue des choses? Ne résolvait-il pas l'opposition du moi et du non-moi dans un principe supérieur? Seulement ce principe supérieur, c'était toujours le moi, et de là le caractère idéaliste et subjectif de tout le système. Cette identité admise par Fichte, Schelling la généralise et la transforme. Elle n'est plus pour lui renfermée dans cette étroite prison du moi; elle est le fond de toutes choses. On peut dire que Schelling a pris des mains de Fichte les cadres de sa philosophie; mais, en les élargissant, il leur a donné une ampleur infinie. Il a fait entrer dans le système de Fichte la nature exilée; il y a répandu à pleines mains la réalité et la vie.

Faut-il s'étonner maintenant que Fichte, à la fin de sa vie, ait incliné aux idées de Schelling? Dans la *Destination de l'homme* (1), dans un autre ouvrage fort curieux, *Instruction pour arriver à la vie bienheureuse* (2), le système de Fichte ne se distingue plus de celui de Schelling. Le moi n'est plus ici le moi subjectif de la *Théorie de la Science;* c'est le moi réel, objectif, qui communique à la nature sa propre réalité, sa propre objectivité. M. Fichte le fils, qui porte avec honneur un grand nom, s'efforce en vain de confondre ces deux choses. Sa piété filiale est assurément fort ingénieuse, mais elle ne parvient pas à dissimuler l'intervalle immense qui sépare l'idéalisme de Fichte et cette philosophie de Schelling si pleine du sentiment de la nature et de la réalité. Aussi, tandis que la doctrine de Fichte était, sauf en morale, presque stérile en applications, la doctrine de Schelling régénérait les sciences physiques et donnait une impulsion merveilleuse à l'histoire des religions, à celle de la philosophie.

Le mouvement de la philosophie allemande ne pouvait s'arrêter à Schelling. Le système de Schelling, en effet, renfermait bien un principe, mais elle ne fournissait aucun moyen de le développer scientifiquement. Qu'avait fait Schelling? Il avait conçu l'ensemble des

(1) Ouvrage depuis long-temps traduit par M. Barchou de Penhoën.

(2) Cet éloquent écrit vient d'être traduit par M. Bouillier, avec deux introductions intéressantes, l'une du traducteur, l'autre de M. Fichte le fils. — 1 vol. in-8°, chez Ladrange.

choses comme la série progressive des formes variées d'un principe identique. Mais comment saisir ce principe? comment atteindre la loi de son développement? comment la démontrer? C'est ce que Schelling ne faisait pas.

Pourquoi ce principe se développe-t-il? Pourquoi devient-il tour à tour pesanteur, lumière, activité, conscience? Est-ce à l'expérience qu'on le demandera? Mais l'expérience constate les faits, elle ne les explique pas. Dira-t-on que le sujet-objet se développe par sa nature? On demandera quelle est sa nature, et Schelling ne la détermine en aucune façon. Il faut donc admettre ici la qualité occulte d'un principe inconnu. Que de mystères et d'hypothèses! et à quoi tout cela sert-il? Otez l'expérience, nul moyen n'apparaît de construire régulièrement ou même d'ébaucher la science. C'est sous le poids de cette difficulté que Schelling avait imaginé son *intuition intellectuelle*, faculté transcendante qui atteint l'absolu d'une prise immédiate, sans passer par les degrés laborieux de l'analyse et de la réflexion; mais jamais Schelling n'a pu éclaircir la nature équivoque de cette intuition prétendue. Est-ce un don naturel de l'esprit humain? est-ce un privilége? on ne sait. Quoi de plus obscur, de plus arbitraire, de plus incompatible avec les conditions de la science? Évidemment la philosophie allemande devait faire un pas de plus ou abandonner son principe. Ce dernier pas, Hegel le fit. Hegel a cherché, il a cru trouver une méthode pour construire la science absolue, pour a démontrer. Cette méthode, c'est la *logique*.

Faire connaître à des lecteurs français, même d'une manière générale, le système de Hegel, c'est, je n'hésite pas à le dire, une des plus difficiles entreprises qu'on se puisse proposer. D'abord personne ne s'est encore risqué à traduire aucun ouvrage de Hegel (1), de sorte que rien ne prépare le public ni à cette méthode étrange ni à cet étrange langage. Un écrivain consciencieux, M. Ott, esprit ferme et plein de sens, a fait, il est vrai, d'utiles efforts pour nous initier à la doctrine et à la terminologie hégéliennes (2); mais, tant qu'un traducteur ha-

(1) L'ouvrage important publié par M. Bénard sous ce titre : *Cours d'esthétique de Hegel* (2 volumes in-8°), n'est pas proprement une traduction; c'est une libre analyse.

(2) Mentionnons aussi les articles de M. Wilm dans la *Revue Germanique*, une dissertation étendue de M. Louis Prévost : *Hegel, exposition de sa doctrine*, et une thèse de M. Véra : *Platonis, Aristotelis et Hegelii de medio termino doctrina*.

bile et résolu n'aura pas fait passer dans notre langue un des grands ouvrages de Hegel, l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* par exemple, les plus exactes analyses seront encore insuffisantes.

Rien ne paraît au premier abord plus extraordinaire, tranchons le mot, plus absurde que le système de Hegel. Non-seulement il pousse plus loin que ne l'avait fait Schelling et jusqu'à sa dernière limite le principe déjà fort équivoque de l'identité absolue de la pensée et de l'être; mais, par une suite de cet excès même, il introduit une loi qui est le renversement de toutes les idées reçues : c'est à savoir que les contradictoires sont identiques, par exemple que l'être est identique au néant, le fini à l'infini, la vie à la mort, la lumière aux ténèbres. La philosophie consiste, pour Hegel, à trouver en tout l'unité sous la contradiction, l'identité sous la différence.

On se sent disposé tout d'abord, à l'égard d'une telle entreprise, à la défiance et presque au dédain. Il est certain toutefois, à part la valeur même de la doctrine de Hegel, qu'elle est une suite nécessaire de ce qui précède, le terme fatal où la philosophie kantienne devait aboutir. Supposez que Kant, en 1820, fût sorti de son tombeau; nul doute qu'en voyant ce que la philosophie était devenue entre les mains de Hegel, il ne se fût écrié, comme Malebranche en lisant Spinoza, que c'était *une épouvantable chimère*. Et cependant ces deux principes si étranges et si dangereux, l'identité des contradictoires, l'identité de la pensée et de l'être, sont déjà dans le système de Kant. N'est-ce point Kant, en effet, qui dans sa dialectique a donné l'exemple déplorable d'opposer les idées l'une à l'autre, et de prouver que les thèses contradictoires sont également vraies? La logique de Hegel, sous ce point de vue, n'est-elle pas le développement des antinomies? Mais ce qui est plus évident encore et d'une plus grande conséquence, c'est que Kant a préparé l'identification absolue de la pensée et de l'être.

C'est une étude infiniment curieuse à se proposer que l'histoire de ce principe dont l'Allemagne est si fière, et où elle fait consister son principal titre d'honneur. On le voit naître avec Kant, se développer dans Fichte, se transformer dans Schelling, et arriver enfin dans le système de Hegel à son plein développement. Suivant Kant, ce que nous appelons les lois de la nature, ce sont en réalité les formes de notre intelligence que nous appliquons aux phénomènes. La grande erreur des philosophes, c'est de détacher ces lois de leur véritable principe, savoir l'esprit humain, le sujet, pour les transporter dans les choses, pour les objectiver. Kant aimait, comme on sait, à rendre sensible l'idée de sa réforme philosophique, en la rapprochant de celle que son com-

patriote Kopernic avait introduite dans l'astronomie. Le vulgaire croit que les astres tournent autour de la terre, ce qui ne peut s'accorder avec l'observation exacte des faits. Changez l'hypothèse, faites tourner la terre autour du soleil, toute contradiction disparaît, tout s'explique et s'éclaircit. De même on est accoutumé à subordonner la pensée à l'être, tandis qu'au vrai, suivant Kant, c'est l'être qui est subordonné à la pensée.

De cette conception à celle de Fichte, il n'y a qu'un pas. Si les choses ne sont que ce que les fait la pensée, c'est la pensée qui constitue, qui crée les choses. Le moi, en se pensant, en se posant, se crée; en posant le non-moi, il le crée; enfin, en posant Dieu, il le crée encore. Voilà l'identité absolue de la pensée et de l'être, explicitement professée par Fichte, et, comme on voit, rigoureusement déduite de l'idée fondamentale de Kant. Seulement il faut remarquer que cette identité absolue est dominée par le caractère propre du système de Fichte; je veux dire qu'elle est purement psychologique et subjective; l'être, pour Fichte, comme la pensée, c'est toujours le moi ou un développement du moi. Fichte ne pouvait donner à l'identité de la pensée et de l'être un autre sens qu'à condition de sortir de son système. Schelling, nous l'avons vu, reprit, mais en le transformant radicalement, le système de Fichte. A ses yeux, le moi et le non-moi ont une égale réalité, la nature et l'humanité subsistent en face l'une de l'autre; elles trouvent leur union dans un principe à la fois idéal et réel, subjectif et objectif, qui les constitue, les pénètre et les contient.

Cette identité de la pensée et de l'être, du sujet et de l'objet, conçue comme réelle et objective, est le principe commun de la philosophie de Schelling et de celle de Hegel, et on voit qu'elles se rattachent étroitement l'une et l'autre aux doctrines antérieures. Voici maintenant la différence des deux systèmes. Schelling n'identifie la pensée et l'être que dans leur principe premier, savoir Dieu; mais au-dessous de Dieu, la pensée et l'être, sans jamais se séparer, se distinguent. Il y a plus d'être dans la nature, il y a plus de pensée dans l'homme. S'il en est ainsi, l'être et la pensée sont deux choses différentes, et le principe de l'identité est en défaut. A la rigueur, en effet, si l'être et la pensée sont une seule et même essence, non-seulement la pensée doit se trouver partout où est l'être, mais elle doit s'y rencontrer dans la même proportion. Pourquoi cet équilibre est-il rompu? comment est-il possible qu'il vienne à se rompre? pourquoi Dieu est-il plus dans l'humanité que dans la nature? Question téméraire sans doute, mais à laquelle est

tenu de répondre celui qui ose soutenir que la science absolue est possible à l'homme. Or, cette question, Schelling ne la résout pas, et ne peut pas la résoudre. Le voilà convaincu d'inconséquence. Il a proclamé le principe de l'identité de la pensée et de l'être, il l'a dégagé du caractère relatif et subjectif qui le défigurait dans Fichte et dans Kant, mais il n'a pas osé le développer avec rigueur. Aussi sa philosophie ne s'est-elle soutenue que par des hypothèses ou par des emprunts déguisés qu'il a faits à l'expérience.

Hegel met sa gloire à être plus conséquent et plus hardi que son devancier, et il prétend tirer du principe de l'identité ce que Schelling ni aucun philosophe n'a jamais pu lui faire rendre, une science du développement des choses.

La pensée et l'être, c'est tout un. A quoi bon deux mots pour exprimer une essence unique? Ne disons pas la pensée, l'être, disons l'*idée*. L'idée, voilà le dieu de Hegel; le développement de l'idée, voilà la réalité; la connaissance de ce développement, voilà la science. La science de l'idée s'appelle la logique, et ainsi la métaphysique et la logique se confondent.

Grace à cette identité vraiment absolue, la science devient possible. Elle se réduit, en effet, à déterminer les rapports nécessaires des idées. Dans la théorie de Schelling, on était réduit soit à s'appuyer sur l'expérience pour décrire le mouvement de l'être dans la nature, ce qui ne donnait pas une véritable science, ou à donner carrière à l'imagination, et à présenter des hypothèses déguisées sous le beau nom d'intuition intellectuelle. Cela tenait à ce que l'essence du premier principe restait indéterminée, et à ce que l'on admettait une distinction arbitraire entre les objets de la pensée et la pensée elle-même. Maintenant que nous savons que le premier principe, c'est l'idée, et que la nature et l'humanité ne sont autre chose que le développement de l'idée, les lois de l'idée étant connues, la science est trouvée.

On demandera comment les lois de l'idée peuvent être déterminées. Hegel répond à cette question par sa logique, qui est la détermination scientifique des lois de l'idée. Hegel ne donne pas ces lois comme une découverte accidentelle de son génie. Ces lois sont partout, dans la conscience de tout homme, dans la nature, dans l'histoire. Elles se déduisent toutes, au surplus, d'une loi unique et fondamentale, la loi de l'identité des contradictoires. Suivant Hegel, toute pensée, tout être, toute idée renferme une contradiction, et non-seulement cette contradiction existe dans les choses, mais elle les constitue. La vie est

essentiellement la synthèse, l'union de deux élémens qui tout ensemble s'excluent et s'appellent nécessairement.

Au premier abord, dit Hegel, cette doctrine révolte le sens commun et paraît favorable au scepticisme. Loin de là; elle est au contraire l'arrêt de mort du scepticisme. Les pyrrhoniens triomphent de l'opposition des idées; cette opposition n'embarrasse en rien le vrai philosophe, qui y voit la condition et le mouvement même de la vie.

Le sens commun, loin de repousser le principe de l'identité des contradictoires, lui rend un éclatant témoignage. Le sens commun ne maintient-il pas la différence et l'identité de l'ame et du corps, la coexistence et l'opposition de la prescience de Dieu et du libre arbitre? C'est manquer au sens commun que d'abandonner une de ces vérités pour l'autre, sous le vain prétexte qu'elles se contredisent. Examinez le sens commun sous sa forme la plus haute, la religion; l'ame religieuse n'adore-t-elle pas un Dieu à la fois personnel et infini, un Dieu immobile et vivant, visible et invisible tout ensemble? Le sceptique croit triompher en opposant ces attributs; c'est que le raisonnement a étouffé en lui la raison. Pendant qu'il se tourmente à aller d'un de ces contraires à l'autre, un élan du cœur vers Dieu les unit. La plus raisonnable des religions, le christianisme, n'enseigne-t-il pas au genre humain depuis dix-huit siècles que Dieu a fait le monde de rien, que Dieu s'est fait homme? Et ne sont-ce pas là autant de contradictions, mais des contradictions pleines de raison, de réalité et de vie?

Les sciences nous offrent aussi mille exemples de l'identité des contradictoires. En physique, n'admet-on pas sans aucune difficulté que la lumière suppose les ténèbres? Imaginez une lumière sans ombre. Les objets également éclairés ne se distinguent plus, et ce jour uniforme est en tout identique à la nuit. Ainsi la lumière *pure*, comme dit Hegel, la lumière *immédiate*, la lumière *en soi*, implique son contraire, l'obscurité. Non-seulement elle la suppose, mais elle la porte en soi, elle l'engendre, et d'un autre côté, en la produisant, elle se réalise elle-même. Le produit, c'est la lumière effective, la couleur.

Nous pouvons, sur cet exemple très simple, prendre une idée générale du système de Hegel. Toute idée renferme trois élémens, ou, pour employer le langage consacré, trois *momens*. Vous pouvez la considérer ou en elle-même, ou dans son opposition avec l'idée contraire qu'elle renferme, ou enfin dans l'union qui les réconcilie. Le premier moment est celui de l'idée *en soi*, le second celui de l'idée *hors de soi*, le troisième enfin, celui de l'idée *en soi et pour soi*. L'idée

existe d'abord d'une manière simple et immédiate, puis elle se divise et s'oppose à elle-même; enfin elle ramène ses deux membres à l'unité. Le moment de l'unité est celui de la vie, de la réalité concrète et individuelle. Celui qui ne considère l'idée que dans les momens antérieurs ne connaît que des abstractions. C'est la commune infirmité du vulgaire et de ces philosophes qui suivent la logique de l'école. Le vulgaire, l'homme dans la vie animale, s'en tient à cette première vue des choses qui nous les fait connaître dans un état de mélange et de confusion. C'est la perception des sens. L'entendement s'applique à cette matière grossière, la divise, la décompose. Ici éclatent les oppositions; toutes choses paraissent contraires, la vie et la mort, le mouvement et le repos, l'ame et le corps, le fait et le droit, la société et la nature, la philosophie et la religion. Les esprits qui s'attachent à ces oppositions ne peuvent manquer de tomber dans le scepticisme, absurde extrémité aussi éloignée du sens commun que de la vraie philosophie; mais s'arrêter au scepticisme, c'est bien mal connaître la nature des choses et la puissance de la pensée; l'entendement est au-dessus des sens, mais la raison est au-dessus de l'entendement. Ce que l'entendement sépare, la raison l'unit; les choses qui semblaient incompatibles apparaissent comme inséparables; à la confusion succède l'ordre, à la guerre la paix, au doute la foi, aux angoisses de l'ame, aux hésitations du raisonnement, la sérénité d'une affirmation sûre d'elle-même, la plénitude d'une compréhension parfaite. La vie et la mort ne sont que les deux momens de l'existence, le fait et le droit les deux aspects d'une même nécessité, la société un perfectionnement de la nature, la philosophie un perfectionnement de la religion.

On s'explique maintenant comment Hegel a pu être conduit au principe de sa logique et de toute sa philosophie, l'identité des contradictoires. Trouver dans chaque idée une idée contraire, et les unir dans une troisième idée; opposer à la thèse l'antithèse, et les réunir dans la synthèse; considérer successivement l'idée en soi, hors de soi, et pour soi, telle est sa méthode constante. L'idée à laquelle Hegel aboutit au terme de chaque opposition n'est pas autre chose que l'idée première, mais vivifiée par cette opposition elle-même, d'abstraite devenue concrète, de morte vivante. Cette même idée, ainsi transformée, traverse une nouvelle opposition, une nouvelle contradiction, pour en sortir victorieuse, et ainsi de suite à l'infini, depuis l'idée la plus simple, qui contient le germe de toutes les autres, jusqu'à la plus composée, qui en exprime le plus complet développement. La chaîne de ces oppositions, c'est la science. Elle consiste à faire voir l'universelle identité :

partie d'une idée primitive au plus bas degré de la pensée, elle la retrouve au faîte, et toutes les idées intermédiaires ne sont toujours que la même idée qui se déploie à l'infini.

Il est possible de s'orienter maintenant au sein de ce vaste édifice d'abstractions accumulées où se joue avec une fécondité et une subtilité inouies la pensée de Hegel. Rien ne reste en dehors de ce système, et il y a là, on ne saurait en disconvenir, un effort immense pour tout embrasser et tout expliquer. Indiquons au moins les grandes lignes du monument. L'œuvre de Hegel comprend trois parties : la logique proprement dite, la philosophie de la nature, et la philosophie de l'esprit. Le principe premier et dernier des choses, ce que Hegel appelle l'*idée*, doit d'abord être envisagé en lui-même, dans les profondeurs de son essence non encore manifestée, dans ces lois nécessaires et primitives qui la constituent, et se réfléchissent plus tard en toutes ses œuvres. La science de l'idée en soi, c'est la *logique pure*, lumière, fondement, clé de voûte de tout le système. L'idée, par une suite nécessaire de sa nature, telle que la logique l'a décrite et expliquée, l'idée se développe, ou, pour mieux dire, se brise et met à nu l'élément de la contradiction qui était renfermé en son sein. Elle était Dieu en soi, elle devient nature; éternelle, elle tombe dans le temps; immuable, dans le changement. La *philosophie de la nature* nous développe la série des mouvemens nécessaires qui emportent l'idée à travers tous les degrés de l'échelle des êtres sensibles, et où elle épuise sa faculté de se contredire elle-même. Les lois de la mécanique, de la chimie, de la physiologie, se résolvent dans une série d'oppositions; mais le principe suprême qui préside à ce développement veut que la contradiction nécessairement créée soit nécessairement détruite. L'idée, qui s'ignorait et se niait dans la nature, retourne à soi pour devenir esprit. La science du retour de l'idée à elle-même est la *philosophie de l'esprit*. Les religions, les arts, les systèmes, les institutions sociales, ne sont que les phases diverses de cette évolution que règle une éternelle et inflexible géométrie. L'histoire de l'humanité réfléchit celle de Dieu; c'est une logique vivante, c'est Dieu qui se réalise, qui, parti de soi, revient à soi, refermant ainsi le cercle infini et éternel.

Reprenons ces grandes divisions. La logique, dans le système de Hegel, tient la place qu'occupe la théodicée dans les systèmes ordinaires; elle est la science de Dieu considéré en soi, avant la création, si les mots Dieu et création ont ici un sens. Étrange théodicée, en effet, où, à la place de ces attributs sublimes de la justice éternelle, de la

bonté infinie, de la beauté pure et sans mélange, nous trouvons une sèche et monotone énumération d'idées abstraites, l'être, le néant, la qualité, la quantité, la mesure, l'identité, la différence. Rien de plus aride que cette algèbre qui ajoute à la monotonie de notions toujours indéterminées l'insupportable uniformité du procédé qui les oppose et les combine sous la loi d'une trichotomie toujours renaissante. La *Somme* de saint Thomas, qui comprend quelques milliers de syllogismes à la suite les uns des autres, ou, pour choisir un plus convenable exemple, les deux cents propositions corollaires et scholies de l'*Ethique*, sont, à côté de la logique de Hegel, des œuvres pleines de charme et de vie.

Ces abstractions et la loi qui les enchaîne constituent pour Hegel le fond des choses. Le vulgaire y voit de vaines combinaisons de l'esprit; ce sont les véritables réalités. Quelle abstraction plus vide, à ce qu'il semble, que celle de l'être? Tout pour Hegel en va sortir. L'auteur de la *Logique* semble avoir voulu accumuler ici tous les sujets de défiance et d'étonnement. D'une idée abstraite il prétend faire sortir la réalité, et comment, je vous prie? par l'intermédiaire d'une idée encore plus vide, celle du néant. L'idée confondue avec l'être, l'être avec le néant, le concret sortant de l'abstrait, la contradiction placée à l'origine des choses, voilà l'épreuve où Hegel ne craint pas de soumettre notre bon sens et notre patience.

L'idée de l'être est en effet la plus simple de toutes les idées; toutes les autres la supposent, et elle n'en suppose aucune avant elle. Or, l'idée de l'être ou l'être, car Hegel identifie, ici comme toujours, ces deux choses, est identique au néant. Qu'est-ce en effet que l'être considéré en soi? C'est l'être absolument indéterminé, ce qui n'est ni fini, ni infini, ni esprit, ni matière, ce qui n'a ni quantité, ni qualité, ni rapport. Tout cela peut s'affirmer du néant. Penser au néant, c'est faire abstraction de toutes les formes de l'existence; c'est la même chose, par conséquent, que penser à l'être en soi. D'un autre côté, Hegel ne nie pas que l'être et le néant, ce qui est et ce qui n'est pas, ne soient deux termes contradictoires. Ils sont à la fois contradictoires et identiques. La contradiction dans l'identité, voilà la souveraine loi de la pensée et des choses.

Ainsi, du sein de l'idée de l'être, matière primitive des choses, sort l'idée du néant; mais l'être et le néant ne restent pas en face l'un de l'autre. L'être exclut et appelle le néant; ce double mouvement suscite une troisième idée que Hegel appelle le *devenir* et qui réconcilie les deux autres. Le devenir, c'est l'idée du développement par lequel un

être devient ce qu'il n'était pas. Cette idée implique à la fois celle de l'être et celle du néant; elle en est la synthèse. Nous voilà sortis de cette abstraction confuse où tout se mêle et se perd; nous mettons le pied sur le terrain de la réalité; nous avons affaire à l'être déterminé, à la *qualité*.

Il est inutile de poursuivre cette déduction; j'aime mieux esquisser quelques-unes des grandes applications de la logique, particulièrement celles qui se rattachent à la philosophie de l'esprit.

L'idée dominante du système de Hegel se maintient avec une fermeté singulière au sein des applications les plus diverses. Partout l'idée traverse les trois momens nécessaires; elle est d'abord l'identité confuse des contraires; puis elle se divise, pour rentrer finalement dans son identité primitive, éclaircie et vivifiée. Cette loi domine et éclaire la psychologie, la morale, le droit, l'histoire de la civilisation, celle des religions et des philosophies.

Il y a, nous l'avons déjà vu, trois facultés dans l'esprit humain : la sensibilité qui nous livre les idées dans leur confusion, l'entendement qui les débrouille et les oppose, la raison qui les unit.

L'homme est d'abord pour lui-même unité confuse d'une ame et d'un corps : cette unité se brise par la réflexion; l'ame s'oppose le corps, mais elle s'aperçoit que le corps, c'est encore elle-même, et alors elle le ramène à soi comme un moment nécessaire de son existence.

Dans l'homme, tout est d'abord mêlé, l'instinct, la volonté, la raison. L'homme existe déjà sans doute dans l'enfant, mais d'une manière abstraite encore et indéterminée; il est en soi, il n'est pas pour soi. L'âge de la réflexion arrive; une opposition se déclare entre l'instinct et la raison, entre la nature et la volonté. De là le mal, mais de là aussi le bien. Le bien suppose le mal, car celui qui fait le bien sans effort, sous la seule impulsion d'une nature excellente, n'est pas véritablement bon. Ici se vérifie avec éclat, suivant Hegel, le principe de sa logique. On ne peut concevoir le bien sans concevoir en même temps le mal. Le bien en un sens implique donc le mal, et cependant il l'exclut. Il l'exclut et il le suppose, voilà la contradiction qu'il faut résoudre. Hegel y croit parvenir en démontrant qu'au fond l'instinct et la raison sont identiques. L'instinct, c'est la raison qui s'ignore. Après s'être opposée à elle-même dans la lutte de la volonté et de la nature, elle reconnaît leur identité, et dès-lors tout rentre dans l'ordre au sein de l'ame pacifiée; l'instinct comprend qu'obéir à la raison, c'est être fidèle à lui-même; la raison comprend qu'elle est faite, non pour étouffer ou comprimer l'instinct, mais pour le conduire, et cette har-

monie intelligente et volontaire de l'instinct et de la raison, c'est la vertu, mère du bonheur. On s'imagine que le bonheur et la vertu sont deux choses différentes : philosophie étroite, philosophie de l'entendement ! La raison identifie ce que le cœur de l'honnête homme ne sépare jamais, le bien-faire et le bien-être, l'action vertueuse et la félicité.

Ainsi, partout à la surface la contradiction, la différence; partout au fond l'harmonie et l'identité. Quoi de plus opposé, à ce qu'il semble, que la philosophie et la religion ? quoi de plus divers que les cultes? quoi de plus contraire que les systèmes philosophiques? En réalité, toutes ces institutions religieuses dont la variété nous confond, dont l'opposition nous étonne, ne sont que les membres d'un même corps, les momens d'une même idée. Cette idée, qui se développe sous le voile du symbole dans la suite harmonique des religions, est la même qui, sous des formes plus claires, déploie dans le mouvement régulier des systèmes philosophiques sa nature toujours diverse et toujours identique. Les lois de la logique, partout présentes, parce qu'elles sont le fond de tout, déterminent et gouvernent souverainement cette double évolution.

Il y a trois grandes religions : la religion orientale, la religion grecque et la religion chrétienne, lesquelles correspondent aux trois momens nécessaires de l'idée logique. La religion orientale, c'est l'idée de Dieu à son premier moment, celui qui comprend tous les autres dans leur unité confuse. L'homme adore Dieu, mais sans le connaître et sans se connaître soi-même. Univers, homme, Dieu, tout cela ne forme encore qu'un tout indécis, la nature. La religion grecque, c'est l'idée de Dieu au moment de la diremtion, de la contradiction. Dieu se divise pour ainsi dire, s'ébranche en mille rameaux, s'oppose à l'homme et à lui-même; l'infini se perd et se dissout dans le fini. La religion chrétienne est par essence la religion de la réconciliation. Fille de l'Orient et de la Grèce, elle les reproduit et les identifie. Dieu, qui s'ignorait dans les obscurs symboles de l'Inde, qui était en quelque sorte hors de soi dans la prodigieuse variété des divinités contraires de la Grèce et de Rome, revient à soi dans le christianisme pour prendre conscience claire et pleine possession de soi. Aussi, le christianisme est-il la seule religion complète, la seule vraie, la seule évidente par elle-même : c'est Dieu se sachant et s'affirmant Dieu.

Ce qu'on appelle les mystères de la religion chrétienne, ce sont les lois absolues des choses, obscures pour les sens, absurdes et contradictoires pour l'entendement, claires et harmonieuses pour la raison. Le premier de ces mystères, n'est-ce point celui de la sainte Trinité ?

Or, la sainte Trinité, c'est sous une forme auguste le principe même de la logique. Le Père, c'est l'idée en soi; le Fils, c'est l'idée hors de soi, dans sa manifestation visible, sous la double forme de la nature et de l'humanité. L'Esprit, c'est l'idée en soi et pour soi, parvenue au terme de son mouvement, se reconnaissant identique dans tous les degrés qu'elle a parcourus. Au sein même du Père se retrouvent les trois momens de l'idée, mais sous une forme encore tout idéale : l'Être ou la Puissance, objet de la pensée; le Verbe ou l'Intelligence, ou encore la Pensée, engendrée par l'Être; l'Amour enfin, qui procède de tous deux et qui les unit. Cette Trinité, tout idéale, se réalise par la création, royaume du Fils; mais, pour rattacher la création à son principe, il faut que le fini se sache infini, que l'homme se connaisse Dieu : c'est le royaume de l'Esprit.

Il appartient éminemment à la philosophie de réaliser sur la terre le royaume de l'Esprit. C'est elle en effet qui, en rattachant les symboles du christianisme aux lois de la pensée, démontre et explique ce que la religion ne faisait qu'affirmer, l'union intime de l'homme et de Dieu. La première forme de cette union se trouve dans la communauté chrétienne de l'église au berceau; la seconde, ç'a été l'église organisée; la dernière sera l'état où toutes les croyances religieuses sont appelées à s'allier bientôt sous la loi de la raison et de la liberté.

II.

Ce n'est point en quelques pages que l'on peut apprécier les résultats d'un mouvement philosophique aussi vaste, aussi varié que celui que nous venons de décrire; ce qui précède n'est point une histoire de la philosophie allemande, ce qui suit n'en sera pas une critique. Mais, de même que nous espérons en avoir dit assez pour piquer et déjà pour satisfaire un peu la curiosité, nous voudrions, dans les simples réflexions qui vont suivre, exciter quelque défiance et prévenir l'engouement.

Si je ne me trompe, la philosophie allemande est depuis un demi-siècle sous l'empire et comme sous le charme d'une illusion, et c'est là ce qui m'explique le vice fondamental de sa méthode, les étonnantes révolutions et les aberrations singulières de ses systèmes. Cette illusion, c'est de croire que la science absolue est possible pour l'esprit humain. La science absolue, je veux dire l'explication absolue et universelle des choses, voilà la chimère que poursuit depuis Fichte la

philosophie allemande, et chacun des systèmes qu'elle a tour à tour enfantés n'est qu'un effort pour saisir l'insaisissable fantôme.

On explique d'ordinaire cette confiance démesurée dans la pure théorie par le génie spéculatif de la race germanique, et cette explication est vraie, mais elle ne suffit pas; car enfin cette terre de l'enthousiasme a porté de grands critiques : Wolf, Heyne, Paulus; cette race chimérique a produit Kant. Selon nous, c'est l'excès même du doute dans la doctrine de Kant qui nous explique dans celle de Hegel l'excès de l'orgueil dogmatique. Deux élémens essentiels constituent en effet la science : d'un côté, l'esprit humain lui-même avec sa nature, ses conditions, ses lois; de l'autre, l'ensemble des choses, leur essence, leurs rapports. Réduire l'esprit humain à connaître sa constitution dans l'oubli de la nature des choses, c'est nier la science; concevoir la science comme indépendante de la nature de l'esprit humain, de ses conditions, de ses lois, de ses limites, c'est la nier encore, car c'est la rendre impossible et contradictoire.

La philosophie allemande nous offre le spectacle de ces deux excès contraires. Kant commence par reconnaître que dans la science les philosophes n'ont pas su faire la part de l'esprit humain, la part du sujet: vue profonde autant que solide, d'où est sortie une incomparable analyse de la raison; mais, bientôt entraîné par son principe, ce sage esprit oublie sa sagesse au point d'interdire à l'esprit humain tout accès dans la réalité des choses. Hegel s'est jeté à l'extrémité opposée. L'auteur de la *Critique de la Raison pure* osait à peine affirmer l'existence des objets extérieurs; l'auteur de la *Logique* en connaît à fond, en explique, en déduit, en démontre l'origine, l'essence et les lois. Le père de la philosophie allemande réduit la théodicée à soupçonner la possibilité de Dieu; pour le dernier héritier de cette philosophie, la nature divine n'a pas de mystères; le nombre et l'ordre de ses attributs se découvrent avec la même clarté que les propriétés des courbes géométriques. Kant enfermait la raison dans le cercle de l'expérience; Hegel refuse à l'expérience toute autorité scientifique; tout doit être démontré en philosophie, c'est-à-dire déduit des idées pures. Les plus hautes conceptions de l'esprit humain n'ont pour le maître qu'une valeur relative et subjective; rien de relatif et de subjectif, si l'on en croit le disciple, n'a de place dans les cadres de la science.

Ainsi, des deux termes nécessaires de toute connaissance, l'esprit humain et les choses, Kant supprime le second, Schelling et Hegel retranchent le premier. Fichte marque la transition d'un excès à l'autre. Fichte en effet, tout en exagérant le kantisme, poursuit la chimère de

la science absolue; mais c'est dans le moi qu'il se flatte de la trouver. Il supprime comme Kant les choses, mais il en conserve les idées et prépare la transformation future qui, de ces idées, va faire les choses elles-mêmes.

Ainsi, Fichte, Schelling, Hegel, et on peut ajouter à ces noms éminens ceux de tous les philosophes de la moderne Allemagne, ont ce point commun au sein des différences qui les séparent: c'est de croire que la science absolue est possible, c'est de la chercher, c'est de la construire. De là leur méthode commune, aussi chimérique, aussi vaine que l'objet qu'elle poursuit. Son trait distinctif, c'est la suppression de l'expérience ou du moins la subordination complète de l'expérience aux données de la raison pure. L'Allemagne a le plus parfait mépris pour l'observation. Tenir compte des faits, c'est à ses yeux tomber dans l'empirisme, dernier degré de l'abaissement intellectuel. La science est essentiellement l'explication des choses; or, l'expérience n'explique rien; la science en expliquant démontre, l'expérience ne saurait rien démontrer. L'expérience est enfermée dans des limites nécessaires; elle sait ce qui arrive en tel temps, en tel lieu; la science veut des résultats universels et durables; l'expérience est l'ouvrage d'un esprit fini, et partant elle est toujours relative et toujours subjective; la science est absolue et objective par essence.

Évidemment, si la philosophie poursuit la science absolue, la méthode philosophique, c'est la méthode *a priori*, fondée sur les idées pures, suivant l'ordre des choses, expliquant tout, déduisant tout, méprisant l'expérience, ne reconnaissant aucune limite, aucune condition. A une telle science il faut une telle méthode; ces deux chimères sont faites l'une pour l'autre.

Si je ne m'abuse, le secret de toutes les spéculations allemandes est là: le principe de l'identité de la pensée et de l'être, commun fondement du système de Schelling et de celui de Hegel, le principe plus dangereux encore de l'identité des contradictoires dont la logique hégélienne est une perpétuelle application, enfin cette idée éminemment panthéiste du *processus* des choses qui fait de l'esprit humain le terme suprême où les développemens successifs de l'existence viennent se concentrer et se réfléchir, tout cela nous apparaît comme autant de suites nécessaires de la double illusion que nous venons de signaler.

Pour que la science absolue soit construite, il ne suffit pas en effet que l'ordre des idées exprime l'ordre des choses, il faut que les idées embrassent, pénètrent, constituent les choses; il faut que les idées soient les choses. Supposez, en effet, que les choses soient séparées ou

seulement distinctes des idées, un doute est possible sur la conformité parfaite des idées avec les choses; l'essence des êtres est soupçonnée, entrevue : elle n'est pas saisie, atteinte dans son fond. C'en est donc fait de la science absolue, s'il n'y a pas identité entre les idées et les choses.

La science absolue doit partir d'une première idée et en déduire toutes les autres. Quelle peut être cette idée? La plus compréhensive et la plus vague de toutes, l'idée de l'être indéterminé. Mais comment passer de l'être indéterminé à l'être réel, de l'abstrait au concret, du néant de l'existence à la vie? Il y a là une contradiction. Eh bien! au lieu de la dissimuler, acceptons-la hardiment. La contradiction est à l'origine des choses : que cette contradiction primitive devienne la loi fondamentale de la pensée et de l'être, qu'elle se retrouve dans toute la nature, qu'elle soit la force cachée par qui les idées sortent les unes des autres depuis la plus pauvre jusqu'à la plus riche, de sorte qu'en définitive le néant soit le principe, Dieu le terme, et que le néant devienne Dieu.

Mais comment l'esprit humain pourra-t-il connaître et décrire cette vaste et merveilleuse évolution? A une seule condition, c'est que l'esprit humain soit le degré supérieur où tout aboutit, le dernier cercle qui enveloppe et pénètre tous les autres; à condition que l'esprit humain soit tout, que l'homme soit Dieu. L'homme divinisé, voilà le dernier mot de la philosophie allemande.

Schelling dit que Dieu, c'est le sujet-objet absolu; Hegel, que c'est l'idée, l'esprit infini. Mais il faut bien s'entendre. Le sujet-objet, considéré avant son développement, n'est qu'une abstraction, une identité vide. J'en dis autant de l'esprit infini, de l'idée en soi. Hegel lui-même déclare que l'idée en soi est identique au néant. Si c'est là Dieu, il faut s'expliquer avec franchise; mais non : le Dieu de la philosophie allemande n'est pas au commencement des choses, il est à leur terme. Ce Dieu, c'est l'esprit humain, ou plutôt Dieu est à la fois à l'origine, au terme et au milieu, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de Dieu distinct des choses.

Ces étranges doctrines, à défaut de mérite plus solide, ont-elles du moins celui de la nouveauté? C'est encore là une des illusions de la philosophie germanique.

Rien de plus naïf que les prétentions de nos voisins d'outre-Rhin en fait d'originalité. Dans l'école hégélienne en particulier, on les a portées à leur comble. Hegel ne reconnaît en ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie* que deux grandes époques, l'époque grecque et l'époque

germanique. Or, il va sans dire que la philosophie germanique est comprise entre Kant et Hegel. C'est rayer d'un trait de plume des annales de la pensée humaine la scholastique et la philosophie française, des noms, par exemple, comme ceux d'Abélard et de Descartes. Que l'Allemagne traite avec ce mépris superbe des philosophes français, cela peut à la rigueur se concevoir; mais rabaisser aussi Leibnitz, n'est-ce pas l'excès de l'ingratitude? Elle est d'autant plus choquante, que ces altiers contempteurs de la philosophie du XVIIe siècle n'ont pas dédaigné de lui emprunter ses vues les plus originales. Le principe de l'homogénéité universelle de l'existence, la loi de continuité qui enchaîne tous les êtres, le dynamisme intérieur qui pénètre la nature sous l'apparent mécanisme de ses phénomènes, l'analogie profonde des lois de l'univers physique et des lois de l'humanité, toutes ces grandes idées qui sont la force et la richesse du système de Schelling, ne viennent-elles pas de Leibnitz? Un autre cartésien, Spinoza, n'a-t-il pas aussi à revendiquer sa large part dans les spéculations de l'Allemagne? Le principe de l'identité de la pensée et de l'être n'est-il pas, nous l'avons prouvé, le propre fonds du spinozisme? Hegel accuse le Juif d'Amsterdam d'avoir méconnu le principe occidental, le principe moderne de la personnalité, d'avoir fait de Dieu la nécessité ou la chose absolue, sans reconnaître en lui la personne absolue ou l'idée; mais est-ce bien à Hegel qu'il appartient d'élever contre le spinozisme une telle accusation, d'ailleurs si légitime? Cette personnalité qu'il invoque, l'a-t-il respectée dans l'homme et en Dieu, lui qui n'a vu partout, du sommet de l'être jusqu'à son plus bas degré, que la rigoureuse géométrie de l'idée? Tout en se distinguant de Spinoza, Hegel reconnaît pourtant à la philosophie germanique un grand précurseur. Lequel, je vous prie? ce n'est pas Spinoza, ce sera peut-être Descartes? Non; c'est un Allemand du XVIe siècle, le chimérique auteur de l'*Aurore naissante*, le cordonnier-philosophe de Görlitz, Jacob Böhme!

On croira peut-être que j'exagère ici les illusions du patriotisme germanique. Il faut donc citer Hegel lui-même :

« Nous verrons, dit-il dans un discours célèbre, que, chez les autres nations de l'Europe où les sciences sont cultivées avec zèle et autorité, il ne s'est plus conservé de la philosophie que le nom; l'idée en a péri, et elle n'existe plus que chez la nation allemande. Nous avons reçu de la nature la mission d'être les conservateurs de ce feu sacré, comme aux Eumolpides d'Athènes avait été confiée la conservation des mystères d'Éleusis, aux habitans de Samothrace celle d'un culte plus pur et plus élevé, de même que plus anciennement encore

l'esprit universel avait donné à la nation juive la conscience que ce serait d'elle qu'il sortirait renouvelé (1). »

On a le droit de sourire, dans la patrie de Descartes et de Malebranche, de cette naïve exaltation. Pour moi, ce qui m'étonne, c'est que l'histoire de la philosophie, qui a été cultivée avec tant de patience et de profondeur par la savante Allemagne, n'ait pas quelque peu altéré la sérénité de cet orgueil. En France, si notre philosophie contemporaine peut paraître, en fait d'originalité, porter trop loin la modestie et l'abnégation, nous avons du moins cet avantage, que la connaissance impartiale et approfondie des grandes conceptions du passé nous a donné une sorte de maturité précoce qui nous préserve des illusions. Platon, long-temps médité, nous rend moins sensibles à l'originalité de Schelling; Plotin, bien connu, nous tient en garde contre Hegel.

Je ne veux point faire ici un étalage indiscret d'érudition, et je sais que les mêmes principes peuvent recevoir des mains du temps et du génie des développemens pleins de nouveauté et de grandeur; toutefois il ne sera pas inutile, pour mettre à leur place bien des prétentions et prévenir plus d'un entraînement, de rappeler quelques souvenirs historiques, et de montrer jusque dans la plus haute antiquité les traces de ces mêmes doctrines que l'Allemagne se flatte d'avoir inventées.

Identifier la pensée et l'être, l'intelligent et l'intelligible, dans une seule et même essence, l'idée; faire des idées le dernier fond des choses, ne voir dans les réalités individuelles et périssables que l'ombre de l'idée, l'idée, pour ainsi dire, brisée et séparée de soi; admettre même au sein des idées un élément nécessaire de négation et de contradiction, et expliquer les choses par l'union ineffable de l'être et du néant, de l'identité et de la différence, n'est-ce point là, je le demande à quiconque a médité *la République*, *le Timée* et *le Sophiste*, n'est-ce point là la substance du système de Platon? n'est-ce point de la sorte que l'entendait Aristote, quand il élevait contre son maître cette plainte amère qui peut paraître aujourd'hui une prophétie, que la théorie des idées absorbait la philosophie dans la logique (2)?

Nous pourrions remonter plus haut, jusqu'à cette école pythagoricienne, mère du platonisme. Pour moi, quand j'entends Hegel dé-

(1) Ces paroles ont été prononcées par Hegel, à Heidelberg, en octobre 1816, à l'ouverture de son cours d'histoire de la philosophie.

(2) Aristote, *Métaphysique*, I, 8.

montrer *a priori* que le mouvement le plus vrai est le mouvement circulaire, quitte à trouver bientôt d'excellentes raisons pour prouver, toujours *a priori*, que le mouvement des planètes doit être elliptique; quand je vois un métaphysicien du XIXe siècle déduire la ligne du point, la surface de la ligne, le solide de la surface, croyant ainsi transformer de purs nombres en corps, des abstractions en réalités, il me semble, je l'avoue, que je recule de plus de deux mille années, et je me reporte à ces jours d'innocence de la philosophie que nous retrace si bien Aristote, où rien n'avait encore altéré la foi naïve de la spéculation en elle-même. L'auteur de la *Métaphysique* est ici vraiment admirable de bon sens et de haute ironie :

« Tout ce que les pythagoriciens, nous dit-il, pouvaient montrer dans les nombres qui s'accordât avec les phénomènes, ils le recueillirent et ils en composèrent un système; et, si quelque chose manquait, ils y suppléaient, pour que le système fût bien d'accord et complet (1). »

N'est-ce point là la logique hégélienne au berceau? et que pourrait-on opposer à la physique chimérique du philosophe de Berlin, qui fût plus fort que ces paroles qu'adresse Aristote aux métaphysiciens-géomètres de la grande Grèce :

« Les êtres mathématiques sont sans mouvement..... Comment pourra-t-il y avoir du mouvement, si on ne suppose d'autres sujets que le fini et l'infini, le pair et l'impair? Comment rendront-ils compte de la légèreté et de la pesanteur? Aussi n'ont-ils rien dit de bon sur le feu, la terre et les autres choses semblables, parce qu'ils n'ont rien dit, je pense, qui convienne proprement aux choses sensibles... De nos jours, les mathématiques sont devenues la philosophie tout entière (2). »

Au lieu de mathématiques, lisez logique, et ce passage vient, après deux mille ans, accabler les hégéliens du bon sens immortel d'Aristote; mais, sans remonter à ces temps primitifs de la philosophie, je trouve au déclin de la civilisation grecque et romaine un mouvement philosophique plein d'analogies curieuses avec celui qui agite depuis soixante ans l'Allemagne. Je veux parler de la philosophie alexandrine. Elle aussi avait été précédée par un radical scepticisme, celui d'Énésidème et d'Agrippa. Elle aussi s'élança à l'extrémité contraire, pour embrasser le fantôme de la science absolue et celui de la mé-

(1) Aristote, *Métaphysique*, I, 4.
(2) Id., *ibid.*, 7 et 8.

thode rationnelle. Comme Hegel, Plotin dédaigne l'expérience; comme lui, il prétend saisir l'ordre absolu des choses, et non-seulement le saisir, mais le déduire et le démontrer; tous deux admettent dans l'être un mouvement dialectique qui se réfléchit dans la science et identifie la raison et l'être dans l'idée. A Alexandrie comme à Berlin, on voit clair dans les mystères de l'essence divine; on la décompose en trois élémens à la fois distincts et inséparables, trinité primitive qui se retrouve au fond de toute chose et de toute pensée. Cette trinité devient pour les deux écoles une baguette magique qui fait tomber tout voile, éclaircit toute obscurité, efface toute différence. Les systèmes philosophiques se rapprochent, les symboles religieux se confondent, tout se pénètre et s'unit. Au sommet de la trinité, par-delà toutes les déterminations de la pensée et de l'être, l'unité absolue, indéterminée, identité du néant et de l'existence, centre où toutes les contradictions se perdent et s'identifient, source d'où tout s'épanche et où tout revient, abîme où la pensée humaine, après avoir parcouru le cercle nécessaire de ses révolutions, vient chercher le repos dans l'anéantissement de la conscience et de la personne.

Ainsi, même principe, la recherche de la science absolue; même méthode, la spéculation toute rationnelle; mêmes résultats, l'identité de la pensée et de l'être, l'identité des contradictoires, l'unification de l'homme avec Dieu.

Que d'autres signalent les différences; pour nous, nous n'avons dû chercher que les analogies, estimant utile, avant que de combattre de front la méthode germanique, de constater qu'elle a déjà traversé plus d'une épreuve et subi plus d'une mémorable condamnation.

Demandons-nous maintenant sur quoi repose, en définitive, cette méthode altière du haut de laquelle la philosophie allemande regarde avec dédain ce qu'il lui plaît d'appeler l'empirisme français? On est confondu, quand on adresse cette question à l'Allemagne elle-même, de trouver un si frappant contraste entre la hauteur de ses prétentions et la vanité des titres sur lesquels elle prétend les appuyer. Il y a déjà quelques années, Schelling ressaisit la plume avec éclat, après un silence qui étonnait et affligeait tous les amis de la philosophie, pour prendre en main la défense d'une méthode bien compromise, et pour l'opposer à celle que la philosophie française s'honore d'avoir héritée de Descartes (1). Certes, on ne saurait donner à la mé-

(1) Voyez l'écrit intitulé : *Jugement de M. Schelling sur la philosophie de M. Cousin.* 1835.

thode allemande un plus illustre défenseur ni un plus habile interprète. Schelling a autant d'esprit que de génie, et dans ses écrits, notamment dans celui que nous signalons, il sait unir la grace à la grandeur. Mais quel est le fond de cette brillante apologie? Le voici en peu de mots.

Ce que Schelling, ce que les métaphysiciens de l'Allemagne ne peuvent comprendre, c'est que la philosophie soit une science, une science digne de ce nom, et qu'en même temps elle doive tenir compte de deux choses : d'une part, de la nature de l'esprit humain, de ses conditions, de ses limites, de ses lois; de l'autre, des données de l'expérience. Une philosophie appuyée sur l'étude de la nature humaine leur paraît empreinte d'un caractère tout relatif et tout subjectif. « La science, nous dit Schelling, doit être homogène; si vous mêlez l'expérience et la raison, votre philosophie n'est plus *d'une seule pièce*. L'expérience, d'ailleurs, n'est pas un procédé à l'usage de la métaphysique; elle constate des existences, elle ne les explique pas. Elle donne le *que* et non le *comment*. Cet empirisme timide n'a rien à nous dire sur la nature des choses, sur celle du premier principe; il se borne à quelques attributs tout négatifs, à quelques déterminations abstraites et vides. C'est une science sans contenu; ce n'est point une *philosophie réelle*. »

Nous répondrons en substance à Schelling et à l'Allemagne : La philosophie telle que vous la concevez, dans son homogénéité et son universalité absolues, est, par sa définition même, un idéal, ou, pour mieux parler, une chimère entièrement inaccessible, sans aucune proportion avec l'esprit humain et avec toute la constitution de notre nature. Cette philosophie, nous vous défions non-seulement de la construire, mais même de la commencer. Quant aux objections que vous adressez à la nôtre, elles ne tombent pas sur nous, mais sur l'esprit humain. C'est à la nature des choses que vous faites le procès. Contre vous, au surplus, nous ne voulons d'autres défenseurs que vous-mêmes. Le crime capital que vous nous reprochez, celui de consulter l'expérience, vous le commettez comme nous, ajoutant ainsi aux inconvéniens de l'illusion ceux de l'inconséquence, et compliquant votre situation de telle sorte que, si l'expérience a des dangers, vous les subissez, et, si elle a des avantages, vous ne les recueillez pas.

Oui, j'ose le dire au nom de l'histoire, concevoir la philosophie comme indépendante des limites de l'esprit humain et des conditions de l'expérience, c'est placer l'homme entre le scepticisme absolu et une exaltation voisine de la folie. Fausse alternative, également répudiée par la conscience de l'humanité, par les lois d'une exacte logique

et par la nature même de la pensée. Quoi! l'homme ne connaîtra rien s'il ne connaît tout, et il n'y a point de milieu entre la science absolue et l'absolue ignorance! Certes, la métaphysique n'est point un rêve, et nous croyons qu'il a été donné à l'homme de pénétrer au-delà des apparences des sens, de sonder sa propre nature, d'atteindre dans leur fond ces causes invisibles qui soutiennent et animent l'univers, de porter ses regards jusqu'à l'être des êtres, et d'entrevoir quelques-unes des merveilles adorables de sa perfection. En se tenant dans ces limites, on a le droit de faire appel au sens commun; on se sent fort du témoignage de ses semblables. Le genre humain, en effet, est religieux, et une métaphysique secrète est présente au sein de toute religion. Il n'en est aucune, depuis le plus grossier fétichisme jusqu'au spiritualisme le plus pur, qui ne contienne sur la nature et l'ordre des choses une doctrine plus ou moins profonde, toujours proportionnée aux besoins et aux lumières croissantes de la civilisation; mais autant la conscience de l'humanité soutient et autorise une philosophie réglée dans ses vœux, autant elle réprouve une ambition excessive qui ne sait pas reconnaître l'irrémédiable infirmité de notre nature. Quel orgueil, ou plutôt quel délire de croire que cet homme, qui est un abîme à lui-même, pourra contempler sans voile les origines éternelles de l'être! Un brin de paille est pour lui plein de mystères, et il n'y en aura pas dans l'essence de Dieu! Quoi! cette chétive créature qui, dans le rapide intervalle placé entre l'instant de la naissance et celui de la mort, résiste à grand'peine à toutes les causes de destruction qui menacent son existence, voilà le séjour de la science absolue!

Cette science absolue, dites-vous, est dans l'esprit humain; mais est-elle le commun partage de tous, ou le privilége de quelques-uns, celui d'un seul peut-être? Dans la première alternative, voilà autant de philosophes que d'hommes, voilà une égalité absolue entre toutes les intelligences. Dans la seconde, quel abîme vous creusez entre un homme et un autre homme! Vous possédez, Hegel, la science absolue, et il y a des hommes, vos semblables, qui ne l'ont pas! N'y en eût-il qu'un seul, cet homme n'est plus votre égal. Entre la science absolue et ce qui n'est pas elle, il y a l'infini. Cet homme ne sait pas tout; donc, au prix de ce que vous savez, il ne sait rien. Ou il n'est point homme, ou vous-même vous êtes plus qu'homme.

Examinons à l'œuvre ces philosophes qui cherchent et qui ont trouvé la science absolue. Schelling place à la cime des choses un principe qu'il appelle l'identique absolu, le sujet-objet. Ce principe se

détermine, s'objective par sa nature, et se donne ainsi à lui-même une première forme qu'il brise aussitôt pour en revêtir une autre, jusqu'à ce qu'il ait épuisé sa puissance d'objectivité, et soit entré en pleine possession de son être.

Ici Hegel arrête son maître et lui dit : Vous êtes infidèle aux conditions de la science absolue. La science absolue doit tout expliquer et tout démontrer. Or, vous débutez par une hypothèse et par une énigme. L'absolu se divise, l'identique se différencie. Qu'est-ce que l'absolu? qu'est-ce que l'identique? Il se divise, dites-vous; il se différencie, il s'objective; pourquoi cela et comment? Le principe du système doit être clair par excellence, puisqu'il doit tout éclaircir. Or, votre principe est inintelligible, et il offusquera de ses ténèbres le reste du système. Puis, comment décrirez-vous l'évolution de l'absolu dans la nature et dans l'homme? Vous ne connaissez pas la nature de l'absolu et les lois intimes de son développement. Comment pourrez-vous le voir dans les choses, ne le voyant pas en soi? Il faudra donc recourir à l'expérience. Vous sortez de la science absolue.

Nous ne savons pas, en vérité, ce que Schelling pourrait répondre à ces objections. On ne saurait mieux le mettre en contradiction avec ses propres principes, et signaler dans son système les deux choses qui ne devraient jamais se rencontrer dans une philosophie toute *a priori :* des mystères inexpliqués, des secours tirés de l'expérience.

Mais si Hegel triomphe contre Schelling, le maître n'est pas moins fort contre son disciple. Il faut entendre Schelling presser de sa vive dialectique les fastueuses théories qui, entre autres torts, ont eu celui de faire oublier les siennes. On a prétendu, dit-il, qu'en métaphysique, il ne fallait rien supposer. On m'a reproché de faire des hypothèses. Or, par où commence-t-on? Par une hypothèse, et la plus étrange de toutes, l'hypothèse de la notion logique, ou de l'idée « à laquelle on attribue la faculté de se transformer par sa nature même en son contraire, et puis de retourner à soi, de redevenir elle-même, chose qu'on peut bien penser d'un être réel, vivant, mais qu'on ne saurait dire de la simple notion sans la plus absurde des fictions (1). » Voilà, suivant Schelling, une première supposition toute gratuite. Cependant le système se soutient assez bien tant qu'on reste dans la sphère de la logique pure, où il ne s'agit que de combiner des abstractions; mais comment passer de l'idée à l'être? Cela est impossible, cela est inconcevable. Nouvelle hypothèse, nouvelle absurdité,

(1) *Jugement de M. Schelling*, etc., p. 17.

que Schelling relève avec la plus perçante ironie : « L'idée, dit-il, l'idée de Hegel, on ne sait trop pourquoi, ennuyée peut-être de son existence purement logique, s'avise de se décomposer dans ses momens, afin d'expliquer la création. »

On ne saurait mieux dire, et voilà une admirable revanche de Schelling contre l'infidèle et orgueilleux disciple; mais que pensera tout ami désintéressé de la vérité en écoutant ces deux illustres adversaires, si habiles dans l'attaque, si faibles dans la défense? Non, sans doute, Hegel, pas plus que Schelling, n'a pu faire le premier pas en philosophie sans laisser des mystères dans la science et sans faire des emprunts à l'observation : double preuve, preuve irréfragable de la vanité de la science absolue et de la méthode rationnelle.

Après avoir tant attaqué l'empirisme, Schelling, dans ce même écrit que nous combattons, finit par convenir qu'on ne peut se passer de l'expérience en métaphysique. L'aveu est loyal, mais bien tardif, et après tout c'est une contradiction. Si nous en croyons les bruits encore un peu vagues qui viennent de l'Allemagne, la nouvelle philosophie de Schelling a pour caractère de s'appuyer sur la tradition et l'expérience (1). On ne peut qu'applaudir à ce dessein et admirer la vivace fécondité de ce génie que ni l'âge ni la contradiction n'ont pu épuiser; mais, quand Schelling aura terminé sa seconde philosophie, ne craint-il pas qu'on lui en demande une troisième pour mettre les deux autres d'accord? D'un côté, une doctrine toute rationnelle; de l'autre, un système tout fondé sur l'expérience et la tradition, est-ce là cette philosophie d'une seule pièce qu'on nous reproche de ne pas avoir? est-ce là cette homogénéité, cette unité tant célébrées?

Il est vrai que Schelling prétend faire de l'expérience en grand. Notre psychologie lui paraît, comme eût dit Spinoza, *historiola animæ*. En général, on méprise beaucoup la psychologie au-delà du Rhin, et on croirait, à entendre nos dédaigneux voisins, qu'il ne sied qu'à un étroit génie de s'y appliquer. Pour nous, nous ne voyons pas ce qui empêcherait qu'en psychologie on ne fît de l'expérience tout-à-fait en grand, à la manière de Socrate et de Kant, lesquels, sans sortir de la conscience, ont su y descendre à une certaine profondeur. Nous préférons hautement les *Méditations* de Descartes, qui vivront toujours,

(1) Voyez l'esquisse que donne M. Matter du nouveau système de Schelling dans l'ouvrage intitulé : *Schelling, ou la Philosophie de la nature et la Philosophie de la révélation*. Paris, 1845.

à ses *Principes* ou à ses *Météores*, qui n'ont pas plus duré que le système des tourbillons; et dans les *Méditations*, ce que nous admirons le plus, ce sont les deux premières, où Descartes ne dépasse pas encore le *Cogito*. Mais enfin, qu'on la fasse en grand ou en petit, l'expérience est toujours l'expérience; elle est toujours l'ouvrage d'un être limité dans l'espace et dans le temps, placé dans de certaines conditions, entravé par mille obstacles, sujet à l'ignorance, à l'erreur, à toutes les misères du doute et de la réflexion. Nous voilà descendus des hauteurs de la science absolue; nous voilà redevenus des hommes. Faut-il s'en plaindre? Notre philosophie sera-t-elle moins rigoureuse, parce qu'elle reposera sur une analyse plus exacte de nos moyens de connaître; moins réelle, parce qu'elle vivra de faits, et non d'abstractions; moins légitime enfin, parce qu'étant faite par des hommes, elle tiendra compte des idées, des besoins et des limites de la nature humaine?

Plus chimérique ou moins sincère que Schelling, Hegel prétend se passer tout-à-fait de l'expérience, ou du moins la subordonner en tout à la raison. Il faut lui rendre cette justice, que jamais philosophe n'a porté plus loin l'ambition spéculative; nul n'a fait un plus grand effort pour satisfaire aux conditions de la science absolue. Où le conduit cet excès de confiance? Disons-le nettement, à un véritable délire. Qu'on jette les yeux sur sa philosophie de la nature, et qu'on le suive, si on en a la patience, dans l'inextricable dédale de ses prétendues démonstrations. J'ose dire qu'en voyant cet esprit si ingénieux et si élevé se consumer en stériles combinaisons d'idées et de mots, identifier les notions les plus différentes, établir les rapprochemens les plus étranges, abuser des analogies verbales, jouer avec les mots comme les scholastiques les plus décriés, déduire le temps de l'espace, de l'un et de l'autre le lieu, du lieu le mouvement, du mouvement la matière; démontrer géométriquement que la nature doit graviter; distribuer les rôles entre les parties du système planétaire, donner au soleil le rôle du genre, aux comètes celui de l'espèce, aux planètes celui de l'individu; prouver que le soleil doit tourner nécessairement sur lui-même, en vertu des lois de la logique; expliquer par raison spéculative pourquoi l'esprit fini, c'est-à-dire l'homme, a son séjour dans une planète plutôt que dans un autre; déterminer *a priori* le nombre des corps élémentaires; trouver des preuves démonstratives qui le fixent justement au chiffre marqué par les dernières découvertes de la chimie, oui, j'ose dire, sans épuiser cette triste énumération, qu'on sent pro-

fondément ce que Hegel n'a jamais su reconnaître : le contraste de l'orgueil humain et de la prodigieuse faiblesse de notre nature. Voilà un penseur versé dans les sciences physiques qui prend parti entre Keppler et Newton, abstraction faite du calcul et des expériences; voilà un philosophe qui définit la lumière, *le moi de la nature*, qui nous assure que le feu n'est autre chose que *l'air devenu affirmatif*, sans parler de mille autres propositions non moins bizarres que mon respect pour le génie de Hegel m'empêche de citer.

Tout cela ne serait rien encore, si Hegel restait dans le domaine de la physique; mais quand il porte dans les sciences morales ce mépris du bon sens, ce défi audacieux jeté aux notions reçues, ces définitions prodigieuses, ces analogies extraordinaires, ces monstrueuses transformations; quand on le voit rompre en visière à tout ce que les hommes respectent, identifier le bien et le mal, le droit et le fait, le libre arbitre et la fatalité, on se souvient alors que Hegel, dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, a réhabilité les sophistes, et on s'éloigne avec une sorte de tristesse et de dégoût d'une philosophie qui nous promettait de tout comprendre et de tout éclaircir, et qui n'est le plus souvent que le chaos de toutes les idées, la confusion de tout langage, la négation de toute science et de toute foi.

Nous ne voulons aboutir au surplus qu'à une conclusion très simple : c'est que la philosophie allemande, quelle que soit sa part d'originalité et de grandeur, si riches, si neuves, si brillantes que puissent être plusieurs de ses applications, quelle que soit la place encore indécise que la postérité assignera aux hommes de génie qui ont marché ou qui marchent encore à sa tête, la philosophie allemande s'appuie sur une méthode radicalement défectueuse, répudiée par le sens commun, condamnée par les leçons de l'histoire, convaincue d'illusion par ses propres égaremens et d'inconséquence par ses propres aveux, incompatible enfin avec les conditions de la science et la constitution de l'esprit humain.

Rien n'est plus propre, ce nous semble, que ces aberrations de la raison spéculative à nous attacher de plus en plus à la méthode qui a fait de tout temps la force et l'honneur de la philosophie française, et lui a donné sur la vie réelle une si féconde influence. Est-ce à dire que nous n'ayons pas à notre tour plus d'une utile leçon à recevoir de l'Allemagne? Nous sommes bien éloignés d'une telle pensée. Des reproches essentiels que nous adressent nos voisins, s'il n'en est aucun

peut-être qui soit entièrement mérité, presque tous sont de nature à provoquer en France de sérieuses réflexions. Ce n'est pas le moment d'y insister, mais nous voulons au moins les indiquer avec franchise; sévères, comme nous le sommes en France, pour la philosophie allemande, il nous conviendrait mal d'être trop indulgens pour nous-mêmes.

On nous dit : Vous faites de l'expérience en petit, enfermés que vous êtes dans une étroite psychologie. Aspirez à quelque chose de plus élevé, à une métaphysique réelle qui atteigne l'origine et le fond des choses. Ne vous bornez pas à la théodicée toute formelle, toute négative de la scholastique; tenez compte des progrès accomplis; au lieu de revenir à Descartes, imitez-le : avancez!

Tout n'est pas également fondé, grace à Dieu, dans ces hautains reproches; mais on ne saurait se dissimuler toutefois que, depuis un demi-siècle surtout, et particulièrement en France, il ne se soit accompli une séparation déplorable entre la philosophie et les sciences. Au XVIIe siècle, on distinguait, mais on ne séparait pas, la métaphysique et la physique, la science de Dieu et la science de la nature; les fruits de cette union étaient admirables. Descartes publiait à la fois le *Discours de la Méthode*, la *Géométrie* et la *Dioptrique*, régénérant du même coup la philosophie et les sciences. Cette analyse sévère qu'il appliquait à la pensée avec tant de génie, transportée dans les mathématiques, enfantait une science nouvelle, l'application de l'algèbre à la géométrie. On se représente Malebranche comme un spéculatif perdu dans l'abstraction et la mysticité; ce rêveur tenait fort bien sa place à l'Académie des sciences. Que dire de Leibnitz qui créait en même temps le calcul de l'infini et le système des monades, réunissant en sa vaste pensée, véritable miroir vivant de l'univers, pour lui appliquer une de ses expressions favorites, tous les objets qu'une intelligence finie peut embrasser? Quel spectacle que celui de la controverse de Newton et de Leibnitz! l'auteur du nouveau système du monde et celui de la *Théodicée* discutant devant l'Angleterre et l'Allemagne attentives les premiers principes des connaissances humaines! Tout change au XVIIIe siècle, et la philosophie et les sciences commencent à s'isoler. D'Alembert est, certes, un grand esprit, et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, tour à tour trop vanté et trop dédaigné, est un beau morceau de philosophie; mais retranchez-en la part qui revient à Bacon et celle de Locke, que restera-t-il à l'illustre géomètre? Condillac analyse avec une rare finesse la langue des calculs; mais

il n'a guère plus d'autorité chez les savans que d'Alembert n'en conserve aujourd'hui chez les philosophes. C'est ainsi que, préparé par le XVIIIe siècle, le divorce de la métaphysique et des sciences est maintenant consommé, et je ne sais en vérité qui des deux en souffre le plus. L'Allemagne nous donne ici d'excellens modèles. De tout temps, la philosophie y a pénétré d'une vie commune toutes les sciences particulières. Celles-ci gagnent à cette alliance du mouvement et de l'unité; la philosophie en retire à son tour des applications qui l'enrichissent, l'éprouvent et la consacrent. De nos jours, par exemple, les systèmes de Schelling et de Hegel ont agi de la manière la plus puissante sur la marche des sciences naturelles. La philosophie de l'identité a eu ses physiciens et ses physiologistes; il suffit de nommer Steffens, Troxler, Oken.

En Allemagne, la philosophie anime et gouverne tout. Non-seulement elle domine les sciences, mais elle est intimement mêlée à toutes les questions religieuses. Strauss, Marheinecke, ont appliqué l'hégélianisme à la théologie. Schleiermacher, Schelling, Gôrres, Baader, sont à la fois de grands philosophes et de grands théologiens. En France, nous sommes sur ce point d'une discrétion voisine de la timidité. L'étude des religions est au berceau. Quels monumens considérables en citerait-on depuis le triste livre de Dupuis et celui de Benjamin Constant? La théologie, même réduite au christianisme, est une science à peu près perdue; si le clergé l'abandonne, est-ce une raison pour la laisser périr? n'est-ce pas plutôt aux philosophes qu'il appartient de ranimer les études théologiques, d'unir ensemble, pour les féconder l'une par l'autre, l'histoire des cultes et celle des systèmes, de pénétrer dans l'analyse approfondie des dogmes du christianisme, de remettre en honneur l'étude de ses grands docteurs, d'inspirer ainsi au clergé une émulation salutaire qui tournera au profit de tout le monde?

Si la philosophie française se mêlait plus intimement à la vie scientifique et à la vie religieuse, nul doute qu'elle ne devînt plus hardie et plus féconde dans l'ordre même de la spéculation métaphysique. M. Schelling nous reproche de nous arrêter en théodicée à la science un peu creuse de l'école. On nous demande aussi, d'un autre côté de l'Allemagne, si, en revenant à Descartes et à Leibnitz, nous entendons porter la philosophie en arrière, supprimer le XVIIIe siècle, ne tenir aucun compte ni de ce qui s'est accompli dans l'ordre religieux et politique, ni des immenses progrès qu'ont faits les sciences naturelles depuis cent cinquante années.

Ces reproches, dans leur sévérité excessive, sont loin assurément

d'être mérités. Les philosophes allemands prennent trop souvent notre modération pour de la faiblesse, et notre discrétion pour de l'impuissance. La théodicée de Descartes et de Leibnitz, que nous nous honorons en effet de suivre, leur paraît presque vide, parce qu'elle se borne à éclaircir quelques-uns des attributs de l'être des êtres, et sait marquer des limites à la curiosité de l'homme; mais ces limites, nous ne les avons pas faites, et, puisqu'on ne les peut détruire, la véritable sagesse est de les reconnaître, et la véritable force de ne jamais les franchir. Il faut l'avouer, au surplus : en France, nous craignons les illusions et nous avons peu de goût pour les grandes aventures. Le seul besoin qui nous tourmente profondément, c'est celui de voir clair dans nos idées. Nous disons tous volontiers ce que répétait sans cesse l'illustre et regrettable Jouffroy : Je n'ai pas peur du doute; j'ai peur de l'obscurité.

Conservons cette terreur salutaire : mais n'en abusons pas. Sachons emprunter à l'Allemagne quelque chose de sa généreuse ardeur. Surtout gardons-nous d'isoler la philosophie. Souvenons-nous qu'au temps de Descartes et de Malebranche, elle se mêlait intimement aux sciences, à la religion, à toute la vie intellectuelle et morale de la société. C'est par là que la philosophie française a joué un rôle dans les grandes affaires du monde; c'est par là qu'elle saura le conserver et l'accroître encore.

ÉMILE SAISSET.

DOCUMENS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

CROMWELL HOMME DE GUERRE ET CHEF DE PARTI.

(1641-1654. — SECONDE PARTIE.[1])

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc., BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

J'ai à m'occuper de Cromwell militant, de Cromwell homme de guerre et chef de parti. Ce seront toujours ses paroles expresses que je reproduirai. On verra la suite des actes se développer dans la série des écrits, la ruse et la violence prendre chacune leur place : en Irlande, la violence et le sang versé; au parlement, la modestie et la fourbe; toujours et au fond la conviction. On trouvera Cromwell rusé, cruel, violent, gai par boutades, quand il a réussi; jamais factice, jamais faux. On le verra burlesque, et riant comme un lion qui s'amuse; jamais léger, ainsi que les historiens l'ont voulu dire. Il a jeté des oreillers à la tête de Hazlerig, son ami ; donc c'est un hypocrite. La belle plaisanterie! Il a barbouillé d'encre le nez d'un de ses

(1) Voyez la première partie, *Jeunesse de Cromwell*, livraison du 15 janvier 1846.

confrères; donc c'est un hypocrite. La folle conclusion! Ce qni est vrai, c'est que, dans les plus difficiles conjonctures, le fermier et le rustre, le gentilhomme de campagne, reparaissent tout à coup; de temps à autre il respire et s'ébat.

On ne doit pas oublier des faits fondamentaux : le Nord avait le protestantisme pour arme, et Cromwell était protestant par excellence. Le protestantisme calviniste servait de pointe extrême à cette arme; Cromwell était le plus calviniste des calvinistes. Représentant le Nord armé contre Rome, il se trouvait le centre de la moitié de l'Europe. Lorsqu'il avait vigoureusement battu son enclume, il riait lourdement, comme un forgerón qui se repose. Cette explication est beaucoup plus simple que l'aspect bizarre et mêlé sous lequel Cromwell se présente communément; mais de ce que le point de vue est simple, on ne doit pas conclure qu'il est faux.

Cromwell ne tendit pas au trône; où les évènemens le portèrent, il se porta, car il avait force et ressort. Il monta du côté où le vent souffflait. Quand le moment vint où les armes devaient décider la question, il fallut un guerrier calviniste; Cromwell fut guerrier pour le calvinisme, calviniste dans la guerre et pour la guerre. Il eut une idée de génie; il organisa par le fanatisme des gens irréguliers et indisciplinés, et les lança contre la vieille chevalerie, qui avait son organisation et sa discipline. Cette idée fit sa fortune.

En 1641, les épées qui sont tirées ne se heurtent pas encore. Cromwell passe peu de temps à Ely, où il laisse sa femme, et prend une part assidue aux débats du parlement. Il est des plus zélés puritains, offre son argent, ne fait pas de longs discours, et, personnage tout pratique, propose des solutions aux questions urgentes; entre février et juillet 1642, il se lève de temps à autre à la chambre, pour presser, activer, donner des moyens de succès; toujours des succès, jamais des paroles. Pendant ces années 1641,42,43, Charles désespéré fait ses grandes fautes, livre la tête de Strafford, veut prendre et saisir de sa main les conspirateurs, et arbore l'étendard à Nottingham par une journée triste et humide, cet étendard qui fut abattu par le vent. Pauvre Charles! En vérité, Thomas Carlyle n'a pas assez de pitié pour le rêveur calomnié. Que pouvait faire un tel roi? D'Israëli et Lingard prouvent très bien qu'il avait du cœur et de l'esprit, qu'il n'était pas mené par sa femme, qu'il n'était point perfide; — seulement, comme tous les pauvres êtres pressés d'un sort extrême, il n'a pas su prendre son parti, et se précipiter dans sa destinée. C'est le saut mortel, *il salto mortale*, et l'on se rappelle le soldat à qui Montluc disait de se jeter

du haut des créneaux d'une citadelle; l'homme reculait : « Monseigneur, cria-t-il, je vous le donne en douze ! » Charles aurait pu en effet deviner la monarchie constitutionnelle et se découronner du droit divin; c'étaient choses peu faciles assurément.

Le roi commettait donc des fautes graves et se défendait assez mal contre l'orage, pendant que les communes calvinistes, ayant le vent en poupe, marchaient avec une vigueur triomphale. Olivier Saint-Jean, cousin de Cromwell par alliance, devenait procureur-général (*solicitor-general*); la cour et Charles quittaient Whitehall; les pamphlets abondaient pour et contre; la baguette du « constable » perdait sa force, et les offrandes volontaires des citoyens calvinistes s'entassaient sur le tapis vert du parlement. Chacun, protestant de son respect envers le roi, apportait de l'argent pour lever les milices et ruiner le trône; Hampden donnait mille livres sterling; Cromwell, trois cents livres le 7 février, puis cinq cents le 9 avril. Le premier à briser la légalité, ce fut Cromwell. On lit dans le journal de la chambre des communes, à la date du 15 juillet :

« M. Cromwell fit une motion pour que nous rendissions un ordre permettant aux bourgeois de Cambridge de lever deux compagnies de volontaires, et de leur nommer des capitaines. »

Le même jour, 15 juillet, le greffier des communes écrit ces mots sur son registre :

« Attendu que M. Cromwell a envoyé des armes dans le comté de Cambridge pour la défense de ce comté, il est cejourd'hui ordonné — que les 100 livres sterling qu'il a dépensées à notre service lui seront rendues... quelque jour. »

M. Cromwell sait-il qu'il y a haute trahison dans tout ceci; qu'il n'y va pas seulement de la bourse, mais aussi de la tête? M. Cromwell le sait bien et ne s'arrête pas. Ce qui suit est encore plus curieux.

« 15 *août*. — Dans le comté de Cambridge, M. Cromwell a saisi le magasin du château de Cambridge, et a empêché d'enlever l'argenterie de l'université, dont la valeur était, d'après ce que l'on dit, de 20,000 livres sterling ou environ. »

Voilà ce que rapporte à la chambre sir Philippe Stapleton, membre pour Aldborough, et membre également du nouveau comité pour la défense du royaume. M. Cromwell touchera une indemnité, car il est allé dans le Cambridgeshire en personne, et, depuis que l'on a commencé à y lever des milices, il en a pris le commandement en chef. Il paraît que ce n'est pas sans quelque résultat, s'il faut en croire cer-

tain chroniqueur royaliste, sir John Brampton, dont la société camdenienne a publié les notes (1) :

« A notre retour, dit-il, près de Huntingdon, entre cette ville et Cambridge, quelques mousquetaires s'élancent hors des blés, et nous ordonnent d'arrêter, nous disant qu'il fallait que nous fussions fouillés, et qu'à cet effet il nous fallait aller devant M. Cromwell, pour lui rendre compte d'où nous venions et où nous allions. Je demandai où se trouvait M. Cromwell. Un soldat me répondit qu'il était à quatre milles de là. Je répliquai qu'il n'était pas raisonnable de nous emmener loin de notre chemin; que, si M. Cromwell avait été là, je lui aurais volontiers donné toutes les satisfactions qu'il aurait pu désirer; puis, plongeant ma main dans ma poche, je remis douze pence à l'un d'eux, qui nous dit que nous pouvions passer. Je vis clairement par là qu'il n'aurait pas été possible à mon père d'aller avec sa voiture trouver le roi à York. »

Cromwell, en 1641, avant même que les citoyens protestans aient le pressentiment de la lutte dans laquelle ils vont entrer, est donc chef militaire de son comté, en révolte ouverte, et arrête les royalistes sur les grands chemins. Cette prévision jointe à l'audace donne la victoire. Le 14 septembre, on retrouve Cromwell capitaine du « soixante-septième escadron, » ou *troupe* de cavalerie, sous le comte d'Essex; on ne s'en étonne pas plus que de voir au même moment son fils aîné cornette du « huitième escadron; » il s'engage corps et biens, famille et avenir, dans le combat populaire. Devenu membre de l'association puritaine formée pour assurer dans les cinq comtés de l'est (Norfolk, Lincoln, Essex, Cambridge et Herts) l'autorité parlementaire, il ne se fait pas faute de visiter les châteaux, d'enlever les armes cachées, d'imposer silence et terreur. Ses procédés, en cas de résistance ou même de suspicion, n'étaient point clémens, comme l'atteste la lettre suivante, adressée à « son bon ami » Robert Barnard, habitant de Saint-Yves, homme riche, juge de paix et mauvais protestant. Le style en est dur et à peine anglais, même pour l'époque et pour un bourgeois; on voit que Cromwell, s'il avait beaucoup médité la Bible, avait peu profité de son année d'études à Cambridge, et qu'il s'inquiétait fort de réussir, très peu de bien écrire :

A mon bon ami Robert Barnard, écuyer, présentez cette lettre.

« Huntingdon, 23 janvier 1642.

« MONSIEUR BARNARD,

« Il est très vrai que mon lieutenant et quelques autres soldats de ma troupe ont été à votre maison. J'ai pris la liberté de vous faire demander :

(1) *Camden Society*, 1845. (Brampton's Autobiog., p. 86.)

la raison en était que vous m'aviez été représenté comme actif contre le parlement, et *pour* ceux qui troublent la paix de ce pays et du royaume, — *avec* ceux qui ont tenu des *meetings* non en petit nombre, dans des intentions et vers un but beaucoup trop... mais trop pleins de soupçons (1).

« Il est vrai, monsieur, que vous avez été réservé dans vos mouvemens : ne soyez pas trop confiant en cela. La subtilité peut vous tromper, l'intégrité jamais. De tout mon cœur je désirerai que vos opinions changent ainsi que vos pratiques. Je viens seulement pour empêcher les gens d'augmenter la déchirure (*rent*), de faire le mal, mais non pour faire mal à aucun, et je ne vous en ferai pas; j'espère que vous ne m'en donnerez pas sujet. Si vous le faites, il faudra que l'on me pardonne ce que m'imposent mes devoirs envers le peuple.

« Si votre bon sens vous dispose dans cette voie, sachez que je suis votre serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

« Soyez assuré que je ne veux vous enlever par de belles paroles ni vos maisons ni votre liberté. »

On doit noter le grand caractère et les traits puissans de cette lettre mal écrite; il n'est encore qu'un bourgeois rebelle, prêt à tout, résolu à ne rien négliger pour le peuple (*the public*), et il avertit Barnard de ne pas essayer de le duper : — *Subtility may deceive you, integrity never will.*

Ce fut vers la même époque que le fermier, ayant endossé désormais la cuirasse noire et portant la bandoulière de cuir jaune sur ses épaules robustes, alla rendre à son oncle Cromwell, le gentilhomme ruiné, habitant une tourelle des marécages, la petite visite domiciliaire dont nous avons parlé (2). La province s'accoutumait à le voir traverser au grand trot les cinq comtés de l'association pour courir au secours et venger les injures de ses coreligionnaires. Les paysans de Hapton, par exemple, dans le comté de Norfolk, étaient fort inquiétés, comme puritains, par un nommé Brown, qui ne l'était pas. Voici l'épître courtoise que le seigneur du lieu, sir Thomas Knyvett, reçut de Cromwell; soutenue de deux cents dévots à cheval, portant arquebuse, épée en corbeille et *poitrinal* (3) en bon état, elle fut sans doute de quelque avantage aux calvinistes opprimés de Hapton.

(1) Voici le sens de cette période embrouillée : « Vous êtes favorable aux moteurs de troubles, et vous adhérez à ceux qui se réunissent dans des intentions suspectes (*too-too full of suspect*). » *Suspect* est le vieux mot pour *suspicion*.

(2) Voir notre premier article : *la Jeunesse de Cromwell*.

(3) *Petronel*, espèce de tromblon, que l'on suspendait sur la poitrine, et dont

A mon bon ami Thomas Knyvett, écuyer, en sa maison d'Ashwellthorpe, cette lettre.

« Janvier 1642, Norfolk.

« MONSIEUR,

« Je ne puis prétendre avoir de crédit auprès de vous pour aucun service que je vous aie rendu, ni vous demander de faveurs pour ceux que je pourrais vous rendre; mais comme j'ai conscience de ma disposition à faire, pour obliger un galant homme, tout ce que la courtoisie exige, je ne crains pas de commencer en demandant votre protection pour vos pauvres honnêtes voisins, les habitans de Hapton, lesquels, d'après ce que j'apprends, sont dans une fâcheuse position, et sont menacés de la voir empirée par un certain Robert Brown, votre tenancier, qui, peu satisfait des sentimens de ces gens, cherche tous les moyens de les inquiéter.

« Véritablement, rien ne me pousse à vous faire cette demande, hormis l'intérêt que m'inspirent et leur bonne foi et les persécutions que j'apprends qu'ils sont exposés à souffrir pour leur conscience et pour ce que le monde appelle leur obstination.

« Je n'ai pas honte de solliciter en faveur d'hommes placés en un lieu quelconque sous une telle oppression; je fais en cela comme je voudrais que l'on fît pour moi. Monsieur, le siècle présent est batailleur, et la pire des colères, à mon avis, est celle dont la différence d'opinion est la base; blesser les hommes dans leurs personnes, dans leurs maisons ou dans leurs biens, ne peut y être un bon remède. Monsieur, vous ne vous repentirez pas d'avoir protégé contre l'oppression et l'injure les malheureux habitans de Hapton, et la présente n'est à d'autres fins que de vous prier de le faire. Monsieur, la sincère gratitude et les plus grands efforts pour s'acquitter de cette obligation ne vous manqueront pas de la part d'

« OLIVIER CROMWELL. »

Le défenseur déterminé des opinions populaires se montre dans ces lettres que Thomas Carlyle a déterrées, et qui dormaient chez les descendans de Knyvett et de Barnard. On n'a pas besoin de commenter cette énergique protection donnée au peuple et ce ton sévère, dominateur, décisif, courtois cependant. Le progrès de Cromwell s'y marque d'une façon certaine, et par des degrés reconnaissables. Bientôt « l'association puritaine » de l'est englobe deux nouveaux comtés, mouvement qui place *sept comtés* à la fois sous l'autorité d'un seul homme. Nous ne sommes qu'en 1642. On avait essayé de grouper ainsi plusieurs autres provinces; ces associations, qui n'avaient pas de Cromwell, tombèrent l'une après l'autre, et ne laissèrent subsister que

la bouche était très évasée. Voyez l'ouvrage curieux du Dr Meyrick, *Des Armures au moyen-âge*.

le groupe des sept comtés de l'est, ayant pour chef unique le fermier calviniste de Huntingdon; on le voit, c'est l'homme de sa cause, celui qui la sert le mieux.

A la première affaire, à Edgehill, il juge que les commis (*apprentices*) de Londres et les fils de marchands de vin (*tapsters*), enrégimentés par les communes, ont de la peine à tenir contre des cavaliers faits au métier des armes; il communique sa remarque à son cousin Hampden.

— Nos ennemis sont gens d'*honneur*, répond Hampden.

— A l'*honneur* il faut opposer la *religion*.

Telle est la réponse de Cromwell; reconnaissant que l'irrégularité serait battue par l'ordre, il se met à chercher l'ordre dans le fanatisme, un ordre bien plus sévère et bien plus profond. On peut voir dans d'Israëli et Butler ce qu'était l'armée puritaine et ce qu'il en fit. Amas de haillons et de lèchefrites, de broches et de pioches, de bourgeois et de petits garçons, elle s'organisa, et battit les meilleures troupes de l'Europe. Cromwell avait compris que la piété, qui est un amour formateur et transformateur, remplacerait l'expérience; de ses hommes il fit des moines armés, des moines calvinistes prêts à tout; il les enivra de l'orgueil de leur grandeur, et n'eut pas de peine, car lui-même avait cet orgueil et cette grandeur.

Voilà donc le personnage le plus calviniste du pays devenu le premier chef militaire; les conséquences sont faciles à deviner. Premier calviniste, premier soldat, où n'ira-t-il pas dans un temps où le pouvoir est réservé au calvinisme, et au triomphe militaire?

Le grand acte de Cromwell fut de régulariser l'armée par le fanatisme. Hume et Lingard n'en parlent pas; lui-même s'en souvient bien dans ses discours au parlement, où il répète incessamment qu'il a décidé le triomphe de la cause en faisant de ses hommes de guerre des hommes bibliques. Tout fut décidé par cette transformation. Dans les engagemens auxquels les troupes « régulières et dévotes » de Cromwell prirent part, elles eurent invariablement le dessus. Déjà, dans un ouvrage où nous avons voulu grouper les détails de mœurs les plus vivement caractéristiques du mouvement social à cette époque, nous avions signalé, sans posséder encore les documens nouveaux dont Carlyle étaie notre opinion, cette action décisive de Cromwell.

« C'était un curieux spectacle, disions-nous, que l'armée puritaine en marche. La caricature y dominait, surtout au commencement de la campagne. — « Ils sont armés de toutes pièces, dit un royaliste, habillés de toutes les couleurs et vêtus de tous les haillons. Il y a des piques,

des hallebardes, des épées, des rapières et des tourne-broches. Tantôt ils font halte pour prêcher, tantôt ils chantent des psaumes en faisant l'exercice. On entend souvent les capitaines crier : *En joue! feu! au nom du Seigneur!...* Il y a des sergens qui ne font jamais l'appel de leurs hommes qu'en récitant le premier chapitre de saint Luc ou le premier livre de la Genèse : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre... Au*, c'est le premier homme; *commencement*, c'est le second, et ainsi de suite. Chaque roulement de tambour portait aussi un nom biblique. — Faites battre, disait un capitaine, le rappel de saint Matthieu ou la générale de l'Apocalypse. » — Les drapeaux puritains correspondaient, par le choix extravagant de leurs exergues, à la singularité de ces détails : la plupart étaient chargés de peintures symboliques et de citations de la Bible. Un soir, auprès d'York, une troupe de cavaliers chantait, en suivant sa marche, des couplets satiriques. Un corps de puritains passait à peu de distance, chantant sur le même air les psaumes de David. Les deux troupes en vinrent aux mains, toujours chantant, et se battirent avec tant de fureur, qu'il n'y eut que des morts et pas de blessés (1). »

L'instigateur de ces folies fut Cromwell. Il continua l'œuvre de Pym en transportant sur le champ de bataille l'émotion politique et la fièvre religieuse. Lui-même partageait cet enthousiasme, et semblait contempler avec une gaieté sauvage l'exaltation universelle; comme Pym, il se gardait bien de la décourager. Plusieurs traités de discipline militaire, destinés à faire marcher de front l'austérité religieuse et les vertus guerrières, furent publiés alors avec l'autorisation et par l'instigation de Cromwell, et paraissent fort étranges. L'un a pour titre le *Catéchisme du soldat*, par Robert Ram; l'autre, le *Havresac chrétien pour les soldats du parlement*. Rien n'est plus singulier dans ce genre que le petit livre composé par un nommé Lazare Howard, capitaine, et dont le but est de faire servir chacun des mouvemens du soldat à son amélioration spirituelle; il est intitulé : *Exercices militaires et spirituels pour les fantassins*, « avec les instructions à donner pour arriver au paradis en douze temps, l'arme au bras. » Ce livre, qu'on prendrait volontiers pour une plaisanterie, est sérieux. — Il faudrait, dit-il, faire profiter à l'ame chaque mouvement du corps, et, par un double mouvement simultané, faire de nous à la fois des soldats terrestres et des soldats célestes. — Or, voici ce qu'il propose : chaque commandement prononcé, « *demi-*

(1) *Charles Ier, sa cour et son parlement*, livre III, ch. 4.

tour à gauche! en avant, marche! etc., » se décompose en acrostiches, et un verset, soit de la Bible, soit des psaumes, se trouve attaché à chacune des lettres qui composent ce commandement. Ainsi, après le commandement : *demi-tour à gauche*, tous les soldats répètent en exécutant le mouvement :

D—onnez-nous notre pain quotidien...
E—t pardonnez-nous nos offenses...
M—arie, pleine de graces...
I—rrité, le Seigneur frappa Sodome...

T—on frère Abel, qu'en as-tu fait?...
O—h! vous m'avez précipité dans l'abîme!...
U—n enfant d'Abraham dans le désert...
R—achel pleurait et ne voulait pas se consoler, etc.

Les fantassins continuaient à répéter ces phrases bibliques privées de sens, « mais qui, dit Lazare Howard, étaient un exercice spirituel fort utile, » jusqu'à ce que le chef, par un nouveau commandement, les mît sur une piste nouvelle.

Ces singulières absurdités, encouragées par les ministres calvinistes, qui avaient pris les armes en dépit de leur ministère de paix, étaient sérieusement approuvées par Cromwell. Le fameux prédicateur Hugues Peters, officier de cavalerie, disait fréquemment, dans le cours de cette guerre, « que les saints devaient toujours avoir les louanges de Dieu dans la bouche et l'épée à deux tranchans dans les mains. » Lorsque Essex, nommé général des troupes parlementaires, quitta Londres, il pria l'assemblée des théologiens d'ordonner un jeûne pour son succès. Baillie nous apprend comment ce jeûne fut célébré.

« Nous passâmes, dit-il, notre temps depuis neuf heures jusqu'à cinq fort agréablement. Après que le docteur Twiss eut fait une courte prière, M. Marshall pria longuement pendant deux heures, attaquant on ne peut plus divinement les péchés des membres de l'assemblée par un discours admirable, pathétique et sage. M. Arrowsmith prêcha ensuite pendant une heure, puis on chanta un psaume. M. Henderson ouvrit alors une conférence touchante sur l'enthousiasme qui manquait à l'assemblée, les autres fautes auxquelles il fallait remédier, et sur la nécessité de prêcher contre toute sorte de sectes, spécialement contre les anabaptistes et les antinomiens. Le docteur Twiss finit par une courte prière et une bénédiction : Dieu nous assista vraiment dans tout cet exercice militaire, qui dura *huit heures*, et nous devons en attendre une miséricorde signalée. »

Essex, homme d'esprit et d'une raison calme, se laissa bientôt dépasser par le moteur ardent de cette guerre sainte, par le calviniste populaire et le fermier résolu. Cromwell, d'abord second commandant des puritains, monta au premier rang, qu'il garda; ceux qui le soutenaient étaient surtout les francs-tenanciers ou leurs fils, soldats par sentiment du devoir, enthousiastes de religion et de politique. A leur tête, il se trouva maître du mouvement révolutionnaire et guerrier.

Dès 1643, les journaux signalent comme le plus heureux et le plus biblique des soldats parlementaires — *that valiant soldier, M. Cromwell.* Ses bulletins font autorité; le premier de ces bulletins est daté de Grantham (1) :

A. . . . . cette lettre.

« Grantham, 13 mai 1643.

« MONSIEUR,

« Dieu nous a accordé ce soir une glorieuse victoire sur nos ennemis. Ils avaient, d'après ce que nous apprenons, vingt et un étendards de cavalerie légère, et deux ou trois de dragons.

« C'est vers le soir qu'ils sont sortis et se sont formés devant nous, à deux milles de la ville. Aussitôt que nous entendîmes le cri d'alarme, nous déployâmes nos forces, qui consistaient en douze escadrons, et les mîmes en bataille. — Quelques-uns de nos soldats étaient dans un état de faiblesse et de fatigue aussi grand que vous ayez jamais vu : il a plu à Dieu de faire pencher la balance en faveur de cette poignée d'hommes, car après que les deux partis furent restés pendant quelque temps en face l'un de l'autre hors de portée du mousquet, et quand les dragons des deux côtés eurent échangé des coups de fusil pendant une demi-heure ou plus, l'ennemi n'avançant pas sur nous, nous résolûmes de le charger, et approchant de lui après une fusillade de part et d'autre, nous avançâmes avec nos escadrons au grand trot. L'ennemi nous attendait de pied ferme; nos hommes le chargèrent résolument; par la Providence divine, nous le mîmes aussitôt en déroute. Tout prit la fuite, fut poursuivi et sabré pendant deux ou trois milles.

« Je crois que dans la poursuite plusieurs de nos soldats ont tué chacun deux ou trois hommes; mais nous ne sommes pas certains du nombre des morts. Nous avons fait quarante-cinq prisonniers, outre les chevaux et les armes tombés en notre possession; nous avons délivré plusieurs prisonniers qu'ils nous avaient faits depuis peu, et nous leur avons pris quatre ou cinq étendards.

« Je suis. . . . . .

« OLIVIER CROMWELL. »

(1) *Perfect Diurnals*, etc., 22-29 may 1643. (*Journal parfait*, etc.)

La lutte est décidément engagée, et le sang coule; partout où les puritains de Cromwell font leur apparition, les cavaliers de Charles Ier sont mis en fuite. Les bulletins du fermier-colonel, homme d'ordre et qui, rentré dans ses logemens, écrit exactement ce qui s'est passé, sont fort nombreux; nous ne citerons que les premiers en date, remarquables par la clarté du détail et la simplicité de la diction.

Au comité de l'association, séant à Cambridge.

« Huntingdon, 31 juillet 1643.

« MESSIEURS,

« Il a plu au Seigneur d'accorder à votre serviteur et à vos soldats une victoire importante à Gainsborough. Mercredi, après avoir pris Burley-House, je marchai sur Grantham, et là je joignis environ trois cents chevaux et dragons de Nottingham. Outre ceux-ci, nous rencontrâmes, le jeudi soir, comme il était convenu, les hommes de Lincoln à North-Scarle, à environ dix milles de Gainsborough. Là nous nous sommes reposés jusqu'à deux heures du matin, et alors nous nous sommes mis tous en marche pour Gainsborough.

« A environ un mille et demi de la ville, nous rencontrâmes un poste avancé ennemi d'environ cent chevaux. Nos dragons essayèrent de les repousser; mais l'ennemi ne mit pas pied à terre, les chargea et les força de se replier sur le corps principal. Nous avançâmes jusqu'au pied d'une colline escarpée; nous ne pouvions la gravir que par des sentiers; nos hommes essayèrent, et l'ennemi s'y opposa, mais nous réussîmes et gagnâmes la crête de la colline. Cela fut exécuté pr les Lincolniens, qui formaient l'avant-garde.

« Quand nous eûmes tous atteint le haut de la colline, nous vîmes un corps nombreux de cavalerie ennemie devant nous, à environ une portée de mousquet ou plus près, et une bonne réserve d'un régiment entier de cavalerie derrière. Nous nous occupâmes à mettre nos hommes en aussi bon ordre que possible. Pendant ce temps, l'ennemi avança sur nous pour nous prendre à notre désavantage, mais, quoique peu en ordre, nous chargeâmes leur corps principal. J'avais l'aile droite. Nous vînmes cheval contre cheval, et nous travaillâmes de l'épée et du pistolet un assez joli espace de temps (*a pretty time*), les deux partis gardant leurs rangs serrés, de sorte que l'un ne pouvait pas entamer l'autre. A la fin, ils plièrent un peu; nos hommes s'en aperçurent, se précipitèrent sur eux, et mirent immédiatement le corps entier en déroute, les uns fuyant à gauche, les autres à droite de la réserve ennemie, et nos gens les poursuivirent et les sabrèrent pendant cinq ou six milles.

« Ayant remarqué ce corps de réserve immobile et ferme, j'empêchai mon major, M. Whalley, de les suivre; et avec mon propre escadron et le reste de mon régiment, en tout trois escadrons, nous nous réunîmes en un seul corps. Dans cette réserve était le général Cavendish. Un moment il me fit face; dans un autre instant, il avait en tête quatre escadrons de Lincoln :

c'était tout ce qu'il y avait là des nôtres; le reste était occupé à la poursuite. A la fin, le général Cavendish chargea les Lincolniens et les mit en déroute. Aussitôt je tombai sur ses derrières avec mes trois escadrons, ce qui l'embarrassa tellement, qu'il abandonna la poursuite et aurait bien voulu se défaire de moi; mais je continuai à le presser, je culbutai sa troupe jusqu'au bas de la côte avec grand carnage : le général et plusieurs de ses hommes furent acculés dans une fondrière, où mon lieutenant le tua d'un coup d'épée dans les fausses côtes. Le reste de ce corps fut mis complètement en déroute, pas un homme ne tint pied.

« Après une défaite *si totale* de l'ennemi, nous ravitaillâmes la ville avec les vivres et les munitions que nous avions apportés. Nous fûmes informés qu'il y avait à environ un mille de nous, de l'autre côté de la ville, six escadrons de cavalerie et trois cents fantassins. Nous demandâmes à lord Willoughby quatre cents hommes de son infanterie, et avec ces hommes et nos chevaux nous marchâmes à l'ennemi. Quand nous approchâmes de l'endroit où sa cavalerie était postée, nous revînmes avec mes escadrons à la poursuite de deux ou trois escadrons ennemis, qui se retirèrent dans un petit village au bas de la montagne. Quand nous revînmes sur la hauteur, nous vîmes au-dessous de nous, à environ un quart de mille, un régiment d'infanterie, puis un autre, puis le régiment du marquis de Newcastle, en tout environ cinquante drapeaux d'infanterie et un corps considérable de cavalerie; — c'était bien l'armée de Newcastle. Son arrivée si inattendue nous fit tenir conseil de nouveau. Lord Willoughby et moi, étant dans la ville, nous convînmes de rappeler notre infanterie. Je sortis pour les délivrer; mais, avant mon arrivée, plusieurs de nos fantassins étaient engagés; l'ennemi avançait avec toutes ses forces. Notre infanterie se retirait en désordre avec quelque perte et regagna la ville, où nous sommes maintenant. Notre cavalerie eut aussi peine à se tirer d'affaire; les hommes et les chevaux étaient fatigués d'un long combat; cependant ils firent face à la cavalerie fraîche de l'ennemi, et par plusieurs mouvemens ils se dégagèrent sans perdre un homme, l'ennemi suivant leur arrière-garde.

« L'honneur de cette retraite est dû à Dieu, ainsi que tout le reste. Le major Whalley s'est comporté avec le courage qui convient à un gentilhomme et à un chrétien. Ainsi vous avez le rapport véridique, aussi bref que je l'ai pu. Il reste à présent à considérer ce que vous devez faire en cette circonstance. Que le Seigneur vous inspire ce qu'il faut faire.

« Messieurs, je suis votre fidèle serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

A la bonne heure! Olivier Cromwell est fort content, et ce double élément de Bible et de guerre semble merveilleusement lui convenir. L'œil fixé sur le Seigneur, « il sabre, il fait carnage, il travaille de l'épée et du pistolet pendant un joli espace de temps; » c'est évidem-

ment un personnage avec lequel il ne faut pas plaisanter. Pour quiconque n'est pas calviniste pur, il est sans pitié, et n'a pas une larme pour ce pauvre Cavendish, gentilhomme de vingt-trois ans, aimable, accompli, que tous les cavaliers et les poètes pleurèrent, et qui tomba dans cette fondrière, percé à mort d'une grande épée puritaine. Déjà se réunissent autour du fermier de Saint-Yves les plus terribles troupiers bibliques, les *ironsides* ou « poitrines d'airain (1), » qui formèrent plus tard sa vieille garde. Ce sont gens qui ne plaisantent pas plus que leur chef; la force morale soutient en eux la vigueur du corps. « Il n'y en a pas un, dit le journaliste contemporain Vicars, qui boive, paillarde ou pille. Celui qui jure paie une amende de douze pence. » Cromwell est le maître de ces hommes.

Un nouveau monde politique qui éclot exige un nouveau roi; le voici. Observez quel ton décisif et vigoureux prend ce Cromwell à la tête de l'association des sept comtés, l'assurance redoutable avec laquelle il saisit, dès l'origine, la conduite des affaires, et surtout sa foi profonde dans l'énergie morale de son calvinisme invétéré. Étudiée de près, dans les documens officiels et les correspondances authentiques, la vie de Cromwell se simplifie. C'est une marche constante vers la royauté par la victoire, une permanence de combat soutenue par la volonté et la sagacité, surtout une clairvoyance qui révèle toujours ce que veut l'avenir, et tire de la confusion et du chaos ce que la nation calviniste désire.

Après cinq ou six victoires, il reparaît dans la cathédrale même d'Ely, où il avait laissé sa famille et sa femme. Là il se hâte de faire tomber les quatre surplis, et comme le prêtre était à l'autel : « Allons, cria cette voix âpre, arrivez, monsieur, et plus d'enfantillage! » Le révérend Hitch donna les quatre surplis.

Cependant les batailles succèdent aux batailles; les « poitrines d'airain » de Cromwell, qui perd son fils dans la guerre, achèvent de s'y bronzer, et Cromwell lui-même, continuant ce mouvement d'ascension qui l'emporte, s'accoutume à se regarder, non plus comme un mortel, mais comme l'instrument divin des miséricordes et des vengeances. Les sombres vapeurs de Saint-Yves se dissipent pour faire place à une activité infatigable et triomphante. Sans doute elle se montra farouche, violente, sanguinaire, et employa mille artifices; on ne peut le soupçonner de mensonge. Les maux qu'il éprouve sont des « visitations. » Les heureux succès sont des « providences. » Il est

(1) Littéralement : *côtes de fer*. Voyez Bates, *Elenchus Motuum*.

si profondément persuadé de la présence de la main divine, qu'il touche à la fois à la superstition et au fanatisme, et, quoi qu'en dise Voltaire, cela ne le rapetisse pas; on peut être enthousiaste et grand, comme on peut être sensément petit. Cromwell portait la Bible dans le cœur, Calvin dans le cerveau. C'est cette foi, cette ardeur de conviction que Carlyle exalte, non sans raison. Devant elle, les Essex et les Manchester, les gentilshommes bien élevés, un peu sceptiques, à demi calvinistes, ne tardent pas à s'effacer. C'est Cromwell qui, un jour de bataille, comme on lui disait que le roi en personne conduirait son armée, répliqua : « Je tirerai sur lui comme sur un autre! » C'est encore Cromwell qui s'écrie devant son état-major : « On ne sera bien Angleterre que lorsqu'il n'y sera plus question de noblesse! » Enfin, c'est lui qui fait décréter « l'abnégation calviniste » (*self-denying*) comme loi de l'état, et qui décide le parlement à « modeler » l'armée sur le type biblique (*new-model*) : extravagantes inventions d'un protestantisme extrême, folies décisives qui donnaient un corps et une discipline aux plus ardentes passions de l'époque, de la race et du pays. L'ombre de Knox dut se réjouir et Rome trembler. Les modérés furent forcés de se taire; Essex reçut une pension qu'on ne lui paya guère, Manchester s'éclipsa dans les comités administratifs, et comme on avait grand besoin de Cromwell, qui était à la fois le meilleur soldat, le plus dur à la peine et le plus dévot puritain, le parlement le nomma lieutenant-général et le laissa dans les comtés de l'est continuer à protéger les calvinistes. Le roi battu, bivouaquant dans les champs et au sommet des collines, échappant à la fureur puritaine par des marches et des contre-marches, errant des mois entiers comme un bohême dans son royaume insurgé, tantôt passant la nuit sous un hangar, tantôt déguisé « en groom » après une défaite, soutenait, avec un front calme et avec une résignation que M. Carlyle n'admire pas assez, cette triste fortune. Bristol tombait aux mains des parlementaires; les royalistes commençaient à s'enfermer dans leurs châteaux et forteresses, et rien ne causait plus de joie aux calvinistes que la chute de ces monumens féodaux.

Près de Basingstoke, dans le Hampshire, s'élevait un manoir fortifié appartenant au marquis de Winchester, catholique, grand ennemi des parlementaires, et d'où depuis quatre années, grace à l'épaisseur de ses murailles et aux localités, le marquis et sa famille, entourés de nombreux serviteurs, avaient bravé les ennemis du trône et de la noblesse. *Basing-House* (le château de Basing) avait soutenu quatre siéges et restait debout, en dépit de la population calviniste,

qui s'irritait et aurait donné beaucoup pour jeter à bas « le repaire papiste. » Olivier Cromwell alla droit à ce château, composé de deux bâtimens, la vieille forteresse et le château neuf, et entouré d'un mur de circonvallation de près d'un mille de tour. Il canonna le rempart pendant une journée; ses « poitrines d'airain » firent le reste, et l'étendard calviniste fut planté sur la tour de Basing. Avec Cromwell se trouvait le célèbre prédicateur Hugues Peters, dont nous avons parlé plus haut, et auquel le parlement assemblé demanda un rapport spécial, tant la chose semblait importante. On ne sera pas fâché d'écouter ce puritain, dont le journal des communes a conservé les paroles, et de voir par ses yeux la forteresse de 1645, le siége, la défense, l'ameublement, le détail complet, vainqueurs et vaincus, passions et fureurs, si souvent mal imités par le roman et par l'histoire. Hugues Peters, le prédicant, tête rasée, vêtu de son pourpoint noir flottant, chaussé de ses immenses bottes militaires, et la rapière au côté, raconta donc :

« Qu'il était venu dans Basing-House le mardi 14 octobre 1645; — qu'il avait examiné d'abord les ouvrages, qui étaient nombreux, la circonvallation ayant au-delà d'un mille de tour. La vieille maison était restée (d'après ce que l'on rapporte) pendant deux ou trois cents ans un nid, un repaire d'idolâtrie; la nouvelle maison était supérieure à l'autre en beauté et en magnificence, et toutes les deux dignes de recevoir la cour d'un empereur.

« Il paraît qu'avant l'assaut, dans les deux maisons, les appartemens étaient tous entièrement meublés; elles renfermaient des provisions pour des années plutôt que pour des mois. Quatre cents quarters de froment (trois mille deux cents boisseaux), plusieurs chambres pleines de lard, chacune en contenant des flèches par centaines, du fromage en proportion, et de la farine d'orge, du bœuf, du porc; plusieurs celliers remplis de bière, et de la meilleure. » — M. Peters l'avait goûtée.

« Dans une chambre un lit complet qui coûtait 1,300 liv. (32,500 fr.). Beaucoup de livres papistes, des chapes et autres ornemens. En vérité, la maison était dans toute sa gloire, et l'ennemi était persuadé que c'était le dernier endroit que le parlement pourrait prendre, parce qu'il avait souvent résisté aux forces que nous y avions envoyées précédemment. Dans les diverses chambres et dans toute la maison, il y eut soixante-quatorze hommes de tués et une seule femme, la fille du docteur Griffiths; par ses injures, la pauvre dame avait exaspéré nos soldats, déjà échauffés par l'action. — Là restèrent étendus morts le major Cuffle, homme d'une grande importance parmi eux et célèbre

papiste, il fut tué par les mains du major Harrison, cet homme pieux et vaillant, » — le boucher Harrison, — « et Robinson l'acteur, que l'on avait vu un peu avant l'assaut parodier le parlement et notre armée, et les tourner en ridicule. Huit ou neuf dames de rang, qui fuyaient ensemble, furent traitées un peu grossièrement par la soldatesque, cependant pas malhonnêtement, si l'on considère le feu de l'action.

« Les soldats continuèrent le pillage jusqu'au mardi soir; un soldat eut pour sa part cent vingt pièces d'or; d'autres de l'argenterie, d'autres des bijoux; — dans le nombre, il y en eut un qui avait trois sacs d'argent, et, faute d'avoir su garder le secret, son butin retomba dans le pillage général, et il n'eut à la fin qu'une demi-couronne pour sa part. — Les soldats vendirent le blé aux paysans, et ils maintinrent assez bien les prix pendant quelque temps; mais ensuite le marché faiblit, et la hâte fit baisser la marchandise. Après cela, ils vendirent les meubles, jusqu'à ce qu'ils eussent enlevé les tabourets, les chaises et les gros meubles, qu'ils vendirent en bloc aux gens de la campagne.

« Dans tous ces grands bâtimens, avant le soir, il ne restait pas une barre de fer aux fenêtres, excepté où il y avait le feu. A la fin, ils s'en prirent au plomb, et, mercredi matin, il restait à peine une gouttière à la maison. Ce que les soldats laissèrent, le feu s'en empara, et cela avec une rapidité extraordinaire; en moins de douze heures, il ne laissa que les murailles et les cheminées; — il avait été allumé par une de nos premières grenades, et l'ennemi avait négligé de l'éteindre. » — Quelle scène!

« Nous ne savons pas comment évaluer exactement le nombre de personnes que la maison contenait, car nous n'avons pas tout-à-fait trois cents prisonniers, et nous avons trouvé peut-être une centaine de tués; — plusieurs corps étant sous les décombres ne furent pas découverts tout de suite. Seulement, en approchant de la maison, mardi soir, nous entendîmes sortir des caves des cris de gens qui demandaient quartier; mais nos hommes ne pouvaient pas aller à eux, ni eux venir à nous. Parmi les morts que nous vîmes, il y avait un de leurs officiers étendu par terre; il paraissait d'une taille si extraordinaire, qu'on le mesura; depuis le bout des orteils jusqu'au haut de la tête, il avait neuf pieds de long (1). »

« Le marquis ayant été pressé par M. Peters de se rendre avant que

(1) On sait que le pied anglais équivaut à dix pouces et demi du nôtre.

l'on en vînt à l'assaut, s'écria que, si le roi n'avait pas d'autre possession que Basing-House en Angleterre, il s'exposerait au même hasard et se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. — Ces papistes trouvaient dans leur malheur cette consolation, que Basing-House était surnommé *Loyauté*. Mais, au sujet du roi et du parlement, il fut bientôt réduit au silence; tout ce qu'il put dire, c'est qu'il espérait que le roi pourrait avoir son jour. Ainsi il a plu au Seigneur de montrer sur quelle semence mortelle croît toute gloire terrestre, et combien justes et équitables sont les voies de Dieu, qui prend les pécheurs dans leurs propres piéges, et élève les mains de son peuple méprisé.

« Voici la vingtième garnison prise cet été par cette armée, — et je crois que la plupart de ces victoires ont été la réponse aux prières, et les trophées de la foi accordés à quelque serviteur de Dieu. Le commandant de cette brigade, le lieutenant-général Cromwell, a passé beaucoup de temps avec Dieu en prière, la nuit avant l'assaut; — et rarement il combat sans être appuyé sur quelque texte de l'Écriture. Cette fois il se reposait sur cette bienheureuse parole de Dieu écrite dans le cent quinzième psaume, huitième verset : *Non à moi, ô Seigneur! non à moi, mais à ton nom donne la gloire!... Les idoles sont d'argent et d'or; elles sont l'ouvrage des hommes! Ceux qui les font sont semblables à elles, et ainsi est chacun qui se fie en elles*. Ce qui a été accompli. »

M. Peters présenta l'étendard du marquis lui-même, il l'avait apporté de Basing. On y lisait écrits ces mots : *Donec pax redeat terris*, la devise choisie par le roi Charles pour ses médailles de couronnement.

Le psaume médité par le calviniste Cromwell avant l'action était un de ceux que les protestans appliquaient le plus volontiers à l'église romaine accusée par eux, et bien injustement, d'idolâtrie et de paganisme. Dans ce triomphe du calvinisme démocratique et septentrional, c'est Cromwell qui joue le rôle de Mahomet; humanité, courtoisie, élégance, respect du sexe et des arts, sont sacrifiés au succès de cette terrible cause, et l'on doit remarquer que parmi les prisonniers faits dans la résidence magnifique de Basing se trouvaient deux artistes anglais, les premiers de leur époque, Inigo Jones, l'architecte, et le graveur Hollar, dont les cuivres sont des chefs-d'œuvre.

Pendant que Cromwell, plus populaire encore après la prise de la forteresse catholique de Basing, poursuit avec une opiniâtre ardeur son sillon calviniste, les dernières forces du roi sont écrasées près de Chester, et Charles Stuart, trop confiant dans son origine écossaise, va se livrer aux Écossais, qui aiment les Stuarts; il oublie qu'ils sont

avant tout protestans, que le calvinisme l'emporte chez eux sur la nationalité, et que ces puritains ont poursuivi jusqu'à la mort la catholique Marie, sa grand'mère. Il ne lui reste pas un seul homme de troupes, mais seulement le titre de roi, et le fantôme d'un pouvoir encore respecté. Qu'il ait voulu finasser et temporiser en de si tristes circonstances, cela est naturel; on a paru croire qu'il lui était facile de diriger sa barque entre le calvinisme écossais et la démocratie biblique de Cromwell, surtout contre le vaste mouvement septentrional du protestantisme armé. Ce n'était pas à lui qu'on en voulait, mais à la chevalerie et au papisme; le 11 février 1647, Fairfax lui-même, rencontrant, sur la route de Holmby, le roi, que les Écossais venaient de livrer, « descendit de cheval (1), dit Whitlocke, baisa la main royale, remonta ensuite, et fit route avec lui en causant très respectueusement. »

Charles Ier, qui lisait l'*Astrée* avec tant de bonheur dans sa jeunesse, et qui pendant sa vie en a toujours pratiqué les maximes romanesques, une fois livré par les puritains écossais, peu sensibles à sa chevaleresque démarche, ne fait plus que languir et se traîner de prison en prison, et de douleur en douleur, jusqu'à l'échafaud qui l'attend. La cause de Cromwell et du protestantisme triomphe, non sans apporter ses embarras et ses misères. Quel protestantisme dominera? Celui qui détruit une portion du christianisme, ou celui qui le détruit tout entier? Celui qui impose un certain dogme général et fait de la communauté religieuse « une plate-forme, » selon la phrase du temps, ou bien celui qui, plus fidèle à son principe d'examen, en fait un domaine accidenté, établissant radicalement la liberté de l'homme, et permettant à sa pensée d'être luthérienne, brownienne, schismatique, érastienne, même socinienne? Que faire? Comment arrêter ou servir ce développement naturel du principe calviniste? L'ame de Cromwell est triste et retombe dans ses ténèbres mélancoliques. Les communes, préférant l'ordre à la liberté, penchent vers le protestantisme uniforme, le presbytéranisme. L'armée, qui a vécu d'une vie indépendante et biblique, réclame la liberté indéfinie de l'examen religieux; entre l'armée et les communes, la guerre éclate. « Jamais, écrit Cromwell à Fairfax, les cœurs des hommes ne furent remplis de plus d'amertume; mais, certes, le démon n'a qu'un temps : monsieur, il est bon que l'ame s'affermisse contre ces choses. La nue simplicité du Christ en viendra à bout au moyen de la raison et de la patience qu'il lui

(1) Whitlocke, p. 242.

plaît d'accorder. » A ce curieux petit billet daté de 1646, et qui ne laisse pas douter de sa persistance dans la dévote ferveur de ses premières années, il ajoute cet étrange post-scriptum : « Le jour de vigile-jeûne, on a posté deux cents hommes de cavalerie et d'infanterie dans Covent-Garden, pour nous empêcher, « nous autres soldats (*us soldiers*), » de couper le cou des presbytériens. Voilà de beaux tours que l'on joue à Dieu! »

Lui-même logeait assez près de Covent-Garden, et sans doute les deux cents hommes postés par les communes, pour défendre le parlement et le presbytéranisme, auront passé sous sa fenêtre. Il a marié ses deux filles, Élisabeth et Brigitte, cette dernière au général Ireton, le républicain. Il aime beaucoup Brigitte, qui est une fille sérieuse et résolue, et il trouve le temps, vers cette époque, de lui envoyer de petits sermons épistolaires dont voici un échantillon.

A ma fille bien-aimée Brigitte Ireton, à Cornbury, au quartier-général, cette lettre.

« CHÈRE FILLE,

« Je n'écris pas à ton mari, qui, lorsqu'il reçoit une ligne de moi, m'en renvoie des milliers, ce qui le fait veiller fort tard... Ensuite, j'ai d'autres affaires à soigner maintenant.

« ..... Votre sœur Claypole est exercée par quelques pensées troublées. Elle voit sa propre vanité et les torts de son esprit charnel; déplorant quoi, elle cherche, je l'espère au moins, cela seul qui satisfait. Chercher ainsi, c'est prendre la première place après ceux qui trouvent. Tout fidèle et humble cœur qui cherchera bien sera sûr de trouver à la fin. Heureux qui cherche! Heureux qui trouve! Qui jamais a goûté les graces du Seigneur, sans bien comprendre notre vanité, égoïsme et méchanceté? Qui jamais a goûté cette grace et n'en a pas désiré et ardemment sollicité la pleine jouissance? Cher cœur, sollicite bien. Que ni ton mari, ni rien ne refroidisse ton affection pour le Christ. J'espère que ton mari ne sera pour toi qu'un stimulant religieux. Ce que tu dois aimer en lui, c'est l'image du Christ qu'il porte. Vois cela, préfère cela, et tout le reste pour cela. Je prie pour toi et lui. Prie pour moi.....

« Ton père,

« OLIVIER CROMWELL. »

Cet homme est resté le même depuis la solitude de Saint-Yves; la guerre, la renommée, les mouvemens politiques, ne l'ont pas changé. Après avoir vaincu le roi qui est en prison, la chevalerie qui se soumet

avec rage, et le catholicisme qui se cache, il a un second combat à livrer : il lui faut non-seulement faire triompher le principe définitif d'examen et d'indépendance calviniste, mais écraser les communes, et donner le pouvoir aux troupes puritaines, espèce de parlement biblique et armé.

Incorporé à l'armée, il ne pouvait se maintenir qu'avec elle, et, s'il cédait aux girondins de l'époque, gens remarquables d'ailleurs, il était perdu, lui et la cause calviniste. Denzil-Holles, un de ces presbytériens, n'a-t-il pas dit que, « si le roi venait à eux, on lui remettrait la couronne sur la tête? » L'arrogance et les airs dominateurs de ces gens de loi n'ont-ils pas mécontenté l'armée? Ceux qui ont conquis l'indépendance populaire et la liberté calviniste, les saints en un mot, ne semblent-ils pas sur le point d'être débordés et mis de côté par les modérés et les gens de loi? C'est ce que dit un jour Cromwell à son ami Ludlow : « Nous ne serons quittes de ces gens-là que si les soldats viennent leur tirer les oreilles? » Et c'est ce qui arriva. L'armée publia son manifeste; la Cité riposta. L'armée était d'accord avec le vrai sentiment calviniste; Cromwell la commandait, elle eut le dessus. Bientôt les onze membres, chefs de ce qu'on peut nommer la Gironde presbytérienne, furent éliminés, et laissèrent l'armée maîtresse du terrain, après quoi elle fit son entrée solennelle dans Londres et dans la Cité, *trois hommes sur chaque rang*, avec des branches de laurier sur les chapeaux et l'épée au fourreau. « Le service divin et le sermon calviniste de Putney satisfirent pleinement les auditeurs. » Le roi s'enfuit de Hampton-Court; il peut rallier des partisans, et tout n'est pas encore gagné. Réfugié et bientôt prisonnier dans l'île de Wight, il donne à sa situation douloureuse toute la dignité d'une résignation héroïque et sereine. Cependant le vrai roi, le roi de l'armée et du puritanisme, Cromwell, reçoit du peuple qu'il a défendu une liste civile que l'on prélève sur les terres confisquées au marquis de Worcester et à quelques autres. La lettre suivante, adressée aux communes, prouvera combien Cromwell savait mépriser le petit intérêt et le sacrifier au grand, le présent à l'avenir.

Au comité des pairs et des communes, etc., siégeant à Derby.

« Les deux chambres du parlement ayant dernièrement conféré à moi et à mes héritiers 1,680 livres sterling par année, prises sur les propriétés de lord Worcester, et la nécessité des temps requérant le secours des citoyens, je fais ici à l'état l'offre de 1,000 livres sterl. à lui payer annuellement sur cette somme, payable tous les six mois, par sommes de 500 livres, à dater de

Noël prochain, et cela pendant cinq années, si la guerre continue avec l'Irlande, et si je vis jusque-là. Le parlement disposera de l'usage à faire de ces 1,000 livres, à moins que le paiement n'en soit suspendu par la guerre ou par un accident quelconque.

« En outre, comme il m'est dû une solde arriérée de près de 1,500 livres sterl., comme lieutenant-général, ainsi qu'une somme plus considérable à titre de gouverneur de l'île d'Ély, je remets et tiens quitte l'état de tout paiement à opérer pour cette cause, et le reconnais par ces présentes libéré de toute dette à mon égard.

« OLIVIER CROMWELL. »

Tout en soignant ainsi les intérêts de sa gloire et de son ambition, et en calmant les jalousies par cette prudente générosité, il marie fort bien ses deux autres filles (*two little wenches*), Marie et Françoise, et ce pauvre Richard, qui n'aimait pas la poudre à canon, et qui devait occuper un mois le trône paternel. Carlyle réimprime consciencieusement les dix lettres relatives au contrat de mariage, et qui montrent Cromwell, comme toujours, avisé, prévoyant et clairvoyant quant à ses affaires personnelles.

Le parti modéré, le parti de l'ordre presbytérien, veut reprendre le dessus, et fait un dernier effort qui contraint Cromwell à quitter Londres, et à endosser le harnais de nouveau. La bataille de Preston lui assure la victoire définitive, et l'armée biblique est maîtresse. Tout plie, tout cède; les Écossais eux-mêmes, qui se sont révoltés contre les indépendans, écoutent avec plaisir les sermons du révérend Stapylton, qui leur prêche l'indépendance de l'examen. « Pendant que nous minions le château, dit Cromwell (1), M. Stapylton prêchait, et les auditeurs témoignaient leur satisfaction par des gémissemens, selon leur manière nationale (*in their usual way of groans*). »

Au milieu de tout cela, on ne savait que faire du roi, lequel ne savait que faire de lui-même, et, dans des négociations sans fin, on proposait, de part et d'autre, des clauses illusoires que personne ne voulait accepter. Un seul homme, Cromwell, le chef de l'armée et l'homme de la Bible, grandissait dans l'orage. L'Écosse était domptée. Le puritain chargé de la garde du roi est le jeune colonel Robert Hammond, que Cromwell aime beaucoup, mais qui est rempli de doutes et de scrupules religieux sur la légalité même de la conduite tenue par les communes. Cromwell prend la peine de lui écrire une lettre de vingt pages, qui atteste éloquemment la sincérité du puritain. C'est

(1) Lettre 88.

toujours le même mysticisme sombre et profond, la même conviction que Dieu est là, omniprésent et omniscient, guidant le bras, dirigeant le glaive, vengeur éternel. « O cher Robin, dit Cromwell, vous avez vos doutes, et moi aussi. Dieu, dites-vous, a créé les puissances pour qu'on leur obéisse. Oui, Robin; mais je suis loin de penser que les puissances ont le plein droit de tout faire (*anything*) et d'exiger l'obéissance. Tout le monde avoue qu'il y a des circonstances où la résistance est légale. Si cela est, votre argument tombe et les conséquences aussi. En réalité, cher Robin, pour ne pas multiplier les mots, la vraie question est de savoir si notre situation est celle d'une résistance légale... Seulement cherche dans ton cœur une réponse à ces deux ou trois questions: 1° Le salut du peuple est-il la loi suprême? — 2° Tout le fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu? — 3° Enfin, cette armée n'est-elle pas un pouvoir réel appelé par Dieu pour sauver le peuple et combattre le roi, de manière à obtenir ces fruits?... Robin, prends garde aux hommes et regarde Dieu! ne redoute pas les difficultés, mais mesure-les et agis ensuite... Je t'ai écrit tout cela parce que mon cœur t'aime et que je ne voudrais pas te voir t'écarter de la route droite. Adieu, Robin. »

Cette lettre si grave et si raisonnée, où Cromwell apparaît si redoutable dans sa conviction, précède de peu l'enlèvement du roi que de grossiers soldats, mèche allumée, fumant et chantant des psaumes, amènent à Londres. Immédiatement après cette exécution, le 6 novembre 1648, les quarante-un membres des communes qui pourraient s'opposer aux desseins de l'extrême puritanisme sont à leur tour enlevés au moment même où ils entrent à la chambre, et conduits d'abord dans une mauvaise taverne, « à l'enseigne de l'enfer, » puis à la Tour, et quelques-uns chez eux. « De quel droit? demande un petit homme habillé de noir, portant, dit Whitlocke, une canne très mince, et qui a la voix très âpre et très aiguë. D'après quelle loi? — Par la loi de la nécessité, lui répond l'ami de Cromwell Hugues Peters, et le pouvoir de l'épée! » Ce questionneur furieux, qui resta plusieurs années à la Tour, se nommait Clément Walker et siégeait aux communes. Presbytérien, homme d'esprit, d'une indomptable opiniâtreté, c'est lui qui, dans sa prison, a écrit contre Cromwell cette *Histoire de l'Indépendance*, consultée par tous les historiens, pamphlet très mordant et très habile, mais qu'il faut se garder de prendre pour de l'histoire.

Tout est donc prêt pour l'échafaud, et l'on ne peut nier que Cromwell et Bradshaw avaient non-seulement prévu, mais résolu et tramé cette mort avec une froideur de coup d'œil que le fanatisme puritain

explique, que nous ne pouvons sans regret et sans peine observer chez Thomas Carlyle, écrivain du XIXe siècle, et très en dehors des passions qui menaient le monde septentrional en 1648. Charles Ier tombe victime. Au moment même où le roi vient de mourir et où Cromwell et l'armée triomphent, un parti qui n'est pas sans analogie avec celui de Babeuf lève la tête. Cromwell l'écrase; il a son vendémiaire, son 18 brumaire et son 18 fructidor. Il agit plus bourgeoisement, plus pieusement que Bonaparte; comme lui, il se débarrasse de ceux qui le gênent.

Sans doute, Cromwell est alors bien près du souverain pouvoir, ou plutôt la réalité de la puissance est dans sa main; mais l'Irlande est là, toute catholique, qui réclame la présence du maître. Il part, après avoir, d'accord avec Bradshaw, Ludlow et les principaux puritains, déclaré que *l'Angleterre est une république*. L'acte est laconique; il a six lignes. Notre fermier a bien changé son équipage et ses allures depuis le temps où il faisait paître ses bœufs sur les bords de l'Ouse. « Sa voiture est attelée de six belles jumens grises truitées; plusieurs voitures le suivent, et beaucoup de grands officiers s'y trouvent. Quatre-vingts hommes d'élite, la plupart colonels, lui servent d'escorte. Je ne crois pas que jamais roi ait eu de tels gardes-du-corps. » Ainsi parle le journaliste du temps, et l'on voit que, long-temps avant d'être nommé protecteur, Cromwell s'était fait roi.

La pauvre Irlande catholique ne tarde guère à être écrasée, et cela sans pitié, sans remords, par le représentant du calvinisme. Non-seulement l'Angleterre, mais le protestantisme tout entier voit avec enthousiasme cet homme qui satisfait ses plus chers désirs, et porte des coups si mortels à l'autorité de Rome. Le trône s'élève en perspective devant le fermier de Saint-Yves, et il s'en doute fort bien, car il s'inquiète des études politiques de son héritier Richard, qui a épousé une miss Mayor, et dont le tempérament rêveur ne plaît guère à Cromwell. Le petit fragment de la lettre suivante adressée au beau-père de Richard, chez lequel ce dernier demeurait, est aussi curieux qu'instructif : « Je vous ai confié Richard; je vous en prie, donnez-lui de bons conseil. Je ne porte pas envie à ses plaisirs, mais je crains qu'il ne se laisse absorber par eux. Je voudrais qu'il pensât aux affaires, et qu'il s'habituât à les comprendre; qu'il lût un peu d'histoire, étudiât les mathématiques et la cosmographie. Ces choses sont bonnes, subordonnées aux choses divines. Elles valent mieux que l'oisiveté, ou les plaisirs apparens du monde. Ces choses rendent propres *à servir le peuple, et c'est pour cela que l'homme est né.* » On peut méditer cette

dernière phrase, écrite pour la famille seulement, et non pour produire de l'effet.

Le farouche personnage qui, dans ce moment même, en qualité de lord-lieutenant d'Irlande, *sert le peuple* en massacrant les catholiques irlandais, se déride un peu à sa façon en écrivant à sa fille Dorothée, dont la voiture avait apparemment versé dans les chemins mal tenus de cette époque, et qui avait fait une fausse couche. Cromwell, ennemi du luxe, n'approuvait pas ces grands airs, et disait à Dorothée : « On m'a dit que tu as récemment fait une fausse couche. Je te prie de faire attention à ces carrosses qui sont perfides. Monte plutôt le bidet de ton père (*thy father's nag*), qui te le prêtera volontiers quand il te plaira de sortir. »

Immédiatement après avoir écrit cette petite plaisanterie, il tombe avec une fureur inexprimable sur les catholiques d'Irlande, et en fait une atroce boucherie. Il est vrai que, du moment où l'Irlande épouvantée se tait, Cromwell replonge son épée dans le fourreau, non sans dire à ses amis que « Dieu l'a voulu, » et que c'est pour lui « chose de grand trouble et de grand regret. » Le fataliste est toujours là, et c'est dans le même temps qu'il écrit à l'un de ses amis cette phrase souverainement calviniste : « Je l'ai fait; *il n'est pas bon de ne pas suivre les providences* (les signes par lesquels Dieu s'annonce). » Cromwell croyait essentiellement à sa mission. Le lord-lieutenant d'Irlande reçut alors du parlement une lettre solennelle de remerciemens et de félicitations. On y ajoutait la permission, pour lui ou sa famille, d'habiter le Poulailler, le « Cockpit, » partie du palais de Whitehall où Henri VIII, qui aimait tous les plaisirs sanglans, se donnait celui des combats de coqs. Les appartemens du Poulailler, embellis par Élisabeth et Charles Ier, étaient devenus fort somptueux. Le parlement y ajoutait le parc Saint-James et Spring-Garden. Ces déplacemens splendides ne satisfirent nullement la bonne Mme Cromwell, qui s'était habituée à ses vieux logemens noirs (1).

Cromwell a passé neuf mois en Irlande; il s'embarque à bord du *Président* à la fin de mai, et fait voile pour l'Angleterre. Après une traversée orageuse, il débarque à Bristol, où « les grands canons le saluent trois fois, » traverse l'Angleterre à bride abattue et trouve à Hounsow ses vieux amis et ses rivaux, Fairfax, les membres du parlement, les hommes du nouveau régime. On se met en marche pour Hyde-Park, où la milice rangée en bataille, où les magistats et le lord-

(1) Ludlow, p. 400.

maire attendent ce bourgeois parvenu, pour lui offrir les fleurs de leur éloquence. De Whitehall il se rend à sa demeure du « Poulailler, » où le soldat va se reposer dans sa famille. Les sombres puritains poussent des cris, les volées de l'artillerie retentissent, les chapeaux pointus sautent en l'air; les clameurs de la joie populaire remplissent les rues; félicitations et flatteries se mêlent dans le palais habité par Cromwell. Il avait ses courtisans, comme Napoléon revenant d'Égypte. L'un d'eux lui dit : — Quelle foule s'empresse de voir le triomphe de votre seigneurie ! — Oui, dit Cromwell, et, s'il s'agissait de me voir pendre, quelle foule y aurait-il ! »

A peine jouit-il du repos du *Cockpit*, et se livre-t-il à quelques pardonnables facéties, dont l'une consiste à jeter des oreillers à la tête de ses amis dans un escalier, et l'autre à faire chanter des motets à deux ou trois de ses plus lourds et de ses plus grossiers capitaines; un nouveau péril fort grave menace la jeune république. En tuant le roi, l'on n'a pas tué la royauté. Les Écossais jaloux se souviennent de leur compatriote, du jeune Stuart, fils de Charles Ier, assez mauvais sujet, issu de Catherine Muir de Caldwell, Écossaise, et de Steward, autre Écossais ; on impose à Charles II le *covenant*, c'est-à-dire le serment biblique, et on lui fait écouter trois sermons presbytériens par jour; il s'en console en courant les rues avec Buckingham, et en faisant l'orgie avec Wilmot. Cependant l'Écosse s'arme pour lui, et Cromwell se met en marche, non sans penser à sermonner sa famille, car il est toujours prédicateur infatigable et moral, comme le prouve le billet suivant.

Pour mon bien-aimé frère Richard Mayor, écuyer, à sa maison à Hursley, remettez ces lettres.

« Alnswick, 17 juin 1650.

« Cher frère,

« L'extrême foule d'affaires que j'ai eues à Londres est la meilleure excuse que je puisse prendre de mon silence en lettres. Vraiment, monsieur, mon cœur m'est témoin que je ne suis pas fautif dans mon affection pour vous et les vôtres; vous êtes tous souvent dans mes humbles prières.

« Je serais bien content d'apprendre comment va le marmot. Je gronderais volontiers père et mère de leur négligence à mon égard : je sais que mon fils est paresseux, mais j'avais meilleure opinion de Dorothée. J'ai peur que son mari ne la gâte; je vous en prie, dites-le bien de ma part. Si j'avais autant de loisir qu'eux, j'écrirais quelquefois. Si ma fille est enceinte, je lui pardonne, mais non si elle nourrit.

« Que le Seigneur les bénisse ! J'espère que vous donnez à mon fils (Richard) de bons conseils; je crois qu'il en a besoin. Il est à l'époque dangereuse de sa vie, et ce monde est plein de vanité. Oh ! combien il est bon de s'approcher

de Jésus-Christ de bonne heure! cela seul mérite notre étude. Je vous en supplie, voyez-le. — J'espère que vous vous acquitterez de mon devoir et de votre amitié. Vous voyez comme je suis occupé. J'ai besoin de pitié. Je sais ce que je ressens en mon cœur. Une haute situation, un haut emploi dans le monde, ne méritent pas qu'on les cherche; je n'aurais pas de consolation dans les miennes, si mon espoir n'était pas dans la présence du Seigneur. Je n'ai pas ambitionné ces choses; véritablement j'y ai été appelé par le Seigneur; c'est pourquoi je ne suis pas dépourvu de quelque assurance qu'il donnera à son pauvre ver de terre, à son faible serviteur, la force de faire sa volonté, et d'atteindre le seul but pour lequel je suis né. En cela, je demande vos prières. Je vous prie de me rappeler à l'amitié de ma chère sœur, à notre fils et à notre fille, à ma cousine Anna, et je suis toujours

« Votre très affectionné frère,

« OLIVIER CROMWELL. »

Pourquoi cet aveu du néant de l'homme dans la grandeur serait-il taxé d'hypocrisie? Tous les grands hommes, depuis Salomon jusqu'à Bonaparte, n'ont-ils pas exprimé le même sentiment? Tartufe ou non, Cromwell tient à son armée un discours fort militaire : « Soyez doublement, triplement actifs et vigilans; nous avons bien de l'ouvrage sur les bras! » Un de ses colonels, Hodgson, de l'Yorkshire, s'est donné la peine d'écrire ce discours, et de nous apprendre que ce fut « un grand plaisir pour le général de voir dans une halte un de ses soldats porter à ses lèvres un tonneau plein de lait caillé à la mode écossaise, et soulever le tonneau de manière à ce que l'un de ses camarades l'en coiffât; alors on ne vit plus le soldat du tout, la crême entra dans ses bottes, son accoutrement militaire en ruissela, et sa tête fut perdue au fond du tonneau. Olivier riait à se tenir les côtes, car notre Olivier aime une bonne farce. » Le lendemain de cette niaiserie, il écrit le bulletin suivant :

Au très honorable le lord-président du conseil d'état, cette lettre.

« Musselburgh, 30 juillet 1650.

« MILORD,

« Nous sommes partis de Berwick lundi, le 22 juillet, et nous avons couché dans la maison de milord Mordington lundi, mardi et mercredi. Jeudi, nous nous sommes dirigés sur Copperspath; vendredi, nous sommes allés à Dunbar, où nous avons reçu quelques vivres de nos vaisseaux; de là, nous avons marché sur Haddington.

« Le dimanche, apprenant que l'armée écossaise avait l'intention de nous combattre à Gladsmoor, nous nous efforçâmes de nous rendre maîtres de la position des marais avant eux, et nous battîmes le tambour de très grand matin; mais, quand nous y arrivâmes, aucune partie considérable de leur

armée ne s'y montra. Sur quoi quatorze cents chevaux, sous les ordres, sous le commandement du major-général Lambert et du colonel Whalley, furent envoyés en avant-garde à Musselburgh, pour voir en même temps s'ils pourraient faire quelque découverte et faire quelque entreprise contre l'ennemi; je marchais sur leurs talons avec le reste de l'armée. Nos hommes rencontrèrent quelques-uns de leurs cavaliers; mais ceux-ci ne purent nous arrêter. Nous couchâmes à Musselburgh, le soir, campés tout près, l'armée de l'ennemi étant entre Edimbourg et Leith, à environ quatre milles de nous, retranchée par une ligne flanquée d'Edimbourg à Leith; leur canon de Leith battant la plus grande partie de la ligne, de sorte que leur position était très forte.

« Lundi, 29 courant, nous résolûmes de les approcher, pour voir s'ils voulaient nous livrer bataille; et, quand nous approchâmes de la place, nous résolûmes d'amener nos canons aussi près d'eux que nous le pourrions, espérant que cela les gênerait. Nous nous aperçûmes aussi qu'ils avaient quelques forces sur une hauteur qui commande Edimbourg, et que de là ils pourraient nous faire du mal, et nous nous décidâmes à envoyer une colonne pour prendre possession de ladite hauteur; mais, après tout, nous trouvâmes que leur armée n'était pas facile à entamer. Sur cela, nous restâmes tranquilles tout ledit jour, et qui se trouva être un jour dur et une nuit de pluie comme j'en ai vu rarement, et grandement à notre désavantage, l'ennemi ayant assez pour se mettre à l'abri, et nous rien de considérable. Nos soldats supportèrent cette difficulté avec un grand courage et une grande résolution, espérant qu'ils en viendraient bientôt aux mains. Le matin, le terrain étant très humide et nos provisions très rares, nous résolûmes de retraiter à nos quartiers de Musselburgh, pour nous y reposer et y prendre des vivres.

« L'ennemi, quand nous nous retirâmes, tomba sur notre arrière-garde, et la mit quelque peu en désordre; mais nos corps de cavalerie, étant en assez bon ordre, eurent une escarmouche avec eux, et il y eut un démêlé chaud où ils montrèrent du courage, le major-général et le colonel Whalley étant à l'arrière-garde, et l'ennemi poussant des corps considérables pour soutenir leur première attaque. Nos hommes les chargèrent jusque dans leurs retranchemens et les battirent. Le cheval du major-général reçut un coup de feu au cou et un à la tête; lui-même, blessé d'un coup de lance dans le bras, et percé dans une autre partie du corps, fut fait prisonnier, mais délivré immédiatement par le lieutenant Empsom de mon régiment. Le colonel Whalley, qui était alors le plus près du major-général, chargea très résolument, et repoussa l'ennemi, et en tua plusieurs sur la place, et fit plusieurs prisonniers, sans aucune perte considérable; ce qui véritablement les émerveilla et les refroidit tellement, que nous retraitâmes à Musselburgh, mais qu'ils n'osèrent pas envoyer un homme pour nous inquiéter. Nous apprenons que leur jeune roi voyait tout ceci, mais fut très mal satisfait de voir leurs gens ne pas faire mieux.

« Nous arrivâmes le soir à Musselburg, tellement fatigués, et si rendus faute de sommeil, et si crottés à cause du temps mouillé, que nous nous attendions que l'ennemi tomberait sur nous, ce qu'il fit effectivement entre trois et quatre heures ce matin, avec quinze de leurs escadrons les plus choisis, sous le commandement du major-général Montgomery et de Straham, deux champions de l'église. Ils avaient fondé une grande attente et un grand espoir sur cette affaire. L'ennemi s'avança avec beaucoup de résolution : il fit reployer nos gardes avancées, et mit un régiment de cavalerie en quelque désordre; mais nos gens, prenant l'alarme promptement, chargèrent l'ennemi, le mirent en déroute, firent beaucoup de prisonniers et en tuèrent un grand nombre (*did execution*); ils les poursuivirent jusqu'à un quart de mille d'Edimbourg, et je suis informé que Straham fut tué là, et en outre plusieurs officiers de qualité. Nous prîmes le major du régiment de Straham, le major Hamilton, un lieutenant-colonel et divers autres officiers et personnes de qualité, dont nous ne savons pas encore les noms. Véritablement, c'est un doux commencement de notre affaire, ou plutôt de celle du Seigneur, et je crois qu'il n'est pas très satisfaisant pour l'ennemi, particulièrement pour le parti de l'église (*kirk*). Nous n'avons perdu personne dans cette affaire, autant que je suis informé, qu'un cornette; je n'ai pas entendu parler de quatre hommes de plus. Le major-général sera, je crois, d'ici à quelques jours, en état de reprendre le harnais. Et je crois que cette œuvre, qui est celle du Seigneur, prospérera entre les mains de ses serviteurs.

« Je n'ai pas jugé à propos d'attaquer l'ennemi, situé comme il l'est; mais certainement ceci le provoquerait suffisamment à combattre s'il en avait envie. Je ne crois pas qu'il ait moins de six ou sept mille chevaux, et quatorze ou quinze mille fantassins. La raison, d'après ce que j'apprends, de leur parti pour ne pas nous combattre, est qu'ils attendent plusieurs autres corps de troupes du nord de l'Écosse, et ils font entendre que, lorsque ces renforts viendront, alors ils nous donneront bataille; mais je crois qu'ils voudraient plutôt nous tenter de les attaquer dans leurs fortes positions, où ils sont retranchés, ou bien ils espèrent que nous aurons la famine, faute de provisions; ce qui arrivera très probablement, si nous ne sommes pas approvisionnés à temps et copieusement.

« Je suis, milord, votre très humble serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

« *P. S.* J'apprends, depuis que j'ai écrit cette lettre, que le major-général Montgomery est tué. »

On a jugé Cromwell soldat, homme de famille, prédicateur. Il est bon de le connaître argumentateur et théologien. Voici les argumens que le fermier emploie contre le redoutable *kirk*, le calvinisme écossais. Voici ce qu'il écrit à ses chefs les protestans :

A l'assemblée générale de l'église (kirk) d'Écosse, ou, dans le cas où elle ne serait pas assemblée, aux commissaires de l'église d'Écosse, ceci.

« Musselburgh, 3 août 1650.

« MESSIEURS,

« Votre réponse à la déclaration de l'armée est venue sous nos yeux. Quelques-uns de nos pieux ministres ont rédigé à Berwick cette réponse, laquelle j'ai jugé convenable de vous envoyer.

« Que vous ou nous, dans ces grandes affaires démêlées, obéissons à la volonté ou à l'esprit de Dieu, c'est seulement par sa grace et sa miséricorde envers nous. Et par conséquent, ayant dit comme dans nos papiers (manifestes) nous confions l'issue de ces choses à lui qui dispose de toutes choses, vous assurant que nous avons la lumière et la consolation qui augmentent en nous de jour en jour; et nous sommes persuadés que, devant qu'il soit long-temps, le Seigneur manifestera son bon plaisir, de façon que tous verront son doigt, et son peuple dira : *Ceci est l'œuvre du Seigneur, et elle est merveilleuse en nos yeux. Celui-ci est le jour que le Seigneur a fait; nous serons contens et nous nous réjouirons en lui.* — Permettez-moi seulement de dire en un mot ceci :

« Vous prenez sur vous de nous juger dans les choses de notre Dieu, quoique vous ne nous connaissiez pas, quoique dans les choses que nous avons dites *à vous,* dans ce qui est intitulé la *Déclaration de l'armée,* nous avons parlé la parole de nos cœurs comme en la présence du Seigneur qui nous a éprouvés; et, par vos paroles dures et fallacieuses, vous avez engendré le préjugé en ceux qui vous croient trop en affaires de conscience, affaires dans lesquelles chaque ame doit répondre à Dieu pour elle-même; de sorte que quelques-uns vous ont suivis jusqu'au moment où leur ame s'est exhalée (1), et que d'autres continuent dans la voie où ils sont conduits par vous, nous le craignons, à leur ruine.

« Et ce n'est pas merveille que vous agissiez ainsi envers nous, quand véritablement vous pouvez trouver dans vos cœurs le courage de cacher à vos propres gens les déclarations que nous vous avons envoyées, déclarations par lesquelles ils pourraient voir et comprendre l'affection de nos entrailles envers eux, particulièrement envers ceux d'entre eux qui craignent le Seigneur. Envoyez autant de vos déclarations que vous voudrez parmi nos gens; vos papiers ont le passage libre : je ne les crains pas. Ce qui est selon Dieu en ces papiers, plût au ciel que cela fût accepté et admis! Un de ceux que vous avez envoyés depuis peu, adressé *aux sous-officiers et soldats de l'armée anglaise,* a produit de leur part la *réponse* ci-incluse, laquelle ils m'ont prié de vous envoyer; non une réponse subtile et politique, mais une simple et unie, une spirituelle. Dieu seul sait ce qu'elle est, et Dieu aussi, quand il sera temps, le fera voir (rendra manifeste).

(1) Dans l'escarmouche de Musselburgh et autres.

« Et multiplions-nous ces choses comme hommes, ou les faisons-nous pour l'amour du Seigneur Christ et de son peuple? Véritablement, par la grace de Dieu, nous ne sommes pas effrayés de votre nombre ni confians en nous-mêmes. Nous pourrions, — je prie Dieu que vous ne preniez pas cela pour une vanterie, — nous pourrions faire face à votre armée, à tout ce que vous pouvez amener contre nous. Nous avons donné, — nous le disons humblement devant notre Dieu, en qui est tout notre espoir, — nous avons donné quelque preuve que des pensées de cette espèce n'ont pas d'empire sur nous. Le Seigneur n'a pas détourné sa face de nous depuis que nous vous avons approchés de si près.

« Le poids de vos propres péchés est déjà plus que vous ne pouvez supporter : n'attirez donc pas sur vous le sang d'hommes innocens, — trompés par les prétextes du roi et de l'alliance (*covenant*), — aux yeux de qui vous cachez une connaissance plus réelle! Je suis persuadé que plusieurs d'entre vous qui conduisent le peuple ont eu de la peine à se persuader dans ces choses, dans lesquelles vous avez censuré les autres, et vous êtes établis « sur la parole de Dieu. » Tout ce que vous dites est-il donc infailliblement selon la parole de Dieu? Je vous adjure, par les entrailles de Christ, de croire qu'il est possible que vous vous trompiez. On peut mettre précepte sur précepte, ligne sur ligne, et cependant la parole du Seigneur peut être pour quelques-uns la parole du jugement, afin qu'ils tombent à la renverse et soient brisés, et qu'ils tombent dans le piége et soient pris (1)! Il peut y avoir une plénitude spirituelle, que le monde peut appeler ivresse (2). Il peut y avoir aussi une confiance charnelle en des préceptes mal compris, ce qui peut être appelé une ivresse spirituelle. Il peut y avoir un *covenant* fait avec la mort et avec l'enfer (3)! Je ne prétends pas dire que le vôtre soit ainsi. Mais jugez si ces choses ont un but politique : d'éviter le fléau qui déborde, ou d'accomplir des intérêts mondains; et si en cela nous (4) avons fait alliance avec des hommes méchans et charnels, et si nous avons de l'estime pour eux, ou autrement si nous les avons attirés à faire pacte avec nous, si c'est là un *covenant* de Dieu, un *covenant* spirituel? Pensez à ces choses; nous espérons que nous y avons pensé.

« Je vous prie de lire le vingt-huitième chapitre d'Isaiah, depuis le cinquième jusqu'au quinzième verset; et n'ayez pas honte de savoir que c'est l'esprit qui vivifie et qui donne la vie.

« Que le Seigneur vous donne l'entendement pour faire ce qui est agréable à ses yeux.

« Vous confiant à la grace de Dieu, je demeure

« Votre humble serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

(1) Paroles de la Bible.

(2) Comme dans le second chapitre des *Actes*.

(3) Comme vous pouvez dire de nous, tandis que c'est plutôt vous qui êtes « ivres. »

(4) C'est-à-dire vous.

C'est dans la même intention qu'il écrit au général écossais Lesley l'épître suivante :

Pour le très honorable David Lesley, lieutenant-général de l'armée des Écossais, cette lettre.

« Du camp des monts Pentland, 14 août 1650.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu la vôtre du 13 courant, avec la déclaration dont vous parlez y incluse, — laquelle j'ai fait lire en présence d'autant d'officiers qu'il a été possible de rassembler, ce dont votre trompette peut donner témoignage. Nous vous faisons cette réponse, par laquelle j'espère, avec la grace du Seigneur, il paraîtra que nous continuons à être ce que nous avons déclaré être aux honnêtes gens de l'Écosse, désirant pour eux comme pour nos propres ames, notre affaire n'étant en aucune façon d'empêcher aucun d'eux d'adorer Dieu de telle façon, qu'en leurs consciences ils sont persuadés par la parole de Dieu qu'ils doivent le faire, quoique leur manière soit différente de la nôtre; — mais nous sommes toujours prêts à remplir en cela les obligations que le *covenant* nous impose.

« Mais que sous prétexte du *covenant,* mal interprété, torturé hors de son véritable sens et de la justice, un roi soit accepté par vous et nous soit imposé, et que ceci soit appelé « la cause de Dieu et du royaume, » et que ceci soit fait « à la satisfaction du peuple de Dieu dans les deux nations, » — joignant à cela un désaveu des méchans; sachez que celui (1) qui est à la tête de ces peuples, celui sur qui repose tout leur espoir et leur bien-être, à présent même, a une armée papiste en Irlande, combattant pour lui et sous ses ordres; qu'il a le prince Rupert, homme dont la main s'est plongée profondément dans le sang de beaucoup d'hommes innocens en Angleterre; qu'il a maintenant cet homme à la tête de nos vaisseaux, qui nous ont été volés dans un but méchant; qu'il a les vaisseaux français et irlandais, commettant journellement des déprédations sur nos côtes; qu'il a de fortes combinaisons avec les méchans de l'Angleterre pour lever des armées au milieu de nos entrailles, en vertu de nombreuses commissions qu'il a issues récemment à cet effet. — Comment les intérêts de Dieu, pour lesquels vous prétendez l'avoir reçu, et les intérêts méchans dans leur but et leurs conséquences, tous concentrés en cet homme, comment ces intérêts peuvent être conciliés, c'est ce que nous ne pouvons concevoir.

« Et comment nous croirions que pendant que des méchans, notoirement connus, combattent et complotent contre nous d'un côté, et que de l'autre vous vous déclarez en sa faveur, comment nous croirions que ce n'est pas « épouser la querelle et les intérêts du parti des méchans, » mais que c'est purement « combattre sur les anciennes bases par les principes précédens, pour

(1) Charles Stuart.

« la défense de la cause de Dieu et des royaumes, comme on le fait depuis « douze ans, » ainsi que vous dites; comment ceci serait « pour la sécurité du « peuple de Dieu dans les deux nations, » ou comment nous opposer à cela ferait de nous les ennemis des hommes pieux, selon vous, c'est ce que nous ne saurions comprendre. Particulièrement, considérant que tous ces méchans prennent leur confiance et leur encouragement dans les derniers arrangemens de votre église écossaise (*kirk*) et votre état avec votre roi; car comme nous l'avons déjà dit, et comme nous vous le répétons, nous cherchons seulement « quelque caution suffisante » pour la sécurité de ceux qui nous emploient; ce qui, dans notre opinion, ne se trouvera pas dans quelques soumissions formelles ou feintes, de la part d'une personne qui ne connaît pas d'autres moyens d'arriver à ses méchantes fins, et qui est, en conséquence, conseillée de céder en ce point par ceux qui ont assisté son père, et qui l'ont jusqu'à présent poussé dans ses desseins les plus mauvais et les plus désespérés : desseins renouvelés maintenant par eux. Comment pouvez-vous, dans la voie où vous êtes engagés, nous défendre et vous défendre vous-mêmes de ces maux? c'est maintenant, autant que nous y sommes concernés, notre devoir de le chercher.

« Si c'est là l'état de la querelle pour laquelle vous dites que vous voulez combattre notre armée, nous vous en donnerons l'occasion; autrement, pourquoi serions-nous ici? Et, si notre espoir n'est pas dans le Seigneur, il en ira mal pour nous. Nous nous confions et nous vous confions à celui qui lit dans le cœur et qui ajuste les rênes, celui avec qui sont toutes nos voies, qui a le pouvoir de faire pour nous et pour vous au-delà de ce que nous savons, et nous faisons des vœux pour que cela soit en grande miséricorde de son pauvre peuple, et pour la gloire de son grand nom.

Et ayant rempli votre désir en rendant vos déclarations publiques, comme je l'ai dit précédemment, je vous prie de faire de même en faisant connaître à l'état et à l'église et à l'armée le contenu de cette lettre. Dans lequel but je vous en ai inclu deux copies, et je demeure

« Votre humble serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

Pour contrebalancer cette redoutable présence de Cromwell, qui disserte ainsi l'épée à la main, et valoir au prétendant l'affection des calvinistes, on fait signer à Charles II une déclaration dans laquelle il avoue les « péchés de son père, » et il signe. Cependant Cromwell, campé sur les collines Pentland, surveille le mouvement de ses ennemis.

A..... au conseil d'état, à Whitehall, cette lettre.

« Musselburgh, 30 août 1650.

« MONSIEUR,

« Depuis ma dernière, voyant que les ennemis ne se souciaient pas d'attaquer, — et que cependant ils se formalisaient aisément des propos qui se

tenaient à ce sujet dans notre armée, ce qui amenait quelques-uns d'entre eux à venir parler à nos officiers, et leur dire qu'ils voulaient nous combattre; — comme pourtant ils restaient tranquilles dans leurs fortifications ou très près, à l'ouest d'Édimbourg, nous résolûmes, le Seigneur aidant, de nous en approcher encore, et de voir si nous pourrions les combattre. Et véritablement, si nous étions arrivés une heure plus tôt, nous croyons que nous en aurions eu probablement l'occasion.

« Dans ce dessein, le mardi, 27 courant, nous avons marché vers l'ouest d'Édimbourg, du côté de Stirling; l'ennemi, voyant cela, manœuvra avec toute la hâte possible pour nous en empêcher, et les avant-gardes des deux armées escarmouchèrent dans un lieu où les marais et les défilés rendaient difficile aux deux armées d'approcher l'une de l'autre. Nous qui ne connaissions pas le terrain, nous avançâmes, espérant en venir aux mains; mais nous trouvâmes cela impossible, à cause des marais et des autres difficultés.

« Nous fîmes avancer notre canon, et nous tirâmes dans la journée deux ou trois cents boulets sur eux; ils nous en envoyèrent aussi un grand nombre, et c'est tout ce qui se passa entre nous tout ce jour-là. Nous avons eu environ vingt tués ou blessés dans cette affaire, mais pas un officier. Nous sommes informés que l'ennemi a eu environ quatre-vingts hommes tués et quelques officiers supérieurs. Voyant qu'ils voulaient garder leur terrain, et que nous ne pouvions pas les en chasser, et n'ayant plus de pain, nous fûmes obligés d'en aller chercher; nous retraitâmes donc mercredi matin, vers les dix ou onze heures. L'ennemi voyant cela, et craignant, comme nous le supposons, que nous allassions nous mettre entre Édimbourg et lui, ce qui n'était pas notre intention, quoique notre mouvement en eût l'air, l'ennemi retraita en toute hâte; et, comme il y avait un marais et des défilés entre lui et nous, il n'y eut pas d'action importante, sauf des escarmouches entre l'avant-garde de notre cavalerie et la sienne, près d'Édimbourg, sans perte considérable d'aucun côté, excepté que nous lui prîmes deux ou trois chevaux.

« Le mardi soir, nous fîmes halte à un mille d'Édimbourg et de l'ennemi. La nuit fut tempestueuse et la matinée humide. Pendant la nuit, l'ennemi marcha entre Leith et Édimbourg, pour se mettre entre nous et nos vivres, car il savait que nous n'en avions plus; mais le Seigneur, dans sa miséricorde, l'en empêcha, et, nous en étant aperçus le matin, nous arrivâmes, par la bonté du Seigneur, au bord de la mer, à temps pour nous ravitailler; l'ennemi était rangé en bataille sur la colline, près d'Arthur's-Seat, nous regardant, mais n'osant rien entreprendre.

« Et ainsi vous avez le récit des présens évènemens.

« Votre humble serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

La petite ville de Dunbar, l'une des plus pittoresques et des plus sauvages de l'Écosse, est perchée sur un roc exposé à tous les oura-

gans de l'Océan germanique, et forme, avec ses environs et son vieux château en ruines, une petite péninsule, dont l'armée de Cromwell occupe la base. En face, dans la baie, il a ses vaisseaux; derrière lui, les ravins de Lammermoor sont occupés par Lesley, général de l'armée écossaise, qui lui coupe la retraite. Le vent souffle, la pluie tombe, ses soldats sont fatigués; il n'a que douze mille hommes exténués; Lesley en a vingt-trois mille de troupes fraîches. Il trouve moyen de faire parvenir la lettre suivante au puritain Hazlerig :

A sir Arthur Hazlerig, gouverneur de Newcastel, cette lettre.

« Dunbar, 2 septembre 1650.

« MONSIEUR,

« Nous sommes dans une position très difficile. L'ennemi nous a bouché le passage au défilé de Copperspath, et nous ne pouvons le traverser sans presque un miracle. Il est tellement maître des hauteurs, que nous ne savons pas comment passer par là sans la plus grande difficulté, et le temps que nous restons ici détruit nos hommes, qui tombent malades au-delà de l'imagination.

« Je vois que vos forces ne sont plus à présent en état de nous délivrer. En conséquence, quoi qu'il nous arrive, vous ferez bien de concentrer autant de forces que vous en pourrez réunir, et le sud y contribuera autant qu'il le pourra. Cette affaire concerne presque tous les hommes de bien. Si vos forces avaient été prêtes pour tomber sur les derrières de Copperspath, cela aurait pu nous faire arriver des secours; mais Dieu, qui seul est sage, sait ce qui est pour le mieux. Nous travaillerons tous pour le bien. Nos courages ne sont pas abattus, Dieu soit loué, — quoique notre présente condition soit ce qu'elle est. Et, véritablement, nous avons grand espoir dans le Seigneur, dont nous avons éprouvé depuis long-temps la miséricorde.

« Rassemblez effectivement contre eux autant de forces que vous le pourrez. Envoyez à nos amis du sud pour qu'ils fournissent du renfort. Montrez à H. Vane ce que je vous écris. Je ne voudrais pas que cela fût public, de peur d'augmenter le danger. Vous savez l'usage qu'il en faut faire. Donnez-moi de vos nouvelles.

« Je suis votre serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

Cette brièveté sévère annonce et la gravité du péril et l'énergie de l'homme. Le 2 septembre 1650, vers quatre heures, il voit les troupes de Lesley se mouvoir peu à peu, et s'échelonner en descendant vers le fond de la ravine qui sépare le promontoire de Lammermoor. Il comprend qu'il s'agit pour lui, ou d'être anéanti avec son armée, ou de vaincre; empruntant d'avance à Napoléon sa manœuvre

favorite, il se porte, avec presque toutes ses forces sur un seul point, sur l'aile droite de Lesley qu'il enfonce, mais seulement après trois quarts d'heure de combat et un grand carnage. Trois mille hommes tombent sur la place, et, étonné lui-même de sa victoire, Cromwell s'écrie : « Ils fuient! je jure qu'ils fuient! »

« — Halte! dit-il alors, chantons le psaume cent dix-sept! »

Et pendant que le soleil levant jetait son premier rayon sur la mer, pendant que la cavalerie puritaine accourait de toutes parts, au bruit du clairon qui l'appelait autour du chef, le puritain armé chantait ces vieux vers calvinistes, dont le mètre est aussi suranné que le langage, et que douze mille hommes répétaient en chœur :

Oui! pour nous, toujours le Seigneur
Fut bon dans sa magnificence;
Les ennemis de sa grandeur
Disparaissent en sa présence.

Nations, louez le Seigneur!
Que toujours ceux qui le haïssent,
Comme aujourd'hui, pleins de terreur,
Devant son nom s'évanouissent!

On fit dix mille prisonniers, et Cromwell, après avoir écrit son rapport, qui n'a pas moins de vingt pages, se hâta de dire à sa ménagère, Élisabeth Cromwell, qu'il était encore vivant.

Pour ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, cette lettre.

« Dunbar, 4 septembre 1650.

« MA TRÈS CHÈRE,

« Je n'ai pas le loisir d'écrire beaucoup, mais je serais tenté de te gronder de ce que, dans plusieurs de tes lettres, tu m'écris que je ne devrais pas oublier toi et tes petits enfans. Véritablement, si je ne vous aime pas trop, je crois que je ne pèche pas beaucoup par l'autre extrême. Tu es pour moi la plus chère des créatures; que cela suffise.

« Le Seigneur nous a montré une miséricorde extrême : — qui peut savoir combien elle est grande! Ma faible foi a été soutenue. J'ai été merveilleusement supporté dans mon homme intérieur, quoique, je t'assure, je devienne vieux, et je sens que les infirmités de l'âge s'emparent de moi rapidement. Plût à Dieu que mes corruptions diminuassent aussi vite! Prie pour moi à ce dernier sujet. Henry Vane et Gilbert Pickering te donneront les détails de nos succès récens. Mes amitiés à tous nos chers amis. Je suis toujours à toi.

« OLIVIER CROMWELL. »

Mayor, beau-père de Richard Cromwell, et que le puritain aimait fort, reçut aussi la lettre que voici :

Pour mon bon frère, Richard Mayor, écuyer, à Hursley, cette lettre.

« Dunbar, 4 septembre 1650.

« CHER FRÈRE,

« Ayant une occasion aussi belle que celle de faire part d'une si grande miséricorde que celle que le Seigneur a daigné répandre sur nous en Écosse, je n'ai pas voulu négliger de vous en faire part, tout surchargé d'affaires que je le suis.

« Mercredi, nous avons combattu les armées écossaises. D'après tous les calculs, elles se montaient à plus de vingt mille hommes; nous en avions à peine onze mille, et il y avait beaucoup de malades dans notre armée. Après avoir long-temps invoqué Dieu, nous combattîmes plus d'une heure. Nous avons tué à l'ennemi, d'après ce que l'on croit généralement, trois mille hommes; nous avons fait près de dix mille prisonniers, pris toute leur artillerie, environ trente canons grands et petits, outre les boulets, les mèches et la poudre, et des officiers supérieurs, environ deux cents drapeaux et plus de dix mille armes. Nous n'avons pas perdu trente hommes. C'est l'œuvre de Dieu, et elle est merveilleuse à nos yeux. Mon bon monsieur, reportez-en toute la gloire à Dieu; animez tous les vôtres et tous ceux qui vous entourent. Priez pour votre affectionné frère,

« OLIVIER CROMWELL. »

« Je vous prie de présenter mes amitiés à ma chère sœur et à toute votre famille. Dites, je vous prie, à Dorothée que je ne l'oublie pas, non plus que son marmot. Elle m'écrit avec beaucoup trop de cérémonie et de complimens; j'attends d'elle une lettre tout unie. Elle est trop pudique pour me dire si elle est enceinte ou non. Je demande à Dieu de répandre sa bénédiction sur elle et sur son mari. Le Seigneur rend féconds tous ceux-là qui sont bons. Ils ont le loisir d'écrire souvent, mais vraiment ils sont paresseux l'un et l'autre, et ils méritent le blâme. »

Après quoi il marcha sur Édimbourg, pour achever sa conquête, et adressa aux ministres rebelles la petite admonestation suivante :

Pour l'honorable M. le gouverneur du château d'Édimbourg, cette lettre.

« Édimbourg, 9 septembre 1650.

« MONSIEUR,

« La bonté que l'on a montrée à vos ministres l'a été de bonne foi, pensant qu'elle aurait pu être payée de retour; mais je suis bien aise de dire aux gens de votre parti que, s'ils avaient toujours en vue le service de leur maître (comme ils appellent cela), la crainte d'éprouver des pertes n'aurait pas causé

un semblable retour, et la conduite de notre parti, comme il leur plaît de dire à l'égard des ministres du Christ en Angleterre, aurait encore moins été une raison de persécution personnelle.

« Les ministres en Angleterre sont protégés et ont la liberté de prêcher l'Évangile, mais non sous ce prétexte de railler le pouvoir civil, de se mettre au-dessus, et de l'avilir à leur gré. Aucun homme n'a été persécuté en Angleterre ni en Irlande pour avoir prêché l'Évangile, et aucun ministre n'a été molesté en Écosse depuis que l'armée y est entrée. La vérité sied bien à la bouche des ministres du Christ.

« Quand des ministres prétendent à une glorieuse réforme, et en posent les bases en s'emparant du pouvoir mondain, quand ils font des mélanges mondains pour obtenir ce but, comme la dernière convention avec leur roi, et qu'ils espèrent de réussir dans leurs projets par son moyen, il peuvent savoir que la Sion promise ne sera pas bâtie avec un mortier si impur.

« Quant à l'injuste invasion dont ils parlent, il fut un temps où une armée écossaise vint en Angleterre sans y être appelée par l'autorité suprême. Nous avons dit, dans nos proclamations, avec quels cœurs et pour quelle cause nous venions, et le Seigneur nous a entendus, quand vous ne le vouliez pas vous-mêmes, dans un appel aussi solennel que tout autre que l'on voudrait y comparer.

« Et quoiqu'ils semblent se consoler parce qu'ils sont des fils de Jacob, de qui, disent-ils, Dieu a détourné sa face momentanément, cependant il n'est pas étonnant, quand le Seigneur a levé sa main si éminemment contre une famille qu'il l'a fait, et si souvent, contre celle-ci, et que les hommes ne veulent pas voir sa main, — il n'est pas étonnant si le Seigneur détourne sa face de pareils hommes, leur jetant la honte pour cela et pour leur haine de son peuple, comme il en est aujourd'hui. Quand il mettront uniquement leur confiance dans l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu, laquelle a la puissance d'abattre les forteresses et toutes les imaginations qui s'élèvent elles-mêmes, — laquelle seule est capable d'équarrir et d'ajuster les pierres pour la nouvelle Jérusalem, — alors et pas avant, et par ce moyen et par d'autres, sera bâtie Jérusalem, la cité du Seigneur, laquelle sera la louange de toute la terre, la Sion du Saint des saints d'Israël.

« Je n'ai rien à dire, si ce n'est que je suis, monsieur, votre très humble serviteur,

« OLIVIER CROMWELL. »

A la poudre à canon succèdent les négociations théologiques, et Cromwell s'établit à Édimbourg pour les suivre de près. Il n'oublie pas sa femme Élisabeth, qui lui adresse de temps à autre des lettres d'une orthographe plus qu'irrégulière, mais d'un excellent sens; elle lui dit, entre autres choses, qu'il n'écrit pas assez souvent au président Bradshaw. Cromwell lui répond cinq ou six lettres, celles-ci par exemple.

A ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, au Poulailler, cette lettre.

« Édimbourg, 16 avril 1651.

« MA TRÈS CHÈRE,

« Je loue le Seigneur de ce que je suis augmenté en force dans mon homme extérieur; mais ce n'est pas assez pour moi, à moins que je n'aie un cœur pour mieux aimer et servir mon père céleste, et que je n'obtienne un plus grand rayon de la lumière de sa face, laquelle vaut mieux que la vie, et que je n'aie un plus grand pouvoir sur mes corruptions. — J'attends dans ces espérances, et je ne suis pas sans espoir qu'elles me soient gracieusement exaucées. Prie pour moi; vraiment je le fais tous les jours pour toi et pour toute la chère famille, et que Dieu tout-puissant répande sur vous ses bénédictions spirituelles.

« Fais penser la pauvre Betzy à la grande miséricorde du Seigneur. Oh! je la prie de chercher le Seigneur non-seulement quand elle a besoin de lui, mais de se tourner vers le Seigneur en action et en vérité, et de ne pas s'éloigner de lui, et de se méfier de la faiblesse de son propre cœur et des tentations des vanités mondaines et des compagnies mondaines, ce à quoi je crains qu'elle soit trop portée. Je prie souvent pour elle et pour lui (1). Véritablement, ils me sont chers, bien chers, et je crains que Satan ne les trompe, — sachant combien nos cœurs sont faibles et combien l'adversaire est subtil, et comment la trahison de nos cœurs et la vanité du monde ouvrent la voie à ses tentations. Que le Seigneur leur donne la sincérité du cœur envers lui. Qu'ils le cherchent en sincérité, et ils le trouveront.

« Mon amour aux chers enfans; je prie Dieu de leur accorder sa grace. Je les remercie de leurs lettres : qu'ils m'écrivent souvent.

« Méfiez-vous des visites de milord Herbert chez vous. S'il en fait, cela peut causer du scandale, comme si j'étais en marché avec lui. Vraiment, soyez prudente; — vous savez ce que je veux dire. Faites penser sir Henry Vane à l'affaire de mes biens. M. Floyd connaît toutes mes intentions à ce égard.

« Si Richard Cromwell et sa femme sont auprès de vous, assurez-les de ma tendresse. Je prie pour eux; Dieu le permettant, je leur écrirai. Je les aime bien tendrement. En vérité, je ne puis pas encore écrire long-temps; je suis fatigué, et suis ton

« OLIVIER CROMWELL. »

Ces affections domestiques semblent reposer l'ame violente du puritain et du guerrier, qui continue à serrer de près Charles II et ses partisans écossais, et qui n'en écrit pas moins à sa femme :

(1) Élisabeth Claypole et son mari.

Pour ma femme chérie, Élisabeth Cromwell, au Poulailler, cette lettre.

« Édimbourg, 3 mai 1651.

« MA BIEN-AIMÉE,

« Je n'ai pu me décider à laisser partir ce courrier sans en profiter, quoique j'aie peu de chose à écrire; mais en vérité j'aime à écrire à ma chérie qui est au fond de mon cœur. Je me réjouis d'apprendre que son ame prospère : que le Seigneur augmente de plus en plus ses faveurs envers toi! Le grand bien que ton ame puisse désirer, c'est que le Seigneur jette sur toi la lumière de sa face, ce qui vaut mieux que la vie. Que le Seigneur bénisse tous tes bons conseils et ton bon exemple à tous ceux qui t'environnent; qu'il entende toutes tes prières et qu'il te soit toujours propice.

« Je suis bien aise d'apprendre que ton fils et ta fille sont auprès de toi. J'espère que tu trouveras quelque occasion de donner de bons conseils à lui. Présente mon respect à ma mère et mes amitiés à toute la famille. Prie toujours pour ton

« OLIVIER CROMWELL. »

La bataille de Worcester met le dernier sceau à cette série de victoires si chèrement achetées, et l'Écosse, comme l'Irlande, est enfin réduite. Il revient à Londres, où tout se prosterne devant le dictateur. Après l'avoir suivi dans cette redoutable carrière, non-seulement on ne s'étonne pas de le voir maître, mais on admire qu'il ne se soit pas déclaré plutôt souverain de la Grande-Bretagne. Grace aux lettres et aux documens recueillis par Thomas Carlyle, nous n'avons pas perdu un des mouvemens de l'athlète puritain.

C'est là un bon travail, et qui manquait. Le verbe de l'homme supérieur le montre tout entier; c'est une partie, et peut-être la plus intime, de son action. Malheureusement Carlyle, ne se contentant pas de ce travail, a trouvé carrière pour son humorisme; dans les intervalles, il a jeté ses commentaires, ses bizarres explications, souvent ses facéties.

Avec un tel plan et de telles idées, on doit bien penser que M. Carlyle n'estime et n'admire pas Charles Ier, Fairfax, rien de ce qui n'est pas Cromwell; il ne voit que Cromwell. Il jette à flots la lumière sur cet homme, ou plutôt il l'inonde de lumière; tous les autres objets s'effacent, les proportions disparaissent. A peine la mort de Charles Ier est-elle indiquée de la façon la plus cursive et la plus rapide. Rien n'existe que Cromwell. Les opinions de d'Israëli, d'Hallam, de Burnet, ne sont pas même discutées. Tous les collecteurs de notes, de documens et de mémoires sont balayés à la fois sous le nom de

Dryasdust (sec comme poussière), emprunté à Walter Scott. Les quolibets et les sarcasmes sont prodigués. Tantôt il appelle les recueils de Rushworth « la coagulation de la stupidité, » et, toutes les fois qu'il en parle, il revient à ce mot; tantôt il traite d'Israëli de « montagne de mensonges. » Il a toujours l'air de se parler à lui-même, et sans une grande fatigue et une exacte connaissance non-seulement de l'histoire, mais des écrivains antérieurs, on ne parvient même pas à saisir le sens du commentateur nouveau. Ce singulier modèle de mauvais style et de forte pensée ne peut donc être comparé à rien; des fumées et des éclairs sortent en même temps de sa grotte sybilline. Une seule fois il semble dire que « jargon coagulé » signifie *Somers' Tracts*. Sans aucun doute, ces pamphlets que Somers a recueillis sont du « jargon; » mais, si Somers ne les avait pas « coagulés, » comment Thomas Carlyle aurait-il fait son livre?

Il n'est pas plus juste pour les historiens qui l'ont précédé. Ni Bossuet, ni Hume, ni d'Israëli, n'ont de valeur à ses yeux. Cette ivresse inique du jugement personnel conduit à de mauvais résultats, et le coup d'œil d'ensemble est perdu. De ce que M. Hallam est un peu sec, il ne s'ensuit pas qu'on ait le droit de le désigner par un sobriquet, *Sec-comme-Poussière*, et parce que Heath a fait de Cromwell une mauvaise biographie royaliste, il ne demeure pas prouvé qu'on puisse le nommer sans cesse *Pourriture-Heath;* tel est le nom de baptême que Carlyle lui donne. Le roman, le poème, la satire, se mêlent, se combinent, se heurtent chez lui de la façon la plus extravagante. Il s'arrête au milieu d'un grave récit et s'écrie : — *Abîme! — O mort! ô temps!* Il est peut-être bon de montrer au lecteur français ce que c'est que cet étrange livre, et de lui donner quelque échantillon de cette façon de faire. Voici une des phrases de Carlyle prise au hasard : « Si *Sec-comme-poussière* avait vu la semaille de la colline Saint-George, la chute menacée des haies des parcs, et le galop vers Burford, il aurait réfléchi à ce que signifie la conviction dans un temps sérieux, non pas de longues amplifications dans la salle d'Exeter, mais une rapide et silencieuse pratique sur la face du globe, et peut-être laisserait-il ses pauvres cheveux en paix. » Ce qui signifie : « Si le lecteur avait assisté aux tentatives des niveleurs, il saurait combien la foi est puissante, et ne se fâcherait pas contre Cromwell. »

L'étude qu'il a faite de Cromwell est, au surplus, aussi minutieuse qu'utile. Il prouve que l'hypocrisie tenait peu de place dans cette vie; la concentration, l'intensité, la résolution, y occupaient presque tout l'espace. On voit le cyclope dans sa caverne, essayant de lutter contre

sa propre pensée, sa conscience et les ténèbres de sa position. Ce qui domine en Cromwell, c'est la force de la volonté et l'audace de la ruse. On reconnaît là les caractères de ce portrait redoutable, gravé d'après Cooper, et qui sert d'introduction au volume; une tête de sanglier aux traits massifs et entassés, l'œil foudroyant, plein d'une exaltation comprimée et prête à faire éruption; une tête de fer, d'une vigueur effrayante, non sans quelques indices d'une bonhomie vulgaire et d'une virile bonté. En effet, dans ses rapports de famille, Cromwell, on l'a vu, devient bonhomme. Carlyle se moque alors un peu de lui et interrompt son héros pour lui adresser des phrases comme celles-ci : « Votre altesse est tendre... elle a l'air sombre! » ou : « Votre altesse *patauge;* c'est que l'affaire est difficile! »

C'est pour la critique une énigme assez rude qu'un tel livre. Au lieu de dire qu'il y avait de la sincérité dans le puritanisme, il dit que, « comme il n'y avait pas de *flunkeyisme* dans ce temps-là, » il le respecte. Qu'est-ce que le *flunkeyisme?* Un terme de jargon; Carlyle emploie des mots écossais, irlandais, latins et carlyliens. Je ne connais que Hamann et Jean-Paul qui se soient donné de telles libertés; aussi est-il difficile de discuter avec un homme qui parle par hiéroglyphes et se réserve toujours un nuage pour asile.

Certains penseurs, et quelques-uns puissans, ne parviennent jamais à la discipline de leurs méditations. Préoccupés de l'idée, dominés par elle, ils en sont amoureux et comme ivres. Hamann, parmi les Allemands, a été tel. Plusieurs des philosophes qui lui ont succédé ont dérobé ses oracles, résultats qui lui étaient échappés par bouffées nuageuses et ardentes, sans se classer et se coordonner dans une atmosphère sereine et pure. Tel est aussi Carlyle. Ce n'est pas que le style leur manque; ils ont de la couleur, de la verve et de l'éclat. Méprisant la composition comme artificielle, ils deviennent difficilement populaires. Des esprits plus lucides qu'eux s'assimilent, pour les classer, ces fragmens, ces boutades, ces aperçus, ces points de vue. Ils vont au fond du système et pénètrent dans le sanctuaire, où ils allument la lampe, et l'on peut voir se dessiner l'édifice.

Ce travail de composition tient en grande partie à la tradition grecque et romaine, et c'est dans les littératures germanique et anglaise qu'apparaissent les plus étranges exemples de cette non-systématisation, de ce désordre volontaire, de cette liberté de la pensée ne voulant relever que de ses caprices, que ces caprices soient force ou faiblesse. On chercherait en vain en Italie, en Espagne et en France, rien qui ressemble à Hamann, Jean-Paul, Novalis, Carlyle, ou au vieux

Thomas Brown. L'humorisme est la forme définitive, la forme sans forme de cette indépendance ridicule, lorsqu'elle n'est pas souverainement féconde dans sa sauvage et impétueuse allure.

Je ne crois pas que jusqu'ici on eût appliqué à l'histoire cette méthode discursive. Carlyle lui-même, en s'attaquant à la révolution française, avait été forcé de s'astreindre au cadre des évènemens. L'histoire a une méthode dont elle ne peut pas se dégager; elle se meut dans le temps, qui a ses limites, et dans l'espace, qui a les siennes. Carlyle s'était donc rejeté, en traitant la révolution française, sur les tableaux, les scènes, les portraits, la recherche des effets lointains et des causes secrètes. Cette fois il a été plus loin, et il a tenté une méthode nouvelle, l'histoire humoristique. On a vu ce qu'il a inventé, et comment son livre, mauvais en soi, précieux et bizarre, n'est nullement une histoire, on le pense bien.

Cromwell, après tout, ressort plus terrible de ce travail incomplet. On le voit auteur définitif de la scission protestante et armée du Nord, scission commencée par les Nassau et par Luther, mise en train par Élisabeth. A ce titre, Cromwell est un des plus grands noms modernes. Il se place, comme Charlemagne et Grégoire VII, au centre d'un mouvement politique immense qu'il assure et qu'il fait triompher. Dans son admiration pour cette cause, Carlyle oublie toute justice. Odin, Cromwell, Mahomet, incarnations d'une de ces pensées qui font tourner le monde sur son axe, sont pour lui des dieux. Comme les idolâtres, il devient aveugle; comme les fanatiques, il devient féroce. Il n'a point de larmes pour les victimes, il n'a point de pitié pour ce qui est détruit.

Il semble que l'on n'ait pas remarqué les explosions successives de l'esprit du Midi et de celui du Nord, qui ont pour représentans des héros différens. Au moyen-âge, Charlemagne représente et établit le génie féodal du Nord. Après lui et par révulsion, Grégoire VII rétablit et étend le principe méridional de l'autorité; ensuite éclate le même principe catholique en Espagne, avec l'inquisition et Isabelle-la-Catholique; il passe en France avec la ligue et s'établit, non sans restrictions, sous Louis XIV. Puis se fait jour de nouveau le principe de la liberté du Nord qui s'était révélé sous sa forme religieuse et germanique avec Luther et qui reparaît terrible avec Cromwell : Cromwell est l'action de Luther. Enfin règne Guillaume III, l'administrateur de la même croyance, le dernier venu. Quant à Napoléon, c'est le continuateur du principe de l'autorité.

La généalogie du principe de l'autorité s'établit donc au Midi par

les Romains, — Grégoire VII et l'Italie, — l'inquisition et l'Espagne, — la ligue, Richelieu et Louis XIV en France, — enfin Napoléon. Au Nord, la descendance du principe de liberté s'établit par Arminius, — la féodalité hiérarchique, — Wycliffe en Angleterre, — Luther en Allemagne, — Nassau en Hollande et dans les Pays-Bas, — le puritanisme et Cromwell en Angleterre, — Washington et l'Amérique septentrionale. Au milieu de ces groupes en contraste, la figure de deux pontifes religieux se laisse apercevoir : celle de Grégoire VII, qui établit dans le Midi le principe de l'autorité sur le catholicisme, et celle de Cromwell, plantant au Nord le drapeau de la liberté sur le protestantisme. Ces deux figures sont vraiment colossales, et quand un des esprits les plus lumineux de ce temps, M. Villemain, les a choisies pour sujets de ses études, on n'a pas assez rendu justice à ce qu'il y avait de profond dans ce double choix.

Le meneur et le dictateur qui a donné une forme et une réalité à la révolte protestante du Nord, c'est Cromwell, qui lui a assuré l'empire. La ligue du Nord, que W. Temple avait essayée, que Guillaume III avait régularisée, que les mains de Burke et de Pitt ont consolidée, a eu cet homme pour grand moteur, et l'apparition singulière d'un Mahomet protestant est un des plus curieux spectacles du monde moderne.

Après avoir conquis la réalité du pouvoir, comment Cromwell en usera-t-il? Quelle direction donnera-t-il à la politique de l'Angleterre, qui se trouve dans ses mains? Le chef de parti, le guerrier et l'homme nous sont connus, le roi nous reste à étudier; c'est ce dont nous nous occuperons bientôt. Ce qui demeure acquis à l'histoire, c'est la sincérité fondamentale de Cromwell. Nous ne discutons ici ni les actes de sa vie, ni la valeur de sa cause. Rien n'a plus contribué à défigurer le portrait de ce fataliste déterminé que l'horreur du XVIIIe siècle pour le fanatisme. Du fanatique on a fait un hypocrite. Lequel vaut le mieux? Assurément c'est le fanatique; il a pour lui force et sincérité. L'hypocrite complet ne réussit à rien. Ce n'est point avec un masque, même porté habilement, que l'on dompte et domine les hommes; c'est par une grande conviction soutenue d'énergie et servie par la ruse. Napoléon, qui a souvent trompé les hommes, avait sa foi, sa religion, sa croyance. Il croyait au génie humain représenté par le calcul; il avait la foi de l'algèbre, celle du progrès et de la civilisation. Il est bon que le monde sache que la ruse n'est pas seule maîtresse, et que, pour conduire ou séduire l'humanité, il ne suffit pas du mensonge.

PHILARÈTE CHASLES.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

III.

LE GOLFE DE CASTELLAMMARE. — SANTO-VITO.[1]

En quittant la Torre dell' Isola, nous filâmes d'abord droit à l'ouest, laissant sur la gauche Capaci et Carini, avec leurs riches vallées, que borde une côte basse et sablonneuse. Bientôt, poussés par la brise, nous doublions la pointe de l'*Omo-Morto*, tournions brusquement vers le sud, et entrions dans la baie de Castellammare, la plus grande de toutes celles qui découpent les rivages de la Sicile. Grace à cette admirable diaphanéité de l'air, dont notre atmosphère brumeuse ne saurait jamais donner une idée, nous embrassions d'un coup d'œil ce magnifique bassin qui s'enfonce à près de cinq lieues dans les terres, s'arrondit en demi-cercle, et présente sur ses deux rives le contraste le plus frappant. A l'est, les sommets éloignés du Belvedere, du Montelepre, du Monte-Mitro, du Firicino et du mont Bonifato dessinaient une vaste enceinte, aux gradins admirablement étagés, qui, s'abais-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1845.

sant lentement jusqu'aux plaines de Partinico, portait jusque sur la plage ses champs couverts de riches moissons ou de forêts d'oliviers. A l'ouest, au contraire, le mont Baïda s'élevait brusquement du rivage et jetait jusqu'au cap de Santo-Vito sa chaîne de rochers arides, tandis qu'au fond du golfe le mont Inici semblait sortir de la mer même et regretter l'étroit espace qu'il abandonnait à la ville tapie au pied de ses rampes grisâtres.

La brise nous avait quittés : les bras de nos matelots la remplacèrent, et, tandis que sous les coups cadencés de leurs rames *la Sainte-Rosalie* marchait plus lentement vers Castellammare, nous pûmes observer à loisir un spectacle assez curieux qui nous avait déjà frappés à notre arrivée en Sicile. Dans toute son étendue, l'horizon était d'une pureté parfaite; nulle part la plus légère vapeur n'affaiblissait l'azur foncé du ciel, et cependant, en face de nous, vers le tiers supérieur du mont Inici, des nuages aux formes changeantes rampaient sur les flancs de la montagne, disparaissaient par instans pour se reformer sur un autre point au bout de quelques minutes, et parfois se détachaient des rochers, où ils semblaient prendre naissance, en formant une bande étroite qui ne tardait pas à s'évanouir.

Les lois générales de la physique expliquent facilement ce phénomène, qui peut surprendre au premier abord. L'eau, ce liquide presque aussi nécessaire que l'air lui-même à l'existence des êtres organisés, se mêle à notre atmosphère de deux manières différentes. Tantôt elle devient entièrement invisible par suite d'une véritable *dissolution*, et alors les instrumens connus sous le nom d'*hygromètres* sont nécessaires pour nous en révéler l'existence; tantôt, au contraire, ses molécules réunies en petites sphères creuses flottent en l'air comme autant de ballons microscopiques, et, par leur réunion, forment ces *vapeurs visibles* que nous appelons brouillards ou nuages. Un simple refroidissement suffit pour faire passer subitement la vapeur invisible à ce dernier état; car, comme tous les autres gaz, l'air froid ne peut dissoudre autant d'eau que l'air chaud. Or, quand les rayons du soleil frappent les flancs nus d'une montagne escarpée, la réverbération agit rapidement sur les couches d'air environnantes. Devenues à la fois plus humides et plus légères, elles s'élèvent le long de ce plan incliné, en formant de véritables courans ascendans. Arrivées à une certaine hauteur, elles perdent leur excès de calorique, et alors la vapeur invisible, revêtant la forme vésiculaire, se montre tout à coup aux yeux de l'observateur; mais de nouvelles quantités d'air chaud affluent sans cesse, se mêlent aux couches froides de ces ré-

gions élevées, les réchauffent, et la vapeur, paraissant ou disparaissant tour à tour au gré de ces influences diverses, présente ces mouvemens, ces transformations irrégulières qui traduisent fidèlement aux regards la lutte du froid et du chaud.

Nous entrâmes dans le petit havre de Castellammare vers trois heures de l'après-midi. Fidèles aux habitudes siciliennes, les chefs de la douane et de la santé étaient couchés, et leurs employés, se conformant à la consigne, firent d'abord mine de s'opposer à notre débarquement; mais là où il règne, le despotisme est chose fort commode pour ceux qui l'ont de leur côté, et, dans un pays où les chefs sont la loi vivante, nos lettres de recommandation nous mettaient au-dessus des règles ordinaires. Nous sautâmes à terre, en prononçant les mots magiques de *Serra di Falco* et de *Cacamo*, et, quelques instans après, nous vîmes arriver *doganelli* et *sanitarii*, qui venaient supplier nos excellences de vouloir bien les excuser de ne pas s'être trouvés prêts à les recevoir. Nous agîmes en bons princes, et pardonnâmes généreusement. Bientôt cependant se présenta une difficulté plus sérieuse. Il s'agissait de trouver un logement quelconque. Or, Castellammare, malgré son port de commerce assez fréquenté et ses dix à douze mille habitans, ne possède pas la moindre auberge, le moindre cabaret où le voyageur puisse, pour son argent, passer une nuit. Heureusement Artese, en sa qualité de matelot caboteur, avait partout quelque ami prêt à rendre service *per l'onore* et aussi un peu pour le *compliment* ou étrenne que notre cuisinier ne manquait pas de promettre en notre nom. Après quelques pourparlers, nous fûmes installés dans une espèce de chambre basse, qu'on débarrassa tout exprès d'un monceau d'ognons à demi pourris, et dont l'atmosphère âcre et nauséabonde nous fit presque regretter le triste parfum de nos blattes. Il va sans dire, d'ailleurs, que l'ameublement resta tout entier à notre charge. Comme à la halte précédente, on nous fournit des planches et des chevalets; mais, pour compléter la literie, il fallut transporter de la barque au logis nos couchettes et nos cabans.

Dans toute l'étendue du golfe qui porte son nom, Castellammare est le seul point où les navires puissent trouver un abri sûr contre la tempête. On comprend dès-lors toute l'importance de ce petit port. Aussi n'avait-on rien négligé dans les siècles passés pour en assurer la défense. La vieille ville était bâtie sur une langue de rocher calcaire qui se détache du rivage et s'avance dans la mer. Une tranchée large et profonde la séparait de la terre ferme, et de hautes murailles en partie taillées dans le roc l'environnaient de toutes parts, tandis qu'à

son extrémité un donjon formidable enfonçait jusque sous les vagues les fondemens de ses tours. Une chapelle basse et voûtée, que décore la croix des templiers, peut faire supposer que des moines guerriers présidèrent à l'établissement de ces fortifications, jadis imprenables peut-être, mais qui, faciles à dominer, ont perdu toute leur valeur depuis la découverte de l'artillerie. Aussi sont-elles aujourd'hui entièrement abandonnées. Le château tombe en ruines, et ses débris sont livrés à une population de mendians que nous avons vus étaler leurs guenilles sur des portes ornées encore de fières armoiries. Un pont de pierre à deux arches élevées a remplacé le pont-levis, et la ville, sortant de son enceinte crénelée, s'est répandue tout autour du port, a gravi les premières pentes de la montagne, et étend chaque année plus avant dans les champs ses rues droites et larges, bordées de maisons à deux étages.

Nous avions cru trouver à Castellammare d'amples sujets de recherches et de travaux; dès le jour même de notre arrivée, nous reconnûmes que c'était là un faux espoir. D'un côté s'étendait un rivage où dominaient le sable et les galets, de l'autre des roches acores s'enfonçaient brusquement dans la mer, et ne portaient que quelques touffes rares de fucus ou quelques rameaux de gorgones et de caryophyllies. A peine installés, il fallait donc songer à repartir; mais auparavant nous résolûmes de visiter le temple de Ségeste, qui s'élève à deux lieues environ de Castellammare, dans une contrée déserte, désignée aujourd'hui sous le nom de *Barbara*.

Le lendemain, accompagnés de Carmel, et guidés par le *deputato sanitario* lui-même, qui s'offrit pour nous servir de cicerone, nous sortîmes de Castellammare, et suivîmes pendant quelque temps une route où se montraient encore çà et là quelques traces du travail de l'homme; puis, quittant ce chemin jadis frayé, nous entrâmes dans un véritable sentier sicilien. Ici nous eûmes grand besoin, pour ne pas renoncer à nos mulets, de compter sur la fermeté de leurs jambes; mais, rassurés bientôt par la sûreté de leur allure et par l'instinct admirable avec lequel ils se dirigeaient au milieu des pierres roulantes, des trous et des rochers, nous reportâmes toute notre attention sur le paysage environnant. Le sentier s'élevait peu à peu en contournant la montagne qui domine Castellammare, et, à mesure que nous avancions, la contrée, d'abord couverte de riches vignobles, de fermes et de bosquets d'oliviers, d'orangers, de citronniers, devenait de plus en plus pittoresque et sauvage. A mi-chemin, toute trace de culture avait disparu, et nos regards ne rencontraient plus que de

vastes landes arides se rattachant sur la droite aux flancs décharnés du mont Inici. Tout à coup, à un coude du chemin, nous nous arrêtâmes frappés d'admiration. A un quart de lieue de distance, au centre de ce désert, qui semble avoir toujours échappé à l'activité humaine, se montrait, posé sur une haute colline comme sur un piédestal, un des plus magnifiques monumens de l'art antique. Le temple de Ségeste était sous nos yeux.

L'archéologie ne nous apprend rien de certain sur cet admirable édifice. Était-il consacré à Vénus, à Cérès ou à Diane? L'histoire et la tradition sont muettes sur cette question. Était-il placé dans l'enceinte de la ville ou en dehors des murs? On l'ignore également. On n'en sait guère plus sur l'époque de sa fondation; mais le caractère général de l'architecture, qui, tout en rappelant celle des temples de Pæstum, présente quelque chose de plus rude et de plus grossier, semble accuser une plus antique origine, et quelques historiens ont fait honneur de sa fondation tantôt aux Troyens échappés à la ruine de leur patrie, tantôt aux Élymes, un des peuples qui les premiers habitèrent la Sicile. Si ces conjectures sont vraies, la conservation entière de ce monument contemporain des premiers temps historiques n'en est que plus merveilleuse. Pas une seule de ses trente-six colonnes, de près de trente pieds de haut, de plus de six pieds de diamètre, n'a chancelé sur le dé qui lui sert de piédestal. Pas une pierre ne s'est détachée de cette corniche toute simple qui couronne l'édifice de sa large saillie. A peine quelques frêles graminées, quelques fenouils en arbrisseaux, quelques chamœrops aux feuilles étalées en éventail, ont-ils poussé sur ces frontons tout unis ou dans les fentes étroites qui séparent ces blocs solides aux arêtes encore vives, comme si l'ouvrier venait de les tailler. Le seul signe de vétusté peut-être se trouverait dans cette teinte générale qu'ont avivée les étés de plus de trente siècles, et qu'on ne saurait reproduire qu'avec la terre de Sienne brûlée ou le rouge de mars.

De quelle indignation douloureuse ne doit pas être saisi l'artiste qui, arrivé en face de cet auguste monument des âges passés, le trouve défiguré comme à plaisir par la sotte vanité d'un contemporain! Quelques atterrissemens avaient engravé le bas de l'édifice : le roi Ferdinand fit enlever les terres qui cachaient le soubassement et le pavé; puis il voulut immortaliser le souvenir de cette royale munificence, et une longue plaque de marbre d'un blanc sale, posée comme une énorme tache au beau milieu du fronton, étale en lettres à demi dédorées cette inscription fastueuse : FERDINANDI I REGIS AUGUSTISSIMI PRO-

VIDENTIA RESTITUIT ANNO 1781. Ajoutons que le très auguste monarque n'avait eu ni le mérite de l'idée, ni celui d'une entière exécution : l'honneur doit en revenir, pour la plus grande partie, au duc de Serra di Falco, qui, par ses belles recherches sur les antiquités siciliennes, a su mériter une place parmi les plus célèbres archéologues modernes et le titre de correspondant de l'Institut.

Du temple nous passâmes au théâtre, dont la scène parfaitement conservée et les gradins inférieurs en assez bon état doivent encore au duc de Serra di Falco et au roi Ferdinand de s'être vu débarrasser des débris qui les recouvraient. Le temple et le théâtre, voilà tout ce qui reste de cette fière et opulente Ségeste, autrefois rivale d'Agrigente et de Syracuse. De la ville et de ses palais, rien; pas un pan de mur, pas un débris quelconque. La nature elle-même semble avoir subi l'influence de cette dévastation inexplicable. Autour de ce temple miraculeusement resté debout, en face de ce théâtre si singulièrement préservé, se déroule toujours la perspective grandiose que contemplèrent jadis les compagnons d'Énée ou les successeurs des Lestrigons. Du haut de la colline où siégeaient les spectateurs, l'œil, partant des pentes abruptes de l'Inici, aperçoit les eaux du golfe et la pointe de l'Omo-Morto bleuie par l'éloignement, remonte jusqu'aux pics du Bonifato, et s'égare ensuite dans un labyrinthe de montagnes dont les sommets étagés, pressés les uns sur les autres comme autant de vagues solides, se perdent en tout sens à l'horizon, du mont Eryx à Corleone. Mais dans cet immense cirque dont on croit occuper le centre règnent le silence, l'immobilité de la tombe; le mouvement, la vie, l'homme, ne se montrent nulle part. Cachée par son rocher, Calatafimi ne laisse voir que les ruines de sa forteresse sarrasine; Alcamo disparaît derrière une ondulation du terrain. Seul sur les flancs d'une montagne absolument nue qui lui appartient tout entière, le château féodal des marquis de Cardillo semble régner sur ce désert, et ajoute au caractère général de cet étrange paysage en évoquant les souvenirs des sombres conceptions de quelques romanciers.

Au milieu de cette grande scène, et malgré l'impression profonde qu'elle produisait sur notre imagination, nous n'en restâmes pas moins naturalistes. Quelques insectes bourdonnaient dans les champs couverts de graminées sauvages et de fenouils de six pieds de haut. M. Blanchard put commencer sa collection et capturer entre autres un charmant lépidoptère, seul représentant européen d'un genre qui appartient essentiellement à l'Afrique : c'était la *syntomis phégéenne*,

qui, au premier coup d'œil, ressemble bien plutôt à une grosse mouche qu'à un papillon à cause de son corps allongé, de ses ailes étroites et rejetées en arrière, de sa couleur d'un bleu d'acier tacheté de blanc jaunâtre. De notre côté, M. Edwards et moi nous cherchâmes à atteindre quelques reptiles destinés à augmenter la curieuse ménagerie fondée au Muséum par MM. Duméril et Bibron. Après avoir soulevé bien des pierres et pris un exercice violent, nous réussîmes à emprisonner dans nos boîtes quelques jolies variétés de lézard et un très beau *scinque*. Cet animal, assez semblable à un lézard dont la tête, le cou, le corps et la queue seraient d'une seule venue, est couvert d'écailles lisses, luisantes et comme vernies. Il a joui long-temps d'une immense réputation en médecine : Pline a vanté sa chair comme un spécifique certain contre les blessures empoisonnées, et les anciens formulaires lui attribuent toute sorte de propriétés dépuratives, excitantes, enthelmintiques, analeptiques, aphrodisiaques, anti-cancéreuses, etc. Encore aujourd'hui, les Orientaux la regardent comme une sorte de panacée universelle. Il n'est pas étonnant que dans les contrées où l'on croit à ses vertus imaginaires le scinque soit chassé avec une sorte de fureur; aussi les habitans des déserts de la Basse-Égypte lui ont-ils déclaré une guerre acharnée. Ils le font sécher au soleil, et l'envoient par sacs au Caire et à Alexandrie, où il fait l'objet d'un commerce assez important.

Revenus le soir à Castellammare, nous quittâmes dès le lendemain ce petit hâvre si pauvre pour nous, et notre embarcation, filant rapidement le long du rivage occidental du golfe, se dirigea vers le cap de Santo-Vito. L'aspect de cette côte était peu fait pour nous arrêter. Partout un calcaire compacte s'avançait vers la mer en pointes menaçantes, ou élevait d'aplomb sur les flots ses plans escarpés. Çà et là s'ouvraient quelques grottes profondes où se montraient seulement de beaux groupes de caryophyllies d'un jaune orangé; mais cette vue, loin de nous séduire, nous poussait toujours plus loin, car déjà l'expérience nous avait appris que la présence de ce joli polype annonçait une stérilité complète sous tous les autres rapports. Parfois aussi s'ouvrait dans le mur de rochers que longeait *la Sainte-Rosalie* une brèche irrégulière qui servait d'entrée à quelque petite *cale* à la grève sablonneuse ou couverte de galets. Toujours ces anses, quelque peu sûres qu'elles fussent d'ailleurs contre le mauvais temps, se montraient dominées par une ou plusieurs tours bâties sur quelque mamelon escarpé. Le nombre de ces constructions, que nous avions prises jusque-là pour des espèces de phares, piqua notre curiosité. Quel-

ques questions adressées à nos hommes nous apprirent que c'étaient autant d'ouvrages de défense élevés contre les pirates barbaresques, qui, stimulés par le voisinage, peut-être aussi par les souvenirs de leur domination passée, ne cessaient de tenter de véritables *razzias* sur cette terre de Sicile, qu'arracha au joug de leurs ancêtres l'épée des fils de Tancrède. Le nombre de ces tours est de près de deux cents, et dix mille hommes de garnison veillaient sans cesse sur leurs créneaux, prêts à sonner la cloche d'alarme à la vue de la moindre felouque, du moindre brigantin suspect. Depuis la conquête d'Alger, toutes ces précautions sont devenues inutiles. Les soldats sont rentrés dans les villes, et les tours abandonnées sur ces rives désertes ne servent plus qu'à témoigner de la grandeur du service rendu par la France à la cause de l'humanité et de la civilisation.

Cependant nous approchions du cap de Santo-Vito. Là, au dire de nos hommes, nous devions trouver dans le *santuario* un logement des plus comfortables et une abondance de vivres que, depuis notre départ de Palerme, nous ne connaissions plus que de souvenir. Il nous tardait d'autant plus d'atteindre cette terre promise, qu'une pluie froide, poussée par un vent impétueux, commençait à glacer nos membres, mal garantis par notre légère tente. Nous arrivâmes enfin, et du premier coup d'œil nous reconnûmes que l'architecte qui éleva ce monument tout auprès du rivage avait songé bien plus à la sûreté de ses habitans qu'à l'élégance de l'architecture. L'église de Santo-Vito a tout l'aspect d'un château fort du moyen-âge. Une haute et grosse tour carrée, percée d'étroites meurtrières, lui sert de clocher, et, pour s'emparer de cet inaccessible donjon dont les murs, d'une épaisseur énorme, semblent défier l'artillerie elle-même, il faudrait presque un siége en règle, quelque faible que fût la garnison. Au pied de la tour se groupent quelques maisons presque toutes de fraîche date, et dont le nombre s'accroit rapidement depuis qu'on n'a plus à craindre les pirates algériens. Les reliques de Santo-Vito ont une grande réputation sur toute la côte : chaque année, un grand nombre de pèlerins viennent demander à leurs vertus miraculeuses la guérison de l'ame et du corps, et leurs offrandes assurent au sanctuaire qui les possède un revenu considérable.

Le desservant de cette riche cure a le titre de chanoine et habite un presbytère bâti au sommet du clocher. Des logemens assez spacieux, destinés à donner l'hospitalité aux pèlerins, occupent le reste de la plate-forme, et c'était là que nous comptions nous installer; mais le maître du lieu ne parut nullement disposé à partager avec nous son

gîte aérien. Il nous reçut d'un air dur, soupçonneux, et c'est à peine s'il crut nécessaire d'employer quelques formules de politesse en nous conseillant de chercher un logement préférable à la petite chambre qu'il disait pouvoir seule nous offrir. Tel ne semblait pas être l'avis de la jeune gouvernante du *padre*, belle Sicilienne au teint brun, à la taille cambrée, aux yeux noirs étincelans, qui nous examinait avec une curiosité mal déguisée. Malheureusement elle ne fut pas consultée, et il fallut chercher fortune ailleurs. Après bien des courses inutiles, Artese finit par découvrir, à un premier étage où l'on arrivait à l'aide d'une trappe et d'une échelle, deux petites chambres éclairées par de prétendues fenêtres sans carreaux, et un cabinet parfaitement obscur. En mettant en réquisition tous les meubles disponibles du village, il parvint à réunir trois chaises et deux tables, mais pas un chevalet, pas une planche, et cette fois nos matelas furent tout simplement étendus sur le sol. Cette première difficulté vaincue, notre factotum reprit son rôle de cuisinier et s'occupa des vivres. Ici il ne fut guère plus heureux que pour le logement, car pendant notre séjour à Santo-Vito, à l'exception d'une vieille poule qu'une cuisson des plus prolongées eut grand'peine à ramollir, notre nourriture se composa exclusivement d'œufs et de *cacio-cavallo*.

On voit que tout n'était pas jouissance dans notre expédition. Certes, il n'y avait pas grand mérite pour M. Blanchard et pour moi à supporter gaiement ce que notre genre de vie présentait de pénible : nous étions jeunes et avions à gagner nos épaulettes; mais lorsqu'un homme de l'âge de M. Milne Edwards, que vingt ans de travaux d'une importance incontestée ont élevé aux premières positions scientifiques, renonce au comfort de son cabinet sans autre but que de tenter des recherches nouvelles; lorsque, ne pouvant espérer pour récompense de son travail que les résultats de ce travail même, il s'expose volontairement aux fatigues, aux privations que nous avons endurées, il faut bien le reconnaître, cet homme donne à la science la preuve irrécusable d'un dévouement peu commun, et, si sa parole en acquiert plus d'autorité, qui donc aura le droit de se plaindre d'une influence si honorablement conquise?

Au reste, il faut le dire, toutes ces petites misères étaient bien vite oubliées lorsqu'elles nous valaient d'amples matériaux d'étude; mais à Santo-Vito cette juste compensation nous manqua trop souvent. Le vent, qui chassait une pluie glacée jusque sur nos tables de travail, poussait des vagues furieuses contre ces côtes ouvertes de toute part, et nos petites bêtes, entraînées ou contraintes de trouver un refuge

dans les profondeurs de la mer, échappaient à tous nos moyens de chasse. Souvent nous revînmes à vide de nos excursions. M. Blanchard trouva cependant plus d'une curieuse observation à faire. Les rochers étaient couverts de vermets qui, retirés dans leurs enveloppes solides et entrelacées, bravaient impunément les chocs de la tempête, et notre compagnon pouvait s'en procurer à loisir; les grands tritons lui arrivaient en abondance, et son travail sur les nerfs de ces animaux commençait à présenter un véritable intérêt. Sur terre, il recueillait plusieurs belles espèces d'insectes appartenant à la famille des mélasomes, hôtes habituels des sables du rivage. Il reconnaissait que les zoologistes, trompés par de petites différences extérieures, avaient multiplié outre mesure les espèces en distinguant comme telles de simples variétés; il rectifiait aussi une erreur plus grave en s'assurant que les différences sexuelles avaient conduit au même résultat, et que, dans les genres *Erodias*, *Tentyrie*, et plusieurs autres, on avait souvent séparé, comme étant spécifiquement différens, le mâle et la femelle d'une même espèce.

Parmi les insectes qui attirèrent l'attention de notre compagnon de voyage, nous devons une mention spéciale aux fourmis, dont un grand nombre d'espèces propres aux pays chauds habitent les côtes de Sicile. Mêlée aux riantes fictions de la mythologie, l'histoire des abeilles est devenue populaire; mais, pour n'avoir pas été racontée par les poètes, celle des fourmis n'est pas moins merveilleuse. Chez elles, plus encore que chez leurs sœurs, l'observateur peut admirer un étrange mélange d'instinct et de raisonnement se manifestant dans des actes d'une complication extrême. Leurs familles diverses, toutes soumises à un gouvernement franchement républicain, présentent d'ailleurs dans leurs habitudes des différences complètes. A côté d'espèces dont les colonies habitent constamment les arbres, où elles trouvent et la nourriture et l'abri, il en est d'autres dont la vie s'écoule dans de profonds et obscurs souterrains où ne pénétra jamais la lumière du jour. Il en est qui, méritant en partie la réputation que leur ont faite les fabulistes, recueillent péniblement et la nourriture du jour et celle du lendemain. Il en est d'autres qui savent se procurer le nécessaire, peut-être le superflu, sans se donner tant de peine, et qui, semblables aux peuples pasteurs, élèvent de véritables troupeaux de pucerons, les soignent dès leur enfance, leur construisent des abris ou les parquent dans l'intérieur même de leur fourmilière, et, pour récompense de ces soins, trouvent une nourriture abondante dans la liqueur sucrée que secrètent ces petits animaux.

Il en est, enfin, qui dédaignent tous les soins domestiques, mènent la vie fière et oisive des anciens peuples guerriers, et comme eux savent se faire servir par des esclaves. Une des espèces que nous trouvions au cap de Santo-Vito devait appartenir à ces tribus d'amazones, et, si le hasard nous eût favorisés, nous aurions sans doute été témoins de quelqu'une de ces razzias que Hubert a comparées à la traite des nègres; nous aurions vu, comme ce naturaliste, les fourmis guerrières marcher en colonnes serrées sur quelque peuplade voisine, faire le siége de la fourmilière, l'emporter d'assaut après une résistance désespérée, et revenir triomphantes, chargées d'œufs ou de jeunes larves qui, se développant sous leurs yeux et acceptant cet esclavage, leur rendront par la suite tous les services que les Lacédémoniens exigeaient des Ilotes. Si, faute de temps et d'occasions, nous ne pûmes assister à quelqu'une des scènes curieuses que les fourmis présentent aux yeux des observateurs, nous voulûmes du moins emporter un témoignage de leur industrie. Une de leurs cités souterraines fut enlevée avec soin par M. Blanchard et destinée à venir prendre place dans les collections du Muséum.

De son côté, M. Edwards, servi par un hasard heureux, put terminer à Santo-Vito deux beaux travaux relatifs à l'organisation des *béroés* et des *stéphanomies*, dont l'étude l'avait surtout préoccupé pendant notre séjour à la Torre dell' Isola. Il put en outre vérifier et étendre à de nouvelles espèces ses observations précédentes sur la distinction des sexes dans les *méduses*, sur l'organisation des *équorides*, et cet ensemble de recherches, dont les résultats n'ont pas encore été publiés, jettera, nous en sommes certain, un jour tout nouveau sur un des groupes les plus curieux de l'embranchement des rayonnés, la classe des *acaléphes*.

Les naturalistes ont donné le nom de méduses à des animaux exclusivement marins dont le corps ressemble à une cloche renversée, ou mieux peut-être à un champignon dont le pied serait remplacé d'ordinaire par des appendices plus ou moins multipliés. Tantôt ce corps singulier est incolore et d'une transparence égale à celle du cristal tantôt, décoré des plus vives couleurs et présentant un aspect opalin, il semble emprunter sa brillante parure à de riches émaux. Long-temps ces êtres bizarres furent dédaignés par les naturalistes, qui ne voyaient en eux, comme l'avait fait Réaumur, qu'une espèce de *gelée vivante;* mais la science moderne, de plus en plus exigeante, a su pénétrer les mystères de ces organismes. M. Duméril un des premiers, injectant leurs cavités internes avec du lait, vit ce liquide se distribuer dans des

canaux disposés avec une régularité presque mathématique. Les recherches de ce savant furent reprises successivement par divers observateurs, et cette organisation, qu'on avait crue d'une si grande simplicité, sembla se compliquer davantage à mesure qu'on apprenait à la mieux connaître. Dans les aurélies, les chrysaores, les rhizostomes et autres genres voisins, on découvrit des cavités digestives, des systèmes de circulation, des organes de reproduction parfaitement caractérisés, et M. Ehrenberg, l'illustre micrographe de Berlin, pénétrant plus avant encore, isola les élémens premiers de l'organisme, et signala l'existence d'appareils sensoriaux qu'il regarda, très probablement avec raison, comme de véritables yeux.

Cependant, chez les méduses aussi bien que dans presque toutes les grandes familles animales, la machine organique présente des degrés très divers de complication et de perfectionnement. A côté des genres que nous venons de citer, il en est d'autres qui, dépourvus d'appendices inférieurs et d'une structure beaucoup plus simple, semblaient atteints d'une dégradation très avancée, et auxquels certains observateurs croyaient encore pouvoir appliquer, avec de légères restrictions, les expressions de Réaumur. Chez les eudores, chez les équorées on n'avait pas découvert les organes de reproduction : un naturaliste allemand, M. Eschscholtz, avait cru en conséquence pouvoir partager les méduses en deux groupes, distingués l'un de l'autre par la présence ou l'absence de ces organes. M. Edwards a démontré que cette distinction était fondée sur des observations incomplètes : il a retrouvé chez les équorées presque tous les appareils découverts dans les aurélies; il a montré que chez elles aussi les sexes étaient distincts et reconnaissables à des signes caractéristiques. On comprend sans peine ce qu'ont d'important ces résultats qui, sous le rapport des fonctions les plus fondamentales de l'être animé, rétablissent l'uniformité dans toute la famille des méduses.

Le naturaliste qui avait trouvé dans l'étude des méduses des faits aussi curieux ne devait pas négliger les béroés, leurs voisines et leurs proches parentes. Ici les caractères extérieurs présentent une variabilité qui pouvait faire supposer de grandes modifications organiques. Émail ou cristal, le corps de ces animaux revêt les formes les plus disparates. A côté des béroés proprement dites, qui ressemblent assez à de grands cornets, on trouve les callianires, au corps allongé, festonné, portant de chaque côté une espèce d'aile large et chargée d'un triple rang d'épais bourrelets; les cydippes, parfaitement sphériques, semblables à de petits ballons qui traîneraient après eux deux longs

cordages contractiles; les cestes, en forme d'épais ruban tout uni, de plusieurs pieds de long, de plus de trois pouces de large, et qui portent le nom poétique de *ceinture de Vénus*. A ne tenir compte que des formes extérieures, les membres de cette grande famille des béroïdes n'ont pour ainsi dire d'autre caractère commun que la forme et le mode d'action des organes du mouvement. Ceux-ci consistent en de très petites palettes frangées, couchées les unes sur les autres, et disposées en séries sur divers points du corps. Ces palettes, presque microscopiques, sont continuellement en vibration, battent sans cesse le liquide où flotte l'animal, et, malgré leur petitesse, meuvent très bien, grace à la multiplicité des impulsions, ces corps d'une dimension souvent assez considérable.

Malgré cette diversité si grande dans les formes extérieures, les béroïdes présentent dans leur organisation une uniformité remarquable. Les cavités internes sont plus ou moins allongées, les canaux circulatoires plus ou moins ramifiés, mais partout se retrouvent les mêmes dispositions organiques. Cestes ou cydippes, tous ces genres, en apparence si éloignés, semblent sortis du même moule, lorsque l'on ne tient compte que des caractères anatomiques, et ces derniers sont très remarquables : ils rapprochent les béroïdes des méduses, et les éloignent entièrement des mollusques acéphales, parmi lesquels certains auteurs modernes avaient voulu les placer, à côté de l'huître et des autres coquillages voisins. Un seul fait justifiera ce que nous avançons ici. Dans les mollusques acéphales, le tube alimentaire présente deux ouvertures, dont l'une sert à l'entrée des alimens, l'autre à la sortie des résidus de la digestion, tandis que chez les béroïdes comme chez les mollusques il n'existe qu'une seule ouverture, alternativement employée à ces deux usages.

Un des résultats les plus importans des recherches de M. Edwards sur les béroïdes a été de faire connaître leur système nerveux. L'existence ou l'absence de cet appareil chez les animaux inférieurs a été de tout temps vivement débattue. Quelques-uns des plus illustres naturalistes le leur refusent entièrement. Cuvier, qui, sans être aussi absolu, partageait leur manière de voir, se laissa guider surtout par cette considération, en établissant son quatrième embranchement du règne animal, celui des rayonnés. De nos jours, au contraire, les admirables découvertes de M. Ehrenberg ont fait revenir sur ces arrêts évidemment prématurés; et peut-être, par une réaction trop vive, a-t-on quelquefois admis un peu par théorie ce qui n'existait pas en réalité. La gravité de la question, l'autorité des hommes illustres qui,

professent, sur ce point, des opinions contraires, se réunissent donc ici pour donner à des faits précis une haute valeur. Eh bien! M. Edwards a trouvé chez les béroïdes un système nerveux central, une sorte de cerveau d'où partent des filets bien visibles qui se distribuent à tout le corps. Ces faits confirment les résultats moins complets, sous quelques rapports, que l'étude des méduses avait fournis à M. Ehrenberg. Ainsi les béroïdes, et très probablement les méduses, possèdent bien réellement ce système organique important dont Cuvier a cru pouvoir dire de lui qu'il était l'animal tout entier.

A côté des méduses et des béroïdes, les naturalistes systématiques ont placé les stéphanomies, qui, avec les autres acalèphes hydrostatiques, sont peut-être les créatures les plus extraordinaires que le monde marin offre à l'observation des naturalistes. Qu'on se figure un axe de cristal flexible, long quelquefois de plus d'un mètre, tout autour duquel est attachée, par de longs pédoncules également transparens, une multitude de petits corps allongés ou aplatis en forme de boutons de fleur; qu'on mêle à cette guirlande des perles d'un rouge vif et une infinité de filamens de diverses grosseurs; qu'on donne le mouvement et la vie à toutes ces parties, puis qu'on se rappelle que chacune d'elles est un organe ayant ses fonctions propres, l'un chargé de saisir la nourriture, l'autre de la digérer, un troisième d'assurer la propagation de l'espèce, un quatrième de respirer, un cinquième peut-être de voir, et l'on n'aura encore qu'une faible idée du merveilleux de cette organisation entièrement méconnue jusqu'à ce jour. C'est une sorte de colonie formée, non plus par des individus distincts comme chez les polypes, mais par des organes libres et flottans; c'est un peu comme si, chez l'homme, la main, la bouche, l'estomac, l'intestin, le poumon, indéfiniment multipliés, étaient attachés à autant de fils partant d'une colonne vertébrale isolée. Tous ces appareils se mêlent, s'entrelacent sans cesse les uns aux autres autour de l'axe mince qui les réunit. Seuls, les organes de la locomotion sont groupés à part à l'extrémité antérieure. Ils consistent en un nombre considérable de petites cloches soudées à la tige centrale, et dont l'ouverture est dirigée en arrière. Ces clochettes se dilatent et se contractent sans cesse tour à tour. Par ces mouvemens alternatifs, elles chassent avec force l'eau contenue dans leur intérieur, sont poussées en avant par la résistance du liquide, et entraînent après elles l'étrange corps qui les suit. Cette structure, sans analogue dans le règne animal, fait des stéphanomies des êtres tout-à-fait à part, et l'embryogénie seule, en nous révélant leurs affinités réelles, pourra

nous permettre de leur assigner une place dans nos cadres zoologiques.

Des trois naturalistes de l'expédition, je me trouvai le plus mal partagé. Pendant tout le temps de notre séjour à Santo-Vito, je ne vis pas un seul mollusque phlébentéré; les annélides même étaient rares. Cependant je pus commencer sur un genre appartenant à ce groupe un travail terminé plus tard, et mettre sous les yeux de mes compagnons les faits curieux que j'avais découverts sur les côtes de la Manche, pendant mon séjour à Bréhat, relativement au mode de propagation des *syllis*. D'après les observations de Muller, ancien zoologiste danois, on croyait que ces petites annélides errantes, de deux à trois pouces de long, étaient *fissipares*, c'est-à-dire que chez elles un individu, d'abord unique, pouvait se partager en deux moitiés qui, acquérant bientôt, l'une sa tête, l'autre sa queue, formaient ainsi deux individus parfaits destinés à vivre d'une manière toute semblable. Ce mode de génération, assez commun chez les animaux les plus simples, était déjà très remarquable pour les syllis, dont l'organisation est assez compliquée; mais chez elles les choses se passent bien différemment.

Lorsqu'une syllis veut se reproduire, il se forme à sa partie postérieure une suite d'anneaux dont le plus avancé s'organise bientôt en une tête ayant ses yeux et ses antennes. Les deux annélides, mère et fille, restent cependant réunies par la peau et par l'intestin, en sorte que la dernière ne profite que des résidus de la nourriture avalée par la première. Pendant cette période de son existence, la syllis de nouvelle formation manifeste, par ses mouvemens, qu'elle jouit d'une vie et d'une volonté propre, car souvent j'ai pu reconnaître qu'il y avait lutte entre les deux, chacune voulant aller de son côté. En pareil cas, celle qui avait poussé comme une sorte de bourgeon était presque toujours vaincue, et finissait par être entraînée. C'est pourtant à cette dernière, et à elle seule, qu'est réservé le soin d'assurer la conservation de l'espèce. Au bout d'un certain temps, on la voit se remplir d'œufs en nombre tellement considérable, que son diamètre en est presque doublé, tandis qu'il ne s'en montre pas un seul dans l'intérieur du corps de l'*individu souche*.

Lorsque ces œufs ont acquis un certain développement, la division devient complète, et la nouvelle syllis jouit enfin de sa liberté; mais bientôt les œufs, grossissant toujours davantage, se trouvent trop à l'étroit; le corps se rompt, et l'animal meurt en laissant échapper les germes qui lui étaient confiés. Tous ces phénomènes s'accomplissent

exactement de la même manière chez les mâles. Eux aussi produisent des bourgeons qui s'organisent en animaux parfaits; mais ici les individus de formation nouvelle renferment, au lieu d'œufs, cette liqueur mystérieuse dont le contact, comme celui du flambeau de Prométhée, suffit pour éveiller la vie. Comme leurs sœurs ou leurs *frères femelles*, ils ne vivent que peu de jours, et périssent en remplissant la tâche que leur assigna la nature. C'est là, je le crois, le premier exemple connu d'animaux à vie indépendante créés uniquement pour servir de *machines à reproduction*.

Ces faits, d'abord accueillis avec incrédulité par les naturalistes qui ne voient la nature vivante qu'au travers de leurs collections, purent être vérifiés bien des fois par mes deux compagnons, et plus tard M. Edwards a montré qu'ils n'étaient pas isolés. Dans le courant du voyage, il trouva une autre espèce d'annélide marine, proche parente des myrianes, qui se divisait non plus en deux, mais en sept segmens, tous ayant leur tête distincte, tous réunis en chapelet par la peau et le canal alimentaire. Or, ici comme chez les syllis, l'individu primitif, qui certes méritait bien le titre d'*individu souche*, ne contenait pas un seul œuf, tandis que les six autres auxquels il avait donné naissance en étaient comme gorgés.

Une particularité bien digne de remarque, c'est que les jeunes syllis formées ainsi de toute pièce ne ressemblent pas aux anciennes. Avant même d'être séparées de l'individu souche, elles diffèrent assez de ce dernier par leurs caractères extérieurs pour que les zoologistes, qui veulent juger de tout par les dehors seulement, se voient obligés, en vertu de leurs principes, de former deux espèces distinctes, peut-être même deux genres, avec ces animaux dont l'un n'est qu'une portion de l'autre. Que dire de principes qui entraînent de pareilles conséquences, sinon qu'ils doivent inévitablement conduire à des erreurs qui, pour ne pas être toujours aussi évidentes, n'en sont pas moins bien réelles? Mais que dire surtout des hommes qui, en présence de ces faits, en présence de mille autres tout aussi significatifs enregistrés par la science moderne, soutiennent encore que la vraie, la bonne zoologie repose uniquement sur ces principes?

En réfléchissant au singulier mode de propagation présenté par les syllis et les myrianes, on est conduit à se poser une question qui, au premier abord, peut paraître assez étrange. Les individus primitifs ont-ils un sexe? Évidemment non; ils ne sont ni mâles ni femelles, car aucun d'eux ne joue en réalité le rôle de père ou celui de mère; ils ne sont jamais ni fécondans ni fécondés. Agissant tous de la même ma-

nière, et comme des tiges qui pousseraient des bourgeons, ils donnent également naissance aux *individus secondaires*. Chez ces derniers seulement se prononcent les caractères des sexes, se développent les œufs et le liquide qui doit féconder ces germes d'une nouvelle génération; mais les petits qui sortent de ces œufs ne reproduisent pas les traits de leurs parens immédiats : c'est aux individus primitifs qu'ils ressemblent. Ainsi, chez les animaux dont nous parlons, jamais les fils ne présentent les caractères du père et de la mère.

Voici des faits plus étranges encore. Depuis long-temps les zoologistes, toujours guidés par les caractères extérieurs, ont admis dans l'embranchement des animaux rayonnés deux classes distinctes dont l'une renferme les *acalèphes*, l'autre les *polypes*. Dans la première se trouve la grande famille des *méduses*, dont nous avons parlé plus haut. Parmi les polypes, la famille des *hydraires* renferme des animaux presque toujours fixés, groupés en colonies, réunis par une partie commune, tantôt semblable à la tige traçante de certaines plantes, tantôt ramifiée en arbrisseaux, tantôt enfin étendue comme une sorte de plaque et recouverte par des polypes serrés comme les brins d'une touffe de gazon. Eh bien! il résulte des découvertes de MM. Sars, Löwen, Van-Bénéden, Siebold, que certains polypes hydraires ne sont qu'une des formes transitoires que doivent revêtir quelques méduses pour arriver à leur état définitif.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici de métamorphoses comparables à celles des insectes. Chez ces derniers, de chaque germe ou œuf sort une larve qui, tour à tour ver, chenille, chrysalide ou papillon, conserve toujours son individualité propre. Chez nos rayonnés, les phénomènes sont bien autrement complexes. L'œuf d'une méduse donne d'abord naissance à une larve ovoïde, ciliée, très semblable à certains infusoires. Après avoir joui quelque temps de sa liberté, cette larve se fixe, se déforme, s'allonge, et devient une tige de polypier hydraire, sur laquelle poussent, comme autant de feuilles, un nombre indéterminé de polypes bien caractérisés. Puis, un beau jour, sur cette même tige, naissent de nouveaux bourgeons, qui, au lieu de présenter la forme des polypes, prennent peu à peu les caractères des méduses. D'abord adhérens, ces bourgeons se détachent enfin, et, devenus de véritables acalèphes, ils abandonnent leurs frères fixés et commencent leur vie vagabonde, tandis que le polypier qui leur donna naissance continue à végéter sur place et à pousser de nouveaux polypes. Ainsi, chez les rayonnés qui nous occupent, un seul et même germe, après s'être modifié une première fois, devient l'o-

rigine de deux sortes d'animaux entièrement dissemblables, et dont les uns, toujours enchaînés au rocher qui les vit naître, mettent pour ainsi dire en commun une portion de leur individualité, tandis que les autres, libres et isolés, jouissent d'une vie complètement indépendante. Qui de nous ne crierait au prodige, s'il voyait d'un œuf pondu dans sa basse-cour sortir un reptile, qui enfanterait ensuite de toutes pièces un nombre indéterminé de poissons et d'oiseaux? Eh bien! la génération des méduses est pour le moins aussi merveilleuse que le fait en apparence incroyable que nous venons de supposer.

Pour se passer chez des animaux inférieurs et trop peu observés jusqu'à ce jour, ces phénomènes ont-ils moins d'importance? Non, certes. Et pour le zoologiste vraiment digne de ce nom, qui, sans s'arrêter aux modifications plus ou moins curieuses de la forme, cherche à pénétrer les secrets cachés sous cette enveloppe; pour celui qui, voulant se faire une juste idée de la création, s'efforce de saisir tous les rapports établis entre les mille élémens de ce magnifique ensemble, ces faits ont autant de valeur que si on les voyait s'accomplir chez le mammifère le plus voisin de l'homme. Or, une de leurs premières conséquences, comme l'a dit M. Dujardin, c'est de nous montrer ce qu'ont d'inexact les notions généralement admises en zoologie sur la nature de l'*espèce*. Toutes les définitions données jusqu'à ce jour par les plus illustres maîtres de la science reposent principalement sur la ressemblance des individus, et nous venons de voir que chez les syllis, chez les méduses, cette ressemblance n'existe ni entre les fils et les parens, ni même entre les frères. L'idée toute biologique de succession des êtres devra donc être substituée dorénavant à l'idée toute morphologique d'identité dans leurs caractères.

A ces résultats, qui touchent aux questions fondamentales de la zoologie, viennent s'en ajouter d'autres plus généraux encore. Pendant bien des siècles, aux yeux du savant comme aux yeux de l'homme du monde, le règne animal et le règne végétal ont été séparés par des limites absolues. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. A mesure qu'on a davantage cherché à préciser les différences prétendues qui devaient exister entre ces grandes divisions de la création animée, on les a vues s'effacer une à une. Sans doute, au sommet des deux règnes, le naturaliste ne saurait se méprendre sur la nature animale ou végétale de l'être qu'il examine; mais, à mesure qu'il descend en s'éloignant de ce point de départ, des analogies apparaissent, des ressemblances se prononcent, et un moment arrive où l'examen le plus scrupuleux ne suffit plus pour donner une certitude complète. A l'extrémité des

deux séries existent des familles entières que les botanistes et les zoologistes se disputent depuis des siècles, et dont leurs efforts combinés n'ont pu déterminer encore la nature ambiguë. Mais c'est principalement dans les divers modes de reproduction, et pendant les premiers temps de l'existence, que se montrent les rapports les plus multipliés, les plus intimes. On dirait que, dans l'accomplissement de l'acte où se manifeste le plus immédiatement sa puissance, la vie ne veut employer partout que des moyens identiques, et qu'au moment d'animer la matière brute elle hésite et ne sait trop encore si elle fera du nouvel être un animal ou un végétal.

Rappelons quelques exemples pour mieux faire saisir ces rapports. On sait que chez les animaux, dans le plus grand nombre des cas, le concours de deux agens est nécessaire pour assurer la perpétuité des espèces. Il en est de même chez les végétaux. Ici les fleurs, réalisant d'ordinaire une des plus gracieuses fictions de la mythologie païenne, sont à la fois mâles et femelles. Autour du pistil qui recèle l'ovule se groupent les étamines dont le pollen doit féconder ce germe et en déterminer le développement sous forme de graine ou de fruit. Dans les plantes qui réunissent ainsi les deux sexes, chaque corolle est un lit nuptial où s'accomplissent les plus secrets mystères de l'amour. Souvent aussi les sexes sont séparés. Portées tantôt sur le même arbre, tantôt sur des arbres différens, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont obligées de compter sur un intermédiaire, et, pour que l'épouse devienne mère, il faut que le souffle des vents lui apporte les émanations vivifiantes de l'époux. Tous ces degrés divers se retrouvent dans le règne animal. Là aussi, pour beaucoup d'espèces, la fable du fils de Vénus et d'Hermès devient une réalité, et se complique même des circonstances les plus inattendues. Là aussi, bien souvent, les mouvemens de la vague ou le courant des fleuves doivent remplacer l'haleine des zéphyrs et suppléer à un rapprochement impossible entre des individus fixés comme des plantes sur le sol qui les vit naître.

On pourrait toutefois signaler entre les animaux et les plantes, sous le rapport dont nous parlons, une différence assez remarquable. Chez les premiers, les sexes se reconnaissent en général pendant toute la vie à des caractères extérieurs ou intérieurs. Il n'en est pas de même pour les végétaux. Le dattier mâle et le dattier femelle germent et grandissent l'un à côté de l'autre, en tout semblables entre eux jusqu'au moment où l'apparition des fleurs révèle leurs destinations diverses. Les syllis nous présentent un fait tout pareil. En temps ordinaire, on ne trouve chez elles que des individus que rien ne dis-

tingue l'un de l'autre. Vienne l'instant de la reproduction, et, comme le palmier pousse sa fleur, de même l'annélide produira des parties nouvelles qui s'ajouteront à ses anciens organes et revêtiront seules les caractères essentiels des deux sexes. Ainsi l'arbre et l'animal sont également neutres jusqu'à une certaine époque. Plus tard, chez le premier, le sexe se montre dans la fleur; chez le second, dans l'individu secondaire : celui-ci peut donc être considéré comme une véritable fleur animale venue sur l'individu primitif.

Poursuivons ce curieux parallèle, et voyons à quel mode de reproduction, observé dans le règne végétal, pourra se comparer celui que nous avons vu exister chez quelques méduses.

Tous nos lecteurs connaissent l'agaric de couche, ce champignon que l'industrie est parvenue à multiplier en si grande abondance pour satisfaire aux besoins de la cuisine parisienne. Ce qui sert à nos repas n'est pas le végétal tout entier; ce n'est en quelque sorte que la fleur d'une production assez singulière que l'on désigne en botanique sous le nom de *mycelium*. Cette production se compose d'un grand nombre de filamens très fins, formant une espèce de feutrage sur lequel se développe à certaines époques la partie charnue vulgairement connue sous le nom de champignon. Or, un mycelium d'agaric isolé ressemble beaucoup à d'autres productions végétales, à ces moisissures qui naissent sur le bois pourri, dans des lieux humides et obscurs. Néanmoins les botanistes, voyant celles-ci se propager sans changer de forme, les ont depuis long-temps partagées en groupes particuliers dont un porte le nom de *mucédinées*. Eh bien! M. Dutrochet, un des savans qui ont su le mieux arriver à de grands résultats par l'observation des petits phénomènes, reconnut, il y a peu d'années, que sous l'influence de certaines circonstances une mucédinée bien caractérisée pouvait donner naissance à un agaric, fait aussi singulier au premier abord que si l'on voyait un chêne pousser sur une ronce.

Ici la ressemblance avec ce que nous avons vu se passer chez les méduses est vraiment merveilleuse. Des lames disposées sous le chapeau de l'agaric tombe une *spore* ou corps reproducteur, de même que chez les méduses l'ovaire placé sous l'ombrelle laisse s'échapper un œuf qui se change en larve ciliée. Cette larve se fixe et produit un polypier, comme la spore, en se développant, donne naissance à un mycelium. Soumis à certaines conditions, celui-ci conservera cette forme première et poussera seulement des rameaux plus ou moins nombreux, de même que le polypier enfantera des polypes. Tous deux pourront d'ailleurs se reproduire sous cette forme par bourgeons

adhérens ou libres. Trompés par ces apparences, les naturalistes perdront la trace de leur origine et les isoleront des champignons et des acalèphes; mais que les conditions changent, et le mycelium, renonçant à son rôle de mucédinée, produira un agaric, le polypier engendrera une méduse. Or, si le champignon n'est en réalité que l'organe floral du mycelium, nous serons pleinement autorisé à adopter l'opinion émise par M. Dujardin, à voir dans la méduse la fleur animale du polypier.

Rien ne serait plus facile que de multiplier ces exemples et de prouver de plus en plus que, dans les divers procédés mis en œuvre dans les deux règnes pour assurer la durée des espèces, la nature se copie en quelque sorte elle-même. Avec tous les zoologistes qui ont étudié les polypes, nous citerions ces animaux qui se reproduisent, à la manière des plantes, par bourgeons, par bulbilles, par boutures. Avec MM. Adolphe Brongniart, Decaisne, Thuret et quelques autres botanistes, nous montrerions en revanche les granulations de certains pollens empruntant un des caractères les plus essentiels de l'animalité et se mouvant à la manière des infusoires; nous mettrions sous les yeux de nos lecteurs ces spores des algues d'eau douce, véritables *larves végétales*, qui, avant de se fixer, parcourent librement en tout sens, à l'aide de cils vibratiles, le vase où on les observe, et qui semblent réaliser la métamorphose d'un animal en végétal. Nous verrions ainsi disparaître un à un tous ces caractères différentiels si tranchés, que le savoir imparfait de nos pères assignait aux deux règnes; tous, disons-nous, jusqu'aux caractères empruntés à la chimie, comme l'ont prouvé les curieuses analyses de jeunes tissus exécutées par M. Payen, et les phénomènes si remarquables qui accompagnent la fécondation des arum (1). A cette uniformité d'action, il est impossible de ne pas reconnaître l'influence d'une cause unique et constante. Dès-lors, la vie, ce je ne sais quoi qui anime l'algue et le chêne, l'infusoire et l'éléphant, se montre à nous comme une force universelle dont la nature intime nous échappe, il est vrai, tout aussi bien que celle des autres agens, mais qui, reconnaissable comme eux à ses effets, reste toujours et partout la même dans son essence, malgré l'infinie variété de ses manifestations.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Voyez l'article sur les *Tendances modernes de la Chimie*, livraison du 1er août 1842 de la *Revue des Deux Mondes*.

LA

LIGUE EN 1846.

La ligue est sans contredit l'exemple le plus complet et le plus éclatant du succès que peut obtenir un mouvement d'opinion en Angleterre. Pour la première fois dans l'histoire de ce peuple essentiellement hiérarchique, on voit des bourgeois, des parvenus, se mettre en campagne sans arborer quelque drapeau blasonné et sans avoir à leur tête une fraction de l'aristocratie. Pour la première fois, une réunion d'hommes luttant contre des intérêts que la constitution protége n'appelle à son aide ni transactions ni délais, et remplit son programme, un programme de révolution, dans l'intervalle des sept années que doit durer une législature. On a comparé les progrès de la ligue à la course d'une locomotive; elle porte en effet le cachet, et elle est en même temps la merveille d'une époque d'improvisation.

Je ne veux rabaisser aucune des tentatives qui ont été faites, depuis le commencement du siècle, de l'autre côté du détroit, dans l'intérêt des libertés publiques. Tous les monopoles ont été successivement attaqués : après le monopole religieux, le monopole politique, et, après les priviléges qui avaient leur raison d'être dans l'histoire, le monopole plus récent dont jouissent, pour les produits de la terre, les propriétaires du sol. Aucune exception cependant ne tenait à de plus profondes racines; le privilége foncier enchaînait l'intérêt de celui qui cultive à

l'intérêt de celui qui possède, et rien ne semblait plus difficile que d'aliéner à leurs maîtres les vassaux de cette autre féodalité.

L'association catholique, qui détermina par son attitude imposante les concessions de 1829, avait trouvé le terrain préparé par trente années de controverse. Ce que le duc de Wellington accorda aux populations à demi soulevées de l'Irlande, Pitt lui-même, dès 1804, l'avait jugé possible, en admettant les partisans avoués de l'émancipation à siéger avec lui dans le conseil. L'*union* politique de Birmingham, cette conjuration légale de toutes les classes de la société en faveur de la réforme parlementaire, avait été précédée long-temps auparavant par les démonstrations des grands seigneurs whigs obéissant à l'impulsion un peu radicale du duc de Richmond et de lord Grey. Celui-ci n'accomplit qu'à la fin de sa carrière un projet qui en avait signalé les débuts. Encore fallut-il l'élan imprimé aux idées de liberté en Europe, par la commotion de 1830, pour venir à bout des résistances qu'un demi-siècle de propagande avait déjà ébranlées.

La cause de la ligue est la seule qui ait triomphé, sans cesser d'être une question de classe, et sans trouver un appui réel, pas plus dans les rangs élevés de la société que dans les régions inférieures. Elle a vaincu, grace à une organisation savante, par la simplicité des moyens, par le talent et par l'indomptable énergie de ses chefs, par la puissance des intérêts qu'elle représente. Le succès de la ligue a dépassé les espérances de ses partisans et les craintes de ses adversaires. Jamais encore l'avenir ne s'était plus soudainement rapproché du présent. Au printemps de 1839, lorsque les délégués de cette grande confédération, qui sortait à peine de ses langes, vinrent présenter leur pétition à la chambre des communes, on s'étonnait de la naïve confiance avec laquelle ils entreprenaient non pas de modifier ni de corriger, mais de faire abolir sur l'heure et d'une manière absolue les lois sur les céréales; et, dans ce parti réformiste qui les avait accueillis avec une bienveillance un peu incrédule, les plus politiques leur disaient : « Abolir les lois sur les céréales ! vous auriez aussitôt fait de renverser la monarchie (1). »

La monarchie reste debout, mais le système protecteur a reçu le coup de grace. Les grands propriétaires et leurs fermiers, qui n'avaient, au dire de sir Robert Peel, réclamé le privilége d'approvisionner le marché intérieur que pour suivre l'exemple des manufacturiers et des marchands, vont être forcément ramenés à cet âge d'or de leur innocence

(1) Discours de M. Cobden à Covent-Garden, 18 décembre 1845.

primitive, dont parle Adam Smith, quand il avance, moins en économiste qu'en historien, que « les propriétaires fonciers et les fermiers, à leur éternel honneur, sont de toutes les classes de la société la moins entachée de l'esprit de monopole. » L'aristocratie désormais ne peut plus gouverner qu'en vertu de la capacité, et dominer que par la grandeur morale. L'industrie lui dispute ses cliens, et le commerce l'égale en richesse. Si donc l'aristocratie ne change pas de caractère, le pouvoir changera de mains.

La ligue a grandi en peu de temps, elle a grandi avec les obstacles qu'elle rencontrait; mais aucune association n'a eu des commencemens plus humbles. Trois hommes, je l'ai dit ailleurs (1), lui servirent de parrains à sa naissance : un membre de la chambre des communes, le docteur Bowring; le rédacteur du *Manchester Times*, M. Prentice, et un membre de la chambre du commerce, M. J.-B. Smith. Sous ce patronage assurément plus éclairé que notable, un économiste amateur, M. Paulton, allait de ville en ville, prêchant contre les lois qui restreignent l'importation des grains étrangers. S'étant d'abord fait entendre à Manchester, il échauffa bientôt de sa parole les manufacturiers de Birmingham, de Wolverhampton, de Coventry, de Derby, de Leicester et du Nottingham; mais la première démonstration un peu sérieuse fut la pétition votée, à la fin de 1838, par la chambre de commerce de Manchester, pétition que l'on met aujourd'hui, en matière de liberté commerciale, sur la même ligne que la fameuse déclaration des droits. Il y était dit que, « sans l'abolition immédiate des lois rendues pour empêcher l'introduction des grains, la ruine des manufactures devenait inévitable, et que l'application, sur une plus grande échelle, du principe de la liberté commerciale pouvait seule assurer la prospérité de l'industrie et le repos du pays. »

Par cette démarche, qui eut un grand retentissement, la chambre de commerce de Manchester se rendait l'organe de l'industrie britannique. En cela, comme en toutes choses, depuis le règne de la vapeur, Manchester prenait l'initiative. Après avoir donné à l'Angleterre la manufacture de coton dans la personne d'Arkrwight, et le gouvernement modérateur dans la personne de sir Robert Peel, l'inépuisable fécondité du Lancashire allait encore se signaler dans les instrumens de l'agitation libérale, en produisant un administrateur comme M. Wilson, des orateurs tels que M. Cobden et M. Bright, et un nombre

(1) *Études sur l'Angleterre*, t. II.

incroyable de ces natures d'élite qui, en se dévouant à la chose publique, ne comptent pour rien les sacrifices de temps et d'argent.

L'agitation populaire, même dans un pays tel que la Grande-Bretagne, où elle sert de complément et d'auxiliaire aux pouvoirs établis, n'est en général qu'une fièvre passagère de la société, qu'un vigoureux coup de collier donné, au moment opportun, en faveur d'un intérêt ou d'une idée. La ligue seule a imaginé d'en faire un moyen de gouvernement. Dès le début, la ligue a formé une sorte d'état dans l'état. Depuis près de huit ans que le conseil de la ligue, ce parlement de la réforme commerciale, siége à Manchester, il n'a pas cessé de rendre des décrets, que son président promulgue, que son journal et ses pamphlets expliquent au peuple, et que ses missionnaires vont ensuite faire exécuter dans les villes ainsi que dans les comtés.

Cette courte, mais brillante histoire a trois époques bien distinctes : la période contemplative, celle qui comprend les études, les tâtonnemens et l'enseignement par la presse et par la parole; la période active ou de propagande, qui s'étend de 1843 à 1845; enfin la période politique ou d'influence, celle où la ligue, faisant et défaisant les majorités électorales, effraie l'aristocratie et amène les chefs de parti à capituler. A chacune de ces époques, l'enthousiasme va croissant, et avec l'enthousiasme les sacrifices. Le budget de la ligue grossit d'année en année : en 1839, 6,000 liv. sterl.; en 1840 et 41, 8,000 liv. sterl.; en 1842, 10,000 liv. sterl.; en 1843, 50,000 liv. sterl.; en 1844, plus de 100,000 liv. sterl.; enfin, en 1845, 250,000 liv. sterl. Je ne compte pas dans ces contributions volontaires les 5 ou 600,000 liv. sterl. qui ont été dépensées par les cliens de la ligue, en 1844 et en 1845, à acquérir les propriétés qui leur confèrent les droits électoraux.

Le conseil exécutif de la ligue se partage en comités, de même qu'un gouvernement distribue les matières d'état entre divers ministères. Il comprend le comité d'agriculture, le comité de commerce, le comité de publication, le comité électoral, et jusqu'à un comité religieux. On aura une idée de l'étendue des relations que le conseil entretient, quand on saura que, dans une contrée où le port d'une lettre ne coûte que 10 centimes, il dépense en moyenne, pour ce seul article, 5 à 600 francs par jour. Plus de cent comités locaux, dans la Grande-Bretagne, correspondent avec le comité central de Manchester.

Les publications qui émanent de la ligue sont innombrables. Outre un journal hebdomadaire, qui, après avoir paru d'abord sous le titre d'*Anti-corn law circular*, et plus tard sous celui d'*Anti-bread-tax circular*, prit, en 1843, en agrandissant son cadre et son format, le

nom de la *Ligue* elle-même, chaque semaine, des milliers d'adresses et de brochures sont répandus d'un bout du royaume à l'autre. En 1843, le chiffre total de ces envois s'est élevé à neuf millions de brochures pesant ensemble deux cent mille kilogrammes. En 1845, le journal *the League* a publié un million d'exemplaires, et le conseil a dépensé, en publications de toute espèce, une somme de 20,000 liv. st.

La parole n'a pas été moins active que la presse. En 1843, selon M. Fonteyrand, qui a puisé ce renseignement à bonne source, quatorze orateurs avaient parcouru, au nom de la ligue, cinquante-neuf comtés, et y avaient prononcé plus de six cent cinquante discours publics. Dans les derniers mois de 1845, et sans parler des nombreuses réunions qui eurent lieu dans la métropole, M. Cobden et M. Bright avaient harangué la foule avide de les entendre, à Birmingham, Blackburn, Barnley, Halifax, Huddersfield, Leeds, Sheffield, Wakefield, Preston, Glocester, Bristol, Stroud, Bath, Nottingham, Derby et Wootton-under-Edge. Soixante *meetings* avaient en outre été tenus dans les villes principales pour réclamer, dans la perspective de la disette qui s'annonçait, le libre commerce des grains. A aucune époque, l'esprit humain n'avait fait, pour une cause, si grande qu'elle fût, de tels frais de logique et d'éloquence.

Dans l'intervalle et comme en se jouant, la ligue semait les institutions utiles. Elle bâtissait à Manchester un immense édifice, un temple élevé à la liberté commerciale, qui peut contenir dix mille personnes, et où l'industrie manufacturière tient déjà ses assises. Elle prenait l'initiative de ces expositions de l'industrie, que l'Angleterre ignorait, et qui, d'abord inaugurées à Manchester en 1842, se sont renouvelées à Londres avec le même succès en 1845. Enfin, ne trouvant pas une grande sympathie auprès du clergé de l'église anglicane, qui vit de la dîme levée sur les fruits du sol, et qui dépend par conséquent de la propriété foncière, la ligue convoquait à Manchester un concile des ministres dissidens, et faisait bénir par eux, comme une autre croisade, cette levée de boucliers des villes contre les campagnes, de la bourgeoisie industrielle contre l'aristocratie.

Il y a loin encore de l'agitation au pouvoir, même dans les gouvernemens les plus populaires. La ligue avait beau inspirer l'opinion publique : sa voix, obéie à Manchester, écoutée dans toutes les villes manufacturières, expirait à la porte du parlement. La chambre des communes, la chambre qui était le produit du bill de réforme, provoquée chaque année, par la motion de M. Villiers, à modifier les lois sur les grains, avait constamment refusé, à une immense majorité, de porter

la main sur cette arche sainte de la propriété foncière. Désespérant d'agir par l'opinion sur le parlement, la ligue résolut de s'adresser au corps électoral.

En 1834, sir Robert Peel, chef d'un parti vaincu, avait conseillé à ses amis d'user dans leur intérêt, et contre leurs adversaires, des droits que l'acte de réforme leur conférait. La ligue s'est approprié ce mot d'ordre : à l'exemple des conservateurs, elle enrôle les électeurs par centaines. Une chaumière qui représente un loyer de quarante shillings donne le droit de voter aux élections de comté; quiconque possède un capital de soixante livres sterling, un fils de famille, un commis, un ouvrier même peut acquérir ainsi le suffrage. La population urbaine va prendre droit de cité dans les campagnes, et l'épargne, qui n'était jusqu'à présent qu'une source d'aisance, mène enfin à l'indépendance politique. C'est l'avénement d'une classe nouvelle, c'est presque un changement dans la constitution.

Les opérations électorales de la ligue ont été dirigées avec une telle activité, que, dès la première année de ce travail et en agissant sur les listes urbaines, elle avait déplacé la majorité dans trente-deux bourgs. Restaient les comtés, qui sont la citadelle de l'aristocratie territoriale. La ligue en a envahi neuf, les plus considérables par la population et par la richesse, Middlesex, Lancastre, Warwik, Stafford, Chester, York, Gloucester, Somerset et Surrey, représentant 143,000 votans, ou le tiers des électeurs ruraux dans l'Angleterre proprement dite. Dans ces colléges, elle a conquis en deux ans une majorité claire et nette de 16,446 voix (1). Par ce seul fait, l'ascendant du parti conservateur était remis en question. Faut-il s'étonner si les journaux tories ont sonné l'alarme, et si la coterie des ducs, lâchant la bride aux sociétés d'agriculture, a voulu en faire encore une fois des agences électorales?

C'est des conquêtes de la ligue en matière d'élections que date réellement son influence. Jusque-là, comme l'a dit spirituellement M. Sidney Herbert (2), elle ressemblait un peu à une armée de théâtre, faisant constamment parader les mêmes acteurs. On entendait le bruit, mais on doutait du nombre. L'incrédulité s'est dissipée à la publication des listes électorales. Quand on a vu tout le chemin que la ligue avait parcouru en si peu de temps, on a compris qu'une puissance jusqu'alors inconnue à l'Angleterre venait de se révéler, et les deux

(1) Discours de M. George Wilson à Manchester, décembre 1845.
(2) Chambre des communes, séance du 9 janvier.

fractions de l'aristocratie, les whigs comme les tories, sont accourues pour empêcher, en concédant la réforme réclamée par la ligue, que le gouvernement du pays ne passât tout-à-fait dans ses mains.

Je sais que les circonstances ont favorisé et hâté le succès de l'agitation. Le déficit de la récolte, la perspective menaçante d'une famine en Irlande, le mécontentement des ouvriers en Angleterre, voilà sans doute le plus formidable argument que l'on puisse invoquer contre le monopole des subsistances; mais cet état de choses n'aurait pas suffi pour déterminer la chute définitive du système protecteur. L'Angleterre s'était déjà trouvée plus d'une fois aux prises avec les difficultés d'une disette, et chaque fois la suspension temporaire des lois sur les céréales y avait pourvu. Le danger passé, la protection reprenait son empire; les propriétaires fonciers recommençaient à rançonner le peuple, et le gouvernement se rendormait.

Il est certain qu'en ouvrant les ports du royaume aux grains étrangers, sir Robert Peel aurait pu, pour quelque temps, conjurer le mécontentement général. Les mauvais résultats de la récolte n'ont pas décidé les hommes publics, mais leur ont servi de prétexte et d'excuse pour colorer un changement de conduite. Supposez que la ligue n'eût pas existé, ou qu'elle n'eût pas fait les mêmes progrès dans la confiance des électeurs, toutes choses restant d'ailleurs égales, la pomme de terre manquant à quatre millions d'Irlandais, et le prix du pain ayant augmenté d'un quart ou d'un tiers en Angleterre, lord John Russell aurait-il écrit sa lettre aux électeurs de Londres, et sir Robert Peel aurait-il provoqué une crise ministérielle aux dépens de l'union qui régnait dans sa majorité, afin d'étendre le principe de la liberté commerciale jusqu'à ces régions de l'intérêt aristocratique, d'où il l'avait tenu jusqu'alors soigneusement écarté?

Évidemment ce n'est pas une de ces convictions désintéressées qu'impose l'amour purement contemplatif de la science, c'est la raison d'état qui a parlé. Le chef des whigs a passé du côté de la ligue, à laquelle il apporte l'autorité de son nom et le concours d'un grand parti politique, quand il a vu que cette agitation prenait le caractère d'une lutte acharnée entre l'intérêt manufacturier et l'intérêt agricole, et que les gens de Manchester étaient devenus assez forts pour donner le signal d'une guerre intestine entre les diverses classes de la société. Il est venu diriger le mouvement pour rester maître de le modérer et de le rendre moins exclusif. Quant au chef auquel appartient la direction du parti conservateur, il a jugé bien vite, avec la sûreté habituelle de son coup d'œil, que, s'il permettait à lord John

Russell d'occuper cette position, c'en était fait du gouvernement, qui laissait usurper ainsi son rôle d'arbitre. Perdre la majorité dans la chambre des communes et retomber peut-être dans la situation d'une minorité factieuse, voilà le sort qui était réservé au parti conservateur, dans le cas où le programme de 1842 serait resté le programme de 1846. Sir Robert Peel n'avait pas tiré miraculeusement l'aristocratie de dessous les décombres de la réforme, en 1834, pour la laisser périr douze ans plus tard, en défendant sans espoir la brèche ouverte dans la législation sur les céréales. Aux dépens de sa réputation et de son repos, il a préféré faire violence, pour le sauver, au grand parti qui lui avait confié ses destinées.

« J'ai toujours prévu, disait M. Cobden dans une assemblée publique, à la fin de décembre, que nous aurions à culbuter, avant de réussir, un ou deux gouvernemens (1). » La prophétie s'est accomplie à la lettre. En effet, non-seulement la ligue a renversé le ministère de sir Robert Peel tout le temps qui a été nécessaire pour humilier la résistance du duc de Wellington, mais elle a réduit encore les whigs à la dure nécessité d'étaler les infirmités qui leur rendaient l'exercice du pouvoir impossible. La ligue a obligé le ministère tory à faire en quelque sorte peau neuve; elle a fait avorter dans son germe la tentative de ranimer l'ancienne combinaison whig. Le terrain du gouvernement est donc maintenant déblayé et peut recevoir la semence nouvelle.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la reconstitution du ministère et la présentation au parlement du projet de réforme commerciale élaboré par sir Robert Peel, les deux partis extrêmes, qui sont les véritables personnages de ce drame, ont cherché à se fortifier et à faire des recrues. Les résultats obtenus sont-ils les mêmes pour l'un comme pour l'autre, et sont-ils également préparés à la bataille décisive qui va s'engager?

La ligue a montré une rare habileté dans cette crise. La vapeur des révolutions lui avait d'abord monté à la tête : en présence des cabinets faits ou à faire qui s'écroulaient l'un sur l'autre, elle imaginait déjà qu'aucune puissance ne tiendrait devant elle, et quelques paroles de haine ou de subversion s'étaient mêlées à ses cris de victoire; mais la réflexion n'a pas tardé à modérer cet emportement, qu'expliquait d'ailleurs ce qu'il y avait d'inattendu dans le succès. Pour ne gêner au-

(1) « I have always expected that we should knock one or two governements on the head, before we succeded. » (*Speech at Covent-Garden.*)

cune combinaison, pour éviter d'être un embarras et un obstacle, la ligue a pris une attitude expectante. Après avoir pourvu à toutes les éventualités par l'ouverture de cette magnifique souscription que les manufacturiers de Manchester ont remplie dans une soirée jusqu'à concurrence de 15,000,000 de francs, elle a suspendu ses réunions publiques. M. Cobden et M. Bright ont laissé la parole aux évènemens. Le théâtre de l'agitation, la salle de Covent-Garden, a été rendue aux amusemens de la saison. Toute polémique a cessé, et l'on met ce repos à profit pour resserrer, dans l'intérieur du parti, les liens un peu relâchés de la discipline.

En attendant, les manufacturiers, qui forment le conseil exécutif de la ligue, ont pris individuellement, mais sous une inspiration commune, une résolution qui va les réconcilier tout-à-fait avec les classes inférieures. On sait que les ouvriers des manufactures, loin de s'associer à l'attaque dirigée par les organes de la bourgeoisie contre les priviléges dont jouit la propriété foncière, avaient protesté, à plusieurs reprises, de leur indifférence profonde pour ce mouvement. Bien peu d'entre eux, en effet, comprennent la différence de situation qui résulte pour un ménage laborieux du bon marché des alimens, et ils ne s'inquiètent généralement que de la hausse ou de la baisse des salaires. L'aristocratie, avec laquelle ils ne sont pas habituellement en contact, ne saurait froisser leurs intérêts immédiats, ou leur devenir odieuse. La domination qu'ils supportent avec impatience, c'est celle du maître qui les emploie. Voyant se former sous leurs doigts les richesses que l'industrie accumule, ils finissent par croire que les profits de cette industrie se répartissent d'une manière trop inégale entre le capital et le travail. De là les coalitions qu'ils trament entre eux, tantôt pour obtenir une augmentation dans le prix de la main-d'œuvre, tantôt pour amener une réduction dans le nombre des heures que dure la journée.

Sur ce dernier point, celui que les ouvriers ont le plus à cœur, les chefs de la manufacture sont prêts à faire les concessions que réclame l'opinion publique. Ils ont déclaré qu'aussitôt après l'abrogation des lois qui concernent les céréales, la durée du travail dans les usines et dans les ateliers serait réduite à onze heures par jour. L'expérience de quelques-uns d'entre eux, et notamment de la maison Gardner, à Preston, autorise à penser que la quantité des produits ne diminuera pas dans la proportion des heures retranchées au travail, et que les salaires garderont, à peu de chose près, le même niveau; mais en revanche la santé des femmes et des jeunes gens, la moralité des mé-

nages et l'ordre public y gagneront parmi les populations industrielles. Les ouvriers auront plus de temps à donner à la culture de leur intelligence et à l'éducation de leurs enfans; la famille cessera d'être une exception sociale, à l'usage exclusif des classes que la fortune a élevées au sommet de sa roue.

Cette concession des fabricans paraît avoir calmé les haines qui fermentaient dans les bas quartiers des villes industrielles. La cherté du pain a contribué aussi à ouvrir les yeux de la classe ouvrière; elle commence donc à faire cause commune avec la ligue, et figure au rang le plus humble, mais non pas le moins important, de ses souscripteurs. Désormais la ligue ne se bornera plus à représenter les classes moyennes; les maîtres de la manufacture seront aussi les chefs des ouvriers. Les multitudes, qui manquaient à cette grande armée, entrent enfin dans les cadres. La puissance de la ligue est complète et presque sans bornes; malheur à qui la mettra dans la nécessité d'en faire usage!

Pendant que la ligue attire à elle de nombreuses recrues des deux extrémités de l'échelle sociale, le parti des propriétaires fonciers, qui avait sous la main une clientelle dès long-temps assurée dans la population des campagnes, voit la plupart de ces vassaux, dont la fidélité a été récompensée par la misère, impatiens d'échapper à l'oppression qui pèse sur eux. Pendant que l'armée industrielle grossit, l'armée agricole se dissipe. Les fermiers tiennent encore bon, quoique plusieurs, séduits par la prospérité des districts de l'Écosse, où le fermage se paie en grains, se soient déclarés pour l'abolition des lois sur les céréales; mais parmi les laboureurs, les simples journaliers, le mécontentement est unanime. Ils peuvent gagner à un changement, et ils n'ont absolument rien à y perdre. Pourquoi défendraient-ils les lois sous l'empire desquelles ils sont descendus à cet état de dégradation dont aucun autre peuple libre en Europe ne présente le spectacle?

Les journaux conservateurs ont rendu compte des nombreux *meetings* qui ont été tenus dans les comtés, soit pour sommer les députés trop libéraux de donner leur démission, soit pour recevoir le serment prêté au système protecteur par les députés fidèles, soit même pour écouter les lamentations du duc de Richmond, et pour faire un autodafé solennel de quelque numéro du *Times*. De pareilles solennités peuvent exercer de l'influence sur les décisions de la chambre des communes, et déterminer par exemple des membres scrupuleux ou timorés à abandonner leur poste; mais elles ne détourneront pas le courant de l'opinion publique. Les hommes qui assistent à ces réu-

nions ne l'espèrent point eux-mêmes, car le ton de leur harangue est uniformément celui du désespoir, et je ne sais plus lequel de ces malencontreux orateurs n'a pas fait difficulté d'annoncer à son auditoire que le projet du ministère recevrait la sanction du parlement.

Aux doléances des *squires* et aux déclamations des *ducs*, il n'y a qu'à opposer le récit des réunions dans lesquelles les laboureurs n'empruntent pas, pour expliquer leur situation, la voix de leurs maîtres. Vers la même époque où la société centrale d'agriculture, présidée par le duc de Richmond, s'insurgeait contre sir Robert Peel et contre la ligue, un million de laboureurs s'assemblaient à Goatacre dans le comté de Wilts pour délibérer sur leur commune détresse. Ce *meeting* avait lieu, par une soirée d'hiver, dans un carrefour formé par plusieurs routes. La pauvreté de ces bonnes gens ne leur avait pas permis d'élever une tribune pour le président et pour les orateurs, ni d'offrir un abri à l'auditoire. Une planche, supportée par quatre pieux et adossée à une haie, servait de plate-forme, et cinq ou six lanternes éclairaient de leur lumière douteuse des groupes composés de femmes et d'enfans en haillons. Un laboureur avancé en âge, étant appelé à présider, dit ces simples paroles :

« Vous savez, compagnons, par votre propre expérience, que nous sommes dans la détresse et dans la pauvreté. Vous êtes réunis ici ce soir pour faire connaître cette détresse à sa majesté et à ses ministres, pour les prier d'ouvrir les ports et de rapporter les lois sur les grains, qui sont injustes, afin que nous puissions, nous et nos familles, jouir des bienfaits de la Providence. En ce qui touche mes propres souffrances, je n'ai que six shillings (7 fr. 55 c.) par semaine pour vivre et pour faire vivre ma femme avec deux petits enfans. Je ne puis pas gagner assez pour notre subsistance. Il faut trouver 6 liv. st. 10 sh. (168 fr.) par an, pour payer le loyer de la maison que j'occupe et du jardin, et la récolte de pommes de terre a manqué. Je dis donc : Unissons-nous tous ensemble, et demandons la liberté du commerce. (Applaudissemens.) La liberté du commerce pour toujours! (Nouveaux applaudissemens.) Pourquoi avons-nous été jetés dans ce monde? n'est-ce pas pour le bien de la société?... Dieu nous a donné l'intelligence, la volonté et des facultés, qu'il fait servir d'instrument à ses desseins. Dieu jeta les yeux sur son peuple en Égypte, et, voyant l'affliction dans laquelle il était plongé, suscita Moïse pour le délivrer. Plus tard il suscita Gédéon pour tirer ce peuple des mains des Madianites, et Cyrus pour faire cesser la captivité de Babylone. Dans une époque plus voisine de la nôtre, Dieu appela Olivier Cromwell et plusieurs autres pour faire ce qui devait être fait. Aujourd'hui,

n'y a-t-il pas aussi un Cobden, un Bright et un Radnor? Il ne nous appartient pas de rechercher si ces hommes sont bons ou méchans; il nous suffit de savoir qu'ils font une œuvre bonne et morale dans l'intérêt de la nation. (Applaudissemens.)

« Il est une classe de personnes dont je voudrais parler, parce que vous en avez quelques-uns parmi vous, pauvres gens, qu'il faut plaindre, parce qu'ils craignent, là où la crainte ne devrait pas exister. Il craignent d'être renvoyés de leur travail et chassés de leur maison; ils ont peur de tel homme puissant, ou de tel autre également puissant, ou de tel autre encore; ils redoutent la furie de l'oppresseur. N'ayez pas peur, mes pauvres compagnons, car l'Écriture dit : « Toute langue qui prononcera contre toi une sentence, tu la condamneras. » Levons-nous donc, mes compagnons, pour demander de bonnes lois, la liberté et l'égalité. Je ne porte pas envie à l'homme riche à cause de ses richesses; mais n'est-il pas déraisonnable et arbitraire que le riche possède exclusivement et absolument le pouvoir d'envoyer au parlement les membres qui doivent faire les lois? Lorsque tout homme doit obéir à toute loi qui est rendue, tout homme ne devrait-il pas être consulté? Et maintenant, un mot ou deux aux protectionistes. A quoi leur sert de défendre les lois sur les grains, après qu'il a été démontré que ces lois ne leur étaient d'aucun avantage? Mais ils se laissent conduire par le duc de Buckingham et par d'autres, tout comme cet ours que des Italiens mènent par les rues et qu'ils taillent ensuite en pièces pour en faire de la graisse d'ours, quand il leur a rapporté assez d'argent. C'est ainsi que l'on traite le pauvre fermier, et que le pauvre laboureur est conduit à la misère et à la ruine. »

« On prétend, dit un autre laboureur, que la liberté du commerce empirerait notre situation. Je ne crois pas que cela soit possible, et je voudrais en tout cas que l'on en fît l'expérience. J'ai entendu dire que, dans les siècles passés, les journaliers avaient pour nourriture du pain, du beurre, du fromage, du bœuf, du porc, et pour boisson de la bière; maintenant nos alimens sont des pommes de terre de mauvaise qualité avec du sel. Je rends souvent grace au ciel de ce qu'il a, dans sa bonté, semé autour de nous les torrens et les ruisseaux en abondance, et de ce que la griffe de l'impôt n'y est pas marquée. »

« Qui a de l'argent ici? s'écrie un troisième. Personne peut-être! — Voilà cinq semaines, répond quelqu'un du plus épais de la foule, que je n'ai possédé un liard. » Un quatrième produit son budget de l'année, qui donne cinq shillings et demi (7 fr. environ) à répartir par semaine entre huit personnes. Un cinquième apporte une pomme de terre noire de pourriture, et dit : « Voilà de quoi se nourrit ma famille; les porcs n'en voulaient pas. »

La résignation touchante que respirent ces plaintes annonce une

classe d'hommes cultivée, et qui porte le malheur avec une dignité peu commune. Cependant un levain d'amertume s'y mêle déjà. On sent vibrer dans ce langage, qui a la même couleur religieuse, quelque chose de la résolution qui animait les puritains disciplinés par Cromwell. Il ne faudrait pas trop prolonger l'épreuve de misère à laquelle l'état de l'ordre social expose tant de familles laborieuses, si l'on ne veut pas que des hommes qui commencent à regarder en face les grandeurs qui les oppriment, se livrent à des pensées de bouleversement et de désordre. Les ducs et les marquis, qui traitent les ligueurs de jacobins, n'ont qu'à jeter les yeux plus près de leurs manoirs seigneuriaux; ils apercevront dans les campagnes, pour peu que la flamme tombe sur ces matières combustibles, tous les élémens d'une jacquerie.

Voilà donc la situation dans laquelle sir Robert Peel a trouvé les partis à l'ouverture du parlement britannique. La ligue était triomphante, l'aristocratie divisée et déchue de ses espérances; il n'y avait pas un seul homme, en Angleterre, qui ne crût désormais que la dernière heure du système prohibitif avait sonné. Ajoutez qu'un gouvernement qui aurait résolu d'en finir avec cette difficulté ne pouvait pas rencontrer des circonstances plus favorables : au dedans, un commencement de disette, et par conséquent la nécessité de se procurer des grains à tout prix; au dehors, des récoltes médiocres et des prix peu inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne. Il était évident que la suppression complète des droits d'entrée ne devait amener aucune perturbation dans les fortunes, et que des mesures de transition n'auraient plus dès-lors aucun caractère d'utilité.

Ces mesures, rien ne les sollicitait, ni l'état du pays, ni la ligue, ni les propriétaires eux-mêmes. Mais il est rare que les questions se posent aux gouvernemens sous une forme aussi simple; les considérations de personnes, les antécédens des partis, l'intérêt de telle ou telle combinaison politique, viennent les compliquer à l'envi. En modifiant ses opinions et sa ligne de conduite, ainsi qu'il en a loyalement fait l'aveu, en passant d'un système de protection modérée au principe d'une liberté sans limite, sir Robert Peel n'a pas pu s'affranchir entièrement de la prétention d'établir un lien quelconque entre le présent et le passé. Il veut encore paraître conséquent avec lui-même, et que tous les partis trouvent leur compte à ce qu'il va faire. Accordant le principe aux uns, capitulant sur l'application avec les autres, il enfante une œuvre que l'on expliquerait difficilement, mais dans

laquelle la grandeur de l'ensemble finit par couvrir la contradiction des détails.

Il y a, dans le projet soumis à la chambre des communes par sir Robert Peel, deux parties bien distinctes. Le premier ministre ne s'est pas borné à régler la difficulté capitale du moment. Poursuivant la réforme des tarifs commerciaux, réforme que Huskisson avait entamée à une époque où elle n'était pas sans péril, et que tous ses successeurs avaient continuée, chacun dans la mesure de ses lumières ou de ses forces, sir Robert Peel fait main basse sur ce qui reste encore des droits prohibitifs. Le tarif des douanes, conçu originairement dans un système de protection, est converti en instrument fiscal, en moyen de revenu. Tous les droits d'importation sont ramenés à un *maximum* de 10 à 15 pour 100 pour la valeur, et cela pour les marchandises de grosse consommation comme pour les objets de luxe, pour les produits dans lesquels l'infériorité du travail britannique est manifeste, aussi bien que pour les articles dans lesquels il défie la concurrence du monde entier. Sir Robert Peel ouvre le marché anglais à l'industrie étrangère, sans exiger, sans attendre même aucune réciprocité. C'est un exemple et une leçon qu'il donne aux peuples civilisés du continent, qui se traînent dans l'ornière mercantile. Peut-être aussi fallait-il que la nation qui avait fait la première la faute de s'envelopper d'une barrière infranchissable au commerce l'expiât aussi la première, et qu'elle en offrît la plus complète réparation.

Cette immense réforme se trouve déparée par quelques taches sur lesquelles je demande à ne pas insister. Peut-être encore les motifs n'ont-ils pas été aussi purs que la mesure est grande et bienfaisante. Sir Robert Peel a voulu faire payer au parti manufacturier le triomphe que celui-ci obtenait sur le parti agricole. Il a pris au mot les agitateurs qui demandaient la liberté de commerce la plus illimitée. Les manufacturiers avaient coutume d'alléguer qu'ils ne pouvaient pas lutter avec l'industrie étrangère, tant que leurs ouvriers paieraient le pain plus cher qu'on ne le paie aux États-Unis, en France ou en Allemagne. Sir Robert Peel, rétorquant ce raisonnement, a déclaré que les agriculteurs ne pouvaient pas produire le blé au prix de la Saxe ou de la France, tant que leurs vêtemens, leur ameublement et leurs constructions leur coûteraient plus cher qu'ailleurs. Ainsi quelques-uns réclamaient les avantages du bon marché, il en fait jouir tout le monde.

Le projet de loi stipule, en faveur de la propriété foncière, des compensations qui n'ont d'autre inconvénient que d'entamer, par les

détails, une réforme administrative qui demanderait à être vue de plus haut et abordée avec plus d'ensemble. Ainsi, pour simplifier la surveillance et l'entretien des routes vicinales, qui dépendaient, en Angleterre seulement, de seize mille administrations locales, le premier ministre propose de réduire le nombre de ces commissions à cinq cents, en étendant le cercle dans lequel s'exercera leur autorité. Il diminue aussi le poids de la taxe des pauvres pour la propriété foncière, en décidant que les manufacturiers ne pourront plus, dans les temps de crise, repousser vers les paroisses rurales leurs ouvriers malades ou épuisés par le travail et par l'âge, et que cinq années de résidence dans une ville industrielle donneront droit aux secours que cette ville est tenue de distribuer.

Arrivons cependant à la partie du projet qui en est à la fois l'essence et la base, et sur laquelle seule paraît devoir porter le débat. Sir Robert Peel propose d'abolir les droits établis à l'importation des grains étrangers; mais la suppression de ces droits ne sera pas immédiate. Le projet de loi réserve, en faveur des propriétaires intéressés au régime actuel, et pour dernière consolation, un délai de trois années. Il y a néanmoins une première réduction dans le tarif, réduction applicable à cette période triennale. Les droits, qui, selon le système de 1842, pouvaient s'élever à 22 shillings par *quarter*, sont renfermés entre une limite *maximum* de 10 shillings et une limite *minimum* de 4 sh., de telle sorte que le prix du blé n'excède jamais 58 shillings le *quarter*, soit à peu près 25 francs l'hectolitre.

Ce système apportera un soulagement réel à la situation de l'Angleterre. Il en résultera une diminution immédiate de 9 à 10 shill. dans la quotité des droits perçus à l'importation des grains étrangers : l'introduction des blés sera donc immédiate et abondante; mais ce droit de 4 shillings par *quarter*, qui ne pèse que faiblement sur le consommateur, tant que le prix du blé se maintient entre 50 et 60 shillings, ne pourrait plus être perçu dans le cas où le blé atteindrait des prix de famine. C'est là le principal défaut du projet; sir Robert Peel fait la loi à une époque de disette, comme il la ferait pour une époque d'abondance, et le seul cas à prévoir est précisément celui que le ministre néglige.

Que feront maintenant les partis en présence de ce projet, qui est défectueux à beaucoup d'égards, et qui ne satisfait complètement personne? Sir Robert Peel, avec un courage que lui commande sa position, insiste pour que la difficulté des céréales soit vidée avant toute autre, et déjà le débat vient de s'ouvrir, au bruit des pétitions qui

pleuvent des deux côtés, chargées d'innombrables signatures (1). Le parti agricole a eu le temps de recueillir son sang-froid et de se composer un maintien, il n'éclate plus en invectives. Il garde plus de ménagemens envers le ministre, mais il ne fait pas grace au projet. Les délais attachés à l'exécution de cette sentence ne désarment en aucune façon les adversaires du *bill :* les défenseurs de la protection n'y voient pour leur système qu'une agonie plus lente, et la mort est toujours au bout. La réforme politique leur semble un lit de roses auprès de la réforme commerciale; sir Robert Peel est un révolutionnaire auprès de lord Grey. C'est pourquoi M. Sidney Herbert, interpellant cette émeute de grands seigneurs, leur a demandé s'ils entendaient que les lois sur les grains fussent une institution nationale.

La tactique du parti se dessine, au reste, très nettement dans l'amendement qu'a présenté M. Miles. Autant le ministère apporte d'empressement à faire décider le sort de la mesure, autant les grands propriétaires se croient intéressés à traîner la discussion en longueur. La chambre des communes ayant été nommée en majorité avec mandat tacite ou exprès de défendre les lois sur les céréales, ils prétendent que les électeurs soient consultés, et que l'on sache si la métamorphose qui vient de s'opérer dans les convictions du premier ministre s'est étendue à l'opinion du pays. Voilà ce que veut M. Miles, quand il demande l'ajournement de la discussion à six mois, formule qui, dans les usages du parlement britannique, équivaut à un rejet absolu.

La situation des whigs et des ligueurs est beaucoup plus difficile. Ils n'approuvent pas toutes les dispositions du projet, et ils ne pourraient cependant pas voter contre le *bill* sans compromettre l'avenir même de la cause, qui leur doit d'être en ce moment à la veille du succès. Dans une réunion qui s'est tenue chez lord John Russell, et à laquelle assistaient les membres principaux de l'opposition libérale, les conseils de la prudence ont prévalu. Il a été décidé que l'on ne tenterait pas une diversion qui ne profiterait qu'à l'ennemi commun. Lord John Russell en a fait lui-même à la chambre la déclaration formelle : « Je désire que la mesure du très honorable baronnet réussisse dans cette chambre et dans l'autre, et aucun vote ne sera émis par moi qui puisse la mettre en péril. Si donc, lorsque nous entrerons en comité, le très honorable baronnet vient nous dire que, tout bien considéré,

(1) La seule pétition du comté de Lancastre contre la loi sur les céréales porte 314,500 signatures.

le délai de trois années lui paraît être une partie essentielle de son plan, je n'hésiterai pas, pour mon propre compte, à passer de son côté dans la division (1). »

Ce que les whigs n'osent pas, ils voudraient bien le voir tenter par leurs adversaires. Ainsi, tout en déclarant que l'opposition votera pour le projet, lord John Russell engage sir Robert Peel à examiner s'il n'y aurait pas avantage pour le gouvernement, pour la propriété foncière, pour l'industrie, pour la nation en un mot, à rentrer sans délai ni transition dans un système de liberté complète. On assure que le premier ministre ne serait pas éloigné d'adopter ce parti; mais le duc de Wellington y est contraire, et il ne faut pas oublier que le duc seul dispose de la chambre des lords.

La division qui existe dans les conseils du gouvernement paraît s'étendre aussi au conseil exécutif de la ligue. M. Cobden, l'homme politique, l'homme d'état du parti, pense qu'il faut, avant tout et quoi qu'il arrive, soutenir le ministère. D'autres, plus ardens ou moins expérimentés, voudraient que l'on combattît le projet, au risque d'accabler le ministère par le feu croisé des libéraux et des conservateurs. C'est la lutte naturelle que livre dans tous les partis, à l'esprit de gouvernement, l'esprit révolutionnaire. Dans la chambre des communes, les représentans de la ligue n'ont pas même pris la parole; mais le journal de la ligue a déclaré, en termes formels, que, si les organes de cette opinion ne pouvaient pas obtenir la suppression immédiate de tout droit d'entrée sur les grains, ils voteraient pour le projet de sir Robert Peel. A tout évènement, la double déclaration de lord John Russell et de la ligue fixe le sort de la loi; elle obtiendra très certainement une majorité de plus de cent voix dans la chambre des communes.

Supposons le vote émis et le débat terminé; laissons le premier ministre aux prises avec le ressentiment de ses anciens amis, et recomposant péniblement, à l'aide du temps, la phalange aristocratique. Que va devenir l'association formidable qui a triomphé en peu de temps, et par la seule influence de l'opinion publique, des forces combinées de la propriété foncière et du gouvernement? La ligue, en un mot, va-t-elle se dissoudre? C'est pour faire cesser l'agitation, c'est afin de rendre le pouvoir au gouvernement régulier, que sir Robert Peel sacrifie le système protecteur. Il espère donc que la ligue rentrera ma-

(1) *Lord John Russell's speech*, 9 février 1846.

jestueusement dans le repos, après avoir contemplé son ouvrage. La ligue elle-même en avait peut-être l'intention, lorsque M. Cobden disait en son nom, à Manchester : « Tout nouveau principe politique doit avoir ses représentans spéciaux, de même que toute foi a ses martyrs. C'est une erreur de supposer que notre association peut être employée à d'autres desseins. C'est une erreur de supposer que des hommes qui se sont distingués dans la défense de la liberté commerciale puissent désormais s'identifier avec la même énergie et le même succès à tout autre principe. Ce sera bien assez pour la ligue d'avoir assuré le triomphe du principe qui est devant nous (1). »

Mais le projet de sir Robert Peel, en rejetant dans l'avenir la suppression complète des droits établis à l'importation des grains, autorise en quelque sorte la ligue à rester en état d'observation, et à ne pas licencier ses troupes. Le principe de la liberté commerciale est reconnu, le gouvernement le proclame; mais il reste à en surveiller l'application. La ligue entre dans une nouvelle phase de son existence, plus pacifique peut-être, mais non pas moins ambitieuse. Elle va régler l'exercice du pouvoir qu'elle a conquis. Elle a trouvé dans la liberté du commerce, selon la belle expression de M. Cobden, le principe de la gravitation dans le monde moral; il lui reste à en déterminer les lois et à en déduire les conséquences.

Au surplus, quand on accorderait que la mission apparente, ostensible, de la ligue touche à son terme, il resterait encore à examiner si le mouvement d'ascension et d'expansion qu'elle a suscité et qu'elle représente au sein de la classe moyenne peut s'arrêter en un jour. « Nous montrerons aux propriétaires fonciers, disait encore M. Cobden à Manchester, que nous pouvons transférer le pouvoir des mains d'une seule classe aux mains des classes moyennes et industrieuses de l'Angleterre. Nous continuerons ce mouvement, et j'espère qu'il ne s'arrêtera jamais (2). »

Oui, j'en crois M. Cobden et M. Bright, la ligue est la lutte des populations manufacturières contre les propriétaires du sol. Dans cette guerre sociale, l'abolition des lois sur les céréales marquera peut-être un temps d'arrêt; mais ni l'une ni l'autre classe ne posera les armes. La ligue a conquis une position; il lui en reste d'autres à prendre. Les manufacturiers ne paieront plus tribut aux propriétaires

(1) *Cobden's speech*, Manchester, 15 janvier 1846.
(2) *Ibid.*, 20 décembre 1845.

fonciers; mais l'aristocratie, en perdant ce privilége, conserve encore la prépondérance législative; la richesse mobilière et industrielle ne pèse pas, dans l'état, du même poids que le capital représenté par le sol. L'aristocratie n'a légalement qu'une seule tête, mais de fait elle en a deux. Il existe d'autres irrégularités sociales, d'autres supériorités que celles qui sont inscrites dans la hiérarchie parlementaire, et celles-là demandent aussi à être reconnues. La manufacture prétend marcher l'égale du manoir. C'est une révolution qui commence; ce n'est pas une agitation qui finit.

Peu importe donc que la ligue fondée en 1838 soit ou ne soit pas dissoute. Les manufacturiers de la Grande-Bretagne ont appris à s'associer; ils connaissent leurs intérêts communs, ils ont un but tracé devant eux. Au moindre évènement, au premier signal, ils seront toujours prêts à marcher de concert. La puissance existe, elle est organisée; on s'en servira quand on voudra.

LÉON FAUCHER.

PASTORALES.

JUILLET.

O mes amis, ô vous qui n'avez pas d'affaire,
Pourquoi demeurez-vous dans Paris solitaire
Lorsque l'ardent juillet et la saison d'été
Chassent aux champs quiconque a de la liberté?
Ne souhaitez-vous pas reposer votre vue
Des toits, des murs, des gens qui passent dans la rue?
Si vous m'aimez encore et si vous êtes las
De cette sécheresse et de ce grand fracas,
Venez, je vous attends; quittez une rivière
Entre ses quais brûlans tristement prisonnière,
Et qui dans un lit sec semble contre son gré
Pousser avec effort quelque flot altéré.

Je sais parmi nos bois une claire fontaine,
Fraîche même à midi, tant son eau souterraine,
Par des canaux cachés au soleil, sous les monts,
S'est refroidie avant d'entrer en ces vallons,

Et tant elle a choisi, pour percer la colline,
Un recoin ombragé de la forêt voisine!
Ce n'est pas un ruisseau comme en veut un amant,
Qui sur son flot plaintif emporte lentement
Le feuillage des bois desséché par l'automne
Et berce la tristesse à son bruit monotone;
Il n'a pas, sous les monts dont il quitte le seuil,
Appris à sangloter de quelque nymphe en deuil;
Mais, comme un écolier paresseux qui déserte,
Il s'évade gaiement dans la campagne verte,
Court en avant, revient, fait cent tours, s'amusant
Tantôt à s'exercer contre un caillou luisant,
S'il pourra l'entraîner vers des rives nouvelles,
Et tantôt à courber les herbes moins rebelles.
Sur leurs fronts chevelus, des tilleuls à l'entour
Soutiennent dans les airs le poids brûlant du jour,
Et, tandis qu'à leurs pieds l'onde se précipite,
De leurs rameaux unis ils protègent sa fuite.
— Ceux qui les ont plantés sont morts depuis long-temps.
Sans doute ils ont voulu qu'après le doux printemps,
Lorsque l'été, jaloux de la fraîcheur des sources,
Trompe la soif aride au bout des longues courses,
Un lieu fidèle et sûr leur gardât la boisson
Qui fait que le buveur rend grace à l'échanson.
Sans doute ils ont hanté souvent cette retraite,
Amenant avec eux un appareil de fête,
Et ces arbres muets, magnifiques rideaux,
Ont prêté leur tenture à maints rians tableaux.
Ils ont vu les valets dans les vastes corbeilles
Porter les blonds gâteaux et les noires bouteilles,
Mettre au bain dans le flot du limpide courant
Les flacons de cristal pleins d'un vin transparent,
Et, mollement couchés sous les ombres épaisses,
Les jeunes gens d'alors et leurs jeunes maîtresses.
Plus d'une entremêla, sur ce plaisant gazon,
Ses pieds lascifs au bruit d'une allègre chanson,
Savante à remuer d'une grace amoureuse
Et sa hanche arrondie et sa taille nerveuse,
Tandis que, sur son corps qu'ils dessinent, les vents

De ses habits légers collent les plis mouvans.
Dans ce coin, des buveurs autour d'une bouteille
Ont tenu les propos que le bon vin conseille,
Et rendu l'heure prompte à s'enfuir, excitant
Le chant par la boisson et la soif par le chant.

Où donc sont ces rieurs? où la danse folâtre?
Où donc ces pieds mignons, ces épaules d'albâtre?
Où toute cette joie? — Où les neiges d'antan.
— Qu'importe, mes amis? n'en demandons pas tant!
La source coule encore à travers la prairie;
Ces morts, en y buvant, ne nous l'ont pas tarie;
L'ombrage qu'ils aimaient ne porte pas leur deuil,
Et, comme il le leur fit, il va nous faire accueil.
Allons, c'est notre tour d'être jeunes, de rire,
D'aimer et d'aspirer les senteurs du zéphyre!
Venez, amis, partons, puisque c'est notre tour,
Et qu'avec soi chacun emmène son amour.
Quand on s'égare aux bois avec une maîtresse,
Et qu'on porte en son sein la puissante jeunesse,
A quoi bon, mes amis, s'informer par quels pieds
Les chemins qu'on parcourt furent jadis frayés?

OCTOBRE.

Puisque Cybèle a clos ses amours de l'année,
Puisqu'elle a — jusqu'à mai, veuve du beau soleil, —
Feuille à feuille quitté sa robe d'hyménée,
Et que, froide déjà, triste et découronnée,
Elle va réparer ses flancs dans le sommeil;

Puisque les vignerons ont fini la vendange,
Que le vin a coulé sous l'effort des pressoirs,

Que pour les soins d'hiver le village s'arrange,
Que l'attirail des champs s'abrite sous la grange,
Et que les froids matins se rapprochent des soirs;

Quittons les champs mouillés et les vignes désertes;
Regagnons à Paris nos gîtes enfumés :
Ce n'est plus la saison des vestes entr'ouvertes,
Des chaleurs qui faisaient aimer les ombres vertes,
Des levers matinaux et des toits mal fermés.

Ce qu'il faut maintenant, c'est une chambre close,
Un foyer où pétille un fagot de genêts,
De la bière, une pipe, et, dessus toute chose,
Deux compagnons qu'on aime, avec lesquels on cause
Bien avant dans la nuit, les pieds sur les chenets.

WATTEAU.

J'aime les nobles parcs aux arbres réguliers,
Comme on n'en voit, hélas! plus guère qu'en gravure,
Avec de la charmille et de grands escaliers
Montés et descendus par des gens en parure.

Sur la dernière marche est un jeune galant
Qui conduit aux bosquets une fine marquise,
Tient un discours rapide et marche d'un pas lent,
Pour qu'avant le bosquet la pauvre ame soit prise.

Ou bien ce sont encore, au plus frais d'un jardin,
Des couples d'amoureux assis sur l'herbe molle,

Négligemment vêtus de vestes de satin,
Causant d'amour, dansant, ou jouant de la viole.

Oh! les charmans tableaux! Que ces gens sont heureux!
Comme leur vie est calme, et comme ils n'ont d'affaire
Que les rians propos, la musique, les jeux,
Le loisir sans scrupule et l'amour sans mystère!

ORSO.

« Cette chanson sauvage et cette voix lointaine,
Ma chère, c'est Orso qui revient dans la plaine,
Orso qui m'a vue hier et me verra demain;
Suivant de la montagne une dernière pente,
Il guide lestement son troupeau lourd, et chante
Parmi les pieds pesans des bœufs sur le chemin.

« Quand il passe le soir, la belle paysanne
Qui vient de récolter ses blés mûrs et qui vanne,
Pour mieux le voir passer, pour mieux ouïr son chant,
Monte sur les degrés écornés de sa porte,
Et dit qu'il est plus beau le soir, et qu'il emporte
Dans ses cheveux dorés un rayon du couchant.

« S'il voulait, il n'aurait qu'à choisir, car les filles
Suspendent la moisson et posent leurs faucilles
Lorsque leur mère entame un récit merveilleux
Des gobelets d'argent qu'il gagna dans les joûtes,
Des rencontres qu'il eut vers le soir sur les routes,
Et des seigneurs auxquels il fit baisser les yeux.

« Mais le pâtre a le cœur plus haut que sa fortune;
Et sans s'inquiéter s'il est aimé d'aucune,

Si les filles des champs rougissent à son nom,
Et, faisant leur travail au cri de la cigale,
Songent à mieux garder leur figure du hâle,
Pour disputer son cœur; Orso prend le plus long,

« Orso prend le plus long de deux milles peut-être,
Pour voir flotter un pan de voile à ma fenêtre.
Mais c'est là que finit son audace d'amour!
Et moi, pour consoler sa tendresse muette,
A ses yeux tous les soirs j'accorde cette fête,
Et lui laisse emporter du bonheur pour un jour! »

Ainsi parlait Stella, fille noble de Sienne.
Le pâtre, insouciant de la patricienne,
Avait une maîtresse au village voisin
Et ne l'eût pas troquée avec une marquise;
Car elle avait l'œil noir et la taille bien prise,
Et jamais cœur plus doux n'habita plus beau sein.

ÉMILE AUGIER.

REVUE MUSICALE.

Lorsqu'en nous prononçant naguère au sujet du *Nabucco* de Verdi, amené à parler des divers ouvrages du jeune maître, nous déclarions porter du côté d'*Ernani* nos sympathies les plus vives, nous étions certes bien loin d'imaginer quel triste accueil attendait sur la scène italienne de Paris cette partition, objet de nos préférences. Comment en effet soupçonner une réaction si soudaine, et à propos de l'*Ernani* encore, c'est-à-dire de la plus vigoureuse conception de Verdi? Comment supposer que ces mélodies, après avoir fait fortune à Milan et à Vienne, échoueraient lamentablement un beau soir devant le public des Bouffes? Je le demande, qui jamais eût prévu semblable mésaventure? A coup sûr, ce n'est pas nous, à moins toutefois qu'on ne nous eût averti d'avance de la fâcheuse exécution promise à l'opéra nouveau. Par bonheur, au Théâtre-Italien les contre-temps de ce genre sont assez rares pour qu'on ait le droit de compter sans eux; mais aussi, quand d'occasion ils se rencontrent, on peut s'attendre à des résultats désastreux : il faut que la mauvaise humeur se passe, et c'est à la musique qu'on s'en prend tout d'abord; ou, si vous consentez à laisser à l'insuffisance des chanteurs la juste part de responsabilité, l'effet n'en est pas moins exactement le même pour la partition, puisqu'elle vous laisse froid et inattentif, et que vous quittez la salle, ennuyé, maussade, et vous promettant bien de ne pas revenir. Aussi franchement que nous prétendons qu'il n'y a pas un théâtre au monde où se puisse voir l'ensemble qu'on admire à Ventadour dans l'exécution de certains opéras de l'ancien répertoire, nous déclarons qu'il serait difficile de citer une scène en Italie où la partition de Verdi se soit jamais produite sous de plus défavorables auspices. Et sans parler de cette transformation obligée de la pièce qui, grace aux puérils scrupules de M. Hugo, et pour donner une

satisfaction illusoire aux tyranniques sommations d'un grand poète, a dû subir un de ces remaniemens risibles dont l'intérêt musical n'a qu'à souffrir, quelles espérances pouvait-on fonder sur une distribution des rôles si peu en harmonie avec le caractère des personnages? Mlle Teresa Brambilla est une cantatrice pleine de verve et de chaleur; son jeu a de fantasques boutades, et lorsqu'en trépignant elle dégoise un trille aigu, il n'y a pas jusqu'aux grappes frémissantes de ses cheveux d'ébène qui ne concourent à provoquer l'applaudissement. Mais là se borne le genre d'effet qu'on doit lui demander. Mlle Brambilla est plutôt une physionome originale qu'un talent réel, et j'en vois la preuve dans le peu de variété de son expression. Jusqu'ici les trois rôles qu'elle a créés nous l'ont montrée exactement la même. Sous la couronne à fleurons de la pupille du vieux Gomez comme sous le bonnet pimpant de la svelte Elizetta, c'est toujours plus ou moins l'Abigaïle de *Nabucco,* cette Bradamante un peu soubrette que vous connaissez, ce qui n'empêche pas les cadences, les trilles et toutes les arabesques chromatiques dont elle a le secret, d'aller leur train le mieux du monde. Cependant le caractère de doña Sol, tel que Verdi l'a conçu, respire une certaine grace rêveuse, et par momens un pathétique, un accent tragique, qu'il faut rendre. Inutile de remarquer qu'à ces conditions nouvelles, si complètement en dehors de la nature de son talent, Mlle Brambilla a fait défaut. Ainsi, avec elle, le beau cantabile de l'air de doña Sol au premier acte passe inaperçu, et c'est grand dommage, car la phrase a de l'ampleur, de l'élégance, un contour exquis, et les inspirations mélodieuses ne se trouvent pas si aisément, qu'on ne doive regretter d'en voir une de ce genre se perdre par la faute de la cantatrice. Je dirai la même chose du magnifique trio final dans lequel ses forces la trahissent. Ce qui convient à Mlle Teresa Brambilla, c'est une vocalisation rapide, nerveuse, brillantée; demandez-lui de l'élégance, de l'éclat, de la volubilité, et vous la verrez s'en tirer à merveille, témoin sa façon si charmante d'enlever au premier acte la cabalette de cet air dont elle manque le cantabile. Pour de l'émotion, du sérieux, elle n'en a pas; elle a de la verve, du brio, mais point de pathétique : or, comme l'effet principal du grand trio de l'*Ernani* dépend de la sensibilité de la tragédienne et de la puissance de sa voix à la produire au dehors, les conditions du talent de Mlle Brambilla étant données, on ne pouvait guère que prévoir un échec. Quant à M. Malvezzi, chargé de la partie de premier ténor, en vérité ce n'était point la peine de le faire venir de Rome. Sans aller si loin, nous en avions à Paris plus de quatre qui se seraient acquittés bravement de son emploi. M. Malvezzi nous rappelle assez M. Massol de l'Académie royale de musique. C'est la même voix fruste, la même émission brutale, et s'obstinant à ne jamais tenir compte de l'intonation ni de la mesure. Puis, avec cela, par instans des effets d'une énergie puissante, des sons lancés à pleine poitrine qui portent haut et fort, et vous font oublier la maladresse de tout à l'heure en vous conseillant l'indulgence pour celle qui va nécessairement survenir.

D'ailleurs, pourquoi M. Malvezzi et Mlle Brambilla, lorsqu'on avait sous la main M. de Candia et la Grisi? Ici se présente une question délicate, mais dont nous voulons dire un mot dans l'intérêt des deux parties : du Théâtre-Italien, que nous aimons, que nous voulons continuer à voir illustre et prospère entre toutes les scènes musicales de l'Europe, et de deux artistes éminens pour lesquels nous avons eu tant de fois ici même l'occasion d'exprimer nos vives sympathies.

On se souvient de la fameuse querelle qui éclata l'an passé entre Mlle Grisi et M. Vatel au sujet du rôle d'Élizetta dans le *Matrimonio*, rôle que la belle Desdemona avait agréé d'abord, et qu'à tort ou à raison (à tort sans doute, puisque les tribunaux ont décidé contre elle) elle refusa, lorsque son directeur voulut convertir en un devoir une question de pure complaisance. Nous n'avons point, Dieu merci, à revenir sur la chose jugée; occupons-nous seulement des conséquences graves et terribles, conséquences qui, pour peu qu'on les laissât faire, ne tendraient à rien moins qu'à amener au sein de notre compagnie italienne un de ces remaniemens forcés auxquels personne que nous sachions n'a beaucoup à gagner. De ce jour, on l'imagine, les bons rapports durent cesser, et, le temps n'ayant pas pour habitude d'apaiser de pareils griefs, à l'aigreur, à l'irritation du premier moment succédèrent bientôt une cordiale mésintelligence, un dessein franchement arrêté de se passer le mieux possible l'un de l'autre. Or, ce qu'un directeur de théâtre qui prétend secouer l'autorité de sa prima donna a de mieux à faire pour les petits intérêts de sa rancune, c'est d'exclure la prima donna du répertoire nouveau. Reste à savoir si les intérêts de l'art et de son entreprise s'accorderaient long-temps de cette politique. A vrai dire, nous ne le pensons pas; et l'échec que, par le fait d'une exécution volontairement médiocre, la partition de Verdi vient de subir, malgré les incontestables beautés dont elle abonde, cet échec prouve suffisamment combien il serait dangereux qu'un tel système se renouvelât souvent. La Grisi d'ailleurs, n'en déplaise aux mille bruits qui courent sur la prétendue décadence de son talent et de sa voix, n'est point encore si à bout de ressources qu'on se plaît à le répandre. S'il se peut qu'elle ait perdu depuis quelques mois de son ancien crédit, ce que du reste rien ne prouve, il ne faudrait qu'une circonstance, l'idée qu'on va la perdre par exemple, pour ranimer à l'instant en sa faveur toute la sollicitude du public. Qu'on ne s'y trompe pas, parmi nous qui avons connu la Pasta et la Malibran, la Grisi est encore la seule qui garde le prestige d'une grande cantatrice; et, en attendant qu'une majesté nouvelle s'élève pour recueillir dignement son héritage, ne nous laissons pas envahir par les petites usurpations. Toutes piquantes et originales que soient les physionomies qui s'agitent sur le devant de la scène, on aime à la savoir dans le fond, elle, la *Sémiramis* et la *Norma*, la *Desdemona* et l'*Elvira*, toute prête à nous venir rendre, au lendemain des ovations éphémères, les vigoureuses beautés du classique répertoire. Où en serions-nous s'il fallait qu'une cantatrice son

geât à quitter la scène à l'âge de la Grisi? Est-ce donc tout chez une cantatrice que cette ingénuité de la voix et du talent, et faut-il dédaigner l'ampleur, le grandiose, toute cette émotion, tout ce pathétique, toute cette *maestria* que l'expérience donne seule? Qu'on songe donc à la vaste carrière qu'a fournie la Pasta! Chose étrange d'ailleurs! on tient à persuader au public que telle prima donna a dépassé le temps voulu de faire ses délices, et voilà que la jeune survivante qui doit à nos yeux représenter l'avenir se trouve être à quelques mois près du même âge que son illustre devancière dont on cherche à se débarrasser au nom du passé! Nous n'avons certes pas la prétention de citer des dates, mais il pourrait se faire qu'entre Mlle Teresa Brambilla, qui arrive, et la Grisi, qu'on voudrait voir partir, il y eût à peine sur l'âge une différence de quelques mois. Le grand avantage de Mlle Brambilla est en tout ceci dans son obscurité. Être inconnue, n'avoir rien fait, qui peut nier que ce soit là une jeunesse, peut-être la plus réelle, la plus incontestable? Quel dommage qu'on en abuse si souvent! — L'exemple de la Grisi nous rappelle ce qui se passait vers 1830 à l'égard de la Pasta. Contre elle aussi, une sorte de réaction se déclarait; elle aussi, on prétendait la répudier. A cette époque, l'illustre cantatrice abandonnée chantait les plus beaux rôles de son répertoire, *Semiramide*, *Tancredi*, *Otello*, sur une scène secondaire de Milan, au théâtre Carcano. Par bonheur, arrive Donizetti, qui écrit *Anna Bolena*. De ce moment, l'enthousiasme assoupi des anciens jours se réveille, les transports éclatent de nouveau, les lauriers à moitié flétris reverdissent. L'impulsion une fois donnée, Bellini se met de la partie, et voilà qu'une ère glorieuse recommence : l'ère de *la Sonnambula*, de *Norma*, de *Beatrice di Tenda*, qui nous la ramène triomphante à Paris, et relève aux yeux de tous sa royauté soi-disant abolie. Il s'en faut certes, et de beaucoup, que la Grisi ait atteint ce moment critique où touchait la Pasta lors de l'avénement de Donizetti et de Bellini; aussi, quelles ne seraient point ses chances favorables si de nouveaux rôles venaient à lui échoir! On a vu ce qu'elle a fait dernièrement du personnage de Norina dans le *don Pasquale*, quel entrain plein de grace, quelle voix facile et brillante elle a su mettre au service de ces coquettes mélodies du compositeur bouffe. Malheureusement l'état de santé où se trouve aujourd'hui M. Donizetti, après tant de travaux et de fatigues, ne permet guère d'espérer qu'il se puisse rendre à son aide; cependant, à défaut de l'auteur d'*Anna Bolena*, d'autres peut-être se fussent rencontrés, Verdi par exemple, et jamais on ne nous fera croire qu'elle n'eût pas été à ravir dans la doña Sol d'*Ernani*. Pour M. de Candia, nous ne connaissons pas les griefs qui existent entre lui et l'administration du Théâtre-Italien, griefs qui d'ailleurs tendraient à s'effacer, puisqu'on assure que le jeune ténor, après avoir songé un moment à quitter notre scène, aurait aujourd'hui consenti à rester. Toujours est-il que nous ne pouvons qu'en vouloir aux circonstances qui l'ont empêché de se charger du rôle d'Ernani, et tous ceux qui assistaient l'autre soir à la reprise du *Matrimonio segreto* penseront comme nous. On sait

quelles difficultés cette musique de Cimarosa offre au chanteur, quelle large place occupe le style dans cette exécution; eh bien! M. de Candia s'est tiré de ce pas décisif de manière à provoquer les applaudissemens de tout le monde et à réaliser les belles promesses qu'il avait données dans *le Pirate*, ce qui assurément n'est pas peu dire. Pour ma part, je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu rendre avec une si admirable perfection l'immortel cantabile : *Pria che spunti*... David et Rubini sans doute y mettaient une expression divine; mais cette voix jeune, fraîche et vibrante, ce timbre d'or dont aucune rouille n'altère l'idéale sonorité, voilà ce que M. de Candia possède en propre, et ce qui lui assure l'avantage sur ses rivaux en cet air classique, où la maestria du reste joue un si grand rôle. Air merveilleux, modèle sublime d'élégance et de pureté, qui semble défier le temps, mieux que le temps, cette espèce de prévention que les générations nouvelles nourrissent contre tout objet d'une admiration traditionnelle. Vous avez beau avoir négligé cette musique, il faut y revenir comme à Racine. Je me suis souvent demandé, à propos de cet air, quelle part revenait aux paroles dans l'inspiration musicale!

Pria che spunti in ciel l'aurora, etc.

C'est-à-dire : « Avant que le jour commence à poindre, deux chevaux nous attendront à la porte du jardin, et nous nous enfuirons sans bruit. » Comprend-on que, d'un motif aussi bourgeois, ait pu sortir ce chef-d'œuvre de pathétique et d'amoureuse divagation? L'ame qui veut chanter se prend à ce qu'elle trouve; qu'importe ce qu'on lui donne, pourvu que ces flots mélodieux, qui débordent, aient leur cours? Tant d'autres existent qui ne trouveraient pas une note quand vous leur donneriez la scène de Juliette au balcon! — Lablache est le Geronimo par excellence. Comédien d'une verve inépuisable, d'un naturel parfait, on sent qu'il aime d'enfance cette musique, et s'y complaît. L'humeur bouffonne de l'ancien opéra italien lui sort par tous les pores; il ne chante pas ce rôle, il le transpire. Lablache est le dernier des héros, le dernier dépositaire de la tradition des Païsiello, des Cimarosa, des Fioravanti, de toute cette race de bons esprits à la Molière que devait si rapidement détrôner Rossini, ce Beaumarchais italien. Lui présent, on se croirait aux beaux jours du règne de l'opéra bouffe. Sa gaieté sympathique gagne autour de lui tout le monde. Vainement les autres personnages portent les costumes de notre temps; c'est assez de son habit de taffetas, c'est assez de sa perruque et de ses souliers à boucles, pour que la mise en scène ait la couleur qui sied. Vit-on jamais plus amusante physionomie? Comme cette surdité du bonhomme est admirablement rendue! quelle netteté dans le débit! quel art dans la manière dont il écoute sans entendre, et quelle voix foudroyante encore dans les morceaux d'ensemble! Une autre qualité qu'on ne saurait trop louer chez Lablache, et qui, selon moi, témoigne plus que tout de la profonde intelligence qu'il a de cette musique, c'est le soin curieux avec

lequel il en aborde les mille délicatesses. On n'imagine pas que de grace met ce colosse à toucher aux nuances du chef-d'œuvre. Les nuances, voilà en effet le grand secret de Cimarosa. Ici la mélodie fournit à tout, une mélodie tendre, facile, inépuisable, et qui dans sa transparence limpide vous fait involontairement songer à ces sources vives de la fontaine de Vaucluse où la truite voyage en zig-zag, et dont l'œil aperçoit le fond de cailloutis. Je doute qu'on ait jamais produit en musique d'effets plus réels en se contentant de si modestes ressources. A peine trouvez-vous dans tout ce premier acte une phrase en mineur. Il est vrai que cette simplicité, ses ennemis (qui donc n'en a?), ses ennemis la lui reprochent. J'entendais dernièrement un homme d'esprit répéter à l'endroit du chef-d'œuvre de Cimarosa le mot qu'on a dit sur Florian : « C'est une bergerie délicieuse, mais j'y voudrais voir le loup. » Grand merci du loup s'il devait nous apparaître sous la forme d'un trombonne ou d'un ophicléide! En attendant, on nous permettra de continuer à trouver un grand charme à ces coulantes périodes si facilement mélodieuses, et qu'on voudrait ouïr sans fin. L'empereur Léopold pensait probablement comme nous, à ce sujet, ce fameux soir où le *Matrimonio* fut exécuté deux fois coup sur coup par son ordre. On connaît l'anecdote : Cimarosa, à son retour de Russie, avait accepté les fonctions de maître de chapelle à la cour de Vienne, les mêmes que M. Donizetti remplit aujourd'hui. Ce fut en cette qualité qu'il écrivit son immortel chef-d'œuvre, lequel fut donné en 1791. L'empereur et toute sa famille assistaient à cette représentation, et l'opéra venait de se terminer au milieu de l'enthousiasme unanime, lorsque soudain Léopold, en parfait dilettante qu'une première audition a mis en goût, décida qu'on recommencerait séance tenante. Vite on dresse une table pour les chanteurs; ténors et soprani courent souper sans même prendre le temps d'essuyer leur rouge. Puis, après un entr'acte d'une heure, le maestro reparaît à sa place, et les violons s'accordent de nouveau. Cependant le chef d'orchestre frappe sur son pupitre, on rejoue l'ouverture, et bientôt la toile se lève pour la seconde fois sur le duo d'introduction. Que dites-vous du *bis* impérial? Je me demande si, parmi les ouvrages contemporains les plus environnés de la faveur publique, on en trouverait un seul qui supportât une pareille épreuve. D'ailleurs, en supposant qu'une assemblée voulût tenter l'expérience, quels chanteurs pourraient y suffire avec les dimensions que les opéras affectent désormais? Déjà, de son temps, on disait qu'un finale de Cimarosa contenait de l'étoffe pour une partition tout entière, et cette opinion, combien de fois n'avons-nous pas entendu Rossini la proclamer de ce ton de déférence, j'ajouterai presque de vénération, que l'illustre maître a toujours ressentie à l'égard de son devancier? Or, sur le chapitre de ses admirations, l'auteur de *Guillaume Tell* ne saurait guère être suspect. Chez lui, Dieu merci, la chose est assez rare pour qu'on en tienne compte. Et, d'ailleurs, sommes-nous bien sûrs d'estimer ce glorieux génie à sa juste valeur? Des cent vingt opéras de Cimarosa un seul nous reste. On connaît le *Matrimonio se-*

greto; mais que sait-on des *Horaces*, de *Pénélope*, d'*Artaxerce*, du *Sacrifice d'Abraham*, où l'inspiration s'élève par instans au sublime de Mozart, de l'*Olympiade*, dont la Pasta fut la dernière à nous faire entendre l'admirable duo? Chose étrange, cet homme qu'un opéra bouffe devait rendre immortel a passé sa vie à chanter sur le ton héroïque, et dans le nombre de ses partitions sérieuses on compte des chefs-d'œuvre. Il semble que chez un Italien, un Napolitain surtout, les produits du rire doivent marquer seuls; peut-être y a-t-il ainsi des conditions de climat. Au Midi, la gaieté, la chanson vive, éclose au soleil sur les lèvres; au Nord brumeux la mélancolie et le romantisme. Pour Napolitain, il l'était jusqu'au macaroni, visage rubicond, corpulence énorme, un Lablache enfin, et cependant sur ce visage on eût surpris le sourire attristé de Molière, cette teinte mélancolique dont se voilent souvent ses mélodies; était-ce un pressentiment de cette mort cruelle qui l'attendait au fond des cachots le jour où sa voix, changeant de mode, voudrait chanter la liberté?

L'Académie royale de musique continue à peu faire parler d'elle, et, si l'on nous demandait quels travaux importans s'y préparent, nous serions à coup sûr bien embarrassé de répondre, au moins aussi embarrassé que son directeur lui-même. Sans doute, ç'a été un très grand succès que *le Diable à quatre*, et nous n'oserions dire que *l'Étoile de Séville* n'a point réussi; mais ces deux ouvrages ne semblaient-ils pas plutôt destinés à faire prendre patience aux gens qui, comme nous, attendent depuis trop long-temps quelqu'une de ces partitions de maître dont la mise à la scène constate seule qu'on sait maintenir son rang de premier théâtre lyrique? Or, ce que le passé de cette administration nous refuse absolument, pouvons-nous espérer qu'un avenir prochain nous le réserve? Cherchons : l'auteur des *Huguenots* retourne à Berlin, après un séjour de trois mois à Paris, pendant lequel on n'a pas même obtenu de lui une promesse; M. Auber paraît avoir juré de ne faire désormais à son Conservatoire d'infidélités que pour l'Opéra-Comique, et je ne pense pas, après le si brillant succès des *Mousquetaires de la Reine*, qu'il soit le moins du monde nécessaire de demander à M. Halévy de quel côté ses sympathies inclinent pour le moment. Ainsi, rien de l'auteur de *Robert-le-Diable*, rien de l'auteur de *la Muette* et de *Gustave*, rien de l'auteur de *la Juive*. Cette sorte de mise au ban, qu'on nous pardonne le mot, d'excommunication d'une scène royale, nous serions des premiers à la blâmer sévèrement, s'il nous fallait croire qu'elle fût le fait du mauvais vouloir et de la cabale. Il y aurait en effet, dans une collision de ce genre, quelque chose de malséant, et nous verrions avec peine des hommes d'intelligence et de renom imiter des ouvriers en grève et se former en corporation pour affamer un directeur de spectacle. En conscience, peut-on dire que rien de semblable ait lieu autour de l'Opéra? J'ai beau y regarder, je ne vois ni machination, ni concert. La question est tout individuelle. « J'ai cessé de me plaire ici, essayons si là-bas je ne serai pas mieux. » Peut-on attendre d'un auteur qu'il

s'associe à la fortune décroissante d'un théâtre, et s'expose de gaieté de cœur à tous les risques d'une exécution défavorable? Après tout, un auteur est bien le maître de confier son œuvre à qui bon lui semble, et, si l'Opéra-Comique trouve le secret de se procurer de jeunes voix, des talens progressifs et disciplinables, pourquoi, je le demande, n'irait-on pas à l'Opéra-Comique? L'impulsion une fois donnée, chacun la suit: hier c'était M. Halévy, demain, le croira-t-on? ce sera M. Meyerbeer lui-même. Les moutons de Panurge savent parfois bien ce qu'ils font. Le prince Esterhazy ayant un jour voulu réformer, pour des motifs d'économie, la musique particulière qu'il entretenait en véritable souverain, Haydn, son maître de chapelle, composa une symphonie dans laquelle les parties furent arrangées de telle sorte que chaque musicien, à un moment donné, devait s'arrêter, souffler sa bougie, et se retirer après avoir respectueusement salué l'assemblée. Du premier au dernier, tous décampèrent successivement, si bien qu'il y eut un instant où il n'en restait qu'un seul, lequel, après s'être escrimé du plus beau sang-froid, prit son violon sous le bras, et, soufflant la dernière bougie, se retira, non sans avoir fait, comme les autres, une profonde révérence à son altesse. N'est-ce point là un peu l'histoire des musiciens dont nous parlons vis-à-vis de M. le directeur de l'Opéra? Eux aussi lui tirent leur chapeau, soufflent la bougie et s'en vont. On raconte que le prince trouva la plaisanterie du maestro si ingénieuse, qu'il changea d'avis immédiatement et garda sa chapelle : sur quoi le bon Haydn de se remettre à l'œuvre et de varier sa symphonie. Cette fois les choses se passèrent tout au rebours de l'autre. Au lieu d'aller *decrescendo,* la musique et les lumières allèrent en augmentant. On en vit venir un d'abord, puis deux, puis trois, puis quatre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un *tutti* complet vînt proclamer la rentrée en fonctions de la chapelle entière. Peut-être ne dépendrait-il que de M. Pillet de ramener ainsi tout son monde, avec cette différence toutefois qu'ici la volonté ne suffit pas; il faut des actes, et, à moins qu'on ne réussisse à trouver un successeur à M. Duprez, et à créer une situation qui permette aux auteurs la liberté du choix, nous ne pensons pas qu'on puisse espérer de voir changer le cours des choses. — En attendant, nous avons M. Balfe. Tandis que l'auteur des *Huguenots* et l'auteur de *la Juive* émigrent du côté de l'Opéra-Comique, le chantre du *Puits d'Amour* passe à l'Académie royale; quoi de plus simple? M. Balfe appartient à cette catégorie de musiciens qui chantent leur musique et pensent, non sans raison peut-être, qu'en ce monde une honnête médiocrité qui sait s'imposer aux gens vaut mieux que le génie. Industrieux, svelte, possédant à un certain degré cette rouerie qu'on peut au besoin prendre pour du talent, une partition lui coûte à peine cinq semaines, et encore, pendant qu'il l'écrit, croyez qu'il ne néglige rien pour en préparer la mise en scène. Si Donizetti pouvait avoir une ombre, M. Balfe serait cette ombre. Toujours est-il qu'il réussit. M. Reber attendra des années encore que son tour vienne, et, malgré les glorieux débuts de l'auteur du *Désert,* nous ne voudrions rien

prédire sur son prochain avénement au théâtre; mais pour M. Balfe, en vérité, on ne saurait montrer trop d'empressement, et peu s'en faut que nous n'en ayons fait un personnage. L'autre jour, les gazettes de Vienne, annonçant que le maestro lauréat allait écrire un opéra pour Kaertnerthor, se réjouissaient de cette bonne fortune, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'une partition de l'auteur de *Nabucco*.

A propos de Verdi, il se peut que nous l'ayons bientôt à Paris, qu'il doit traverser en se rendant à Londres, où l'appellent ses engagemens. La composition à laquelle Verdi travaille en ce moment est destinée au Queen's-Theater, et doit s'y produire vers le milieu de la saison prochaine sous le titre du *Roi Lear*. *King Lear!* voilà certes un admirable sujet et qui devait finir par tenter l'imagination puissante du jeune maître. L'auteur de *Nabucco* aux prises avec la légende romantique de Shakspeare, ce sera là, j'imagine, un beau spectacle, surtout si Lablache se met de la partie et consent à représenter le vieux père de Cordelia. Ne vous est-il jamais arrivé, en entendant au Conservatoire quelqu'une de ces magnifiques symphonies qui vous ouvrent des mondes, la symphonie *héroïque* par exemple, ou la symphonie en *la* ou celle en *ut* mineur, peu importe, ne vous est-il jamais arrivé de rêver pour un moment l'alliance sublime du génie de Beethoven au génie de Shakspeare? et, puisque nous parlons du *Roi Lear*, dites à quel grandiose, à quels effets magnifiques ne se serait pas élevé, dans un pareil sujet, cet homme qui sut être héroïque avec cette bourgeoise intrigue de *Fidelio!*

Il est à souhaiter que la présence de Verdi à Paris inspire à M. Léon Pillet l'idée de le faire écrire pour l'Académie royale de musique. Cela vaudrait mieux, à coup sûr, que d'aller remuer la poussière du théâtre de la Renaissance, pour en exhumer cette triste traduction de la *Lucia*, dont on nous menace de nouveau. Ce serait avoir, il faut en convenir, une bien singulière opinion de la bonhomie du public, que de s'imaginer qu'il viendra entendre M. Duprez et Mlle Nau dans un opéra du répertoire italien, dans cette *Lucia* que chantait hier Moriani, que M. de Candia et la Persiani chanteront demain. Aussi hésitons-nous à prendre au sérieux l'équipée. Il est vrai que M. le directeur de l'Académie royale de musique voyage, ce qui, du reste, expliquerait suffisamment la mise en scène d'une chose aussi sans conséquence que la traduction d'un opéra italien. Mais cette absence doit-elle longtemps se prolonger? Là est la question. Des bruits mystérieux circulent. Quelle route a prise M. Piliet? la route de Cologne, comme l'an passé? la route de l'Italie, comme il y a deux ans? Qui donc va-t-il chercher? qui ramènera-t-il? un ténor, une prima donna, un maestro? L'émotion est grande rue Lepelletier, et l'on se perd en conjectures. Cependant, s'il fallait en croire quelques-uns qui se prétendent informés, cette nouvelle expédition de M. le directeur se rattacherait aux dernières communications qu'il a eues avec M. Meyerbeer. Comme on le suppose, durant ces rapides momens qu'il a passés parmi nous, l'illustre maître n'a pas manqué d'être circonvenu de tous côtés. C'était à qui

obtiendrait de lui une parole définitive au sujet de ses deux opéras en portefeuille. On cite même le nom d'un ancien ministre, protecteur de l'Académie royale de musique, qui serait intervenu officieusement dans le débat. Or, à tout le monde, M. Meyerbeer répondait qu'il ne répugnerait point absolument à composer un nouvel ouvrage en vue des ressources actuelles du théâtre, mais que, ses deux ouvrages terminés, *le Prophète* et *l'Africaine* ayant été écrits dans d'autres conditions, il ne les livrerait que le jour où l'on saurait se procurer deux sujets à son gré, M. de Candia et Mlle Lind par exemple, ou quelque chose d'approchant. N'oublions pas qu'au moment où l'auteur des *Huguenots* dictait ces volontés, entre M. de Candia et son directeur la désunion était complète, et que de part et d'autre on voulait rompre. Peut-être, en consentant alors à de très grands sacrifices, l'Académie royale de musique aurait-elle pu reconquérir le jeune ténor. Heureusement pour les Bouffes et pour les admirateurs de cette voix si rare et de ce beau talent, dont les habitudes de la scène française auraient pu compromettre encore une fois l'avenir, on a laissé passer l'heure; désormais les principales difficultés semblent aplanies, et, selon toute apparence, aucun divorce n'aura lieu. Quant à Jenny Lind, nous savons très bien que c'est là un sujet de premier ordre, et qu'il faudrait six mois à peine à la Suédoise de Berlin pour qu'elle chantât la langue ornée et poétique de MM. Scribe et Germain Delavigne avec la même facilité qu'elle met à chanter la langue de M. Rellstab; mais nous doutons fort que le roi de Prusse, si jaloux des richesses littéraires et musicales de sa cour, consentît à se séparer d'un pareil trésor, même pour complaire à Meyerbeer, son cher et illustre maître de chapelle. Peut-être demandera-t-on ce que venait faire à Paris l'auteur du *Prophète* et de *l'Africaine*, s'il était fermement résolu d'avance à ne pas démordre de ses précédens. En vérité, ce serait être bien curieux, et nous plaindrions du fond du cœur le sort des hommes de génie, s'ils devaient ainsi rendre compte à l'opinion publique de leur moindre déplacement Par bonheur, cette fois encore, M. Meyerbeer aurait d'excellentes raisons à produire, raisons musicales et de nature à motiver son apparition parmi nous, même aux yeux de ces gens qui veulent savoir le secret des choses, et n'admettent pas qu'on puisse venir de Berlin à Paris sans méditer de grands projets. Donc, à ne rien cacher, il s'agissait tout simplement, pour M. Meyerbeer, de s'entendre avec M. Scribe à l'endroit du *Camp de Silésie*, lequel est définitivement échu à l'Opéra-Comique. Déjà le travail du poème va son train, et la distribution est arrêtée. M. Roger, le virtuose en renom à Favart, chantera la partie de ténor, M. Hermann-Léon celle de basse, et le personnage de la jeune fille, ce joli rôle si fantasque, où Jenny Lind faisait merveille, devinez à qui le maître veut qu'il soit confié? A Mlle Darcier. Pourquoi pas? Mlle Darcier ne manque ni de grace, ni d'une certaine intelligence; elle a du naturel, de l'aplomb, du piquant: qu'on se figure une Brambilla d'opéra-comique. Dernièrement, dans la *Cendrillon* de Nicolo, elle était à ravir, ce qui, sans doute,

ne décide rien sur ce qu'on peut attendre d'elle en des conditions plus musicales; mais l'auteur du *Camp de Silésie* passe pour un fin connaisseur en pareille matière; rarement son coup d'œil le trompe, et lorsque, d'aventure, il se montre satisfait d'avance, nous préserve le ciel de chercher à le contredire le moins du monde! Nous savons trop bien ce que l'on risque à jouer un tel jeu, et que la moindre susceptibilité provoquée chez lui en pareil cas peut nous coûter un chef-d'œuvre. Si les justes espérances que M. Meyerbeer fonde sur le jeune ensemble de l'Opéra-Comique se réalisent, tout porte à croire qu'avant peu ce théâtre recevra de nouveaux gages de la bonne volonté du grand maître. Nous savons, en effet, que M. de Saint-Georges s'occupe activement d'un ouvrage en deux actes destiné à venir après *le Camp de Silésie*. Cet ouvrage a pour lui ce point d'originalité, que divers fragmens inédits de Weber y doivent trouver place au milieu des compositions de l'auteur des *Huguenots*. Déjà plusieurs fois l'Allemagne s'est émue à l'idée de cette collaboration intéressante, et M. Meyerbeer, à son dernier voyage à Paris, a décidé que l'Opéra-Comique en aurait les prémices.

Heureux théâtre! tout lui réussit: hier encore quel succès n'ont pas obtenu *les Mousquetaires de la Reine!* C'est aussi qu'il y a là un ensemble charmant. Ensemble d'opéra-comique, dira-t-on; petites voix et petits chanteurs! Ne sourions pas trop, et défions-nous de ces préventions traditionnelles que des esprits malencontreux se font une gloire d'entretenir. La *Stratonice* et le *Joseph* de Méhul, la *Médée* de Cherubini, le *Zampa* d'Hérold, sont des opéras-comiques. Bien plus, si Beethoven et Weber eussent écrit chez nous, le *Fidelio* et le *Freyschütz* appartiendraient au répertoire de Favart. Nous ignorons ce qu'était ce théâtre aux temps mythologiques du dieu Elleviou et de la déesse Saint-Aubin; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'avec les ressources actuelles on pourrait obtenir d'excellens résultats, tant dans la reprise d'anciens chefs-d'œuvre que dans la mise en scène d'opéras nouveaux, et nous n'en voulons d'autre preuve que la façon toute remarquable dont on a exécuté naguère *la Dame Blanche*. Il y a là de la jeunesse et de l'émulation; laissez venir Meyerbeer, et vous verrez. En attendant, *les Mousquetaires* réussissent au souhait de tout le monde. La pièce, disons-le d'abord, a du mouvement, de la variété, de l'intérêt. Rarement l'auteur des poèmes de *l'Ambassadrice* et de *l'Éclair* fut mieux inspiré. C'est spirituel, amusant et de bon goût. On reprochera, sans doute, au sujet de reproduire çà et là divers motifs et divers personnages des *Huguenots*, entre autres le bonhomme Marcel et son jeune maître Raoul, dont le capitaine Roland et son mélancolique Olivier nous offrent une assez scrupuleuse ressemblance; mais, dans un opéra-comique, de pareils détails peuvent se pardonner, d'autant plus facilement qu'ils ne nuisent en rien à l'intérêt général de l'action, et d'ailleurs le fonds anecdotique de l'ouvrage amenait peut-être nécessairement la reproduction de certains types. On connaît l'aventure de cette noble personne qui, voyant son amant sur le point

de périr pour avoir contrevenu aux édits du cardinal, éloigne le péril de sa tête en déclarant aux yeux de tous qu'il n'avait pu se battre en duel la nuit précédente, comme on l'en accusait, attendu que cette nuit-là, il l'avait passée avec elle. Tel est le point de départ que M. de Saint-Georges a choisi pour tisser son intrigue. Inutile d'ajouter que cette situation, se développant au second acte, y produit un motif de finale admirable, et dont une main énergique et puissante, la main de l'auteur des *Huguenots* par exemple, eût magnifiquement tiré parti.

Ceci nous amène à parler de la musique. En vérité, chaque fois qu'il nous arrive d'avoir à nous expliquer sur le compte de M. Halévy, notre embarras est grand. Nous professons une sincère estime pour le talent pratique de M. Halévy, et ne ressentons, en somme, qu'admiration pour sa manière distinguée, exquise, de traiter l'orchestre; mais comment lui reconnaître ce qu'il n'a point, ce qu'il n'a jamais eu : des idées? Imiterons-nous ces gens qui, après avoir refusé l'invention à l'auteur de *Guido et Ginevra*, de *Charles VI* et du *Guitarrero*, vont se raviser tout à coup à propos des *Mousquetaires de la Reine*, et crier au miracle, en convertis de la veille qu'une lumière éblouissante inonde? Comme si les qualités de cette nature se produisaient par révélation, comme si la veine mélodieuse allait jaillir un beau matin du sol déjà plus de dix fois inutilement labouré! Non, il n'y a point lieu de se confondre en de tels étonnemens; les choses n'ont point changé le moins du monde, et l'auteur des *Mousquetaires de la Reine* demeure ce qu'était l'auteur de *l'Éclair*, ce qu'était l'auteur de *la Reine de Chypre* et du *Lazzarone :* un harmoniste habile, un écrivain musical d'une correction, d'une pureté de style des plus rares, auquel je reprocherai cependant de pousser trop souvent jusqu'à la minutie l'amour de la délicatesse et de la curiosité. L'art musical a ses mathématiques, son algèbre, qui en doute? mais cette langue mystérieuse des sons tire sa valeur réelle et profonde du souffle d'en haut qui la pénètre et l'anime; autrement tous ces hiéroglyphes courent risque de n'intéresser que des lauréats du Conservatoire, lesquels goûtent à déchiffrer vos chefs-d'œuvre ce patient et laborieux plaisir qu'on prend à trouver le mot d'une énigme. On a prétendu qu'il y avait dans Mozart l'étoffe d'un mathématicien de premier ordre; que ne serait-il point advenu de M. Halévy, en supposant que ce don du calcul tienne, chez l'auteur de *la Juive*, l'espace que les facultés imaginatives occupaient en outre chez l'auteur de *Don Juan!* De quels problèmes immortels M. Halévy n'aurait-il pas doté l'Académie des sciences, s'il eût passé à méditer Euclide tout le temps qu'il a mis à écrire ses opéras, qui sont des problèmes à leur manière! Dirons-nous maintenant que la scène pendant laquelle Mlle Athénaïs de Solanges laisse choir son éventail aux pieds du chevalier d'Entragues est un morceau très habilement dessiné, que le quatuor du second acte débute par une phrase remplie de charme, et que la romance du ténor, au troisième, a de la grace et de l'expression? Mais tout cela, chacun le sait d'avance. Le

fini du détail, l'élégance et la netteté du style, même au sein des plus laborieuses complications, sont des qualités trop ouvertement reconnues chez M. Halévy pour qu'il importe de les constater de nouveau. Ces qualités magistrales, par lesquelles se recommandent en général toutes les élucubrations de M. Halévy, et son opéra de *l'Éclair* en particulier, se retrouvent ici comme ailleurs, mais plus séduisantes, peut-être plus ornées, chose assez naturelle, du reste, si l'on pense qu'entre *l'Éclair* et *les Mousquetaires de la Reine* il y a une distance d'au moins dix ans. Or, en dix ans, combien d'idées nouvelles mises dans la circulation, dont un esprit soigneux va faire son profit au jour donné, en les modifiant à sa guise! Avec un musicien tel que M. Halévy, prévoir des qualités du genre de celles dont nous parlons, c'est compter à coup sûr. Des talens de cette complexion, on sait d'avance ce qu'il faut attendre, et presque-toujours ce que vous attendez d'eux, ils le tiennent, au rebours des véritables génies, qui fort souvent se trompent. Par malheur, on sait aussi ce qu'ils n'auront jamais, à savoir l'essor mélodieux, la verve dramatique, l'humeur bouffe, tous ces dons naturels des Cimarosa et des Rossini, qu'en Italie on nomme la *prima intenzione*. C'est distingué, c'est précieux et fin; mais je défie qu'on se passionne pour cette musique où le cœur a si peu de place, où le calcul supplée éternellement à l'imagination. Comme tout ce formulaire vous laisse froid! et se peut-il que l'on se creuse ainsi la cervelle à chercher la plus ingénieuse façon de ne rien dire?

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1846.

La discussion de l'adresse, si éclatante à ses débuts, s'est terminée brusquement au milieu de la lassitude générale. Le ministère avait consacré tous ses efforts à couvrir MM. Duchâtel et Martin (du Nord), et à donner un sens politique aux ordonnances de M. de Salvandy. M. le ministère des affaires étrangères était à bout d'éloquence, et l'opposition elle-même, après avoir applaudi deux excellens discours de MM. de Rémusat et Billault, attendait avec impatience le moment de clore un débat désormais sans résultat possible, puisque la majorité paraissait avoir pris un parti irrévocable. L'opposition ne se faisait nulle illusion sur les motifs qui avaient amené la majorité à la pensée de soutenir le ministère dans toutes les questions où son existence se trouverait engagée. Elle savait fort bien qu'un grand nombre de membres du parti conservateur blâmaient l'intervention gratuitement exercée dans l'affaire du Texas, que plusieurs autres regardaient la convention sur le droit de visite, prix de notre conduite au Texas, comme contenant certaines dérogations à nos principes de droit maritime; elle était très convaincue qu'il restait beaucoup de doute dans l'esprit des adhérens à la politique du cabinet et sur la parfaite moralité de l'administration à l'intérieur et sur sa complète indépendance au dehors, mais elle savait d'un autre côté qu'aucune fraction du parti conservateur ne consentirait à rompre avec le gouvernement à la veille d'élections générales où son concours est souvent nécessaire et sa neutralité toujours utile. Aussi l'opposition aurait-elle pressé le vote, loin de le retarder, si l'incident de Madagascar n'était venu changer un moment la physionomie du débat. Un discours de M. de Lasteyrie, qui a produit une vive impression sur la chambre, avait rendu évidens et les périls de l'expédition projetée et l'inutilité des sacrifices imposés au pays pour

venger une injure sans gravité. Néanmoins il n'était pas à croire que l'on dût être plus heureux en portant le combat sur ce point plutôt que sur les autres; mais une petite coterie, dont M. Darblay est l'orateur et M. d'Angeville l'enfant perdu, avait arrêté, dit-on, depuis long-temps dans ses conseils, de faire payer au cabinet l'appui qu'elle consent à lui prêter, et c'était aux dépens de M. l'amiral de Mackau qu'on avait résolu de faire ses preuves d'indépendance. Le secret avait été bien gardé, et ce n'est qu'en voyant M. Jacques Lefebvre donner des marques de sympathie, et menacer d'un nouvel amendement de sa façon, que le ministère a compris toute l'étendue du péril. Le cabinet se trouve vis-à-vis de la coterie dont il s'agit dans la situation du brave qui ne manque jamais de s'écrier d'une voix tonnante : Si tu avances, je recule. Il a donc reculé avec une prudence que n'aurait pas sir Robert Peel, mais qui réussit fort bien à M. le ministre des affaires étrangères depuis six ans, et il est venu déclarer avec solennité que l'expédition ne partirait point avant que M. d'Angeville ait consenti à signer ses passeports. On dit que cette abnégation a désarmé l'honorable membre, et qu'il permettra à la flotte de mettre à la voile le mois prochain. Nous verrons.

On assure que la démission de M. le ministre de la marine a été donnée et reprise sur de très vives insistances. Ce n'est pas sans peine non plus qu'on a réussi à retenir dans le cabinet M. Martin (du Nord), encore tout agité de la discussion sur le conseil d'état, et qui voit lui échapper la succession, si long-temps convoitée, de M. le président Zangiacomi. La couronne paraît mettre le plus grand prix à ne rien changer dans le personnel de son gouvernement, non plus que dans l'ensemble de sa politique. Elle croit que cette longue durée des hommes et des choses est un gage de stabilité qui doit vivement impressionner l'Europe. Ce n'est pas sans un juste orgueil qu'une royauté sortie d'une révolution met la fixité des institutions et le calme profond des esprits en regard des bouleversemens qui emportent, chez nos voisins, des lois réputées aussi immuables que le sol britannique lui-même.

Comment, en effet, ne régnerait-il pas un calme profond dans un pays où les principales questions sont résolues, et qui, loin d'être condamné, comme l'Angleterre, à des expériences redoutables, n'a désormais qu'à suivre le mouvement naturel des évènemens et des idées? La France n'a pas à changer ses lois céréales, car aucun de ses gouvernemens antérieurs n'avait conçu la coupable pensée de fonder sur la souffrance permanente des classes pauvres la puissance de l'aristocratie territoriale; elle n'a pas à résoudre les terribles problèmes que soulèvent l'état intérieur de l'Irlande et la domination d'une église qui n'est plus qu'un établissement purement politique, car elle ne doit à aucune classe de ses sujets les tardives réparations impérieusement imposées aujourd'hui au gouvernement de la Grande-Bretagne. Il est donc fort naturel que dans notre pays les discussions parlementaires offrent moins de grandeur que celles auxquelles nous assistons chez nos voisins. Mieux vaut, pour l'honneur et la sécurité d'un peuple, discuter la falsification des vins,

devant des banquettes dégarnies, que de remuer, au milieu de toutes les émotions populaires, les terribles problèmes que s'efforce de trancher en ce moment sir Robert Peel avec tant de courage et d'éclat.

Avec une fermeté qui l'honore, le premier lord de la trésorerie a demandé que la question des céréales fût soumise avant toute autre aux délibérations de la chambre, et qu'on ne s'occupât d'aucune partie du plan financier avant qu'elle fût résolue. L'engagement pris avant l'ouverture des débats, par les principaux membres du parti whig, de soutenir les mesures du baronnet, la détermination déjà pressentie de MM. Cobden et Bright, de ne pas entraver le vote de la mesure, tout en faisant au nom des *free traders* une démonstration en faveur de l'abolition immédiate, tous ces indices parlementaires, joints à la pression chaque jour plus forte exercée par l'opinion du dehors, ne laissaient, dès lundi soir, aucun doute sur le résultat final du débat au sein des communes. La discussion n'a du reste été signalée jusqu'ici par aucun incident remarquable. A la suite de M. Miles, qui a proposé l'ajournement du bill à six mois, sont arrivés à la file tous les chasseurs au renard et tous les suppôts d'Oxford, qui, avec plus de découragement encore que de fureur, ont reproché au premier ministre son ingratitude, sa trahison et ses attentats contre l'arche sainte de la propriété et de l'église. Sir W. Heathcote, lord Norreys, M. Hope, sir Robert Inglis, ont refait le discours de M. d'Israëli, à peu près comme MM. Liadières et de Peyramont refont les harangues de M. Guizot. Un seul discours, celui de lord Sandon, a été remarqué au milieu de toutes les lamentations échappées au torysme en désarroi. Le noble lord, avec un grand sens politique, a déclaré que, tout en déplorant les mesures proposées par sir Robert Peel, il les voterait, attendu que lord John Russell ferait pis encore, et que, sous peine de courir vers un abîme, il fallait que l'Angleterre fût gouvernée par l'un ou par l'autre de ces deux hommes d'état. La peur d'une révolution imminente, tel est en effet le mobile unique de la politique anglaise dans cette crise; elle inspire à la fois sir Robert Peel dans les mesures qu'il propose, et lord Sandon dans les votes auxquels il se résigne. Devant cette redoutable perspective, la chambre des lords ne manquera pas de fléchir, on n'entretient plus désormais aucun doute à cet égard.

Mais, si le résultat immédiat de la discussion législative est devenu certain, les résultats éloignés de la mesure elle-même ne prêtent pas moins aux conjectures les plus diverses. Quelles conséquences économiques auront des lois qui affecteront, dans la proportion d'un quart, selon les supputations les plus vraisemblables, la masse de la richesse produite par l'agriculture du royaume? La culture anglaise pourra-t-elle soutenir la concurrence avec celle des pays étrangers? L'aristocratie territoriale résistera-t-elle à cette épreuve, comme elle a triomphé de celle du bill de réforme? C'est ce que personne assurément ne saurait dire. Il ne serait pas moins téméraire de hasarder des conjectures sur l'avenir politique que l'adoption de son plan financier prépare à sir Robert Peel. Après avoir livré les intérêts de son propre parti, trouvera-t-il encore dans celui-ci un grand dévouement pour le défendre? et, lorsque

lord John Russell grandit chaque jour par l'appui désintéressé qu'il prête aux mesures de son rival, sir Robert ne s'affaiblit-il pas par la grandeur même du sacrifice qu'il impose à ses amis et à lui-même? C'est l'opinion des hommes qui connaissent le mieux l'Angleterre : on incline à penser qu'après avoir usé sa force à surmonter de gigantesques obstacles, le premier ministre pourrait bien aller se briser tout à coup contre une difficulté imprévue et sans importance. Quelque grand service qu'il rende à son pays, il faut reconnaître que l'honorable baronnet joue, depuis trois ans, une partie sans exemple vis-à-vis des siens et la situation du chef du parti whig devient d'autant meilleure, qu'il n'abuse jamais des embarras de son adversaire. Lord John Russell est désormais le seul homme qui puisse prétendre à la *consistance politique,* dans le sens bien connu que les Anglais attachent à cette expression.

Pendant que l'Angleterre est agitée jusque dans ses fondemens, ses destinées s'accomplissent en Asie, et quelques millions d'hommes viennent s'ajouter à cet empire, le plus grand qu'ait vu le monde. Depuis lord Clive jusqu'à sir Henry Hardinge, trois générations ont suffi pour rendre l'Angleterre maîtresse d'un territoire peuplé de deux cents millions d'hommes. Les journaux de Londres restent fidèles à leur tactique habituelle dans les affaires de l'Inde. Ils paraissent se résigner à la conquête du royaume de Lahore beaucoup plus qu'ils ne semblent s'en féliciter. C'est la fatalité qui conduit l'Angleterre jusqu'aux bords du Sutledge; elle s'avance jusque-là par la seule nécessité de mettre un terme à l'anarchie qui dévore des populations inoffensives; elle a gagné la bataille de Ferozepore pour rétablir la sécurité de ses possessions compromises et de ses relations commerciales devenues impossibles. C'est dans l'intérêt général autant que dans le sien qu'elle a ouvert la Chine et qu'elle vient de consommer la conquête de l'Inde. Tel est le thème de toute la presse britannique.

Les États-Unis ne disent pas autre chose pour justifier leur établissement au Texas, leurs prétentions sur l'Orégon et sur les côtes de la mer Vermeille. Lorsqu'ils envahiront le Mexique, ils auront mille raisons à donner, toutes aussi spécieuses que celles alléguées par le gouverneur-général des Indes pour s'emparer du territoire de Dhuleep-Singh, et au premier rang figureront sans doute le bien-être des populations indigènes et l'intérêt du commerce européen. Peut-être le gouvernement de l'Union aura-t-il aussi l'outrecuidance de demander pourquoi on n'a pas inventé plus tôt la théorie de l'équilibre asiatique, qui aurait donné tant de force à celle de l'équilibre américain.

L'ajournement au 10 février de la motion tendant à la dénonciation immédiate du traité de 1827, et de celle beaucoup plus décisive de M. Hannegan, ayant pour objet d'interdire toute concession à l'Angleterre de territoires situés au nord du 49e degré, prouve que les intérêts pacifiques ont repris quelque empire dans le sénat, et jusque dans la chambre des représentans. Pourtant la majorité est bien faible, même dans le premier de ces corps, et

les préparatifs militaires s'organisent sur une grande échelle. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'aucun orateur ne conteste les principes mis en avant par les organes les plus avancés du parti démocratique, et que les chefs des whigs se bornent à combattre l'opportunité de ces manifestations incandescentes. C'est ainsi que M. Calhoun lui-même prononce un long discours pour établir le droit des États-Unis d'empêcher toute intervention européenne dans les affaires du nouveau continent, et qu'il va jusqu'à qualifier d'*outrage inoui* la conduite de la France et de l'Angleterre dans la Plata. Ce n'est qu'en s'abritant derrière ces doctrines qu'on parvient à obtenir l'ajournement à quelques jours d'un débat dangereux. Ce n'est également que sous la condition formelle de n'offrir à l'Angleterre que ce qu'elle a refusé jusqu'ici, qu'il est encore permis aux hommes modérés de parler de paix, et de faire des vœux pour une transaction. Avoir à traiter avec un tel peuple est une rude tâche, et les menaces de M. Allen ne doivent pas moins aller au cœur de sir Robert Peel que les sarcasmes de M. d'Israëli et les injures de M. Stafford O'Brien. Faire au dedans et au dehors des concessions sans exemple, livrer à la fois les lois céréales à la ligue et tout le cours de la Colombie aux États-Unis, telle est la double mission à laquelle le premier ministre de la couronne britannique se voit condamné. Certes, si les jours de l'empire sont passés pour la France, ceux de M. Pitt sont aussi à jamais passés pour l'Angleterre.

On comprend de quel prix est pour la Grande-Bretagne, dans une pareille situation, le maintien des bons rapports avec la France. Si l'une des deux puissances avait la pensée de vendre son alliance à l'autre, ce ne serait pas à coup sûr la France qui se trouverait placée dans la nécessité de l'acheter. Loin d'abuser de cette situation, félicitons-nous des pacifiques relations des deux peuples et de la gloire conquise en commun par les deux marines dans les eaux du Parana; mais tâchons de rendre cette alliance féconde, ne fût-ce que pour la rendre durable. Que les scandales donnés en Syrie par des agens anglais cessent au moins d'affliger la chrétienté et d'attester au monde le mépris des conseils de la France. Ne rançonnons pas l'Angleterre au milieu des périls qu'elle traverse et des éventualités qui la menacent; mais comprenons bien que la visite promise pour cet été par la reine Victoria ne saurait être le seul fruit de l'union de deux grands peuples, et que les fêtes préparées à Versailles la cimenteront moins qu'une intervention profitable à l'humanité.

Les étranges révélations que chaque jour amène sur l'état intérieur de la Russie et sur la persécution religieuse en Pologne fixent de plus en plus l'attention de l'Europe. L'exposé présenté à la congrégation de la propagande romaine par la supérieure des religieuses basiliennes a révélé au monde des cruautés qu'il semblait destiné à ne plus connaître. A de telles horreurs, le premier mouvement est d'opposer un sentiment d'incrédulité, et ce sentiment est d'autant plus naturel, que ces faits, pour être vrais, n'en sont pas moins invraisemblables; mais comment douter, comment ne pas voir que de

telles persécutions, quelle que puisse être ou l'exagération des détails ou l'exaltation des victimes, sont la conséquence à peu près inévitable du système suivi en Pologne et hautement avoué par le gouvernement russe? La réunion par la force des Grecs-unis à l'église orthodoxe russe est une œuvre qui se poursuit depuis plusieurs années avec d'autant plus de persévérance, qu'on regarde cette réunion comme un acheminement vers la destruction du rite latin et de la foi catholique, ame véritable de la nationalité polonaise. L'apostasie largement rétribuée de plusieurs évêques et d'une assez grande quantité d'ecclésiastiques du rite grec-uni est un fait qui n'a jamais été contesté. Comment dès-lors s'étonner de la violence d'agens subalternes appuyés sur un gouvernement militaire, et qui ont à triompher, chez leurs anciens coreligionnaires, de croyances sacrifiées par eux-mêmes à des cupidités grossières? D'ailleurs, les faits relatifs à l'abbesse de Minsk et à ses malheureuses compagnes sont connus de l'Europe entière depuis six mois; ils ont été publiés en France et en Allemagne, sans provoquer autre chose qu'une vague dénégation du *Journal de Francfort*. Les feuilles de Paris qui se trouvent vis-à-vis du cabinet impérial dans une situation analogue à celle de ce journal ne sont pas, jusqu'à présent, sorties de leur silence semi-officiel, et n'ont pas encore été autorisées à répondre à cette demande d'enquête que tous les organes de la presse indépendante ont adressée à l'empereur Nicolas, dans l'intérêt de son honneur autant que dans celui de la vérité. Démentir solennellement, et par voie d'enquête, des faits qui ont eu tant de complices et tant de témoins, ce n'est pas, en effet, une œuvre facile, surtout lorsqu'un témoignage aussi éclatant d'improbation aurait pour résultat d'enlever à l'autorité autocratique le caractère d'infaillibilité qu'elle prétend revêtir aux yeux des peuples, et de ruiner un vaste système qui ne peut triompher que par la force et la persévérance. Envoyer l'évêque Siemasko en Sibérie, frapper l'un des hommes dont l'apostasie a été si longtemps présentée comme un grand exemple de patriotisme et de soumission à l'empereur, ce serait perdre tout le bénéfice de la politique qui a peuplé les mines et les déserts de l'empire de tant de victimes. Une telle déférence pour l'opinion du dehors serait directement contraire au but que, depuis dix ans surtout, l'empereur s'efforce d'atteindre. Ce but évident consiste à retrancher la Russie de la communion intellectuelle de l'Europe, à la faire vivre d'une vie propre, en dehors de toutes les conditions de la civilisation occidentale. Fonder une vaste unité religieuse et militaire, concentrer aux mains d'un roi-pontife toutes les forces morales et matérielles de plus de quarante millions d'hommes, jeter un fier défi au mouvement européen, qui tend de plus en plus à séparer l'autorité religieuse de l'autorité politique et à étendre l'importance de l'individu aux dépens de l'omnipotence de l'etat, tel est l'objet qu'on se propose et qu'on poursuit à travers une route baignée de larmes et de sang. Le génie des Ivans a triomphé de celui des derniers Romanows; Alexandre n'est plus, comme il l'avait si tristement prédit, qu'un accident heureux, et, loin de vouloir se confondre avec l'Europe, la

Russie aspire à se poser en antagonisme contre elle. Il ne suffit pas de se montrer comme un brillant météore dans toutes les cours, et de déployer les bonnes manières d'un *gentleman* accompli, pour n'être pas un barbare. On mériterait ce titre, si l'on s'obstinait à marcher dans des voies contraires à celles où s'engage l'humanité tout entière.

Une pareille tentative ne pourrait d'ailleurs manquer d'être funeste au gouvernement qui ne craindrait pas de l'entreprendre. Ce n'est pas dans un temps où l'Allemagne marche à grands pas vers la liberté politique, où la France, l'Angleterre et le midi de l'Europe sont unis dans la pratique des institutions représentatives existantes à Athènes comme à Lisbonne; ce n'est pas dans un siècle qui voit grandir à l'horizon la colossale puissance des États-Unis, qu'on a beaucoup à redouter l'autocratie militaire de Saint-Pétersbourg et la papauté d'un pontife à grosses épaulettes. La domination de l'Europe occidentale par les Cosaques est un épouvantail de petits enfans que personne ne prend au sérieux. Le système suivi par l'empereur Nicolas n'augmente ni les forces militaires, ni les ressources financières de son empire; il a de plus pour effet de lui enlever toutes les forces morales à l'aide desquelles son prédécesseur avait conquis une si haute influence sur les cabinets étrangers. Quel est aujourd'hui l'homme d'état qui oserait avouer une alliance intime avec le persécuteur acharné de la Pologne, avec l'ennemi personnel de la liberté de conscience? Quelle est la nation qui consentirait à suivre en commun un grand plan politique avec un peuple soumis à un tel régime et condamné à poursuivre une pareille œuvre? Le parti de l'alliance russe était considérable en France, et avait des organes respectables dans la presse et dans les chambres. Où est-il maintenant, et qui oserait opposer un projet d'alliance russe à l'alliance anglaise? Si l'on peut encore acheter certains silences, on ne pourrait plus, de quelque prix qu'on les payât, obtenir des paroles sympathiques. L'Angleterre vient de témoigner en plein parlement les mêmes répugnances; elles sont plus vives encore en Allemagne, et l'Autriche elle-même, malgré les sentimens personnels de M. de Metternich, attaché à la Russie par des liens anciens et bien connus, a accueilli avec une explosion de joie l'annonce de la rupture du mariage si long-temps poursuivi avec un de ses archiducs. C'est à l'héritier du trône constitutionnel du Wurtemberg, dont l'aïeule était une grande-duchesse de Russie, que va s'unir la belle princesse appelée par le royal poète qui gouverne la Bavière *le modèle des peintres et le rêve des poètes*. Il faut la féliciter de venir vivre aux portes de la France, dans une atmosphère de civilisation et de liberté; il faut plaindre l'empereur son père d'élever une barrière entre sa patrie et l'Europe, et de lui avoir fait perdre en quelques années tout le profit que la Russie avait tiré de l'habileté de Catherine et des libérales vertus d'Alexandre.

Pendant que l'Occident repousse l'influence russe, l'Orient lui échappe de son côté. Les races chrétiennes acquièrent de plus en plus au sein de l'empire ottoman le sentiment de leur importance; elles croissent en population, en richesses et en lumières, et, lorsque le jour de la catastrophe arrivera pour

la domination musulmane, les héritiers seront sur les lieux et assez forts pour recueillir eux-mêmes l'héritage et pour le défendre. Le cabinet russe, par ses trésors et son habileté diplomatique, peut bien dominer les faibles cours de Bucharest et de Jassy, il peut exercer de l'influence en Servie et contrebalancer à Constantinople même, au moyen de ses pensionnaires dévoués, les honnêtes et patriotiques intentions de Réchid-Pacha; mais cela ne fait pas que le cœur du peuple aille vers lui, et, pour s'assurer des dispositions intimes des populations, il suffit d'observer le spectacle qu'offre la Grèce.

Lorsque le colonel Kalergis organisait l'insurrection militaire de septembre, sous une impulsion trop connue, ce n'était pas à coup sûr dans la pensée de faire triompher le gouvernement représentatif, et d'élever à Athènes une tribune nationale dont l'écho retentirait au loin. On espérait dégoûter un prince timide d'une royauté pleine de périls, et il se trouve qu'on a affermi son trône, fait arriver au pouvoir les patriotes les plus probes et les plus éprouvés, et qu'on a inauguré la liberté, au lieu de préparer l'anarchie. Le général Coletti recueille le prix de ses efforts et de sa courageuse modération. Son nom se trouve glorieusement associé à la fondation d'un gouvernement libre et régulier dans sa patrie, si souvent déclarée, par certains esprits, incapable de supporter l'épreuve des institutions représentatives. Les premières opérations des chambres grecques ont constaté que la majorité qui avait appuyé le ministère de M. Coletti s'était retrouvée dans toute sa force. M. Rigas Palamidès a été porté à la présidence par soixante-six voix, tandis que douze suffrages seulement allaient s'égarer sur M. Delyannis, le candidat avoué de M. Mavrocordato et de sir Edmond Lyons. Cette élection n'a pas été seulement un succès ministériel; elle a constaté la formation d'un parti nombreux et discipliné, qui aura, on est porté à l'espérer, la plus heureuse influence sur les destinées de la Grèce. Partout l'ordre matériel se rétablit, le nouveau système administratif est en vigueur sur tous les points, et l'on approuve généralement les choix de nomarques et d'éparques chargés par la couronne d'initier les provinces grecques à l'unité des institutions. Les bandes qui infestaient les provinces sont dispersées, et l'action ordinaire des lois et des tribunaux s'exerce depuis une année, dans toute la Grèce, avec une régularité qu'elle n'avait pas possédée jusqu'ici. La seule difficulté que rencontre M. Coletti consiste dans la réserve que témoigne jusqu'à présent M. Metaxa. Cette réserve, du reste, n'a pas cessé d'être bienveillante, et les hommes politiques qui suivent la bannière de cet ancien ministre ont refusé jusqu'à présent de faire cause commune avec M. Mavrocordato. M. Metaxa ne dispose d'ailleurs que d'une trentaine de voix. Être arrivé à ce point, après deux années, à travers les intrigues étrangères qui se sont croisées sur le sol de la Grèce, pour dégoûter ce noble pays de la liberté, c'est assurément avoir été heureux et s'être montré fort habile.

La gloire la plus pure que puisse aujourd'hui revendiquer la France, c'est de voir ses institutions successivement imitées par tous les peuples dans leur

marche progressive et pacifique. Pendant que notre organisation départementale est appliquée à la Grèce, l'Espagne copie les principales dispositions de notre loi électorale, comme elle avait appliqué, l'année dernière, les principes de notre comptabilité, et essayé de transformer ses vieilles universités en rectorats académiques; elle vient de substituer l'élection directe d'arrondissement à l'élection provinciale, et peut-être a-t-elle poussé l'imitation trop loin en rejetant l'amendement qui avait pour but d'élever le chiffre de chaque collége électoral à plus de cent cinquante électeurs. Si l'élection directe a des avantages, les petites circonscriptions électorales ont des inconvéniens que M. Martinez de la Rosa et le général Narvaez, qui ont si long-temps vécu en France, connaissent assurément aussi bien que nous. Il y a du reste en Espagne, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, un parti *autochtone* et anti-français par essence, dont M. Orense est à la fois le coryphée et l'orateur. Ce dernier a nettement déclaré qu'il voterait systématiquement contre toute loi qui aurait une ressemblance avec les lois françaises. Il est difficile de s'expliquer d'après cela comment l'honorable membre a pu se décider à prêter serment à la constitution. L'engagement pris par le cabinet de consulter les cortès sur le mariage de la reine a pu seul calmer l'agitation que cette question délicate avait soulevée à Madrid et dans toute la monarchie. Les vœux de la reine-mère en faveur d'un prince napolitain ne sont douteux pour personne; mais ce mariage rencontrera, au sein de la nation, non moins de résistance que le projet d'union avec le comte de Montemolin n'en a rencontré parmi les hommes du gouvernement. La France renonce à la main de la reine pour un prince de la dynastie régnante; d'un autre côté, elle donne l'exclusion à tout candidat étranger à la maison de Bourbon; entre de telles difficultés et de tels repoussemens, la reine Isabelle II paraît destinée à ne pas connaître de long-temps la situation intéressante dans laquelle sa sœur d'Angleterre retombe si fréquemment, aux applaudissemens de ses loyaux sujets.

Pendant que l'Espagne est exclusivement dominée par la pensée de sa réorganisation intérieure, les évènemens semblent lui préparer au dehors un rôle qu'elle a cessé de jouer depuis long-temps. La république dominicaine se sépare de celle de Haïti, et la marine de Cuba se dispose, dit-on, à rétablir le pavillon espagnol sur des points où il a cessé de flotter depuis 1821. On sait que Toussaint-Louverture conquit, pendant les troubles de Saint-Domingue, la partie espagnole de l'île. Une insurrection des créoles rendit Santo-Domingo à l'Espagne, dont les droits furent reconnus en 1814 par les traités de Paris. Sept années plus tard, cette colonie suivit le mouvement d'émancipation qui entraînait alors le Nouveau-Monde tout entier; mais ce ne fut pas au profit des colons eux-mêmes que s'opéra cette révolution. Le président Boyer, alors chef du gouvernement d'Haïti, adjoignit Santo-Domingo à cette république, et, depuis cette époque, les colons espagnols, gouvernés et molestés par les noirs, n'ont pas cessé de regretter l'acte qui les avait séparés de la mère-patrie. Aujourd'hui la partie orientale de Saint-Domin-

gue, constituée en état indépendant, se souvient de l'Espagne, et lui demande des secours contre une odieuse et trop longue oppression : cela n'a rien que de fort naturel, et peut rendre à la Péninsule, dans les affaires du Nouveau-Monde, une importance inattendue.

Il ne serait pas non plus impossible que la nouvelle révolution accomplie au Mexique par le général Paredès eût pour effet de réveiller dans ce malheureux pays l'ancienne pensée d'une organisation monarchique sous un prince espagnol. Le haut clergé et les grands propriétaires, si puissans au Mexique, n'ont abandonné cette espérance qu'à regret, et le général Paredès paraît représenter des intérêts analogues. L'Europe ne pourrait que voir avec satisfaction toute tentative qui aurait pour but d'arracher le Mexique à l'anarchie et à l'isolement où il se confine. L'établissement d'un lien avec son ancienne métropole ne saurait éveiller aucune susceptibilité, et ce serait peut-être le moyen le plus sûr de débarrasser la reine Isabelle de celui de ses prétendans qui demande sa main dans les journaux. Si un tel prince est jamais appelé à monter sur un trône, ce ne peut être que sur celui du Mexique.

— Il y a trois ans environ, M. X. Marmier donnait dans cette *Revue* l'analyse d'un poème auquel ne manquait aucun genre d'intérêt (1). C'était une grande nouveauté, car rien n'en avait encore transpiré en France, et cependant ce poème remonte à des temps bien loin de nous; il retrace sous une face nouvelle l'aimable simplicité du monde naissant; c'est une de ces fleurs primitives qui ont conservé sous la couche des siècles leur senteur et leur éclat. Le *Kalewala* vient aussi, et ce n'est pas là son moindre mérite, d'une de ces contrées sombres et glacées où l'on eût pu croire que la poésie ne se hasarde guère; mais la poésie n'est pas si délicate qu'on le pense; elle ne tremble pas toujours à l'aspect des frimas, comme la muse d'André Chénier. Grace à l'isolement dans lequel elle a vécu, la Finlande a conservé plus fidèlement qu'aucun autre pays le dépôt de ses vieilles traditions et l'empreinte de son caractère national. Le *Kalewala* en est l'expression fidèle; et comment ne le serait-il pas? Ce n'est pas l'œuvre d'un homme, c'est le travail collectif de tout un peuple pendant une longue série d'années. Or, un peuple ne peut ni mentir, ni se tromper; s'il chante, c'est pour exprimer ses désirs et ses craintes, ses joies et ses douleurs.

On n'en est plus réduit aujourd'hui à quelques citations, à une simple analyse du *Kalewala*. M. Leouzon-Leduc vient de donner la traduction du poème (1). M. Leduc est familier avec les idiomes du Nord; le séjour qu'il a fait en Finlande, les secours dont il s'est entouré, doivent rassurer pleinement sur la fidélité de sa version. Par malheur, il s'est un peu pressé de faire

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1838.

(1) *La Finlande, son histoire, sa poésie lyrique*, avec la traduction du *Kalewala*; 2 vol. in-8°, chez Jules Labitte.

part au public de ses richesses. Son travail personnel est morcelé, ses notes sont mal ordonnées et diffuses. De longs extraits empruntés aux récits des voyageurs, bien que très intéressans en eux-mêmes, ont le tort de se rattacher trop indirectement au sujet; enfin on regrette de trouver, dans un ouvrage qui semblait si bien en dehors de tout esprit de parti, des déclamations dont le moindre inconvénient est de manquer de goût et d'à-propos. Dans ce livre qui, avec un peu plus de temps et de soin, eût pu être considérablement réduit, il y a cependant une omission grave. Le docteur Loennrot, qui a parcouru la Finlande pendant plusieurs années pour réunir tous les fragmens du *Kalewala*, a eu soin de recueillir les variantes, témoignage précieux de la manière dont ces poésies ont été composées et transmises. Il n'y a pas trace de ces variantes dans la traduction française. On sent cependant l'intérêt qui s'attacherait à de telles ébauches, combien elles jetteraient de jour sur ce travail mystérieux de l'imagination populaire, qu'il y a peu d'années on n'osait pas même admettre à titre d'exception sur le sol privilégié de la Grèce, et qui tend chaque jour à devenir une loi de l'histoire.

La découverte du *Kalewala* est en effet un nouvel argument en faveur des prétendus paradoxes de Wolf. Moins que jamais il sera permis de trancher la question des poèmes homériques par le seul examen de l'Iliade et de l'Odyssée. Il faut que l'on se décide à tenir compte de toutes ces œuvres sans nom que chaque peuple a transmises tour à tour comme un monument éternel de son caractère et de son génie. Si l'on oppose l'ordonnance de l'Iliade au désordre du *Kalewala*, que l'on songe aussi à tous les efforts tentés afin de rendre à l'Iliade cette unité apparente. Pour le *Kalewala*, le docteur Loennrot vient à peine de nous reporter au temps de Pisistrate, et sans doute la critique trouvera encore à s'exercer sur les textes qu'il a recueillis. L'art, d'ailleurs, ne fut pas en Grèce le fruit d'une lente expérience, ce fut un instinct et comme une sorte de divination. La poésie finnoise a gardé plus de traces de l'ignorance et de la crédulité des vieux temps. On n'est pas moins étonné que charmé en lisant le *Kalewala;* quelquefois même on se demande si le plaisir que l'on ressent n'est pas l'effet d'une méprise, tant le poète s'y joue de toutes les vraisemblances, tant y sont violées à plaisir les lois les plus vulgaires de la raison. Mais la condition essentielle de l'épopée est moins encore la beauté que la vérité même, quand la vérité serait mêlée de bizarrerie. Il y a d'ailleurs dans le *Kalewala* des chants que l'on peut admirer sans scrupule. Tels sont surtout les adieux de la vieille hôtesse de Pohjola à sa fille, devenue la femme d'Illmarinen, et la double invention du *kantèle,* dont M. Marmier a déjà fait sentir tout le charme poétique. On lira aussi avec un vif intérêt, quoique déjà l'impression ne soit plus aussi pure, le chant de l'ours, sorte de déclaration de guerre amoureuse et quelque peu hypocrite, à l'aide de laquelle le chasseur tente de désarmer son ennemi avant de le combattre.

Malgré le caractère de vérité dont chacun doit être frappé en lisant le *Kalewala,* la critique jusqu'ici hésite à se prononeer. On se rappelle les

fraudes de Macpherson, et tout le monde craint de dire son avis en songeant qu'il n'est plus permis de se tromper. Il n'est pas sans intérêt, dans cette circonstance, de savoir qu'en Allemagne un juge bien compétent, M. Jacob Grimm, vient de donner une publique et formelle adhésion à l'authenticité du *Kalewala;* en même temps, M. Grimm s'est livré à des recherches approfondies sur les attributs symboliques des divinités finlandaises, et a signalé de nombreuses analogies entre les fictions du *Kalewala* et les autres poésies du Nord. Les grandes épopées de la Grèce et de l'Inde lui ont fourni matière aussi à d'ingénieuses comparaisons, soit que ces réminiscences témoignent d'une parenté qui se perdrait dans la nuit des temps, soit que les écrits même de la fantaisie soient soumis à des lois qui nous échappent, et qu'il faille voir seulement dans de tels rapprochemens quelques traits de cette ressemblance ineffaçable qui, à travers le temps et l'espace, lie entre elles les races et les générations.

— Il vient de paraître une nouvelle édition d'un livre qui avait trouvé un accueil favorable en France et à l'étranger, *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*, par M. Ozanam (1). Une traduction allemande et quatre italiennes attestent l'intérêt de cet ouvrage. L'auteur a cherché à le compléter par de nombreux éclaircissemens. Il y a joint un discours sur la tradition littéraire en Italie jusqu'à Dante, et des recherches sur les sources poétiques de *la Divine Comédie*. Ces essais portent une nouvelle lumière dans l'histoire d'un homme et d'un siècle qu'on étudie beaucoup depuis quelque temps, et dont la *Revue des Deux Mondes* a popularisé l'étude par d'excellens travaux de M. Fauriel, de M. Ampère et de M. Labitte.

— Nos lecteurs n'ont pas oublié les études consacrées aux deux Pitt par M. L. de Viel-Castel. Ces études se complétaient, s'éclairaient mutuellement pour ainsi dire : réunies en volumes, elles forment aujourd'hui les deux parties d'un ouvrage destiné à reproduire une des plus curieuses périodes de l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne (2). Grace à M. de Viel-Castel, nous possédons sur les deux Pitt un travail étendu et complet, qui unit à l'intérêt de la biographie les sévères leçons de l'histoire politique. Il y a là un important sujet d'études pour tous ceux qui tiennent à savoir ce que peut donner de force aux hommes supérieurs, dans un grand pays, la pratique sincère et courageuse des institutions parlementaires.

(1) Chez l'éditeur Lecoffre.
(2) *Les Deux Pitt*, 2 vol. in-8, chez Labitte.

V. DE MARS.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

AU PRINCE DE METTERNICH.

STUTTGART.

A Tubingue, c'était la vie en marche avec son cortége de passions et d'espérances. A Stuttgart, tout me sembla d'abord plus rassis, ainsi qu'il convient dans une honnête résidence allemande où le prince habite et où la bureaucratie règne. La ville elle-même, avec ses grandes rues droites et uniformes, avec ses vastes casernes, avec les longues et monotones allées de son parc, la ville, propre et rangée comme elle est, représente assez au naturel les ennuis et les mérites de ce règne silencieux de la bureaucratie germanique. L'esprit administratif est une des traditions les plus directes que l'Allemagne d'aujourd'hui tienne encore de notre gouvernement impérial; mais, tandis que cet esprit s'est nécessairement adouci chez nous pour se plier au jeu des institutions libres, il s'est modifié chez nos voisins d'une manière moins heureuse en empruntant les habitudes mécaniques de la discipline militaire. On a toujours aimé à jouer au soldat de l'autre côté du Rhin; nous apportions là le goût de l'ordre et de la règle, c'est devenu presque tout de suite le goût de la manœuvre et de

l'exercice. Il n'est guère de bon employé allemand qui n'ait un peu de l'étoffe d'un bon caporal. Maintenant que le pays change pour ainsi dire de tempérament, je ne sais trop s'il s'accommodera bien du régime auquel le mettaient ses fonctionnaires; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce régime avait jusqu'ici comme absorbé tout le mouvement politique. Ainsi, même en Wurtemberg, dans un état constitutionnel doté de deux chambres à peu près délibérantes et d'un ministère à peu près responsable, la vie parlementaire s'est trouvée dès l'origine étouffée sous l'appareil administratif, et entre les plus notables événemens qui se soient passés cette année au midi de l'Allemagne, il faut certes compter l'éveil très décisif d'un pays si long-temps et si lourdement oppressé. Il est arrivé là ce qui arrive toujours, ce que j'avais vu, dans d'autres sphères, à Fribourg et à Tubingue; les idées modernes ont repris leur force et leur sincérité sous le coup même de l'excessive opposition qu'elles rencontraient : les ultramontains se croyaient maîtres partout et partout traitaient en victorieux : leur tyrannie ne sert qu'à soulever la grande question de l'état civil; les piétistes allaient supprimer toute liberté de la pensée pour en mieux punir le libertinage : la pensée se fait plus raisonnable et plus pratique; le gouvernement wurtembergeois entamait peu à peu sa propre charte : il ne réussit qu'à se créer des ennuis qui l'obligent maintenant à la souffrir dans sa vraie vérité. Souhaitons donc franchement le plus complet, le plus rapide triomphe à toutes les réactions; c'est d'ordinaire le plus court chemin pour revenir au bon sens et à la justice.

La législature du Wurtemberg n'a de session régulière que de trois ans en trois ans. D'une session à l'autre, les chambres sont représentées auprès du gouvernement par une commission élue dans leur sein; elle est composée de douze membres, dont six doivent résider constamment à Stuttgart; encore dans les six faut-il ranger les présidens des deux chambres, choisis par le roi sur une liste de trois candidats pour chacune. Cette commission, gardant ainsi des rapports permanens avec le cabinet, soumise à toutes les influences de l'autorité centrale, trop peu nombreuse pour avoir elle-même beaucoup de crédit sur le public, devient plutôt une sorte de département ministériel qu'elle n'est une puissance indépendante; elle entre dans le secret des affaires sans pouvoir les prendre à son compte et les produire au grand jour. Depuis 1819 jusqu'à 1833, les commissions ont humblement exercé ce demi-contrôle qui leur était laissé, sans que le pays se souciât beaucoup qu'il en fût autrement, et semblât s'apercevoir qu'il lui manquait un parlement véritable. La charte de 1819 avait tiré cette institution

du vieux pacte consenti à Tubingue en 1514 par le duc de Wurtemberg et ses fidèles états. C'était un souvenir qui flattait à la fois le patriotisme local et l'érudition historique, deux vanités essentiellement allemandes. On y céda de confiance; on prit même si bien l'habitude de considérer l'assemblée nationale comme un rouage de plus dans la bureaucratie, que l'on ne nomma presque pour députés que des employés de l'état ou des communes. Il y eut mieux encore : en Wurtemberg, on ne connaît point de cens d'éligibilité; les élus reçoivent donc une indemnité pécuniaire pendant le cours de la session; on en vint à se demander à quoi servait cette dépense, et des paysans du cercle du Danube imaginèrent qu'on pourrait assez facilement la supprimer en se passant de députés. Je ne sais plus quel collége porta toutes ses voix sur le roi lui-même, et lui décerna le mandat populaire. C'était un tour de Souabe, un de ces bons tours qui font que l'on ne sait jamais si l'on doit rire de l'auteur ou du patient, tant il y a de naïveté dans la malice ou de malice dans la naïveté. D'une façon comme de l'autre, ce n'était pas la marque d'une éducation fort avancée en matière constitutionnelle.

Les événemens de juillet et la guerre de Pologne produisirent dans toute l'Allemagne un ébranlement auquel le Wurtemberg ne pouvait pourtant échapper; les élections de 1831 s'étaient ressenties du contre-coup de ces grandes commotions; un nouvel esprit s'était développé comme par miracle dans le corps électoral, et la chambre qui sortit de ce scrutin quasi-révolutionnaire s'annonça sous les auspices de noms si compromettans, qu'au lieu de la réunir tout de suite on la prorogea jusqu'en 1833. On ne perdit pas pour attendre : il y avait là des démagogues de 1824 à peine lavés par une amnistie des sentences capitales qui les avaient frappés, des hommes auxquels le roi refusa publiquement de donner la main, des ennemis déclarés du régime bureaucratique et de la prérogative absolue. A peine la session commencée, la chambre fut dissoute, et le roi en appela au pays par une proclamation qui distinguait profondément les députés du pays lui-même et supprimait tout intermédiaire légal entre la personne du prince et la masse de ses sujets. Ce fut un coup d'état. La seconde session de 1833 se trouva bientôt aussi calme que la première avait menacé d'être turbulente; l'opposition ne comptait plus que dix-neuf membres; fatigués d'un rôle inutile, réduits à l'impuissance, ils finirent par se décourager, et aucun d'eux ne se remit sur les rangs aux élections de 1839. Pour celles-ci, le gouvernement n'eut pas raison à moitié : de 1839 à 1844, la chambre lui appartint tout entière; il n'y

avait plus ni majorité, ni minorité; il y avait des fonctionnaires enrégimentés, sur leurs bancs, en séance publique, dans le même ordre et sous la même discipline qu'au fond de leurs bureaux. D'aveu général et de compte réglé, sur quatre-vingt-treize députés qui forment la seconde chambre, il en était sept en tout qui passaient pour indépendans par leur position. En Wurtemberg peut-être plus qu'ailleurs, les fonctionnaires sont réellement la partie intelligente de la société, il est même juste de dire que l'opinion publique les considère fort et croit volontiers à leur probité politique; mais plus de quatre-vingts fonctionnaires sur quatre-vingt-treize députés, en vérité c'était trop! Le pouvoir parlementaire s'endort et succombe à moins. Comment allait-il sortir d'une si profonde léthargie?

Il y a deux manières pour un gouvernement de se débarrasser de la constitution qu'il a jurée. Le plus simple, c'est de la mettre tout entière à néant et de la remplacer d'un coup à sa guise; on réussit ou l'on ne réussit pas, mais au moins sait-on ce que l'on fait, si l'on ne sait pas toujours ce qu'on devient : c'est purement une question de force. D'aucuns, n'aimant pas à jouer si gros jeu, violent l'esprit sans tuer la lettre, et dépassent tout doucement les limites qu'ils ont l'air de garder; le malheur est qu'il faut bien toujours s'appuyer quelque part et pencher d'un côté : on ne voulait pas donner trop à gauche, on se laisse prendre à droite; on voulait se décharger d'un fardeau, c'est un contrepoids dont on se prive, et, faute de l'avoir, on tombe en d'autres périls, on se heurte à des écueils inconnus. En Wurtemberg du moins, ce fut ainsi que se passèrent les choses.

La chambre élective était annulée; la première chambre pesa bientôt si fort dans la balance dégarnie, qu'elle faillit emporter tout. La charte de 1819 avait autant que possible organisé l'équilibre; le meilleur était assurément de s'y tenir. Obligé par les traités de Vienne de garantir une grande position dans l'état aux anciens seigneurs immédiats de la Souabe autrichienne, le royal auteur de la charte wurtembergeoise avait fait de son mieux pour ne point subir la domination de cette aristocratie catholique et féodale. Et d'abord, il appela tout à côté d'elle, dans la première chambre, une aristocratie nouvelle formée du temps de l'empire par les hauts emplois de l'administration. Nommés à titre héréditaire ou viager suivant le gré du prince, et au nombre qu'il lui plaisait, choisis de préférence dans la souche protestante du vieux duché de Wurtemberg, ces représentans naturels des principes modernes venaient contrarier jusque sur leur terrain les derniers fils du moyen-âge; ce n'était point assez pour les tenir en

bride, si l'on n'eût en même temps assuré la prépondérance de la seconde chambre. La constitution du royaume de Saxe range dans le sénat les députés des propriétaires de biens nobles qui votent à part dans toute l'Allemagne, ceux des églises, celui de l'université, enfin les premiers magistrats de certaines villes. Mis à la même place en Wurtemberg, ces simples mandataires électifs se seraient rencontrés face à face avec de gros seigneurs terriens, qui se souviennent encore d'avoir hérité des dépouilles de la maison de Hohenstauffen; l'Allemagne luttera long-temps pour résister un peu à de telles influences. La partie eût donc été tout au plus égale dans la première chambre, et la seconde, en un pays d'industrie assez médiocre, se fût trouvée bien réduite. Au contraire, en adjoignant de droit à celle-ci toute une portion de la noblesse, les *propriétaires-chevaliers*, comme on les appelle, en y introduisant l'évêque catholique et le surintendant protestant avec le chancelier de l'université, on assurait à ses délibérations une autorité incontestable; on opposait à l'antiquité de la race et du patrimoine l'éclat de la religion, de la science et même de la fortune. Il fallait cependant que la masse des députés ne fût point discréditée par une trop visible insignifiance; autrement il ne servait de rien que la tête eût par elle-même une valeur plus sérieuse; il n'y avait point de base solide sur laquelle pût s'appuyer une action politique; toute action revenait alors soit au roi, soit à l'autre chambre. Supposez notre chambre des pairs avec son mode de recrutement et le peu de racines qui l'attachent au pays. Le roi avait certainement le champ libre; mais combattre tout seul ces maisons princières de la Haute-Souabe qui avaient été des états d'empire et ne l'oubliaient point grace aux instigations autrichiennes, ce n'était pas chose si commode, et ce fut là le nouvel embarras que le gouvernement wurtembergeois se donna comme à plaisir en s'efforçant d'en écarter un autre que la charte lui commandait d'accepter plus loyalement. Il ne s'aperçut pas assez vite qu'un contrôle efficace de la chambre élective, tout en le gênant peut-être, lui servait du moins de sauvegarde contre les prétentions de la chambre héréditaire, et, pour s'être trop précautionné contre le débordement démocratique de 1830, il n'eut plus la vigueur de fermer la porte à cette soudaine invasion de l'esprit du moyen-âge qu'on allait susciter contre lui. En vérité, les péripéties de l'histoire constitutionnelle se ressemblent partout.

Nul esprit n'était pourtant plus antipathique à celui du prince et de son conseil. Le roi Guillaume est un homme de bon sens et de sens moderne : protestant par conscience et par amour pour ses traditions

de famille, libéral par le cœur, il a cédé avec moins d'empressement que beaucoup d'autres aux facilités, aux séductions, aux menaces, avec lesquelles la diète de Francfort a successivement introduit la pratique du pouvoir absolu chez les petits souverains constitutionnels de l'Allemagne; il n'a jamais été au-delà du *despotisme éclairé*. Aussi, parmi ces singuliers conspirateurs d'avant 1830, qui rêvaient de fondre une république allemande avec un saint empire, il en était qui comptaient secrètement sur le roi de Wurtemberg pour en faire leur nouveau César; celui-ci se savait entouré de cette popularité mystérieuse, et dérangeait le moins possible la charte qu'il avait volontairement donnée. Il ne recula décidément que devant le flot démagogique soulevé dans toute l'Allemagne par la révolution de juillet; l'âge le gagnait; il crut les couronnes menacées, et résolut de mettre la sienne sous la tutelle des hautes puissances; il était mal instruit du reste à subir leurs lois. Quand après 1815 elles avaient voulu, de congrès en congrès, limiter ou suspendre les droits naturels des états de second ordre, sous prétexte de poursuivre les factions révolutionnaires, le roi Guillaume avait protesté par note formelle auprès de toutes les cours. Offensées d'une dissidence si marquée, la Russie, la Prusse et l'Autriche rappelèrent leurs ambassadeurs au mois de février 1823, et punirent ainsi le prince qui leur avait déplu, en le mettant au ban de la sainte-alliance. Il supporta noblement cette honorable disgrace, et, lors même qu'il eut fini par céder quelque chose de son premier ressentiment, il demeura toujours, malgré les liens de la parenté, l'un des plus fermes adversaires de la politique russe en Allemagne. On conçoit facilement qu'il ne ressente pas plus de goût pour l'Autriche, dont le patronage catholique n'est pas encore tout-à-fait oublié dans la Haute-Souabe. A l'endroit de cette province d'accession nouvelle, il a les susceptibilités inquiètes d'un maître de fraîche date, et le voisinage des grandes officines ultramontaines de la Suisse lui est d'autant plus odieux, qu'il sert de point d'appui aux influences autrichiennes sur tout ce côté-là. Aussi, dernièrement encore, à propos des troubles de Lucerne, il faillit rompre en visière avec le cabinet de Vienne, et l'on eut grand'peine à obtenir de lui qu'à l'instar de toutes les puissances limitrophes, il envoyât un corps d'observation sur les bords du lac de Constance. Sa réserve accoutumée ne l'abandonne guère qu'au sujet des menées jésuitiques, et il ne cachait pas en ce temps-là qu'il eût volontiers parlé comme M. Thiers, et pris même position que lui vis-à-vis de cette triste échauffourée. Tel est le prince auquel l'aristocratie féodale a déclaré, dans ces dernières années, une

sorte de guerre religieuse qui, pour avoir été moins bruyante en 1845, n'est peut-être pas encore aujourd'hui terminée. Par un heureux retour, cette lutte même force le gouvernement à supporter plus de sincérité dans l'exercice des droits constitutionnels, et elle est l'occasion d'un mouvement politique moins exagéré, mais presque aussi vif que celui de 1831; ce n'était certes pas celui-là que les auteurs du mouvement catholique attendaient.

De 1833 à 1839, la première chambre, encouragée par l'affaiblissement de la seconde, avait déjà donné des preuves significatives de ses tendances; elle avait défendu pied à pied l'établissement aristocratique, et traîné l'administration après elle dans cette voie si contraire à tous les intérêts administratifs. C'est ainsi qu'en 1836 ces riches propriétaires empêchèrent qu'on ne fît une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. La même année, le cabinet, inspiré par la sagesse libérale du roi, avait proposé le rachat des droits féodaux sous des conditions équitables : obligés de céder à l'unanime désir de toute la nation, les grands seigneurs wurtembergeois vendirent leur consentement à si haut prix, que les orateurs les plus modérés de la seconde chambre les menaçaient presque d'une guerre de paysans. Enfin, en 1839, ils profitèrent de la révision du code pénal pour y insérer les dispositions les plus exorbitantes contre le braconnage, et protégèrent leur droit de chasse avec autant de rigueur que la *dukery* britannique. A soutenir de pareilles causes, on ne se rend pas aisément populaire; la noblesse souabe finit par le sentir, et depuis 1840 elle a su trouver un meilleur terrain pour donner carrière à ses ambitions : elle a porté tout le débat sur la question religieuse; les jésuites de Munich sont bien pour quelque chose dans cette habile conversion.

Le Wurtemberg était l'un des pays qui avaient joui le plus tranquillement de cette paix ecclésiastique décrétée depuis 1803 par les autorités temporelles; on eût pu douter qu'elle y dût être si solide. Napoléon, en augmentant les états du duc Frédéric, dont il faisait un roi, avait tenu plus de compte des arrangemens territoriaux que des affinités religieuses; il était entré près d'un tiers de nouveaux sujets catholiques dans cette récente monarchie, dont le centre primitif avait été de tout temps le foyer du protestantisme au midi de l'Allemagne. La modération et la fermeté du gouvernement parèrent aux embarras qui pouvaient résulter d'une situation si délicate. Des édits, successivement proclamés de 1803 à 1811, organisèrent l'église catholique du Wurtemberg sous la direction d'un vicaire-général et d'un conseil su-

périeur, l'un et l'autre à la nomination du roi. On régla tout en vue d'une mutuelle tolérance; on s'appliqua plutôt à rapprocher qu'à diviser, mais sans rien forcer, et par conséquent sans rien aigrir; ce fut l'esprit de M. de Wessenberg qui dicta cette noble politique. Son empire dura même plus long-temps en Wurtemberg qu'en Bade; lorsque l'évêché de Rottenbourg fut érigé par le pape en 1827 comme l'un des quatre de la province du Haut-Rhin, le gouvernement ne voulut pourtant pas de concordat avec Rome; il s'en tint aux édits de Frédéric, et le conseil ecclésiastique garda ses fonctions sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur. Des années se passèrent avant que personne songeât à s'en plaindre. L'évêque était un personnage assez nul auquel chacune des deux parties s'était rabattue faute de pouvoir imposer à l'autre un candidat qui fût tout-à-fait de son choix. Le conseil agissait en pleine liberté; il agissait bien; la reconnaissance générale le défend aujourd'hui contre des attaques systématiques; ses adversaires eux-mêmes ont sans doute commencé par oublier ce qu'ils lui doivent : une faculté de théologie catholique établie à Tubingue, un grand collége et deux petits, organisés sur le modèle des fameux séminaires protestans, l'excellent emploi des revenus ecclésiastiques, le développement des écoles paroissiales, enfin l'amélioration constante du sort des curés, si maltraités par les anciens seigneurs du spirituel. Tout cela malheureusement s'accomplissait d'un point de vue trop libéral et trop élevé : on ne cherchait point dans les institutions religieuses un moyen de propagande dogmatique à l'usage des masses; on les regardait comme une satisfaction d'ordre public pour la conscience des particuliers; ce n'était point ainsi qu'on pouvait contenter Rome. Elle remua sourdement; elle attendit; puis un jour l'évêque wurtembergeois fut mandé à Munich auprès du légat du pape; il était parti fort indifférent, il revint ultramontain; tout éclata. Le moment arrivait en Allemagne pour la réaction catholique. Mûrie par les persécutions de Frédéric-Guillaume III, elle acceptait dédaigneusement les concessions de Frédéric-Guillaume IV, et, marchant droit à son triomphe, préparait de loin les miracles de Trèves; elle savait à point sur qui compter : l'aristocratie de la Haute-Souabe devint tout aussitôt l'un de ses instrumens.

Il était, à vrai dire, assez difficile de fabriquer une agitation religieuse en Wurtemberg; le gouvernement n'avait pas imité les violences prussiennes; il n'avait point détruit l'ordre antique qui déterminait les rapports respectifs des cultes. On sait comment le vieux Frédéric-Guillaume, ayant ordonné que désormais tous les enfans

suivissent la religion du père, n'avait bientôt plus mis sur le Rhin que des employés protestans pour y faire la souche d'une nouvelle église, en même temps que de familles nouvelles. Le roi de Wurtemberg n'avait jamais prétendu conquérir ses sujets dissidens à la foi de la majorité : il avait seulement voulu maintenir l'entière liberté des mariages mixtes, et sur ce point il restait inébranlable. Les membres de son conseil ecclésiastique n'étaient pas gens à l'y tracasser, et les curés, nommés sous leurs auspices, se conformaient sans scrupule à ces pacifiques intentions. Les fidèles ne se trouvaient pas scandalisés de cette indulgence de leurs pasteurs, et ne semblaient point d'ailleurs très disposés à s'émouvoir beaucoup en faveur des démonstrations du prosélytisme romain. Le catéchisme populaire n'était pas précisément rédigé pour le servir, et l'enseignement religieux des campagnes avait peu à peu ruiné ses moyens d'action les plus sûrs; on y passait assez vite sur l'adoration des saints et des reliques, on ne recommandait guère les pèlerinages, et personne pourtant ne se croyait opprimé.

A peine revenu de Munich, l'évêque de Rottenbourg, dans un accès de ferveur qui ne devait point avoir de suite, dénonça cette oppression jusqu'alors ignorée. Nos prélats nous ont transmis l'écho de ses plaintes. Il les apporta lui-même à la seconde chambre des états de 1842; l'éloquence et la majorité lui firent défaut pour les soutenir, mais la première chambre ramassa le gant qu'il n'avait pas su jeter, et les seigneurs médiatisés se présentèrent à sa place comme les champions de l'église. Aussitôt les pétitions circulèrent à travers tout le pays, lancées jusque dans les derniers villages par cette haute influence des grands propriétaires, répandues par l'activité des plus jeunes prêtres, exaltées par les journaux bavarois. On acheta des gazettes, on multiplia les pamphlets; on vint presque à bout de créer une inquiétude publique, et de persuader aux catholiques troublés qu'on attentait à leur foi; on leur apprit tout ce qu'ils avaient souffert, et l'on dressa de leurs griefs une liste formidable. On réclamait purement et simplement ce qu'on réclame aujourd'hui partout de ce côté-là, l'autonomie de l'église, c'est-à-dire, au sens vrai dans lequel il faut l'entendre, l'abdication du temporel en l'honneur et pour le plus grand profit du spirituel. Les meneurs criaient à la persécution, parce qu'on ne dépensait pas à leur gré tous les revenus ecclésiastiques, parce qu'on ne permettait pas aux prêtres de rompre la paix des mariages mixtes, parce qu'on n'abandonnait pas toute influence sur l'éducation du clergé et sur la distribution des fonctions curiales. En Bavière, la population protestante de Franconie est livrée sans merci aux entreprises des jésuites;

en Autriche, les habitans des vallées protestantes du Tyrol ont été forcés de s'expatrier, et les protestans de la Bohême n'ont encore que des *chapelles de tolérance* (*Gnadenkapellen*); le pacte fédéral qui a décrété l'égalité des trois confessions reconnues est à chaque instant violé par les puissances catholiques : tout cela n'était plus rien à côté de cette grande tyrannie qui accablait, disait-on, les catholiques du Wurtemberg. Ce fut avec ces clameurs qu'on se précipita dans le champ-clos politique, et le plus vite qu'il fut possible on fit de la question religieuse une question électorale. J'imagine que c'est là le programme absolu de la faction ultramontaine, puisqu'elle le suit maintenant partout; il serait bon pourtant qu'elle y prît garde : qui combat avec l'épée périra par l'épée.

La législature de 1839 allait justement expirer, et la chambre devait être renouvelée à la fin de 1844. De compagnie avec le jeune clergé, la noblesse se mit en mouvement et chercha des candidats. Le gouvernement laissa beaucoup faire et la censure beaucoup passer; ce fut sa seule tactique, il n'en fallait pas davantage; l'ancien parti libéral releva tout aussitôt la tête; c'était bien sur quoi l'on comptait, c'était la diversion qui devait dominer l'agitation catholique, et ressusciter la seconde chambre vis-à-vis de la première, du jour où elle y serait franchement représentée. Voilà comment le pouvoir parlementaire fut tout d'un coup restauré : les opinions se prononcèrent, et la vie reparut; on avait menacé le gouvernement d'une opposition, il y en eut deux, dont l'une absorba l'autre. L'opposition ultramontaine manœuvrait en Wurtemberg comme en Belgique et comme en France : au nom de la liberté, elle offrait son alliance à l'opposition libérale; celle-ci accepta sous bénéfice d'inventaire, et toute cette année du moins elle a commencé par s'occuper de ses propres intérêts; c'étaient ceux du temps et du pays. La session a été très véritablement une session constitutionnelle. Jamais, depuis 1833, on n'avait vu de préoccupations politiques plus sérieuses; jamais aussi élections n'avaient été plus contestées. Le gouvernement garda, bien entendu, l'avantage, mais il était arrivé à la chambre près d'un tiers de membres indépendans, et parmi ceux-là les radicaux de 1831. Ces derniers du reste avaient subi, comme tout le monde, l'effet du cours des ans; ils étaient pénétrés de ce besoin de modération qui règne aujourd'hui en Allemagne, de ce ferme bon sens dont s'honorent les caractères les plus décidés : « L'esprit de liberté, disait Paul Pfizer, un ardent démagogue d'autrefois, l'esprit immortel ne s'est pas endormi; seulement il a pris de lui-même une conscience plus claire, il est plus calme et plus sobre. »

Le mot est juste autant que profond; l'Allemagne se dérobe à l'ivresse des songes.

Ouverts sous de tels auspices, les états de 1845 ne les ont pas démentis, et cette sage conduite a porté ses fruits. On y a gagné de tous les côtés. Grace à la popularité d'une chambre devenue plus nationale sans être moins éclairée, le cabinet wurtembergeois a fait accepter une loi de chemin de fer qu'il avait jusqu'alors forcément ajournée, de peur d'échouer dans l'exécution contre l'entêtement des préjugés rustiques. Le parti constitutionnel n'a pas été moins heureux; ses principes ont eu leur victoire. Il a presque dicté l'adresse; il y a inséré ses vœux les plus significatifs; il a parlé d'unité allemande, mais dans quels termes et avec quelle nouvelle pensée, c'est là ce qui m'a pardessus tout instruit en même temps qu'étonné. Le discours de la couronne annonçait, suivant l'usage, le progrès continu des travaux militaires de la citadelle d'Ulm : la construction de cette forteresse fédérale est pour le Wurtemberg une charge d'autant plus onéreuse qu'elle ne peut guère jamais servir qu'à la défense de l'Autriche; créé par la France, le royaume de Wurtemberg n'aura jamais rien à craindre de la France, naturellement intéressée à la conservation des petits états germaniques du sud; la forteresse d'Ulm n'est donc rien qu'un gage exigé par les grandes puissances, et ceux qui le donnent ont bien le droit de réclamer du retour. Ce fut ainsi que l'entendit la chambre, et voici la remarquable réponse qu'elle fit au roi : « Nous nous réjouissons de ces grands travaux comme d'un signe croissant de l'unité allemande; puisse cette unité assurer au dehors la considération de la patrie commune! puisse-t-elle à l'intérieur amener un développement plus complet pour ces institutions qui, en garantissant les intérêts moraux et matériels des peuples, font la force et l'honneur des états! C'est dans cette espérance que nous comptons particulièrement sur les bons soins de votre majesté pour le rétablissement de la liberté de la presse en Allemagne. » Le roi s'excusa d'écouter un vœu si formel, en se couvrant des obligations qui lui étaient imposées par sa qualité de membre du corps germanique. C'est là, comme on le sait, en Allemagne, le suprême refuge des princes contre les peuples; c'est, au-delà du Rhin, l'expédient ordinaire de cette fiction constitutionnelle qui veut que les personnes royales, pour rester toujours agréables, n'aient jamais l'air de dire non. Les députés wurtembergeois ne se payèrent point d'un déclinatoire trop commode, et, quand vint la discussion du budget, ils refusèrent, à une majorité considérable, de voter les frais de censure. Le

ministère essaya bien d'invoquer à son tour les nécessités du pacte fédéral : puisqu'il n'y avait qu'une langue et qu'une littérature en Allemagne, il ne devait y avoir qu'une seule et même loi pour en réprimer les écarts, et, puisqu'il était dans l'ordre que cette loi fût faite à Francfort, il fallait bien l'accepter telle quelle; on n'y pouvait rien. La chambre ne se rendit point, et, sans plus d'égards pour ces superbes exigences de la diète, elle attaqua vivement tous les abus qu'elles servaient à justifier. Elle voulut traiter publiquement toutes les questions d'affaires extérieures, malgré le cabinet qui prétendait les enterrer à huis-clos; elle blâma sévèrement les dépenses croissantes du service diplomatique et du service militaire, les unes et les autres déterminées pourtant, disait-on, par les convenances générales de l'empire allemand; enfin, d'accord avec la chambre saxonne et la chambre badaise, elle protesta contre les articles secrets signés à Vienne en 1834, et dernièrement publiés pour l'éternelle humiliation des petits états germaniques. Ce fut toute une politique très nette, très ferme et très sensée, qui releva le moral du pays sans nuire à l'action du gouvernement.

Quant à l'opposition ultramontaine, ses griefs perdirent de leur retentissement aussitôt que l'attention publique fut sérieusement distraite par les débats constitutionnels; à peine si ses réclamations, de longue main préparées, sont arrivées jusqu'à la tribune; elles y échouèrent sans résultats; la division se mit dans ce camp dévot, et le ruina si bien, qu'il ne compta presque plus à la chambre. Le 29 avril, il demandait encore, mais pour ne rien obtenir, de nouveaux séminaires et de nouvelles chaires de théologie; le 30, la chambre votait une augmentation considérable sur le budget du culte israélite, et sollicitait l'entière émancipation des Juifs. Était-ce là ce qu'avait espéré la vieille aristocratie de la Souabe quand elle s'était si fort appliquée aux intrigues électorales? Pensant travailler contre le siècle, elle avait travaillé pour lui.

Cet épisode d'histoire parlementaire, tel qu'il m'était raconté par des témoins fort proches et fort équitables, m'en avait appris beaucoup sur ces allures nouvelles des bons esprits politiques. J'eus occasion d'en mieux juger encore, et de les voir à l'œuvre, lorsque l'abbé Ronge et ses amis arrivèrent à Stuttgart. Je m'étais beaucoup attardé pour ne pas manquer une pareille rencontre; j'ai suivi très assidument la pièce à toutes les scènes, et, je le déclare avec grande sincérité, ce qu'il y avait là de plus intéressant, ce n'était ni le rôle ni le personnage des

acteurs, c'était l'attitude des spectateurs et des critiques. Ce qui me donnait le plus d'espérance dans l'Allemagne du présent, ce n'était pas ce que disaient les orateurs de l'église insurgée, c'était ce que j'entendais dire d'eux et de leur mission. Jusque sous le feu de leur parole, il y avait, même parmi les plus simples, autre chose que de l'enthousiasme aveugle pour des idées passionnées, il y avait le besoin réfléchi de faire acte d'émancipation publique; et quant aux hommes graves, quelle que fût leur opinion sur la valeur théorique de la doctrine, tous restaient d'abord et surtout attentifs à la portée sociale de l'événement. Profonde révolution qu'on ne remarque point assez! Voici qu'un système se produit dans ce pays des systèmes; il est armé de pied en cap; il interroge la philosophie et l'histoire pour emprunter des titres à l'une, à l'autre un droit de cité; il descend de la spéculation dans la pratique, et déclare qu'il va réformer le monde par la double vertu des vieilles traditions et de la science moderne; ce système s'appelle hautement une religion! et du système lui-même, de la pure conception, l'Allemagne chercheuse, érudite et pédantesque, ne s'en occupe pas, ou bien s'en occupe-t-elle, c'est pour la prendre en dédain et passer outre; mais c'est aux effets qu'elle s'arrête, c'est aux influences extérieures de ce vaste mouvement des consciences : ce qui la frappe, ce sont les résultats positifs; c'est par les résultats qu'elle découvre et mesure les principes.

Que l'on ne s'y trompe pas, les résultats sont considérables : l'Allemagne se façonne à la vie réelle qui lui manquait; elle est tout entière comme traversée par un même courant, et tous les esprits sont tendus en même temps vers un même but, vers un but immédiat et possible; ç'a été là le premier fruit de cette récente agitation. L'on est sorti de l'isolement et de l'apathie des petites existences; on est entré en foule sur les grands chemins par où marchent les grands peuples. Blessé pour ainsi dire à l'endroit le plus délicat, à l'endroit des convictions religieuses, le sens commun se réveille et s'inquiète; il réclame satisfaction pour tout ce qu'on lui refuse, et on lui refusait beaucoup; il ne se tourmente plus seulement de quelques articles de foi; toutes les libertés sont en jeu, et l'on s'en est enfin aperçu. Il ne fallait qu'une occasion pour éclairer l'instinct des masses, pour leur apprendre quelles étaient au juste ces tristes lacunes des institutions qui les gouvernent : cette occasion, les rongiens l'ont fournie; la pensée publique voulait un point de repère, ils le lui ont donné; on leur a su un gré infini d'avoir appelé la nation à se prononcer elle-même en quelque chose, selon la mode des nations libres, et, sous ombre de discuter des matières

de for intérieur, on a pénétré jusqu'au plus vif de tout l'établissement politique. On a bientôt acquis l'habitude des pétitions générales, des assemblées, des associations; on a gagné presque d'un coup cette admirable force qui vient aux hommes quand ils se réunissent; on a scruté tous les droits qu'on possédait déjà pour leur demander tout l'usage qu'ils comportaient; les communes ont mis à profit l'indépendance qui leur était garantie dans la plupart des constitutions germaniques, comme un dernier bienfait du moyen-âge; les chambres enfin, soit à Carlsruhe, soit à Dresde, se sont attaquées aux problèmes les plus difficiles de la société moderne; elles ont souvent remué, tranché parfois cet antique débat du spirituel et du temporel, dont la sincère et complète solution sera certainement le devoir le plus grave des législateurs futurs.

Qu'on se rappelle ces eaux stagnantes sur lesquelles l'Allemagne s'était endormie après 1833, pour se bercer des rêves malsains de cet absurde idéalisme d'où le canon de 1840 l'avait à peine retirée. Que l'on contemple ensuite ce mouvement si profond, si puissant, si régulier, qui, depuis tout à l'heure deux ans, la porte comme sur un grand fleuve : niera-t-on le changement, et ne sont-ce pas là des résultats? A qui maintenant les faut-il attribuer? J'ai vu de près l'abbé Ronge, j'ai entendu ses plus renommés adeptes, ses plus fervens panégyristes, je n'ai trouvé là que de pauvres discours, de pauvres idées et de pauvres gens; mais, si petits que fussent les hommes, ils étaient couverts par un grand principe auquel ils s'appuyaient comme sans le savoir, et c'est lui qui combattait pour eux. La cause qu'ils songeaient le moins à plaider, c'est justement celle dont ils restaient à vrai dire les instrumens plutôt que les champions, celle-là pourtant qui leur valait l'assentiment spontané de tout un peuple, la cause victorieuse de l'état moderne contre l'état du passé. Je m'explique.

L'état du moyen-âge, l'état catholique, reposait uniquement sur la sanction du culte, la seule force morale qui conduisît alors le monde. Alors, en effet, l'état naissait presque toujours du hasard ou de la violence, il n'avait ni origines raisonnées, ni fondemens raisonnables; on le subissait, on ne le constituait pas. L'œuvre de la révolution française, c'est proprement d'avoir constitué l'état, d'en avoir, pour ainsi dire, fait jouer les ressorts en plein soleil, d'avoir montré tout exprès comment l'intelligence humaine produisait d'elle-même, à son goût et à son heure, le plus glorieux monument qui pût attester sa liberté créatrice. Un pareil effort porte avec lui sa moralité. L'état est donc légitimement sorti de la tutelle religieuse, du jour où il a trouvé dans

la conscience réfléchie le droit d'être par lui-même. Malheureusement pour eux, les princes allemands ont repoussé le plus loin qu'ils ont pu ce legs impérissable de notre révolution, et, voulant garder toute l'intégrité de leur autorité personnelle, ils ont privé les peuples de cette activité souveraine hors de laquelle il n'y a plus désormais ni titre certain ni justification valable pour les gouvernemens. Il est advenu de cet isolement orgueilleux de leur majesté qu'elle a été obligée, pour se rassurer et se couvrir, d'implorer l'appui de la vieille loi sociale détruite en 89 après qu'elle avait jusque-là guidé la longue suite des âges. Ils ont toujours prétendu identifier l'église avec l'état; ils ont encore soutenu que l'état et le culte se confondaient en une seule et même force indivisible par essence, et que l'état n'était point, s'il n'était ou païen, ou juif, ou chrétien. Dire comme chez nous : L'état, c'est l'état, un corps à part, un pouvoir distinct doué d'une vertu intrinsèque, — ils avaient raison de ne pas l'oser, car cela, chez nous, ne signifie rien de moins que le grand ensemble des idées et des vouloirs de tous, rangés sous l'ordre providentiel dont leur concours fait la justice; mais cela chez eux n'eût rien signifié, sinon : L'état, c'est la force. Il n'y a jamais eu de tyrannie qui ait crûment divulgué son secret; celle-ci, pour cacher le sien, résolut donc de se béatifier. C'était tout simplement continuer, avec la bonne foi de moins, un expédient déjà vieux de trois siècles. La réforme, il est vrai, lorsqu'elle rompit l'unité spirituelle, avait en principe dégagé la société civile de l'*enveloppement* ecclésiastique. Ce grand principe de l'avenir, Luther lui-même, au milieu des contradictions de son génie, l'avait solennellement proclamé : « On naît homme et citoyen avant de devenir chrétien. Es-tu prince, juge, seigneur ou dame; as-tu des gens sous toi et veux-tu savoir le droit qui te revient sur eux, n'interroge pas la loi chrétienne, interroge la loi de César ou la loi du pays; c'est celle-là qui est la règle; tu commandes comme magistrat et non pas comme chrétien. » Mais on n'échappe pas si vite à l'empire des traditions séculaires, et le propre des novateurs, c'est souvent de croire conserver. La réforme conserva dans la pratique cette identité du temporel et du spirituel, contre laquelle pourtant elle était comme une protestation vivante, protestation stérile jusqu'au jour où l'esprit du XVIIIe siècle la traduisit dans ses œuvres. La réforme aggrava même la situation qu'elle semblait appelée à changer : elle maintenait la nécessité absolue d'un état chrétien; ce fut le prince et non pas le prêtre qu'elle institua le ministre souverain de cette nécessité, le gardien de la foi devenue plus que jamais une obligation politique. Ne voulant pas renoncer à

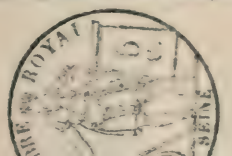

cette intime union de l'église et de l'état qui avait été le patrimoine et la force du moyen-âge, ne pouvant pas faire que l'état abdiquât devant elle comme il avait abdiqué devant Rome, elle donna la première cet exemple funeste de mettre l'église au service de l'état. Mieux valait encore le contraire; la dignité humaine en souffrait moins. Par quelles extrémités celle-ci dut alors passer, afin qu'il restât quelque chose de cet étrange accouplement des deux puissances ou l'on voyait très sincèrement tout le salut des trônes, quelles humiliations furent imposées à la conscience des peuples, quelles violences, quelles iniquités; c'est là l'histoire du XVIIe siècle. Les princes eurent ce terrible droit de réformation inscrit au traité de Westphalie, *jus reformandi;* il s'introduisit dans le droit public ce monstrueux axiome : *Ejus est religio cujus regio*, et quatre fois en quarante ans les pauvres habitans du Palatinat durent changer de religion.

Le mince mérite des traités de Vienne en cette matière, ce fut de donner aux trois confessions reconnues droit de bourgeoisie, non plus seulement comme autrefois dans l'empire en général, mais dans chacune des parties de l'empire; chaque prince s'obligea plus ou moins à souffrir trois cultes chez lui, tandis qu'auparavant il pouvait tout ramener au sien. Au fond, la différence fut petite, il y eut trois religions d'état au lieu d'une; le système ne changea pas, et pour une bonne raison : l'état, toujours personnifié dans une volonté individuelle, toujours soustrait à cette intervention commune du peuple qui crée sa vertu et sa moralité, l'état, pour demeurer vieux en dépit de son siècle, se réfugia derrière la vieille garantie, comme si la nouvelle n'existait pas. Décidés à ne point régner par l'accord et l'action de la raison publique, les souverains exploitèrent au profit de leur autorité particulière cette grande autorité du spirituel et du surnaturel qu'ils s'étaient jadis à tout prix arrogée, parce qu'alors le monde n'en voulait pas d'autre. Ordonner l'égalité des cultes reconnus, ce n'était point décerner à l'état un caractère purement rationnel, tant que cette reconnaissance entraînait une alliance intime et nécessaire avec eux : on faisait pour ceux-là ce qu'on eût fait pour un seul, on leur demandait en retour les mêmes offices, on mettait presque toute la vie civile sous leur sauvegarde, et l'on évitait pieusement par là de lui fournir de meilleures bases politiques. C'est ainsi que les Juifs se trouvent exclus de la cité allemande, et c'est pour cela que le libéralisme allemand veut les y faire entrer; mais la cause des Juifs n'était pas suffisamment favorable; malgré d'incontestables progrès, ils ne sentent pas encore eux-mêmes en Allemagne, aussi bien qu'en France,

tout ce qu'ils gagnent à devenir une église au lieu de rester une nation. C'est alors que sont arrivés ces nouveaux catholiques, disant hautement par la force des choses plus encore que par la claire notion des idées : « Notre culte n'est pas le vôtre, on ne lui a marqué de place ni en 1648, ni en 1815; il est né d'hier; en sommes-nous moins vos compatriotes, et perdrons-nous nos droits publics pour embrasser notre foi religieuse? Parce que nous ne voulons être ni catholiques romains, ni luthériens, ni calvinistes, ni même évangéliques, faut-il que nous restions hors la loi, qui ne reconnaît de sujets et de citoyens que sous l'une ou l'autre de ces quatre conditions? faut-il que nos familles ne soient plus des familles légales, ou bien faut-il acheter cette légalité qui nous manque au prix de notre conscience, et, puisque vous n'admettez point encore de pacte civil sans l'intervention sacerdotale, faut-il donc aller chercher vos prêtres? »

A cette grave et décisive question, le bon sens universel a déjà répondu dans toute l'Allemagne. Proclamer au sein de la diète de Francfort une cinquième communion privilégiée, ce serait le comble du ridicule; supprimer tout ascendant positif de la société religieuse sur la société laïque, organiser la société laïque par elle-même, c'est l'ordre du temps et le vœu de la raison, c'est la vraie nécessité déterminée par l'apparition des catholiques allemands. Quoi donc! le pouvoir matériel du souverain politique va régler les liens les plus délicats de l'humanité, présider à l'œuvre sainte de la famille! Oui, sans doute, si le souverain n'est qu'un individu, être variable et caduc comme toute créature vivant en elle seule, oui, ce sera tyrannie pure; mais, si pour souverain on n'a que la volonté générale régulièrement et constamment exprimée, ce sera justice et harmonie, ce sera le plus beau, le plus fécond, le plus pacifique triomphe d'une grande révolution. Le premier jour où dans la commune allemande un simple magistrat joindra valablement l'homme à la femme et leur donnera la bénédiction civile, ce jour-là ne sera pas loin de cet autre jour si impatiemment attendu où il y aura une tribune à Berlin : le souverain aura changé.

Voilà de quels nobles principes l'Allemagne est aujourd'hui préoccupée à l'occasion de la secte nouvelle, voilà ce qui donne tant d'importance à des manifestations en elles-mêmes assez mesquines. Je ne sais si elles sont un cri profond de la conscience religieuse; je suis sûr qu'elles répondent à un besoin profond de la pensée sociale. Supposez l'état civil constitué au-delà du Rhin comme chez nous,

l'état civil avec toutes ses conséquences politiques : l'abbé Ronge n'eût été que l'abbé Chatel. On s'est beaucoup inquiété à Rome de notre *église française;* c'est la meilleure preuve qu'on n'y connaît rien de la France. Il y avait quelque chose qui nous préservait de l'hérésie, ce n'étaient peut-être pas les foudres du Vatican, c'était à coup sûr le titre II au livre Ier du code Napoléon. Une hérésie de plus et ce code-là de moins, certaines gens, il est vrai, accepteraient vite le marché. Je doute pourtant qu'il vienne désormais beaucoup d'hérésies sérieuses; il n'y aura pas plus d'hérésies que de conciles : les uns en diraient trop, les autres ne signifient rien; j'en ai bien eu la preuve : il m'a suffi d'aller écouter des hérétiques.

C'était à Canstatt, une petite ville de plaisance qui est au bout du parc de Stuttgart. L'abbé Ronge et ses amis sont restés là trois jours, prêchant et discutant. Le gouvernement wurtembergeois leur avait à peu près donné toutes les tolérances qu'ils demandaient. Il s'était bien gardé de les appuyer directement, comme avait d'abord fait le roi de Prusse : le roi Guillaume respecte avec trop de sang-froid et de sincérité les droits positifs et les susceptibilités équitables de ses sujets catholiques; mais il ne s'était pas davantage avisé de tourmenter assez mal à propos les nouveaux dissidens, comme on a fait depuis dans le cabinet de Berlin; encore moins les aurait-il poursuivis comme le grand-duc de Bade, proscrits comme le roi de Bavière, qui les déclare communistes et criminels de lèse-majesté; traqués comme l'Autriche, qui veille sans cesse à l'entrée de cette inflammable Bohême, d'où elle a déjà jeté plus d'un suspect au *carcere duro*. Le roi Guillaume est de meilleur sens et jouit surtout d'une situation meilleure. Si l'âge ne l'empêchait maintenant, il eût aspiré de grand cœur à devenir le chef politique du protestantisme allemand, il eût ambitionné cette belle place que le roi de Prusse, dont elle était le patrimoine naturel, semble aujourd'hui risquer à plaisir. A n'y pas regarder de trop près, les réformateurs de 1845 ont un peu l'air de fraterniser avec les réformateurs du XVIe siècle. Toutes les bonnes ames de l'église évangélique s'y sont laissé prendre; il n'y a que les piétistes qui aient vu plus clair et dénoncé fort justement les sectaires catholiques comme les ennemis assurés de toute espèce d'orthodoxie. Cette fois pourtant on n'a pas donné raison aux piétistes. Les rongiens n'ont point eu le choix de la tribune, on ne pouvait leur ouvrir les églises du culte de la majorité sans blesser la minorité; mais ils ont eu la liberté de la parole, qu'on ne pouvait leur refuser sans mentir à l'esprit même du

protestantisme. C'eût été néanmoins leur intérêt qu'on les empêchât de s'exposer encore au grand jour d'une solennité si publique. Ce beau nom de *concile* dont ils ont décidé de parer leurs assemblées est bien pesant à porter dans ce temps-ci. Le *concile* de Leipsig n'a pas été précisément un modèle d'éloquence et d'union; celui de Canstatt n'était ni mieux doué ni mieux d'accord.

Il ne faut trop s'arrêter à la mine, et cependant comment se défendre d'une sympathie tout instinctive, quand on contemple cette puissante figure de Luther, telle que Lucas Cranach la peignit si souvent? Je vois encore ce beau tableau, qui est à Weimar : Luther au pied de la croix avec l'apôtre saint Jean et son ami Cranach; le sang régénérateur a jailli du flanc divin, et coule sur sa tête comme pour la consacrer par un nouveau baptême : c'est la tête inspirée d'un héros. Je me rappelle l'impression que me laissa son portrait dans la petite cellule où il avait habité, au vieux couvent des augustins d'Erfurt, une pauvre cellule de moine avec une étroite fenêtre sur l'étroit préau d'un cloître où l'herbe cachait des tombes. Quelle grande physionomie! quelle force et quelle douceur! le plus indomptable courage et la plus inépuisable tendresse, les violences d'une nature emportée, les charmes d'un cœur délicat, un œil si ouvert et si franc, une si généreuse simplicité dans le regard et sur les lèvres! L'abbé Ronge a fort peu de ces glorieux traits, et, si l'un lui manque plus que les autres, c'est assurément la simplicité; il y a bien moins de bonhomie que de finesse sur son visage pâle, et on lui croirait plutôt l'esprit d'affaires que la passion du vrai. Il est actif, remuant, toujours prêt à payer de sa personne, et cependant sa pose, sa coiffure, sa mise, tout est, chez lui, prétentieux comme chez un oisif. On lui a déjà reproché la coquetterie de ses habits et de sa chevelure; il s'en est défendu avec plus d'esprit que de sincérité. Au fait, il m'a paru, pour un Allemand, le plus élégant du monde. Cette élégance n'est pas, du reste, une condition essentielle du nouvel apostolat : les autres missionnaires seraient loin de la remplir; ce n'est pas cela qu'ils ont gardé du maître, c'est seulement l'affectation. Chacun en use comme il peut. Je n'ai jamais rencontré de plus piètre figure plus vaniteusement drapée que celle de l'abbé Kerbler, le premier des orateurs de la propagande. J'ai passé toute une journée avec lui et ses amis sur le bateau à vapeur de Heilbronn à Heidelberg; ils étaient fort en gaieté : Luther et ses disciples vivaient d'habitude très familièrement ensemble, mais il y avait sans doute plus de tact et moins de vulgarité dans leur abandon.

Tels étaient les pères du concile de Canstatt; ce qu'ils y firent, en vérité, ce sera bientôt dit. A Leipsig, on s'était un peu tard repenti d'avoir provoqué la publicité de la discussion sur des points de dogme; les réformateurs avaient failli se diviser, et, pour contenter tout le monde, philosophes et mystiques, on avait glissé sur une équivoque à l'endroit le plus difficile; on avait défini le Christ, non pas le fils de Dieu au sens orthodoxe, non pas un sage divin au sens rationaliste, mais *l'envoyé de Dieu*, *Gottgesandte;* c'était à chacun d'entendre le mot comme il lui plaisait. Pour plus de sûreté, on ne voulut traiter à Canstatt que des points de discipline; on ne fut pas plus heureux. Il y eut une imposante minorité qui ne voulut pas consentir à donner voix délibérative aux femmes sur les choses de la religion : c'était pourtant une utile galanterie à l'adresse des dames protestantes, auxquelles on devait beaucoup de reconnaissance. Il y eut une autre minorité qui menaça de quitter la place, si on la forçait à communier sous les deux espèces. Pour sortir d'embarras, on décréta que les canons des conciles généraux ne seraient absolument obligatoires dans aucune commune en particulier; autant valait n'en pas faire. A Leipsig, du moins, leur avait-on attribué force de loi, sous la seule condition d'être adoptés par la majorité des communes. Voilà donc déjà, dans une église d'hier, des antinomies à résoudre et des concordances à trouver.

Après ces arrangemens de famille, le concile se tourna tout-à-fait vers le public, et voulut profiter de l'occasion pour confesser encore sa foi; ce fut la dernière journée. Les orateurs se succédèrent à la tribune improvisée dans la salle de conversation des bains de Canstatt; ils parlèrent de tout autre chose que du fond même de leur religion, avec le même aplomb que nos prédicateurs à la mode, lorsqu'ils mettent l'orthodoxie sous forme romantique. Ils démontrèrent l'un après l'autre les rapports prédestinés de leur catholicisme avec la vie domestique, avec la commune, avec l'état, avec l'histoire du monde. Ce discours-là surtout fut curieux : l'apparition de l'abbé Ronge servait de but et de clé à tout l'enchaînement des siècles; c'était l'idée de Bossuet habillée des langes hégéliens, et détournée de sa large route pour aller étouffer dans un petit chemin de traverse. — Au commencement était Dieu, c'est-à-dire l'idée de Dieu en l'homme; et Dieu, pour l'homme, ce fut d'abord la matière inanimée ou inintelligente, l'eau, le feu, l'animal; puis ce fut l'homme lui-même, mais l'homme monstrueux, le Brahma couché sur le lotus, avec son pied dans la bouche (vieille

étrangeté, même pour nous qui la lisons aujourd'hui partout), et Dieu devint le type humain de la perfection sensuelle, le Dieu marbre de la Grèce; enfin l'homme se vit tout entier dans la divinité, et ce fut Jésus. Obscurci et ensanglanté par Rome, épuré, mais appauvri par Luther, le culte de Jésus est définitivement restauré par M. Ronge, qui lui rend à la fois et sa simplicité raisonnable et ses beautés plastiques, une liturgie par exemple, des tableaux, des statues et les pompes de la messe en musique. — Je me figure que, si l'écolier du *Faust* voulut répéter à ses camarades cette leçon de Méphistophélès qui lui avait tant troublé la cervelle, il s'y prit à peu près de cette manière-là. Je demandai quel était ce doucereux jeune homme qui se regardait si précieusement pérorer, comme s'il se fût miré dans sa parole; on me répondit que c'était l'illustre M. Dowiatt, le saint Jean du nouveau messie, la bouche d'or de la nouvelle église.

Aurais-je, par hasard, trop sévèrement ici jugé les personnes après avoir commencé par réserver avec tant d'éloge les principes et les résultats d'une œuvre où les personnes ont cependant une place si marquée? Je ne le crois pas. Les personnes sont ce qu'elles peuvent dans ce vaste mouvement; l'œuvre reste, l'œuvre de tous et non pas celle d'un individu, tant que ce n'est pas un individu de génie; elle reste avec ce que chacun y a porté dans la mesure de son esprit, et ce ne sont pas toujours les plus grands qui fraient la voie. C'est là surtout le caractère de notre époque; il n'y a plus besoin de juges, comme en Israël, pour sauver le peuple, le peuple aux mille têtes se sauve lui-même, et, si les héros deviennent rares, ce n'est pas que les ressources de l'humanité baissent, c'est que le niveau de la foule monte. Les rongiens ne sont pas des héros; où est le tort? Ils ne font pas le siècle, ils le suivent, et plus ils sont en eux-mêmes insignifians et chétifs, plus leur succès doit donner à penser aux gens qui voudraient l'arrêter par la violence: il faut une force immense dans le public pour compenser cette réelle faiblesse de ses chefs apparens. La force existe; ces quelques ames pleines de contradictions et de misères, poussées au dehors soit par un premier hasard, soit par un coup de providence, ont rencontré là cette grande ame de tous qui les attendait, qui les a lancées et soutenues. Il n'y a de révolutions véritables que celles qui sont complètes avant d'éclater; c'est justement pour cela qu'elles éclatent, et c'est bien encore ici le cas. Qu'est-ce, en effet, qu'on demande? Une église nationale et raisonnable. Or, cette église nationale, vingt-cinq ans d'indépendance l'avaient déjà constituée; elle avait beau se dire toujours catholique : lorsqu'on inventa de la mener à Trèves pour adorer la

sainte robe, elle s'aperçut bien que son catholicisme n'était point celui du pape. Cette église raisonnable, ce dogme de plus en plus mitigé par l'intervention du sens naturel, c'était là l'entreprise universelle de tout un siècle, et plus mûre encore en Allemagne qu'ailleurs; — mais l'illusion des rongiens, mais ce que je sens comme leur petitesse, comme leur vanité personnelle, c'est d'avoir prétendu intervertir subitement ce développement logique de la pensée humaine : rationalistes bornés, ils ont voulu changer une doctrine en catéchisme, et improviser une religion de plus avec la raison, au lieu de laisser la raison pénétrer et pénétrer encore les anciennes. Ils ont voulu refaire une règle de nature immuable, tandis que l'effort de toutes les sociétés modernes, c'est de sortir de cette immobilité de la règle, c'est de la remplacer par les progrès et les perfectionnemens de la vie. Le propre de l'avenir en ces délicates matières, c'est peut-être qu'il pourra se passer de symboles officiels, ou les rendra toujours d'ordre plus intime, en les multipliant toujours. Le symbole de Leipsig accepte sans doute avec une exemplaire modestie ces infaillibles vicissitudes qui l'attendent; il eût été plus sûr de ne pas le proclamer à si grand bruit. Des esprits mieux instruits auraient compté davantage sur la pente du siècle; ils auraient mis moins d'orgueil à se donner pour des fondateurs; ils n'auraient pas affiché cette étrange ambition de décréter encore la croyance humaine à la majorité des voix! Après tout pourtant, cette sotte présomption, c'est l'infirmité de quelques individus, ce n'est pas la ruine du grand travail commun. Le cours des choses en souffre peu; qui sait même s'il ne faut pas de ces gens qui viennent parfois brutalement l'aider à leurs dépens plus qu'à leur honneur? Qui sait s'il ne faut pas de ces enfans perdus dans toutes les batailles?

Singulier contraste! cet établissement officiel que je reproche aux rongiens d'avoir tenté faute de sens et de simplicité, c'est ce que certains en Allemagne leur reprochent d'avoir manqué faute des lumières de l'école. La nouvelle philosophie hégélienne n'est pas seulement une philosophie, c'est une église; elle possède la vérité absolue, elle a le secret du monde, et pourrait, au besoin, remonter la machine; c'est bien le moins qu'elle la conduise à tout jamais, avec tout empire et toute sécurité, suivant ces lois éternelles qui lui ont été révélées, non plus par l'inspiration mystique, mais par la connaissance de l'être en soi. Ces grands docteurs qui ont découvert de si magnifiques constructions pour gouverner du fond de leur cerveau jusqu'aux plus menus détails des choses, ces maîtres intrépides de la science, ont eu honte d'un édifice aussi peu savant que l'était celui de l'abbé Ronge : ils ont admiré

cette profonde ignorance qui ne savait pas rattacher un système aux trois momens de la dialectique hégélienne, cette simplicité qui n'usait pas, dans une démonstration chrétienne, de ces curieuses combinaisons de l'être et du néant engendrant le *devenir;* ils ont ravalé jusqu'au plus bas tant d'impuissance et de vulgarité. Ils ne se doutent pas que l'Allemagne se bat aujourd'hui par-dessus leurs têtes dans cette arène vulgaire qu'ils dédaignent si fort. Ce qui justement a donné gain de cause aux rongiens, c'est d'avoir plaidé les lieux communs et les argumens populaires; c'est d'être descendus sur la place publique, d'avoir été des orateurs de carrefour en un pays où la parole parlée, bien plus neuve que la parole écrite, exerce un empire dont on ne peut encore apprécier tous les effets. J'ai vu des hommes pleurer en écoutant le beau dire des pères du concile de Canstatt. Ronge lui-même sait à propos rappeler les victoires de 1813 et les gloires de l'émancipation nationale pour encourager ses auditeurs à rechercher celles de l'émancipation religieuse. Il se sert avec industrie des immortels ressentimens de l'Allemagne contre Rome, et à ce seul nom, prononcé devant la foule, on s'aperçoit qu'il y fermente encore des rancunes séculaires. Il semble que ce soit toujours hier que le vaillant capitaine Fronsberg s'en allait à Rome avec sa chaîne d'or au cou pour en étrangler le pape.

Aussi ai-je rencontré des esprits distingués qui, croyant désormais à la possibilité d'une fusion complète entre les différentes communions établies sur le sol germanique, saluent aujourd'hui dans la propagande rongienne un nouvel espoir d'unité pour l'Allemagne, une nouvelle garantie de grandeur publique. Telle est notamment l'opinion de M. Gervinus, qui l'a publiée dans un petit livre, plein de faits et d'idées, intitulé: *La Mission des catholiques allemands*. Quelle que soit la gravité d'un témoignage si compétent, je me permets encore de douter de l'avenir et surtout de l'importance d'une semblable révolution. Je ne sais pas s'il est à présent de la plus entière nécessité pour un peuple d'avoir une religion proprement nationale : c'était la condition rigoureuse de toute existence politique aux premiers temps de la cité barbare; est-ce à dire qu'après trois mille ans passés, cette condition soit indispensable à la cité moderne? Et quand celle-ci n'a point par origine cette unité de religion qu'on suppose une force, pense-t-on beaucoup gagner à la lui procurer? A-t-il beaucoup servi d'avoir fait des évangéliques avec les luthériens et les calvinistes? J'ai vu la société de Gustave-Adolphe siéger à Stuttgart quelques jours avant les rongiens; ces honnêtes orthodoxes n'avaient pas en eux plus

de consistance que les hérétiques. Enfin même, cette aptitude générale, cette valeur politique, qui leur manquaient à tous, appartiennent-elles du moins encore à l'église dans les pays où l'église se trouve naturellement nationale? Non, car l'église ne doit plus nulle part agir comme pouvoir public; elle ne réussit qu'à compromettre sa sainteté en se jetant sur un terrain qui n'est plus prêt pour ses pas; tout aussitôt ses charités deviennent intrigues; ses amitiés, coteries; ses antipathies, factions et guerres civiles. L'église maintenant ne saurait plus être qu'une autorité morale, et son domaine, que le domaine particulier des consciences individuelles. Lorsqu'elle régnait sur la société, elle en organisait tout l'ordre pour le soumettre à une vérité absolue d'où elle avait tiré la loi suprême; il n'y avait point de place pour la libre pensée dans le monde extérieur des institutions; la libre pensée se perpétuait dans le monde intérieur des ames. Les rôles sont désormais changés; rien n'arrête l'action privée de l'église enseignant sa doctrine, mais elle a perdu qualité pour commander au nom du droit public. Le droit public ne relève plus de son principe d'infaillibilité; la société n'est plus théocratique; elle admet l'excellence de telle ou telle règle, elle ne prononce pas que cette règle soit le tout de l'humanité, qu'après celle-là trouvée il ne reste plus rien à faire qu'à se croiser les bras dans une muette et perpétuelle observance; elle ne gouverne point de par une immuable sagesse, recours obligé de toute église qui gouverne. La raison laïque reconnaît qu'elle se trompe et se précautionne contre ses fautes; la raison ecclésiastique ne doit jamais se tromper. On se lasse pourtant, on s'alarme de cette radicale perfection : si ce n'est le miracle de Dieu, c'est le froid de la mort et la correction de la matière brute. Mieux valent encore les chances, les erreurs même de la liberté; l'erreur, c'est le mouvement; errer, c'est vivre; et voilà comment s'est formé l'état nouveau, comment, à travers bien des angoisses et bien des chutes, il a grandi et marché, gagné peu à peu les esprits, réconcilié les cœurs et préparé toujours ses forces à des épreuves qui recommencent toujours. C'est là sa gloire; c'est cette activité souveraine perpétuellement appliquée à l'amélioration de lui-même; c'est cette facile promptitude à recevoir dans son sein des élémens contraires qui l'enrichissent sans le troubler; il n'exclue rien, il ne supprime rien, il s'approprie tout; il faut être exclusif quand on est à soi seul la vérité tout entière; l'état n'est plus que la voie vivante par où l'on y va, la route infinie de l'infinie vérité.

On aurait beaucoup à traduire pour montrer combien cette notion

de l'état moderne se propage en Allemagne, pour exprimer tout ce qu'elle y répand de bon esprit et de saines pensées. J'ai sous les yeux une œuvre excellente publiée par M. Charles Weil dans ses *Annales constitutionnelles*, l'un des trois ou quatre recueils politiques qui se sont produits dans ces dernières années, et qui présentent leur vif libéralisme sous des formes assez graves pour défier la censure. M. Weil trace un tableau frappant des révolutions, des complications ecclésiastiques de l'Allemagne (*Die kirchlichen Wirren in Deutschland*). C'est une étude aussi claire que profonde, et d'un bout à l'autre dominée par ce sage esprit, si positif et si net, qui caractérise à l'avance les futurs publicistes de l'Allemagne constitutionnelle. Je voudrais dire quelle force cet esprit sent en lui-même, avec quelle confiance il attend l'avenir : je ne saurais mieux faire que n'a fait M. Weil en citant pour couronnement et conclusion de son esquisse ce beau passage de Milton :

« Il me semble que je vois en ma pensée une noble et puissante nation se levant comme un homme fort après son sommeil, et secouant son invincible chevelure; il me semble que je la vois, comme un aigle, renouveler sa puissante jeunesse en fixant son regard immobile sur le plein soleil de midi, et rafraîchir ses yeux trop longtemps abusés à la source même des célestes lumières. Cependant la troupe timide de ces oiseaux honteux qui n'aiment que le crépuscule vole lourdement à l'entour, et dans son étonnement pousse des cris envieux, comme si elle annonçait une ère de schismes et de discordes. »

****

LE

ROMAN D'AUTREFOIS.

Mademoiselle de Scudéry.

Tout le monde connaît de réputation George de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine d'un vaisseau du roi. Si nous en croyons Conrart, *après avoir long-temps servi le roi dans ses armées de terre et de mer, il se rendit célèbre dans toute la France par un grand nombre d'écrits de prose et de vers dont il enrichit le public*. Le public ne lui en a pas gardé une longue reconnaissance. De tous ces écrits, on n'a guère retenu que le premier vers d'*Alaric*, quelques phrases de son misérable pamphlet contre le *Cid*, quelques lambeaux de ses préfaces, remarquables par le ton superbe dont il parle de lui-même, et curieuses à cet égard, même aujourd'hui. On sait que sa grande prétention était de passer avant tout pour un homme d'épée, un homme terrible, *qui avait plus usé de mèches en arquebuse qu'en chandelle, de sorte qu'il savait mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer les bataillons que les périodes* (1).

(1) Préface de *Lygdamon*.

La littérature n'était pour lui qu'une occupation fort secondaire, un simple passe-temps dont il était parfois tenté de rougir, quand il songeait à ses ancêtres; *car il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau.*

Les fières allures de ce redoutable personnage forment un assez singulier contraste avec le maintien timide et sentimental de sa discrète sœur. Justement estimée pour son caractère, trop vantée pour ses écrits, elle vécut renfermée dans quelques cercles, sans s'écarter un instant de la réserve qu'elle s'était imposée. Ses romans étaient signés par son frère; Scudéry s'en déclarait l'auteur, plusieurs le croyaient, et elle les laissait croire. Cette modestie lui profita: malgré ses rodomontades et son fracas, Scudéry fut bientôt oublié. La réputation de sa sœur fut plus éclatante, plus durable même qu'on ne le croit en général. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, elle conserva des partisans, des enthousiastes, et jusqu'à des lecteurs, après avoir eu l'honneur d'être rudement attaquée par Molière et par Boileau.

Plus jeune que son frère de six années, Magdeleine de Scudéry naquit au Havre en 1607. Son père, lieutenant de la ville, était de Provence. Si l'on en croit George de Scudéry, leur famille était originaire de Sicile, et leurs ancêtres passèrent en France avec les princes de la maison d'Anjou. Voilà une noblesse suffisamment ancienne, et l'on ne peut s'étonner après cela de voir Mlle de Scudéry peupler tous ses romans de *personnes de qualité*. Elle avait à l'égard de la naissance, nous dit Tallemant des Réaux, la même vanité que son frère. « Elle disait toujours : *Depuis le renversement de notre maison*. Vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec. » Son père mourut, qu'elle était encore fort jeune; sa mère, bientôt après. Recueillie alors par un oncle qui vivait à la campagne, en Normandie, elle passa chez lui la plus grande partie de sa jeunesse, pendant que son frère courait le monde, promenait sa vanité dans les petites cours de l'Italie, servait dans les armées du roi, et se signalait au Pas-de-Suze par cette belle retraite que M. de Turenne, en se moquant, lui enviait, et pour laquelle il eût donné, disait-il, toutes ses victoires.

Il est probable que la vie monotone que Mlle de Scudéry menait à la campagne ne contribua pas peu à développer ses instincts romanesques. Dès son enfance, elle lisait beaucoup de romans. C'était alors la grande vogue de l'*Astrée*, et Mlle de Scudéry, pauvre et retirée au fond de la Normandie, avait tout le loisir nécessaire pour nourrir son esprit de sentimens délicats et raffinés, en méditant sur les perfidies de l'inconstant Hylas et sur les respectueuses langueurs du tendre

Céladon. « Elle m'a conté, dit Tallemant, qu'étant encore fort jeune fille, un dom Gabriel, feuillant, qui était son confesseur, lui ôta un roman où elle prenait bien du plaisir, et lui dit : « Je vous donnerai un livre qui vous sera plus utile. » Il se méprit, et au lieu de ce livre il lui donna un autre roman : il y avait trois marques à trois endroits qui n'étaient pas plus honnêtes que de raison. La première fois que le moine revint, elle lui en fit la guerre. « Ah! dit-il, je les ai ôtées à « une personne; ces marques ne sont pas de moi. » Quelques jours après, il lui rendit le premier roman, sans doute parce qu'il avait eu le loisir de le lire, et dit à la mère de Mlle de Scudéry que sa fille avait l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter l'esprit à de semblables lectures. M. Sarrau, conseiller huguenot à Rouen, lui prêta ensuite les autres romans. » Ainsi, moines et huguenots semblaient s'entendre pour exciter cette imagination déjà trop vive; la solitude l'achevait.

Elle ne devait pas se marier : sa pauvreté éloignait d'elle les prétendans. Elle était d'ailleurs fort laide, grande, maigre, avec une figure longue, noire, *et un ton de voix de magister qui n'était nullement agréable* (1). Le point est à noter dans la vie d'une femme auteur, et n'a point dû médiocrement influer sur la tournure de ses goûts et de son imagination. Elle songea de bonne heure à mériter par les graces de son esprit les hommages qu'on ne pouvait rendre à sa figure. Douce, honnête, d'une ame pure et élevée, elle devait déjà rêver ces amours métaphysiques dont elle a rempli ses romans, ces chastes unions des cœurs où les séductions de la beauté n'entraient pour rien. Plus tard, elle trouva cette affection toute platonique dans un homme qui semblait fait exprès pour elle, Pellisson, noble cœur, esprit délicat, et comme elle d'une laideur achevée (2). C'était de lui que Guilleragues disait : *Vraiment il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.*

Conrart, le doyen des beaux esprits au XVIIe siècle, nous a laissé quelques détails sur la jeunesse de Mlle de Scudéry. Il nous apprend, entre autres choses, que, « comme elle avait dès-lors une imagination prodigieuse, une mémoire excellente, un jugement exquis, une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyait faire de curieux et tout ce qu'elle entendait dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardi-

(1) Tallemant des Réaux.

(2) La petite-vérole lui avait déchiqueté les joues et déplacé presque les yeux. L'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie.*

nage, de la cuisine, les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur et de distillations utiles ou galantes pour la nécessité ou pour le plaisir. » Occupations fort innocentes et qui assurent à Mlle de Scudéry une supériorité marquée sur la plupart des précieuses et des femmes savantes, sur Madelon et sur Philaminte, si dédaigneuses des choses du ménage; mais ces études ne préparaient guère l'auteur futur de la *Clélie* à comprendre les héros de la vieille Rome. Plus tard son style doucereux ressemblera assez à ces *distillations galantes* où elle excellait dans sa jeunesse; on conviendra qu'il fallait autre chose pour représenter Brutus et Mucius Scœvola.

Mlle de Scudéry s'occupait pourtant d'études plus relevées; elle apprit l'espagnol et l'italien, qui étaient alors si fort à la mode. Elle lut les principaux auteurs dans l'une et l'autre langue, et y fit pour ses romans futurs ses provisions d'emphase et de *concetti*. Déjà, dans la maison de son oncle où, selon Conrart, *les bonnes compagnies abordaient tous les jours de tous les côtés*, elle s'exerçait aux conversations, se préparant ainsi à figurer un jour avec honneur dans le salon de Mme de Rambouillet et à présider plus tard chez elle ses réunions sentimentales et littéraires entre Ménage et Chapelain.

Après la mort de son oncle, vers 1630, elle vint s'établir à Paris avec son frère, et ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1655. Scudéry, protégé par Richelieu, travaillait pour le théâtre avec cette fécondité malheureuse dont s'égayait Boileau :

> Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume (1) !
> Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
> Semblent être formés en dépit du bon sens;
> *Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,*
> *Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.*

Ses ouvrages se vendaient assez bien, en effet, si nous en croyons

(1) Boileau exagère beaucoup cependant. Scudéry composa seize pièces pour le théâtre, et publia en outre une douzaine de volumes de prose et de vers. Il est vrai que quelques personnes pouvaient le regarder comme l'auteur des romans écrits par sa sœur et signés par lui, quoiqu'il fût impossible d'y reconnaître la main de Scudéry. Dans tous les cas, cela ne ferait en tout, en 1664, époque où Boileau a écrit ces vers, qu'une cinquantaine de volumes publiés en trente-quatre ans. Cette fécondité, fort extraordinaire pour le temps, semblerait aujourd'hui une extrême stérilité.

Tallemant, témoin peu suspect toutes les fois qu'il s'agit de louer; mais on sait que la fécondité littéraire était peu lucrative au XVIIe siècle (1). Aussi Scudéry et sa sœur, tous deux sans fortune, vivaient-ils assez misérablement. Segrais, dans ses mémoires, nous le montre mangeant un morceau de pain sous son manteau en se promenant au Luxembourg, parce qu'il ne savait où dîner. Pendant ce temps-là, sa sœur restait enfermée au logis. Scudéry avait pour elle les plus grandes jalousies du monde; il la tenait sous clé et ne voulait pas souffrir qu'on la vît, s'instituant ainsi le tyrannique défenseur d'une vertu qu'on ne songeait guère à compromettre. Plus tard, quand elle eut dépassé quarante ans, elle n'était pas encore libre de recevoir qui elle voulait. Pellisson, par exemple, déplaisait à Scudéry. Conrart l'ayant mené souper un jour chez Mlle de Scudéry, le frère l'apprit, et le soir *il pensa manger sa sœur* (2). Tallemant s'étonne de la patience avec laquelle elle subissait cette surveillance étrange. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire : on sait que la manie des précieuses était de transporter le roman dans la vie privée, et le rôle de frère féroce qu'avait pris Scudéry, celui d'innocente captive que sa sœur acceptait de si bonne grace, devaient charmer l'imagination de Mlle de Scudéry, surtout à l'âge de quarante et quelques années.

Ce ménage, assez ridicule à nos yeux, était pourtant fort honorable. Tous deux supportaient leur pauvreté avec noblesse et fierté. On sait que la reine Christine, qui protégeait Scudéry, lui ayant fait offrir une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace de son *Alaric*, à la condition qu'il effacerait de son poème le nom et l'éloge du comte de la Gardie (un favori que la reine avait disgracié), l'auteur répondit que, *quand la chaîne serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié*. Ce trait fait passer sur les ridicules de Scudéry et compense un peu ses attaques de commande contre Pierre Corneille. C'est sans doute à cette dignité de caractère, au moins autant qu'à sa célébrité, que Scudéry dut d'être admis avec sa sœur au nombre des habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Cette société célèbre, si long-temps dépréciée, a trouvé de nos jours un zélé défenseur. M. Rœderer, dans un mémoire plein de re-

(1) On citait plus tard comme un prix extraordinaire (non pour l'auteur, mais pour le temps) une somme de 2,000 livres que le libraire de Chapelain lui paya pour sa *Pucelle*, si long-temps attendue et d'abord très favorablement accueillie. Boileau reçut, dit-on, 600 livres pour *le Lutrin*, et Racine 200 pour *Andromaque*.

(2) Tallemant des Réaux.

cherches curieuses sur la *Société polie*, a représenté l'hôtel de Rambouillet comme l'asile de la sagesse et des bonnes mœurs au milieu d'une cour turbulente et corrompue; il oppose les vertus de Mme de Rambouillet, de sa fille Julie d'Angennes, de son gendre M. de Montausier, leur conduite réservée et fière, aux scandales et aux bassesses qui déshonoraient alors cette cour dépravée par l'influence des Médicis. Tout cela est exact et vrai, et M. Rœderer démontre sans peine ce qu'on ne songe guère à lui contester.

Il est également vrai que l'hôtel de Rambouillet a eu sur la littérature une influence d'abord salutaire; dès qu'elle a pu devenir dangereuse, Boileau par ses épigrammes, Molière, La Fontaine et Racine par leurs ouvrages, l'ont anéantie. Les scrupules et les délicatesses infinies que les écrivains inspirés par l'hôtel de Rambouillet portaient dans la peinture des passions, leur décence de langage qui faisait la guerre aux mots, aux syllabes les plus innocentes, et les traitait d'*obscénités* (1), étaient, malgré les exagérations, d'un bon et utile exemple après le XVIe siècle, après Brantôme, Rabelais, Régnier, et au temps des échappées grossières, parfois ignobles, de Théophile, de Saint-Amand et de Scarron. Il était bien d'ennoblir et de purifier l'amour, de mettre plus d'élévation dans les sentimens, plus de décence dans les paroles. La langue même leur a sans doute quelques obligations. Je ne parle pas seulement des mots et des tournures que les précieuses ont introduits et dont plusieurs se sont maintenus; mais cette délicatesse extrême dans le choix des termes, ces conversations élégantes que l'on travaillait comme un livre, devaient purifier une langue pleine encore de trouble et de confusion. L'affectation et la recherche, fatales aux littératures en décadence, peuvent rendre quelques services à une littérature jeune et imparfaite, comme ces maladies qui épuisent la vieillesse, et dans un corps jeune et vigoureux épurent le sang. Avec leurs subtilités sentimentales, ces beaux esprits assouplissaient la langue en la torturant. Ainsi travaillé en tout sens, le langage pouvait se prêter aux formes diverses dont une pensée meilleure allait avoir besoin. De plus, à côté de l'Académie fondée par Richelieu, Mme de Rambouillet établissait une sorte d'institution analo-

(1) Ce mot lui-même est de l'invention des précieuses. Du temps de *l'École des Femmes* (1662), il n'avait point encore passé dans la langue commune. Dans *la Critique de l'École des Femmes*, une précieuse emploie cette expression : « Comment dites-vous ce mot-là, madame? reprend Élise. — *Obscénité*, madame. — Ah! mon Dieu! *obscénité!* Je ne sais ce que ce mot veut dire; mais je le trouve le plus joli du monde. »

gue, une succursale élégante de l'Académie, une académie de salon, moins pédante et plus polie. A l'Académie française, Richelieu mêlait les poètes aux grands seigneurs, et, par ce contact salutaire, donnait plus de politesse mondaine aux uns, aux autres plus de politesse littéraire : il assurait en outre aux écrivains des protecteurs, et, ce qui vaut mieux, en faisant marcher de pair la naissance et le mérite, il donnait aux poètes plus de fierté. Les écrivains se déshabituaient peu à peu de cette domesticité à l'égard des grands seigneurs, de cette servitude personnelle à laquelle ils étaient assujettis; ils allaient arriver à ne plus dire comme Malherbe : *J'appartiens à M. de Bellegarde*, ou comme Corneille lui-même : *Je suis à M. le cardinal.* Ils apprenaient ainsi à sentir leur dignité; plus respectés, ils devenaient plus respectables : des droits nouveaux créent des devoirs, et la fierté s'augmente de la considération dont on jouit. Tout cela se retrouvait avec plus de familiarité et moins de pompe officielle à l'hôtel de Rambouillet.

Voilà des services fort essentiels rendus à notre littérature, on ne peut les méconnaître; mais M. Rœderer ne s'en tient pas là : selon lui, c'est une calomnie de prétendre que, chez Mme de Rambouillet, on ait poussé la décence jusqu'à la pruderie, la délicatesse d'esprit jusqu'au raffinement et à l'affectation; c'est une erreur de croire que Mlle de Scudéry ait été l'expression, sinon la plus distinguée, au moins la plus exacte et la plus vraie de cette société illustre. L'héritière accomplie de Mme de Rambouillet a été Mme de Maintenon. Quand il y a tant de paradoxes faciles à soutenir, c'est avoir du malheur que de tomber précisément sur celui-là. La pruderie et l'affectation qui se mêlaient aux qualités solides et brillantes de l'hôtel sont parfaitement constatées; c'est là un des points les moins contestables de notre histoire littéraire; les documens abondent et ne permettent pas à cet égard la moindre hésitation. Tallemant, qui a vécu à l'hôtel pendant fort long-temps, qui a eu sa part dans toutes les habitudes, dans tous les divertissemens du lieu, Tallemant, qui a fait son madrigal pour la *Guirlande de Julie*, malgré son admiration pour la marquise et pour ses enfans, ne dit-il pas : *Elle est un peu trop complimenteuse... un peu trop délicate; cela va dans l'excès. Son mari et elle vivaient un peu trop en cérémonie.* Il parle de ses filles dans le même sens (1).

(1) Il raconte un tour que le jeune Pisani, fils de Mme de Rambouillet, fit à une de ses deux sœurs, et qui prouve jusqu'où celle-ci poussait, à certains égards, la délicatesse. Mme de Rambouillet et ses filles avaient la plus grande aversion contre les bonnets de nuit : « Un jour, M. de Pisani envoya prier sa plus jeune sœur de venir jusque dans sa chambre : c'était celle qui était la plus déchaînée contre ces

Mais c'est surtout par la présence de l'austère Montausier que M. Rœderer veut absolument absoudre l'hôtel de Rambouillet; il s'indigne qu'on en veuille faire un Céladon. On sait pourtant que M. de Montausier aima quatorze ans Julie d'Angennes avec une discrétion et un respect qui ne lui permirent, après plusieurs épreuves, de déclarer son amour et de l'épouser que quand elle eut atteint trente-huit ans. « Ç'a été, dit Tallemant, un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans. » M. Rœderer s'irrite à l'idée qu'on veuille jeter du ridicule sur un homme si vertueux, comme si tout cela le rendait moins estimable, et comme si la vertu la plus rigide devait nécessairement préserver de tous ces travers. Quant au mauvais goût de Montausier, rien n'est plus certain. Ses deux familiers étaient Conrart et surtout Chapelain : il professait une grande admiration pour *la Pucelle*, il allait assidument aux réunions de Mlle de Scudéry, et l'on verra plus tard ce qu'étaient ces réunions. Les autres habitués de l'hôtel ne donnent pas une meilleure idée du goût qui y régnait. C'était d'abord Voiture, qui y passait tout son temps; or, il suffit de lire ses lettres pour se convaincre que, s'il avait infiniment d'esprit, ce n'était assurément ni du meilleur ni du plus naturel. C'étaient encore (selon M. Rœderer lui-même) Scudéry, Conrart, Ménage, Cotin et Chapelain. M. Rœderer déclare qu'il *s'inquiète peu* des épigrammes de Boileau contre ces derniers; mais il y a une chose beaucoup plus inquiétante que les épigrammes de Boileau : ce sont les ouvrages même de Cotin et de Chapelain. Quand on y jette un coup d'œil, on est obligé de songer à l'estime qu'en faisait alors un certain monde, pour excuser Boileau de s'en être occupé si souvent.

Après cela, que Corneille, qui vivait d'ordinaire à Rouen, ait fait à l'hôtel quelques apparitions, qu'il y ait été admiré, que Mmes de Lafayette et de Sévigné (1) y soient venues souvent dans leur jeunesse, peu importe. Tout est sain aux forts : l'austère génie du poète, la raison exquise et charmante des deux marquises, leur servaient de pré-

pauvres bonnets. Elle ne fut pas plutôt dans la chambre de son frère, que cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuit, qui, à la vérité, avaient des coiffes bien blanches, car des bonnets sans coiffes eussent été capables de la faire mourir de frayeur. » Le marquis de Montausier, instruit de cette aversion, ne voulut jamais, après son mariage, porter des bonnets de nuit, jusqu'au moment où une grave blessure, reçue à la tête au combat de Montansais, l'eut forcé enfin de renoncer à ses scrupules.

(1) Voyez l'excellente notice de M. Sainte-Beuve sur Mme de Lafayette, livraison du 1er septembre 1836.

servatif contre la contagion; ce n'étaient pas là d'ailleurs les habitués de tous les jours. Quant à Mme de Maintenon, dont on veut faire l'héritière accomplie de ces réunions; quant à ce cœur glacé, où l'ambition dévorait les semences de toutes les passions, sans honneur pour son caractère et sans profit pour sa vertu; cette femme qui fit tout servir aux intérêts de son orgueil, et la pruderie de sa conduite, et les vices d'autrui; exploitant le crédit et la faveur de ses amis, qu'au besoin elle savait changer en disgrace; trahissant, par zèle sans doute pour la morale, Mme de Montespan, sa bienfaitrice, que Louis XIV abandonnait; trahissant, par piété peut-être, Fénelon lui-même, dont les erreurs théologiques l'effrayèrent du jour où il fut disgracié, — si c'est là l'expression la plus achevée de cette *société polie*, si c'est là ce que devait produire l'influence de la marquise de Rambouillet, c'est assurément pour elle une pauvre gloire, que son cœur loyal eût désavouée sans doute. Nous croyons lui faire moins de tort en attribuant en partie à son influence et le *Cyrus* et la *Clélie*. Mlle de Scudéry au moins n'a que des ridicules, et cela vaut mille fois mieux.

Nous avons cru devoir insister un peu sur ce point, d'abord parce que cette réhabilitation complète de l'hôtel Rambouillet est presque devenue une opinion à la mode, et ensuite parce que Mlle de Scudéry, par ses qualités comme par ses défauts, nous paraît l'expression la plus fidèle de l'esprit qui y régnait. C'est elle seule précisément qu'entre tous les auteurs de cette école M. Rœderer sacrifie; il dénature les faits pour éloigner de ceux dont il entreprend la défense toute responsabilité possible à l'égard du *Cyrus* et de la *Clélie* (1). Il démontre, assez inutilement peut-être, que Julie d'Angennes et le marquis de Montausier n'ont pu, dans leurs longues et patientes amours, suivre tout l'itinéraire de *Tendre*, dont la carte ne fut publiée dans la *Clélie* que dix ans après leur mariage; il prouve qu'ils ne purent se modeler sur les héros de Mlle de Scudéry. Cela est incontestable; ils n'en sont pas la copie sans doute, mais ils pourraient bien en être l'original, et c'est ce dont on peut se convaincre en lisant les romans de Mlle de Scudéry.

(1) « Mlle de Scudéry avait fait des romans; mais, tant qu'elle avait été de la société de Julie d'Angennes, elle les avait publiés sous le nom de son frère. Détachée de toute contrainte par sa séparation d'avec Julie, elle inonda Paris de ses nouvelles productions, et les répandit sous son nom. » Il y a là plusieurs inexactitudes : d'abord M. et Mme de Montausier continuèrent toujours à voir Mlle de Scudéry, de plus *tous* ses romans ont été publiés sous le nom de son frère, et ses autres ouvrages parurent sans nom d'auteur.

Il y a, entre les écrivains et le monde où ils vivent, une sorte d'action et de réaction réciproques dont il est souvent difficile de déterminer exactement la mesure. On a dit et répété que la littérature est l'expression de la société; en mainte circonstance, il serait aussi vrai de dire que la société est l'expression de la littérature. A toute époque civilisée, il y a une classe de personnes qui subissent inévitablement cette influence; ce sont celles qui joignent au goût de la lecture quelque délicatesse dans le cœur, un certain mouvement dans l'imagination, un besoin irrésistible de rêverie. Combien d'ames pour lesquelles l'apparition d'un livre est un événement aussi grave que les plus retentissantes révolutions! Combien feraient toute leur histoire en racontant les lectures qui les ont émues et passionnées (1)! Il y a là, pour chacun, tout un monde de révolutions intérieures; le plus souvent elles ne se manifestent point et resteront ignorées de l'écrivain qui les a suscitées. Parfois aussi elles se marquent au dehors par des actions dont ceux qui nous entourent ignorent la cause mystérieuse. L'imagination a la plus grande part sans doute dans toutes nos passions; c'est elle qui embellit, qui divinise leur objet; c'est sur elle que ces fictions ont une influence souveraine, c'est par là qu'elles ont tant de prise sur notre ame et la gouvernent souvent à notre insu. C'est ainsi que quelques esprits lettrés arrivent à ne plus rien sentir qu'à travers les livres. Leurs émotions sont un contre-coup de leurs lectures, leurs sentimens les plus vifs sont des réminiscences, et ils font encore de la littérature quand ils croient faire de la passion. Cela est vrai surtout des romans; aussi ne peut-on se défendre d'une certaine émotion en parcourant ceux des temps passés, ceux même dont l'intérêt s'est évanoui, où le langage de la passion s'est refroidi pour nous. Quand nous lisons *la Nouvelle Héloïse*, Julie et Saint-Preux ne nous émeuvent plus guère; mais ce qui peut encore nous émouvoir, c'est la pensée que tant d'ames, qui ne sont plus aujourd'hui sur la terre, ont confondu leurs émotions secrètes avec celles de ces deux personnages, qu'elles ont aimé, qu'elles ont souffert avec Julie, avec Saint-Preux. Aussi c'est montrer, sous une apparence de gravité, un esprit bien peu sérieux peut-être, que de dédaigner par une fausse délicatesse l'étude de ces œuvres, médiocres souvent comme œuvres littéraires, mais souvent aussi fort importantes pour l'histoire des mœurs

(1) « Mme de Staël disait que l'enlèvement de Clarisse avait été un des événemens de sa jeunesse... Que ce soit à propos de Clarisse ou de quelque autre, chaque imagination poétique et tendre peut se redire cela. » (M. Sainte-Beuve.)

et des idées. L'influence des chefs-d'œuvre est plus grande et plus pénétrante à la longue; mais l'influence des romans qui ont eu du succès est toujours sur les contemporains plus vive et plus étendue. Au XVIIe siècle, *Cinna* et *Athalie* ont bien moins agité de cœurs que la *Cléopâtre* et la *Clélie*. La vulgarité même de ces fictions romanesques devait les rendre plus populaires et plus puissantes sur la masse des lecteurs. La grande poésie ne s'adresse qu'au petit nombre des esprits délicats et cultivés; pour conserver toute sa grandeur, elle va chercher les événemens et les personnages qu'elle représente dans une sphère plus lointaine et moins accessible à toutes les intelligences. On n'est guère tenté, en lisant Corneille et Racine, de s'assimiler à Auguste et à Joad : on n'a pas tous les jours l'occasion de déjouer des conspirations ou de renverser des empires; mais les événemens que le roman raconte d'ordinaire sont ceux qui peuvent nous arriver tous les jours, les émotions qu'il exprime sont celles qui nous remuent. Aussi, quand le roman ne se résigne pas à peindre les scènes de la vie contemporaine, quand il va chercher ses héros dans le domaine de l'histoire, qui appartient à l'épopée ou à la tragédie, il lui arrive presque toujours d'être obligé de fausser l'histoire, de montrer du moins ses héros par leur côté vulgaire, de les rapetisser enfin à la taille de ses lecteurs, s'il veut plaire à la foule; autrement il devient une œuvre d'art, et n'émeut plus que les esprits lettrés. Si les héros de la Calprenède étaient dans ses romans tels qu'ils furent dans la réalité, si le Brutus de Mlle de Scudéry était celui de l'histoire, leurs romans n'eussent pas eu sans doute un succès si populaire. Pour réussir, l'anachronisme était de rigueur, et c'est une condition que la Calprenède et Mlle de Scudéry ont parfaitement remplie.

Aussi, parmi les romans qui ont passionné toute une génération, en est-il bien peu qu'on doive juger comme une œuvre littéraire; ils tenaient à une époque, ils ont disparu avec elle. Il ne faut les étudier que comme un document historique, comme on étudie les chroniques et les mémoires. C'est un journal des modes du temps passé; on y trouve figurés les costumes divers qu'ont adoptés successivement les passions humaines, au fond toujours les mêmes, mais variables dans leur expression. Ainsi étudiés, les romans peuvent être encore l'occasion d'une foule d'observations intéressantes et de curieux rapprochemens.

Examinez en détail l'*Astrée*, la *Cléopâtre*, la *Clélie*; vous y reconnaîtrez comme un perpétuel échange entre la société contemporaine et les auteurs : la société prête aux livres des événemens, des person-

nages, des sentimens, et les livres lui rendent, souvent avec usure, tout ce qu'elle leur a prêté.

Dans son *Astrée*, d'Urfé mêlait au récit de ses propres aventures celui de quelques événemens qui préoccupaient alors les esprits. Il y trouvait un double avantage : en peignant, sous les noms de *Céladon* et d'*Astrée*, ses propres amours avec Diane de Châteaumorand, il portait dans son livre cet intérêt passionné que l'on a toujours quand on parle de soi, et ses contemporains, en retrouvant la reine Marguerite de Valois sous le nom de Galatée, M. le *prince* et Mme la *princesse* sous les noms de Calidon et de Calidée, Henri IV sous celui d'Enric, s'intéressaient au roman, comme on s'intéresse à la chronique du jour. Aussi ce roman eut-il un prodigieux succès : on s'en souvint longtemps, on le copiait même dans la vie commune; on cherchait à reproduire les passions et les aventures dont il était rempli. Les mémoires sont pleins des rapprochemens continuels qu'on faisait alors entre les événemens du jour et les fictions de l'*Astrée*. Cela est surtout sensible au temps de la fronde, où les passions romanesques jouèrent un si grand rôle, et qui semble n'avoir été pour quelques-uns qu'un amusement, une contrefaçon du roman, une débauche d'imagination poursuivie à coups d'épée. Citons un exemple tiré des Mémoires du cardinal de Retz : Paris est assiégé, on se bat tous les jours. Noirmoutier, Matha, Laigues et La Boulaie reviennent de faire le coup de pistolet dans le faubourg. « Ils entrèrent tout cuirassés dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de l'*Astrée*, me dit : J'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilli. — Vous avez raison, lui répondis-je; Mme de Longueville est aussi belle que Galatée; mais Marsillac (M. de La Rochefoucauld) n'est pas aussi honnête homme que Lindamor. »

La Calprenède et Gomberville, qui vinrent après d'Urfé, semblent au premier abord s'être un peu plus défendus des allusions et des portraits. La Calprenède surtout affiche dans ses préfaces un respect pour l'histoire que pourtant il n'observe guère dans ses romans. Ses héros ont les manières langoureuses que l'*Astrée* avait mises à la mode; ils sont de plus fanfarons et batailleurs comme des raffinés. Pourtant dans la *Cléopâtre*, si les personnages et les sentimens sont faux historiquement, les faits dans leur ensemble ont été reproduits avec assez d'exactitude : ce mérite (si c'en est un) est surtout frappant, quand

on compare La Calprenède à Mlle de Scudéry, chez qui l'histoire n'est plus qu'un cadre commode pour les historiettes contemporaines, et les noms antiques, des pseudonymes pour les gens de sa connaissance.

Le premier roman de Mlle de Scudéry, *l'Illustre Bassa*, parut en 1644 : son frère, qui le signa comme la *Clélie* et le *Cyrus*, doit y avoir mis la main. Là, comme partout, l'auteur fait bon marché de l'histoire, et ce sont des Turcs étranges que les Turcs de Mlle de Scudéry; mais enfin les mœurs y sont un peu moins doucereuses, le langage moins tendre, les allusions moins fréquentes que dans ses autres romans. L'imitation de la Calprenède perce à chaque page; Mlle de Scudéry ne copie pas encore exclusivement la société présente, elle copie les romans de son devancier. Avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait à la rigueur se croire à Constantinople, ou à Byzance, comme on disait alors; avec *Cyrus* et *Clélie*, nous serons décidément à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, dans la chambre bleue de Mme de Rambouillet.

L'Illustre Bassa a quatre volumes; le *Cyrus* en a dix, chacun de douze cents pages environ, sans pages blanches, sans alinéas, sans têtes de chapitre et autres perfectionnemens modernes. On devine facilement la cause de cette excessive fécondité : c'est que des romans plus longs rapportaient davantage. Mlle de Scudéry avait besoin de cela pour vivre. Elle semble du reste avoir toujours fait ce commerce avec beaucoup d'honnêteté, et n'avoir jamais imité La Calprenède, qui, selon Tallemant, *affinait plaisamment les libraires.* « Il traitait avec eux pour deux ou quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : *J'en veux faire trente, moi!* Il fallait venir à composition, et il leur fallait toujours donner quelque chose, de peur qu'il ne laissât l'ouvrage imparfait (1). » Défendons-nous ici des rapprochemens.

Le sujet du second roman de Mlle de Scudéry est l'histoire de Cyrus, telle qu'elle est racontée dans Hérodote, mais entremêlée d'aventures héroïques ou galantes, et de récits étrangers au fond même du

(1) Il paraît que, si les romanciers attrapaient déjà leurs libraires, leurs confrères, les auteurs dramatiques ou autres, le leur rendaient bien. Aussi les faiseurs de romans prenaient-ils leurs précautions. Gomberville, dans le privilége de *Polexandre*, fit insérer ce qui suit : « Faisons très expresses défenses à toutes personnes d'imprimer ledit livre..... *ni d'en extraire aucune pièce ou histoire pour les mettre en vers, ou en faire des desseins de comédies, tragédies, poèmes ou romans, même d'en prendre des titres ou frontispices, sans le consentement de l'exposant, à peine de trois mille livres d'amende.* » (Privilége du roi du 15 janvier 1637.)

roman et qui viennent à chaque instant interrompre la suite des événemens. Des enlèvemens, des captivités plus ou moins prolongées, des accidens romanesques, mais vulgaires dans leur étrangeté, d'interminables conversations, retardent le dénouement jusqu'au dixième volume. Cyrus, ce Cyrus *qui brisait les portes d'airain*, préside des assemblées d'honnêtes gens et de dames de qualité. On met sur le tapis des questions galantes; chacun disserte à son tour; Cyrus recueille les voix et résume les discussions. Tout cela se retrouve dans la *Clélie*, et comme sur un fond persan ou romain Mlle de Scudéry dessine toujours les mêmes personnages, comme ses héros ont tous un air de famille qui ne permet guère de les distinguer, nous n'insisterons pas davantage sur ce roman. En nous arrêtant un peu plus long-temps sur la *Clélie*, qui est comme le chef-d'œuvre du genre, et qui fit surtout la gloire de Mlle de Scudéry, nous nous trouverons avoir donné une idée suffisante de tous ces ouvrages. Ils se ressemblent si fort, que l'analyse du *Cyrus* serait souvent celle de la *Clélie*.

Notons cependant un point essentiel : au septième volume, nous voyons paraître sous des noms supposés l'hôtel de Rambouillet tout entier : Mme de Rambouillet et sa fille, sous les noms de *Cléomyre* et d'*Élise;* M. de Montausier, *Mégabyse;* Conrart, *Théodamas*, etc.; Mlle de Scudéry elle-même s'y est représentée sous le nom de *Sapho*, qui lui resta dans la société. Ses amis y ont un rôle ou tout au moins un *portrait :* c'est elle qui mit les portraits à la mode et en fit presque un genre de littérature; on s'amusait à en composer dans les assemblées; plusieurs nous ont été conservés : à la suite des Mémoires de Mlle de Montpensier, nous en trouvons quelques-uns. La Rochefoucauld nous a laissé le sien, Fléchier également. *Je vous avoue*, dit Madelon à Mascarille dans *les Précieuses ridicules, que je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela. — Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma façon qui ne vous déplairont pas.* Les dames du temps tenaient à avoir leur portrait dans les romans de Mlle de Scudéry; c'était comme une comédie où elles voulaient jouer un rôle. On a les *clés* imprimées du *Cyrus* et de la *Clélie*. Ceux qui aiment ces curiosités peuvent les lire en toute confiance. Ces clés sont parfaitement authentiques, et ne ressemblent en rien à celles de La Bruyère et du *Télémaque*, inventées par la malignité des contemporains. Les pseudonymes que Mlle de Scudéry donnait aux gens de sa connaissance n'étaient un mystère pour personne, et comme d'ailleurs pres-

que tous ces portraits sont très flattés, on conçoit fort bien qu'on n'eût aucune répugnance à s'y reconnaître (1).

Le *Cyrus* parut en 1650, au milieu de la fronde. Il est dédié à Mme de Longueville. On reconnaît dans cette dédicace la main de Scudéry. Tout ce qu'il a écrit est marqué d'un tel caractère d'emphase hautaine, qu'il est impossible de s'y méprendre. Scudéry, *frondeur* très décidé, ainsi que sa sœur, ne manque pas de prodiguer à Mme de Longueville et à sa famille les éloges les plus extravagans. « Votre ame, lui dit-il, a moins de taches que le soleil; elle passe comme les rayons de ce bel astre sur la corruption de la terre sans s'y altérer; elle ne change jamais, non plus que lui; elle ne quitte non plus sa route que le soleil quitte la sienne, et elle ne s'arrête non plus dans le chemin de la gloire que cet astre éclatant dans son chemin ordinaire, allant toujours de perfection en perfection, sans rétrograder jamais, non plus que l'astre dont je parle, etc. » Thomas Diafoirus n'eût pas mieux dit. Cette comparaison entre le soleil et Mme de Longueville se poursuit long-temps encore. Cyrus, adorateur du soleil, en sa qualité de Persan, vient se prosterner humblement avec l'auteur aux pieds de Mme de Longueville *et de sa divinité visible, afin de suivre la religion de son pays.* Voilà toute la couleur locale du livre. Joignez à cela force louanges pour le prince de Condé. — Scudéry ne se bornait pas à ces démonstrations respectueuses pour les chefs de la fronde; il *intrigua pour M. le prince*, et fut obligé, après les troubles, de se retirer quelque temps à Granville, en Normandie, où il se maria. Cependant sa sœur allait à Vincennes visiter pieusement, et comme en pèlerinage, la chambre où avait été enfermé Condé. « Lorsque je fus au donjon, dit-elle dans une de ses lettres, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où M. le prince

(1) La gravité des solitaires de Port-Royal ne fut pas insensible aux hommages que leur rendit Mlle de Scudéry dans sa *Clélie* « Vous avez oublié (leur dit Racine « dans sa lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires*), vous avez oublié que Mlle de « Scudéry avait fait une peinture avantageuse de Port-Royal dans sa *Clélie*. Cependant j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués « dans ce livre horrible (*horrible*, comme roman, aux yeux des jansénistes). L'on « fit venir au désert le volume qui parlait de vous. Il y courut de main en main, et « tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'illustres. Ne lui « a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas « elle que l'auteur entend lorsqu'il parle d'une personne qu'il admire sans la con- « naître? » Janvier 1666.

avait fait planter des œillets, qu'il arrosait quand il y était. » Voici ces vers :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

Ce quatrain courut tout Paris.

La fronde et l'hôtel de Rambouillet, telles sont les deux inspirations dominantes de Mlle de Scudéry. On les retrouve partout dans la *Clélie*, qui parut après les troubles en 1654.

Comme roman, et surtout comme roman historique, la *Clélie* ne supporte pas même l'examen. Elle dépasse de beaucoup pour le ridicule la renommée dont elle jouit à cet égard. Le tort de Mlle de Scudéry a été de prendre ses héros dans l'histoire, et surtout dans l'histoire romaine. Au moins les héros du *Cyrus*, le pays où ils vivaient, les mœurs, les coutumes de ce pays, sont peu connus; mais Brutus, Lucrèce, Mucius Scœvola, Horatius Coclès! par quelle fatalité Mlle de Scudéry a-t-elle choisi des caractères si connus, qu'elle ne pouvait que travestir étrangement? Ne pouvait-elle pas, comme d'Urfé, choisir des héros en l'air, et peupler une contrée quelconque de bergers de son invention? Il est vrai que la vérité du langage, l'exactitude du costume, inquiétaient fort peu les contemporains, et, dans la préface de l'*Astrée*, d'Urfé répondait d'avance à ceux qui auraient pu trouver ses bergers trop élégans : « Ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que mes bergers et mes bergères pouvaient parler de cette façon sans sortir de la bienséance des bergers, ç'a été que j'ai vu ceux qui en représentent sur les théâtres ne leur faire pas porter des habits de bureau, des sabots, ni des accoutremens mal faits comme les gens de village les portent ordinairement. Au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte et dorée; leurs jupes sont de taffetas, leur panetière bien troussée, et quelquefois faite de toile d'or ou d'argent, et se contentent, pourvu que l'on puisse reconnaître que la forme de l'habit a quelque chose de berger. » Mlle de Scudéry pouvait faire la même réponse, et quand elle voyait Auguste paraître sur le théâtre avec des canons, des dentelles et une vaste perruque, elle pouvait dire également qu'il suffisait bien à Brutus et à Mucius Scœvola de porter un nom en *us* pour *avoir quelque chose de romain*.

La critique sur ce point est trop facile, et il serait puéril d'y insister long-temps : nous ne citerons que deux exemples de ces singuliers travestissemens.

Il y a dans cette histoire, racontée par Tite-Live, deux figures dont la grandeur saisit d'abord, Lucrèce et Brutus. On pardonnerait volontiers à Mlle de Scudéry de les avoir entourés de ses héros de ruelles et de ses héroïnes de qualité; mais, pour ces deux personnages, il semble qu'elle était tenue de les respecter. Une femme, une honnête femme surtout, aurait dû comprendre Lucrèce et ne pas la défigurer. C'est un trait singulier et touchant de l'histoire romaine, que deux fois la mort d'une femme ait été fatale à la tyrannie, que deux fois la puissance d'un seul, maîtresse sur la place publique et à l'armée, ait trouvé sa perte dans cet asile des vertus domestiques qu'elle venait profaner. Lucrèce et Virginie, la vertu et l'innocence, long-temps inconnues et révélées tout à coup par un amour impur, jetées subitement au milieu de ces hommes rudes et énergiques qui reléguaient la femme dans l'obscurité du foyer, n'apparaissant un instant que pour mourir, et par leur mort sauver la liberté : il y a dans la gravité touchante de cette histoire, racontée par Tite-Live, un charme que l'art dramatique n'a pas encore atteint. Voici ce que Mlle de Scudéry a fait de Lucrèce : une prude sentimentale, qui fait et reçoit de petits vers, une précieuse tenant bureau d'esprit, agitant volontiers des thèses d'amour, qu'elle traite avec une profondeur affligeante pour son mari Collatin (il va sans dire qu'elle ne l'aime point), amoureuse de Brutus, et réservant pour lui son *dernier soupir*. L'histoire de sa mort est un des endroits les plus curieux du livre, et le passage où elle raconte que Sextus a été *le plus insolent de tous les hommes* est d'un ridicule achevé, mais qui afflige plus qu'il ne fait rire, quand on vient à songer quelles étaient ces grandes ames que Mlle de Scudéry avilissait ainsi.

Quant à Brutus, c'est encore pis : ce rôle de fou pris volontairement et poursuivi pendant tant d'années; cet homme terrible dans sa folie simulée, comme Hamlet dans son délire involontaire; cette dissimulation si obstinée, cette haine patiente, parce qu'elle est implacable; cette explosion soudaine après tant d'outrages dévorés; enfin le sang de ses fils et le sien versés pour fonder la république, rien de tout cela n'a pu sauver Brutus de la transformation étrange que lui a fait subir Mlle de Scudéry. Il soupire pour Lucrèce et lui adresse des madrigaux : c'est là sa grande affaire, et, s'il médite de renverser la royauté, il semble que ce projet soit pour lui quelque chose de fort accessoire, une simple distraction à ses préoccupations amoureuses. Voici comment le dépeint un de ses confidens : « Ce qui est incompréhensible, dit Aronce, c'est de voir que Brutus, en contrefaisant

éternellement le stupide, ait pu conserver ce grand et admirable esprit que vous lui trouverez tantôt. — Quand vous le connaîtrez par vous-même, reprit Herminius, vous en serez bien plus épouvanté; car, comme je vous l'ai déjà dit, Brutus n'a pas seulement du bon sens, de la capacité, du jugement et de la connaissance des grandes choses; mais il a l'esprit galant, adroit et admirablement bien tourné. De plus, il connaît si parfaitement toutes les délicatesses de l'amour, et il sait si bien se servir de toutes ces ingénieuses tromperies, qui gagnent quelquefois plutôt le cœur d'une belle personne que les plus grands services, qu'il n'y a pas un galant en Grèce ou en Afrique qui sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. »

Dans la tragédie de M. Ponsard, Brutus est deviné par Lucrèce; c'est une noble et généreuse pensée. Tandis que les jeunes Tarquins raillent et dédaignent le pauvre fou, seule, par cette sympathie secrète des grands cœurs, Lucrèce a compris que cette folie était un masque qui tomberait tôt ou tard. De même, dans la *Clélie*, Lucrèce pénètre le secret de Brutus, mais voici comment. Dès que Brutus l'aperçoit, il en tombe fatalement amoureux : *avant que de l'avoir vue, il était ravi d'être cru effroyablement stupide, à cause que cela servait au dessein qu'il avait; mais pour cette admirable fille, il ne pouvait souffrir qu'elle pensât de lui ce que tant d'autres en pensaient.* Il se met donc en devoir de faire connaître à Lucrèce tout son esprit; il trouve pour cela un moyen ingénieux. Il y a réunion chez Lucrèce, on cause, on se dit des galanteries, on joue aux petits jeux; Lucrèce s'avise d'écrire sur des tablettes les mots suivans: *Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. serait. n'est. qu'il.* — Elle les présente aux beaux esprits de l'endroit; aucun n'y peut trouver un sens raisonnable. Brutus seul *comprend la galanterie de Lucrèce, et, rangeant ses paroles comme elles devaient être*, il reconnaît que c'étaient deux vers qu'il écrit aussitôt sur ses tablettes, et qu'il passe furtivement à Lucrèce :

Qu'il serait doux d'aimer si l'on aimait toujours!
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et il y ajoute ces deux vers de sa façon :

Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours !
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

Lucrèce rougit : Brutus est deviné.

Ces citations suffisent abondamment pour montrer que les héros de

Mlle de Scudéry sont des républicains de fantaisie et des Romains de convention. Boileau, dans ses *Héros de roman*, n'a eu aucune peine à faire sentir le ridicule de ces rudes personnages parlant un langage si doucereux. Molière, plus philosophe, a attaqué le *Cyrus* et la *Clélie* d'une façon beaucoup plus comique dans la forme, beaucoup plus sérieuse dans le fond. Il ne s'est pas donné le facile plaisir de démontrer que Brutus n'a jamais soupiré si galamment, et que Lucrèce ne recevait point de madrigaux; mais, par quelques traits d'une ineffaçable vigueur, il a décrédité à jamais l'esprit même du livre, et ces traditions sentimentales que Mlle de Scudéry transmettait au public après les avoir reçues elle-même de l'hôtel de Rambouillet. Aujourd'hui c'est seulement comme un tableau des mœurs du temps que l'on peut étudier la *Clélie*.

La fronde y a bien marqué sa trace; cette guerre où les intérêts de galanterie et l'esprit d'intrigue remplaçaient des deux côtés l'énergique et sauvage ardeur des guerres féodales et religieuses, cette lutte sans cruauté, mais sans grandeur, où l'on quitte un parti parce que l'on quitte sa maîtresse, où les relations sociales, les divertissemens, les conversations sont à peine interrompues : tel est le modèle mesquin d'après lequel Mlle de Scudéry représente la tragique révolution qui chasse les rois de Rome. Dans la *Clélie*, l'amour, ou ce qu'elle appelle de ce nom, est le motif de toutes les entreprises, la cause de tous les événemens. Si Brutus détruit à Rome la royauté, c'est pour venger son amante; si Horatius Coclès est un héros, c'est pour mériter un regard de Clélie. Point d'antipathies entre les deux partis, point de haines violentes entre les républicains et les partisans des rois; c'est une lutte de courtoisie, un combat de civilités entre gens qui savent vivre, quelques duels, beaucoup de visites, beaucoup d'entretiens. Les messages amoureux vont et viennent d'un camp à l'autre avec la même facilité que les billets de Bussy à sa cousine, et ceux de La Rochefoucauld à Mme de Longueville. Les dames assistent aux carrousels, ou du haut des remparts regardent les combats qui se livrent aux portes, comme Mlle de Montpensier et ses dames contemplaient du haut de la Bastille le combat de la porte Saint-Antoine. Leur présence anime les combattans, et quand Horatius Coclès, après avoir défendu vaillamment le pont du Janicule, tombe dans le Tibre, dès qu'il reparaît à la surface, son premier soin est de regarder vers la fenêtre de Clélie, pour voir si elle l'a aperçu.

Chacun des héros de la fronde avait sa dame à laquelle il devait rapporter toutes ses pensées; les belles passions étaient aussi de rigueur

à l'hôtel de Rambouillet. Il en était de même à Rome au temps de Brutus, si nous en croyons Mlle de Scudéry. Il est clair que pour elle l'espèce humaine est exactement divisée en deux classes, les amans et les amantes; l'amour est la seule passion qui trouve place dans ce roman; Mlle de Scudéry semble avoir aboli toutes les autres. Il n'y a guère que Tarquin chez qui l'amour soit combattu par l'ambition : aussi c'est un personnage sacrifié. Tous aiment ou ont aimé : comme, au milieu d'un si grand nombre de personnages, il doit nécessairement s'en trouver quelques-uns (bien peu, il est vrai) qui ne sont plus en âge d'être amoureux, on a soin de nous raconter longuement leurs anciennes passions. Tous d'ailleurs aiment de la même façon, patiemment et purement : Sextus seul fait exception à cette règle, on ne pouvait raisonnablement en faire un amant honnête; mais chacun demeure d'accord qu'*il ne se peut guère voir un plus aimable libertin*. Entre tous ces amans, il y a quelques différences cependant; c'est une espèce qui a ses variétés. Il y a l'amant sombre et mélancolique, Brutus; l'amant *violent* et *incivil*, Horatius Coclès, que l'amour porte souvent à des extrémités fâcheuses, comme d'enlever un certain nombre de fois Clélie, qui ne l'aime pas. Il y a encore l'*amant agréable* qui se contente de charmer sa maîtresse par son enjouement et sa belle humeur, Amilcar; enfin le parfait amant, l'*incomparable Aronce*, le héros du livre, le type et l'idéal du genre. Dans la société des précieuses, c'était sur ce modèle qu'on était tenu de se former. M. de Montausier attendit quatorze ans avant d'épouser Julie d'Angennes; Aronce est également respectueux et tendre; il semble se créer à plaisir des difficultés pour ne pas s'unir à Clélie. On se demande souvent pourquoi il n'en finit pas plus tôt, s'il est aussi passionné qu'on le dépeint; *mais la belle chose que ce serait*, dit judicieusement Madelon, *si d'abord Cyrus épousait Mandane et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie!* C'est ce qui explique pourquoi Julie d'Angennes avait trente-huit ans au moment de son mariage, et pourquoi les romans de Mlle de Scudéry peuvent remplir dix volumes entiers.

On concevrait pourtant ces retards calculés et volontaires, si on pouvait les attribuer à un sentiment caché des misères de notre nature et de la vanité de nos affections même, à cet instinct secret qui nous avertit de conserver le plus long-temps possible l'illusion chérie, et de retarder le moment fatal où l'idéal rêvé peut s'évanouir. Le pape, dit-on, offrit à Pétrarque de le séculariser pour qu'il pût épouser Laure : *Non, très saint Père*, reprit le poète; *j'ai encore bien des sonnets à faire*. L'idéal que le poète veut conserver pour son imagination, cha-

cun, sans se l'avouer sans doute, peut vouloir le garder pour son cœur. Il ne paraît pas cependant que Mlle de Scudéry ait prêté ce sentiment à Aronce, quoique ses amans aient le tort de raisonner beaucoup trop leur tendresse, et de n'être enivrés d'amour qu'avec préméditation. « Vardes, dit Bussy-Rabutin dans une de ses lettres, *a dessein* d'être amoureux de Mme de Roquelaure cet hiver. » Les amans de la *Clélie* semblent taillés sur ce patron; ces gens-là semblent tous jouer avec la passion. Ils s'analysent eux-mêmes, ils ont toujours la main sur leur cœur pour en compter les battemens; ils semblent ne voir dans leur amour qu'un sujet de dissertations galantes, un prétexte à des madrigaux : c'est pour eux un amusement de société, une mode que doivent suivre les honnêtes gens; ce n'est point, comme dans nos grands tragiques, un entraînement irréfléchi, marqué de ce caractère de fatalité qui en excuse les égaremens; ce sont de molles et volontaires langueurs qui énervent l'ame et dépravent la volonté.

On a beaucoup cité le mot de Ninon : *Les précieuses sont les jansénistes de l'amour*. Il y a bien du molinisme pourtant dans leur manière d'en discuter. Comme les adversaires de Pascal, elles ont la fureur des cas de conscience, elles *distinguent* toujours. Au sens simple et droit de la morale vulgaire, elles substituent volontiers des subtilités mystiques, une casuistique amoureuse, qui ne peut tourner au profit de l'honnêteté. J'imagine que ces romans ont troublé bien d'autres ménages que celui de Gorgibus. Sans ajouter entièrement foi aux méchancetés de Tallemant et de Saint-Evremond contre les précieuses, sans aller fouiller les mémoires du temps pour y trouver des anecdotes scandaleuses, on peut croire qu'il y avait bien des dangers *à naviguer ainsi sur le fleuve du Tendre;* et c'est avec raison qu'Arnolphe, stupéfait d'entendre Agnès développer avec tant d'aisance tous les motifs qui excusent son amour pour Horace, s'écrie avec effroi :

Peste! une précieuse en dirait-elle plus!

Ce n'est pourtant pas la faute de Mlle de Scudéry si tous ses héros ne sont pas des gens parfaits. Ils sont tous remplis d'esprit, de grace, de nobles sentimens; je ne vois que Tarquin, Tullie et Sextus qui fassent un peu ombre au tableau : il n'en pouvait être autrement. Cette habitude de donner ainsi tant de vertus à tout le monde fait honneur sans doute à Mlle de Scudéry : douce et honnête, elle ne pouvait se complaire dans le tableau du vice et du crime. D'ailleurs, ces personnages étant des portraits et représentant les amis et connaissances de Mlle de Scudéry, il était malaisé de les peindre en laid; aussi leur

prodigue-t-elle sans marchander toutes les qualités, toutes les perfections que les romanciers réservent d'ordinaire pour un seul personnage. Les noms propres reviennent rarement sans être accompagnés d'une épithète laudative : *l'illustre Aronce, l'incomparable Clélie, l'aimable Xénocrate, l'agréable Amilcar.* Ces épithètes s'attachent aux noms et en deviennent inséparables, comme les épithètes homériques. De plus, ce sont tous des gens de qualité. Mlle de Scudéry a créé à cet effet toute une féodalité romaine et carthaginoise : *le prince d'Amériole, le prince de Numidie, la princesse des Léontins,* etc. Quelques-uns, comme chez nous les ducs de l'empire, doivent leur titre aux batailles ou aux siéges où ils se sont distingués : le second fils de Tarquin a reçu le nom de *prince de Pométie,* parce qu'il s'est signalé au siége de cette ville. Toute cette société, beaucoup trop nombreuse, arrive de Sicile, de Grèce, d'Afrique, de tous les points de l'Italie. Mlle de Scudéry les fait aller et venir d'un pays à l'autre avec une merveilleuse facilité, non point pour compliquer les événemens, non point pour varier les caractères et former des contrastes, mais simplement, je suppose, pour augmenter le nombre des portraits, et, en multipliant les interlocuteurs, allonger les conversations.

En effet, ce roman n'est guère qu'une conversation en dix volumes, interrompue de temps en temps par quelques incidens, et surtout par de longues histoires que raconte un des personnages. C'est là encore un des traits de l'époque, c'est le goût des romans et des récits merveilleux qui a passé dans le roman même. Il y a même un passage remarquable où Amilcar, après avoir raconté une histoire, propose de donner la *clé* des personnages, et la donne en effet : il se trouve que ce sont tous des amis de Clélie. Tout le monde, dans ce roman, cause, et cause bien; Mlle de Scudéry a soin de nous le faire remarquer dans l'occasion. Quand Sextus est amené chez Lucrèce, une des choses qui l'enchantent, c'est *qu'elle se tire admirablement de la conversation.* Ailleurs, Porsenna, amoureux de Galérite, est obligé de s'en séparer : il entretient un moment la jeune fille. « Cette séparation fut tendre et touchante, et ceux qui ont raconté cette aventure disent qu'il n'était pas croyable qu'*une aussi jeune personne que Galérite eût pu se tirer d'une conversation de cette nature avec autant de jugement et autant d'adresse.* » Malheureusement, il y a là un inconvénient grave : les plus jeunes personnes *se tirent des conversations* (qui toutes roulent invariablement sur l'amour) avec une sûreté et une sagacité un peu étranges à leur âge : naïveté, fraîcheur, innocence, tout cela leur manque. La jeune Clélie disserte sur l'amour

comme aurait pu faire Mlle de Scudéry elle-même après tant d'observations désintéressées, ou Mme de Longueville après une si longue expérience personnelle. Cependant ces entretiens sont une des parties du livre les plus dignes d'attention; ils sont souvent ingénieux et spirituels, remplis d'observations fines et délicates. C'est d'ailleurs un tableau fidèle des conversations du temps. Toute une société a contribué à ce roman, comme une génération entière a pris part, dit-on, aux poèmes homériques; et il était naturel que ce fût une femme qui se chargeât de réunir et de publier cette épopée de la conversation galante au XVIIe siècle.

Mlle de Scudéry renonça bientôt à cette forme du roman qui la gênait; et, au lieu d'encadrer ses dissertations dans une bordure historique qui ne leur convenait guère, elle publia une série de *conversations* ou d'*entretiens* sur divers sujets de morale. Ce genre plus grave était d'ailleurs plus convenable à son âge et lui réussit : cet ouvrage est sans doute ce qu'elle a fait de meilleur, sinon de plus curieux. On y trouve la délicatesse et l'élévation ordinaire de son ame, et le style en est agréable. Il ne faudrait pas croire en effet que le style de Mlle de Scudéry soit aussi affecté et aussi prétentieux que les aventures de ses héros et les sentimens qu'elle leur prête; il est simple en général, et presque toujours assez négligé, surtout dans ses romans, qu'elle écrivait à la hâte. Les mêmes formes y reviennent souvent; on ne saurait croire par exemple combien il y a de phrases qui commencent par ces tournures lourdes et gauches : *si bien que... de sorte que... joint que.* C'est le raffinement dans la métaphysique amoureuse, c'est la subtilité dans les sentimens qu'il faut critiquer en elle; mais son langage est presque toujours assez naturel, surtout quand on le compare à celui de Balzac et de Voiture, si vantés à l'hôtel de Rambouillet.

La société de Mme de Rambouillet s'était peu à peu dissoute : plusieurs sociétés moins illustres en avaient recueilli les débris. Mlle de Scudéry eut ses réunions, et ses *samedis* devinrent bientôt célèbres. Pellisson, Sarrazin, Godeau, Conrart, Chapelain, M. de Montausier, en étaient les habitués. Chacun y avait un nom de roman, ordinairement celui sous lequel il avait été désigné dans le *Cyrus* ou la *Clélie :* Conrart, *Théodamas;* Pellisson, *Herminius* ou *Acante;* Sarrazin, *Amilcar* ou *Polyandre*, etc. Godeau, évêque de Vence, petit et chétif après s'être intitulé le *nain de Julie* à l'hôtel de Rambouillet, s'appelait chez *Sapho* le *mage de Sidon,* ou bien encore le *mage de Tendre.* Les conversations roulaient d'ordinaire sur des sujets d'amour, comme

dans la *Clélie :* Pellisson était chargé de tenir registre des délibérations; ces comptes-rendus s'appelaient *chroniques du samedi* (1). On en a un extrait que chacun peut consulter dans les manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal. Si les détails que ce manuscrit renferme nous avaient été transmis par une personne étrangère à ces réunions, on croirait qu'on y a voulu ridiculiser à plaisir la société de *Sapho.* On y trouve le compte-rendu d'une journée célèbre dans les annales des précieuses. Le samedi 20 décembre 1653, l'assemblée étant réunie, Théodamas (Conrart), qui *brûle d'une passion discrète pour la princesse Philoxène* (Mme Arragonais), lui envoie un cachet de cristal avec un billet en vers. Il faut répondre, et alors s'engage une espèce de tournoi poétique et galant : Polyandre et Acante improvisent chacun un madrigal, qui est accueilli avec enthousiasme; peu à peu l'ivresse poétique devient contagieuse, les têtes s'échauffent, les madrigaux se succèdent, se croisent avec une extrême rapidité, la plume court de main en main; jusqu'aux valets de la maison, tout le monde fait des vers, et ces vers, que le manuscrit rapporte, sont tous plus pitoyables les uns que les autres. Enfin, *d'un commun accord, on assigne à l'invincible Polyandre* (Sarrazin) *le prix du combat.* Cette mémorable journée prit le nom de journée des madrigaux. Un extrait de ce compte-rendu serait un commentaire excellent à joindre aux *Précieuses ridicules* (2). Le madrigal de Mascarille vaut bien ceux de l'*invincible Polyandre.*

Malgré toutes ces niaiseries, Mlle de Scudéry vivait honorée et respectée. En 1671, l'Académie ouvrit, pour la première fois, le concours pour le prix d'éloquence, fondé par Balzac : Mlle de Scudéry obtint le prix. Son discours *de la Gloire* est pourtant assez faible; mais un prix fondé par un des héros de l'hôtel de Rambouillet revenait de droit à Mlle de Scudéry. Mme de Sévigné parle toujours d'elle avec beaucoup d'estime : « *L'esprit et la pénétration de Sapho n'ont*

(1) Ce manuscrit existe encore. « Je l'ai eu entre les mains, dit M. de Monmerqué dans sa précieuse édition de Tallemant : il fait aujourd'hui partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Feuillet, des affaires étrangères, de la société des bibliophiles français. Ce recueil est écrit par Conrart pour la plus grande partie. Il porte des corrections et des additions de la main de Pellisson. On y rencontre même quelques mots tracés par Mlle de Scudéry. »

(2) Ainsi qu'aux *Femmes savantes.* Chrysale se plaint que ses valets eux-mêmes font des vers :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire;
L'autre rêve à des vers, quand je demande à boire.

point de bornes, dit-elle dans une lettre à M. de Pomponne; elle lui écrivait quelquefois. Huet, Segrais, Ménage, Fléchier, professaient une grande admiration pour cette illustre fille, et Mascaron, évêque de Tulle, lui écrivait en 1672 : L'occupation de mon automne est la lecture du *Cyrus,* de la *Clélie* et d'Ibrahim (*l'Illustre Bassa*). Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point de difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

Mlle de Scudéry méritait ces hommages par son caractère beaucoup plus que par son talent. Son cœur était toujours du parti des opprimés; elle resta fidèle à Fouquet disgracié; c'est elle qu'il chargeait de remettre secrètement au gazetier Loret la pension que celui-ci touchait avant la chute du surintendant (le haineux Colbert, irrité de la fidélité de Loret envers son bienfaiteur, avait supprimé la pension); c'est à elle que Pellisson faisait passer les mémoires qu'au fond de la Bastille il écrivait en faveur de Fouquet. Mlle de Scudéry ne négligea rien, de son côté, pour adoucir la captivité du pauvre Pellisson jusqu'au moment où il fut rendu à la liberté.

George de Scudéry était mort en 1667; sa veuve, qui eut avec Bussy-Rabutin une correspondance suivie, ne semble pas avoir continué de fréquenter sa belle-sœur; du moins elle ne parle jamais d'elle dans ses lettres. Mlle de Scudéry resta seule, et vit peu à peu disparaître tous ses anciens amis : de nouvelles connaissances les remplacèrent imparfaitement. Son esprit garda jusqu'à la fin la même vivacité : à quatre-vingt-douze ans, elle adressait encore au roi quelques jolis vers. Elle mourut en 1701; deux églises se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture; il fallut que l'autorité intervînt pour terminer ce différend. Long-temps encore elle eut des admirateurs. L'abbé Prévost la cite avec éloge dans son journal (*le Pour et le Contre*), et Hoffmann a donné son nom à l'un de ses meilleurs contes (1).

(1) Boileau ne publia qu'en 1710 son *Dialogue des héros de roman.* Cette critique de la *Clélie* et du *Cyrus* venait bien tard; mais sans doute les romans de Mlle de Scudéry avaient encore quelque réputation, puisque Boileau a pensé que cette critique pouvait offrir quelque intérêt. Il dit dans la préface que, *dans sa jeunesse, il lut ces romans, ainsi que les lisait tout le monde, avec beaucoup d'admiration, et qu'il les regardait alors comme des chefs-d'œuvre de notre langue.* « Mais enfin, mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages;.... Je composai ce dialogue dans ma

Nous n'avons point dissimulé les côtés faibles de Mlle de Scudéry, nous n'avons point cédé à cette manie de réhabilitation qui est, dit-on, une des maladies de notre siècle (quoique de nos jours le défaut le plus général ne soit pas de flatter les vaincus). Nous pensons pourtant qu'une étude sérieuse de ces romans ne serait pas inutile à l'histoire de notre littérature. Ces ouvrages, quelle que soit leur faiblesse, ont joui long-temps d'une heureuse destinée; il est impossible qu'ils n'aient pas eu une assez grande influence. Si *le Roman comique* préparait *Gil Blas*, Mlle de Scudéry, dans un autre genre, ouvrait la voie à Mme de La Fayette : *la Princesse de Clèves* est la peinture sobre et correcte de ces passions contenues que la *Clélie* analyse si longuement. Cette influence se retrouverait également au théâtre. S'il est arrivé parfois aux héros de Corneille d'imiter les allures des capitans mis en honneur par La Calprenède, ne trouve-t-on pas aussi dans Racine les fadeurs sentimentales de Mlle de Scudéry? Dans ses tragédies, comme dans la *Clélie*, n'y a-t-il pas beaucoup d'entretiens et trop peu d'action? Enfin cette anatomie profonde des passions, qui nous étonne dans Racine, ces retours continuels que les amans font sur eux-mêmes, ce soin avec lequel ils étudient leurs propres émotions, n'est-ce pas là ce que Mlle de Scudéry essayait de faire dans la mesure de son talent? Nous ne voulons pas établir ici une comparaison trop injurieuse pour Racine; mais est-il possible à un poète, et surtout à un poète dramatique, de se soustraire entièrement à l'influence du goût dominant? Or, presque tous ceux qui assistaient aux représentations d'*Andromaque* et de *Phèdre* avaient lu et admiré Mlle de Scudéry. — Cette étude, d'ailleurs, nous inspirerait une admiration plus éclairée et plus vive pour Corneille et pour Racine; elle prouverait qu'ils ne devaient leurs qualités qu'à eux-mêmes, et que leurs défauts, au contraire, leur ont été imposés par les préjugés et le mauvais goût de leurs contemporains (1). On leur a souvent reproché, par exemple, d'avoir négligé la

tête, mais... je gagnai sur moi de ne point l'écrire et de ne le point laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin *à une fille, après tout, qui avait beaucoup de mérite*, et encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. »

(1) Ce qui est assez remarquable, c'est que les contemporains de Racine lui reprochent parfois de n'être pas assez *tendre :*

> Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
> Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de *tendre*.

Bussy, dans une de ses lettres, déclare qu'*il n'a pas trouvé tant de tendresse dans Bérénice*, et il ajoute avec sa fatuité ordinaire : *Du temps que je me mêlais d'avoir de la tendresse, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice.* (13 août 1671.)

vérité historique, la *couleur locale*, de n'être pas assez Grecs ou assez Romains. La lecture de La Calprenède et de Mlle de Scudéry nous corrigerait de cette injuste sévérité; elle nous montrerait que nos deux grands tragiques ont été sur ce point beaucoup plus rigoureux avec eux-mêmes qu'on ne l'était à leur égard. Le public qui se contentait des Romains et des Grecs de la *Cléopâtre* et de la *Clélie* ne pouvait être fort exigeant.

Enfin il serait intéressant d'étudier ainsi à son origine, et de suivre dans ses développemens, cette littérature de second ordre qui, pendant deux siècles, va côtoyant la grande littérature, jusqu'au moment où, de nos jours, elle semble parfois s'en séparer et trop souvent devenir une espèce de marchandise qui n'a plus rien de littéraire. On rencontrerait d'abord Marivaux imitant Mlle de Scudéry dans ses subtiles et ingénieuses analyses, et, comme elle, *pesant précieusement des riens dans des balances de toiles d'araignée;* un peu plus tard, l'abbé Prévost avec ses grands romans, auxquels un seul de ses ouvrages, court et rapide, a survécu (1). *Dans ce genre secondaire, où la délicatesse et un certain intérêt suffisent, mais où nul génie (s'il s'en rencontre) n'est de trop* (2), nous trouverions à toute époque des triomphes mérités et des succès scandaleux; à côté de Voltaire et de Jean-Jacques, de *Zadig* et de *la Nouvelle Héloïse*, nous verrions Crébillon fils goûté, applaudi, exalté, et d'Arnaud-Baculard comparé par Frédéric-le-Grand à Voltaire, qui eut ce jour-là assez de modestie pour s'en fâcher. Ainsi, peu à peu, en suivant ce courant plus ou moins rapide, plus ou moins grossi par les affluens étrangers, nous arriverions par degrés à l'immense débordement auquel nous assistons aujourd'hui, et l'histoire du temps passé nous consolerait peut-être un peu de nos misères. Le XVIIe siècle lui-même avait bien les siennes. Grace à l'éloignement, ce n'est plus pour nous que le siècle de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine; il n'en était pas de même pour les contemporains. Que de noms oubliés aujourd'hui étaient alors cités avec honneur à côté de ces grands noms! Pourtant il ne faudrait pas pousser trop loin le parallèle. Sans doute, au XVIIe siècle comme aujourd'hui, on arrivait au succès en flattant des goûts frivoles, en sacrifiant les suffrages sérieux aux engouemens passagers; mais le public qui donnait alors le ton aux romanciers, le pu-

(1) Si ses longs développemens semblent une imitation de Richardson, Prévost n'avait pas oublié, comme on l'a vu plus haut, les romans de Mlle de Scudéry.

(2) M. Sainte-Beuve.

blic dont l'opinion était souveraine, dont le caprice avait force de loi, ne ressemblait guère à celui d'aujourd'hui. Sous Louis XIV, on s'adressait à une société choisie, on en reproduisait le ton et le langage, et il fallait encore quelque talent pour représenter fidèlement ces entretiens, quintessenciés peut-être, mais délicats et ingénieux. Aujourd'hui l'on s'adresse à la foule et chacun se met à son aise; les lecteurs, plus nombreux, sont aussi moins exigeans. La *Clélie* avait au moins une forme littéraire qui dissimulait un peu l'absurdité du fond; elle se recommandait par le style, et c'est là ce qui a valu à ce mauvais roman une existence si longue et si brillante, une vogue si inquiétante pour le goût. La plupart des romans actuels ne présentent pas le même danger. Assurément, s'il fallait choisir entre les improvisateurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, nous prendrions parti pour les premiers; après tout, le langage des ruelles valait mieux que celui des bagnes. Il faut pourtant convenir que nos romans médiocres ont un incontestable avantage sur la *Cléopâtre* et la *Clélie;* ils vivent beaucoup moins long-temps. Depuis que la presse quotidienne leur est venue en aide, la consommation est devenue plus considérable, mais aussi plus rapide; ils meurent chaque jour en détail, et, s'ils arrivent en foule, ils disparaissent plus promptement.

EUGÈNE DESPOIS.

DE

L'AGITATION INDUSTRIELLE

ET

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

I. — *De la Liberté du Travail*, par M. CHARLES DUNOYER.
II. — *Essai sur l'Organisation du Travail et l'Avenir des Classes laborieuses*, par M. MORIN.
III. — *Des Lois du Travail et des Classes ouvrières*, par M. G. DUPUYNODE.
IV. — *Du Paupérisme*, par M. MARCHAND.
V. — *L'Organisation du Travail et l'Association*, par M. MATH. BRIANCOURT.
VI. — *L'Organisation du Travail d'après la théorie de Fourier*, par M. P. FOREST.
VII. — *Histoire des Idées sociales*, par M. F. VILLEGARDELLE.
VIII. — Publications diverses.

Il ne faut pas s'étonner que les questions qui touchent au travail industriel préoccupent notre époque. L'esprit d'industrie s'est emparé de notre société, il l'anime et la stimule, il exerce sur les activités individuelles une influence prépondérante, et forme le trait le plus prononcé de la physionomie générale de ce temps. Chaque époque apparaît ainsi avec sa préoccupation principale qui lui donne un caractère. Tout près de nous, le XVIIIe siècle se distingue par un mouvement philosophique inoui; nous voyons ensuite la république française livrée aux grandes illusions démocratiques, l'empire aux idées militaires, la restauration à la lutte de deux principes et de deux régimes. Aujourd'hui notre société, fatiguée de longues commotions, se tourne avec une sorte d'entraînement vers les efforts pacifiques de l'industrie : elle doit se ressentir de cette nouvelle application de ses forces. La vie industrielle sou-

lève, parmi nous, des questions qui lui sont propres, et qui dérivent de ses conditions élémentaires. Les idées et les faits industriels ont des historiens, les ouvriers trouvent des généalogistes qui suivent à travers les siècles le rude chemin que le travail a couvert de ses sueurs.

S'il est une tendance, au milieu de ce mouvement, qui mérite d'être accueillie avec une faveur particulière, c'est celle qui se propose de relever l'état moral et d'améliorer le sort des classes laborieuses; mais, hélas! on s'est bien souvent égaré dans la recherche des moyens. Tantôt on a méconnu, dans des plans impraticables, quelques-uns des élémens essentiels de la nature humaine; tantôt on n'a pas compris la situation relative et le rôle spécial des divers agens de la production. On a contesté des améliorations évidentes, on a exagéré les maux réels, les incertitudes douloureuses qui se mêlent au bien accompli. Le pouvoir social a été amèrement accusé, comme s'il tenait sous sa main un remède infaillible. Toutefois ces erreurs de la critique et de la théorie ne sont pas une raison pour comprimer l'essor de la pensée qui aspire vers un état de choses meilleur et plus sûr. La disposition des esprits à s'occuper des questions relatives aux classes ouvrières est bonne et suffisamment motivée. Il convient seulement de l'éclairer, de la diriger, d'en prévenir ou d'en redresser les écarts.

Depuis plusieurs années, nous entendons incessamment répéter que pour étouffer dans leur germe les causes de la misère, et ouvrir devant le monde l'ère d'un bonheur inconnu jusqu'à ce jour, il faut organiser le travail. On prétend résumer toutes les autres questions dans celle-là. Des cris partis des camps les plus opposés somment le gouvernement de se mettre à l'œuvre et de donner au travail une satisfaction légitime. Des écrits nombreux, dont les conclusions sont fort diverses, ont été publiés sur ce sujet, qui défraie à lui seul la polémique de plusieurs journaux. Survient-il quelque part une perturbation dans les faits industriels, on l'attribue au défaut d'organisation du travail. Les ouvriers d'un corps d'état exigent-ils une augmentation de salaire, les ateliers sont-ils subitement abandonnés, la tranquillité publique est-elle inquiétée soit par le désordre matériel, soit par des contre-coups funestes, et la liberté des transactions profondément atteinte, c'est toujours faute de cette organisation du travail, qu'on érige en remède infaillible. Avec l'organisation du travail, plus de plaintes, plus de désirs immodérés, plus de ces désordres si fertiles en souffrances, c'est-à-dire d'autres hommes, une autre société. A l'origine, la question s'était annoncée par de simples recherches sur l'état des travailleurs; plus tard, elle avait produit différens systèmes; en ce moment, elle traverse une nouvelle phase. On ne se borne plus à discuter, on veut agir, et, avec l'organisation du travail pour mot d'ordre, on cherche à semer l'agitation parmi les classes laborieuses.

Je crois utile d'examiner de près le mouvement auquel nous assistons, de l'interroger sur sa nature, sur ses tendances, sur son avenir. Contient-il des germes féconds? est-ce un vain bruit et une agitation condamnée d'avance

à rester stérile? Cette question de l'organisation du travail est-elle pour notre époque une question aussi grosse, aussi menaçante qu'on se plaît à le redire? N'a-t-elle pas été dénaturée par des exagérations gratuites? Je voudrais essayer de dégager le problème de la déclamation et de l'erreur, et, après avoir apprécié ce qu'on propose, indiquer ce qu'on peut faire; mais, avant tout, il faut s'entendre sur les mots et poser la question en ses termes simples et naturels.

I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

L'organisation du travail comprend deux ordres d'idées : le régime disciplinaire auquel sont assujettis les travailleurs, la distribution des produits du travail. Le régime disciplinaire résulte de la loi ou d'institutions particulières consacrées par l'usage; la distribution des produits peut être également assujettie à des règles arbitraires et positives, l'histoire en offre des exemples dans certains états de société; elle peut aussi être laissée dans le domaine de la convention libre, et alors elle est dominée par les lois générales de la production que la science moderne a mises en lumière.

Les principes fondamentaux sous l'empire desquels le travail peut être placé ne sont ni très nombreux ni fort compliqués. On peut les ramener à cette alternative, l'asservissement ou la liberté. Au milieu des vicissitudes économiques dont l'histoire nous offre le spectacle, mille variétés, mille différences, mille conditions distinctes se sont manifestées. Toutes se rapportent cependant à l'un des deux régimes : si elles s'écartent de l'un, elles se rapprochent de l'autre. Un pays n'est pas absolument libre de se prononcer entre les deux principes et de faire un choix. L'ordre industriel est soumis à des influences dont les peuples ne s'affranchissent point en un jour; il se ressent de l'état social, des idées et des habitudes politiques. Les sociétés humaines, pour qui le travail est une nécessité, ont toujours possédé un ensemble de règles ou d'usages qui en ont constitué l'organisation. Moins le travail était libre, plus les règles étaient simples et uniformes. Qu'on cesse donc de nous présenter l'idée même de l'organisation comme une découverte de notre temps. Lorsque le travail était complètement asservi, lorsque le travailleur était esclave, l'autorité du maître tenait lieu de discipline; avec la propriété de la personne du travailleur, la loi lui adjugeait tous les produits de son industrie. Elle contenait bien cependant quelques dispositions inspirées par une protestation secrète de l'humanité offensée, qui s'écartaient de la rigueur de son principe; mais les conditions qu'elle imposait au maître étaient souvent inexécutées, et les réserves qu'elle faisait au profit de l'esclave restaient presque toujours illusoires. C'était là un système d'organisation, système détestable, outrageant, immoral, mais très régulier et très prévoyant. Le servage, la corporation privilégiée et exclusive, sont autant de modes qui dérivent, en s'adoucissant, du même principe général.

Le régime de la liberté répugne-t-il à l'idée d'ordre? Non : il suppose l'ordre au contraire, car, en industrie comme en politique, il n'y a point de liberté sans règle. La liberté résulte de l'équilibre des forces diverses, destiné à prévenir tout choc, tout empiétement illégitime. Le travail demeure libre toutes les fois que le travailleur conserve la disposition de lui-même, qu'il peut choisir le métier auquel il appliquera son activité, en changer si cela lui convient, débattre les conditions de son concours, l'accorder ou le refuser quand bon lui semble. Chez nous, le travail est libre; toutes les exigences de la liberté sont satisfaites. Nos pères ont adopté, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, ce grand principe, glorieusement proclamé déjà par Turgot. Les résultats du nouveau régime ont été immenses.

Au premier moment et sous l'influence des idées de réaction contre des abus antérieurs, on s'était livré avec enthousiasme aux rêves d'une liberté illimitée, sans excès, se suffisant à elle-même. Cette belle illusion s'évanouit bientôt devant l'expérience. On sentit le besoin de modérer l'arbitraire individuel, qui dégénérait en licence et compromettait tous les intérêts. Un régime disciplinaire fut alors ébauché avec une hardiesse remarquable. La loi du 22 germinal an XI sur la police des manufactures, devenue insuffisante aujourd'hui, révélait des vues arrêtées et des prévisions lointaines : elle renouait des traditions violemment interrompues et posait les bases du nouvel ordre industriel. Des arrêtés sur les livrets d'ouvriers et sur l'établissement des chambres consultatives développèrent la pensée de cette loi. A la même époque, les chambres de commerce renaissaient, les conseils de prud'hommes allaient être institués. Tels furent les élémens de la nouvelle organisation; il faut y ajouter les articles du code civil sur le *louage d'ouvrage* et ceux du code pénal contre les coalitions, déjà prévues par la loi de germinal. Quelques actes postérieurs ont modifié ou étendu les institutions de ce temps; ils ont eu pour objet de les mettre d'accord avec l'esprit de notre nouveau droit public. D'autres dispositions réglementaires, celles, par exemple, qui concernent le travail des enfans dans les manufactures, appartiennent à un ordre d'idées tout-à-fait étranger à la législation économique du consulat et de l'empire. Le gouvernement de 1830 a sa part dans l'œuvre d'organisation de l'industrie. Les institutions protectrices destinées aux classes laborieuses et consacrées par des lois ou par des ordonnances royales, telles que les salles d'asile, les écoles, les caisses d'épargne, sont un élément très notable du régime actuel. On doit y rattacher aussi les institutions de différens corps d'état, efforts du travail pour trouver en lui-même des appuis et des garanties.

En dernière analyse, la nouvelle organisation se compose de lois de discipline contre certains abus de la liberté, d'établissemens publics créés dans l'intérêt des travailleurs, et des institutions privées de l'industrie. Elle ne saurait admettre, sans être aussitôt infidèle à son principe, des dispositions impératives concernant la répartition des produits entre les divers agens producteurs. Ce régime est-il homogène sur tous les points, est-il com-

plet, est-il au-dessus de toute critique? Non, sans doute : il présente des lacunes fâcheuses et des inconséquences regrettables, quelquefois il déploie trop de rigueur, quelquefois il est trop relâché, et il laisse en dehors de son action des faits qu'il devrait atteindre; mais les changemens accomplis prouvent qu'il n'est pas condamné à l'immobilité. On avait songé, même sous l'empire, à développer d'une façon systématique l'œuvre récemment entreprise. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour concilier les exigences diverses. Délivrés des appréhensions du commencement de ce siècle, nous ne sommes pas partagés sans cesse entre la crainte de tomber dans les excès des anciennes corporations et celle de rouvrir carrière aux abus d'une liberté anarchique. Les quarante dernières années d'expérience nous ont rendu familières les idées de transaction; ces idées doivent servir de base aux lois économiques comme aux lois politiques, si on veut fonder un état de choses à la fois libre et régulier.

Que demandent aujourd'hui les théoriciens de l'organisation du travail? Veulent-ils modifier, corriger, étendre l'ordre industriel existant? Non; ils ne se contentent pas de modifications partielles et graduées. Pour la plupart, ils repoussent en masse tous les élémens actuels; ils demandent un ordre économique tout nouveau, absolument différent, et qui suppose d'abord le bouleversement complet de l'ordre social et politique. La question se trouve ainsi ramenée à des termes très simples et très clairs : nous avons un régime industriel qui est devenu l'objet d'attaques vives et nombreuses; on en propose d'autres pour le remplacer. Dans une telle situation, que devons-nous faire? Examiner ces divers régimes, afin de voir s'il en est un qui se concilie mieux que le nôtre avec le développement individuel et la sécurité sociale, qui soit plus avantageux pour les progrès de l'industrie et le bien-être des masses. D'un autre côté, des économistes ne se bornent point à repousser tous ces systèmes d'organisation; ils veulent exclure absolument le pouvoir public du domaine de l'industrie. Voici donc trois partis fort distincts entre lesquels il faut choisir : adopter l'un des systèmes proposés; rejeter toute prescription réglementaire, et, au milieu d'une société soigneusement ordonnée, laisser l'industrie et le travail en dehors des lois; demeurer dans les termes de la liberté disciplinée sur le terrain de l'organisation actuelle, sauf les complémens et les modifications dont elle paraîtrait susceptible. Nous le dirons tout de suite, ce dernier système nous paraît le seul admissible, et nous espérons démontrer que seul il s'accommode aux nécessités du pays; il a pour lui l'épreuve du temps, et, s'il n'a pas enfanté les merveilles imaginaires que promettent les théories nouvelles, il a suffi, tel qu'il est, pour garantir la société contre le désordre et ouvrir à l'industrie une carrière brillante. Il se prête d'ailleurs à toutes les réformes utiles. Il s'accorde mieux que tout autre, comme les faits les plus significatifs l'ont prouvé, avec l'intérêt des classes laborieuses. Aussi avons-nous pleine confiance dans le principe libéral des institutions actuelles. Quels sont les moyens de les améliorer encore et

de compléter notre régime industriel, soit dans l'ordre des établissemens de prévoyance, soit dans l'ordre des lois de discipline? L'enquête dont on a essayé de faire tant de bruit est-elle nécessaire? En a-t-on besoin pour savoir à quelles mesures s'arrêter? L'étude des théories récemment développées préparera notre réponse à ces questions.

II. — SYSTÈMES RESTRICTIFS DE LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Depuis que l'attention publique s'est portée sur l'organisation du travail, ou plutôt depuis que les partis se sont emparés de la question, chacun a voulu dire son mot. Quelques-uns ont étudié le problème pour lui-même, en vue des intérêts qu'il embrasse; les autres l'ont saisi comme un moyen, comme une bonne occasion de s'adresser au public, et ils l'ont traité le plus souvent sans avoir aucune connaissance de nos lois économiques. De là tant d'écrits déclamatoires, qui manquent de bases et de conclusions. Toutefois, au milieu de ce désordre, plusieurs systèmes plus ou moins contraires au principe de la liberté se dessinent nettement; les opinions qui se groupent autour d'eux se prêtent à l'analyse. Ainsi, nous avons les idées des communistes sur l'organisation du travail, la théorie de Fourier expliquée par ses disciples, les idées des radicaux, le système qu'on peut appeler *système des ouvriers*, celui des conseils industriels hiérarchisés, enfin celui de la restriction de la liberté des masses.

Les écrivains communistes sont ceux qui entendent le régime industriel de la façon la plus radicale et la plus subversive. Tous les autres acceptent l'institution de la propriété. Si quelques-uns la mutilent, si l'école de Fourier, par exemple, lui porte une rude atteinte avec ses actions commanditaires, le principe cependant est à peu près conservé. Nous n'avons pas l'intention de refaire l'histoire du communisme ni d'entrer en longue discussion avec lui (1). La théorie est connue. Quoiqu'elle se présente non-seulement comme une doctrine économique, mais comme une doctrine sociale complète, elle ne brille point par la variété et l'invention; elle repose sur une seule idée, l'idée fausse de l'égalité absolue entre les hommes. L'homme se croit volontiers l'égal de ses supérieurs, et le supérieur de ses égaux. C'est le secret penchant de sa nature; mais il sait fort bien reconnaître entre ses semblables l'inégalité essentielle des facultés et des moyens dont l'inégalité des conditions est la conséquence inévitable. Le communisme refuse d'accepter le principe et la conséquence; il prétend rétablir pendant la vie, par son organisation du travail et son mode de distribuer les produits, l'égalité parfaite. Pour atteindre son but, il rend le travail obligatoire à tout le monde. Ce n'est

(1) Voyez, sur l'histoire du communisme, un travail remarquable publié dans cette *Revue*, livraison du 1er juillet 1843 : *Des Idées et des Sectes communistes*, par M. L. Reybaud.

pas là une innovation fort originale; parmi nous, le travail est déjà la commune loi; l'individu entièrement oisif devient de plus en plus rare. Le trait particulier de la doctrine consiste à imposer de force ce qui s'opère naturellement, si on laisse les choses à leur cours ordinaire. Dans notre société toutefois, chaque ordre de travaux a ses conditions spéciales et un rang hiérarchique. Le communisme croit pouvoir supprimer les différences qui s'y produisent. La constitution politique vers laquelle il aspire décréterait l'égalité de tous les travaux. Pure fiction, profondément contraire à la nature des choses! Au milieu des applications si diverses qu'imposent à l'activité humaine les exigences sociales, il serait trop absurde d'astreindre chacun à supporter à son tour sa part de tous les services. Pourtant l'égalité serait à ce prix. Sans une telle distribution, elle n'est plus qu'un mensonge; les professions et les métiers restent ce qu'ils sont naturellement, en dépit des lois conventionnelles. Le partage égal du bien-être exigerait aussi un égal développement intellectuel. Or, le communisme ne songe point à donner à tous les hommes une instruction semblable, pas plus qu'un même emploi. On dit bien : Chacun sera libre de choisir son état; mais, comme certains métiers indispensables seraient infailliblement abandonnés, on est contraint de placer l'autorité d'un conseil ou d'une magistrature quelconque au-dessus des volontés individuelles. Que devient alors la liberté? que deviennent les promesses de l'égalité des positions et du bonheur?

L'organisation du travail selon les idées communistes n'est pas plus attrayante en pratique qu'elle n'est solide en principe. Imaginez sur quelque point du globe une *Icarie* véritable : est-il un seul homme d'un peu d'activité et d'un peu d'énergie qui consente à échanger les rudes labeurs de notre société actuelle, même avec ses accidens et ses incertitudes, contre les conditions d'un pareil état social? L'existence y devient insipide et gênée; il lui manque le mouvement et la vie; rien n'y remplace le plaisir d'un choix volontaire et la satisfaction qui accompagne tout effort soutenu par l'espérance.

Le socialisme exagéré qui forme la doctrine communiste s'est élevé avec une aigreur extrême contre la concurrence industrielle. Sa critique, plus véhémente que judicieuse, n'a pas jeté un grand jour sur la question même de l'organisation du travail; cependant cette critique constitue seule l'action propre du communisme moderne. Si on la supprime, il n'est plus rien; ses déductions manquent d'originalité après les anciennes utopies du même genre. Depuis des siècles, il est demeuré au même point; il ne s'est pas transformé, il ne s'est pas associé au mouvement général de l'humanité. On le croirait encore au temps où la verve moqueuse d'Aristophane s'exerçait aux dépens de la doctrine et tournait en ridicule ces esprits étroits ou cupides qui prétendaient découper à leur usage et soumettre au niveau de leurs petites pratiques l'idéal que la philosophie avait offert à la contemplation des esprits élevés. On peut aujourd'hui sans crainte laisser les communistes se cramponner, en désespoir de cause, à la question du régime industriel : leur dis-

cussion a été éprouvée; ils n'ébranleront point l'édifice social, ils ne rallieront pas sous leurs drapeaux vieillis de nombreux prosélytes. L'école a même perdu de son terrain depuis quelques années : ses publications deviennent plus rares, la curiosité qui les faisait lire d'abord s'est bientôt rebutée d'une théorie sans justesse et sans nouveauté.

Une autre école, celle de Fourier, prend une part plus active à la discussion du problème économique. Deux écrits viennent d'analyser et de trier les vues du maître sur l'organisation du travail : *l'Organisation du Travail, d'après la théorie de Fourier*, par M. P. Forest, — *l'Organisation du Travail et l'Association*, par M. Math. Briancourt. Sans vouloir revenir ici sur l'appréciation générale du fouriérisme (1), je me borne à considérer le côté industriel du système. L'organisation imaginée par Fourier doit, si l'on en croit ses disciples, rendre le travail attrayant, entraîner passionnément les hommes sans le secours de la morale et de la faim. Je crains plutôt qu'elle ne soit de nature à conduire à la négligence, à l'oisiveté. L'homme se sent porté à ménager sa peine, s'il n'est mû par un stimulant énergique, tel que la nécessité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le désir d'améliorer son état, d'assurer son avenir. Fourier rejette ce puissant mobile. Est-il parvenu à lui en substituer un autre dont l'influence soit plus déterminante et meilleure pour l'individu et pour la société? Je le cherche vainement dans les détails très compliqués de sa combinaison sociale. J'y trouve des analyses ingénieuses et des moyens secondaires d'influence; mais ni *les groupes et les sous-groupes*, ni *les intrigues émulatives*, ni *la passion de l'unitéisme*, ni toutes les conditions prétendues du *travail attrayant*, n'offrent rien qui paraisse devoir exercer sur l'individu une impulsion soutenue et le pousser à l'accomplissement certain et vigilant de son devoir. Assuré contre les suites de son indolence, il ferait le moins de besogne qu'il pourrait; on serait bientôt contraint d'en revenir aux stimulans actuels, sous peine de voir les travaux délaissés et l'homme n'être plus que le roi fainéant d'une nature improductive et envahissante. Les lois de la morale et les besoins de la vie restent encore le frein le plus solide et l'aiguillon le plus sûr.

L'auteur d'une des brochures dont nous venons de parler, M. Forest, s'est efforcé d'atténuer les bizarreries mêlées aux conceptions du génie de Fourier; il a ménagé les susceptibilités des lecteurs étrangers à la doctrine. Il déclare, du reste, sans façon, compter sur la prochaine réalisation d'une commune sociétaire. « Pour cela, dit-il, il ne faut que des hommes et des capitaux. Des hommes, il n'en manque pas en France qui ne demandent pas mieux que d'abandonner une position ennuyeuse et incertaine pour essayer d'un nouveau genre de vie. » C'est vrai, le nouveau a des attraits puissans; mais le nouveau devient bientôt vieux, et il faudrait des changemens conti-

(1) Cette appréciation a été faite dans un travail développé; voyez, dans la livraison du 1er août 1845 : *Des Idées et de l'École de Fourier depuis* 1830.

nuels pour retenir les individus que l'appât de la nouveauté aurait seul réunis. D'ailleurs, on ne doit point espérer enrégimenter sous les sarraux phalanstériens ceux qui occupent déjà une place dans notre société laborieuse. Il ne faudrait pas se montrer trop difficile sur la qualité. On serait obligé d'ouvrir à deux battans les portes de la commune aux désœuvrés, aux esprits inquiets et toujours mécontens de leur sort. Une fois les membres du phalanstère rassemblés, il resterait à les faire travailler *passionnément*, sans le secours de la morale et de la faim, par le *pur attrait du travail*. Là commencerait une difficulté plus sérieuse; là se trouverait, même pour une agrégation mieux choisie, une cause de dissolution. On demande quinze millions de francs pour un essai en grand, et tout au plus deux ou trois millions pour un essai restreint. Ce qui peut arriver de plus heureux à l'école, c'est de ne point trouver les fonds nécessaires pour une épreuve, et, sans trop d'illusion, elle peut compter sur ce bonheur-là.

Le fouriérisme a pris la question de l'organisation du travail comme un moyen de propager ses enseignemens : vain effort, il reste muré dans le cercle d'un petit nombre d'adeptes. La plupart même de ceux qui suivent sa polémique sont étrangers à sa doctrine; la théorie phalanstérienne manque, en effet, de cette simplicité et de cette netteté qui saisissent les intelligences et les gagnent à une idée. On la rend triviale, sans qu'elle devienne populaire. Ce vice de la doctrine est très frappant dans l'ouvrage de M. Briancourt. En exposant le système dans une sorte de roman dialogué, M. Briancourt a cru que l'étude en serait plus attrayante, et il n'est parvenu qu'à lui ôter son caractère original. Le dialogue sur des matières sociales et politiques est soumis, d'ailleurs, à des conditions sévères, sous peine de devenir plat et ennuyeux. Si on met en scène, comme l'écrivain fouriériste, des personnages vulgaires, on tombe infailliblement dans des familiarités de mauvais goût. Pour traiter des matières sérieuses, il faut supposer des interlocuteurs familiers avec de pareilles discussions. Quand on rassemble, pour converser sur un mode nouveau de sociabilité, un pharmacien, un juge de paix, un chef d'escadron en retraite, et quelques autres honnêtes gens aussi peu accoutumés à débattre des sujets philosophiques, on se condamne d'avance à abaisser un langage qui devrait toujours être noble et digne. Il n'est point étonnant dès-lors que l'écrit dont nous parlons soit semé d'objections banales, de comparaisons risquées et d'expressions communes. Fourier ne se fait pas faute de vulgarités pareilles; le caractère original de son style empêche, sinon qu'on s'en aperçoive, du moins qu'on en soit blessé. Ses disciples ont tout à perdre à le suivre dans cette voie : croire attirer les masses en leur parlant un langage trivial, c'est se méprendre sur leurs sentimens.

Les écrivains radicaux, tout en réclamant, pour la plupart, une révolution sociale, n'aspirent pas à transformer les conditions traditionnelles de l'humanité aussi complètement que le voudraient les communistes et les fourié-

ristes. L'école radicale nous a paru du reste extrêmement divisée sur la question du travail. Néanmoins, malgré ses dissidences intérieures, un signe remarquable caractérise assez généralement ses efforts, et les revêt d'une certaine uniformité. On semble d'accord pour sommer le gouvernement d'organiser le travail et de résoudre par des lois le problème économique. J'aperçois, il est vrai, des réserves sur la constitution du pouvoir politique qui serait le mieux en mesure de devenir le directeur général de l'industrie; mais le trait principal n'en subsiste pas moins : la tendance prononcée à conférer au gouvernement une action considérable. Les uns demandent que le pouvoir central devienne le régulateur suprême de la production, et fonde des ateliers sociaux; les autres soutiennent qu'il doit assurer du travail aux ouvriers, et fixer les salaires, comme s'il disposait de toutes les influences qui en occasionnent les fréquentes variations.

Cette attitude nouvelle de l'école radicale, cette réaction inattendue contre les principes de liberté, ne sont pas les faits les moins significatifs de notre époque, ni les moins utiles à méditer. Le pouvoir est loin de chercher à sortir du cercle de son action; il ne prétend point devenir l'arbitre quotidien et responsable de l'industrie, et maîtriser des conditions sur lesquelles il ne peut exercer qu'une influence indirecte. Il résiste à des sollicitations multipliées; il répudie une part trop étendue, contraire aux vrais principes, qui dispenserait l'individu de prévoyance, diminuerait ses efforts personnels au grand préjudice de sa dignité morale, et ne pourrait pas réaliser des espérances follement conçues. D'où viennent, au contraire, les sollicitations nouvelles des radicaux? Si nous nous reportons au-delà de la révolution de juillet, le parti libéral n'aurait point songé à mettre ainsi entre les mains d'un gouvernement la direction du travail, à lui livrer l'industrie organisée et dépendante. Quelle opposition eût alors soulevée une prétention pareille, si elle avait osé se produire! Que s'est-il donc passé? Est-ce que l'école radicale renonce à ses antécédens? Non; mais elle a subi l'influence des évènemens même contre lesquels elle a inutilement protesté. Sous la restauration, une défiance irrésistible s'éveillait au sein du pays devant chaque manifestation du pouvoir, défiance légitime, car le gouvernement, malgré des services réels et un désir de bien administrer auquel on n'a pas encore rendu pleine justice, se posait politiquement en ennemi de la société renouvelée; il se montrait incapable de la comprendre et de la diriger. La révolution de juillet a mis fin à cet antagonisme : elle a conquis un gouvernement pour les idées nouvelles et les nouveaux intérêts. Les conséquences de ce grand changement, qui constituent la force morale de l'établissement de 1830, éclatent jusque dans le langage de ses adversaires. Si l'esprit de défiance n'a pas été étouffé, il est devenu moins vif, moins général. On a un peu perdu l'habitude de regarder le pouvoir comme nécessairement ennemi. C'est grace à cette transformation lente et profonde de l'opinion publique qu'a pu se produire l'idée d'accroître l'action du gouvernement dans l'ordre des intérêts industriels.

On doit néanmoins, au milieu du mouvement de l'école radicale, faire aussi la part des passions et des entraînemens politiques. Les avances ont-elles toujours été sincères? En pressant le gouvernement d'agir, n'a-t-on jamais eu l'intention secrète de lui susciter des embarras? N'a-t-on jamais pensé à le mettre dans cette alternative ou de sortir de son rôle pour suivre une impulsion téméraire, ou de donner, en résistant à cette impulsion, l'occasion de dire aux classes laborieuses qu'il se préoccupait peu de leur sort? Plus d'une fois le ton des radicaux a permis de leur imputer cette duplicité mal déguisée; mais qu'importent les intentions? Il s'agit pour nous de voir si la polémique de l'école radicale a fourni de nouveaux et bons élémens à la solution du problème.

J'y ai vainement cherché un système complet, homogène, qui pût satisfaire des esprits sérieux et positifs. Tout se réduit à peu près à une critique virulente, poussée fréquemment au-delà de toute mesure et de toute vérité, et à quelques propositions vagues, déclamatoires. Rien de plus facile que de s'élever contre la concurrence : on ferme les yeux sur le bien; on généralise des accidens partiels, et, méconnaissant cette vérité que l'homme abuse des meilleures choses, on attribue au principe de la liberté un mal qui a sa source dans l'homme même. Il ne suffit pas pourtant d'accuser l'ordre actuel, et d'invoquer une révolution sociale et économique; il ne suffit pas de s'écrier : L'association et la solidarité universelles sont un remède infaillible à tous les maux; il faudrait encore nous montrer dans une discussion calme et solide les moyens de constituer cette association solidaire sans nuire au développement de l'individu, et sans affaiblir l'industrie elle-même; il faudrait nous prouver qu'une fois établi, le nouveau régime agirait efficacement dans le sens voulu, et ne tendrait pas à replacer le travail sous un joug dont la révolution française était si fière de l'avoir affranchi. Oui, sans doute, l'association est un élément de puissance, et la solidarité peut devenir un utile appui contre les vicissitudes de l'industrie; mais on prétend faire violence aux volontés, on aspire à tirer du principe plus qu'il ne peut rendre, on le presse sans mesure, et il éclate entre des mains imprudentes. La stérilité de la polémique radicale, malgré des efforts ardens et répétés, contribue à démontrer tout ce qu'il y a de chimérique dans l'organisation du travail, quand on la comprend en dehors du principe de la liberté de l'industrie disciplinée par des lois spéciales et favorisée par des institutions prévoyantes. Je passerais volontiers sur la faiblesse des doctrines, si elles n'étaient pas de nature à répandre parmi les classes ouvrières des enseignemens superficiels qui n'éclairent point l'esprit et éveillent des convoitises dangereuses. Ainsi, pendant que d'un côté l'école fait une guerre quelquefois légitime à des sentimens de cupidité qui se produisent sous une certaine forme, elle en favorise d'un autre côté la propagation au milieu des masses sous une forme différente. Si les radicaux tiennent à passer pour les amis sincères et désintéressés des travailleurs, ils doivent s'abstenir de flatter leurs passions et leurs mauvais instincts.

Quelques recueils consacrés particulièrement à la défense des intérêts des

ouvriers, et rédigés par des ouvriers même, ont souvent donné aux radicaux l'exemple d'une louable modération. Les rédacteurs de ces recueils proposent, au nom des travailleurs, un mode d'organisation de l'industrie que son origine même recommande à l'attention. Ce système considère aussi l'association comme la seule garantie d'une juste récompense du labeur accompli; il prend pour formule ces mots : association du capital et du travail! Que de fois cette phrase a été prononcée sans être suffisamment comprise! Disons-le d'abord : le principe est juste. Si le travail et le capital étaient séparés l'un de l'autre, ils resteraient stériles et improductifs; mais cette idée, vraie en elle-même, est altérée par les applications proposées. Quelques mots la replaceront sous son véritable jour.

Le travail a besoin d'un capital qui le féconde; comme les ouvriers n'en ont pas, ou n'en possèdent qu'un insuffisant, ils sont obligés de se mettre en rapport avec les capitalistes. De ce rapprochement naît la nécessité d'une convention et d'un partage. Unis pour produire, le capital et le travail doivent recueillir dans les fruits la part déterminée par eux comme condition de leur accord. Si l'ouvrier touche la sienne sous forme de salaire, elle sera nécessairement réduite, parce qu'elle est certaine, parce qu'on la paie avant de connaître les résultats définitifs d'une spéculation et indépendamment de toute perte possible. La portion qu'il sacrifie sur un dividende éventuel équivaut à une prime d'assurance; elle le met à l'abri des suites d'une mauvaise affaire. Serait-il selon l'intérêt de l'ouvrier de renoncer au salaire certain pour une association sans réserve avec le capital? En aurait-il les moyens? Dans la plupart des industries, on le sait, il faut attendre un temps plus ou moins long avant de recueillir des bénéfices; l'ouvrier a peu ou point d'avances; chaque jour doit lui fournir son pain et celui de sa famille. Passons cependant sur cette grave objection. Qu'arrivera-t-il si, au jour du règlement, l'entreprise se trouve en perte ou seulement en équilibre? Qui nourrira l'ouvrier dont les ressources sont épuisées? qui soutiendra sa famille? Des cas se rencontrent, surtout dans les spéculations les moins hasardeuses, où une société plus étroite que celle qui résulte du salaire peut devenir avantageuse aux maîtres comme aux ouvriers; on en cite déjà des exemples, et l'avenir les multipliera; mais il faut alors que l'ouvrier possède déjà un petit capital, il est même bon pour lui de ne pas hasarder l'entière rémunération de son concours et de continuer à en recevoir une partie sous la forme assurée du salaire. Tout dépend de faits particuliers, de circonstances spéciales; ni ces faits, ni ces circonstances, ne se prêtent à une généralisation théorique. Les maîtres et les ouvriers sont seuls en mesure de discerner leur intérêt. Une contrainte légale serait un présent funeste pour les uns et pour les autres. En dehors de l'accord volontaire, on ne recueillerait que des déceptions et du désordre. Concluons, en dernière analyse, que si l'association du capital et du travail est susceptible d'être utilement introduite, en une certaine mesure, dans notre régime industriel, elle ne pourrait être, sans une

violence périlleuse, substituée systématiquement au principe de la liberté des conventions, et devenir la loi universelle de l'industrie.

Le système qui propose une *hiérarchie de conseils industriels* appartient également à des ouvriers. Ses principaux élémens sont indiqués dans la brochure d'un ouvrier imprimeur, M. Adolphe Boyer, dont cette *Revue* s'est occupée (1). Ce projet a été depuis repris et développé dans diverses publications. Remarquons d'abord qu'il penche singulièrement vers certaines tendances des écrivains radicaux; il finit presque toujours par charger l'état du sort des travailleurs. Si des conseils doivent, en effet, fixer les salaires et assurer du travail au nom du gouvernement, l'état devient bientôt un garant responsable. La question peut se transformer, à tous momens, en une question d'impôt et d'assistance publique. Mieux vaut, pour les classes laborieuses, l'action indirecte du pouvoir, laissant à chacun le soin de lui-même et de son avenir, qu'une intervention immédiate, nécessairement despotique et entourée de mille écueils. Les détails du système sont aussi vicieux que ses tendances générales. La corporation communale, telle qu'elle a été conçue, placée à la base de l'échelle, serait investie d'attributions très multipliées et très complexes; elle ne pourrait suffire à sa tâche. Vouloir, par exemple, qu'elle détermine le taux des salaires, c'est lui supposer, au milieu de la solidarité actuelle de tous les intérêts, la connaissance d'une foule d'élémens variables, le plus souvent placés hors de sa sphère. Le conseil suprême, chargé de régler la production nationale, revêtu d'une autorité indépendante et rendant l'action d'un ministre du commerce à peu près superflue, est une combinaison arbitraire, sans aucun lien avec la nature des choses. Il a fallu l'aveuglement d'une préoccupation exclusive pour s'imaginer que les décisions d'un conseil nombreux seraient plus rapides et plus sûres que celles d'un ministre responsable. Le ministre du commerce, par sa correspondance quotidienne avec les préfets, par des agens et des inspecteurs attachés à son département, par les chambres de commerce, par les conseils de prud'hommes, par les chambres consultatives des arts et manufactures, etc., possède des facilités d'information très diverses et très étendues. Il peut rapprocher et comparer les renseignemens transmis, les contrôler les uns par les autres; il peut en demander de nouveaux pour éclaircir les points douteux, et prescrire des enquêtes locales. Affranchi de préoccupations particulières, il est en mesure de juger les choses dans leur ensemble. Le conseil qu'on propose en serait réduit à des informations individuelles, souvent dominées par une rivalité d'intérêts locaux. Après avoir entendu successivement tous ses membres, il serait obligé, avant d'agir, de discuter et de se mettre d'accord. Combien de complications et de détours sous prétexte de simplifier les choses!

(1) Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1841, l'article de M. de Carné sur les *Publications démocratiques et communistes*.

Que le travail libre forme des associations libres, que les métiers affranchis se donnent des syndicats volontaires qui suppléent avantageusement à l'action toujours un peu suspecte des lois de police, l'ordre industriel existant pourrait, moyennant certaines précautions, se prêter à ces garanties et revenir un peu sur l'interdiction prononcée par les lois de 1791. Il admet, d'ailleurs, divers conseils qui secondent avec avantage l'administration de l'industrie et du commerce. Ce sont là des élémens de l'organisation du travail. L'erreur du système que nous désignons sous le nom de *système des conseils industriels* consiste à vouloir agrandir démesurément le rôle et la portée de ces conseils, qu'il reconstitue dans un esprit envahissant, exclusif, et, je dois ajouter, rétrograde.

Si les théories d'organisation dont j'ai parlé ne s'appuient pas toutes sur une petite école, elles sont entourées, du moins, d'un certain nombre de suffrages; elles ne se présentent pas comme une opinion individuelle et isolée. Voici un dernier projet, qui n'a que son auteur pour partisan, et qui ne semble pas destiné à en réunir d'autres. J'en parle, néanmoins, à cause de son caractère étrange, inattendu, et parce qu'il offre un sujet de réflexions utiles sur le devoir des classes les plus favorisées envers les classes laborieuses. Ce système est exposé dans un livre intitulé *Du Paupérisme*, par M. Marchand. On peut l'appeler *système de restriction de la liberté des masses*. Les classes laborieuses, affirme M. Marchand, sont avilies; elles ont perdu la conscience de leur dignité; en attendant qu'elles aient repris leur rang, il faut les contenir et leur enlever une liberté funeste. Sans un régime très sévère, elles ne cesseront point de se nuire à elles-mêmes et à la société. Voilà en quel sens M. Marchand réclame l'organisation du travail. Que le bien-être du peuple soit intimement lié à sa condition morale et intellectuelle, c'est une idée juste; mais elle a entraîné dans des exagérations impraticables un esprit raide, peu judicieux, qui se place en dehors de la réalité et ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Les règlemens disciplinaires de M. Marchand reviennent à établir sur une grande échelle une sorte de surveillance de haute police. L'ouvrier aurait constamment en face de lui un agent chargé de suivre ses mouvemens et de réprimer ses écarts. Ce projet ne se borne pas aux manufactures, il embrasse toutes les professions. Afin de soumettre plus aisément à la surveillance et aux règles disciplinaires les ouvriers qui travaillent hors des fabriques, on les grouperait en corporations. Les familles ouvrières assistées par les bureaux de charité reçoivent déjà des visiteurs chargés de constater les besoins et de vérifier l'emploi des secours : c'est une conséquence de tout système de bienfaisance publique, conséquence fâcheuse sous certains rapports, et cependant inévitable; mais de quel droit épier la vie de l'ouvrier qui ne réclame aucun secours, et venir exercer des visites domiciliaires chez celui qui vit de son travail sans demander rien à personne? De quel droit! réplique M. Marchand; est-ce qu'on peut dire de lui, dans la situation où il est, qu'il n'aura

jamais besoin, suivant toute apparence, de recourir à la société? Cette éventualité paraît suffire à l'auteur pour légitimer les soupçons et motiver la mesure.

Il n'est pas nécessaire, j'imagine, de discuter de pareilles propositions. Sans parler de ses autres défauts, ce mode haineux d'organiser l'industrie a celui d'être impraticable. Nous ne vivons pas dans un temps où une partie de la société puisse faire peser sur l'autre une législation draconienne, et, par une inégalité révoltante, rendre les conditions de la vie plus dures pour certaines classes que ne le comportent les différences résultant de l'état social. Sans doute, M. Marchand se propose l'avantage des travailleurs pour dernier but de ses efforts, mais il se trompe de route et place le terme trop loin. Sa pensée bienveillante se résume un peu sèchement en cet adage d'une justesse équivoque : *Qui aime bien châtie bien*. Le devoir et l'intérêt des classes supérieures leur commandent de chercher à guider les classes laborieuses, à réformer les mauvaises habitudes, et à favoriser par des institutions sages le développement des idées d'ordre et d'économie. L'ilotisme des travailleurs, fût-il possible, ne conduirait point au but. Hâtons-nous de le dire, M. Marchand fait violence à son esprit, quand il traite de l'organisation de l'industrie; ce n'est point là l'objet de ses études; il n'a pas une idée exacte du sujet; la question lui apparaît à travers d'épais nuages; il manque de doctrines économiques comme de vues sociales et politiques. Il a étudié, au contraire, avec quelque soin certaines institutions de bienfaisance. Pourquoi ne pas rester sur ce terrain, qui lui était connu? Pourquoi se perdre dans une introduction absolument inutile? Nous avons un système de plus, mais la question n'y a rien gagné.

Si nous jetons un regard en arrière, nous sommes loin de l'intervention absolue du gouvernement dans le régime industriel. Le gouvernement n'est plus ni un entrepreneur général, ni un régulateur suprême, ni un garant responsable du sort des classes laborieuses; il est réduit à un rôle de police inquisitoriale et tracassière. Ici s'arrête le mouvement vers l'organisation du travail; la résistance qu'il a provoquée réclame maintenant notre attention. On ne rencontrera plus sur ce nouveau terrain des partis politiques cachés derrière des théories; on va se trouver en face de doctrines économiques qui se produisent sans arrière-pensée, et peuvent être étudiées du seul point de vue de la science.

III. — LES PARTISANS DE LA LIBERTÉ ILLIMITÉE DU TRAVAIL.

A entendre les partisans de la liberté absolue, les adversaires de toute discipline industrielle, on dirait qu'en France le travail est encore asservi, et que nous avons à entreprendre la conquête d'un grand principe méconnu. De quoi s'agit-il cependant, même dans le cercle de leurs idées? De sup-

primer quelques tutelles administratives et quelques moyens préventifs. L'école économique ultra-libérale se révolterait moins, j'imagine, contre les rares conditions réglementaires de l'ordre existant, si elle ne voyait pas en face d'elle des propositions qui tendent à porter une atteinte sérieuse à la liberté. Ses doctrines sont une réaction contre des doctrines extrêmes; elles subissent la loi commune à toutes les réactions : elles sont elles-mêmes exagérées. Déterminer les actes coupables et nuisibles, prononcer des peines et, quand il y a lieu, des dommages-intérêts, telle est, à ses yeux, la seule part du pouvoir social. Hostile à toute pensée d'organisation de l'industrie, comment cette école se rallie-t-elle au mouvement dont nous suivons les manifestations et les péripéties? Elle s'y rattache par son opposition même; elle forme un côté du tableau; elle est un contrepoids. D'autres convient l'autorité à une intervention excessive; elle, au contraire, fait ressortir, en les grossissant, les dangers de la centralisation industrielle.

M. Ch. Dunoyer, dans un livre sur *la Liberté du travail*, qui reproduit et complète ses travaux antérieurs, vient d'exposer les enseignemens de cette école; il en a déduit, sans hésiter, les dernières conséquences. Le gouvernement doit laisser le travail à son indépendance entière, et s'abstenir de lui imposer des règles. Toutes les mesures de précaution sont condamnées : point d'enquêtes, point d'interdictions, point d'autorisations préalables, jamais de surveillance et d'inspection préventive. Ainsi la loi sur le travail des enfans, le décret de 1810 et les ordonnances relatives aux établissemens insalubres, les règlemens concernant l'emploi des machines à vapeur, et toutes les dispositions analogues, sont aux yeux de M. Dunoyer des erreurs graves en législation économique. Cette théorie n'est pas rassurante. Combien de malheurs occasionnés par l'imprudence ou la cupidité ne pourraient être réparés par des dommages-intérêts! Ne vaut-il pas mieux les prévenir en assujettissant la liberté à quelques conditions? Punir est bien aussi un moyen de prévenir, mais c'est le dernier de tous, c'est l'*ultima ratio* de la société à l'égard de ses membres; elle ne doit en user qu'avec discernement et réserve. La liberté absolue tendrait trop les ressorts du pouvoir répressif, sans apporter néanmoins des garanties suffisantes à la sécurité publique. Ce n'est point là une idée pratique. M. Dunoyer, il est vrai, s'en inquiète fort peu; il a parlé quelque part avec beaucoup d'ironie des esprits pratiques. « Dans ce temps-ci, dit-il, on les a souvent exaltés au préjudice des hommes de pensée. » Je ne le nie point; mais M. Dunoyer niera-t il que le mérite des hommes de théorie, le signe de leur supériorité, soit d'émettre eux-mêmes des idées pratiques? Ne pas dédaigner les théories, mais n'admettre que celles qui peuvent, en dernière analyse, devenir une réalité et produire de bons résultats, telle est, je crois, la véritable maxime. Si on doit laisser à l'esprit un champ vaste pour ses spéculations, il doit lui-même s'imposer la souveraineté du bon sens qui marque les idées justes d'un sceau indélébile.

M. Dunoyer est malheureusement enclin à exagérer la vérité. Cette ten-

dance fâcheuse de la part d'un esprit distingué éclate en cent endroits de son livre. Voici une idée juste, ingénieuse, qui ne manque pas d'un certain caractère de nouveauté; tournez quelques pages, et elle vient aboutir à des conséquences grosses d'erreurs et de périls. Cette observation frappera bien vite tous ceux qui liront l'ouvrage de M. Dunoyer; elle suffit pour en faire apprécier la valeur philosophique.

On peut analyser ce livre en trois propositions : la liberté industrielle, affranchie de ses dernières entraves, est la fin vers laquelle marchent les peuples et le suprême bonheur où puissent atteindre les sociétés humaines; plus les mœurs s'améliorent, plus les esprits s'éclairent, et plus le but se rapproche; si les nations s'attardent sur la route, ce n'est jamais au gouvernement qu'il faut s'en prendre, mais à elles-mêmes. Je n'aurais rien à dire contre ces propositions entendues dans un sens modéré : elles seraient bonnes à répandre, et pourraient servir les intérêts de la civilisation; malheureusement, le commentaire et les développemens les faussent et les dénaturent, la dernière surtout devient extrêmement dangereuse. M. Dunoyer ne se lasse point de s'écrier : Le gouvernement est toujours ce que l'état d'une nation veut qu'il soit; l'initiative des améliorations appartient aux peuples; les excès reprochés au pouvoir sont le fait de la population considérée dans son activité collective; les maux des peuples ne sont imputables qu'à leurs propres fautes. Oui, sans doute, l'influence de la société sur son gouvernement est une loi incontestable; si cette influence est plus ou moins étendue, plus ou moins active, elle n'est jamais tout-à-fait absente d'un pays. Gardons-nous d'en conclure, d'un ton dogmatique, que les gouvernemens sont innocens de tout mal et doivent être absous de tout reproche, que la société seule est coupable, et qu'on a tort d'accuser telle ou telle forme politique. Mille circonstances indépendantes de la volonté d'un peuple n'ont-elles jamais maintenu un gouvernement oppressif et des institutions funestes? Les annales des nations sont remplies de ces exemples; on ne résume pas aussi aisément la philosophie de l'histoire en un aphorisme sentencieux. Tous les publicistes ont reconnu la double action des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs. On ne s'était point encore représenté les gouvernemens comme des personnifications impassibles de l'état social, incapables d'erreurs et incapables de bien. Dites aux peuples de se rendre dignes de la liberté; dites-leur que leur sort est pour beaucoup entre leurs mains, que leur avenir dépend pour beaucoup de leur propre volonté; s'ils veulent s'élever à une condition meilleure, qu'ils développent leurs bons instincts, qu'ils contiennent les mauvais, qu'ils se pénètrent de leurs devoirs, luttent et travaillent sans cesse, et ne perdent pas un temps précieux à rêver des révolutions politiques. Voilà d'excellens conseils; mais distinguez donc en même temps le caractère des institutions : les unes favorisent le mouvement vers le bien, les autres le contrarient ou l'étouffent. En voulant réagir trop vivement contre l'opinion qui rapporte tout au pouvoir social, M. Dunoyer s'est mépris sur le rôle du gouvernement, sur

son influence, sur sa responsabilité, comme sur la vertu des institutions dans leurs rapports avec la moralité et la liberté des peuples.

Le tableau qu'il trace de la vie industrielle nous paraît également manquer d'exactitude. Après avoir rappelé les états sociaux par lesquels les peuples ont passé, M. Dunoyer s'applique à démontrer que le bonheur suit les progrès de l'industrie. Je n'entends pas contester absolument cette proposition qui contredit le brillant paradoxe de Rousseau; mais, quand M. Dunoyer passe de la spéculation à l'étude des faits, je ne puis consentir à suivre son apologie jusqu'au bout. Les appréciations ne sont ni complètes ni impartiales; l'observation a seulement porté sur une partie des élémens. La vie industrielle développe certains côtés de l'activité humaine; elle les développe à sa façon, sous certaines formes et en suivant des lois qui lui sont particulières. Le premier mérite de l'esprit industriel, c'est de stimuler l'effort de l'homme, de secouer sa torpeur, de l'arracher à l'indolence et aux maux dont elle est la source; il soutient, il développe l'énergie individuelle, et, en dirigeant nos forces vers un but commun, il conduit à ces grands résultats qui accroissent la sphère des conquêtes sur le monde physique et rendent véritablement l'homme le roi de la nature. Voilà de grands et sérieux avantages. L'industrie accroît-elle dans une égale proportion le cercle moral de l'individu ? Les faits ordinaires nous montrent que, si elle augmente son activité, c'est en vue de lui-même et de son propre bien; elle ne lui met pas devant les yeux un noble but étranger à son intérêt personnel. Elle crée des volontés actives, infatigables; elle ne produit guère ces grandes personnalités qui n'aspirent à s'élever que pour agir plus loin autour d'elles, qui recherchent l'importance morale plutôt que la fortune. L'esprit industriel porte l'homme vers les détails, il l'habitue à tenir grand compte des petites choses; s'il le rend plus habile, plus clairvoyant pour certaines œuvres, il limite sa vue et le détourne des idées générales.

En provoquant au travail, l'industrie exerce une influence salutaire; le travail est moral de sa nature; il est ennemi du désordre et contient les passions. Le spectacle des fortunes qu'il édifie est un spectacle fortifiant et un encouragement utile. Cependant, à côté de ces succès laborieux dont l'œil saisit l'origine et les développemens, un siècle industriel ne présente-t-il pas aussi des fortunes rapides, nées d'un hasard, d'un mouvement factice, qui ne supposent ni efforts préalables, ni valeur personnelle? N'est-ce pas là un mal moral très profond? Tous les temps, tous les principes, peut-on dire, offrent de pareils exemples et de semblables accidens; oui, mais la portée s'en trouve contenue dans un cercle plus ou moins large. Quand ces exemples s'adressent directement aux masses, ils sont plus pernicieux; ils tendent à arracher des esprits abusés au solide terrain du travail persévérant, de l'ordre, de l'économie, pour les jeter dans le tourbillon des affaires aléatoires et dans les incertitudes du jeu industriel. Ces distinctions et beaucoup d'autres, également importantes, soit de l'ordre moral, soit de

l'ordre politique, sont omises par M. Dunoyer; elles étaient indispensables, cependant, à la vérité d'un tableau de la vie industrielle, envisagée d'un point de vue élevé et sous toutes ses faces.

Je ne blâme pas l'auteur de *la Liberté du travail* d'avoir une idée fixe sur l'industrie et de la suivre avec entraînement. Je ne puis toutefois me défendre de la crainte qu'il n'ait conçu cette idée et ne s'y soit attaché avant l'examen des faits; il a ensuite interrogé les phénomènes économiques au profit de cette opinion prématurée, en omettant ceux qui la contrariaient. Je crois encore qu'il confond quelquefois l'industrie, cette lutte éternelle de l'homme contre les forces du monde extérieur, avec le fait de la prédominance exclusive des idées industrielles. L'industrie est destinée à poursuivre toujours une mission qui s'agrandit par ses propres succès; le fait de la prédominance des idées industrielles est un pur accident dans l'histoire. Beaucoup de personnes le regardent, il est vrai, comme définitif; à les entendre, le monde serait voué à ce nouvel état exclusivement et pour jamais. Toutes les influences qui ont prédominé à des momens plus ou moins longs s'étaient aussi flattées d'un règne immortel. Comme le temps s'est joué de ces prétentions orgueilleuses! En regardant derrière nous, nous apercevons ces puissances d'un jour tombées les unes après les autres sur la route des siècles. La domination exclusive des idées industrielles passera de même. Que veut dire M. Dunoyer par la vie industrielle? Entend-il parler de cet empire jaloux et éphémère? Je le répète, son langage le ferait croire. Ce serait une erreur capitale. Lui qui si souvent perd de vue la réalité dans ses doctrines, il aurait ici, par un retour malheureux, méconnu les lois du mouvement historique en se préoccupant trop de la réalité d'un jour.

Une dernière question pour revenir au régime de l'industrie : le système de l'exclusion complète du gouvernement conviendrait-il à notre société? Chaque peuple a ses traditions et ses habitudes; l'ordre industriel doit infailliblement s'en ressentir. Il ne saurait être coulé partout dans un moule uniforme. Eh bien! en laissant de côté toutes les autres objections, notre société serait encore mal choisie pour l'expérience proposée. Nous sommes accoutumés à voir agir le gouvernement, à compter sur lui; nous avons des habitudes de centralisation. Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en applaudisse, les faits sont là; ils parlent assez haut. Si la manie réglementaire profitait de cette disposition pour envahir chaque jour un nouveau terrain, la résistance deviendrait nécessaire; mais, en repoussant radicalement toute intervention et tout concours de l'état, M. Dunoyer empiète sur une action légitime, conforme aux principes généraux, et de plus nécessitée par les habitudes du pays. La vérité pratique se complaît dans les milieux; elle nous paraît ici placée à une distance égale des enseignemens de M. Dunoyer et de ceux qu'il poursuit de ses attaques. Ne soyons ni les partisans aveugles ni les adversaires outrés du régime réglementaire; sans prétendre empêcher tous les abus, ne laissons pas se produire ceux qui tombent raisonnablement sous le coup des mesures

préventives. Il restera toujours, hélas! un champ assez vaste à la répression judiciaire.

Deux ouvrages qui ont été récemment l'objet d'un rapport et d'une discussion à l'Académie des sciences morales et politiques se rattachent par beaucoup de liens aux doctrines de M. Dunoyer : nous voulons désigner l'essai de M. Morin sur *l'Organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses,* et celui de M. Dupuynode sur les *Lois du travail et les classes ouvrières.* Toutefois ces deux livres sont moins exclusifs à l'égard du pouvoir social. Le premier surtout atteste un esprit de sage mesure; l'auteur sait, en général, faire la part de l'individu et celle du gouvernement. Il apprécie sans aigreur les utopies et les paradoxes contemporains, et développe ses vues sans espérances désordonnées. M. Dupuynode cède avec plus d'entraînement aux inspirations de l'école à laquelle il appartient; il se montre trop optimiste dans son plaidoyer en faveur de la concurrence. Il aurait mieux valu borner l'éloge à quelques grands traits, et, entrant plus profondément dans le mouvement auquel nous assistons, en discuter les élémens divers, pour faire sortir d'une comparaison impartiale la supériorité éprouvée du principe de la liberté. L'agitation fomentée contre la concurrence ne saurait résister à une appréciation calme et méthodique qui ne s'arrête point aux apparences et sonde la réalité. Quel est en effet le caractère de cette agitation factice? Se distingue-t-elle par la fécondité des vues, la variété des idées, l'abondance des découvertes? Non, elle est essentiellement critique; elle attaque, elle dénigre, elle condamne avec une insigne prévention et une partialité préconçue, et puis, quand elle veut s'affirmer elle-même et se produire, sa fougue aboutit à l'impuissance.

Nous n'entendons pas condamner en masse tous les ouvrages de critique économique. Quand des travaux de cette nature reposent sur des études sérieuses, quand ils restent dans les termes de la science, ils préparent les esprits à des distinctions, que les auteurs n'ont pas toujours faites, entre le mal qui tient aux imperfections de la nature humaine et celui qui dérive de lois arbitraires et transitoires, entre les changemens compatibles avec les conditions d'une société et ceux qui leur répugnent. C'est aux esprits politiques que revient ensuite la tâche d'approprier les mesures aux besoins sociaux et de les mettre en harmonie avec des exigences souvent hostiles. On leur reproche, quelquefois avec justesse, d'être un peu lents et un peu timorés; toutefois, s'il y a dans une idée une somme suffisante de raison, ils finissent toujours par l'accueillir, et ils la débarrassent de l'alliage qui souvent en compromettait le succès.

C'est en ce sens que le mouvement économique de notre époque n'aura pas été stérile. Il tient d'ailleurs l'attention publique éveillée sur un ordre de faits qui méritent de l'occuper. Si un bon régime industriel peut être aidé par certaines lois, par certaines institutions, il doit avant tout procéder des mœurs et s'appuyer sur les idées reçues. Or, l'influence que produit peu à peu

sur nous cette sollicitude pour les intérêts des classes ouvrières, dont tant d'écrits sont les témoignages, ne peut qu'être avantageuse à la solution libérale des problèmes industriels. On ne s'est pas borné malheureusement, nous l'avons dit, à demander par quels moyens le gouvernement peut dès aujourd'hui répondre à cette attente de l'opinion, et quelles garanties nouvelles il peut introduire dans le régime du travail; on lui a reproché d'avoir négligé les intérêts des travailleurs, on a nié même que l'ordre existant se prêtât aux changemens, aux améliorations indispensables. Avant d'examiner ce que le gouvernement peut faire, voyons donc ce qu'il a fait; avant d'indiquer ce qui nous semble devoir compléter les institutions actuelles, assurons-nous que ces institutions ne repoussent pas d'avance toute idée de progrès, tout essai judicieux de réforme.

IV. — LE RÉGIME ACTUEL ET SES EFFETS.

Le gouvernement de 1830 pouvait-il demeurer indifférent aux besoins des classes ouvrières? Lorsque tous les esprits, vivement émus par les évènemens de la veille, étaient si disposés à prendre feu et à s'agiter, n'aurait-il pas commis une faute politique énorme en laissant aux passions des partis de légitimes mécontentemens à exploiter? Le travail industriel occupait trop de place dans le pays, il contribuait de trop près à la prospérité publique, pour ne pas obtenir d'un gouvernement nouveau, fondé par un mouvement populaire, ce concours soutenu, cette sollicitude attentive que les gouvernemens anciens eux-mêmes ne refusent point sans danger à des forces vives et réelles. Aussi le pouvoir témoigna-t-il avec empressement qu'il avait à cœur l'amélioration du sort des classes laborieuses. Sous un régime de publicité poussée alors jusqu'à la licence, il n'avait qu'un seul moyen de faire croire à ses bonnes intentions : c'était de les rendre efficaces. Le gouvernement se mit donc à l'œuvre, comme l'humanité et une politique prudente lui en faisaient la loi. Des institutions furent créées ou développées, institutions durables et fécondes, qui attestaient à la fois le désir d'améliorer le sort des travailleurs et la ferme volonté de protéger la liberté par la discipline. Des résultats notables ont été obtenus, et sans entrer dans les détails il importe de constater ici quelques faits significatifs.

Nos salles d'asile ont reçu, depuis 1830, un régime légal et un caractère public. Leur nombre, qui n'était encore que de 102 en 1834, montait à 1,489 à la date des derniers relevés officiels. Le développement des écoles primaires ne s'est point ralenti non plus depuis la loi de 1833, qui en est le fondement et la charte. S'il reste encore quelque chose à faire, le progrès de l'instruction parmi les ouvriers n'en est pas moins un titre acquis au gouvernement de 1830. La disposition de la loi sur le travail des enfans dans les manufactures qui rend obligatoire la fréquentation des écoles atteste la volonté de persister

dans la voie heureusement ouverte. Le nombre des communes sans écoles diminue d'année en année. Durant la dernière période triennale, 4,496 nouvelles écoles communales se sont établies. Plus de 130 communes ont des écoles d'apprentis, recevant de 7 à 8,000 élèves. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que les départemens manufacturiers sont ceux où se trouvent le plus d'écoles, et ceux dans lesquels, eu égard à la population, elles comptent le plus grand nombre d'élèves. — Le mouvement des caisses d'épargne, durant les quinze dernières années, paraît encore plus frappant. 14 seulement avaient été autorisées depuis 1818, date de l'ouverture de la caisse de Paris, jusqu'au mois de juillet 1830. Il serait peut-être injuste de reprocher au dernier gouvernement la longue inertie de l'institution. Sous l'influence d'anciens souvenirs, le nouvel établissement financier avait eu à vaincre des répulsions d'autant plus tenaces qu'elles étaient plus inintelligentes. Quoi qu'il en soit, il était pénible de voir les caisses d'épargne, destinées à propager les habitudes d'ordre et d'économie, arrêtées dans leur marche, surtout quand on jetait les yeux sur leur développement rapide en Angleterre. Le gouvernement anglais, avec son intelligence rarement en défaut de tout ce qui peut être utile aux classes populaires sans entamer les bases aristocratiques sur lesquelles repose la société, avait puissamment secondé une tendance conforme aux instincts conservateurs. Il s'appliqua, par plusieurs bills, à régulariser l'institution, qui, favorisée par cette bienveillance éclairée, s'étendit promptement sur tous les points du Royaume-Uni. Nos caisses d'épargne se sont enfin associées à ce mouvement. De 14, le nombre des autorisations s'est élevé à plus de 350. Non-seulement le nombre des déposans et le chiffre des dépôts se sont accrus à mesure que l'institution se propageait, mais même, dans les caisses antérieurement établies, on a vu parfois décupler les versemens. D'après le dernier rapport présenté au roi par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la classe laborieuse figure pour une très large part dans les dépôts effectués.

Tout en donnant une impulsion large et soutenue aux institutions favorables aux travailleurs, le gouvernement de 1830 n'a point négligé des mesures d'un autre ordre qui appartiennent à la discipline industrielle, ou qui concernent les besoins généraux de l'industrie et intéressent en conséquence tous les agens qu'elle emploie. De nouveaux conseils de prud'hommes ont été créés; leur nombre était de 54 il y a quinze ans, il est aujourd'hui de 70. Cette institution, qui tempère et facilite les rapports des ouvriers et des maîtres, s'est introduite dans la ville de Paris, où on avait si long-temps presque désespéré de l'établir. Une loi spéciale a pris sous sa protection les enfans des manufactures. Elle est applicable à plus de 5,000 fabriques et usines renfermant une population de plus de 80,000 enfans. L'enseignement industriel a pris de l'extension. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, une ordonnance royale reconstitua le conseil supérieur du commerce et les conseils-généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures, dont la sixième session vient de se terminer. Je ne crois pas que

leur constitution nouvelle soit à l'abri de tout reproche; néanmoins elle a été un progrès : elle attestait visiblement la pensée, comme le disait alors une circulaire ministérielle, de mettre les conseils *en harmonie avec le caractère de nos institutions politiques*. Une autre ordonnance a consolidé, en les étendant, les bases des chambres de commerce, et tenté de raviver un peu les chambres consultatives des arts et manufactures, engourdies sous le régime énervant de l'arrêté de l'an XI. Si la mesure à l'égard de ces dernières chambres n'a pas eu de résultats bien marqués, la situation actuelle est cependant préférable à l'ancienne.

Un projet très curieux et connu de fort peu de personnes avait été élaboré, sous l'empire, pour réformer les chambres consultatives. La pensée de ce projet était émanée directement de Napoléon, dans un conseil des finances du 21 février 1806; l'empereur avait rapidement exprimé ses vues sur l'organisation industrielle : il voulait faire des chambres consultatives la clé de voûte d'un nouveau régime. L'idée du projet est libérale au fond; cependant l'intention en fut méconnue par d'excellens esprits : on crut y voir un retour déguisé vers le système des anciennes corporations. Elle leur empruntait, il est vrai, certaines formes; mais elle se retrempait dans le principe de la liberté du travail. Les évènemens empêchèrent l'empereur de suivre la réalisation de sa pensée, et ils emportèrent le projet à peine éclos. Je ne voudrais point conseiller de le reprendre aujourd'hui, du moins intégralement. La situation n'est plus la même; ce projet pourrait seulement être consulté avec fruit, si on jugeait convenable de remanier l'organisation des chambres consultatives.

L'attention publique se dirige en ce moment vers d'autres objets. En 1806, on songeait surtout à contenir; sans perdre de vue la nécessité d'un frein, on doit se préoccuper davantage aujourd'hui d'améliorer les situations dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les mesures favorables aux classes ouvrières dont nous venons de parler répondent à cette tendance, qui s'est encore révélée tout récemment par quelques-unes des questions dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce avait saisi les conseils-généraux convoqués auprès de lui. Refondre dans un esprit libéral les élémens épars de la législation sur les conseils de prud'hommes, fortifier l'action de la loi sur le travail des enfans en la dégageant de certaines difficultés pratiques, rechercher s'il serait possible de donner à la prévoyance des travailleurs de nouveaux stimulans et de nouvelles garanties, compléter les conditions légales du contrat d'apprentissage ébauchées par la loi du 22 germinal an XI : telles sont, si je ne me trompe, les intentions exprimées, intentions qui s'associent au sentiment général. Ce sont là des questions mises à l'étude, des questions *ouvertes*, pour emprunter au vocabulaire politique de l'Angleterre un mot qu'il serait bon d'introduire chez nous avec sa signification originelle et avec l'usage auquel il s'applique; elles viennent s'ajouter aux projets de lois concernant l'industrie et le commerce portés déjà devant les chambres, comme à ceux qui ont été adoptés durant les années précédentes.

On le voit, l'action du gouvernement de juillet, en ce qui concerne l'orga-

nisation du travail entendue dans son sens légitime, est considérable. Quels en ont été les résultats? Quelle est aujourd'hui la situation des classes laborieuses après un demi-siècle de liberté et après une grande révolution opérée dans l'industrie par l'emploi des agens mécaniques? Le sort des travailleurs demande à être envisagé dans deux conditions très distinctes, dans les établissemens industriels et dans les corps d'état placés en dehors des manufactures. Sous le régime de la liberté, la position de ceux-ci s'est-elle améliorée? Sont-ils plus heureux qu'avant l'abolition des maîtrises et de tout l'ancien système économique? A leur égard, la réponse ne me paraît ni difficile ni douteuse : ils ont été affranchis d'une tutelle oppressive. Ce n'est point à eux que la substitution des agens mécaniques aux forces de l'homme a pu occasionner un préjudice même momentané; ils profitent au contraire, dans les différens usages de la vie, de l'abaissement du prix de presque tous les articles sortant des manufactures. Sans nier les accidens isolés et les souffrances individuelles, ces travailleurs se trouvent, en général, dans des conditions bien meilleures que celles du passé. Ils ont plus de moyens de s'éclairer et plus de moyens de contentement intérieur. Il est plus facile pour eux de prendre un état. De nombreux établissemens sont ouverts pour recueillir et pour instruire leurs enfans; d'autres sollicitent leurs épargnes pour les leur rendre augmentées dans les momens de gêne. Les salaires sont généralement assez élevés, du moins ceux des hommes. Si l'indigence cependant exerce encore des ravages douloureux, c'est presque toujours la faute de l'ouvrier. La cause du mal n'est pas dans l'organisation industrielle ni dans le taux des salaires; elle dérive des mauvaises habitudes, de l'imprévoyance et du désordre. Je ne veux pas dire que le nouveau régime soit parfait : il a des inconvéniens comme toutes les choses humaines; cependant presque tout le bien opéré vient de lui, et presque tout le mal tient à des causes qui lui sont étrangères. C'est dans les grandes villes qu'on voit la dissipation rompre le plus souvent l'équilibre, et rendre pires des situations que l'esprit d'ordre et de conduite aurait le moyen de rendre meilleures.

Si nous considérons maintenant cette autre partie de la population laborieuse qui remplit les manufactures, il devient beaucoup moins facile de caractériser son état en termes généraux. On remarque de trop grandes différences entre les nombreuses branches de l'industrie manufacturière, et jusque dans le sein d'une même fabrication. Ainsi on ne doit point confondre les ouvriers de nos établissemens métallurgiques et de quelques autres usines à feu continu, telles que les verreries et les cristalleries, avec ceux de l'industrie manufacturière proprement dite. Une distinction déjà faite, et qui repose sur des observations exactes, entre les ouvriers employés au travail du coton, de la laine et de la soie, ne permet pas non plus d'assimiler les tisserands du Nord ou du Haut-Rhin aux travailleurs des fabriques de draps de Sedan et de Lodève, des fabriques de mousseline de Tarare ou des métiers de Lyon. De notables différences existent entre des villes adonnées à la même

industrie. On a dit que le tisserand de Roubaix et de Turcoing était généralement moins malheureux que celui de Lille. Cette remarque est encore juste aujourd'hui. A Sedan, la situation de l'ouvrier est meilleure qu'à Reims, à Lyon qu'à Nîmes ou à Avignon. Le salaire et l'état physique dépendent aussi de la nature du travail. Toutefois le plus fatigant, et celui qui assujettit l'homme aux inconvéniens soit de l'humidité, soit d'émanations délétères, soit d'une attitude incommode, est souvent le plus mal rétribué, parce qu'il exige généralement une habileté moindre. La durée du travail est moins longue pour les ouvriers de la plupart des manufactures que pour ceux qui travaillent librement chez eux, en famille, comme à Lyon, à Saint-Étienne et Saint-Chamond. Cependant le sort de ces derniers est préférable; ceux qui consacrent une partie de l'année aux travaux des champs et une autre aux travaux des fabriques paraissent aussi dans des conditions meilleures.

Telles sont les différences les plus remarquables, celles qui ressortent le plus dans les documens recueillis depuis plusieurs années. Si elles s'opposent à un jugement trop absolu, trop uniforme, elles permettent néanmoins de grouper certaines industries et de constater certains résultats. Dans les établissemens métallurgiques et dans les verreries et les cristalleries, la situation des ouvriers est satisfaisante. La construction des chemins de fer active le mouvement de nos forges. Nos verreries éprouvent bien de temps en temps des ralentissemens fâcheux, jamais cependant elles n'ont à déplorer les perturbations désolantes dont d'autres industries ont été frappées. Nos grands établissemens de cristallerie sont des modèles d'une bonne organisation intérieure. Dans l'industrie manufacturière même, où le domaine de la misère est encore si étendu, d'heureuses modifications se sont opérées sur plusieurs points depuis vingt-cinq ans. Le bien, il est vrai, n'est pas général, mais les adversaires de la liberté le méconnaissent, même quand il existe. Sur certaines places, l'état moral et l'état physique des travailleurs se sont incontestablement améliorés. Les tisseurs de soie à Lyon, par exemple, se relèvent peu à peu de leur ancienne situation, dont l'abrutissement était devenu proverbial; ils ont de meilleures habitudes, une vie plus régulière. L'industrie de la laine présente aussi, en divers endroits, des changemens favorables. Plusieurs grandes fabriques de draps à Sedan, à Elbeuf et ailleurs se distinguent par une excellente discipline et un bon vouloir éclairé à l'égard du travailleur. L'industrie du coton est la moins bien partagée. Le tisserand demeure exposé au dénuement, aux vices, aux souffrances qu'ont tristement signalés déjà les patientes recherches de M. Villermé.

Quelle est la cause du mal qui afflige la population de certaines fabriques? Il faut s'en prendre ici, du moins en partie, pour les familles nombreuses, pendant que les enfans sont en bas âge, à l'insuffisance des salaires rapprochés des besoins de chaque jour; mais la rétribution du travail ne peut pas être calculée sur le nombre des enfans. Sous quelque régime industriel

qu'elle se trouve placée, si l'on excepte la théorie communiste, une famille nombreuse, ayant plus d'exigences à satisfaire, sera toujours plus exposée au fléau de l'indigence. L'économie politique peut donner des conseils, la bienfaisance doit distribuer des secours : là s'arrêtent leurs moyens. Souvent, hélas ! la débauche aggrave la cause primitive de la misère, et les familles tombent alors dans la plus affligeante abjection. Les adversaires de la liberté du travail ont cependant l'habitude d'expliquer tous les maux par les effets de la concurrence.

Je ne cherche point à déguiser le mal ni à grossir les améliorations réalisées. Dieu me préserve d'accepter comme définitif et irrémédiable l'état de choses actuel ! A côté du dénuement matériel, j'aperçois des besoins de l'ordre moral d'une nécessité encore plus impérieuse. Cependant on est heureux de pouvoir constater que des résultats avantageux ont été obtenus déjà, soit sous l'influence d'institutions salutaires, soit par l'effet de quelques lois de discipline; ils doivent soutenir les efforts et engager à les poursuivre. Un examen attentif et impartial de la situation conduit inévitablement aux conclusions suivantes : l'aisance universelle s'est accrue depuis un demi-siècle; la somme du bien s'est augmentée, et la somme du mal s'est amoindrie; la grande majorité de la classe ouvrière a participé au progrès général. Ces faits se sont accomplis sous le régime de la liberté du travail, au sein de l'organisation industrielle qui s'inspire de ce principe. Il faut savoir maintenant ce qu'on peut lui demander encore et quelles améliorations un avenir prochain peut légitimement en attendre.

V. — CONCLUSIONS.

Si on étudie les dispositions actuelles des ouvriers, on s'aperçoit qu'ils sont préoccupés du désir d'améliorer leur sort et d'accroître leur bien-être, désir légitime, pourvu qu'il soit réglé, et que le goût du bien matériel n'étouffe point dans l'ame les instincts moraux. Tous les systèmes d'organisation que j'ai discutés, sauf de rares exceptions, se proposent d'une manière trop exclusive, on l'aura remarqué, la recherche du bonheur physique. Travailler moins et gagner plus, voilà le résumé de leur programme; ce programme est séduisant, mais il est dangereux, car il s'adresse à des esprits qu'on entraîne aisément. Aussi plus d'une fois s'est-il traduit en des prétentions intempestives ou démesurées. A tout prendre, cependant, l'agitation en vue du bien-être est préférable à l'agitation politique que les partis cherchaient à entretenir parmi les ouvriers il y a dix à douze ans. On leur parlait alors du gouvernement et de leurs droits politiques; on leur citait l'exemple des classes moyennes. Étrange confusion ! lorsque les classes moyennes commencèrent à s'affranchir des liens de la féodalité territoriale, leur situation même les poussait vers le gouvernement. Aux conditions de loisir qu'elles avaient gagnées par l'industrie et par certaines professions libérales, il leur

restait seulement à joindre l'intelligence des affaires publiques. Il est vrai qu'elles s'emparèrent du pouvoir avant d'être complètement préparées à leur tâche nouvelle, de pénibles déceptions suivirent les fautes de leur inexpérience et de leur confiance en elles-mêmes; toutefois, par la force des choses et la loi du temps, elles devaient arriver où nous les voyons aujourd'hui. Les classes ouvrières n'ont point devant elles le même avenir. La loi du travail matériel est trop exigeante; tout en laissant libre carrière aux déplacemens individuels favorisés par le principe de l'égalité civile, elle maintient les destinées des classes. Complexe de sa nature, l'œuvre sociale embrasse une foule d'élémens qui absorbent presque exclusivement les activités particulières. Le bon sens des masses, laissé à lui-même, saisit à merveille les nécessités journalières qui résultent de ces lois fondamentales. Nous l'avons vu résister aux avances intéressées des partis, nous le verrons également repousser les promesses trompeuses des théoriciens du bonheur. L'agitation industrielle échouera comme l'agitation politique. Le mouvement actuel est même un hommage involontaire à la puissance des idées d'ordre, car on est obligé de recourir, pour agiter les masses, à une pensée d'organisation. Les institutions de l'ordre économique promettent-elles de réaliser jamais pour l'homme de travail un état inébranlable et sûr, à l'abri de tout accident extérieur et de l'influence de ses propres égaremens? Hélas! non; tout ce qu'on peut demander au régime industriel, c'est de limiter ou d'adoucir les mauvaises chances, d'aplanir certains obstacles, d'assurer les droits de chacun, de préparer des ressources, en un mot de créer des garanties. Le système de la liberté du travail, qui respecte la dignité personnelle, et que notre état social impose, d'ailleurs, à notre législation économique, se prête avec une pleine sécurité aux mesures réclamées par l'intérêt des travailleurs, dans la double sphère des institutions protectrices et des lois de discipline.

On doit désirer d'abord que le gouvernement continue à étendre les établissemens destinés aux classes laborieuses; qu'il recherche lui-même les moyens d'améliorer le régime des salles d'asile, des écoles primaires, des caisses d'épargnes; qu'il profite de tous les exemples, de tous les essais des autres peuples. Voilà un but tracé d'avance aux efforts de l'administration, et vers lequel nous l'avons vue marcher depuis quinze ans avec une louable persévérance. L'enseignement professionnel, malgré quelques progrès accomplis, n'en est encore qu'à son début; il est susceptible de recevoir des développemens féconds et des applications variées. Nous aimerions aussi voir déterminer par une loi les règles qui doivent présider aux sociétés de secours mutuels entre ouvriers. Cette institution, injustement critiquée à une autre époque par des esprits méticuleux, existe en Angleterre, sur une vaste échelle, avec un régime légal prévoyant et consacré par l'expérience. En France, abandonnée à elle-même, elle est beaucoup moins répandue, beaucoup moins active. Nos sociétés de secours mutuels manquent de bases et d'homogénéité. L'emploi des fonds, les garanties de leur conservation, les

voies a suivre en cas de difficultés, la publication des statuts, les cas de dissolution, etc., ont été pendant long-temps laissés à l'arbitraire aveugle des partis. Si ces associations n'étaient pas soumises à la nécessité de se pourvoir d'une autorisation, quand elles se composent de plus de vingt personnes, elles échapperaient complètement à l'action du pouvoir. Cette autorisation même appartient à un autre ordre d'idées; elle se rattache à la police générale et non à une intention de patronage industriel. Cependant elle oblige les sociétés à soumettre leurs statuts au ministre de l'intérieur, qui les communique aujourd'hui au département chargé des intérêts industriels et commerciaux. Les observations bienveillantes et officieuses du ministre du commerce forment la seule part de l'autorité dans la conduite de l'institution. Cette part est insuffisante et d'une efficacité accidentelle et douteuse.

Un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels avaient néanmoins tenté de s'établir depuis le commencement de ce siècle, on évalue à 4,000 les autorisations accordées; mais beaucoup n'ont eu qu'une existence éphémère et se sont dissoutes sans laisser de traces. Celles qui se soutiennent et prospèrent ont dû leur succès à un hasard heureux; elles avaient rencontré des fondateurs intelligens qui leur avaient donné des statuts sages et réfléchis. Le plus souvent l'ignorance des principes accumulait les erreurs, les inconséquences, les germes de dissolution, dans des règlemens écrits par des ouvriers sur la table d'un cabaret. En arrêtant les bases par une mesure générale, une loi préviendrait la plus grande partie de ces inconvéniens. C'est le seul moyen de féconder l'institution, de l'arracher à l'anarchie qui l'a un peu décréditée, et contre laquelle l'administration lutte aujourd'hui. Les sociétés de secours mutuels assurent non-seulement à chacun de leurs membres des secours en cas de maladie ou d'infirmité, quelques-unes promettent aussi des pensions dans la vieillesse; si elles étaient établies de manière à tenir ces promesses, je les regarderais comme les meilleures caisses de retraite des invalides de l'industrie. Elles ne pourront, toutefois, suffire d'une manière certaine à cette dernière partie de leur tâche tant qu'elles resteront isolées. Ne serait-il pas possible, sans enlever à chaque association son individualité, de grouper les chances, et, en établissant des rapports entre toutes les sociétés reconnues, de créer une vaste solidarité pour le service des retraites?

On a proposé de fonder, sous le patronage immédiat et la garantie du gouvernement, un établissement spécial pour assurer des pensions, après un certain âge, aux ouvriers qui auraient rempli les conditions prescrites. Ce projet réunit des sympathies considérables. Deux motifs étaient de nature à lui gagner des partisans : l'un d'humanité, l'autre de politique. Au nom de l'humanité, on désire procurer des ressources à la vieillesse, si souvent abandonnée, du travailleur; au nom de l'intérêt politique, on cherche à resserrer par un nouveau nœud les rapports que les caisses d'épargne ont déjà heureusement établis entre le gouvernement et les classes laborieuses, et à

conquérir ainsi de nouvelles garanties d'ordre public. Certaines feuilles radicales, qui comprennent la portée d'une caisse de retraite sous ce dernier point de vue, ont sournoisement combattu la proposition. Cette hostilité pourrait bien servir le projet dont il s'agit; il ne faudrait pas cependant que des préoccupations politiques le fissent accepter aveuglément. Quant à nous, nous accordons à l'idée première un assentiment complet : elle honore les esprits qui l'ont conçue et les hommes qui la patronent; nous n'approuvons pas également les moyens d'application proposés. On s'abuse sur l'étendue de la responsabilité de l'état; de plus, il est certain, comme on l'a justement dit, que l'établissement tel qu'il serait constitué tendrait à relâcher encore le lien déjà trop affaibli de la famille. L'idée a besoin d'être mûrie. Pour le moment, il nous paraît sage de s'en tenir aux institutions existantes. Les sociétés de secours mutuels, régénérées et combinées avec l'action des caisses d'épargne, suffiront pour stimuler et récompenser efficacement la prévoyance de l'ouvrier, en attendant qu'il se produise une théorie de caisse de retraite conforme à des principes dont il serait très dangereux de s'écarter. Toutefois, nous ne le déguiserons pas, nous pencherions en faveur de la pensée qui prendrait les sociétés de secours mutuels pour bases, la solidarité entre elles pour moyen, et les caisses d'épargne pour auxiliaires.

Beaucoup d'autres propositions de la nature la plus diverse, inspirées par un esprit de bienveillance envers les classes laborieuses, ont surgi au milieu du mouvement de ces dernières années. Quelquefois elles ont empiété sur le domaine de la bienfaisance privée; quelquefois elles ont voulu étendre mal à propos le patronage de l'autorité. Les ouvriers possèdent, d'ailleurs, des institutions spéciales dont les services ne sauraient être mis en doute, malgré les inconvéniens et les abus qui s'y mêlent encore. Ces institutions sont une tentative de l'industrie pour s'organiser elle-même. On doit chercher à régulariser leur action, à faire prévaloir peu à peu le bon sens sur des traditions grossières; je ne pense pas qu'il y ait avantage à réagir systématiquement contre elles; j'estime, au contraire, qu'elles peuvent compléter utilement le régime du travail. A des magistrats et à des bureaux officiels, les ouvriers préféreront toujours leurs institutions familières. Au lieu de créer arbitrairement des établissemens nouveaux, mieux vaudrait, quand on remaniera la législation impériale sur les conseils de prud'hommes, accroître la sphère de leur patronage industriel, dont la pensée un peu obscure se trouve déjà dans la loi de 1806. C'est alors qu'ils devraient être surtout intimement liés par leur origine avec tous les intérêts sur lesquels leur autorité s'étend. A cette condition, ils pourraient recevoir avec avantage des attributions disciplinaires plus larges et plus précises.

En fait de discipline industrielle, aucun principe ne s'oppose à de nouvelles mesures qui auraient pour objet de prévenir certains abus, l'insalubrité des fabriques, par exemple, quand elle provient de la mauvaise appropriation du local. Favorables à l'ouvrier, ces mesures seraient aussi

conformes à l'intérêt bien entendu des manufacturiers. On a dit souvent avec quelque raison que le régime intérieur des manufactures formait un gouvernement tout-à-fait absolu. Or, le gouvernement absolu n'est bon nulle part; il fait payer trop cher les services qu'il rend. Sans doute, la propriété a droit au plus grand respect; mais la société qui la consacre et la garantit peut lui imposer toutes les conditions dictées par l'intérêt général. La propriété qui emploie des masses nombreuses, qui les réunit sur un même point, exige des règlemens spéciaux. C'est bien assez de l'insalubrité inévitable de certains travaux, sans y ajouter encore volontairement celle du local. Qu'on ne dise pas : L'ouvrier est libre, il peut s'abstenir d'entrer dans un atelier malsain. En réalité, sa liberté n'est souvent qu'un vain mot; une nécessité rigoureuse enveloppe sa vie. En Angleterre, où l'on ne passe point pour traiter légèrement le droit de propriété, on veille avec soin, comme le constatent les rapports des inspecteurs, à la bonne tenue et à la salubrité des ateliers atteints par les bills sur le travail des enfans. Je ne suis pas de ceux qui citent à tout propos l'exemple de l'Angleterre : nos fabriques n'ont jamais offert le triste spectacle que présentent encore un grand nombre des ateliers de nos voisins. Un plus vaste développement industriel appelle chez eux une surveillance plus continue et un régime plus strictement ordonné. Cependant nous devons tendre à proportionner les moyens à nos besoins constans. Aussi regardons-nous comme une pensée de sage prévoyance la disposition relative à la salubrité des ateliers introduite dans la loi de 1841 sur le travail des enfans.

On a parlé de rendre obligatoires pour certaines industries insalubres, qui compromettent la santé et même la vie de l'ouvrier, les procédés de fabrication les moins périlleux. Le but se trouve à peu près atteint par la législation sur les établissemens insalubres. L'autorité chargée, suivant les cas, d'accorder l'autorisation, impose toujours les conditions qui peuvent diminuer les dangers. Si de nouveaux moyens plus rassurans sont découverts plus tard, elle peut même exiger qu'ils soient appliqués. Les règlemens relatifs aux machines à vapeur permettent également de prescrire des mesures dans l'intérêt de la sûreté de l'ouvrier, comme dans celui de la sûreté publique. Quand on étudie les détails de notre législation industrielle, on la trouve moins incomplète sous le rapport des moyens de protection que ne le feraient croire les critiques dont elle a été l'objet.

En se bornant à exercer vis-à-vis de l'industrie une influence protectrice, le gouvernement reste fidèle à son rôle naturel; il ne porte point atteinte au principe de la liberté du travail; il le régit comme tout autre élément social. La loi peut aussi fixer les bases de certains contrats industriels, et leur prêter une sanction lorsqu'ils sont conclus. Des lacunes existent, à ce sujet, dans nos codes; les études sur le contrat d'apprentissage, le projet de loi sur les livrets d'ouvriers, attestent qu'on s'occupe de les combler.

Des dispositions du code pénal répriment les atteintes portées à la liberté et

à la sécurité des transactions par des concerts soit entre les maîtres, soit entre les ouvriers. Que la coalition des uns et des autres, environnée de certaines circonstances, soit un délit punissable, personne ne peut raisonnablement le contester. L'application d'une peine dépend des faits et des conjonctures; mais la pénalité légale a-t-elle été répartie avec une impartiale équité? La loi est beaucoup plus sévère pour les coalitions d'ouvriers que pour celles des maîtres; le législateur a été visiblement frappé de considérations qui ne sont pas dépourvues de justesse : le danger est plus grand dans un cas que dans l'autre; les ouvriers sont plus faciles à égarer, à entraîner à des actes violens; leurs coalitions seraient plus fréquentes et menaceraient davantage la tranquillité publique. De tels motifs justifiaient une gradation proportionnée dans la peine. Cependant la différence admise est trop large, au moins sous deux rapports : la loi punit très durement les moteurs d'une coalition parmi les ouvriers; elle ne parle point des meneurs qui cherchent quelquefois à aigrir les ressentimens des maîtres, à envenimer des discussions, à provoquer des accords funestes pour l'ouvrier, et contre lesquels la coalition devient presque son seul moyen de résistance. De plus, la surveillance de la haute police, qui peut être prononcée, en certains cas, contre les ouvriers, nous paraît une aggravation trop rigoureuse de la peine. Le code, à notre avis, prodigue trop la surveillance, et les tribunaux sont enclins à la prodiguer encore davantage. Ce serait une bonne mesure de modifier suivant ces idées les articles 414 et 416 du code pénal. Il serait juste aussi de qualifier dans les mêmes termes le délit des maîtres et celui des ouvriers.

L'autorité n'est point appelée par les nécessités de la discipline industrielle à intervenir dans le règlement des conditions même du travail et de sa rémunération; elle doit s'abstenir d'y interposer son action; elle y compromettrait le prestige qui est une partie de sa force; elle se verrait bientôt entraînée dans un despotisme de tous les instans, funeste à l'individu et à la société. Du domaine de la volonté, de la prévoyance, de l'énergie de chaque homme, le travail passerait dans celui de l'administration. Si éclairée, si bienveillante qu'on la suppose, avec une armée de nouveaux agens ou de conseils électifs, l'administration compliquerait l'œuvre au lieu de la faciliter. Dispensateur officiel du salaire, le gouvernement aurait contre lui le mécontentement des ouvriers intelligens, actifs, laborieux, que son intervention blesserait, et le mécontentement des moins capables et des plus négligens, toujours portés à se plaindre de la règle, à trouver la besogne trop forte et le gain trop faible. Ne convions le pouvoir qu'à des améliorations possibles; si nous voulons sérieusement relever l'état des ouvriers, travaillons-y avec patience, sans nous bercer du fol espoir d'obtenir tous les résultats en un jour, et sans prétendre, avec quelques théories plus ou moins hasardées, changer, comme par un coup de baguette, une situation qui résulte des habitudes et du temps.

Les défenseurs les plus bruyans des intérêts de la classe laborieuse pa-

raissent décidés à suivre une autre ligne. Ils négligent le réel et s'épuisent à courir après l'ombre. Ils semblent perdre de vue toute pensée d'améliorations particulières et d'efforts positifs. Une idée les a seule occupés durant ces derniers temps, l'idée d'une enquête générale sur l'état des travailleurs. On s'était efforcé de donner à ce cri de ralliement le plus grand éclat possible, sauf à l'abandonner ensuite pour en adopter un nouveau. Une chose m'étonne, je le dirai franchement, c'est que la demande d'une enquête si souvent répétée n'ait pas produit plus d'impression sur les classes ouvrières. Elle a été accueillie avec une froideur évidente. Serait-ce trop s'aventurer d'en conclure que l'enquête n'est pas un besoin très sérieux et très vif? Nul ne s'imagine qu'elle mettrait fin à toutes les plaintes, et donnerait satisfaction à toutes les exigences. Plus son cercle d'action serait étendu, moins ses conclusions seraient nettes et pratiques. On discute avant, on discuterait après. Que le résultat vienne tromper les prévisions de ceux qui la réclament, ils ne se gêneraient point pour s'en prendre à l'autorité qui l'aurait faite, pour accuser ses intentions et ses moyens. Rien ne serait résolu. Est-ce que le mal est d'ailleurs ignoré? est-ce que les faits ne sont pas connus? Chaque jour, une enquête s'accomplit sous un régime de publicité et de discussion, et cette enquête continuelle se complète, se rectifie elle-même; elle ne se rapporte pas seulement à un moment donné, mais à l'ensemble d'une situation. L'Angleterre, dira-t-on, procède en tout par des enquêtes, et elle en tire des avantages manifestes. Avant d'invoquer l'exemple de nos voisins, on devrait se rendre un compte plus exact de leur situation et de leur manière d'agir. D'abord l'Angleterre n'a point un système administratif pareil au nôtre, qui concentre tous les élémens d'information; elle n'a pas, à tous les degrés de la hiérarchie, des corps délibérans, dont la discussion porte incessamment la lumière sur l'état du pays. L'enquête parlementaire est souvent le seul moyen d'éclairer les questions. Aussi l'histoire du parlement anglais embrasse-t-elle une série d'enquêtes dont chacune forme le point d'appui de quelque bill important. De plus, en Angleterre, on procède par enquêtes partielles, sur un ordre de faits circonscrits. En suivant cette méthode, il est possible d'arriver à des conclusions utiles et réalisables. De semblables mesures peuvent, en certaines circonstances, être utilement importées chez nous, et servir d'auxiliaires aux moyens réguliers et habituels d'information. Elles diffèrent profondément de l'enquête très générale, très complexe, proposée en ce moment, et qui, s'étendant sur tout le pays, sur toutes les industries, sur toute l'existence des travailleurs, remuerait à la fois presque toutes les questions économiques.

Nous soumettons ces observations aux esprits calmes et réfléchis; nous n'avons point de répugnance préconçue contre l'enquête : elle ne pourrait qu'apporter de nouveaux argumens à notre opinion sur l'état des classes ouvrières; seulement, si l'enquête était une fois ouverte, elle ne devrait point s'en tenir au point de vue économique. On ne découvrirait point la source

du mal sans remonter jusqu'aux sentimens et aux croyances. Les dérèglemens, origine de tant de misères, proviennent de la faiblesse du sens moral et de l'absence d'une éducation religieuse. Sous ce rapport, les besoins sont immenses; ne désespérons point de les satisfaire. Il se manifeste au sein de notre société un retour évident vers les idées de l'ordre et du devoir. Le mouvement arrive jusqu'aux masses : il leur portera des moyens de réforme et un frein contre le vice. Les utopies vaines et creuses des théoriciens du bonheur tendraient à contrarier ce mouvement salutaire, à le détourner de ses voies, à le corrompre par un esprit matérialiste. L'agitation industrielle qu'ils ont essayé de provoquer est tristement marquée de cet esprit. On a négligé le bien moral, on ne s'est préoccupé que du bien-être. Quant aux partis politiques, ils ont pris à tâche d'embrouiller la question, loin de chercher à l'éclaircir. Il convenait à leurs desseins qu'elle demeurât dans le vague et les ténèbres. Aussi on les verra la délaisser de plus en plus, à mesure que le bon sens public reconnaîtra la stérilité de leur philanthropie bruyante. Les tendances des partis se concentraient d'ailleurs à peu près exclusivement, comme celles des socialistes, vers la recherche du bonheur physique. Nous comprenons d'une autre façon l'organisation du travail. Si nous désirons pour les familles ouvrières de meilleures conditions d'existence matérielle, nous ne croyons pas qu'il suffise d'en demander les moyens à des réformes économiques; les améliorations morales en sont la garantie nécessaire. Notre régime industriel, dans les lois de discipline comme dans les institutions de protection, s'est généralement inspiré de cette double pensée, qui se révèle surtout dans les actes du gouvernement de 1830. On peut encore adresser de justes critiques à certaines parties de l'ordre existant; mais, jugé dans son ensemble et comparé aux systèmes qui prétendent le remplacer, il est le seul qui convienne aux idées politiques de notre temps, qui respecte la dignité de l'individu et encourage son activité, tout en offrant des garanties suffisantes à la sécurité publique et à la prospérité de l'industrie nationale.

A. Audiganne.

DE

LA COMÉDIE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

Die politische Wochenstube (*Les Couches politiques*),
PAR M. PRUTZ. — Zurich, 1845.

Depuis que la poésie allemande a abandonné les voies souveraines de l'art pour s'engager au service des intérêts quotidiens, elle a essayé çà et là, bien que trop rarement, de se rattacher à des traditions nationales. Le XVIe siècle est naturellement, dans les jours de lutte, l'arsenal obligé de la polémique. Publicistes, poètes, controversistes de toute sorte, pamphlétaires politiques ou religieux, tous peuvent trouver là des modèles, ou, si c'est trop dire, des encouragemens. Cette féconde et tumultueuse époque restera long-temps encore la véritable patrie des novateurs. Les écrivains du XVIe siècle ont été étudiés dans ces dernières années par quelques-uns des nouveaux tribuns avec un empressement juvénile. Ulric de Hutten a reparu tout à coup dans les vers irrités de M. Herwegh, fier, sauvage, et sa lance à la main, comme dans le tableau d'Albert Dürer. Il n'était pas difficile de rencontrer chez le chevalier Ulric de belliqueux refrains, des cris de bataille, des

clameurs furieuses contre les papistes; il suffisait pour cela d'ouvrir au hasard ses *discours* et ses *dialogues*. On a fait plus encore : on a recueilli dans tous les poètes de ce temps les hardis passages qui pouvaient venir en aide aux controverses présentes; on a précieusement rassemblé tous les titres du libéral esprit qui s'éveille; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Margraff, ont donné des recueils bien remplis, bien composés, et dirigés nettement vers ce but. Toutes ces études sont excellentes; cette direction est saine et salutaire; ce qu'il y a eu de moins médiocre dans les récentes tentatives de cette poésie politique est venu de là; les traditions des ancêtres ont servi de guides aux mieux inspirés de ces jeunes tribuns, et sauvé quelques strophes de M. Herwegh, de M. Prutz, de M. Dingelstedt. Les autres, abandonnés à eux-mêmes et à la rhétorique des gazettes, ont été reniés par la Muse.

Il y a cependant une forme particulière de cette poésie politique, dont le XVIe siècle n'offrait aucun modèle aux poètes libéraux de l'Allemagne : c'est celle qui essaie de traduire sur la scène les événemens contemporains; c'est ce drame hardi, cette comédie puissante et libre qui emprunte ses personnages au monde politique, afin de signaler gaiement les ruses des uns, les déceptions des autres, tout le mouvement des sociétés nouvelles. Cette comédie n'aura jamais, je le crois, comme la poésie politique elle-même, qu'une valeur très secondaire, puisqu'elle est obligée de vivre non sur les sentimens éternels de l'ame, mais sur des faits particuliers et des passions fugitives. Son succès, s'il est plus vif, sera nécessairement moins durable. Quelle qu'elle soit cependant, elle peut devoir un jour aux conditions nouvelles de la société une existence à peu près certaine et une place assez considérable dans la poésie de l'avenir. Un critique éminent, M. Gustave Planche, discutait ici même, il y a quelques années, l'importance possible de ce genre nouveau; il analysait ses mérites et ses inconvéniens; il indiquait les ressources que trouverait la Muse dans le spectacle de la vie publique, dans l'étude de ses ridicules et de ses misères. Cette importance ne saurait être contestée; il est certain que c'est là, pour un ordre inférieur de poésie, une matière riche et précieuse qui attend la main de l'artiste. Mais que de difficultés dans une pareille tâche! La première de toutes, le premier obstacle, c'est l'absence même d'une forme indiquée, d'une tradition consacrée par les maîtres. Ni le théâtre d'Eschyle ou d'Aristophane, ni le drame de Shakspeare, ne peuvent fournir au poète de salutaires exemples; tout est à faire ici dès le premier pas.

Nos jeunes poètes de l'Allemagne, en suivant avec piété les traces de leurs aïeux, ont rencontré, au temps de la réforme, quelques essais

de comédie politique. A l'époque où Pierre Gringoire et les enfans sans souci raillaient le pape Jules II sur les tréteaux des halles, ces tentatives aristophanesques se produisaient aussi au-delà du Rhin, et les poètes de Nuremberg, Rosenplüt, Hans Sachs, s'efforçaient de traduire sur leur scène naïve les événemens contemporains, les luttes de l'Allemagne avec la papauté, tout le drame passionné de la réforme; œuvres bizarres, curieuses pour l'historien, mais d'où la poésie est absente. Ni M. Prutz, ni M. Herwegh ne pouvaient trouver là d'utiles indications; la médiocrité de ces compositions les avertissait au contraire de chercher en eux-mêmes la forme nouvelle d'un art nouveau. Encore une fois, il fallait ou renoncer à la prétention de créer en Allemagne la comédie politique, ou affronter courageusement les difficultés du problème et se souvenir enfin des conditions impérieuses de l'art et de la vraie poésie. Quand je voyais tous ces écrivains chercher dans les gazettes des idées et des rimes, quand je les voyais méconnaître si résolument les lois éternelles de l'invention, je ne pouvais guère m'imaginer que ce bruyant groupe des poètes démocratiques, si ambitieux et si irréfléchi qu'il fût, prétendît donner un jour à l'Allemagne ce théâtre dont je viens de parler. Voici pourtant un de ces écrivains, le plus hardi et le plus confiant, M. Prutz, qui se glorifie déjà d'avoir réussi. Son œuvre, quoique diversement jugée, a obtenu de nombreux suffrages; on a félicité l'auteur d'avoir ouvert une route féconde; de plus, cette comédie s'adresse aux passions les plus vives du moment, elle croit embrasser la situation présente d'une façon complète, elle prétend donner un tableau exact de la Prusse et de l'Allemagne entière. De quelque côté qu'on l'envisage, elle mérite donc une attention sérieuse. Le critique est attiré par la question littéraire, le publiciste par l'événement politique. Que ce soit une tentative intéressante pour l'art, ou seulement un document de plus pour la situation de l'Allemagne, la comédie de M. Prutz a droit d'être discutée et jugée.

A ne considérer d'abord que le problème littéraire, le nom et les précédens travaux de M. Prutz m'inspirent, je l'avoue, une assez grande défiance, et le premier regard jeté rapidement sur son œuvre ne confirme que trop mes scrupules et mes craintes. M. Prutz a commencé par être un journaliste ardent et passionné; il appartient à la jeune école de Hegel, et il a pris une part active à la rédaction des *Annales de Halle*. Sa vocation pour la poésie ne s'est décidée que long-temps après ses premiers travaux philosophiques; vocation factice, on le voyait trop, et nous avons déjà signalé cette absence de naturel et de

sincérité dans ses vers (1). M. Prutz a voulu être poète, il le veut encore : il y met une sorte d'obstination qui atteste l'énergie de son humeur et qui se traduit souvent en de vigoureux emportemens; mais la simplicité, mais la franchise du langage, l'invention saine et naturelle, ne les lui demandez pas. Quand il quitta brusquement la philosophie et la critique pour les travaux de l'imagination, le succès des vers de M. Herwegh l'avait enivré; il prit cette excitation pour l'appel impérieux de la Muse, et convoita désormais la bruyante renommée des *Poésies d'un vivant*. Ce qu'il y avait d'énergique dans les vers de M. Prutz lui venait de M. Herwegh; ajoutez à ces inspirations d'emprunt un travail de tous les jours, une science réelle du langage et du rhythme, une habileté très apprise, toute une rhétorique complète, et vous saurez de quoi se compose le talent de M. Prutz. Aujourd'hui, c'est lui qui prend les devans; il ne se résigne plus à être le débiteur de M. Herwegh, il prétend, au contraire, montrer à la poésie allemande des routes inconnues et fonder le théâtre politique. Quoi donc! Faut-il croire que l'imagination s'est éveillée une bonne fois dans l'esprit persévérant du critique, et que le poète nouveau-né va enfin marcher seul? Non, le critique, l'érudit va reparaître ici plus que jamais; M. Prutz n'aura fait que changer de maître. Cette comédie politique, cette œuvre si difficile et qui demande, nous l'avons dit, une forme nouvelle enfantée hardiment par une imagination libre, il ira tout simplement l'emprunter à la Grèce antique; il dérobera Aristophane. Au lieu d'une création originale, née, comme il convient, du mouvement de la vie moderne, nous aurons une étude, énergique peut-être, obstinée, opiniâtre, sur un modèle qui ne saurait être reproduit; nous n'aurons pas la comédie que nous cherchions et que l'auteur annonce.

M. Prutz avait-il bien réfléchi quand il prit Aristophane pour modèle? Est-ce pour obéir aux conseils d'une méditation sérieuse qu'il se décida à faire entrer les idées, les sentimens, les passions de l'homme moderne dans la forme de la comédie ancienne? Je ne le pense pas. Les objections, pour peu qu'il y eût songé, se fussent présentées en foule à son esprit et l'eussent détourné d'une si étrange entreprise. Quoi donc! Aristophane en Allemagne! l'ennemi de Cléon transporté tout à coup dans une société si différente et autorisé par le poète à renouveler, après plus de deux mille ans, ces hardiesses vraiment extraordinaires que tous les commentaires du monde n'ex-

(1) Voir la livraison du 1er juin 1844, *la Poésie et les Poètes démocratiques*.

pliqueront jamais! En outre, était-il bien prudent d'entraîner la Muse sur ces places publiques où l'imagination joyeuse du poète païen allait chercher tant de plaisanteries aujourd'hui grossières, tant de bouffonneries dont le sens est perdu? Quand Aristophane, aux fêtes de Bacchus, déchaînait du fond des antres sacrés les faunes et les satyres et tous les burlesques démons du rire antique, il était sûr de son génie, et il savait bien qu'il charmerait les plus nobles esprits de la Grèce. Grossier, violent, il l'était sans doute, mais avec quelle grace! Platon l'a dit. M. Prutz est-il aussi sûr de lui-même? La muse allemande, si elle se souille à de telles équivoques, aura-t-elle l'excuse du polythéisme, ou bien saura-t-elle corriger par le sourire et la grace tant de folles équipées et s'y jouer légèrement? Il est permis d'en douter. M. Prutz n'a pas eu le loisir de faire toutes ces réflexions. Quand il a demandé à Aristophane des exemples glorieux, il a obéi à une sorte de caprice irrité, et nullement à une intention d'artiste. L'auteur des *Guêpes* et des *Oiseaux* était en grande faveur depuis quelque temps à la cour de Berlin; M. Prutz a cru voir là un défi, une provocation, et il l'a relevée avec cette vivacité passionnée qu'il a presque toujours prise jusqu'ici pour une inspiration sincère. Ardeurs factices, émotions suspectes, tous ces défauts de la poésie politique en Allemagne ne seront jamais plus blessans que dans la tentative de M. Prutz. Le talent même que l'auteur y apportera, la verve incontestable de sa pensée, feront éclater plus désagréablement tout ce qu'il y a de voulu, d'âpre et de contraint dans ses inventions.

On se rappelle ces soirées de Berlin où les drames de Sophocle, les comédies d'Aristophane et de Plaute, les poétiques fantaisies de Shakspeare, paraissaient tour à tour sur la scène avec leurs graces naturelles pour enchanter une noble et studieuse assemblée. Les plus aimables esprits, les plus sévères intelligences, se passionnaient pour ces fêtes de l'art. M. Tieck, M. Mendelsohn, étaient les introducteurs de Sophocle et de Shakspeare, et l'auteur du *Chat botté*, profitant de cette veine heureuse, évoquait gracieusement les œuvres de sa jeunesse, qui revenaient, un peu vieillies, mais toujours souriantes, solliciter avant de mourir un dernier hommage. Ces petites comédies fantasques, imitées à la fois de Shakspeare et d'Aristophane, c'était bien en effet un ingénieux intermède entre *les Guêpes* et *le Songe d'une nuit d'été*. Loisirs fortunés, innocentes études! il semblait que ces occupations d'une cour instruite et brillante dussent être acceptées avec sympathie comme un hommage aux choses de l'intelligence; comment ne pas s'abandonner au charme de ces solennités studieuses?

et qui aurait eu le courage de troubler ces fêtes naïves? Eh bien! non, l'esprit nouveau qui s'agite si fort chez nos voisins se sentit comme blessé. Ce souffle inattendu d'une poésie adorée, au lieu de rafraîchir les ames, aigrit et envenima les plaies vives de cette jeune milice littéraire si éveillée aujourd'hui dans toute l'Allemagne et si prompte à l'attaque. Tandis que la cour de Prusse se laissait charmer par les inventions du poète athénien, tandis que M. Tieck ressuscitait avec grace ses légères tentatives de fantaisie aristophanesque, l'école nouvelle s'imagina voir là une provocation moqueuse, et c'est précisément à l'auteur des *Nuées* et des *Oiseaux* qu'elle alla demander conseil pour une réponse hautaine. M. Henri Heine, dans son bizarre et spirituel poème *l'Allemagne*, avait raillé gaiement le goût de Fréderic-Guillaume IV pour Aristophane, et cette faveur subite, inattendue, de la poésie antique.

« Dans ce dernier chapitre, j'ai tâché d'imiter un peu la conclusion des *Oiseaux;* c'est bien certainement la meilleure comédie d'Aristophane.

« *Les Guêpes* aussi sont une excellente pièce. On la donne aujourd'hui, traduite en allemand, sur le théâtre de Berlin, pour l'amusement du roi.

« Oui, le roi aime cette comédie; pourtant, si l'auteur vivait, je ne lui conseillerais guère de se rendre en personne à Berlin.

« Le véritable Aristophane à Berlin! Ah! le pauvre poète! ses affaires iraient mal; nous le verrions bientôt accompagné d'un chœur de gendarmes. »

Or, au moment même où M. Henri Heine, dans ses ironiques menaces, signalait ainsi aux spectateurs de Berlin cet Aristophane qu'on oubliait trop en effet, le hardi citoyen, le satirique sans pitié, voilà qu'un poète traçait vivement une esquisse bizarre, une scène très voisine de la comédie antique par l'audace des attaques et la vigueur trop souvent cruelle des railleries. C'était M. Freiligrath en sa *Profession de foi*. Nous avons signalé ici cette mascarade burlesque où tous les amis du roi de Prusse, ministres, conseillers, écrivains et artistes, comparaissaient devant le poète pour être bafoués comme Cléon et Euripide. Pourtant ce n'était là qu'une scène, moins encore, un plan, une indication, une ébauche; la comédie annoncée par M. Heine, esquissée rapidement par M. Freiligrath, c'est M. Prutz qui l'a faite. M. Heine raillait agréablement; M. Freiligrath était vif, pressant, mais il n'avait garde d'insister, et son esquisse pouvait sembler une fantaisie excusable; avec M. Prutz nous aurons l'œuvre complète, sans timidité, sans hésitation, sans fausse modestie. A la bonne heure! nous allons savoir si le génie allemand est aussi grec qu'il s'en félicite;

ni M. Heine, ni M. Freiligrath, ne nous avaient permis de faire cette étude. Soyons attentifs, s'il vous plaît : voici l'Aristophane tudesque.

La pièce s'ouvre par une altercation fort bruyante entre un chirurgien et son valet; ce chirurgien est un charlatan, et le valet un rustre grossier. De quoi s'agit-il? quel est le sujet de la querelle? Le docteur, pour s'exercer la main, veut absolument faire une opération. Pourquoi ne serait-ce pas sur Kilian (Kilian, c'est le valet)? *Faciamus experimentum in anima vili*. Toinette conseillait à Argan de se faire couper le bras gauche et crever l'œil droit, lequel *incommode l'autre et lui dérobe sa nourriture*. Le docteur veut arracher à Kilian, devinez! son estomac. La plaisanterie est tout-à-fait allemande en vérité, et dès le premier mot nous sommes aussi loin d'Athènes que de Paris. Kilian résiste, comme on pense; lui enlever son estomac, à lui, à ce Kilian sensuel et glouton! Le docteur se fâche. — Eh! butor! ne vois-tu pas que c'est pour ton bien et qu'il y va de ton honneur? Ah! quel service rendu à l'humanité, si on lui enlevait seulement l'estomac! Quelle gloire ce serait pour toi, Kilian, si tu donnais un tel exemple et le mettais à la mode! D'où viennent tous nos maux, je te prie? Qu'est-ce qui éteint les flammes sacrées de l'inspiration? qu'est-ce qui enfante la lâcheté, l'égoïsme, la convoitise? L'estomac. Pourquoi Freiligrath a-t-il accepté la pension du roi de Prusse? pourquoi Dingelstedt est-il conseiller aulique? qui leur a donné ces détestables conseils? qui brise chez les plus forts tous les plans, tous les projets de vertu et de liberté? L'estomac, ô Kilian! Et si le système que je t'indique était appliqué à l'état, ah! c'est là que le progrès serait glorieux. Quels fonctionnaires nous aurions alors! quels soldats! quel peuple! Cet amour de liberté dont on parle tant, qu'est-ce autre chose que de l'appétit? Que les rois y songent; ce n'est pas le cœur, c'est l'estomac qui fait les révolutions. Arrachez cet organe malfaisant, tout est sauvé.

Cette scène bizarre, grossière dans les détails, pleine de violences, pleine de personnalités injurieuses, indique assez, dès le commencement, quel sera le ton de toute la pièce. Les noms propres n'effraieront pas l'auteur. Les plus simples précautions que prenait le hardi poète grec seront intrépidement rejetées par la muse tudesque; Cléon va être amené sur le théâtre, sans masque, sans déguisement, pour être rossé par le charcutier. Enivré de sa parole brutale, le pamphlétaire se prendra pour un poète, et, comme il ne comprend guère cet Aristophane à qui il n'emprunte que les gros mots, il se complaira dans son œuvre sans le plus léger scrupule, et s'écriera, le barbare : « Athéniens, applaudissez! »

Mais continuons, la chose vaut la peine d'être examinée de près. Kilian refuse donc de passer par les mains du docteur, et il est chassé de la maison. Il ne partira cependant que s'il est payé; mais comment faire? le docteur n'a ni sou ni maille. Kilian propose à son maître de lui laisser emporter quelque objet de sa pharmacie, et les voilà tous deux examinant en détail fioles et alambics. Ici, maintes plaisanteries grotesques. Cette fiole contient l'esprit de M. Goeschel, conseiller, professeur, et qui a passé du camp de Hegel dans celui de Schelling. Cette autre, ce flacon infect, c'est la pensée de M. Henri Léo, distillée par M. Hengstemberg. — Prends garde, Kilian, s'écrie le docteur, tu tiens là l'essence de l'hypocrisie et de la délation; auprès de ce venin exécrable, l'arsenic est une poudre bienfaisante. — La plaisanterie, si plaisanterie il y a, continue long-temps de la sorte; et comment l'auteur, en rangeant ainsi dans des fioles empoisonnées l'esprit de ses adversaires, ne s'aperçoit-il pas qu'il est lui-même un de ces dénonciateurs injurieux qu'il prétend châtier? Ce n'est rien encore, nous en verrons bien d'autres.

Cependant le jovial Kilian a tenu bon; il conservera son estomac, et le docteur veut bien ne pas le chasser pour cette fois. Kilian reprend son service de chaque jour auprès de ce chirurgien endiablé, il va faire sa tournée par la ville, et chercher les malades honteux qu'il amènera en secret dans la maison de son maître. Ce maître en effet, il est temps de le dire, s'est donné un fâcheux métier, et sa maison ressemble fort à un mauvais lieu. Il faut l'entendre, lorsque, son instrument à la main, et attendant ses pratiques, il raconte lui-même tous les détails de son honnête entreprise. Que vous semble de l'invention? C'est dans ce lieu équivoque, c'est entre les mains de ce personnage ignoble, que l'auteur va placer la satire de tout ce qui l'entoure. Il a voulu mettre à nu les plaies de son pays, et il l'amène, cette noble Allemagne, sous le scalpel brutal d'un charlatan sans vergogne!

Dès que ces confidences sont terminées, un mendiant se présente, humble, chapeau bas, et annonce au docteur qu'il est chargé de faire une quête pour élever une statue à l'héroïque représentant de la Germanie primitive, au vainqueur des légions romaines, à Arminius. Prenez garde, ce costume de mendiant est un costume d'emprunt; le personnage qui le porte s'appelle Schlaukopf, c'est-à-dire fin matois, rusé coquin, et, si l'auteur ne désigne pas sous ce nom le roi de Prusse en personne, au moins ne peut-on douter que ce ne soit le pouvoir, l'autorité en général, ou, si l'on veut, la diète elle-même. Schlaukopf,

il est vrai, quand il sera démasqué, racontera tout à l'heure au docteur qu'il a été autrefois républicain et démagogue, et que maintenant, dévoué au pouvoir, il a été nommé conseiller intime et espion privilégié de sa majesté; mais ce n'est là qu'une précaution de l'auteur, la seule peut-être qu'il ait prise dans son étrange pamphlet. Quand nous verrons Schlaukopf accorder à Germania sa très auguste protection, quand nous le verrons diriger en maître les destinées de sa pupille, alors tous les doutes seront impossibles; l'allusion ne sera que trop directe, le symbole ne sera que trop clair et trop parlant. Schlaukopf présente donc sa requête au chirurgien; or, la requête est fort mal accueillie. Les plaisanteries et les bonnes raisons ne manquent pas pour châtier comme il convient ce puéril patriotisme, qui va chercher ses appuis dans les souvenirs fabuleux des temps primitifs. De ces plaisanteries vives et sensées, le docteur, qui est en verve, n'en oublie pas une seule. A l'entendre parler ainsi, on dirait vraiment un homme honnête, sérieux, un bon et courageux citoyen. Tous les argumens du solliciteur sont repoussés par lui avec une verve incisive, et c'est plaisir de l'écouter quand il oppose à ce patriotisme hypocrite le sentiment présent, le sentiment national, qu'il faut encourager autour de soi, au lieu de l'aller chercher dans les forêts d'Arminius. Ce n'est pas là précisément ce que demandait Schlaukopf. Cette leçon de politique n'est guère de son goût : il s'emporte, il menace, et le docteur est forcé de le congédier rudement; mais, au moment où il saisit le mendiant par les épaules pour le jeter dehors, la perruque du bonhomme lui reste dans la main, son faux nez tombe à terre, et le docteur reconnaît son vieil ami, son vieux camarade de la *Burschenschaft*, le démocrate Schlaukopf. Seulement, le démocrate s'est converti, et s'appelle aujourd'hui M. le conseiller intime. Il n'en faut pas davantage pour apaiser le docteur; le voilà converti lui-même par une illumination subite; le libéral est immédiatement enrôlé dans l'armée du pouvoir. Cette conversion miraculeuse inspire même à Schlaukopf une confiance et une admiration si grande, qu'il va conférer sur-le-champ au docteur une dignité suprême. Agenouille-toi, lui dit-il, et écoute avec un respect religieux. Un grand événement se prépare.

LE DOCTEUR.

J'entends; on va créer un nouvel ordre, n'est-ce pas?

SCHLAUKOPF.

Plus que cela.

LE DOCTEUR.

Les grenadiers auront cinq boutonnières au lieu de six dans l'uniforme du dimanche?

SCHLAUKOPF.

Élève-toi, élève-toi plus haut; c'est un événement d'intérêt universel; il s'agit de l'avenir de la patrie, du bonheur du genre humain.

LE DOCTEUR.

Ah! je devine. On étudie peut-être une nouvelle comédie à Postdam?

SCHLAUKOPF.

Non, tu ne devineras pas. Cela dépasse tous les efforts possibles de l'imagination. Heureuse époque, qui verra ce miracle! les temps anciens seront rajeunis. L'esprit saint va descendre une seconde fois, porté sur les ailes d'un aigle.

LE DOCTEUR, à part.

S'il ne se moque pas de moi en ce moment, certes il ne l'a jamais fait. Je sais ce que veut dire ce mouvement de ses narines. Quel fripon! (Haut.) Eh bien! t'expliqueras-tu? sommes-nous à la fin?

SCHLAUKOPF.

A la fin? non, mais plutôt au commencement des grands siècles nouveaux. L'Allemagne, — je dis l'Allemagne, notre patrie, Germania, la reine aux cheveux blonds, le pays d'Hermann....

LE DOCTEUR.

Et de Luther, et de Frédéric, etc. Pourquoi t'arrêter dans l'antichambre?

SCHLAUKOPF.

L'Allemagne... l'Allemagne est grosse!

L'Allemagne est grosse; la blonde Germania va mettre au monde un enfant, et le docteur est nommé accoucheur de la princesse. C'est chez lui, dans sa maison, que Germania vient faire ses couches. La voici. Voyez-vous ce brillant équipage, ce char magnifique, ce cortége immense? C'est Germania qui arrive. Remarquez d'abord ces chevaux qui traînent le char de la princesse; ils sont bien maigres et bien efflanqués, il est vrai; n'en soyez pas surpris, ce sont les états provinciaux, et c'est aussi pour cela qu'ils sont attelés par derrière. Tel est l'usage aujourd'hui dans tous les états allemands, ajoute gravement Schlaukopf. Et que font là ces esclaves autour de la voiture dorée? C'est le peuple; on ne s'en sert que dans les occasions difficiles, quand l'équipage est embourbé. Cependant le cortége s'approche, et Schlaukopf

va reprendre sa place à la tête de la procession. La voiture s'est arrêtée à la porte du docteur. Schlaukopf entre le premier; derrière lui s'avancent les esclaves portant le trône où est assise Germania. La jeune princesse est blonde, dit l'auteur; elle a la figure légèrement grasse et souriante, la bouche grande, les yeux d'un bleu pâle; elle porte une robe d'étoffe anglaise, un châle fabriqué en France, un chapeau de paille d'Italie. Le docteur la complimente en mauvais français, et elle y répond le plus gracieusement qu'elle peut, tandis que les esclaves, murmurant à voix basse un chant d'espérance, invoquent le nouveau-né, l'avenir de la patrie souffrante, l'avenir bienfaisant qui brisera leurs fers.

Ainsi finit le premier acte. Avec cette dernière scène, l'action, il faut l'avouer, est engagée vivement; l'intérêt s'éveille. Qu'est-ce? que va-t-il arriver? Quel sera ce bienfaiteur promis par Germania à la patrie inquiète? Sans les grossièretés si fréquentes des détails, l'invention serait bonne : il y a du Rabelais dans cette bizarre allégorie. Au moment où tant de promesses solennelles ont éveillé l'attente publique, ce n'est pas une mauvaise idée de nous présenter Germania en mal d'enfant. Puisse la délivrance être heureuse, et que le nouveau-né réponde aux espérances de la patrie! Nous saurons tout à l'heure quel sera ce nouveau-né : en attendant que le poète poursuive, laissons-le profiter de l'entr'acte et adresser la parole au public. C'est ce que faisait Aristophane dans les anapestes de la parabase; M. Prutz est un imitateur trop fidèle du maître pour oublier les priviléges de l'intermède antique. Hélas! pourquoi faut-il qu'il s'attache si fort à la partie extérieure de son modèle, et si peu vraiment à l'art lui-même, à la grace du langage, à l'immortelle poésie? Mais ajournons nos objections, et laissons la parole au poète; aussi bien il est impatient, il a mille choses à dire, son cœur déborde.

D'abord M. Prutz, je crois le comprendre, est un peu inquiet du succès de sa pièce, inquiétude qui ne durera pas, dernier reste de timidité et de modestie dont il sera vite guéri. Il voudrait justifier la hardiesse de ses facéties, et ne trouve rien de mieux pour cela que d'en accuser le lecteur lui-même, ou d'en faire au moins son complice. « Il y a long-temps, lecteur, que vous nous disiez : Votre poésie lyrique, vos hymnes politiques, vos cris de guerre et de bataille, ce n'est pas de la poésie; élevez-vous de la polémique des journaux jusqu'à la vraie inspiration, et créez des œuvres que l'art puisse reconnaître! Cette œuvre, la voici. C'est une comédie, une comédie politique; lisez-la et riez franchement. » Je me souviens d'avoir adressé

souvent ce reproche à la poésie démocratique dont M. Herwegh, M. Prutz, M. Hoffmann, sont les belliqueux représentans, et je voudrais bien que mon conseil, s'il en est ici question, eût réussi à modérer les ardeurs de ces gazettes rimées; pourtant il n'est pas bien sûr encore que la critique doive se féliciter du résultat, et j'ai des doutes, je l'avoue, sur la valeur de l'échange qu'on nous propose. Y gagnerons-nous beaucoup? Nous le verrons tout à l'heure. Du reste, M. Prutz sent bien que ce simple changement de forme ne suffit pas, si les défauts persistent : ode ou comédie, peu importe, si la chanson est la même. Il prévoit qu'on lui reprochera encore le ton factice de son langage, la rhétorique pompeuse de ses vers. Un très spirituel écrivain, M. Vischer, dans ses *Sentiers critiques*, a osé blâmer cet abus de la rhétorique dans les vers de M. Herwegh, et a signalé au contraire la grace non cherchée, l'inspiration naturelle et bien venue d'un aimable poète, M. Édouard Moericke; aussitôt M. Vischer est sermonné vertement en pleine parabase, et traité de Souabe devant tout le public d'Athènes. Puis l'auteur s'adresse à celui qui le premier, en Allemagne, a imité Aristophane, au comte Auguste Platen. Il signale en beaux vers, je le veux bien, la riche simplicité, la beauté savante de son langage; mais pourquoi cet orgueilleux rapprochement? L'amour-propre du poète s'irrite, s'enflamme, et ce discours humblement commencé va s'emporter jusqu'à l'infatuation. M. Prutz entreprend la défense de Platen, comme si l'on contestait à Platen la pureté antique de sa poésie. Voilà le comte Platen sous la très auguste protection de M. Prutz, et M. Arnold Ruge, qui s'est permis quelques objections sur la valeur des comédies aristophanesques de Platen, M. Arnold Ruge est aussi rudement interpellé que M. Vischer! Qu'est-ce à dire, et comment se fait-il que l'auteur ne songe pas un peu plus à lui-même? Au lieu de s'attaquer si singulièrement aux critiques de Platen et de M. Herwegh, ne devrait-il pas répondre aux objections très légitimes que va soulever son œuvre? Il s'agit bien de Platen et de M. Herwegh! M. Prutz a voulu, par cette ruse bizarre, nous dire habilement qu'il était le continuateur d'Herwegh et de Platen; il a emprunté à M. Herwegh ses hardiesses politiques, au comte Platen sa forme savante et pure, et de tout cela est résulté le chef-d'œuvre nouveau. Or, cet enthousiasme de M. Prutz pour lui-même ne lui est vraiment pas permis, même dans le désordre lyrique de la strophe et de l'antistrophe. On ne nie pas la parenté de M. Prutz et de M. Herwegh; mais qui admettra jamais le rapprochement établi ici entre la pièce de M. Prutz et les études aris-

tophanesques de Platen? Les comédies de Platen sont des satires littéraires : l'auteur de *la Fourchette fatale* et de l'*Œdipe romantique* n'imite ni *les Chevaliers*, ni *Lysistrata*, ni *les Nuées*, œuvres d'une société qui a disparu, modèles proposés à l'étude et interdits à l'imitation; il imite quelques scènes admirables des *Grenouilles*, le débat d'Eschyle et d'Euripide; il donne son avis, comme Aristophane, sur le théâtre de son pays. Ce sont là, encore une fois, des critiques permises et utiles. Comparez-les, si vous voulez, aux satires de Boileau, aux passages les plus vifs de Molière, à la scène d'Oronte, à celle de Trissotin et Vadius, mais ne les confondez pas avec ce dialogue effronté où vont paraître les noms les plus honorés de l'Allemagne! Quand Platen étudie l'auteur des *Grenouilles*, il se rappelle deux choses : d'abord, qu'il ne peut emprunter au poète grec la liberté cynique de ses injures; puis, qu'il doit surtout s'attacher à la grace, à la poésie, et corriger par là du moins ce qu'il y a de trop rude dans la forme de la comédie ancienne. Si M. Prutz croit avoir suivi cet exemple excellent d'un artiste sincère, décidément il est dupe de son amour-propre. Il ne voit pas qu'il a substitué à une critique littéraire, très vive sans doute, mais acceptable, une diatribe sans pudeur, et devant laquelle eût reculé peut-être la licence du poète antique. Il est aveugle surtout quand il s'écrie : « L'alouette se berce en chantant dans le bleu infini du ciel, là-haut, au-dessus des ruines. J'ai fait comme elle, sans soucis, perdu dans la mélodie qui m'enivre, et attentif seulement au signe que me faisait l'idéale poésie! J'ai oublié qu'un gendarme, courbé sur le canon de son fusil, m'ajustait longuement et allait m'envoyer une balle. » Non, il n'a pas chanté dans la nue comme l'alouette joyeuse, il ne s'est pas élevé à de si hautes régions, et le gendarme, puisque gendarme il y a, n'ira pas le frapper lâchement au milieu de son vol; il l'arrêtera d'une façon toute prosaïque, au coin de cette rue suspecte, dans cette maison équivoque où il n'a pas craint de déshonorer la Muse.

Voici le second acte. Schlaukopf est très inquiet; que va-t-il arriver? Quel sera ce nouveau-né impatiemment attendu par toute l'Allemagne? Si Germania allait accoucher d'un monstre! Pour éviter tout embarras, il s'adresse au docteur et le prie d'appeler à son aide quelque ruse de son métier. Le docteur fait la sourde oreille, et Schlaukopf, pour le corrompre, est obligé de lui montrer les présens envoyés à Germania par tous les souverains d'Allemagne, à l'occasion de sa prochaine délivrance. Dons précieux, magnifiques! la Prusse donne à l'enfant de Germania la cathédrale de Cologne, une petite flotte alle-

mande, et un code d'instruction cr[illegible]elle; l'Autriche fera construire plusieurs maisons de jésuites; le roi de Bavière a déjà composé lui-même, dans le style qui lui est propre, une méthode de lecture pour le royal bambin; le roi de Hanovre lui envoie un titre national, une charte, une constitution, sur un fort beau parchemin, mais déchiré : cela servira à lui faire un tambour. Toutes ces plaisanteries n'ont pas besoin d'explication, les allusions sont claires, et quand M. Prutz ne sort pas des limites permises de la satire, quand il châtie par le ridicule cet esprit illibéral contre lequel l'Allemagne entière réclame, sa raillerie, plus fine, plus adroite, n'inspire pas de répugnance. Par malheur, ces bonnes inspirations sont rares; l'auteur redescend bien vite aux trivialités, aux détails injurieux, aux bouffonneries grotesques ou cyniques. Comment exprimer, dans une langue honnête, l'expédient que propose le docteur pour tirer Schlaukopf d'inquiétude, et prévenir toutes les suites de l'accouchement malheureux de Germania? Je ne m'en charge pas. Ces gaillardises rabelaisiennes, assaisonnées encore de gros sel germanique, seraient difficilement acceptées chez nous par le lecteur le moins scrupuleux. On s'indignerait surtout quand on verrait les plus beaux noms de l'antique poésie, les plus nobles filles de l'art grec, Antigone, Médée, jetées sans pitié et comme perdues au milieu de ces facéties effrontées.

La scène suivante amène deux hauts personnages qui viennent consulter le docteur. L'un s'appelle le Romantique et l'autre le Philosophe; on verra trop clairement tout à l'heure de qui il est question. Le Romantique prend le premier la parole, et expose au docteur le triste état de son esprit; il a beaucoup produit jadis, mais aujourd'hui son intelligence est épuisée, son imagination s'éteint; il lui est impossible de donner le jour à une œuvre qui puisse vivre une heure seulement. C'est pour cela qu'il s'adresse au docteur. « Apprenez-moi, maître, comment je retrouverai le secret de ces créations heureuses qui ont fait de moi le poète favori de la cour? — Vous venez trop tard, répond le docteur; à un tel mal je ne sais point de remède: renoncez pour toujours, il le faut, à ces inspirations vraies où brillait une étincelle de la flamme sacrée. *La révolte des Cévennes*, *Camoens*, *Une Vie de Poète*, *Sternbald*, tout cela est fini! Tieck est le favori du roi, ce n'est plus l'amant de la Muse. Résignez-vous, vieillard, votre maladie est incurable. Toutefois prenez ce flacon, il peut vous rendre service. Quand vous verrez naître près de vous une œuvre éblouissante de vie et de jeunesse, jetez un peu de cette poudre sur le père et sur l'enfant : vous défigurerez l'enfant, vous découragerez le père.

LE ROMANTIQUE.

Eh! maudit bavard, si c'est là le fond de ton sac, c'était bien la peine que je vinsse te trouver! Ce que tu me recommandes dans ton discours diffus, il y a long-temps que je le fais sans ton conseil.

LE DOCTEUR.

Quoi! en vérité, tu aurais déjà....

LE ROMANTIQUE.

Sans doute, ne le sais-tu pas? Ne me suis-je pas toujours barricadé avec toutes les médiocrités, avec les derniers débris de la société de Dresde, avec ces vieilles femmes qui radotent autour d'une table à thé, plutôt que de m'intéresser jamais à un jeune talent? N'ai-je pas été l'éditeur de Foerster, le patron de tous les impuissans, plutôt que de protéger jamais les générations nouvelles? N'ai-je pas parodié Sophocle et mis Shakspeare en ballets, plutôt que d'ouvrir une seule fois ma porte aux jeunes poètes contemporains ou de leur aplanir la route? Ne les ai-je pas tous repoussés, et ceux-là même qui suivaient mon drapeau et m'encensaient comme le grand Lama? Quand ai-je parlé avec éloge de la poésie moderne? Quand ai-je témoigné quelque sympathie à la génération qui se lève? Quand ai-je négligé de l'accabler sous la raillerie et le dédain? Je serais ton maître là-dessus. J'ai bien besoin, en vérité, de ta sotte recette! Donne-la à Gutzkow; il est envieux, c'est vrai, mais ce n'est qu'un maladroit, etc.

Et le poète s'en va, plein de mépris pour ce timide charlatan à qui il donnerait des leçons. Scène cruelle, détestables injures, affaiblies pourtant par celles qui vont suivre! Le docteur rentre et se met au travail; mais le Philosophe, qui est demeuré immobile dans son coin, se présente tout à coup et demande à son tour sa consultation. « Ah! je t'oubliais, dit le docteur. — Cela m'est arrivé plus d'une fois, reprend le Philosophe; j'y suis accoutumé, mais cela ne m'inquiète guère; j'attends patiemment, et, dès que la place de mes rivaux est vide, je ne manque pas l'occasion. — Eh bien! que veux-tu? — Je veux que tu m'accouches. — Toi! un homme! — Pourquoi pas? » Et le Philosophe expose très scientifiquement au docteur son étrange situation. Dès ce moment, il est impossible de ne pas reconnaître la personne que le poète a osé mettre sur la scène. Chaque philosophe en Allemagne a une langue qui lui est propre; celui-ci ne parle que de puissances, de polarités, etc. Ce n'est ni Kant, ni Fichte, ni Hegel. Il cherche donc un accoucheur, car il espère donner enfin le jour à l'enfant qu'il porte depuis trente ans dans son cerveau. Le docteur consent à faire l'opération, si singulière qu'elle lui paraisse, et Kilian apporte une pioche. Oui, une pioche! A la bonne heure! L'instru-

ment est digne de cette satire tudesque. Choisissez la plus grossière et la plus lourde, elle sera trop légère encore et trop élégante. Je supprime mille détails. Les atroces bouffonneries de l'opération ne sauraient s'indiquer même de la façon la plus lointaine et dans les termes les plus voilés. Détournons les yeux et ouvrons les fenêtres; ce sera bien assez d'entendre ce dialogue. Or, le docteur a commencé de creuser avec son instrument le cerveau et le cœur du Philosophe. « Ne vois-tu rien? — Non, pas encore. — Qu'est-ce que cela? — Un fragment de la logique de Hegel. — Et ceci? — Un livre de Fichte. — Et ceci encore? — Un chapitre de Kant. — Et cet autre fragment? — Le système de Spinoza. — Et là? — Jacob Boehme. — Et un peu plus au fond? — La scolastique. — Quoi! rien! s'écrie le Philosophe désespéré. Et mon enfant! — Attends; j'aperçois quelque chose; le voici peut-être : *les Quatre Ages du monde, philosophie positive.* — Eh! non, butor! Ce n'est qu'une annonce. Lâche-moi; ta pioche m'a déchiré le cœur. » Et le Philosophe se sauve en poussant des cris de honte et de douleur.

J'ai exposé, aussi complètement que l'honnêteté le permettait, cette scène odieuse, cette plaisanterie abominable. Il fallait que le lecteur devînt juge, et qu'il sût jusqu'où peut s'emporter la haine dans ces satires barbares. Que vous semble de cet atticisme à coups de pioche? Les deux hommes qui viennent d'être bafoués et outragés ainsi, ce poète envieux et ce fripon déguisé en philosophe, ce sont, ne l'oubliez pas, deux des noms les plus honorés de l'Allemagne présente : je les nomme, c'est M. Tieck et M. de Schelling. Tous deux ont rempli déjà une carrière longue et brillante. Si la gloire n'est rien, si l'Allemagne désormais renie ses maîtres, si les plus charmantes créations d'une poésie aimable et les plus éclatans travaux dans le domaine de la philosophie ne défendent plus les artistes et les penseurs, la vieillesse, à ce qu'il semble, devrait les protéger. Mais ne faisons pas à M. Tieck et à M. de Schelling l'injure de les défendre; ne méconnaissons pas non plus l'Allemagne nouvelle au point de croire que ces énormités doivent y plaire, même aux plus furieux chefs des partis extrêmes. Quand Aristophane fit représenter *les Nuées*, Socrate n'eut qu'à paraître dans la salle, et la pièce tomba; M. de Schelling n'aura pas même besoin de se montrer pour triompher de son adversaire. Que nous sommes loin de la Grèce, et que ces tristes parodies font de mal! Platon nous a montré Socrate et Aristophane conversant sur l'amour au souper d'Agathon. Eh bien! s'il y a quelque part à Berlin un Agathon hospitalier, s'il y a une table brillante où les plus in-

génieux esprits et les plus graves penseurs se puissent rencontrer et causer familièrement de l'éternel idéal, M. de Schelling, à coup sûr, n'y rencontrera jamais M. Prutz.

Que devient cependant Germania? L'Allemagne, l'Allemagne de Barberousse, de Luther et de Frédéric, va mettre au monde cet enfant sur qui reposent les espérances du peuple; vous devez être empressé de savoir ce qui va se passer et quel sera le fils de David. Ne prenez pas tant de souci; cette Germania, cette noble femme entrée tout à l'heure si triomphalement, et que les esclaves invoquaient tout bas, c'est une fille des rues que maître Schlaukopf a ramassée on ne sait où. Ce détail nous est révélé par une scène très vive où Schlaukopf et sa créature se querellent dans un langage très approprié à la situation. Germania s'ennuie de son rôle, et elle est toute prête à jeter le froc aux orties; Schlaukopf finit cependant par la calmer, en lui montrant que leur intérêt est le même. La protégée de Schlaukopf consent à rester dans la maison du docteur, et, pour passer le temps, elle lie une intrigue amoureuse avec Kilian. Germania, que nous prenions pour une reine, n'est qu'une fille d'auberge. Ceci va tout droit à l'adresse de l'Allemagne officielle; les gouvernemens, les congrès, la diète enfin, sont agréablement représentés ici et mis en scène sous le masque de cette créature. S'il est absolument impossible de louer le bon goût de l'écrivain, on ne peut contester la netteté brutale de ses attaques; c'est un mérite qu'on ne lui enlèvera pas.

Le troisième acte va commencer, le dénouement approche; il faut ici que le poète, pendant l'entr'acte, nous explique les beautés de son œuvre. Cette seconde parabase n'est pas moins curieuse que la première. Tout à l'heure, M. Prutz nous apprenait qu'il était l'héritier d'Aristophane, et que, s'il avait emprunté au comte Platen la pureté savante de son style, c'était afin de verser dans ce moule antique les pensées hardies de la génération nouvelle. Voilà pour la forme, et le lecteur est, en effet, très édifié sur ce point; mais il lui reste peut-être encore quelques scrupules sur la moralité de la pièce. Le second plaidoyer sera donc une dissertation sur la morale. Or, la comédie de M. Prutz, c'est lui qui l'affirme, ne serait repoussée par aucun des grands maîtres de la scène.

La pièce, à parler franc, est digne de Molière.

M. Prutz ne dit pas cela en souriant, il le crie d'un ton furieux, le poing sur la hanche, et vraiment on peut plaindre d'avance tous ceux qui s'aviseraient d'en douter. L'auteur, nous le savons, possède une

pioche qui lui rend de grands services dans les discussions littéraires. Tant pis pour Mme l'Esthétique, c'est M. Prutz qui l'appelle ainsi, tant pis pour elle, si le métier du docteur, et les propos de Germania, et l'accouchement du philosophe, ne lui paraissent pas précisément ce qu'il y a de plus pur et de plus honnête! elle sera rudement apostrophée et traitée d'hypocrite. Ceux qui blâment les inventions du nouvel Aristophane sont des fats qui pratiquent la vertu à l'Opéra, et qui gardent leur sotte admiration pour les frivolités de la poésie française, pour les romans de M. Paul de Kock et les drames de M. Victor Hugo. Le sens littéraire de M. Prutz, qui n'est pas du tout Mme l'Esthétique, confond très naturellement toutes ces choses. Puis l'auteur part de là, et fait une revue des poètes de son temps. Malheur à ceux qui n'ont point assaisonné leurs œuvres de jovialités tudesques! ce sont des écrivains perfides dont il faut se défier. Un chaste poète, M. Halm, a emprunté aux légendes du moyen-âge cette admirable figure de Griselidis, si noblement illustrée par Boccace, et il en a fait une tragédie touchante; M. Halm est un écrivain immoral, il amollit les ames. Son héroïne ne s'appelle pas Griselidis, mais Grisette. — Le reste ne saurait se traduire :

Auch die Griseldis krœntet ihr, das Ding aus Dreck und Butter,
Griseldis nicht : Grisette!

Et voilà M. Prutz dénonçant la pièce de M. Halm, laquelle, dans une société bien gouvernée, aurait été sévèrement défendue. C'est toujours, comme on voit, la même copie servile, inintelligente, du théâtre d'Aristophane, et parce que l'auteur des *Nuées*, dans la liberté des mœurs païennes, a pu discuter les œuvres de ses rivaux et accorder à sa muse un témoignage que confirmait la Grèce, M. Prutz ne sait ni comprendre les différences des temps et les priviléges d'un génie à part, ni prévoir les mésaventures qui l'attendent. Cette singulière invective se termine enfin par un appel au peuple : « O mon peuple, si tu veux que la Grèce revive par toi, renonce à la fausse pudeur. Aime surtout les couleurs franches, le blanc ou le noir; laisse les teintes grises aux ânes. Les poètes étouffent dans l'atmosphère parfumée de l'esthétique. Un jour, quand tu auras conquis tous tes droits, tu auras aussi un théâtre politique; alors ma comédie servira de modèle et de guide aux libres génies de l'avenir. » Après cela, il ne restait plus rien à dire, et M. Prutz est bien forcé de s'arrêter.

Malgré l'admiration que M. Prutz professe pour son œuvre, je ne voudrais pas être bien sévère pour lui, ni le traiter aussi rigoureuse-

ment qu'il a traité ses confrères d'Allemagne. Il y a quelques belles scènes dans le troisième acte, et, si elles ne rachètent pas complètement (il s'en faut bien) les crudités de ce qui précède, elles permettent du moins à l'esprit de s'y reposer un peu. Il fait nuit : une femme couverte de haillons, épuisée par le jeûne et les veilles, arrive à pas lents dans la rue déserte. Si vous pouviez la voir dans l'ombre, vous reconnaîtriez, malgré les ravages de la souffrance, la noblesse de son origine écrite sur son visage pâle et fier. Écoutez du moins ses plaintes; ce sont les premières paroles de la pièce où la poésie apparaisse. La fière mendiante s'adresse à la nuit; elle l'invoque et la bénit comme une consolatrice, elle lui demande de cacher ses douleurs, et, brisée enfin de fatigue, elle s'endort sur une pierre du chemin. Tout à coup, voici Kilian qui sort de la maison du docteur; c'est l'heure du rendez-vous que lui a donné Germania. Germania arrive de son côté, cherchant dans l'obscurité la main du rustre amoureux. Chut! une porte s'ouvre. Qui va là? C'est Schlaukopf, toujours inquiet du succès de sa ruse, et qui veut aller écouter à la porte de Germania. Un quatrième personnage survient : je reconnais le pas et la voix du docteur; il s'en va discrètement, à pas de loup, dérober à Germania, pendant son sommeil, quelques-uns des présens qu'elle a reçus des souverains d'Allemagne. Or, comme ils se heurtent tous les quatre dans l'ombre, Schlaukopf effrayé appelle au secours, et deux gendarmes arrivent. L'étrangère, réveillée par ce bruit, reconnaît Schlaukopf son persécuteur et l'aventurière effrontée qui lui a dérobé sa couronne. C'est elle qui est Germania, la vraie Germania, l'Allemagne enfin, méconnue, outragée par Schlaukopf, chassée de son trône et remplacée ignominieusement par cette fille sans nom. L'embarras est grand, et les gendarmes, qui n'y comprennent rien, veulent arrêter tout le monde. L'auteur a mis ici quelques belles paroles dans la bouche de l'étrangère, quand elle répond aux sarcasmes de Schlaukopf.

L'ÉTRANGÈRE.

Oui, raille-moi! rouvre ma plaie de tes doigts sanglans. Tu la connais, la main qui a versé mon sang et m'a arraché ma couronne. C'est toi, c'est toi qui m'as chassée de mes domaines, par ruse, par trahison, pour te livrer à tes débauches. Alors tu as fait monter à ma place cette créature, lâche instrument de libertinage, qui s'est donnée à toi sans résistance et sans pudeur. Elle repose sur des tapis somptueux; moi, je couche, meurtrie, sur la pierre. Tu as construit des palais pour elle, des prisons pour moi. Tes courtisans l'ont entourée d'hommages; moi, ils m'ont chassée, ils m'ont condamnée à tous les maux de l'exil; ils ont mis à prix ma tête sans tache. Puis, comme

tu sentais bien que tu ne pourrais, malgré tes ruses, aveugler complètement notre peuple et arracher de son cœur la douce espérance d'un meilleur avenir, tu t'es vanté toi-même de faire naître ces temps nouveaux..... Elle va enfanter, mais non pas le bien qu'on attend, non pas l'avenir qu'on invoque; non, l'enfant qu'elle a conçu de toi, c'est un dragon qui se déchaînera, furieux, enflammé, par le monde. Sache-le, tu en seras la première victime. Mais toi, reine des ombres, qui as osé usurper ma place, va-t'en! cache-toi de honte! laisse-moi cette place qui m'appartient! C'est moi qui suis la maîtresse et la reine.

LES ESCLAVES.

O étrangère, secours-nous! Tu n'as pas de robe brillante, tu n'as pas de parure royale, tu portes des haillons comme une mendiante; mais ne ressemblons-nous pas à des mendians nous-mêmes? nos mains meurtries ne portent-elles pas des chaînes?

Oh! puisses-tu être la libératrice que nous appelons, la chaste femme, la mère future de notre sauveur, la mère de celui qui brisera notre joug et par qui l'éclair de la liberté illuminera tout à coup ce monde endormi dans la nuit!

Que les gouttes de sang de ton front deviennent des diamans précieux! C'est vers toi que les cœurs s'élancent, c'est devant toi que les genoux fléchissent. Apparais enfin, comme une reine, à ton peuple qui t'invoque!

Cette opposition des deux Allemagnes est peut-être ce qu'il y a de plus net et de plus acceptable dans la satire de M. Prutz. Si l'auteur avait mis plus d'art et d'habileté dans sa fable, si la personnification des chancelleries allemandes n'était pas violemment injurieuse, l'idée serait assez vive. Je sais bien que c'est là un lieu commun, je sais bien qu'il est admis partout que le gouvernement et le pays sont en guerre, qu'il y a un pays officiel, source de toute corruption, et un pays méconnu, souffrant, en qui seul résident la vertu et la probité; cependant cette opposition est si marquée aujourd'hui chez nos voisins, il y a un désaccord si manifeste, un si éclatant divorce entre la société ancienne que représentent les cabinets, et cette société nouvelle qui a déjà conscience de ses forces et qui commence à parler si haut; cette situation est si évidente du Rhin jusqu'à l'Elbe, de Carlsruhe à Kœnigsberg, que l'auteur était certainement autorisé à en faire son profit. Quand il rentre d'ailleurs dans cette satire générale, il évite les noms propres, les allusions personnelles, il est plus près de la poésie. Mais revenons à la comédie : le moment est grave; les gendarmes ne savent à qui entendre, et Schlaukopf va être arrêté lui-même. Il faut pourtant que la fausse Germania réponde aux discours de l'étrangère; comment

faire parler cette vulgaire créature? Schlaukopf lui souffle sa leçon, et elle débite avec emphase les strophes que voici :

GERMANIA.

Dès les temps primitifs, dès le début de la vie, ô douceur! ô églogues! ô joies patriarcales! ô première innocence de la Germanie! au fond des forêts pleines d'ombre, près de la source murmurante, long-temps je demeurai couchée dans des peaux velues, et je buvais l'hydromel fait de fruits sauvages et de glands.

SCHLAUKOPF, LE DOCTEUR ET KILIAN, en chœur.

Des fruits sauvages et des glands! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Conduite bientôt à l'école chez les prêtres, je me cassai le nez sur un crucifix. Oh! la bonne chrétienne! oh! la bonne Allemande que j'étais! Je m'arrachais les morceaux de la bouche pour doter des couvens et bâtir des cathédrales. Un jour même, vêtue d'un habit de pénitente, je baisai la pantoufle du pape.

LE CHŒUR.

La pantoufle du pape! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Puis, dans l'Orient, oh! comme mon cœur m'entraînait (on eût dit l'ivresse de l'opium), lorsque, ravie par la foi, je partais pour visiter les lieux saints! Pendant ce temps-là, il est vrai, les prêtres romains me ruinaient, ils mettaient ma maison sens dessus dessous, et dilapidaient mon patrimoine. Mon champ fut dévasté, mon toit croula; mais je le supportai patiemment.

LE CHŒUR.

Elle le supporta patiemment! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Plus tard, je revins au logis. C'en était fait! plus de toit, plus de foyer, plus d'abri! Mais Dieu vint au secours de l'Allemagne. Privée de la vie active, je me jetai sur la théorie. J'eus de l'encre au lieu de sang, du parchemin au lieu de pain. Je devins érudite et permis volontiers que le premier venu me menât par le bout du nez.

LE CHŒUR.

Par le bout du nez! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Quelquefois, il est vrai, à travers la nuit silencieuse, j'ai entendu retentir à mes oreilles fatiguées un grand cri, comme si l'on voulait me réveiller. Mais que me fait le monde? que m'importe l'histoire? Quand je suis bien

repue et bien joyeuse, il ne m'en faut pas davantage, et, s'il plaît à Dieu et au roi, je resterai toujours ainsi.

LE CHŒUR.

Elle restera toujours ainsi! C'est elle, c'est bien elle.

On voit clairement ici l'ancienne Allemagne, l'Allemagne des temps primitifs et du moyen-âge, celle de l'érudition et de la philosophie, cette Allemagne qui, à travers tant de fortunes diverses, depuis les *Minnesinger* jusqu'à Goethe, s'est toujours plus souciée de l'idéal que des intérêts de la chose publique. Je ne sais s'il est permis de parodier si cruellement tous les souvenirs; mais on a tant abusé du saint-empire, on a si ridiculement mêlé les jouets enfantins du romantisme aux problèmes virils du monde moderne, que le poète est peut-être excusable. Ceci, je veux le croire, ne s'adresse pas aux traditions vénérables du passé, mais seulement aux hommes qui ont imaginé ou exploité ce patriotisme menteur, cet absurde engouement teutonique, toutes ces sottes et dangereuses fantaisies derrière lesquelles s'est long-temps cachée la haine des institutions libérales. Cependant la profession de foi de Germania n'apaise pas les gens de police, les gendarmes insistent, et les deux femmes sont arrêtées. Tout ce qui suit n'est plus qu'une fantaisie moitié grotesque, moitié sérieuse. Au moment où la fausse Germania est saisie par les gendarmes, elle fait explosion comme une bombe; on en voit sortir, au milieu de flots de fumée, des chœurs de moines, de piétistes, de chevaliers, et, pour terminer, plusieurs compagnies de cosaques qui font main basse sur les derniers débris de l'Allemagne. L'autre, au contraire, la noble et malheureuse femme, se relève; les esclaves ont brisé ses chaînes, et l'entourent en célébrant la liberté.

Telle est l'œuvre bizarre que l'auteur a intitulée *les Couches politiques*. Il en a été beaucoup parlé depuis quelques mois, et elle soulève en effet plus d'une question grave. Soit qu'on n'y cherche qu'un problème littéraire, soit qu'on en veuille juger l'importance au sein de ce mouvement qui s'accroît chaque jour, la comédie de M. Prutz méritait la discussion qu'elle a provoquée. Un critique original, dont la renommée est en train de grandir, M. Vischer, rudement interpellé dans le monologue du poète, a donné son avis sans aigreur, sans rancune, et je crois même avec une bienveillante courtoisie, comme il sied à un homme d'esprit qui ne veut pas se venger. Il n'a pas eu de peine à montrer que l'auteur des *Couches politiques* a pris une fausse voie et s'y est perdu résolument. Le spirituel article de M. Vischer,

inséré dans les *Annales du présent*, signale avec beaucoup de sens l'erreur où s'est engagé M. Prutz, quand il a copié avec une docilité servile la forme d'Aristophane. Pour un homme qui vante sans cesse l'originalité et l'audace, la méprise, en effet, est vraiment inexplicable. Il y a toutefois des objections plus sérieuses à faire. Or, comme M. Prutz, qui nous a indiqué peut-être dans ses vives récriminations, ne nous a pourtant pas apostrophé comme M. Vischer, nous sommes plus libre à son égard, et rien ne nous empêche de dire franchement toute notre pensée. Il ne suffit pas de reprocher à l'auteur ce singulier retour à une forme dramatique si éloignée de nos mœurs, il faut lui demander compte du résultat qu'il a obtenu. M. Prutz aurait pu réfuter victorieusement la critique, si cette œuvre, composée d'après un modèle imprudemment choisi, eût dérobé à ce modèle impossible quelques-unes des beautés immortelles qu'on y admire. Est-ce là ce qu'il a fait? L'analyse exacte qu'on vient de lire nous dispense de répondre longuement à cette question. M. Prutz a pris d'Aristophane la verve bruyante, la farce bouffonne, les gros traits, tout ce qu'il est trop facile de s'approprier; mais la gaieté naturelle, et surtout cette grace qui enchantait Platon, M. Prutz s'en est-il préoccupé un seul instant? Et puis, sous la farce même, sous les inventions les plus folles, quel sens toujours sérieux chez le poète athénien! On connait le début célèbre du discours d'Alcibiade dans *le Banquet*, quand il commence l'éloge de Socrate; ces magnifiques paroles que Rabelais s'est appliquées à lui-même au premier chapitre de *Gargantua*, n'est-ce pas à Aristophane surtout qu'elles conviennent? « Je dis d'abord qu'il ressemble tout-à-fait à ces Silènes qu'on voit exposés dans les ateliers de sculpteurs et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main, et dans l'intérieur desquels, quand on les ouvre, en séparant les deux pièces dont ils se composent, on trouve renfermées des statues de divinités (1). » Eh bien! cette divinité cachée sous une grossière enveloppe, cette divinité que saluait Alcibiade sous la laideur railleuse de Socrate, où est-elle plus visible au dire des anciens, où est-elle plus belle que dans Aristophane? Brisez la statue difforme, le dieu paraîtra! Il n'était pas même besoin de briser la statue; elle s'entr'ouvrait de temps en temps et laissait voir l'hôte immortel : c'était le cœur du citoyen, c'était l'imagination du poète qui tout à coup éclatait sous le masque et illuminait la scène.

Il y a, en outre, un point de vue beaucoup trop oublié des jeunes

(1) Platon, *le Banquet*, traduction de M. Cousin, t. VI, p. 325.

poètes que tentent les hardiesses de la comédie ancienne. En quoi consistait, je vous prie, cette audace que vous prétendez reproduire? Qui a donné à Aristophane cette réputation de droiture et de vrai courage? Aristophane était un citoyen dévoué et l'ennemi résolu de cette démagogie sans frein au service de laquelle vous voulez condamner sa muse. Quand l'auteur des *Chevaliers* attaque si énergiquement Cléon, quand sa comédie devient comme un combat à mort, quel est son but, sinon de travailler pour sa part à la rude éducation du peuple? Je comprends pourquoi il ne ménage ni les leçons directes ni les railleries sans pitié; je sais le secret de cette plaisanterie implacable : il parle à un peuple mobile, passionné, livré aux démagogues; il a besoin de frapper fort. Sa hardiesse et son courage, c'est d'avoir bravé la popularité en face. J'indique cette dernière et décisive différence entre la muse d'Aristophane et celle de M. Prutz.

La comédie ancienne, la comédie d'Aristophane introduite en Allemagne! est-ce bien possible? est-ce là une tentative sérieuse? Non, certes. Si la comédie politique renaît un jour, il faut, encore une fois, qu'elle commence par se créer une nouvelle forme, appropriée aux mœurs et à la civilisation modernes. Elle abandonnera au pamphlet les attaques personnelles; elle n'oubliera pas que, si l'art est la transfiguration de la réalité, cette loi est plus impérieuse encore en ces délicates matières. Elle étudiera les caractères, les passions; elle cherchera dans le spectacle de la vie publique les élémens dont la poésie profitera; elle idéalisera sans cesse. On ne verra pas s'agiter sur la scène le masque d'un homme que chacun pourra reconnaître, mais l'humanité même avec ses passions, ses ridicules, ses faiblesses; l'ambition et la lâcheté, la convoitise et la déception seront mises en jeu dans une fable naturelle et possible, sans qu'il en sorte jamais une allusion injurieuse. Un Molière, dans notre société, ne manquerait pas à cette tâche, et ce n'est pas lui qui prendrait une satire pour une comédie. Celui qui a taillé si hardiment des figures solides dans la confuse et flottante matière de la vie humaine, celui qui, en faisant une peinture si franche de la noblesse et du peuple de son temps, a représenté l'homme de tous les siècles, saurait bien retrouver aujourd'hui les éternelles passions de l'ame, avec le caractère particulier qu'elles empruntent aux conditions d'une société nouvelle. Je crois comprendre que *Monsieur de Pourceaugnac*, *George Dandin* et *le Bourgeois Gentilhomme* ont été au XVIIe siècle d'admirables comédies politiques. Cette seule indication résume assez tout ce que je viens de dire.

Mais si la comédie pure, la comédie de caractère, la peinture de la société et de la vie, n'a jamais réussi chez nos voisins, cette forme nouvelle que la comédie peut ambitionner y sera-t-elle plus heureuse? Il est permis d'en douter. Jusqu'à l'heure où il y aura quelque part, en Allemagne, à Berlin, à Dresde, à Munich, un centre plus actif, un foyer plus complet, les Allemands seront toujours condamnés à dire, comme le critique latin : *In comœdia maxime claudicamus.* Il y a place dans l'Allemagne actuelle pour des pamphlets et des satires; la situation est favorable aux publicistes, elle ne l'est pas aux poètes comiques, aux artistes consciencieux et désintéressés. Au milieu de difficultés si grandes, l'injure est certainement plus facile que l'art élevé d'un Molière, et M. Prutz a cédé à une séduction indigne de la Muse. Il se croit bien audacieux; audace menteuse, qui accuse, au contraire, la paresse du poète, puisqu'il n'a compté que sur les plus mauvaises passions! Il semble que M. Prutz se soit dit : L'auteur des *Nuées* a bafoué Socrate; j'insulterai M. de Schelling, la haine m'applaudira, et je serai protégé par le souvenir glorieux d'un maître immortel. Je ne doute pas qu'il ne soit vite désabusé; l'Allemagne repoussera toujours de tels scandales. Il y a dans la correspondance de Goethe avec Zelter une lettre curieuse sur ce point et qui me rassure. Zelter écrit à Goethe qu'on vient de publier à Berlin une comédie intitulée *les Quatre Vents*, comédie satirique dirigée contre le système de Hegel, et il raconte avec une douleur sentie l'affliction naïve qu'en eut Hegel, le découragement qui s'empara de lui pendant quelques jours. Ce n'était là pourtant qu'une forme de la critique littéraire, et depuis *les Grenouilles* d'Aristophane jusqu'aux *Précieuses ridicules* les exemples ne manquent pas pour consacrer le droit du poète. Ici, dans *les Couches politiques*, y a-t-il rien de semblable? Que diraient Goethe et Zelter? Est-ce le système du philosophe qui est discuté gaiement? n'est-ce pas l'homme qui est traîné sur la scène et brutalement outragé? Nous rions de bon cœur quand Sganarelle bâtonne Marphurius; je défie un honnête homme de lire la pièce de M. Prutz sans que la rougeur lui monte au front.

J'insiste, bien que cela puisse sembler inutile pour une thèse si évidente, j'insiste à dessein et parce que la situation présente de l'Allemagne n'offre que trop de dangers sur ce point. La question a deux aspects, elle est à la fois littéraire et politique. L'intérêt des lettres parle d'abord et veut qu'on réprouve nettement cette grossière licence. Écoutez un homme qui a trop souvent cédé à ces haines passionnées, et qui, à son tour, en a mille fois souffert : dans un traité vif et pres-

sant sur la satire, Voltaire dénonce ces honteuses habitudes qui déshonorent les lettres; il se rappelle que ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Italie, les écrivains n'ont renoncé à la dignité de la plume, et il s'écrie : « Les pays qui ont porté les Copernic, les Ticho-Brahé, les Otto Guérick, les Leibnitz, les Bernouilli, les Wolf, les Huyghens; ces pays où la poudre, les télescopes, l'imprimerie, les machines pneumatiques, les pendules, etc., ont été inventés; ces pays que quelques-uns de nos petits-maîtres ont osé mépriser parce qu'on n'y faisait pas la révérence si bien que chez nous; ces pays, dis-je, n'ont rien qui ressemble à ces recueils... vous n'en trouverez pas un seul en Angleterre, malgré la liberté et la licence qui y règnent. Vous n'en trouverez pas même en Italie, malgré le goût des Italiens pour les pasquinades. » Eh bien! l'Allemagne voudrait-elle donner un démenti à l'éloge de Voltaire? Si la pièce de M. Prutz n'était pas énergiquement condamnée par l'opinion, si l'auteur fondait, comme il y prétend, ce théâtre injurieux et effronté, que le moment serait mal choisi pour cela! et combien cette direction de la poésie serait aujourd'hui plus funeste que jamais! L'Allemagne s'agite; mille partis sont aux prises, protestans, catholiques, *amis des lumières*, libéraux, démagogues, athées, tant d'écoles, tant de sectes, tant d'armées en révolte! A la faveur de ces troubles, d'où sortiront sans doute de grands biens, prenez garde, ô poètes, d'introduire la haine; que ces conflits, utiles et féconds pour le renouvellement de l'Allemagne, ne coûtent rien à la sainteté de la Muse!

Pense-t-on d'ailleurs que de telles armes seraient victorieuses et qu'elles serviraient efficacement la régénération politique de ce pays? Ceux qui s'intéressent à la cause libérale au-delà du Rhin souffrent bien de ces tristes violences. La pièce de M. Prutz a été poursuivie d'abord, et l'auteur accusé de lèse-majesté; mais la poursuite vient d'être abandonnée, il y a quelques jours, sur un ordre exprès du roi de Prusse. Je le comprends sans peine, ces désordres font plus de bien que de mal à l'autorité; ils décourageraient, si cela était possible, les défenseurs sérieux du mouvement constitutionnel. Nous sommes un peu portés en France à voir dans ce travail de l'Allemagne une suite, une régularité, qu'il aura un jour sans doute, mais qui lui fait encore défaut en bien des endroits. Eh bien! quand nous rencontrons de telles œuvres, un doute nous arrête, et cette foi sympathique avec laquelle nous suivions ses destinées hésite et se trouble en nous. Ce que nous ressentons ainsi, comment tant de cœurs dévoués ne l'éprouveraient-ils pas plus vivement chez nos voisins? Répétons-le, ces excès

sont plus dangereux pour la cause embrassée par le poète que pour les ennemis qu'il attaque; et c'est pour cela qu'il nous appartient de les blâmer sans ménagement. Nous ne voulons pas que les défenseurs honnêtes de la liberté véritable puissent être détournés de leur but par ces violences qui les indignent, et que ce parti constitutionnel, à peine formé, divisé encore sur bien des points, soit ébranlé dans sa foi à l'heure des luttes décisives. Nous ne voulons pas nous-mêmes perdre cette confiance qui nous anime et être entraîné peut-être à diminuer la valeur des choses. J'allais oublier de dire, par exemple, que M. Prutz est toujours, malgré tant de fautes commises, un esprit actif, laborieux, ardent, qu'il a rendu et peut rendre encore d'incontestables services. Son *Histoire du Journalisme en Allemagne*, qui l'occupe aujourd'hui, et dont un volume a paru, est un excellent travail qui demandera, quand il sera complet, une étude attentive; je ne pardonne pas à M. Prutz de m'avoir fait oublier un instant ses titres sérieux au milieu des remontrances si nombreuses que lui devait une critique sincère. Pourquoi ne se dévouerait-il pas désormais à ces fortes études? Il y a chez lui l'étoffe d'un publiciste; ce sont là ses premières études, celles que lui indiquait sa vocation véritable. La poésie politique, au contraire, l'a mal servi; ses deux premiers recueils étaient médiocres, et cette comédie achèvera de discréditer sa muse. Si M. Prutz devait, comme nous le désirons, revenir tout entier à ces travaux d'histoire et de philosophie, nous n'aurions pas insisté si vivement sur sa tentative aristophanesque; mais cela était nécessaire. M. Prutz annonce qu'il va persévérer dans cette voie; il veut tenir toutes les promesses de la parabase et fonder en Allemagne le théâtre dont il s'imagine avoir posé la première pierre indestructible. C'était le devoir d'une critique franche et droite de lui signaler son erreur; il importait de proscrire énergiquement cette satire injurieuse, cette comédie démagogique, impossible à nos mœurs, contraire à la noblesse de l'art, et fatale surtout aux intérêts si sacrés de la cause libérale en Allemagne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DOCUMENS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

CROMWELL CHEF DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGLETERRE.

(1650-1658. — TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.[1])

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc., BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

Après la bataille de Worcester, le calvinisme vainqueur se divisait en deux fractions : les hommes de guerre puritains, Cromwell à leur tête; les hommes de loi, ayant derrière eux les presbytériens et le parlement.

Le long parlement siégeait toujours. Le vainqueur de Dunbar, de Worcester, de Trédah, c'est-à-dire l'ame puritaine de l'Angleterre, le calvinisme incarné, se trouvait donc en face d'une centaine de parlementaires, qui ne manquaient ni de bravoure, ni de sagacité, ni de talent. Pendant que la destinée s'agitait sur le champ de bataille, ils avaient administré avec vigueur, et l'opinion populaire avait pour eux du respect; c'étaient les premiers commis de l'état.

(1) Voyez les livraisons des 15 janvier et 15 février 1846.

Cependant leurs qualités même n'avaient rien de royal, de dominant et de souverain. Godwin le philosophe (1) et récemment M. Forster (2) les ont trop vantés. Nul d'entre eux ne s'élevait à la hauteur de Cromwell, — ni le pesant Bulstrode, rempli d'arguties pédantesques, heureux de sa gravité magistrale et de sa robe de juge; — ni le vieux avocat Saint-John, « au nez crochu, à la phrase tortue, » fanatique sombre et avare dans sa vieillesse; — ni le métaphysicien Vane, subtil constructeur de nuages, et portant dans la vie réelle cet amour des abstractions, cette active subtilité d'intelligence qui embarrasse la vie pratique au lieu de la servir; — ni le plus brillant et le plus puissant d'entre eux, Henri Marten, qui, plaisant à tous et même se faisant craindre, ne pouvait diriger personne ou se faire obéir, faute de dignité, d'aplomb et de sérieux. Il n'était pas sans analogie avec notre Camille Desmoulins; c'était, pour le dire en passant, un des plus curieux et des plus aimables personnages de cette grave et terrible époque. Poète, homme de sens, de cœur et d'esprit vif, ce petit homme, que les contemporains nous représentent « toujours droit sur les reins et bien serré dans ses habits, » changeait par une saillie et un à-propos le cours des discussions parlementaires; le feu de ses bons mots a traversé deux siècles sans s'éteindre. L'indomptable railleur avait toujours dans sa poche des chansons contre les royalistes et de belles odes en faveur de la république. Mais comment en faire un roi? Il n'est pas sérieux.

Ce roi sera Cromwell. Il arrive du champ de bataille de Worcester le 16 septembre 1651, et trouve un parlement qui, depuis le mois d'avril 1649, devrait ne plus siéger, mais qui a pris un moyen excellent de continuer sa vie, celui de s'assembler tous les mercredis pour ne rien faire, ou, comme le dit Henri Marten, « pour considérer ce qu'il y aurait à faire. » Le peuple, qui n'appelle Cromwell que *le général*, a pour ce débris de parlement immobile une désignation moins polie, il le nomme le *croupion*. Afin d'arrêter les mauvais discours, et par l'instigation de Cromwell, l'assemblée décide qu'elle vivra trois ans de plus, et là, pendant trente et un mois, les élémens confusément entassés du puritanisme, de la monarchie et de la démocratie, essaient de se débrouiller, mais en vain. Les hommes d'armes veulent une république avec Cromwell pour chef. Les hommes de loi accepteraient soit Cromwell, soit un fils du roi, avec un gouvernement mixte.

(1) *Histoire de la République*, 3 vol.
(2) *Hommes d'état de la République*, 6 vol.

Cromwell tient plusieurs conférences, où l'on parle beaucoup, et qui n'aboutissent à rien, selon la coutume; il ne se déclare ni pour la république, ni contre elle, écartant seulement le nom des Stuarts, et réclamant comme nécessaire un pouvoir fort et centralisé.

Pendant ce temps, les terribles matelots puritains balaient la mer, font respecter le pavillon et enivrent le peuple d'orgueil; les gens de loi et les commissaires de la république vendent les biens nationaux des royalistes réfractaires, et reçoivent les amendes exigées de tous les gentilshommes qui ont servi le roi Stuart. On abuse fort de ce droit d'exaction; l'avidité s'en mêle, et, grace à la chicane des hommes de loi, plus d'un honnête bourgeois est confondu avec les royalistes; on spécule sur la terreur publique; chacun des membres du *croupion* reçoit dans la matinée trente ou quarante solliciteurs. C'est alors que les chefs de l'armée, qui sont aussi les meneurs du puritanisme, adressent à Cromwell une pétition contre ce débris d'assemblée, et demandent la régénération totale du gouvernement. Le ton de la prière et celui de la menace se mêlaient dans ce document étrange, qui effraya les parlementaires. « La chose est dangereuse, dit Bulstrode à Cromwell; prenez-y garde, arrêtez cela. » Cromwell n'arrêta rien, tout au contraire. Cette force militaire, son appui et son instrument, allait détruire à son bénéfice les parleurs des communes. Il chargea leur président Lenthall de remercier les officiers, et Carlyle, qui ne manque jamais une occasion de bouffonnerie, s'arrête pour dire à ce pauvre président : « Votre discours, seigneur, a dû vous faire autant de plaisir qu'un bel âne en éprouve en mangeant des chardons ! »

L'assemblée comprend le mécontentement populaire, prévoit le sort qui lui est réservé, et, après avoir travaillé pendant des mois et des années avec une processionnelle lenteur à l'acte constitutif, elle s'éveille tout à coup, et veut achever ce bill à l'instant même. Il faudrait satisfaire tout le monde; la chose est difficile. Presbytériens qui voudraient revenir au pouvoir, hommes de loi qui voudraient le garder, officiers puritains qui demandent avant tout le calvinisme pur et l'examen libre, ne s'accordent pas aisément, et le bill qui leur plairait également est une impossible chimère. On ne convient que d'un fait et d'une clause agréables à tous les membres de l'assemblée, c'est que le *croupion* lui-même, transformé en comité électoral, décidera de la validité des élections, manière ingénieuse de se continuer et de se perpétuer. De nouvelles conférences se tiennent chez Cromwell, et là les officiers, devenus plus véhémens, jurent, à la barbe des mem-

bres des communes qui y assistent, que le *croupion* sera détruit. Le général se tait; il attend, sachant bien que les choses ne peuvent se décider qu'en sa faveur. Nous sommes au 20 avril 1653.

Le juge Bulstrode, qui, la veille, est rentré chez lui « les larmes aux yeux, » vient chercher le matin Cromwell, qu'il trouve dans son salon, « en habit noir et en bas gris de filoselle, » attendant les parlementaires, qui doivent avoir une nouvelle conférence avec les officiers. Ces membres ne viennent pas; ils ont résolu de passer leur bill et de lui donner force de loi. Pendant qu'ils se dépêchent de terminer cet acte, qui tuera Cromwell et ses officiers, Cromwell, qui a peine à croire ce qu'on lui rapporte, fait venir une compagnie de mousquetaires de son propre régiment, et s'écrie : « Ce n'est pas honnête; non, ce n'est pas de l'honnêteté la plus vulgaire; » et marche droit à la chambre. Elle ne se composait que de cinquante-trois personnes; on y débattait le bill qui allait passer, quand Cromwell entra et se mit à sa place ordinaire. Cette scène décisive doit aux recherches du nouvel historien quelques faits nouveaux, de peu d'importance.

Après avoir écouté quelque temps le débat, il fit signe à Harrison, qui vint se placer près de lui. Pendant un quart d'heure, il garda le silence; mais, quand la question suivante fut mise aux voix : « Le bill passera-t-il? » il fit signe à Harrison, et dit : « Voici le moment; il le faut, je le ferai. » Puis il se leva, mit son chapeau sur la table, et parla d'abord et assez long-temps en faveur du parlement; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. Sir Peter Wentworth le rappelle à l'ordre. « Ce langage est étrange, dit-il, inaccoutumé dans les murs du parlement et de la part d'un homme qui avait notre confiance, que nous avons si hautement honoré, d'un homme...— Allons! allons! s'écria le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela, et faire taire les bavards; » et, s'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet: « Vous ne devez pas siéger ici plus long-temps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes; faites-les entrer! » Et, sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell éclate encore : « Vous vous appelez un parlement! leur dit-il; vous n'en êtes pas un; je le répète, vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes, » — et son regard tombe sur ce pauvre M. Chaloner. — « Vous avez des coureurs de filles, » — et il se tourne vers

le petit Henri Marten, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. — « Vous avez des corrompus, » — et il regarde Bulstrode; — « des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu, allez! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? Emportez-le! » — Il le donna à un mousquetaire. Puis, voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siége : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force! — Eh bien! reprend Harrison, je vais vous donner la main! » — On sait le reste, et ce 18 brumaire a été décrit plusieurs fois avec une exactitude et une similitude de détails qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité. On a dit que Cromwell y avait joué la comédie. Je crois tout simplement qu'il était fort en colère de ce qu'on avait voulu le gagner de vitesse et le duper. Cette colère de Cromwell était grande, et je ne puis la croire exagérée ni factice; ce qui est certain, c'est que les sénateurs disparurent comme un rêve s'efface, qu'on n'entendit plus parler d'eux, que la nation ne prit nullement leur défense. « A leur départ, disait Cromwell en riant de son rire sérieux qui était fort redoutable, je n'entendis pas un chien aboyer! »

Il se calma dès que cette singulière bataille fut gagnée; le jour même, le 23 avril 1653, il s'occupait des intérêts locaux de ces *marécages* dont il avait été « seigneur » dans sa jeunesse, et il traçait de sa main la lettre suivante, que M. Carlyle a retrouvée manuscrite et autographe dans les archives de *Sergeant's Inn* à Londres. Il avait fait continuer, dans sa province, ces travaux de desséchement et cette construction de levées (*new Bedford level*) que les ingénieurs anglais achèvent aujourd'hui et dont nous avons parlé; il était même entré de ses deniers dans une compagnie d'entrepreneurs (*adventurers*) chargés de ces travaux. Les propriétaires des terrains adjacens, se trouvant lésés par le mouvement des terres, avaient réclamé des indemnités et un arbitrage que le parlement avait promis et fait attendre; puis, fatiguées de ces délais, les populations s'étaient ameutées; elles avaient détruit les tranchées, bouleversé les travaux et dispersé les travailleurs, ce que Cromwell ne voulut pas souffrir. En sortant de la chambre des communes, dont il avait mis « la clé dans sa poche, » il écrivit donc :

A M. Parker, agent de la compagnie des entrepreneurs pour le desséchement des marécages.

« Whitehall, 23 avril 1653.

« MONSIEUR PARKER,

« J'apprends que quelques gens de désordre ont commis de graves dommages dans le comté de Cambridge, du côté de Swaftham et de Botsham, qu'ils ont renversé les travaux commencés par les entrepreneurs, et menacé les ouvriers qu'on emploie de ce côté-là. Je vous prie d'envoyer un de mes régimens avec un capitaine, qui emploiera tous les moyens pour faire rentrer la population dans l'ordre, et qui lui dira que personne ne doit susciter de trouble, que cela ne peut être souffert; mais que, si les entrepreneurs causent du tort à quelqu'un, plainte doit être portée, qu'alors on prendra les mesures que l'équité réclame, et que justice sera faite. Je reste

« Votre bon ami,

« OLIVIER CROMWELL. »

Aussitôt après, cent quarante lettres de convocation sont adressées aux notables puritains dont Cromwell et ses officiers se croient sûrs, et qui tous, à l'exception de deux seulement, répondent à son appel; personne ne réclame, tant est réelle l'analogie de ses vues et de celles qui sont le fonds même du calvinisme bourgeois. « On y trouvait, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui vient de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » C'est parmi ces hommes que siégeait le tanneur *Barbone*, homme opulent, d'une piété sévère, dont le magasin était un des plus achalandés de Fleet-Street; les mauvais plaisans, défigurant son nom, le nommèrent *Barebone* (ossement sec), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie. D'autres puritains, fort considérables dans leur temps, Ireton l'alderman, Jaffray d'Aberdeen, Swinton d'Édimbourg, le célèbre amiral Blake, le poète biblique Rouse, prévôt d'Éton, et dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes d'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint lord Shaftsbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montague, qui, tous trois, firent souche; les descendans de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Le parlement Barebone, comme l'histoire l'a nommé par mépris, s'assemble, et ne dure que cinq mois. Incapable de s'accorder, fatigué d'une situation inférieure que domine la volonté de Cromwell, ce parlement se détruit lui-même et demande un roi à grands cris. A cinquante-quatre ans, le fermier puritain, « dont les cheveux châtains

tirent sur le gris, » dit Maidstone, mais dont la vigueur n'est pas affaiblie, est installé solennellement comme lord protecteur des trois-royaumes. Le premier homme de la nation, le *king*, *kœnning*, *canning*, *knowing*, l'homme qui « peut et qui sait, » est enfin trouvé, et tout se tait, et tout se calme, et tout repose, excepté dans le fond de quelques tavernes obscures, où les débris du mysticisme anarchique se remuent avec une sourde fureur. Soixante ordonnances émanent l'une après l'autre de la chancellerie du protecteur. Des traités de paix sont signés avec les puissances étrangères. La France, même l'Espagne, envoient des ambassades. La Hollande, la Suède, le Danemark, le Portugal, reconnaissent Cromwell. Il quitte « le Poulailler de Henri VIII » et va loger à Whitehall, dans le palais même des Stuarts. C'est à cette époque qu'il adresse à Richard Mayor, qui veut lui faire faire une acquisition avantageuse de propriétés, la lettre suivante :

Pour mon bon frère Richard Mayor, écuyer, à Hursley, dans le Hampshire, cette lettre.

« Whitehall, 4 mai 1654.

« CHER FRÈRE,

« J'ai reçu votre aimable lettre et je vous en remercie. S'il était convenable de poursuivre cette affaire, vous n'en auriez eu que la peine et non la dépense, car vraiment ma terre d'Essex et quelque argent que j'ai entre les mains y auraient été employés.

« Mais, en vérité, j'ai répugnance à courir après les choses du monde, lorsque le Seigneur m'a comblé de tant de faveurs que je n'ai pas demandées, et je répugne à faire penser aux hommes que je cours après ces choses, ce qu'ils ne manqueront pas de croire pour peu que vous vous mêliez de l'affaire (car ils le sauront de manière ou d'autre); je répugne tant à cela que, véritablement, je n'ose ni agir en cette chose ni m'en mêler. Ainsi, je vous ai dit ma pensée toute nue. Ma tendre amitié à vous et à ma sœur, mes bénédictions et mon amitié à ma chère Dorothée et à son enfant, mon amitié à tous.

« Je suis votre frère affectionné,

« OLIVIER P. »

Cependant le puritanisme anglais, dont Cromwell tient le gouvernail, suit une route prospère. On procède à la première élection régulière qui ait eu lieu depuis quarante ans. Elle envoie au parlement quatre cents membres, dont trente Écossais, trente Irlandais; la majorité en est presbytérienne et constitutionnelle. Cromwell, après le serment prêté, vient ouvrir ce parlement. — « Vous êtes réunis, messieurs, dit-il aux communes, pour le plus grand objet dont l'Angle-

terre ait été témoin. Vous avez sur les épaules les intérêts de trois grandes nations et de tous les domaines qui dépendent d'elles. Et vraiment, je crois pouvoir le dire sans exagération, vous avez sur les épaules l'intérêt du christianisme sur la face du globe.... » Ces paroles servent de début à un discours marqué d'un bout à l'autre du même caractère de sagacité, de simplicité et de force. Il réclame des députés la « conservation de l'Angleterre, » d'une part la « sainteté, » de l'autre la « discipline. » Il blâme du même coup et à la fois le presbytéranisme despotique qui imposerait aux consciences une loi uniforme et violente, et le mysticisme anarchique qui livrerait la société aux utopies des rêveurs. C'est en d'autres mots et sous d'autres formes la situation même des temps modernes, où l'ordre essaie de s'asseoir et de se compléter entre l'effervescence des volontés individuelles et l'abus de l'autorité centrale. « Il y avait, dit Cromwell, trop de sévérité et de dureté dans le vieux système (l'uniformité presbytérienne); oui, trop de domination en matière de conscience, un esprit peu chrétien dans tous les temps, et qui ne convient nullement à celui-ci. Quoi! refuser la liberté de conscience à ceux qui l'ont achetée de leur sang, à ceux qui ont acheté la liberté civile et religieuse des gens même qui voudraient les tyranniser! » Le despotisme presbytérien et l'intolérance une fois écrasés, Cromwell se retourne vers les puritains extrêmes, les anarchistes bibliques, qu'il traite moins rudement; la plupart sont ses anciens amis : — « Ceci est une erreur plus subtile et plus raffinée, et qui a déçu beaucoup de gens d'intégrité et de mérite, beaucoup de gens sincères... Ils ont des prétentions spiritualistes très hautes; ils espèrent le règne du Christ sur la terre. Ce règne n'arrivera que lorsque l'esprit saint aura subjugué, vaincu et effacé toute iniquité terrestre, lorsque l'éternelle et complète justice disposera du monde; alors nous approcherons de cette gloire, mais non auparavant!... Sous ce prétexte, un homme ou plusieurs hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire des lois et à gouverner les nations? les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable! Qu'ils nous apportent donc d'irréfragables preuves de leur mission et des manifestations claires de la volonté de Dieu! S'ils gardaient leurs idées en eux-mêmes et leurs théories (*notions*), on les laisserait tranquilles, elles ne pourraient nuire qu'à ceux dont l'esprit les a conçues. Mais que l'on en vienne à la pratique, et que l'on nous dise que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir la loi, la subvertir, peut-être la remplacer par la loi judaïque, au lieu de nos lois,

à nous, que nous connaissons!... non, cela n'est point supportable! Quand de telles idées veulent régner, il est temps alors que le magistrat s'en mêle. Si de plus on met tout en œuvre pour bouleverser les choses, famille contre famille, mari contre femme, parens contre enfans; si l'on ne répète que ces mots : Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez (*overturn*, *overturn*, *overturn*), oh! alors, je dis que l'ennemi public veille, et que le magistrat doit s'en mêler! » Telle est en général l'éloquence publique de Cromwell, pleine de sens et de choses. Pour trouver de telles paroles obscures et équivoques, il faut certes avoir grande envie de ne pas comprendre.

Quand ce discours fut achevé, dit un vieux journal, « les membres du parlement firent *hum* (1)! et témoignèrent leur contentement et leur satisfaction par des expressions singulières. » Cette satisfaction mutuelle ne dura pas long-temps. A peine assemblé, le parlement se mit à délibérer ardemment, « de huit heures du matin à huit heures du soir, dit Guibon Goddard, et tous les jours, pour savoir s'il avait raison de siéger, » si le gouvernement appartenait à un seul homme ou à plusieurs, et dans quelles proportions; ce qui ruinait la base même du protectorat et déplaisait assurément à celui que l'on ébranlait ainsi. Huit jours après l'ouverture de cette chambre, « je voulus, dit un membre (ce même Guibon Goddard, qui a laissé des notes intéressantes), me rendre à Westminster, et je trouvai la porte des communes fermée, des sentinelles devant. — On ne passe pas, me dit-on; si vous êtes membre, vous pouvez vous rendre à la chambre peinte, où le protecteur va se trouver. — J'y allai. Entre neuf et dix heures, il arriva avec son escorte d'officiers, de hallebardes et de gardes-du-corps, s'assit couvert sous le dais, et parla une heure et demie. »

Nous entrons dans une portion nouvelle du travail de Carlyle, la collation et la reproduction exacte des discours publics tenus par Cromwell, travail excellent qui présente le fermier puritain, chef politique de l'Angleterre, sous une face entièrement nouvelle. Ces discours improvisés, que Cromwell n'a jamais corrigés ni revus, avaient été publiés sans ponctuation, sans exactitude, mêlés d'interpolations et de commentaires ridicules, dont les *reporters* avaient orné l'original, et complètement défigurés. Carlyle a consulté les registres des communes, les pamphlets de l'époque, les notes manuscrites de quelques membres des divers parlemens du protectorat, et les a restitués

(1) *Parliamentary history*, XX, 318, 33.

avec un très grand soin. Il résulte de ce travail que les circonlocutions ambigues attribuées à Cromwell ne lui appartiennent nullement.

Ces discours sont fort simples et ne portent aucune trace d'hypocrisie ou de charlatanisme. Il ne dissimule pas son origine; il n'est qu'un soldat et se regarde comme un soldat de Dieu. Une grande énergie, une clarté parfaite, un besoin ardent et quelquefois extrême de bien faire comprendre et de mettre en relief sa pensée, de fréquentes répétitions de mots, tels en sont les principaux caractères. Il a souvent peine à rendre ce qu'il médite; on assiste au travail confus d'un esprit qui se cherche, on sent que le métier d'orateur le gêne; plus l'idée qui le tourmente est profonde, étrange ou élevée, plus les angoisses de cet enfantement se laissent sentir. C'est par une subtilité inadmissible que l'on accuse d'obscurité volontaire les embarras de diction et les périphrases de ce fermier mystique étonné de sa puissance. Un autre genre d'obscurité résulte de l'emploi fervent des paroles bibliques qu'il emprunte surtout à David, Isaïe et Jérémie, et qui donnent aux discours de cet autre Mahomet une couleur tout orientale. Ainsi, dans la salle de Whitehall, le dos à la fenêtre, ayant ses officiers rangés à sa droite et à sa gauche, et devant lui la table au tapis vert entourée des notables puritains qu'il a convoqués, il énumère la série de miracles providentiels dont il a été l'instrument, et entonne tout à coup, comme sur le champ de bataille de Dunbar, le psaume du triomphe : « Oui ! la victoire, s'écrie-t-il, est excessivement grande, et ce que Dieu accomplit est extrêmement haut. La fin de ce psaume frappe à mon cœur, et, j'en suis sûr, aux vôtres : — « Dieu foudroie les montagnes comme les collines, et elles tremblent... Dieu lui-même a sa colline, élevée comme la colline de Bashan, et les chariots de Dieu sont vingt mille et les anges plus de mille, et Dieu demeurera sur cette colline pour toujours ! »

Ensuite il reprend avec sa familiarité d'homme populaire : « Je suis bien fâché de vous en avoir dit si long dans une chambre si étroite, et il fait bien chaud! » ce qui n'empêche pas les paroles précédentes d'être fort éloquentes, y compris le verset de ce psaume qui « frappe au cœur de Cromwell et de ceux qui l'écoutent. » (*It closeth with my heart.*)

Quand il veut expliquer son élévation et faire comprendre par quel enchaînement fatal et nécessaire il est parvenu au suprême pouvoir : « Je suis un homme, dit-il (vous le savez; pour moi, certes, je m'en souviens), qui de mon premier grade ai monté successivement et été porté à des fonctions de confiance plus haute. D'abord capitaine de cavalerie, j'ai travaillé à faire de mon mieux, et Dieu m'a protégé comme il lui a plu. J'ai eu une idée fort simple et ingénue,—

que des hommes très grands et très sages, même très honnêtes, ont jugée commune et presque idiote, — l'idée de me faire aider par des instrumens qui eussent les mêmes vues que moi. Je vais vous dire toute la vérité : j'avais alors un ami, homme très estimable, — une très noble personne, — dont la mémoire, j'en suis sûr, est chère à tous, — M. John Hampden. Quand nous commençâmes cette entreprise, je vis que nos hommes étaient partout battus. Je le vis, et je demandai que l'on ajoutât quelques régimens à l'armée de milord Essex; je lui dis que je pourrais y mettre des hommes qui, selon moi, auraient en eux l'Esprit qu'il fallait pour avancer un peu l'œuvre. C'est très vrai ce que je vous dis; Dieu sait si c'est vrai! — « Vos soldats, lui dis-je, sont la plupart de vieux domestiques, des garçons d'auberge et de telles gens; — et, quant à nos ennemis, ce sont fils de gentilshommes, cadets de famille, hommes de qualité, et croyez-vous que les courages de personnes de ce genre seront de force contre des cavaliers ayant honneur, bravoure et résolution? » — En vérité, je lui représentai cela selon ma conscience, et je lui dis : — « Il faut que vos hommes aient un Esprit, — ne prenez pas en mal mes paroles, — un Esprit qui aille aussi loin que peuvent aller ces gentilshommes, sans quoi vous serez battus, toujours battus! » — Réellement, je lui dis cela. C'était un homme prudent et honorable, et il me répondit que j'avais une bonne idée, mais qu'elle était impraticable. Je repris que je pourrais l'y aider tant soit peu, et je le fis. Et en vérité il faut bien que je le dise, — attribuez-le à qui vous voudrez! — je réussis à enrégimenter des hommes qui avaient la crainte de Dieu devant les yeux et de la conscience dans ce qu'ils faisaient, et depuis ce jour jusqu'à présent ils ne furent jamais battus, mais toujours battans, dès qu'ils se mettaient de la partie! Et vraiment il y a là de quoi louer Dieu, et cela peut vous apprendre à choisir ceux qui sont religieux et saints. Et il y en a tant, parmi eux, de paisibles, d'honnêtes, prêts à vivre sous un gouvernement réglé, à obéir aux magistrats et aux autorités, selon la loi de l'Évangile! De la sainteté! non, il n'y en a pas, je n'en reconnais pas hors de ce cercle! Sans l'esprit d'ordre et de discipline, que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a qu'esprit diabolique, démoniaque et qui vient des profondeurs de Satan! »

Ainsi s'explique Cromwell devant le parlement sur les événemens de sa vie. Rien n'est moins obscur. Il mérite d'être roi, selon lui, et il l'est devenu pour avoir donné une ame à l'armée protestante et créé l'*esprit* des troupes populaires. Il soutiendra jusqu'à la mort l'ordre et la discipline d'une part, la liberté calviniste de l'autre.

C'est à propos de cette obscurité prétendue des discours tenus par

Cromwell et laborieusement improvisés, que Thomas Carlyle s'amuse à comparer en cinq longues pages les labeurs artificieux de la rhétorique et ceux d'une conviction qui se dépêtre lentement au sein d'une diction inexpérimentée et incertaine; l'étrange commentateur s'écrie : « Art du discours! art du discours! fantôme rhétorique à deux jambes! blasphème scandaleux! avortement de la nature! va-t'en! Cède la place à l'intelligibilité, à la véracité de ces paroles, à la splendeur du vrai et à l'héroïque profondeur de cet homme qui parle et qui a quelque chose à dire! Et toi, singe de la mer morte, rhéteur, ne regarde pas de ton œil louche dans le saint des saints! Tu ne vas pas jusqu'au fond! » Quelque jugement que l'on porte sur ce dithyrambe bouffon, il reste prouvé que Cromwell, violent dans l'emploi de sa ruse hardie, était sincère quant à son but, et persuadé de la nécessité fatale de sa mission.

Quant au talent de l'orateur, Cromwell n'a pas la moindre prétention; il sait ce qui lui manque, il avoue son embarras et son peu d'habileté dans ce genre. « Je n'ai pas étudié, dit-il au parlement, l'art de rhétorique; je n'ai pas grande liaison avec les rhéteurs ni avec leur marchandise (*what they deal with*).... des *paroles!* — Vrai, messieurs, vrai, notre affaire ici est de parler *choses* (*speak things*). La dispensation de Dieu qui est sur nous le veut ainsi... La première chose dont j'ai à parler, c'est la *conservation*... le droit d'être, le droit de nature... Il faut conserver l'Angleterre; comment la conserverons-nous? comment existerons-nous? C'est ce que je vais examiner. » Sous quelque phraséologie grossière ou mal enchaînée que de telles idées se cachent, c'est de l'éloquence politique toute pure, l'éloquence des choses et des faits. Il frappe toujours au but.

Ayant donc convoqué les communes, coupables, selon lui, d'ébranler sa nouvelle autorité en recherchant trop curieusement les causes de son pouvoir, il leur dit avec beaucoup de simplicité qu'on l'a « porté au trône, qu'on l'a prié de l'accepter, qu'il n'y a plus à reculer aujourd'hui; » puisqu'on le lui a donné, il faut le lui rendre possible. Après une installation solennelle, un consentement général et un parti pris, il est trop tard pour discuter les bases d'un gouvernement accepté. Que ce parlement un peu pédantesque et qui remue imprudemment de telles questions y prenne bien garde; la dissolution n'est pas loin. Pendant que « le gouvernement du protecteur, comme dit le *Correspondant de Bruxelles*, devient plus formidable et plus important qu'il n'a jamais été aux yeux de toutes les nations, » Cromwell, toujours maître de son armée et de ses saints, laissera-t-il vivre ce parlement qui

ne concourt pas à augmenter la prépondérance de la nation, — un parlement qui s'amuse à bâtir des constitutions sur le papier, qui brûle un ou deux hérétiques, chose assez inutile en soi, et qui ne donne pas d'argent, chose nécessaire? Non. C'est ce qu'il leur dit d'une façon fort verte, assez brutale et très peu oratoire :

« Je ne me suis point appelé à cette place. Je le répète, je ne me suis point appelé à cette place! De cela Dieu m'est témoin, — et j'ai beaucoup de témoins qui, je le crois, offriraient leur vie et porteraient témoignage de cela. Non, je ne me suis point appelé à cette place! et, lorsque j'y suis, ce n'est pas moi seul qui porte témoignage pour moi-même ou pour mon office; c'est Dieu et le peuple de ces nations qui ont aussi porté témoignage pour mon office et pour moi. Si Dieu m'y a appelé et si le peuple porte témoignage pour moi, — Dieu et le peuple me l'ôteront, autrement je ne le quitterai pas! Je serais infidèle au dépôt que Dieu m'a confié et à l'intérêt du peuple si je le quittais.

« Que je ne me suis point appelé moi-même à cette place, voilà ma première assertion.

« Que je ne me porte pas témoignage pour moi-même, mais que j'ai beaucoup de témoins, voilà ma seconde. Je vais prendre la liberté de vous parler plus au long de ces deux choses. — Pour rendre mes assertions plus claires et plus intelligibles, permettez-moi de remonter un peu en arrière.

« J'étais gentilhomme de naissance, ne vivant ni dans une grande splendeur ni dans l'obscurité. J'ai été appelé à plusieurs emplois dans la nation, pour servir dans le parlement et dans d'autres emplois, et, — afin d'entrer dans d'autres détails, — je me suis efforcé de remplir, dans ces services, le devoir d'un honnête homme envers Dieu, dans l'intérêt de son peuple et envers la chose publique (*commonwealth*); j'ai eu à cette époque une approbation suffisante dans les cœurs des hommes, et j'en ai reçu quelques preuves. Je ne veux pas raconter toutes les époques, les circonstances et les occasions qui, par la volonté de Dieu, m'ont appelé à l'y servir, ni la présence et les bénédictions de Dieu qui en ont porté témoignage.

« Ayant eu quelques occasions de voir, avec mes frères et compatriotes, une heureuse fin mise à vos guerres violentes et à nos débats opiniâtres contre l'ennemi commun, j'espérais, dans la vie privée, recueillir avec mes frères les fruits et les compensations de nos fatigues et de nos dangers, à savoir, jouir de la paix et de la liberté, et des priviléges d'un chrétien et d'un homme à peu près sur le pied d'égalité avec les autres, selon ce qu'il plairait à Dieu de me dispenser. Quand, dis-je, Dieu mit fin à nos guerres, ou du moins les amena à une issue qui faisait espérer d'en voir bientôt la fin, — après le combat de Worcester, — je vins à Londres pour rendre mes hommages et mes devoirs au parlement alors assemblé, espérant que tous les esprits seraient disposés à faire ce qui semblait la volonté de Dieu, à savoir, donner la paix et le repos à son peuple, et particulièrement à ceux qui avaient répandu le plus de leur sang dans l'exécution des affaires militaires.

— Je fus trompé dans mon attente, l'issue ne fut pas telle. [*Murmures étouffés de Bradshaw et compagnie.*] Malgré tous les charlatanismes et les fausses représentations, l'issue ne fut pas telle, elle ne le fut pas.

« Je puis le dire dans la simplicité de mon ame, je n'aime pas, je n'aime pas, — je n'ai pas voulu le faire dans mon discours précédent, — je dis que je n'aime pas à fouiller les plaies, à découvrir la nudité! Le point auquel je veux en venir est ceci : j'espérais obtenir la permission, quant à moi, de me retirer dans la vie privée. Je demandai à être quitte de ma charge; je l'ai redemandé et redemandé, et que Dieu soit juge entre moi et tous les hommes si je mens en cette affaire. Il est connu de beaucoup que je ne mens pas quant aux faits; mais, si je mens en mon cœur en cherchant à vous représenter ce qui n'était pas en mon cœur, de cela que le Seigneur soit juge. Que les hommes sans charité, qui mesurent les autres d'après eux-mêmes, jugent comme ils voudront. Pour les faits, c'est vrai. Quant à la sincérité et l'intégrité de mon cœur dans ce désir, j'en appelle au grand juge! — Mais je ne pus obtenir ce que je demandais, ce après quoi mon ame soupirait, et la pure vérité est que beaucoup étaient d'opinion que ma demande ne pouvait pas être accordée. »

Maintenant qu'on l'a porté au pouvoir et qu'on l'a fait ce qu'il est, il ne quittera pas la place. Il exige que ceux qu'il a convoqués reconnaissent l'autorité qui les convoque, et il continue :

« Je suis fâché, je suis fâché, je suis mortellement fâché qu'il y ait sujet à cela, mais il y a sujet, et, si vous ne donnez pas satisfaction dans les choses que l'on vous demande raisonnablement, moi, pour ma part, je ferai ce qui convient à mon devoir, et je demanderai conseil à Dieu. — Voici donc quelque chose (*montrant un parchemin écrit*) qui vous sera présenté, et qui, je l'espère, suffira, avec les qualifications que je vous ai dites.

« Faites connaître votre opinion à cet égard en donnant votre assentiment et en signant; cela vous donnera l'entrée pour faire, comme parlement, les choses qui sont pour le bien du peuple. Ce parchemin, quand on vous l'aura montré et que vous l'aurez signé comme je l'ai dit, terminera la controverse, et cela peut donner à ce parlement une marche heureuse et une bonne issue.

« J'avais pensé intérieurement qu'il ne serait ni déshonnête ni déshonorable, ni contre la vraie liberté, non, ni la liberté des parlemens, si, quand un parlement était choisi, comme vous l'avez été, en vertu de la puissance du gouvernement, et conformément à ce gouvernement, on exigeait, avant votre entrée dans la chambre, que vous reconnaissiez votre élection et l'autorité qui vous envoie. On s'y est refusé; ce dont je me suis d'abord abstenu par une juste confiance, vous m'y forcez à présent. Voyant que l'autorité qui vous a élus est peu respectée, qu'elle est méprisée, j'agis; — jusqu'à ce que vous ayez fait une semblable déclaration et qu'elle soit manifestée, jusqu'à

ce que vous ayez accepté votre mandat, J'AI DONNÉ L'ORDRE DE METTRE FIN A VOS ENTRÉES DANS LA CHAMBRE DU PARLEMENT. »

Cette chambre aurait dû vivre cinq mois, jusqu'au 3 février, et il est probable que le protecteur avait cette date fort présente à la mémoire lorsqu'il s'avisa de la dissoudre le 22 janvier, douze jours avant le temps légal, par un de ces violens artifices dont l'effet fut toujours certain, et qui tiennent tant de place dans sa vie de chef de parti. Il reproche aux communes de lui rendre la constitution intenable et le gouvernement impossible. — « J'avais, messieurs, dit-il, de très consolantes espérances, que Dieu ferait une bénédiction de la convocation de ce parlement, et, que le Seigneur m'en soit témoin! je désirais pouvoir mener à ce but les affaires de la nation. Cette bénédiction vers laquelle nous avons gravi si péniblement, c'était vérité, justice, paix, — et j'espérais tout améliorer. — J'ai été fait ce que je suis par votre pétition, et c'est vous qui, vous reportant à l'ancienne constitution, m'avez engagé à accepter la place de protecteur. Pas un homme vivant ne peut dire que je l'aie cherchée! non, pas un homme, pas une femme qui foule aux pieds le sol anglais! Mais, quand je contemplais la triste condition à laquelle échappait notre nation sortant d'une guerre intestine pour jouir d'une paix de cinq ou six années, je croyais qu'elle s'estimait heureuse. Vous vous êtes adressés à moi, vous m'avez demandé que je me chargeasse du gouvernement, fardeau trop lourd pour toute créature; cette pétition me venait de l'assemblée qui avait alors la capacité législative, et très assurément je pensai que ceux qui avaient fait la charpente me la rendraient logeable et commode. Je puis le dire en présence de Dieu, devant qui nous sommes de pauvres fourmis rampantes, — j'aurais été heureux de vivre au coin de ma forêt, en gardant un troupeau de brebis!... » — N'est-ce pas un passage de Shakspeare, moins l'idéal de la poésie? Ainsi, dans tous ses discours comme dans ses lettres, l'ame de Cromwell est transparente; et si des nuages et des ténèbres y apparaissent, si l'on y voit des tristesses sombres et des obscurités pénibles, c'est précisément en cela qu'elle est naïve; elle se montre dans son état réel et sans rien déguiser. D'ailleurs, le but et le fonds de ce discours, c'est la nécessité : « Si vous gouvernez, l'Angleterre est perdue; car vous ne gouvernez pas. Quant à moi, que vous avez fait protecteur, je ne peux pas reculer; je resterai où je suis, et je vous chasse. » Il le dit sans périphrases et de la manière la plus rudement éloquente : « Placé comme je suis et dans ce poste, je ne puis le quitter. Je veux qu'on

me roule dans mon tombeau, et que l'on m'enterre avec infamie avant que j'y consente. »

Entre 1655 et 1656, il essaie le gouvernement des majors-généraux, tous puritains, les maréchaux du puritanisme, entre lesquels il divise l'Angleterre; véritables gouverneurs militaires, dévoués à Cromwell et à sa cause. La monarchie pondérée et constitutionnelle n'a pas pu lui servir; l'arbitraire sans doute vaudra mieux, et il en use; personne ne se plaint : on paie les taxes, l'ordre s'établit, les magistrats reprennent leur place aux assises; les journaux de Hollande annoncent avec aigreur que le commerce renaît à Londres.

Cet arbitraire porte d'ailleurs d'excellens fruits : Cromwell surveille l'Amérique, s'entend avec les protestans de l'Europe entière, protége les calvinistes piémontais; enfin il attire à lui tous les cœurs et tous les intérêts de la bourgeoisie et du commerce par un seul acte, en abrégeant les délais de justice, et diminuant les frais de procédure. Il y trouvait l'avantage d'une popularité très grande, d'un bienfait réel pour les classes pauvres, et aussi celui de soumettre et de punir les avocats et les hommes de loi réfractaires contre lesquels son armée avait une vieille dent. Les avocats résistent; Bulstrode et Widdrington, savans jurisconsultes, répondent qu'ils « n'osent » obéir à un mandat que le parlement n'a pas sanctionné. Le maître des rôles, Lenthall, ce Brutus que Harrison a fait descendre de son siége, quand il présidait le parlement, s'écrie : « Je n'y consentirai jamais; on me pendra plutôt à la porte de l'hôtel des Rôles ! » Il ne fut pas pendu, et garda sa place. Widdrington et Bulstrode abandonnèrent la leur en s'écriant : « Nous y perdons mille livres de rente. » Cependant, ajoute Bulstrode, qui raconte l'anecdote, « le protecteur, qui était un bon homme, sentant qu'il nous avait fait tort, nous nomma commissaires du trésor par forme de dédommagement. » Ainsi, à force d'adresse, de fermeté et de patience, Cromwell, chose peu croyable, vint à bout de ce groupe criard et blessé, dont il mutilait les honoraires et qui se tut. D'ailleurs, ajoute Bulstrode, « par de petites caresses qui ne signifient rien, il gagnait le cœur de beaucoup de monde, et il donna un dîner où il fut très gai... » Par parenthèse, Bulstrode n'y fut pas invité. Ces caresses, quoi qu'il en dise, signifient beaucoup. Cordialité pour ceux qui nous aiment, dureté envers qui résiste, la main ouverte à ceux qui sont utiles, bienveillance pour tous, fortune offerte aux généreux et aux fidèles : ce sont des marques royales, et la grande ambition se reconnaît là.

Cromwell avait bien ces marques royales, et l'Europe entière les

respectait en lui; ses hommes de mer, Blake, Penn et Goodson, toujours vainqueurs, donnaient la chasse aux Espagnols; l'ambassadeur extraordinaire de Suède venait le complimenter en cérémonie, au milieu de ses gardes-du-corps « en uniforme gris à revers de velours noir; » toutes les populations méridionales reculaient de terreur à son nom. Il aurait voulu profiter de la circonstance pour former définitivement sa grande ligue du Nord, celle que les Nassau avaient préparée, la ligue du Nord protestant; le temps n'était pas venu, les événemens n'étaient pas mûrs. Il était réservé à Guillaume III d'achever cette œuvre redoutable, dont Louis XIV a senti les premières atteintes et Napoléon les derniers coups.

Cependant l'Irlande remuait, et le fils de Cromwell avait à y combattre la révolte, l'anarchie, et de trop justes rancunes. Le protecteur lui écrivit :

Pour mon fils Henri Cromwell à Dublin, Irlande.

« Whitehall, 21 novembre 1655.

« MON FILS,

« J'ai vu votre lettre à M. le secrétaire Thurloe, et j'y vois la conduite de quelques personnes qui sont auprès de vous, tant vis-à-vis de vous-même que dans les affaires publiques.

« Je suis persuadé qu'il peut y avoir quelques personnes qui ne sont pas très satisfaites du présent état de choses, et qui saisissent volontiers les occasions de manifester leur mécontentement; mais cela ne devrait pas faire trop d'impression sur vous. Le temps et la patience peuvent les conduire à une meilleure disposition d'esprit, et les amener à reconnaître ce qui, pour le présent, semble leur être caché, particulièrement s'ils voient votre modération et votre amour pour eux, quand ils se trouvent dans des sentimens inverses à votre égard. Je vous engage sérieusement à vous appliquer à cela; faites tous les efforts qui sont en vous. Vous et moi, nous recueillerons le fruit de votre manière d'agir, quels qu'en soient l'issue et l'événement.

« Quant au secours que vous demandez, il y a long-temps que j'y pense, et je ne manquerai pas de vous envoyer un nouveau renfort au conseil, aussitôt qu'il pourra se trouver des hommes qui conviendront à ce poste. Je pense aussi à vous envoyer une personne capable de commander le nord de l'Irlande, pays qui, je le crois, en a grand besoin; je crois comme vous que Trevor et le colonel Mervin sont des hommes très dangereux, et qui pourraient devenir les chefs d'une nouvelle rébellion. C'est pourquoi je vous engage à changer le siége du conseil, afin qu'il soit à l'abri dans quelque localité sûre; plus loin ces hommes seront de leur propre localité, mieux cela vaudra.

« Je vous recommande au Seigneur et suis votre père affectionné.

« OLIVIER P. »

Patience, modération, fermeté, tolérance, mais aussi vigilance et prévoyance, voilà ce que le protecteur recommande à son fils; il prêche d'exemple d'ailleurs, et amnistie tous ceux qu'il peut sauver sans péril pour lui-même et le pays. Un charmant poète, que le capitaine Hayne lui amena, Cleveland, celui qui avait composé tant de vers satiriques contre les puritains et Cromwell lui-même, esprit brillant et ingénieux, le Tyrtée de son parti, lui dut la vie. Une petite édition de ses œuvres (la vingtième), que j'ai sous les yeux, a roulé sans doute dans la poche de quelque cavalier, du champ de bataille à la taverne, entre Worcester et Edgehill. Ce pauvre poète est « bien déchu » en 1655, « bien vieilli, mais toujours élégant; » il se cache à Norwich chez un gentilhomme auquel il apprend la littérature « pour trente louis par an, » seule pitance qui reste à cet ancien élève de Cambridge, avocat spirituel, plus royaliste que le roi et plus célèbre alors que Milton. De sa muse, tantôt érotique et tantôt grossière, provenait la chanson célèbre que les cavaliers avaient si souvent répétée dans leurs marches :

En avant, chenapans bibliques!
Gredins bénis, montrez du cœur!
Anglais, cavaliers, catholiques,
Fuiront à votre seule odeur, etc., etc.

Le chef de ces « chenapans bénis, » David Lesley, avait fait Cleveland prisonnier à Newark, et, au lieu de lui décerner la couronne du martyre, il l'avait renvoyé avec ces mots : « Laissez aller le pauvre diable, et qu'il débite ailleurs ses chansons! » Cromwell en fit autant et ne fut pas moins magnanime que Lesley.

Les anabaptistes, les papistes, les conspirateurs à surveiller, Blake, Montaigu et les amiraux à diriger, les protestans piémontais à protéger, n'empêchent pas le protecteur d'établir l'ordre dans ses finances, de vendre et d'acheter, de mettre ses propriétés en état comme du temps où il demeurait à Saint-Yves. Il veut vendre le domaine de Newhall, et il écrit à son fils Richard comme à son héritier :

A mon bon fils Richard Cromwell, écuyer, à Hursley, cette lettre.

« Whitehall, 29 mai 1656.

« MON FILS,

« Vous savez qu'il y a toujours eu chez nous un désir de vendre Newhall, parce que depuis quatre ans il n'a rapporté que peu ou point de revenu, et je ne vous ai jamais entendu dire qu'il vous plût comme manoir.

« Il paraît que l'on peut trouver un acquéreur qui en donnera 18,000 livres

sterling. On placera cet argent où vous voudrez, chez M. Wallop ou partout ailleurs, et l'argent sera mis entre les mains d'un fidéi-commis chargé de le placer ainsi : ou je vous constituerai Burleigh, qui rapporte près de 1,300 livres (1) par an, outre les bois. Waterhouse vous donnera tous les autres détails.

« Je suis votre père affectionné,

« OLIVIER P. »

Newhall ne fut pas vendu. La liste civile du protecteur devint fort considérable, et en 1658 il put disposer en faveur de sa famille de douze domaines dont Richard, à la mort de son père, donna la liste et la cédule : — Dalby, 989 liv. st., 9 sh. 1 d.; — Broughton, 533 liv., st., 8 sh. 8 d.; — Cower, 479 liv. st.; — Newhall, 1,200 liv. st.; — Chepstall, 559 liv. st., 7 sh., 3 d.; — Magore, 448 liv. st.; — Tydenham, 3,121 liv. st., 9 sh. 6 d.; — Woolaston, 664 liv. st., 16 sh. 6 d.; — Chaulton, 500 liv. st., 8 d.; — Burleigh, 4,236 liv. st., 12 sh. 8 d.; — Okham, 326 liv. st., 14 sh. 11 d.; — Egleton, 79 liv. st., 11 sh. 6 d. Ce total considérable prouve assez que Cromwell, généreux envers la république servie par lui, sait toutefois qu'on n'est pas roi long-temps sans la force pécuniaire, et qu'il a su mettre à profit les dons de son parlement et les fruits de la guerre. Les mauvais jours peuvent renaître, car l'Irlande remue encore.

A Henry Cromwell, major-général de l'armée en Irlande.

« Whitehall, 20 août 1656.

« MON FILS HARRY,

« Nous sommes informés de plusieurs côtés que le vieil ennemi forme le dessein d'envahir l'Irlande et divers autres points de l'état (*commonwealth*), et que lui, ainsi que l'Espagne, correspondent activement avec quelques Irlandais influens, afin de faire éclater une rébellion soudaine dans ce pays.

« C'est pourquoi nous jugeons très nécessaire que vous mettiez tous les soins possibles à disposer les forces de façon qu'elles soient en état de faire face à tout événement de ce genre qui pourrait arriver, et dans ce but que vous concentriez toutes les garnisons d'Irlande, et que vous teniez en campagne une armée d'expédition, divisée en deux ou trois corps placés dans les positions les plus convenables et les plus avantageuses au service, selon que l'occasion le requerra; ayant aussi le plus grand soin, sur toutes choses, de rompre et d'empêcher les desseins et les combinaisons de l'ennemi. — Et il faut particulièrement avoir l'œil sur le nord, où sans nul doute des mécontens et des agitateurs s'efforcent de fomenter de nouveaux troubles. Je ne fais

(1) Au-dessus de cette somme est écrit : 1,260 livres.

nul doute que vous communiquerez cette lettre au colonel Cooper, afin qu'il redouble de surveillance, d'activité, et pare à ce danger.

« Je suis votre père affectionné

« OLIVIER CROMWELL. »

On vient à bout de l'Irlande, et un nouveau parlement s'assemble; Cromwell, qui n'a point peur des parlemens et qui les brise sans peine, installe celui-là; son allocution à cette nouvelle assemblée n'a pas moins de cinquante pages; elle mériterait d'être transcrite tout entière, tant il y a de clarté et de force dans l'enchaînement logique des idées et des faits. « L'Espagne, le catholicisme, sont vos ennemis nécessaires, éternels, dit-il. L'Allemagne, le Danemark, la Suisse, ont les mêmes intérêts que vous. Sans doute, il y a des Anglais papistes; mais ce sont des Anglais espagnolisés; ils ne sont plus Anglais; ce sont vos ennemis. » Comme dans le premier discours que nous avons cité, des papistes il passe aux mystiques, aux quakers, aux utopistes, qu'il ménage un peu moins cette fois; sa forte ironie est digne d'être citée. « J'ai peine à vous parler de certaines idées purement séraphiques. Ce sont des imaginations bien pauvres et de bien peu de prix! » Et il continue, écrasant tout sur sa route, et démontrant d'une manière irréfragable que le calvinisme du Nord veut un guide et que l'Angleterre doit l'être. Ces idées, d'une très haute et très juste politique, se répandent comme un torrent, sans ordre et sans grammaire, quelquefois avec embarras, toujours avec éloquence.

Toutefois il épure ses communes, et ne laisse siéger au parlement que trois cents et quelques membres sur quatre cents qui ont été nommés. Cette élimination, fort arbitraire, fort illégale, n'excite pas le moindre murmure dans le peuple, qui voit trente-huit chariots, pleins de l'argent que Blake a pris aux Espagnols, suivre triomphalement la route de Portsmouth à Londres, parcourir les rues encore assez mal pavées de la capitale, et verser enfin leur prise dans les caveaux de la Tour. Les majors-généraux, qui commençaient à exercer sur les royalistes des exactions insupportables, sont rappelés, et le protecteur est plus solide qu'auparavant. Deux ou trois assassinats ou tentatives d'assassinat ne l'ébranlent pas, au contraire. Aux yeux du bourgeois calviniste, et même du cavalier épouvanté, le roi-modèle, le roi nécessaire, c'est le protecteur. Quant au parlement, soumis à l'illégal triage du maître, il devient docile, aimable, humble et prévenant.

Seulement, pour s'occuper de quelque chose, ces quatre cents personnes s'amusent, pendant trois mois et demi, à juger un quaker,

un pauvre fou nommé Nayler, qui se croit une incarnation du Christ. Sera-t-il pendu, rôti, mutilé, emprisonné, marqué, fouetté? Cent dix séances sont consacrées à ce beau débat, « qui prouve, dit assez malhonnêtement l'Écossais Carlyle, le puits et l'abîme sans fond de stupidité que contient le caractère anglais. » Ce pauvre Nayler est condamné à « monter sur un âne à rebours, la tête tournée du côté de la queue de l'animal, — à être marqué sur l'épaule, — à avoir la langue percée, — au pain et à l'eau, — et aux travaux forcés à perpétuité. » Cromwell, mécontent sans doute de ce beau jugement, et trouvant dangereux que l'on châtie si durement les quakers, alors même qu'ils sont fous, ne voulant pas non plus que la chambre s'arroge l'autorité judiciaire, envoie au président ou *speaker* Widdrington, personnage « bien emparlé, » dit le duc de Créqui dans une lettre, le message suivant :

A notre très amé et féal sir Thomas Widdrington, speaker (président) du parlement, pour communiquer au parlement.

O. P.

« Très amé et très féal,

« Nous, de notre part, salut.

« Ayant remarqué un jugement rendu par vous (le parlement) contre un certain James Nayler : quoique nous détestions et abhorrions l'idée d'accorder ou faire accorder la moindre protection à des personnes qui ont de telles opinions et de telles pratiques, ou qui sont sous le poids des crimes généralement imputés à cette personne; néanmoins, nous, à qui le présent gouvernement est confié dans l'intérêt du peuple de ces nations, et ne sachant pas jusqu'où pourraient s'étendre les conséquences d'une procédure entreprise entièrement sans nous, — nous désirons que la chambre nous fasse connaître d'après quels principes et quelles raisons elle a procédé.

« Donné à Whitehall le 25 décembre 1656. »

Le pauvre parlement demanda humblement pardon et ne jugea plus de quakers. Ce n'était point d'ailleurs une œuvre aisée, même pour Cromwell, de contenir, d'étouffer ou de réprimer les saillies mystiques du puritanisme, et de condamner au repos ou à la règle l'élément vital et constitutif de la nouvelle société britannique. Ce principe de l'examen individuel, qui avait renversé la hiérarchie papale, continuait de s'agiter, et faisait éruption de mille manières extravagantes. Tout homme qui priait croyait posséder l'esprit saint, et ses actions, quelles qu'elles fussent, se trouvaient justifiées. Telle est l'origine du quakerisme, secte de paix, bercée d'abord dans les persé-

cutions et foulée aux pieds de tous. On vit un nommé John Davy, surnommé *Theauro John*, c'est-à-dire *Souffle-de-Dieu*, entrer dans la chambre des communes l'épée nue, frapper d'estoc et de taille, et s'écrier : « Que faites-vous là? Dieu le défend! » — Un fou plus pacifique et plus doux, le cordonnier George Fox, obéit à Dieu d'une façon moins violente; Dieu lui ordonne de se faire une culotte de peau, et il la fait, — de s'en revêtir, et il obéit, — de s'en aller prêcher, une Bible sous le bras, l'inspiration divine et la nécessité de suivre aveuglément l'instinct, il cède à cette injonction suprême. Indépendant de tout le genre humain, il quitte sa boutique, et descend lentement la jolie vallée de Bever ou Belvoir, « où l'éternel firmament couvre et protége de pauvres toits de chaume, et où le vent qui murmure agite à peine la colonne de fumée qui sort de ces toits. » Il entend du sein de ces chaumières des voix douces qui lui crient : « Sauvez nos ames, sauvez-nous! » et il continue sa route, pour obéir à ces voix; il entre dans les cabanes, prêche la doctrine de l'impulsion divine, de l'esprit saint qu'on doit écouter, et fonde la nation des quakers. Ainsi se développe, en face du spiritualisme catholique de Rome, le spiritualisme calviniste, qui ne tarde pas à produire des monstres étranges.

C'est au protecteur Cromwell qu'il appartient de les écraser, bien qu'ils renaissent comme l'hydre de Lerne, et que ce travail d'Hercule ne soit pas sans danger : le calvinisme ne doit point frapper sa propre racine. Cromwell se montre assez clément. Le pal, le lacet et la hache, que ses communes voudraient employer contre les rebelles, lui semblent de surérogation; il ne tue et ne mutile pas; la prison et quelques amendes bénignes lui suffisent. Aussi Bunyan, le troupier-chaudronnier calviniste, et Fox, « qui a trouvé des ames fort tendres dans la vallée de Bever, » poursuivent-ils leurs croisades mystiques; on les enferme de temps en temps dans une geôle, et ils vont leur train. Au mois d'octobre 1655, huit hommes et femmes, le premier a cheval et escorté de deux femmes à pied qui tiennent sa bride, homme musculeux, « de cinquante ans, aux longs cheveux jaunâtres et plats, qui descendent plus bas que ses joues, les lèvres serrées et minces, muet et sombre, le chapeau sur les yeux, » traversent processionnellement la ville de Bristol stupéfaite. Les cinq autres personnes, à pied et à cheval, chantent à pleine poitrine : « Hosannah! saint! saint! trois fois saint! seigneur Sabaoth! » — et ne répondent qu'en chantant aux questions qu'on leur adresse. Une pluie violente et la fange des chemins ne les arrêtent pas, et ils chantent toujours « leurs

mélodies nasales, » comme dit Butler, jusqu'à ce que l'autorité suspende la marche triomphale des quakers, et les envoie à Londres, où le parlement doit les examiner et les juger.

Ce sont des symptômes menaçans. Il n'y a rien de plus dangereux pour une autorité que les révoltes qui émanent du principe même qui la constitue. Ici le calvinisme mystique, ennemi de Rome, se révolte contre l'autorité de Cromwell. Fox, malgré sa paisible humeur, fut arrêté dans le Leicestershire, mis en prison, traîné de geôle en geôle par les officiers subalternes de la police, et forcé de coucher souvent, ou dans une cave, ou à la belle étoile, « ce qui lui rendait très utile (il en convient dans son journal) la culotte de peau qui l'escorta toute sa vie, et qu'il avait cousue d'après un ordre exprès de Dieu même. »

Au milieu de ces persécutions, il trouva moyen d'écrire au protecteur et de lui demander un rendez-vous. Cromwell l'accorda. C'était le matin; on habillait le protecteur, lorsque le quaker faisant son entrée : « La paix soit dans cette maison ! » s'écria-t-il. — « Merci, George, » répondit doucement Cromwell ! — « Je viens t'exhorter, reprit George, à rester dans la crainte de Dieu; ce qui pourra t'acquérir la sagesse de Dieu, chose si nécessaire à ceux qui gouvernent. — Amen ! » — « Il m'écouta très bien, continue Fox (1); je lui parlai longuement et sans crainte de Dieu et de ses apôtres d'autrefois, de ses prêtres et de ses ministres d'aujourd'hui, de la vie et de la mort, de l'univers sans limites, du rayon et de la lumière, et souvent le protecteur m'interrompait pour me dire : *C'est très bien, c'est vrai*, et il se comporta envers moi avec beaucoup de douceur et de modération. » — Comment Cromwell n'aurait-il pas de la sympathie pour George Fox, qui est exactement dans la même situation mentale où se trouvait le fermier de Saint-Yves en proie à ses vapeurs noires? Ces pensées mystiques rouvraient en lui les sources des émotions de sa jeunesse. « Son œil devint humide, et comme plusieurs personnes, de celles qui se disaient nobles et seigneurs, entraient dans la chambre, il me prit la main : « *Reviens me voir*, me dit-il; va, toi et moi, si nous passons une heure ensemble, nous nous rapprocherons fort. Je ne te souhaite pas plus de mal que je n'en veux à mon ame. » — « Prête donc l'oreille à Dieu, » lui dis-je en m'en allant. — « Le capitaine Drury me pria de rester et de dîner avec les gardes-du-corps d'Olivier. Je refusai, Dieu ne me le permettant pas. » — C'est ainsi, avec cette douceur si politique et ce mélange de pitié, de sympathie

(1) *Fox's Journal*, 1636; Leeds, I, 265.

et de respect, que Cromwell traitait les maladies et les abus du calvinisme.

L'histoire des relations de Mazarin avec Cromwell est encore à faire, et ce serait une curieuse monographie que celle qui mettrait en présence ce Sicilien qui gouverna la France et le fermier du Nottinghamshire, devenu roi d'Angleterre. Un intérêt commun les rapprochait, la crainte de l'Espagne. Mazarin, assez peu catholique, Cromwell, roi du calvinisme, s'entendaient à merveille pour abaisser la puissance espagnole et arrêter l'essor de cette grande monarchie catholique, maîtresse de la moitié de l'Europe et du Nouveau-Monde. Cromwell et Mazarin avaient des espions communs, des trames cachées, des desseins que leur coopération pouvait seule faire réussir; l'un et l'autre travaillaient à brouiller les deux Stuarts, Charles et Jacques, et l'on jugera par cette lettre secrète, dont l'authenticité est incontestable, du degré d'intimité que ces rapports avaient fini par atteindre.

A son éminence le cardinal Mazarin.

« Les obligations et les nombreuses marques d'affection que j'ai reçues de votre éminence m'engagent à y répondre d'une manière digne de votre mérite; mais dans les présentes conjonctures et dans l'état actuel de mes affaires, malgré la résolution que j'en ai formée en mon esprit, il est possible (1) (vous dirai-je, il est nécessaire?) que je n'obéisse pas à votre appel en faveur de la tolérance (pour les catholiques).

Je dis que je ne le puis pas, quant à la déclaration publique de mon sentiment sur ce point; cependant je crois que sous mon gouvernement votre éminence a moins à se plaindre, au sujet des catholiques, de violences faites aux consciences des hommes que sous le parlement, car j'ai eu compassion de quelques-uns, et ces quelques-uns sont nombreux; j'ai fait une différence. Véritablement (et je puis le dire avec joie en présence de Dieu, qui est témoin dans mon intérieur de la vérité de ce que j'affirme) j'ai fait une différence, et, selon les paroles de Jude, « j'en ai délivré plusieurs du feu, » — du feu dévorant de la persécution qui tyrannisait leurs consciences, et par un emploi arbitraire du pouvoir usurpait leurs biens. Et dans ceci, aussitôt que je pourrai me débarrasser des obstacles et des affaires dont le poids m'oppresse, c'est mon dessein d'aller plus avant et de remplir la promesse que j'ai faite à votre éminence à ce sujet.

« Et maintenant je viens faire mes remerciemens à votre éminence du choix judicieux de la personne à qui vous avez confié notre affaire la plus importante, affaire dans laquelle votre éminence est concernée, mais pas aussi sérieusement et aussi profondément que moi. Je dois confesser que

(1) *I may not (shall I tell you, I cannot?).*

j'avais quelques doutes du succès, jusqu'au moment où la Providence les a dissipés par les effets. Véritablement, et pour parler avec candeur, je n'étais pas sans quelques doutes, et je n'aurai pas honte de faire connaître à votre éminence les causes que j'avais de douter fortement. Je craignais que Berkley ne fût pas capable de conduire cette besogne et de la mener à bonne fin, et que le duc (1) ne se fût refroidi dans sa poursuite ou qu'il eût cédé à son frère. Je craignais aussi que les instructions que j'avais envoyées par 290 (2) ne fussent pas exprimées d'une manière assez claire; quelques affaires que j'avais ici me privaient du loisir de prendre toutes les précautions que je prendrais en quelques circonstances. Si je ne me méprends pas sur le caractère du duc, d'après ce que m'en a communiqué votre éminence, le feu qui est allumé entre eux n'aura pas besoin de souffler pour l'animer et le faire continuer de brûler; mais j'enverrai par Lockhart, à votre éminence, mon opinion sur ce que je crois ultérieurement nécessaire à ce sujet.

« Et maintenant je me vanterai à votre éminence de mon entière tranquillité qui repose sur une confiance fondée dans le Seigneur, car je ne doute pas que, si l'on agrandit cet éloignement (3) et que l'on entretienne ce désaccord, en choisissant avec précaution les personnes que l'on adjoindra à l'affaire, je ne doute pas que ce parti, déjà abandonné de Dieu quant à la dispensation extérieure des miséricordes et déjà odieux à ses compatriotes, ne s'avilisse finalement aux yeux du monde entier.

« Si j'ai occupé trop long-temps votre éminence par cette lettre, vous pouvez l'attribuer à la joie que j'éprouve de l'issue de cette affaire, et je conclurai en vous donnant l'assurance que je ne resterai jamais en arrière pour démontrer comme il convient à un frère et confédéré que je suis

« Votre serviteur,

« OLIVIER P. »

Il est assez probable que le cardinal espérait attraper le puritain, et ce spirituel ministre avait assurément tout ce qu'il faut pour faire des dupes. La lourde rudesse de Cromwell paraissait devoir s'y prêter assez bien. Le 23 mars 1656, un traité fut signé, d'après lequel le roi de France fournissait vingt mille hommes, Cromwell dix mille et une flotte; ces forces combinées devaient attaquer l'Espagne dans sa partie faible, en Flandre, prendre Gravelines, qui resterait à la France, Dunkerque et Mardyck, dont hériterait l'Angleterre, à laquelle de telles possessions maritimes sont fort désirables. Les dix mille hommes de Cromwell débarquent à Boulogne, « en uniformes rouges tout neufs,

(1) Le duc d'Yorck, frère de Charles II.

(2) C'est un chiffre à la place du nom d'un homme; probablement la clé en est perdue.

(3) La brouille entre les deux frères et la division du parti royaliste, division que Mazarin fomentait.

dit un pamphlet; » le jeune Louis XIV va les passer en revue sur la côte, ce qui est assurément la seule revue de troupes anglaises qu'il ait jamais passée. Cependant le cardinal, qui a tant soit peu peur de Cromwell et du traité, l'élude, dirige l'armée sur Montmédy et Cambrai, et néglige ou fait semblant d'oublier Dunkerque et Mardyck, sur lesquels son confédéré avait eu l'œil ouvert. La cour et Mazarin se trouvent à Péronne; Lockhart, homme d'esprit, ambassadeur de Cromwell, et qui se trouve près de Mazarin, reçoit coup sur coup les deux véhémentes lettres que voici, écrites le même jour par le protecteur, tant ce dernier était de mauvaise humeur et résolu.

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

« MONSIEUR,

« J'ai vu votre dernière lettre à M. le secrétaire, ainsi que plusieurs autres, et, quoique je ne doute ni de votre zèle ni de votre capacité pour nous servir dans une si grande affaire, cependant je suis entièrement convaincu que le cardinal manque à la bonne foi dans l'exécution. Et ce qui vient encore augmenter notre mécontentement à cet égard, c'est la résolution que nous avions prise de notre côté de faire plutôt plus que moins que notre traité. Et quoique nous n'ayons jamais été assez simple pour croire que les Français et leurs intérêts ne faisaient qu'un avec les nôtres en toute chose, cependant, à l'égard des Espagnols, qui ont été de tout temps les ennemis les plus implacables de la France, nous ne pouvions jamais supposer, avant de faire notre traité, que, nous réglant sur de telles bases, on pût nous manquer de foi comme on l'a fait.

« Parler de nous donner des garnisons à l'intérieur pour garant de ce que l'on fera à l'avenir, parler de ce que l'on doit faire dans la campagne prochaine, ce sont des mots bons pour les enfans. S'ils veulent nous donner des garnisons, qu'ils nous donnent Calais, Dieppe et Boulogne, ce qu'ils sont, je crois, aussi disposés à faire que de tenir leur parole en nous remettant entre nos mains une des garnisons espagnoles sur les côtes! Je crois positivement ce que je vous dis : ils ont peur que nous occupions une position de l'autre côté de la mer, fût-elle espagnole.

« Je vous prie de dire de ma part au cardinal que je pense que si la France désire conserver son terrain, et, encore mieux, en gagner sur les Espagnols, l'exécution de son traité avec nous contribuera mieux à le faire que tout ce que je connais des desseins qu'il a. — Quoique nous ne prétendions pas avoir des troupes comme celles qu'il a, cependant nous pensons qu'ayant en notre pouvoir de renforcer et d'assurer par mer son siége, et d'augmenter par mer ses forces si nous le voulons, et l'ennemi ne pouvant rien faire pour secourir la place, le meilleur moment de l'attaquer est *à présent*, particulièrement si nous considérons que la cavalerie française pourra ravager la

Flandre, que l'on ne peut amener aucun secours à la place, et que l'armée française, ainsi que la nôtre, recevront constamment autant de renforts que l'Angleterre et la France pourront en fournir sans que rien l'empêche, — surtout en considérant que les Hollandais sont à présent fort occupés du côté du midi.

« Je vous prie de lui faire savoir que les Anglais ont fait une bonne expérience des expéditions. Ils sont certains, si les Espagnols gardent la campagne, que ces derniers ne peuvent pas s'opposer au siége, et ne pourront pas non plus diriger une attaque contre la France ni se ménager la possibilité d'une retraite. Que signifient alors tous ces *délais*, si ce n'est qu'ils donnent aux Espagnols l'occasion de se renforcer d'autant, et de faire que nos hommes servent encore la France un autre été sans la moindre apparence de réciprocité et sans le moindre avantage pour nous?

« C'est pourquoi, si l'on ne veut pas écouter ceci, je désire que l'on pèse les choses et que l'on nous donne satisfaction pour les grandes dépenses que nous avons faites avec nos forces navales et d'autre manière, dépenses que nous avons encourues dans un but honorable et honnête, pour remplir les engagemens que nous avions pris. Et enfin on peut prendre en considération comment on peut mettre nos hommes en position de nous être rendus, — et nous espérons que nous saurons les employer plus utilement que de les laisser où ils sont.

« Je désire que nous puissions savoir ce que dit la France et ce qu'elle fera à ce sujet : nous serons toujours prêts, en tant que le Seigneur nous assistera, de faire ce que l'on peut raisonnablement attendre de notre part. Et vous pouvez aussi dire en outre au cardinal que nos intentions, comme elles l'ont été, seront de rendre tous les services en notre pouvoir pour avancer les intérêts qui nous sont communs.

« Pensant qu'il est important que cette dépêche vous parvienne vite, nous vous l'envoyons par exprès.

« Votre ami sincère,

« OLIVIER P. »

Aussitôt après, il reprend la plume et écrit :

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

« MONSIEUR,

« Après la lettre que nous vous avons écrite, nous désirons que *Dunkerque* soit le but plutôt que Gravelines, et nous désirons beaucoup mieux qu'il le soit; — mais l'un des deux plutôt que d'y manquer.

« Nous ne manquerons pas d'y envoyer, aux frais de la France, deux de nos vieux régimens, et deux mille hommes de pied, si besoin est, — si Dunkerque est le but. Je crois que si l'armée est bien retranchée, et si l'on y ajoute le régiment à pied de la Ferté, nous pourrons laisser à la plus grande

partie de la cavalerie française la liberté d'avoir l'œil sur les Espagnols, — n'en laissant que le nombre nécessaire pour soutenir l'infanterie.

« Et comme ce mouvement empêchera probablement les Espagnols d'assister Charles Stuart dans toute entreprise contre nous, vous pouvez être assuré que, si l'on peut avec quelque raison compter sur la coopération des Français, nous ferons de notre côté tout ce qui sera raisonnable; mais, si véritablement les Français sont tellement faux envers nous que de ne pas vouloir nous laisser prendre un pied de l'autre côté de l'eau, — alors je vous prie, comme dans notre autre lettre, que toutes choses soient faites pour nous donner satisfaction pour les dépenses que nous avons encourues et pour le retrait de nos troupes.

« Et, véritablement, monsieur, je vous prie de prendre sur vous de la hardiesse et de la liberté dans vos rapports avec les Français à l'égard de ces choses.

« Votre ami sincère,

« OLIVIER P. »

Malgré Cromwell et Mazarin, l'Espagne et Stuart essaient encore de lever la tête. Don Juan d'Autriche promet dix mille hommes; les marchands hollandais, calvinistes au fond de l'ame, mais jaloux du commerce anglais, prêtent vingt-deux vaisseaux. On veut tenter, par tous les moyens, de rendre à Charles Stuart le trône de son père, et de renverser le puritanisme et Cromwell. Il faudrait seulement que les cavaliers de Londres fussent prêts à marcher pour le roi. Une espèce de fermier qui arrive de Flandre, « le chapeau couvert d'une toile cirée, un bonnet par-dessus, et une petite valise roulée derrière lui sur la croupe de son bidet, » trotte de Colchester à Stratford-at-Bow, s'arrête dans les plus humbles auberges, « boit de l'ale chaude avec les fermiers, joue au trictrac avec eux, » et n'éveille aucune défiance. Il vient soulever l'Angleterre pour le roi Charles; c'est le duc d'Ormond, le bras droit et le principal conseiller de Charles Stuart. Il a fait « teindre ses cheveux, » et va loger fort secrètement « chez un chirurgien papiste, domicilié à Drury-Lane. » Peu de personnes se doutent de ce qu'il vient faire à Londres; Cromwell et ses espions sont parfaitement instruits. Le duc d'Ormond s'était caché pendant une quinzaine, lorsque le protecteur, rencontrant lord Broghill dans le parc, l'accosta par ces mots : « Un de vos vieux amis est ici; c'est le duc d'Ormond, qui demeure maintenant à Drury-Lane, chez le chirurgien papiste. Il ferait mieux de partir; dites-le-lui. » Lord Broghill, qui n'en savait rien, fut très étonné, s'informa, reconnut la vérité du fait, et instruisit de sa conversation avec Cromwell le duc d'Ormond, qui ne se le fit pas dire deux fois, et s'en alla à franc étrier de Londres à Douvres; puis il s'embarqua pour Bruges, où il retrouva le prétendant. « Cromwell a beaucoup

d'ennemis, lui dit-il; quant à le renverser au moyen d'une insurrection royaliste, c'est chimère!... » Charles, au surplus, ne l'espérait guère, et cet homme d'esprit, qui savait très bien sa position, n'usait des loisirs de l'exil qu'en faveur de ses jouissances gastronomiques et de ses erreurs amoureuses. Pour alliés sincères, il n'avait que Rome et l'Espagne, alliés dangereux, car ils étaient profondément odieux à la population calviniste. La France de Mazarin soutenait Cromwell, et Charles n'avait rien de mieux à faire que de danser avec les beautés flamandes-espagnoles de Bruges, et de donner des bals à Bréda. Parmi les royalistes anglais, les gens raisonnables croisaient les bras et se taisaient; ceux qui ne l'étaient pas, devenus furieux par l'impuissance, se réunissant dans les tavernes, tramaient des assassinats, formaient des plans insensés, s'apprêtaient à mettre le feu à la Tour, à s'emparer de la Cité, fomentaient l'émeute à grand'peine et à grand bruit, et, comme il arrive toujours dans ces affaires, au moment même de l'exécution, on leur mettait la main sur le collet. Le 22 mai 1658, Barkstead, le gouverneur de la Tour, entra dans la Cité au grand galop, suivi de cinq couleuvrines (*drakes*) « qui faisaient un bruit formidable, » mit en fuite les émeutiers, saisit les chefs, et tout fut fini.

On fit aussi peu d'exécutions sanglantes que possible. Quelques royalistes, conspirateurs obstinés, succombèrent. Cromwell en laissa échapper beaucoup, et pardonna aux autres. Dunkerque fut arraché aux Espagnols; les victoires succédèrent aux victoires. La république d'Angleterre avait conquis auprès des puissances européennes le même rang que Bonaparte en 1802 avait assigné à la république française. C'en est fait des espérances de Charles II; le ministre espagnol lui-même, don Louis de Haro, secoue la tête quand on lui parle d'une restauration en faveur des Stuarts; Mazarin, satisfait du résultat pour lui-même, bien que Cromwell ait pris la part du lion, et n'ait laissé à son confrère que celle du renard, rencontre Ormond sur le grand chemin, et lui dit en passant : « Il n'y a plus d'espoir! » — Son neveu arrive à Londres, qu'il traverse dans un équipage doré, pour complimenter « le plus invincible des souverains, » et les journaux anglais prétendent même (ce que nous ne croyons guère) que le jeune Louis XIV l'eût accompagné sans une attaque de petite-vérole qui l'en empêcha. L'Angleterre puritaine, sauvée et glorifiée par cet invincible fermier de Saint-Yves, l'Angleterre, debout, « le pied sur l'Espagne catholique, tenant d'une main la Bible, et de l'autre l'épée, » symbole expressif que Cromwell fait élever sur Temple-Bar, accueille l'ambassadeur Créqui; et le beau Fauconberg, l'élégant de la cour de Cromwell, celui dont l'oncle a été décapité pour conspiration, vient à cheval

au-devant de l'ambassadeur de Mazarin, et lui fait les honneurs de Londres devant la foule ébahie.

Au milieu de ces succès, il ne se relâche pas de son activité, et, dans une lettre des plus remarquables, il jette déjà les yeux sur Gibraltar :

« Nous sommes informé que les Espagnols ont envoyé tous les hommes dont ils pouvaient disposer par les six ou sept vaisseaux qu'ils ont expédiés aux Indes occidentales au mois de mars dernier. Nous savons aussi qu'il a toujours été reconnu que ce qui manque le plus aux Espagnols, ce sont les hommes, — comme aussi, dans ce moment, l'argent. Vous êtes à même de savoir mieux quel nombre d'hommes il y a à Cadix et à l'entour. Nous ne parlons que de probabilités. Ne serait-il pas digne de votre attention et de celle de votre conseil de guerre de juger s'il ne serait pas possible de brûler ou détruire par tout autre moyen la flotte qu'ils ont à présent à Cadix; si Puntal et les forts sont assez formidables pour décourager d'une semblable entreprise; si Cadix lui-même est inattaquable, ou si l'île sur laquelle il est situé ne peut être empêchée d'avitailler la ville par le pont, l'île étant si étroite en quelques endroits; si quelque autre endroit n'est pas attaquable, particulièrement la ville et le château de Gibraltar? et, si nous pouvions nous en emparer et le conserver, ne serait-ce pas un avantage pour notre commerce et un désavantage pour les Espagnols? et cela ne nous mettrait-il pas en état, sans entretenir une si grande flotte sur ces côtes, en y faisant stationner six frégates légères, de faire plus de mal aux Espagnols et de diminuer nos dépenses? »

Les grandes colonisations de l'Angleterre indiquées et même commencées, les finances en bon état, la France alliée et amie, l'Espagne battue, les mers soumises, tous les ennemis du protecteur réduits au silence, prouvent assez que c'est un roi. Ici, en 1657, lorsque depuis long-temps le pouvoir réel est à lui, vient se placer l'offre solennelle que Widdrington lui fait de la part des communes, l'offre du *titre royal;* « une plume au chapeau, » rien de plus, comme il le dit lui-même aux officiers-généraux qui l'avertissent que le peuple de Dieu sera scandalisé s'il se fait roi. « Roi! je le suis déjà, » leur répond-il en cent cinquante pages, six discours et une énorme quantité de paroles. « Quant à ce nom que vous m'offrez, je ne sais si je dois le prendre. » On a fait de la royauté offerte à Cromwell une affaire beaucoup trop importante; ce titre, dont il possédait la réalité suprême, n'ajoutait qu'un danger à sa situation. Entre ce danger et son ambition, entre la crainte de blesser le peuple et celle d'irriter les soldats, il hésite long-temps; la trace de cette hésitation est partout empreinte dans les interminables argumentations de ses discours, que l'on a regardées comme le dernier terme de la fraude. Il était seulement fort embarrassé. Cromwell refase donc, avec beaucoup de raison, selon

nous, et non sans quelque peine; puis le cours triomphal de la république continue. Mais la vieillesse arrive, et le ton de Cromwell, dans les deux discours suivans, est mélancolique.

« ..... A vous dire vrai, j'ai éprouvé une indisposition; c'est pourquoi je n'ose vous parler plus longuement, — si ce n'est pour vous faire savoir que j'ai déclaré simplement et avec franchise l'état où est notre cause, et ce qu'elle a obtenu par les soins et les travaux de ce parlement depuis la dernière fois qu'il s'est assemblé. Je serais heureux de reposer mes os près des vôtres, et je l'aurais fait gaiement et de bon cœur dans la condition la moins élevée que j'aie jamais occupée, pour servir le parlement.

« Si Dieu, comme je l'espère, vous donne..... il vous l'a donné; car de quoi ai-je parlé, excepté de ce que vous avez fait? il vous a donné la force de faire ce que vous avez fait, et, si Dieu vous bénit dans cette œuvre et rend cette assemblée heureuse en cela, vous serez tous nommés les bénis du Seigneur. Les générations à venir nous béniront. Vous serez les « réparateurs des brèches et des sentiers dans lesquels il faut vivre; » et, s'il est un ouvrage plus grand que celui-ci dans ce monde et que les mortels puissent exécuter, j'avoue mon ignorance à cet égard.

« Comme je vous l'ai dit, je suis malade. Je n'ai pas le pouvoir de vous parler plus longuement; mais j'ai prié une honorable personne qui est ici à mon côté de discourir un peu plus en détail de ce qui peut être le plus convenable pour cette occasion et cette assemblée. »

Pourtant les vues mâles et fortes de l'homme politique se retrouvent dans ce dernier discours, où « son altesse, dit Carlyle, regardant l'avenir et le passé, l'extérieur et le pays même, tout bien considéré, s'exprime véritablement avec noblesse. »

« MILORDS ET MESSIEURS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT,

« (Car c'est ainsi que je dois vous reconnaître), en vous ainsi qu'en moi est déposé le pouvoir législatif de ces nations! — L'impression du poids de ces affaires et de ces intérêts pour lesquels nous sommes rassemblés est telle, que je ne saurais, en bonne conscience, être content de moi-même, si je ne vous exposais quelques-unes de mes craintes sur l'état des affaires de ces nations, vous proposant en même temps le remède qu'il peut être utile d'appliquer aux dangers dont nous sommes menacés en ce moment.

« Je considère que le bien-être, que l'existence même de ces nations est à présent en danger. Si Dieu bénit cette assemblée, notre paix et notre tranquillité peuvent être prolongées; s'il en était *autrement*, — quand j'aurai parlé, je vous laisserai à considérer et à juger si, en ce qui concerne l'honneur, il y a même possibilité à nous de remplir ce devoir qui pèse sur nous, d'assurer la préservation et le salut de ces nations! Quand je vous aurai dit les choses qui se présentent à ma pensée, je leur laisserai faire sur vos cœurs l'impression qu'il plaira à Dieu tout-puissant de produire en vous.

« Je regarde ceci comme le grand devoir de ma place, (*je me regarde*)

comme étant placé sur la tour de garde pour voir ce qui peut servir le bien public de ces nations, et ce qui peut empêcher le mal; qu'ainsi, par les avis d'un conseil aussi sage et aussi grand que celui-ci, dans lequel est la vie et l'esprit de ces nations, ce bien puisse, humainement parlant, être obtenu, et ce mal, quel qu'il soit, être évité.

« Je vous prie instamment de jeter les yeux sur vos affaires intérieures; voyez sur quel pied elles sont! Je suis persuadé que vous êtes tous, j'admets que vous êtes tous des hommes bons, honnêtes et dignes, et qu'il n'y a pas un homme parmi vous qui ne désire d'être reconnu pour un bon patriote; je sais que c'est votre désir. Nous sommes sujets à nous vanter quelquefois de ce que nous sommes, et certainement il n'y a pas de honte à nous d'être Anglais; — mais c'est pour nous un motif d'agir en Anglais et de chercher le bien réel et l'intérêt de cette nation. — Mais, je vous prie, où en sont les choses chez nous? — Je déclare que je ne sais pas bien par où commencer ni par où finir un pareil sujet, je n'en sais rien; mais, je dois vous le dire, que l'on commence par où l'on voudra, on aura de la peine à se tirer de l'embarras que je vous signale. Nous sommes pleins de calamités et de divisions entre nous au sujet de l'esprit qui doit animer les hommes, et cela n'a rien d'étonnant; cependant, par une providence de Dieu, providence merveilleuse, admirable et jamais suffisamment admirée, nous sommes encore en paix! Et les combats que nous avons soutenus! et les avantages que nous avons remportés! — Oui, vraiment, nous qui sommes ici, nous sommes un étonnement pour le monde; et considérant la manière dont nous sommes disposés ou plutôt indisposés, c'est le plus grand miracle qui soit jamais arrivé aux fils des hommes que nous soyons revenus à la paix. Et quiconque essaiera de la rompre, que Dieu tout-puissant déracine cet homme du sein de cette nation! et il le fera, quelques prétextes que l'on prenne.

« Ceux qui brisent la paix considèrent-ils où ils nous poussent? Ils devraient y regarder. Celui qui ne considère pas la femme enceinte dans cette nation, les enfans à la mamelle qui ne connaissent pas leur main droite de leur main gauche (et, autant que je sache, cette cité en est aussi pleine que l'on disait qu'était Ninive); celui qui ne considère pas ces êtres, et le fruit que porteront celles qui vivent et qu'il faut y ajouter; celui qui ne considère pas ces choses doit avoir le cœur d'un Caïn qui fut marqué et fait ennemi de tous les hommes ses ennemis! Oui, la colère et la justice de Dieu poursuivront un tel homme jusqu'au tombeau, sinon jusqu'à l'enfer... »

De ses anciens majors-généraux, ces maréchaux du calvinisme, Cromwell fait autant de lords, et constitue sa chambre des pairs. La première session du parlement se termine assez bien; la seconde commence mal pour Olivier. Il n'hésite pas, fait venir les membres à Whitehall, et les casse. « S'ils eussent siégé deux ou trois jours de plus, dit Samuel Hartlib dans une lettre, une conspiration royaliste éclatait, et Londres était à feu et à sang. »

Cromwell touchait à sa soixantième année. Robuste encore, mais affaissé, Dieu venait de le frapper dans sa famille de plusieurs coups successifs; il avait passé quatorze jours près du lit de sa fille mourante, Élisabeth Claypole, et cette énergie colossale, qui pendant vingt années avait porté le fardeau, « trop lourd pour un homme, » dont il parle si souvent, pliait et laissait pressentir la décadence. Ce fut alors que George Fox, le quaker, fit sa dernière apparition devant lui et vint réclamer en faveur des quakers persécutés. Malgré son indulgence pour les folies mystiques, Cromwell ne voulait pas qu'on troublât l'ordre. On avait pris au collet et mis en prison, « dans les Mews, » quelques « grands chapeaux » de quakers qui avaient essayé de prêcher en place publique, et de suivre l'inspiration avec une obéissance trop entière; George lui-même et son impérissable culotte de cuir avait eu le même sort; « la puissance de Dieu agissant sur les persécuteurs, » on l'avait bientôt relâché. Cependant il voulut adresser au protecteur quelques remontrances, et comme ce dernier, « dans son grand carrosse, entouré de ses gardes, faisait sa promenade du soir dans Hyde-Park, » Fox s'avança; il fut d'abord repoussé; Cromwell baissa les glaces et l'accueillit très cordialement. Le lendemain, à Whitehall, Fox se croyant sûr de son affaire, la scène changea; Cromwell « se moqua un peu de moi, dit le quaker... il s'assit sur le bout d'une table,... me dit des choses comiques,... et me traita lestement. » — Je le crois bien; le bon sens de Cromwell avait découvert le défaut de la cuirasse. « Il me dit que mon énorme confiance en moi-même, c'est-à-dire en Dieu qui était en moi, n'était pas la moins notable de mes acquisitions (1). » Le quaker s'en alla peu content, et le lendemain « je pris un bateau, dit-il, et je descendis (il veut dire *je remontai*) la Tamise jusqu'à Kingston, d'où je me rendis à Hampton-Court pour parler au protecteur des souffrances des *amis*. Je le rencontrai dans le parc; il était à cheval à la tête de ses gardes-du-corps, et, avant même que je le visse, j'aperçus et sentis un souffle (2) de mort qui s'élançait et traversait l'air contre lui, et, quand je me trouvai devant lui, il était pâle comme un mort. Quand je lui eus expliqué les souffrances des amis et l'eus averti, selon que j'étais poussé de Dieu, il me dit : Venez me voir demain... Le lendemain, on me dit qu'il était malade, et je ne le vis plus. »

Son œuvre était accomplie. Le 20 août 1658, il tomba malade, quitta

(1) *Journal de Fox*, I, 381, 2.

(2) *Waft*, mot qui n'est pas anglais, mot inventé par Fox. Les Bunyan, les Fox, les Baxter et les mystiques anglais ont enrichi la langue de beaucoup d'expressions, dont quelques-unes sont restées.

Hampton-Court pour Londres, et ne se releva plus. Tel nous avons vu le fermier rêveur, mystique, déchiré des doutes de Hamlet, dans la solitude de Saint-Yves, tel nous le retrouvons à sa mort. Jeune, il n'avait aucune raison pour simuler le fanatisme; mourant, il n'avait plus de motif pour garder le masque. « Mes enfans, disait-il en se soulevant, vivez en chrétiens. Je vous laisse le pacte avec le Seigneur pour vous alimenter ! » Les trois jours de son agonie, pendant laquelle une furieuse tempête éclata, ne furent pour lui qu'une longue et mystique angoisse, une lutte avec Dieu révélée par des gémissemens, des sanglots et des prières continuelles.

Cromwell laissait non-seulement l'Angleterre florissante, mais remplie de germes qui devaient faire la grandeur des deux siècles suivans. Carlyle ne reconnaît pas cette grandeur; il eût fallu, selon lui, que l'Angleterre demeurât attachée au puritanisme et fidèle à la loi biblique du *covenant*. Carlyle ne se contente pas de regretter cette époque, il flétrit celles qui lui ont succédé, n'épargnant ni le XVIIIe siècle, ni le XIXe. Il pense que le développement de l'Angleterre depuis Cromwell ne doit compter absolument pour rien; l'Inde, le commerce, la richesse, l'industrie, ne sont rien. Il termine son livre par une comparaison des plus burlesques, où l'Angleterre actuelle est assimilée à *une autruche qui tourne le dos au soleil*. Le soleil, c'est le puritanisme que l'on a cessé de regarder en face; je ne veux pas priver le lecteur de ce curieux morceau : « Comme une gourmande autruche, occupée seulement de vivre et de garder sa peau, l'Angleterre d'aujourd'hui montre au soleil son *autre extrémité*, avec sa tête cachée dans le premier buisson de défroques d'église..... Elle se réveillera bientôt d'une terrible manière, *a posteriori*, cette autruche absorbée par le soin grossier de sa vie.... » Telle est la bouffonnerie grotesque qui couronne l'œuvre.

Ce reproche, ce jugement, cette prétention, n'ont rien de philosophique et de raisonnable. L'état de fièvre ardente, qui développe les énergies d'un peuple et prépare la fécondation de son avenir par l'intensité du désir et la violence de l'enthousiasme, situation anormale et de peu de durée, doit céder la place à des phases moins magnifiquement orageuses; quand la crise a cessé, on profite du renouvellement; la vie ordinaire reprend son cours. A quoi donc les crises violentes seraient-elles bonnes sans ce progrès tranquille des époques secondaires, qui recueillent le bénéfice des grands orages?

PHILARÈTE CHASLES.

LA

MARINE DE LA FRANCE

EN 1846.

I. — *Compte présenté au roi* par M. LE MINISTRE DE LA MARINE.

II. — *Mémoires* du baron PORTAL, ancien ministre de la marine.

III. — *Appel au gouvernement et aux chambres*, par M. FONTMARTIN DE L'ESPINASSE, directeur du port à Bordeaux.

IV. — *Mémoire au roi*, par M. F. LEPOMELLEC, maire de Saint-Brieuc.

V. — *Mémoires sur les constructions en fer, les chaudières tubulaires et les propulseurs héliçoïdes*, par MM. DUPUY DE LÔME, GERVAISE, SOCHET, ingénieurs de la marine, et BOURGOIS, enseigne de vaisseau.

VI. — *De l'Admission en France des fers et tôles étrangers*, publication du ministère du commerce.

Les questions qui intéressent la marine et touchent à notre influence sur les mers se sont bien éclaircies depuis quelque temps. La lumière est venue de tant de côtés et de si haut, que le pays entier s'est rendu à l'évidence. On comprend aujourd'hui ce que vaut la marine, ce qu'elle peut, ce qu'on en doit attendre. Si quelques détails restent livrés à la discussion, on semble pourtant s'être entendu sur deux points : l'un qu'on ne saurait, sans déchoir, négliger un intérêt de cet ordre et qu'il faut désormais porter de ce côté un effort soutenu; l'autre que, dans l'ensemble des moyens appropriés à ce but, il convient de faire une place

considérable aux nouveaux instrumens que la vapeur a mis au service de nos flottes.

Ces idées, désormais élémentaires, se sont emparées de l'opinion d'une manière si puissante, que l'influence s'en est transmise du pays aux chambres et des chambres au cabinet. Le gouvernement a été mis en demeure d'agir, et le projet d'organisation qu'il présente cette année est le fruit de l'une de ces heureuses violences auxquelles un ministre spécial se résigne toujours avec une satisfaction mêlée de fierté. Pour M. de Mackau, cette loi deviendra une date, comme la loi de 1820 en fut une pour le baron Portal.

C'est par l'histoire de cette dernière époque que commence le document remarquable dont les chambres ont été saisies à l'appui du nouveau projet d'organisation. En 1820, notre marine marchait vers un dépérissement fatal; le matériel s'en allait en ruines, le personnel subissait les atteintes d'un découragement profond et offrait tous les symptômes d'une désorganisation prochaine. L'argent manquait aux services, et de 125 millions, chiffre atteint sous l'empire, le budget de ce département était descendu à 45 millions. C'était trop ou trop peu : trop si l'on renonçait à cette arme, trop peu si l'on voulait en conserver même les traditions.

Les choses se trouvaient parvenues au dernier degré de cet abandon lorsque le baron Portal arriva aux affaires. Il faut lire, dans ses curieux Mémoires, le récit des résistances qu'il rencontra lorsqu'il voulut sérieusement reconstituer notre marine. On serait étonné de voir quels hommes l'appuyèrent et quels hommes lui firent obstacle. Il eut contre lui le baron Louis, pour lui M. de Villèle. Le baron Louis était pourtant le collègue de Portal, tandis que M. de Villèle figurait à la tête du parti qui conspirait la ruine du ministère. Un membre de l'opposition montrait ainsi plus de sympathie pour notre régime naval que les membres même du cabinet. Tandis que les budgets des autres départemens étaient l'objet des plus vives attaques, M. de Villèle couvrit le budget de la marine de son influence et assura le succès des innovations hardies du baron Portal.

Il faut tout dire, c'était une question de vie ou de mort. Le ministre s'expliquait là-dessus en termes formels. Dans le rapport qui précède le budget de 1820, il exposait les souffrances et les dangers de la situation, déclarant d'une manière expresse que les 45 millions accordés chaque année à la marine étaient un sacrifice gratuit, et qu'ainsi, depuis 1815, 270 millions avaient été dépensés en pure perte. Il ajoutait :

« Je l'affirme sans hésiter, notre puissance navale est en péril; les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité, que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'être en 1830. C'est dire assez, ou qu'il faut abandonner l'institution pour épargner la dépense, ou augmenter la dépense pour maintenir l'institution. »

Un langage aussi ferme ne fut pas sans influence sur les chambres; le budget du baron Portal fut voté et prit dès-lors le nom de budget normal de la marine. Voici quelles en étaient les bases. Au lieu de 45 millions, allocation dérisoire, le ministre en demandait 65 : 59 millions pour la marine, 6 pour les colonies. Cette augmentation de 20 millions ne devait pas figurer en entier dans l'exercice suivant, mais se répartir d'une manière successive sur une certaine période d'années. L'allocation intégrale n'eut guère lieu qu'en 1830. Moyennant ces 65 millions, maintenus pendant onze années, le ministre promettait dassurer à la France une force active de 38 vaisseaux, de 50 frégates et d'un nombre proportionné de bâtimens inférieurs.

Tel fut le point de départ de notre réorganisation maritime. C'était beaucoup que d'avoir obtenu des chambres, au milieu des préventions qui pesaient sur l'arme et des embarras financiers dans lesquels se débattait le pays, cette reconnaissance formelle de notre état naval. Il en fut d'ailleurs de ce programme du baron Portal comme de tous les programmes; les faits ne s'y conformèrent pas. Le chapitre des dépenses imprévues vint s'ajouter à celui des dépenses ordinaires. On fit les expéditions d'Espagne, de Morée et d'Afrique, et le chiffre des bâtimens armés passa de 76, portant 8,750 hommes, qu'il était en 1820, à celui de 158, avec 15,000 hommes, en 1825; enfin, en 1826, à celui de 206, avec 20,000 hommes embarqués. De là des allocations toujours croissantes, au point que la moyenne annuelle des dépenses, de 1823 à 1830, s'éleva à 74 millions de francs, avec cette circonstance fâcheuse que les constructions et les approvisionnemens y perdirent en raison directe de l'augmentation des armemens.

Les premières années qui suivirent la révolution de 1830 ne firent qu'aggraver cette situation irrégulière. D'un côté, par la force des choses, les armemens devenaient chaque jour plus nombreux; de l'autre, par un principe de fausse économie, les crédits étaient mesurés, au sein des chambres, d'une manière plus avare. En vain les ministres qui se succédaient émettaient-ils du haut de la tribune des protestations répétées; la marche était prise, on la suivait. Ainsi les

chambres faisaient porter de plus en plus au matériel de la marine, à ses approvisionnemens, à ses ressources, la peine de l'augmentation obligée de l'armement et de la force active. Chaque année, sous l'empire de ce système, les prévisions inscrites au budget, pour des constructions neuves, étaient abaissées au-dessous des besoins, et chaque année les constructions réalisées restaient forcément au-dessous de ces prévisions même. Les travaux et les magasins demeuraient de la sorte sous le coup d'une souffrance forcée et d'une situation sans issue.

A partir de 1835, il s'opère, dans l'opinion des pouvoirs publics, une petite réaction en faveur de la marine. On ne l'envisage plus comme une institution parasite; on la traite avec moins de dédain et de rigueur. En 1837, une ordonnance royale vient en aide à ce mouvement, et cherche à asseoir les armemens et les constructions sur de nouvelles bases. Désormais on laissera décroître le nombre des bâtimens à flot, de manière à ce qu'ils se réduisent à 20 vaisseaux de ligne et à 25 frégates, et l'on conservera sur le chantier un même nombre de frégates et de vaisseaux à 22/24 d'avancement; enfin 13 vaisseaux et 16 frégates en construction serviront à remplacer les bâtimens du même rang, à mesure qu'ils auront été lancés.

Ce n'était là évidemment qu'une combinaison provisoire et qui ne devait, les faits l'ont prouvé, porter remède à rien. Elle reposait sur le maintien d'une paix constante. Les événemens de 1840 se chargèrent de donner un démenti à ces illusions; ils créèrent à la marine une position toute nouvelle. L'attitude prise dans le Levant par notre escadre d'évolution, et l'éloge qu'en firent les officiers anglais eux-mêmes, causèrent dans le pays une satisfaction mêlée d'étonnement. On consentit dès-lors à reconnaître que notre flotte est un des élémens essentiels de la grandeur du pays, et un instrument de défense digne d'attention et d'intérêt. Depuis ce moment, les allocations du budget allèrent toujours croissant, sans qu'il s'élevât dans les chambres la moindre objection contre des sacrifices nécessaires. Il y eut un élan fécond sur tous les détails du service. Le personnel s'accrut dans une proportion considérable, l'état des armemens atteignit le chiffre de 240 bâtimens à la mer; enfin les travaux des chantiers reçurent une impulsion énergique, si bien que dans le cours d'une seule année, en 1842, les constructions furent avancées dans la proportion de 5 vaisseaux et demi. Il faut ajouter que cette activité ne s'est pas soutenue, et qu'elle est aujourd'hui rentrée dans les limites d'autrefois.

C'est en présence de cette situation que le ministre actuel propose

aux chambres un plan nouveau d'organisation pour notre établissement maritime. Le moment, la situation des esprits, la marche des événemens, tout est favorable à ce travail, et fait bien préjuger de l'accueil qui l'attend devant les chambres. Ajoutons que c'était une œuvre fort délicate en présence des transformations qui s'opèrent dans la science navale, et de celles qu'un avenir prochain tient en réserve. Il fallait se défendre d'un double écueil, de trop accorder à l'innovation ou d'incliner trop vers la routine. Pour les esprits doués de quelque prévoyance, le rôle de la vapeur est désormais tracé; elle devient l'arme de l'avenir, l'arme essentielle. L'administration ne pouvait pas se placer à ce point de vue; elle avait à ménager les intérêts existans, les traditions, les préjugés même; elle devait garder une sorte de neutralité entre ceux qui s'appuient sur le matériel d'autrefois et ceux qui posent avec hardiesse le problème du renouvellement.

Avant d'exposer son plan, le ministre a voulu faire nettement apprécier la situation actuelle. Dans cette pensée, il examine successivement où en sont aujourd'hui, 1° l'inscription maritime et les équipages de ligne, 2° les bâtimens et les constructions, 3° les approvisionnemens et les arsenaux. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre avec lui cet examen, et de vérifier l'état de nos ressources.

Dans l'inscription maritime, le *Compte au roi* signale un mouvement continu d'ascension depuis 1820. Le nombre des hommes inscrits est, en 1836, de 101,941, en 1840, de 110,458, en 1845, de 125,272. Ainsi, il faudrait constater, si ces chiffres ne reposent pas sur une illusion, une augmentation de 24,000 marins inscrits dans l'espace de dix années, et, dans la seule période des cinq années écoulées depuis 1840, une augmentation de 15,000 marins inscrits.

Je m'arrête sur ce détail pour exprimer un doute et le motiver. Il existe, il doit exister du moins, entre le mouvement de l'inscription maritime et le mouvement de la navigation marchande, une relation, une correspondance nécessaire. L'inscription précise le nombre de nos marins du commerce, la navigation constate leur emploi. Or, si l'une s'accroît, l'autre doit nécessairement s'accroître. Il est impossible d'admettre qu'il se soit créé plus de marins, et qu'en même temps il y ait eu moins de marins employés. Si, pendant que le ministre se félicite de voir 24,000 hommes de plus enrichir, dans une période de dix années, les registres de l'inscription, il était prouvé que l'activité de la navigation du commerce, loin de prendre le même essor, n'a offert que des chiffres stationnaires et souvent rétrogrades, on serait

fondé à se demander si la base même de l'inscription n'est pas fautive, et si des non-valeurs difficiles à saisir ne lui enlèvent pas tout caractère d'exactitude rigoureuse. Un coup d'œil jeté sur les états émanés du ministère du commerce va nous mettre à même d'établir ce rapprochement et de pousser à fond ce contrôle.

Dans les documens distribués aux trois conseils-généraux réunis en session, l'effectif de notre marine marchande est porté, pour l'année 1844, à 13,679 navires, jaugeant 604,637 tonneaux. Tel est, à sa date la plus récente, le mobilier consacré à notre navigation commerciale. Comparons-le avec celui des périodes antérieures, et nous verrons sur-le-champ s'il y a progrès ou décadence. En remontant aussi loin que le document officiel, on trouve, pour 1827, 14,322 navires, jaugeant 692,125 tonneaux, c'est-à-dire que dans un espace de dix-huit années nous aurions perdu sur l'effectif 643 bâtimens et 87,488 tonneaux. Si l'on veut, pendant cette même période, appliquer ce rapprochement à d'autres millésimes, on trouve pour :

1828. —	14,447	navires,	jaugeant	693,381	tonneaux.
1831. —	15,031	—	—	684,127	—
1837. —	15,617	—	—	680,365	—
1839. —	15,742	—	—	673,308	—

Ainsi l'effectif de notre marine marchande a constamment décru dans une période de dix-huit années. Il est vrai que d'un côté le tonnage légal a été abaissé de 15 pour 100, et que de l'autre on a, en 1840, rayé des états un certain nombre de bâtimens hors de service; mais ces deux causes limitent plutôt qu'elles ne changent les conclusions que l'on doit tirer de ce rapprochement. On pourrait nous opposer, avec plus de raison, le mouvement général de la navigation marchande, qui n'a pas subi une dépréciation comme l'effectif, et s'est au contraire élevé. En diminuant comme nombre, le mobilier de la marine du commerce se serait multiplié par l'activité. Cependant, sur ce point même, les états n'expliquent pas toutes les anomalies. Par exemple, les entrées et sorties réunies figurent, en 1844, pour un chiffre de 1,256,098 tonneaux, et, en 1839, pour un chiffre de 1,342,522 tonneaux. Il y a évidemment ici une diminution de travail, d'activité, par conséquent un moindre emploi de bras. Il faudrait que l'inscription, pour se mettre en harmonie avec ce fait, eût subi, en 1844, une grande dépréciation sur les existences de 1839. C'est le contraire qui a lieu. Le chiffre de 1839 est de 106,820 marins, celui

de 1844 de 125,272, c'est-à-dire que l'inscription constate 18,000 marins de plus, là où le mouvement commercial se traduit par 90,000 tonneaux de moins.

Il est impossible qu'il ne se cache pas là-dessous quelque fiction dont il importe de faire justice. Sans doute, on doit tenir compte de ce fait que tous les marins inscrits ne sont pas appelés à jouer un rôle dans le mouvement commercial, et que beaucoup d'entre eux demeurent étrangers au service de la navigation marchande : ainsi les pêcheurs des côtes, les ouvriers des arsenaux, les hommes embarqués sur nos bâtimens de guerre; mais il faudrait alors que l'accroissement de l'inscription eût porté en entier sur ces trois classes, et que de 1836 à 1845, pendant que les équipages du commerce restaient au moins stationnaires, l'inscription se fût enrichie de 24,000 hommes en pêcheurs, ouvriers ou marins de la flotte. Personne n'oserait s'abriter derrière cette conclusion, et pourtant c'est la seule manière de conclure. A moins pourtant que l'on ne veuille convenir des mécomptes de l'inscription, et ne l'envisager que comme un recensement approximatif et touchant aux limites de l'arbitraire.

Du reste, ce chiffre de 125,272 inscrits est une véritable fiction à quelque point de vue qu'on l'envisage. Il comprend non-seulement tout ce qui est marin, mais ce qui l'a été et peut le devenir. Aussi le ministre a-t-il soin de faire lui-même un travail de départ en limitant à 46,000 le nombre des hommes d'élite, et à 10,000 ceux de second choix. C'est là le nerf de nos flottes et en même temps la seule ressource de notre marine marchande. Le temps nous a légué cette combinaison qui maintient deux intérêts bien distincts dans une mutuelle dépendance, ou plutôt qui impose à l'un des servitudes onéreuses, et attribue à l'autre des pouvoirs discrétionnaires. Peut-être faudra-t-il réformer un jour de fond en comble ce code exceptionnel; en attendant, d'heureuses modifications y ont été introduites, et, dans le nombre, il convient de citer la levée permanente qui a remplacé les réquisitions inopinées. La levée permanente est une sorte de compromis entre le recrutement et le régime des classes; elle fait arriver successivement à bord de la flotte la partie jeune et active de nos gens de mer, et répartit sur tous, aussi équitablement que possible, les charges du service militaire.

De ce coup d'œil sur le personnel, le *Compte au roi* passe à l'examen du matériel et en examine d'abord l'ensemble. Au 1er janvier 1846, la France possède 268 bâtimens à voile dont 224 à flot et 44 en chantier, 74 bâtimens à vapeur, dont 55 à flot et 19 en con-

struction (1), ensemble 342 bâtimens, dont 279 à flot et 63 en construction. En outre, se présentent, comme réserve, les 17 paquebots transatlantiques, construits et armés dans les ports militaires. Sous le rapport numérique, cet ensemble excède de 2 bâtimens l'effectif réglementaire; en le décomposant, on trouve 2 vaisseaux de plus; les corvettes offrent un excédant de 8. Quant à la valeur des coques, si elles sont anciennes, le ministre affirme qu'elles n'en sont pas moins bonnes, et il cite *l'Océan*, qui date de 1793 et tient, malgré son âge, la tête de notre escadre d'évolutions. Il ne faudrait pourtant pas que cette confiance allât trop loin et plaçât nos flottes sous le coup de radoubs perpétuels. Que les vieux vaisseaux soient encore propres à un service de navigation, cela se conçoit; mais il serait peut-être imprudent de s'y fier pour un service de bataille.

La flotte à vapeur ne tient pas, dans le document distribué aux chambres, une place qui soit en rapport avec le rôle qu'elle est appelée à jouer. Le ministre se retranche, il est vrai, derrière l'incertitude qui pèse encore sur le nouveau moteur et sur les perfectionnemens que chaque jour il subit. Ainsi, en moins de six années, plusieurs découvertes en ont modifié profondément l'économie. L'une est l'abandon des machines à balanciers pour des machines à connexion directe, plus légères, plus simples et occupant moins de place à bord. L'autre est l'emploi de chaudières à tubes au lieu de chaudières à carneaux, substitution qui, tout en diminuant l'encombrement et le poids des mo-

(1) Voici le détail de ces vaisseaux :

VOILE.

46 vaisseaux de quatre rangs, dont 23 à flot et 23 en chantier.
49 frégates de trois rangs, dont 31 à flot et 18 en chantier.
39 corvettes de trois classes, dont 36 à flot et 3 en chantier.
47 bricks de deux classes.
52 bâtimens légers à flot.
35 bâtimens de transport à flot.

268

VAPEUR.

9 frégates.
- 1 de 640 chevaux en construction.
- 2 de 540 à flot.
- 5 de 450, dont 3 à flot et 2 en construction.
- 1 de 400 en construction.

17 corvettes.
- 5 de 320, dont 1 à flot et 4 en construction.
- 12 de 220, dont 9 à flot et 3 en construction.

48 bâtimens de 160 chev. et au-dessous, dont 40 à flot et 8 en construction.

74

teurs, permet d'en pousser la force jusqu'à des pressions beaucoup plus élevées. D'autre part, dans la construction des bâtimens, la tôle a remplacé le bois, ce qui réduit la pesanteur des coques, accroît l'espace libre à l'intérieur et ajoute à la finesse des formes. Enfin un nouveau moyen de propulsion, l'hélice, promet de faire disparaître les inconvéniens qu'offraient les roues à aubes et de placer la machine entière hors de l'atteinte des projectiles. Tous ces motifs autorisent le ministre à n'aborder que discrètement les problèmes qui se rattachent à notre flotte à vapeur et à les ajourner pour ainsi dire. Il se contente de maintenir le chiffre de 100 bâtimens, fixé par une ordonnance récente, et d'admettre les catégories proposées par la commission que présidait M. le prince de Joinville. Dans ce système, la flotte à vapeur se partagerait en deux classes, l'une de bâtimens de combat, l'autre de bâtimens de transport. Les premiers, munis d'un appareil à hélice, entièrement immergé, pourront prêter le flanc à l'ennemi et entrer en ligne de bataille; les seconds, mus par des roues à aubes, seront disposés de manière à ne combattre qu'en éclaireurs et toujours par l'avant ou l'arrière. La première classe comprend les bâtimens de 400 à 600 chevaux; la seconde, ceux de 300 chevaux et au-dessous.

Voici donc quelle serait la composition définitive de la flotte :

BATIMENS A VOILE.

	A FLOT.	EN CHANTIER. Aux 22/24.	EN CHANTIER. Aux 14/24 en moyenne.	TOTAL.
Vaisseaux de quatre rangs...	20	20	4	44
Frégates de trois rangs.....	40	10	16	66
Corvettes à gaillards..... / Corvettes à batterie barbette.	60	»	»	60
Bricks de guerre..... / Bricks aviso.....	60	»	»	60
Bâtimens légers.....	40	»	»	40
Transports à batterie couverte de 5 à 600 tonneaux.	20	»	»	20
	240	30	20	290

BATIMENS A VAPEUR.

TOUS A FLOT		NOMBRE DES BATIMENS.	FORCE DES CHEVAUX.
Bâtimens de 1re classe.	1er rang de 600 chevaux et plus.	10	6,000
	2e rang de 400 chevaux.....	20	9,000
Bâtimens de 2e classe.	1er rang de 300 chevaux.....	20	6,000
	2e rang de 180 à 300 chevaux..	30	5,700
	3e rang de 90 à 100 chevaux...	20	2,100
	Ensemble.....	100	28,800

RÉCAPITULATION.

	A FLOT.	EN CHANTIER.	TOTAL.
Bâtimens à voiles.....	240	50	290
Bâtimens à vapeur.....	100	»	100
	340	50	390

A la suite de ces chiffres, qui constituent, selon l'expression du ministre, la composition normale de la flotte, le *Compte au roi* aborde la question des matières et complète cet ordre de recherches par un tableau qui précise l'approvisionnement normal des arsenaux de la marine. Il en résulte qu'il faudrait, pour élever les existences à un niveau satisfaisant, affecter 23 millions et demi à des achats en bois, métaux, chanvres, toiles, brais, goudrons, résineux et autres articles. Avec un tel approvisionnement réparti entre les cinq ports militaires, on n'obtiendrait sans doute ni un équilibre absolu entre les besoins et les ressources, ni une régularité constante dans les mouvemens des magasins; mais on aurait du moins une situation où aucun service ne resterait en souffrance, et dans laquelle une part serait faite aux nécessités imprévues et aux fluctuations du travail.

Maintenant par quelles combinaisons financières obtiendra-t-on cette flotte normale de 100 bâtimens à vapeur tous à flot, et de 290 bâtimens à voile, à flot ou en chantier? Pour y atteindre, il y aurait à construire, dans leur totalité, 9 vaisseaux, 19 frégates, 37 corvettes et 48 bâtimens de moindre force, le tout à voile, plus 32 bâtimens à vapeur. En outre, il resterait à achever, en travaux de chantier, 200/24es de vaisseau et 202/24es de frégate. La dépense est considérable, elle comprend :

Pour les coques.....	70,194,000 fr.
Pour l'armement.....	24,200,000
Pour le matériel d'artillerie.....	9,200,000
Pour les machines à vapeur.....	7,800,000
Pour l'approvisionnement normal.	23,500,000
Soit.....	135,000,000

C'est ce chiffre auquel le ministre s'arrête après des calculs approfondis. Il est vrai qu'il faut en déduire 6 millions qui sont affectés chaque année aux constructions neuves, de sorte qu'en distribuant sur une période de sept exercices, à partir de 1847, la somme nécessaire à l'exécution de ce plan, il ne reste plus pour chaque exercice que 13 millions 300 mille francs dont le département de la marine serait doté jusqu'en 1854. Ainsi combinée, cette dépense serait d'un poids

moins lourd pour le pays, et permettrait de la répartir entre les divers ports d'une manière plus réfléchie et plus fructueuse.

Tel est, dans une analyse succincte, le projet dont les chambres sont saisies et que le document officiel développe avec beaucoup d'étendue et de force. Ce document fait honneur à l'administration; il compose un traité complet sur la matière, et se distingue par la précision et le choix des détails, l'enchaînement des idées, la netteté du style. Il est à désirer que les chambres en adoptent les conclusions, et prouvent ainsi que la passion récente dont elles se sont prises pour la marine part d'un sentiment sincère et non d'une inspiration de tactique. Cependant, dans l'intérêt même de la loi, il importe d'examiner les objections qu'elle soulève.

Et d'abord, au point de vue de ceux qui placent dans le vaisseau de ligne le principal et presque notre seul instrument de puissance à la mer, il est certain que le projet actuel, loin d'ajouter à nos forces, semble en retrancher quelque chose. En effet, après une dépense de 135 millions, nous nous retrouverions, vers la fin de 1854, avec 20 vaisseaux à flot et 24 en chantier, tandis que nous avons aujourd'hui 46 vaisseaux dont 23 à flot et 23 en construction, c'est-à-dire qu'après une dépense énorme et sept années d'attente nous aurions, non pas plus de vaisseaux, non pas même un chiffre égal, mais 2 vaisseaux de moins.

Le nombre de nos frégates se serait, il est vrai, accru de 17; mais les frégates sont loin de faire dans une ligne de bataille la même figure que les vaisseaux. En premier lieu, il convient d'éliminer de nos calculs les frégates de troisième rang portant du calibre de 18 et de ne compter que sur les frégates des premier et second rangs qui portent du calibre de 30. Encore y a-t-il une distinction à établir entre les deux batteries de ces bâtimens. La batterie couverte doit seule figurer pour toute sa valeur, la batterie du pont étant trop exposée aux débris de la mâture et n'étant d'ailleurs composée que de caronades. On méconnaîtrait donc les nécessités d'un rapprochement exact, si l'on estimait dans la ligne de bataille les frégates de 60 comme des bâtimens de 60 canons, et les frégates de 50 comme des bâtimens de 50 canons. Rien de plus arbitraire ni de plus dangereux que cette évaluation, et il faut ajouter qu'il est à peu près impossible d'en trouver une qui soit d'une précision rigoureuse. Les Anglais calculent la force d'un bâtiment par la masse du fer qu'il peut lancer; cependant le calibre n'est pas tout dans une pièce, il y a encore la longueur et le poids, la faculté de supporter plusieurs charges. La résistance des murailles peut aussi conduire à un résultat approximatif; mais en général on se trouve réduit

à chercher une valeur de convention comme le terme de comparaison le plus réel et le plus sincère. A ce compte, nos frégates, si on voulait les introduire dans la ligne de bataille, où elles auraient en outre l'inconvénient de créer des points faibles, devraient y figurer dans cette proportion que trois grandes frégates fussent comptées pour deux petits vaisseaux. Il est aisé d'établir sur cette base le bilan de notre force et de voir ce qu'y ajoute le projet de loi présenté aux chambres.

Peut-être, pour le faire avec plus de fruit, est-il utile de prendre dans l'histoire de notre marine une date qui puisse fournir matière à un rapprochement, 1792, par exemple. En 1792, la France possédait 76 vaisseaux de ligne; les frégates ne comptaient pas alors dans la ligne de bataille. En 1854, nous aurons 44 vaisseaux et 66 frégates tant à flot qu'en chantier, c'est-à-dire 40 vaisseaux 16/24es d'achevés, plus 34 frégates de 1er et 2e rang achevées et lancées. Voilà donc une valeur de 51 vaisseaux formant notre établissement normal, chiffre qui constate une infériorité d'un tiers sur l'établissement de 1792. Pour les bâtimens armés et à la mer, l'avantage reste encore à la marine de l'autre siècle. Dans l'année 1793, 21 vaisseaux se trouvèrent réunis dans la baie de Quiberon sous les ordres de Morard de Galles, 4 croisaient aux Antilles sous les ordres du contre-amiral de Sercey, 17 étaient mouillés à Toulon sous le commandement du contre-amiral Trogoff : en tout 43 vaisseaux. En 1854, nous n'aurons à flot que 20 vaisseaux et 34 frégates de 1er et 2e rang, c'est-à-dire une valeur de 31 vaisseaux. C'est encore une infériorité d'un quart à peu près. Il y a plus, la réserve de 1792 était presque toute à flot, tandis que la nôtre est sur chantier, encore livrée soit aux erreurs de calcul dans l'avancement, soit aux délais nécessaires pour un armement complet.

Ainsi, les objections ne manqueraient pas de la part des hommes spéciaux qui s'appuient sur les traditions de l'arme et n'ont pas vu s'affaiblir encore la confiance qu'ils portent à nos vaisseaux. Je l'avoue, mes scrupules sont tout autres, et, si j'avais quelques reproches à faire au projet de loi, ils seraient d'une nature complètement opposée. Je trouve qu'il accorde trop à la voile et n'accorde pas assez à la vapeur; je trouve qu'il fait une part trop grande à la flottille, à ce système de petites constructions et de petits armemens dans lesquels s'engloutissent des sommes énormes sans que le pays en retire des avantages proportionnés; je trouve qu'il n'envisage pas assez hardiment l'avenir, et ne distingue pas d'une manière suffisamment nette les choses qui s'en vont des choses qui arrivent.

J'entends dire d'ici qu'il est périlleux de porter dans une organisation en vigueur, et dont le temps a prouvé l'efficacité, des idées de réforme absolue et presque révolutionnaire. J'entends dire qu'il ne faut pas sacrifier la flotte d'aujourd'hui à la flotte de demain, et s'exposer, dans le cours des essais et dans le conflit des systèmes, à rester sans instrumens de défense. Ce reproche ne m'arrête pas; c'est celui que les habitudes opposent toujours à l'innovation, celui qui, depuis l'origine des siècles, a essayé de paralyser l'essor des découvertes. Je sais d'ailleurs tout ce qu'il y a de respectable dans cette défense de la tradition; il faut qu'il en soit ainsi : la cause est belle et elle a des défenseurs naturels. C'est un devoir comme aussi un préjugé d'état pour les hommes qui ont recueilli l'héritage du passé et qui en ont accru les gloires.

Pour justifier l'organisation qui existe, qui fonctionne, les argumens ne manquent pas. Avec la voile, on possède une organisation complète, sanctionnée par l'expérience; avec la vapeur, on n'a que des tâtonnemens. La navigation à l'aide des vents est arrivée presque à sa perfection; la navigation à feu est encore dans l'enfance. Tandis que l'une est stationnaire et ne comporte plus que des améliorations de détail, l'autre se trouve dans la première fièvre de la découverte, toujours féconde en surprises. Chaque jour, des procédés nouveaux font place aux anciens, et ces expériences, réalisées à grands frais, se détruisent l'une l'autre. On va ainsi vers l'inconnu, en accumulant les sacrifices, sans bien savoir s'il y aura une compensation et quelle sera cette compensation. Dès-lors, à quoi bon se hâter? Et ne vaut-il pas mieux attendre que l'innovation ait dit son dernier mot et parcouru sa période d'épreuves?

Ces argumens ne sont pas nouveaux; plus d'une fois ils ont été réfutés. Depuis que la vapeur est à l'œuvre, il est impossible de s'abuser sur ce que vaut la voile, cet agent imparfait, capricieux, inégal, sans force régulière et suivie. Dans la lutte contre les élémens, la vapeur commande, la voile obéit. La vapeur a une force propre, indépendante des conditions atmosphériques; la voile est à la merci des flots et des vents. C'est de ce fait qu'il faut partir quand on veut apprécier ce que l'avenir réserve à l'un et à l'autre moteur. Les obstacles passagers ne sont rien, l'essentiel est de s'assurer des qualités intrinsèques, virtuelles. Il y a, en toute chose, une valeur absolue qui tantôt s'y manifeste et tantôt y sommeille. C'est à quoi il faut s'attacher surtout quand on veut franchir les limites d'un horizon étroit.

Il me souvient d'avoir, il y a cinq ans de cela (1), parlé de la vapeur et de la puissance qui y réside à peu près dans les mêmes termes dont je me sers aujourd'hui. C'est le propre d'un principe vrai que de ne jamais exposer celui qui le professe à des mécomptes ou à des démentis. Cependant l'emploi de la vapeur comme instrument de guerre était alors une hypothèse bien téméraire, et je suis persuadé que les esprits spéciaux ont dû me regarder comme un rêveur. Des inconvéniens graves semblaient empêcher que les bâtimens à feu devinssent propres à un service de combat. Tout le monde en était convaincu quand j'avançais la thèse contraire. Le temps a marché et m'a donné raison contre les hommes du métier. Les obstacles ont disparu ou se sont amoindris, et des perfectionnemens faciles à prévoir ont, en agrandissant l'application, donné gain de cause à la théorie. Ces perfectionnemens, auxquels le document distribué aux chambres par M. de Mackau n'accorde qu'une mention succincte, méritent une attention sérieuse, et je vais m'y arrêter un instant. Les plus essentiels sont les chaudières à tubes, imitées de celles des locomotives, et le propulseur à hélice, logé au-dessous de la flottaison. Deux avantages essentiels résultent de l'emploi des chaudières tubulaires; elles sont plus légères et occupent moins de place. M. Sochet, ingénieur de la marine, cite, dans un fort bon mémoire, des chaudières de 260 chevaux, celles du *Black Eagle* par M. Penn, comme ne pesant que 30 tonneaux, eau non comprise, et n'occupant qu'une superficie de 15 mètres carrés environ. Il est vrai de dire que tous les constructeurs ne sont pas arrivés au même résultat. Les surfaces de chauffe varient également d'un atelier à l'autre. La limite supérieure qu'a observée M. Sochet pour la superficie totale des tubes est d'un mètre carré ou d'un mètre et un dixième par force de cheval dans les chaudières où la flamme fait retour par les tubes.

M. Gervaise, sous-ingénieur de la marine, qui s'est occupé de la même question, estime que l'encombrement des nouvelles chaudières est inférieur de 50 pour 100 à celui donné par l'ancien système, et il a vu fabriquer en Angleterre des appareils complets pour la mer (machines, chaudières et eau de chaudières), dont le poids était de 500 à 525 kilogrammes seulement par force de cheval. Un dernier avantage des chaudières à tubes, et que M. Sochet place au-dessus des autres, c'est l'excès de pression qu'elles peuvent supporter. Avec les anciennes chaudières, la pression de la vapeur n'était quelquefois que d'un

(1) *Avenir de notre Marine, — Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1840.

sixième d'atmosphère; elle ne dépassait jamais un tiers ou 25 centimètres de hauteur de mercure. Avec les chaudières tubulaires, la plus faible pression dont on fasse usage, celle que dans les premiers temps l'amirauté anglaise avait adoptée, est d'une demi-atmosphère; sur les bâtimens de commerce, elle s'élève sensiblement au-delà d'une atmosphère. C'est à l'emploi du système tubulaire que les meilleurs marcheurs de l'Angleterre, comme *le Prince de Galles*, *le Météore*, *le Saphir*, *la Princesse Alice*, doivent leur réputation, ce système ayant permis d'augmenter considérablement la détente et par suite la puissance des machines à égalité de poids des appareils et de dépense du combustible. Ainsi *le Prince de Galles*, avec d'anciennes chaudières à bouilleurs et une tension de 30 centimètres de mercure, obtenait une vitesse de 12 à 13 nœuds; aujourd'hui qu'il a des appareils tubulaires où la tension est de 80 centimètres et que la détente a été portée à la moitié de la course, le nombre des révolutions de roues s'est élevé de 27 à 33, et l'augmentation de sillage a été de plus de deux nœuds.

L'emploi du propulseur à hélice est un incident bien plus fécond encore dans l'histoire de la vapeur. L'un des plus graves empêchemens que rencontrât l'application des moteurs à feu à un service de guerre était la situation essentiellement vulnérable de l'appareil. Non-seulement les roues extérieures, mais la machine elle-même, se trouvaient exposées aux ravages du canon ennemi, et un seul boulet aurait pu, en frappant le bâtiment d'immobilité, le laisser à la merci de son adversaire. L'hélice a changé cette situation : complètement immergée, elle échappe à l'action des projectiles et maintient son énergie dans les mers les plus agitées. Quelques inconvéniens de détail sont encore attachés à l'emploi de la vis; mais chaque jour ils tendent à disparaître, et avant peu elle aura donné la mesure des services qu'elle peut rendre. Supérieurs aux navires à roues pour les qualités de la mer et l'économie du combustible, les bâtimens à hélice n'obtiennent pas encore les mêmes vitesses dans les eaux calmes. Il résulte néanmoins d'un savant mémoire de M. Bourgois, enseigne de vaisseau, que les avantages reconnus aux propulseurs sous-marins tiennent essentiellement à leur nature et à la position qu'ils occupent, tandis que leur infériorité actuelle ne dépend que de leurs formes, déjà bien des fois modifiées, sans que l'on ait mis dans ces expériences toute l'exactitude désirable. Parmi les divers systèmes successivement essayés, il n'en est aucun qui ait donné des résultats complets, et peut-être faudrait-il emprunter à chacun d'eux quelque détail pour arriver à une perfection relative. Ainsi M. Bourgois estime que le système

d'Éricson est supérieur au système de Smith à bord des bâtimens dont la vis est le propulseur principal; que le système de Smith est préférable pour les machines auxiliaires; que ces deux systèmes se modifieraient utilement à l'aide du système de Woodcroft; enfin qu'un bâtiment de guerre, dont tout l'appareil doit être à l'abri des boulets, ne peut sans imprudence être muni de roues d'engrenage, et qu'il y a nécessité d'atteler ses machines directement à l'arbre de la vis.

Ainsi voilà deux perfectionnemens qui suffisent pour assurer à la vapeur un nouveau domaine, celui de l'action militaire. Les hommes de l'art en conviennent; on peut aujourd'hui armer et installer une frégate à vapeur avec un appareil à hélice entièrement à l'abri du boulet, et sans empiéter en aucune manière sur les batteries. Plus tard peut-être reconnaîtra-t-on que de la frégate à vapeur on doit arriver jusqu'au vaisseau à vapeur; mais, dans tous les cas, la frégate suffit pour rendre un vaisseau à voiles un objet impuissant et presque ridicule. Que veut-on que devienne cette masse gouvernée par le vent à côté d'une frégate de 60 canons, qui évoluera avec une entière liberté d'allures, et, ne prêtant jamais le flanc, se bornera à envoyer ses volées entières de bout en bout, jusqu'à ce qu'elle ait réduit le colosse désemparé à demander grace? Évidemment il y a là en germe tout un ordre de faits nouveaux par lesquels il serait imprudent de se laisser surprendre.

Dans l'ancienne tactique, la voile avait deux fonctions, la croisière et le combat. Le jour où la vapeur a ouvert son premier sillon sur les mers, la croisière lui a échappé. Désormais il ne lui est plus donné de soumettre toute une étendue de côtes à un blocus rigoureux. La vapeur se rit de sa surveillance inefficace. Quant au service de combat, si l'effectif en vapeur s'élève en nombre et en puissance, évidemment la voile perdra ce dernier attribut. Lorsqu'on veut la défendre jusqu'au bout, on parle des mers lointaines, où la flotte à feu ne saurait se porter. Ce sont là des exceptions : le vrai théâtre de nos luttes est dans les eaux d'Europe, à nos portes, sur notre littoral; on peut sans péril subordonner à ce grand intérêt les intérêts d'un ordre purement secondaire.

Enfin il est une dernière considération dont on s'arme pour défendre le vaisseau de ligne, c'est le besoin de conserver une marine de guerre qui puisse ouvrir le feu avec succès contre des batteries placées sur le rivage. Pour cet emploi, il faut nécessairement, dit-on, un corps flottant qui vomisse d'un seul jet de grandes masses de fer et soit pourvu de murailles capables d'offrir une résistance énorme. A l'ap-

pui de cette considération, on invoque le souvenir de campagnes récentes, celle de Mogador, par exemple, ou celle de Saint-Jean-d'Acre, en ajoutant que, sans vaisseaux de ligne, aucune de ces expéditions n'eût réussi. Les vaisseaux auraient ainsi une destination utile, indispensable, et qui se trouve désormais placée, par l'effet de glorieux exemples, au premier rang des opérations navales.

C'est beaucoup se hasarder que de conclure ainsi; c'est vouloir, à l'aide de quelques heureuses exceptions, consacrer une règle inadmissible. Que l'on réfléchisse à la nature des expéditions dont on se fait un argument? Se sont-elles passées entre puissances de premier ordre et de la même valeur? De ce que l'on a pu démanteler les murailles et faire taire le feu des Égyptiens à Saint-Jean-d'Acre et des Marocains à Mogador, il ne serait pas sage de conclure que l'on se permettrait impunément les mêmes coups de main vis-à-vis d'une batterie européenne, servie par des artilleurs européens. Il a déjà fallu de la hardiesse et de la résolution pour user de ce procédé vis-à-vis de nations à demi barbares, au milieu des dangers que font courir, dans une rade foraine, les variations de la brise et des obstacles que la houle oppose à un pointage régulier. Que serait-ce si l'on avait affaire à un bon armement, à des canonniers exercés, à des ouvrages solides, enfin à tous les moyens de destruction que la science met entre les mains des peuples policés? En y songeant mûrement, on s'assure vite que cette nature d'opérations, entièrement exceptionnelle, ne saurait servir de base à des calculs généraux, à ceux qu'inspirent les nécessités d'une guerre sérieuse. Pour attaquer une batterie à terre, des frégates à vapeur, libres de leurs mouvemens, pouvant quitter la partie ou la reprendre, opérer de nuit ou de jour, seraient des instrumens, sinon plus énergiques, du moins plus maniables et moins exposés que ne le sont des vaisseaux de ligne. Ainsi, dans ce cas même, rien n'enchaîne notre régime naval au maintien de ces colosses de guerre.

Sous cette impression, il est difficile de se défendre d'un sentiment de regret, quand on voit les sommes considérables que le projet de loi consacre aux constructions de bâtimens qui ont la voile pour moteur. Il faut être juste néanmoins : un gouvernement ne peut pas marcher, en matière d'innovation, du même pas que les esprits spéculatifs; son rôle l'astreint à plus de réserve. Pendant que les uns l'accusent d'aller trop lentement, d'autres lui reprochent d'aller trop vite, et il doit trouver dans ces imputations contradictoires la preuve qu'il suit une ligne prudente entre deux excès. Cependant il est un

point sur lequel on doit se montrer moins facile : c'est l'oubli où le document distribué aux chambres laisse l'influence de la marine marchande sur les destinées de notre marine militaire. Cette sorte de prétérition a un double tort, celui de ressembler à de l'ingratitude, et celui plus grave encore de ne pas fournir un élément précieux au problème de notre réorganisation navale.

La marine marchande n'est pas un accessoire pour la marine de l'état, c'est pour elle un élément principal et la source même de sa vie. En tout pays, en tout temps, la force navale a eu pour mesure l'activité commerciale, et la prépondérance sur les mers a été constamment l'apanage des peuples les plus marchands. C'est donc un devoir, quand on s'occupe de la marine militaire, et un devoir étroit, que de suivre avec sollicitude les fluctuations des intérêts commerciaux et de la navigation marchande. Notre infériorité navale vient de là, seulement de là, et vainement cherchera-t-on à pallier les effets, si l'on ne détruit pas la cause.

On l'a vu, rien n'est plus affligeant que l'état de langueur dans lequel se débattent nos armemens et notre marine de commerce. Chaque année, la part du pavillon étranger s'accroît dans l'ensemble du mouvement de nos ports, tandis que la part de notre pavillon diminue. Là où le pavillon étranger figure, en 1844, pour 1,357,789 tonneaux, le nôtre ne figure que pour 679,066. Ainsi nous perdons constamment du terrain, et, pour peu que les choses suivent cette pente, nous en serons bientôt réduits à n'avoir plus sur les mers que le petit nombre de bâtimens affectés à notre navigation réservée.

Voici à quoi tiennent cette souffrance et ce marasme. Toutes les industries qui ont leur siége dans le royaume vivent sous le régime de la protection : des tarifs élevés les défendent contre la concurrence étrangère. Si les produits étrangers parviennent à se faire jour au moyen de quelque issue, à l'instant des cris d'alarme se font entendre, et les chambres sont mises en demeure d'y pourvoir. C'est d'un côté l'agriculture qui se plaint, de l'autre c'est la manufacture qui s'impose, et le gouvernement n'a ni la force de combattre ces exigences ni les moyens de résister à ces intérêts coalisés. Les voix industrielles et agricoles forment, dans le parlement, une masse compacte qui est plus puissante que la raison, plus forte que la justice.

Ce régime funeste à la richesse du pays est donc, en France, la charte des industries; elles ont toutes le droit d'en invoquer le bénéfice. Toutes, non; il en est une qui seule est mise hors la loi : c'est l'industrie maritime. Pendant que les autres ont un privilége absolu

sur le marché français, celle-ci n'y figure qu'en parasite et sur un plan secondaire. On semble avoir tout fait pour elle quand on lui a gardé, comme terrain réservé, la navigation coloniale et les pêches lointaines. Ce sont là des hochets avec lesquels on l'amuse. Et cependant quelle industrie serait autant que la marine fondée à demander un privilége plus ample? Elle n'est pas seulement un intérêt, elle est une gloire pour la France.

Si donc toute industrie nationale exerce une revendication sur ce qui la touche dans l'activité du pays, il existe pour l'industrie maritime un contingent naturel dans le transport de toutes les matières premières qui servent à l'aliment de notre marché, au travail de nos usines et de nos manufactures. C'est un magnifique lot, si on veut le lui restituer: 1,357,789 tonneaux de marchandises que le pavillon étranger importe, à son détriment, dans nos havres et nos ports de mer! Le régime de la protection n'en vaudrait pas mieux pour cela; il ajouterait une mesure fâcheuse à une série d'actes et d'institutions déplorables, mais du moins il serait conséquent, il ne reculerait pas devant le principe qu'il a posé.

Eh bien! cette réparation, qui ne serait autre chose que le mal dans le mal, ne nous est pas même permise. Notre action est libre à l'égard de toutes les autres industries; pour l'industrie maritime, elle ne l'est pas. Nous sommes liés vis-à-vis de deux grandes puissances, l'Angleterre et les États-Unis, par ce que l'on nomme des traités de réciprocité. Ce sont autant de servitudes pour nous, et des servitudes sans compensations. Dans des pactes de ce genre, ce que l'on nomme réciprocité est une pure fiction; tout l'avantage reste à celle des deux puissances dont la navigation s'exerce dans les termes les moins coûteux. Or, comme, en France, les élémens de la navigation, tels que l'achat du navire, les salaires des équipages, les frais d'armement et d'avitaillement, s'élèvent à un taux excessif et supérieur à celui des autres nations maritimes, il s'ensuit que tout traité de réciprocité équivaut, pour nous, à un traité d'abdication, et qu'au lieu de consentir à un acte de convenance mutuelle, nous nous résignons sciemment ou involontairement à un véritable sacrifice.

Quand cet empêchement n'existerait pas, à l'instant même il s'en manifesterait un autre. Le transport des matières premières ne pourrait être rendu à notre pavillon sans qu'à l'instant même le prix ne s'en accrût par suite d'une navigation plus coûteuse. Or, ces matières défraient le travail des autres industries, de celles précisément que la protection couvre d'une manière efficace. Il serait naturel qu'elles su-

bissent la loi qu'elles ont faite et dont elles jouissent. Eh bien! non; aussi ardemment qu'elles se réclament de ce régime quand il les sert, elles le repousseraient s'il devait leur nuire; et comme la marine n'est pas partie intégrante dans leurs intérêts coalisés, comme elle ne tient pas beaucoup de place dans la chambre et dans le corps électoral, elle serait sacrifiée sans pitié. Aussi bien ce serait une expérience trop chanceuse pour la fortune du royaume que d'ajouter un contrefort de plus à cette muraille de Chine dont on l'entoure. Il vaut mieux ne pas insister sur un pareil moyen, comme aussi sur les combinaisons mixtes qui auraient pour objet d'exclure de nos transports ce que l'on nomme le tiers-pavillon. Cependant il est assez étrange de voir que le régime de la protection ne consente à déserter son propre terrain que pour frapper la marine, c'est à-dire l'une des forces vives du pays, l'un de ses moyens de défense. L'inconséquence pourrait être plus heureuse et mieux placée.

En attendant, la marine marchande est atteinte d'un mal profond, qui l'emportera si l'on n'y prend garde. Peu à peu le commerce déserte les expéditions lointaines, où il trouve des rivaux plus heureux et plus hardis. A peine maintient-il un système d'opérations languissantes sur trois ou quatre points du globe où notre pavillon jouit d'un privilége exclusif. Partout où il rencontre la concurrence étrangère, il ne peut tenir et cède au premier choc. C'est le fruit d'un régime qui énerve nos forces en nous tenant repliés sur nous-mêmes; c'est la conséquence nécessaire de ces théories intéressées qui s'obstinent à considérer le marché intérieur comme l'unique théâtre de l'activité et l'instrument exclusif de la prospérité nationale. Avec de telles règles de conduite, non-seulement un peuple est mis au ban des nations, mais il perd encore ses qualités les plus brillantes, le ressort que donne l'habitude des expéditions lointaines, enfin cet esprit d'entreprises qui a livré l'univers comme une proie à la domination ou à l'activité de la race saxonne.

Ces problèmes, auxquels tant d'intérêts sont liés, auraient pu tenir une place dans le projet de réorganisation de nos forces de mer. C'est là vraiment que se trouve la partie vivante de la marine. Si, pendant que l'on demande aux chambres les moyens de restaurer et d'accroître le mobilier naval, on laisse s'en aller et dépérir les grandes réserves où nos flottes vont puiser, il pourra arriver qu'un jour on ait trop de vaisseaux en proportion des hommes propres à ce service. Peut-être alors verra-t-on mieux que, pour qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes naturelles, il est nécessaire de laisser plus de jeu à son essor

et de briser les entraves dans lesquelles son activité s'amollit et s'éteint. Au milieu d'un réseau de priviléges, on a fait de la marine une exception, c'est-à-dire qu'on l'a appelée à lutter en l'énervant; elle porte la peine de ce triste régime. Puisque les autres industries ne veulent pas l'admettre au partage de leurs priviléges, qu'elles rentrent avec elle dans la voie de la liberté. Il n'y a de vérité que dans ce dernier moyen, et de justice que dans l'alternative.

Ces réserves nous mettent plus à l'aise pour indiquer ce qui, dans le projet actuel, nous paraît mériter un dernier et sincère éloge. En présentant une loi qui atteste le désir d'assurer à notre marine une situation digne d'elle et du pays, le ministre n'a pas seulement rempli un devoir vis-à-vis d'une arme à laquelle il appartient et qu'il a honorée; il a fait encore un acte de courage. C'est triste à dire, et pourtant c'est ainsi. Tout ce qui ressemble à de l'initiative, à une attitude plus forte, a le privilége d'exciter ici des préventions, ailleurs de l'ombrage. Le bruit qui s'est fait en 1840 a rendu les oreilles si délicates, qu'on ne souffre plus rien de ce qui peut les blesser. On veut s'épargner jusqu'à l'ombre d'un reproche, d'une réclamation. Il faut savoir gré à M. de Mackau de ne pas s'être laissé arrêter par des scrupules pareils dans les propositions qu'il a soumises aux chambres. Avec plus de liberté, il eût sans doute entrepris davantage; c'est déjà beaucoup qu'il ait pu montrer la volonté d'agir pendant qu'il n'avait autour de lui que des exemples d'inertie. En résumé, si le projet de loi dont les chambres sont saisies ne va pas jusqu'à la limite de nos besoins, s'il n'a pas toute la grandeur qu'on aime à rêver pour un pays comme la France, il a du moins, comparé à ce qui se fait, le caractère d'une heureuse exception. C'est un gage donné à l'avenir; c'est un premier pas dans une voie meilleure.

LOUIS REYBAUD.

LA

FAUSSE CONVERSION

OU

BON SANG NE PEUT MENTIR.

(Un salon.)

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORINE.

Mes chers seigneurs, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, — ma maîtresse n'y est pas.

LE DUC.

Ceci est de la dernière fausseté, je l'ai vue en descendant de ma chaise, — le front appuyé à la vitre de sa fenêtre.

LE CHEVALIER.

Je ne croirai qu'elle n'y est pas que si elle vient nous le dire elle-même.

LE DUC.

Nous prend-elle pour des créanciers, ou pour des hommes de lettres qui viennent lui offrir des dédicaces?

M. DE VAUDORÉ.

Nous ne sommes pas des drôles et des maroufles sans consistance; —

cette consigne ne nous regarde pas. — Messieurs, vous n'avez pas la vraie manière d'interroger les soubrettes. (Il tire sa bourse.) — Tiens, Florine, sois franche, ta maîtresse est chez elle.

FLORINE.

Oui, monsieur.

M. DE VAUDORÉ.

Je savais bien, moi, que je la ferais parler.

LE CHEVALIER.

Voilà qui est féroce de se céler de la sorte à des amis tels que nous, qui n'avons jamais manqué un de ses soupers. — Quelle ingratitude!

M. DE VAUDORÉ.

Fais-nous entrer, petite.

FLORINE.

Votre éloquence est bien persuasive, monsieur; mais je me vois, bien à regret, forcée de garder votre bourse sans vous ouvrir la porte.

M. DE VAUDORÉ.

Ah çà! mais, — Florine, tu es pire que Cerbère : tu prends le gâteau, et tu ne laisses point passer.

FLORINE.

Je connais mes devoirs.

LE DUC.

Puisque les choses en sont là, je suis décidé à faire le siége de la maison; je vais établir un pétard sous la porte ou pousser une mine jusque dans l'alcôve de Célinde. Je sais où elle est, Dieu merci!

FLORINE.

Monsieur le duc est un homme terrible!

M. DE VAUDORÉ, à part.

J'ai bien envie de retourner faire ma cour à la Rosimène; — il est vrai qu'elle m'a reçu fort durement. — Être chassé, ou ne pas être admis, les chances sont égales; — je reste. — Mon Dieu, qu'en ce siècle de corruption il est difficile d'avoir une affaire de cœur!

LE CHEVALIER.

Allons, Florine, ne nous tiens pas rigueur, il n'est pas dans tes habitudes d'être cruelle.

FLORINE.

Vous aimez vous faire répéter les choses : — ma maîtresse est chez elle, c'est vrai, mais c'est comme si elle n'y était pas. Madame ne veut recevoir personne, ni aujourd'hui, ni demain, ni après; c'est une chose résolue; nous

voulons vivre désormais loin du bruit et du monde, dans une solitude inaccessible.

LE DUC.

Traderi-dera, — nous y mettrons bon ordre; nous n'avons pas envie de mourir d'ennui tout vifs. Nous poursuivrons Célinde jusqu'au fin fond de sa Thébaïde. — Que diable, après avoir montré à ses amis un si joli visage pétri de lis et de roses, on ne leur fait pas baiser une figure de bois de chêne étoilée de clous d'acier.

LE COMMANDEUR.

Célinde, la perle de nos soupers! Célinde qui trempait si gaillardement ses jolies lèvres roses dans la mousse du vin de Champagne moins pétillant qu'elle!

LE MARQUIS.

Célinde qui chantait si bien les couplets au dessert, qui nous amusait tant! Célinde, ce sourire de notre joie, cette étoile de nos folles nuits!

LE CHEVALIER.

Elle se retire du monde.

LE DUC.

Elle se fait ermite et vertueuse.

LE CHEVALIER.

C'est ignoble.

LE DUC.

C'est monstrueux.

M. DE VAUDORÉ.

Que faites-vous donc ainsi, claquemurées? A quoi passez-vous votre temps?

FLORINE.

Nous lisons *le Contrat social*, et nous étudions la philosophie.

LE COMMANDEUR.

Je gage que votre philosophie a des moustaches et des éperons.

LE MARQUIS.

Célinde est amoureuse d'un nègre ou d'un poète, pour le moins.

LE DUC.

Quelque espèce de ce genre.

LE CHEVALIER.

Fi donc! Célinde est une fille qui a des sentimens et qui n'aime qu'en bon lieu; c'est un caprice qui ne peut durer.

LE COMMANDEUR.

Comment allons-nous faire pour nous ruiner?

LE MARQUIS.

Elle avait une fantaisie inventive à dessécher en un an la plus riche veine des mines du Pérou. Il faudra maintenant trouver nous-mêmes la manière de dépenser notre argent. Son absence se fait cruellement sentir. Vous n'allez pas me croire, tant c'est ridicule, mais il y a plus de quinze jours que je n'ai rien emprunté; je ne sais que faire de mes richesses. Tiens, duc, veux-tu que je te prête mille louis?

LE DUC.

Merci; je joue du soir au matin pour me préserver d'une congestion pécuniaire.

LE MARQUIS.

Il faut y prendre garde, c'est grave. Vois plutôt ce gros financier, il est bourré d'écus, de louis, de doublons et de quadruples que son gilet mordoré a toutes les peines du monde à contenir, il va éclater un de ces jours, il mourra d'or fondu.

LE DUC.

Il n'y avait que Célinde pour empêcher de pareils malheurs.

LE CHEVALIER.

Qu'allons-nous faire aujourd'hui ?

LE DUC.

Ma foi, je ne sais, mon cher; je m'étais arrangé dans l'idée de passer ma soirée chez Célinde. Du diable si j'imagine rien.

LE COMMANDEUR.

Parbleu! restons. Si Célinde ne veut pas y être, ce n'est pas notre faute. Nous sommes ici un peu chez nous d'ailleurs.

LE DUC.

J'ai donné la maison.

LE COMMANDEUR.

Moi, l'ameublement.

LE MARQUIS.

Moi, la livrée et les équipages.

LE CHEVALIER.

Nous sommes ici en hôtel garni....

TOUS.

Par nous.

LE COMMANDEUR.

Restons-y.

LE CHEVALIER.

Voilà des cartes; faisons un whist.

FLORINE.

Y pensez-vous, messieurs? — Vous oubliez que vous n'êtes pas chez vous.

LE DUC.

Au contraire, ma belle, nous nous en souvenons. — A combien la fiche, monsieur le chevalier?

LE CHEVALIER.

A un louis, pour commencer.

FLORINE.

Messieurs, de grace....

LE CHEVALIER.

Si tu dis un mot de plus, Florine, l'on te fera embrasser M. de Vaudoré, qui est aujourd'hui dans un de ses beaux jours de laideur.

FLORINE.

Je vous cède la place, et vais informer ma maîtresse de ce qui se passe.

LE DUC.

Ce serait vraiment un meurtre de laisser prendre à une aussi jolie fille que Célinde des habitudes sauvages et gothiques; maintenons-la malgré elle dans la bonne route, et ne lui laissons pas perdre les traditions de la belle vie élégante.

LE CHEVALIER.

La voici elle-même; notre obstination a produit son effet.

SCÈNE II.

LES MÊMES, CÉLINDE.

LE DUC.

Ma toute belle, vous voilà donc enfin : vous voyez ici un duc, un marquis, un commandeur, un chevalier, et même un financier, qui se meurent de votre absence. D'où vous vient cette cruauté tout-à-fait hyrcanienne, qui vous rend insensible aux soupirs de tant d'adorateurs? — Ce pauvre chevalier en a perdu le peu de sens qu'il avait; il se néglige, ne se fait plus friser que trois fois par jour, et porte la même montre toute une semaine. — C'est un homme perdu.

CÉLINDE.

Monsieur, cessez vos plaisanteries, — je ne suis pas d'humeur à les souffrir, — et dites-moi pourquoi vous restez chez moi de force et malgré mes ordres? Est-ce parce que je suis danseuse et que vous êtes duc?

LE DUC.

La violence de mon désespoir m'a rendu impoli. Je n'avais pas d'autre moyen; je l'ai pris.

LE CHEVALIER.

Vous manquez à tout Paris.

LE COMMANDEUR.

L'univers est fort embarrassé de sa personne et ne sait que devenir.

LE DUC.

Si vous saviez comme Vaudoré devient stupide, depuis qu'il ne vous voit plus!

CÉLINDE.

Vous voulez absolument que je quitte la place. Cette obstination est étrange; vouloir visiter les gens en dépit d'eux!

LE COMMANDEUR.

Méchante! est-ce que l'on peut vivre sans vous?

CÉLINDE.

Je vous assure que je n'ai pas la moindre envie de vous voir, et que je ne forcerai jamais votre porte. — Retirez-vous, de grace: c'est le seul plaisir que vous puissiez me faire.

M. DE VAUDORÉ, à part.

Oh! le petit démon! — Décidément je ne lui parlerai pas de ma flamme, et je garderai pour une occasion meilleure ce petit quatrain galant écrit au dos d'une traite de cinquante mille écus que j'avais apportée tout exprès dans ma poche. — Je crois, en vérité, que la Rosimène est encore d'humeur moins revêche. Il me prend je ne sais quelles envies d'y retourner.

LE CHEVALIER.

Cela n'est pas aimable. — Nous traiter ainsi, nous, vos meilleurs amis!

CÉLINDE.

Vous n'êtes pas mes amis, — je l'espère, — quoique vous remplissiez ma maison. Mes jours couleront désormais dans la retraite. Je ne veux plus voir personne.

LE DUC.

Personne, à la bonne heure; mais moi, je suis quelqu'un.

CÉLINDE.

Laissez-moi vivre à ma guise. — Oubliez-moi, cela ne vous sera pas difficile. Assez d'autres me remplaceront : vous avez Daphné, Laurina, Lindamire, — tout l'Opéra, toute la Comédie. — On vous recevra à bras ouverts. — Je vous ai assez amusés; j'ai assez chanté, assez dansé à vos fêtes et à vos soupers; que me voulez-vous? Vous avez eu ma gaieté, mon sourire, ma beauté, mon talent. — Que ne puis-je vous les reprendre! — Vous avez cru payer tout cela avec quelques poignées d'or. Ennuyez-vous tant qu'il vous plaira, que m'importe? D'ailleurs, je ne vous amuserais guère, mon caractère a changé totalement. J'ai senti le vide de cette frivolité brillante. — Pour avoir

trop connu les autres, le goût des plaisirs simples m'est venu. Je veux réfléchir et penser, c'est assez vous dire qu'il ne peut plus y avoir rien de commun entre nous.

LE CHEVALIER.

C'est Célinde qui parle ainsi?

CÉLINDE.

Oui, moi. — Qu'y a-t-il donc là de si étonnant? Cela ne me plaît plus de rire, je ne ris plus. Je ne veux voir personne, — je ferme ma porte, voilà tout.

LE COMMANDEUR.

Quel caprice singulier que d'éteindre au moment de son plus vif éclat un des astres les plus lumineux du ciel de l'Opéra!

CÉLINDE.

Rien n'est plus simple : je vous divertis et vous ne me divertissez pas. Croyez-vous, monsieur le duc, qu'il soit si agréable de voir toute une soirée M. le marquis, renversé dans un fauteuil, dandiner une de ses jambes, tirer de sa poche un petit miroir, et se faire à lui-même les mines les plus engageantes?

LE DUC.

En effet, ce n'est pas fort gai.

CÉLINDE.

Et vous, chevalier, trouvez-vous que M. le duc, qui ne fait que parler de sa meute, de ses chevaux et de ses équipages, et qui est sur tout ce qui regarde l'écurie d'une profondeur à désespérer un palefrenier anglais, soit réellement un personnage fort récréatif?

LE CHEVALIER.

C'est vrai que la conversation n'est pas le fort de ce pauvre duc.

CÉLINDE.

Commandeur, vous n'êtes plus que l'ombre de vous-même; votre principal mérite consiste à être grand mangeur et grand buveur; vous n'êtes pas un homme, vous êtes un estomac; vous avez baissé d'un dindon, et six bouteilles seulement vous troublent la cervelle; vous vous endormez après dîner, — dormez chez vous.

M. DE VAUDORÉ.

Que les apparences sont trompeuses! moi qui la croyais si douce et si charmante!

CÉLINDE.

Quant à M. de Vaudoré, c'est un sac d'écus avec un habit et un jabot; — qu'on le serre dans un coffre-fort, c'est sa place.

TOUS.

Bien dit, bien dit; elle a toujours de l'esprit comme un diable.

LE DUC.

Vous ne voulez pas venir à Marly?

CÉLINDE.

Non.

LE CHEVALIER.

Au concert de musique qui se donne aux Menus, et où l'on entendra ce fameux chanteur étranger?

CÉLINDE.

Non, vous dis-je.

LE COMMANDEUR.

Il vient de m'arriver du Périgord certaines maîtresses truffes qui ne seraient pas méchantes, arrosées d'un petit vin que j'ai, — dans un coin de ma cave connu de moi seul; — venez souper avec nous.

CÉLINDE.

Non, non, mille fois non; je ne veux plus vivre que de fraises et de crême; tous vos mets empoisonnés ne me tentent pas.

LE COMMANDEUR.

Des mets empoisonnés, — des truffes de premier choix! Ne répétez pas ce que vous venez de dire, ou vous seriez perdue de réputation. Pour que vous teniez de semblables propos, il faut qu'il se soit passé quelque chose d'étrange dans votre esprit. Vous avez lu de mauvais livres, ou vous êtes amoureuse, — ce qui est de pauvre goût, et bon seulement pour les couturières.

CÉLINDE, à part.

Ils ne s'en iront pas. — S'ils se rencontraient avec Saint-Albin!

LE DUC.

Vous brûlez d'un amour épuré pour quelqu'un de naissance ambiguë que vous n'osez produire, — un courtaud de boutique, un soldat, un barbouilleur de papier. — Prenez-y garde, Célinde, vous ne pouvez descendre plus bas que les barons. — Il faut être duchesse ou reine pour se permettre le caprice d'un laquais ou d'un poète, sans que cela tire à conséquence. — Voilà ce que j'avais à vous dire dans votre intérêt. Maintenant je vous abandonne à votre malheureux sort. — Messieurs, puisque Célinde est si peu hospitalière aujourd'hui, venez passer la nuit chez moi. — Nous boirons, et, au dessert, Lindamire et Rosimène danseront sur la table un pas nouveau avec accompagnement de verres cassés. — Madame, je mets mes regrets à vos pieds.

M. DE VAUDORÉ.

J'avais pourtant bien envie de lui glisser mon quatrain.

SCÈNE III.

CÉLINDE.

Partis enfin! cela a été difficile. — Ils avaient ici leurs habitudes; ils étaient à l'aise comme chez eux, plus que chez eux. — Une danseuse, une fille de théâtre, cela ne gêne pas. — C'est comme un chat familier, une levrette qui joue par la chambre. — Ah! mes chers marquis, je vous hais de toute mon ame. — Étaient-ils naïvement insolens! quel ton de maîtres ils prenaient! ils se seraient volontiers passés de moi dans ma maison; — mais où avais-je la tête, où avais-je le cœur, de ne point voir cela, de ne m'en être aperçue qu'aujourd'hui? — Ils ont toujours été ainsi; — moi seule suis différente : Célinde la danseuse, Célinde la folle créature, — la perle des soupers, comme ils disent, Célinde n'est plus; — il est né en moi une nouvelle femme. — Depuis que j'ai lu les œuvres du philosophe de Genève, mes yeux se sont dessillés. Je n'avais jamais aimé. Je n'avais pas rencontré Saint-Albin, ce jeune homme à l'ame honnête, au cœur enthousiaste, épris des charmes de la vertu et des beautés de la nature, qui chaque soir, après l'Opéra, déclame si éloquemment dans mon boudoir contre la corruption des villes, et fait de si charmans tableaux de la vie innocente des pasteurs! Quelle sensibilité naïve! quelle fraîcheur d'émotion et quelle jolie figure! Non, Saint-Preux lui-même n'est pas plus passionné. — S'ils avaient su, ces marquis imbéciles, que j'adore un jeune précepteur portant le nom tout simple de Saint-Albin, un frac anglais et des cheveux sans poudre, ils n'auraient pas assez de brocards, assez de plaisanteries... Mais le temps presse... C'est ce soir que je dois quitter ces lieux, théâtre de ma honte... J'ai écrit à Francœur que je rompais mon engagement. Renvoyons ces présens, prix de coupables faiblesses. (Elle sonne.) Florine, reporte ces bracelets à M. le duc, cette rivière au chevalier.

SCÈNE IV.

CÉLINDE, SAINT-ALBIN.

CÉLINDE.

Enfin! — J'ai cru que vous ne viendriez pas.

SAINT-ALBIN.

Il n'est pas l'heure encore.

CÉLINDE.

Mon cœur avance toujours. — Personne ne vous a vu?

SAINT-ALBIN.

Personne. La ruelle était déserte.

CÉLINDE.

Ce n'est pas que je rougisse de vous, — bien que vous ne soyiez ni duc

ni traitant; — mais je crains pour mon bonheur. — Nos grands seigneurs blasés ne me pardonneraient pas d'être heureuse.

SAINT-ALBIN.

Est-ce qu'ils vous entourent toujours de leurs obsessions?

CÉLINDE.

Toujours. — Mais j'ai pris mon parti. — J'abandonne pour vous la gloire, les planches, la fortune. Je quitte le théâtre.

SAINT-ALBIN.

Vous renoncez à l'Opéra!

CÉLINDE.

Cela m'ennuie de vivre dans les nuages et dans les gloires mythologiques. J'abdique; de déesse, je redeviens femme. — Je ne serai plus belle que pour vous, monsieur.

SAINT-ALBIN.

Comment reconnaître une pareille marque d'amour?

CÉLINDE.

Les répétitions ne viendront plus déranger nos rendez-vous. Nous aurons tout le temps de nous aimer.

SAINT-ALBIN.

Oui, ma toute belle... Vingt-quatre heures par jour, ce n'est pas trop.

CÉLINDE.

Nous vivrons à la campagne, tout seuls, dans une petite maison avec des contrevents verts, sur le penchant d'un coteau exposé au soleil levant; nous réaliserons l'idéal de Jean-Jacques. Nous aurons deux belles vaches suisses truitées que je trairai moi-même. — Nous appellerons notre servante Ketly, et nous cultiverons la vertu au sein de la belle nature.

SAINT-ALBIN.

Ce sera charmant. Vous m'avez compris; la vie pastorale fut toujours mon rêve.

CÉLINDE.

Le dimanche, nous irons danser sous la coudrette avec les bons villageois. J'aurai un déshabillé blanc, des souliers plats et un simple ruban glacé dans mes cheveux.

SAINT-ALBIN.

Pourvu que vous n'alliez pas vous oublier au milieu de la contredanse et faire quelque pirouette ou quelque gargouillade.

CÉLINDE.

N'ayez pas peur. J'aurai bien vite désappris ces graces factices, ces pas étudiés. J'étais née pour être bergère.

SAINT-ALBIN.

Labourer la terre, garder les troupeaux, c'est la vraie destination de l'homme... — Paris, ville de boue et de fumée, que ne puis-je te quitter pour jamais!

CÉLINDE.

Fuyons loin d'une société corrompue.

SAINT-ALBIN.

J'aurais cependant bien voulu me commander une veste tourterelle et quelques habits printaniers assortis à notre nouvelle existence. Ces tailleurs de village sont si maladroits! Mais qu'importe au bonheur la coupe d'un vêtement? La vertu seule peut rendre l'homme heureux.

CÉLINDE.

La vertu... accompagnée d'un peu d'amour..... Venez, cher Saint-Albin; ma voiture nous attend au bout de la ruelle.

SAINT-ALBIN.

Il faudra que j'écrive à la famille dont j'élève les enfans d'après la méthode de l'*Émile* qu'une nécessité impérieuse me force à renoncer à ces fonctions philosophiques.

CÉLINDE.

Vous aurez peut-être plus tard l'occasion d'exercer vos talens dans notre ermitage... Ah! Saint-Albin, je ne serai pas une mère dénaturée;... notre enfant ne sucera pas un lait mercenaire! (Ils sortent.)

SCÈNE V.

(Un mois après. — Un ermitage près de Montmorency.)

SAINT-ALBIN, CÉLINDE.

SAINT-ALBIN.

Comment vous habillerez-vous pour aller à cette fête champêtre? Il y aura quelques femmes de la ville. Mettrez-vous vos diamans?

CÉLINDE.

Les fleurs des champs formeront ma parure. Je ne veux pas de ces ornemens fastueux qui me rappelleraient ce que je dois oublier. J'ai renvoyé les écrins à ceux qui me les avaient donnés.

SAINT-ALBIN.

Sublime désintéressement! — (A part.) C'est dommage, j'aime les folles bluettes que les belles pierres lancent aux feux des bougies. — (Haut.) Et vos dentelles?

CÉLINDE.

Je les ai vendues et j'en ai donné l'argent aux pauvres. Elles se seraient déchirées aux ronces des buissons, aux piquans des églantiers.

SAINT-ALBIN.

Des dentelles font bien au bas d'une robe.

CÉLINDE.

Irai-je traîner des falbalas dans la rosée des prairies? Un fourreau de toile anglaise rayée de rose, un chapeau de paille sur l'oreille, voilà ma toilette.

SAINT-ALBIN.

Il faudra vous farder un peu; je vous trouve pâle.

CÉLINDE.

L'onde cristalline des sources suffira pour raviver les couleurs de mes joues.

SAINT-ALBIN.

Je suis d'avis pourtant qu'une touche de rouge sous l'œil allume le regard, et qu'une assassine posée au coin de la lèvre donne du piquant à la physionomie..... Prendrez-vous votre sachet de peau d'Espagne? Ces bons villageois ont quelquefois l'odeur forte.

CÉLINDE.

La violette des bois, attiédie sur mon cœur, sera notre seul parfum.

SAINT-ALBIN.

J'apprécie la violette; mais le musc et l'eau de Portugal ont bien leur charme.

CÉLINDE.

Un charme perfide, qui enivre et qui trouble... La nature repousse tous ces vains raffinemens.

SAINT-ALBIN.

Vous ferez comme vous voudrez, vous serez toujours jolie.

(Il prend son chapeau.)

CÉLINDE.

Vous sortez encore?

SAINT-ALBIN.

Je n'ai pas mis les pieds dehors depuis un siècle.

CÉLINDE.

Vous êtes resté absent hier toute la journée.

SAINT-ALBIN.

Est-ce hier que j'ai été à Paris... pour ces affaires que vous savez?... Il me semblait qu'il y avait plus long-temps.

CÉLINDE.

Ce n'est pas galant, ce que vous dites là.

SAINT-ALBIN.

Vous avez vraiment un mauvais caractère. J'ai parlé sans intention..... Adieu, je vais faire un tour de promenade et méditer au fond des bois sur la vraie manière de rendre les hommes heureux.

SCÈNE VI.

FLORINE, CÉLINDE.

FLORINE.

Oh ! la méchante bête que cette vilaine vache rousse ! elle a enlevé mon bonnet d'un coup de corne, et d'un coup de pied renversé le seau de lait dans l'étable. Nous n'aurons pas de crème pour le fromage, et il faudrait faire deux lieues pour s'en procurer d'autre. Vive Paris, pour avoir ce qu'on veut !

CÉLINDE, rêveuse.

Il doit y avoir opéra aujourd'hui.

FLORINE.

Oui, et la Rosimène danse le pas de madame dans *les Indes galantes*.

CÉLINDE.

La Rosimène... danser mon pas ! — Une créature pareille... tout au plus bonne à figurer dans l'espalier.

FLORINE.

Elle a tant intrigué, qu'elle a passé premier sujet.

CÉLINDE.

Qui t'a dit cela ?... C'est impossible.

FLORINE.

Vous savez ce jeune peintre-décorateur qui me trouvait gentille, je l'ai rencontré l'autre jour dans le bois; il m'a proposé de faire une étude d'arbre d'après moi, et, pendant que je posais, il m'a raconté toutes les histoires des coulisses.

CÉLINDE.

Mais elle n'est pas seulement *en dehors;* elle a volé deux balustres à quelque balcon pour s'en faire des jambes.

FLORINE.

M. de Vaudoré fait des folies pour elle; il lui a donné un hôtel dans le faubourg, une argenterie magnifique de Germain, et, l'autre jour, elle s'est montrée au Cours-la-Reine en voiture à quatre chevaux soupe de lait, avec un cocher énorme et trois laquais gigantesques par derrière. Un train de princesse du sang !

CÉLINDE.

C'est une horreur! un morceau de chair taillé à coups de serpe!

FLORINE.

Quand je pense que madame, qui est si bien faite, s'est ensevelie toute vive dans un affreux désert par amour pour un petit jeune homme, assez joli, il est vrai, mais sans la moindre consistance....

CÉLINDE, effrayée.

Florine, Florine, regarde!

FLORINE.

Qu'y a-t-il?

CÉLINDE.

Un crapaud qui est entré par la porte ouverte, et qui s'avance en sautelant sur le parquet.

FLORINE.

L'affreuse bête! avec ses gros yeux saillans, il ressemble à faire peur à M. de Vaudoré.

CÉLINDE.

Je vais m'évanouir; Florine, ne m'abandonne pas dans ce péril extrême.

FLORINE.

Où sont les pincettes, que je l'attrape par une patte, et que je le jette délicatement par dessus le mur?

CÉLINDE.

Prends garde qu'il ne te lance son venin à la figure.

FLORINE.

Ne craignez rien, je suis brave. Nous voilà débarrassées de ce visiteur importun.

CÉLINDE.

Je respire. Dans les descriptions d'ermitages et de chaumières, les auteurs ne parlent pas de crapauds qui veulent se glisser dans votre intimité.

FLORINE.

Je l'ai toujours dit à madame, que les auteurs étaient des imbéciles. La campagne est faite pour les paysans, et non pour les personnes bien élevées.

CÉLINDE.

Grand Dieu! une guêpe qui se cogne en bourdonnant contre les vitres! Si elle allait me piquer!

FLORINE.

Avec deux ou trois coups de mouchoir, je vais tâcher de la faire tomber à terre, nous l'écraserons ensuite. (Elle tue la guêpe.)

CÉLINDE.

Quel aiguillon et quelles pinces! C'est affreux d'être ainsi poursuivie par les animaux malfaisans; hier, j'ai trouvé une araignée énorme dans mes draps.

FLORINE.

Il faut bien que les champs soient peuplés par les bêtes, puisque les hommes comme il faut sont à la ville.

CÉLINDE.

Il me semble que la peau me cuit; j'ai peur d'avoir attrapé un coup de soleil, j'ai arrosé les fleurs dans le jardin sans fichu.

FLORINE.

La peau de madame est toujours d'une blancheur éblouissante.

CÉLINDE.

Tu trouves?

FLORINE.

Ce n'est pas comme cette Rosimène, avec son teint bis et sa nuque jaune. Je voudrais avoir l'argent qu'elle dépense en blanc de perles et en céruse.

CÉLINDE.

J'entends les sabots de Suzon qui accourt en toute hâte. Il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire. (Entre Suzon.)

SUZON.

Madame, faites excuse d'entrer comme ça tout droit, sans dire gare, dans votre belle chambre comme dans une étable à pourceaux. Il y a là un beau mosieu qui voudrait parler à vous.

FLORINE.

Fais entrer le beau monsieur.

CÉLINDE.

Non! non....

FLORINE.

Cela nous amusera. — Je serais si contente d'apercevoir un visage humain.

SCÈNE VII.

CÉLINDE, FLORINE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ciel! le duc!

FLORINE.

Monseigneur! quoi? — C'est vous?

LE DUC.

Moi-même... charmante sauvage, je vous trouve enfin; voilà trois semaines que mes grisons battent la campagne pour vous déterrer.

FLORINE.

Le fait est que nous étions au bout du monde.

LE DUC.

Vous me haïssez donc bien, mauvaise, que vous vous êtes expatriée pour ne me plus voir. A propos, voilà l'écrin que vous m'avez renvoyé, comme si j'étais un traitant. — Un homme de qualité ne reprend jamais ce qu'il a donné.

CÉLINDE.

Monsieur!

FLORINE.

Il n'y a que les gens de race pour avoir de ces procédés-là.

LE DUC.

Vous aviez un caprice pour ce petit freluquet; ce n'était pas la peine de vous enfuir pour cela. — Un homme d'esprit comprend tout. Je me serais arrangé de façon à ne pas rencontrer Saint-Albin, ou plutôt il fallait me le présenter. Je l'aurais poussé s'il avait eu quelque mérite. Une jolie femme peut avoir un philosophe comme elle a un carlin, cela ne tire pas à conséquence.

CÉLINDE.

Saint-Albin a su m'inspirer l'amour de la vertu.

LE DUC.

Lui! — Je n'en voudrais pas dire de mal, car j'aurais l'air d'un rival éconduit; mais ce cher monsieur n'est pas ce qu'il paraît être, comme on dit dans les romans du jour, ou je me trompe fort.

FLORINE.

Je suis de l'avis de M. le duc, M. Saint-Albin a des allures qui ne sont pas claires pour un homme patriarcal et bocager.

CÉLINDE.

Florine...

LE DUC.

Ma chère Célinde, je vous aime plus que vous ne sauriez le croire d'après mon ton léger et mes manières frivoles. Je ne vous ai jamais dit de phrases alambiquées, — pourtant j'ai fait pour vous des sacrifices devant lesquels reculeraient bien des amans ampoulés et romanesques. Sans parler de deux ou trois coups d'épée que j'ai donnés et que j'aurais pu recevoir, — pour que vous puissiez écraser toutes vos rivales, pour que votre vanité féminine ne souffrît jamais, j'ai engagé le château de mes pères, le manoir féodal peuplé de leurs portraits, dont les yeux fixes semblent m'accabler de reproches si-

lencieux. Les juifs ont entre leurs sales griffes les nobles parchemins, les chartes constellées de sceaux armoriés et d'empreintes royales; mais Célinde a pu faire ferrer d'argent ses fringans coursiers, mais sa beauté, fleur divine, a pu s'épanouir splendidement au milieu des merveilles du luxe et des arts; ce joyau sans prix a vu son éclat doublé par la richesse de la monture. Et moi, l'air dédaigneux et le cœur ravi, tout en ne parlant que de chiens et de chevaux anglais, j'ai joui de ce bonheur si doux pour un galant homme d'avoir réparé une injustice du sort en faisant une reine.... d'opéra de celle qui eût dû naître sur un trône.

FLORINE.

Comme monsieur le duc s'exprime avec facilité, bien qu'il n'emprunte rien au jargon des livres à la mode! — Je n'aime pas les amoureux qui donneraient leur vie pour leur maîtresse, et qui lui refusent cinquante louis ou la quittent pour quelque plat mariage.

CÉLINDE.

Cher duc, ah! si j'avais pu savoir... Hélas! il est trop tard.... Saint-Albin m'adore.... je dois finir mes jours dans cette retraite.... loin du bruit, loin du monde, loin des succès.

LE DUC.

Renoncer ainsi à l'art, à la gloire, à l'espoir de se faire un nom immortel pour un grimaud qui vous trompe, j'en suis sûr... Laisser cette grosse Rosimène faire craquer sous son poids les planches que vous effleuriez si légèrement du bout de votre petit pied, c'est impardonnable! Le public a si mauvais goût, qu'il serait capable de l'applaudir.

CÉLINDE.

Le parterre prend souvent l'indécence pour la volupté et la minauderie pour la grace.

LE DUC.

Vous n'auriez qu'à reparaître pour la faire rentrer parmi les figurantes à vingt-cinq sous la pièce dont elle n'aurait jamais dû sortir.

CÉLINDE.

Pourquoi parler de cela, puisque mon sort est à jamais fixé?

LE DUC.

Ce sont là des mots bien solennels!

SUZON, une lettre à la main.

Madame, voilà une lettre qu'un petit garçon m'a donnée pour vous.

CÉLINDE.

C'est l'écriture de Saint-Albin... Qu'est-ce que cela signifie? Il vient de sortir à l'instant : que peut-il avoir à me dire? Je tremble... rompons le cachet. — Duc, vous permettez?

LE DUC.

Comment donc!

CÉLINDE lit.

« MA CHÈRE CÉLINDE,

« Ce que j'avais à vous dire était tellement embarrassant, que j'ai pris le « parti de vous en informer par une lettre. Vous allez m'appeler perfide, je ne « fus qu'imprudent; la destinée qui s'acharne sur moi ne veut pas que je « sois heureux selon le vœu de mon cœur. — Homme simple et vertueux, « j'étais fait pour le bonheur des champs, et voici qu'un événement, que j'au- « rais dû prévoir, me rappelle à la ville. — Vous savez, Célinde, que, parta- « geant les idées de Jean-Jacques, je formais à la vertu une jeune ame dans « le sein d'une famille riche. Mon élève avait une sœur qui venait souvent « écouter mes leçons; comme Saint-Preux, mon modèle, mon héros, j'avais « besoin d'une Julie pour admirer la lune sur le lac, et me promener dans « les bosquets de Clarens... Que vous dirai-je? j'imitai si fidèlement mon « type d'adoption, que bientôt ma Julie ne put cacher que, méprisant de vils « préjugés, elle avait cédé aux doux entraînemens de la nature, et se trouvait « dans la position de donner un citoyen de plus à la patrie. Les parens, s'é- « tant aperçus de l'état de leur fille, me sommèrent de réparer l'outrage fait « à son honneur, en sorte que je me suis vu forcé de promettre d'épouser « une héritière qui n'a pas moins de cent mille écus de dot... Cela n'est-il « pas tout-à-fait contrariant pour moi, qui fais profession de mépriser les ri- « chesses et qui ne demande qu'un lait pur sous un toit de chaume? O Célinde, « ne m'en voulez pas. Le destin impérieux m'entraîne, tâchez de m'oublier : « vous êtes heureuse, vous, rien ne vous empêche de couler dans la retraite, « au sein des plaisirs simples, des jours exempts d'orages.

« Adieu pour jamais,

« Le malheureux SAINT-ALBIN. »

CÉLINDE.

Le scélérat! comme il m'a trompée! Oh! j'étouffe de douleur et de rage!

LE DUC.

Qu'est-ce donc?

CÉLINDE.

Lisez.

LE DUC.

Cela n'a rien qui m'étonne. Les gens romanesques font toujours des folies avec les riches héritières.

FLORINE.

C'était un gueux, un libertin, un hypocrite; je ne l'ai jamais dit à madame, mais il m'embrassait toujours dans le corridor sombre, et si j'avais voulu... Heureusement j'ai des principes.

CÉLINDE.

Et j'ai pu le préférer à vous!

LE DUC.

Tant pis pour lui s'il ne ressemblait pas à votre rêve.

FLORINE.

Maintenant nous n'avons plus de raison de rester dans les terres labourées. Si nous retournions un peu voir en quel état est le pavé de Paris....

CÉLINDE.

Adieu, marguerites à la couronne d'argent, aromes du foin vert, fumées lointaines montant du sein des feuillages, ramiers qui roucoulez sur la pente des toits couverts de fleurs sauvages; mon cœur a connu des plaisirs trop irritans pour pouvoir goûter votre charme doux et monotone.

LE DUC.

Votre églogue est donc terminée.

CÉLINDE.

Oui. — Donnez-moi la main et conduisez-moi.

LE DUC.

J'ai précisément ma voiture au coin de la route.

FLORINE.

Vivat! Pour une soubrette, il vaut mieux porter des billets doux que traire des vaches.

(Ils sortent.)

SCÈNE VIII.

(Le foyer de la danse à l'Opéra.)

LA ROSIMÈNE.

Cet imbécile de Champagne qui n'a pas mis d'eau dans mon arrosoir... J'ai manqué choir en faisant des battemens. Ma place était claire et luisante comme un parquet ciré.

M. DE VAUDORÉ.

Je ferai bâtonner ce drôle en rentrant.

LE CHEVALIER.

Mademoiselle Rosimène est mise avec un goût exquis.

LA ROSIMÈNE.

Ma jupe coûte mille écus. M. de Vaudoré fait bien les choses.

LE COMMANDEUR.

Nous irons souper chez vous après le ballet. J'ai envoyé ce matin une bourriche de gibier et la recette pour les cailles à la Sivry.

LA ROSIMÈNE.

Ah! j'adore le gibier.

LE CHEVALIER, à part.

Elle adore tout!

LA ROSIMÈNE.

Je ne suis pas une bégueule comme Célinde, moi; je mange et je bois, c'est plus gai.

LE COMMANDEUR.

A propos... que devient Célinde?

M. DE VAUDORÉ.

Elle se livre aux plaisirs champêtres, et se nourrit de crème dans une laiterie suisse.

LE COMMANDEUR.

Mauvaise nourriture qui débilite l'estomac! c'est assez de têter quand on est petit enfant.

LA ROSIMÈNE.

Je préfère les fortifians, les mets relevés. Après ça, Célinde a toujours eu des idées romanesques. Elle avait le défaut de lire. Je vous demande un peu à quoi ça sert?

LE CHEVALIER.

Rosimène, vous êtes ce soir d'une verve, d'un mordant; c'est incroyable comme vous vous formez!

LA ROSIMÈNE.

Je dois ça à mon gros vieux Crésus. — Il me paie des maîtres de toutes sortes. Je ne les reçois pas, mais je leur donne leur cachet, et c'est comme si j'avais pris ma leçon.

M. DE VAUDORÉ.

Elle deviendra une Ninon, une Marion Delorme, une Aspasie! — Je ferai les fonds nécessaires.

L'AVERTISSEUR.

Madame, on va commencer.

LA ROSIMÈNE.

C'est bon, c'est bon.... Le public peut bien attendre. Il faut que je me mette en train. Je n'ai pas travaillé aujourd'hui.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, CÉLINDE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ma chère petite, ne vous échauffez pas si fort. Votre corsage est déjà tout mouillé de sueur.

TOUS.

Célinde!

CÉLINDE.

Vous ne dansez pas ce soir; je reprends mon service.

LA ROSIMÈNE.

C'est une indignité, c'est une horreur! J'ai des droits que je ferai valoir; et mon costume, qui me coûte les yeux de la tête!

CÉLINDE.

Cela regarde M. de Vaudoré.

LE CHEVALIER, s'avançant vers Célinde.

Est-ce à votre ombre que je parle, Célinde? En tous cas, on n'aurait jamais vu plus gracieux revenant.

CÉLINDE.

C'est bien moi, chevalier. Commandeur, je vous invite pour ce soir. Nous ferons des folies jusqu'au matin; je tâcherai que vous ne vous endormiez pas.

LE COMMANDEUR, quittant la Rosimène.

Je serai plus éveillé qu'un émerillon.

CÉLINDE.

Marquis, j'ai à me faire pardonner bien des torts. J'ai calomnié l'autre fois votre esprit et vos mollets. — Venez, je serai charmante comme une coupable.

LE MARQUIS. (Il passe du côté de Célinde.)

Un sourire de votre bouche fait oublier bien des paroles piquantes.

CÉLINDE, à part.

Lui prendrai-je son Vaudoré? Non, il est trop laid et trop bête. Laissons-le-lui; la clémence sied aux grandes ames.

L'AVERTISSEUR.

Madame, c'est à vous.

CÉLINDE.

Adieu, messieurs, à bientôt.... Duc, venez me prendre après mon pas, — vous me conduirez chez moi.

LE CHEVALIER.

Je vous avais bien dit que ces bergeries-là ne dureraient point... Bon sang ne peut mentir.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1846.

En faisant suivre le vote de l'adresse de la présentation immédiate des fonds secrets, le ministère avait ôté au débat de cette loi tout caractère sérieux. Lorsque la question de confiance venait d'être résolue par un vote de la chambre, il devenait impossible de la poser de nouveau presque dans les mêmes termes, et l'opposition a fait preuve d'esprit politique en déclinant une discussion sans motifs comme sans résultats. Les réserves prises par l'honorable chef de la gauche le mettront en mesure d'ouvrir un solennel et dernier débat lors de la discussion du budget, et ce sera à la veille de comparaître devant le corps électoral que la chambre se livrera une fois encore à l'appréciation d'une politique que tant d'incidens peuvent éclairer d'un jour nouveau d'ici à deux mois.

La majorité qui s'est rencontrée pour repousser la demande en reprise du projet de loi sur l'instruction secondaire a constaté d'ailleurs qu'aucune discussion approfondie n'était désormais possible au sein de la chambre, et que toutes les pensées y étaient dirigées vers l'urne électorale. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, a tenu à établir que, loin de reculer devant le grand problème de la liberté de l'enseignement, ainsi qu'on l'en accusait, il appelait le débat de tous ses vœux : le ministère a pensé qu'en le déclinant et en professant des théories générales, qu'il s'est refusé à préciser, il se concilierait pour les élections le concours du parti religieux. Les centres, qui applaudissaient naguère avec passion au rapport de M. Thiers, ont applaudi avec non moins d'ardeur au discours de M. Guizot, et ont docilement suivi le cabinet sur cette question, comme ils le suivraient sur toute autre. Les légitimistes, de leur côté, ont saisi cette occasion pour enterrer le projet de 1844 avec le concours inattendu des hommes qui l'avaient ac-

cueilli avec tant de faveur, et, pour la première fois depuis quinze années, ils ont publiquement voté avec la majorité conservatrice sur une question de gouvernement.

Nous comprenons fort bien leur conduite, et elle était indiquée par la nature des choses. Néanmoins, si nous portions à l'avenir de ce parti un intérêt qu'il ne peut attendre de nous, mais qu'il serait naturel qu'il eût pour lui-même, nous aurions à lui faire remarquer qu'en enterrant le projet relatif à l'enseignement secondaire, ainsi que le lui demandait le cabinet, il a donné sa démission politique, et qu'il a accepté implicitement un rôle tout différent de celui qu'il s'est efforcé de jouer depuis 1830. Ce rôle, il est vrai, a été pour lui fécond en déboires infinis : il a atteint le dernier terme de sa caducité, appuyé d'un côté sur la constitution historique découverte par M. de Genoude, et de l'autre sur la déclaration réformiste rédigée par M. de Laurentie. Pendant que ses douairières continuent d'aiguiser des épigrammes surannées comme elles, sa jeunesse dorée rentre furtivement dans les salons des Tuileries, et ses hommes politiques se transforment en spéculateurs : ils consacrent aux chemins de fer et à la bourse une activité dont il leur est interdit de faire profiter l'état. En abdiquant les mœurs chevaleresques et les susceptibilités aristocratiques pour se livrer avec ardeur aux combinaisons mercantiles, ils croient sans doute donner à la société nouvelle un gage de leur retour sinon vers ses idées, du moins vers ses intérêts. Quoi qu'il en soit, les élections prochaines auront pour résultat de constater que le parti légitimiste a cessé de vivre de sa vie propre, et que l'action que ses membres sont appelés à exercer dans notre société constitutionnelle s'appliquera désormais à des intérêts très différens de ceux qui semblaient les dominer exclusivement jusqu'ici.

Dans l'état de préoccupation et de désarroi où se trouve la chambre, les questions économiques sont seules de nature à arrêter quelque peu son attention, et elles rempliront à peu près les séances d'ici au vote du budget. M. Desmousseaux de Givré a attaché son nom à une réforme dont il est à regretter que le gouvernement n'ait pas pris l'initiative; car, si la loi relative à la substitution du droit au poids au droit par tête était émanée du ministère, des dispositions relatives au commerce de la boucherie en auraient formé le complément nécessaire. La résolution transmise à la chambre des pairs n'en est pas moins un service signalé rendu en même temps aux classes ouvrières et aux intérêts agricoles; elle aura pour effet immédiat d'abaisser le prix de la viande dans les grandes villes, en y faisant entrer le petit bétail en concurrence avec celui que fournissaient jusqu'à présent certains arrondissemens privilégiés par la loi en même temps que par la nature; elle aura pour conséquence éloignée, mais certaine, de développer l'élève des bestiaux dans les pays de petite culture, et d'augmenter ainsi la masse des engrais, sans lesquels aucun progrès n'est possible; elle mettra aussi un frein à la monomanie administrative qui tend à transformer les races au lieu de les améliorer : travers déplorable que justifiait d'ailleurs l'interdiction dont

le petit bétail était frappé dans les grands centres de consommation, et dans lequel persiste, avec une excuse moins légitime, l'administration des haras, au grand détriment de nos races chevalines.

Il n'est guère moins nécessaire d'abaisser en France le prix de la viande de boucherie que d'abaisser le prix du blé en Angleterre. La solennelle discussion qui dure encore à Londres n'a peut-être pas été sans influence sur celle à laquelle nous venons d'assister. Sir Robert Peel a fait faire à la doctrine de la liberté des échanges un pas de géant dans tout l'univers, et l'influence de ces mesures sur notre régime économique sera incalculable.

La société qui vient de se former à Bordeaux sous le coup de ces grands débats est loin d'être appelée aux destinées de l'*Anti-corn-laws-league,* mais le seul fait de sa constitution est symptomatique et significatif. Nous sommes loin, sans doute, d'être arrivés, comme l'Angleterre, à pouvoir affronter impunément la concurrence étrangère pour la plus grande partie des objets produits soit par l'industrie, soit par le sol français, et l'application immédiate des principes du premier lord de la trésorerie occasionnerait chez nous des perturbations auxquelles un gouvernement sensé ne saurait s'exposer; mais, dès aujourd'hui, le principe est conquis, et la protection ne pourra plus se défendre désormais qu'à titre de régime temporaire et transitoire. Tout opposé que soit notre parlement aux doctrines de liberté industrielle et agricole, il faudra bien qu'il subisse l'influence du temps et celle des faits : lorsque l'Angleterre aura consommé sa révolution, lorsque nos lignes de fer, en se soudant aux lignes étrangères, auront fait disparaître les frontières commerciales, il faudra bien qu'une grande épreuve soit tentée, dussions-nous voir M. Grandin se faire tuer sur ses métiers, et M. Darblay mourir de douleur sur ses sacs de farine.

Il est à présumer que ces pensées seront présentes à l'esprit des deux chambres, lorsqu'elles auront à discuter le traité conclu le 11 décembre dernier avec le gouvernement belge, dans le but de maintenir les résultats politiques du traité du 16 juillet 1842. Il faut bien reconnaître en effet que si elles ne se laissent pas toucher par la pensée que la France ne saurait reculer dans la liberté lorsqu'on avance autour d'elle, et que si elles font abstraction du grand intérêt politique engagé dans cette négociation, la convention nouvelle rencontrera des résistances plus vives encore que celles qui ont accueilli le traité de 1842. Le principe fondamental de celui-ci est maintenu dans toutes ses applications. Pour les toiles belges, l'ancien droit est conservé jusqu'à concurrence d'une importation de trois millions de kilogrammes, importation qui n'a jamais été atteinte, et qui excède d'environ huit cent mille kilogrammes la moyenne des quantités introduites en France depuis trois ans. Le droit exceptionnel consenti pour les fils belges à cette époque est également conservé jusqu'à concurrence de deux millions de kilogrammes, maximum des quantités importées en France jusqu'à ce jour; puis un droit progressif est établi au-delà de cette limite, droit gradué de telle manière qu'il maintient toujours à la Belgique une situation de faveur, puisque ce droit ne

s'élève, dans aucun cas, jusqu'au taux établi par le tarif général sur les provenances similaires d'une autre origine.

Lorsque les chambres entameront la discussion de ce traité, il se lèvera un grand nombre de députés de l'ouest et du nord, qui viendront prouver que les faveurs nouvelles concédées à nos vins et à nos draps ne sont pas en équilibre avec les avantages attribués à nos voisins au détriment de notre industrie linière, et nous prévoyons que la chambre sera de leur avis. Néanmoins nous ne méconnaissons point l'importance de rattacher la Belgique au système politique de la France au prix de certaines concessions, même onéreuses, et il nous semblerait d'ailleurs assez difficile de faire moins aujourd'hui qu'en 1842, et de reculer lorsque l'Angleterre avance; mais nous avons éprouvé une pénible surprise en ne trouvant dans le traité du 10 décembre aucune trace des efforts que M. le ministre des affaires étrangères a faits dans d'autres circonstances pour protéger la propriété littéraire contre une odieuse contrefaçon. Reculer devant la Belgique lorsque la France a fait triompher les véritables principes dans les négociations récentes avec la Hollande et avec la Sardaigne, c'est là un acte d'inconséquence ou de faiblesse qui nous étonne plus encore qu'il ne nous afflige. L'industrie de la contrefaçon n'intéresse, en Belgique, que quelques spéculateurs, et une concurrence effrénée conduit presque toujours ceux-ci vers leur ruine. Elle ne touche à aucun intérêt général que le gouvernement du pays soit contraint de respecter. Atteindre enfin dans son principal foyer cette spéculation toujours immorale et le plus souvent infructueuse pour ceux qui s'y livrent, c'était là une œuvre d'honnêteté publique dont nous regrettons que le ministre n'ait pas pris l'énergique initiative. On ne s'explique pas que la France ait reculé si vite dans l'application de maximes naguère proclamées si solennellement. La discussion du traité belge sera d'ailleurs l'une des plus grandes difficultés de la session. On dit que le ministère en est préoccupé, et qu'il use déjà de toute son influence pour atténuer la résistance protectionniste qui se prépare. C'est à l'opposition de faire entrer la liberté commerciale dans son programme électoral. Se montrer indifférent sur de tels intérêts serait une sorte d'abdication.

La situation actuelle et l'avenir de l'Algérie seront l'objet principal de l'attention de la chambre. Le débat préliminaire des bureaux a constaté tout ce qu'il y avait d'incertain et d'incohérent dans l'opinion du parlement sur cet immense intérêt. Cette incertitude a fait jusqu'ici la principale difficulté de la question, car elle a eu pour effet nécessaire de l'abandonner au hasard des événemens et à la direction arbitraire d'hommes fort braves sans doute, mais que la nature même de leurs études et de leurs devoirs rendait incapables d'embrasser aucune vue d'ensemble. Depuis quinze ans, la France ne refuse pour l'Afrique ni les soldats ni les millions, mais elle lui refuse quelque chose de plus urgent encore : son attention sérieuse et réfléchie. La chambre voit dans cette question une nécessité pénible, et le gouvernement s'y engage dans le même esprit que le parlement lui-même, avec une absence

entière de vues et de desseins, prenant sa part des glorieux bulletins et de la popularité passagère qui entoure parfois les chefs de notre armée, puis rejetant sur eux et sur la force des choses des calamités dont il ne se tient pas pour responsable, et qu'il ne s'efforce guère plus de comprendre que de prévenir. En un mot, tout le monde subit le problème africain, et personne ne le domine; et au train dont vont les choses, pour que cette grosse affaire réussît, il faudrait qu'elle se fît toute seule.

Quelle organisation donner aux tribus indigènes? comment fonder la colonisation civile et attirer les capitaux en Algérie? quel but attribuer à notre conquête, et quelle forme de gouvernement lui donner? Ce sont là des questions auxquelles personne ne saurait répondre, et auxquelles il est presque honteux d'ajouter que personne n'a réfléchi. Le moment est venu de sortir d'une indolence qui nous coûte si cher, et qui compromettrait d'une manière grave notre considération en Europe. Rien n'est en effet plus humiliant pour un grand peuple que d'afficher des prétentions à la hauteur desquelles il se montre incapable de monter. On dit la chambre très frappée de cet état de choses, et très empressée d'ouvrir un débat qui lui donnera enfin ce qui lui manque : des idées nettes et des résolutions irrévocables.

Une première question doit évidemment dominer toutes les autres, c'est celle qui se rapporte à la continuation de la guerre et à l'anéantissement d'Abd-el-Kader. Quelque système qu'on puisse avoir sur l'avenir de notre colonie, qu'on soit partisan de l'occupation restreinte ou de l'occupation illimitée, du gouvernement militaire ou du gouvernement civil, il ne faut pas moins détruire la puissance de l'émir, puisque le pouvoir de la France ne saurait en aucune sorte coexister avec le sien. Nous ne saurions d'ailleurs nous faire aucune idée de l'esprit des tribus et de la nature des relations permanentes à établir avec elles, tant que l'homme qu'elles admirent et qu'elles redoutent sera en mesure d'exercer le double prestige du fanatisme et de la terreur. Comment veut-on que les indigènes restent fidèles à la France, lorsque du jour au lendemain ils sont exposés à voir fondre sur eux Abd-el-Kader, promenant dans leurs douairs la vengeance et la mort? Voilà dix ans que ce qui vient de se passer aux bords de l'Isser arrive dans toutes les parties de l'Algérie, et que la domination française est ébranlée beaucoup moins par la répugnance qu'elle inspire que par la crainte de ne pouvoir s'appuyer sur elle au jour du péril. Nous ne saurions demander aux Arabes d'accepter notre gouvernement, lorsque nous sommes manifestement trop faibles pour les défendre, et les hésitations qu'ils éprouvent aujourd'hui constatent beaucoup plus leur terreur de l'émir que leur repoussement contre nous. Écraser Abd-el-Kader et le mettre, par un internat sévère au Maroc, dans l'impuissance de menacer les tribus, tel est donc le premier intérêt et le premier devoir de la France. C'est ici que les conséquences désastreuses du traité de Tanger se déroulent dans une triste évidence. Nous avons manqué à notre fortune en ne profitant pas du prestige de nos succès, et en laissant au hasard ce qu'avec plus de résolution il nous était alors possible de lui ôter.

Nous avons manqué de prévoyance et d'esprit politique, et voici que nous sommes condamnés à recommencer dans des conditions moins favorables ce qu'il nous était alors si facile d'achever. Le premier point est donc de remettre les choses sur le pied où elles étaient dans l'été de 1844, soit en agissant directement contre le Maroc, soit par une action concertée avec Muley-Abd-el-Rhaman. On sait que ce concert est aujourd'hui possible; toutes les garanties désirables paraissent avoir été données à cet égard par l'ambassadeur marocain durant son séjour à Paris. Entre les deux périls qui le menacent, l'empereur s'inquiète moins des projets des Français que de ceux de l'émir, et un corps marocain commandé par un prince de la famille impériale sera mis, assure-t-on, à la disposition de la France, pour constater le bon accord des deux gouvernemens.

Mais, pendant que la France poursuivra Abd-el-Kader, il ne lui sera pas interdit d'avancer simultanément une œuvre pacifique et durable, celle de la colonisation. Si son gouvernement n'a pas trouvé moyen d'implanter sous peu d'années un demi-million de colons agricoles en Algérie, elle est destinée à subir dans l'avenir une humiliation sans exemple. Une colonisation sérieuse et prompte peut seule assurer l'Afrique à la France; il n'est donc pas d'affaire qui engage au même degré la responsabilité du pouvoir. Il est temps de substituer à des essais faits sans ensemble et sans bon vouloir, et à des théories de colonisation militaire que la chambre repousse systématiquement, un vaste plan de colonisation civile connu du parlement, approuvé par lui, et auquel son adhésion viendra prêter la force morale qui a malheureusement manqué jusqu'ici à tout ce qui s'est fait en Afrique. Au lieu de commencer par appeler des colons, il faudra commencer par appeler les capitaux; l'argent attirera les agriculteurs beaucoup plus que les agriculteurs n'attireront l'argent. Ce n'est pas en distribuant des feuilles et des secours de route à des malheureux exténués par la fatigue et par la faim, et en faisant de la Mitidja une sorte de succursale de nos dépôts de mendicité, qu'il est possible de constituer une colonie véritable. Le premier soin devra être de distribuer toutes les terres dont la France peut disposer à des capitalistes assez solides pour les mettre promptement en valeur. Cette distribution devra se faire soit par voie de concessions directes, soit par voie d'adjudications; elle devra s'étendre non pas seulement à la France, mais à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Belgique, à toutes les parties de l'Europe où manque la terre et où abondent les capitaux. A qui persuadera-t-on qu'il serait difficile de trouver à distribuer, soit à de riches particuliers, soit à de grandes compagnies, des terres d'une fertilité proverbiale, sous un climat admirable, à la porte des villes où flotte le drapeau tricolore, lorsque la France aura, par une loi, déclaré sa ferme volonté d'unir à jamais le sol algérien à son propre territoire, et qu'Abd-el-Kader aura été vaincu? N'est-il pas plus rationnel de s'en rapporter aux propriétaires pour faire arriver les colons que d'aller soi-même quérir ceux-ci dans la partie la plus misérable de la population? et la plus sûre garantie ne se trouvera-t-elle pas dans les capitaux engagés et dans

les conditions imposées aux adjudicataires? La mise en culture des terres de l'Afrique française ne présente pas à l'industrie privée des chances moins belles que la construction des chemins de fer : diriger de ce côté l'esprit d'association en inspirant confiance, telle doit être la tâche principale du gouvernement.

Nous rendons pleine justice à M. le maréchal Bugeaud, et nous ne voyons pas sans dégoût le dénigrement auquel il est en butte. Abaisser les réputations acquises est une triste tâche qui ne nous aura jamais ni pour approbateurs, ni pour complices. Nous tenons M. le duc d'Isly pour nécessaire à l'œuvre militaire qui est impérieusement commandée à la France; mais en ce qui concerne l'avenir de la colonie et sa constitution civile, sans méconnaître les ressources de son esprit hardi et résolu, nous croyons que son influence devra du moins être balancée, et que ce n'est pas à l'autorité militaire qu'il appartient de résoudre les grands problèmes financiers qui se rapportent à la colonisation. Qu'un gouverneur-général militaire soit maintenu à la tête de la colonie, nous le trouvons bien; que ce haut personnage étende son autorité directe sur la population civile elle-même dans toutes les matières qui touchent à l'ordre public et à la sûreté de l'établissement, cela doit être; mais pourquoi, dans les questions purement administratives, l'administration civile ne s'exercerait-elle pas dans toute son indépendance, en ne relevant que du cabinet, dont elle recevrait les inspirations et appliquerait les ordres? La concentration de tous les pouvoirs aux mains de l'autorité militaire est à la fois sans avantage et sans exemple. La chambre en est convaincue, et le débat qui se prépare sur les affaires d'Algérie aura pour principal résultat de renforcer l'élément civil au sein de notre colonie. On dit le ministère très disposé à entrer dans cette voie, et décidé à limiter les pouvoirs du maréchal-gouverneur au point de l'amener peut-être à abandonner sa position, ce que nous regretterions sincèrement. La création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie paraît aussi rencontrer une grande faveur. Quant à nous, nous ne saurions qu'approuver une résolution qui placerait quelque part une responsabilité effective et permanente, conforme à tous les principes du gouvernement représentatif.

Le débat se prolonge, en Angleterre, fort au-delà du terme qui lui avait été d'abord assigné. Cette prolongation est un calcul du parti tory, qui profite plus que tout autre du bénéfice du temps. La réaction agricole s'opère, au sein du corps électoral, avec une vivacité qui n'avait pas été prévue. Elle n'est sans doute pas assez forte pour empêcher le vote du plan de sir Robert Peel dans les communes. Ce plan passera, et les calculs les plus défavorables n'estiment pas à moins de 50 voix le chiffre de la majorité ministérielle. Cette majorité suffira-t-elle pour faire fléchir la chambre des lords? Cela devient douteux, et le résultat des élections aujourd'hui connu est de nature à inspirer au parti des ducs des résolutions audacieuses. Trois membres du cabinet ont perdu leur siége dans la chambre des communes, et le succès de lord Morpeth est loin de compenser l'échec subi par la plupart des

membres ministériels démissionnaires. On parle d'un amendement qui aurait pour but de rendre permanente l'échelle de droits proposée par sir Robert Peel pour trois années; on parle de la dissolution de la chambre, de la formation d'un ministère whig-tory, en dehors duquel resteraient à la fois sir Robert Peel et lord Palmerston, sous la direction de lord John Russell. Dans une situation aussi incertaine et aussi troublée, toutes les conjectures sont naturelles.

La réalisation d'aucune de ces hypothèses ne saurait d'ailleurs malheureusement conjurer les périls de la situation, c'est-à-dire la lutte désespérée de la classe agricole contre la classe manufacturière, l'antagonisme inconciliable des intérêts ruraux contre les intérêts bourgeois. Sir Robert Peel est le seul homme par lequel une transaction régulière soit possible. La grandeur d'un tel service à rendre à son pays maintient seule son courage et sa santé chancelante. Des correspondances émanées d'une source élevée assurent qu'il remplira son rôle jusqu'au bout, mais qu'il est invariablement décidé à se retirer si tôt que son bill aura reçu la sanction royale. Il accepterait la pairie, et cesserait de réclamer de son parti un concours qu'il a perdu le droit de lui demander, quelque honorables qu'aient été, d'ailleurs, les motifs de sa conduite parlementaire. Les personnes bien informées assurent qu'un ministère de coalition remplacerait alors le cabinet actuel, et, à vrai dire, les positions sont aujourd'hui assez bouleversées pour qu'une telle administration soit devenue possible. Jamais semblable confusion de principes et de personnes n'avait existé dans le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Nous voyons avec bonheur que les difficultés contre lesquelles se débattent nos voisins ne se compliqueront pas, du moins cette fois, d'une lutte armée avec les États-Unis. Les dernières nouvelles constatent que le parti de la paix a triomphé de la fièvre guerrière à laquelle l'Union a semblé s'abandonner pendant six semaines. M. Calhoun, étroitement lié, dans le sénat, avec M. Webster, est parvenu à faire écarter les résolutions de M. Allen, relatives à l'intervention de l'Europe dans les affaires du continent américain. Il n'est plus douteux qu'ils ne réussissent à écarter les autres propositions d'une nature offensive. La dénonciation de la convention de 1827 ne sera plus qu'un moyen de rouvrir une négociation dans laquelle l'Angleterre n'a à défendre d'autre intérêt sérieux que celui de son honneur. C'est à l'influence croissante des états du sud qu'est due la direction nouvelle récemment imprimée aux affaires et à l'opinion au-delà de l'Atlantique. Pour ces états, la guerre aurait été, en effet, une source d'incalculables calamités. Pendant qu'un blocus rigoureux les aurait empêchés de diriger vers l'Europe les riches cargaisons de coton qu'ils lui envoient depuis si long-temps, on aurait vu les esclaves, encouragés par les excitations, par l'or et par les armes de l'étranger, promener le fer et le feu dans les campagnes. Les noirs auraient été, dans une pareille guerre, les plus redoutables auxiliaires des Anglais : c'est ce qu'ont enfin compris les agriculteurs du sud, et cette appréhension n'a pas peu contribué à sauver la paix du monde.

Pendant que la paix avec l'Amérique devient probable, la conquête du Penjaub devient certaine. L'armée anglaise a éprouvé sans doute des pertes immenses dans les sanglantes journées de décembre; mais elle a conservé des forces suffisantes pour pénétrer jusqu'à Lahore, et du moment où, contre leur espérance, les Sickhs ne sont pas parvenus à provoquer de défections dans les rangs des troupes indigènes, il ne faut pas douter que sir Henri Hardinge ne consomme son entreprise. Voilà donc l'Angleterre qui va toucher, dans l'Orient, aux états tributaires de la Perse, et peser directement sur la cour de Téhéran. Tandis que cette grande destinée s'accomplit, le bruit se répand en Allemagne qu'une convention de la plus haute importance est sur le point de se conclure entre la Perse et la Russie. Si l'on en croit des révélations émanées de la *Gazette d'Augsbourg*, une convention pour l'extradition des déserteurs aurait été négociée entre les deux gouvernemens, et des stipulations toutes politiques formeraient l'appendice secret de cet acte. Les ports d'Endjeli et d'Esterabad, sur la côte méridionale de la mer Caspienne, seraient abandonnés à la Russie comme stations pour ses vaisseaux. Cette puissance serait en outre autorisée à construire sur la route d'Esterabad à Téhéran des caravansérais fortifiés, pour protéger son commerce dans l'intérieur de la Perse, et à y placer des garnisons. Enfin le shah céderait à une compagnie russe, moyennant une redevance, l'exploitation des mines de houille du Mazenderan, ce qui donnerait au gouvernement russe d'immenses ressources pour sa navigation à vapeur. De son côté, la Russie renoncerait aux sommes encore dues pour les indemnités de guerre stipulées dans le traité de 1828, et l'empereur garantirait la possession du trône au fils du shah, dont la santé est gravement altérée. Un corps d'armée russe serait mis, pour cette prochaine éventualité, à la disposition du gouvernement persan, et dès à présent six mille hommes devraient se tenir prêts à passer l'Araxe.

On attribue ce projet de traité au grand-vizir, gagné par l'or de la Russie, et l'on assure que Mirza-Djafar-Khan, fort connu de la diplomatie européenne, se rend à Pétersbourg pour achever la négociation de ce traité de vasselage. Répondre à la conquête du Penjaub par un traité d'Unkiar-Skelessy avec la Perse, ce serait pour la Russie un événement heureux, et un tel succès lui ferait retrouver une partie de l'ascendant qu'elle a perdu depuis quelques années dans la politique spéciale de l'Orient et dans la politique générale de l'Europe. Cet événement diplomatique, s'il s'accomplit, hâtera le jour d'une lutte gigantesque dans laquelle les destinées de l'Occident lui-même seront jouées aux bords du Sutledge. Ainsi le monde se transforme, trois puissances s'agrandissent, pendant que la France, immobile sur elle-même, ne parvient pas à s'asseoir en Algérie, et oppose infructueusement cent mille hommes à moins de deux millions de pauvres Arabes sans discipline. Un tel spectacle ne saurait se prolonger : il faut que la France triomphe ou qu'elle abdique.

Un désaccord personnel, depuis long-temps connu, a fini par amener la dissolution du ministère espagnol, au moment où M. Mon venait de présenter

aux cortès le projet de budget le plus satisfaisant qui ait jamais été rédigé en Espagne. Dans leurs déclarations parlementaires, les nouveaux ministres se sont maintenus scrupuleusement dans la ligne suivie par leurs prédécesseurs, et rien n'est changé à la politique ferme et modérée qui triomphe en Espagne depuis deux ans pour le salut de ce pays. Le général Narvaez avait les défauts de ses qualités au-delà de la mesure où cet inconvénient est d'ordinaire tolérable. Il portait dans la vie politique ce mépris que professent les natures violentes et militaires pour les hommes élevés hors des camps. MM. Mon et Pidal étaient devenus surtout, malgré la douceur de leurs mœurs, l'objet de son antipathie à raison des habitudes régulières qu'ils entendaient faire prévaloir dans toutes les parties du service. M. Martinez de la Rosa calmait seul, à force de prudence et de souplesse, les colères du duc de Valence et les justes susceptibilités de ses collègues; mais, depuis la signature du manifeste contre le mariage du comte de Trapani, la situation du conseil était devenue impossible, et tout Madrid savait qu'il ne s'assemblait pas un seul jour sans qu'on dût redouter, à l'issue de la séance, une rencontre personnelle entre les ministres de la couronne. Le général Narvaez aspirait à faire chasser ses collègues tout en conservant les affaires; de leur côté, ceux-ci désiraient conserver leurs portefeuilles en se débarrassant du général. Ces deux partis étaient également périlleux, car l'un faisait tomber l'Espagne sous une administration militaire, l'autre avait pour effet de blesser mortellement le duc de Valence et de briser à jamais son influence, qu'il peut être utile de ménager. La reine, avec une rare prudence, a évité ces deux écueils : une situation honorifique, dont il se montre satisfait, est assurée à l'ancien président du conseil, et l'avenir de l'Espagne est remis à des hommes sincèrement dévoués au trône et à la constitution de la monarchie. Tout Paris connaît M. le marquis de Miraflorès, qui ne paraît pas destiné à jouer le premier rôle dans le cabinet qu'il préside. Ce rôle est réservé à M. Isturitz, l'une des meilleures renommées de la Péninsule. M. Arazola, jurisconsulte de mérite, y prendra aussi une position importante; le général Roncali, ami personnel de Narvaez, a pour mission de maintenir la discipline de l'armée, et son élocution facile lui permettra de prendre une part brillante aux débats parlementaires; enfin notre société diplomatique et littéraire reverra avec bonheur M. Martinez de la Rosa, si, après une nouvelle administration de deux années, il revient reprendre à Paris une position qui lui sied mieux qu'à tout autre.

Les événemens qui se passent à Berne sont encore trop obscurs, sinon dans leurs causes, du moins dans leurs conséquences, pour que nous devions nous y arrêter long-temps. Il faut attendre au mois prochain la réunion de la constituante, pour apprécier la portée d'un mouvement qui s'efforcera sans doute de devenir fédéral, mais que l'action morale de l'Europe s'attachera à restreindre dans les limites du canton où il a pris naissance.

Le résultat immédiat de cet événement a été la déchéance de M. Neuhaus et le renversement de la politique semi-radicale qu'il représentait. Traduit,

pour ainsi dire, à la barre de ce même grand-conseil qui lui accordait, il y a quelques mois, un vote de confiance, il ne s'est pas justifié; la majorité s'est déclarée non satisfaite de ses explications, et il devra se retirer de la scène qu'il a remplie si long-temps. C'est que le parti corps-franc a besoin de places pour ses hommes et du pouvoir absolu pour lui-même. Ses hommes sont obérés et sans considération; son principe, le principe d'une souveraineté populaire sans conditions, sans responsabilité et sans mesure, exige que le pouvoir soit exercé par ses élus; son intérêt, enfin, l'oblige à s'assurer la pleine possession de l'arbitraire.

Il est donc probable que Berne va tomber dans un état de désorganisation et d'embarras intérieurs qui pourraient, jusqu'à un certain point, rendre son action au dehors beaucoup moins agressive qu'il n'est permis de s'y attendre; mais, à supposer que le radicalisme soit forcé d'ajourner ses projets, la guerre n'en est pas moins toujours menaçante entre lui et les cantons catholiques. Comment se rencontreront, dans la prochaine diète, ces adversaires qui se sont pris corps à corps, et dont tant d'événemens ont envenimé la haine et les méfiances? Berne, en appelant à son gouvernement les chefs du parti corps-franc, ne met-il pas face à face, dans les conseils de la confédération, des combattans et non des alliés?

De plus en plus le terrain neutre disparaît, les factions extrêmes envahissent tout; les voici maintenant au premier rang en diète : l'esprit conciliateur et libéral est calomnié et dédaigné. L'habileté gouvernementale elle-même a perdu la partie avec M. Neuhaus : tout est livré à la fois à la violence et au hasard. Ce mouvement touche à de trop grands intérêts pour que nous ne le suivions pas avec soin dans ses phases principales.

— On n'a pas oublié les fines et poétiques appréciations consacrées dans cette *Revue* même par M. Henri Blaze aux principaux écrivains de l'Allemagne. Ces appréciations viennent d'être réunies par l'auteur en un volume (1) où, à côté des chapitres déjà connus de nos lecteurs, s'offrent beaucoup de parties nouvelles, au nombre desquelles nous citerons une brillante étude sur Immermann, et quelques pages charmantes sur Louis Tieck. On a ainsi un tableau complet du mouvement lyrique au-delà du Rhin depuis l'époque des premiers *Lieder*, chantés par le peuple, jusqu'au moment où de glorieux poètes, Goethe et Schiller à leur tête, introduisent la création populaire dans le domaine de l'art. Nous reviendrons sur le livre de M. Henri Blaze, qui, par le sentiment élevé et délicat, par les études sérieuses dont il porte l'empreinte, mérite une place toute particulière parmi les nombreux travaux récemment publiés en France sur l'Allemagne.

(1) *Écrivains et Poètes de l'Allemagne*, in-18, chez Michel Lévy, rue Vivienne.

V. DE MARS.

FÉNELON.

Ses Écrits Politiques, Religieux et Littéraires.

On a vu dans la querelle du quiétisme (1) le trait principal de Fénelon. La même chose a été comme l'aiguillon de ses grandes qualités et la cause de ses erreurs, soit de doctrine, soit de conduite : c'est cette confiance au sens propre qu'il semble représenter dans le XVIIe siècle, comme Bossuet représente le sens commun, la tradition. C'est encore, pour traduire cette idée dans le langage de notre temps, l'esprit de liberté opposé à l'esprit de discipline, lequel est plus cher aux hommes, dont il flatte les passions et caresse l'orgueil, et plus aimable, parce qu'il parle plus à l'imagination.

Est-ce donc à dire que Fénelon soit le premier ou le seul écrivain du XVIIe siècle où l'esprit de liberté se soit fait sentir ? Bien loin de là. Cet esprit souffle dans tous les ouvrages sortis de mains de génie, et ce serait un sujet intéressant d'en faire l'histoire spéciale au milieu des grandeurs du siècle de Louis XIV; mais il y est contenu, réglé, et comme contrebalancé par l'esprit de discipline. L'opposition est toujours mêlée de déférence et de respect. Il se passe au sein de la

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

société, comme dans l'esprit de chaque homme en particulier, à cette époque à la fois si philosophique et si chrétienne, une lutte régulière entre l'imagination, qui grossit le mal et qui provoque la résistance, et la raison, qui reconnaît le bien et fait trouver dans l'obéissance de la douceur et de la gloire. L'esprit de liberté remplit les écrits de Pascal, de La Bruyère, où il paraît sous les traits du doute et de l'examen, de Bossuet, qui se couvre de Dieu pour dire à la face des grands et des puissans du monde des vérités qui quelque jour les renverseront. Cependant l'esprit de discipline a le dessus, la raison domine en toutes choses l'imagination, et c'est cet admirable arrangement qui fait la beauté des écrits et la grandeur personnelle des écrivains au XVIIe siècle. L'art, sous toutes les formes, en est comme l'image sensible : la hardiesse ne s'y montre jamais que dans la sagesse, et l'invention n'est que le bonheur de retrouver le bien de tous.

Le trait distinctif de Fénelon n'est donc point d'avoir été inspiré le premier par l'esprit de liberté, mais d'avoir le premier rompu l'équilibre entre cet esprit et l'esprit de discipline; et, s'il est vrai que ce caractère lui a donné dans notre nation une gloire en quelque sorte plus aimable que celle de ses contemporains, à cause de toutes ses complaisances pour notre sens propre, on ne peut nier qu'il n'ait jeté ce grand homme dans des fautes qui n'étaient guère moins inouies alors que ses nouveautés. Chez lui, l'opposition est pleine de vues; la déférence n'est le plus souvent que de civilité, et pour servir de couverture à l'opposition. L'invention est quelquefois hardie, ingénieuse; mais il n'invente que pour les délicatesses d'un petit troupeau. L'imagination, pour tout dire, domine la raison. Fénelon est le premier que je lise avec inquiétude; c'est encore un maître pourtant, mais avec lequel je fais des réserves, et qui, pour m'avoir trop flatté dans mon instinct d'opposition et d'indépendance, n'obtient plus de moi cet abandon, cette petitesse du disciple fidèle, que je sens à toutes les pages de Bossuet.

L'invention, dans Fénelon, n'est pas de celle qui demande une grande force de génie, et qui crée ces systèmes, monumens de l'audace et de l'impuissance de l'homme. Il n'a attaché son nom à aucune de ces erreurs éclatantes, où la recherche des vérités inaccessibles et la poursuite acharnée de Dieu et de l'ame ont fait tomber quelques esprits sublimes. Ces erreurs-là font une partie de la gloire de l'esprit humain, et provoquent incessamment la curiosité, ainsi que la recherche qui les engendre. Les imaginations de Fénelon n'ont pas l'attrait de celles de Descartes, de Leibnitz, de Malebranche même, qu'il

a combattu dans un ouvrage subtil et oublié; ce sont trop souvent des bizarreries qui font regretter la dextérité qu'il y déploie. Il a manqué, dans l'invention, de cette force de génie qui fait vivre les systèmes, et son bon sens, admirable en mille endroits, faillit où ne se tromperait pas un esprit ordinaire. Enfin, jusqu'à Fénelon les imperfections des grands écrivains semblent n'être que les imperfections même de la nature humaine : ce sont, dans ses écrits, des défauts particuliers à un écrivain, et dont il est seul responsable.

Cette doctrine des parfaits, cet impossible amour de Dieu, cette piété distinguée, toutes ces rêveries du sens propre, ce rare, ce *grand fin* en religion, selon l'expression du temps, telle est, pour la plus grande part, l'invention dans Fénelon. Mais à quoi bon raffiner? Souvenons-nous des paroles de Louis XIV, si exactes, si modérées. « M. l'archevêque de Cambrai est le plus chimérique des beaux esprits de mon royaume. » Bel esprit, voilà la part de l'estime : on le disait alors des plus beaux génies; chimérique, voilà la cause de tous les défauts de Fénelon. Un jugement de cet auteur ne peut être que le commentaire intelligent des paroles de Louis XIV. Il faut en chercher l'application à toutes les matières sur lesquelles il a laissé quelque écrit considérable.

I. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA RELIGION.

On n'a pas oublié les étranges nouveautés du quiétisme, et comment Leibnitz, parlant des écrits de Fénelon sur ce sujet, n'y trouvait à louer que son innocence. Les erreurs de ce prélat n'y sont pas seulement de pure théologie; s'il en était ainsi, il ne faudrait pas s'en occuper. Ce sont à la fois des erreurs contre la philosophie chrétienne, contre ce qu'on a appelé le gallicanisme, qui n'est que le christianisme approprié à l'esprit français, contre la nature elle-même que Fénelon trompait par le leurre d'une perfection impossible. Quelques remarques sur ces erreurs ne sont pas hors de mon sujet. La philosophie chrétienne, le christianisme français, la mesure de perfection possible à l'homme, tout cela peut intéresser ceux même que ne touche point le dogme. J'y vois, pour mon compte, ou les titres du monde moderne, ou les priviléges particuliers de l'esprit français, ou les droits même de la raison.

La tendance générale des écrits théologiques de Fénelon est, si l'on s'en souvient, de substituer le particulier à l'universel, le sens propre à la tradition. Il est vrai que, ne pouvant pas s'en cacher les

conséquences, il avait pris soin d'en déterminer et d'en borner l'usage dans la pratique. C'était, disait-il, une curiosité de quelques esprits délicats qu'il fallait satisfaire en l'éclairant; c'était, selon ses amis, de la piété distinguée. Quoi! un esprit si pénétrant ne pas sentir qu'en religion, ainsi qu'en toutes choses, ce qui en est comme la partie défendue est ce qu'on en aime le plus, et qu'à la longue, où il y aura une religion pour les délicats, il y aura autant de religions que de degrés dans cette délicatesse! Abandonner la religion à la liberté du sens propre, c'est semer les sectes à l'infini, témoin les pays de protestantisme où le droit d'examen n'est pas réglé par une église établie, témoin ces innombrables églises dans l'église américaine. Dans une société polie, qui donc ne voudra pas appartenir à la religion de curiosité? Qui ne préférera une piété distinguée à la piété de tous? Qui ne trouvera le compte de son amour-propre à sortir de la foule des simples et des ignorans pour se ranger parmi les délicats et les raffinés?

Nous le voyons pour les opinions profanes: adhérer à la doctrine commune, quand on n'y est pas invité par un intérêt, n'est pas le premier mouvement. Différer au contraire et se départir flatte l'indépendance, et cet indomptable sens propre qu'il est si dangereux, et tout au moins si superflu d'encourager. Établissez en principe, écrivez dans vos livres que l'adhésion est un effet grossier de l'esprit d'imitation, et que différer est la marque d'un esprit indépendant et rare : vous autorisez, vous constituez en quelque sorte la dissolution et la dispersion. Les hommes de génie, qui sont les sages de ce monde, devraient-ils l'être moins que les sociétés elles-mêmes, lesquelles, par un admirable instinct, se défendent sans cesse contre le sens propre, et, pour un article de leurs lois qui le reconnaît ou le tolère, en font mille qui le suspectent, le contrarient ou l'oppriment?

Combien ce principe n'est-il pas plus vrai encore de la religion que de la société? Qui fait la force des religions, si ce n'est la tradition et l'unité? Qui fait leur caractère divin, si ce n'est qu'elles ne sont pas débattues comme les opinions humaines, et à la merci des commodités de chacun? Qui est plus propre à faire naître la foi ou à l'entretenir que l'unité et la tradition? Les grands hommes du protestantisme l'eurent bientôt compris, car, dans le temps même qu'ils se séparaient de l'unité catholique, ils essayaient d'en former une à leur façon, et, tout en rejetant la tradition de l'église établie, ils allaient chercher dans les ténèbres des origines la tradition plus lointaine encore d'une église primitive.

Méconnaître des vérités si simples étonnerait d'un spéculatif étudiant les religions dans leur rapport avec la nature humaine; combien n'est-ce pas plus étonnant d'un prêtre catholique, d'un chrétien, d'un archevêque! comme s'écriait Bossuet en présence de ce scandale. Fénelon ne réparait rien en suivant dans la pratique la religion de tout le monde, et en se montrant catholique sincère dans l'exercice de son ministère et dans les exemples de sa vie. Par son attachement opiniâtre au seul point contesté, s'il n'autorisait pas la défiance sur tout son fonds de religion, il affaiblissait inévitablement celui de ses disciples. Il n'est pas dans la nature humaine d'aimer sans partialité, et, si dans un ensemble de doctrines il en est une, douteuse ou combattue, à laquelle elle s'est attachée, prenez garde qu'elle ne se refroidisse tout au moins pour le reste.

Regardez dans le fond d'un janséniste, vous y verrez que la doctrine de saint Augustin sur la grace est à elle seule plus considérable que tout le christianisme. Le jésuite croira plus au pape qu'à l'église; le quiétiste pensera que l'amour de Dieu rend le christianisme inutile. En religion, il n'y a pas de doctrine particulière qui ne devienne un schisme, pas de dissidens qui ne dégénèrent en sectaires. L'homme supérieur qui s'est fait des disciples par quelque opinion de son sens propre n'a plus la force de les retenir dans la tradition. Fénelon n'obtint pas de son petit troupeau l'impartialité entre la doctrine du pur amour et la religion de tout le monde; et lui-même, quoiqu'il voulût rester catholique, n'était-il pas invinciblement quiétiste?

Dans tous ses écrits théologiques, la préférence pour la religion du pur amour est manifeste. Entre les deux traditions catholiques, dont l'une, favorable au sens propre, était de tolérance, et dont l'autre, celle que défend Bossuet, était d'obligation universelle, c'est de la première qu'il s'inspire le plus souvent. Pour l'autre, s'il l'invoque, c'est avec une foi d'habitude, et par le devoir de sa profession plutôt que par goût. Parmi les saints, il ne pratique guère que les mystiques, et ne s'autorise, dans leurs livres, que des doctrines que leur sainteté même ou l'obscurité de la matière a protégées contre les suspicions de l'église établie. On ne sent pas, dans la plupart de ses sermons, l'autorité, et pour ainsi dire la moelle des pères de la grande tradition, et déjà une certaine morale psychologique et des procédés d'éloquence remplacent ce commentaire passionné des saintes lettres, cet enthousiasme de la tradition qui, dans les sermons de Bossuet, égale presque les pensées du prêtre à celles que les livres saints prêtent à Dieu.

Que dire de cette chimère de cinq sortes d'amour, dont les quatre premières sont mêlées, dans des proportions décroissantes, d'intérêt personnel, et dont la dernière seulement est pure de tout motif humain? Quelle conscience eût résisté à cette analyse de l'intérieur, à cette contention impossible pour s'épurer successivement de ces quatre sortes d'intérêt personnel, et se volatiliser pour ainsi dire jusqu'à cet amour qu'on ne peut plus distinguer du sujet qui aime? Mais je veux voir ce miracle de désintéressement, cet être complètement détaché que la présence de Dieu occupe et remplit sans cesse, et chez qui toute pensée n'est plus qu'un effet immédiat de cette présence : que devient l'activité humaine? Quel sera le rôle de cet être dans le monde? quelle fonction, quel office remplira-t-il? Je n'imagine qu'un lieu où il fût à sa place, absorbé sans distraction par la présence divine : c'est cette colonne au haut de laquelle certains fanatiques de l'Orient consument leur inutile vie dans la contemplation et l'extase. Image grossière, mais forte, de l'impuissance de l'homme qui veut s'isoler de la terre! N'y pouvant parvenir, même avec les ailes de sa pensée, il entasse des marches de pierre entre le sol et lui.

II. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA POLITIQUE.

C'est peut-être un premier reproche à faire à Fénelon, qu'il ait donné lieu à des jugemens sur ses opinions politiques; car, si quelque chimère lui a été plus chère que celle des cinq amours, c'est sans doute la chimère de gouverner. Bossuet s'était occupé, lui aussi, des matières politiques, mais on sait avec quelle admirable mesure! D'une part, il s'en était tenu aux généralités, aux rapports du prince au sujet, laissant les affaires à ceux qui en avaient le maniement, et n'en disputant pas quand il n'avait pas qualité pour en décider. D'autre part, il n'avait pris la politique que sur le point où elle touche à la religion, et, s'il combattait la souveraineté du peuple et le droit d'insurrection, c'est parce que Jurieu prétendait en reconnaître le principe dans la tradition chrétienne. Fénelon va bien au-delà des devoirs de l'évêque et des droits du spéculatif; il fait des plans de gouvernement, et il donne des avis sur la conduite; il décide à la fois dans la théorie et dans les affaires.

C'est par la bouche de Mentor que Fénelon a exposé ses maximes de gouvernement. Beaucoup sont excellentes, surtout en ce qui regarde les flatteurs, quoique trop détaillées et trop évidemment à l'adresse de Louis XIV; mais ces maximes sont aussi anciennes que la royauté,

et personne n'en a eu l'invention. Il ne faut noter que ce qui est propre à Fénelon.

Une royauté absolue, des sujets partagés en classes que distingue un habit différent, et la vertu pour toute constitution, voilà l'idéal de Fénelon. Cet idéal ne fut-il rêvé que pour Salente? Non. Cette chimère des classes, si contraire à l'esprit d'égalité du christianisme, n'est pas un détail d'imagination dans une sorte de république idéale; c'est une institution que Fénelon rêvait pour Salente et qu'il eût imposée à Paris.

A Salente, Mentor conseille à Idoménée de régler les conditions par la naissance, et de les distinguer par l'habit. Les personnes du premier rang, après le roi, seront vêtues de blanc, avec une frange d'or au bas de leurs habits. Ils auront au doigt un anneau d'or avec le portrait du prince. Le bleu sera la couleur des seconds, avec une frange d'argent; ils auront l'anneau, mais point de médaille. Les troisièmes seront habillés de vert, sans anneau et sans frange; ils auront la médaille d'argent. Les vêtemens des quatrièmes seront jaune-aurore; des cinquièmes, rouge pâle ou rose; des sixièmes, gris de lin; des septièmes, qui seront les derniers du peuple, jaune mêlé de blanc (1).

A Paris, si Fénelon est moins occupé des costumes, il ne l'est pas moins des priviléges de naissance et des différences qui doivent marquer les conditions. Dans un plan de gouvernement tracé pour le duc de Bourgogne, je vois que la maison du roi doit être composée des seuls nobles choisis. Les pages du roi doivent être des enfans de haute noblesse. Pour les places militaires, les nobles seront préférés, et, pour la magistrature, ils passeront avant les roturiers à mérite égal, et avec le droit de garder l'épée. Les maîtres-d'hôtel du roi, les gentilshommes ordinaires, seront tous nobles vérifiés. Mésalliances interdites aux nobles des deux sexes; défense aux acquéreurs des terres des noms nobles de prendre ces noms; aucun ordre pour les militaires sans naissance proportionnée.

Pour le nombre et la distribution des classes, et le costume propre à chacune, si Fénelon n'a pas donné des prescriptions expresses, il y songeait. Ce devait être la matière de règlemens ultérieurs compris dans son plan sous ce titre : *Lois somptuaires pour toutes les conditions;* car comment faire des lois somptuaires sans toucher aux habits, et comment les appliquer à toutes les conditions sans fixer le nombre de celles-ci?

(1) *Télémaque*, livre x.

Cette théorie des lois somptuaires, qu'il faut, dit Fénelon dans ce même plan, imiter des Romains, comme si l'efficacité en était incontestable, et qu'une institution républicaine convînt à un état monarchique, Mentor en fait l'application la plus étendue au peuple de Salente. Là tout est réglé : nourriture, les viandes sont apprêtées sans ragoût, le roi ne boit que du vin du pays; ameublement : point d'étoffes façonnées, étrangères, point de broderies, prohibition des parfums, des vases d'or et d'argent; propriété : chaque famille, dans chaque classe, ne possédera de terre que ce qu'il en faudra pour la nourrir. Sur ce dernier point, Fénelon copie Mentor en interdisant, dans son plan de gouvernement pour la France, l'abus des grands parcs nouveaux et en les restreignant à un nombre déterminé d'arpens.

Si je note tous ces détails de règlement, renouvelés pour la plupart de certaines utopies dont nous parlent les histoires, essayés sans succès, sinon sans violences, c'est qu'il n'y a pas de marque plus certaine du chimérique que la manie de réglementer. La liberté humaine a toujours résisté à ces législateurs qui ont prétendu régler ainsi ses moindres mouvemens; elle s'échappe de ces compartimens où l'on veut l'enfermer, et jusque dans les sociétés où les classes sont le plus séparées, ou bien elle rompt les barrières de force, et confond toutes les classes dans une égalité violente, ou bien elle y fait des brèches assez larges pour que ces classes puissent communiquer et se mêler incessamment. Elle hait ces prescriptions orgueilleuses qui vont à mesurer à chacun l'air, l'espace, la nourriture, à imposer une forme ou un tarif aux habits, à affubler l'homme de l'éternelle livrée d'une condition immuable. Elle veut le changement; et, dût-elle toujours le prendre pour le progrès, de quel droit lui ôteriez-vous le seul aiguillon qui pousse les nations en avant et qui produit cette succession d'époques, de mœurs, de formes sociales, dont la variété fait la beauté même de la nature humaine?

Vouloir, au lieu de lois générales qui se bornent à régler dans les sociétés ce qui s'y voit d'immuable, ou du moins n'y change que très lentement et très peu, des lois d'un détail infini attachées à tous les mouvemens de l'homme comme les fils à tous les membres de l'automate; élever des murailles d'airain, non-seulement dans la société, entre les diverses classes, mais dans l'homme, entre ses diverses facultés; vouloir la vie, et prescrire l'immobilité; établir le commerce et prohiber le luxe; allumer le flambeau des arts et des sciences et en empêcher le rayonnement avec la main; permettre la gloire et châtier le triomphe, n'est pas d'un grand législateur, mais d'un rêveur ingénieux, et, selon le mot de Louis XIV, d'un bel esprit chimérique.

Serait-ce trop de sévérité envers Fénelon que d'ajouter que cette inquiétude de tous les mouvemens de la liberté humaine, et ces prodigieuses inventions de moyens préventifs, pourraient presque faire douter de sa charité comme chrétien, et de sa tolérance comme philosophe? Saint-Simon, qui d'ailleurs n'a pas flatté le portrait de l'archevêque de Cambrai, en a porté ce jugement à la fois si vraisemblable et si vrai : « Sa persuasion, dit-il, gâtée par l'habitude, ne voulait point de résistance; il voulait être cru du premier mot; l'autorité qu'il usurpait était sans raisonnement de la part de ses auditeurs, et sa domination sans la plus légère contradiction. Être l'oracle lui était tourné en habitude dont sa condamnation et ses suites n'avaient pu lui faire rien rabattre; il voulait gouverner en maître qui ne rend raison à personne, régner directement, de plain-pied (1). » Je reconnais là, pour mon compte, le contradicteur de Bossuet dans l'affaire du quiétisme; je le reconnais aux autres traits que note Saint-Simon, à cette modestie qui était ou une grace naturelle, ou une adresse, selon le besoin, à son impatience, à sa surprise quand on le suspecte, qu'on doute, ou qu'on lui résiste, à ce moi de l'homme habitué à persuader sans raisonnement et qui discutait moins pour convaincre les gens, ce qu'il croyait tout fait d'avance, que pour leur faire goûter, dans la beauté de ses discours, la douceur de leur déférence. Au reste, Saint-Simon n'en n'eût-il rien dit, je le concluerais de cette prétention à tout régler qui est la marque des esprits absolus et tyranniques. Fénelon lui-même l'a remarqué de Louis XIV, le roi le plus absolu et le plus occupé de règlemens. Qu'on ne s'y trompe pas, cet excès de sollicitude n'est que défiance de la liberté humaine, et prévention contre toute résistance. Ce n'est point par désintéressement qu'on se substitue à ceux qu'on prétend régler, qu'on les dépossède d'eux-mêmes, et qu'on se charge de toutes leurs fonctions physiques et morales. Voilà l'usurpation monstrueuse dont parle si admirablement Saint-Simon. Le souverain pense, agit, respire au lieu et place du sujet; il le contient implicitement et l'absorbe. Ce besoin de régler, c'est le désir secret de se débarrasser de toute contradiction et de jouir tranquillement de l'empire.

L'esprit absolu de Fénelon se trahit dans la précision sèche et la dureté de tous ses règlemens. Il tranche par articles courts et laconiques, et sa froide intelligence se plaît à ce spectacle d'une société qui exécute tous les mouvemens avec la précision d'un mécanisme.

(1) *Mémoires*, livre XXII.

Le peuple, pour Mentor, ce sont des nombres et non des ames dont la moindre est si grande, que nul moraliste ne la peut embrasser tout entière, et si libre, que, même après s'être donnée, elle se reprend et se reconquiert elle-même. Un esprit vraiment libéral est plus tendre pour la liberté humaine; il touche avec plus de délicatesse à tout ce qui regarde l'ame, et s'il est chargé du gouvernement, au lieu de confisquer les volontés, il les invite et les incline à se borner elles-mêmes, et s'autorise contre leurs excès de la tendresse même qu'il a pour elles.

La suite fera voir d'une façon plus sensible combien Fénelon a mérité le reproche d'avoir trop aimé la domination; toutefois telle a été la séduction de ses talens et de sa vertu jusque dans la postérité, qu'aujourd'hui encore c'est de Bossuet que l'on croit ce qui n'est vrai que de Fénelon. Bossuet est l'esprit absolu et dominateur. En religion, beaucoup lui donnent tort à cause du mérite que Fénelon sut tirer de sa défaite. En politique, il a le mauvais rôle, et le livre de la *Politique selon l'Écriture sainte* paraît le livre des tyrans, comme le *Télémaque* est celui des bons princes et des peuples libres. Et pourtant, lu sans prévention, Bossuet n'a fait qu'exprimer dans un langage admirable des principes sans lesquels ni les gouvernemens ne peuvent faire le bien du peuple, ni les peuples ne peuvent supporter les gouvernemens. Seulement Bossuet ne fait aucune flatterie aux peuples, et il ne se prononce pas sur le droit redoutable et mystérieux des révolutions, aimant mieux croire que les gouvernemens n'oublieront pas toute modération et toute raison jusqu'à rendre nécessaire l'exercice de ce droit. Il respecte la liberté humaine, il n'enchaîne pas les sociétés dans des plans de gouvernement imaginaires, et il aime le spectacle de leurs vicissitudes pendant le peu de temps que ce spectacle dure. Pourquoi donc l'esprit de liberté le tient-il pour suspect, et au contraire montre-t-il tant de faveur à Fénelon? C'est que Fénelon a ruiné le principe même de la monarchie absolue par un idéal de perfection impossible, et qu'au lieu de n'abaisser que devant Dieu la royauté de Louis XIV, comme a fait Bossuet, il l'a abaissée et avilie devant les hommes. Le dirai-je? c'est que les peuples ont plus de faible pour ceux qui les séduisent que pour leurs vrais amis, pour ceux qui les leurrent d'un bonheur imaginaire par la liberté que pour ceux qui leur proposent un bonheur possible par la discipline.

III. — ERREURS DE FÉNELON SUR LA POLITIQUE DE CONDUITE.

Telle a été la part du chimérique dans Fénelon en ce qui regarde les matières de gouvernement. Examinons ses jugemens sur la conduite des affaires de son temps et sur la politique de Louis XIV.

Il a fait un grand nombre de mémoires politiques : sur quelle partie des affaires, sur quel événement n'en a-t-il pas fait? On sait que les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse ne décidaient rien sans ses conseils; il en donnait sur le connu comme sur l'inconnu, sur les nouvelles certaines comme sur les bruits les plus hasardés; il réglait à la fois le présent et le futur, le provisoire et le définitif. Outre les mémoires sur la guerre de la succession et cette lettre trop louée de nos jours, où Fénelon donne des conseils si durs à Louis XIV, il n'est pas de circonstance qui n'ait produit quelque écrit de direction pour ses deux amis, et il n'est pas un de ces écrits où le chimérique n'ait laissé sa marque (1).

Parmi tous ces mémoires, attachons-nous à ceux qui ont exercé sur les esprits la séduction propre à Fénelon, par exemple la lettre à Louis XIV (2) : quel en est le trait le plus saillant? C'est un blâme violent de toutes les conquêtes de ce prince. « Le bien d'autrui, dit Fénelon, ne nous est jamais nécessaire. » Il nie qu'on ait le droit de retenir certaines places, sous prétexte qn'elles servent à la sûreté des frontières. Il critique l'acquisition de Strasbourg; il eût fallu, selon lui, faire réparation à la Hollande pour la guerre de 1672, rendre Valenciennes, Cambrai, Strasbourg, quoique Louis XIV les eût moins conquises par ses armes que reçues de la force des choses. Mais, ces places rendues, de quelles frontières la France devra-t-elle s'entourer? De la vertu, dit Fénelon, de la modération, de la bonne foi dans les traités. Qui le nie? Seulement de bonnes places n'y gâtent rien, et c'est un secours indispensable contre les voisins qui pourraient avoir d'autres maximes.

Je remarque en passant la manière dont Fénelon, dans cette lettre, parle de son ami le duc de Beauvilliers, « dont la faiblesse, dit-il, et la

(1) *Mémoire sur la question de savoir si l'on doit rechercher le duc d'Orléans pour la mort du duc de Bourgogne. — Mémoire sur l'éducation du jeune prince. — Mémoire sur le conseil de régence. — Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi.*

(2) Retrouvée, comme on sait, au commencement de ce siècle, par M. Renouard.

timidité déshonorent le roi. » C'est ainsi qu'il se servait de ses amitiés pour sa puissance, et peut-être de ses vertus pour sa faveur; et quand l'esprit de domination, qui lui fit désirer jusqu'au dernier jour d'entrer dans le conseil, commandait des duretés contre un ami, dût cet ami être le duc de Beauvilliers, l'ame de son ame, dit Saint-Simon, sa main n'hésitait pas à les écrire.

Je n'aime pas mieux la politique de ses mémoires sur la guerre de la succession. Quel remède propose-t-il pour guérir tous les maux causés par cette guerre? Qui le croirait? L'abdication de Philippe V et *une défaite sans ressources* de la France. L'abdication de Philippe V, il veut qu'on l'exige; la défaite sans ressources, il la désire. A la vérité, il en a quelque scrupule. « Ne croyez pas, écrit-il au duc de Chevreuse, que ce soit l'effet de l'indisposition du cœur d'un homme disgracié (1). » Aussi insiste-t-il : « J'ai le cœur déchiré par nos malheurs, dit-il plus loin, mais mon fonds ne peut consentir à aucun succès. Je crois voir qu'un succès gâterait tout sans ressource. » Pourquoi? C'est que le même succès qui relèverait la France relèverait aussi Louis XIV, et « qu'il n'y a que l'humilité et l'abus de la prospérité qui puissent apaiser Dieu. » Et il conseille le sacrifice de la Franche-Comté, des trois évêchés, de plus encore, s'il le faut, pour avoir la paix. « Nulle paix, dit-il, ne peut être que bonne à acheter très chèrement. » Et pourtant, dans la même lettre, il fait ce beau portrait de la France : « Vous êtes comme le lion terrassé, mais la gueule ouverte, expirant et prêt à déchirer tout. » Oui, c'est le lion de la bataille de Denain, c'est le vieux roi Louis XIV déclarant qu'il aimerait mieux s'ensevelir avec sa noblesse sous les ruines de son royaume que de consentir à cette paix *très chèrement achetée* dont veut Fénelon.

Le prélat tient fort à ce mot : une paix heureuse, une paix supportable, comme celle d'Utrecht, laisserait à Louis XIV quelque gloire; il la faut très chèrement achetée, c'est-à-dire par des cessions de territoire, et par le sacrifice sanglant de quelques membres de la France. Il y revient dans le *Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi*, écrit à l'époque où de la royale famille dépeuplée par la mort il ne restait plus qu'un vieillard septuagénaire et un enfant. « Il faut, dit-il, rendre le roi très facile à acheter *très chèrement* la paix. » Il est une guerre pourtant, la seule que Fénelon permette et conseille même à Louis XIV : c'est la guerre aux ennemis personnels de l'ar-

(1) *Correspondance* de Fénelon.

chevêque de Cambrai, aux jansénistes, dont il demande la destruction, seul moyen, avec une prompte paix, « de mettre le roi en repos pour long-temps. »

Je sais bien que ces énormités sont cachées sous les attrayantes nouveautés d'une défense de la France par un appel aux masses, d'une convocation régulière des états-généraux, d'élections libres et périodiques, enfin d'une intervention légale du pays dans les affaires du pays. Je sais pareillement que le gouvernement de Louis XIV était perdu d'abus, et que bon nombre des critiques de Fénelon sont méritées. Les erreurs de l'illustre prélat n'ôtent rien à la gloire de ces vues justes et hardies, encore que l'inquiétude et une sorte d'impatience de l'avenir y aient plus de part que la hardiesse calme et impartiale d'un esprit prévoyant; on y sent encore le chimérique dans le manque d'à-propos. Sans doute, Louis XIV était cause d'une partie des maux qui accablaient la France; mais lui seul avait le secret de les guérir, et ce secret, c'était la victoire. Je reconnais dans les plans de gouvernement de Fénelon, à l'époque des désastres de Malplaquet et de Gertruydenberg, la tradition du chimérique des idéologues de 1814. Ceux-là aussi ne proposaient-ils pas à Napoléon des plans de constitution pour repousser l'Europe qui préparait Waterloo?

IV. — ERREURS DE DIRECTION. — DIRECTION D'UN ROI.

On sait quel a été, au XVIIe siècle, l'empire de ce qu'on y appelait la direction, c'est-à-dire des conseils du directeur spirituel. Fénelon fut l'un des directeurs les plus goûtés de son temps. Ses écrits de spiritualité ont été le pain de beaucoup d'ames parmi les personnages les plus choisis et les plus qualifiés de son temps. Dans ce petit gouvernement qui lui fut déféré sur tant de consciences, et qu'il exerça en maître si absolu, le chimérique domine encore. Vous le retrouvez dans ce désir d'une perfection impossible, et dans cette prodigieuse multiplicité de prescriptions qui n'enfantent que les vains efforts et les scrupules.

Le plus bel écrit de direction qui soit sorti de sa plume est l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté.* C'est la royauté au tribunal du directeur spirituel, c'est Fénelon confessant le duc de Bourgogne devenu roi. Cet examen embrasse tous les actes quelconques et toutes les pensées possibles d'un roi. La paix, la guerre, les traités, l'administration, le pouvoir des ministres, le commerce, les bâtimens : c'est trop peu; les transactions du roi avec ses sujets, les

acquisitions payées en rentes, les galériens, la paie des troupes, les enrôlemens, lesquels doivent se faire par un choix, dans chaque village, de tous les jeunes hommes libres dont l'absence ne nuirait en rien au labourage ni au commerce; que sais-je? mille autres points y sont touchés, où l'archevêque décide moins en confesseur parlant tout bas au tribunal de la pénitence qu'en premier ministre opinant à la table du conseil.

La politique de *Télémaque* et des *Mémoires* reparaît dans l'*Examen*. Dans *Télémaque*, Mentor veut qu'Idoménée se contente, pour toute distinction de costume, d'un habit de laine très fine, teinte en pourpre, avec une légère broderie d'or. Dans l'*Examen*, la broderie est de trop. « Si vous en avez, dit-il, les valets de chambre en porteront. » Et, s'étendant sur cet article de luxe, il se plaint comme d'un prodige qu'il y ait à Paris plus de carrosses à six chevaux qu'il n'y avait de mules cent ans en-deçà, et qu'au lieu d'une seule chambre avec plusieurs lits, comme au temps de saint Louis, on ne puisse plus se passer d'appartemens vastes et d'enfilades. Sur ce point, l'*Examen* exagère la simplicité recommandée dans le *Télémaque;* car, si Mentor ne veut à Salente que de petites maisons sans ornemens, encore souffre-t-il qu'il y ait dans ces maisons « de petites chambres pour toutes les personnes libres. »

Voici d'autres nouveautés de l'*Examen*. « Si le roi, dit Fénelon, a des prétentions personnelles sur quelque succession dans les états voisins, il doit faire la guerre sur son épargne, et tout au plus avec les secours donnés par les peuples par pure affection. » Et il rappelle l'exemple de Charles VIII allant recueillir à ses frais la succession du duc d'Anjou. Étrange politique, étrange usage de l'histoire! Comme si la véritable nouveauté n'eût pas été alors de décider que les princes ne peuvent pas avoir de guerres personnelles, et qu'il ne saurait y avoir d'héritages au dehors où la nation ne soit cohéritière avec le prince!

Parmi les moyens de gouvernement, Fénelon interdit l'espionnage; à la bonne heure, je reconnais là le chrétien, l'évêque, qui ne veut pas qu'on se serve du vice, même pour les besoins de l'état. « Qu'on chasse donc et que l'on confonde, s'écrie-t-il, les rapporteurs de profession, ces pestes de cour! » Mais il est tels secrets qu'il importe de savoir. Comment les pénétrer? La même imagination qui rêvait tout à l'heure une armée formée de tous les jeunes gens qui sont inutiles à l'agriculture et au commerce invente une sorte d'espionnage licite, fait à contre-cœur et par pur dévouement « par d'honnêtes gens, dit-

il, que le prince obligerait malgré eux à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, à l'en avertir secrètement. »

Ces chimères, d'ailleurs fort innocentes, sont la marque, et je dirais presque le châtiment de la contradiction où tomba cet homme illustre en voulant renouveler dans sa personne la fortune de Richelieu et de Mazarin. C'est par l'impossibilité de concilier la sévérité chrétienne avec la facilité de la politique, qu'il arrive à imaginer une civilisation sans luxe, et l'espionnage fait par d'honnêtes gens qui en ont l'horreur. Il fallait bien que, la part faite à la politique par l'homme qui prétendait entrer au conseil, l'archevêque et le chrétien fissent toutes réserves au nom de la morale chrétienne. De là des contradictions dont Fénelon ne peut se tirer que par des rêveries. Quoique doué d'un grand sens, comme tous les hommes supérieurs, il en manqua pour se conduire sur ce point, et il s'agita toute sa vie entre l'ambition de gouverner l'état, sans désespérer un seul jour, dit Saint-Simon, et les empêchemens de sa robe et de sa vertu. En cela, comme en tout le reste, Bossuet lui est bien supérieur, car il se servit d'abord de son admirable bon sens pour se connaître et se mettre à sa place, et, quand il eut à toucher aux matières politiques, il sut s'y arrêter au point où le prêtre eût tranché du ministre.

Bossuet a un autre avantage en tout ce qui regarde cette matière si délicate de la direction. C'est qu'il se borne à des prescriptions générales et sommaires, à ce qu'un esprit d'une capacité ordinaire peut oublier ou ne pas voir. Au lieu de susciter cette foule de menus scrupules et de petites perplexités où la conscience s'embarrasse, et qui empêchent l'activité, il se contente d'avertir la conscience par des traits frappans, et de la mettre en exercice pour ainsi dire, lui laissant trouver, par une induction facile et involontaire, toutes les prescriptions de détail qui dépendent de la prescription générale. Par la méthode contraire, Fénelon s'abîme et s'éblouit dans l'infinité des détails, et, si sa direction doit avoir quelque effet, c'est d'exciter stérilement notre curiosité sur nous-mêmes. Pendant qu'il nous insinue dans tous ces replis et qu'il nous mène à la poursuite de tant de nuances fugitives, l'heure d'agir est passée.

Bossuet ne fait pas un examen en quelque sorte calomnieux des consciences royales; il ne s'enfonce pas comme à plaisir dans ce mauvais fonds de corruption qui nous rend toutes nos pensées suspectes, et nous fait craindre toutes nos actions. Soit prudence, soit que, l'essentiel étant réglé, il ne lui paraisse ni d'une bonne morale, ni dans l'esprit de la charité chrétienne de forcer les suppositions, il demeure

en-deçà d'une corruption extraordinaire; bien différent de Fénelon, qui ne craint pas de souiller sa chaste imagination de tout un détail de prévarications et d'arrière-pensées dont la supposition serait une injure même pour un roi malhonnête homme.

Par exemple, examinant le prince sur les raisons qu'il aurait eues d'éloigner de sa personne les sujets forts et distingués, Fénelon lui demande s'il n'a pas craint « qu'ils ne contredissent ses passions injustes, ses mauvais goûts, ses motifs bas et indécens. » A quel tribunal de la pénitence un roi se vit-il poursuivi de suppositions si violentes? Rien n'est respecté par cette subtilité préventive, et Fénelon s'en méfie d'autant moins, qu'il n'avait pas à craindre qu'on vît dans ces suppositions des aveux involontaires de son propre fonds. Qui n'aimera mieux Bossuet, retenu dans la liberté du confesseur par un respect mêlé de confiance pour la personne du pénitent, n'attaquant les vices des princes que sur l'autorité de la morale universelle, ou avec les paroles même des livres saints dont la hardiesse couvre la sienne et la rend respectueuse et décente, et sachant interroger les consciences royales sans les fatiguer de sa pénétration implacable, sans les embarrasser par sa subtilité, sans les attrister et les décourager par sa défiance?

Peut-être paraîtra-t-il sévère de rechercher dans la conduite du duc de Bourgogne l'influence de ce tour d'esprit de Fénelon, et d'examiner s'il ne serait pas juste de rendre le précepteur responsable de certains travers de l'élève, comme il est juste de lui faire honneur des victoires que ce jeune prince remporta sur son naturel. La recherche est délicate, mais mon sujet l'exige, et la vérité m'y force.

Quels étaient les défauts que la voix publique reprochait au duc de Bourgogne? On le disait « trop particulier, trop renfermé, dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans les minuties, irrésolu, ne sachant pas prendre une certaine autorité modérée, mais décisive; raisonnant trop et faisant trop peu, bornant ses occupations les plus solides à des spéculations vagues et à des résolutions stériles, livré à des amusemens puérils qui apetissent l'esprit, affaiblissent le cœur et avilissent l'homme. » Qui donc parlait ainsi du jeune prince? Fénelon lui-même (1). Et c'est au duc de Bourgogne qu'il tenait ce langage. A la vérité, il ne parle pas de son chef : ce sont des bruits qu'il a recueillis et qu'il rapporte; mais il est trop évident qu'il y croit.

Comparez ce portrait du duc de Bourgogne avec celui qu'en a tracé

(1) *Correspondance* de Fénelon avec le duc de Bourgogne pendant et après la guerre malheureuse où nous fûmes battus en Flandre et où nous perdîmes Lille.

un homme qui l'aimait pour les mêmes motifs que Fénelon, par l'attrait de ses grandes qualités et par le même fonds de prévention contre Louis XIV. « Il était, dit Saint-Simon, dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et comparant toutes choses, quelquefois incertain, ordinairement distrait et porté aux minuties. Sa vie se passait pour la plus grande partie dans le cabinet, à des occupations scientifiques, à des *rêveries et à la poursuite de chimères*. On parlait de mouches étouffées dans l'huile, de crapauds crevés avec de la poudre, de bagatelles, de mécaniques, occupations dont il sortait par des gaietés déplacées ou des exercices physiques de peu de dignité (1). » Saint-Simon lui reproche le trop continuel amusement de cire fondue, ce qui s'entend des longues lettres qu'il écrivait dans le temps qu'il eût fallu agir.

Les aveux du duc de Bourgogne lui-même complètent ce portrait. « Il confesse son indécision; il avoue qu'il se laisse aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude; que quelques fois, paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain, ou timidité, l'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans des choses importantes (2). » Ailleurs, il représente ainsi son intérieur : « Je ne vois en moi que haut et bas, chutes et rechutes, relâchemens, omissions et paresses dans mes devoirs les plus essentiels, immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain, attachement aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme de moi-même. » Il s'avoue renfermé, donnant trop de temps à la prière, écrivant beaucoup.

Ces défauts nous coûtèrent peut-être la perte de Lille. On imputa du moins la plus grande partie des malheurs de la campagne de 1710 au duc de Bourgogne, lequel reconnut lui-même, avec une magnanimité qui promettait pour l'avenir d'éclatantes réparations, que, dans deux occasions capitales, il avait reçu du roi la puissance décisive, et qu'il n'en avait pas usé. « Sous l'influence de cette dévotion sombre, timide, scrupuleuse, disproportionnée à sa place, » que lui reproche Fénelon, on le voit demander à son ancien précepteur, dans le fort de la guerre, s'il croyait qu'il fût absolument mal de loger dans une abbaye de filles. Pendant que Lille était aux abois, il perdait plusieurs heures à assister à une procession générale pour le succès de

(1) *Mémoires*, chap. 265.
(2) *Correspondance* avec Fénelon.

nos armes. Quand on vint lui annoncer que la ville était prise, on le trouva jouant au volant, et sachant déjà la chose. La partie n'en fut pas interrompue.

On reconnaît dans les plus saillans de ces défauts l'effet de l'éducation qu'avait reçue le duc de Bourgogne. Cette piété sombre et minutieuse, ce trop de temps donné à la prière, ces scrupules, cette curiosité et ce mécontentement de soi, cet excès de raisonnement et cette peur d'agir, ces *rêveries et cette poursuite de chimères*, voilà tout le chimérique de la perfection impossible imaginée par son précepteur. Quant à ces excès de table et ces exercices physiques sans mesure, après la tristesse des retours sur soi-même et l'abus de la solitude, quoi de plus semblable à cet état glissant du quiétisme, où, au sortir des extases de l'amour pur, le corps s'abandonne à tous ses appétits? N'est-ce pas l'effet de cette piété inaccessible qui ne souffre pas d'état intermédiaire entre l'extase et l'empire des sens?

Fénelon ne s'étonnait pas qu'on l'accusât des défauts de son élève. « On dit, lui écrit-il, que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée (1). » Mais, dans le même temps, ses lettres l'y enfonçaient plus avant, principalement sur l'article de la piété. « Allez à l'armée, lui écrit-il, non comme un grand prince, mais comme un petit berger avec cinq pierres contre le géant Goliath; agissez continuellement dans la dépendance continuelle de l'esprit de grace; soyez fidèle à lire et à prier dans les temps de réserve, et à marcher pendant la journée en présence de Dieu. » Après la prise de Lille, il le loue d'avoir dit, en parlant de son revers, ces *aimables* paroles : *Hi in curribus, et hi in equis*, etc., etc. Ailleurs, il l'engage à s'accoutumer à rentrer souvent au dedans de lui-même « pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de son cœur. » Six ans auparavant, voici ce qu'il lui écrivait : « Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps. Que l'oraison de certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée, et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme, et calme ses passions. » Le prince qui recevait ces étranges conseils avait alors vingt ans, et devait être l'héritier de Louis XIV!

Il faut serrer les choses de plus près; il faut placer chaque trait de

(1) Lettre du 25 octobre 1708.

caractère en regard de chaque particularité de l'éducation. On ne peut être trop exact dans ses preuves quand on blâme un Fénelon.

Dans la religion, par quelle pratique le royal élève répond-il à la doctrine du pur amour enseignée par le précepteur? Par cette dévotion sombre et solitaire qui ne peut rien de plus pour rendre Dieu présent que l'isolement absolu, et ce que Saint-Simon appelle le *particulier sans bornes*. Fénelon ménage-t-il du moins la conscience du jeune prince sur les querelles théologiques du temps? Point. Il lui a inculqué sa haine pour les jansénistes. « J'espère, lui écrit le duc de Bourgogne, par la grace de Dieu, non pas telle que les jansénistes l'entendent, mais telle que la connaît l'église catholique, que je ne tomberai jamais dans les piéges qu'ils voudront me dresser. » Est-ce donc ainsi que le sage Mentor a oublié le conseil, qu'il donnait au roi Idoménée, de ne se point mêler des affaires de religion, et d'en laisser le débat aux prêtres des dieux (1)? Il fait plus; il force Télémaque à lire ses écrits théologiques. Le duc de Bourgogne lit le mandement de Fénelon contre un M. Hubert, janséniste déguisé, qui substituait à la doctrine de la prédestination pure celle de l'impuissance morale, et imaginait le système des deux délectations. Aussi la leçon porte ses fruits. Le duc de Bourgogne était devenu théologien, témoin le mémoire qu'il avait écrit sur ces matières et que fit publier Louis XIV après sa mort, pour démentir le bruit répandu par les jansénistes que le dauphin était bien intentionné pour eux.

En politique, quelle est la théorie du gouvernement la plus chère à Fénelon? La domination de la noblesse. Or, de quoi Saint-Simon loue-t-il le plus le duc de Bourgogne? De ce que le prince est d'accord avec lui sur la part qu'il faut faire aux ducs. S'agit-il de juger la conduite de Louis XIV, on a vu quels durs avis Fénelon donne à Louis XIV, l'étrange conseil de restituer, comme illégitimes, les conquêtes du roi, et, pour unique remède à tous les maux de la guerre, la défaite. Or, que disait-on du duc de Bourgogne? Qu'il avait tenu à Versailles ce propos : « Ce que la France souffre vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées; » qu'il ne ménageait pas le roi, et affectait une dévotion qui tournait à critiquer son grand-père (2). C'est Fénelon lui-même qui s'en plaint. « On dit même, lui écrivait-il deux ans auparavant, pendant la campagne de Flandre, on dit que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour

(1) *Télémaque*, livre XVII.

(2) Lettre de Fénelon à M. de Chevreuse, 7 avril 1710.

la conservation des conquêtes du roi;... et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données. » L'opinion publique lui en renvoyait le reproche; était-elle si injuste? Sans doute, les instructions n'étaient pas directes; mais Fénelon pouvait-il se flatter de tenir si secrets les écrits où il qualifiait d'iniques toutes les conquêtes du roi, que le duc de Bourgogne n'en connût rien? Avait-il du moins si bien caché ce fonds où il désirait pour la France une défaite sans ressource, que son élève n'en eût rien vu? A défaut d'allusions personnelles à Louis XIV, et d'attaques directes, dont Fénelon était incapable, les seules maximes générales du *Télémaque*, et tant de traits qui atteignaient Louis XIV à travers Idoménée, n'auraient-ils pas suffi pour donner au jeune prince ces scrupules sur la gloire de son aïeul, et cette prévention contre ses conquêtes dont s'alarmait Fénelon?

Ce n'est pas forcer la vérité que d'imputer à l'esprit qui dressait, dans l'*Examen*, un acte d'accusation si minutieux contre les consciences royales, les *scrupules et les noirceurs de l'incertitude* dont s'accuse le duc de Bourgogne. « Sa vigilance sur lui-même, dit Saint-Simon, le renfermait dans son cabinet, comme un asile impénétrable aux occasions. » Fénelon lui avait inspiré une terreur si outrée des flatteurs, que, pour échapper à leurs piéges, il ne trouvait d'autre moyen que de vivre seul. « La crainte d'être cause pour autrui d'un oubli de la charité, ajoute Saint-Simon, et de provoquer à la médisance, l'empêchait d'interroger personne sur les autres, et de tourner à la connaissance des hommes cette lampe dont il se servait si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience. Avec cette austérité, il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, et qui gênaient lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter. Il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui se dédommagent de l'enchaînement de leurs exercices par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent. » Saint-Simon se scandalise à ce sujet de la conduite des dames de son particulier, lesquelles, dit-il, « abusaient avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion, et de ses gaietés peu décentes qui sentaient si fort le séminaire. »

Fénelon savait toutes ces circonstances; la plupart même ne nous sont connues que par les plaintes qu'il en fait, soit au prince, soit à ses amis. Il jugeait mieux qu'aucun autre de ce qui manquait au duc de Bourgogne, et il est remarquable qu'il ne le gourmande que des

défauts qui lui venaient de son éducation. Oserai-je dire toute ma pensée? Fénelon, qui, toute sa vie, désira d'entrer dans le gouvernement, avait-il, à l'insu de sa vertu, formé son élève pour ses secrètes espérances? Se flattant, non tout haut, ni avec l'indiscrétion d'une ambition grossière, mais secrètement, et peut-être en s'en faisant le reproche, qu'il régnerait quelque jour avec son élève devenu roi, ne lui donna-t-il pas ou ne lui voulut-il pas voir toutes les dispositions qui pouvaient le servir dans ses desseins?

Tant qu'il fut à la cour, dans tout l'éclat de la faveur et des prédictions qu'on faisait autour de lui de sa naissance, de ses séductions et de ses grands talens, il combattit, dans le naturel de son élève, ce qui était capable de lui résister; ce qui cédait, il l'inclina vers ses espérances et ses plans de domination. Il lui inspira une piété qui ne pouvait ni s'affranchir ni manquer un moment du secours d'un directeur; il lui donna des scrupules que seul il pouvait lever. Il le rendit trop curieux de son intérieur, pour n'y pas désirer incessamment la lumière d'autrui, et paresseux à l'action pour qu'il fût plus souple au conseil.

Après sa disgrace, il eut besoin, dans son élève, de dispositions toutes contraires. Celles qui convenaient aux espérances ne convenaient plus aux revers. Fénelon entreprit alors de défaire son propre ouvrage. Il conseilla une piété moins disproportionnée à l'état du prince; il critiqua les habitudes d'isolement; il exhorta au commerce des hommes, à l'activité. En gardant les défauts de son éducation, le duc de Bourgogne eût enfoncé son ancien précepteur plus avant dans sa disgrace; par les qualités, trop long-temps effarouchées, que Fénelon voulait rappeler, le duc de Bourgogne, plus heureux à l'armée, plus puissant à la cour, entourait de quelque gloire l'exil de Cambrai, et la faveur du futur corrigeait la disgrace du présent. « Au nom de Dieu, écrit-il au duc de Chevreuse après la mort du grand dauphin, que le dauphin ne se laisse gouverner ni par vous, *ni par moi*, ni par aucune personne du monde (1)! » Quel vif aveu du secret désir de gouverner dans ces mots : *ni par moi!*

A quelle influence le duc de Bourgogne dut-il de prendre enfin possession de son véritable naturel, et à qui faut-il faire honneur des regrets que coûta sa perte? A Louis XIV. C'est cet aïeul que Fénelon lui avait appris à moins respecter, qui releva la réputation de son petit-fils; il le fit participer aux affaires, et il l'arracha aux préjugés de son

(1) Lettre du 27 juillet 1711.

éducation, « pour lui faire voir les hommes, dit Saint-Simon, les lui faire étudier, entretenir, sans se livrer à eux, lui apprendre à parler avec force, et acquérir une autorité douce. » Il l'émancipa peu à peu de ces vaines délicatesses et de cette servitude du doute sur l'intérieur où l'avait élevé Fénelon, et il l'eût rendu digne de réparer les malheurs de sa vieillesse et les fautes de sa trop longue vie.

V. — DIRECTION DES PARTICULIERS, LETTRES SPIRITUELLES.

La même chimère de perfection, par un détail infini de prescriptions minutieuses, et par l'impossible pratique du pur amour, caractérise les autres écrits de direction de Fénelon. Parmi beaucoup d'onction, de douceur, d'intelligence des choses de la vie, de conseils délicats et sensés pour en accommoder les nécessités avec une piété facile, dominent le raffinement, la subtilité sans bornes, l'excitation à une vaine curiosité sur soi. Le duc de Chevreuse en fut presque victime. Ce personnage paraît avoir été un esprit très timoré, comme le duc de Bourgogne, écrasé de petits soins, et embarrassé de mille scrupules. Était-ce son naturel, ou le devait-il à l'état de dépendance filiale dans lequel il vivait à l'égard de Fénelon? Quoi qu'il en soit, il demandait des remèdes à celui d'où lui venait le mal, mal aimé, entretenu, selon le langage du temps. Fénelon, avec une sagacité *à faire peur*, pénètre dans les secrets motifs de ces scrupules, fouille les replis, visite les arrière-coins, si j'ose parler ainsi, de cette nature si compliquée, et il exagère cette stérile sollicitude, afin de l'en guérir. Ainsi, le moyen de se délivrer de petites choses, c'est d'être présent à de plus petites encore; c'est de s'écouter d'un peu plus près, de s'enfoncer de la défiance dans le soupçon; c'est d'aller au-devant de soi, de se creuser, de se poursuivre, dût la raison s'éblouir dans ces vains efforts pour s'atteindre. Fénelon cherche à tirer son malheureux ami du réseau de scrupules où il se débat et où il devait trouver une mort prématurée, mais c'est pour le recevoir tout tremblant et tout agité dans un autre réseau encore plus serré de précautions infinies contre lui-même.

Au reste, nul homme n'était moins propre à diriger et à soutenir les esprits dans une voie simple que celui qui s'est peint ainsi : « Je ne puis m'expliquer mon fonds. Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais guère rien dire qui ne me paraisse faux un moment après (1). » A qui fait-il cet aveu, si glorieux pour sa

(1) Lettres spirituelles.

vertu, mais qui devait ruiner toute sa direction? A l'une des personnes qu'il dirigeait. Bossuet se défie moins de son fonds, et croit plus à son autorité. Aux religieuses qui le consultent, il dit, dans ce style impérieux du prêtre qui, avant de régler les autres, s'est d'abord réglé lui-même : « Tenez-vous invariablement à mes règles. »

Il est vrai que Bossuet n'écrit le plus souvent qu'à des religieuses, et ne s'occupe que de l'activité bornée de la vie du couvent. Les lettres de Fénelon sont, pour la plupart, adressées à des personnes du monde. Où l'un n'avait qu'à commander, en sa double qualité de directeur des consciences et de supérieur ecclésiastique, l'autre ne pouvait que conseiller; mais, chose étrange, ou plutôt très explicable quand on y réfléchit, celui qui commande est plus doux que celui qui conseille. C'est un des effets de cette séduction attachée au nom de Fénelon, qu'on l'ait cru plus indulgent, plus véritablement inspiré de la charité chrétienne que Bossuet. Fénelon lui-même n'en eût pas accepté l'éloge. Il se trouve quelquefois si dur, qu'il s'en fait le reproche et en demande pardon. « Pardon, monseigneur, écrit-il au duc de Bourgogne qu'il vient de fort maltraiter, j'écris en fou. » Non, mais en homme habitué à l'empire, et qui, soit prudence mondaine, soit vertu, déguisait sous ces aimables reproches à lui-même l'ardeur avec laquelle il voulait être écouté et obéi.

Pour Bossuet, la louange d'avoir été doux n'est que vraie et méritée. Son indulgence et sa charité se montrent jusque dans ses commandemens si exprès à ses religieuses. Ce qu'il veut, c'est une certaine modération dans leur sévérité pour elles-mêmes et dans leurs inquiétudes sur leur intérieur. Il est indulgent, parce que, n'ayant pas fait la règle, et n'étant point intéressé par amour-propre à la faire exécuter, il comprend mieux les faiblesses et les impuissances, et, par condescendance, va jusqu'à exiger des personnes qu'elles ne se rendent pas trop misérables. Il est, si je puis emprunter une comparaison à nos institutions judiciaires, à la fois juge et juré : comme juge, il a le dépôt de la loi et le devoir de l'appliquer; mais, comme juré, il tient compte des circonstances atténuantes.

Fénelon est dur, il l'avoue, et comment ne le serait-il pas? Il a fait lui-même la règle qu'il applique, et la stricte exécution de cette règle est sa gloire personnelle. Plus il a de vertu et plus il est dur, car ce qui est possible à sa vertu, comment souffrirait-il qu'il fût impossible à autrui? Cette dureté est l'inévitable conséquence de toute doctrine née du sens propre, et plus on a de vertu, plus on s'y doit opiniâtrer. Toutefois Fénelon sent qu'il doit paraître dur; mais c'est encore un

autre effet du sens propre, qu'on s'y attache davantage dans le moment même qu'on en voit l'excès. Il se mêle d'ailleurs aux aveux de Fénelon sur sa dureté cette constante préoccupation de plaire dont parle Saint-Simon. Dans cette peinture de lui-même, dont on a vu plus haut quelques traits : « Je me sens, dit-il, un attachement foncier à moi-même. » Voilà la confession naïve du sens propre. Les excuses au duc de Bourgogne et à la duchesse de Chevreuse : « J'écris en fou, pardon de ce que j'ai écrit de trop dur, » c'est le même aveu, avec ce mélange du désir de plaire.

VI. — DU CHIMÉRIQUE DANS LES DOCTRINES LITTÉRAIRES DE FÉNELON.

La chimère d'une perfection impossible est la seule cause des erreurs littéraires de Fénelon, et, en particulier, de ses étranges théories sur la langue et la poésie françaises.

Notre langue ne lui paraît pas assez riche. C'est trop peu de regretter la désuétude de quelques mots expressifs des siècles précédens; il demande l'introduction de mots nouveaux. Il vante à cet égard la liberté dont jouissent les Anglais, chez lesquels chacun est maître souverain de la langue de tous. Il est vrai que ces mots nouveaux ne doivent avoir pour objet que de rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, plus harmonieuse, qu'il faudra faire choix d'un son doux et éloigné de tout équivoque; mais qui sera chargé de faire ce choix? Qui Fénelon accrédite-t-il pour fabriquer des mots de ce titre? L'Académie française. Ses membres hasarderont ces mots dans la conversation; on les essaiera, sauf à les laisser, s'ils déplaisent. C'est ce puéril travail de découvertes sans audace et de créations à froid que Fénelon propose à l'Académie! Richelieu l'entendait bien mieux, à mon avis, lui qui fondait ce grand corps pour discipliner la langue et la fixer! Et Bossuet, lui qui voulait que l'Académie française défendît cette langue contre la mobilité des caprices populaires! Ces deux grands esprits avaient senti qu'en matière de langage la liberté se fait elle-même sa part, et plutôt trop grande que trop petite; que tout favorise le changement et l'innovation, notre mobilité, nos modes, la faiblesse humaine qui ne sait pas se fixer, même à ce qu'elle préfère, la vanité qui engendre tant d'inventeurs, l'ignorance qui pense créer ce qui a été fait. Fénelon ne trouve pas ces tendances assez fortes. Il se met du côté de la liberté, comme si elle avait besoin d'aide, contre la discipline, qui ne parvient pas à se maintenir, même

avec l'appui de la puissance publique. J'aimerais autant un moraliste qui se rangerait du côté de la complaisance mondaine contre le devoir.

Que dire de cette chimère de mots nouveaux introduits par l'Académie française et essayés d'abord dans les conversations? Comment Fénelon, qui écrit de génie, a-t-il parlé d'abandonner, même à un corps si considérable, ce qui est le plus beau privilége du génie, la vraie liberté en fait de langage? car n'est-ce pas au génie seulement qu'il appartient, non de créer par voie d'essai et de tâtonnement, mais de tirer du sein même de la langue un mot, un tour, qui exprimeront une idée immédiatement vraie pour tous les esprits cultivés? Si les académies pouvaient avoir un emploi quelconque en cette matière, ne serait-ce pas plutôt celui de vérifier si l'écrivain aurait frappé juste, si l'idée serait dans l'esprit humain et le mot dans le génie de la langue, et d'en consigner les raisons dans leurs vocabulaires?

Fénelon n'estimait pas que ce fût assez d'introduire des mots nouveaux, il en voulait de composés, comme dans la langue grecque, où du moins une admirable syntaxe règle toutes ces combinaisons, et comme dans la langue allemande, qui les permet au premier venu et qui souffre tout de tout le monde. Enfin, pour qu'il n'y eût pas une seule des causes de la ruine des langues qui ne pût s'autoriser de ce grand nom, il recommandait, à titre de *nouveauté gracieuse*, de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble. Or, par quoi périssent les langues, sinon par l'abus des mots nouveaux et les rapprochemens, parmi les mots en usage, de ceux qui n'ont pas coutume d'aller ensemble? C'est à cette double marque que l'on reconnaît les écrivains des époques de décadence. Heureusement les écrits de Fénelon donnent un démenti à sa doctrine, car, en même temps qu'il s'interdit tout ce qu'il conseille, aucun écrivain n'a mieux prouvé que, pour l'abondance des mots et la liberté du tour, nous n'avons rien à envier à personne.

Voici d'autres énormités. Il se plaint de notre versification (1), qui perd plus, dit-il, qu'elle ne gagne par les rimes. Il en donne pour raison les sacrifices de pensée qu'on fait à la richesse de la rime, quoique le contraire éclate à toutes les pages de tous les grands poètes contemporains. Dans une lettre à Lamothe-Houdard, qu'il met fort à l'aise par ces nouveautés, il fait un procès à la rime. « Elle gêne plus qu'elle n'orne le vers; elle le charge d'épithètes; elle rend souvent la diction forcée et pleine de vaine parure. En allongeant les discours,

(1) Lettre sur les occupations de l'Académie française.

elle les affaiblit; souvent on a recours à un vers inutile pour en amener un bon... Nos grands vers sont presque toujours languissans ou raboteux. » Et Lamothe, enchanté, répond à Fénelon : « Je défère absolument à tout ce que vous alléguez contre la versification française. » Je le crois bien. Quel poète médiocre ne s'empresserait d'en croire celui qui lui ouvre une facilité ou lui prête une excuse? Et pourtant, disons-le à l'honneur de Lamothe, le peu qui est allégué, dans cette correspondance, à la décharge de notre versification et en faveur de la rime, c'est Lamothe qui le dit. Il remarque avec raison que « de la difficulté vaincue naît un plaisir très sensible pour le lecteur. » C'est beaucoup pour Lamothe, mais c'est trop peu pour nous. Non, le plaisir divin qu'on goûte à lire de beaux vers ne vient pas de la difficulté vaincue, mais de la plénitude de sens qui résulte de la propriété des termes jointe à l'exactitude de la rime. Fénelon aurait-il donc été moins sensible à ce plaisir que Lamothe-Houdard? Il est vrai que le langage d'Auguste dans *Cinna* lui paraît emphatique, et qu'il met la prose de Molière, quoiqu'il ne la trouvât pas assez naturelle, au-dessus de ses vers, « où il a été gêné, disait-il, par la versification française. »

Mais la rime n'est pas la seule gêne pour notre poésie; il en est une autre plus incommode peut-être : ce sont nos habitudes de langage direct, c'est la rigueur de notre syntaxe, c'est cette place fatale que chaque mot occupe dans la phrase, « ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence. » Pour y remédier, Fénelon propose l'inversion. Il en fait valoir fort ingénieusement les avantages. C'est comme si quelque contemporain de Cicéron ou de Virgile eût blâmé, dans la langue latine, l'usage des inversions et l'incommodité du sens suspendu, et eût demandé le langage direct. Une singulière inquiétude d'esprit empêchait Fénelon de reconnaître que le génie des langues tient à des circonstances, *fatales* en effet, mais que par cela même il faut accepter, cette fatalité n'en étant que le caractère immuable, et la marque même de la personnalité d'un peuple. Ces exemples d'inversions gracieuses tirées de Virgile ne prouvent rien; car que voulait Virgile, par ses inversions si habilement ménagées, sinon ce que voulaient, en menant leurs lecteurs droit au sens par l'ordre naturel et logique des mots, Corneille, Racine et Molière? La même chose : rendre leurs peintures sensibles, frappantes, et parler au génie de leur pays par le génie même de sa langue.

A la vérité, Fénelon ne demande pas qu'on substitue complètement

l'inversion à l'ordre direct; il veut seulement un mélange insensible des deux procédés. On commencera par des inversions douces et à peine sensibles, et, si l'usage s'en établit, on les hasardera en plus grand nombre. Langue vraiment chimérique, que celle qui réunirait ainsi les caractères les plus indigènes, en quelque sorte, des autres langues, les inversions du latin, les composés du grec, et notre langage direct! On ne relèverait pas cette chimère, si elle était sans danger; mais l'histoire des langues ne prouve que trop combien leur nuisent ces théories imaginées pour les enrichir. Tandis qu'elles cherchent des qualités d'emprunt, elles perdent leurs qualités naturelles, et l'on sait combien cette corruption est rapide, les esprits ne pouvant s'attacher à la chimère du mieux sans que le bien leur devienne haïssable et rebutant comme le mal. Notre siècle a vu se renouveler les théories de Fénelon, et nous savons, pour en avoir été témoins, avec quelle ardeur une langue se précipite dans cette imitation des autres langues, ou plutôt dans cette abdication d'elle-même. Trouver, dans l'étude même du génie d'une langue, le secret de ses beautés et les raisons de s'y plaire paraît plus propre à l'enrichir que d'envier aux autres langues leurs avantages; à quoi servent en effet ces regrets de certaines qualités qui nous manquent, sinon à nous empêcher de voir les singuliers priviléges que nous avons?

Je ne souffre pas beaucoup de voir cette vaine ambition dans un écrivain médiocre, car se plaindre qu'on n'a pas assez de sa langue pour exprimer ses idées est la marque qu'on croit avoir assez d'idées pour remplir plusieurs langues; c'est de la vanité qui sied bien où est la médiocrité. Dans un homme supérieur, c'est je ne sais quelle inquiétude d'esprit déplorable et une sorte d'impiété du génie. A la vérité, avec un degré de plus de génie, on se préserve de ces illusions. Voit-on Molière se plaindre de notre poésie et la trouver trop étroite pour son abondance incomparable? Bossuet accuse-t-il de timidité notre langage direct, et ne s'est-il pas fait dans notre syntaxe une syntaxe particulière pour toutes ces hardiesses sublimes, pour cette impétuosité de naturel, pour ce langage à la fois si étonnant et si attendu? Dans le peu qu'il a écrit sur notre langue, il l'estime si excellente, qu'au lieu d'engager l'Académie, comme fait Fénelon, à y introduire des mots nouveaux et composés, et à y faire arriver tout doucement les inversions, il la convie à se constituer gardienne de ce dépôt, et à la défendre contre les changemens. Si, au contraire, dans le temps de Molière et de Bossuet, quelqu'un n'est pas tout-à-fait content de notre langue ou s'avise de regretter ce

qui lui manque, c'est quelque écrivain éminent, non toutefois jusqu'à ce degré suprême, c'est La Bruyère (1), c'est Fénelon, que je consens à placer bien haut, pourvu que ce soit au-dessous de Molière et de Bossuet.

Par toutes ces théories, auxquelles se mêlent d'ailleurs tant de vérités de détail, ou fortes, ou délicates, qui les atténuent souvent ou les contredisent; par cette ardeur de toucher à toutes choses, par tant de mobilité et d'inquiétude, par ce mélange de l'esprit de domination et de l'esprit de liberté, Fénelon appartient au XVIIIe siècle. Un prêtre, un archevêque, est le véritable précurseur de la philosophie. Pourquoi le XVIIIe siècle l'a-t-il si fort vanté? Parce qu'il s'y est reconnu.

Sa doctrine de l'amour pur et désintéressé, qui se conforme par déférence au culte extérieur, mais qui peut s'en passer, où mène-t-elle, sinon au déisme du XVIIIe siècle?

Qu'est-ce que le *Télémaque*, sinon le premier roman philosophique de notre langue?

Qui sortira de ces critiques si vives, et, eu égard au temps, si indiscrètes du gouvernement de Louis XIV, sinon ce formidable esprit d'analyse qui va discuter, et qui aura la gloire de dissoudre la société monarchique et catholique du XVIIIe siècle?

Où nous conduisent les théories sur l'insuffisance de notre langue, sinon au relâchement de cette langue, et les critiques contre la tyrannie de la rime, sinon à la ruine de l'art d'écrire en vers?

Ce moi qui remplit tous les écrits de Fénelon, le moi de Montaigne, humilié par Pascal, presque anéanti par le jansénisme, qui l'avait effacé de tous les écrits, mais qui reparaît dans Fénelon si pétulant, si inquiet, si téméraire, malgré tant de graces, qu'est-ce autre chose que le moi des écrivains du XVIIIe siècle?

Qu'est-ce que le sens propre, l'expérience personnelle, dont Fénelon est l'organe, sinon l'esprit même de l'ère de la philosophie?

Voici le premier auteur du XVIIe siècle que je lis avec inquiétude et défiance. La vérité même y a je ne sais quoi de personnel à l'écrivain qui lui donne le même air qu'à l'erreur. Elle est séduisante comme une nouveauté qui n'engage personne, plutôt qu'imposante comme une loi qui oblige la nature humaine. Elle plaît, mais elle n'inspire pas l'obéissance. C'est du bonheur, c'est le fruit d'une veine heureuse, et voilà pourquoi l'auteur l'impose aux autres comme une vue propre,

(1) La Bruyère se plaint de l'appauvrissement de la langue au chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*.

plutôt qu'il ne leur en fait le partage comme le bien de tous. Ce que Fénelon confesse de la contradiction de son fonds, « qui lui fait trouver faux, dit-il, un moment après, ce qu'il vient de dire, » je l'éprouve même de ce qu'il exprime de plus vrai; j'ai peur, un moment après, qu'il ne me paraisse faux. Il y a de l'humeur et de la fortune jusque dans ses vues les plus justes, et il semble que la vérité, pour cet esprit supérieur, soit moins cet idéal dont la recherche anime et console la vie qu'un moyen de faire triompher la personne.

Quant aux erreurs, en si grand nombre, où il est tombé, le caractère en est le même que celui des vérités; elles y paraissent moins de l'humanité que d'un homme. Fénelon se trompe, non par l'imperfection humaine, mais par l'effet de l'emportement de la passion. Où Bossuet cesse de voir la vérité, on sent que c'est notre nature qui fléchit comme sous une recherche au-dessus de ses forces. Fénelon n'est jamais plus triomphant qu'en pleine erreur. Cela est tout simple. Par la même instabilité d'esprit qui lui faisait trouver faux ce qu'il avait dit, il devait trouver invinciblement vrai ce qu'il disait de faux, au moment où il le disait. Je me trouble, je me sens confondu dans ce mélange d'erreurs et de vérités venues d'un fonds où l'on n'en fait pas toujours la différence, et ce manque d'autorité, même aux endroits où le ton de l'autorité domine, me laisse ma triste liberté que j'avais si doucement abandonnée à Bossuet.

Ne sont-ce pas là des traits de ressemblance frappans entre Fénelon et les écrivains du XVIIIe siècle?

Mais, si ce grand esprit est tombé dans toutes les erreurs attachées au sens propre, il a toute la gloire d'invention et de nouveautés solides que le sens propre pouvait donner de son temps. Dans tous les ordres d'idées où l'on a vu la part du chimérique, il y a la part des réalités, des vérités pratiques et bienfaisantes. L'esprit de discipline avait tout dit dans Bossuet; il fallait que l'esprit de liberté parlât à son tour, et c'est par la plume de Fénelon qu'il a revendiqué ses droits, non moins légitimes que ceux de l'esprit de discipline. La plus solide de toutes les nouveautés de ce grand homme est d'avoir indiqué au XVIIIe siècle sa véritable tâche : l'application au bien-être de la nation de toutes ces vérités dont le choix et l'expression durable sont la gloire du XVIIe. Jusqu'à Fénelon, le christianisme n'avait mis de prix à la vie des hommes qu'au regard de la religion, et à cause du sacrifice inappréciable dont leur régénération a été achetée. Fénelon fut le premier qui y mit du prix dans l'ordre de la société, et au point de vue des biens et des maux de la vie présente. A la charité chrétienne, il ajouta

l'amour de l'humanité, cette passion sublime qui devait échauffer tous les écrits du XVIIIe siècle. *Télémaque* est comme une première déclaration des droits des peuples, et le grand caractère de ce livre, c'est que les doctrines en sont formées d'un doux mélange de la charité chrétienne et de la philosophie.

J'admire beaucoup moins certaines nouveautés de détail, ces projets d'assemblées libres et se réunissant régulièrement, et tous ces pressentimens du gouvernement représentatif dont on a beaucoup trop loué Fénelon. L'invention ne lui en était pas propre, car l'Angleterre lui en fournissait des exemples; et elle pouvait bien être un manque de convenance à cause de son caractère, et d'à-propos à cause de son temps. Dans ces théories, le nouveau, tel que Fénelon l'imagine, est si incompatible avec ce qu'il veut conserver du passé, que ce n'est qu'une difficulté de plus ajoutée à toutes celles qu'il veut résoudre, outre qu'à y regarder d'un peu près, si les abus de la monarchie absolue y sont fort justement attaqués, c'est plutôt au profit de la noblesse que du peuple. Que le désir de trouver pour notre société nouvelle des origines merveilleuses, jusqu'au sein de la cour de Louis XIV, ne nous trompe donc pas sur les vues politiques de Fénelon; tout cela est du domaine du chimérique, et la gloire des inventions durables en ce genre doit être laissée tout entière aux héroïques novateurs de 1789.

VII. — PAR QUELLES QUALITÉS FÉNELON APPARTIENT AU XVIIe SIÈCLE.

En écrivant ce qu'on vient de lire, je n'ai pas été sans scrupule sur la sévérité de quelques-unes de mes remarques, ni sans inquiétude sur leur justice. Non que j'aie douté de ma sincérité : l'écrivain qui n'effacerait pas à l'instant tout ce qu'il ne pourrait pas donner pour vrai selon sa nature et ses lumières ne serait pas digne de ce nom; mais peut-être, pour échapper aux séductions dangereuses, ai-je fermé les yeux à certaines graces solides. Aussi n'est-ce pas sans une sorte de soulagement que j'entre dans l'examen ou plutôt dans l'admiration des vrais titres de Fénelon, de ce qui a fait de l'archevêque de Cambrai l'un des plus grands écrivains du XVIIe siècle.

Il a toutes les qualités des plus illustres : le goût du vrai, qui perce jusque dans ses erreurs, lesquelles n'en sont le plus souvent que l'excès; — l'amour de la règle, qu'il porte jusque dans les insurrections du sens propre, car il n'est pas un écrivain de son temps qui parle plus souvent de la règle, et qui en répète en plus d'endroits le

mot; — l'accord du caractère et des écrits, par où les plus grands esprits de ce siècle en sont aussi les plus honnêtes gens; — l'éducation par les deux antiquités chrétienne et païenne : par la première, pour la science de l'homme; par la seconde, pour la méthode; — enfin toutes les qualités de langage qui font durer les livres français : la clarté, la précision, la propriété, avec un tour vif et facile qui paraît comme la physionomie de ce grand homme dans sa ressemblance avec ses contemporains.

Il est d'autres nuances de cette physionomie. C'est d'abord un naturel qui diffère du naturel commun à tous les écrivains du XVIIe siècle par la facilité qui le rend plus aimable. Dans cet homme à qui Bossuet trouve de l'esprit à faire peur, vous n'en surprendriez jamais l'affectation : c'est ce feu qui, au dire de Saint-Simon, sortait de ses yeux comme un torrent. Il y a dans Fénelon je ne sais quelle plénitude qui fait qu'il ne cherche jamais ce qu'il va dire, et que toutes ses pensées sur chaque objet sont toujours prêtes. Les paroles lui coulent des lèvres sans interruption et sans efforts. Toutes n'ont pas le même poids, mais toutes sont naturelles, et les plus profondes ne paraissent pas avoir été tirées de plus loin ni s'être présentées plus laborieusement que les plus ordinaires. En lisant Fénelon, on est poursuivi des images de ces hommes divins qu'il admirait tant dans les livres d'Homère, lesquels répandaient les paroles ailées et tenaient les peuples suspendus à leur bouche d'or.

Un autre trait propre à Fénelon, c'est la vivacité et la variété de son goût pour les choses de l'esprit, et la liberté pleine de candeur avec laquelle il en porte des jugemens. Aucun moderne n'a mieux senti les graces du paganisme que cet archevêque chrétien. Le génie de Molière n'a pas pu désarmer Bossuet jugeant le comédien avec la sévérité des canons. Fénelon, sans songer à la profession de Molière, loue l'*Amphitryon* et admire *l'Avare*. Plus libre que Pascal, qui parle trop dédaigneusement des poètes, quoiqu'il connût les anciens et qu'il écrivît après *le Cid*, Fénelon est plein de leurs vers : il pense avec eux tout haut, comme Montaigne, et cite Horace d'abondance, comme Bossuet les pères de l'église. Le *Télémaque* est inoui, si l'on regarde la robe de Fénelon, la tyrannie de l'étiquette au temps de Louis XIV, et même certaines convenances plus respectables. Bossuet en est scandalisé. « La cabale admire cet ouvrage, écrit-il à son neveu; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre (1). » Oui,

(1) Lettre de Bossuet à son neveu.

si ce prêtre eût failli dans la foi ou dans la conduite; mais un tel livre rehaussait la vertu du chrétien resté pur dans ce penchant presque païen pour le paganisme, et ce qui n'eût été qu'une inconvenance dans un caractère et avec des talens médiocres était une supériorité d'esprit dans un prêtre vertueux et dans un homme de génie.

C'est peut-être par cette liberté ingénue que les écrits de Fénelon sont à part dans cette famille de chefs-d'œuvre. Je ne parle que de ses écrits de choix. Le *Traité de l'éducation des filles*, par exemple, n'est pas un livre timide où l'on sente la retenue ecclésiastique ni le scrupule d'un auteur n'ayant pas toujours pensé chastement sur ce sujet, et qui craindrait de laisser échapper des vérités indiscrètes. Tout ce qui s'y rapporte au caractère des femmes y est dit librement et peint au vif. Le jeune prêtre qui écrivait ce traité pour les filles de Mme de Beauvilliers a pénétré au fond de ces natures délicates avec un regard qui n'est ni curieux et indiscret comme celui d'un homme du monde, ni honteux et détourné comme celui d'un novice qui aurait peur de mettre son imagination sur de telles matières. Écrit pour une mère de famille, il n'y manque rien de ce qu'une mère de famille éclairée et forte doit savoir sur un si cher sujet (1). En revanche, il ne s'y trouve rien pour qui ne chercherait pas dans la connaissance des femmes un moyen de les rendre plus solides et plus heureuses. Et pourtant, admirable fruit de la science reçue dans un cœur pur! la femme est tout entière dans ces charmantes analyses de la nature de la jeune fille; mais on l'y voit du même œil et dans le même esprit que Fénelon lui-même. Ses peintures instruisent et purifient tout ensemble. Comme le sublime auteur de la Vénus de Milo, il sait nous faire voir la beauté nue innocemment.

La liberté qui anime les belles pages du *Traité de l'existence de Dieu* est d'une autre sorte. Quoique l'esprit chrétien y domine, et que ce soit le prêtre de la religion révélée qui démontre le premier dogme de la religion naturelle, on y sent le disciple de Descartes cherchant Dieu par-delà la foi, et pensant à ceux qui n'en peuvent recevoir la connaissance que par la raison. Il ne craint pas d'emprunter des preuves aux païens. Tantôt il raisonne de cette vérité sublime avec la subtilité de Socrate et de Platon, tantôt il la rend familière et accessible à tous par l'aimable et facile rhétorique de Cicéron. Ce qui se voit du chrétien dans ce traité, c'est un désir plus vif

(1) Fénelon avait pris ses observations au couvent des Nouvelles-Catholiques, dont il était directeur.

et plus tendre de persuader ceux qui le liront, et un choix de preuves qui s'adressent au cœur. Fénelon a voulu intéresser toutes les facultés de l'homme à une connaissance si capitale.

On peut faire, sur ces deux traités, une remarque qui s'applique à presque tous les ouvrages de Fénelon : c'est que le commencement en vaut mieux que la fin. On en lit les premières pages avec délices; on est tout d'abord au milieu du sujet. Ce qu'il a de vif, d'intéressant, d'essentiel, paraît dès le début. Ce sont ces pensées justes que Fénelon a toutes prêtes sur toutes choses. Peu à peu on sent de la fatigue, et il faut quelque effort pour aller jusqu'au bout. Le sujet ne se développe pas, et l'esprit de l'auteur s'épuise. Après avoir donné toutes les bonnes raisons, il en vient aux raisons menues ou douteuses, ou aux subtilités du sujet. Tout ce qu'il en savait et tout ce qu'il en pouvait voir, il l'a su et il l'a vu en prenant la plume, et il y est entré avec une aisance et une grace charmantes. Vous diriez une conversation forte, solide, éblouissante, qui dégénérerait en un traité. Fénelon commence par où les autres finissent. C'est par cette raison, entre autres, qu'il est inférieur, dans les sermons, à Bossuet et à Bourdaloue, malgré des passages très brillans et d'heureux changemens au patron commun. Il ne sait pas composer, faire un plan, tracer un chemin, mener l'auditeur au but par des raisons qui se fortifient en s'enchaînant. S'il l'enlève dès les premières paroles, il ne le soutient pas. Notre esprit ne prétend point régler le pas des auteurs; qu'on nous fasse courir dès le début, nous nous y prêtons sans peine, pourvu qu'une fois lancés on ne nous arrête point tout court, et que nous ne nous croyions pas arrivés quand nous ne sommes qu'à moitié chemin. Peu importe sur quel ton l'on commence, pourvu qu'on s'y soutienne, et, si vous me ravissez au-dessus de la terre, prenez garde de me laisser tomber.

Tout est charmant dans les *Dialogues sur l'Éloquence* et la lettre sur les *occupations de l'Académie française*. Les *Dialogues* sont une imitation du Gorgias de Platon, et Fénelon s'est heureusement inspiré de cette méthode de Socrate amenant peu à peu son interlocuteur, par la douce insinuation de la logique familière, à se dépouiller de ses préjugés et à se laisser surprendre en quelque sorte par la vérité. De la même façon que Socrate tire de Gorgias, par mille adresses de discours, l'aveu qu'il n'est qu'un sophiste, Fénelon fait revenir l'interlocuteur de son admiration pour la méchante éloquence; mais cette imitation est si naturelle, et les raisons que donne Fénelon sont d'ailleurs si propres à l'objet qu'il traite et au génie de notre pays, qu'on

peut regarder ces *Dialogues* comme l'un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue.

Ces *Dialogues* me font penser aux *Dialogues des Morts* du même auteur, lesquels furent composés pour le duc de Bourgogne sur le modèle de ceux de Lucien. La morale n'y dépasse point l'âge et l'intelligence d'un enfant, et l'histoire y est touchée plutôt que traitée. Ils plaisent cependant, même aux personnes mûres, par cette manière ingénieuse de mêler de sages préceptes à de curieux détails sur la vie des personnages historiques, sur leur temps, sur les mœurs de leur pays, et de faire converser et se quereller entre eux quelquefois les grands hommes sur les actions qui les ont rendus célèbres.

Je ne trouve, chez les anciens, que l'*Épître aux Pisons* qui soit comparable à la lettre de Fénelon sur les *occupations de l'Académie*. Les vers d'Horace, aux endroits familiers, ressemblent à la prose de Fénelon, comme celle-ci, dans tout le cours de la lettre, a le tour vif, concis, aimable, des vers d'Horace. La pensée générale en est excellente; c'est partout le simple, le vrai, le naturel, que recommande Fénelon, et chacune de ses phrases en est comme un modèle. Les erreurs même de critique que j'ai dû y noter comme des effets du chimérique sont d'un homme qui se trompait quelquefois de route en visant à l'idéal. Les principes n'y sont qu'indiqués, mais d'une main si légère et si sûre, qu'ils flattent l'esprit en même temps qu'ils le règlent. L'ouvrage est plein de jugemens courts et complets sur les genres, et de portraits frappans des auteurs célèbres : ainsi les portraits de Cicéron et de Tacite, quoique esquissés d'une plume qui peignait à fresque et ne revenait point sur ce qu'elle avait écrit. Une mémoire heureuse, qui mêle à propos les citations décisives aux raisonnemens sur l'art, l'amour des anciens, qui n'empêche pas l'estime pour les modernes, cette même liberté ingénue dont j'ai parlé tout à l'heure, qui inspire à un prélat de judicieuses remarques sur la comédie, une littérature aussi variée que profonde, telles sont les séductions de ce charmant ouvrage, fruit de la vieillesse de Fénelon dans un siècle où la vieillesse n'était que l'âge mûr de la raison.

Cet idéal du vrai, du simple, du naturel, de l'aimable, qu'il a pris plaisir à y tracer, est l'image même de son génie. Sa critique littéraire va au même but que sa conduite : plaire aux lecteurs, dans les écrits, par la simplicité, l'amour du vrai, la candeur; dans la conduite, par la vertu. Il veut que l'agréable attire à la règle, que l'instruction soit du plaisir, que l'estime vienne de l'attrait. Ce n'est pas dommage que de tels hommes nous donnent leur goût particulier pour la règle du beau.

Bossuet, qui avait un autre idéal, donne une autre théorie. Où Fénelon recommande le simple, le naturel, l'aimable, Bossuet veut la grandeur des pensées et la majesté du style (1). Si la première théorie sent le désir de plaire, et vient d'un homme qui avait tout conquis par l'influence sur les personnes et par la conversation, la seconde sied bien à un homme qui avait fait sa fortune par la chaire et en parlant au nom de quelque chose de plus grand que lui.

Le caractère de la critique dans ces opuscules de Fénelon, c'est que les écrits n'y sont jugés que dans leurs rapports avec les actions. Quant à cette sorte de scolastique littéraire, née de la mauvaise fertilité des derniers temps, qui distingue le fond de la forme, l'art de son objet, l'écrivain de l'homme, elle ne trouverait pas dans Fénelon autorité pour un seul de ces principes d'invention récente qui ont corrompu le goût de notre nation. L'écrivain n'est pour Fénelon que l'honnête homme qui excelle à bien dire, et ne s'adresse, dans le lecteur, qu'à l'honnête homme qui cherche le vrai pour s'y conformer. Il aime les lettres pour leur influence bienfaisante. Il est plein de vues sur les qualités et les effets des ouvrages de l'esprit, et de jugemens délicats et profonds sur tous ceux qui nous servent de modèles. Voici des traits qu'on ne trouve que dans Fénelon. Parlant de Démosthène, « il se sert de sa parole, dit-il, comme un homme modeste se sert de son habit pour se couvrir. » Image à la fois sévère et aimable qui devrait être toujours présente à ceux qui manient la parole ou la plume. Un écrit qui ne persuade pas quelque vérité ou ne redresse pas quelque erreur, une peinture qui ne fait pas aimer le beau ou haïr le laid, un ouvrage d'esprit où l'auteur ne communique pas avec le lecteur par la meilleure partie de lui-même, n'est qu'une production méprisable ou un vain jeu d'esprit.

Il est temps d'en venir au titre le plus populaire de Fénelon, au *Télémaque*. Cette théorie du simple, du naturel, de l'aimable, c'est là qu'il l'a réalisée. De tous les ouvrages écrits dans notre langue, celui-là est peut-être le plus aimable.

Il fut composé de 1693 à 1694, et il eut tout d'abord le malheur d'être trop admiré par les étrangers. Les rois qui faisaient la guerre à Louis XIV trouvèrent beau de l'insulter par l'affectation de leurs égards pour Fénelon, et de leur admiration pour le *Télémaque*. Il

(1) Dans son discours de réception à l'Académie française, à l'endroit où il parle si magnifiquement de la langue française, on trouve jusqu'à trois fois en quelques lignes les mots *majesté* et *majestueux*.

n'échappa d'ailleurs à personne que, soit calcul, soit plutôt un hasard auquel l'auteur ne songea pas à se dérober, le *Télémaque* fût en mille endroits une critique du caractère personnel de Louis XIV et des actes de son gouvernement. Fénelon eut à s'en défendre plus d'une fois. Écrivant le *Télémaque* dans le temps qu'il était le plus comblé par le roi, « il eût été, écrit-il à Michel Letellier, non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, d'y vouloir faire des portraits satiriques et insolens. — Il est vrai, ajoute-t-il, que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. » Nul n'a le droit de ne pas croire Fénelon sur parole. Sa vertu n'est pas une moindre gloire pour notre nation que son esprit. Je ne remarquerai donc pas que la fameuse lettre à Louis XIV, écrite spontanément ou commandée, respire la prévention la plus amère et la plus violente, et que si Fénelon s'y est montré si dur pour Louis XIV, quoiqu'il n'eût rien perdu de sa faveur, il est douteux que, disgracié et relégué à Cambrai, il vît les fautes du vieux roi d'un œil moins prévenu. Là, comme dans sa querelle sur le quiétisme, sa bonne foi l'aveuglait. En enseignant le pur amour, il croyait rester orthodoxe; de même, en composant une peinture des rois absolus de traits pris à Louis XIV, il croyait avoir gardé les égards et la reconnaissance. La suite de sa lettre à Letellier le fait voir : « Plus on lira cet ouvrage, dit-il, plus on verra que j'ai voulu *dire tout*, sans peindre personne de suite. » On n'en veut pas davantage. Si Louis XIV n'est pas peint de suite dans *Télémaque*, *tout* y est *dit* sur Louis XIV.

Que sont, en effet, ces exhortations de Mentor à Idoménée, pour qu'il fasse fleurir l'agriculture, qu'il mette la paix avant la guerre, qu'il procure avant tout à son peuple l'abondance des alimens; qu'il se défende des détails; qu'il ne se mêle point des différends entre les prêtres des dieux, et qu'il étouffe les disputes sur les choses sacrées dès leur naissance; qu'il ne montre ni partialité ni prévention en ces matières : qu'est-ce que tout cela, sinon une critique des guerres de Louis XIV, de ses bâtimens, de sa passion pour les détails, de son intervention dans les disputes religieuses, de sa prévention dans celle du quiétisme? A qui, sinon à Louis XIV dans la personne d'Idoménée, Mentor conseille-t-il de ne point marier contre leur gré des filles riches à des généraux ruinés à la guerre?

Comme Idoménée est modelé sur Louis XIV, Télémaque est modelé

sur le duc de Bourgogne. Ce Télémaque, pour lequel « il ne fallait jamais rien trouver d'impossible, et dont les moindres retardemens irritaient le naturel ardent, » c'est le duc de Bourgogne, « s'emportant, dit Saint-Simon, contre la pluie, quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. » A la vérité, le moment de colère passé, la raison le saisissait et surnageait à tout; il sentait ses fautes et il les avouait, « et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. » Ainsi fait Télémaque, lorsqu'au sortir de ses emportemens, « retiré dans sa tente, aux prises avec lui-même, on l'entend rugir comme un lion furieux. » Cet orgueil, cette hauteur inexprimable, que note Saint-Simon dans le duc de Bourgogne, c'est l'orgueil, c'est la hauteur où Pénélope a nourri Télémaque malgré Mentor. Il n'est pas jusqu'aux effets de ses bons soins sur le naturel du duc de Bourgogne, que Fénelon n'ait représentés dans les changemens de Télémaque sous l'habile main de Mentor. J'en vois une vive image dans la comparaison de Télémaque à un coursier fougueux qui ne connaît que la voix et la main d'un seul homme capable de le dompter, et que Mentor arrêtait d'un seul regard dans sa plus grande impétuosité. On disait les mêmes choses de l'influence extraordinaire de Fénelon sur son élève.

Enfin Mentor n'est en mille endroits que Fénelon lui-même. La politique qu'il enseigne à Salente rappelle la politique de la lettre à Louis XIV, et de ces trop fameux mémoires où le chimérique donne de si étranges conseils. La morale de Mentor est copiée des *Directions pour la conscience d'un roi*, et le trop grand nombre de prescriptions fatigue dans le roman comme dans l'ouvrage de direction. Télémaque en est accablé, et peut-être faut-il voir une image du découragement où tombait le duc de Bourgogne lui-même dans cette peinture du fils d'Ulysse disant naïvement à Mentor : « Si toutes ces choses sont vraies, l'état d'un roi est bien malheureux; il est l'homme le moins libre et le moins tranquille de son royaume; c'est un esclave qui sacrifie son repos pour la liberté et la félicité publique. »

Ce mélange du roman et de l'allusion dans le *Télémaque* est l'une des causes du froid qu'on y sent, quoique le plan en soit heureux, le récit rapide, et que l'ouvrage soit écrit de verve. La vérité manque souvent à ces caractères formés de traits qui appartiennent à des civilisations si différentes. On s'habitue difficilement à ce petit roi grec, tantôt gourmandé et conseillé comme aurait pu l'être Louis XIV par un confesseur pénétré de ses devoirs, tantôt faisant des fautes que ne comportaient ni son temps ni son état, afin de donner matière à des critiques qui s'adressent à un autre temps et à un autre état. Mentor

ne cache pas assez Fénelon. Nous sommes presque plus souvent à Versailles qu'à Salente, et tantôt il semble voir Télémaque recevant des conseils pour régner sur la France du XVIIIe siècle, tantôt le duc de Bourgogne instruit à gouverner quelque jour l'île d'Ithaque. Au moment même où l'imagination de l'auteur nous emporte dans le monde d'Homère, une allusion, un détail emprunté à un autre monde, un anachronisme de politique ou de morale, nous ramènent au temps de la guerre de la succession et du quiétisme.

Une autre cause du froid de cet ouvrage, c'est que l'Olympe païen y est représenté par un chrétien et l'amour par un prêtre. Homère a peint ses dieux comme son temps les voyait. Leurs images remplissaient les terres et les mers. Sans cesse mêlés parmi les mortels, on les attendait comme des hôtes, et on croyait quelquefois saluer un dieu dans l'étranger qu'un visage noble, un air de majesté, distinguaient des autres hommes. Virgile, dit-on, ne croyait pas aux dieux qu'il a chantés : je le veux bien, quoiqu'il soit plus sage de laisser la chose en doute; mais il vivait dans un temps où Auguste élevait des temples à Mars vengeur, à Apollon, à Jupiter tonnant; où, pour lui complaire, de riches citoyens construisaient le temple d'Hercule, celui des Muses, celui de Saturne. Virgile voyait les statues des dieux dans ces temples; il croyait aux dieux d'Homère; n'a-t-il pas respiré l'ambroisie qui émanait de la chevelure de Vénus? Homère et Virgile avaient trouvé les traits de leurs dieux, comme Raphaël l'ineffable beauté de ses vierges, au fond des esprits et des cœurs de leurs contemporains. Les dieux dont se sert Fénelon ne sont qu'une machine dans une fable. Son Jupiter est un souvenir de collége. En peignant Vénus après Virgile, il a craint sa propre imagination. Son Neptune et son Éole « aux sourcils épais et pendans, aux yeux pleins d'un feu sombre et austère, » ne sont que des figures rébarbatives. Les dieux de Fénelon ressemblent à ces vaines figures de la Vierge auxquelles s'essaient les peintres depuis que le protestantisme et la philosophie ont effacé de notre imagination cet idéal que Raphaël avait reçu de la foi du moyen-âge. Si nous ne sommes point touchés, comme Bossuet, du manque de convenance canonique du *Télémaque*, il n'est guère possible de n'y pas sentir une sorte de manque de convenance littéraire; mais il faut l'entendre dans le sens le plus doux et le plus respectueux pour Fénelon.

La même remarque s'applique à la peinture de l'amour. Calypso sait moins aimer que Didon abandonnée, et le fils d'Ulysse est plus pâle encore que le fils d'Anchise. Cette fiction de l'enfant Amour que

Calypso, pour se soulager de la flamme qui coulait dans son sein, donne à porter à sa suivante Eucharis, qu'est-ce autre chose qu'une manière de se dérober à des peintures interdites au caractère du prêtre? Eucharis inspire à Calypso une jalousie qui fait songer à celle d'Hermione. Cette prose agréable et facile, qui se joue autour du cœur et qui n'y pénètre pas, nous fait adorer les vers de Virgile et de Racine, qui sont comme la langue naturelle de l'amour.

Voici une dernière cause du froid dans le *Télémaque*. Les païens y sont trop chrétiens. Je ne veux point parler de certains principes de morale qui, pour n'avoir été clairement enseignés que par le christianisme, pouvaient se trouver au fond de quelqu'une des grandes ames du monde païen, d'un Socrate par exemple; il s'agit des principes que le christianisme seul a pu révéler à l'homme, parce qu'il a fait naître en lui la faculté qui les conçoit; il s'agit de ces vérités qui seraient demeurées inconnues à dix générations de Socrates se succédant dans le monde païen. En mêlant ces vérités aux vues de la sagesse antique et en faisant parler Mentor comme l'Évangile, Fénelon a plus d'une fois discrédité la plus belle morale par l'incompétence, si je puis parler ainsi, du personnage qui l'enseigne.

Ces défauts du *Télémaque* ne sont d'ailleurs sensibles qu'aux personnes assez instruites pour discerner tous les genres de convenances dans les ouvrages de l'esprit. Elles seules peuvent s'offenser de voir les vives couleurs de l'antiquité païenne s'éteindre sous le pinceau languissant ou timide d'un prélat chrétien. Aussi, un certain âge passé, *Télémaque* est-il peu lu, quoiqu'il soit plein de beautés qui vont aux esprits mûrs. Pour l'estimer son prix, il serait besoin de se rappeler, en le lisant, quel but s'est proposé Fénelon et pour quel lecteur il a écrit.

Fénelon voulait faire voir au duc de Bourgogne, dans un cadre propre à intéresser son imagination, tout le détail des devoirs qui l'attendaient sur le trône, et le munir en quelque sorte de bonnes impressions et de précautions efficaces sur tous les points de la conduite d'un roi. Aucun sujet n'y convenait mieux que les aventures de Télémaque. Quoi de plus ingénieux que de donner pour modèle de conduite au petit-fils de Louis XIV le fils d'un des plus grands rois de la Grèce héroïque? Quel dessein plus élevé, plus religieux, que de montrer dans l'élève de Mentor, quoique si bien doué par les dieux, fils d'une telle mère et d'un tel père, si accoutumé aux grands exemples, combien le secours des dieux lui est nécessaire pour ne point manquer à sa naissance ni à ses devoirs, et quel peu de mérite nous avons dans les actions qui nous honorent le plus aux yeux des hommes? Par le

choix du sujet, Fénelon mettait sans cesse son élève en présence de lui-même. Par la création du personnage de Mentor, il l'instruisait à rapporter tout l'honneur de ses belles actions à la protection divine, et, en lui inspirant le bien, il lui en ôtait l'orgueil. Par l'intérêt des détails, la grace des descriptions, la variété des aventures, il le ramenait à son insu, et comme par mille chemins agréables, au même but, à cet idéal sévère de la royauté juste, pacifique, bienfaisante, maîtresse de ses passions et dévouée au bien des peuples.

Dans le plan de Fénelon, cette invention de l'Olympe, que nous trouvons un peu froide, était heureuse et appropriée. Le jeune prince avait l'imagination accoutumée aux dieux d'Homère et de Virgile. Lui en donner des portraits vivans dans un récit tout plein d'ailleurs des usages, des mœurs, du beau ciel de la Grèce, c'était tout ensemble graver plus avant dans son esprit les beautés de ces grands poètes, et lui enseigner la vie par les images qui lui étaient le plus familières.

L'objet du roman y fait excuser pareillement le mélange des deux morales. L'âge du jeune prince et son peu de science lui dérobant cette sorte d'anachronisme, l'effet de la morale sur son cœur n'était point affaibli par des scrupules de savoir ou de goût. Ce n'était, après tout, que de la morale sublime mêlée à de l'excellente morale. Il y a même plus d'un endroit où ce mélange a produit les plus grandes beautés. Telle est la peinture du bonheur des justes dans les Champs-Élysées. Là, Fénelon n'a point suivi Homère et Virgile. Ceux-ci font consister ce bonheur dans la paisible continuation des soins qui occupaient les justes pendant leur vie. Les héros n'ont pas cessé d'aimer la guerre : les uns continuent de prendre soin de leurs armes et de mener paître leurs chevaux (1); les autres exercent leurs membres dans les jeux, ils luttent sur l'arène, ou bien ils dansent aux accens de la lyre d'Orphée. Ce bonheur, fort grossier, est plus dans l'esprit du paganisme que les douces joies de la contemplation que Fénelon prête aux ames heureuses dans des Champs-Élysées fort semblables au paradis chrétien; mais telle est l'excellence de l'art dans cette fiction, que, loin d'y être choqué de voir des héros païens heureux à la manière de nos saints, on croit lire quelques pages sublimes de Platon rêvant pour l'ame de Socrate, délivrée des liens terrestres, quelque félicité proportionnée à son intelligence et digne de sa vertu.

(1) . . . . . Quæ gratia currûm
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.
(Virgile, *Æn.*, VI.)

Enfin on trouve encore à louer, par l'intention de l'auteur, sa retenue dans la peinture de l'amour, Si, d'ailleurs, les traits généraux en sont exacts, et si la vérité se fait sentir sous la chasteté des images, comment ne pas savoir gré à Fénelon de n'avoir pas chatouillé par de fortes peintures de cette passion un jeune cœur qu'il formait pour y résister? Ne point toucher à l'amour dans un plan d'éducation eût été d'un précepteur éludant le plus délicat de ses devoirs; le peindre trop au vif, c'était risquer de faire sortir le mal du remède même. L'esprit infini de Fénelon et ce tact admirable que donne la vertu lui suggérèrent une peinture modérée qui avertissait son élève sans le troubler, et qui le prévenait contre l'amour avant qu'il eût à s'en défendre. Ce mérite de discrétion est d'ailleurs commun à tout l'ouvrage. Tout ce qui est du monde s'y voit au naturel, et il ne s'y voit rien qui fasse baisser les yeux. Nos biens et nos maux, nos ambitions, nos poursuites, les difficultés de la vertu, les douceurs du plaisir si rapides et si tôt changées en amertumes, tout y est peint avec une liberté chaste qui donne la connaissance sans la faire payer de l'innocence. Tant de périls qui nous sont signalés par ce livre, tant d'embûches, tant d'issues si surprenantes des desseins les mieux calculés, tant d'attention à avoir sur soi-même pour se garder des autres et de soi, tout cela nous ferait haïr le monde, ou nous en donnerait trop de crainte, si en même temps, par la beauté du spectacle des choses humaines, par la douceur que Fénelon a su attacher à l'activité, au devoir, aux victoires remportées sur soi, au bien qu'on fait, à l'espérance, on ne se sentait porté d'une généreuse ardeur à affronter les combats qui nous y attendent. L'impression générale que doit recevoir de la lecture du *Télémaque* tout jeune homme intelligent est un mélange d'appréhension et de résolution qui le prépare efficacement pour les luttes de la vie.

Telles sont les beautés du *Télémaque* comme ouvrage d'éducation. S'il est vrai que le lecteur cultivé et mûr peut y être touché des parties défectueuses, combien plus souvent n'est-il pas charmé par tant de rapidité dans le récit, de vérité dans les caractères, de grace et de fraîcheur dans les descriptions, par la profondeur sans affectation, par cette facilité qui nous donne la sensation d'une source jaillissante et intarissable! Il est tel livre où Fénelon n'est pas moins inventeur qu'Homère, et n'a pas moins de douceur et d'éclat que Virgile. Son Télémaque est brillant, fier, passionné, solide. S'il a plus de délicatesse d'esprit et de sentiment que les héros d'Homère, on ne lui en veut pas plus qu'à l'Iphigénie de Racine d'être plus ingénieuse et plus tendre qu'on ne l'était au temps d'Agamemnon. Les deux grands épi-

ques anciens n'ont pas de caractère plus intéressant que celui de Philoclès, sacrifié par Idoménée aux intrigues et aux calomnies de son favori Protésilas. Cet homme, tombé de la toute-puissance qu'il avait exercée avec modération, exilé dans un coin de l'île de Samos, où il vit du travail de ses mains; puis, par un retour de fortune, ramené en triomphe à Salente, où il retrouve la faveur du prince et la puissance, et ne s'en sert pas contre ses ennemis; enfin, se retirant dans une solitude, non pour s'y dérober à ses devoirs envers sa patrie, car Idoménée y vient chercher souvent ses conseils, mais pour échapper à l'injustice et à l'envie à force de médiocrité : c'est là une création que rendent vraisemblable certains exemples de la sagesse antique, et à laquelle l'esprit chrétien, habilement caché sous une mise en scène grecque, donne une grandeur inconnue des héros comme des sages du paganisme.

En parlant de la mise en scène du *Télémaque*, j'en ai indiqué l'attrait le plus durable. La mythologie grecque est restée la religion de l'imagination chez les peuples modernes. Le génie grec est encore notre idéal dans les arts. Tout livre qui nous en donne des images sensibles trouve en nous une préparation et une conformité d'éducation première. Ni l'abus qu'on en a fait, ni tant d'imitations maladroites, n'ont pu nous en détacher. Une statue qui rappelle la beauté noble et naïve de la statuaire grecque donne à l'artiste qui la crée le premier rang dans les arts. Quelques pièces d'André Chénier qui sentent le miel de l'Hymette, et qui reflètent en quelques endroits le beau ciel sous lequel était née sa mère, ont rendu son nom immortel. C'est ce même ciel dont Fénelon a éclairé les scènes du *Télémaque*, c'est cette présence du génie grec à toutes les pages, ce sont toutes ces images agréables ou sérieuses par lesquelles l'antiquité nous a préparés à la connaissance de la vie, qui donnent un mérite d'éternelle nouveauté à ce livre charmant, espèce de vase antique où la main de Fénelon semble avoir composé un bouquet des plus belles fleurs de la Grèce.

NISARD.

LES

ENFANS TROUVÉS.

DES PLUS RÉCENS TRAVAUX SUR LA QUESTION.

D'UNE RÉFORME PROCHAINE DANS L'ADMINISTRATION DES ENFANS TROUVÉS.

I. — *Histoire statistique et morale des enfans trouvés*, par MM. TERME et MONTFALCON.
II. — *Les Hospices d'enfans trouvés. — Recherches statistiques sur l'infanticide*, par M. REMACLE.
III. — *Des Institutions actuelles des enfans trouvés*, par l'abbé GAILLARD.
IV. — *Parti à prendre sur la question des enfans trouvés*, par M. CUREL.
V. — Documens officiels, etc.

I. — CAUSES DES EXPOSITIONS.

La question des enfans trouvés est entrée, depuis ces derniers temps, dans une phase nouvelle. L'administration des hospices et la science économique ont tour à tour apporté leurs lumières à l'œuvre difficile d'une réforme. D'un côté, les conseils-généraux signalaient l'accroissement des enfans trouvés comme un fléau dangereux pour nos finances; de l'autre, des hommes graves étudiaient au sein de la société le côté moral de la situation. Le moment est venu de se faire une opinion sur le meilleur système de secours qu'il convient d'adopter. Ce système doit s'appuyer avant tout sur la connaissance des causes de l'exposition, comme sur un moyen d'atteindre et de détruire

le mal dans sa racine. Rechercher ces causes, qui ne sont pas encore toutes dévoilées, examiner la valeur des mesures que l'administration a essayées contre l'accroissement des enfans trouvés, présenter un projet de réforme qui prenne de plus haut les besoins de la mère et qui réunisse autour d'elle les élémens d'une nouvelle charité, tel sera aujourd'hui l'objet de nos études (1).

Il faut d'abord bien établir qu'en général les mères n'abandonnent point leurs enfans sans y être contraintes. Le sentiment de la maternité est tellement dans la nature de la femme, qu'il commence chez elle presque avec l'existence. Jeune fille, elle nourrit ce sentiment confus; chaque enfant qu'elle rencontre communique une vivacité nouvelle aux vœux que, sans le savoir peut-être, elle forme déjà au fond de son cœur. Plus tard le mariage vient donner un but à ces vagues aspirations. On la voit alors partager tout son être avec le nouveau-né qu'elle porte sur son sein, lui donner son ame dans chaque sourire, et se dévouer par amour pour lui aux plus rudes fatigues. Ses idées, ses soins, ses regards, n'ont plus alors qu'un objet : être mère, c'est toute la femme. Quand mille exemples de cette tendresse aveugle, infinie, inépuisable, existent tous les jours sous nos yeux, quand chacun de nous en a senti les douces et pénétrantes atteintes, comment croire après cela qu'une femme renonce volontairement aux devoirs de mère? Non; nous sommes obligés d'admettre que, dans presque tous les cas, sa résolution a été forcée par des causes supérieures à l'attrait de la nature. Telle est la règle générale contre laquelle ne sauraient prévaloir quelque tristes exceptions.

Ces exceptions, devons-nous en tenir compte? Sans doute, dans un travail complet sur les causes de l'exposition, il faut réserver une place à la plus déplorable de ces causes, à cet endurcissement du cœur qui est un vice de la nature contre lequel la société ne peut rien; mais nous ne voulons nous occuper ici que des causes contre lesquelles il est des remèdes efficaces. Notre but n'est pas de satisfaire une curiosité stérile, nous cherchons à réunir les élémens d'une réforme pratique. L'absence de l'amour maternel est d'ailleurs, dans la plupart des cas, moins une cause qu'un effet. Ce n'est pas toujours la nature qu'il faut accuser, c'est le désordre, la misère, souvent aussi le hasard de la naissance. Ce qu'on pourrait nommer la race des enfans trouvés se conserve, se reproduit par elle-même. D'après les statistiques officielles, 129,629 enfans délaissés donneraient à leur tour un chiffre

(1) Voyez la première partie de ce travail dans la livraison du 15 janvier 1846.

moyen de 36,000 expositions annuelles. Un tel résultat ne doit pas nous étonner. Où ces malheureux prendraient-ils envers leurs nouveau-nés des sentimens et des soins qu'on n'a pas eus pour leur enfance? Les sentimens du cœur se correspondent, et l'on donne aux autres selon que l'on a reçu soi-même. La fille qui n'a point connu sa mère ne tiendra pas beaucoup de son côté à connaître son enfant et à le garder auprès d'elle. L'exposition crée de la sorte des êtres sans solidarité morale. Cette indifférence transmise contribue énormément à perpétuer, surtout dans nos grandes villes, une population d'hommes et de femmes qui, privés de famille à leur naissance, se croient délivrés ensuite de l'obligation d'en élever une. Diminuer le nombre des enfans trouvés, ce serait diminuer en même temps le nombre de ces parens dénaturés.

Nous sommes ramenés ainsi à la nécessité d'une lutte à la fois énergique et prudente contre les seules causes d'exposition que l'on puisse se flatter de détruire. Ces causes, l'administration ne les a qu'imparfaitement connues jusqu'à ce jour. Il y a dans le cœur de l'homme et surtout dans celui de la femme mille nuances délicates que la statistique ne saura jamais atteindre ni fixer. Il est donc nécessaire d'employer des moyens de contrôle plus subtils. L'analyse morale, le raisonnement, l'observation personnelle des faits, tels sont les fils conducteurs qui nous paraissent mener plus directement, et comme par un chemin de traverse, à la connaissance des causes de l'exposition dans les grandes villes.

Nous diviserons ces causes en deux classes selon le caractère des influences auxquelles la mère obéit : tantôt sa volonté nous apparaît comme enchaînée par une nécessité impérieuse; la crainte du déshonneur, le désordre, la misère, ont triomphé de l'amour maternel; tantôt à côté de la nécessité se place une autre influence. Des conseils, d'odieuses menaces, en un mot l'action intelligente d'une volonté perverse remplace ou fortifie vis-à-vis de la mère l'action fatale des événemens. Suivant MM. Terme et Montfalcon, les expositions dont la crainte du déshonneur a été le seul motif figurent pour un chiffre bien minime dans la somme totale des abandons d'enfans. Un prêtre que les fonctions de son ministère ont mis à même d'observer les faits de plus près, l'abbé Gaillard, croit au contraire que le sentiment de la honte est une des influences qui enlèvent le plus d'enfans à leurs mères. La statistique nous dit en effet que les expositions sont plus nombreuses, toutes choses égales d'ailleurs, dans les endroits où les mœurs sont plus sévères, et qu'elles diminuent dans les pays où les

mœurs se relâchent (1). Quelle conséquence tirer de ces résultats? Faut-il démoraliser la population pour diminuer le nombre des enfans trouvés? Le remède serait ici pire que le mal. Nous aurons à voir si des mesures dictées par une sollicitude éclairée et charitable pour les filles-mères ne conduiraient pas plus sûrement au même résultat. Le sort de ces filles mérite encore plus de pitié que de blâme, car leur supplice vient d'un sentiment honnête : c'est ce qu'on garde de vertu dans le vice qui fait rougir.

Si des motifs d'honneur et de délicatesse déterminent quelques mères à se séparer de leurs enfans, le désordre des mœurs n'entraîne-t-il point d'un autre côté les mêmes conséquences? Ici la réponse, il faut l'avouer, est moins facile. On ne peut nier que la débauche ne soit une cause d'endurcissement. Cependant il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Des médecins dont le témoignage s'appuie sur une longue et constante pratique dans nos grandes villes assurent que les filles les plus libertines, les plus éhontées, sont souvent les plus désolées, les plus malheureuses, quand la nécessité les oblige à se séparer de leurs enfans. Si quelques économistes ont classé la débauche parmi les causes dominantes d'exposition, c'est qu'ils ont confondu son influence avec celle de la vie dissipée, des mœurs oisives au milieu desquelles elle se produit souvent. Les habitudes de coquetterie et de dissimulation que cette vie entraîne mènent plus rapidement encore que le désordre à l'oubli des devoirs maternels. Des femmes qui falsifient tout jusqu'à leur visage finissent par user la délicatesse et pour ainsi dire la fleur de leurs sentimens, comme elles altèrent la fraîcheur de leur teint sous le fard dont elles se couvrent. Les mères insensibles aux douceurs de la maternité se rencontrent en assez grand nombre parmi les filles de théâtre, les femmes entretenues et cette nouvelle variété de femmes galantes connues sous le nom de *lorettes*. De telles personnes se sont habituées à tromper tous les sentimens de la nature. Elles élèvent à grands frais dans leurs appartemens des aras, des singes, des lévriers, et elles font porter leur enfant à l'hospice, se déchargeant sur la charité publique du soin de pourvoir à sa nourriture. Une naissance n'est, pour ces créatures

(1) A Strasbourg, par exemple, où l'opinion est très tolérante, plusieurs maternités précèdent en général le mariage dans les classes inférieures, et cette violation de la pudeur n'entraîne pourtant qu'un nombre assez faible d'enfans trouvés. La raison en est simple : ces filles-mères trouvent aisément à se placer avec leur nouveau-né, en qualité de nourrices, chez les bourgeois de la ville, qui ferment les yeux sur une faiblesse regardée comme tout ordinaire.

égoïstes et blasées, qu'un embarras, un outrage à leur beauté, un fléau destructeur de leurs charmes.

La preuve du reste que cette négligence, souvent même cette haine des enfans, n'est pas toujours la suite de mœurs déréglées, c'est qu'on retrouve un semblable oubli des devoirs de la nature chez des femmes mariées. Les économistes ne sont point encore parvenus à se mettre d'accord sur la proportion des enfans légitimes reçus dans les hospices. Dans quelques localités, assure M. Lelong, membre du conseil-général de la Seine-Inférieure, leur nombre a égalé et quelquefois même dépassé le nombre des expositions d'enfans nés hors du mariage. Ce résultat est au moins douteux; mais, quel que soit le chiffre relatif des uns et des autres, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en songeant que ces enfans légitimes se trouvent déchus par un tel abandon de tous leurs droits civils. Cet acte seul leur imprime un caractère de bâtardise. Les femmes mariées qui exposent leurs enfans veulent bien pour elles des bénéfices et de la considération que donne dans la société l'union légale, mais elles ne veulent point étendre les mêmes avantages à leur postérité. Égoïsme monstrueux! Les pauvres filles-mères qui, abandonnées de leurs séducteurs, élèvent à force de privations et de sacrifices le fruit d'un commerce illicite, affligent sans doute la morale publique; mais leur libertinage nous révolte moins que cette froide et sordide indifférence couverte du manteau de la légalité.

La crainte de la honte, la dépravation, l'endurcissement, sont des influences toutes morales. Il est une influence matérielle qui résume toutes les autres: nous avons nommé la misère. Plus les conditions de l'existence sont dures pour une race du genre humain ou pour une classe de la société, moins les mères tiennent à léguer à leurs enfans le triste héritage de leurs souffrances et de leurs privations. Un savant anatomiste, M. Serres, nous racontait un jour avoir reçu des crânes de nouveau-nés qui provenaient d'une race soumise et maltraitée; ces crânes portaient tous la trace imperceptible d'une piqûre d'aiguille qui avait dû occasionner sourdement la mort. Aux colonies, les femmes esclaves font périr en secret leur fruit dans leurs entrailles ou après leur délivrance, dans la crainte d'ajouter de nouvelles fatigues à leurs travaux, déjà si pénibles. Chez nous, les pères et mères des classes inférieures de la société montrent d'autant moins de répugnance au délaissement, qu'ils doivent faire partager à leur nouveau-né un sort plus triste et plus nécessiteux. La pauvreté exerce encore une plus grande influence sur l'exposition des enfans légitimes que sur l'expo-

sition des enfans naturels. Suivant MM. Terme et Montfalcon, l'extrême misère peut contraindre une femme, bonne mère d'ailleurs, au délaissement de son nouveau-né : ils en ont vu des exemples. L'abbé Gaillard croit même que cette cause agit presque seule sur l'abandon des enfans nés dans le mariage. Les médecins qui ont eu l'heureuse mission d'assister de pauvres femmes du peuple dans les travaux de l'enfantement ont presque tous été témoins de scènes navrantes. Quelques-unes accouchent sur la paille dans des greniers. Le médecin est obligé d'envoyer chercher de vieux linges pour envelopper l'enfant, qui sans cela eût été porté tout nu à l'hospice. Ces femmes fondent en larmes et en sanglots quand elles voient leur nouveau-né s'éloigner d'elles. Il est rare qu'elles permettent son enlèvement sans se ménager par quelques signes le moyen de le retrouver un jour : dernière précaution bien touchante de la part d'une malheureuse mère qui se voit à ce point abandonnée de Dieu et des hommes! L'espérance, ce sentiment dont la religion a fait une vertu, est, dans le cœur de la femme contrainte d'abandonner son enfant, quelque chose de plus encore : c'est la foi en une Providence qui protége les petits de l'oiseau sous l'aile de leur mère. Hélas! il arrive trop souvent que l'oiseleur arrache pour toujours la couvée du nid et que le besoin enlève à jamais l'enfant du berceau.

Un ordre de causes moins connues comprend celles qui supposent l'action d'une volonté étrangère à celle de la mère. Sur ce terrain, c'est le père que nous rencontrons d'abord. Il faut le dire à son honneur, la femme se résigne moins aisément que l'homme à l'abandon de son enfant. Presque toujours sa résolution a été forcée, soit par l'éloignement du séducteur, soit par les conseils de l'amant ou du mari. La position abaissée de la femme dans les classes ouvrières est une des causes morales qui contribuent le plus à peupler nos hospices d'enfans trouvés. Une malheureuse accouche-t-elle sur un grabat, souvent l'homme sera assez lâche pour lui faire un crime de sa fécondité. En général, ces pauvres créatures accueillent ces grossières offenses avec un murmure timide et patient. Le père annonce hautement la résolution de mettre le nouveau-né à la charge de l'hospice : la mère désire le conserver, elle le ferait si elle était seule; mais la crainte d'aggraver par sa résistance une position déjà si affreuse et d'encourir tout-à-fait la disgrace de son mari l'emporte sur le sentiment maternel : elle se résigne. Accoutumée à fléchir dans toutes les actions de la vie, elle obéit cette fois encore en gémissant. Il n'est pas rare que le mari se charge de porter lui-même l'enfant dans le tour. Quelques

économistes ont accusé le libertinage des mères : trop souvent la mauvaise conduite de l'homme amène le mépris des devoirs chez la femme, et les enfans portent la peine attachée au relâchement des liens conjugaux. L'exposition, dans un pareil cas, n'a même pas la misère pour excuse : des parens sans tendresse et sans moralité se débarrassent quelquefois des fruits du mariage uniquement pour être plus libres de suivre leurs penchans vicieux.

L'action de l'homme sur l'accroissement des expositions ne se limite pas à ce triste abus de l'autorité paternelle : dans nos campagnes, elle s'exerce encore sous une autre forme. Il n'est guère de plaie vive du cœur humain sur laquelle ne s'établisse une industrie ignoble et parasite. On ne s'attendait sans doute pas à rencontrer dans notre société le métier d'*expositeur;* ce métier existe pourtant, il est même lucratif. De tels hommes se chargent, moyennant un prix convenu, de conduire secrètement au tour le plus voisin les enfans qu'on veut faire disparaître. Une facilité qui sert si bien les désirs de tant de filles ne pouvait manquer d'être recherchée; les expositeurs ont réussi. Leurs prétentions s'accroissent à mesure qu'ils ont la conscience d'être plus nécessaires : en général, ces hommes vendent chèrement leurs services; ils reçoivent pour chaque enfant une rétribution qui s'élève de 30 à 100 francs. Ce tarif varie d'ailleurs selon les localités et selon les personnes dont les expositeurs tiennent le secret entre les mains. Quelques-uns sont parvenus à mettre leur entreprise clandestine sur le pied d'un véritable établissement industriel; ils travaillent en grand et ont des voitures pour faire régulièrement le chemin de l'hospice. Si encore ces misérables ne faisaient que servir l'indifférence de certaines mères en leur facilitant les voies à l'exposition! mais on a vu des repris de justice, des gens sans aveu, parcourir ainsi tout un département, et intimider les filles séduites pour leur arracher le fruit de leur grossesse. Il y en a même qui poussaient la contrainte et l'audace jusqu'à ravir les enfans dans les bras des mères, en les menaçant de les perdre si elles refusaient de les leur abandonner moyennant un indigne salaire. Suivant M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, cette vile spéculation est une des causes qui livrent le plus d'enfans aux tours des hospices. Dans quel état encore les malheureux confiés aux mains des expositeurs arrivent-ils entre les bras de la charité publique! Des faits d'une gravité accablante démontrent que ces hommes ne respectent guère la matière de leur industrie : des enfans ont souvent péri, faute de soins, durant le trajet; d'autres ont été jetés à la porte de l'asile avec une négligence déplorable. Un enfant

n'est, pour de tels êtres, qu'une marchandise dont ils n'ont pas même à supporter les avaries. Les tribunaux ont sévi çà et là contre ces criminels abus; mais, il faut bien le dire, ils ont sévi mollement. La crainte d'un jugement et de quelques mois de prison ne suffit pas à éloigner ces spéculateurs sans ame et sans pudeur d'un métier qui leur produit de beaux bénéfices. Il faudrait d'ailleurs plus qu'une répression accidentelle pour arrêter la pratique de telles manœuvres ténébreuses; il faudrait un système de surveillance bien établi et sévèrement pratiqué.

Les officiers de santé ne sont pas toujours demeurés étrangers à de semblables actes; mais, de toutes les instigations qui poussent les filles-mères à l'abandon de leurs nouveau-nés, la plus puissante dans les grandes villes, c'est l'entremise des sages-femmes. Nous devons arrêter ici quelques instans notre attention sur une plaie affligeante et peu connue. L'institution des sages-femmes n'est point condamnable en principe; elle a pour but d'offrir à la mère, dans les classes pauvres, des secours qu'elle ne peut réclamer du médecin, de fournir aussi un asile secret et assuré aux jeunes filles qui se trouvent dans la nécessité de donner clandestinement le jour à un enfant. Si de tels services sont utiles, la nature même de cette utilité les rend dangereux pour la morale publique. Il ne faut pas que la jeune fille ou la femme mariée qui a commis une faute ne puisse la cacher; si telle était l'intention du législateur, il aurait voulu multiplier le suicide et l'infanticide. La force des préjugés est si grande en effet, que souvent on a recours au crime pour masquer une faute. La femme chez laquelle tous les sentimens d'honneur et de délicatesse frémissent encore se détruira ou détruira son enfant, plutôt que de divulguer sa faiblesse. Elle tue pour qu'on ne sache pas qu'elle a aimé, c'est-à-dire qu'elle a été femme. Dans un tel état de choses, on comprend la nécessité d'un asile mystérieux où cette infortunée reçoive tous les soins que réclame son état. Cet asile de l'amour trompé, souvent même du repentir, existe chez la sage-femme. Celle qui prend à petit bruit le chemin d'une de ces maisons de refuge ne lui confie pas seulement sa vie, son enfant, mais encore son secret; elle s'y décide avec d'autant moins de peine, que la sage-femme, avant tout, est femme, et qu'à ce titre elle comprend les faiblesses de son sexe. On lui dit ce qu'on n'oserait pas dire au médecin, ce qu'une timidité bien naturelle fait cacher même aux parens. La sage-femme est donc, sous ce point de vue, un confesseur qui a charge d'ame. Plus de telles fonctions sont importantes et délicates, plus l'abus en est facile : ce voile de mystère qui protége

la naissance dans la maison d'accouchement peut favoriser bien des désordres. Il faudrait que les sages-femmes fussent d'une moralité au-dessus de toutes les séductions pour ne trahir jamais le secret qui leur est confié, pour détourner du libertinage la jeune fille timide qui vient réclamer leur secours une première fois. A ces conditions, leur ministère mériterait vraiment la reconnaissance publique. En est-il ainsi? Existe-t-il beaucoup de sages-femmes honnêtes, charitables, discrètes, qui soient pour la jeune fille séduite des sœurs aînées, et qui cherchent à la ramener aux bonnes mœurs tout en soulageant sa souffrance? Avant de répondre à cette question, nous devons rechercher la source à laquelle l'institution des sages-femmes se renouvelle constamment dans les grandes villes.

Il nous en coûte de le dire : cette source est impure. Des filles qui ont vécu du théâtre ou de la débauche finissent d'ordinaire par prendre, en désespoir d'amans, une profession qui n'exige pas de grandes études (1). Voilà les mains, au moins suspectes, entre lesquelles plus d'une jeune fille séduite, mais encore intéressante après sa faute, vient remettre ce qu'elle a de plus précieux au monde, son honneur et son enfant! Qui ne tremblerait pour l'un ou pour l'autre de ces trésors, surtout quand il est si aisé d'en trahir le dépôt? C'est à peine si une moralité vigoureuse résisterait à des épreuves aussi délicates, aussi répétées; comment espérer que l'honnêteté douteuse ou tout au moins bien novice de ces femmes sortira d'une telle entreprise avec les honneurs de la guerre? Voyons maintenant si l'expérience justifie nos craintes.

Il semble d'abord que les sages-femmes devraient être plus nombreuses dans les endroits où l'on a le plus besoin de leurs services. L'administration l'a voulu ainsi, mais le contraire arrive, et ce fait seul nous met sur la trace des abus que cache leur ministère. Les sages-femmes sont très nombreuses à Paris et dans les grandes cités, où les secours de la médecine sont prompts et faciles; elles sont rares dans les petites villes, où ces secours sont moins à la portée de tous les habitans; elles manquent enfin dans les hameaux, où leur entremise serait la plus utile à cause de l'absence des hommes de l'art. Ces femmes recherchent évidemment les grandes villes, parce que les grandes villes sont des foyers de libertinage. Il n'est personne qui,

(1) Ceux qui ont été à même d'observer les mœurs des habitans de la campagne savent fort bien que les femmes qui ont souvent été mères sont regardées comme très capables d'assister et de conseiller les jeunes femmes en travail dans les hameaux où la médecine n'est pas encore représentée. Ce sont les matrones.

en parcourant les rues de Paris, n'ait remarqué le nombre vraiment prodigieux des tableaux de sages-femmes qui garnissent les murs. Plus on s'enfonce dans les quartiers pauvres, obscurs, mal famés, plus ces enseignes se multiplient. Le grand nombre des maisons d'accouchement, évidemment hors de toute proportion avec les besoins réels, la vie excentrique et dissipée que mènent les maîtresses de ces établissemens, tout nous dit que souvent leur profession est un masque, et que sous ce masque se cachent çà et là d'autres manœuvres que l'on n'avoue pas. Il nous reste à chercher quelles sont ces manœuvres, et comment de telles femmes vont mêlant la sainteté de leur ministère à toute sorte de profanations (1).

Pour beaucoup d'entre elles, ce métier est un prétexte, un voile complaisant destiné à couvrir le dérèglement des mœurs, tout en attirant les regards, et en montrant le chemin de leur domicile. Les sages-femmes, dans les grandes villes, ne viennent pas seulement au secours de la licence, elles vont pour la plupart au-devant. On les voit s'entremettre à l'envi dans toute sorte d'intrigues, et négocier, moyennant un prix fixé, des rencontres funestes à la vertu. Couvertes du manteau de la science qu'elles possèdent assez mal, ces créatures spéculent, et sur quoi? sur ce qu'il y a de plus délicat, de plus précieux, de plus sacré dans le monde, les faiblesses du cœur et la maternité! Les sages-femmes ont tout profit à favoriser la violation des devoirs. Loin de détourner la jeune fille d'une première faute, leur intérêt est au contraire de l'engager à la récidive, en lui évitant les ennuis et les embarras de la fécondité. Aussi excitent-elles la jeune mère à l'abandon de son enfant, comme au seul moyen de conserver intacte la liberté de ses actions. L'ardeur que mettent les sages-femmes à séparer les filles-mères de leur nouveau-né relève d'un motif plus profond et plus calculé qu'on ne le croirait. Les maîtresses de maisons d'accouchement n'enlèvent pas le nouveau-né pour l'hospice, en vue seulement du gain attaché à cette démarche clandestine : non; elles savent que l'enfant est en outre un moyen de réparation pour la mère, et elles craignent plus que tout le reste les suites de cette influence morale.

L'action que les sages-femmes exercent à Paris sur les expositions

(1) Les renseignemens qu'on va lire ont été recueillis par un médecin distingué dans le cours d'une longue et orageuse pratique. Nous avons dû, par une réserve que l'on comprendra, écarter quelques détails, sans cependant sacrifier les faits principaux. Quand on tient à guérir une plaie, il faut avoir le courage de la sonder et d'en étudier la nature.

d'enfans est incalculable; non-seulement la plupart d'entre elles acceptent volontiers la commission de porter elles-mêmes le nouveau-né aux Enfans-Trouvés, mais, non contentes d'une coupable complicité, elles obsèdent, en cas de résistance, l'esprit affaibli des femmes récemment délivrées, pour les amener à une séparation contre laquelle se soulève la nature. Quelques-unes ont eu recours, en pareil cas, à la menace ou à la fraude. A peine ont-elles obtenu, par une sorte de contrainte morale, la permission d'enlever le nouveau-né pour l'hospice, qu'elles s'en saisissent comme d'une proie. Ce petit être leur a été remis ordinairement couvert des nippes de la mère; un grand nombre de ces femmes le dépouillent en chemin, et le jettent ensuite tout nu dans le tour. Voler les langes d'un enfant abandonné, c'est presque aussi odieux que de prendre le linceul d'un mort! La maison d'accouchement, située dans le quartier Saint-Jacques, étant ouverte aux sages-femmes comme le théâtre classique de leurs études, elles en profitent pour y semer de mauvaises influences. Parmi les femmes enceintes qui mettent au jour dans cet hospice les fruits de l'imprudence ou de la débauche, il y en a un grand nombre qui sont irrésolues sur la destination de leur enfant. Les religieuses leur donnent de bons avis pour les déterminer à remplir les devoirs de mère. Le plus souvent ces avis ont un heureux résultat : les pauvres Madeleines, à demi repentantes, sont sur le point de sortir de l'hospice avec leur enfant qu'elles ont bien l'intention de garder. Une sage-femme survient qui détruit l'ouvrage des religieuses. Cette mauvaise conseillère choisit plus d'une flèche dans son carquois; elle en a qui manquent rarement le but. Elle trouve moyen de persuader à la mère que son enfant sera mieux traité entre les bras de la charité que dans les siens, déjà si chargés de misères et de travaux. Une des ruses, un des argumens que les sages-femmes emploient le plus ordinairement en pareil cas, et qui ont le plus de prise sur le cœur des faibles mères, c'est de leur laisser croire qu'elles pourront communiquer librement avec leur nouveau-né après son admission dans l'hospice. On sait qu'il n'en est rien : l'enfant tombé dans le tour est un enfant perdu pour sa mère. Quelques sages-femmes ont eu alors recours à des artifices inimaginables pour abuser les pauvres filles durant plusieurs années, en leur donnant sur le compte de leur enfant des nouvelles fausses, qu'elles faisaient semblant de tenir de l'administration par une voie secrète et coûteuse. Il va sans dire que les mères payaient les frais de cette correspondance imaginaire. La ruse finissait quelquefois par se découvrir : l'enfant était mort ou perdu depuis long-temps; mais la

honte de leur lâche action réduisait le plus souvent ces malheureuses mères au silence, et assurait l'impunité d'une complice mille fois plus coupable qu'elles-mêmes.

Comme on le voit, les sages-femmes ont d'autres motifs que la rétribution directe pour exhorter les mères au délaissement. Ce gain pourtant n'est pas à dédaigner. Les sages-femmes exigent en général de 20 à 30 francs pour déposer un enfant dans le tour, et croirait-on qu'une quinzaine d'entre elles à Paris portent à l'hospice jusqu'à sept enfans par semaine? ce qui suppose en moyenne, pour chacune, un revenu de 9,000 francs par an! Quelques-unes même retirent de leur industrie un bénéfice encore plus considérable; il y en a qui prélèvent sur les expositions une rente annuelle de 14,000 à 20,000 francs. Sur 5,000 nouveau-nés (et nous comptons au plus bas) qui tombent, année commune, à la charge de l'hospice de Paris, la moitié au moins ont passé entre les mains des sages-femmes. On voit d'ici quelle vaste exploitation ! Il n'y a plus guère sujet après cela de s'étonner du grand nombre des sages-femmes et de la concurrence qui règne en un pareil métier. On a plutôt le droit d'être surpris en voyant ces pourvoyeuses du tour exiger un prix si élevé d'une commission que le premier venu pourrait remplir; mais les sages-femmes ont le talent d'exagérer aux yeux des filles-mères les difficultés de l'admission dans l'hospice. Elles profitent ainsi de l'ignorance et de la honte des malheureuses pour les rançonner, car ces difficultés n'existent pas : le tour est ouvert pour tout le monde. Enfin elles s'arment de toutes les ressources du charlatanisme pour persuader aux mères que le secret de l'exposition sera mieux placé entre leurs mains. La discrétion devrait assurément constituer la première qualité de semblables confidentes, mais les sages-femmes ne connaissent que la discrétion qui s'achète, et la coupable facilité avec laquelle ces femmes vendent le secret qui leur a été confié n'a d'égale que leur adresse à poursuivre et à dévoiler les traces d'une affaire ténébreuse.

Les enfans que les sages-femmes ravissent en quelque sorte par violence au sein des mères sont-ils du moins déposés invariablement dans le tour de l'hospice? Des témoignages accablans nous forcent d'en douter. D'abord un certain nombre de ces enfans sont exposés sur la voie publique; ces commissionnaires infidèles trouvent quelquefois plus commode de s'épargner les ennuis et les longueurs de la route en se déchargeant du nouveau-né au coin de la première borne venue. Il est arrivé aussi que des enfans confiés à des sages-femmes pour être portés dans l'hospice ont été redemandés plus tard à l'adminis-

tration par leurs parens, et n'ont pas été trouvés inscrits sur les registres. Ces enfans avaient été vendus par les sages-femmes dans des familles où se machinait une odieuse supercherie. Il fallait simuler une grossesse, un accouchement, pour que le mari, en l'absence d'héritiers directs, ne léguât pas ses biens à des collatéraux, et les sages-femmes avaient prêté avec empressement à ces tristes manœuvres un concours intéressé.

L'infanticide et l'avortement relèvent en grande partie des mêmes causes auxquelles nous avons dû attribuer la multiplicité des expositions. L'administration a dans ces derniers temps dirigé de nombreuses recherches statistiques sur les crimes envers les naissances, mais elle n'est pas remontée à la source. L'influence des sages-femmes se montre là plus active qu'ailleurs et plus funeste. C'est par leur intervention, souvent même par leur conseil, que se commettent presque toutes ces énormités dont la trace fugitive échappe trop souvent aux lumières de la justice. L'idée de l'infanticide ou de l'autre crime, plus lâche encore, est presque toujours, chez la jeune fille séduite, le résultat d'un sentiment d'honneur exagéré ou d'une légèreté déplorable. Si au malaise de son état, qui obscurcit toutes ses facultés morales, s'ajoute le concours de circonstances impérieuses; si surtout une personne de son sexe, lui évitant l'embarras d'un aveu pénible, prête à ces circonstances l'entremise et le ministère de la science médicale, c'en est fait du fruit de la grossesse : on essaiera de porter en commun des mains criminelles sur l'ouvrage de Dieu.

Les causes des expositions et des crimes envers les naissances sont maintenant connues. C'est sur ces causes qu'il faut agir, si l'on tient à restreindre sérieusement le nombre des enfans trouvés. Laissez la femme à ses inspirations; écartez les besoins matériels dont le poids entraîne et subjugue trop souvent sa volonté; éloignez d'elle surtout les démarches perfides, les industries intéressées à sa faiblesse, et nous croyons que le sentiment maternel, dégagé alors des circonstances qui l'excitent à faillir, combattra lui-même le fléau bien mieux que ne peuvent le faire les actes administratifs. Là, mais là seulement est le remède au mal. Faute de s'être attaqué aux causes des expositions, faute surtout d'être venu au secours de la nature pour lui restituer toute son action et tous ses droits, on n'a guère tenté jusqu'ici que des réformes impuissantes, téméraires, prématurées. L'administration supérieure a fait de grands pas en France depuis quelques années sur le terrain de la question des enfans trouvés; mais, il faut bien le dire, et nous espérons le démontrer, ce sont des pas hors de la voie.

II. — DES MESURES ADMINISTRATIVES : LE DÉPLACEMENT, LA FERMETURE DES TOURS.

Il nous est venu d'Angleterre, dans ces derniers temps, je ne sais quelles théories matérialistes, qui au nom de l'économie sapent toutes les bases de la morale et de l'humanité. Que disent ces théories? Les riches ne doivent rien aux pauvres; il faut que chacun pourvoie comme il peut à ses besoins; l'assistance publique est un abus qui encourage la paresse et les penchans vicieux. Peu s'en faut que, séduit par de telles doctrines, on n'ait déclaré la charité une vertu immorale ou tout au moins dangereuse. Voici un homme qui meurt de faim à votre porte : gardez-vous bien de le secourir, car vous en feriez peut-être un mendiant ou un vagabond. Voici un enfant qu'une main inconnue a jeté sur le seuil de votre maison : n'allez pas commettre la faute de vous laisser attendrir et d'adopter cet enfant, car d'autres mères pourraient le savoir, et l'idée qu'une femme a pu exposer un nouveau-né sans causer sa mort les engagerait à en faire autant. Mal pour mal, nous aimons encore mieux la doctrine chrétienne qui a fait un précepte de l'aumône. Si l'aumône est un palliatif grossier et impuissant, elle entretient du moins le lien social. Une charité irréfléchie peut sans doute devenir funeste aux pauvres en les poussant à l'oisiveté, et nous sommes même prêt à reconnaître que dans beaucoup de cas il vaudrait mieux donner du travail que des secours. Travailler, c'est devenir meilleur : l'ouvrier actif rapporte non-seulement au logis, à la fin de la semaine, l'argent nécessaire pour nourrir sa famille; il rapporte encore chaque soir à sa femme, à ses enfans, un front plus joyeux, un cœur plus fidèle et plus dévoué. Celui qui donne de l'ouvrage donne deux fois, car, outre le salaire qui est le fruit du travail, il communique le bien-être moral attaché à l'accomplissement d'un devoir. Il y aura néanmoins toujours une classe de pauvres que cette philanthropie n'atteindra pas. C'est surtout vers ceux-là, c'est vers les vieillards, les infirmes, les enfans en bas-âge, que la charité chrétienne inclinait le cœur des riches. Elle leur disait : Vous êtes les pourvoyeurs de leurs besoins; je vous adjure de prélever pour eux un fonds sur la modération de vos vanités et de vos délicatesses sensuelles. Un tel langage était sans contredit plus humain que celui des économistes de la Grande-Bretagne; il était même plus politique, car la société est aux yeux du philosophe un apport mutuel de forces et d'élémens divers qui se fécondent par l'union. La somme des services

se mesure sur celle des biens : celui qui a plus reçu est tenu à faire et à donner davantage.

Quoi qu'il en soit, les doctrines économiques (1) contraires à la charité ont prévalu dans ces derniers temps. Un des résultats de l'application de ces doctrines au système administratif a été de réduire la somme des secours publics. Les enfans trouvés ne pouvaient manquer d'être compris dans une telle réforme. La question de ces enfans se rattache en effet à celle du paupérisme par des liens faciles à saisir : chez de telles victimes, sorties nues du ventre d'une mère ignorée, la pauvreté est, pour ainsi dire, de naissance. Qu'a prétendu l'administration en introduisant des changemens dans le service des enfans trouvés? Elle a voulu faire des économies. Il est bon sans doute d'épargner les deniers des contribuables, il est juste de ménager le budget, notre bourse à tous; mais toute économie qui entreprend sur les comptes de la morale et de l'humanité est une économie onéreuse pour un état. Si peu que coûte l'oubli des devoirs de la charité, cet oubli coûte toujours trop cher. Il est vrai que l'économie a une morale à elle : moins on secourra les enfans trouvés, nous dit-elle, moins les pères et les mères exposeront leurs enfans. Ce raisonnement n'est pas neuf, il remonte au rhéteur Sénèque; admis et suivi courageusement dans la pratique, il amènerait des conséquences monstrueuses.

Depuis long-temps les hospices de province se plaignaient du grand nombre d'enfans trouvés qui étaient à leur charge. On avait cru remarquer dans certaines localités que des filles-mères, après avoir délaissé leur nouveau-né dans le tour, cherchaient, par un sentiment bien naturel, à suivre la piste de cet enfant chez la nourrice entre les bras de laquelle l'administration l'avait remis. Quelques-unes, encore à demi mères, surveillaient ainsi de l'œil et du cœur le fruit de leur malheureuse grossesse. L'administration crut voir dans cet exercice clandestin des droits de la nature un abus qu'il fallait réprimer. Le moyen qu'on inventa pour déjouer cette pieuse fraude n'était pas heureux : il consistait à transporter les enfans placés en nourrice d'un département dans un autre. Le déplacement (c'est le nom qui fut donné à cette mesure) eut quelques heureux résultats, si l'on n'envisage ici que la question financière. Certaines mères froissées dans leurs sen-

(1) Nous regrettons de retrouver une partie de ces doctrines dans un ouvrage récent : *Parti à prendre dans la question des enfans trouvés*, par M. T. Curel; nous le regrettons d'autant plus, que nous aurons bientôt l'occasion de louer les idées pratiques et le bon sens administratif de l'auteur.

timens les plus tendres, et voyant tout à coup leur sollicitude déroutée, se décidèrent à retirer leur enfant. L'hospice bénéficia ainsi d'une diminution dans ses dépenses. Ces minces avantages matériels ne sont-ils point balancés par d'autres inconvéniens moraux? Nous voulons croire que les transports ont été effectués avec tous les ménagemens convenables; on a choisi le moment de la belle saison; on n'a déplacé que les enfans valides, dont l'allaitement était terminé depuis six semaines au moins. Tout cela est fort bien pour prévenir les accidens mortels; mais a-t-on aussi ménagé le cœur des nourrices et l'avenir des enfans? L'état ne doit pas calculer uniquement dans les secours aux enfans trouvés les soins qui conservent l'existence : un enfant ne vit pas seulement de lait; il lui faut en outre de la tendresse, des affections qui veillent autour de son berceau. Le déplacement détruit tout cela. Un lien commençait à se former entre ces enfans délaissés par leurs véritables parens et la famille adoptive que l'état leur a donnée : ce lien moral, le seul qui puisse exister pour eux, vous le brisez. Les premières nourrices avaient appris à aimer leur nourrisson; ce nourrisson était presque devenu pour elles un enfant : on le leur enlève. Et cet enfant déplacé, où va-t-il? Exilé si jeune sur la terre, il voit changer déjà au-dessus de sa tête le ciel qui l'a vu naître et grandir. Nous savons bien qu'une autre nourrice, un autre toit va le recevoir; mais on ne transporte pas ses affections comme son domicile. Cet enfant s'était fait une famille, il commençait à tenir par des attaches mystérieuses au sein qui lui versait sa nourriture, et vous le jetez entre les mains d'une femme inconnue, pour laquelle il n'est plus qu'un étranger. Combien faudra-t-il de temps pour que ce tendre arbrisseau, transplanté dans une nouvelle terre, reprenne racine? L'amour naît d'un regard, d'un souffle, d'un mouvement de la nature : il n'en est pas de même de l'attachement.

Le système des échanges est fatal aux enfans : il est quelquefois inutile pour dérouter les recherches des mères. Plus d'une a en effet réussi à suivre, malgré la distance, les traces qu'on voulait leur dérober. De l'avis même des partisans du système, les déplacemens, pour atteindre le but qu'on se propose, auraient besoin d'être souvent renouvelés. Or, nous ne craignons pas de le dire, le déplacement souvent reproduit serait une mesure inhumaine, qui punirait les enfans pour des fraudes dont ils seraient les innocentes victimes. Des hommes graves, des économistes de bonne foi, des médecins, qu'avait d'abord séduits l'idée de dépayser les nourrissons, ont renoncé à cette idée, après avoir été témoins des scènes douloureuses qui accompa-

gnent un pareil acte administratif, après avoir vu des nourrices, des vieillards fondre en larmes, en se séparant des petits enfans qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme les leurs. Des femmes les serraient entre leurs bras pour les défendre contre les atteintes de l'autorité. On eût dit un second massacre des innocens. Quelques pauvres familles refusaient même absolument de rendre ces enfans adoptifs, et aimaient mieux partager avec eux leur pain noir que de les voir s'en aller. Qu'a produit le déplacement en échange de tant de larmes? Une économie de deux ou trois millions!

L'administration s'est autorisée de l'accroissement des enfans trouvés pour essayer une autre mesure encore plus grave : nous voulons parler de la fermeture des tours. Cet accroissement est sans doute un fait alarmant et capital, mais il y aurait de l'injustice à le mettre tout entier sur le compte de nos institutions de bienfaisance. L'augmentation du nombre des enfans trouvés paraît tenir à deux autres causes : le mouvement de la population, et les soins apportés dans le régime des établissemens où l'état exerce les devoirs de la maternité. Ce n'est pas tant le nombre des naissances inconnues et délaissées qui augmente, c'est la mortalité qui diminue. Il n'y a guère plus d'enfans exposés qu'autrefois; il y a dans nos asiles publics beaucoup plus d'enfans conservés. Il est vrai que pour l'administration le résultat est le même : la charge de l'hospice s'accroît aussi bien des conquêtes de la science que du désordre des mœurs. Aussi voyons-nous l'économie publique s'épouvanter de ces soins charitables et vouloir y mettre un terme ou du moins une mesure. Intéressée à méconnaître ce qu'a de consolant pour l'humanité l'élévation progressive du chiffre des enfans sauvés d'une mort presque certaine par la généreuse assistance de nos hospices, elle n'a voulu voir dans la liberté du tour qu'un encouragement à l'oisiveté, au libertinage, au mépris des devoirs de la nature. Un des freins que la nature a mis au libertinage des femmes, disent les adversaires du tour, c'est la crainte d'avoir des enfans : leur apprendre à braver un tel péril, c'est renverser la digue qui retient chez la plupart d'entre elles tous les penchans vicieux. A vrai dire, nous ne croyons pas que la suppression des tours diminuerait beaucoup le nombre des naissances illégitimes : la faiblesse ou le vice ne prévoient pas. L'amour est, comme tout le monde sait, une force aveugle qui ne calcule même pas avec la mort. Ce n'est pas l'oubli de la pudeur, c'est tout au plus l'oubli de la maternité que le tour encourage. Ici encore les plaintes ont été excessives : on a accusé

cette institution nouvelle (1) d'être une provocation indirecte au délaissement, un appel muet à l'indifférence des mères, un tronc ouvert à l'immoralité publique. On a été jusqu'à dire que la liberté du tour menaçait la famille, et que la famille ne résisterait pas long-temps à une si rude et si constante épreuve. L'influence de ces craintes exagérées se trahit dans les nouvelles mesures que vient de prendre l'administration.

Quelques départemens ont substitué au tour l'admission à bureau ouvert. Le dépôt du nouveau-né s'y fait sans mystère, dans un bureau de l'hospice, par un étranger qui donne son nom et celui de la mère. Le nom et le domicile de cette femme sont inscrits sur un registre. Si l'ancien système avait ses défauts, le nouveau présente aussi des inconvéniens. Le mystère du tour favorisait sans doute quelques abus: la réception banale et clandestine offrait aux mères qui voulaient se débarrasser de leurs enfans une facilité dangereuse; mais cette clandestinité même avait aussi quelques avantages moraux. L'exposition du tour était du moins une œuvre nocturne, furtive, inaperçue, une œuvre qui fuyait la lumière; on en a fait par la nouvelle mesure une œuvre avouée, régulière, qui ose se déclarer elle-même aux fonctionnaires publics. Le tour tolérait l'abandon du nouveau-né : l'admission à bureau ouvert l'autorise. Il était bon qu'on se cachât pour manquer aux devoirs de la nature; il était moral d'épargner la rougeur des mères. Qu'arrivera-t-il? La malheureuse que vous mettez dans la nécessité de confesser sa faute s'en excusera sur les circonstances qui l'ont amenée à faillir; elle appuiera sur son état de misère le refus d'élever son enfant; elle cherchera, en un mot, à s'absoudre elle-même en accusant la société. Quelle a été la pensée de l'administration? Elle a compté sur l'effet de cette mesure pour intimider l'amour-propre et le respect humain : elle s'est dit qu'un grand nombre de mères reculeraient devant l'obligation de se faire connaître à un employé. Nous ne contestons pas que la nécessité de se découvrir n'ait arrêté en chemin des femmes qui avaient gardé quelque pudeur; mais dès-lors le but de l'institution est manqué. Vous écartez la faiblesse honteuse et timide; vous n'écartez pas le vice endurci qui lève le masque et qui ose dire son nom. Abolir le mystère des réceptions, dépouiller l'exposition du secret dont le législateur avait cru prudent de l'entourer, c'est

(1) Les tours n'étaient pas connus au temps de saint Vincent de Paule; ils étaient même peu communs en France pendant les premières années du XIXe siècle.

une tentative qui aggrave le principe du mal au lieu de le détruire. Il y a des délits tellement contraires à la nature, que l'administration doit paraître les ignorer; il y a des secours qui tombent sur des besoins si délicats, qu'elle ne doit point intervenir directement dans la distribution de ces secours. La providence de l'état doit être vis-à-vis des enfans trouvés comme la providence divine, qui cache sa main.

L'administration a prétendu en outre se réserver par l'admission à bureau ouvert un droit d'examen sur les expositions. Ce droit s'est exercé et même assez sévèrement dans quelques provinces. Le résultat d'une telle information a été le refus d'un grand nombre de nouveau-nés à la porte de l'hospice, et le refoulement de ces nouveau-nés dans les bras de leur mère. Nous ne doutons pas que dans les provinces, où il est plus facile à l'administration d'exercer son contrôle vis-à-vis des habitans, les motifs d'exclusion n'aient été fondés sur un examen sincère des moyens d'existence. En voilà assez peut-être pour justifier les auteurs de l'enquête; mais les nouveau-nés rendus de vive force à leurs mères, comment sont-ils reçus, comment sont-ils traités? Il a souvent fallu que le maire ou le préfet, suivi d'autres officiers publics, se rendît au domicile des femmes qui venaient d'accoucher pour leur faire reprendre leur enfant. Rien ne manquait à de telles scènes de contrainte et de violence. Comment ne pas trembler ensuite pour le sort d'un être frêle et sans défense ainsi imposé de vive force aux soins de celle qui lui a donné le jour? Cette femme cède à la crainte, à la nécessité : elle se vengera. L'autorité, dit-on, a les yeux sur elle, mais l'autorité ne voit pas tout. A peine l'action des officiers publics s'est-elle éloignée, que l'enfant est exposé de nouveau sur un grand chemin; ou, si la mère le garde, c'est pour lui faire sentir sa colère. En fermant brusquement la voie des tours, on multiplie le nombre de ces petits martyrs domestiques, pour lesquels le toit maternel est un enfer et l'existence une mort mille fois répétée. C'est pour fuir les mauvais traitemens de la femme chargée malgré elle de remplir les devoirs de la nature, qu'un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles s'échappent, et vont se jeter chaque jour dans le vice, dans la misère ou dans le vagabondage. La loi ne crée pas des sentimens; elle peut bien obliger les femmes à garder leurs enfans, elle ne saurait faire des mères. Il lui faudrait pour cela une puissance dont Dieu seul a le secret. Or, quand le cœur manque aux mères, l'hospice, malgré tous ses maux et ses dangers, vaut encore mieux pour les enfans que la maison maternelle.

La clôture des tours n'était qu'un premier pas dans une voie plus

rigoureuse encore, un acheminement vers la suppression des hospices d'enfans trouvés. O Vincent de Paule, ton œuvre fut battue en brèche de tous côtés, les établissemens que créa ta main charitable passèrent pour des fléaux du genre humain! Au nom de Malthus, on t'accusa d'avoir décimé la population! Une science inconnue de ton temps, la statistique, établit qu'en contribuant à augmenter le nombre des enfans trouvés, les hospices dont tu fus le fondateur avaient étendu les lois d'une mortalité sauvage sur une plus forte masse d'individus. Ta charité, ô malheureux apôtre, avait donc été en définitive une vertu nuisible et meurtrière! Nous négligerons ces attaques. Il n'est pas vrai que les établissemens d'enfans trouvés aient versé sur la société tous les maux qu'on leur reproche. Ces asiles publics ont répondu aux besoins des deux derniers siècles. Il y avait de malheureux enfans jetés sur le pavé de la rue : un bon prêtre sentit le besoin de les ramasser dans un pan de sa robe; la charité chrétienne en eût fait autant à sa place. De tels établissemens sont-ils devenus inutiles de notre temps par le progrès des mœurs? Non, puisque les mêmes maux et les mêmes besoins existent. Il y a encore des petits enfans privés de mère. Que deviendraient sans les hospices le plus grand nombre de ces enfans nouveau-nés qu'on expose chaque jour? Ils mourraient. Ce seul mot tranche pour nous la question et donne raison à Vincent de Paule contre Malthus. Il est vrai que l'administration ne se montre point si aisément convaincue : que nous dit-elle? Beaucoup de mères qui n'auraient point abandonné leur enfant, si elles avaient cru l'exposer à la mort, se décident à cet acte contre nature, quand elles savent que leur enfant sera recueilli. Sans doute les hospices admettent quelques abus, mais mieux valent dix abus qu'un crime. Est-il d'ailleurs bien moral de suspendre un pareil glaive au-dessus de la résolution d'une pauvre mère, pour la forcer à remplir son devoir? Il peut s'en trouver une que le danger de mort de son enfant n'arrête pas. Nous croyons qu'il y aurait de la barbarie à calculer les chances qui suffisent exactement à sauver les nouveau-nés de la destruction, car il peut arriver qu'une chance sur cent vienne à manquer, et l'on ne peut jouer sans une légèreté criminelle avec la vie que Dieu a mise dans ces enfans.

De tels calculs ont pourtant été faits. Il s'est rencontré des lumières complaisantes pour mettre la science au service des théories administratives. Il s'agissait de prouver que le nombre des infanticides et des autres crimes contre les naissances n'avait point augmenté dans les départemens où les nouvelles mesures avaient été appliquées. M. Remacle a dirigé vers cet objet des recherches fort savantes à coup sûr; ces re-

cherches ont néanmoins l'inconvénient de toutes les statistiques, où l'opinion de l'homme n'a pas été faite sur les chiffres, mais où les chiffres ont été faits sur une opinion arrêtée d'avance. Les calculs arithmétiques donnent presque toujours en pareil cas la réponse qu'on souhaite. Le bon sens et la conscience ont aussi leurs révélations, si la statistique a les siennes. Or, une voix intérieure nous dit qu'on ne retire pas subitement sans danger la main tutélaire étendue depuis de longues années sur les expositions. Quoi! le libertinage, le vice, la misère, trouvent tout à coup la voie du tour fermée, et vous voulez que la pensée de l'abandon, irritée par cet obstacle, ne cherche pas d'autres moyens pour se satisfaire! On aurait beau grouper des chiffres autour d'une telle affirmation, qu'on ne les croirait pas. Sans doute les tours n'exercent pas une influence absolue sur les infanticides; c'est dans le cœur de la mère bien plus encore que dans les institutions de bienfaisance qu'il faudrait mettre des garanties contre un pareil crime. La mère qui expose tuera néanmoins une autre fois si les circonstances le lui conseillent, et si l'état refuse de se charger du fruit de sa grossesse. Quand la France ne ferait par l'existence des tours qu'enlever toute excuse à un acte monstrueux et révoltant, elle remplirait encore le devoir de toute société vigilante, qui est d'éloigner de ses membres les tentations et les dangers de chute. Il y a d'ailleurs un autre crime plus caché que l'infanticide, plus insaisissable, plus rebelle à la statistique; ce crime, puisqu'il faut le nommer par son nom, c'est l'avortement. Or, les tentatives d'avortement se multiplient. Les aveux même de l'administration ne nous laissent aucun doute à cet égard (1). Qu'on accuse les progrès de la science de servir trop bien les désirs coupables de certaines femmes, toujours est-il que le fait existe, et que ce fait est alarmant. Il se rencontre, nous le savons, des mères qui, malgré la présence des tours, ont recours à l'avortement pour s'éviter les ennuis et les incommodités d'une grossesse féconde; mais le nombre de ces mères augmentera, quand à de tels motifs, basés sur un vil et immoral égoïsme, s'ajoutera pour elles l'obligation de garder leur enfant. On a dit, pour démontrer l'impuissance des tours, que

(1) A Paris, le nombre des nouveau-nés et des fœtus reçus à la Morgue présente, pour les années 1834, 1835 et 1836, une moyenne annuelle de 19; pour 1837 et 1838, la moyenne a été de 39 par an; la moyenne pour les six années de 1839 à 1844 a été de 61. Ces chiffres sont encore très éloignés de nous donner une idée exacte des crimes qui se commettent. Toutes les statistiques officielles ne révèlent jamais, en matière d'avortement et d'infanticide, que le mal connu, patent, constaté; elles ne peuvent dévoiler la plaie latente.

l'infanticide était le plus souvent un acte de délire. Il n'en est pas de même de l'avortement. Ce dernier crime se commet souvent de sang-froid; il est volontaire, réfléchi, prémédité. La femme qui s'y livre, quoique entraînée par de perfides conseils, a eu le temps de calculer les chances de sa situation et les motifs de cet acte. Il y aurait donc de l'entêtement à soutenir que le plus ou moins d'obstacles apportés à l'abandon des enfans nouveau-nés n'exercera aucune influence sur l'extinction de ces enfans dans le ventre de leur mère.

Les départemens étaient déjà engagés dans la voie des épreuves et des tentatives, que la ville de Paris hésitait encore. Une expérience avait été faite néanmoins durant les deux derniers mois de l'année 1837 et les deux premiers mois de 1838. Cette expérience fut courte : le résultat n'en fut pas heureux. On avait fait garder le tour durant la nuit par deux sergens de ville : les expositeurs, trouvant l'entrée de l'hospice fermée ou du moins contrariée, ne se déconcertèrent nullement. On déposa les enfans çà et là aux environs de la maison de la Maternité. Des accidens survinrent, et la mesure fut retirée. Aujourd'hui le conseil des hospices demande au conseil-général de la Seine le rétablissement du système essayé en 1837 pour la réception des enfans dans l'hospice. Un projet de règlement est voté. On n'a pas osé détruire le tour de Paris. L'administration a inventé un moyen mixte, qui, tout en respectant l'existence matérielle de ce cylindre de bois, en rend l'usage illusoire. Des agens de l'hospice auront les yeux sur le tour : chaque déposant qui aura le courage d'affronter la présence de ces agens sera interrogé sur l'origine du nouveau-né, sur la mère qui lui a confié la mission de l'apporter, et sur les motifs de cet abandon. On voit jusqu'où peut remonter une telle enquête. Cette invention du tour surveillé ne nous semble pas heureuse : elle enlève à l'institution son caractère. Quelle a été la pensée du fondateur? C'est de couvrir d'un voile impénétrable l'acte d'abandon du nouveau-né. Du moment que vous ôtez ce voile, vous ôtez le tour. Ce que nous avons dit de l'admission à bureau ouvert retrouve ici son application. La nécessité de fuir la lumière et les regards agit plus qu'on ne le croit sur les natures timorées. Voici, à ce propos, un fait que nous pouvons garantir. Une fille-mère, réduite à l'isolement et à la misère la plus affreuse, était sur le point de perdre son enfant après s'être perdue elle-même. Une nuit, elle s'engage d'un pas tremblant dans cette longue et tortueuse rue d'Enfer, toute pleine de ténèbres. Elle arrive devant l'hospice. Sa conscience troublée donne une voix au moindre bruit du vent, au moindre mouvement des feuilles. Pleine d'hésitation et de crainte,

elle se traîne jusqu'au cylindre fatal. La lune est au-dessus de sa tête. A cette pâle clarté, elle voit son enfant; elle le regarde avec un déchirement de cœur; elle l'embrasse une dernière fois, elle l'embrasse encore, et elle pleure. Alors un bruit de voiture se fait entendre derrière elle : ce bruit augmente sa frayeur; elle se retire. Le danger s'éloigne : la voix de la nature la détourne de son coupable dessein. Quoi qu'il doive lui en coûter, elle élèvera son enfant. Cette mère a tenu sa résolution, et elle serait désespérée aujourd'hui d'avoir manqué à ses devoirs, car son enfant est sa consolation, son soutien; son enfant la nourrit. Dira-t-on que les représentations des fonctionnaires de l'hospice auraient déterminé le même changement? Nous ne savons : le tour avec son silence éloquent, sa solitude, ses terreurs nocturnes, parlait peut-être mieux que la voix des hommes à certaines consciences délicates. Supposons d'ailleurs que le même effet heureux eût été produit par les conseils de l'administration, l'idée d'abandon, qui est restée un secret entre cette femme et Dieu, un secret à jamais ignoré de son enfant, cette idée serait devenue par le fait de l'admission à bureau ouvert un secret public. Tout est là.

Cette recherche de la maternité, mesure tracassière et inquisitoriale, s'il en fut, atteindra-t-elle le but qu'on se propose? L'administration veut arriver par ce moyen à dévoiler les crimes que les naissances et les expositions clandestines peuvent couvrir. L'intention est bonne, mais il y aurait de la naïveté à croire que les expositions entachées de forfaiture viendront s'offrir d'elles-mêmes à la lumière d'une enquête. On aura recours, en pareils cas, à d'autres moyens qui compromettront l'existence des enfans. Un des moindres dangers à craindre est celui des expositions sur la voie publique. Cet abus persiste malgré l'existence des tours. Le chiffre moyen des enfans exposés dans les rues de Paris, de 1838 à 1844, est de 29 par année. Le nombre de ces enfans augmentera. On sait comment doivent s'expliquer de telles expositions dans l'état actuel des choses. Des sages-femmes, pour en avoir plus tôt fait, déposent quelquefois l'enfant qui leur a été commis dans une allée ou même au milieu de la rue. Des filles isolées, venues à Paris pour cacher leur faute, ignorent le chemin de l'hospice et n'osent pas le demander, craignant qu'on ne lise leur secret sur leur figure, dans leur maintien embarrassé ou dans le son tremblant de leur voix : elles se décident alors par honte et par timidité à abandonner la nuit leur enfant dans un endroit désert. La fermeture des tours ne détruira pas ces causes d'exposition sur la voie publique, elle en créera d'autres qui n'existent point à cette heure. La preuve que l'administration

pressent elle-même le danger, c'est qu'elle n'a pas osé appliquer les nouvelles mesures durant l'hiver de 1846; elle attend le retour de la belle saison. Dieu veuille que la surveillance des tours n'amène point sur la tête des mères et des nouveau-nés d'autres maux plus graves encore! Dieu veuille qu'on ne remplace pas l'hospice des Enfans-Trouvés par la cour d'assises (1)! L'état disait autrefois avec le Christ : Laissez venir à moi les petits enfans! Il se réserve maintenant de laisser venir à lui ceux qu'il voudra et de repousser les autres. Une telle limite arbitaire, un tel choix, mis à la place d'une institution libérale, où tous étaient appelés, où tous étaient élus, est bien fait pour soulever quelques terreurs, quand on songe que ces enfans exclus seront peut-être repoussés dans la souffrance ou dans la mort. Que nous dit l'administration pour nous rassurer?—Les hospices augmentent le nombre des victimes au lieu de le diminuer, car la mortalité des enfans trouvés est telle que l'abandon d'un nouveau-né dans le tour est un infanticide indirect.—On voit d'ici quelle grave responsabilité un tel aveu fait peser sur les hommes qui dirigent ces établissemens. Quelle consolation en outre que celle qui consiste à remplacer un danger de mort par un autre, et à mettre, pour ainsi dire, la conscience entre deux glaives!

Tout n'est pas blâmable cependant, il faut le reconnaître, dans les vues de l'administration des hospices. Il faut tenir compte aussi de sa position difficile. Depuis quelques années, la ville de Paris se plaint de ce que les quatorze départemens voisins, qui ont fermé leurs tours, font refluer sur elle un nombre considérable d'expositions étrangères. L'inconvénient est grave : il accuse le besoin d'une juridiction uniforme pour le service des enfans trouvés dans tout le royaume. Il

(1) Le projet de réforme, dicté par un intérêt tout fiscal et admis à la hâte, était de nature à soulever des craintes sérieuses. L'administration des hospices, prévoyant l'effet de ces craintes, a entrepris de calmer l'opinion et la conscience des hommes éclairés qui avaient adopté, sur sa demande, une mesure si grave. Il faut bien le dire, cette administration met du secret partout, même dans sa publicité. Une brochure où sont démenties les accusations qu'une voix éloquente venait de faire entendre devant le conseil-général de Saône-et-Loire n'a été distribuée qu'en très petit nombre. M. de Lamartine avait prononcé en faveur des tours un plaidoyer généreux, mais chargé, par malheur, de faits inexacts. Ce sont ces faits que M. Boicerboise, administrateur des Enfans-Trouvés, a voulu combattre. Ce démenti timide une fois donné, on crut avoir répondu. Nous ne suivrons pas le conseil des hospices dans le demi-jour de cette discussion : un fait domine seul tout le nouveau système; ce fait, c'est le droit de contrôle substitué au libre exercice des expositions.

est sans doute pénible de voir l'humanité de certains départemens qui ont conservé l'usage des tours punie et imposée par d'autres départemens plus économes qui l'ont aboli. Cet état de choses fâcheux ne démontre-t-il pas d'un autre côté que les tours sont encore nécessaires, puisque les expositions, trouvant la voie fermée sur un point, se répandent ailleurs, et vont même quelquefois chercher l'entrée libre d'un hospice à une grande distance? L'anéantissement de ces institutions muettes et charitables n'a guère abouti jusqu'à ce jour qu'à déplacer le mal. Malgré cet enseignement des faits, l'administration des hospices de la ville de Paris s'est laissé entraîner dans la voie des tentatives par le mouvement des provinces. Nous résumerons en deux mots notre jugement sur ces essais. Le déplacement est une mesure violente; l'échange compromet le peu d'existence civile qui reste aux enfans trouvés (1). La fermeture des tours, à Paris surtout, est une expérience téméraire qui peut amener de grands malheurs. On sème l'économie; on récoltera le crime. L'administration avoue elle-même qu'elle va agir sur l'inconnu, mais elle veut agir. Nous avons bien le droit de trembler sur le résultat, quand on songe que de telles expériences administratives ont pour matière ce qu'il y a de plus faible, de plus innocent, de plus digne d'intérêt, l'enfant qui vient de naître.

III. — PROJET DE RÉFORME : LES SECOURS A DOMICILE. — LES CRÈCHES.

Si nous blâmons le caractère étroit et coërcitif des nouvelles mesures, s'ensuit-il que nous réclamions le maintien de l'ancien système? Non en vérité. Le tour est loin de répondre à tous les besoins. Nous venons de combattre les adversaires de cette institution, qui veulent la détruire subitement; nous devons combattre aussi les partisans exclusifs des tours, qui veulent les maintenir contre le progrès des idées. « Ingénieuse invention de la charité, s'écrie M. de Lamartine, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour révéler! » Nous ne voulons pas, pour notre compte, d'une charité aveugle. Laissons à cette vertu chrétienne son cœur, ses entrailles de mère, mais enlevons-lui son bandeau. Nous avons besoin à l'avenir d'une charité qui raisonne et qui aime. Ce n'est plus seulement à réparer le mal causé par les expositions, c'est à le prévenir qu'il faut maintenant travailler.

Pour certains moralistes, le tour doit être conservé comme un châ-

(1) Le déplacement n'a jamais eu lieu pour les enfans de l'hospice de Paris, qui se trouvent dispersés en nourrice sur presque toute l'étendue du royaume.

timent. On se montre enchanté de la douleur qui accompagne chez la jeune fille séduite l'abandon de son nouveau-né. A nos yeux, ce supplice est injuste en ce qu'il frappe deux victimes, là où il n'y a qu'une seule volonté coupable. La femme a péché, soit; mais a-t-il péché, ce pauvre enfant qui tend ses petits bras à la vie? Ce sont d'ailleurs les moins criminelles qui souffrent le plus d'un pareil sacrifice. Le tour ne punit donc en définitive que l'innocence ou le remords. Est-il vrai encore que cette institution conserve la honte nécessaire aux bonnes mœurs? « Chez nous, on sait encore rougir! » s'écrie l'abbé Gaillard, émerveillé de ce résultat dont il fait honneur à l'existence des tours. — Chez nous aussi, on sait exposer et tuer au besoin le fruit de ses entrailles : nous aimerions mieux moins de rougeur et plus d'humanité. Écartons cette odieuse doctrine qui tend à faire d'une première faute une nécessité pour la femme de renoncer aux devoirs de la nature. La morale chrétienne, toute de tolérance et de pardon, ne peut exiger une telle immolation du cœur. Il est urgent de faire comprendre à ces filles trompées que la faute n'est pas dans la naissance de leur enfant, et que, si cette faute peut être rachetée devant l'opinion, c'est surtout par l'accomplissement des devoirs de mère. Faire de l'exercice de ces devoirs un commencement de réhabilitation pour les filles déchues, c'est leur ouvrir une source nouvelle d'innocence retrouvée, bien préférable, selon nous, à ce repentir stérile qui entraîne parfois l'enfant à l'hospice et la mère au fond d'un cloître. En rattachant la femme au sentiment de la maternité, on la rattache au sentiment de la vertu : Dieu a mis le germe du pardon dans la faute. Beaucoup de filles-mères que l'abandon de leur enfant délivre d'un frein, d'une occupation morale, auraient arrêté le cours de leurs désordres si elles avaient eu la présence de cet enfant pour les retenir, si un amour nouveau avait remplacé dans leur cœur celui qui les égare. On oppose à cette vérité des exceptions; sans doute il y a quelques femmes perdues qui gardent auprès d'elles leur très jeune fille pour lui faire suivre la trace de leurs dérèglemens. Il ne faut pas s'arrêter à ces exemples, Dieu merci, assez rares. En général, ces mères étourdies qui savent ce qu'on souffre dans le vice cherchent à éviter à l'être qui leur doit la vie la même expérience et les mêmes égaremens. Les enfans sont les anges gardiens de la vertu régénérée des filles-mères. Comptez-vous d'ailleurs pour rien d'épargner à ces malheureuses le remords d'une lâche action? L'exposition, qui est un délit devant la loi, est un crime devant la nature. De quoi rougiront-elles si elles ne rougissent pas de cela? Il est temps d'établir sur les ruines du tour ce principe dicté par

la plus simple morale : une fille qui devient mère n'est pas moins obligée de nourrir son enfant qu'une femme mariée; elle peut seulement réclamer le soutien de la charité publique pour l'aider dans cette tâche difficile. Au-dessus de la famille, il existe dans les sociétés modernes une paternité inconnue des anciens, la paternité de l'état. A Dieu ne plaise que nous voulions abolir cette paternité, d'autant plus sublime qu'elle tient moins aux liens du sang! nous voudrions seulement qu'elle se dissimulât toujours derrière les parens naturels du nouveau-né. La société doit nourrir, en cas d'indigence, l'enfant dans sa mère.

Les partisans du tour applaudissent encore au caractère de cette institution, qui permet à la mère de retrouver son enfant : soit, nous nous réjouissons avec eux de ce résultat, mais nous désirerions quelque chose de mieux; nous voudrions qu'elle ne le perdît jamais. Oui, nous voudrions que l'enfant ne quittât jamais ce sein destiné à le nourrir, ces bras faits pour le porter, cette maison qui est la sienne par le droit de la naissance. Sans doute, il est bon que l'enfant rentre après deux ou trois ans dans sa famille : nous avons été nous-même témoin de scènes touchantes dans cet instant solennel où la nature reprenait ses droits; il faut cependant le dire, cette séparation, si courte qu'elle soit, laisse une trace dans le cœur des victimes. Nous nous plaisons à croire que la mère se montrera désormais tendre, attachée à ses devoirs; elle aimera peut-être plus son enfant que si elle ne l'eût jamais quitté; elle a des torts si graves à réparer envers lui! Mais l'enfant oubliera-t-il jamais l'outrage qui a frappé sa naissance? De quel œil verra-t-il ce sein qui l'a repoussé? comment prendra-t-il des entrailles filiales pour celle qui l'a une fois renié? L'expérience nous apprend que ces enfans réclamés ont rarement fait la joie de leur mère.

Le droit d'exposition que le tour sanctionne, du moins par son silence, c'est le droit de vie et de mort morale, car le père ou la mère qui délaisse un nouveau-né dans le tour lui fait perdre son état civil; c'est le droit de vie et de mort matérielle, car bien peu d'enfans reviennent de cette cruelle expérience. Sans doute, le mouvement de mortalité qui enlevait autrefois les enfans trouvés en masse s'est un peu calmé dans ces derniers temps : il faut pourtant bien le dire, cette mortalité est toujours effroyable. Elle dépasse de deux tiers au moins la perte des nouveau-nés dans les classes les plus pauvres (1). Il

(1) Laissons parler les chiffres : en réunissant la mortalité de l'hospice à celle de la campagne, on découvre que 66 enfans trouvés sur 100 sont frappés de mort dans la première année de la vie. La mortalité des nouveau-nés conservés par leur

résulte de cette cruelle expérience qu'une mère qui éloigne d'elle son nouveau-né l'envoie à une mort probable. On se demande avec effroi à quoi servent alors tant de sacrifices qu'une aveugle humanité impose au trésor public. Avec la moitié de la somme (11 ou 12 millions) que dépense l'état en France pour l'entretien des enfans trouvés dans les hospices, il rendrait au moins les trois quarts de ces enfans à leurs mères.

Voilà bien assez de motifs pour remplacer un système de séparation et d'isolement par un système opposé. Vincent de Paule, Napoléon, vous tous, prêtres, moralistes, législateurs, qui avez voulu combattre le fléau des expositions, vous avez songé à l'enfant; mais avez-vous songé à la mère? Tout système qui n'embrasse pas l'un et l'autre dans sa prévoyance est à nos yeux un système incomplet, transitoire, inefficace. Comment séparer ce que la nature a si étroitement uni? Il est affreux qu'une mère perde son enfant; il est affreux qu'un enfant perde sa mère. L'état doit intervenir dans un tel sacrifice et descendre au secours de la femme avant qu'elle ait renoncé à ses devoirs. Le tour vient bien en aide aux naissances occultes ou malheureuses, mais il vient trop tard; le tour ne soulage qu'à la condition de briser des liens précieux. Il dit à la mère pauvre et abattue : Si tu ne veux pas le voir expirer dans tes bras, donne-moi ton enfant! Le tour, c'est la séparation ou la mort. Cette institution n'est donc point définitive; seulement il faut la remplacer avec toute sorte de ménagemens. La so-

mère ne présente, dans le même espace de temps, que 19 décès sur 100 enfans. Un tel résultat ne doit pas nous surprendre : l'enfant que l'hospice envoie en nourrice à la campagne retrouve une famille sans doute, mais c'est une famille artificielle, un lait étranger, des soins mercenaires, une tendresse plutôt acquise que naturelle et spontanée. Encore présentons-nous le beau côté du tableau : plusieurs de ces enfans mis en pension dans des familles agricoles sont traités en esclaves par le maître nourricier; un calcul sordide règle la quantité de leurs alimens et la nature de leurs travaux. Il existe des inspecteurs, mais bien des abus échappent à leur surveillance. Comment les enfans abandonnés qu'une administration place entre des mains étrangères ne souffriraient-ils point de l'absence des soins maternels, puisque les enfans mis en nourrice par leurs parens courent déjà de grands dangers? M. Benoiston de Châteauneuf a comparé la mortalité de la campagne avec celle des enfans élevés à Paris, et il a trouvé le résultat suivant : sur 100 enfans nourris par leur mère, il en meurt 18 la première année; sur le même nombre mis en nourrice, il en périt 29. Cette mortalité augmente pour les enfans du peuple en raison de l'éloignement des nourrices, de leur manque de soins et de leur état de pauvreté. M. Marbeau a dévoilé aussi, dans un récent mémoire à l'Académie des sciences morales, plusieurs fraudes commises par les femmes de la campagne, qui font métier de vendre leur lait et leurs soins à des enfans de la ville.

ciété actuelle est chrétienne par le cœur, philosophe par la tête; elle doit imprimer ce double caractère au système de secours qu'elle médite pour les enfans trouvés. Conservons le tour encore quelque temps, puisque le tour est après tout une garantie d'existence pour les nouveau-nés; mais cherchons à lui substituer des garanties meilleures, en réveillant dans le cœur de la femme le sentiment de la maternité.

Il faut remonter aux temps les plus orageux de la révolution pour trouver le germe de l'idée féconde qui doit, selon nous, transformer le service des enfans trouvés. Une loi du 28 juin 1793 offrait des secours aux mères, pour arrêter celles que la misère portait à exposer leurs enfans. Le législateur avait en vue d'encourager ainsi l'amour maternel et de faire tourner cet amour au profit du nouveau-né. L'état se montra prodigue de secours. Toute fille qui déclarait sa grossesse devait recevoir une pension alimentaire qui pouvait s'élever jusqu'à 120 francs. Cette mesure eut d'heureux résultats. Les expositions diminuèrent vers la fin de la révolution, non pas que les naissances naturelles fussent moins nombreuses, mais parce que les filles-mères se décidaient plus aisément à garder leur enfant. Nous devons tenir compte sans doute des circonstances uniques dans l'histoire au milieu desquelles se trouvait placée la France. La nécessité de faire appel aux forces vives du pays, pour maintenir la défense du territoire, a bien pu amener quelque exagération dans le tarif des secours qu'on accordait aux filles-mères. Cette mesure, isolée des circonstances fatales qui l'ont vue naître, nous indique pourtant la trace de la meilleure voie à suivre pour arriver à la fermeture des tours et même des hospices. Il faut effacer, dans les temps calmes où nous sommes, l'idée de récompense qu'un régime militaire avait attachée à la grossesse des filles; mais il faut conserver l'idée d'indemnité qui seule peut combattre chez elles les funestes inspirations de l'indigence. Un tel système est économique, il est moral.

Nous ne venons point ouvrir une nouvelle source de dépenses. Il s'agit tout simplement de remplacer à domicile pour la mère les secours que l'on donne aujourd'hui à l'enfant dans l'hospice, il s'agit de payer à la femme qui gardera son nouveau-né les mois de nourrice qu'on paie actuellement à une femme étrangère. L'état recueillera de ce système, par la suite, des avantages certains, car les enfans secourus ne resteront pas à sa charge, comme dans les hospices, jusqu'à l'âge de douze ans. Il est bon néanmoins d'y prendre garde : une économie hâtive ferait avorter les résultats. Dans un département où les bénéfices opérés par la clôture des tours s'élevaient à 153,000 francs,

la somme fixée par le conseil-général pour secours aux filles-mères n'a pas dépassé 2,000 francs. Qu'est-il arrivé? Une de ces malheureuses, hors d'état de payer des mois de nourrice et ne pouvant rien obtenir de la charité étroite du conseil, a assassiné son enfant. A Paris, l'administration vient aussi d'entrer dans la voie des secours; mais elle y est entrée avec parcimonie. Il est à désirer qu'elle y entre plus largement, si elle tient à tarir la source des expositions. Peut-être sera-t-il même nécessaire, dans les commencemens, de dépasser les ressources de l'ancien budget : ce sont des avances qui se retrouveront plus tard. Il faut aller tout d'abord les mains pleines de secours au-devant des besoins, car chacun de ces secours d'argent, c'est peut-être un crime de moins, c'est à coup sûr une vertu de plus dans la société. Jamais aumône ne descendit sur une meilleure terre. N'oublions pas en outre que le nouveau système aura à combattre des habitudes funestes, n'oublions pas qu'il s'agit de désapprendre aux filles-mères le chemin des tours. Une telle œuvre ne peut être le fruit que de nombreux sacrifices. Quand le fatal penchant à l'abandon des enfans sera redressé, quand le torrent impur qui entraîne aujourd'hui tant de nouveau-nés à l'oubli et à la mort aura changé de cours, alors, mais alors seulement, l'état pourra refermer ses mains. Ces sacrifices passagers trouveront d'ailleurs une compensation morale dans les devoirs et dans les sentimens de famille qu'ils feront refleurir. Quelques moralistes se sont effrayés de ces secours, qu'ils regardent comme une prime d'encouragement offerte au libertinage. Dans le sujet délicat qui nous occupe, les nuances sont tout : il ne faut pas encourager les filles à devenir mères; mais, une fois qu'elles le sont, il faut leur prêter assistance pour leur ôter l'envie d'effacer par un crime les traces de leur faiblesse. Les indemnités que leur servira l'administration ne seront point des motifs pour réitérer une première faute. L'homme qui tend la main à son semblable tombé sur le bord d'un abîme ne l'engage pas pour cela à recommencer sa chute; il l'aide au contraire à se relever, et lui inspire ainsi l'effroi du danger qu'il a couru.

Nos vues ne sont pas des utopies : un administrateur distingué, M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, les a mises en pratique, et il a réussi à éteindre dans sa localité le fléau des expositions. Le tour existe encore, mais on ne s'en sert plus; il est fermé en principe. Objectera-t-on contre un tel résultat que le nouveau système ne s'est guère exercé jusqu'ici que sur une population restreinte et connue? Sans doute, le département des Hautes-Alpes n'est pas la France,

l'action de l'autorité rencontrera plus d'obstacles dans les grandes villes; mais le cœur des mères est le même partout, et en s'adressant à cette tendresse quelquefois obscurcie, rarement éteinte, en dégageant les bons sentimens de la femme des entraves du besoin, on obtiendra partout des succès consolans. Il faut seulement suivre la marche prudente et ferme que M. Curel s'est tracée. Avant de briser l'institution ancienne, il faut en rendre l'usage inutile. Supprimer les tours, c'est le but, ce n'est pas le moyen. Isolée, la fermeture des tours serait une tentative téméraire, rétrograde, homicide. Le système des secours à domicile est au contraire une mesure sage, utile et morale, qui peut seule fermer le gouffre ouvert dans nos campagnes, et surtout dans nos grandes villes, par l'habitude funeste du délaissement. En attendant ce résultat qu'on entrevoit dans l'avenir, une administration éclairée, qui s'appuiera sur tous les sentimens de la nature, rétrécira de jour en jour la voie des expositions, sans recourir à la contrainte. Le tour n'aura plus besoin alors d'être aboli; il tombera tôt ou tard de lui-même, quand une fois il sera vide. Ce que M. Curel a tenté avait été essayé ailleurs et n'avait pas réussi; c'est que la difficulté n'est pas tant dans la nature du secours que dans la manière de le distribuer. L'aumône ne porte son fruit que quand elle est accompagnée d'exhortations et de surveillance. Quoique les moyens de douceur soient de beaucoup préférables dans un tel service, il faut savoir quelquefois s'armer d'une sévérité bienveillante, car il y a des consciences indécises qui ont besoin de se sentir sous le regard de l'autorité pour redresser leurs voies tortueuses. L'accord des pouvoirs et de certaines influences morales est encore nécessaire, comme l'observe M. Curel, pour assurer le succès de cette œuvre délicate. Il ne faut surtout pas négliger dans les campagnes l'assistance du clergé; le curé peut beaucoup sur l'esprit de ses jeunes brebis égarées, et il ne refusera sans doute pas son concours à l'administration dans une œuvre toute dictée par l'esprit évangélique.

Le secours à domicile combattra la misère, qui est une des causes dominantes d'abandon, mais il n'éloignera pas les mauvais conseils. Toute réforme administrative qui n'aura pas pour auxiliaire une réforme dans l'institution des sages-femmes sera frappée d'impuissance. Là, nous l'avons dit, est la racine du mal. Il conviendrait d'abord de restreindre le nombre des élèves-femmes qui se destinent à la pratique des accouchemens, en posant à l'entrée de cette profession des examens sérieux. A l'heure qu'il est, les sages-femmes ne savent rien : cette ignorance les rend téméraires; elles négligent trop souvent d'ap-

peler le médecin dans des cas difficiles où leur ministère ne suffit pas. Une telle assurance aveugle a compromis maintes fois les jours de la mère ou ceux de l'enfant. Il serait ensuite utile de les écarter des grandes villes pour les refouler dans les petites localités. Dans les hameaux, tout le monde se connaît; il est difficile de s'y livrer à un commerce clandestin et criminel. Celles qui, ayant offert des garanties de moralité, demeureraient dans les grandes villes, à Paris surtout, devraient être pourvues d'une autorisation spéciale pour tenir une *maison d'accouchement*. Il importe qu'une surveillance plane sur ces établissemens douteux, de manière à dévoiler les abus qui s'y cachent, sans enlever à de telles maisons l'obscurité qui convient aux mystères de la pudeur vaincue et confuse de sa défaite. Nous savons que des commissaires de police se sont plus d'une fois transportés, à Paris et dans les provinces, au domicile des sages-femmes, pour savoir le nom de leurs pensionnaires et pour vérifier la nécessité où ces dernières se trouvaient d'abandonner leur enfant. De telles visites ont presque toujours eu des résultats fâcheux. La main de la police est trop brutale pour toucher à ces voiles délicats; s'il faut en croire des témoignages très graves, la décence n'aurait même pas toujours présidé à ces inspections. Nous voudrions que ces fonctions de surveillance fussent confiées, dans chaque arrondissement, à un ou deux médecins, dont le caractère serait estimé, et qui réuniraient aux lumières de la science une connaissance pratique du cœur humain. Quel tact moral ne faudrait-il pas pour distinguer, en toute occasion, le vice de la faiblesse abusée, pour marquer la limite entre une faute souvent généreuse et l'acte qui commence à être crime ou délit, enfin pour ne requérir l'intervention de la justice que dans les cas extrêmes, où tous les moyens de douceur et de persuasion auraient été essayés sans succès! C'est, du reste, moins contre les mères que contre les fauteurs et les complices de l'exposition qu'il sera besoin de sévir.

Il y a une autre influence sur laquelle nous comptons pour combattre les manœuvres des sages-femmes. Déjà dans quelques villes existent des sociétés de charité maternelle, dont l'action bienfaisante, jusqu'ici fort bornée, pourrait concourir puissamment à conserver les enfans dans les familles. Il s'agirait d'organiser ces sociétés sur une échelle plus étendue. Nous voudrions qu'elles envoyassent au chevet du lit de chaque fille en travail un ange consolateur. La femme assistant la femme, la devinant, prévenant dans son cœur des idées de désespoir, d'abandon ou de suicide, quel spectacle! C'est dans le monde, au milieu de la richesse et des plaisirs, qu'on recruterait des

missionnaires pour cette œuvre utile, qui aurait aussi ses joies sérieuses. Il faudrait toute l'autorité de la vertu, mais d'une vertu douce et intelligente, pour traiter avec les faiblesses du cœur humain. C'est ici surtout que les caractères varient avec la nature de la faute : telle fille-mère a failli par légèreté, telle autre par besoin; chez celle-ci, la conscience n'est pas morte, elle n'est qu'endormie; chez celle-là, le remords et la honte menacent les jours de l'enfant; il y en a peut-être qui ont secoué toute pudeur. Qui ménagera toutes ces nuances? Nous parlons, les femmes agissent. Elles sont douées d'une pénétration merveilleuse pour entrer dans chaque souffrance. Leur charité distribuera à l'une un secours, à l'autre un conseil; leur voix réveillera celles-ci de leur somnolence morale, épargnera à celles-là l'humiliation d'un aveu. Quand elles ne pourront sauver la mère, elles chercheront toujours à sauver l'enfant. Une fille a-t-elle résolu d'exposer son nouveau-né, elles feront semblant de consentir à la nécessité qui lui dicte cet arrêt fatal; elles l'engageront seulement à le conserver durant une semaine. Gagner quelques jours avec la nature, c'est gagner tout. Le sentiment maternel a besoin d'être mis à l'essai. Presque toutes les femmes qui abandonnent et qui sacrifient leur enfant n'ont pas eu le temps de l'aimer. Ont-elles fait une fois l'apprentissage des devoirs de mère, elles y trouvent un charme qui les retient et qui les attache pour l'avenir à leur nouveau-né. L'indifférence vaincue, il faudra combattre encore la honte qui pousse au délaissement. Si l'enfant n'est pas la faute, il en est du moins la révélation; c'est cette révélation que l'on hait, qu'on veut écarter de ses propres regards, et surtout des yeux du monde. Une morale éclairée fera comprendre à ces malheureuses que, si leur conduite de fille est peu digne d'éloge, leur conduite de mère peut leur mériter plus tard l'estime et le pardon. C'est rendre service aux filles-mères que de les forcer à élever leur nouveau-né : elles s'en détachent dans un premier moment de honte, de gêne ou d'indifférence; mais plus tard quels regrets! En venant à leur secours, on leur ménage un soutien, une consolation pour l'avenir. Ce n'est point dans le tourbillon des plaisirs, souvent même des désordres, que la voix de la nature se fait entendre. Les sentimens maternels sont plus lents à naître chez ces filles dissipées que chez les autres femmes; mais quand la jeunesse, l'âge des étourdissemens, a cessé, quand les adorateurs se retirent, on se souvient amèrement de l'enfant qu'on a mis au jour. C'est alors que le cœur parle, malheureusement il est trop tard. Où le retrouver? Cet enfant ne repoussera-t-il pas d'ailleurs les bras qui l'ont lui-même rejeté? On le craint, et la solitude, une solitude

morne, éternelle, punit alors cruellement celles qui dans leur jeunesse ont oublié d'être mères.

L'influence de telles sociétés charitables balancerait d'abord l'action malfaisante des sages-femmes; elle ne tarderait pas à la dominer. Il est bien entendu que ces fonctions seraient purement honorifiques. A Paris surtout, on trouvera dans chaque quartier des mains blanches et oisives, toujours prêtes à s'entremettre dans une œuvre de bienfaisance. Le grand mal quand on donnerait au soulagement des peines les plus graves quelques-unes de ces heures dorées qui s'éteignent çà et là dans l'ennui d'un salon ou d'un boudoir! Il ne faut pas que les filles-mères se sentent abandonnées; chacune de ces malheureuses, reconnaissant qu'elle a sur elle les yeux de la société qui applaudit à ses efforts, à ses pénibles devoirs, à ses sacrifices, trouvera dans cette surveillance même un noble motif d'émulation, qui soutiendra son courage défaillant. N'oublions pas que sa tâche est rude et ingrate. Les travaux de la maternité, déjà si écrasans pour la femme mariée dans les classes ouvrières, le sont bien davantage pour la fille isolée. Le mépris, d'autant plus dur qu'il est plus aveugle, habite précisément les régions basses de la société. Il faut être éclairé pour être bienveillant. Les gens du peuple ne comprennent rien à la vertu repentante, ni à une faute rachetée; il est donc nécessaire que le baume et le pardon viennent de plus haut. Nous aimerions mieux voir aussi les secours d'argent passer par les mains de ces sociétés maternelles que par les mains de l'administration. Les plus faibles d'entre les faibles, celles qui ont aimé, n'en comprendront que mieux les rougeurs de l'amour facile et puni. Rien ne s'oppose, comme on voit, à introduire dans le service des enfans trouvés un ministère nouveau, le ministère des femmes du monde. Qu'on ne s'effraie pas de telles fonctions, moins faites pour exalter les vues ambitieuses d'un sexe timide que pour contenter son cœur. Il ne s'agit pas d'appeler les femmes du monde au maniement d'affaires administratives, mais d'envoyer au lit de la fille du peuple, après le grand désastre de l'honneur naufragé, une chaste colombe qui lui rapporte le rameau vert de l'espérance.

Les secours combattront le besoin; les sociétés maternelles éloigneront les mauvais conseils et les résolutions funestes. Il reste encore un obstacle à vaincre, c'est l'embarras que cause à une ouvrière allant en journée la présence d'un enfant qui vient de naître. Une institution s'élève à Paris pour détruire cet inconvénient : nous avons nommé les *crèches*. Le premier essai de ce genre a été fait dans le quartier de

Chaillot. On loua un local modeste, on acheta douze berceaux, quelques petits fauteuils, un crucifix, et le 14 novembre 1845 la crèche était ouverte. Un prêtre la bénit; des sermons de charité furent prêchés dans les églises sur ce texte connu : *Infantem positum in præsepio.* L'éloquence de la chaire, si pauvre qu'elle soit aujourd'hui, trouva quelques inspirations touchantes; le rapprochement entre la crèche de Bethléem, où l'enfant-Dieu fut couché sur un peu de litière fraîche, et celle de Chaillot, où l'enfant du pauvre allait trouver un berceau, des langes blancs et des soins charitables, tout cela était de nature à ouvrir la source des aumônes. Les aumônes coulèrent en effet. Mme la duchesse d'Orléans vint en son nom et au nom de son fils au secours de l'œuvre commencée. Nous aimons à voir ce qu'il y a de plus grand par la naissance descendre vers ce qu'il y a de plus petit et de plus faible. La crèche ayant réussi à Chaillot, d'autres quartiers de Paris accueillirent cette fondation utile. Vers la fin de décembre dernier, une crèche s'ouvrait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, au centre de la population la plus souffrante et la plus démoralisée. Nous avons visité ces lieux avec intérêt. Au milieu d'une grande cour, dont les bâtimens conservent un air abbatial, montez un escalier raide et étroit, sur les marches duquel la pauvreté a laissé ses traces; au second étage (si ce n'est pas un troisième) se trouve la crèche : deux chambres aux murs nus, avec des berceaux garnis de rideaux blancs, une lingerie naissante et un tronc pour recevoir les offrandes des visiteurs. Dans la première pièce sont les nouveau-nés qui sommeillent, dans la seconde se tiennent les enfans au-dessous de deux ans, assis sur de petits fauteuils, et qui jouent. Deux dames de charité surveillent les berceuses. L'instant de la journée le plus intéressant est celui où les mères s'échappent de leurs travaux pour venir donner le sein à leur nourrisson ou prendre dans leurs bras leur enfant sevré. La tendresse de ces femmes, si belles dans ce moment-là sous leurs haillons, la joie angélique de ces petits êtres qui reconnaissent leur mère, qui voudraient lui parler et qui ne savent, tout cela met gracieusement en action ce vers du poète latin :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

On voit clairement le but des crèches : fournir aux mères pauvres qui travaillent un moyen économique de faire garder leur enfant durant la journée. Cette institution enlève une excuse et un motif grave au délaissement; elle sert à renouer le lien de la famille, sans lequel tous les autres liens de la société se relâchent. Il importe néan-

moins de modifier plusieurs des statuts : la crèche ne reçoit que les enfans dont les *mères se conduisent bien* (1). Nous n'approuvons guère cette charité exclusive qui regarde aux mœurs de la personne secourue plus qu'à ses besoins et aux infirmités du premier âge. Ce ne sont d'ailleurs pas les femmes d'une conduite irréprochable, d'une vie sévère, qui abandonnent leurs nouveau-nés. En allégeant à ces dernières le fardeau de la maternité, vous faites sans doute une œuvre méritoire; mais cette œuvre, ainsi restreinte, n'exerce plus aucune influence sur les expositions d'enfans trouvés, qui restent en dehors de votre prévoyance inutile. Il faut transporter aux crèches la liberté qui existe pour les tours, si l'on tient sérieusement à remplacer une institution qui favorise les causes du délaissement par une autre institution plus morale qui les prévienne. Le second inconvénient est dans la distance : une femme perdra une partie de sa journée, l'hiver par la gelée, presque toute l'année par la pluie, s'il faut qu'elle apporte, loin de chez elle, le matin, qu'elle allaite à midi et qu'elle reprenne le soir son nouveau-né. Pour que la crèche fût recherchée par l'ouvrière, il serait nécessaire que la crèche se trouvât toujours à la portée de son domicile. On voit combien ces établissemens auraient besoin d'être multipliés. Nous avons visité tout ce qui existe jusqu'ici dans Paris, et ce que nous avons visité est encore peu de chose. C'est moins une œuvre faite que le noyau d'une œuvre. Du reste, l'idée nous semble féconde, et peut avoir d'heureux développemens. Une bonne étoile s'arrêtera, nous n'en doutons pas, sur ces établissemens si utiles, sur ces crèches où déjà l'enfant du pauvre est entouré d'un bien-être qui manquait au petit enfant de l'Évangile. Il faut maintenant que la bienfaisance vienne au secours de l'œuvre imparfaite. Si votre charité hésite encore, mères, regardez votre enfant! Femmes du monde, donnez un berceau pour que le berceau de votre nouveau-né ne soit jamais vide!

Nous arrivons à un dernier moyen d'éteindre les expositions : c'est la recherche de la paternité. Dans l'état actuel des choses, l'enfant est puni, la mère est punie : est-il juste que l'homme qui est le plus coupable, souvent même le seul coupable, soit le seul aussi qui échappe au châtiment? On objecte que le secours payé par le séducteur à la mère de l'enfant constituerait un privilége en faveur de la richesse. Ce privilége existe déjà; tout le monde sait que ce sont les jeunes gens riches et oisifs qui, pour passer le temps, font œuvre de séduire les

(1) Premier article du règlement.

jeunes filles; seulement, au privilége la recherche de la paternité ajouterait la charge. Dans l'état présent, ils trompent et ils abandonnent; c'est tout profit. La seule objection grave qu'on élève contre la recherche de la paternité, c'est la difficulté matérielle, souvent même l'impossibilité absolue, de remonter à la preuve du délit. Aussi cette mesure est-elle extrêmement délicate. Avant la révolution de 89, la recherche de la paternité était admise en France. Elle s'est maintenue en Angleterre jusqu'à ces derniers temps. Une fille était-elle devenue mère, elle nommait le père de son enfant; son serment était considéré comme une preuve, et suffisait pour faire condamner le séducteur à épouser la fille ou à payer la pension de son enfant jusqu'à la douzième année : un refus était puni d'un long emprisonnement. L'exercice de ce droit donna naissance à des fraudes considérables. Aujourd'hui, depuis 1834, ce sont les paroisses et non les filles qui mettent le père en cause pour en obtenir la pension destinée à l'entretien de l'enfant. La déclaration et le serment de la mère ne sont plus considérés comme des preuves suffisantes. Un tel usage s'introduirait-il heureusement dans les mœurs françaises? Des hommes graves, qui appartiennent à l'administration, ne seraient pas éloignés d'admettre la recherche de la paternité, non toutefois pour imposer le mariage, en tout état de cause, comme peine de la séduction (au moyen-âge, il fallait choisir entre épouser la femme ou la potence), mais pour encourager les unions légitimes, qui sont la plus forte garantie contre l'abandon des nouveau-nés. C'est ici que les sociétés maternelles interviendraient encore avec succès; leur influence toute de persuasion et de douceur enlèverait à la recherche de la paternité ce qu'une telle enquête a toujours d'odieux et de blessant entre les mains de la justice.

Les armes de la prévoyance pourront sembler insuffisantes en présence des causes si nombreuses qui invitent les mères au délaissement. Pas une de ces causes, la misère, la honte, la séduction, n'échapperait cependant tout-à-fait aux moyens que nous venons d'indiquer. Le temps ferait le reste. Si les enfans trouvés n'avaient pas disparu entièrement sous l'action de ces moyens pratiqués avec une persévérance intelligente, leur nombre aurait du moins beaucoup diminué. Il serait temps alors de porter la main sur les hospices. Nous arrivons, on le voit, au même but que l'administration se propose d'atteindre par la fermeture des tours; seulement nous y arrivons après avoir tari la source des expositions d'enfans. Cette voie nous semble la seule raisonnable, la seule possible. Si la solution

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

n'est pas là, elle n'est nulle part. La clôture des tours et des hospices, non comme mesure immédiate et préalable, mais comme objet d'efforts constans, comme mesure préparée, tel est le terme vers lequel doivent tendre les vues de l'administration. Tous les moralistes ont entendu sortir des sociétés anciennes et modernes une grande voix qui se lamentait, la voix de la mère pleurant le fruit de ses entrailles, que le sentiment de l'honneur ou une nécessité cruelle lui avait ravi. Tous ont rencontré sur le chemin Rachel abandonnée et refusant toute consolation, parce que ses enfans n'étaient plus pour elle. Quitte tes vêtemens de deuil, ô femme inconsolée! relève ta tête abattue, ô mère! tes enfans sont retrouvés. Un système de charité plus large que celui des tours peut te les rendre.

Le chiffre total des malheureux qui vivent au milieu de nous privés d'état civil et de famille dépasse un million. L'antiquité ne voyait de motif d'intérêt au théâtre et ailleurs que dans l'existence de ces acteurs mystérieux sur la scène du monde. On ne comprenait alors que la poésie de la fatalité. Aujourd'hui la poésie de la charité, la poésie de la famille surtout, est destinée à remplacer la source désormais tarie où puisait la muse antique. Les naissances occultes doivent rentrer dans la règle des naissances ordinaires. L'opinion publique, tout en conservant l'amour du devoir et le respect du bien, pardonnera la faute de la fille à la tendresse de la mère. Il faut surtout qu'elle lève l'anathème jeté sur la tête de l'enfant, car nul ne peut être coupable d'une faute qu'il n'a pas commise. Le péché originel s'en va de nos croyances; qu'il s'efface aussi de nos mœurs! Les progrès du christianisme et de la philosophie ont rendu l'existence matérielle de l'homme sacrée jusque dans le sein de la femme; ils doivent assurer maintenant son existence morale et civile. De quelque part qu'il nous vienne, tout enfant qui naît, aux yeux de l'état, c'est un citoyen; aux yeux de l'économie politique, c'est un travailleur; aux yeux de la religion, c'est un frère.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

ET

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

I.

L'organisation, le service des bibliothèques publiques, ont été, depuis quinze ans, le sujet de nombreuses études; le plus important de ces dépôts, la Bibliothèque royale, a soulevé à diverses reprises, dans la presse, à la tribune, de vives polémiques. Plusieurs réformes ont été tentées; il a paru des ordonnances royales, des circulaires ministérielles; les chambres ont voté des crédits considérables, et aujourd'hui cette question, que réveillent chaque année les débats sur le budget, est tombée dans le domaine de la discussion publique.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas la première fois qu'on se préoccupe vivement en France de la conservation des livres. En parcourant les décrets par lesquels la convention ordonna de rassembler les volumes épars dans les couvens, les châteaux et les palais, on est frappé de la grandeur des vues qui dirigèaient cette assemblée au moment où elle constituait, en quelque sorte, les domaines intellectuels de la nation, et rendait accessibles pour tous des trésors qui, jusque-là, étaient restés le monopole du petit nombre. La guerre et la terreur devaient, malheureusement, paralyser ces desseins dès le principe, et le gouvernement révolutionnaire eut bientôt oublié les livres. Les conquêtes de l'empire, les défiances de la restauration, leur furent peu

favorables; mais, dans ces dernières années, la curiosité, on pourrait dire la pitié qui s'attache à tous les débris, s'est de nouveau tournée vers les catacombes où reposent les frêles monumens de l'intelligence humaine. L'intérêt qu'ils inspirent s'accroît en raison directe de la diffusion des lumières, de la production toujours croissante des livres contemporains, de la destruction lente et sourde des vieux livres. On comprend mieux de jour en jour l'influence qu'exercent les bibliothèques sur le progrès des sciences et des lettres. Aussi a-t-on beaucoup fait depuis quelque temps pour améliorer le service de ces grands dépôts, mais il reste encore beaucoup à faire, et c'est ce que nous espérons prouver sans sortir de l'enceinte de la Bibliothèque royale. Nous n'oublierons jamais que sous la question administrative se cache ici une question littéraire, et qu'on ne peut bien résoudre l'une et l'autre qu'à la condition de ne les point séparer.

Un érudit du XVIe siècle, en traitant ce sujet, eût commencé, sans aucun doute, par disserter sur le roi Cadmus, l'invention de l'écriture et l'alphabet phénicien; je ne suis point savant *more majorum*, et j'ai l'ambition d'être moins diffus. J'entrerai donc brusquement en matière, en réservant toutefois quelques prolégomènes pour les bibliothèques et les bibliophiles des vieux temps; nous allons descendre dans des nécropoles, et l'on peut, sans digression, donner un souvenir aux morts, à des morts glorieux qui sont les contemporains de tous les âges. Leurs noms, qui se lisaient, il y a vingt siècles, sur les papyrus des villas romaines, se lisent encore aujourd'hui sur les in-octavo de la rue Richelieu. Ce n'est pas nous écarter du sujet que de passer par Athènes et par Rome avant d'arriver à Paris.

En suivant l'ordre chronologique, la première place parmi les bibliophiles de l'antiquité, d'après Diodore de Sicile, appartient au roi Osymandias, qui avait bâti dans son palais de Thèbes une vaste bibliothèque, à l'entrée de laquelle il avait placé cette devise philosophique : PHARMACIE DE L'AME. Diodore en donne la description; mais un Français mieux renseigné sur l'Égypte que les savans de la Grèce antique, Champollion, a restitué ce monument à son véritable fondateur, Rhamsès Sésostris, et, par un de ces bonheurs qui suffiraient seuls à la gloire d'un archéologue, il en a retrouvé les vestiges au milieu des ruines de la ville des rois, vestiges reconnaissables encore à leurs bas-reliefs symboliques, qui offrent d'un côté le dieu des sciences et des arts, Thôth, à la tête d'ibis, et, de l'autre, sa compagne inséparable, la déesse Saf, qu'une légende hiéroglyphique décore du titre de *dame des lettres, présidente de la salle des livres*. On cite encore avec honneur, sur la vieille terre des Pharaons, Ptolémée-Soter, et, parmi les monarques de l'Orient, Eumène, roi de Pergame. La Grèce eut aussi ses bibliophiles (1), Euripide, Aristote, et surtout Pisistrate, qui ouvrit sa bibliothèque

(1) Voir, sur les bibliothèques anciennes, Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes*, etc., 1818; H. Géraud, *Essai sur les livres dans l'antiquité*, 1840; L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, 1845.

au public athénien. Quant aux Romains, ils ne prirent que fort tard le goût des livres. Occupés de la conquête du monde, ils ne comptaient pas les volumes des vaincus parmi les dépouilles opimes : il leur fallait avant tout ce qu'il faut aux peuples jeunes et forts, du fer et du blé; mais, quand le monde fut soumis, le nombre des *liseurs* s'accrut rapidement. Cicéron, qui était arrivé à la fortune et au cumul par la philosophie, avait formé de riches collections dans chacune de ses quatorze maisons de campagne. Lucullus, toujours friand, rassemblait des raretés. César songeait à doter Rome d'une bibliothèque, et ce projet fut réalisé par Auguste, qui fit construire, avec les dépouilles des Dalmates, un monument entouré de portiques, et consacré par Octavie à son fils Marcellus. Au déclin de l'empire, les livres se multiplièrent (c'est un symptôme alarmant dans les décadences) en même temps que la littérature devenait un métier. La plupart des petites villes de l'Italie eurent alors des bibliothèques dotées par les habitans notables; Pline-le-Jeune, entre autres, donna cent mille sesterces au municipe de Côme, pour fonder une collection publique, et, quoique l'histoire ne le dise pas, on peut croire qu'il compléta ce présent magnifique par quelques exemplaires de ses opuscules.

Quand le christianisme se fut propagé dans l'empire, une ère nouvelle commença pour les livres. Dans le monde antique, c'était un meuble pour l'esprit; dans le monde chrétien, ce fut un instrument de salut ou de damnation. Les uns y cherchèrent la parole de Satan, les autres l'écho muet de la parole divine. On rassembla les textes sacrés, les écrits des pères, pour trouver la voie qui mène au ciel; on les propagea comme une aumône spirituelle, et, au ve siècle, saint Isidore de Péluse, comparant aux accapareurs de blé ceux qui refusaient de prêter les ouvrages des auteurs chrétiens, les déclarait maudits. Les évêques formèrent des collections dont ils dotèrent les églises; les fondateurs des ordres religieux, psychologues habiles qui connaissaient l'homme et Satan, imposèrent aux moines les travaux du copiste pour engourdir par l'étude les instincts toujours prêts à se révolter, et les moines s'occupèrent à copier sans choisir, très souvent sans comprendre : dignes gens qui prenaient Aristote pour un diacre et Virgile pour un sorcier; mais ce travail de tous les jours, ce travail puissant de la solitude qui ne s'interrompait jamais, ne laissa pas que d'enfanter des volumes, et les cloîtres, en fait de livres, furent long-temps plus riches que les palais.

Charlemagne avait formé pour son usage deux bibliothèques, l'une à l'île Barbe, l'autre à Aix-la-Chapelle. Toutes deux périrent avec lui, comme l'empire qu'il avait fondé, et il faut attendre jusqu'à Louis IX pour retrouver quelques traces d'une collection royale. Sous Charles V, la *librairie* du Louvre, dont Gilles Mallet nous a laissé l'inventaire, comptait neuf cent dix volumes. Louis XI, Charles VIII, Louis XII, la portèrent successivement à dix-huit cent quatre-vingt-dix volumes. Jusqu'au règne de Henri IV, ce ne fut pour ainsi dire qu'un cabinet de lecture à l'usage des rois; mais Henri, plus généreux, permit aux savans, sans s'inquiéter de leurs blasons, de consulter ses livres, et, pour en populariser l'usage, il les fit transporter, en 1595,

dans le collége de Clermont, et plus tard dans le couvent des Cordeliers. En 1622, ils sont transférés rue de La Harpe, et Richelieu, qui les protége, en augmente rapidement le chiffre, qui s'élève à 6,088 pour les manuscrits, 10,618 pour les imprimés. Colbert et Louvois ne sont pas moins empressés que le cardinal-ministre. En 1682, Mabillon reçoit la mission de parcourir l'Italie, et jamais mission scientifique ne valut plus d'honneur au ministre qui en conçut l'idée, au savant qui la remplit. En même temps que les seigneurs italiens envoyaient au pieux bénédictin des bouquets par leurs pages, les érudits des monastères, les gardiens des bibliothèques, lui adressaient des volumes, des copies, des indications, et, par le seul ascendant de la science et de la vertu, un pauvre moine au déclin de l'âge rapporta de ses voyages pacifiques plus de trésors que des armées victorieuses.

Vers la même époque, l'orientaliste Petit de la Croix fut chargé d'acheter en Afrique douze cents peaux de maroquin pour relier les livres de la Bibliothèque du roi, et Louis XIV, qui avait pour habitude de faire payer leurs défaites à ses ennemis, Louis XIV, dans ses guerres avec les puissances barbaresques, imposa aux vaincus, parmi les conditions de la paix, la fourniture d'un certain nombre de ces mêmes peaux, qui se voient encore aujourd'hui sur les volumes de la rue de Richelieu. — Dans les premières années du XVIIIe siècle, le dépôt s'accrut si rapidement par les dons des missionnaires, les envois de la compagnie des Indes, l'adjonction des cabinets de Gaignières et de d'Hozier, qu'il fallut chercher un nouveau local. On le transféra, en 1724, dans les bâtimens actuels. En 1737, il fut enfin rendu public, et, sous le règne de Louis XVI, on y comptait 152,868 volumes imprimés.

Malgré les nombreux abus qu'elle tolérait, qu'elle encourageait même, l'ancienne monarchie avait du bon quelquefois, surtout en ce qui touche les lettres, et l'on ne saurait donner trop d'éloges à nos rois pour l'attention sévère qu'ils apportaient dans le choix des hommes chargés de veiller à la conservation des bibliothèques. On ne regardait pas alors l'ordonnance qui conférait les fonctions comme une sorte de sacrement qui conférait en même temps la science, et les bibliothécaires du passé nous ont légué de beaux exemples, que par malheur on ne suit guère. Ainsi, chaque fois qu'on imprimait un ouvrage nouveau de quelque importance, les frères Dupuis envoyaient à l'imprimeur du grand papier, fabriqué à leurs frais, afin d'avoir un exemplaire de choix dont ils faisaient hommage au dépôt confié à leur garde. M. Clément n'était pas moins dévoué, et, s'il eut le malheur de pécher par excès de confiance, de laisser voler, en 1706, une dizaine de manuscrits précieux et quatorze feuillets de la Bible de Charles-le-Chauve, ses regrets furent si profonds, qu'au lieu de l'accuser on le plaignit, car le chagrin, dit un de ses biographes, altéra sa santé, et il traîna toujours depuis une vie languissante. Instruits par l'exemple de M. Clément, M. de Boze et l'abbé Barthélemy exagérèrent les précautions. « Je n'ai jamais, disait ce dernier, montré le cabinet qu'avec une sorte de frayeur. » Cette frayeur était même

si grande, que, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'auteur du *Jeune Anacharsis* emporta la clé des collections, qui restèrent deux ans fermées. Sans doute, cette défiance avait de graves inconvéniens, mais du moins, comme compensation, l'aménagement intérieur était admirable, et les visiteurs disaient avec un bibliophile du XVIIIe siècle : « On ne peut rien ajouter au bel ordre et à la distribution de ce bel établissement. » Aujourd'hui, trouve-t-on encore ce bel ordre qu'on admirait autrefois?

II.

La Bibliothèque du roi, on le sait, est divisée en quatre grandes sections : imprimés, — manuscrits, — estampes, cartes et plans, — médailles. Nous allons, dans notre exploration, suivre pour ainsi dire l'ordre chronologique. Nous visiterons d'abord les médailles, qui nous reportent aux origines de l'histoire; nous irons chercher ensuite le moyen-âge aux manuscrits, pour passer de là à la partie vraiment encyclopédique, aux imprimés, où viennent se confondre l'antiquité, le moyen-âge et la société moderne.

C'est à François Ier qu'on doit, chez nous, la formation de la plus ancienne collection de médailles. Cette collection, commencée au garde-meuble de la couronne, se composait primitivement d'une vingtaine de pièces d'or, d'une centaine de pièces d'argent, et, tout en laissant au *père des lettres* la gloire de l'initiative, on peut croire que ce fut là pour lui une fantaisie de luxe plutôt qu'une affaire de science, car il fit incruster ses médailles sur des assiettes et sur des plats, de telle sorte que, dans ce grand siècle de la renaissance, la numismatique au berceau ne fut qu'un appendice de la vaisselle royale. Henri II ajouta à la collection de son père quelques monnaies antiques recueillies par Catherine de Médicis; Charles IX et Henri IV s'occupèrent également de réunir de nouvelles richesses, mais le cabinet ne commença à prendre une véritable importance que sous Louis XIV. A cette date, il s'augmenta rapidement par des achats, des legs, des voyages. Parmi les explorateurs qui contribuèrent le plus à l'enrichir, on cite Pellerin, l'homme le plus heureux de son siècle en trouvailles numismatiques, et Vaillant, qui poussa le dévouement jusqu'à risquer sa vie en avalant, pour les sauver des Algériens, les plus précieuses des pièces qu'il avait rassemblées dans ses explorations. La science n'y perdit rien, mais le numismate faillit en mourir.

La révolution, par les dépouilles des maisons religieuses, l'empire, par ses conquêtes, ajoutèrent d'importans trésors à ceux que la vieille monarchie avait rassemblés à grands frais; mais, en 1815, la défaite nous enleva ce que la victoire nous avait donné, et deux fois en moins de cinquante ans, le 26 pluviose an XII et le 5 novembre 1831, des voleurs pénétrèrent dans le cabinet des médailles, et signalèrent leur présence par des soustractions déplorables. Quoi qu'il en soit, la collection est encore, dans son ensemble, la plus riche de l'Europe, car elle se compose de cent quarante mille pièces environ, quatre-vingt mille pour l'antiquité, soixante mille pour les temps

modernes. Sous le rapport de l'ordre scientifique, de la surveillance et des soins, les plus exigeans trouveraient difficilement quelque chose à reprendre; mais il est une mesure que depuis long-temps des hommes spéciaux réclament de tous leurs vœux : nous voulons parler de l'adjonction au dépôt de la Bibliothèque du musée monétaire formé par M. de Sussy à l'hôtel des Monnaies. Dans chacun des deux musées, on trouve des séries incomplètes; cette adjonction comblerait les lacunes, et elle épargnerait dans les achats plus d'une dépense inutile. Il y aurait aussi profit pour le public, car le musée de la Monnaie est à peu près inaccessible, et, sous le rapport de la direction scientifique, on y trouverait, comme on eût dit au XVIe siècle, *bien des choses à rappoincter*.

Pour les visiteurs qui n'ont d'autre mobile que la curiosité, et qui se contentent d'admirer les belles choses, les *antiques* l'emportent sur les médailles; le cabinet contient même plus que sa désignation ne semblerait promettre. Comme l'antiquité, le moyen-âge et la renaissance y sont représentés par des chefs-d'œuvre également précieux, également bien choisis; car ce n'est pas seulement le vernis de l'âge, mais le cachet de l'art qu'on exige des objets admis, et il serait à désirer qu'on rencontrât cette discrétion, cette consigne sévère, à la porte de tous les musées. Une somme de 30,000 francs est affectée chaque année aux acquisitions, mais cette somme paraît insuffisante à quelques amateurs passionnés qui prétendent que les Anglais, nos rivaux en toutes choses, nous enlèvent, en vertu du droit d'enchère, nos raretés les plus précieuses, et, pour soutenir la lutte, on demande, comme toujours, une augmentation sur les crédits. On dit encore que, si les dons sont de jour en jour plus rares, c'est qu'on ne fait peut-être point, pour encourager les donateurs, ce qu'il conviendrait de faire, et qu'on est à leur égard indifférent, quelquefois même ingrat. Enfin on demande pour les médailles antiques qu'il soit publié un supplément au catalogue de Mionnet, et un inventaire des objets d'art grecs, romains, du moyen-âge ou de la renaissance, attendu que la description donnée par M. Dumersan laisse à désirer sous plus d'un rapport. On ajoute qu'il est fort difficile d'obtenir communication des acquisitions nouvelles, et que le public, pour en prendre connaissance, est généralement obligé d'attendre que les érudits de l'Institut aient fait leur mémoire. Quelques personnes verraient donc avec plaisir qu'on publiât chaque année un état de situation. A part l'augmentation des crédits, ces observations paraissent fort plausibles aux gens bien informés.

Nous ne nous arrêterons point à décrire le département des manuscrits : un volume suffirait à peine pour raconter avec quelque détail la formation de cette collection inestimable à laquelle chaque peuple et chaque siècle ont fourni leur contingent, et qui compte aujourd'hui quatre-vingt mille volumes environ, et plus d'un million deux cent mille pièces détachées. A côté des documens scientifiques et littéraires, à côté des manuscrits de l'Inde et du Japon, on trouve d'immenses encyclopédies historiques qui effraient et découragent par leur abondance même, et qui nous montrent combien est ri-

dicule et vain le mépris qu'on affiche trop souvent de notre temps pour l'érudition du passé, combien était forte et patiente, auprès de notre science égoïste et hâtive, la science désintéressée de ces hommes qui dépensaient leur vie entière à former des recueils dont nous avons peine à dresser l'inventaire. Il y a là de véritables reliques, des reliques plus orthodoxes que ce cœur apocryphe de saint Louis qui a soulevé, entre nos savans, une de ces guerres pacifiques comme il en éclata un jour entre les barnabites et les carmes pour l'authenticité d'une goutte du lait de la Vierge. On remarque ici les autographes des hommes immortels dont la France s'honore, là des volumes illustrés par leur origine, sanctifiés par leur âge ou les mains qui les ont feuilletés, les livres de prières de Charles-le-Chauve, de saint Louis, de Marie Stuart. Enfin, sur le vélin des missels, des chroniques, s'étale un immense musée de miniatures où les enlumineurs ont prodigué avec l'or toutes les fantaisies de leur pinceau, un musée qui donne souvent, dans un seul in-quarto, un nombre de figures égal à celles qui se voient aux verrières les plus riches de nos cathédrales (1).

Les manuscrits sont partagés en trois grandes sections : 1° manuscrits grecs et latins, 2° manuscrits orientaux, 3° manuscrits français et en langues modernes. Les volumes forment autant de séries particulières qu'il y a de langues différentes, et dans ces séries même on retrouve souvent de nouvelles subdivisions qui pour la plupart ne reposent point sur un ordre logique, mais qui sont uniquement motivées par les dates successives de leur adjonction. La partie antérieure à la seconde moitié du XVIIIe siècle est désignée sous le titre d'*ancien fonds;* les collections acquises depuis cette époque forment ce qu'on appelle les *supplémens,* et dans les *supplémens* ainsi que dans l'*ancien fonds* sont intercalées des collections particulières qui portent le nom, soit de leur premier possesseur, soit des maisons monastiques dont elles proviennent.

Les dispositions adoptées jusqu'à ce jour dans le rangement des manuscrits et ces classifications fragmentaires et morcelées ont été l'objet de quelques critiques. On a dit qu'au lieu d'une seule et même collection, on avait vingt collections différentes au milieu desquelles il était impossible de se retrouver, et en conséquence on a demandé que les anciens fonds, les supplémens, les collections particulières, fussent réunis dans un ensemble méthodique; mais le classement par ordre de matières, qu'il est si désirable d'obtenir pour le département des imprimés, nous paraît avoir ici plus d'un inconvénient, car on ne peut, sous aucun rapport, assimiler le service des manuscrits à celui des livres. En effet, aux manuscrits le personnel est nombreux, le public restreint. Les conservateurs et les employés ont tous une spécialité distincte, la

(1) L'*Emblemata biblica* renferme 9,840 figures; la Bible n° 6829 de l'ancien fonds contient 3,016 petits tableaux, où sont représentés 15,080 personnages, c'est-à-dire plus du double de figures qu'il n'en existe sur les vitraux de Chartres et de Bourges.

diversité des idiomes ayant de tout temps fait la diversité des emplois. Ils connaissent, par une longue pratique et leurs travaux personnels, tous les détails des collections confiées à leur garde, et la communication, la remise en place des ouvrages, n'offrent aucune difficulté. Les volumes dont se compose l'ancien fonds ont acquis dans l'usage, par les citations et les renvois, une sorte de personnalité qu'on ne pourrait détruire sans de graves inconvéniens, et de grandes difficultés pour les vérifications et les recherches. Afin de répondre à tous les besoins du service, il suffit, nous le pensons, de terminer les inventaires particuliers des divers fonds, et les dépouillemens, très avancés déjà, des collections distinctes, non pas en s'en tenant, comme on l'a fait trop souvent jusqu'ici, à une indication concise jusqu'à devenir inintelligible, mais en distinguant, autant que possible, les pièces inédites de celles qui ont été imprimées, en signalant les variantes les plus notables des divers exemplaires, en coordonnant par des renvois les documens de même nature qui existent dans les autres dépôts de Paris, et même de la province. On ajouterait ensuite aux inventaires des index onomastiques, géographiques, philologiques; on dresserait pour les manuscrits à vignettes des catalogues descriptifs, et l'on réaliserait ainsi l'une des œuvres les plus utiles que puissent réclamer les véritables intérêts de la science.

Un travail de ce genre ne peut, il est vrai, s'accomplir que lentement, et tout ce qu'il faut demander aujourd'hui, c'est que l'on continue d'imprimer le catalogue commencé par Capperonnier, en publiant d'abord le catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds, puis les catalogues partiels des fonds nouveaux qui sont terminés; car ce n'est que par la publicité, et une publicité sans limites, que le dépôt des manuscrits peut répondre au but de son institution. Cette publicité, on la doit à la mémoire des savans qui ont consacré leur vie et leur fortune à former tant de collections précieuses, et que l'avidité des plagiaires, qui vivent, comme les chacals, de la substance des morts, dépouille impunément de la gloire qu'ils méritent; on la doit aux villes qui, dans ces dernières années, ont fait tant de sacrifices pour la conservation de leurs archives, et qui très souvent ignorent que les documens qu'elles regrettent existent parfaitement intacts au dépôt de la rue Richelieu.

En ce qui touche la conservation matérielle, on n'a rien négligé dans ces dernières années. Un grand nombre de feuilles volantes ont été fixées par la brochure; tous les volumes, toutes les pièces détachées ont reçu l'estampille, et c'est une précaution sage, car il y a, dans plus d'une bibliothèque, des gens qui, à défaut d'autres titres, se sont fait un nom en lacérant des feuillets, en emportant des parchemins et des volumes; il suffira de rappeler la perte d'un précieux manuscrit de l'ancien fonds, qui contenait quelques poésies inédites de Dante, et l'apparition de l'autographe de Molière dans une vente publique. Le manuscrit ne s'est jamais retrouvé. L'autographe, par une sorte de hasard providentiel, a été heureusement réintégré dans le dépôt; on a déployé, pour faire rentrer ce précieux document, tout le zèle imaginable, mais peut-être n'a-t-on point cherché suffisamment à savoir comment

il était sorti. Il serait bon cependant de démentir, par un exemple sévère, cet axiome à l'usage de certains bibliophiles : *Voler un livre, ce n'est pas voler.*

Si les voleurs sont à craindre, s'il est difficile, malgré la surveillance la plus active, de prévenir tous les méfaits, les emprunteurs ne sont pas moins redoutables, et la faculté du prêt, qui nous paraît aux imprimés une mesure excellente, si on la renferme dans certaines limites, nous semble déplorable et ruineuse au dépôt des manuscrits. Sans doute, la générosité, même dans les choses intellectuelles, est une rare vertu, et on doit féliciter les conservateurs de la libéralité avec laquelle ils communiquent aux visiteurs les plus obscurs tous les trésors du dépôt; on doit les féliciter même d'avoir laissé tomber en désuétude certaine ordonnance qui défendait de prendre des copies, à moins d'une autorisation particulière, contresignée du ministre de l'instruction publique : il y avait là monopole et privilége, comme on disait au moyen-âge. Cependant n'est-ce pas encore un privilége, nous le demandons, que cette faculté, tout exceptionnelle, que l'on accorde à de rares élus, d'emporter des manuscrits dont on peut réclamer chaque jour la communication? Qu'un livre de la rue Richelieu soit prêté, on le trouvera à l'Arsenal, à la Mazarine, dans la bibliothèque d'un ami; mais où trouver le manuscrit qu'on cherche, quand il est unique et qu'il est sorti pour six mois? On sait d'ailleurs la jalousie des savans quand il s'agit de découvertes ou de choses inédites. Tout se pardonne, excepté les rivalités d'amour-propre; et si par hasard on est prévenu d'une concurrence, si la curiosité s'éveille sur le sujet dont on s'occupe ou dont on a l'intention de s'occuper, vite on emprunte, et le travail, pour le rival qu'on redoute, devient impossible : nous en savons des exemples.

Les manuscrits une fois dehors, Dieu sait quand ils rentrent, malgré les lettres de rappel; Dieu sait, tandis qu'ils courent le monde, à quelles épreuves ils sont soumis! Tel troubadour est resté dix ans chez un amateur de sirventes; tel légiste qui, depuis le XIIIe siècle, cloîtré comme les moines, n'était sorti qu'une seule fois, en 93, pour passer de Saint-Germain à la rue de Richelieu, est parti pour la Picardie ou le Béarn; tels autographes, et nous pourrions les citer, livrés aux mains noircies des compositeurs, ont servi à l'impression de plusieurs volumes, les éditeurs voulant par là économiser des frais de copie. Presque toujours, dans ces pérégrinations imprudentes, le manuscrit se dégrade; il peut se perdre, et s'il se perd, quelle que soit d'ailleurs la probité, la solvabilité de l'emprunteur, comment le remplacer, puisqu'il est unique? Au cabinet des antiques, laisse-t-on sortir les médailles? Au Musée du Louvre, laisse-t-on sortir les tableaux?

En ce qui touche les acquisitions nouvelles, elles nous semblent, relativement à l'importance du dépôt, beaucoup trop restreintes. Ce n'est pas que l'emploi des fonds ne soit très sagement réglé, car on n'achète que des manuscrits inédits ou présentant un intérêt véritable soit par leur âge, soit par leurs variantes, ce qui est une mesure excellente, et les prix sont vivement débattus avec les vendeurs; mais ces sortes de raretés ont presque toujours

une valeur fictive très élevée : la concurrence est redoutable, parce qu'elle part d'amateurs riches, que la bibliomanie, comme toutes les passions, rend généreux. On paie cher pour n'avoir souvent qu'un très petit nombre d'ouvrages. Il y aurait donc profit à chercher, à côté des achats, un moyen, moins dispendieux que les achats même, d'enrichir le dépôt; or, nous possédons, dans une proportion vraiment surprenante, des documens que l'Europe nous envie; offrons aux étrangers, à charge d'échange, les copies exactes de celles de nos richesses qui peuvent éveiller leur curiosité, flatter leur orgueil national, compléter leurs collections. Les villes de la province ont des manuscrits uniques, de précieuses lettres d'écrivains, de savans, de rois et de princes, de grands personnages historiques; elles ont des archives qui renferment des documens de nature à intéresser la France entière; qu'on leur en demande des duplicata : on tient sous la main, pour s'acquitter envers elles, une monnaie toute prête, qui n'apportera au budget aucune charge nouvelle; je veux parler des livres provenant des souscriptions, et des publications du gouvernement. Que l'état se montre généreux envers les villes, mais que les villes à leur tour s'acquittent envers l'état. Un système de copies, dans les grandes bibliothèques de l'Europe, a été organisé avec succès, pour les collections musicales du Conservatoire, par le bibliothécaire de cet établissement, M. Bottée de Toulmon, dont le zèle est d'autant plus louable qu'il remplit depuis quinze ans ses fonctions à titre gratuit. La bibliothèque du Jardin des Plantes, cette bibliothèque, véritable modèle d'ordre et de belle tenue, grace aux bons soins de M. Jules Desnoyers, échange les *Annales du Muséum* contre les publications du même genre qui sont faites par les plus célèbres sociétés savantes de l'Europe, et elle doit à cette mesure une collection vraiment unique de livres étrangers. Pourquoi n'appliquerait-on pas ce système à la Bibliothèque du roi, non-seulement pour les manuscrits, mais même pour obtenir des imprimés? En régularisant la répartition des ouvrages provenant des souscriptions ou publiés aux frais de l'état, on arriverait, sans aucun doute, aux résultats les plus satisfaisans. Ne serait-ce point d'ailleurs une amélioration véritable que de donner aux villes, d'après une règle fixe, et comme prime d'encouragement, ce qui se donne trop souvent aux individus à titre de faveur personnelle?

Lorsque Louis XIV régnait sur la France et que Colbert et Louvois étaient ses ministres, les ambassadeurs avaient mission de s'enquérir, sans éveiller toutefois la susceptibilité jalouse des peuples amis, de tout ce qui pouvait contribuer à enrichir nos dépôts littéraires. Lors de l'établissement des interprètes orientaux, il leur fut ordonné d'envoyer, soit en original, soit en copie, soit en traduction, tout ce qu'ils pourraient rassembler d'écrivains arabes, turcs, persans, etc. Les grandes associations commerciales, les missionnaires, rivalisaient de zèle et de désintéressement avec les agens diplomatiques; mais, en comparant ce qui se faisait autrefois et ce qui se fait de nos jours, on serait parfois tenté de croire que la science a cessé de compter parmi les grands intérêts du pays.

Il nous reste, pour compléter la revue des *annexes* de la Bibliothèque royale, à parler du dépôt des estampes et du dépôt des cartes et plans. Le *dépôt des estampes*, comme la collection des *antiques*, est avant tout du domaine de l'art. Le service, l'entretien de ce dépôt, ne soulèvent aucune objection; mais il n'en est pas de même de l'emplacement, et l'exiguité du local a plus d'une fois provoqué les plaintes des travailleurs. On a émis le vœu que le cabinet des estampes fût annexé soit au Musée du Louvre, dont il est, pour ainsi dire, la contre-partie, soit à l'École des Beaux-Arts, et que, cette réunion une fois opérée, on y adjoignît une bibliothèque spéciale. Cette idée vaut bien qu'on l'examine, car, dans l'administration des sciences ou des arts, spécialiser et simplifier sera toujours un progrès. On peut appliquer la même remarque à la section des cartes et plans, attendu que, si ce dépôt n'a point reçu tous les développemens que semblait promettre l'ordonnance du 30 mars 1828, c'est uniquement au morcellement des diverses collections du même genre qu'il faut s'en prendre. En effet, on devait y réunir tout ce qui concerne la géographie, la statistique, les voyages; mais ce projet, d'une incontestable utilité pratique, n'a point été suivi, et des documens statistiques, topographiques, hydrographiques, historiques, d'un prix infini, sont restés éparpillés dans les archives des divers ministères. Il est juste de reconnaître que des motifs graves et la *raison d'état* s'opposent à ce que le public soit admis dans ces dépôts importans; mais pourquoi les pièces qui n'intéressent aujourd'hui que la science ou les études historiques ne seraient-elles point rendues accessibles aux travailleurs sérieux? Pourquoi donc ouvrir à tout venant la Bibliothèque et ses précieux dépôts avec une libéralité qui va jusqu'à en compromettre l'existence, et, de l'autre, enfermer certaines collections d'un intérêt général, comme les jaloux des poètes classiques de Rome enfermaient leur maîtresse, sous une triple porte d'airain? Ne serait-ce point que le hasard a trop souvent jusqu'ici présidé au gouvernement des livres?

III.

Nous arrivons maintenant à la section des imprimés, à la partie la plus usuelle de la Bibliothèque, à celle qui intéresse toutes les classes de lecteurs. Cette section, la plus fréquentée de toutes, est aussi celle qui jusqu'à ce jour a laissé le plus à désirer sous le rapport de l'ordre et du service. *On ne trouve rien à la Bibliothèque du roi :* le mot est devenu proverbial, et il est permis d'affirmer sans exagération qu'on peut s'estimer heureux quand, sur dix ouvrages dont on a fait la demande, on réussit à en obtenir quatre. Dans quelques sections même, on doit renoncer complètement à demander, certain qu'on est à l'avance que le bulletin expédié pour les recherches du bureau des conservateurs reviendra chargé de cette apostille désespérante : *N'est pas en place*. Cette situation a donné lieu à des réclamations fort vives de la part des habitués. L'administration supérieure elle-même a sanctionné

ces plaintes du public, et on lit dans le rapport au roi qui précède l'ordonnance de 1839 que *tous les désordres et tous les abus* se sont introduits dans le régime de ce vaste établissement; que, malgré les ordonnances de 1828 et de 1832, *les abus n'ont pas été détruits*, et que l'*accumulation même des richesses a plongé la Bibliothèque royale dans un désordre progressif*. Nous devons ajouter qu'on aurait tort de faire peser sur l'administration actuelle toute la responsabilité d'un tel état de choses. Le mal date de loin; il faut en chercher la première cause dans l'absence complète de classement méthodique au moment des nombreux dépôts opérés par suite de la révolution, et l'on peut dire qu'après de longues années les livres sont restés dans le désordre et l'anarchie de la terreur.

Dans toute bibliothèque régulièrement organisée, on dispose d'ordinaire l'arrangement matériel d'après l'ordre indiqué par les bibliographes et la logique. L'Écriture sainte ouvre la série; c'est Dieu, l'éternel Alpha, qu'on trouve au point de départ. Après les livres de Dieu, les livres des hommes qui traitent de Dieu dans ses rapports avec l'humanité, des devoirs de l'homme envers l'auteur de toutes choses, c'est-à-dire les livres de *théologie;* puis les livres de prières, la *liturgie;* puis, après la science des lois divines, la science des lois humaines, la *politique*, le *droit*, etc. Tout s'enchaîne et se déduit de la sorte; on ne peut s'égarer, car on marche appuyé sur une méthode, une idée. Ici, par malheur, le hasard a remplacé la méthode. Une seule partie, celle qui est antérieure à la révolution, est très bien rangée; elle comprend, avec les intercalations, environ deux cent mille volumes, et comme elle se trouve au premier étage, dans les salles accessibles au public, elle peut donner aux visiteurs illustres une impression très favorable. Quant aux six ou sept cent mille volumes qui restent, malgré quelques tentatives de rangement, ils sont à peu près dans le chaos. En effet, au rez-de-chaussée, nous trouvons : 1° les *grands papiers*, 2° les *livres sur vélin*, 3° les *pièces sur l'histoire de France*, 4° les *journaux de la révolution*, 5° les *périodiques*. — Au premier comble, nous trouvons des *livres nouveaux* (qu'est-ce que des livres nouveaux?) et quelques fonds de bibliothèque acquis en masse, tels que ceux de Falconnet, de Langlès. — Dans le deuxième comble, nous trouvons les livres provenant de diverses bibliothèques monastiques, telles que Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, etc.; les papiers de la police de Paris de 1750 à 1780; de grandes collections historiques, par exemple un recueil considérable sur l'histoire du Noyonnais; des recueils sur le magnétisme et sur les jésuites; une grande quantité de brochures sur les hommes célèbres; une collection de musique. Les brochures sont rangées à part; mais qu'entend-on par brochures? Combien faut-il qu'un imprimé ait de pages pour qu'il soit brochure ou livre? Les brochures sont uniquement classées par ordre alphabétique; il suffit donc, sur les bulletins de demande, de transposer un mot dans l'énoncé du titre pour qu'il devienne impossible de trouver. Dans telle section de l'histoire, on a adopté l'ordre chronologique; dans telle autre, l'ordre alphabétique. Comment se reconnaître dans cette con-

fusion? Au lieu de reprocher aux employés de ne trouver que rarement, ne serait-il pas plus juste de les féliciter de trouver quelquefois? Ajoutons que l'incertitude de ces employés eux-mêmes est si grande, que quelques-uns portent le nombre des volumes à douze cent mille, tandis que d'autres le réduisent à sept cent mille.

Ce n'est pas tout que le service public; il y a les acquisitions. Lorsqu'on achète un volume, il faut d'abord s'assurer qu'il manque, et, comme cette vérification est toujours difficile et incertaine, il peut arriver qu'on paie fort cher ce qu'on avait déjà depuis long-temps. Enfin, si des soustractions sont commises, quel moyen aura-t-on de les constater, et pourra-t-on s'en apercevoir en temps utile (1)?

L'insuffisance du classement matériel, la dispersion sur les points les plus éloignes des livres appartenant à la même famille bibliographique, voilà donc un premier vice dont il est superflu de faire ressortir les conséquences. Une autre cause de désordre, c'est le manque de catalogue. Cette importante question du catalogue est pendante depuis cinquante ans, et elle est loin d'être résolue. Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour la résoudre? Les cent cinquante mille volumes antérieurs à 89 sont fort exactement catalogués, et on en possède l'inventaire imprimé pour l'Écriture sainte, la théologie, les belles-lettres et le droit. Chaque série porte pour indication générale une lettre de l'alphabet, A, Écriture sainte, B, liturgie et conciles, etc., jusqu'à Z. Les livres, dans chaque série, sont classés sous un numéro d'ordre, les numéros se suivent jusqu'à la fin de la série; mais, comme l'a très bien expliqué M. Danjou dans l'*Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques*, « les premiers auteurs du catalogue, n'ayant point prévu l'immense accroissement qu'il devait recevoir, n'y ont laissé aucune lacune. Si la lettre A, par exemple, contenait cinq mille ouvrages, on a employé cinq mille numéros, et comme, par suite de la régularité des classifications, un livre a toujours une place déterminée, il a pu arriver qu'entre les n°s 10 et 11, il a fallu insérer cent ouvrages, ce qui a nécessité l'emploi des

(1) Il nous est impossible de ne pas appuyer ici nos paroles par un exemple. En énumérant tout à l'heure les richesses de la Bibliothèque, nous parlions d'une précieuse collection de musique. Cette collection fut donnée à Louis XIV par le chanoine Brossard, grand-chantre à la cathédrale de Meaux, à la charge qu'on assurerait à sa nièce une pension viagère de 1,200 livres, et le grand roi fut si charmé du legs, qu'il doubla la pension. Or, il est arrivé, il y a quelques années, qu'un amateur, j'allais me servir d'un autre mot, s'introduisit par abus de confiance au milieu de ce trésor. Il y signala sa présence par des vides effrayans; mais, comme les pièces, rangées dans des reliures mobiles, n'étaient que fort imparfaitement inventoriées, comme on les avait déclassées à peu près au hasard, on ne s'aperçut des soustractions que beaucoup plus tard, et quand déjà l'individu était allé s'établir au-delà de la frontière. On ignorait ce qu'on avait perdu; il fallut, pour la restitution, s'en rapporter à la conscience du voleur, et, afin de mettre les choses en règle, on lui donna un quitus en échange de quelques volumes insignifians.

bis, *ter*, *quater*, et a obligé de multiplier les sous-chiffres, jusqu'à produire, dans le numérotage et dans le catalogue, une confusion inextricable. » Deux cent mille volumes environ ont été ainsi intercalés, et, pour un grand nombre d'ouvrages, les numéros surchargés de chiffres additionnels et d'exposans sont devenus de véritables formules algébriques, témoin ce numéro d'ordre :

Z, 2284
2 Z-D
500.

Procéder de la sorte, c'était s'enfoncer chaque jour plus avant dans un labyrinthe sans issue. On finit par le reconnaître, et, pour couper le mal dans sa racine, on demanda des crédits supplémentaires. En 1838, une annuité de 13,000 francs fut affectée pour douze ans aux travaux du catalogue. En 1843, la chambre trouva sans doute que ces travaux ne marchaient pas assez vite; elle voulut bien, comme on l'a dit, n'accuser du retard que ce qu'on appelait la parcimonie de la première allocation, et elle porta l'annuité à 40,000 fr., « espérant, disait le rapporteur, qu'il serait possible de terminer le catalogue long-temps avant l'expiration des douze années, et de faire ainsi profiter plus promptement la Bibliothèque des avantages qui y sont attachés. » Les crédits ont encore six années à courir; dans six ans, on aura dépensé une somme totale de 345,000 fr.; cette somme épuisée, aura-t-on enfin le catalogue? Quelques bibliographes pessimistes commencent à désespérer, et la marche suivie jusqu'à ce jour a été de leur part l'objet de diverses critiques. En commençant, disent-ils, par recopier, pour toute la partie déjà cataloguée, les anciens inventaires, au lieu d'opérer sur les livres même, on a indiqué des livres perdus depuis long-temps, et chacun sait par expérience que le nombre en est considérable. On a de plus reproduit de singulières bévues, et les erreurs étaient si grandes, qu'on assure que près de trois cent mille cartes ont été mises au pilon. Ce premier travail terminé, on s'est aperçu que, pour arriver à l'exactitude, il fallait vérifier sur les ouvrages même, et comme cette vérification était très difficile, pour ne pas dire impossible, on a recommencé à nouveaux frais en opérant sur les livres. Le travail languit faute de direction suffisante; tandis qu'on inventorie les ouvrages anciens, on laisse les ouvrages nouveaux s'entasser au hasard, et, au train dont vont les choses, il restera toujours pour les acquisitions annuelles et le produit du dépôt légal un arriéré de cent mille volumes; de plus, quand toutes les cartes auront été relevées, on n'aura encore qu'un inventaire, et il faudra recommencer de nouveau l'œuvre la plus difficile, la plus importante, la table méthodique; car le catalogue alphabétique, qui peut satisfaire à certains besoins du service, est tout-à-fait insuffisant pour les recherches sérieuses.

Impatientés de ces retardemens, les bibliographes, après avoir fait des critiques, ont fait des projets. Les uns ont proposé de soumissionner l'entreprise du catalogue, ce qui n'était, je pense, qu'une épigramme détournée. D'autres ont demandé de fermer le dépôt, d'interdire le prêt, de suspendre

les acquisitions, et de concentrer toutes les ressources du budget, toutes les forces du personnel, sur le classement matériel et l'inventaire méthodique. Enfin un écrivain tout-à-fait spécial, qui réunit à une parfaite connaissance des livres une longue pratique de la Bibliothèque du roi, M. Danjou, a proposé la rédaction d'une *bibliographie universelle*. Cette bibliographie, dressée par un comité d'hommes empruntés à toutes les spécialités, et, au besoin, à toutes les nations de l'Europe, comprendrait l'indication de tous les écrits publiés depuis l'invention de l'imprimerie; chaque ouvrage, dans cet immense répertoire, porterait un numéro d'ordre, et la bibliographie une fois imprimée, chaque bibliothèque de la France, à commencer par la Bibliothèque du roi, se trouverait, au moyen d'un récolement général, et par le simple report du numéro d'ordre sur les volumes, en possession d'un catalogue tout fait, qui serait en même temps l'inventaire particulier de chaque établissement, et le plus vaste monument d'érudition littéraire qu'on eût élevé jusqu'à ce jour. Ce projet peut effrayer, mais M. Danjou établit, dans une série de propositions fort ingénieuses, que la rédaction de la *bibliographie universelle* est beaucoup plus près du possible qu'on ne le croirait au premier abord, et qu'elle serait plus sûre, peut-être même plus expéditive, que l'exécution du seul catalogue des imprimés de la rue Richelieu, si l'on s'obstine dans la voie suivie jusqu'à ce jour.

Est-ce le zèle qui manque aux employés de la Bibliothèque du roi pour mener à bonne fin cette œuvre difficile? Non certes. Il est juste de reconnaître que la littérature classique y est dignement représentée par M. Naudet, la fine et saine littérature par M. Magnin, la philologie grecque et orientale par MM. Pilon et Dubeux; il y a même deux bibliographes, MM. Ravenel et Guichard; mais, dans un dépôt encyclopédique comme celui de la rue Richelieu, c'est la spécialité seule qui fait la capacité. A côté de la littérature, de la philologie, de l'histoire, à côté de la bibliographie elle-même, il y a la théologie orthodoxe et hétérodoxe, la jurisprudence française et étrangère, la philosophie, les sciences naturelles et les sciences exactes, la médecine, l'agriculture, les arts, etc., et cependant on ne trouve dans le conservatoire ni un théologien, ni un jurisconsulte, ni un philosophe, ni un naturaliste, ni un chimiste, ni un physicien, ni un agronome. Les classifications forment une des parties les plus importantes des sciences, les monographies se multiplient jusqu'à la confusion; est-il possible, nous le demandons, d'assigner aux livres scientifiques la place qui leur appartient, quand on est étranger à la connaissance des systèmes et des classifications sur lesquels repose la science? Est-il possible, pour les acquisitions, de choisir avec connaissance de cause entre tel et tel ouvrage, quand on est étranger à la spécialité qui en fait le sujet? L'ordre, dans un établissement de ce genre, c'est, nous le répétons, la spécialité dans le personnel et dans la classification, et cependant MM. les conservateurs, dans la seconde de leurs lettres adressées en 1839 à M. le ministre de l'instruction publique, déclaraient « que des difficultés matérielles, insurmontables, s'opposent au morcellement des ma-

tières, que la division d'une grande bibliothèque, telle que la Bibliothèque royale, en sections séparées n'est qu'une *chimère,* » et qu'il faut, conformément au règlement de 1828, que « tous les employés, dans leurs dépôts respectifs, s'occupent exclusivement et sans distinction de tout ce qui concerne le service. » Autant vaudrait leur demander la science universelle. Mais, pour se montrer aussi exigeant, quelle position leur a-t-on faite jusqu'ici? Les hauts fonctionnaires étant pris pour la plupart en dehors du personnel actif et de la hiérarchie de la Bibliothèque, chacun voit devant soi une barrière infranchissable. Les auxiliaires qui espèrent 1,200 francs après vingt ans de service, les surnuméraires qui ne gagnent rien, et les aspirans surnuméraires, c'est-à-dire d'honnêtes jeunes gens qui aspirent à ne rien gagner, après s'être laissé prendre aux amorces de la science, sentent vite le découragement éteindre leur vocation; ceux qui ont conscience de leur valeur ne cherchent point leur avenir de ce côté, et souvent ils quittent la Bibliothèque au moment même où ils commençaient à la connaître, et d'autant plus volontiers que le service est fatigant à l'excès, car le nombre des lecteurs s'est élevé depuis quinze ans de cent cinquante environ à quatre cents, terme moyen, par séance. Du reste, on aurait tort de conclure de là que le niveau de l'instruction s'élève en proportion des *liseurs,* et il suffit d'une visite à la Bibliothèque du roi pour constater que le nombre des oisifs, des ignorans ou des maniaques l'emporte, et de beaucoup, sur le nombre des travailleurs sérieux. Il y a là toute une population d'habitués malheureux qui ont quitté pour la littérature les occupations positives, et qui, trompés comme Ève par le démon de la curiosité et de l'orgueil, sont tombés comme elle en touchant à l'arbre de la science, ce qui tendrait à prouver que la lumière perd souvent en éclat ce qu'elle gagne en diffusion, et que les bibliothèques, comme toutes les choses de ce monde, entraînent avec elles plus d'un abus, car elles multiplient les faux savans (1), elles encouragent une sorte d'oisiveté laborieuse plus fatale à certaines natures que le repos et la réflexion, elles favorisent la production hâtive et toujours croissante des livres; et par la facilité de trouver les outils, le métier, dans l'histoire, dans les sciences, plus encore que dans la littérature, tend chaque jour à se substituer au travail sérieux, à la recherche originale, aux libres inspirations. La théologie est morte étouffée sous la glose; l'érudition, dans la philosophie, tue l'idée; l'abus des livres peut tuer la science.

En insistant plus longuement sur le détail, il nous serait facile de trouver

(1) On cite, touchant l'ignorance de certains habitués, des anecdotes tout-à-fait caractéristiques : ainsi, par exemple, on demande les Tables de Moïse, d'après celles du mont Sinaï; un livre *sur tout ce qu'il y a de plus intéressant au monde*; Homère, *poème d'Achille, le philosophe le plus ancien*; *Biographie du sortilége,* par Ducange. Du reste, il faut ajouter que certains employés sont tout-à-fait dignes de ce public; on en a vu, même parmi les dignitaires, chercher Jansénius au mot *Senius* d'abord, et ensuite au mot *Jean*. Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples; mais peut-être trouvera-t-on que c'est déjà trop de puérilités.

encore plus d'une objection, plus d'une critique; nous ne nous arrêterons pas plus long-temps cependant, car nous croyons, par ce qui précède, avoir suffisamment démontré la nécessité d'une réforme. Seulement cette réforme ne sera possible, et ici nous ne faisons que répéter l'opinion des hommes les plus compétens, que le jour où l'on aura établi dans le classement et la distribution matérielle des divisions, non pas fictives, mais rationnelles et basées sur l'ordre logique des sciences. Pour arriver à ce résultat, il faut, avant tout, des hommes compétens dans chaque branche de nos connaissances : l'adjonction des spécialités, tel serait donc le dernier mot de cette réforme bibliographique.

IV.

Nous connaissons maintenant, autant du moins que peut le permettre l'immensité du dépôt, les quatre départemens qui composent la Bibliothèque du roi. Nous avons vu sur quels points portaient surtout les difficultés, les embarras; il nous reste à donner quelques détails sur l'organisation administrative, les débats soulevés par la reconstruction de la Bibliothèque et les projets de translation. Voyons d'abord l'organisation administrative.

Sous l'ancienne monarchie, le gouvernement de cette riche collection était absolu comme celui du pays; les emplois subalternes étaient seuls accessibles aux savans, et la charge la plus importante, celle de bibliothécaire, se transmettait comme un héritage dans certaines familles privilégiées. Il arriva même un jour que cette charge fut confiée à un enfant de huit ans, l'abbé de Louvois. La révolution coupa court à cet abus. En 1796, la convention établit l'administration de la Bibliothèque sur des bases nouvelles; elle créa un conservatoire de huit membres, dont deux pour les imprimés, trois pour les manuscrits, deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. En cas de vacances par suite de décès ou de démissions, les conservateurs, en vertu du nouveau décret, nommaient eux-mêmes leurs collègues, et chacun d'eux choisissait dans sa section les employés qu'il jugeait aptes au service. De plus, le conservatoire élisait chaque année un directeur temporaire, dont les fonctions se bornaient à surveiller l'exécution des règlemens, à présider aux délibérations. Placés de la sorte en dehors de toute préoccupation politique et ne relevant que d'eux-mêmes, ces conservateurs étaient quittes envers le pouvoir quand ils avaient justifié de l'emploi des fonds; en retour de leur science et de leurs soins, la république leur allouait 6,000 francs et un logement dans les combles.

L'indépendance que la convention avait faite au conservatoire porta ombrage à Napoléon, qui d'ailleurs n'était point parfaitement satisfait du service. Il songea un instant à créer un directeur-général des bibliothèques, et à confier cette place à M. de Châteaubriand, car en ce moment l'illustre écrivain n'avait point encore rétracté sa dédicace au premier consul. Ce projet n'eut point de suite; mais Napoléon improvisa dans le conservatoire un 18 brumaire, et nomma un dictateur qu'il choisit, du reste, parmi les conser-

vateurs eux-mêmes. Monté sur le faîte, le dictateur, comme le héros de Corneille, aspira vite à descendre, et après un mois d'exercice il abdiqua sa dignité; car il avait reconnu sans doute que ce n'est point chose facile, même au plus habile, que de gouverner des savans. Napoléon alors eut recours à un moyen terme : il se réserva le droit, soit d'approuver les élections faites par le conservatoire, soit de choisir parmi trois candidats qui lui seraient présentés. La restauration laissa long-temps les choses dans le même état, en se préoccupant toutefois, lorsqu'il s'agissait de choix nouveaux, de l'opinion des candidats plutôt que de leur science. En 1828, M. de Martignac, dans des vues d'économie, réduisit de moitié le nombre des conservateurs. Cette mesure, qui allégeait le budget de la Bibliothèque d'une somme de 24,000 francs, fut approuvée par les personnes qui, à tort ou à raison, classent les conservateurs parmi les sinécuristes. Après la révolution de juillet, l'ordonnance du 1er novembre 1832 rétablit les quatre places supprimées; le conservatoire garda la faculté de se recruter par voie d'élection, sauf l'approbation ministérielle; de plus, la même ordonnance institua un directeur pris parmi les administrateurs de la Bibliothèque, présenté par eux, et nommé pour cinq ans par le ministre, et elle donna place dans le conservatoire aux conservateurs-adjoints créés par l'ordonnance de 1828. Ce n'était là qu'un vain formalisme bureaucratique, une réorganisation insuffisante, et le rapport administratif qui l'avait provoquée, tout en cherchant à en faire ressortir les avantages, en signalait encore les inconvéniens, comme on le voit par cette phrase significative : « Si c'est le propre des administrations collectives d'écarter en général de toute participation à leurs affaires des hommes supérieurs dont la nomination est presque un coup d'état, et que l'autorité seule pourrait leur imposer, il y a du moins certitude avec elles qu'elles ne feront jamais de ces choix honteux que la faveur personnelle et une lâche considération du moment dictent quelquefois aux gouvernemens. » Nous ne chercherons pas si depuis 1832 le conservatoire a fait participer à ses affaires des hommes supérieurs, mais on peut à coup sûr lui reprocher de n'avoir point cherché des hommes spéciaux.

La réorganisation du personnel devait, on le croyait du moins en 1832, amener dans un temps très rapproché de notables améliorations, et répondre à tous les besoins. Le public attendit avec confiance. On espéra des catalogues, les catalogues furent ajournés. On espéra qu'en demandant des livres on pourrait les obtenir : les années s'écoulèrent; le public attendit toujours et se plaignit de nouveau. L'administration de la Bibliothèque alors s'excusa sur l'insuffisance de ses ressources, et réclama des crédits supplémentaires : les crédits furent votés. On arriva ainsi en 1839, et, à cette date, M. le ministre de l'instruction publique jugea fort sagement que, malgré tout ce qu'on avait fait, il restait encore bien des choses à faire. Enfin, le 22 février 1839, parut une ordonnance qui réorganisait la Bibliothèque sur des bases nouvelles. Excellente dans l'intention, quoique très incomplète dans le détail, cette ordonnance remédiait cependant à de nombreux abus. Au conserva-

toire, qui n'a qu'une responsabilité collective et abstraite, elle substituait un chef suprême chargé d'une surveillance administrative, un chef personnellement responsable, et par là même placé dans l'impossibilité de continuer le désordre qui jusque-là ne retombait sur personne; elle créait dans l'administration supérieure des spécialités positives, et posait pour principe que les cinq classes de l'Institut seraient toujours représentées dans le conservatoire; elle créait également des spécialités dans les emplois subalternes; enfin elle améliorait d'une façon notable la situation des employés. Malheureusement, elle avait contre elle de fortes apparences d'illégalité, en ce qu'elle bouleversait la loi de l'an IV, et cette loi, ainsi que le disait en 1832 M. Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des lettres, dans son rapport à M. Guizot, cette loi ne peut être changée par une ordonnance que dans les mesures administratives et réglementaires que prescrivent certains articles de son texte. Ce qui est véritablement légal, par conséquent ce qui ne peut être modifié que par une loi, c'est la partie organique, ce qui est relatif au pouvoir du conservatoire, à sa constitution, à ses attributions, et c'est précisément sur ce point que portait la réforme. Ce côté vulnérable ne pouvait échapper à la sagacité de MM. les conservateurs. L'administration de la rue Richelieu répondit par un manifeste très vif à l'ordonnance ministérielle (1), en concluant toujours sur elle-même par une apologie. Nous ne raconterons point ici dans le détail toutes les péripéties de cette guerre, et nous nous bornerons, en constatant tout simplement les faits administratifs, à dire sans commentaire que l'ordonnance de M. de Salvandy fut rapportée la même année par M. Villemain, qui remit en vigueur, sauf quelques légères modifications, le régime de 1832.

Voilà donc, en remontant à moins de vingt ans dans le passé, quatre révolutions, contre-révolutions et coups d'état qui s'accomplissent dans l'administration de la Bibliothèque, et, malgré tant d'essais de réforme, on trouve à grand'peine quelques améliorations appréciables pour le public. La même incertitude a régné jusqu'ici dans la question du déplacement, et l'histoire des utopies architectoniques qui ont été faites à ce sujet demanderait à elle seule plusieurs pages. La discussion, qui s'agitait déjà en 1787, fut reprise en l'an IX, ranimée de nouveau vers 1810, ajournée comme toujours, et reprise dans les dernières années de la restauration. A cette époque, M. Visconti, architecte de la Bibliothèque, présenta un plan de restauration générale; ce plan fut approuvé en 1831 par une commission spéciale, et l'on commença l'année suivante, du côté de la rue Vivienne, une galerie dont les travaux furent poussés avec la plus grande activité pendant trois mois; puis, on les suspendit tout à coup après avoir enfoui cinq cent mille francs dans les fondations et les premières assises. En 1834, en 1838, en 1844, des commissions nouvelles furent nommées pour étudier la question, et elles insistèrent toutes

(1) *Lettres des conservateurs de la Bibliothèque royale à M. le ministre de l'instruction publique*, in-8°, 1839.

sur la nécessité d'un déplacement ou tout au moins de la reconstruction. On s'apprêtait donc à démolir, quand tout à coup la pitié s'éveilla pour les bâtimens condamnés. Des argumens victorieux furent invoqués en leur faveur, et le marteau des démolisseurs resta fort heureusement suspendu (1).

Bien que le conseil-général de la Seine ait nommé récemment une commission pour étudier le déplacement de la Bibliothèque au point de vue des embellissemens de Paris, c'est-à-dire abstraction faite des intérêts de ce grand dépôt, on annonce cependant que les plans de M. Visconti seront adoptés, et que l'on se contentera de consolider et d'agrandir. On a d'ailleurs le récent exemple de Sainte-Geneviève : 300,000 fr. auraient suffi pour les travaux de réparation; on préféra dépenser 1,700,000 fr. pour bâtir à neuf. Aujourd'hui les bâtimens, qui menaçaient ruine il y a tantôt cinq ans, ont repris comme par enchantement leur solidité. C'est la mythologique histoire d'Éson rajeuni, et les murs qu'on jugeait trop faibles pour porter les livres des moines sont assez robustes encore pour soutenir les dortoirs, les cabinets de physique et les livres du collége Henri IV.

Quoiqu'on ait tout à craindre quand il s'agit d'embellissemens, espérons néanmoins que le vieux palais de la rue Richelieu, ce palais illustré par les pinceaux de Grimaldi Bolognèse et de Romanelli, échappera long-temps encore à cette ruine qui menace tous les débris vénérables; espérons qu'on sortira enfin de ce provisoire si long-temps prolongé qui paralyse, dans le service de la Bibliothèque, toute espèce d'amélioration; car à quoi bon ranger et classer aujourd'hui ce qu'un déménagement doit déranger, déclasser demain? Il importe donc de résoudre au plus tôt la question du local, et, cette question une fois résolue, il sera facile d'établir sur de nouvelles bases le classement matériel des livres, de distribuer dans les grandes divisions et les subdivisions bibliographiques les divers fonds qui sont restés morcelés jusqu'ici, et qui forment pour ainsi dire autant de dépôts isolés. On pourra réaliser ainsi dans un seul et même établissement le projet si éminemment pratique et utile que M. Arago développait à la chambre en 1835. Aux spécialités dans les classifications, on joindra les spécialités dans le personnel, en constituant deux catégories trop souvent confondues : d'une part, les hommes de science, qui, tout en s'occupant de l'ordre et de la direction intérieure, donnent aux travailleurs sérieux des indications et des conseils; de l'autre, les hommes de peine, qui distribuent les livres. Mais comme le travail du bibliothécaire est, avant tout, un travail d'abnégation, qui ne mène ni à la gloire ni à la fortune, on doit à ceux qui s'en chargent une position sûre et digne, et c'est là, dans les emplois secondaires, ce qui a manqué jusqu'ici.

V.

Si de la Bibliothèque du roi nous passions maintenant dans les autres dé-

(1) Voir sur cette question un travail de M. le comte de Laborde : *De l'organisation des Bibliothèques dans Paris*, 1845, in-8°.

pôts littéraires de Paris pour les visiter en détail, nous n'aurions que trop souvent encore l'occasion de répéter quelques-unes des observations qu'on vient de lire, et la comparaison nous fournirait des observations nouvelles. Ainsi le personnel, insuffisant dans la rue Richelieu, excède dans d'autres bibliothèques les besoins du service. Les budgets sont surchargés par les traitemens d'employés parasites, et le chiffre total de ces traitemens n'est nullement en rapport avec le chiffre des acquisitions. Les catalogues des manuscrits laissent beaucoup à désirer, et on n'a en général, pour les imprimés, que des catalogues alphabétiques, ce qui rend impossible toute recherche sérieuse sur un sujet donné, et condamne les travailleurs les plus intrépides à d'inévitables omissions. Il importerait donc, avant tout, pour l'Arsenal, Sainte-Geneviève, la Mazarine, de publier les catalogues des manuscrits, et de rédiger, pour les imprimés, des catalogues méthodiques.

Le nombre des livres augmente chaque jour à tel point, qu'il est impossible, dans chaque dépôt, de se tenir au courant sans un surcroît de dépenses considérable. Il faudrait donc que nos diverses bibliothèques limitassent à certaines spécialités leurs acquisitions nouvelles; au lieu de cinq ou six collections morcelées, où les mêmes ouvrages se répètent, tandis que d'autres ne se trouvent nulle part, on arriverait, après quelques années, à posséder, dans chaque branche des connaissances humaines, des collections distinctes et à peu près complètes, non-seulement pour les livres français, mais pour les livres étrangers, qu'il est si difficile de se procurer aujourd'hui.

A côté de la Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève, Paris possède une quarantaine d'autres bibliothèques, entretenues aux frais de l'état, dépendantes des grands centres administratifs, des grands établissemens scientifiques, et, pour la plupart, inaccessibles au public : ne serait-ce pas rendre aux études un véritable service que d'adopter, pour quelques-unes de ces collections, en faveur des travailleurs sérieux et en s'entourant des garanties que réclame la conservation des livres, un mode uniforme d'admission, basé sur certains titres, réglé par certaines lois fixes, par exemple un système de cartes d'entrée qui, ménagées sagement et combinées avec quelques séances publiques, éloigneraient les oisifs et les lecteurs frivoles? Ajoutons qu'à Paris, comme dans la province, il existe un grand nombre de doubles qui forment un fonds à peu près perdu pour l'étude. Des circulaires ministérielles ont, à diverses reprises, prescrit le récolement de ces doubles à l'aide desquels il serait facile, sans aucune charge nouvelle pour le budget, et au moyen des seuls échanges, d'accroître certains dépôts, et même d'en former de nouveaux. Par malheur, cette mesure n'a été que très imparfaitement exécutée; les échanges n'ont point été faits, et les doubles reposent toujours, en attendant une destination, sous l'épaisse poussière qui les recouvre depuis le jour où la convention *nationalisa* les livres des nobles, des prêtres et des *suppliciés*.

L'organisation du personnel mérite également de fixer l'attention. Aucune loi fixe n'a réglé jusqu'ici les conditions de l'admission ou celles de l'avan-

cement. Les hauts emplois, élevés jusqu'à la dignité de sinécure, sont donnés d'ordinaire à des hommes recommandables sans doute, mais dont les titres sont rarement spéciaux, à des hommes qui ont payé leur dette dans d'autres carrières, et qui, pour se mettre au courant de leur nouvelle tâche, sont parfois obligés de demander l'initiation à leurs inférieurs. Les employés subalternes, confinés dans un service d'hommes de peine, et sûrs d'avance de ne jamais franchir une certaine limite, se laissent gagner par le découragement. Ici, ce sont les bibliothécaires qui nomment eux-mêmes leurs collègues; là, c'est l'autorité ministérielle; en province, c'est le conseil municipal, sauf l'approbation du ministre. Pourquoi ne point coordonner entre elles ces administrations morcelées, pour constituer une hiérarchie, un avancement régulier? La récente ordonnance qui vient de réorganiser les Archives du royaume pose en principe que les archivistes des départemens auront droit d'être admis dans ce dépôt central. Pourquoi ne pas étendre aux bibliothèques de Paris la même mesure en faveur des bibliothécaires de la province? Un grand nombre d'entre eux ont des titres réels : ils prennent leurs devoirs au sérieux; ils ont rédigé, publié d'excellens catalogues. Sous ce rapport, on peut le dire, ils sont, et de beaucoup, en avance sur leurs collègues de la capitale. Quels encouragemens ont-ils reçus? Un exemplaire des *Élémens de paléographie*. Pourquoi les élèves de l'école des Chartes, qui semblent formés pour les fonctions de bibliothécaires, sont-ils exclus en fait de toutes les bibliothèques de Paris? On ne saurait trop insister sur la nécessité d'élever le niveau de l'instruction dans le personnel de nos dépôts scientifiques et littéraires. La bibliographie, l'*ars magna* des Allemands, est peu cultivée en France, et, comme on le disait à la chambre en 1838, les livres, même les plus utiles, courent risque de n'être lus et feuilletés qu'à de longues années d'intervalle, lorsqu'il est impossible d'indiquer aux visiteurs qui se présentent quels ouvrages doivent être offerts à leurs méditations. L'instruction que l'état donne aux enfans dans les colléges, aux jeunes gens dans les facultés, se complète pour les hommes faits par les bibliothèques, et c'est bien le moins qu'ils y trouvent des guides bienveillans et éclairés.

Cent quatre-vingt-quinze villes en France, parmi lesquelles Carpentras se place la première par ordre de date, possèdent des bibliothèques publiques, donnant un total de deux millions six cent mille volumes, c'est-à-dire un volume pour quinze habitans, ce qui est, certes, un chiffre restreint, et à côté de ces villes privilégiées il en reste huit cent vingt-deux autres de trois mille à trente mille ames qui ne possèdent aucune collection publique de livres. Il importerait donc de favoriser d'une part le développement des dépôts déjà fondés, de l'autre la création de bibliothèques nouvelles dans les localités qui en ont été privées jusqu'à ce jour. Seulement il faudrait prendre avant tout pour point de départ l'instruction pratique et professionnelle. La plupart des collections de la province, formées en grande partie de la dépouille des couvens, sont trop exclusivement littéraires, et, dans leur constitution actuelle, elles sont avant tout un cabinet de lecture à l'usage de quel-

ques membres des sociétés savantes et de quelques professeurs de l'endroit. Il nous semble qu'au moment où la moralisation des classes laborieuses occupe à bon droit tous les esprits sérieux, au moment où les villes s'imposent pour l'instruction élémentaire de si lourds sacrifices, il y aurait, au point de vue du progrès, un profit véritable à attirer dans les dépôts publics, par l'attrait de lectures utiles, cette partie de la population, dont les enfans, après avoir fréquenté quelques années les écoles primaires, passent le reste de leur vie à oublier le peu qu'ils ont appris. Quelques villes, et le nombre en est malheureusement trop restreint, après avoir établi des écoles d'adultes, ont complété l'instruction donnée dans ces écoles en ouvrant le dimanche et le soir des séances publiques dans les bibliothèques communales. Nous avons constaté nous-même les résultats les plus satisfaisans au point de vue de l'instruction pratique et au point de vue moral. Le peuple est avide de lecture, mais il lit au hasard, au rabais, des rapsodies qui l'abêtissent ou le dépravent. Le parti qu'on peut tirer de cette curiosité instinctive, sous le rapport de la direction morale et même de la direction politique, n'a point frappé seulement les administrations municipales de certaines villes; il a éveillé, dans ces derniers temps, l'attention du clergé, et à Paris comme dans la province il existe un grand nombre de bibliothèques paroissiales qui louent ou prêtent, en encourageant au besoin les abonnés par des indulgences, des livres dont le catalogue formerait parfois un étrange appendice à la *Bibliothèque bleue*.

Le succès qu'ont obtenu ces diverses tentatives montre assez quels résultats on pourrait attendre d'un meilleur régime appliqué à nos bibliothèques publiques. Jamais d'ailleurs une telle réforme n'a été plus nécessaire. Le plus important de ces dépôts, où s'augmente chaque jour la population des oisifs et des simples curieux, ne livre aujourd'hui qu'au prix de lenteurs fâcheuses ses trésors épars aux travailleurs sérieux. Rétablir l'ordre dans celles de nos bibliothèques où il est compromis, ce sera les rendre à leur véritable destination, qui est de faciliter les recherches du savant, les travaux utiles, et non d'alimenter une curiosité maladive ou frivole. Il y a long-temps déjà que l'inventaire, le classement et pour ainsi dire la synthèse des livres préoccupent les hommes qui s'inquiètent du perfectionnement social. Au XVIe siècle, Bacon s'effrayait de l'incessante production de l'imprimerie; en présence des in-folio compacts prodigués par ses contemporains à l'avide empressement des lecteurs, il s'effrayait de chercher quelques idées au milieu de tant de mots, quelques vérités au milieu de tant de mensonges, et il demandait qu'on dressât l'inventaire des connaissances et des idées humaines. Cet inventaire est là sous notre main, c'est le catalogue méthodique de nos bibliothèques. Qu'on l'exécute, et, à côté d'une œuvre administrative excellente, on aura réalisé la pensée philosophique d'un grand homme.

CHARLES LOUANDRE.

DU

COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA FRANCE.

I.

Nous n'avons pas dans les travaux de la statistique une confiance aveugle, et nous sommes loin surtout de les considérer comme le fondement nécessaire des grandes vérités que l'économie politique enseigne. Les données que ces travaux fournissent sont en général trop incertaines, trop fugitives, trop variables, pour qu'on en déduise des règles fixes, et, quand même elles seraient aussi exactes qu'on le suppose quelquefois, elles n'ont pas ordinairement un rapport assez direct avec les principes généraux que la science cherche à établir. Ce n'est pas sur le terrain mouvant des relevés statistiques que cette science repose; elle s'appuie sur la base plus solide de l'observation, et c'est dans le développement régulier des faits historiques, où les effets s'enchaînent avec les causes, qu'elle va chercher ses exemples et ses leçons. Toutefois, dans un autre ordre d'idées, les travaux statistiques peuvent encore ouvrir une source féconde d'observations. S'ils ne révèlent jamais les grands principes de la science, ils en éclairent du moins l'application et les confirment quelquefois. Ils sont d'ailleurs pour un peuple une sorte de bilan toujours utile à consulter. C'est à ce titre que le tableau du commerce extérieur, publié

tous les ans par l'administration des douanes, se recommande à l'attention publique.

Quelques personnes attachent peu d'importance aux relations commerciales qu'un pays se crée au dehors, prétendant qu'en somme elles sont peu considérables relativement à la masse des relations créées au dedans. Que le commerce intérieur, pris dans ses détails et son ensemble, soit toujours la grande affaire d'un peuple, c'est ce que personne ne sera tenté de nier. S'ensuit-il que le commerce extérieur n'ait aucun prix? Quand il ne ferait qu'augmenter d'autant la masse générale des affaires, il serait encore digne de considération à ce seul titre, et ce n'est pas une augmentation si médiocre que celle qui porte aujourd'hui sur une valeur totale de 2 milliards 340 millions. Si l'on veut d'ailleurs se faire une juste idée de l'importance réelle de ce commerce, il faut le considérer beaucoup moins en lui-même que par rapport à l'influence qu'il exerce sur le commerce intérieur. On ne sait pas assez combien les relations plus ou moins étendues qu'un pays entretient avec l'étranger modifient l'organisation de sa propre industrie et sont nécessaires à l'équilibre de sa constitution économique. Si on y prenait garde, on se montrerait plus circonspect à hasarder ces mesures restrictives dont on est si facilement prodigue. Dans certains cas, le commerce extérieur est au dedans l'unique modérateur des prix, en ce qu'il peut seul prévenir les monopoles qui les élèvent. Dans d'autres cas, il est la condition nécessaire du développement de certaines industries, où il introduit la division du travail avec toutes ses conséquences, et qu'il perfectionne en les agrandissant. Renfermée dans les limites d'un seul pays, une industrie est presque toujours étroite, mesquine, bornée dans ses vues, mal ordonnée dans ses moyens, d'une organisation chétive, sans élasticité et sans force, et par-dessus tout écrasée sous le poids de monopoles qui l'amoindrissent et qui l'étouffent. Au contraire, mise en communication incessante avec le dehors par un échange continuel de produits, elle s'ordonne en général sur des bases plus larges, elle simplifie ses formes et s'organise mieux en s'étendant.

C'est quand on considère les choses de ce dernier point de vue, que la question du commerce extérieur s'élève, en se liant aux parties les plus hautes de la science économique, comme aux plus grands intérêts des peuples. Il est vrai que, pour l'envisager ainsi, ce ne sont pas tant les relevés de la douane qu'il faut consulter, au moins dans leurs résultats ordinaires et leurs détails, que certains faits d'un autre ordre déduits d'une observation plus large. Au reste, tel n'est pas l'objet que nous nous proposons en ce moment. Écartant ici toute idée

ou toute conception théorique, nous voulons seulement rappeler les résultats les plus intéressans que le tableau du commerce extérieur nous offre, et en présenter le résumé ou la substance, en y mêlant les réflexions que leur examen attentif suggère.

II. — INCERTITUDE DES DONNÉES SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Mais d'abord jusqu'à quel point peut-on s'en rapporter aux relevés présentés par la douane? Quelle confiance méritent ces tableaux de chiffres, en apparence si rigoureux et si précis?

C'est une justice à rendre à l'administration, qu'elle apporte dans l'exécution de sa tâche un soin consciencieux. Ces tableaux du commerce extérieur, qui forment depuis long-temps un beau travail, n'ont guère cessé de s'améliorer tous les ans. Ils sont à la fois plus circonstanciés qu'ils ne l'étaient, distribués dans un meilleur ordre et plus complets. Les chiffres y sont groupés de diverses manières, avec une attention souvent fort délicate, qui épargne au lecteur la peine de rapprocher pour comparer. Quant à la sincérité des calculs, elle ne saurait être mise en doute. Avec cela, il s'en faut bien qu'on doive en accepter les résultats d'une manière absolue et sans réserve, ni qu'on puisse en tirer toutes les vérités utiles que de semblables tableaux paraissent renfermer. C'est qu'il s'y trouve, outre des lacunes inévitables, de graves inexactitudes, qui naissent ou de la difficulté des évaluations ou du système vicieux qu'on y observe.

Une partie des marchandises importées en France échappe d'abord par la contrebande à l'œil vigilant de la douane, qui ne peut en conséquence la faire entrer dans ses calculs. L'administration s'efforce quelquefois, il est vrai, d'estimer approximativement la somme des valeurs ainsi dérobées à son contrôle; mais elle ne fait cette estimation que par conjecture, par hypothèse, et il s'en faut bien qu'on puisse accepter ses chiffres comme exacts. Quoique l'exportation donne aussi parfois quelque ouverture à la fraude, c'est surtout sur l'importation qu'elle s'exerce, et c'est là par conséquent que les lacunes des relevés doivent être fortes. Ainsi, les résultats généraux sont en ce point entachés d'erreur, et, de plus, l'équilibre entre l'importation et l'exportation, si tant est que cet équilibre doive exister, est détruit.

Pour les marchandises déclarées à la douane, les évaluations ne sont guère moins fautives. A cet égard, l'administration est obligée de s'en rapporter en général à des estimations une fois faites, estimations qui n'ont peut-être jamais été parfaitement exactes, et qui, demeurant fixes, alors que toutes les valeurs réelles sont variables, sont devenues nécessairement fausses avec le temps. C'est le tarif arrêté par une

ordonnance de 1826 qui sert encore de règle et que l'administration prend tous les ans pour base de ses calculs. Combien de fois, et dans quelle mesure, les valeurs des choses n'ont-elles pas changé depuis cette époque, quelques-unes en plus, la plupart en moins! Il est bien vrai, d'ailleurs, que, pour un grand nombre de marchandises, l'estimation officielle n'a été juste en aucun temps.

Prenons pour exemple l'un des plus importans de nos produits agricoles, les vins. Dans les états de la douane, ceux de nos vins qui sont expédiés par la frontière du sud-est, pour la Sardaigne ou pour la Suisse, sont portés en compte à raison de 20 et 21 centimes le litre. Qui croira jamais que la masse des vins exportés de France pour ces deux pays ait pu, depuis 1826, ressortir à un tel prix? On en trouve à ce taux dans les campagnes du midi de la France et même à un taux plus bas; mais ils sont en général consommés sur place et ne s'exportent guère, même pour un pays voisin. Quant aux vins expédiés en Belgique et en Angleterre, ils sont estimés en masse, pour le premier de ces pays, à 47 centimes le litre, et pour le second à 1 franc 68 centimes, estimations qui, bien que fort supérieures à la précédente, paraîtront encore au-dessous des prix réels, si l'on considère que la Belgique, où le vin est en général une boisson de luxe, n'en consomme guère de médiocre, et que l'Angleterre, où ce produit est en outre frappé de droits exorbitans, s'attache exclusivement à nos meilleurs crûs.

Une autre cause d'erreur, plus grave peut-être que les précédentes, quoiqu'elle passe généralement inaperçue, c'est que les marchandises d'exportation sont estimées au départ et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire, les premières à peu près au prix de fabrique, et les autres avec la surcharge de tous les frais du voyage qu'elles ont dû faire et du bénéfice de l'expéditeur. Quand la théorie de la balance du commerce, cette vieille chimère à laquelle un certain nombre d'esprits rétifs s'attachent encore, serait aussi vraie qu'elle est fausse, cette seule considération infirmerait tous les calculs sur lesquels on prétend l'asseoir. Il résulte, en effet, de là que, dans toute expédition faite au dehors, et particulièrement par mer, la valeur estimative des retours excède nécessairement celle des envois, que par conséquent la somme officielle des importations faites par un pays est et doit toujours être fort supérieure à celle de ses exportations : d'où il suit qu'au regard des théoriciens de la balance tous les peuples du monde qui font le commerce avec l'étranger se ruinent (1). Heureu-

(1) Supposez un navire qui parte du Havre pour la Martinique avec une cargaison de marchandises françaises estimées valoir 150,000 francs. Le fret pour l'aller et le retour est de 20,000 fr.; nous supposons pour le bénéfice de l'expédi-

sement pour l'honneur de cette théorie, et pour la tranquillité de ceux qui la professent, la contrebande vient, en dérobant aux relevés de la douane une grande partie des valeurs d'importation, rétablir dans une certaine mesure l'équilibre; autrement, l'effrayante disproportion qu'ils y remarqueraient sans cesse troublerait à coup sûr le repos de leurs nuits.

Malgré la contrebande, toutefois, et la lacune qu'elle produit dans les états officiels, la différence en faveur des importations subsiste encore presque partout, tant est grande l'inexactitude qui résulte de la méthode de calcul que nous venons de signaler. C'est ainsi que, pour la France en particulier, la somme totale des importations durant la période des cinq années 1840 à 1844 excède de 539 millions la somme totale des exportations.

On voit donc que les chiffres fournis par la douane, si rigoureux et si précis qu'ils paraissent, ne sont rien moins que des guides sûrs. Aussi ne faut-il pas les regarder comme des données absolues, mais seulement comme des indications relatives pouvant servir d'objets de comparaison d'une année à l'autre, en observant en outre que, sauf quelques cas particuliers, on ne doit pas s'arrêter à de faibles différences, mais prendre les choses d'un peu haut.

III. — DU COMMERCE EXTÉRIEUR DEPUIS 1830. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

Considérons d'abord le commerce extérieur de la France durant les quinze années qui se sont écoulées depuis et y compris 1830. Il ne peut être question, quand on embrasse un si long intervalle de temps, que de comparer les résultats généraux; mais ces résultats ne sont ni les moins intéressans ni les moins sûrs. Ils témoignent suffisamment d'ailleurs, et beaucoup mieux que ne feraient même les détails, des progrès du pays dans le développement de ses relations extérieures, et de la continuité de ces progrès malgré quelques variations accidentelles. Ajoutons que, si les états de la douane recèlent effectivement quelques grandes vérités, c'est particulièrement dans les résultats généraux qu'on peut les rencontrer.

teur, commission comprise, 20,000 fr.; cette cargaison sera donc vendue à la Martinique au prix de 190,000 fr. Du montant intégral de cette somme, on achète dans la colonie des sucres pour le retour. Le bénéfice de ce retour sera, par hypothèse, de 10,000 fr., c'est-à-dire que les sucres vaudront à l'arrivée en France 200,000 fr. Si les évaluations de la douane sont exactes, au départ aussi bien qu'à l'arrivée, elle a dû porter d'une part, à la colonne des exportations, 150,000 fr.; de l'autre, à la colonne des importations, 200,000 fr. Au dire des partisans de la balance, la France est, dans ce cas, en perte de 50,000 fr., et un tel commerce la ruine. Le fait est cependant qu'elle n'a effectué qu'un simple échange de marchandises, sans verser au dehors une seule obole en numéraire.

Voici d'abord les tableaux. Ils sont divisés en trois périodes de cinq années chacune.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1830	638	573	1,211
1831	513	618	1,131
1832	653	696	1,349
1833	693	766	1,459
1834	720	715	1,435
TOTAL....	3,217	3,368	6,585
Moyenne des cinq années.	643	673	1,317

DEUXIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1835	761	834	1,595
1836	906	961	1,867
1837	808	758	1,566
1838	937	956	1,893
1839	947	1,003	1,950
TOTAL....	4,359	4,512	8,871
Moyenne des cinq années.	871	902	1,774

TROISIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1840	1,052	1,011	2,063
1841	1,121	1,066	2,187
1842	1,142	940	2,082
1843	1,187	992	2,179
1844	1,193	1,147	2,340
TOTAL....	5,695	5,156	10,851
Moyenne des cinq années.	1,139	1,031	2,170

Cherchons dans ces tableaux ce qu'ils enseignent.

Malgré les entraves dont notre commerce extérieur est chargé, on voit qu'il n'a pas laissé de s'accroître d'année en année, à la faveur de la paix profonde dont nous jouissons, et grace au besoin que les peuples éprouvent de plus en plus de se communiquer. La progression ascendante a été même assez rapide. Du chiffre de 1,211 millions, où il était en 1830, ce commerce s'est élevé, en 1844, à 2,340 millions, c'est-à-dire qu'il a été presque doublé en quinze ans. On serait tenté de croire, en effet, qu'une série de quinze années suffit pour doubler l'importance de nos relations avec le dehors, si l'on ne considérait

que l'année 1830, qui ouvre cette série, affectée dans les derniers mois par la révolution politique qui signala cette époque, fut inférieure dans son ensemble à l'année 1829 (1).

Acceptant toutefois comme juste cette comparaison entre la première et la dernière année de la série, nous trouvons que l'augmentation de l'une sur l'autre est de 1,129 millions, lesquels, répartis sur quatorze années, donnent une augmentation moyenne de 80 millions par an.

Ce mouvement ascendant de notre commerce extérieur est pourtant marqué, dans le cours des quinze années que nous parcourons, par quelques temps d'arrêt, et même par quelques pas rétrogrades : ainsi, en 1831, 1834, 1837 et 1842; mais ces exceptions n'infirment point la règle, car il est facile de les expliquer, les unes après les autres, par des causes accidentelles, étrangères au mouvement commercial proprement dit. L'année 1831 se ressentit, comme on sait, de la commotion politique de 1830, dont elle porta, financièrement parlant, tout le poids. L'année 1834 vit naître et expirer la dernière grande émeute que l'émotion populaire, résultat de ce grand événement, ait enfantée. En 1837, le monde commercial fut ébranlé, depuis Washington jusqu'à Vienne, par la lutte du président Jackson contre la banque des États-Unis, et par la déroute générale des banques américaines. Enfin, c'est en 1842 que le changement du tarif des États-Unis ferma brusquement l'accès de ce pays à une masse considérable de nos marchandises. Au reste, à quelque cause que l'on attribue ces temps d'arrêt, ils sont encore aujourd'hui fort regrettables, car il ne nous paraît pas qu'ils aient été suffisamment compensés par des accroissemens extraordinaires dans les années suivantes; mais on voit du moins qu'ils ne troublent pas d'une manière essentielle la loi générale du mouvement.

Il y a des conséquences d'un autre ordre, conséquences plus étranges ou plus inattendues, à tirer de ces tableaux.

Des trois périodes dans lesquelles nos quinze années se divisent, la dernière a été sans contredit la plus heureuse et la plus calme. Sauf le cri de guerre un instant poussé en 1840, et dont le monde financier n'a été que faiblement ému, aucun de ces accidens graves qui déterminent les crises commerciales n'a traversé le cours de ces cinq années prospères. On y voit figurer, du reste, l'année 1844, qui a été peut-être pour l'industrie la plus heureuse de notre histoire. Au contraire,

(1) Année 1829 : commerce général, importations et exportations réunies, 1,224 millions.

la première période, qui va de 1830 à 1834, a été singulièrement tourmentée. Aucune des grandes commotions qui soumettent le commerce d'un pays à de rudes épreuves n'a été épargnée à ces années d'angoisses. C'est d'abord une révolution qui renverse un trône et qui ébranle l'état; ensuite les partis aux prises et l'émeute en permanence dans les rues; le peuple sans cesse en émoi, menaçant ou la propriété ou le trône, et la bourgeoisie toujours armée pour les défendre; les ateliers désertés; la guerre sur la frontière; un vaste appel aux armes; la France, indignée et frémissante en face de l'Europe qui la menace; au milieu de tout cela, une disette de céréales qui se prolonge durant trois ans; des crises financières et commerciales se succédant les unes aux autres, et devenues, pour ainsi dire, chroniques; le crédit privé anéanti, le crédit public en péril, et les finances de l'état épuisées, et pour couronnement de l'œuvre la rente 5 pour 100 tombée à 63 francs. Tel est le tableau fidèle de cette époque, et ce tableau se rapporte plus ou moins à toutes les années de la période, puisque c'est en 1830 que l'agitation commence, et en 1834 que la dernière grande émeute est réprimée. Le contraste est donc, à cet égard, bien prononcé entre les deux périodes que nous comparons. Eh bien! ce contraste se fait assez profondément sentir dans les relevés de la douane; mais veut-on savoir à quels traits? Les partisans de la balance du commerce ne le croiront jamais tant qu'ils n'auront pas consulté eux-mêmes les publications officielles qui l'attestent. Ce qui signale ce contraste, c'est que, dans la première période, dans la période calamiteuse, la balance du commerce nous est constamment et assez largement favorable, tandis que, dans la seconde, dans cette période qui n'a guère connu que des jours prospères, cette même balance est très décidément contre nous.

On peut voir, en effet, que, pour les cinq années de 1830 à 1834, la somme totale des importations n'est que de 3,217 millions, tandis que la somme des exportations s'élève à 3,368 millions : différence en faveur des exportations, 151, soit en moyenne environ 30 millions par an. Au contraire, dans la troisième période, c'est la somme des importations qui excède celle des exportations de l'énorme chiffre de 539 millions, ou en moyenne environ 108 millions par an. Ainsi, quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, la théorie de la balance nous apprend que le pays prospère et s'enrichit, et quand, au contraire, le commerce et l'industrie sont visiblement florissans, plus florissans peut-être qu'ils ne l'ont été à aucune autre époque, cette même balance nous annonce hautement que la France se ruine. Ce qui est

plus remarquable encore, c'est que, des cinq années de la première période, c'est précisément la plus calamiteuse de toutes, l'année 1831, que la balance du commerce nous montre comme la plus favorable, puisque l'excédant des exportations sur les importations est, pour cette seule année, de 103 millions, comme si les faits prenaient plaisir à se jouer des partisans de cette doctrine.

Si la théorie de la balance du commerce n'était depuis long-temps condamnée par le raisonnement, ces seuls rapprochemens suffiraient pour la confondre. A cet égard, on peut dire que, si les relevés statistiques ne nous apprennent rien, ils confirment du moins ce que la science enseigne. Après cela, ne faut-il pas s'étonner qu'il se trouve encore aujourd'hui tant d'hommes qui osent présenter cette vaine chimère de la balance du commerce comme une règle à suivre, ou qui, sans la proclamer tout haut, en acceptent aveuglément les conséquences.

Rien de plus simple, au reste, que le phénomène, en apparence étrange, que nous venons de signaler, et l'explication s'en trouve donnée par avance dans ce que nous avons écrit ici même sur le crédit et les banques (1) et sur les monnaies françaises (2). Quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, quand le crédit est mort, la puissance d'acheter est fort restreinte, et le besoin de vendre se fait, au contraire, très vivement sentir. En outre, les titres de crédit n'ayant plus cours, l'emploi du numéraire s'étend, parce qu'il intervient seul dans toutes les transactions. Chacun s'efforce donc de se défaire de ses marchandises comme il le peut, quelquefois même avec perte, et il en cherche à tout prix l'écoulement au dehors, avec d'autant plus de raison qu'il trouve difficilement à les placer au dedans. C'est ainsi que l'exportation s'anime. En même temps, la gêne qu'on éprouve fait qu'on achète peu à l'étranger, et que les expéditeurs s'efforcent à l'envi l'un de l'autre de réaliser leurs capitaux, en effectuant les retours en numéraire. Il suit de là que l'accroissement proportionnel des exportations, loin d'être un signe favorable au pays, est, au contraire, un témoignage de sa détresse, et que c'est dans l'accroissement des importations qu'on trouve la véritable mesure de sa prospérité.

Après tout cependant, les importations et les exportations d'un pays tendent constamment, malgré quelques oscillations accidentelles, à se remettre en équilibre. Il est impossible, en effet, que les relations

(1) *Du Crédit et des Banques*, — *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1842.

(2) *Des Monnaies en France*, — *ibid.*, livraison du 15 octobre 1844.

d'un peuple avec le dehors, quand on les prend sur une longue série d'années, se résolvent autrement qu'en une simple échange de produits contre produits, et en général, si les supputations de la douane étaient complètes, si les évaluations étaient exactes, on trouverait qu'après un certain laps de temps les chiffres se balancent. Au fond, les tableaux qui précèdent ne paraissent pas s'éloigner beaucoup de ce résultat. Pour les quinze années qu'ils embrassent, la somme totale des importations s'élève à 13 milliards 271 millions, et celle des exportations à 13 milliards 36 millions seulement; différence en faveur des importations, 235 millions. A cette somme totale des importations, il conviendrait d'ajouter les valeurs dérobées par la contrebande au contrôle de la douane, ce qui augmenterait sensiblement le chiffre, et rendrait la différence encore plus forte; mais aussi nous avons vu que les évaluations de la douane sont inégalement faites, puisque les marchandises exportées sont estimées au départ, et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire que, si les premières sont portées dans les états pour leur valeur réelle d'échange, les autres sont comparativement surfaites. Rien n'empêche donc de croire que, depuis 1830 jusqu'à 1844 inclusivement, l'équilibre s'est maintenu. Et, en effet, une seule chose aurait pu le rompre à notre avantage, en nous permettant de demander à l'étranger de plus grandes valeurs en marchandises que celles que nous lui aurions expédiées nous-mêmes : c'eût été l'extension nouvelle donnée à notre crédit par un large développement des banques. La propagation des titres de crédit rendant alors superflue une partie du numéraire dont notre circulation intérieure regorge, nous l'aurions versée au dehors, en échange contre des marchandises utiles, et la richesse du pays se serait accrue d'autant. De même, une seule chose aurait pu rendre l'importation sensiblement inférieure à l'exportation; c'eût été l'appauvrissement du pays et le dépérissement intérieur de son crédit et de son commerce, circonstance qui, en amoindrissant d'une part ses ressources, en augmentant de l'autre le besoin du numéraire effectif dans ses transactions, l'aurait mis hors d'état de tirer de l'étranger l'exact équivalent de ses propres marchandises. Rien de semblable ne s'est rencontré en France. Au surplus, l'une ou l'autre de ces causes n'aurait encore rompu l'équilibre des importations et des exportations que d'une manière transitoire, et, le bénéfice une fois réalisé ou la perte consommée, cet équilibre se serait toujours rétabli sur de nouvelles bases dans la suite des temps.

IV. — COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1844.

Les derniers tableaux publiés par l'administration des douanes se rapportent à l'année 1844, car ce n'est guère que dix mois après la fin de chaque exercice, que ces tableaux sont livrés au public. On a déjà fait remarquer plusieurs fois que cette publication est bien tardive. Quoique le travail qu'elle nécessite soit fort étendu, on peut espérer que l'administration parviendra à en rapprocher le terme.

On a vu que le commerce extérieur de la France pendant cette année 1844 a porté sur une valeur totale de 2,340 millions, savoir : 1,193 à l'importation, et 1,147 à l'exportation; mais ce chiffre comprend toutes les valeurs que la douane a constatées à l'entrée ou à la sortie, quelle qu'en soit la destination ou la provenance, c'est-à-dire qu'on y a fait entrer les marchandises qui n'ont fait que passer sur notre territoire en transit, et même celles qui n'ont été que déposées momentanément dans les entrepôts de nos villes maritimes. C'est le commerce général. Quant au commerce spécial, comprenant seulement les produits étrangers que la France a reçus pour sa propre consommation, et les produits nationaux qu'elle a expédiés à l'étranger, il a porté sur une valeur totale de 1,657 millions, dont 867 à l'importation et 790 à l'exportation.

Remarquons en passant que si pour le commerce général les importations de 1844, comme celles des quatre années précédentes, excèdent les exportations, la différence pour le commerce spécial est encore plus forte; c'est 46 millions d'un côté et 77 de l'autre. On a déjà vu pourquoi ce résultat n'a rien dont on doive s'étonner ni surtout s'alarmer. Nous savons, en effet, qu'en dépit de ces différences, l'année 1844 a été pour la France une époque de grande prospérité.

Dans son ensemble, le commerce extérieur de la France peut être envisagé soit par rapport à la nature ou à l'espèce des marchandises qui en ont été l'objet, soit par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont eu lieu, soit enfin par rapport à la voie que les marchandises ont suivie, par terre ou par mer. Nous le considérerons tour à tour sous ces points de vue divers.

V. — NATURE OU ESPÈCE DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES.

C'est un fait assez digne d'attention que l'énorme chiffre pour lequel figurent dans le total des valeurs importées en France les matières nécessaires à l'industrie et les objets de consommation naturels. Au commerce spécial, le seul qui nous intéresse à cet égard, ces produits

forment ensemble environ 94 pour 100 de l'importation totale. Ainsi les objets de consommation fabriqués comptent à peine dans la masse. Voici, au reste, un tableau résumé, qui donnera une juste idée de ces rapports.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS DE 1844.

	Millions.	Proportion pour 100.
Matières nécessaires à l'industrie.	598.6	69.4
Objets de consommation naturels.	214.6	24.2
Objets fabriqués.	54.2	6.4
TOTAL. . .	867.4	100.0

A l'exportation, au contraire, c'est la masse des objets manufacturés qui l'emporte d'une manière sensible. Ici les produits ne sont divisés, dans les états de la douane, qu'en deux classes : produits naturels et objets manufacturés.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	Millions.	Proportion pour 100.
Produits naturels.	189.6	24.0
Objets manufacturés.	600.8	76.0
TOTAL. . .	790.4	100.0

Ne semblerait-il pas résulter de là que la France, qu'on représente sans cesse comme un pays essentiellement agricole, serait au contraire, au moins par rapport à ses relations avec le dehors, un pays de fabrique, un pays essentiellement manufacturier, dont le commerce consisterait avant tout à échanger les fruits de son travail contre les produits naturels qui lui manquent? Il est vrai de dire que les classifications admises par la douane sont à certains égards arbitraires et surtout arbitrairement appliquées. C'est ainsi qu'à l'importation on voit figurer parmi les matières nécessaires à l'industrie les fils de lin, comme si les fils de lin n'étaient pas un produit déjà fort avancé de l'industrie manufacturière, alors qu'à l'exportation ces mêmes fils sont classés, en effet, comme produits de nos manufactures. C'est encore ainsi que les eaux-de-vie de vin et les liqueurs, qui sont fabriquées dans des usines à l'aide de procédés de distillation plus ou moins complexes, sont classées dans les exportations comme produits naturels. Il est bon de remarquer en outre qu'à l'importation c'est surtout sur les objets manufacturés, dont la valeur est en général plus haute, que la contrebande s'exerce, ce qui ne laisse pas de diminuer d'une manière probablement assez forte le rapport de ces objets avec les autres dans les états officiels. Toutefois, ces réserves faites, on ne saurait

douter que les importations de la France ne se composent en très grande partie de matières nécessaires à l'industrie et d'objets de consommation naturels, tandis que ses exportations sont principalement alimentées par les produits de ses manufactures. Il reste donc constant qu'à ce point de vue la France est avant tout un pays de fabrique, et que c'est particulièrement à ce titre qu'on la voit figurer sur le marché du monde.

Que d'interprétations à faire sur ce seul fait! Malheureusement les états officiels se bornent à le constater sans en déterminer les causes, et laissent ainsi le champ libre à toutes les théories contraires. En présence de cette énorme importation de matières premières et de produits naturels que la douane signale, les uns prétendent qu'il faut se hâter d'y mettre un terme; ils s'indignent ou s'alarment : ils s'écrient que notre agriculture est en péril, que l'invasion des produits étrangers, en supplantant les nôtres, la menace et la ruine, et qu'il faut arrêter cette invasion croissante par une large surélévation des droits protecteurs ou même par des prohibitions. D'autres, plus touchés, à ce qu'il semble, des intérêts de l'industrie manufacturière, se réjouissent de cette abondante importation de matières premières et de produits naturels, la considérant comme nécessaire, soit à l'alimentation de nos manufactures, soit à la subsistance ou à l'entretien de la classe ouvrière qui les fréquente. Quelques-uns enfin, mieux avisés selon nous, pensent qu'après tout il n'est pas bon que la France se voie forcée de tirer sans cesse du dehors des quantités si considérables de produits agricoles, sans être jamais en mesure de vendre à l'étranger des quantités équivalentes de produits du même ordre; que l'agriculture nationale souffre de cet état de choses, qui diminue à la fois son importance et son activité; qu'il vaudrait mieux enfin que nos manufactures fussent plus largement alimentées par les produits de notre propre sol, ou du moins que ces produits trouvassent, en compensation du débouché qui leur échappe au dedans, un débouché pareil au dehors; mais ils pensent aussi que la cause du mal dont on se plaint est précisément dans l'existence de ces droits protecteurs que l'on invoque pour y mettre un terme, et que le remède véritable est dans le retour à une liberté complète. En théorie, ils prouvent que les droits protecteurs n'ont d'autre effet, en ce qui concerne les produits du sol, que d'en exhausser les prix à l'intérieur et d'en rendre par là l'écoulement impossible au dehors, sans arrêter pour cela l'introduction des denrées étrangères. En fait, ils montrent que les mêmes causes produisent en tous lieux les mêmes effets, et que la situation actuelle de la France répond exacte-

ment à celle de tous les pays qui ont adopté à cet égard la même conduite.

Les principales matières qui ont alimenté notre importation en 1844 sont les suivantes, que nous présentons, comme dans les tableaux officiels, par rang d'importance.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Coton en laine	104.7	Huile d'olive	22.7
Soies brutes	61.2	Cendres et regrets d'orfèvre	21.0
Sucre des colonies françaises	54.9	Tissus de lin ou de chanvre	18.7
Céréales	50.7	Café	14.4
Laines en masse	48.8	Cuivre	14.3
Bois communs	39.7	Bestiaux	9.7
Graines oléagineuses	39.2	Plomb	9.5
Fils de lin ou de chanvre	32.1	Chevaux	9.1
Peaux brutes	28.3	Lin	8.7
Tabac en feuilles	26.3	Suif brut et saindoux	8.0
Houille	24.0	Fonte brute	8.0
Indigo	23.2	Poissons de mer	7.8

Toutes ces marchandises sont ou des matières premières ou des objets de consommation naturels, sauf les fils de lin ou de chanvre, que nous ne consentons pas, malgré les indications officielles, à ranger dans la même catégorie, et les tissus qui en proviennent. Ainsi, on ne trouve dans toute cette liste que deux produits fabriqués, dont l'un est placé au 8e rang d'importance, et l'autre au 15e. Celui qui vient après, c'est l'horlogerie, qui ne figure qu'au 25e rang. C'est dire assez que, si l'agriculture française a tort d'accuser l'insuffisance de nos tarifs, l'industrie manufacturière est, à d'autres égards, aussi mal fondée à élever des plaintes semblables.

A l'exportation, les marchandises se classent par rang d'importance de la manière suivante :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Tissus de soie ou de fleuret	143.7	Peaux ouvrées	25.7
Tissus de coton	108.5	Papier et ses applications	20.6
Tissus de laine	104.0	Poterie, verres et cristaux	19.8
Vins	51.2	Linge et habillemens	15.3
Tissus de lin ou de chanvre	28.6	Eaux-de-vie de vin	11.0
Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois	28.3	Chevaux, mules, mulets et bestiaux	10.6
		Ouvrages en métaux	10.3

Toutes ces marchandises sont des produits fabriqués, sauf les vins, le seul de nos produits agricoles qui ait une certaine importance au

dehors, et les chevaux, mules, mulets et bestiaux, qui, réunis ensemble, n'occupent encore que le 12e rang dans nos exportations; car, pour les eaux-de-vie de vin, nous avons déjà dit qu'elles sont classées à tort parmi les produits naturels.

L'industrie des soieries occupe toujours le premier rang parmi celles qui alimentent nos exportations, mais elle paraît tendre à le perdre, si l'on en juge par les résultats comparatifs des six années qui se terminent en 1844, et l'industrie des cotonnades, aussi bien que celle des lainages, s'apprête visiblement à le lui disputer. On en jugera par le tableau suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

VALEURS EN MILLIONS.

ANNÉES.	TISSUS DE SOIE.	TISSUS DE COTON.	TISSUS DE LAINE.
1839.	140.8	85.8	60.6
1840.	141.9	108.5	61.1
1841.	162.1	104.7	64.6
1842.	112.1	74.3	63.8
1843.	129.6	82.1	79.6
1844.	143.7	108.5	104.0

On ne saurait dire que l'industrie des soieries ait décliné durant cette période, car la décroissance subite qu'elle a éprouvée en 1842, et dont elle s'est à peine relevée depuis lors, est due à une circonstance particulière, l'exhaussement du tarif des États-Unis; mais elle ne s'est point agrandie en proportion de l'accroissement général de la richesse et de l'extension qu'a prise la consommation des soieries chez tous les peuples commerçans. Il s'en faut de beaucoup qu'elle ait suivi le progrès des industries rivales à l'étranger, et particulièrement de l'industrie anglaise. Et pourtant elle trouve sur notre propre sol la plus grande partie de la matière première qu'elle met en œuvre, avantage que ses rivales n'ont point. C'est que, dans l'état présent des choses, sous l'empire de ce système soi-disant protecteur, qui élève d'une manière artificielle la valeur vénale de tous les produits du sol, ce qui devrait être un avantage pour l'industrie devient, au contraire, une cause d'infériorité. Qu'importe qu'elle trouve sa matière première à l'intérieur, si elle lui coûte davantage? Mieux vaudrait pour elle la tirer du dehors et ne la payer du moins que ce qu'elle vaut sur le marché du monde. Si l'existence des soies brutes sur notre sol est un bienfait de la nature, le système protecteur en a fait, pour l'industrie qui emploie ces matières, un désavantage réel, puisqu'il en a fait un prétexte pour lui défendre d'employer à des conditions égales les soies étrangères. Aussi cette industrie a-t-elle cessé de lutter au dehors pour la

vente des étoffes unies ou communes, dans lesquelles la matière constitue une grande partie de la valeur : elle ne se soutient plus guère que par la production des étoffes riches, et grace à la supériorité du travail et du goût. On pourrait faire sur la fabrication des tissus de lin, dont la situation est à certains égards la même, des observations semblables. C'est ainsi que les plus nationales de nos industries sont frappées au cœur par nos lois protectrices, et semblent condamnées sous ce régime à ne traîner qu'une existence chétive et misérable.

VI. — PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.

Si l'on considère notre commerce extérieur par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont été effectués, on trouve que ces pays se classent par rang d'importance dans l'ordre suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis	133.6	Bourbon	19.4
Belgique	104.0	Martinique	17.6
Angleterre	91.8	Deux-Siciles	16.6
États sardes	86.5	Pays-Bas	15.6
Association commerciale allemande	50.4	Norvége	13.7
Russie	44.7	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	18.0
Espagne	31.9	Égypte	12.8
Turquie	30.1	Toscane	12.3
Indes anglaises	26.8	Rio de la Plata, Uruguay	10.7
Suisse	24.0	Brésil	9.0
Guadeloupe	21.3		

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis	102.0	Mexique, Texas	12.0
Angleterre	99.2	Chili	11.2
Espagne	74.4	Possessions espagnoles en Amérique	8.3
Algérie	63.4	Rio de la Plata, Uruguay	6.8
Association commerciale allemande, Hanovre	57.4	Deux-Siciles	5.9
Suisse	47.7	Sénégal	5.6
Belgique	46.3	Pérou, Bolivia	5.4
États sardes	41.9	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	4.9
Guadeloupe	23.1	Haïti	4.9
Martinique	20.3	Indes anglaises	4.5
Brésil	17.2	Ile Maurice et Cap de Bonne-Espérance	4.3
Toscane	17.2	Égypte	3.4
Villes anséatiques	17.0	Possessions danoises en Amérique	3.3
Pays-Bas	15.7		
Bourbon	14.9		
Russie	13.6		
Turquie	13.1		

Il y a long-temps que les États-Unis occupent dans notre commerce spécial le premier rang. Ils l'avaient perdu quant à nos exportations depuis le changement de tarif de 1842; ils l'ont repris en 1844, et il est à croire qu'ils le conserveront long-temps, à moins que la grande réforme commerciale qui se prépare en Angleterre ne vienne accroître d'une manière sensible nos relations avec ce dernier pays.

Ce qui s'est passé dans ces dernières années entre les États-Unis et la France ne laisse pas de porter avec soi quelques enseignemens. Par l'élévation de leurs tarifs en 1842, les États-Unis avaient tout à coup mis des entraves à l'exportation de nos marchandises, et particulièrement de nos soieries, à tel point que le chiffre avait considérablement baissé pendant deux ans; mais la France ayant continué de son côté à recevoir les marchandises des États-Unis sur le même pied qu'auparavant, et le besoin qu'elle avait de ces marchandises, particulièrement des cotons bruts, n'ayant pas permis que l'importation en diminuât d'une manière sensible, l'exportation des marchandises françaises a repris peu à peu, et par la seule force des choses, son ancien cours. Si la France, suivant les conseils d'une politique étroite et fausse, avait agi en 1842 par représailles, c'en était fait peut-être de ces précieuses relations.

Ce n'est pas une circonstance indigne de remarque que la Belgique, qui ne renferme guère plus de 4 millions d'ames, occupe par rapport à nos importations le 2e rang, avant l'Angleterre, dont le commerce et l'industrie sont bien autrement considérables, et qui est presque aussi voisine. Il est vrai que, par rapport à nos exportations, la Belgique n'occupe plus que le 7e rang. Pourquoi cette différence? Ce n'est pas là, comme quelques hommes le pensent, une raison de se plaindre de nos relations avec ce pays; cependant c'est un fait à signaler et dont il serait intéressant de rechercher la cause. Une circonstance encore plus digne d'attention, et que nous sommes étonné de ne pas voir prendre en plus sérieuse considération par le gouvernement ou par les chambres, c'est l'extrême exiguité de notre commerce avec les états du nord de l'Europe qui se groupent autour de la mer Baltique : la Norvége, la Suède, la Russie du nord et le Danemark. La Norvége ne figure dans nos importations qu'au 16e rang, et pour une valeur totale de 13 millions 700,000 fr.; la Suède au 27e rang, après Haïti, après les villes anséatiques, après le Mexique et le Texas, et seulement pour une valeur de 5 millions 700,000 francs. Quant au Danemark, il compte à peine, relégué qu'il est au 38e rang, après les États-Romains, Lucques et Monaco, avec un chiffre total de 1 million 700,000 francs. Pour la Russie même, si l'on distinguait la région du nord, où le commerce

se fait principalement par la Baltique, de la région du midi, où il se fait par la mer Noire, on verrait qu'elle n'occupe aussi qu'un rang fort secondaire dans nos importations.

C'est bien pis pour les exportations. La Norvége n'y figure plus qu'au 40e rang et le Danemark au 39e, tous les deux avec le chiffre insignifiant de 1 million 400,000 fr. Et la Suède, ce grand pays, qui le croirait? est au 42e rang, avec un chiffre qu'on n'ose pas dire : 700,000 fr. seulement. La Russie enfin, bien que l'on confonde toujours les deux régions en une, n'est plus ici qu'au 16e rang, après l'île Bourbon, et avec un chiffre de 13 millions 600,000 francs. Ensemble la Suède, la Norvége et le Danemark, qui forment avec la Russie cette grande région du nord placée à si peu de distance de nous, et qu'on voit s'étendre sur la carte avec un immense développement de côtes maritimes, n'égalent pas, quant à la valeur de nos exportations, l'Égypte seule, ou les possessions danoises en Amérique.

Est-ce donc que tous ces pays n'ont rien à nous offrir ou rien à recevoir de nous? Il nous semble, au contraire, que leurs productions sont assez différentes des nôtres pour que d'utiles échanges se fassent. Combien de ces productions seraient utiles à notre industrie manufacturière! combien d'autres nécessaires à notre navigation marchande! Les bois de construction, les fers, les aciers, le brai et le goudron, les peaux brutes, les graines oléagineuses, le suif brut, les lins et les chanvres, les céréales et beaucoup d'autres. Et combien aussi de nos marchandises conviendraient à ces pays, sans parler de nos vins! les tissus de soie, de laine ou de coton, le papier et ses applications, les huiles d'olive et les savons, les poteries, les verres et les cristaux, les instrumens de précision, les amandes, les olives, les fruits de table, et beaucoup d'autres produits du climat méridional. Malheureusement le gouvernement oublie ces contrées ou les néglige, ou bien notre système protecteur, en repoussant leurs produits, les éloigne de nous à leur détriment comme au nôtre.

L'Algérie figure dès à présent (année 1844) au 4e rang parmi les pays vers lesquels nous exportons nos marchandises, et il est intéressant de remarquer les progrès qu'elle a faits à cet égard depuis six ans.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS POUR L'ALGÉRIE.

ANNÉES.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
VALEURS EN MILLIONS.	16.4	22.1	29.6	33.6	41.4	63.4

En suivant cette progression ascendante, l'Algérie promettrait à la

France, dans un avenir prochain, des compensations pour tous les sacrifices qu'elle a nécessités. Il ne faut pourtant pas trop se flatter sur ce point, car il est probable que la présence d'une armée tous les jours de plus en plus forte entre pour quelque chose dans ce débit croissant de nos marchandises; et ce qui tend à faire croire que c'est avec notre propre argent qu'elle nous achète nos produits, c'est qu'elle ne figure qu'au 35e rang dans nos importations.

VII. — COMMERCE PAR TERRE ET PAR MER.

Des deux voies que le commerce extérieur peut prendre, la terre ou la mer, cette dernière est de beaucoup la plus suivie. Dans l'ensemble du mouvement du commerce extérieur, transit compris, le commerce par mer figure, en effet, pour 1,658 millions, ou 71 p. 100, et le commerce par terre pour 682 millions, ou 29 pour 100. Le commerce par mer a donc porté sur plus des deux tiers de la totalité des valeurs échangées. A quoi faut-il attribuer une différence si forte? La France a sans doute un grand développement de côtes maritimes, et comme la mer conduit partout, jusqu'aux pays les plus lointains, il est juste d'ajouter qu'elle est la voie par excellence. Toutefois ces deux circonstances n'expliqueraient pas suffisamment la préférence si large qu'on lui donne. La cause en est plutôt dans les droits différentiels qui, pour la plupart des marchandises, favorisent les transports par mer.

A quoi nous servent pourtant ces faveurs accordées aux transports maritimes, si ce n'est pas notre propre navigation qui en profite?

Dans le total des valeurs transportées par mer en 1844 (1,658 millions), la part des pavillons français et étrangers a été :

Pour les navires français, de 764 millions, ou 46 pour 100;
— navires étrangers, 894 — 54 pour 100.

Mais il est bon de faire remarquer que la part des navires français, bien qu'inférieure déjà à celle des navires étrangers, comprend ici la navigation réservée, c'est-à-dire celle qui se fait avec nos colonies, et dont les navires étrangers sont exclus. La navigation réservée ayant porté en 1844 sur une valeur de 250 millions, ou 15 pour 100 du mouvement général, il reste, pour la navigation de concurrence, la seule pour laquelle nos navires entrent en partage avec les navires étrangers, et qui puisse faire l'objet d'une comparaison utile, 514 millions, ou 31 pour 100.

Ainsi la part des navires étrangers est bien, comme on le voit, de 54

pour 100 du mouvement général; mais celle des navires français n'est en réalité que de 31 pour 100. Ces deux chiffres indiquent les véritables rapports qui existent, dans nos propres ports, entre notre marine et la marine étrangère. L'infériorité qu'ils accusent n'est pas flatteuse pour notre pavillon. Elle l'est d'autant moins, que cette proportion de 31 pour 100, si faible qu'elle paraisse, n'a été atteinte par notre marine qu'à la faveur d'un grand nombre de droits différentiels et de divers artifices de législation qu'il serait superflu de rappeler.

A quoi faut-il attribuer cette extrême infériorité de notre marine marchande, que tant d'autres faits constatent? Il serait utile d'en rechercher les causes, et surtout d'en découvrir le remède : ce serait là un sujet intéressant que nous recommanderions volontiers à toute l'attention de la législature; mais, si l'on voulait une fois aborder sérieusement un sujet si grave, il faudrait, au lieu de s'arrêter à la surface, à des circonstances accessoires et très souvent insignifiantes, se porter au cœur même de la question. On accuse quelques traités de navigation, dont les avantages sont plus ou moins contestables. Évidemment la cause du mal n'est pas là; elle est toute dans la cherté relative de notre navigation, qui oblige notre pavillon à reculer devant les autres sur toutes les mers. C'est donc cette cherté qu'il faut combattre avant tout. Si on en cherchait le remède avec un esprit dégagé de toute prévention étroite, on le trouverait sans aucun doute, comme tant d'autres, dans l'application du grand principe de la liberté du commerce, et particulièrement dans l'extension de nos relations avec ces pays du nord dont nous parlions plus haut.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est de voir que notre marine marchande, loin de grandir à mesure que notre commerce extérieur se développe, tend au contraire à décroître de jour en jour. On en jugera par le tableau suivant :

TONNAGE. — ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.

QUANTITÉS EXPRIMÉES PAR 1000 TONNEAUX.

NAVIGATION.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
Française réservée. . .	404	383	421	457	466	485
Id. de concurrence. . .	939	828	784	680	739	771
Étrangère.	1,587	1,685	1,887	2,002	2,042	2,032
TOTAUX. . .	2,930	2,896	3,092	3,139	3,247	3,288

Ainsi le total des entrées et des sorties dans nos ports, qui n'était en 1839 que de 2,930,000 tonn., s'est élevé en 1844 à 3,288,000 tonn. C'est une augmentation correspondante à celle du commerce exté-

rieur, et par conséquent normale; mais la marine française n'en a profité en rien, au moins dans la navigation de concurrence. Loin de là, elle a pris dans le commerce une part de moins en moins active, puisque son tonnage est tombé du chiffre de 939,000 tonneaux, où il était en 1839, à celui de 771,000 en 1844. La navigation étrangère s'est élevée, au contraire, dans le même temps, du chiffre de 1,587,000 tonneaux à celui de 2,032,000. C'est donc à elle seule que l'accroissement du commerce a profité. Quant à l'augmentation de notre navigation réservée, outre qu'elle nous coûte assez cher, elle n'offre qu'un bien faible dédommagement pour de si grandes pertes.

Vainement, pour relever notre marine marchande de cet extraordinaire abaissement, le gouvernement lui réservera-t-il le privilége exclusif du transport des charbons pour ses bateaux à vapeur et du tabac pour ses fabriques. Vainement augmenterait-il encore la somme déja si forte des primes qu'il accorde pour la pêche. Ce sont là de bien faibles palliatifs pour un grand mal. Toutes ces charges imposées à l'état, après tant d'autres supportées par le commerce, ne peuvent qu'étendre outre mesure, au prix des plus lourds sacrifices, la navigation réservée, qui sera toujours, quoi qu'on fasse, bien restreinte et bien chétive. Elles ne rendront pas à notre marine une part plus grande dans la navigation de concurrence, la seule qui soit susceptible d'un accroissement notable, la seule peut-être qui soit digne de considération, parce qu'elle ne fait pas acheter trop cher les services qu'elle rend.

Nous avons vu que le commerce extérieur de la France s'accroît tous les ans : c'est le résultat naturel et nécessaire du travail incessant auquel une active population se livre, et de la paix féconde dont toute l'Europe jouit. Il s'en faut bien cependant que ce commerce réponde aux besoins d'un pays tel que le nôtre. Avec son immense population, avec les ressources si variées et si riches de son industrie et de son territoire, la France devrait aspirer dès à présent à égaler, sinon à surpasser tous les pays du monde; car quel autre réunit à un plus haut degré dans son sein tous les élémens de la grandeur? Au lieu de cela, elle reste fort loin des États-Unis et de l'Angleterre, les seuls pays auxquels on doive actuellement la comparer, et les progrès qu'elle fait, bien que réels et sensibles, ne sont pas assez grands pour diminuer l'avance qu'ils ont sur elle.

Notre commerce extérieur est en outre mal ordonné dans son en-

semble. On y remarque d'étranges anomalies et des disparates choquantes. Sous quelque point de vue qu'on le considère, il porte, s'il est permis de le dire, tout d'un côté, ce qui est le signe évident d'une situation contrainte. A l'exportation, il n'a guère pour objet que les produits fabriqués, à l'importation, les matières brutes; et, quoiqu'on puisse dire qu'un pays avancé en civilisation et chargé d'une population nombreuse doive, selon l'ordre naturel des choses, échanger souvent les produits de ses manufactures contre les produits naturels des autres, il s'en faut bien que l'état actuel de la France justifie des différences si fortes. Si l'on considère nos relations extérieures par rapport aux pays avec lesquels elles sont ouvertes, on trouve qu'elles se partagent encore d'une manière fort inégale, et que de vastes contrées, intéressantes à bien des titres, en sont presque entièrement exclues. A tous égards, ce commerce paraît donc sorti de ses véritables voies, et, de quelque côté qu'on l'envisage, on y trouve l'empreinte du régime restrictif et violent auquel il est assujetti.

Le fait le plus saillant du reste, c'est la décadence de notre marine marchande, fait grave, puisqu'il intéresse tout à la fois la prospérité du commerce et la puissance de l'état. Il y a long-temps que ce mal a été signalé, et qu'il tient les esprits comme en éveil; mais on se refuse à reconnaître et surtout à accepter le vrai remède.

Pour replacer notre commerce extérieur dans ses véritables voies, et le porter à ce degré de splendeur auquel la France a le droit de prétendre, pour relever en même temps notre marine marchande de son abaissement, il n'y a, selon nous, qu'un seul moyen efficace, c'est le retour à un régime plus libéral. Nous essaierons bientôt de le montrer. Tous les temps, nous le savons, ne sont pas également favorables au triomphe des vrais principes, et peut-être que, dans la situation actuelle des esprits en France, le principe de la liberté absolue du commerce, malgré sa puissance et sa fécondité réelle, aurait peu de chances de prévaloir; mais nous croyons qu'il ne serait pas difficile, même dans les circonstances présentes, de soumettre à une réforme profonde et salutaire le régime établi.

CHARLES COQUELIN.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

VI.

M. MIGNET.

Ce n'est certes pas de nos jours que Voltaire aurait droit de dire : « La France fourmille d'historiens et manque d'écrivains (1). » Car, si la France n'a jamais été plus fertile en historiens dignes de ce nom par la science et par la pensée, plusieurs se trouvent être à la fois des écrivains éminens. Mais aucun, peut-être, ne marque davantage en lui cette qualité, qui met le cachet à toutes les autres, que l'homme de mérite et de haut talent duquel notre série ne saurait plus longtemps se passer. A des études vastes, continues, profondes, à la possession directe des sources supérieures, M. Mignet n'a cessé de joindre le soin accompli (*cultus*) de composer et d'écrire; chaque œuvre de lui se recommande par l'ensemble, par la gravité et l'ordre, comme aussi par l'éclat de l'expression ou par l'empreinte. C'est bien en le

(1) Lettre à l'abbé d'Olivet, 6 janvier 1736.

lisant qu'on peut sentir ce que dit quelque part Pline le jeune dans une belle parole : « Quanta potestas, quanta dignitas, quanta majestas, quantum denique *numen* sit historiæ (1)... » Le caractère élevé, auguste et, pour ainsi dire, sacré de l'histoire est gravé dans tout ce qu'il écrit. Malgré les difficultés, que nous connaissons trop bien, de juger du fond en des matières si complexes et d'oser apprécier la forme en des hommes si honorés de nous, cette fois nous nous sentons presque à l'aise vraiment; nous avons affaire à une destinée droite et simple qui, en se développant de plus en plus et en élargissant ses voies, n'a cessé d'offrir la fidélité et la constance dans la vocation, la fixité dans le but; il est peu d'exemples d'une pareille unité en notre temps, et d'une rectitude si féconde.

M. Mignet est né à Aix en Provence, le 8 mai 1796. Élevé d'abord au collége de sa ville natale, il y terminait sa quatrième, lorsque passèrent des inspecteurs; le résultat de leur examen fut de faire nommer le jeune élève demi-boursier au lycée d'Avignon où il alla achever ses études. Revenu à Aix en 1815 pour y suivre les cours de droit, il rencontra, dès le premier jour, sur les bancs de l'école, M. Thiers arrivant de Marseille, et ils se lièrent dès-lors de cette amitié étroite, inaltérable, que rien depuis n'a traversée. Reçus tous deux au barreau en la même année (1818), ils débutent ensemble, ils font pendant un an et demi environ leur métier d'avocat, vers la fin un peu mollement, car déjà des études plus chères les détournaient. M. Thiers, indépendamment de son *Éloge de Vauvenargues*, dont nous avons raconté les vicissitudes piquantes et le succès (2), remportait à Aix un autre prix sur l'*Éloquence judiciaire*, et M. Mignet était couronné à Nîmes pour l'*Éloge de Charles VII;* mais son vrai début allait le porter sur un théâtre plus apparent. L'Académie des inscriptions avait proposé d'examiner quel était, à l'avénement de saint Louis, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer, à la fin du même règne, ce qu'il y avait d'effets obtenus et de changemens opérés par les institutions de ce prince. Le jeune avocat d'Aix apprit tard le sujet de ce concours; il ne put s'y mettre que peu avant le terme expiré, et ce fut de janvier à mars 1821, en trois mois à peine, qu'il écrivit l'excellent travail par où il marqua son entrée dans la carrière. Cet ouvrage qui, avec celui de M. Arthur Beugnot, partagea le prix de l'Académie, et qui parut l'année suivante (1822) dans une forme plus

(1) Lettre 27 du livre IX.

(2) Dans cette *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 janvier 1845, page 210.

développée et sous ce titre : *De la Féodalité, des Institutions de saint Louis et de l'Influence de la Législation de ce prince*, indiquait déjà tout l'avenir qu'on pouvait attendre de M. Mignet, comme historien philosophe et comme écrivain.

M. Daunou, qui en rendit compte dans le *Journal des Savans* (mai 1822), reconnaissait que les vues, par lesquelles l'auteur avait étendu son sujet et en avait éclairci les préliminaires, « supposaient une étude profonde de l'histoire de France; » il trouvait que l'ouvrage « se recommandait moins par l'exactitude rigoureuse des détails que par l'importance et la justesse des considérations générales; » mais il insistait sur cette importance des résultats généraux, et notait « la profondeur et quelquefois la hardiesse des pensées, la précision et souvent l'énergie du style. » Nous aimons à reproduire les propres paroles du plus scrupuleux des critiques, de celui qui, en rédigeant ses jugemens, en pesait le plus chaque mot. Dom Brial aussi, le dernier des bénédictins, s'était montré, au sein de l'Institut, l'un des plus favorables à un travail où la nouveauté du talent rehaussait, sans la compromettre, la solidité.

M. Mignet, par ce premier et remarquable essai, déclarait hautement sa vocation naturelle et en même temps le procédé le plus habituel de son esprit. L'étude particulière sur saint Louis et ses institutions n'était pour lui qu'une occasion de traverser et de repasser dans toute son étendue l'histoire de France, de la ranger et de la coordonner par rapport à ce grand règne. D'autres auraient pu croire qu'il suffisait, en commençant, d'exposer la situation du royaume, l'état de l'administration, le système des lois politiques, civiles et pénales, au moment où saint Louis arriva au trône; l'Académie n'en demandait pas davantage; mais l'esprit du jeune écrivain était plus exigeant : de bonne heure attentif à remonter aux causes, à suivre les conséquences, à ne jamais perdre de vue l'enchaînement, il se dit que l'influence et la gloire de saint Louis consistaient surtout dans l'abaissement et la subordination du régime féodal, et il rechercha dès-lors quel était ce gouvernement féodal dans ses origines et ses principes, comment il s'était établi, accru, et par quels degrés, ayant atteint son plus grand développement, il approchait du terme marqué pour sa décadence. Au point de vue élevé où il se plaçait, et dans le regard sommaire sous lequel il embrassait et resserrait une longue suite d'événemens, il arrivait à y saisir les points fixes, les nœuds essentiels, les lois, et déjà il laissait échapper de ces mots, de ces maximes chez lui familières et fondamentales, qui exprimaient ce qu'on a pu appeler

son système. A propos des similitudes frappantes et presque des symétries d'accidens qui sautent aux yeux entre l'avénement de la seconde race et celui de la troisième, il disait : « Cette analogie de causes et d'effets est remarquable, et prouve combien les choses agissent avec suite, s'accomplissent de nécessité, et se servent des hommes comme moyens, et des événemens comme occasions. » Après avoir montré dans saint Louis le principal fondateur du système monarchique, il suivait les progrès de l'œuvre sous les plus habiles successeurs, et faisait voir avec le temps la royauté de plus en plus puissante et sans contrôle, *roulant* à la fin *sur un terrain uni où elle n'éprouva pas d'obstacle, mais où elle manqua de soutien;* si bien qu'un jour « elle se trouva seule en face de la révolution, c'est-à-dire d'un grand peuple qui n'était pas à sa place et qui voulait s'y mettre, et elle ne résista pas.

« Ainsi, ajoutait-il en se résumant, depuis l'origine de la monarchie, ce sont moins les hommes qui ont mené les choses que les choses qui ont mené les hommes. Trois tendances générales se sont tour à tour déclarées et accomplies : sous les deux premières races, tendance générale vers l'indépendance, qui finit par l'anarchie féodale; sous la troisième, tendance générale vers l'ordre, qui finit par le pouvoir absolu; et après le retour de l'ordre, tendance générale vers la liberté, qui finit par la révolution. »

C'est de cette idée que M. Mignet partira bientôt pour entamer son *Histoire de la Révolution;* l'introduction qu'il mit en tête de celle-ci ne fait que développer la visée première; même lorsqu'il aborda le sujet tout moderne, il ne le prenait pas de revers ni à court, comme on voit, il s'y poussait de tout le prolongement et comme de tout le poids de ses études antérieures.

Si M. Mignet se produisait déjà si nettement dans son premier ouvrage par l'expression formelle de la pensée philosophique qu'il apportait dans l'histoire, il ne s'y donnait pas moins à connaître par le sentiment moral qui respire d'une manière bien vive et tout-à-fait éloquente dans les éloges donnés à saint Louis, à ce *plus parfait* des rois, du si petit nombre des politiques habiles qui surent unir le respect et l'amour des hommes à l'art de les conduire. J'insiste sur ce point parce que beaucoup de gens qui s'élèvent contre le système de la fatalité historique, ont cru y voir la ruine de tout sentiment moral. Le pas en effet est glissant, et la confusion se peut faire sans trop d'effort, si l'on n'y prend garde : M. Mignet du moins ne l'a jamais entendu ainsi, et quel qu'ait été, selon lui, le rôle assigné aux individus par le destin ou

la Providence dans l'ordre successif des choses, il a toujours mis à part l'intention morale.

L'auteur n'a jamais fait réimprimer son premier écrit, auquel il ne rend peut-être pas toute la justice qui lui est due; il en a repris depuis et rectifié plusieurs des idées principales dans le mémoire sur la *Formation territoriale et politique de la France*, lu à l'Académie des sciences morales en 1838. Dans ce dernier travail mis en regard du premier, saint Louis reste grand sans paraître aussi isolé ni aussi inventeur; il ne rejoint Charlemagne que moyennant des intermédiaires et en donnant la main à Philippe-Auguste. Les successeurs de saint Louis sont appréciés selon leur importance monarchique avec une mesure mieux graduée : Charles V conduit à Charles VII qui reste très important, mais Louis XI y est relevé du jugement rigoureux qui, en s'appliquant à l'homme, méconnaissait le roi. De même Richelieu, amoindri d'abord, demandait à être replacé à son vrai rang et bien moins en tête des ambitieux ministres que dans la série même des rois. J'ai noté les inexpériences inévitables au début, même de la part d'une pensée si ferme et si nourrie : ce qui n'empêche pas ce petit écrit d'être supérieur et de rester à beaucoup d'égards excellent.

Son succès académique amena naturellement M. Mignet à Paris en juillet 1821, et M. Thiers l'y suivit deux mois après. Les deux amis visaient à la capitale, et ils s'étaient dit que le premier qui y mettrait le pied tirerait à lui l'autre. Je ne reviendrai pas sur ces commencemens déjà exposés. Pendant que M. Thiers entrait au *Constitutionnel* par M. Étienne, M. Mignet arrivait par Châtelain au *Courrier*, et y prenait rang d'abord dans des articles sur la politique extérieure qui eurent l'honneur d'être remarqués de M. de Talleyrand. Celui-ci y trouva même sujet d'écrire à celui qui pouvait devenir un juge l'un de ces rares petits billets qui semblèrent de tout temps la suprême faveur. Ce fut l'origine d'une liaison bien flatteuse et qui, en ayant ses charges, rendait beaucoup. Dès 1821, on offrait au jeune écrivain de faire une *Histoire de la Révolution française;* on lui proposait aussi de donner un cours à l'Athénée de Paris, et il y professa une année sur la *Réformation* et le XVIe siècle, une autre année sur la *Révolution et la Restauration d'Angleterre.*

Parallélisme de la révolution anglaise avec la nôtre dans ses différentes phases et dans son mode de conclusion, c'est là précisément la thèse que M. Mignet soutiendra plus tard dans la polémique du *National;* il y préluda dès le premier jour, aussi bien qu'à cette histoire de la réformation qu'il devait développer et mûrir à travers tant d'au-

tres études diverses, et qui promet d'être son œuvre définitive. On voit que de bonne heure tous les cadres dans lesquels avait à s'exercer une pensée si pleine d'avenir étaient trouvés.

Cette fixité dans les points de départ et dans les buts assignés, cette détermination prompte et précise dès les premiers pas dans la carrière, caractérisent, ce semble, une nature d'esprit, et contrastent fortement avec la mobilité de la jeunesse. M. Mignet en eut surtout la vigueur, qu'il appliqua aussitôt dans toute son intégrité; il ne laisse apercevoir aucun tâtonnement, aucune dispersion : c'est là un des traits qui lui appartiennent le plus en propre. Lui et M. Thiers, d'ailleurs, ils arrivaient à Paris avec une pensée arrêtée en politique, avec une opinion déjà faite, qui aidait beaucoup à la résolution de leur marche et qui simplifiait leur conduite. Ils étaient très convaincus à l'avance de l'impossibilité radicale qu'il y aurait pour les Bourbons à accepter les conditions du gouvernement représentatif, du moment que ces conditions s'offriraient à eux dans toute leur rigueur, c'est-à-dire le jour où une majorité parlementaire véritable voudrait former un cabinet et porter une pensée dirigeante aux affaires. Ces deux jeunes esprits entraient dans la lutte, bien persuadés que la dynastie (par suite de toutes sortes de raisons et de circonstances générales ou individuelles dont ils n'étaient pas embarrassés de rendre compte) ne se résignerait jamais à subir le gouvernement représentatif ainsi entendu, et dès-lors ils tenaient pour certaine l'analogie essentielle qui se reproduirait jusqu'à la fin entre la révolution française et la révolution d'Angleterre, et qui amènerait pour nous au dernier acte un changement de dynastie. Cette opinion chez eux, non pas de pur instinct et de passion comme chez plusieurs, mais très raisonnée, très suivie (1) et beaucoup plus arrêtée que chez leurs jeunes amis libéraux du monde, donna du premier jour à leur attaque toute sa portée, et imprima à l'ensemble de leur direction intellectuelle une singulière précision.

J'ai encore présentes à l'esprit ces premières leçons de l'Athénée dans lesquelles M. Mignet aborda le XVIe siècle et la réforme. Il n'avait pas publié à cette époque son tableau de la révolution française; il n'était connu que par son prix récent à l'Institut et par les témoignages enthousiastes de quelques amis. Je le vois s'asseoir dans cette chaire qui n'était pas sans quelque illustration alors, que décoraient les souvenirs de La Harpe, de Garat, de Chénier, et qu'entouraient à

(1) C'était celle également de Manuel et de Béranger.

certains soirs plus d'un représentant debout du XVIIIe siècle, Tracy, Lacretelle aîné, Daunou. Le jeune historien de vingt-six ans y parlait de la journée de la Saint-Barthélemy et des causes qui l'avaient préparée. Dès les premiers mots de la lecture, l'auditoire tout entier était conquis; chacun se sentait saisi d'un intérêt sérieux et sous l'impression de cette parole qui grave, de cet accent qui creuse. La prononciation quelque peu puritaine et ce débit empreint d'autorité redoublaient encore leur effet en sortant du sein d'une jeunesse si pleine d'éclat et presque souriante de grace. Ce jeune homme à la physionomie aimable et à l'élégante chevelure offrait à la fois quelque chose d'austère et de cultivé, un mélange de réflexion et de candeur. Chaque trait de talent et de pensée était vivement saisi au passage, et je me souviens qu'on applaudit fort celui-ci par exemple (je ne le cite que comme m'étant resté dans la mémoire), lorsqu'arrivant à parler de l'ordre des jésuites, l'historien décrivait cette société habile, active, infatigable, qui, pour arriver à ses fins, *osait tout, même le bien*. Cette leçon sur la Saint-Barthélemy fut si goûtée des assistans, que les absens supplièrent M. Mignet de la répéter en leur faveur, et il la recommença la semaine suivante devant une assemblée deux fois plus nombreuse. Je n'ai pas craint de fixer ce souvenir qui, toutes les fois que les succès de M. Mignet se renouvellent, m'apparaît de loin tout au début de sa carrière. Il est juste et doux de reconnaître que, depuis ce moment-là, il n'a fait autre chose que marcher en avant, poursuivre, étendre les mêmes études en les approfondissant, se perfectionner sans jamais dévier, cueillir le fruit (même amer) des années sans laisser altérer en rien la pureté de ses sentimens ni sa sincérité première. Cette destinée grave et sereine, toute studieuse, sans écart, me fait l'effet d'une belle et droite avenue dont les arbres sont peut-être plus hauts et mieux fournis en avançant : tout à l'extrémité, j'aime à y revoir ces premières stations plus riantes, sous le soleil.

Au printemps de 1824, parut l'*Histoire de la Révolution française :* ce fut un immense succès et un événement. On n'avait pas eu jusque-là dans un livre la révolution tout entière résumée à l'usage de la génération qui ne l'avait ni vue ni faite, mais qui en était fille, qui l'aimait, qui en profitait et qui l'aurait elle-même recommencée, si elle eût été à refaire. On avait des histoires écrites par de véritables contemporains, acteurs ou témoins, juges et parties, des mémoires. M. Mignet fut le premier qui fit une histoire complète abrégée, un tableau d'ensemble vivant et rapide, un résumé frappant, théorique, commode. Autrefois, on faisait des éditions *ad usum Delphini :* cette

édition-ci fut à l'usage des fils des hommes du tiers-état, c'est-à-dire de tout le monde. Ce prodigieux succès que l'histoire plus développée de M. Thiers obtint après être terminée, et qui ne fut dans son plein que six ans plus tard, vers 1830, le résumé de M. Mignet l'enleva dès sa naissance. Le livre fut à l'instant traduit dans toutes les langues, en espagnol, portugais, italien, danois; il y eut jusqu'à six traductions différentes en allemand. On se l'explique à merveille : l'auteur portait, pour la première fois, l'ordre et la loi dans des récits qui jusque-là, sous d'autres plumes, n'avaient offert qu'anarchie et confusion comme leurs objets mêmes. M. Mignet, au contraire, se plaçant derrière la Révolution, tandis qu'elle tonnait comme le plus terrible des Gracques, faisait en quelque sorte l'office du joueur de flûte de l'antiquité : il la remettait au ton, il remettait au pas ce qui s'était fait tumultueusement, il en marquait la mesure au nom de la force supérieure et de l'idée philosophique. Par lui, les mouvemens du monstre reprenaient majesté et presque harmonie; les dissonances criantes s'éteignaient, les irrégularités de détail disparaissaient dans l'effet de la note fondamentale. Ce grand orage humain semblait marcher et rouler comme les hautes sphères.

Ainsi déjà l'avait conçu De Maistre, lorsqu'au début de ses *Considérations*, il disait : « Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer; personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet. » Nous aimerions mieux citer d'autres noms; mais peu importe, l'idée est la même. Je ne la discuterai pas ici, je l'ai fait ailleurs (1); et puis l'on a bien assez de ces débats où il est entré depuis lors tant de déclamations et de lieux-communs. Bossuet, jugeant les révolutions des empires, pensait comme De Maistre; lui aussi, il n'envisage des factions, des nations entières, que comme un seul homme sous le souffle d'en haut; il les fait marcher et chanceler devant lui comme une *femme ivre*. Montesquieu, sans aller jusqu'au sens mystique, croyait également à des lois dans l'histoire; tous les esprits supérieurs les aiment au point de les créer plutôt que de s'en passer. Bolingbroke, parlant d'un écrit de Pope (son *Essai sur l'Homme*, je crois), et du bien qui pouvait en

(1) Dans *le Globe* du 28 mars 1826.

résulter pour le genre humain, écrivait à Swift (6 mai 1730) : « J'ai pensé quelquefois que, si les prédicateurs, les bourreaux et les auteurs qui écrivent sur la morale, arrêtent ou même retardent un peu les progrès du vice, ils font tout ce dont la nature humaine est capable; une réformation réelle ne saurait être produite par des moyens ordinaires : elle en exige qui puissent servir à la fois de châtimens et de leçons; c'est par des calamités nationales qu'une corruption nationale doit se guérir. » Voilà encore une de ces paroles qui serviraient bien d'épigraphe et de devise à une histoire de la révolution française.

Ce qu'il y avait d'extrêmement neuf et de singulièrement hardi dans l'œuvre de M. Mignet, c'était l'application qu'il faisait de ces lois, telles qu'elles lui apparaissaient, à un sujet si récent et à la représentation d'une époque dont tant d'acteurs, de témoins ou de victimes, existaient encore. Cette application à bout portant était absolue de sa part, elle était inflexible. Selon lui, les intentions quelconques, même des principaux personnages, les passions et intérêts individuels, ont leurs limites d'influence et ne sauraient contrarier ni affecter puissamment le système général de l'histoire. Nous dirons tout à l'heure comment il conçoit ce système dans son universalité; mais, à cette époque et en cette crise de notre révolution, cela lui devenait plus évident encore. Il y régla donc son récit et ses jugemens; il fit saillir la force principale et en dégagea fermement les résultats. S'attachant à un ordre unique de causes, il négligea toutes celles qui n'avaient agi que pour une part indéterminée et confusément appréciable, comme s'il en avait trop coûté à son esprit rigoureux d'admettre de la réalité autre part que là où il découvrait de l'ordre et des lois. C'est ainsi qu'il atteignit son but et put livrer aux enfans du lendemain de la révolution une histoire claire, significative, avouable dans ses points décisifs et honorable, grandiose jusqu'en ses excès, peut-être inévitable, hélas! en ses quelques pages les plus sanglantes, et dont les divers temps se gravèrent ineffaçablement du premier jour dans toutes les mémoires encore vierges. S'il y eut des traces trop manifestes de système et comme des plis forcés à certains endroits, je répondrai : Que voulez-vous? c'est ainsi qu'il convient plus ou moins que l'histoire s'arrange pour être portative et pouvoir entrer commodément dans le sac de voyage de l'humanité.

L'homme, il faut bien se le dire, n'atteint en rien la réalité, le fond même des choses, pas plus en histoire que dans le reste; il n'arrive à concevoir et à reproduire que moyennant des méthodes et des points de vue qu'il se donne. L'histoire est donc un *art;* il y met du sien, de

son esprit; il y imprime son cachet, et c'est même à ce prix seul qu'elle est possible. Reportez en idée la méthode de M. Mignet à un événement déjà ancien et reculé dans les siècles, rien ne paraîtra plus simple, plus légitimement lumineux; il n'y aura lieu à aucune réclamation. La hardiesse ici et l'extrême nouveauté étaient, encore une fois, dans l'application qu'il faisait à une catastrophe d'hier, c'était d'oser introduire un système de lois fixes au sein de souvenirs épars et tout palpitans. Ces chaînes de l'histoire, en tombant sur des plaies vives, les firent crier. On eût accordé au seul prêtre parlant du haut de la chaire au nom de la Providence ce droit qu'un historien, procédant dans la froideur et la rectitude philosophique, parut usurper.

Mais cette usurpation ne parut telle qu'aux intéressés et aux blessés encore saignans du combat. Quant à ces neveux si vite consolés dont parle De Maistre, et que l'inexorable écrivain n'a pas craint de montrer *dansant sur les tombes*, quant à ceux dont Béranger avec plus de sensibilité disait :

Chers enfans, dansez, dansez,
Votre âge
Échappe à l'orage!...

tous ceux-là acceptèrent de confiance l'histoire de la révolution, telle que la leur rendait la plume ou le burin de M. Mignet. Les résultats essentiels qui se tirent de ce mâle et simple récit sont passés dans le fonds de leurs opinions et presque de leurs dogmes : cela fait partie de cet héritage commun sur lequel on vit et qu'on ne discute plus, et je doute fort qu'à mesure qu'on ira plus avant dans les voies modernes et que par conséquent on trouvera plus simple et plus nécessaire ce qui s'est accompli, on en vienne jamais à remettre en cause les articles, même rigides, de ce jugement historique et à les casser. Je vois d'ici venir plus d'un historien futur : on commencera avec le projet de contredire; puis, chemin faisant, on se trouvera converti, entraîné par le cours des choses, et l'on conclura peu différemment.

A ne voir le livre qu'en lui-même et indépendamment de toute discussion extérieure, en le lisant tout d'un trait (et je viens de le relire), on est pris et attaché par cette forme sévère de talent, par ce développement continu, pressé, d'un récit grave et généreux, où ressortent par endroits de hautes figures. On marche, on suit, on est porté. A chaque nœud du récit, quelques principes fortement posés reviennent frapper les temps et comme sonner les heures. Au passage des grandes

infortunes, de justes accens d'humanité (ce que j'appelle *lacrymæ volvuntur inanes*) y ont leur écho, sans rien troubler. C'est *en soi*, si l'on peut ainsi parler, un beau livre d'histoire.

Au sortir de l'*Histoire de la Révolution*, ou dans le temps même où il s'en occupait, M. Mignet pensait déjà à celle de la *Réforme*. Il avait poussé assez avant ce grand travail, lorsque les événemens politiques de 1829-1830 le vinrent distraire et appliquer tout entier avec ses amis à l'entreprise du *National*. Je n'ai rien à redire ici de ce qui a été déjà exposé dans l'article de M. Thiers; M. Mignet prit avec lui la part la plus active à cette expédition vigoureuse. Le lendemain du triomphe, au lieu d'entrer, par un mouvement qui eût semblé naturel, dans la pratique et le maniement politique, il distingua sa propre originalité et se maintint dans une ligne plus d'accord avec ses goûts véritables. M. d'Hauterive, archiviste des affaires étrangères, était mort pendant les journées mêmes de juillet; M. Molé, en arrivant au ministère, nomma aussitôt M. Mignet au poste vacant. Cette position centrale de haute administration et d'études est celle que l'historien a gardée depuis, et qu'il a même su défendre au besoin contre les tentations politiques dont plus d'une l'est venue chercher. Il aurait pu être ministre à son jour : il préféra demeurer le plus établi des historiens. Une seule fois, en 1833, il fut chargé d'une mission de confiance pour l'Espagne, à la mort de Ferdinand VII, et il alla porter à notre ambassadeur, M. de Rayneval, le mot du changement de politique dans les circonstances nouvelles que créait le rétablissement de la succession féminine. Cette excursion exceptée, les principaux événemens de sa vie sont tout littéraires : nommé de l'Académie des sciences morales lors de la fondation en 1832, élu de l'Académie française comme successeur de M. Raynouard en 1836, il fut de plus choisi pour secrétaire perpétuel de la première de ces académies, à la mort de M. Comte, en 1837. Cette existence considérable, qui s'étendait et s'affermissait dans tous les sens, procurait bien des occasions à son talent et lui imposait des obligations aussi dont il n'a laissé tomber aucune. De là une diversité d'écrits qui pourtant sont encore moins des épisodes que des branches collatérales et des accompagnemens d'une même voie. M. Mignet excelle à introduire de la relation et de la suite là où d'autres n'auraient pas su éviter la dispersion. Comme archiviste, il a été conduit à publier les pièces relatives à la *Succession d'Espagne* sous Louis XIV, et aussi le volume récent sur *Antonio Perez;* comme membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et po-

litiques, il a prononcé des éloges d'hommes d'état ou de philosophes, et lu des mémoires approfondis sur certaines questions de l'histoire civile ou religieuse. Ces nombreux travaux ne l'ont pas empêché de poursuivre comme son œuvre essentielle l'*Histoire de la Réformation*, qui s'est encore plus enrichie que ralentie, nous assure-t-on, de tant de stations préliminaires, et qui, tout permet de l'espérer, couronnera dignement une carrière déjà si remplie.

Nous avons à dire quelques mots des principaux écrits que nous venons d'énumérer; mais, avant tout, nous parlerons de la manière dont M. Mignet conçoit en général l'histoire elle-même. Il en eut de tout temps la vocation reconnaissable aux signes les plus manifestes : les faits lui disaient naturellement quelque chose, ils prenaient pour lui un sens, un enchaînement étroit et une *teneur*. Ce qui lui paraît en général le plus facile, c'est le récit. Il l'a hautement prouvé et par ce livre de la *Révolution*, et par l'admirable tableau qu'il a donné des événemens de Hollande et de la mort des frères de Witt dans le Recueil sur Louis XIV. Esprit scientifique et régulateur, il s'attache d'abord à séparer la partie mobile de l'histoire d'avec ce qu'il appelle sa partie fixe; il embrasse du premier coup d'œil celle-ci, les grands résultats, les faits généraux qui ne sont que les lois d'une époque et d'une civilisation : c'est là, selon lui, la charpente, l'*ostéologie*, le côté *infaillible* de l'histoire. La part individuelle des intentions trouve à se loger et à se limiter dans les intervalles. Ce détail infini des intentions et des motifs divers ne donne, selon lui, que le *temps* avec sa couleur particulière, avec ses mœurs, ses passions, et quelquefois ses intérêts; mais les circonstances déterminantes des grands événemens sont ailleurs, et elles ne dépendent pas de si peu; la marche de la civilisation et de l'humanité n'a pas été laissée à la merci des caprices de quelques-uns, même quand ces quelques-uns semblent les plus dirigeans.

J'expose et je m'efforce simplement de ne rien altérer dans une conception pleine de dignité et de vigueur. Quant à la partie si délicate et si ondoyante des intentions, M. Mignet pense que, pour les trois derniers siècles, on peut arriver à la presque certitude, même de ce côté; car on a pour cet effet des instrumens directs : ce sont les correspondances et les papiers d'état, pièces difficiles sans doute à posséder, à étudier et à extraire; mais, lorsqu'on y parvient, on surprend là les intentions des acteurs principaux, dans les préparatifs ou dans le cours de l'action et lorsqu'ils sont le moins en veine de

tromper, puisqu'ils s'adressent à leurs agens mêmes, ou ceux-ci à eux, et au sujet des faits ou des desseins qu'il leur importe le plus, à tous, de bien connaître. Quant aux époques antérieures, où la plupart de ces pièces manquent, on en est réduit à des conjectures. Appliquant à ses propres travaux les conditions qu'il exige, et s'aidant de toutes les ressources dont il dispose, M. Mignet est ainsi parvenu à réunir pour base de son *Histoire de la Réformation* jusqu'à 400 volumes de correspondances manuscrites de toutes sortes : il y a là de quoi fixer avec précision bien des ressorts secrets, et couper court à bien des controverses. Et, en général, on voit M. Mignet s'appliquer constamment à tirer l'histoire de la région des doutes et des accidens, de la sphère du hasard, et viser à l'élever jusqu'à la certitude d'une science.

L'exemple remarquable qu'il a donné en mettant au jour les *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV* (1) est une innovation des plus démonstratives et des plus heureuses. Sous air de publier un simple recueil de dépêches, il a trouvé moyen de dresser toute une histoire politique du grand règne. M. Mignet a plus fait pour Louis XIV que tous les panégyristes : il nous a ouvert l'intérieur de son cabinet et l'a montré au travail comme roi, judicieux, prudent dès la jeunesse, invariablement appliqué à ses desseins et ne s'en laissant pas distraire un seul instant, au cœur même des années les plus brillantes et du sein des pompes et des plaisirs. On a beaucoup disputé pour ou contre la valeur personnelle de Louis XIV; dans ce curieux procès qui s'est débattu depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à Lemontey et au-delà, chacun prenait parti selon ses préventions et tranchait à sa guise. Depuis la publication de M. Mignet, il n'y a plus lieu, ce me semble, qu'à un jugement unique. Il est surtout une époque bien mémorable de son règne, celle qui précède la paix de Nimègue (1672-1678), dans laquelle Louis XIV ne partage avec personne le mérite d'avoir conduit sa politique extérieure : il avait perdu son habile conseiller, M. de Lionne, en 1671; M. de Pomponne, qui lui succédait, homme aimable, plume excellente, le charme des sociétés de Mmes de Sévigné et de Coulanges, n'était pas en tout, à beaucoup près, un remplaçant de M. de Lionne, ni du même ordre politique; il manquait de fertilité et d'invention. Il y avait bien encore Louvois, l'organisateur de la guerre, l'administrateur essentiel et vigi-

(1) Dans la collection des *Documens historiques;* il y a jusqu'ici quatre volumes in-4° publiés (1835-1842) : l'ouvrage entier en aura probablement huit.

lant, mais avec tous les inconvéniens de son caractère. Servi par eux, Louis XIV sut se guider lui-même, choisir et trouver ses voies, suffire à tout, réparer les fautes, diviser ses adversaires, ne rien relâcher qu'à la dernière heure, et, à force de suite, d'artifice et de volonté, enlever à point nommé la paix la plus glorieuse.

Que pourtant cette habileté de Louis XIV, comme politique, fût de première portée et de la plus grande *volée*, je ne le croirai pas, même après ces solides témoignages : elle se bornait trop à l'objet de son ambition présente et n'envisageait pas assez le lendemain. Là est la distance qui sépare Louis XIV de Richelieu et des vrais génies. Ce rare bon sens de détail, cette habileté persévérante d'application, qui ressortent si visiblement des pièces produites par M. Mignet, diminuent bien de prix, lorsqu'embrassant l'ensemble du règne, on les voit mener en définitive à de si déplorables résultats et à de si cuisans retours. Ainsi, dans cette première lutte avec la Hollande et pendant les années qui la préparent (1668-1672), on peut admirer l'art profond avec lequel le roi isole à l'avance ce petit peuple et le sépare successivement de tous ses alliés, pour l'écraser ensuite; mais patience! la Hollande aux abois et son héros le prince d'Orange tourneront à la longue toute l'Europe contre la France. Un homme de passion et de génie sortit de ces flots par lesquels il avait sauvé son pays, et c'est Guillaume III qui a suscité Marlborough et tous les succès de la reine Anne. La hauteur personnelle de Louis XIV et ses ténacités d'orgueil compliquèrent toujours et traversèrent plus ou moins la vue de ses vrais intérêts comme roi; son rare bon sens, en se mettant au service de cette passion personnelle, ne la dominait pas assez. On en a vu, depuis, de plus grands que lui ne pas éviter pareil écueil et finalement s'y briser.

On jouit, grace à M. Mignet, de lire dans ces intérieurs de conseils, de percer le secret des choses et d'en pouvoir raisonner. Cette publication met, en quelque sorte, la diplomatie (1) à la portée de ceux qu ne bougent pas de leur fauteuil, et l'offre en spectacle et en sujet de méditation à l'homme d'étude et au moraliste; elle leur permet de saisir le fin du jeu et d'en extraire la philosophie à leur usage. Tous ceux qui, sans mettre le doigt aux affaires du monde, aiment à tout

(1) Ici et dans tout ce qui suivra, il est bien entendu que je ne parle que de l'ancienne diplomatie : quant à la nouvelle, là où il existe encore telle chose qu'on doive appeler de ce nom, je suis disposé à faire en sa faveur toutes les exceptions qu'on pourra désirer.

en comprendre, doivent savoir un gré infini à M. Mignet. Si quelquefois, en d'autres écrits, il a paru faire trop étroite la part des intentions et des influences personnelles dans l'histoire, s'il les a souvent encadrées et un peu écrasées dans une formule absolue et inflexible, ici elles reprennent tout leur espace et tout leur champ; on a la revanche au complet. Et qu'il est parfois amusant, ce tapis du jeu, qu'il est rempli de dessous de cartes et de revers! M. de Lionne, dont la trace si considérable était restée à demi ensevelie dans les cartons officiels, reparaît ici avec toute sa vie et sa variété féconde. Politique avisé autant qu'homme aimable, plein d'expédiens et de ressources, fertile, infatigable, possédant à fond les affaires et les portant avec légèreté et grace, les égayant presque toujours dans le ton, il était le chef de cette école de diplomates dont Chaulieu avait connu de brillans élèves, et dont il a fait un groupe à part dans son Élysée :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau
Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté,
Dignes de plus de vie et de plus de fortune!

M. de Lionne est le maître de cette école solide et charmante dont M. de Pomponne, à la fois plus vertueux et moins appliqué, n'est déjà plus. Mais celui qui en est à fond et que M. Mignet a ressuscité tout entier, c'est le chevalier de Gremonville, cet ambassadeur à Vienne, le démon du genre, le plus hardi, le plus adroit, le plus *effronté* des négociateurs du monarque: Louis XIV lui a décerné en propres termes ce piquant éloge. C'est une comédie que toute sa conduite à Vienne, et une comédie qui aboutit à ses fins sérieuses. J'avoue (et j'en demande pardon à la philosophie de l'histoire) que tout cela fait bien rêver; on arrive, après cette lecture, à croire sans trop de peine, et presque comme si l'on avait été ministre dans le bon temps, que tous les grands politiques ont été plus ou moins de grands dissimulateurs, pour ne pas dire un autre mot. Qu'ils le soient seulement dans l'intérêt général et en vue du bien de l'*état*, comme disait Richelieu, les voilà plus qu'absous, et ils font de grands hommes. On arrive, en continuant de rêver, à se dire que la société est une *invention*, que la civilisation est un *art*, que tout cela a été *trouvé*, mais aurait bien pu ne l'être pas ou du moins ne l'être qu'infiniment peu, et qu'enfin il y a nécessairement de l'*artifice* dans ces génies dirigeans. Cette mo-

rale politique peut paraître fort rapprochée, je le sais, de celle de Hobbes, de Hume, de Machiavel; mais, s'il y a un machiavélisme qui est petit, le véritable ne l'est pas. Dans le discours qu'il adressait à Léon X sur la réforme du gouvernement de Florence, ce grand homme (Machiavel) disait : « Les hommes qui, par les lois et les institutions ont formé les républiques et les royaumes, sont placés le plus haut, sont le plus loués après les dieux. »

En étudiant d'original cette variété de personnages qui viennent comme témoigner sur eux-mêmes dans le recueil de M. Mignet, on en rencontre un pourtant, une seule figure à joindre à celles des grands politiques intègres et dignes d'entrer, à la suite des meilleurs et des plus illustres de l'antiquité, dans cette liste moderne si peu nombreuse des Charlemagne, des saint Louis, des Washington : c'est Jean de Witt, lequel à son tour a fini par être mis en pièces et dilacéré au profit de cet autre grand politique moins scrupuleux, Guillaume d'Orange; car ce sont ces derniers habituellement qui ont le triomphe définitif dans l'histoire. Osons bien nous l'avouer, oui, c'est au prix de cette connaissance et aussi de cet emploi du mal que le monde est gouverné, qu'il l'a été jusqu'ici. Honneur et respect du moins, quand l'esprit supérieur et le grand caractère qui ne recule devant rien fait entrer dans ses inspirations un sentiment élevé, un dévouement profond à la puissance publique dont il est investi, quand il se propose un but d'accord avec l'utilité ou la grandeur de l'ensemble! Quoi qu'il ait fait alors, et fût-il Cromwell, il est absous comme en Égypte par le tribunal suprême, et il entre à son rang dans les pyramides des rois.

La lecture de cette histoire d'un nouveau genre, au moment où on l'achève, laisse une singulière impression. On ne peut se dissimuler que, malgré tous les soins et l'art ingénieux de l'historien-rédacteur, elle ne soit souvent pénible et lente à cause de la nature des pièces et *instrumens* qu'elle porte avec elle et qu'elle charrie; et pourtant, quand on en sort, non pas après l'avoir parcourue (je récuse ces gens qui parcourent), mais après l'avoir lue dans son entier, on se sent dégoûté des autres histoires comme étant superficielles, et il semble qu'on ne saurait dorénavant s'en contenter. Mais on ne saurait non plus, par le besoin de tout bien savoir, se réduire désormais à ce régime d'histoire purement diplomatique, dont l'objet est surtout d'enregistrer les textes, et de faire passer avec continuité sous les yeux la teneur même des dépêches, actes et traités. Au reste, il n'est guère à craindre qu'un tel genre, excellent dans l'application présente, de-

vienne bien contagieux. La matière trop souvent en manquera; et, là même où elle se rencontrerait, le rédacteur ingénieux et méthodique, l'ordonnateur habile et supérieur, tel que M. Mignet, manquera encore plus souvent. On continuera donc probablement, comme par le passé, de publier des recueils de pièces, traités et correspondances, avec plus ou moins de liaisons et d'éclaircissemens : à M. Mignet restera l'honneur d'avoir presque élevé un simple recueil de ce genre jusqu'à la forme et au mouvement de l'histoire.

C'est un intérêt du même genre, mais plus concentré, que présente l'ouvrage intitulé : *Antonio Perez et Philippe II*, composé d'après une méthode analogue, et dont le fond repose également sur des documens officiels inédits. M. Mignet en avait fait d'abord, dans le *Journal des Savans*, des articles qu'il a réunis ensuite en volume (1845). De nouveaux documens, arrivés d'Espagne, et relatifs au rôle de Philippe II dans le meurtre d'Escovedo, permettent à l'auteur de préparer une prochaine édition plus complète, et dans laquelle ses premières conjectures se trouveront confirmées. Antonio Perez, secrétaire d'état, favori brillant, complice de son maître dans l'exécution des plus secrets et des plus redoutables desseins, devint, à un certain moment, son rival en amour, et se perdit par ses déréglemens et ses imprudences. Sa perte fut préparée avec une lenteur calculée par Philippe II, « qui traînait en longueur ses disgraces comme toutes les autres choses. » Le caractère de ce sombre monarque, son indécision tortueuse, compliquée des rancunes mortelles de son humeur et comme des intermittences de sa bile, ne se révèle nulle part plus profondément que dans cette lugubre affaire et dans les suites opiniâtres qu'il y donna. Antonio Perez, jeté en prison, retenu captif durant onze années, traité avec des alternatives de ménagement et de rigueur, selon ce qu'on craignit ou qu'on espéra de ses aveux; puis, quand on le crut dessaisi de tous papiers et de tous gages, livré à la justice secrète de Castille, poursuivi pour un acte dans lequel il n'avait été que l'exécuteur d'un ordre royal, mis à la torture, Perez parvint, à force d'adresse, et par le dévouement de sa femme (1), à s'échapper en Aragon; et là, devant un libre tribunal, le duel s'engagea, à la face du soleil, entre le sujet sacrifié et le monarque. Les Aragonais, qui prirent parti pour l'opprimé et qui le soutinrent, ainsi que leur

(1) Elle fit comme Mme de Lavalette; elle entra dans sa prison, et il en sortit déguisé sous les vêtemens de sa femme.

droit de justice souveraine, par une révolte à main armée, y perdirent leurs institutions et les dernières garanties de leur indépendance. Ces chapitres, dans lesquels le drame romanesque de Perez rejoint et traverse les grands intérêts de l'histoire, et où les deux ressorts se confondent, sont d'un suprême intérêt; et, en tout, dans le cours de cette publication épisodique, M. Mignet a su combiner le genre de piquant qui tient à une destinée individuelle et aventurière, avec la gravité habituelle qu'il aime dans les conclusions.

Les deux volumes de *Notices et Mémoires historiques* (1843) qui contiennent le tribut payé par M. Mignet à titre de membre et d'organe de deux académies, et particulièrement de celle des Sciences morales et politiques, demanderaient plus d'espace pour l'examen que nous ne pouvons leur en donner ici. Le mémoire lu en 1839, sur la *Conversion de la Germanie au Christianisme et à la Civilisation* pendant les VIIIe et IXe siècles, offre une des plus légitimes, des plus belles applications de la méthode scientifique, telle que l'esprit de l'auteur se plaît à la déployer et à la gouverner au sein des masses de l'histoire. Saint Boniface, jugé au point de vue civil, y représente avec héroïsme, avec sublimité, l'énergie sociale conquérante, le bienfait de l'idée nouvelle. Et en général, c'est quand un personnage s'identifie avec une idée, avec un système et une des faces de la pensée publique, que M. Mignet s'y arrête le plus heureusement et excelle à le peindre. Cette remarque se vérifie dans les éloges et notices académiques qu'il a eu l'occasion de prononcer. Nul plus que lui ne semble propre à ce genre d'éloquence académique, à la prendre dans sa meilleure et sa plus solide acception. Les corps littéraires sont heureux de rencontrer de telles natures de talent, auxquels se puisse conférer l'office de les représenter, aux jours de publicité, par leurs plus larges aspects, et de les faire valoir dans la personne de leurs plus illustres membres. Si la mort, qui frappe à coups pressés dans les rangs des mêmes générations, ne met pas toujours de la variété dans ses choix et apporte inévitablement quelque monotonie dans l'ordre des sujets qui se succèdent, elle fait passer aussi un à un devant l'historien-orateur les principaux représentans de toutes les grandes idées qui ont eu leur jour. C'est ainsi que M. Mignet a eu tour à tour à apprécier des philosophes, des hommes d'état, des jurisconsultes, des médecins, des économistes : il n'a failli à aucun de ces emplois, et on l'a vu porter dans tous la même conscience d'études, une vue équitable et supérieure, et une grande science d'expression; mais il nous semble n'a-

voir jamais mieux rencontré que dans les portraits qui se détachent par la hauteur et l'unité de la physionomie, ou dans ceux qui se lient naturellement à de grands exposés de systèmes, par exemple dans ceux de Sieyès et de Broussais. Le portrait du premier surtout est un chef-d'œuvre. La figure intellectuelle de Sieyès paraît avoir eu de tout temps un attrait singulier pour la pensée de M. Mignet, et nul certainement plus que lui n'aura contribué à faire apprécier des générations héritières et de l'avenir les quelques idées immortelles de ce génie solitaire et taciturne.

Tant de hautes qualités, que nous avons eu à reconnaître dans la manière de l'historien et de l'écrivain, sont achetées au prix de quelques défauts, et notre profonde estime même nous autorisera à les indiquer. M. Mignet, on l'a vu, distingue dans l'histoire deux portions, l'une plus fixe et comme infaillible, qui tient aux lois des choses, et l'autre plus mobile, plus ondoyante, qui tient aux hommes : or, on peut observer que souvent il exprime bien fortement la première et lui subordonne trop strictement la seconde; et cette inégalité n'a pas lieu seulement (comme il serait naturel de l'admettre) dans la conception et l'ordonnance générale du tableau, mais elle se poursuit dans le détail, elle se traduit et se prononce dans la marche du style et jusque dans la forme de la phrase. Celle-ci, au milieu des rapports complexes qu'elle embrasse, affecte par momens une régularité savante et une ingénieuse symétrie de mécanisme que les choses en elles-mêmes, dans leur cours naturel, ne sauraient présenter à ce degré. C'est ainsi que des rapprochemens qui sont judicieux au fond, mais que le relief de la forme accuse trop, cessent de paraître vraisemblables; cela a l'air trop arrangé pour être vrai; l'esprit du lecteur admet difficilement dans la suite, même providentielle, des événemens humains une manœuvre si exacte et si concertée. On peut dire que l'écrivain, par endroits, marque trop les articulations de l'histoire. Toutes les critiques à faire pour le détail rentreraient dans celle-là et en découleraient. C'est surtout quand cette rigueur de manière s'applique à des faits et à des personnages récens qu'on est frappé du contraste. Si habilement et si artistement tissu que soit le filet, les hommes et leurs intentions et les mille hasards de leur destinée passent de toutes parts au travers, et la présence même du réseau d'airain ne sert qu'à faire mieux apercevoir ce qu'il ne parvient pas à enserrer. La qualité littéraire du style en souffre à son tour; on y regrette par places la fluidité, et l'on y est trop loin du libre procédé si courant de Voltaire

ou de M. Thiers. Voilà les défauts qui disparaissent le plus habituellement dans la fermeté, l'énergie, l'éclat ou la propriété de l'expression, et qui ne se remarquent plus du tout dans les beaux récits de M. Mignet, tels que celui des événemens de Hollande sous les frères de Witt : nous osons lui proposer à lui-même ce parfait exemple pour son histoire future de la réformation.

Et puisque nous sommes en train d'oser, il ne serait pas juste, en quittant l'un des écrivains les plus respectés et les plus considérables de notre temps, de ne pas toucher à l'homme, et de ne pas au moins nommer en lui quelques-uns de ces traits si rares et qui accompagnent si bien le talent, sa simplicité, un caractère aimable, resté fidèle à ses goûts et à ses affections, quelque chose de gracieux qui, ainsi que nous l'avons noté chez son ami M. Thiers, se rattache à la patrie du Midi et aux dons premiers de cette nature heureuse.

SAINTE-BEUVE.

LA CONJURATION

DU PANSLAVISME

ET

L'INSURRECTION POLONAISE.

Tout le monde se demande avec angoisse où en est l'insurrection de Pologne. Si l'on en croyait les dernières nouvelles, le mouvement se serait arrêté : l'Autriche aurait, par d'habiles manœuvres, excité de longue main la défiance des paysans envers les nobles, et, en allumant dans le cœur des serfs d'horribles désirs de vengeance contre leurs seigneurs, elle serait arrivée à maîtriser ainsi l'explosion du sentiment national. Il importe de rechercher les causes d'un fait aussi inattendu, qui, au premier coup d'œil, se présente comme un lugubre arrêt de mort de la nationalité polonaise, mais qui, mieux examiné, prouve au contraire l'impuissance où sont désormais l'Autriche et la Russie de se maintenir long-temps dans leur état actuel.

L'Europe n'a que des idées très superficielles, souvent fausses, sur les divers peuples de race slave. On s'imagine généralement que ces nations sont des masses inertes, conduites de temps immémorial par une aristocratie héréditaire : il n'en est rien. Le génie slave est essentiellement démocratique; il l'a été plus ou moins dans tous les temps.

Le malheur de l'ancienne Pologne fut de n'avoir pas compris suffisamment cette tendance naturelle et instinctive du grand corps dont elle formait la tête. De même aujourd'hui la faiblesse, le côté vulnérable de la Russie, c'est cette aristocratie dont s'environne le trône, et qui peut bien imposer à l'Europe, mais qui au dedans de l'empire apparaît à tous les yeux comme un élément hétérogène et anti-national.

Le vrai Slave, et par conséquent aussi le paysan polonais, étant porté d'instinct vers la démocratie, il s'ensuit que tout grand seigneur est naturellement suspect aux Slaves, et regardé par eux comme un étranger, ou du moins comme un ami de l'étranger, dont il a ordinairement les mœurs, l'habit, la langue. Cette défiance qui règne entre le paysan et le grand propriétaire n'est, on le sait, que trop naturelle chez tous les peuples; mais chez les nations slaves elle revêt un caractère spécial, l'amour de la race et de son génie propre. En Allemagne, en Angleterre, en France même pendant quelque temps, l'aristocratie a pû être une force; chez les Slaves, elle ne le sera jamais, parce que chez eux elle n'est pas primitive, elle est de création postérieure, et le fruit de l'influence des idées étrangères. Toute nationalité slave qui admet le principe aristocratique dans son sein paraît condamnée d'avance à une mort plus ou moins prochaine. C'est aussi ce que la noblesse polonaise avait compris dès la fin du siècle précédent, comme le prouve la constitution du 3 mai 1791, si généreusement votée par elle, et où le principe de la monarchie démocratique apparaît avant même qu'il eût été proclamé en France.

Ces précédens posés, je reviens à la question de l'insurrection polonaise. Quelles causes l'ont empêchée jusqu'ici de se développer? pourquoi les paysans, au lieu de répondre à l'appel de la noblesse, se sont-ils, sur tant de points, tournés contre elle? Voilà autant de questions soulevées par les derniers événemens qui ont étonné l'Europe, et auxquelles nous essaierons de répondre.

L'Autriche, on le sait, est un gouvernement faible, mais très habile, à qui aucune ruse, même la plus cruelle, ne répugne pour arriver à ses fins. La noblesse polonaise est au contraire la noblesse la plus chevaleresque du monde; ayant la conscience de son courage, elle répugne au guet-apens, et, quand elle poursuit un but, elle veut l'emporter de haute lutte. Cette attitude si différente des deux adversaires s'était dessinée bien avant l'heure de l'insurrection. Les seigneurs polonais, dans les diétines de la Gallicie et du grand-duché de Posen, avaient pris franchement l'initiative des réformes. Depuis 1840, la diète de Léopol demandait en vain, chaque année, à l'empereur, des lois qui missent

fin aux corvées, et rendissent les paysans propriétaires. Les représentans du grand-duché de Posen adressaient au roi de Prusse des demandes analogues : ils avaient résolu, en 1844, la fondation d'une caisse d'amortissement pour le rachat des corvées de leurs paysans. La cour de Berlin refusa de sanctionner cette résolution, craignant avant tout, comme le cabinet de Vienne, un ordre de choses qui réconcilierait les paysans slaves avec leurs seigneurs. Il n'est pas jusqu'aux sociétés de tempérance instituées par les curés pour faire disparaître des pays slaves le vice national de l'ivrognerie, qui ne se soient vues entravées de mille manières par l'Autriche et la Russie. Un oukase russe a interdit au clergé de prêcher en chaire contre l'ivrognerie, et la police de Gallicie a statué qu'aucun prêtre ne pourrait prêcher sur ce sujet sans une autorisation spéciale. Un tel despotisme devait porter à l'extrême l'indignation et en même temps les espérances de la noblesse polonaise : elle crut que le paysan comprendrait enfin à quel point on voulait l'avilir, et elle le poussa ouvertement à résister; mais le cabinet de Vienne, avec son habileté ordinaire, avait travaillé sous main, pendant que la noblesse travaillait au grand jour. Tandis que, dans son empressement à régénérer le pays, celle-ci se proclamait partout et hautement démocratique, le gouvernement autrichien, à l'aide de ses employés subalternes et de ses innombrables espions, avait travesti en secret, aux yeux du paysan, les intentions des grands propriétaires, flétri leurs actes les plus généreux, et il était parvenu à faire méconnaître, comme entachés d'égoïsme, les plus nobles sacrifices des seigneurs en faveur des serfs. Aigri par les corvées de tout genre dont la loi autrichienne l'accable, et déjà trop porté par de tristes souvenirs à suspecter ses seigneurs, le paysan ne pouvait croire à leur changement; il craignait un piége, et les espions de Vienne, répandus partout, alimentaient sans cesse cette crainte par les plus absurdes récits.

Le bas peuple se méprenait donc complètement sur les vraies intentions de la noblesse, qui, sans se douter des ruses de guerre de son ennemie, poursuivait loyalement et en droite ligne contre l'Autriche et les puissances son plan d'insurrection populaire. Se croyant sûre des paysans, elle avait cherché surtout à s'affilier les habitans des villes et la jeunesse éclairée des écoles. L'esprit de cette jeunesse avait subi, depuis quinze ans, une modification profonde. Obligés d'étudier dans les universités étrangères de Prusse, de Russie, de Hongrie, de Bohême, ces jeunes gens avaient dû forcément abdiquer une foule de préjugés de l'ancienne société polonaise. Le besoin de se lier avec leurs

condisciples des autres nations slaves leur avait fait chercher une idée commune, et ils n'en avaient pas trouvé d'autre que l'idée slave. Ce fut donc dans l'intérêt général de la race, de sa plus grande gloire, de sa plus grande liberté, que le panslavisme s'organisa de Berlin à Vienne, et de Vienne jusqu'à Pétersbourg. Son mot d'ordre était le plus simple du monde : « soutenir tout ce qui est slave, suivre toute impulsion ayant pour but l'affranchissement des peuples slaves, se refuser à tout autre appel. » Pour mieux échapper aux inquisitions les plus minutieuses de la police, il fut sévèrement interdit aux conjurés de chercher à connaître leurs frères; chaque nouvel initié eut pour devoir d'en initier quatre autres, mais pas un de plus. Aucun groupe ne dut se composer de plus de cinq personnes. Ennemie, comme le génie slave, de toute centralisation, l'association conservait par là toute son élasticité. En outre, dans ce système, tout ce que peut faire la police, même aidée par les tortures, c'est d'obtenir qu'un conjuré dénonce ses quatre complices; les autres, il ne les connaît pas même de nom. Quant aux chefs supérieurs, il n'y en a pas : c'est la race, c'est le génie slave qui précipite ou qui ralentit le mouvement. En se fondant sur de pareilles bases, la conspiration devenait facile; le peuple entier en était complice. Le plan des nobles et de la jeunesse, admirablement conçu, ne pouvait manquer de réussir, si l'Autriche avait résisté franchement, au lieu d'employer contre ses adversaires la diffamation et la calomnie. Les nobles étaient prêts à se dépouiller de tous leurs priviléges, de tous leurs titres, de tout leur passé, et à en appeler au peuple pour constituer avec lui un ordre de choses entièrement nouveau, ayant pour base la plus large démocratie qui soit compatible avec l'ordre public et l'indépendance nationale. Forte et fière de son programme, la noblesse s'élança avec l'impétuosité slave dans sa nouvelle carrière, sans songer à sonder le terrain pour s'assurer s'il n'y avait pas une contre-mine.

A l'époque marquée pour l'explosion générale, du 19 au 20 février, les conjurés se levèrent partout avec le même drapeau. A Posen, en Gallicie, à Cracovie, et même dans la Pologne russe, les plus grands propriétaires, les plus notables représentans de l'aristocratie, proclamèrent hautement l'émancipation complète et définitive des paysans; mais, à leur grand étonnement, ils se trouvèrent sur ce terrain en concurrence avec l'Autriche, que nous avons montrée travaillant depuis long-temps le bas-peuple, à l'aide de ses espions, avec un programme analogue. Ceci explique pourquoi le manifeste

révolutionnaire daté de Cracovie, afin de mieux l'emporter sur les promesses autrichiennes, a revêtu une couleur qui l'a rendu tout d'abord suspect en Europe au parti conservateur. Les insurgés sentaient le besoin de pousser leur système d'émancipation jusqu'à ses plus lointaines conséquences. De là ce faux air de communisme imprimé au manifeste du nouveau gouvernement polonais. On conçoit que les partisans du *statu quo* se soient surtout effrayés du passage suivant : « Tâchons de conquérir une communauté où chacun jouira des biens de la terre d'après son mérite et sa capacité. Qu'il n'y ait plus de priviléges; que celui qui sera inférieur de naissance, d'esprit ou de corps, trouve sans humiliation l'assistance infaillible de toute la communauté, qui aura la propriété absolue du sol, aujourd'hui possédé tout entier par un petit nombre. Les corvées et autres droits pareils cessent, et tous ceux qui auront combattu pour la patrie recevront une indemnité en fonds de terre, prise sur les biens nationaux. » Ces paroles, il faut l'avouer, ne sont pas de nature à rassurer ceux qui espèrent dans une féodalité nouvelle, fille de l'industrie et des chemins de fer. Cependant on doit comprendre d'abord la nécessité où était la révolution de renchérir dans son programme sur les promesses de l'Autriche. En outre, il y a dans ce manifeste certains mots évidemment mal traduits par les journaux allemands, auxquels les journaux français sont forcés de s'en rapporter : ainsi le mot de *communauté* a certainement été mis à la place du mot *société*, attendu qu'en slave il n'y a pas, pour dire *société*, d'autre expression possible que celle qui, interprétée littéralement, signifie communauté. Il serait donc souverainement injuste d'expliquer dans le sens des communistes un mot qui désigne simplement la société ou la nation. Or, promettre aux paysans, aux serfs qui se seront battus, de les rendre propriétaires aux frais de la nation; garantir aux pauvres, aux infirmes, à tous ceux qui souffrent, qu'ils recevront sans humiliation l'assistance nationale, franchement, est-ce là du communisme? Si l'on m'objectait que ces distributions de terres aux paysans ne pourront avoir lieu qu'aux dépens des grands propriétaires prétendus féodaux des provinces slaves, je répondrais que, puisque ces grands propriétaires eux-mêmes lancent de tels manifestes, il faut apparemment qu'ils soient décidés à faire à leur patrie le sacrifice non-seulement de leur vie, mais même de leur fortune matérielle, à laquelle on semble croire qu'il est impossible de renoncer. Or, si les seigneurs polonais veulent se dépouiller eux-mêmes, il n'y aura, je crois, que l'Autriche qui trouvera légitime

de s'y opposer, et de contraindre les nobles à faire supporter la corvée à leurs serfs. C'est d'ailleurs, et nous l'avons déjà prouvé (1), ce qu'elle fait depuis dix ans.

Je demande maintenant à tout homme de bonne foi s'il y a du communisme dans les conclusions qui terminent le manifeste incriminé : « Polonais, plus d'aristocratie, plus de priviléges d'aucun genre! Dès ce moment nous sommes tous égaux, puisque nous sommes tous enfans d'une seule mère, la patrie, et d'un seul père, le Dieu qui règne au ciel. Invoquons-le, il nous bénira et nous fera vaincre. Nous sommes vingt millions, levons-nous comme un seul homme, et nous aurons une liberté comme il n'y en a encore jamais eu sur la terre. » C'est un grand, un vif enthousiasme qui a dicté ces dernières paroles, mais cet enthousiasme n'a rien d'anti-social; il prouve, chez les insurgés, un noble désir d'associer leur cause à celle de tous les peuples. Que les Slaves veuillent conquérir un système de liberté plus large que celui de l'Europe constitutionnelle, qu'ils veuillent dilater ce vieux système en y faisant entrer l'idée slave comme auxiliaire de l'idée française, est-donc là un crime?

Les Slaves de tous les pays sont convaincus qu'ils ne peuvent s'affranchir qu'à l'aide d'un nouveau 89. Leur noblesse désire prendre l'initiative de cette révolution, qui doit être à la fois sociale et politique; elle veut l'accomplir généreusement, en descendant vers les classes inférieures, ou plutôt en les élevant toutes jusqu'à elle. Elle entend que la révolution slave différera de celle de France sur ce point, qu'au lieu de laisser la bourgeoisie et le tiers-état commencer, comme lors du serment du jeu de paume, les nobles et les prêtres commenceront, et marcheront en avant du peuple. C'est malheureusement ce que n'a pas compris le paysan polonais. Dans l'ignorance profonde où le maintiennent forcément ses oppresseurs, il n'a pas su distinguer le langage franc de ses gentilshommes d'avec le langage empoisonné des agens provocateurs. Il a donc partout répondu par la défiance au cri insurrectionnel des nobles.

L'explosion a été par là, sinon étouffée, du moins considérablement amortie. L'Autriche a profité du premier moment de terreur pour répandre partout les accusations les plus absurdes, et, voyant qu'elles trouvaient créance, le cabinet impérial a lancé enfin dans la plus grande partie de la Gallicie des proclamations qui assimilaient aux

(1) Voyez, dans la livraison du 15 août 1845, l'article sur les *Diètes slaves et le Mouvement unitaire de l'Europe orientale.*

malfaiteurs les insurgés et tous les hommes suspects de favoriser l'insurrection, « décernant même, dit la *Gazette d'état de Prusse*, des primes considérables pour chaque suspect (c'est-à-dire pour chaque noble) qui serait livré mort ou vif aux agens autrichiens. » Cet appel fait à la cupidité de pauvres paysans qui meurent de faim, et que la propagande impériale avait d'ailleurs depuis long-temps travaillés dans un sens de haine et de vengeance contre leurs seigneurs, cet infernal appel semble avoir eu, il faut bien l'avouer, un horrible succès. A la provocation des hommes de l'Autriche, les paysans se sont rués partout sur leurs nobles, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. Faut-il s'étonner maintenant de l'échec qu'a rencontré l'insurrection? Cependant, quelque malheureuse qu'ait été cette première tentative, il suffira, pour apprécier la portée de l'insurrection, pour en admirer le généreux élan, de constater ce qu'elle a fait, ce qu'elle peut faire encore.

Toutes les parties de l'ancienne Pologne, y compris ses annexes d'Orient, ruthéniennes et kosaques, avaient été initiées au plan d'émancipation qui se propageait silencieusement, depuis des années, de la Baltique à la mer Noire. C'était, comme le reconnaissent les feuilles allemandes elles-mêmes, la grande *conjuration du panslavisme*. Toutes les nations slaves étaient invitées à prendre part au mouvement et à briser enfin leur joug, pour se constituer ensuite chacune suivant son gré. Le gouvernement représentatif qui devait sortir de la révolution polonaise était appelé à s'organiser d'une manière essentiellement fédérale. Provisoirement, il ne devait se composer que de sept membres, délégués des sept associations ou contrées sur lesquelles on comptait le plus, et qui étaient la république de Cracovie, le grand-duché de Posen, la Gallicie, la Lithuanie, la petite Russie, le royaume de Pologne et l'émigration de Paris. La Bohême, la Hongrie, les pays slaves du Danube et le nord de la Russie devaient être entraînés plus tard dans le mouvement; à son origine, il devait se renfermer strictement dans l'intérieur de l'Autriche, qui est, de tous les empires oppresseurs de la race slave, celui dont l'existence est la plus précaire, puisque cette puissance allemande, sur trente-sept millions de sujets, compte à peine six millions d'Allemands.

A l'époque fixée pour la révolution, il y eut des mouvemens simultanés sur presque tous les points où se parlent la langue polonaise et la langue ruthénienne. Les mouvemens de Silésie, de Posen, de Tarnow, de Léopol, ont été constatés par les journaux; mais ce que la presse n'a pas assez remarqué et ce que les cabinets ont caché avec

soin, c'est la coïncidence de ces mouvemens avec ceux qui ont eu lieu dans la petite Russie et jusque dans les principautés moldo-valaques. Ainsi c'est le 22 février, le jour même où les Autrichiens étaient chassés de Cracovie, que la jeunesse moldave insurgée à Iassy, et appuyée par des matelots grecs venus des ports de la mer Noire, essayait de proclamer un gouvernement national, unique pour toutes les populations roumanes. Les mouvemens correspondans qui ont éclaté dans l'intérieur de la Russie sont encore peu connus; on sait seulement qu'à Vilna la garnison a tiré à mitraille sur le peuple, ce qui ferait supposer que les Lithuaniens ont répondu à l'appel de leurs frères du midi. La Prusse, dans ses feuilles officielles, se vantait, il y a quelques jours, d'avoir accueilli à sa frontière quatre mille soldats polonais des provinces russes, qui avaient été battus et dispersés, et que différens corps de Kosaques poursuivaient. « Ce sont, disaient ces feuilles, de beaux jeunes gens, vêtus d'un costume pittoresque; » et elles ajoutaient que les Allemands ont pu acheter, pour douze thalers chacun, les plus beaux chevaux de race polonaise. Ces forfanteries, dont s'indignent les vrais Allemands, prouvent au moins une chose, c'est que la Pologne russe s'est levée comme la Pologne autrichienne.

Il est remarquable que la bourgeoisie et le peuple des villes, plus éclairé que celui des campagnes, ont secondé partout la noblesse : dans la capitale même de la Gallicie, qui compte trente mille marchands juifs, ceux-ci se sont déclarés pour l'insurrection comme les chrétiens; mais il y avait partout de fortes garnisons, et, le concours des paysans sur lequel on avait le plus compté ayant fait défaut, le peuple se vit partout repoussé. Ce fut alors que les arrestations commencèrent; elles furent innombrables. Quand la majorité de la noblesse patriote des villes eut été arrêtée, la police se tourna vers les campagnes. Dans le duché de Posen, où les lumières sont plus généralement répandues, l'idée ne vint pas aux paysans de s'armer contre leurs nobles, et d'ailleurs rien ne prouve que la police prussienne, pour triompher, ait tenté de recourir à cet odieux moyen. En Gallicie au contraire, comme le constate la *Gazette d'état de Prusse*, les employés ameutèrent partout les pauvres serfs. Pour mériter les primes qui leur étaient promises, ces malheureux égarés massacraient ou garrottaient les gentilshommes, et, jetant morts et blessés pêle-mêle dans des chariots, ils les conduisaient à la ville du district, au capitaine du cercle, chargé de récompenser ces *fidèles* sujets.

Sur un seul point, dans la république de Cracovie, où tous les employés sont Polonais, les Autrichiens durent renoncer à l'exécution

de cet horrible plan. On eut recours à un autre moyen, et, prévenus à temps de la conspiration, les résidens des trois puissances protectrices, de concert avec l'évêque de Cracovie et le président du sénat, M. de Schindler, créatures du cabinet de Vienne, demandèrent un renfort de troupes au général Collin, stationné en face de la ville, à Podgorzé, de l'autre côté de la Vistule. Rassemblant ses forces, composées de douze cents fantassins du régiment du comte Nugent, de deux cent soixante-dix chevaux et d'une batterie de campagne, M. de Collin entra à Cracovie le jour marqué pour l'insurrection, le 20 février. Tout le jour s'écoula de part et d'autre dans un silence plein d'angoisse. Vers minuit, une fusée à la congrève, lancée sur la ville par les conjurés, avertit les habitans de se préparer à la lutte. A quatre heures du matin, les Autrichiens se virent assaillis dans leurs casernes; mais, après leur avoir tué beaucoup de monde, le général Collin força les insurgés à la retraite. Les Polonais avaient donc échoué là comme à Posen, à Léopol et partout.

Vingt-quatre heures d'un lugubre repos suivirent cet assaut malheureux. Pendant ce temps, les mineurs de Wieliczka et de Bochnia accoururent au nombre de plusieurs milliers, et les *Gorals* descendirent des montagnes qui avoisinent Cracovie. Effrayés, les trois résidens prussien, autrichien et russe, ainsi que l'évêque Lentowki et les sénateurs de création allemande, se hâtèrent d'évacuer la ville. A peine étaient-ils en sûreté, que la fusillade recommença dans l'enceinte de Cracovie. Toutes les maisons un peu fortes de la cité avaient été occupées militairement, les femmes chargeaient et les hommes tiraient par les fenêtres. Durant quatorze heures, le général Collin, quoique âgé de soixante-six ans, s'obstina à rester à cheval et à faire emporter successivement d'assaut toutes les maisons d'où partait le feu. Après d'héroïques efforts, il dut évacuer la place, laissant les rues jonchées, dit-on, de trois cent quarante cadavres. Quoi que les journaux de M. de Metternich aient écrit sur l'*admirable fidélité* des soldats du général Collin, il paraît qu'une grande partie d'entre eux avaient passé spontanément aux insurgés; au moins la milice civique de Cracovie s'était-elle déclarée tout entière pour le mouvement. Les braves qui avaient guidé le peuple cracovien durant ces quatorze heures de lutte sont Rozicki, Venzyk, Patelski, Darowski et le jeune Bystrzonowski. La *Gazette d'Augsbourg* les a peints méchamment montés sur de magnifiques chevaux, et traînant après eux les bandes à pied des montagnards; elle ajoute qu'aux mains d'un jeune noble tué, on a trouvé une faux de bois d'acajou. Il

a circulé dans les journaux, même français, une foule de contes non moins ridicules, accrédités par les polices étrangères, et qu'on ne s'arrêterait pas à relever, s'ils ne révélaient l'odieuse intention d'ameuter les pauvres contre les riches.

Profitant de la terreur qu'ils venaient d'inspirer, les insurgés poursuivirent le général Collin au-delà de la Vistule, emportèrent d'assaut Podgorzé, où il s'était retranché, et le forcèrent de reculer dans l'intérieur de la Gallicie jusqu'à Wadowicé, distant de quinze lieues de Cracovie. Revenus à Cracovie, les insurgés proclamèrent aussitôt un gouvernement national sous la présidence du professeur Gorzkowski. Les proclamations lancées dans les campagnes faisaient accourir de toutes parts les paysans, armés de leurs faux en forme de lance, et portant le petit bonnet blanc des anciens temps de la Pologne, connu sous le nom de *konfederatka*. Tous recevaient des sabres et se formaient en régimens d'infanterie. Des régimens de cavalerie d'élite s'organisaient également. Les anciennes couleurs nationales, le blanc et le rouge pourpre, avec l'aigle blanc, reparaissaient sur tous les uniformes. Dénué de ressources pécuniaires pour nourrir son armée durant les quelques jours nécessaires aux préparatifs de la campagne, le gouvernement implora l'aide du clergé. Les prêtres, la croix en main, avaient partout, durant le combat, encouragé les insurgés : ils se hâtèrent d'offrir au gouvernement l'or et l'argent de leurs églises et le riche trésor de la cathédrale. Plusieurs banquiers israélites prêtèrent leur caisse, les petits marchands juifs eux-mêmes équipèrent volontairement, à leurs frais, un corps de cinq cents soldats d'élite, et la jeunesse juive alla se mettre sous les drapeaux. Tous les préparatifs étant achevés, le gouvernement civil de la Pologne se déclara provisoirement dissous; il nomma pour tout le temps que durerait la guerre un dictateur, Jean Tyssowski, et l'armée, se divisant en plusieurs corps, abandonna Cracovie pour aller propager l'insurrection.

Le gouvernement de Pologne, avant sa dissolution, déclarant qu'il voulait rester en paix avec la Prusse, avait ouvert des négociations avec le comte de Brandebourg, commandant général des troupes prussiennes de Silésie, et avait offert de lui remettre en dépôt la ville de Cracovie pour tout le temps que durerait la campagne; mais le comte de Brandebourg, soupçonné d'être d'intelligence avec les rebelles, a été rappelé par le cabinet de Berlin, et remplacé par un Allemand pur sang, le lieutenant-général Rohr. Pendant ce temps, le colonel Venedek ayant amené de Léopol un renfort au général Col-

lin, des compagnies de soldats étaient détachées dans mille directions pour distribuer aux paysans mécontens des armes contre les seigneurs. La prison même de Wisznicz fut ouverte par les employés impériaux, qui lancèrent les forçats à la poursuite des gentilshommes. Avec un corps nombreux de paysans ameutés, le colonel Venedek attaqua et battit à Gdow un détachement d'insurgés. Cette petite victoire, jointe sans doute à la nouvelle de l'évacuation de Cracovie par le principal corps des insurgés, détermina le général Collin à quitter ses retranchemens de Wadowicé, et à se porter de nouveau vers Podgorzé, d'où (si l'on en croit les bulletins de Vienne), après un combat acharné, il finit par rejeter les Polonais dans Cracovie.

Il était facile de rentrer dans une place évacuée. Les généraux autrichiens, prussiens et russes sommèrent donc la république, le 3 mars, d'ouvrir son territoire aux troupes des trois puissances protectrices. Ces troupes furent aussitôt invitées à rentrer dans la ville. Les Russes, dit-on, y parurent les premiers; puis, le lendemain, 4 mars, vinrent les Autrichiens; les Prussiens n'arrivèrent que les derniers, comme pour mieux indiquer qu'ils venaient à contre-cœur. Presqu'en même temps le lieutenant-maréchal Wrbna, ancien commandant du régiment de l'empereur Nicolas, à la tête de l'armée autrichienne, s'avançait à marches forcées vers la Gallicie; mais, au lieu de l'attendre dans les plaines jonchées déjà des cadavres de la noblesse, les insurgés ont gagné les gorges des Karpathes. Là ils se seraient partagés en plusieurs corps insurrectionels. L'un, en suivant la chaîne des montagnes moraves, s'efforcerait d'entrer en Bohême; un autre cherche à pénétrer par Iablonka dans la Hongrie, qui depuis long-temps n'attend que l'occasion d'éclater; un troisième corps, et le plus considérable, est entré en Russie pour y insurger les provinces de Podolie et de Volhynie, et pour s'unir aux anciens confédérés de la Pologne, les Kosaques de l'Oukraine. On a espéré que ces tribus belliqueuses, à qui l'empereur Nicolas a enlevé tous leurs priviléges héréditaires, et ce beau système démocratique slave dont jouissaient leurs aïeux, ne manqueraient pas de saisir l'occasion de reconquérir leur antique constitution, en s'unissant aux Polonais. A la vérité, aucun résultat certain de cette expédition n'est encore connu. On assure cependant que les descendans des fameux Zaporogues, restés les plus zélés gardiens de l'antique nationalité kosaque, avaient été d'avance initiés au complot. Ces hardis aventuriers qui, long-temps émigrés en Turquie, se sont laissé persuader, par une sorte de hasard providentiel, de rentrer en 1830 dans leur pays natal, les Zaporogues

ont promis de quitter au nombre de plusieurs milliers leurs cantonnemens de la mer Noire, pour se joindre à l'insurrection. On a même annoncé l'occupation, au nom du gouvernement révolutionnaire, du chef-lieu de la Volhynie par un régiment malo-russe insurgé. Ce qui est hors de doute, c'est l'extrême fermentation qui règne dans toutes les campagnes de la petite Russie. Les persécutions contre les prêtres grecs-unis, et surtout les infamies commises contre les religieuses basiliennes, ont excité l'horreur des prêtres schismatiques eux-mêmes. En vain le cabinet de Pétersbourg a nié, dans une note officielle, les faits relatifs au couvent de Minsk. En supposant même que ces faits aient été exagérés, sont-ils autre chose qu'un épisode dans l'horrible drame des persécutions religieuses dont la petite Russie est depuis quinze ans le théâtre? Ces faits ont fini par exciter le dégoût de ceux même qui devaient en profiter. Des lettres arrivées de ces provinces assurent qu'on y a vu dans les émeutes populaires les popes schismatiques bénir les soldats polonais, et, dans les mêmes églises, les croix grecques se confondre avec la croix des latins, aux cris d'union et de fraternité entre tous les enfans du Christ.

Si les Polonais et les Malo-Russes, s'accordant mutuellement le pardon des injures passées, pouvaient se confier les uns aux autres, si ces deux peuples, qui représentent au plus haut point dans le monde slave les principes les plus opposés du latinisme et de l'hellénisme, parvenaient à renouer le lien qui les unit durant tant de siècles, alors la Pologne résisterait, attaquée même par toutes les forces des trois puissances, car les Polonais et les Malo-Russes forment ensemble vingt-cinq millions d'hommes des plus belliqueux de l'Europe. Aussi est-ce en vue de cette confédération qu'avait été organisée la conspiration des panslavistes polonais. Malheureusement une ardeur intempestive a poussé les insurgés à proclamer d'abord le rétablissement de l'ancien royaume de Pologne avant d'avoir déclaré la fédération slave, et d'en avoir fait connaître les conditions. Il ne paraît pas possible d'expliquer autrement la lenteur des Bohêmes, des Hongrois et des Malo-Russes à prendre part au mouvement. L'image de l'ancien royaume de Pologne proclamé intégralement et sans aucune modification de territoire aurait bien pu refroidir le zèle des autres patriotes slaves, qui ont plus d'une fois accusé la Pologne de prétendre à les absorber.

Cependant la jeunesse bohême a donné plus d'une preuve non équivoque de sa participation au mouvement polonais. Le lion de Bohême a été publiquement exposé à Prague à la place de l'aigle au-

trichienne, foulée aux pieds. Des mouvemens analogues ont eu lieu dans d'autres villes du pays. De nombreux officiers bohêmes sont allés rejoindre les insurgés. Une foule d'arrestations ont eu lieu dans le royaume, et entre autres celle du prince de Rohan et du comte de Thun, parent de M. de Fiquelmont. Les Slovaques de Hongrie, frères de sang des Bohêmes, se sont également ameutés sur plusieurs points. Les comitats de Lipta et d'Arva, les plus voisins de la Gallicie, ont tâché, dit-on, à plusieurs reprises de se mettre en communication avec Cracovie. Enfin on a vu, à la nouvelle de l'insurrection, les régimens slaves de Mazzucheli et de Bertoletti, cantonnés à Léopol, désorganisés, ou plutôt détruits par la désertion. Le mouvement n'était donc pas seulement polonais; il était encore, il était surtout slave, et c'est ce qui lui garantit une durée plus longue qu'on ne le pense. Étouffé en apparence, il continuera de se propager dans l'ombre jusqu'à ce que tous les Slaves soient libres.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'accusation de communisme intentée par les trois puissances contre les patriotes polonais. Ceux qui avaient conçu ce communisme, c'étaient les plus riches propriétaires de Pologne, des hommes comptant depuis deux jusqu'à dix millions de fortune; c'étaient des princes dont les aïeux ont rempli l'histoire du récit de leurs exploits, c'étaient les fils de ces généraux polonais du temps de Napoléon, qui ont rendu tant de services à la France. Et tous ont reconnu sans aucune répugnance pour leur président civil M. Louis Gorzkowski, simple préparateur du cabinet de physique de l'université de Cracovie, et pour dictateur militaire un jeune médecin, M. Jean Tyssowski. Suivant ces beaux exemples d'abnégation civique et de soumission à la révolution démocratique proclamée dans leur patrie par la nouvelle génération, les émigrés habitant Paris se sont tous réunis dans une seule et même pensée de fraternité et de patriotisme. Il y a eu un moment vraiment digne de souvenir, celui où le prince Adam Czartoryski, entouré de Polonais de toutes les opinions, a solennellement désavoué ceux qui l'avaient jusqu'à présent reconnu comme roi présomptif de Pologne, déclarant que, loin d'aspirer à tirer profit pour lui-même de ses longs sacrifices, il serait heureux d'obéir comme le dernier des citoyens à tout gouvernement national qui réussirait à se constituer en Pologne. Peut-on accuser de tendances communistes une insurrection qui a obtenu de telles adhésions?

Ce sont pourtant ces mêmes patriotes qui, au dire de la *Gazette d'Augsbourg* et des rapports de police autrichiens, devaient faire main

basse en une seule nuit sur tous les Allemands de la Pologne, hommes et femmes, enfans et vieillards (1). Ces prétendus monstres ont pourtant triomphé à Cracovie, et qu'ont-ils fait de tout ce qu'on les accusait de vouloir faire? Loin d'être égorgés, les Allemands se sont vus, de l'aveu même des journaux prussiens, l'objet d'une bienveillance *extraordinaire*. Les prisonniers faits dans les petits combats livrés autour de Cracovie ont été traités avec humanité. On ne cite pas un seul excès de la part des insurgés. Au lieu de prononcer des paroles de vengeance qui auraient trouvé tant d'écho en face des horreurs commises par les Autrichiens, que dit le manifeste du 22 février : « Citoyens, ne nous enivrons pas, n'égorgeons pas les étrangers, parce qu'ils ne pensent pas comme nous, car nous ne luttons pas avec les peuples, mais avec nos oppresseurs ! »

Cette insurrection a paru si sainte à tous les peuples, que l'Allemagne elle-même, quoiqu'elle dût y perdre ses conquêtes orientales, a accueilli avec un enthousiasme unanime l'idée du rétablissement de la Pologne. La Prusse particulièrement, dans sa haine contre la Russie et sa rivalité bien connue vis-à-vis de l'Autriche, n'a point dissimulé la sympathie que lui inspirait le mouvement polonais. Elle sent qu'elle aurait tout à gagner au double démembrement de l'Autriche et de la Russie, et l'on ne peut guère douter que, si la guerre avait pu se prolonger, les Prussiens n'eussent fini par se séparer de leurs alliés. La Prusse semble devoir être le seul état allemand qui pourra dans l'avenir, sympathiser avec les insurrections slaves. Quant à l'Autriche, elle a désormais creusé entre elle et les Slaves un infranchissable abîme. Cette puissance évidemment n'a su triompher qu'en lançant les pauvres sur les riches, au moment même où elle accusait la noblesse polonaise de communisme aux yeux de l'Europe; mais cette noblesse ne sera pas en vain tombée victime de sa loyauté. Elle peut reposer dans son glorieux tombeau; on n'oubliera pas que, seule de toutes les noblesses du monde, elle a demandé spontanément le baptême démocratique. Nous attendons l'Autriche au réveil qui va suivre cet horrible rêve. Lorsque le paysan slave de cet empire comprendra enfin clairement à quel point il a été joué, et tout ce qu'il y avait d'astuce dans les promesses autrichiennes; lorsqu'après avoir massacré ses nobles, il verra tout à coup que le prix du sang lui est

(1) La *Gazette d'Augsbourg* va jusqu'à prétendre que le plan détaillé de cette extermination générale a été trouvé complètement rédigé dans les papiers du major Miroslawski, venu de Paris et arrêté près de Gnezne.

refusé, et que ceux qu'on lui a fait égorger étaient ses meilleurs amis, c'est alors que le communisme pourra bien déborder dans toute sa fureur, et qu'il faudra crier grace pour les employés autrichiens qui se trouveront en pays slave, car ce sera aussi la terrible justice du peuple qui s'accomplira sur eux.

Supposerait-on peut-être que l'Autriche accordera aux paysans les avantages qu'elle leur a promis pour les soulever contre les nobles? Supposerait-on qu'elle se fera démocratique? Un tel sacrifice de sa part ne changerait pas la situation. Derrière les cadavres de ces gentilshommes qu'elle a fait massacrer, et dont les pères avaient jadis, par leurs malheureuses dissensions, causé le démembrement de leur patrie; derrière le tombeau de la noblesse de Pologne, il y a encore la nation polonaise tout entière. Les rendît-on citoyens, les paysans polonais n'en seraient pas moins des Polonais. Affranchis, ils n'en deviendraient que plus ardens à revendiquer contre l'Autriche une nationalité dont ils sentiraient davantage le prix. Ayant dès-lors à choisir entre leur langue et celle d'un peuple étranger (fût-il ami), entre leur patrie et la patrie allemande, croit-on que ces Slaves libres se feraient Allemands? Il faudrait être bien crédule pour l'espérer.

Cette fameuse loi agraire que le cabinet de Vienne, à en croire ses amis, va publier pour calmer les mécontens, cette loi n'est pas nouvelle, elle a déjà été appliquée sur divers points de l'empire. Elle consiste à grouper des familles pauvres sur un terrain de la couronne, autour d'une ferme qu'elles sont censées posséder collectivement, et qu'elles doivent exploiter d'après le système de la grande culture, c'est-à-dire que ces propriétés collectives ne peuvent être aliénées; elles forment autant de majorats dépendans de l'état, administrés chacun par un chef qui doit toujours être l'aîné de la famille, et qui distribue à ses cadets leur part des labeurs et des profits communs, suivant un tarif qui est censé fixé par l'état. Voilà la loi agraire autrichienne; nous doutons qu'elle séduise les Slaves.

Ainsi l'insurrection actuelle, même vaincue, lègue aux Slaves un principe de force, à l'Autriche un germe d'affaiblissement. Le gouvernement autrichien a porté, par les massacres de Tarnow, une profonde atteinte à son autorité morale, au moment même où l'insurrection slave établissait la sienne sur une base inébranlable dans son manifeste du 22 février. En vendant aux serfs ses plus nobles sujets à 25 francs par tête, l'Autriche, qui se proclame dans ses codes une monarchie aristocratique, a renié ouvertement son principe et ses plus vieilles traditions. Par son héroïque dévouement, la noblesse de

Pologne a proclamé au contraire le principe libérateur de sa patrie, et révélé au monde le germe puissant d'où sortiront désormais toutes les insurrections panslavistes. Nous le répétons, ce mouvement n'est pas seulement polonais, il est slave. Étouffez-le sur un point, il renaîtra sur un autre. C'est le mouvement de toute une race. La petite Russie, la Bohême, la Hongrie, la Turquie danubienne, saluent les insurgés comme des frères, et se préparent à conquérir avec eux une indépendance commune. Depuis Vilna, sur la Baltique, jusqu'aux ports adriatiques de l'Illyrie, l'idée slave fait battre les cœurs. Cette mystérieuse race a enfin dévoilé son symbole; elle l'a inscrit à Cracovie au front de l'aigle blanc. Du haut de ses Karpathes, elle a juré, si elle triomphe, de faire épanouir *une liberté comme le monde n'en a encore jamais vu.*

Ce qu'on doit surtout désirer, c'est que le noyau actuel de l'insurrection subsiste. Pour qu'il dure, il suffit d'une chose, c'est que ce qui reste de la noblesse polonaise se rattache généreusement au programme de Cracovie, sans se laisser effrayer par les menaces des puissances. Les paysans slaves verront bientôt où sont leurs vrais amis. Qu'on ne dise pas que les insurgés ne pourront se maintenir sans villes et sans argent. Ils ont des ressources inépuisables dans leurs hautes montagnes, partout fécondes, couvertes de moissons et de troupeaux; ils ont des retranchemens que Dieu même leur a partout préparés dans les gorges des Karpathes, dans les profondes et marécageuses forêts qui tapissent le pied de leurs monts.

Cette chaîne, antique berceau de la race slave, et où si peu de voyageurs ont encore pénétré, s'étend, sur une longueur de près de trois cents lieues, depuis la Moldavie jusqu'à la Prusse, à travers la Russie, la Hongrie et l'Autriche. Les deux nations insurgées des Polonais et des Malo-Russes ont dans ces montagnes leurs tribus les plus primitives, celles des Gorals et des Hotsouls, qui ont de tout temps opposé aux idées et aux mœurs étrangères le plus de résistance. Les Gorals habitent les gorges du Lysa-Gora, les chaînes inaccessibles du Morski-Oko et du Babia-Gora, depuis les sources du Sann jusqu'à Bielits, où les cimes s'abaissent pour entrer en Silésie. Les Hotsouls, confédérés des Gorals, couvrent de leurs troupeaux les cimes des monts Biechtchadi, qui dominent tout le nord de la Hongrie, et s'étendent à l'orient jusqu'aux sources de la Moldova. Les Gorals et les Hotsouls occupent donc une ligne de plus de deux cents lieues de hautes montagnes, dont les contreforts, en s'abaissant, donnent nais-

sance aux petites chaînes de second ordre qui forment à l'ouest les vallées de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême et de la Slovaquie, et à l'est les gorges terribles de la Transylvanie et de la Valachie. Voilà les différentes contrées qu'embrasse le foyer insurrectionnel, et qui toutes sont dominées par les montagnes des Gorals et des Hotsouls. Deux seuls chemins militaires traversent ces hauts plateaux, oubliés jusqu'à ce jour par l'Autriche. L'un coupe les Biechtchadi et le pays des Hotsouls, et va par Skolego de Gallicie en Hongrie. L'autre, venant de Iordanov, coupe les montagnes des Gorals et pénètre par Iablonka dans les comitats slovaques de Hongrie, pour se rendre à Trentchin et à Presbourg. Excepté ces deux routes, tous les autres passages ne sont que des sentiers impraticables pour la cavalerie, et plus encore pour l'artillerie. Les populations de ces hauts plateaux, habituées à ne rester dans leurs villages que durant le temps des neiges, errent les trois quarts de l'année dans les forêts et sur les monts avec leurs troupeaux. Elles n'ont encore aucune idée du luxe et des jouissances de la vie civilisée. Elles ne connaissent d'autre pain que le pain d'avoine ou les pommes de terre semées dans leurs forêts; leur régal, c'est l'agneau rôti en plein vent sur les rochers; leur plaisir est d'exécuter des danses nationales le sabre à la main. Voilà le vrai noyau de l'insurrection; tant que ce noyau ne sera pas entamé, il n'y aura rien de fini. Les succès des puissances n'ont encore été obtenus que dans la plaine; ce qu'on a enlevé aux insurgés, ce sont des postes d'avant-garde. Tant qu'ils resteront adossés aux positions qu'on vient de décrire, Polonais et Malo-Russes, en s'unissant, n'auront rien à craindre d'aucune des grandes puissances. Il est en effet remarquable que l'admirable position stratégique des contrées choisies par l'insurrection rend presque impossible l'action combinée des trois armées russe, autrichienne et prussienne. Les chaînes des Karpathes séparent précisément entre elles les trois puissances alliées, de sorte que, si le mouvement se consolide, l'une ne pourra arriver à l'autre qu'à travers les montagnes insurgées. Si, pour communiquer entre elles, ces armées s'enfoncent dans les étroits défilés, leur supériorité numérique leur sera d'un faible secours, et les insurgés, s'ils ont des chefs habiles, pourront toujours combattre leurs adversaires à peu près à nombre égal. Il y a donc plus à craindre qu'à désirer de grandes batailles, et la nouvelle de l'évacuation de Cracovie n'a rien qui doive alarmer. La vraie capitale des insurgés n'est pas là, mais plus loin à l'orient, sur les verts sommets des Biechtchadi.

« Dieu est grand, et les Karpathes sont hauts! » dit le Slave. Avant de s'aventurer vers leurs cimes, si bien fortifiées par la nature, Russes et Autrichiens y regarderont à deux fois.

Tout ce qu'il faut aux insurgés, c'est de gagner du temps et de rester unis; leur force est bien moins dans le nombre, dans les combats qu'ils pourront livrer, que dans l'idée qu'ils représentent. La conjuration panslaviste et l'insurrection polonaise ne sont pas seulement le mouvement d'un peuple opprimé, mais aussi et avant tout un mouvement de réforme sociale dans toute cette partie de l'Europe qui n'est pas encore constitutionnelle. Ce prétendu communisme slave dont les derniers princes polonais viennent d'être les premiers martyrs ne pourra plus être étouffé, car les rivaux même des Slaves, les Allemands, s'en font les soutiens. Le roi de Prusse a dit, et tout Berlin répète : *C'est l'époque slave qui s'annonce*, c'est le génie slave qui se fait jour. Aussi prête-t-on cette parole à M. de Metternich : « Maintenant nous serons plus embarrassés des vainqueurs que des vaincus. » En effet, les nobles massacrés, il reste encore une nation. Que ceux des nobles qui survivent ne se laissent donc plus à aucun prix séparer du peuple; fussent-ils même replacés encore sous le joug, qu'ils persistent dans leur symbole du 22 février; qu'ils restituent en secret aux paysans le prix de leurs corvées; qu'ils se fassent peuple par le costume, les mœurs, le langage; qu'ils expriment publiquement leur répugnance pour tous les titres que l'Autriche les forcera de garder, et, le mouvement actuel fût-il comprimé, il y aura encore des insurrections nationales polonaises. Ramifiée dans le monde slave tout entier, la conjuration est à la fois élastique et compressible comme la nature slave. Elle saura se dilater ou se resserrer suivant le besoin des pays qu'elle veut émanciper; mais elle ne se dissoudra que quand elle aura atteint son but, le rétablissement de la Pologne et de la liberté slave. Il n'est donc pas juste de dire, avec la plupart des journaux français, que la nationalité polonaise a joué son dernier enjeu. Loin d'être un dernier enjeu, cette insurrection, même en la supposant malheureuse, est au contraire la première des insurrections vraiment slaves : ce n'est pas la fin, c'est peut-être le début.

CYPRIEN ROBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1846.

Une seule pensée a absorbé depuis quinze jours l'attention publique, l'insurrection de Cracovie. Les tentatives faites dans le grand-duché de Posen, les exécutions sanglantes de la Gallicie, la fermentation chaque jour croissante en Hongrie et en Bohême, ont ramené l'attention de l'Europe sur le plus sérieux des problèmes, celui de sa propre constitution. Sans attribuer aux événemens actuels de la Pologne des conséquences immédiates, sans croire à l'imminence d'une crise, il est devenu impossible de ne pas réfléchir aux périls de l'avenir en présence de tant de besoins non satisfaits et de tant de principes ouvertement méconnus. Il est manifeste que l'Europe a été constituée, par les traités de Vienne, sur des bases provisoires, et que si, par un concours inoui de circonstances et d'intérêts, la paix générale a été maintenue trente ans, la longue durée de cette paix, loin d'avoir infirmé les vices d'une organisation artificielle, en a rendu les défauts plus sensibles. La principale préoccupation des souverains réunis en 1815, pour reconstituer le monde, fut de prendre des gages contre l'ambition de la France, et de rendre à jamais impossible le rétablissement d'une suprématie dont les peuples avaient long-temps souffert. Pour atteindre ce but, on créa le royaume des Pays-Bas sans tenir compte de l'antagonisme religieux, et on donna la rive gauche du Rhin à la Prusse. D'ailleurs, pour organiser la grande coalition qui mit fin à la domination impériale, aux jours orageux de 1813, il avait fallu faire beaucoup de promesses, et s'engager, d'une part, avec les cabinets auxquels on assura des agrandissemens territoriaux, de l'autre avec les peuples auxquels on promit des institutions politiques. Il fallut solder ce double compte, car chacun se présentait, son mémoire à la main, réclamant un certain nombre d'ames et de milles carrés à prendre n'importe où, des bords de la Vistule à ceux de la Moselle. Le congrès de Vienne eut une liquidation à opérer beau-

coup plus qu'un système à fonder. Les alliés de la France, et, au premier rang de ceux-ci, la Saxe et le Danemark, furent décimés, et ses vainqueurs se partagèrent de riches dépouilles. La Russie fut la plus modérée, la Prusse la plus exigeante, et l'Autriche se consola, en pesant sur l'Italie, du sacrifice qu'elle était contrainte de faire en Allemagne et dans ses anciennes provinces belgiques. On ne consulta pas plus les sympathies que les répugnances des populations; on ne tint pas plus de compte de leur religion que de leur nationalité, de leur passé que de leur avenir. Les attentats de 1772 et de 1794 contre la Pologne furent solennellement consacrés; l'Allemagne resta divisée en une foule de souverainetés que la suppression de l'empire germanique laissait sans lien commun; l'Italie, dominée par un pouvoir étranger, sans être en mesure, désormais, d'invoquer le contrepoids de l'alliance française, étouffa, pressée d'un côté par l'influence amortissante de l'Autriche, de l'autre par un gouvernement ecclésiastique étranger à tous les procédés administratifs des sociétés modernes. Enfin l'Angleterre se fit la part du lion, et s'assura la suprématie maritime en complétant la ligne du blocus immense dans lequel elle enserre le monde.

Quelque déplorables que fussent ces combinaisons, elles furent d'abord acceptées sans de trop vives résistances, car la paix était à cette époque le suprême besoin des peuples, et on en jouissait si vivement, qu'on était disposé à ne guère compter avec les gouvernemens qui venaient de l'assurer aux nations. Ce sentiment rendit également moins impérieuses les exigences des peuples relativement aux institutions représentatives qui leur avaient été promises avec tant de solennité par tous les souverains allemands. On s'en remit à leur parole, et l'on se confia à un prochain avenir, avenir qui, après trente années, semblerait moins avancé qu'au premier jour, si des élémens nouveaux ne paraissaient sur le point de se mêler à la question pour la résoudre.

La paix porta ses fruits naturels : la prospérité s'établit, les lumières se répandirent, et avec le bien-être matériel se développèrent des besoins d'une nature plus élevée. Le mouvement intellectuel qui travaille la Prusse depuis si long-temps, et auquel s'est associée la plus grande partie de l'Allemagne, n'a pu manquer d'exercer une grande influence sur l'ordre politique. En élevant, par l'accroissement de la richesse, le niveau des classes bourgeoises, en développant, par une administration intelligente, toutes les ressources financières, on a préparé les nations à des progrès nouveaux et à des exigences nouvelles, on a rendu celles-ci à la fois légitimes et inévitables. La guerre seule pouvait maintenir aux mains des vieilles aristocraties européennes le monopole du pouvoir politique; un système de paix et d'industrie, appuyé sur un vaste développement du crédit public, avait pour conséquence obligée et a eu pour effet de préparer l'avénement des classes bourgeoises et lettrées à la vie publique et aux institutions parlementaires. C'est ce fait qui s'efforce de se produire dans toute l'Allemagne; il y affecte quelquefois la

forme politique, le plus souvent il revêt la forme religieuse, mais toujours et partout il agitera les esprits et troublera les gouvernemens jusqu'à ce qu'il ait atteint sa réalisation et conquis une sanction définitive.

Pendant que ce travail politique s'opérait des bords du Rhin à ceux de l'Oder, un mouvement bien autrement vaste, favorisé comme le premier par la longue paix dont jouit l'Europe, agitait les populations slaves depuis les côtes de la mer Noire jusqu'à l'extrémité de la Bohême. Dire ce qui sortira de ce mouvement serait peut-être une témérité, en contester l'existence serait une folie. Il y a là une immense inconnue à dégager, et le problème est à peine posé, qu'il agite le monde jusqu'en ses fondemens. Pour lutter contre ce réveil de la nationalité slave, l'Autriche est contrainte à des actes sans exemple. Depuis dix ans, elle a organisé une sorte de guerre civile permanente en Hongrie entre les Magyares et la population slave; en Gallicie et en Bohême, elle a développé de plus en plus l'antagonisme d'intérêts qui sépare toujours les nobles des paysans, les bourgeois des prolétaires, et elle a pris son point d'appui dans les masses, pour être en mesure de résister aux classes élevées qui aspirent à une séparation politique. C'est en excitant les passions communistes qu'elle s'est efforcée de contenir l'esprit patriotique, système dont les dernières conséquences ont été les massacres de la Gallicie et les scènes atroces de Tarnow. La Russie s'est trouvée, pour contenir la nationalité polonaise, dans la nécessité de commettre des attentats plus affreux encore, et de suivre pendant dix années un système d'oppression dont il n'y avait pas eu jusqu'ici d'exemple chez un gouvernement chrétien. Elle a systématiquement organisé le meurtre politique d'une nation entière, et elle l'a frappée dans sa foi, parce que sa foi est le centre de sa vie. Après avoir arraché leur patrie, leur fortune et jusqu'à leur nom à des masses de Polonais, elle a, par un simple oukase, déclaré consommée l'apostasie d'un million d'hommes. Alors des résistances réputées impossibles se sont produites au sein de ce peuple, qu'on croyait dompté par le malheur, et un gouvernement policé, dirigé par un prince auquel personne ne refuse de grandes qualités, s'est trouvé conduit à ces extrémités du despotisme qui ont reçu leur juste châtiment dans une publicité éclatante. La conscience de l'Europe ne s'y est pas trompée : elle a admis les faits parce que ceux-ci sont la conséquence nécessaire d'un système appliqué par des agens aveugles, et le gouvernement russe a éprouvé la mortification de voir ces dénégations équivoques venir se briser contre l'énergie du sentiment public. Profiter d'une erreur de détail commise par un journal obscur pour contester un exposé solennel, confondre à dessein la ville de Kowno avec celle de Minsk, après avoir fait dénier par ses agens jusqu'à l'existence d'un couvent de basiliennes dans cette dernière ville, existence mise hors de doute depuis peu de jours par la déclaration formelle de religieuses aujourd'hui à Paris, c'est là une extrémité à laquelle il est pénible de voir descendre un pouvoir qui a besoin de l'estime du monde.

En Autriche, un pouvoir astucieux qui fomente les divisions sociales avec autant de soin qu'on en met ailleurs à les effacer, et s'efforce d'étouffer l'esprit politique sous le matérialisme des intérêts et des habitudes; en Russie, un grand empire condamné à la tyrannie par la nécessité d'une œuvre impossible : voilà ce que les monarchies absolues opposent en ce moment aux passions révolutionnaires, voilà comment la vieille Europe entend se défendre contre l'esprit nouveau qui l'agite et la domine !

Dans les contrées méridionales, l'émotion n'est pas moins grande, et les difficultés ne sont pas moins sérieuses. Il n'est personne qui ne sache qu'un bataillon français franchissant les Alpes suffirait pour insurger l'Italie, il n'est pas un esprit sérieux qui ne tienne grand compte de ces émeutes passées en quelque sorte à l'état chronique et qui trahissent des souffrances véritables, lors même que les griefs légitimes sont exploités par de criminelles passions. L'état précaire et constamment menacé du gouvernement pontifical ne peut manquer d'appeler toute la sollicitude de l'Europe. Il y a là des intérêts de deux natures compromis par leur association même, et qui, pour leur propre avantage, tendent visiblement à se séparer. Si la puissance temporelle des papes était, au moyen-âge, la condition indispensable de leur indépendance spirituelle, dans l'état nouveau des sociétés européennes c'est évidemment en dehors de l'exercice du pouvoir politique que reposent les garanties de cette indépendance nécessaire, et quiconque voudrait, à cet égard, juger de l'avenir par le passé constaterait qu'il ne comprend pas les conditions d'une haute pensée destinée, dans son immutabilité même, à survivre aux transformations sociales.

Comment le gouvernement des états pontificaux répondrait-il aux besoins des générations nouvelles? L'élection remise à un collége de vieillards porte toujours sur un vieillard que ses grands devoirs envers la chrétienté détournent et ne peuvent manquer de détourner presque toujours des soucis d'un gouvernement temporel; le trône sur lequel il passe n'est que la première marche du somptueux mausolée qui l'attend. Demander à un octogénaire entouré de cardinaux dont la jeunesse s'est passée dans le silence des cloîtres ou dans les labeurs de la science ecclésiastique, demander à un souverain sans héritier, plus touché de sa mission spirituelle que de sa mission politique, de s'occuper d'administration et de réformes de nature à soulever contre lui des résistances incalculables, c'est le convier à une œuvre presque impossible. Dompter l'aristocratie famélique des *monsignori* romains, arracher à leur ignorante rapacité les belles provinces où ils paralysent tant d'élémens de vie et de progrès, cette tentative ne présupposerait guère moins d'audace et de génie que celle des plus hardis réformateurs, et, si le ciel a promis la perpétuité au sacerdoce catholique, il n'a pas promis de faire arriver des Pierre-le-Grand sur le trône pontifical.

Ainsi, au sud comme au nord de l'Europe, les questions se pressent, les problèmes abondent. Au travail des nationalités pour refaire la carte du

monde, vient se joindre le double travail religieux et politique qui agite tous les peuples de la famille allemande, et rarement l'avenir parut plus incertain et plus troublé. Le même spectacle s'était produit une première fois en 1830, sous le contre-coup de la révolution de juillet; mais ces agitations étaient peut-être alors plus extérieures et moins profondes : on pouvait les attribuer d'ailleurs à l'action exercée sur toutes les passions par le grand événement dont la France venait d'être le théâtre. Aujourd'hui le mouvement européen est natif et spontané, et la France n'intervient désormais ni pour l'exciter par son propre exemple, ni pour le contenir par l'appréhension qu'elle a pu donner, en d'autres temps, du réveil de sa propre ambition. Ce ne sont plus les idées françaises qui agitent le monde, c'est le sentiment des nationalités froissées qui se réveille, c'est la conscience humaine qui réclame ses droits imprescriptibles, ce sont les progrès de la richesse et de l'esprit public qui appellent leurs conséquences nécessaires; c'est l'émancipation civile enfin qui rend inévitable l'émancipation politique. La Prusse est à l'avant-garde de ce mouvement pacifique encore, mais formidable; elle est profondément humiliée de voir s'élever des tribunes à Dresde et à Munich, tandis qu'il n'y en a pas encore à Berlin. Les événemens de Cracovie auront sur l'esprit public de ce pays une influence notable : le gouvernement prussien le devine, et s'efforce de la paralyser en manifestant pour les héroïques insurgés des dispositions compatissantes et presque sympathiques. Le langage de ses journaux censurés a une signification qui ne saurait échapper à personne. L'horreur générale qu'inspire la conduite de l'Autriche dans la Gallicie ne peut qu'ajouter encore aux dispositions bienveillantes de la Prusse pour la malheureuse Pologne. C'est ainsi que cela a été compris à Cracovie, même pendant le fort de l'insurrection. Quand cette glorieuse témérité n'aurait eu pour résultat que de séparer plus profondément les deux grandes puissances allemandes et d'éveiller plus que jamais l'attention publique sur le sort de la Pologne, elle n'aurait peut-être pas été inutile à ce malheureux pays. Les esprits sont de plus en plus assiégés par la pensée de tout ce qu'il y a de provisoire et de précaire dans la situation générale de l'Europe. C'est là un symptôme grave, dont il est impossible de ne pas tenir un grand compte.

Il ne fallait pas moins que la légèreté confiante de M. de Larochejacquelein pour provoquer, contre l'avis de tous les esprits sérieux de la chambre, un débat prématuré sur les événemens de Pologne. Aucune question ne peut encore être portée à la tribune, sauf peut-être celle du maintien de l'indépendance de Cracovie, indépendance garantie par les traités, et plus encore par la permanence des jalousies qui se sont manifestées au congrès de Vienne, relativement à la possession de cette ville. Il est trop clair que l'indépendance nominale de cet état ne sera pas menacée. Nous croyons que M. le ministre des affaires étrangères lui-même n'aurait éprouvé aucun embarras à s'expliquer sur ce point. La motion inopportune de M. de Larochejacquelein a

fourni à M. Guizot l'occasion d'un discours qu'il ne tardera peut-être pas à regretter. Il pouvait paraître habile, sans doute, de venir défendre le gouvernement autrichien contre l'un des représentans du parti légitimiste : c'est une heureuse fortune pour un pouvoir sorti d'une révolution populaire que d'être aujourd'hui l'un des plus solides points d'appui de l'ordre social ébranlé par toute l'Europe; mais ce n'est pas au moment des massacres de la Gallicie qu'une telle apologie de la monarchie autrichienne saurait être acceptée. Les suffrages conquis à la chancellerie de Vienne ne compensent pas l'irritation que l'on peut susciter à Paris. Notre gouvernement ne doit jamais sacrifier sa propre popularité au désir, si légitime qu'il soit, d'établir de bons rapports entre les cabinets étrangers et la France de 1830. Nous nous croyons les interprètes d'un grand nombre d'amis politiques de M. le ministre des affaires étrangères en affirmant que ses paroles n'ont pas répondu aux sentimens de la chambre et du parti conservateur lui-même. Il n'y a rien de paradoxal à dire que son talent et son habileté consommée ont été vaincus cette fois par le généreux entraînement de l'un des plus jeunes membres du parti ministériel. M. de Castellane a parlé en homme convaincu et au courant des faits; ses paroles nettes et précises ont infirmé des assertions contre lesquelles avait protesté la froideur significative de la majorité elle-même.

Il est d'ailleurs une autre question que nous n'hésitons pas à soumettre à l'esprit éminent de M. le ministre des affaires étrangères. Qu'il décourageât les Polonais de toute tentative téméraire, on le comprend; qu'il professât le respect le plus scrupuleux pour les traités qui règlent la constitution territoriale de l'Europe, c'était son devoir; mais croit-il qu'il soit bon et politique de renoncer au bénéfice de toutes les éventualités, de montrer à la Pologne son malheur comme un malheur sans espérance, la condamnation contre laquelle elle proteste au nom de la conscience et du droit comme une condamnation irrévocable? M. Guizot regarde-t-il l'état territorial de l'Europe comme fixé à jamais? N''admettrait-il pas au moins la possibilité d'une crise que chacun pressent? Ne croit-il pas qu'il suffira quelque jour de la seule question orientale pour bouleverser tous les intérêts, et donner ouverture aux perspectives les plus nouvelles? Est-il habile d'enchaîner l'avenir et de limiter les événemens, lorsqu'on s'adresse à la fois et à la Pologne et à la France, c'est-à-dire à la plus malheureuse des nations et au plus entreprenant des peuples? M. le ministre des affaires étrangères a trop étudié l'histoire pour ne pas croire à la justice, même à travers les siècles, et il touche de trop près aux réalités contemporaines pour ne pas sentir les craquemens d'un édifice que la France serait coupable, assurément, de précipiter vers sa ruine, mais qu'elle n'a pas reçu mission de protéger contre l'action du temps. Respecter les traités de 1815 tant que la Providence ne les aura pas déchirés, c'est l'obligation de la France; préparer d'autres perspectives aux peuples qui se confient à son désintéressement et à sa justice, c'est son droit, et peut-être aussi son devoir. Tromper le malheur est un tort sans doute, comme le dit

avec raison M. le ministre des affaires étrangères, mais le désespérer ne serait pas un tort moins grave, et quel cœur n'aimerait mieux se sentir coupable de la première faute que de la dernière?

L'importance des questions extérieures a rendu le pays moins attentif aux débats des chambres législatives. C'est au milieu de l'inoccupation presque générale que 80 millions ont été consacrés à notre système de navigation intérieure, dépense fructueuse dont l'utilité a été mise en évidence par un long débat contradictoire. La discussion ouverte sur la proposition de M. de Saint-Priest a saisi davantage l'attention publique. Si une question est arrivée à son terme, c'est certainement celle de l'abaissement de l'intérêt de la dette publique; s'il y eut jamais une situation déplorable, c'est celle qui est faite depuis dix ans à la rente 5 pour 100, et par suite aux autres fonds publics, dont l'essor naturel est contenu par la présence d'un fonds menacé chaque année de réduction; s'il y eut jamais une époque opportune pour effectuer une opération semblable, c'est celle dont on célèbre chaque jour la prospérité croissante; s'il y eut jamais succès facile et assuré, c'est celui d'une conversion en 4 1/2, qui maintiendrait à plus de 111 fr. aux mains des rentiers une valeur nominale de 100 fr., et dont l'effet serait d'élever rapidement au taux actuel des rentes 5 pour 100 les nouvelles rentes créées pour opérer la conversion. La chambre n'ignorait rien de tout cela; elle a compris de plus que son honneur était engagé dans l'une des rares questions sur lesquelles elle n'a pas transigé depuis douze ans, et, au moment de comparaître devant le pays, elle n'a pas voulu se donner un démenti à elle-même; elle a pris en considération la proposition de M. de Saint-Priest, malgré les efforts de M. le ministre des finances. C'est un acte honorable dont on doit lui savoir gré.

La seule question qui occupe aujourd'hui le parlement est la proposition de M. de Rémusat sur les incompatibilités. A lundi le débat, pour lequel bon nombre de députés inclineraient volontiers à demander le huis-clos; à lundi cette longue revue des faiblesses de tous les pouvoirs assiégés par toutes les ambitions et toutes les cupidités. Une foule de révélations sur les fonctionnaires en titre et les fonctionnaires *in petto* peuvent donner à ce débat une physionomie fort originale, mais aussi fort regrettable. En ce moment, les paris sont ouverts pour savoir si M. Liadières parlera cette année : c'est le grand événement de la salle des conférences. Au quai d'Orsay, on s'occupe aussi beaucoup de l'avenir administratif de l'auteur de *Frédéric et Conradin*.

Le sort de la grande mesure qui agite l'Angleterre depuis six semaines est enfin fixé. Une majorité de 97 voix contre l'ajournement proposé par M. Miles constate que le bill traversera toutes les épreuves, et le vote confirmatif de la pairie paraît beaucoup moins douteux qu'il y a quinze jours. On dit que le duc de Wellington a déployé, pour vaincre la résistance de l'aristocratie, une activité et une énergie qui n'étonneront personne. Le vieux duc a porté au parti protectioniste des coups plus sensibles que sir Robert Peel

lui-même. Les réélections partielles avaient un moment ranimé l'espérance au cœur de l'aristocratie territoriale, et c'est avec bonheur que ses organes se complaisaient à adresser au premier ministre d'ironiques condoléances sur le triple vide qui se fait remarquer au banc des conseillers de la couronne. Les organes les plus violens du torysme provoquaient les électeurs trahis par leurs représentans, — et ces défectionnaires du protectionisme sont au nombre de 112, — à se réunir pour exiger la démission des mandataires infidèles; un moment, on a cru que de tels conseils pourraient être suivis, et il ne serait pas impossible que, si, par suite de ces incitations, la dissolution était prononcée, le parti protectioniste n'eût dans la nouvelle chambre des communes une faible majorité. Mais comment gouverner en ayant contre soi toutes les grandes villes de l'Angleterre, et la réprobation compacte du Yorkshire, du Lancashire, du Chestshire? Comment ne pas reconnaître, avec M. Cobden, que les représentans des bourgs pourris ne tiendraient pas une semaine contre ce grand courant de l'opinion publique? Et quel serait le ministère Polignac de l'aristocratie britannique, séparée de sir Robert Peel et abandonnée du duc de Wellington? Une telle perspective a fait ouvrir les yeux aux plus aveugles, et, quoique le parti protectioniste ait encore la majorité dans le corps électoral et dans la chambre des lords, il recule devant une lutte qui commencerait à Westminster pour finir sur la place publique.

Le succès des grandes mesures économiques de sir Robert Peel est donc assuré désormais. En ce qui concerne son avenir politique, nous continuons à croire qu'il sera court, et que le premier ministre de la Grande-Bretagne a épuisé son courage et ses forces dans cette lutte acharnée contre son propre parti. 231 tories restent séparés de lui par un vote solennel, 112 seulement lui sont demeurés fidèles; c'est donc dans le parti whig, dans le parti radical et dans les 60 représentans irlandais, que sir Robert Peel est désormais contraint d'aller chercher une majorité pour laquelle ses propres amis ne forment qu'un appoint. Nous persistons à douter qu'une telle situation soit long-temps tenable.

Les nouvelles de l'Inde exercent depuis quelques jours, et sur l'opinion et sur le crédit public, une assez vive influence. La guerre du Penjaub paraît être l'une des plus sérieuses que l'Angleterre ait engagées dans ces vastes régions. A la date du 2 février, on savait qu'une autre grande bataille avait été livrée sur le territoire de la compagnie; mais le résultat, qui pourrait bien n'être pas inconnu du gouvernement, reste encore pour le public enveloppé de mystère. De grands préparatifs se font dans la marine et dans l'armée, et les arrivages des paquebots de l'Inde ne sont pas attendus dans la Cité avec moins d'anxiété que ceux des paquebots de New-York. De ce côté, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée. La communication de la correspondance diplomatique faite par M. Polk est plutôt un procédé inconvenant qu'une complication sérieuse. La dénonciation de la convention de 1827 n'a pu étonner personne, et l'autorisation spontanément donnée au président de

continuer les négociations au-delà du terme assigné par cette convention elle-même à l'occupation commune prouve que les Américains, malgré leur infatuation, n'entendent pas renoncer aux chances de paix et d'arrangement qui existent encore entre les deux cabinets. Nous persistons donc à croire à une solution pacifique du différend spécial relatif à l'Orégon, ou plutôt nous pensons que cette question pourra bien se traîner des années, comme celle des frontières du Maine, sans solution définitive; mais vienne une nouvelle crise présidentielle, vienne une nécessité d'amorcer encore les passions démocratiques et la vanité nationale, portée dans l'ouest à un degré d'exaltation qui touche à la folie, et l'on pourra tout craindre pour la paix du monde. Pour résumer notre opinion sur les complications anglo-américaines, nous dirons que nous appréhendons beaucoup moins les difficultés internationales elles-mêmes que les engagemens pris sur ces difficultés par les aspirans au pouvoir. La prochaine élection du président sera le moment décisif dans la destinée de l'Amérique.

Les événemens du Mexique se lient chaque jour d'une manière plus étroite d'une part à la politique de l'Union, de l'autre à celle de l'Angleterre. Paredes a détrôné sans coup férir le faible président Herrera et invité le pays à nommer une convention nationale qui règle pour l'avenir la forme du gouvernement, et tranche les questions pendantes de la politique extérieure. Une chose est à remarquer dans cette révolution, ce sont les motifs que Paredes a fait valoir pour appuyer son nouveau *pronunciamiento*, motifs tout-à-fait contraires à ceux qu'il alléguait il y a un an, lorsqu'il renversait le dictateur Santa-Anna. Les divisions provinciales marchaient alors sur Mexico au cri de : *Plus de guerre contre les Texiens!* et Santa-Anna reprochait, en tombant, à ceux qui lui ravissaient le pouvoir, de vouloir la honte et le démembrement de la république. Aujourd'hui l'opinion de Paredes a changé. Ce n'est plus l'abolition des taxes de guerre qui écrasaient le Mexique, ce n'est plus la paix avec les États-Unis, qu'il demande; il accuse Herrera de faire précisément ce que le pays exigeait en 1844, c'est-à-dire de traiter avec l'Union de la cession des droits de Mexico sur le Texas. Comment Paredes et la nation ont-ils pu changer si promptement de pensée? comment sont-ils revenus au système qu'ils désapprouvaient à la fin de 1844? La révolution elle-même va nous répondre. Des lettres arrivées de Vera-Cruz annoncent que la flotte a proclamé la déchéance d'Herrera en arborant *le pavillon anglais et le pavillon espagnol*. Sans donner ce fait comme certain, cette rumeur seule suffit pour constater quelle opinion on entretient au Mexique sur la révolution nouvelle. Que la politique espagnole ait joué un rôle important dans ce bouleversement, c'est ce qui est douteux : l'Espagne a autre chose à faire qu'à s'occuper de remettre de l'ordre dans son ancienne colonie. Ce qui est plus facile à admettre, c'est l'influence que l'Angleterre a exercée à Mexico. Depuis long-temps, le *Times* nous avertissait qu'il se tramait à Londres quelque chose de nouveau relativement au Mexique. Quelques mots

d'une royauté européenne de l'autre côté de l'Atlantique avaient été jetés en avant, et l'on prétend même que des ouvertures avaient été faites à la France pour la réalisation en commun de ce rêve favori du gouvernement britannique. Bien plus, s'il fallait en croire la presse de Madrid, les choses seraient très avancées. Le *Tiempo*, le *Castellano*, la *Estrella*, parlent déjà de la levée des bataillons destinés à installer cette jeune royauté, et désignent le prince et la princesse qui devraient occuper conjointement le trône. La révolution actuelle semble justifier ces bruits.

Cette révolution n'est qu'une phase nouvelle de la rivalité de l'Angleterre et des États-Unis en Amérique. En 1844, le cabinet anglais atteignit presque au but de ses desseins constans : Santa-Anna, sa créature, lui promettait la vente de la Californie; le traité prêt, il n'y manquait que les signatures. Paredes brisa ces espérances en se faisant, sans le savoir, l'instrument de la politique des États-Unis : la révolution accomplie par lui en 1845 donna gain de cause à l'Union en détruisant les illusions dont l'Angleterre s'était bercée au sujet de la Californie; mais le cabinet de Saint-James n'abandonne pas si facilement ses prétentions. Reste à savoir si sa politique prévaudra, reste à savoir si la royauté pourra jamais s'établir au Mexique. Dans tous les cas, à supposer que le principe monarchique jetât dans l'avenir de profondes racines sur le sol américain, l'intégrité du territoire en serait-elle mieux garantie pour le présent? On ne peut certainement pas le supposer. Quel que soit le gouvernement qui naisse de cette révolution, il se trouve placé, comme le gouvernement de Santa-Anna, comme celui d'Herrera, entre la guerre et la paix, entre la signature du traité proposé par M. Slidell et une invasion qui ferait tomber au pouvoir de l'Union toutes les provinces septentrionales du Mexique.

L'Angleterre espère-t-elle que six millions d'hommes sans énergie, sans patriotisme, sans ressources, puissent résister à vingt-cinq millions de citoyens animés de la même ambition? Croit-elle qu'une nation en décadence, lors même qu'elle serait soutenue par son influence et ses encouragemens secrets, puisse tenir un mois seulement ses frontières fermées à un peuple enivré par l'orgueil d'un accroissement tel que l'histoire n'en a jamais constaté de semblable? Non, telles ne sont pas les espérances de la Grande-Bretagne : on sait à Londres, mieux encore qu'à Paris, ce qu'est le Mexique; on y connaît mieux que chez nous l'impossibilité dans laquelle se trouve ce pays de soutenir une lutte avec l'union du Nord. Aussi la Grande-Bretagne prend-elle d'avance ses précautions. En fomentant une guerre entre le Mexique et les États-Unis, elle presse peut-être, il est vrai, la marche des événemens, elle accélère l'adjonction des provinces septentrionales de la république aux états de l'Union; mais cette fusion doit avoir lieu tôt ou tard, et, par l'établissement d'un gouvernement de son fait, la Grande-Bretagne se donne le droit d'exiger une rémunération quelconque, par exemple, une hypothèque qui la mette en état de trancher plus tard la question pour son

propre compte, d'endiguer le torrent que le Mexique n'aurait pu arrêter. On avait d'abord désigné le Yucatan comme devant garantir la dette anglaise; mais, prévenue en temps opportun, cette presqu'île s'est mise à l'abri sous le bouclier de l'indépendance. Les États-Unis ne s'endormiront pas plus que l'Angleterre; ils savent opposer l'intrigue à l'intrigue, les révolutions aux révolutions. Malheureusement pour le cabinet de Saint-James, il ne peut persister dans ses vues sur le Yucatan sans courir le risque de causer une nouvelle annexion, comme celle du Texas; il se dédommagera en demandant Chiapas et Tabasco. Il lui faut à toute force une garantie; on la lui promet, mais qu'il se hâte de la prendre : l'indépendance et l'annexion sont au fond de toutes les questions qui s'agitent dans ce malheureux pays. Quelque prématurée que soit la nouvelle de la cession de deux provinces à la Grande-Bretagne en hypothèque d'un nouveau prêt fait au Mexique, nous ne pouvons nous empêcher de l'accepter comme la seule explication possible de la révolution mexicaine et de l'enthousiasme subit de Paredes pour l'Angleterre. L'avenir ne tardera pas à montrer si nous devinons juste, ou si nous nous laissons égarer par de faux renseignemens. Quoi qu'il en soit, la France se trouve sans ministre, et par conséquent sans influence au Mexique. Fut-il jamais plus urgent de choisir un agent intelligent et actif?

Les convulsions qui agitent Haïti ramènent l'attention publique sur une question secondaire sans doute auprès de celles où est engagé le sort des peuples, mais qui n'en a pas moins une importance véritable pour la France. Pendant que d'un côté le président qui exerce un pouvoir éphémère au Port-au-Prince s'efforce de ramener sous la domination des noirs la partie espagnole de l'île, il interrompt toute relation officielle avec la France. L'expulsion d'un sujet français a été l'occasion ou le prétexte de cette situation nouvelle, sur laquelle il est difficile de se prononcer encore. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français ne saurait oublier quels graves et respectables intérêts sont engagés dans cette affaire de Saint-Domingue. Après avoir aliéné son droit de souveraineté sous la condition formelle qu'une indemnité de 150 millions serait payée aux anciens propriétaires, la France a consenti, par le traité du 12 février 1838, à réduire cette indemnité à 75 millions de francs payables en trente années. Elle avait pleinement le droit d'agir ainsi, et ne doit aucune garantie à ses concitoyens pour une transaction dans laquelle elle n'est intervenue que pour protéger leurs intérêts privés. Ainsi l'ont formellement reconnu les deux chambres; mais, en même temps qu'elles repoussaient la garantie en droit, elles déclaraient que c'était une obligation impérieuse pour la France de peser de toute sa force morale et au besoin de toute sa puissance militaire sur la république haïtienne pour la contraindre à tenir ses engagemens. Aujourd'hui cette république est plongée dans une anarchie qui fait pressentir d'une part l'impossibilité d'acquitter une dette sacrée, et laisse redouter, de l'autre, des entreprises tentées par certaines puissances maritimes. Un ouvrage distingué, publié par M. Le Pelletier de

Saint-Remy (1), va rappeler l'attention sur les intérêts généraux et particuliers engagés dans cette île magnifique. Ce livre est écrit au point de vue des colons et tend à engager le gouvernement dans une solidarité que nous contestons en principe, mais il met sous les yeux du public une foule de documens peu connus, et il invite la France à se rattacher son ancienne colonie par une sorte de médiatisation commerciale au moyen d'un entrepôt français qui serait formé à Samana. Cette idée peut soulever beaucoup d'objections, mais il n'en faut pas moins savoir gré à M. Le Pelletier de Saint-Remy d'avoir remis à l'étude et presque à l'ordre du jour plusieurs questions qui ne touchent pas moins au développement commercial qu'à la grandeur maritime de la France.

De toutes les tragédies de M. Soumet, *Jeanne d'Arc* n'est pas la meilleure. Nous ne saurions discuter la valeur de cette œuvre non plus qu'examiner à quelle école elle appartient; cela revient de droit à cette grande école qui ne périra pas, toujours jeune, toujours florissante, l'école de la médiocrité. Mme de Staël regrettait que l'une des plus belles époques de notre histoire n'eût point encore été célébrée par un écrivain digne d'effacer le souvenir du poème de Voltaire, et qu'un étranger se fût chargé du soin de relever la gloire d'une héroïne française. Nous sommes bien obligé de reconnaître que la Jeanne d'Arc de M. Soumet n'aurait rien changé à l'expression de ces regrets. Quand on se représente cette poétique figure et cette merveilleuse épopée, où la légende chevauche à côté de l'histoire, quand on part à la suite de la jeune inspirée pour aller de Vaucouleurs à Rouen après Bourges, Orléans et Reims pour étapes, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en découvrant ce que tout cela est devenu entre les mains de M. Soumet, qui n'y a vu que les quatre murs d'un cachot et l'occasion de mettre un bûcher sur la scène. Il est triste, en effet, de voir la poésie au-dessous de la réalité et la muse coupant comme à plaisir les ailes de l'histoire; c'est prendre la muse et la poésie à l'envers. Il y aurait donc tout lieu de s'étonner de la reprise de *Jeanne d'Arc,* si Mlle Rachel n'en avait été le prétexte.

« Il faut se représenter, dit Mme de Staël en parlant de la Jeanne d'Arc de Schiller, qui n'a rien de commun avec la Jeanne d'Arc du poète français, il faut se représenter une jeune fille de seize ans, d'une taille majestueuse, mais avec des traits encore enfantins, un extérieur délicat, et n'ayant d'autre force que celle qui lui vient d'en haut, inspirée par la religion, poète dans ses actions, poète aussi dans ses paroles, quand l'esprit divin l'anime; montrant dans ses discours tantôt un génie admirable, tantôt l'ignorance absolue de tout ce que le ciel ne lui a pas révélé. » C'est ainsi que Schiller a conçu

(1) *Étude et Solution nouvelle de la question haïtienne.* 2 vol. in-8°, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 23.

le rôle de Jeanne d'Arc; c'est ainsi que Mlle Rachel l'a rendu. L'histoire raconte que cette jeune fille, à ses derniers instans, réunit le courage le plus inébranlable à la douleur la plus touchante; elle pleurait comme une femme, mais elle se conduisait comme un héros. Sa mort ne fut ni celle d'un guerrier ni celle d'un martyr; mais, à travers la douceur et la timidité de son sexe, elle montra une force d'inspiration presque aussi étonnante que celle qui l'avait fait accuser de sorcellerie. Telle nous est apparue Mlle Rachel dans ce drame, qui n'est, à proprement parler, qu'une longue agonie. Dans son attitude, dans ses gestes, dans son langage, l'illustre tragédienne nous a tour à tour offert la grace d'un enfant, la faiblesse d'une femme, l'énergie d'un héros. Quand Jeanne d'Arc, dans la tragédie romantique de Schiller, prophétise le triomphe de la France et la défaite de ses ennemis, un paysan, esprit fort, lui dit qu'il n'y a plus de miracles en ce monde. — Il y en aura encore un, s'écrie-t-elle; une blanche colombe va paraître, et, avec la hardiesse d'un aigle, elle combattra les vautours qui déchirent la patrie. Le Seigneur, le dieu des combats, sera toujours avec la colombe. Il daignera choisir une créature tremblante et triomphera par une faible fille, car il est le Tout-Puissant. — Il semble que Mlle Rachel se soit inspirée de ces quelques lignes; et à quel magnifique spectacle ne nous eût-elle pas fait assister, si, au lieu de l'œuvre étouffée de M. Soumet, elle avait eu, pour se développer, l'air, l'espace, les larges horizons de la tragédie du poète allemand! Qu'elle eût été belle et touchante dans ses adieux au hameau natal qu'elle va quitter pour toujours! — Adieu, contrées qui me fûtes si chères, vous, montagnes, vous, tranquilles et fidèles vallées, adieu! Jeanne d'Arc ne viendra plus parcourir vos riantes prairies. Vous, fleurs que j'ai plantées, prospérez loin de moi. Vous, l'asile de toutes mes innocentes joies, je vous laisse pour jamais. Que mes agneaux se dispersent dans les bruyères, un autre troupeau me réclame; l'Esprit saint m'appelle à la carrière sanglante du péril. — Et qu'elle eût été noble et fière sur les champs de bataille, à côté de Dunois, les yeux étincelant du feu de la victoire! Hélas! au lieu de tout cela, il faut que sans plus tarder la jeune héroïne descende dans le cachot où l'enferme M. Soumet; l'action commence à peine qu'il faut déjà mourir. M. Soumet a du même coup escamoté la poésie et l'histoire; de tout ce beau poème, il n'a gardé qu'une prison et un bûcher. Quoi qu'il en soit, Mlle Rachel a trouvé le moyen d'animer de son souffle cette froide création; elle a repétri de son sang et de sa chair cette pâle figure depuis long-temps couchée au tombeau; elle a su réchauffer de sa flamme cette poésie terne et inanimée. Si, lorsque Mlle Rachel a parlé pour la première fois de donner sa vie à la Jeanne d'Arc de M. Soumet, un esprit fort était venu lui dire, comme à la vierge de Domrémy, qu'il n'y a plus de miracles en ce monde : — Il y en aura encore un, aurait-elle pu répondre à son tour.

PERTAUB-SING.

Procès du raja de Sattara en Angleterre.

A plusieurs reprises il a été question, dans cette *Revue*, des lointaines et brillantes contrées où l'Angleterre a su fonder un prestigieux empire. On y a parlé de ces Mahrattes turbulens, toujours redoutables, qui, placés au cœur même de la presqu'île indienne, tiennent en éveil la vigilance des dominateurs; c'est encore d'eux qu'il s'agit dans un procès important qui occupe depuis plusieurs années l'attention de l'Inde anglaise, et dont on suivra peut-être avec quelque intérêt le développement. Dans une si grave circonstance, je ne veux pas seulement étudier un fait historique, essayer la réhabilitation d'un individu obscur, poursuivi, opprimé durant de longues années, comme coupable d'un crime qui n'a jamais été prouvé; mon but n'est pas non plus de flétrir stérilement, sans profit pour celui qui en a souffert, les intrigues d'une politique honteuse. La révision du procès dont je veux parler peut avoir des résultats plus efficaces : elle tend à amener la réintégration de l'accusé dans ses biens dont on l'a privé, dans l'exercice de ses droits dont on l'a dépouillé, enfin à le replacer sur le trône dont on l'a fait descendre, car ce prétendu criminel est un roi de l'Inde condamné pour haute trahison par la cour toute puissante qui décide du sort des peuples et des monarques d'une partie de l'Asie.

Au printemps de l'année 1817, Bajee-Rao, qui régnait à Poonah, capitale des Mahrattes de l'ouest, conçut le projet de secouer le joug du gouvernement de la compagnie; les hostilités éclatèrent dans l'automne de la même année. La guerre dura plus de six mois; quatre fois vaincu, dépouillé successivement de toutes ses citadelles, qui n'étaient plus imprenables comme dans les temps anciens, Bajee-Rao se rendit à sir John Malcolm. Aux termes de la capitulation, on lui laissa la vie, on lui accorda une somme annuelle assez considérable, et il put se retirer à Benarès, y passer ses jours dans cette *médiocrité dorée* qui serait le comble du bonheur et de la fortune pour quiconque ne regretterait pas un trône. Cependant, comme la compagnie laissait aux Mahrattes vaincus une ombre d'indépendance, elle voulut leur donner un fantôme de roi. Bajee-Rao n'était, à vrai dire, qu'un usurpateur; il succédait à cette série de *pechwas* ou maires du palais, de race brahmanique, qui, s'emparant de l'autorité héréditaire, avaient relégué les princes légitimes à Sattara. Un de ces derniers vivait encore dans cette espèce d'exil, un descendant du célèbre Sivajee, fondateur de l'empire mahratte au XVIIe siècle. Ce fut sur lui que tomba le choix de la compagnie; seulement, au lieu de l'installer à Poonah, ville fatale, où les conspirations se renouaient sans cesse, on fixa sa résidence à Sattara même. Le territoire borné qui fut mis sous sa dépendance renfermait à peine un million et demi d'habitans; à Poonah, c'é-

tait la compagnie qui régnait par ses casernes, par son parc d'artillerie, par l'ascendant d'une puissance victorieuse.

Le nouveau souverain de Sattara se nommait Pertaub-Sing; il se trouva qu'au lieu d'avoir mis sur ce trône un fantôme de roi, la compagnie avait appelé au pouvoir un homme distingué, capable de gouverner de plus vastes états, intelligent et juste, ce qui est rare parmi les princes de l'Inde. Le général Briggs et le général Robertson, accrédités près de lui à titre de résidens, ont fait de vive voix et dans leur correspondance l'éloge de sa conduite; ils déclarent « l'avoir toujours vu disposé à respecter les engagemens qu'il avait pris envers la compagnie, toujours reconnaissant de ce que ce gouvernement avait fait pour lui. » Son administration était citée par ces mêmes résidens « comme un modèle à proposer à tous les souverains hindous. » Il savait borner les dépenses de sa maison, surveiller toutes les affaires de ses états sans le secours d'aucun ministre; par ses soins, un collége s'était élevé à Sattara, dans lequel on enseignait aux jeunes Mahrattes, outre l'idiome national, les langues persane et anglaise, l'art de lever des plans et l'arithmétique. Dans les documens recueillis à cette première époque de son règne, la cour des directeurs reconnaît qu'on doit au raja un témoignage de satisfaction « pour sa belle conduite et pour l'excellence de son administration. » Elle engage le gouvernement de Bombay à lui rendre cette éclatante justice, et remet au prince une épée d'honneur comme une marque de son estime et de sa haute considération, *as a token of their high esteem and regard.* Voilà, certes, bien des certificats de bonne conduite gratuitement délivrés à Pertaub-Sing par la cour des directeurs, sur les notes favorables envoyées par le gouvernement de Bombay, qui lui-même recevait ses impressions des résidens, c'est-à-dire des personnes placées le plus près possible du raja pour surveiller ses actions.

Ces bonnes relations durèrent jusqu'en 1835; l'épée d'honneur fut annoncée au raja par une lettre datée du 29 décembre de cette même année. En 1836, ce raja, sur le compte de qui la cour des directeurs se formait un jugement si avantageux, est accusé, par deux officiers *natifs* du 23e régiment d'infanterie de Bombay, d'avoir essayé de les séduire en les détournant du service de la compagnie. Deux témoins, un brahmane et un serviteur du prince, affirment avoir assisté à l'entrevue. Une commission est nommée par le gouverneur de Bombay pour rechercher la vérité de ces accusations; le raja, sommé de comparaître devant ses juges, entend lire les actes qui le condamnent sans les comprendre entièrement. Ces actes étaient écrits en hindoustani; Pertaub-Sing demande qu'on les traduise en mahratte, dans sa langue natale; on lui promet de faire droit à sa réclamation, et il se retire en attendant avec confiance qu'on lui remette ces pièces de conviction, qui tiennent la vengeance de la compagnie suspendue sur sa tête. Le temps se passe, les copies n'arrivent point, et le raja est déclaré « condamné par son silence; » en d'autres termes, la commission annonce au gouvernement de Bombay que le raja « a été incapable de prouver la fausseté des accusations dirigées con-

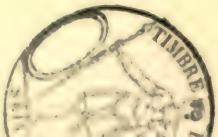

tre lui. » En 1837, Pertaub-Sing insiste près du lieutenant-colonel Ovans, nouveau résident à la cour de Sattara, et l'un des membres de la commission, afin que remise lui soit faite de ces copies; pour toute réponse, le lieutenant-colonel Ovans répond que « l'enquête a été secrète, le résultat des témoignages tenu secret aussi, et que, par conséquent, les pièces ne peuvent être remises à l'accusé! »

En 1838, deux nouvelles accusations monstrueuses et grotesques pèsent sur ce raja, qu'on avait naguère proposé pour modèle à tous les princes de l'Inde. 1° Il avait conspiré avec don Manoel de Castro, gouverneur de Goa, qui devait lui amener de Portugal *trente mille hommes* (et où les aurait-il pris?), pour l'aider à chasser les Anglais de leurs possessions. 2° Il s'était entendu avec Moodhojee-Bhonsleh, souverain de Nagpore, royaume des Mahrattes du nord, pour engager la Turquie à laisser passer sur son territoire une armée russe qui eût envahi l'Inde. Il a même été dit quelque part que quinze mille soldats français et un nombre effrayant d'élèves de l'École Polytechnique devaient voler au secours de ce raja, dont on ne soupçonnait guère l'existence à Paris! Les autorités britanniques accueillirent avec une incroyable niaiserie ou plutôt avec une perfidie inqualifiable ces absurdes rumeurs. Non-seulement on ne produisait aucune preuve de ces deux conspirations dérisoires, mais encore le raja n'a jamais été informé de l'existence de ces deux nouveaux chefs d'accusation.

La perte de ce malheureux prince était arrêtée, ou du moins consommée. En 1839, il reçut l'ordre de se présenter devant sir James Rivett Carnac, alors gouverneur de Bombay, à Sattara même, et là on lui remit, non pas les copies demandées avec tant d'instance, mais un papier par lequel il était requis de se reconnaître coupable d'avoir entretenu des relations hostiles au gouvernement britannique. Cet aveu lui eût conservé son trône, on le lui promettait du moins. Pertaub-Sing se contenta de répondre avec indignation : « Le gouvernement britannique m'a donné le territoire sur lequel je règne, il peut me l'ôter; mais il y a deux choses que je ne ferai jamais à sa requête : renoncer à ma religion et confesser que j'ai violé mes engagemens envers lui. » Là-dessus, Pertaub-Sing fut détrôné et dépouillé de ses propriétés particulières.

Certes, voilà un acte de justice tout-à-fait oriental; aussi fut-il assez mal accueilli en Angleterre, dans l'Inde même. Lord Auckland et sir Robert Grant, l'un gouverneur-général, et l'autre gouverneur de Bombay au temps de cette catastrophe, se sont exprimés sur les détails de cette affaire, à plusieurs reprises, d'une façon non équivoque; ils ont déclaré qu'il était impossible de savoir si le raja était véritablement coupable tant qu'on ne lui aurait pas remis entre les mains les pièces de l'accusation, tant qu'on n'aurait pas reçu de lui *des réponses écrites* sur les diverses charges accumulées contre lui. N'est-ce pas avouer, en d'autres termes, qu'on a condamné Pertaub-Sing sans l'entendre, sans même l'instruire suffisamment des premières déposi-

tions qui l'accusaient, sans lui communiquer celles qui aggravèrent plus tard sa cause, déjà si compromise?

Aujourd'hui ce n'est plus devant le gouvernement de l'Inde, c'est en pleine Europe que la cause est portée. Las d'implorer vainement la révision d'un jugement entaché d'illégalité, le raja en a appelé au parlement (1). Depuis deux ans, il demande à plaider devant une cour moins prévenue, pour obtenir d'être jugé comme le dernier des sujets de sa majesté britannique; là se bornent ses réclamations : est-ce trop exiger? Un agent (*wakeel*) envoyé par lui, un fondé de pouvoir établi en Angleterre pour conduire ce procès, le Mahratte Rungo-Bapojee, présente au parlement, à la reine elle-même, les pétitions de son maître. Ce beau rôle d'ambassadeur d'un roi exilé, il le remplit avec zèle et courage. Une très petite partie de la presse anglaise a osé lui prêter son appui, car on assure que les journaux de Londres sont en général trop bien traités par la cour des directeurs pour ne pas se montrer reconnaissans.

Maintenant recherchons les causes qui ont pu déterminer la commission à agir avec tant de précipitation et, pour ainsi dire, de violence, et abordons l'affaire sous ses divers points de vue. Quiconque sait comment les choses se passent dans l'Inde aura été porté à croire, d'après un rapide examen des faits, que le raja a véritablement conspiré contre le gouvernement britannique, et qu'une politique prudente a pu tenir secrets les détails d'intrigues qu'il est toujours dangereux de divulguer. Il est si naturel que les souverains tenus en charte privée dans le palais de leurs ancêtres s'ennuient de la tutelle des dominateurs et prêtent l'oreille aux aventuriers qui leur parlent d'indépendance! Tout en reprochant à la commission d'avoir brusqué la marche ordinaire des lois, on a dû admettre que la justice avait été sommairement rendue, et qu'à cela près des formes ouvertement violées, le jugement ne troublait guère la conscience de ceux qui l'ont porté. Cependant voilà que de toutes parts des documens arrivent; de terribles accusations sont formulées contre ceux qui ont dirigé cette procédure étrange, et des voix généreuses s'élèvent, qui parlent hautement de témoins subornés, d'une correspondance supposée, d'un sceau contrefait! Alors on s'explique cette obstination des juges à ne pas revenir sur ce honteux passé et cette persévérance de l'accusé à demander justice.

Jusqu'en 1837, nous l'avons vu, Pertaub-Sing, placé sur le trône par les autorités britanniques depuis dix-neuf ans, ne cessa de recevoir, de la part du gouverneur de Bombay d'abord, puis de la cour des directeurs, d'honorables témoignages de satisfaction et même d'estime. Cependant, en 1832, le raja avait réclamé à Bombay la possession de certaines parties de terri-

(1) Dans son ouvrage sur l'Inde, M. Fontanier avait dit quelques mots de cette affaire; mais, ayant quitté Bombay en 1840, il n'a pu s'étendre sur les détails qu'une enquête postérieure a dévoilés.

toire qui lui étaient dues, d'après l'interprétation naturelle des traités. Trois résidens qui avaient successivement passé à Sattara, et la cour des directeurs elle-même, appuyèrent les justes prétentions du raja. Après une résistance opiniâtre, le gouverneur de Bombay, qui semblait vouloir ne plus tenir ses propres engagemens, fut contraint d'obéir aux injonctions venues de Londres. *Inde iræ*. En 1835, six petits fiefs ou *Jagheers* de ses états se trouvant sans maîtres, Pertaub-Sing en demanda l'investiture; le gouvernement de Bombay promit d'en écrire à Londres. Une année s'écoula sans qu'on répondît aux questions réitérées du prince indien autrement que par des promesses mensongères : on n'avait point adressé à Londres ses réclamations. Dans son impatience, il eut la pensée téméraire d'envoyer lui-même un émissaire à la cour des directeurs. Le gouvernement local s'émut de tant d'audace : si les princes de l'Inde se permettent d'accréditer ainsi des agens près de la cour suprême et d'exposer leurs griefs en pleine Europe; si les affaires de la compagnie se débattent au grand jour, et que les secrets de cette administration mystérieuse se divulguent bruyamment, il pourrait se faire que mainte fois la politique de l'empire d'Orient fût désavouée par l'empire d'Occident. On n'a pas toujours, à Londres, la conscience aussi large qu'à Bombay, à Madras et à Calcutta. On a, en Europe, un rôle de modération, de justice, de civilisation et même de piété à soutenir; les raisons d'état parlent moins haut, quand on a des témoins de toutes ses actions. Le raja avait fait une imprudence : cet homme tant prôné pour sa belle conduite, pour sa fidélité à garder sa parole, devint tout à coup un conspirateur, un brouillon qui appelait aux armes le Portugal et la Russie!

Cette première faute était grave; Pertaub-Sing en commit une seconde : ce fut de se mettre en hostilité avec les brahmanes à propos de certaines cérémonies; peut-être aussi s'attira-t-il leur haine, parce qu'il donnait aux jeunes gens de ses états une éducation un peu trop européenne. Les brahmanes sont plus que la caste sacerdotale, ils sont l'aristocratie véritable des pays de l'Inde. Le raja les avait blessés; ils résolurent de se venger. De ces deux haines soufflant de deux points opposés se forma l'orage qui renversa le prince de Sattara. Dans la première des deux attaques dirigées contre lui, un brahmane s'était porté accusateur. Bientôt un système complet d'espionnage ou plutôt d'inquisition politique fut établi à Sattara; des ennemis publics du raja figuraient parmi ceux à qui on promettait des récompenses et des indemnités, s'ils pouvaient fournir des preuves quelconques de ses prétendus desseins. Les témoins affirmaient avoir été appelés par le raja, qui cherchait à les entraîner dans une conspiration en les dégageant de leur serment de fidélité envers les autorités britanniques. Où s'était passée la conférence ? Au rez-de-chaussée, disait l'un; dans la salle d'en haut, affirmait l'autre; celui-ci déclarait que Pertaub-Sing était nu jusqu'à la ceinture; celui-là, qu'il portait un vêtement de cour sur ses épaules. Tout l'ensemble de l'interrogatoire présentait de pareils désaccords; c'était une comédie mal jouée par des traîtres qui ne savaient pas leurs rôles, et cette triste comédie, on affectait de la

prendre au sérieux! Il y a plus : on sait aujourd'hui ce que coûtèrent ces faux témoignages : à un voleur de grand chemin on offrit cent cinquante roupies comptant et de belles espérances pour l'avenir, s'il voulait déposer contre son maître. A ce propos, M. George Thompson (1) s'écria en pleine assemblée, avec une véritable éloquence : « C'était proclamer dans le pays que quiconque voudrait causer la ruine de son roi n'avait qu'à paraître et à tendre la main; il serait accueilli à bras ouverts par le résident, et recevrait une riche récompense pour sa trahison! » Ce résident, c'était le lieutenant-colonel Ovans.

Le même agent politique intercepta toute la correspondance du raja; aucune lettre ne parvint à celui-ci sans avoir été lue par le lieutenant-colonel Ovans. De cette lecture assidue des papiers les plus intimes de l'accusé est-il au moins résulté quelque preuve qui autorisât ces soupçons accueillis avec tant de facilité, qui corroborât ces témoignages préparés d'avance, mais peut-être vrais sur quelque point? Rien sans doute, car avec ces lettres écrites de sa propre main on eût confondu le coupable, et au contraire on s'obstina à ne pas lui communiquer les pièces du procès.

Mais on ne devait pas s'en tenir là, on en vint jusqu'à acheter d'un chef de brigands de faux papiers et un sceau dont il se trouvait détenteur. Voici le fait. Pendant de longues années, le raja de Sattara avait, disait-on, entretenu, près du gouverneur de Goa, un agent qui allait et venait assez régulièrement de la capitale du prince mahratte au chef-lieu des établissemens portugais, et transmettait à Pertaub-Sing des lettres de don Manoel. A son départ de l'Inde, don Manoel avait reçu, ajoutaient les dénonciateurs, une assez forte somme du raja sous forme de présent d'adieu, et, l'agent mystérieux étant mort quelque temps après, les papiers et le sceau de son maître (assez imprévoyant pour ne pas les retirer!) avaient passé entre les mains d'un certain Balboka-Kelkur (2). Quel était cet homme devenu dépositaire des secrets du raja, ou au moins recéleur de la pièce la plus importante du procès? Un chef de brigands qui rassemblait des gens de son espèce pour enlever à main armée des trésors déposés dans les forts de Vingorla, Malwan et Ranee. Cinq personnes, arrêtées pour cette affaire, déclarèrent que le prétendu agent du raja près du gouverneur portugais avait le premier préparé ce coup de main; qu'à la mort de l'agent, Balboka s'était mis à la tête de la bande, et que, voyant ses complices arrêtés, il s'était caché dans les montagnes. Que fit-on alors? On ne poursuivit pas Balboka, on ouvrit des négociations avec lui, on lui promit sa grace, s'il livrait les papiers et le sceau; le marché fut conclu au prix d'une somme de 1,000 francs (400 roupies). Encore une fois, pourquoi le raja ne chercha-t-il point à rentrer en possession de

(1) Discours à l'East-India-House, octobre 1845.

(2) *Official papers appertaining to the case of the detroned raja of Sattara, with a brief statement of the case,* pag. 2 et 3. — *A Statement of the case of the deposed raja of Sattara, taken from the official papers printed by parliament and by the court of directors,* etc., by W. Nicholson, esq. M. A.; London, 1845, pag. 81-82.

ces lettres qui le trahissaient et le condamnaient plus que toutes les vagues dépositions des témoins? pourquoi, au contraire, le résident voulait-il à tout prix les arracher à celui qui en était le détenteur? Croyait-il réellement à la culpabilité du raja, et espérait-il mettre enfin la main sur ces preuves qui le fuyaient sans cesse? Je ne sais, mais il est notoire que les lettres étaient supposées, et que cette machination fut conduite par un espion et par un agent secret du résident lui-même. Ces papiers ne furent jamais communiqués au raja; le résident ne voulut pas s'en servir, il est vrai, mais il n'avertit point son gouvernement qu'une troupe de sujets de Pertaub-Sing, résolus à le perdre, conspiraient de leur mieux, et exploitaient, par toute sorte de moyens, le mauvais vouloir des autorités britanniques. Il arrêta la poursuite de ces traîtres, de ces faussaires, et devint leur complice par son silence. Dans une cause simple, naturellement et légalement jugée, se rencontrerait-il de pareils incidens?

On voit quelle double inimitié menaçait incessamment Pertaub-Sing. Le résident eût-il été de bonne foi dans sa conviction que le raja conspirait, de semblables découvertes devaient suffire à éveiller des doutes dans son esprit; mais cette persuasion, on peut croire qu'il ne l'avait pas, qu'il ne l'a jamais eue: comme preuve, nous citerons une particularité caractéristique de ce procès. Un personnage de haut rang, nommé Govind-Rao, jouissait de la confiance du raja; il fut immédiatement compris dans l'accusation portée en 1836 par les officiers natifs du 23e régiment d'infanterie. Lui aussi, disaient-ils, il avait cherché à tourner les cipayes contre les Anglais. On l'arrêta à l'instant, on l'enferma dans un cachot, ou plutôt dans une tombe, *in a living tomb;* là, on le tint au secret le plus absolu, puis on le transféra à Poonah, et, en dernier lieu, à Ahmed-Nugger, sous bonne escorte. Défense était faite de le laisser communiquer avec qui que ce fût; des ordres étaient donnés pour qu'on interceptât sa correspondance, qui devait être remise au gouvernement. Pendant que Govind-Rao subissait ainsi les rigueurs du *carcere duro,* le parti qui complotait la ruine du raja fit parvenir au gouvernement anglais une pétition qu'on disait écrite par la mère de Govind-Rao, dans laquelle, tout en déclarant son fils coupable des crimes qui lui étaient imputés, elle demandait sa grace. Cette pétition fut reconnue fausse d'un bout à l'autre, et, en lisant les lettres du lieutenant-colonel Ovans, qui prétend voir dans ce document apocryphe « la confession véritable de Govind-Rao, » on se demande si cet agent, aveuglé par ses préventions ou troublé par la complication des intrigues dont il s'était fait le centre, a bien pu être dupe de pareilles manœuvres. Toujours est-il qu'il ajouta foi à la pétition. Cependant il fallait que Govind-Rao lui-même consentît à se reconnaître complice des conspirations supposées. La prison pouvait avoir agi sur lui, il était temps d'essayer de nouveaux moyens. Voilà que tout à coup les portes du cachot, si rigoureusement fermées, s'ouvrent pour en livrer l'entrée à un émissaire secret, oncle du captif à la vérité, mais partisan d'Appa-Sahib, frère du raja, à qui l'on avait promis le trône dès qu'il serait vacant. Pendant plus de quinze jours, cet agent fut

librement admis près de Govind-Rao, puis il le quitta pour remettre au gouvernement un papier qui contenait, comme on le devine, la confession sincère, l'aveu complet de toutes les fautes reprochées au prisonnier d'état. On le mit en liberté, sur cette déclaration, *dix jours après* que Pertaub-Sing avait été détrôné; mais, quand on l'interrogea sur cette conspiration dont il pouvait désormais parler sans rien craindre ni pour lui, ni pour le prince expulsé, il éclata de rire. Chose singulière, il avait gardé le silence dans sa prison de Sattara et dans celle de Poonah; c'est dans le donjon d'Ahmed-Nugger, où il n'était plus seul, qu'il avait écrit cette confession, dont il riait lui-même une fois délivré. Ce n'est pas tout. En juillet 1845, Govind-Rao a adressé à la cour des directeurs une pétition, signée de sa propre main, par laquelle il nie avoir jamais écrit la première; de cette conspiration, jamais il n'en a entendu parler, et il déclare que l'idée fixe du gouvernement de Bombay a été « de causer la ruine de son maître à tout prix, *determined on the ruin of my master, at all events.* »

Il y aurait peut-être encore un moyen de justifier la conduite des autorités britanniques. Si de faux témoins s'étaient levés effrontément pour calomnier le raja Pertaub-Sing, le lieutenant-colonel Ovans et le gouvernement de Bombay avec lui pouvaient se laisser tromper par des rapports mensongers. Cette supposition une fois admise, au lieu d'avoir tenu une conduite inqualifiable, le résident eût joué simplement le rôle d'une dupe malveillante. Mais pourquoi celui-ci a-t-il emprisonné des serviteurs du raja sans l'en avertir? pourquoi n'a-t-on pas admis la défense de l'accusé? pourquoi lui a-t-on toujours refusé la communication des pièces du procès? pourquoi l'a-t-on lui-même tenu au secret dans son palais, sans lui donner avis des conspirations ourdies contre sa personne, à mesure qu'on découvrait quelque trame de cette mystérieuse intrigue? pourquoi M. Ovans, pleinement convaincu de la fausseté de la pétition attribuée à Govind-Rao, *a-t-il attendu onze mois* pour dénoncer cette intrigue à son gouvernement? N'est-ce pas d'ailleurs sur ces dénonciations frauduleuses qu'il a obtenu des autorités supérieures de pleins pouvoirs pour incarcérer les personnes accusées? Qui donc régnait véritablement à Sattara, du roi, confiné dans son palais, entouré d'espions, de parjures, privé de ses amis, menacé par le procès formidable dans lequel on recevait des dénonciations de toutes mains, ou du résident, qui communiquait seul avec le gouvernement de Bombay, écoutait les délations, et s'interposait avec une autorité absolue entre l'accusation et la défense?

On connaît maintenant les charges qui s'élèvent contre le résident Ovans; le parlement n'a pas employé moins de quatre volumes in-folio au complet développement de cette affaire. Quant aux intrigues que le raja est censé avoir entretenues avec le gouverneur de Goa, don Manoel, celui-ci a affirmé n'en rien connaître. Un membre du parlement, M. Joseph Humes, lui ayant demandé des explications sur ce sujet, a reçu une lettre catégorique dans laquelle on lit ces mots : « Au nom de la justice et pour mon honneur, je me fais un devoir de déclarer que, durant tout le temps que j'ai

gouverné les possessions portugaises dans l'Inde, *je n'ai jamais entretenu de correspondance sur aucun sujet politique avec le raja de Sattara, et tous les documens qui ont été produits à l'appui de cette assertion sont faux* (1). » On prétend que le lieutenant-colonel Ovans n'a voulu voir, dans la parole du *fidalgo* portugais, autre chose que le témoignage douteux d'un complice, et cependant il veut qu'on le croie sur sa propre parole, lui, qu'on accuse d'avoir trompé son gouvernement dans mainte occasion, et cela, non pour sauver un innocent, mais pour faire tomber de son trône un pauvre raja!

De tels débats ne se poursuivent point sans que les partis se livrent des combats acharnés; la lutte est ouverte entre ceux qui veulent jeter un voile sur le passé et ceux qui croient plus sage, plus juste, plus généreux, de la part d'un grand peuple, de rechercher la vérité en dehors de toute autre considération. En 1841, devant la cour des propriétaires réunis à l'East-India-House, M. George Thompson prononça un discours plein de mouvemens oratoire et d'allusions historiques, qui mirent la cause à sa véritable hauteur; il fit voir qu'il y a solidarité complète entre le gouvernement de l'Inde et celui de Londres. Il terminait son *speech* en demandant à la cour d'émettre l'opinion que « l'ex-raja de Sattara était innocent des accusations portées contre lui.... et qu'en conséquence, d'après les principes de la loi anglaise, fondée sur l'immuable justice, et les droits inaliénables de tout sujet britannique, prince ou paysan, il était digne d'être réintégré dans tous ses droits et réhabilité pour tous les torts qu'on avait eus envers lui (2). » Une année après, à la demande de neuf propriétaires, cette motion fut formulée: « La cour est-elle d'avis que le raja de Sattara a été privé de ses propriétés et exilé sans avoir été entendu, et que de pareils actes sont aussi répugnans aux principes de la justice que nuisibles aux intérêts anglais dans l'Inde? » Sous prétexte que la cour avait résolu de ne plus se mêler d'une affaire trop souvent évoquée, la majorité refusa de prendre cette demande en considération. Là-dessus une discussion s'éleva, et, d'accord avec M. Thompson, qui s'est fait l'avocat officieux et désintéressé de Pertaub-Sing, M. Norris, honorablement connu à Bombay, où il a rempli de hautes fonctions, revint à la charge, discuta tous les points de cette procédure illégale, et troubla dans leur somnolence les adversaires de sa motion (3). Le parti des mécontens se grossissait peu à peu, et le temps, sur qui on comptait pour endormir l'affaire, déjouait les prévisions de tous ceux qui disaient : Justice est faite!

Cette même année, le raja adressa à la reine une pétition signée, non de son sceau, mais de sa main (4). Cette humble adresse d'un prince fier par

(1) *Statement of the case of the dethroned raja of Sattara*, etc, W.-N. Nicholson, 1845.

(2) *Speech delivered in the court of proprietors as the East-India-House*, july 15, 1841, by George Thompson, esq.

(3) *Case of the raja of Sattara*, speech of the late Charles Norris, esq., 1842.

(4) *The deposed raja of Sattara. Statement of his case by his Highness*, 1842.

caractère et par naissance est curieuse à étudier; on y trouve des traces profondes de cette mélancolie qu'inspire le malheur présent comparé avec la gloire et la grandeur passées. « Celui qui fait cette pétition, dit-il tout d'abord, est de race royale; il ne désire point être traité avec faveur, il demande seulement à être jugé sans partialité, afin que, comme le dernier sujet de votre majesté accusé d'un crime, il puisse être tenu pour innocent tant qu'il n'y a pas de preuves de son délit. » Et plus loin il ajoute : « Comme les autres princes de l'Inde dont les états ont été écourtés (*curtailed*), le pouvoir amoindri, et qui ont été réduits à se courber sous l'ascendant britannique, celui qui fait cette pétition doit tout son territoire, tout le pouvoir dont il a jamais joui, toute la dignité dont il a jamais été entouré, au gouvernement de la Grande-Bretagne. » Mieux qu'aucun de ses défenseurs, le raja fait ressortir la part qu'ont prise les brahmanes dans les attaques dirigées contre lui, et il prouve que son trône devait s'appuyer sur le concours des autorités britanniques, tandis que le seul fait de son élévation le mettait en hostilité directe avec la caste la plus influente de l'Inde, et lui ôtait tous les moyens dont il pouvait se servir pour soulever ses peuples contre la domination anglaise. C'est au nom de l'histoire qu'il parle; les *Pechwas*, qui avaient usurpé le trône, appartenant à la caste brahmanique, l'installation d'un prince d'une autre caste diminuait l'autorité de cette puissante aristocratie, et la jetait dans une opposition systématique. De là sont partis les coups que, loin de détourner, on semble avoir pris à tâche de diriger contre le raja. Il expose en peu de mots les difficultés de sa situation, et sourit tristement à cette folle idée qu'on lui prête, d'avoir voulu tenter une attaque contre une puissance formidable avec ses propres forces, montant à quinze cents hommes, soutenus par les troupes des Portugais, dont l'effectif ne va pas au-delà de trois cents fantassins! Il s'étonne que son prétendu complice ait été à peine interrogé sur une matière aussi grave, et nous nous étonnons avec lui qu'une pareille hostilité, même soupçonnée, de la part du gouverneur de Goa, n'ait pas amené entre les cabinets de Londres et de Lisbonne une explication quelconque. Il y a long-temps cependant que l'Angleterre n'a plus peur du Portugal.

En 1843, l'agent de Pertaub-Sing, Rungo-Bapojee, prononça un discours en mahratte à l'East-India-House. Il demanda pourquoi les papiers relatifs à la cause avaient été cachés, pourquoi on s'obstinait à ne pas les montrer publiquement, quand des défenseurs généreux osaient, avec tant de hardiesse et de désintéressement, dévoiler la conduite des persécuteurs de son maître. Envoyé par l'ex-raja, qui, comme tous les princes de l'Inde, *s'était accoutumé à l'idée qu'on obtenait justice en Angleterre*, il espérait qu'une enquête serait enfin ordonnée. Une lettre lui apprenait que le raja actuel, privé de postérité, se trouvant dangereusement malade, voulait adopter un fils; pouvait-il le faire tant que Pertaub-Sing n'aurait pas été admis à prouver son innocence? Un gouverneur de Bombay avait donné à entendre qu'au décès du présent roi, mort sans successeur légitime, le royaume de Sattara

retournerait à la compagnie, selon la loi; la maladie de ce dernier prince d'une dynastie sans postérité réveillerait-elle la cupidité des directeurs? Telles étaient les questions qu'il proposait à l'assemblée; dans cette même séance du 8 février 1843, M. Sullivan prit la parole pour soutenir une motion ainsi conçue : « Après un mûr et attentif examen de toutes les circonstances de l'affaire du raja de Sattara, cette cour est d'avis que la justice, non moins que le caractère du gouvernement britannique dans l'Inde, requiert, ou que le susdit raja soit replacé sur le trône, ou qu'une complète et impartiale enquête soit faite sur toute la marche de ce procès (1). »

L'opinion de M. Sullivan avait un grand poids : membre du conseil de Madras vers cette époque, il savait qu'une conspiration avait été ourdie contre le gouvernement britannique par plusieurs rajas, et, quand le nom de Pertaub-Sing fut prononcé avec celui des princes rebelles, il ne douta pas un instant que le chef mahratte n'eût trempé dans ce complot. Telle fut la première impression de M. Sullivan, jusqu'à ce que les dénonciations faites devant la cour des propriétaires lui eussent ouvert les yeux. Il n'hésita pas à changer d'idée, à revenir sur des préventions assez fondées, et, après avoir été accusateur tacite de l'ex-raja, il se fit hautement son défenseur.

Vous le voyez, de ces documens il résulte qu'il y a eu illégalité flagrante dans la procédure, et que la commission se refuse obstinément à réviser l'affaire, c'est-à-dire à se disculper de la terrible accusation qui pèse sur elle. Les divers plaidoyers en faveur de Pertaub-Sing montrent clairement le côté faible de la question. Les accusateurs de M. Ovans ne peuvent avoir aucun intérêt à diffamer un de leurs concitoyens, à prendre en mains le parti d'un petit prince détrôné; mais ils s'obstinent d'autant plus dans leurs attaques parfois très violentes, que le mauvais vouloir de la cour des propriétaires se manifeste plus sensiblement. Ainsi, à la séance trimestrielle du mois de septembre, la cour des directeurs tenta d'interdire l'entrée de la salle aux étrangers, et de repousser de son sein les petits actionnaires de la compagnie. Il s'éleva de si énergiques réclamations contre cette mesure aristocratique, qu'on revint sur la première décision, et, dans cette même séance, M. Thompson put élever la voix, au sujet du raja, devant un auditoire moins intéressé à repousser sa motion. Dans une réunion spéciale de directeurs, où il s'agissait de délibérer sur cette question toujours pendante, il y eut usurpation de fauteuil par un des membres, dispute entre le président et celui qui occupait sa place par surprise, enfin désordre complet, si bien que la chose fit du bruit, et la noble cour, déjà accusée d'une partialité évidente, compromit sa dignité. Mais un fait plus grave pour l'honneur de cette cour, c'est que, sur quarante-six votans, quinze seulement, le tiers à peine, ont soutenu la cause du raja; vingt-et-un membres ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à s'occuper davantage de cette affaire, qui *entrainait avec elle de gra-*

(1) *Speech of M. John Sullivan, in the court of proprietors at the East-India-House,* on the 8 of february 1843.

ves inconvéniens! Il y a sans doute aussi quelques graves inconvéniens pour l'accusé à subir une condamnation que sept directeurs (1) eux-mêmes ne regardent pas comme justement méritée.

Dans ce rapide aperçu d'un important débat, j'ai cru devoir omettre des détails mesquins, scandaleux, qui donneraient plus de force encore à l'accusation portée contre les autorités britanniques; il m'a paru préférable de maintenir la question à la hauteur d'un grand procès politique, et d'étudier les faits dans leur ensemble, en les dégageant de tout ce que l'histoire oubliera. Le public, l'Europe entière, en savent assez aujourd'hui pour comprendre ce qui a porté les membres de la cour à rejeter avec dégoût, à une grande majorité, la révision de cette cause fastidieuse, disent-ils, et suffisamment étudiée. Cependant il y a un précédent à l'affaire du raja de Sattara, et cette seule circonstance devrait soulever des scrupules dans l'esprit des juges. En 1787, le fils adoptif d'un raja de Tanjore, légitimement admis à succéder à son père, d'après la loi hindoue, et confié à la garde du missionnaire Swartz, fut déposé presque immédiatement, à la demande de son oncle, à peu près comme Pertaub-Sing l'a été par suite des intrigues auxquelles son frère, Appa-Sahib, n'est pas resté étranger. Cette sentence, le gouvernement de Madras l'adopta, la cour des directeurs la confirma; elle ne tarda pas à être sanctionnée par le gouvernement suprême. Malgré cela, une minorité bien faible persista à soutenir que cette sentence avait été achetée, au moyen de grosses sommes d'argent, par de faux témoignages, par ces ténébreuses machinations dont l'Asie a gardé le secret. Pendant sept années, ceux qui demandaient justice implorèrent vainement l'attention du gouvernement de l'Inde. A la fin, leur obstination triompha de l'indifférence des autorités britanniques; on révisa la cause, on découvrit des menées frauduleuses que personne ne supposait, pas même le missionnaire Swartz, défenseur naturel, tuteur légal du jeune prince. Le raja, convaincu d'avoir trompé la justice, fut déposé à son tour, et le fils adoptif du roi précédent remonta sur le trône de son père *douze ans* après qu'un complot habilement ourdi l'en avait fait descendre (2). Dans cette affaire déjà ancienne, on n'avait aucune raison de soupçonner que la bonne foi des juges eût été surprise; dans celle-ci, on fait plus que soupçonner une illégalité, on la voit se reproduire sous toutes les formes à chaque nouvelle phase du procès. Mais il n'y a que sept ans à peine que le raja crie du fond de son exil; encore quelque temps, et il se peut qu'il meure : alors, sans doute, on considérera sa cause comme doublement jugée, et une grande iniquité aura été commise à la face du monde par le gouvernement de l'Inde. Plaise à Dieu que ce soit la dernière!

***

(1) Les directeurs sont au nombre de vingt-quatre; tous n'étaient pas présens à la séance.

(2) *Speech of M. John Sullivan*, etc., pag. 3 et 4.

Du Commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le moyen-age et les temps modernes, par M. Mauroy (1). — Le commerce des peuples de l'Afrique septentrionale a traversé des phases bien diverses depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'histoire de ce commerce n'est pas seulement curieuse, elle est pleine d'enseignemens pour la France, et c'est à ce titre que le livre de M. Mauroy mérite notre attention. — On sait que, vers le ve siècle avant Jésus-Christ, les Carthaginois entreprirent deux expéditions maritimes, dont l'une, commandée par Himilcon, qui se dirigea vers le nord de l'Europe en longeant le littoral de l'Espagne et de la Gaule, a été à peine mentionnée par les anciens. Quant à la seconde, son chef, Hannon, en écrivit une relation qu'il déposa à Carthage, dans le temple de Saturne, et qui plus tard, traduite du phénicien en grec, a été conservée jusqu'à nous. D'après ce document précieux, rédigé dans les termes d'un journal de bord, on voit que l'expédition, composée de soixante navires portant trente mille personnes, tant hommes que femmes, franchit les colonnes d'Hercule, fonda sur le littoral de l'Afrique un certain nombre de colonies, et, arrêtée par le manque de vivres, n'alla pas, suivant les uns, au-delà du cap Bojador, et poussa, suivant les autres, jusqu'à la Sénégambie. Cette dernière opinion a été adoptée par M. Mauroy, qui a fait ressortir la coïncidence de diverses parties du récit d'Hannon avec les descriptions des voyageurs modernes.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins certain que Carthage, dont toute la politique, comme l'a si bien dit Heeren, consistait à rechercher et à cacher les pays fertiles en métaux, entretint de nombreuses relations avec les pays du centre de l'Afrique; on a même à peu près retrouvé, au moyen d'Hérodote, la route suivie par les caravanes qui arrivaient dans cette ville du fond de l'Arabie. Lorsque la puissance carthaginoise eut été détruite, on peut affirmer, bien que l'on possède à cet égard fort peu de renseignemens, que le commerce de ces contrées ne perdit rien de son importance sous les Romains, qui pénétrèrent peut-être jusqu'aux frontières du Bournou. Quant aux Vandales, leurs successeurs, nous croyons que M. Mauroy s'est trompé en les représentant comme des trafiquans actifs, « allant chercher l'ambre jusqu'aux limites de la Germanie. » Ces peuples, dont la domination subsista à peine un siècle, et que le pillage de Rome et des îles de la Méditerranée avait gorgés de richesses, ne songèrent guère à se livrer au commerce, pour lequel, comme tous les barbares qui envahirent l'empire, ils devaient avoir le plus profond mépris. Ajoutons que le passage de Procope auquel renvoie M. Mauroy ne renferme pas un mot qui justifie cette assertion.

Au viie siècle, les provinces de l'Afrique septentrionale, qui formèrent plus tard les régences de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, furent conquises par les Arabes, et désignées par eux sous le nom de *Maghreb* ou *Couchant*. Les gouverneurs envoyés par les califes ne tardèrent pas à se déclarer indépendans, et leur révolte rendit, pendant plusieurs siècles, ce pays le théâtre de guerres longues et sanglantes. — Toutefois, lorsque la paix eut commencé à renaître, et que les villes du littoral qui, comme Bone, étaient tombées au pouvoir de Roger, roi de Sicile, eurent été reconquises, les princes du Maghreb cherchèrent à nouer des relations avec les peuples chrétiens et surtout avec l'Italie. Ce furent les Pisans qui obtinrent les premiers le droit de s'établir dans leurs états pour se livrer au commerce d'importation et d'expor-

(1) Comptoir des Imprimeurs-Unis, 1844, in-8°.

tation, et, d'après des documens conservés en original dans les archives de Florence, on les voit, dès le milieu du XIIe siècle, habitant en corps de nation dans les territoires de Tunis et de Bougie, qui servaient alors d'entrepôt au commerce de l'Europe et de l'intérieur de l'Afrique. Les Génois ne tardèrent pas à devenir les rivaux des Pisans, avec lesquels ils en vinrent souvent aux mains dans ces parages, et qu'en 1200 ils battirent dans le port même de Tunis. Aux Génois se joignirent ensuite les Catalans et les Vénitiens. La conduite tolérante tenue à cette époque par les princes musulmans présente un singulier contraste avec le fanatisme qui anime aujourd'hui les populations de cette partie de l'Afrique. Les chrétiens pouvaient construire des églises et des monastères, se livrer publiquement à l'exercice de leur culte, et ils avaient fondé quelques colonies. Une grande bonne foi présidait aux rapports internationaux, et il y eut même des croisières mixtes, c'est-à-dire des croisières composées de musulmans et de chrétiens, destinées à protéger les navires marchands menacés sans cesse par les pirates de l'Europe et de l'Afrique. Ces relations commerciales, activées par le développement que prenait chaque jour la marine européenne, durèrent jusqu'à l'invasion turque dans ces contrées, invasion qui leur porta un coup fatal. Depuis cette époque jusqu'à la conquête d'Alger, l'histoire des rapports de l'Europe et surtout de la France avec les états barbaresques ne présente plus qu'une longue suite de pirateries et de brigandages souvent châtiés, mais sans cesse renaissans.

Pour la partie relative au moyen-âge, M. Mauroy a pu s'appuyer sur un excellent travail de M. de Mas-Latrie, inséré dans une des publications officielles du ministère de la guerre. Les derniers chapitres, consacrés au commerce de l'Afrique septentrionale et centrale pendant les temps modernes, n'ajoutent aucun fait nouveau à ceux qu'avaient déjà recueillis les historiens. Parmi les notes qui forment à peu près les deux tiers du volume, et dont une partie aurait pu être sans inconvénient intercalée dans le corps même du livre, nous avons remarqué des détails curieux sur les *touareg* ou voleurs du désert, détails extraits d'un mémoire du lieutenant-colonel Daumas. On doit regretter que M. Mauroy n'ait pas consulté plus souvent les sources originales, après avoir annoncé dans sa préface « qu'il avait recueilli *dans tous les anciens* et dans presque tous les modernes ce qui regardait le commerce de l'Afrique septentrionale. » Il cherche trop volontiers ses autorités dans des ouvrages récens. La composition du livre, où se glissent des digressions trop fréquentes, laisse aussi à désirer. Toutefois ces défauts sont rachetés par des qualités sérieuses, par des recherches intéressantes, et c'en est assez pour que le livre de M. Mauroy soit favorablement accueilli.

— Les belles études de M. Vitet sur la *peinture*, la *musique*, l'*architecture*, l'*archéologie* et la *littérature* viennent d'être réunies et publiées en deux volumes dans la Bibliothèque-Charpentier. L'unité du livre est dans le sentiment élevé de l'art qui en anime toutes les parties, et dont l'important travail sur *Eustache Lesueur*, publié autrefois dans cette *Revue*, nous offre la plus haute, la plus sévère expression. L'ouvrage de M. Vitet paraît sous ce titre : *Études sur les Beaux-Arts et sur la Littérature*.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TREIZIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Quatrième partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 5

LE DARFOUR ET LES ARABES DE L'AFRIQUE CENTRALE. — Un Prétendant noir (*Voyage au Soudan*, du cheikh Mohammed-el-Tounsy), par M. TH. PAVIE. 34

ABÉLARD ET LA PHILOSOPHIE AU XIIe SIÈCLE (*Abélard*, de M. de Rémusat), par M. JULES SIMON. 61

FRANZ COPPOLA, par M. HANS WERNER. 84

UN VOYAGE EN ORIENT, par M. A. DE LAMARTINE. 103

LA DERNIÈRE CRISE MINISTÉRIELLE EN ANGLETERRE, par M. LÉON FAUCHER. 115

DE LA CONVENTION DU 29 MAI 1845 SUR LE DROIT DE VISITE, par M. LE COMTE MATHIEU DE LA REDORTE. 132

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 165

DU FONDEMENT DE LA MORALE, par M. VICTOR COUSIN. 177

DOCUMENS NOUVEAUX SUR OLIVIER CROMWELL. — Première partie. — La Jeunesse de Cromwell (*Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations*, etc... by Thomas Carlyle), par M. PHILARÈTE CHASLES. 189

LES ENFANS TROUVÉS. — Première partie. — L'Hospice de Paris, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 211

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DU COMTE DE MALMESBURY. — La Cour de Berlin, la Cour de Saint-Pétersbourg, Caroline de Brunswick, par M. JOHN LEMOINNE. 243

LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Premier récit. — Le Cadet de Colobrières. — Dernière partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 266

MADEMOISELLE AÏSSÉ, par M. SAINTE-BEUVE. 294

POÈTES MODERNES DE L'ESPAGNE. — Le duc de Rivas, par M. CHARLES DE MAZADE. 321

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 355

DE L'ENSEIGNEMENT DES LITTÉRATURES SLAVES, par M. CYPRIEN ROBERT. 365

DE LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE. — I. *Mélanges philosophiques et religieux*, de M. Bordas-Demoulin. — II. *Les Evangiles*, traduction nouvelle de M. F. Lamennais, par M. LERMINIER. 381

CRITIQUES ET HISTORIENS MODERNES DE L'ALLEMAGNE. — I. — Guillaume de Schlegel, par M. GALUSKY. 400

LE CHATEAU BOURET, par M. LÉON GOZLAN. 443

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Aristarque, par M. EGGER. 461

L'ALLEMAGNE DU PRÉSENT. — Lettres à M. le prince de Metternich. . . 488

LE CLUB DES HACHICHINS, par M. THÉOPHILE GAUTIER. 520

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Réception de M. Alfred de Vigny, Discours de M. le comte Molé, par M. SAINTE-BEUVE. 536

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 551

REVUE LITTÉRAIRE. 563

L'ARAGON PENDANT LA GUERRE CIVILE, SCÈNES DE LA VIE ESPAGNOLE, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 573
DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE. — Derniers travaux publiés en France sur Kant, Fichte, Schelling et Hegel, par M. ÉMILE SAISSET. 608
DOCUMENS NOUVEAUX SUR OLIVIER CROMWELL. — II. — Cromwell homme de guerre et chef de parti, par M. PHILARÈTE CHASLES. 651
SOUVENIRS D'UN NATURALISTE. — Les Côtes de Sicile. — II. — Le Golfe de Castellammare, Santo-Vito, par M. A. DE QUATREFAGES. 694
LA LIGUE ANGLAISE EN 1846, par M. LÉON FAUCHER. 715
PASTORALES, POÉSIES, par M. ÉMILE AUGIER. 734
REVUE MUSICALE. 740
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 753

L'ALLEMAGNE DU PRÉSENT. — Lettres à M. le prince de Metternich. — II. — Stuttgart. 765
LE ROMAN D'AUTREFOIS. — Mlle de Scudéry, par M. EUGÈNE DESPOIS. . . 790
DE L'AGITATION INDUSTRIELLE ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, par M. A. AUDIGANNE. 818
LA COMÉDIE POLITIQUE EN ALLEMAGNE (*Les Couches politiques*, de M. Prutz), par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 851
DOCUMENS NOUVEAUX SUR OLIVIER CROMWELL. — III. — Cromwell chef de la république d'Angleterre. — Dernière partie, par M. PH. CHASLES. 878
DE LA MARINE DE LA FRANCE EN 1846, par M. L. REYBAUD. 912
LA FAUSSE CONVERSION, OU BON SANG NE PEUT MENTIR. — Proverbe, par M. THÉOPHILE GAUTIER. 933
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 954

FÉNELON, SES ÉCRITS POLITIQUES, RELIGIEUX ET LITTÉRAIRES, par M. NISARD. 965
LES ENFANS TROUVÉS. — Deuxième partie. — Des derniers Travaux sur la Question. — D'une Réforme prochaine dans l'Administration des Enfans Trouvés, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 1007
LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE ET LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, par M. CH. LOUANDRE. 1015
DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1846, par M. CH. COQUELIN. 1068
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — VI. — M. Mignet, par M. SAINTE-BEUVE. 1090
LA CONJURATION DU PANSLAVISME ET L'INSURRECTION POLONAISE, par M. CYPRIEN ROBERT. 1110
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1128
PERTAUB-SING. — Procès du Raja de Sattara en Angleterre. 1141

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Dans l'article : *Souvenirs d'un Naturaliste*, livraison du 15 février, page 694, dans le titre de l'article, au lieu de : III, lisez : II.

Page 706, ligne 27, au lieu de : tandis que chez les béroïdes comme chez les mollusques, lisez : comme chez les méduses.

Page 710, ligne 20, après ces mots : MM. Sars, Lowen, Van-Bénéden, Siebold, ajoutez : Dujardin.

AP
20
R5
n.sér.
t.13

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY